
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1924

Volume 89: 1924

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annaes>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 89: 1924, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annaes/89>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

SAINT VINCENT DE PAUL
ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
ET DE LA COMPAGNIE
DES FILLES DE LA CHARITÉ

PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME 89 — ANNÉE 1924, N° 1 et 2

N° 352 et 353



A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

1924

SAINT-SIÈGE

*Lettre du Souverain Pontife PIE XI
à Mgr ROJAS, évêque de Panama.*

Venerabilis frater, salutem et apostolicam benedictionem! Quae, Encyclicis Litteris primum datis, de conditione societatis humanæ deque remediis eidem reparandæ pro Apostolico officio docuimus, ea videntur habuisse ante oculos cum deliberatum vobis est Catholicum habere e tota natione Conventum. Quem quidem Conventum, eo ipso quod per solemnia Dei-paræ labis nesciæ, proximo mense, acturi estis, iam tantæ Patronæ fultum præsidio utilitates consequentur sane uberiores quam vosmet opinione atque spe præceperitis. Catholice quidem sentire, catholico uti vitæ instituto, cum Apostolica hac Sede cohærere firmiter, sollemne ad hunc usque diem habuerunt dilecti e republica ista filii; at quemadmodum, venerabilis frater, animadvertis, ex ipsa universa ordinum civilium perturbatione, quæ immane bellum excepit, atque ex nunquam remissis, ac fortasse acrius alicubi redintegratis, sectarum in Ecclesiam Christi machinationibus cum integritati fidei, tum animorum coniunctioni et familiarum sanctitati atque stabilitati, plurimum profecto impendit discriminis, in tuendis igitur eiusmodi bonis, quæ sarta tectaque esse singulorum æque interest ac civitatis, toti esse debent quotquot Conventui aderunt: quo autem pacto ea cum prospero eventu ab insidiis adversariorum defendere liceat, id

collatis hinc inde consiliis videant ac decernant. Quoniam vero, et quidem recte, scribis, ut communes omnium vestrum labores ex optato succedant, eos cælestium effusione gratiarum iuvari oportere earumdemque auspice et conciliatrice apostolica benedictione, hanc tibi, venerabilis frater, iisque universis qui in urbem honoris tui sedem, ejus rei gratia, coituri sunt, amantissime in Domino impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, die I mensis novembris anno MDCCCXXIII, Pontificatus Nostri secundo.

PIUS PP. XI

SACRA CONGREGATIO DE RELIGIOSIS

DE PROFESSIONE RELIGIOSA IN ARTICULO MORTIS NOVITIIS VEL POSTULANTIBUS PERMISSA

Jam inde a Codicis promulgatione dubium exortum est : « An decretum quod incipit *Spirituali consolationi*, a Sacra Congregatione de Religiosis editum sub die 10 septembris 1912, adhuc vigeat » præcipue cum in Codice juris canonici nulla mentio de professione in articulo mortis fiat. Cumque instantissime ab hac Sacra Congregatione peteretur, tam in particularibus casibus, quam in novis Constitutionibus condendis, ut facultas per supradictum decretum concessa renovaretur, res definienda visa est.

Quapropter, plurium Consultorum prærequisito voto, Eñi Patres Sacræ Congregationis Negotiis Religiosorum Sodalium præpositæ, in Plenariis comitiis ad Vaticanum habitis die 29 decembris 1922, re mature perpensa, ad propositum dubium respondendum censuerunt : « *Affirmative*, at declarandum, si ita SSmo placuerit, quod facultas recipiendi professionem, de qua in n.2 decreti, præter Superiorem monasterii aut

domus novitiatus vel probandatus, intelligatur competere etiam ad respectivos Superiores majores juxta Constitutiones, et ad prædictorum omnium delegatos.»

Quam sententiam SS^mus D.N. Papa div. Prov. Pius XI, in audientia habita ab infrascripto P. Abbate Secretario die 30 decembris ejusdem anni, in omnibus approbavit et publici juris fieri mandavit.

Opportunum etiam visum est prædicti decreti dispositiones ad sensum resolutionis E^morum Patrum accommodatas, in memoriam revocare eum in finem ut tam benigna Sedis Apostolicæ concessio omnibus interesse habentibus prodesse valeat.

Illae autem sunt tenoris sequentis¹ :

In quocumque Ordine, vel quavis Congregatione aut Societate religiosa, vel monasterio sive virorum sive mulierum, *vel etiam in Institutis in quibus, quamvis vota non emittantur, in communi tamen vita agitur, more Religiosorum*, liceat, exinde Novitios seu Probandos, qui medici judicio graviter ægrotent, adeo ut in mortis articulo constituti existimentur, ad professionem vel consecrationem aut promissionem juxta proprias Regulas seu Constitutiones admittere, quamvis tempus novitiatus vel probationis nondum expleverint.

Attamen, ut novitii seu probandi ad supradictam professionem aut consecrationem aut promissionem admitti queant, oportet :

1. Ut novitiatum seu probationem canonicè inceperint.

2. Superior qui Novitium seu Probandum ad professionem vel consecrationem aut promissionem admittit, præter Superiores Majores respectivos, quibus ex præscripto Constitutionum competit, esse

1. Cfr. *Acta Apostolicæ Sedis*, IV (1912), p. 589 s.

possit etiam ille qui monasterium vel novitiatus aut probandatus domum actu regat, aut prædictorum Superiorum delegatus.

3. Formula professionis vel consecrationis aut promissionis sit eadem quæ in Instituto extra casum ægritudinis in usu est; et vota, si nuncupentur, sine temporis determinatione aut perpetuitate pronuntientur.

4. Qui hujusmodi professionem, consecrationem aut promissionem emisit, particeps erit omnium omnino indulgentiarum, suffragiorum et gratiarum, quæ Religiosi vere professi in eodem Instituto decedentes consequuntur; eidem autem plenaria peccatorum suorum indulgentia et remissio in forma Jubilæi misericorditer in Domino conceditur.

5. Hæc professio vel consecratio aut promissio, præter gratias in præcedenti articulo enuntiatas, nullum omnino alium producit effectum.

Proinde :

A. Si Novitius seu Probandus post hujusmodi professionem vel consecrationem aut promissionem intestatus decedat, Institutum nulla bona vel jura ad ipsum pertinentia sibi vindicare poterit.

B. Si convalescat antequam tempus novitiatus seu probandatus exspiret, in eadem omnino conditione versetur ac si nullam professionem emisisset; ideoque: *a)* libere, si velit, ad sæculum redire poterit; *b)* et Superiores illum dimittere valent; *c)* totum novitiatus seu probandatus tempus in singulis Institutis definitum, licet sit ultra annum, explere debet; *d)* hoc tempore expleto, si perseveret, nova professio seu consecratio vel promissio erit emittenda.

Declarat denique hæc Sacra Congregatio, nihil obstare quominus prædictæ dispositiones etiam in

Constitutiones Ordinum et Congregationum inseri
valeant, si hoc Instituta ipsa postulent.

Romæ, ex Sacra Congregatione de Religiosis, die
30 decembris 1922.

C. Card. LAURENTI,
Praefectus.

L. † S.

Maurus M. SERAFINI Ab. O. S. B.,
Secretarius.

SACRA CONGREGATIO DE RELIGIOSIS

DECLARATIO

Circa dispensationes super curriculo studiorum

Sacra Congregatio de Religiosis, in concedendis
dispensationibus super curriculo studiorum, ad prae-
scriptum can. 976 par. 2 ad sacros Ordines susci-
piendos praemittendo, de mandato Ss̄mi Domini
Nostri Pii div. Provid. PP. XI sequentes conditiones
rescriptis apponere consuevit : « Sacrae Theologiae
operam sedulo dare pergant, saltem usque dum prae-
scriptum quadriennium rite compleatur, vetito interim
quocumque animarum ministerio, id est ne destinentur
concionibus habendis aut audiendis confessionibus
aut exterioribus Religionis muniis ; super quibus
Superiorum conscientia graviter onerata remaneat ;
servatis ceteris... »

Cum vero tales facultates seu dispensationes ab
aliquo Ordine aut Congregatione religiosa, sive
generales pro omnibus suis alumnis sive particulares
pro aliquibus, in praeteritum impetratae iam fuerint,
Sanctitas Sua, in audientia infrascripto Cardinali
Praefecto concessa die 23 octobris 1923, declaravit
et statuit : omnes et singulas facultates seu dispen-

sationes hac super re post Codicis promulgationem quomodocumque obtentas, etiam immediate a Summo Pontifice vel vivæ vocis oraculo vel per Rescriptum Eiusdem manu signatum, conditionibus supra enunciatis subesse, easque subintelligendas esse, nisi expresse eis derogatum fuerit. Contrariis quibuscumque, etiam speciali mentione dignis, minime obstantibus.

Datum Romæ, ex Secretaria Sacræ Congregationis de Religiosis, die 27 octobris 1923.

C. Card. LAURENTI,
Praefectus.

L. † S.

Maurus M. SERAFINI, Ab. O. S. B.
Secretarius.

*Lettre du cardinal BISLETI
à M. VERDIER, supérieur général.*

SACRA CONGREGATIO
DE SEMINARIIS
ET STUDIORUM UNIVERSITATIBUS

ILLĪME ET REVĪME DOMINE,

Suprema Sacra Congregatio Officii, die 12 decembris elapsi anni, in *Indicem Librorum prohibitorum* inserendum jussit opus, cui titulus : « Vigouroux, Bacuez, Brassac, *Manuel Biblique ou Cours d'Écriture Sainte à l'usage des Séminaires.* » Quibus de causis opus præfatum proscriptum sit, satis declarat Epistola ejusdem S. Congregationis, die 22 decembris an. 1923 data ad Generalem Societatis S. Sulpitii Moderatorem.

Dum utrumque documentum, in *Acta Apostolicæ Sedis* insertum, Tibi remitto, muneris mei duco vigi-

lantiae tuæ pastorali enixe commendare non modo ut opus istud, vel aliud eadem reprobata methodo seu ratione conscriptum, ne prælegatur neve præ manu sit tyronum, sed ut Sacræ Scripturæ studium ad eas leges dirigatur, quas extremis præsertim temporibus statuerunt Summi Pontifices : Leo XIII (Enc. *Providentissimus Deus*, 18 noy. 1893; Litt. *Vigilantiae*, 30 oct. 1902); Pius X (Litt. *Scripturae Sacrae*, 23 febr. 1904; *Quoniam in re biblica*, 27 martii 1906; *Vinea electa*, 7 maii 1909; Motu proprio *Praestantia*, 18 novembris 1907); Benedictus XV (Enc. *Spiritus Paraclitus*, 15 sept. 1920).

Ex his legibus unam vel alteram, utpote maximi momenti et ponderis, juvat recensere. Ac primo quidem ut ad hujus magisterii munus ii tantum deligantur, qui et peculiarem, eamque rectam, in Sacræ Scripturæ scientia institutionem nacti sunt, et solida tum philosophica tum theologica doctrina emineant. Magistri, sic diligenter electi, sollemne sanctumque habeant nunquam a *communi doctrina* et *Ecclesiae traditione* vel minimum discedere; decisiones Pontificiæ Commissionis Biblicæ plurimi faciant, easque explanent diligentissime; *vera scientiæ hujus incrementa*, quæcumque recentiorum scientia peperit, in rem suam convertant, sed *temeraria novatorum commenta* negligent, omnemque interpretationem ut ineptam et falsam rejiciant, quæ vel inspiratos auctores inter se quodammodo pugnantes facit, vel doctrinæ Ecclesiæ adversatur. Omnes autem Alumni et Administrum Ecclesiæ, præ oculis habentes salutare illud monitum, a piissimo Auctore libri *De Imitatione Christi* traditum, nempe quod *omnis Scriptura Sacra eo spiritu debet legi, quo facta est* (lib. I, c.5), ad Sacras Litteras adeant semper sensu quodam reverentiæ et pietatis affecti; nequaquam enim ipsarum

intelligentia salutariter, ut opus est, patere potest, nisi remota scientiæ terrenæ arrogantia, studioque sancte excitato ejus, quæ *desursum est*, sapientiæ.

Hæc si fuerint præstita, Sacrorum Alumni ex Divinæ Scripturæ studio non modo maximam colligant utilitatem ad catholicum dogma tuendum ac vindicandum, verum etiam sibi acquirent supereminentem illam Jesu Christi scientiam, qua perfecti evadant verbi divini administri, ad omne opus bonum instructi.

Fausta cuncta Tibi a Domino, Supremo bonorum omnium Largitore, enixe adprecor,

Ampletudini Tuæ,

Romæ, die 25 januarii, in festo Conversionis Doctoris Gentium, anno 1924,

addictissimus,

Cajetanus Card. BISLETI,

Praefectus.

L. † S.

† Jacobus SINIBALDI, Episc. Tiberien.,
Secretarius.

Lettre du cardinal GASPARRI à M. COSTE

Dal Vaticano, 31 janvier 1924.

SECRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITÀ

RÉVÉREND PÈRE,

Le Saint-Père a accueilli avec une particulière bienveillance le don filial des huit volumes de la Correspondance de saint Vincent de Paul dont vous avez eu la délicate pensée de Lui faire hommage.

Non seulement Sa Sainteté vous remercie paternellement de cet envoi, mais Elle vous félicite d'avoir publié les « Lettres, Entretiens et Documents », qui

sont le vrai miroir d'un saint qui, par ses œuvres, a été la plus belle incarnation de la divine Providence pendant la première partie du dix-septième siècle.

Le Saint-Père souhaite de nombreux lecteurs à ces pages, qui sont de nature à porter et à maintenir dans les âmes la suavité de la grâce divine.

Et comme gage de sa bienveillance spéciale, le Saint-Père est heureux de vous envoyer de cœur la Bénédiction apostolique.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. C. GASPARRI.

EUROPE

FRANCE

PARIS ET LES DEUX MAISONS-MÈRES

14 novembre 1923. — Réunion des directrices de patronages. On rappelle la nécessité : 1° de l'éducation surnaturelle; 2° de l'instruction religieuse qui pourrait être développée encore plus; 3° de la formation sociale pour préparer les jeunes filles à la vie qu'elles doivent mener quand elles seront établies ou mariées.

19 novembre. — *Ce que nous faisons en Turquie*, conférence à l'Institut catholique, par M. Cazot, assistant de la congrégation de la Mission.

Nous donnons quelques extraits de cette conférence :

« De tout temps, l'Orient a exercé une puissante fascination sur l'apostolat chrétien. Saint François d'Assise n'avait-il pas voulu aller en Orient pour y trouver le martyr, et désespéré de n'y avoir rencontré que des égards, il s'en était revenu à Assise.

« C'est que l'Orient est le pays où Jésus-Christ est né, où il a vécu, où il a souffert et où il est mort sur la croix pour la rédemption des hommes : c'est celui de sa sainte Mère que nous vénérons et qui est aussi

la nôtre ; c'est celui des apôtres et des premiers martyrs de la religion chrétienne. Ce sont les saints Lieux et c'est tout dire. C'est ce mot qui a entraîné l'Europe tout entière pour la délivrance de la Palestine du joug musulman. Ce furent les Croisades. Le temps en est passé. Mais aux expéditions militaires ont succédé d'autres croisades plus pacifiques : ce furent celles des missionnaires qui, depuis des siècles, sont venus en grand nombre dans les pays de l'Orient. Il y en eut toujours depuis le temps des Croisades et il y eut parmi eux de nombreux martyrs.

« Le roi François I^{er} est le premier prince chrétien qui ait entretenu un ambassadeur auprès du sultan. En 1533, Jean de La Forest concluait le premier traité avec la Sublime Porte, et déjà on y avait envisagé la fondation d'une maison de religieux français à Constantinople. Aussi les Jésuites débarquaient à Constantinople en 1583 et prenaient possession de l'ancien couvent de Saint-Benoît.

« Ils ouvrirent une école, s'occupèrent des forçats qui étaient alors au nombre de 4 000 dans les bagnes du sultan ; ils travaillèrent surtout à réconcilier les Églises séparées avec Rome, en inaugurant des conférences religieuses avec leurs principaux chefs hiérarchiques. Les résultats en furent inattendus : le patriarche d'Antioche, celui d'Alep, les métropolitains d'Éphèse et de Césarée reconnurent l'autorité apostolique du Pape ; d'autres voulurent même se rendre à Rome pour y faire leur soumission au chef de l'Église.

« Mais la peste éclate ; tous les religieux sont emportés par le fléau en quelques semaines. Tout est à refaire. On le refera.

« En effet, en 1587, ce sont les Capucins qui succèdent aux Jésuites, avec saint Joseph de Léonissa, qui prétendit même convertir le sultan. Il recueillit

comme fruit de son zèle tous les tourments du martyre, hormis la mort.

« En 1609, les Jésuites rentrent à Constantinople. Mais les persécutions recommencent : le vicaire des Capucins est étranglé et jeté dans le Bosphore ; tous les Jésuites sont enfermés au château des Sept Tours, qui en a vu bien d'autres. A peine sont-ils délivrés que la peste éclate de nouveau ; puis c'est l'incendie de leur résidence : Saint-Benoît brûla en 1660, en 1686, en 1696, enfin en 1731. Malgré tout, l'apostolat se poursuit inlassablement : catéchismes, prédications, œuvres du baigne, enseignement même du français aux grandes familles grecques. Mais non moins inlassablement se poursuivent les persécutions. Les chefs religieux grecs et arméniens se sont dressés en face des missionnaires catholiques et ils excitent les Turcs contre eux.

« En 1773, les Jésuites étaient supprimés par le pape Clément XIV et, en 1783, leur résidence de Saint-Benoît passait aux Lazaristes. M. Viguier, ancien préfet apostolique d'Alger, vint en prendre possession. Ce fut le même apostolat qui allait continuer, mais aussi les mêmes persécutions : en 1792, la rupture éclatait avec les délégués de la nation française, parce que M. Viguier avait refusé de prêter le serment requis par la Constitution civile du clergé. En 1798, quand Napoléon descendit en Égypte, les Lazaristes furent emprisonnés et ils ne devaient rentrer à Saint-Benoît qu'en 1802. Ils ne l'ont plus quitté.

« Tel est, en raccourci, l'histoire de tout l'apostolat des missionnaires en Turquie à travers les siècles et jusqu'au dix-neuvième siècle : des œuvres diverses, des écoles ; puis des persécutions, la peste, le choléra, l'incendie, des œuvres qui naissent, grandissent, se développent, puis qu'une catastrophe vient anéantir.

« Ce fut surtout au dix-neuvième siècle que se réalisa la conquête pacifique de la Turquie par l'apostolat, et la France fut à la tête de cet apostolat. La France avait la protection des Lieux saints ; elle avait la protection des catholiques disséminés dans tout l'empire, que dis-je ? de tous les chrétiens, et c'est sous son égide que les missionnaires de tous les pays et de toutes les races se sont infiltrés en Turquie. Tout le dix-neuvième siècle peut se résumer en ces mots : ce fut la pénétration lente, mais continue, des missionnaires, religieux et religieuses, dans toutes les parties de l'empire turc, et on peut dire qu'ils l'ont occupé tout entier.

« A la fin du dix-neuvième siècle, la conquête était faite : du golfe Persique à la mer Noire et aux Dardanelles au nom sinistre, de la Méditerranée à la frontière persane, il se rencontre de nombreux établissements religieux dont la plupart sont français, et c'est à tel point que le français est devenu l'une des langues usuelles de la Turquie. Après avoir parcouru les contrées de l'Orient en 1919, S. Em. le cardinal Dubois s'écriait : « Nous ne savions pas que la France possédât en Orient tant d'œuvres scolaires et tant d'établissements de bienfaisance. Il faut venir en ce pays pour se convaincre que la France y occupe le premier rang ».

« En effet, à Bagdad et à Bassorah, ce sont les Carmes avec leurs écoles, leurs orphelinats et leurs œuvres diverses ; au centre de la Mésopotamie, du Tigre à la frontière persane, ce sont les Dominicains avec de nombreuses résidences, dont la principale est Mossoul. Franchissez la frontière persane (car la Perse elle-même n'a pas échappé à l'emprise de nos missionnaires), vous y trouverez les Lazaristes qui y avaient des missions et des écoles : quatre d'entre

eux ont été massacrés en 1918 par des musulmans de la Perse. A Merdin, à Diarbékir, à Karpout, de même qu'en Cilicie, ce sont les Capucins français. Dans toute l'Arménie, les Jésuites avaient de nombreux collèges et des missions florissantes ; sans compter leurs établissements d'Asie Mineure et de Syrie, et surtout leur université de Beyrouth.

« En Syrie, à Constantinople, à Smyrne, en Macédoine, en Grèce ce sont les Lazaristes qui y ont des missions, des collèges, des écoles et des œuvres de bienfaisance. Ils avaient en Macédoine une intéressante mission pour les Bulgares du rite slave qui donnait de belles espérances et que les guerres balkaniques ont entièrement ruinée : il m'en est resté un souvenir ému ; car je lui ai consacré dix-sept ans de ma vie.

« A Constantinople, en Asie Mineure, en Bulgarie surtout qui est leur fief, les Assomptionnistes avaient des établissements prospères. De plus, dans le territoire des missions spécialement confiées à des congrégations religieuses, on trouve de nombreuses maisons fondées par d'autres congrégations d'hommes ou de femmes : les Frères des écoles chrétiennes et les Petits Frères de Marie, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, les Sœurs de Saint-Joseph, les Oblates de l'Assomption, les dames de Sion avec des pensionnats de premier ordre, des Trappes et des Carmels ; que sais-je encore ? Tous les ordres et toutes les communautés s'y coudoient et y vivent d'ailleurs en bonne harmonie. Au moment où éclata la guerre de 1914, il y avait dans le proche Orient près d'un millier d'établissements sous la protection du drapeau de la France, partagés en 70 ordres religieux. 130 000 écoliers se pressaient dans nos écoles et nos collèges : 2 millions de malades fréquentaient nos hôpitaux et nos dispensaires, dont 400 000 pour la Palestine

seule ; il s'y trouvait 10 séminaires, et la seule communauté des Sœurs de Saint-Vincent de Paul était représentée par un millier de religieuses.

« Aussi je comprends le profond étonnement de l'empereur Guillaume, lors de son voyage en Terre Sainte en 1889, à la vue de toutes ces maisons pavées aux couleurs françaises à l'occasion de son passage, et comme il en témoignait sa surprise à notre consul, M. Auzépy : « Sire, lui répondit celui-ci, il y a si longtemps que nous y sommes ! »

« Or ce sont toutes ces communautés qui ont opéré la croisade pacifique et la conquête de l'Orient. Chacune a tracé son sillon, jeté sa semence, et si la récolte n'a pas été partout satisfaisante, ce n'est pas aux ouvriers qu'il faut s'en prendre. Je ne connais rien de plus varié que les œuvres diverses qui ont été établies. Que n'a-t-on pas fait pour gagner les âmes à Jésus-Christ ?

« Il y a eu tout d'abord le ministère que les missionnaires ont exercé auprès des catholiques latins des diverses races de l'Orient ; pauvres brebis perdues au milieu de nombreux infidèles, courant les plus grands risques pour leur foi et leurs mœurs et qui n'ont pu triompher des tentations qu'ils rencontraient que par les secours qu'ils ont trouvés dans nos établissements. Là où ils n'ont pas eu auprès d'eux des maisons religieuses pour les soutenir, ils ont disparu : cela est arrivé en particulier dans presque toutes les îles de la Grèce.

« On a fondé, en outre, de nombreuses maisons d'éducation : séminaires, collèges, écoles de toute nature ; on peut dire qu'on les a multipliées à profusion. Ils sont bien rares les établissements de bienfaisance qui n'aient pas ouvert une école dans quelque dépendance de leur maison. On peut dire que tous

les efforts de l'apostolat en Orient se sont portés de ce côté, parce que écoles et collèges étaient le seul moyen que l'on avait d'atteindre les musulmans et les juifs, et même les schismatiques, et de travailler auprès d'eux à la diffusion, sinon de l'Évangile, du moins de l'esprit chrétien.

« Viennent ensuite les établissements de charité chrétienne : orphelinats de garçons et de filles, si nombreux dans tout l'Orient, asiles pour les enfants trouvés, que recueillent nos religieuses et qui sont élevés dans notre religion ; des hôpitaux, des hospices, des dispensaires, tous ces asiles de la misère, sans compter la visite des pauvres et des malades chez eux. Il semble que toutes les œuvres d'apostolat et de charité qui se trouvaient en France ont émigré en Orient et qu'elles y travaillent à régénérer ce pauvre pays.

« Il n'y a pas que les grands centres qui aient joui des bienfaits de l'apostolat catholique ; on s'est infiltré jusque dans les pays les plus reculés, les coins les plus ignorés, qui ne se trouvent sur aucune carte, partout où il y avait du bien à faire, des âmes à éclairer, des enfants à instruire, des misères à soulager. Combien je les admire pour les avoir vues de près, ces petites maisons où, soit prêtres, soit religieuses, travaillent à faire du bien autour d'eux, essaims sortis de la ruche mère, sentinelles perdues de la charité, enfoncées comme un coin dans le bloc de l'infidélité ou du schisme. Elles vivent là-bas, quelques pauvres religieuses, loin de la patrie, loin des grands centres méditerranéens, loin de leurs supérieurs, avec qui les correspondances sont rares et difficiles, obligées d'agir bien souvent de leur propre initiative. Mais elles sont la lumière, elles sont la charité, elles sont le sang et la vie qui va jusqu'aux extrémités, et elles

sont heureuses, malgré leur isolement et leur solitude, malgré l'abandon où elles se trouvent dans ces lieux excentriques inconnus du commun des mortels, et où elles n'ont parfois qu'un prêtre du rite oriental pour le service religieux.

« Mais aussi qui dira au prix de quels sacrifices ? Il est des mots qui reviennent sans cesse sous la plume de ceux qui ont écrit de la Turquie et de l'Orient : l'incendie, la peste, le choléra, les tremblements de terre et les massacres, tous ces fléaux dont l'Église, dans les Litanies des Saints, demande à Dieu de nous préserver : *a terrae motu, a peste, fame et bello* ; et ce sont ces fléaux avec lesquels les missionnaires n'ont cessé d'être aux prises en ces pays lointains.

« Tantôt, c'est l'incendie, si fréquent et si terrible en un pays où les maisons sont presque toutes en bois et où le vent souffle avec violence. Que de fois, à Constantinople, j'ai vu des quartiers de la ville dévorés en quelques heures par les flammes ! Il y a quelques années à peine, c'était la ville de Salonique qui, presque tout entière, devenait la proie du feu. Il y a un an, les journaux étaient remplis des horreurs de l'incendie de Smyrne. D'autres fois, c'est la peste ou le choléra qui tuent les missionnaires et obligent à fermer les écoles et les maisons ; quelque temps avant la dernière guerre, quatre Filles de la Charité de la maison de Beyrouth étaient emportées par le choléra qu'elles avaient contracté au chevet des malades : et tantôt c'est la guerre, avec les complications de la politique. »

20 novembre. — Une mission polonaise, dont le siège est 263 bis, rue Saint-Honoré, à Paris, a été organisée par suite d'un accord entre l'épiscopat polonais et le cardinal archevêque de Paris. Cette

mission a été établie pour la France entière. Le directeur, actuellement M. Szymbor, prêtre lazariste, a reçu de l'épiscopat polonais un droit de contrôle sur tous les prêtres de sa nationalité résidant en France. ... M. Szymbor envoie volontiers à ceux qui le demandent : *Le Confesseur polonais*, ou « Méthode permettant à tout prêtre parlant le français de confesser les Polonais sans savoir leur langue ». Prix : 1 franc.

22 novembre. — On vient d'ouvrir aux Parisiens les nouveaux magasins du Bon Marché qui ont remplacé ceux qui ont brûlé, il y a huit ans, à pareil jour; cette date appelle la reconnaissance des Filles de la charité car leur maison et leur chapelle furent providentiellement préservées. *Hoc erit in signum.*

26 novembre. — Nous nous réjouissons d'apprendre que le Conseil municipal de Paris vient de décider à l'unanimité de donner à une place de la capitale le nom du cardinal Amette.

27 novembre. — S. Em. le cardinal Dubois officie pontificalement dans la chapelle de l'Apparition, à sept heures et demie. Le soir, M. Bettembourg, visiteur de Belgique, chante les Vêpres et M. Mott nous rappelle la nécessité des bonnes œuvres et les conditions qu'elles doivent avoir pour être véritablement bonnes œuvres. Le même M. Mott prêche la neuvaine ou plus exactement la dizaine qui sépare la fête de la Médaille de la fête de l'Immaculée Conception.

Racontons à ce propos l'historique de la fête tel qu'il fut donné par le P. Fiat dans une conférence (1910) :

« On attendit plus de cinquante ans pour faire authentifier la Médaille; ce ne fut qu'en 1880, je

m'en souviens, qu'on m'en parla. On m'écrivit de demander quelque chose à Rome pour le 27 novembre. Je résistai. Le vénérable M. Maller, visiteur d'Espagne, était un des plus ardents à me prêcher. Une bonne sœur du fond de l'Amérique sans s'être entendue avec M. Maller, me sollicitait de la même manière. Je me laissai faire.

« On demanda la messe de Notre-Dame des miracles déjà approuvée dans certains diocèses. On ne répondit pas. Pourquoi? On ne voyait pas pour quelles raisons nous faisons cette demande. Envoyez nous des documents, me dit-on. Nous avons envoyé la notice sur la Médaille miraculeuse. Après l'avoir lue, le cardinal Mazzella n'hésita pas un instant à se charger de l'affaire et il ajouta : « Ah çà! Vous auriez dû présenter la cause de Catherine Labouré. Si les Jésuites l'avaient, ce serait déjà fait. » Je reçus cette réprimande d'avoir négligé la cause de sœur Catherine. La cause de la fête de la Médaille marcha bon train ; j'avais demandé une petite fête le 27 novembre; on m'accorda une grande fête et de plus on m'ordonna de présenter la cause de sœur Labouré.

« Après cela, on fêta bien la sainte Vierge; pendant les fêtes, j'entendis au milieu de la foule (j'étais déjà sourd, mais pas comme aujourd'hui), j'entendis quelqu'un qui disait : « Il faudrait la faire couronner. » Je gardai cela pour moi et, quelques années plus tard, après en avoir parlé au cardinal de Paris, nous demandâmes à Rome.

« Le pape Léon XIII délégua Mgr Richard pour le couronnement. Je ne tenais pas à la terre; il me semblait que j'étais ivre et j'allai disant, comme saint Pierre à la Transfiguration, des choses impertinentes; je disais tout haut à qui voulait m'entendre : « Jamais supérieur général n'a eu pareille consolation. »

Puisque nous avons cité le P. Fiat au sujet de l'histoire de la fête, donnons-lui encore la parole au sujet de l'admission des fidèles à la chapelle, du 27 novembre au 8 décembre. Il écrivait le 9 décembre 1913 :

« Tous les ans, à l'occasion des belles fêtes qui viennent de se clore hier à votre chapelle et en entendant parler du concours constant des fidèles, je me demande si la sainte Vierge ne demande pas autre chose de nous... La sainte Vierge a dit : « Venez là au pied de cet autel. Là les grâces seront répandues sur toutes les personnes qui les demanderont, grands et petits ; mais qu'on prie. »

« On a craint, paraît-il, que ce pèlerinage ne nuisit à la communauté et la sainte Vierge se transporta à Lourdes. Mais l'affluence des fidèles à vos fêtes me fait penser que la sainte Vierge, sans quitter Lourdes, reviendrait volontiers chez vous.

« Est-ce que ces jours de fête gênent beaucoup la marche de la communauté ? Est-ce qu'on ne pourrait pas ajouter quelque chose à ce qui se fait, par exemple le 1^{er} samedi du mois ? »

L'année suivante, 12 décembre 1914, alors qu'il n'était plus supérieur général, M. Fiat écrivait : « C'est une vraie jouissance d'apprendre que l'affluence des fidèles est toujours considérable auprès de votre Vierge Immaculée. Le peuple a un instinct surnaturel qui supplée à l'instruction qu'il n'a pas toujours. Etant donné que la sainte Vierge a apparu là et que par suite là aussi est la bénédiction de Dieu toujours, il est facile de comprendre que le peuple aime à venir là et qu'il y éprouve les effets de la bienveillante et puissante intercession de la sainte Vierge. *L'un de mes regrets* est de n'avoir pas assez insisté pour que l'accès de votre chapelle ne fût pas rendu si rare et

si difficile aux fidèles... La réserve de la communauté s'explique par celle du P. Aladel et par la considération que les manifestations de 1830 n'étaient pas authentiquées par l'Église. Mais depuis que l'Église a, par la fête de la Médaille, reconnu la vérité des apparitions... il semble que la réserve n'est admissible qu'autant que la communauté serait exposée à de grands inconvénients ou à de grands dangers, et encore, il y a lieu de craindre qu'on ne s'imagine trop facilement des dangers ou des inconvénients. Si la sainte Vierge est pour nous et si elle veut cela, ne peut-elle pas nous couvrir de sa protection ? Vraiment après tout ce qu'elle a fait et ce qu'elle fait pour nous, la prudence à son égard serait bien déplacée.»

Le bon P. Fiat doit être bien content de voir du haut du ciel que ses recommandations ont été prises en considération et que Notre-Dame de la Médaille miraculeuse est honorée par une affluence de fidèles toujours considérable.

Notre-Dame de Lourdes a été honorée par trois belles églises superposées ; de plus, dans le voisinage de la basilique, des films cinématographiques reproduisent aux yeux des fidèles la série des apparitions et la vie de Bernadette Soubirous ; on a même reconstitué dans une série de chambres les principales scènes de la vie de la voyante de Lourdes ; c'est un spectacle qui frappe, qui grave dans les esprits, qui aide à prier. Qui sait si un beau film des apparitions de 1830 et de la vie de Catherine Labouré avec conférences à l'appui ne contribuerait pas à faire connaître et aimer Notre-Dame de la Médaille miraculeuse et la cornette ?

29 novembre. — Il y a deux cent quatre-vingt-dix ans, quatre filles des champs se groupaient autour de

Mlle Le Gras dans une maison de la paroisse saint Nicolas du Chardonnet.

Ce n'était qu'une petite confrérie de la charité, dépendant de l'archevêque de Paris.

La petite source est devenue un ruisseau, une rivière, un grand fleuve; elle est aujourd'hui dans le monde entier.

Elle est devenue une société, soustraite à la juridiction des évêques, dépendant des successeurs de saint Vincent, régie par le titre XVII du Droit canon (673-681).

3 décembre. — Les retraites sacerdotales mensuelles ont cessé à Saint-Lazare, faute de retraitants. Il faut dire que, partout autour de nous, les prêtres se sont groupés en petites associations ecclésiastiques et que la maison de retraite de Clamart reçoit les prêtres qui vont honorer saint Ignace, patron des exercices spirituels.

8 décembre. — Fête chère à la double famille de saint Vincent. — L'Église de Paris a depuis longtemps été dévote à l'Immaculée Marie et saint Vincent et la bienheureuse Louise de Marillac ont hérité de la dévotion des Parisiens. Nous voyons dans les Missels et Bréviaires parisiens antérieurs au dix-septième siècle des offices de la Conception. On lisait au Bréviaire six leçons empruntées à une lettre de saint Anselme dans laquelle il rapporte à quelle occasion cette solennité a été établie en Angleterre par Guillaume le Conquérant. — En 1584, Pierre de Gondy corrigea le Bréviaire de Paris : il mit, à la fête de la Conception, des leçons nouvelles tirées de saint Jean Damascène et de saint Augustin. — Le Rituel parisien de 1701 dit que la fête de l'Immaculée Conception est une fête

chômée et qu'en ce jour on doit s'abstenir de toute œuvre manuelle et servile. Le Bréviaire de 1735 contient un très bel office de l'Immaculée Conception où la doctrine est nettement affirmée, on y cite les plus beaux textes scripturaires, patristiques et conciliaires en faveur de la dévotion : *elle te brisera la tête* (Gen. 3); *ce sera pour votre nom, ô Seigneur, une gloire mémorable qu'il soit abattu par la main d'une femme* (Judith, 9); *il a déployé la force de son bras* (Luc, 1); *je sanctifierai le tabernacle du témoignage* (Ex., 29); *c'est une grande œuvre car on prépare une habitation à Dieu* (I. Par. 29); *je suis le Dieu d'Abraham, ton père; ne crains pas, je suis avec toi; je te bénirai* (Gen. 26); *le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses* (Luc, 1); *Dieu l'a aidée de bon matin* (Ps. 45); *vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes de la terre* (Judith, 13); *le saint Concile de Trente déclare que ce n'est pas son intention de comprendre, dans le décret sur le péché originel, la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu; mais qu'il faut observer les constitutions du pape Sixte IV, sous les peines qui y sont contenues et qu'il renouvelle* (ce dernier passage est récité à Prime); *dès le sein de ma mère, vous êtes mon Dieu* (Ps. 21); *comme un lis au milieu des épines, ainsi est ma bien-aimée parmi les autres filles* (Cant. 2); *vous êtes toute belle, ma bien-aimée et il n'y a pas de tache en vous* (Cant. 4); *ma sœur, mon épouse est un jardin fermé, une fontaine scellée* (Cant. 4); *ma colombe est unique, elle est parfaite* (Cant. 6). Les hymnes de l'office renferment également de belles pensées : celle de Vêpres oppose Eve à Marie; celle de Matines dit de Marie qu'elle est une maison digne de Dieu; un temple magnifique que le Souverain Artisan a fait de sa propre main; une arche tout illuminée de splendeur, sans ténèbres; l'hymne de Laudes la représente comme l'aurore du

soleil naissant; celle des secondes Vêpres dit que Dieu n'avait encore accordé à personne des dons aussi magnifiques et il ajoute que la gloire des Anges ne l'égalé pas. Le missel de 1762 rapporte à l'épître la promesse faite à nos premiers parents; le Pastoral de 1786 ordonne aux prêtres de rappeler aux fidèles « que Marie a été enrichie des trésors de la grâce et ornée de tous les dons de l'Esprit Saint au moment où les autres hommes sont enveloppés dans la masse corrompue du péché; qu'il était indigne de Jésus Christ que l'arche vivante dans laquelle il devait reposer eût été infectée par le péché; que, d'après saint Ambroise, Marie est une plante mystérieuse qui n'a ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel; que saint Augustin veut qu'on ne parle en aucune façon de la sainte Vierge quand il s'agit de péché, à cause de l'honneur que l'on doit à son Fils Notre Seigneur Jésus-Christ, etc., etc. Enfin, pour ne pas prolonger cet historique de la dévotion de Paris à l'Immaculée Conception, arrivons à 1830, année des apparitions de la rue du Bac, et admirons la belle messe que devaient alors réciter le 8 décembre tous les prêtres de Paris. Citons quelques morceaux — voici la collecte : *Dieu, qui pour l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ avez préservé sa mère la Vierge Marie de toute tache de péché, nous vous prions de nous purifier par votre grâce de toute iniquité, nous qui célébrons la très pure Conception de Marie.* La secrète expose la même idée : *Dieu qui avez prévenu des bénédictions de votre bonté la bienheureuse Vierge Marie choisie pour être l'habitation de votre Fils unique, etc.*; l'antienne de la communion dit que Dieu a fait et formé la sainte Vierge, qu'il a été son secours dès le sein de sa mère.

Cette dévotion de nos ancêtres a été magnifiquement récompensée par 1830 (apparition dans une

chapelle de Paris) et c'est de tout cœur que ce matin, 8 décembre, nous avons lu l'acte de consécration à Marie immaculée. M. le Supérieur général, à la répétition d'oraison, nous a commenté l'introit de la messe : *Gaudens gaudebo*.

A quatorze heures, conférence aux Sœurs sur la maternité spirituelle de Marie : convenances, nature de cette maternité, conclusion.

10 décembre. — Réunion des Dames de la charité. La Très Honorée Mère assiste à la réunion. On continue l'étude de l'exercice de la miséricorde corporelle. Dans plusieurs endroits, il y a tendance à remplacer les bons par des dons en nature; cela empêche le trafic des bons; cela humilie moins le pauvre à qui il en coûte toujours d'aller acheter des denrées avec les bons; cela permet de soulager plus intelligemment le pauvre, en lui donnant ce dont il a besoin selon son état, sa maladie, son âge; on pourrait acheter en gros certaines denrées, avoir comme un magasin de charité. — La Très Honorée Mère demande aux sœurs si l'on trouve facilement des veilleuses pour passer la nuit au chevet des malades; les sœurs répondent qu'il est difficile d'en trouver et qu'elles exigent des salaires difficilement abordables pour le budget des charités de paroisse; on signale une association qui a pour but de veiller les malades pendant la nuit; on prendra des informations à ce sujet.

14 décembre. — Assemblée générale des Dames de la charité. La messe est dite par M. le Supérieur général. S. G. Mgr Roland-Gosselin assiste dans le chœur. La chapelle est remplie par un très grand nombre de Dames de la charité et par quelques membres de l'association Louise de Marillac, sans

compter les sœurs. Les jeunes gens de Saint-Lazare chantent des motets en l'honneur de Marie Immaculée et de saint Vincent. Il n'y a pas eu de salut après la messe, conformément au désir de S. Ém. le cardinal Dubois, qui préfère qu'on s'abstienne, sauf raison particulière. Après la messe, on fait la lecture des noms des dames nouvellement reçues, ainsi que du nécrologe, et l'on récite le *De Profundis*. Mgr Roland-Gosselin adresse ensuite la parole aux Dames : il est heureux de les voir en si grand nombre ; il leur rappelle que Dieu est charité et que les œuvres de charité seront toujours nécessaires ; « on parle beaucoup des œuvres sociales, elles sont à l'ordre du jour ; mais elles n'empêchent pas la misère et par conséquent l'exercice de la charité ». Sa Grandeur parle de la misère des faubourgs et de la banlieue de Paris ; il invite les Dames et les sœurs à porter à ces pauvres et le secours matériel et le secours spirituel, à leur donner Dieu ; il leur offre comme modèle Marie immaculée ; elle a été pure, dégagée de l'amour-propre, voilà pourquoi elle a aimé Dieu et le prochain d'un amour incompréhensible ; soyez pures, vous aimerez d'autant plus Dieu, vous aimerez d'autant mieux le prochain.

16 décembre. — Réunion à la communauté de l'œuvre Louise de Marillac à seize heures et demie. L'orateur applique, aux nombreuses jeunes filles qui remplissent la chapelle et les tribunes, le beau texte de l'apôtre saint Jacques : *La religion pure et immaculée devant notre Dieu et Père n'est pas autre que visiter les orphelins et les veuves dans leur détresse et se préserver des souillures de ce monde. Pureté et charité, voilà le programme de l'association. Grâce à Dieu, les membres de l'association réalisent cette double fin : elles visitent les malheureux, elles les visitent souvent (tous*

les quinze jours, tous les huit jours, quelquefois tous les jours et même plusieurs fois par jour); elles les visitent avec esprit de foi (voyant Jésus-Christ en eux et développant cet esprit par leur dévotion à l'Eucharistie et à la sainte Vierge); elles les visitent en leur portant le secours matériel, fruit de leurs économies, de leur travail, de leurs industries (leur donnant le nécessaire en vêtements, chaussures, nourriture, payant leur loyer, faisant leur ménage, leurs commissions, les soignant dans leurs maladies); enfin elles les visitent en exerçant à leur égard la miséricorde spirituelle dont on cite plusieurs exemples remarquables; elles réalisent donc bien la première partie de la parole de saint Jacques : *visitare pupillos et viduas in tribulatione eorum*; et ce souci de charité, cette préoccupation de faire du bien, cette pensée orientée fréquemment vers la miséricorde, ce temps consacré à voir les pauvres, à leur trouver de l'argent, tout cela les détourne des dangers du monde, des lectures dangereuses, du péché, tout cela les maintient pures et leur fait pratiquer la seconde partie du programme de saint Jacques : *immaculatum se custodire ab hoc seculo*. Donc les membres de l'association Louise de Marillac qui s'acquittent bien de leurs obligations ont la vraie piété, la piété solide, *religio munda et immacolata*, celle qui plait à Dieu, *apud Patrem et Deum*. Aussi Dieu les bénit-il et elles augmentent chaque année en nombre. Actuellement, il y a dans le monde entier 131 associations, 4 028 membres qui ont fait 37 343 visites et qui ont dépensé cette année 126 852 francs. L'orateur termine en montrant aux jeunes filles un beau modèle de pureté et de charité dans la sainte Vierge : elle est immaculée, elle s'est gardée pure des souillures du péché; elle est charitable : elle visite de temps en temps la pauvre humanité dans ses misères;

elle est venue en particulier dans cette chapelle, elle y a pleuré sur les malheurs de la France et du monde. Elle réalise à la perfection la parole de saint Jacques : elle est un modèle admirable pour les membres de l'association. L'orateur, s'adressant à la Vierge du globe, lui consacre la chère association et prie Marie de la presser sur son cœur et de l'offrir à Dieu, comme elle offre le globe, le monde entier ; il termine par une prière à Louise de Marillac, dont le corps repose dans cette chapelle et qui, elle aussi, a bien rempli le programme de saint Jacques, ayant été pure au point d'emporter dans le ciel l'innocence de son baptême, ayant été charitable toute sa vie, malgré une santé débile et ayant excité les Dames et les Filles de la charité à visiter les pauvres.

17 décembre. — On nous lit à l'oraison la méditation sur saint Lazare ; c'est qu'en effet, hier, au martyrologe, le lecteur nous a dit : à Marseille, en France, le bienheureux Lazare, évêque, que le Seigneur a ressuscité d'entre les morts ; et c'est qu'autrefois et encore actuellement notre maison-mère s'appelle Saint-Lazare. Il est vrai que le Lazare qui a donné son nom au prieuré remis à saint Vincent par M. Lebon, n'était pas le Lazare, frère de Marthe et de Marie, mais le Lazare de la parabole qui fut populaire au moyen âge et regardé comme le patron des mendiants, des pauvres, des lépreux, des ladres (contraction de Lazare). De là est venu le nom de ladrerie, de saint Lazare ; de là le nom actuel de lazaret donné aux établissements de désinfection. Mais comme ce Lazare ne se trouve pas dans le Martyrologium Romanum on a pris comme patron liturgique, religieux, le saint Lazare, ami de Notre-Seigneur et voilà pourquoi autrefois c'était grande fête chez nous que la fête de saint

Lazare, frère de Marthe et Marie. L'Église de Paris (et nous avec elle) célébrait cette solennité le 2 septembre; mais elle réunissait dans une seule fête Lazare, Marthe, Marie.

C'est en souvenir de ces anciennes fêtes que M. l'assistant a eu la bonne pensée de nous faire méditer sur saint Lazare. J'avoue que j'ai plus médité sur notre ancienne maison Saint-Lazare que sur le saint lui-même. Je me suis représenté la chère et vieille maison devenue actuellement une prison de femmes, ne conservant plus du temps de saint Vincent presque aucun vestige puisque les plus vieux bâtiments qui sont encore debout sont du temps de M. Alméras. Cependant on prétend qu'il y aurait encore une vieille cloche qui a sonné du temps de saint Vincent et à laquelle notre Père a obéi comme à la voix du Christ. Nous lisons, en effet, dans *le Temps*, sous la signature de G. Montorgueil, l'article suivant :

LA CLOCHE D'ARGENT DE SAINT-LAZARE

Elle est la plus petite des quatre qui garnissent le campanile du bâtiment central : trois sonnent les heures; la quatrième, celle qui nous occupe, a, comme destination, d'indiquer à la communauté des religieuses de Marie-Joseph les mouvements que ces dames et les détenues qu'elles surveillent doivent accomplir dans la journée : lever, prières, différents emplois du travail, récréation, repos, coucher.

Comment est-elle venue là, si petite, à côté de ses sœurs? On n'en sait rien. La place qu'elle occupe, de quart en coin, semble lui avoir été octroyée par grâce. Elle n'a pas été faite pour ce campanile, elle vient vraisemblablement du clocher de l'ancienne chapelle qui donnait directement sur le grand chemin de Saint-Denis. Ce clocher, qui menaçait ruine, fut démoli en 1823, et la cloche — il y a donc exactement cent ans — fut transportée dans le campanile actuel du bâtiment central.

Tout ce qu'on sait d'elle, c'est qu'on la nomme « la cloche d'argent ».

Est-elle d'argent ? Le docteur Le Pileur voulut en avoir la certitude. Une lime fine discrètement maniée, deux petits copeaux enlevés au burin lui ont permis de recueillir assez de métal pour savoir, par les essais de M. Bardy, directeur du service des douanes, qu'elle est tout simplement en bronze et d'un alliage ordinaire, mais elle est très sonore et son timbre est celui de l'argent.

Sa décoration est notre problème. Au cerveau se voit une ligne de fleurs de lys d'un très joli dessein ; une bande, au-dessous, porte l'inscription *Jesu Maria, l'an 1649*. Deux plaquettes d'un relief accentué représentent l'une la Vierge portant l'Enfant Jésus, l'autre saint Jean l'Évangéliste. Viennent ensuite deux pièces capitales. L'une figure les armes de France et de Navarre accolées : les deux écussons, surmontés de la couronne royale, sont entourés du collier du Saint-Esprit. L'autre pièce se compose d'un écusson meublé des symboles de la Passion et d'un cercle plat sur lequel on lit *lobie de la paix* (l'objet de la paix).

Cette cloche parle par ses attributs : le tout est de la comprendre. Le docteur Le Pileur croit l'avoir comprise. On va voir, s'il ne s'abuse point, que la création de cette cloche se lie à l'un des principaux événements de notre histoire.

En effet, soutient-il, nous avons deux points de départ importants : sa date de naissance, 1649 ; sa raison d'être, inscrite autour de l'écu ; l'objet de la paix.

Cette année 1649 est une des plus sombres du dix-septième siècle. Louis XIII et Richelieu sont morts. Les grands, qui attendent depuis 1643, espèrent enfin reprendre, sous ce Mazarin qu'ils méprisent, sous ce ministre étranger dont ils ignorent et la ténacité et les immenses talents, la puissance et les privilèges que son prédécesseur leur avait enlevés. Ils s'allient avec le Parlement, se révoltent contre le gouvernement et, tout en se prétendant les fidèles serviteurs du roi, ils menacent pourtant si bien sa tranquillité que, le 6 janvier, la cour quitte Paris. En réponse à ce départ, le 8 et le 13 janvier, le Parlement rend deux arrêts de proscription et de confiscation contre Mazarin. Mais l'exil volontaire du gouvernement n'a pas simplifié les choses et, en attendant que les ambitions particulières se satisfassent, une épouvantable misère se fait cruellement sentir dans le peuple.

Cette détresse émeut le cœur charitable du « bon monsieur Vincent », qui n'est pas un politique. Il n'aspire qu'à la paix.

Il en est le messager. Président du Conseil de conscience, à ce titre du moins, il a une énorme influence sur l'esprit d'Anne d'Autriche. Le parti, qui ne veut pas d'une guerre civile, qui espère ramener la reine à des accommodements, a décidé le Supérieur général des Missions à s'entremettre entre les Parisiens et le gouvernement.

Ce serait le 13 janvier 1649 qu'il fit sa visite à la régente, c'est le jour même où le Parlement a rendu son deuxième arrêt contre Mazarin. La reine, si irritée qu'elle soit, et si décidée à tenir tête aux adversaires de l'autorité royale et de son favori, entend avec déférence le « bon monsieur Vincent », qui la supplie de prendre souci de la misère du menu peuple qu'une guerre civile aggraverait encore. Il la quitte, riche sinon de promesses, du moins d'espérances.

Dans la décision de la paix qui sera signée trois mois plus tard, cette démarche n'a pas dû peser beaucoup. Mais il est permis de supposer que l'une des premières pensées de la régente fut pour le chef vénéré des missionnaires. Alors, elle se hâta, pour consacrer le souvenir de cet épisode pacifique de nos guerres civiles, de commander cette cloche à ses armes et d'en faire don à saint Vincent de Paul, qui avait installé ses Pères de la Mission dans le couvent de Saint-Lazare ; elle y est encore.

(*Le Temps.*)

Quelques jours plus tard *le Temps* rectifiait deux passages de cet article par la plume de M. le docteur Léon Bizard :

D'abord la date gravée sur la cloche est 1643 et non pas 1649.

L'interprétation de l'inscription « Logié de la Paix » que le docteur Le Pileur traduit « l'objet de la paix » est erronée. La véritable orthographe des mots gravés autour de l'écusson est Logié de la Paix, qui est le nom d'un fondateur réputé de l'époque (milieu du dix-septième siècle). Les divers motifs de l'écusson central ne sont aussi que les armoiries de ce fondateur.

Docteur Léon BIZARD.

Ajoutons une troisième note due à la science de MM. Parrang et Coste, d'après lesquels le nom du

fondeur n'est pas « Logié de la Paix » mais « Tobie de la Paix » ; ce nom se trouve aussi sur une cloche de Gonesse qui est de la même époque (1646).

25 décembre. — Le frère de la sacristie a placé une crèche plus grande que celle des années précédentes devant l'autel du bienheureux Clet ; les fidèles peuvent ainsi plus facilement offrir leurs hommages au petit Enfant Jésus qui est couché dans l'étable ; ils peuvent voir la sainte Vierge et saint Joseph à genoux des deux côtés de Notre-Seigneur, les bergers debout, l'un jouant de la flûte, l'autre se découvrant, un troisième offrant un agneau ; on aperçoit un troupeau de dix-sept moutons broutant l'herbe sur un beau tapis, et, dans le lointain, on voit Bethléem avec ses maisons et ses murailles, travail d'un artiste du séminaire ou des Études ; deux ampoules électriques mettent bien en évidence le divin Sauveur.

Nous ne chantons, selon l'usage de ces dernières années, que le premier nocturne, suivi du *Te Deum*, du cantique *Minuit, chrétiens*, et de la Grand'Messe. C'est M. le Supérieur général qui préside les offices de la nuit et M. Veneziani ceux du jour.

1924

1^{er} janvier. — La salle d'oraison se remplit des jeunes gens qui habituellement font leur méditation à part : toute la famille de Saint-Lazare est là autour de M. le Supérieur général ; celui-ci nous commente, en guise de programme pour l'année, le passage de l'épître du jour où l'apôtre saint Paul nous rappelle que « la grâce de Dieu, notre Sauveur, s'est manifestée, nous enseignant à renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines » ; il en tire des applications

pratiques et nous montre que, par l'acte de protestation que nous allons réciter, nous allons réaliser ce que saint Paul demande de nous. Ensuite M. Gleizes offre à M. le Supérieur général les vœux de la maison de Saint-Lazare et M. le Supérieur général nous souhaite de mettre en pratique la fin du texte qu'il a commenté tout à l'heure : vivre dans le temps avec tempérance, justice et piété, en attendant la bienheureuse espérance, ce que le peuple a traduit justement par ces mots : bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours. Nous recevons la bénédiction de M. le Supérieur général et nous allons offrir le saint Sacrifice.

Dans la journée, nous rendons aux sœurs la visite qu'elles nous ont faite hier ; nous parcourons la maison de la rue du Bac de bas en haut, de long en large, par les grands et les petits escaliers, portant à toutes les sœurs, sans oublier les malades, les souhaits fraternels par lesquels nous demandons que la double famille de saint Vincent soit toujours animée de l'esprit de son fondateur et que les deux Maisons-Mères soient vraiment les maisons modèles de la double Compagnie.

Le *Mémorial* des sœurs porte en ce jour : *Consécration. Images bénites. Lecture de la circulaire de Notre Très Honorée Mère.*

Par l'acte de *consécration*, les sœurs, après avoir rappelé les bienfaits personnels dont elles ont été comblées et les grâces singulières qui, depuis quelques années, se sont déversées sur la petite Compagnie, se consacrent à Jésus sans partage pour l'honorer comme la source et le modèle de toute charité. Les allusions faites, dans cet acte, au renouvellement de l'esprit primitif, à la multiplication des vocations, montrent qu'il a été composé après les événements de 1830. On trouve dans les écrits de la bienheureuse Louise de

Marillac un acte de protestation qui diffère totalement de celui dont nous venons de parler, mais qui ressemble beaucoup à celui que nous lisons à Saint-Lazare en ce jour.

La coutume des *images bénites* remonte à l'origine de la Compagnie ; nous en trouvons des traces dans la correspondance de la bienheureuse Louise de Marillac ; les images qui sont actuellement distribuées ne sont pas très artistiques, mais elles ont un caractère archaïque qui ne déplaît pas.

La circulaire de la Très Honorée Mère que les sœurs lisent, cette année nouvelle, a pour objet la charité.

Chez nous, à Saint-Lazare, on nous a lu le soir la circulaire de M. le Supérieur général. Nous donnons, selon l'usage, la partie historique de ce document :

« Qu'elle soit donc bonne pour tous, cette année 1924 ! Qu'elle soit toute de joie et de consolation pour la Congrégation ! Qu'elle soit une année de progrès pour la petite Compagnie en préparation au tricentenaire de la fondation de la Mission, que nous fêterons en 1925 dans un même sentiment de pieuse reconnaissance ! Qu'elle soit une année d'action de grâces pour tout ce que Dieu a fait en faveur de saint Vincent et de sa famille, au cours de ces trois siècles qui vont être écoulés ; année de saintes réflexions et de bons propos pour assurer les futures destinées de l'œuvre et des œuvres de notre saint, qu'il dépend de nous de faire très belles et de rendre immortelles !

« C'est bien sans doute en 1617, et le 25 janvier, à Folleville, qu'a été conçue la Mission, ainsi que saint Vincent aimait à le redire, rappelant le sermon qu'il fit en l'église du château et qui fut, assure-t-il, le premier sermon de mission. L'église, vrai bijou d'architecture et de sculpture, existe toujours, intelligemment conservée par les Beaux-Arts ; conservée

aussi la vieille chaire à prêcher d'où il prononça ce premier sermon à la missionnaire. Cette église est pour les enfants de saint Vincent un but de filial pèlerinage, et c'est une tradition de monter dans la chaire qui fut souvent celle de notre fondateur durant ses séjours à Folleville.

« Mais c'est à Paris, le 17 avril 1625, que prit naissance la Congrégation de la Mission, grâce aux pieuses largesses de la famille des Gondi. M. et Mme de Gondi, témoins des grands fruits que produisaient, parmi les pauvres gens de leurs terres, les missions qu'y prêchaient M. Vincent et quelques prêtres de ses amis, voulurent en assurer la perpétuité par le versement d'un capital de 40000 livres, somme fort considérable pour l'époque. L'acte de fondation, je veux dire notre acte de naissance, serait à citer tout entier; vous le lirez bientôt ailleurs; mais du moins permettez-moi de vous en transcrire un extrait. Sans nul doute, comme moi, il vous semblera entendre comme un écho lointain, mais fidèle, de la grande voix de saint Vincent. Les fondateurs disent donc que « Dieu leur ayant donné, depuis quelques années en ça, le désir de le faire honorer, tant en leurs terres qu'aux autres lieux, ils auraient considéré qu'ayant plu à sa divine Majesté pourvoir aux nécessités spirituelles de ceux qui habitent dans les villes de ce royaume, par quantité de docteurs et de religieux qui les prêchent, catéchisent, excitent et conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné. A quoi il leur aurait semblé qu'on pourrait remédier par la pieuse association de quelques ecclésiastiques de doctrine, piété et capacité connues, qui voulussent renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, sous

le bon plaisir des prélats, chacun en l'étendue de son diocèse, s'appliquer entièrement et purement au salut du pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens et les porter à faire tous une bonne confession générale de toute leur vie passée sans en prendre aucune rétribution, en quelque sorte ou manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils ont reçus de la main libérale de Dieu. »

« Qui parle ainsi et trace les grandes lignes de la Mission et les traits essentiels du missionnaire? Est-ce Mme de Gondi? N'est-ce pas plutôt saint Vincent lui-même qui dicte au notaire les termes du contrat?

« En même temps que M. et Mme de Gondi assuraient la vie et la perpétuité de la Mission, leur frère Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, lui fournissait une maison, la première Maison-Mère, en donnant à saint Vincent et à ses successeurs la principalité du collège dit des Bons-Enfants.

« Deux mois après, en juin 1625, Mme de Gondi allait recevoir au ciel la récompense de ses vertus et de sa charité. Son nom restera toujours en vénération parmi les enfants de la Mission fondée par elle. Avec l'agrément de M. de Gondi, saint Vincent se retira dès lors au collège des Bons-Enfants avec M. Antoine Portail, que vinrent bientôt rejoindre MM. François du Coudray et Jean de La Salle, ses premiers compagnons et associés pour l'œuvre des missions.

« Le collège des Bons-Enfants conserva le titre de Maison-Mère, durant sept ans, jusqu'en 1632, date de l'entrée en possession du prieuré de Saint-Lazare. Vous connaissez l'édifiante histoire de cette donation et quels efforts il fallut pour vaincre le

refus longtemps prolongé du saint, qui préférerait renoncer au riche prieuré plutôt que d'exposer sa communauté à se ralentir dans l'amour du silence et la pratique du recueillement, deux conditions essentielles de la vie intérieure. Déjà, il avait formulé sa devise, tant de fois répétée parmi nous, et, j'espère, aussi bien gardée que répétée : « Chartreux à la maison; apôtres aux champs ! »

« La Congrégation de la Mission est née; elle se développe et s'organise; elle a une Maison-Mère, prédestinée aux vastes projets; elle est approuvée en 1632 par la Bulle *Salvatoris* du pape Urbain VIII. A elle l'avenir.

« Les œuvres intérieures : missions aux champs et aux galères, exercices des ordinands et retraites pour toute sorte de personnes, séminaires diocésains, deserts des paroisses ou pèlerinages, naissent et se développent au jour et à l'heure de la Providence.

« Je ne parle, vous le voyez, que des œuvres propres à la Congrégation, passant sous silence, mais sans les oublier, ni méconnaître leur grandeur, les autres œuvres, comme les Dames de la Charité, les Filles de la Charité, les Enfants-Trouvés, les secours aux provinces dévastées, les hôpitaux, les communautés religieuses et tant d'autres.

« Éminemment catholique et apostolique, la Congrégation de la Mission veut porter partout, même au loin, l'esprit qui l'anime. »

« Elle franchit les monts et, après quelques essais, se fixe définitivement à Rome, en 1639; puis à Gênes, en 1645; puis à Turin, en 1654.

« Elle passe les mers et va s'établir en Pologne, à Varsovie en 1651. C'était loin, alors, la Pologne, et le voyage n'allait pas sans péril, ainsi que l'expérience le montra plus d'une fois.

« Elle aborde les pays où règnent le schisme et l'infidélité et où l'apostolat peut être couronné par le martyre. Perspective qui n'est point pour effrayer le fondateur, ni ses disciples : l'Irlande et l'Écosse, la Barbarie, Madagascar sont évangélisés par les missionnaires du temps même de saint Vincent.

« Plus tard, la Congrégation reçoit son double complément par l'approbation des vœux en 1655, et, en 1658, par la dernière rédaction et distribution des saintes règles en une scène des plus touchantes, dont le récit est présent à toutes les mémoires.

« Et maintenant, le fondateur peut chanter son *Nunc dimittis*; il contemple son œuvre, qu'il appelle l'œuvre de Dieu. C'est bien ce que Dieu lui avait inspiré, il peut se reposer; il peut mourir. Il quitte la terre pour le ciel, le 27 septembre 1660, après avoir fondé trente-quatre établissements de sa communauté, laissant après lui, pour la continuer, environ deux cents prêtres, sans compter les coadjuteurs, ni les frères séminaristes et étudiants.

« Saint Vincent mort ou, mieux, retourné au ciel, la Congrégation de la Mission continue son travail de développement et d'extension, si bien qu'à la fin du premier siècle de son existence, en 1725, nous la trouvons en Chine (1700) avec MM. Appiani, Pedrini, Mullener; en Espagne, à Barcelone (1704), filiale de Rome; en Portugal (1713).

« Le nombre de ses établissements, à la fin de son premier siècle d'existence, atteint le chiffre de 106, et celui de ses prêtres 850.

« Avec l'année 1725 commence le second siècle de notre petite Compagnie. De grandes consolations et d'inattendus progrès en marquent les deux premiers tiers, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution, tandis que

des désastres inouïs, difficilement réparables et lentement réparés, en occuperont la fin.

« Consolations, et combien grandes ! en 1729 et en 1737, par la béatification et la canonisation de saint Vincent ! Relisez les écrits du temps.

« Progrès considérable par la substitution de la petite Compagnie de la Mission à la grande Compagnie de Jésus dans ses missions de Chine, du Levant et du Palatinat ; par l'accroissement des maisons dans les provinces d'Europe : France, Italie, Espagne, Pologne, Portugal ; par l'afflux constant de nouvelles et bonnes recrues.

« Ce furent des années de prospérité, celles de 1725 à 1790 ! Et si une telle prospérité se fût maintenue constante jusqu'au couronnement de ce second siècle, par quels beaux chiffres d'établissements et de sujets aurait été clôturé son bilan de statistique extérieure ! Laissons à Dieu le soin de la statistique intérieure et spirituelle, celle du bien qui fut fait et du bien qui aurait été réalisé. Songez qu'en France seulement, nous avons, à cette date de 1790, 77 établissements et 510 prêtres environ ; la Compagnie entière, à peu près le double, c'est-à-dire plus de 150 établissements et 1 100 prêtres.

« Mais voici venir les jours de désastre et de ruine, les jours de la Révolution. Dissolution de la Congrégation, dispersion, exil, persécution de ses membres ; confiscation des maisons, à commencer par la Maison-Mère. C'est la fin de tout et rien n'indique la possibilité d'un retour des choses disparues.

« Dispersés et cachés, les pauvres missionnaires survivants en sont réduits à emprunter les pleurs et les lamentations de Jérémie :

« *Quomodo sedet sola civitas plena populo !*

« *Facta est quasi vidua Domina gentium.*

« Comment est-elle assise solitaire la cité autrefois populeuse !

« Elle est devenue veuve et sans enfants, celle qui était grande parmi les nations. »

« D'autres, dispersés sur les terres d'exil, répétaient les paroles d'un psaume autrefois cher à saint Vincent : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus dum recordaremur Sion*. Chère Congrégation, cher Saint-Lazare, ton seul souvenir mouille nos yeux de larmes !

« Et la Congrégation, véritable *Mater dolorosa*, ne pouvait-elle pas dire :

« *O vos qui transitis per viam ; attendite et videte si est dolor sicut dolor meus !*

« Vous qui passez, jetez sur moi un regard de pitié ; et voyez s'il est désolation semblable à la miennel »

« *Violentum non durat*. Elle dura pourtant longtemps, cette violence ! Mais enfin le calme commence à renaître et, avec lui, l'espoir de jours meilleurs. Toutefois, ce sont les difficultés inséparables d'un début, surtout quand ce début doit être une reconstitution. La principale sera de combler les vides que la mort, les infirmités, la suppression du recrutement ont causés dans les rangs de la Compagnie ; autre difficulté, l'absence prolongée du légitime supérieur, M. Hanon, vicaire général, arbitrairement incarcéré durant plusieurs années à Fenestrelle ; autre difficulté encore, le partage de l'autorité entre deux vicaires généraux, dure nécessité du malheur des temps et de la précarité des conditions politiques de l'Europe d'alors.

« Eh bien ! malgré ces temps vraiment calamiteux, la Congrégation ne laisse pas que de donner signe de vie et de vitalité. C'est déjà en 1790 que le B. Clet

part pour la Chine. Des confrères portugais fondent au Brésil, en 1810, des établissements, premier principe de l'actuelle province. Le nom de Mgr Vicoso, premier visiteur, y est encore redit avec vénération. D'autres confrères italiens et français : Mgr Rosati, M. de Andreis, Mgr Odin, bientôt suivis par d'autres, toujours plus nombreux, s'en vont aux États-Unis jeter les fondements des deux florissantes provinces de Germantown et de Perryville. Cependant, en Europe, se reforment, après les violences de la tourmente, un certain nombre de maisons et, en particulier, la Congrégation s'installe dans le nouveau Saint-Lazare, si cher à tous, si aimé de ceux qui, en grand nombre, y reçurent leur formation. Voilà cent six ans qu'elle y est ; *ad multos annos !*

« Vous ne serez pas surpris si, en 1825, à la fin de son second siècle de vie, la Congrégation ne compte que 45 établissements et moitié moins de prêtres qu'un siècle auparavant, pas plus de 400.

« Mais, ne l'oublions pas, elle vient de commencer son relèvement ; elle a son Supérieur général, M. de Wailly ; elle a sa Maison-Mère ; et sa nouvelle chapelle où les reliques de saint Vincent vont faire leur entrée solennelle ; elle a son séminaire de Saint-Lazare, qui n'est plus vide, et les autres séminaires des provinces, qui ont conservé ou retrouvé leurs élèves ; elle a des maisons qui promettent de grandir en nombre et en importance.

« Elle peut donc aborder avec confiance le troisième siècle de son existence et de son activité ; avec confiance et de légitimes espérances.

« Ce sera un siècle de réparation rapide et de glorieux développements, malgré les inévitables misères inséparables des choses d'ici-bas.

« Les deux longs généralats de M. Jean-Baptiste

Étienne (1843-1874) et de M. Antoine Fiat (1878-1914) voient la Congrégation conserver et affermir ses fonctions dans les parties d'Europe et de l'étranger où déjà elle travaille ; pénétrer dans le Royaume-Uni des Iles Britanniques, en Allemagne, en Autriche-Hongrie ; s'établir à peu près dans toutes les républiques de l'Amérique ; revenir à Madagascar ; entrer en Abyssinie et en Perse ; acquérir en Chine une position de premier ordre. *A Domino factum est istud et est mirabile* ; mais le Seigneur, pour faire cela, a dû trouver dans la petite Compagnie, dans ses chefs de tout degré et dans ses membres, d'intelligents et dévoués instruments.

« Ce siècle a vu la glorification du B. Perboyre et du B. Clet, ainsi que la proclamation du patronage de saint Vincent. Il a vu aussi, après l'institution de la belle fête de la Médaille miraculeuse, la béatification de l'admirable collaboratrice et fidèle imitatrice de saint Vincent, la B. Louise de Marillac, et la glorification des bienheureuses martyres d'Arras, événements de grande importance pour cette branche de la famille dont nous devons partager les joies et les peines en bons frères, heureux de tout ce qui peut rehausser la gloire de notre commun père, jaloux de tout ce qui peut accroître l'héritage commun de la famille. Et maintenant nous avons la consolation de voir la Congrégation guérie de ses blessures, répandue dans le monde entier, travaillant sous le regard de Dieu et sous l'autorité de la sainte Église *ad salutem pauperum et cleri disciplinam*, sa double fin, après la personnelle sanctification de ses membres.

« Vous aimerez sans doute à connaître quelle est, à l'heure présente, sa situation au point de vue de ses sujets et établissements. Eh bien ! le catalogue qui vient de paraître vous apprendra, dès que vous l'aurez

reçu, que la Congrégation compte 2500 prêtres, 528 étudiants, 241 séminaristes et 664 frères coadjuteurs, répartis en 350 établissements formant 32 provinces.

« A quelle époque convient-il de placer ces fêtes séculaires? La date exacte de l'anniversaire serait le 17 avril 1925; mais il convient de reporter ces fêtes au mois de juillet de la même année, et voici pourquoi. En 1925 doit avoir lieu, selon nos Constitutions, l'assemblée sexennale, et au mois de juillet, sauf absolue nécessité d'avancer ou de retarder. Il semble convenable que la Congrégation tout entière soit représentée à ces fêtes, ce qui devient facile si on les place près du jour où se réunira cette assemblée sexennale. La présence des députés à cette assemblée n'empêchera point d'ailleurs d'inviter à nos fêtes séculaires Messieurs les visiteurs de nos provinces, afin d'avoir une représentation encore plus complète de la Congrégation entière.

« Un peu plus tard, et en temps utile, se fera la convocation de l'Assemblée sexennale, comme aussi plus tard vous sera communiqué le programme des cérémonies religieuses par lesquelles il convient de célébrer cet anniversaire, ainsi que la connaissance des faveurs spirituelles qui seront sollicitées à cette occasion.

« Il y aura aussi, à cette même époque de juillet 1925, un troisième, mais tout petit événement, qui me concerne personnellement. Je vais bientôt accomplir mes cinquante ans de vocation. C'est un anniversaire qu'on aimerait bien passer dans le silence des graves pensées qu'il inspire, en tête à tête avec ses souvenirs, ses regrets aussi, ses résolutions; mais tous n'ont point la liberté de célébrer, selon leurs attrait personnels, un tel anniversaire. Force m'est donc de ne le point

laisser passer sous silence et dans l'oubli. A la vérité, le jour de ma vocation est le 7 décembre 1874; or, l'hiver ne se prête guère à une fête, dès qu'elle doit avoir une répercussion extérieure. Avancer ce jour jubilaire me paraîtrait présomption; mieux vaut donc le retarder et le reporter à l'époque des deux événements bien plus importants que je viens d'indiquer. De telle sorte que ce qui m'est personnel passera moins aperçu, sinon inaperçu, au milieu des fêtes de la Congrégation.

« Maintenant, selon l'habitude de la plupart de mes prédécesseurs, je dois vous donner quelques nouvelles de la Congrégation.

« Rien de bien particulier à vous signaler dans le Nouveau Monde, ni dans le Vieux Monde. Partout on travaille du mieux qu'il est possible avec les éléments, toujours trop restreints, dont on dispose.

« A noter, pour l'Amérique, le changement du visiteur en Argentine, où M. Jules Bauden remplace M. Anatole Dupoux.

« Au Honduras, on attend la nomination imminente du vicaire apostolique de cette Mission, confiée à la province de Barcelone.

« En Colombie, Mgr Larquère est nommé préfet apostolique de Tierradentro. Quant au choix de son successeur à Arauca, Rome n'a pas encore fait connaître sa décision.

« L'Asie nous montre la prospérité croissante de nos missions en Chine, où travaillent maintenant plusieurs de nos provinces, c'est-à-dire : les États-Unis, la Hollande, l'Italie, la France. Aux Indes, nos confrères de la province de Madrid récoltent déjà un peu le fruit de leurs labeurs, tandis que la maison de *Potters Bar*, près de Londres, leur prépare de jeunes et utiles *commilitones*. La Perse se remet péniblement et relève

les ruines du centre de son apostolat : Ourmiah et Khosrova. La Syrie réclame des sujets, qui lui seraient si utiles pour ses missions et pour ses collègues ! Patience : c'est la seule réponse que nous puissions jusqu'ici donner à ces instantes demandes, si justifiées, je le sais.

« En Afrique, l'Algérie continue paisiblement sa marche ; l'Abyssinie a entrepris la difficile pénétration d'une contrée infidèle jusque-là fermée à tout ouvrier évangélique. L'entreprise est hardie et n'est pas sans danger. *Audaces... Deus juvat.* Madagascar a fêté en 1923 le jubilé sacerdotal de son vénéré vicaire apostolique, Mgr Crouzet, qui a trouvé le secret de ne point sentir le poids des années. Ce secret, je vous le livre, c'est de ne point les compter, ni de compter avec elles. Son vicariat est bien éprouvé par la pénurie des sujets toujours, par leur mort prématurée parfois. *Rogate Dominum messis.*

« L'Océanie, les Philippines ne nous offrent rien de saillant. M. Mac Hale, assistant de la Congrégation, s'y rendra pour en faire la visite, après avoir terminé celle des Antilles et, si possible, du Mexique. Le voyage de ce cher et vaillant confrère nous fera mieux connaître la situation de ces lointaines provinces et leur donnera, en même temps, un témoignage de l'intérêt que nous portons à leurs œuvres.

« L'Europe nous montre la province de Turquie toujours dans l'attente des événements et de l'assiette définitive qu'y prendront les institutions politiques et scolaires. On y travaille tout de même avec confiance et abandon à Dieu.

« Le Portugal vient d'inaugurer une école apostolique, pépinière de futures vocations. Que Dieu la bénisse et la peuple de bons élèves !

« La province de Pologne marche à grands pas vers

les destinées glorieuses que lui ouvre la reconstitution de la nation. J'ai eu la bonne fortune de la visiter aux mois de juin et juillet derniers. Dire que j'ai reçu bon accueil partout serait infiniment peu. L'accueil fut enthousiaste, dans la Galicie, qui avait pu survivre aux suppressions qui frappèrent les deux autres parties : Varsovie et Posnan; comme dans les maisons nouvellement reconstituées après une longue fermeture. J'ai été heureux de voir Sainte-Croix à Varsovie, de célébrer la sainte messe dans sa magnifique église. Avec quelle émotion j'ai vu dans les caveaux de l'église les sépultures des premiers missionnaires envoyés par saint Vincent lui-même dès l'année 1651 !

« Nos confrères espèrent que bientôt cette église, qu'ils desservent déjà en qualité de vicaires, leur sera restituée en pleine propriété comme réparation de l'injuste spoliation dont ils furent victimes en 1863.

« Quand j'étais jeune en vocation, le catalogue portait chaque année une page avec des noms polonais, et, au bas de la page on lisait ces mots : « Ces missionnaires travaillent aux œuvres de leur vocation dans l'ancienne province de Varsovie. » Chaque année, hélas ! la liste devenait plus courte, la mort avait rayé quelques noms; puis devenue plus petite, plus petite, un jour cette page ne se revit plus sur le catalogue. De ces missionnaires, il n'en restait donc plus. Je me trompais; il en reste encore un : M. Mystkowski Pierre, vénérable vieillard de quatre-vingt-sept ans, dont le caractère alerte et joyeux donne un démenti au vieillard d'Horace. Il se plut à me rappeler qu'étant jeune étudiant, à Varsovie, il avait servi la messe au Père Étienne, lorsqu'en juin 1861 il put faire à cette maison une visite très brève et très surveillée par la police russe. Ce fut la dernière visite d'un Supérieur général à ces missionnaires qui, deux ans après,

furent dispersés, persécutés, exilés. Durant soixante-deux ans, il ne fut point possible à un Supérieur général d'aller à Varsovie, tandis que Cracovie fut visitée, après M. Étienne, par M. Boré et par M. Fiat. Ma visite à Varsovie était donc un événement.

« Ce bon et édifiant M. Mystkowski, poussé et questionné par les confrères plus jeunes, nous racontait fort agréablement les petits traits de la vie des étudiants de son temps dans l'ancienne maison centrale de Varsovie; ce qui me permit de faire cette réflexion que la jeunesse de la Mission est partout et toujours la même. Ce n'est pas d'une bien profonde psychologie!

« Ce que j'ai pu voir en Pologne, c'est l'action puissante de la Congrégation pour le maintien de la foi, le développement de la vie chrétienne; et de cette action on retrouve les traces partout. Si à l'action des missionnaires on joint celle des Filles de la Charité, arrivées, elles aussi, en Pologne en 1651, on se rend compte de tout ce que ce pays, si cher à saint Vincent, doit à ses enfants. J'ajoute que la Pologne paie grandement et royalement sa dette de reconnaissance à saint Vincent. Cardinaux, et évêques, chanoines et pasteurs, hommes d'État, à commencer par M. le Président de la République, ministres, parlementaires, administrateurs des villes et des provinces, directeurs et médecins d'hôpitaux et d'œuvres de bienfaisance, tous à l'envi m'ont fait un grand éloge des Fils et des Filles de saint Vincent. Il y avait de quoi être fier, et j'avoue n'avoir pas résisté à la tentation, tout en disant : *Non nobis, Domine*. Certainement, la famille de saint Vincent a fait beaucoup pour la conservation de l'âme catholique et polonaise; là-bas, cela ne fait qu'un.

« Que nos confrères et frères, que nos étudiants et séminaristes, que nos apostoliques eux-mêmes, re-

çoivent et agréent le souvenir affectueux et reconnaissant que je leur envoie avec mes vœux les plus sincères pour leur province en si bonne voie de prospérité.

« Pour l'Italie, je noterai ma visite à S. S. Pie XI, lors de mon voyage à Rome pour y prêcher une retraite aux sœurs servantes d'Italie. Il me fut très consolant d'offrir à Sa Sainteté un exemplaire magnifiquement relié des lettres de saint Vincent, dont la publication venait de s'achever. Le Saint-Père daigna agréer l'offrande et, après quelques paroles, d'où il résultait qu'il connaissait bien notre saint fondateur et son esprit, il eut l'extrême délicatesse de me dire que cet ouvrage figurerait dans sa bibliothèque privée et qu'il s'en servirait. Je crois vous être agréable, Messieurs et mes Frères, en vous communiquant ce détail. Mais en voici un autre, non moins intéressant. Il voulut bien me résumer une recension parue dans une revue savante française sur l'édition des deux volumes de lettres publiée en 1882. Ce souvenir dénote chez Sa Sainteté une force de mémoire peu ordinaire; mais sans doute aussi, la profonde impression que lui avait faite la lecture de ces deux volumes. Je lui demandai, et il me pria de vous la transmettre, sa paternelle bénédiction pour toute la Compagnie.

« Vous n'ignorez pas que, en 1925, doit avoir lieu, à Rome, une exposition des missions et nous avons été invités à nous y faire représenter par un délégué. C'est M. Cassinari, de la maison du Léonin, qui a cette charge, et c'est avec lui que devront correspondre tous ceux de nos missionnaires qui doivent s'intéresser à cette exposition.

« Naples et Turin travaillent sans bruit aux œuvres de la Congrégation.

« Toutefois, je ne saurais passer sous silence la

visite que j'ai faite en Sardaigne en compagnie de M. Veneziani, assistant de la Congrégation. C'est la première fois qu'un Supérieur général abordait cette île.

« Tout y fut pour moi joie et consolation. En Sardaigne, les œuvres de saint Vincent sont florissantes ; nos confrères y ont trois maisons ; les Filles de la Charité, une cinquantaine de beaux établissements. Les Dames de la Charité, les Enfants de Marie, les Associés de la Médaille miraculeuse y sont en très grand nombre, et l'activité répond au nombre. Aussi, dans une allocution tenue dans une grande réunion de toutes les œuvres de nos deux communautés, j'ai pu sans témérité appeler la Sardaigne : *Isola Vincenziana*, sans détriment d'une autre île, dont le souvenir m'est cher, et sans détriment du continent, qui ne m'est pas moins cher.

« La province d'Irlande et sa vice-province d'Australie ne présentent rien de bien particulier, si ce n'est la perte, s'il est permis de parler ainsi, de M. O'Farrell, nommé évêque de Bathurst. Si la province perd un excellent missionnaire, l'Église y gagne un digne prélat. Nous demanderons à Dieu de bénir son évêché. Nous demanderons la même grâce en faveur de Mgr Jacques Downey, qui vient d'être donné comme coadjuteur à l'évêque d'Ossory.

« A Mill Hill, nos confrères ont béni et inauguré, le 6 décembre dernier, la nouvelle église de la paroisse que leur a confiée S. Em. le cardinal archevêque de Westminster. Invité à célébrer la première messe dans cette église, je me rendis à Londres, à cette fin, accompagné du respectable M.-Boyle, Supérieur du Collège des Irlandais, à Paris. A Londres, j'eus la consolation de rencontrer M. Bennett, le visiteur d'Irlande, venu pour la cérémonie, et surtout de constater

de quelle bienveillance le cardinal Bourne entoure nos confrères. Il daigna, en effet, présider pontificalement la cérémonie religieuse et assister au repas de famille qui réunit à peu près tous les confrères présents à Londres.

« La Hollande déplore la mort de M. Suylen Nicolas, Supérieur du séminaire de La Paz, et vice-visiteur de Bolivie. C'était un confrère doué de grandes qualités, qu'il m'avait été donné d'apprécier personnellement. Sa mort laisse un grand vide et met justement la province en deuil. Le catalogue de 1924 vous montrera les missionnaires de cette province établis en deux postes de l'île de Java. Ce sont des débuts, pénibles sans doute, mais qui n'offrent rien d'impossible à la bonne volonté.

« Si nous passons de Hollande en Espagne, nous y trouvons deux provinces d'inégale importance, mais toutes deux vivantes et prospères, que Dieu bénit manifestement.

« Moins florissantes sont les trois provinces ou vice-provinces qui formaient autrefois l'unique province d'Autriche; mais j'ai pu me rendre compte, en passant à Gratz, à Ljubljana et à Budapest, que l'espérance est loin de leur être interdite, et j'ai vu en chacune des trois maisons centrales une jeunesse remplie de bonne volonté et de promesses.

« L'Allemagne a eu le grand honneur de donner à l'Église un zélé prélat dans la personne de Mgr Augustin Hombach, archevêque de Tegucigalpa. Les mérites de son activité pastorale se reverseront sur la province et sur la Compagnie entière. Mgr Blessing, vicaire apostolique de Limon, ayant manifesté le très légitime désir d'être déchargé de l'office de vice-visiteur de Costa Rica, M. Ohlemüller lui a été donné pour successeur. Les autres maisons d'Allemagne et

de Palestine donnent toute consolation à M. le Visiteur et rendent service aux âmes. M. le Visiteur me dit avec combien de zèle et de succès on s'applique, en Allemagne, à l'œuvre des Missions. Je lui en ai exprimé et lui en renouvelle ma satisfaction.

« En France, enfin, nos œuvres se maintiennent. Si notre recrutement continue, mieux encore s'il s'améliore, il nous sera bientôt loisible d'aider plus efficacement nos missions étrangères et de satisfaire aux demandes de nouveaux établissements.

« La Maison-Mère voit toujours passer de nombreux retraits, rappelant en cela l'ancien Saint-Lazare, du moins en partie. Le nombre total de nos jeunes gens, séminaristes ou étudiants, atteint le chiffre de 131. Que Dieu et saint Vincent leur donnent et leur gardent le véritable esprit de la Mission !

« F. VERDIER. »

« *Supérieur général.* »

On nous distribue les notices sur les sœurs défuntes. C'est une publication déjà ancienne et tout à fait dans l'esprit de saint Vincent, puisque ce dernier faisait faire des conférences sur les sœurs défuntes qui s'étaient fait remarquer par leurs vertus. Ces notices ont plus d'un charme; signalons en particulier leur simplicité et leur véracité; ce ne sont pas des phrases sonores, retentissantes, des exclamations, des superlatifs, ce sont des faits racontés simplement; ce ne sont pas des panégyriques à outrance où l'on montre les personnages déjà sanctifiés dès le sein de leur mère et traversant la vie comme les rayons du soleil traversent notre atmosphère sans y contracter la moindre souillure; on ne se fait pas scrupule à l'occasion de signaler les fautes, les défauts; et l'on a raison. Une école qui a fait loi pendant assez long-

temps voulait que les vies des saints ne fussent que des éloges à jet continu ; on aurait craint de scandaliser les lecteurs si l'on avait relaté par-ci par-là quelques imperfections et surtout quelques fautes.

De nos jours on ne se scandalise plus de savoir que même les saints ne sont pas sans défaut.

N'avons-nous pas, du reste, sur ce point, comme modèle de notices, celles composées par les Apôtres sous l'inspiration du Saint-Esprit et qu'on appelle les Évangiles et les Actes des Apôtres, dans lesquelles, Dieu merci, les fautes et les défauts des Apôtres sont étalés au grand jour sans que les écrivains, ni même le Saint-Esprit, auteur principal de ces rédactions, se soient jamais laissé arrêter par cette considération que les premiers chrétiens et ceux qui les suivraient seraient malédifiés d'apprendre que les Apôtres avaient beaucoup de défauts avant la Pentecôte et qu'après la descente du Saint-Esprit il y avait encore des dissensions, soit entre saint Pierre et saint Paul, soit entre ce dernier et saint Barnabé. Cette manière d'écrire la vie des saints est donc, si l'on peut dire, canonisée par la Sainte Ecriture, et nos chères Sœurs peuvent continuer sans scrupule de nous dire à l'occasion, dans les notices qu'elles consacrent à leurs défuntes, les petits côtés humains que la grâce de Dieu laisse dans les plus grands saints, soit pour les maintenir dans l'humilité, soit pour encourager notre faiblesse à nous qui sommes remplis de défauts.

L'année 1924 nous ramène plusieurs centenaires.

1824 fut l'année où M. Boujard, Vicaire général, trouvant notre maison de la rue de Sèvres trop petite, demanda au préfet de la Seine qu'il voulût bien mettre à notre disposition le Conservatoire des arts et métiers en compensation de l'ancien Saint-Lazare. La même année 1824, on acquit Gentilly, grâce aux

économies des confrères anciens rentrés dans la Compagnie ; la maison, la cour et le jardin, d'une contenance de 2 hect. 5 ares furent achetés par M. Philippe Billiet ; le pré de l'autre côté de la Bièvre (1 hect. 25 ares, 32 cent.) fut acheté par M. Jean-Baptiste Etienne ; les deux donnèrent le tout à la Congrégation par acte sous seing privé du 28 août 1829, afin que cette propriété servit de maison de campagne au séminaire de ladite Congrégation ; cette donation fut autorisée par le roi Charles X, le 7 février 1830. Différentes acquisitions faites par la Congrégation et autorisées par Louis-Philippe (1842), par Napoléon III (1870), vinrent augmenter petit à petit la superficie de notre maison de campagne. Le dernier acte officiel où il soit fait mention de Gentilly est du 7 avril 1901 par lequel la maison de repos de Gentilly (d'une valeur de 140 000 francs en immeubles et de 5 000 francs en meubles corporels) est exemptée de la taxe annuelle d'accroissement jusqu'à concurrence de 90 p. 100.

Remontons un siècle plus haut : 1724 nous rappelle la fameuse assemblée générale où fut acceptée la bulle *Unigenitus* et où M. Bonnet prit des mesures sévères contre le Jansénisme qui s'infiltrait dans la Congrégation ; M. Bonnet eut le courage d'expulser ou de changer des supérieurs et professeurs de grand séminaire, qui n'avaient pas la pureté de doctrine requise. Un mémoire et une relation furent publiés par les Jansénistes contre l'assemblée, mais ces écrits furent proscrits par le Conseil d'État.

Cette même année 1724, M. Bonnet constate dans une de ses circulaires que M. Ruffi, doyen d'âge de la Congrégation, était le dernier qui ait connu feu M. Vincent ; il ajoute un peu plus loin qu'on s'occupe activement d'augmenter notre bibliothèque de Saint-

Lazare afin d'en faire une des meilleures relativement à nos besoins et à nos fonctions.

Remontons nous aussi par la pensée jusqu'à saint Vincent, et voyons ce que faisait notre bienheureux Père il y a trois siècles, en 1624.

On sait que, depuis 1617, il cherchait vainement une Congrégation qui voulût bien accepter la fondation de Mme de Gondi. Depuis cette époque, Vincent donnait avec quelques docteurs de Paris les missions que la Générale des Galères voulait fonder. Ce fut en 1624, d'après Collet, que cette dame voyant les refus opposés par les Congrégations et considérant le bien opéré par Vincent et ses compagnons, pensa qu'on pourrait former de ces derniers une communauté perpétuelle, pourvu qu'on leur procurât une maison où ils puissent se retirer et vivre ensemble. Elle s'en ouvrit au comte de Joigny, qui, bien loin de s'opposer aux pieuses intentions de son épouse, voulut y concourir et se rendre avec elle fondateur de ce nouvel Institut. L'agrément de l'archevêque de Paris était nécessaire ; mais il n'était pas difficile à obtenir. Ce prélat, qui était frère du Général des Galères, se fit un devoir de donner les mains à un établissement qu'il jugea bien devoir être très avantageux à son diocèse. Il ne se borna pas à une simple approbation, mais il donna à Vincent de Paul la principalité d'un vieux collège fondé vers le milieu du treizième siècle sous le nom des Bons-Enfants. Ce collège, à qui saint Louis légua par son testament soixante livres de rente, avait pour tout bien une chapelle extrêmement pauvre, quelques appartements en mauvais état et dans le voisinage un nombre de maisons qui tombaient en ruine. Tel fut le berceau où Dieu voulut faire naître notre Congrégation. Ce fut le premier jour de mars que Vincent fut nommé principal de ce collège et le six du même

mois, Antoine Portail, un de ses premiers compagnons, en prit possession en son nom. Saint Vincent s'était fait recevoir quelque temps auparavant licencié en droit canon.

Cette même année 1624, d'après Mgr Baurard, saint Vincent de Paul vit venir à lui une jeune dame d'une trentaine d'années qui lui demanda de la prendre sous sa direction. Celle qui lui était ainsi envoyée de Dieu était prédestinée dans les conseils éternels à lui être associée dans son plus grand ouvrage. Elle s'appelait de son nom personnel Louise de Marillac.

Ajoutons, pour compléter la série des principales actions de saint Vincent en cette année 1624, qu'il fut nommé bénéficiaire de Grosse-Sauve, dans le diocèse de Langres.

2 janvier. — Premier mercredi du mois. Le *mémorial* des Sœurs rappelle que ce jour a été désigné par M. Fiat pour solliciter de bonnes et nombreuses vocations par l'intercession de saint Joseph et qu'on récite à cette intention les Litanies du Père nourricier de Jésus.

Il serait intéressant à ce propos de rappeler l'histoire de cette dévotion dans la double famille.

Collet dit que « saint Vincent avait pour saint Joseph une affection semblable à celle qu'avait sainte Thérèse ; qu'il l'a donné pour patron à ses séminaires internes ».

Nous extrayons de la correspondance de saint Vincent les passages suivants. Le 20 mars 1654, il écrit à M. Ozenne, supérieur de Varsovie : « Les missionnaires de Gênes vont continuer une dévotion, et nous avec eux, pour demander à Dieu, par les mérites et les prières de saint Joseph... qu'il envoie de bons

ouvriers en la Compagnie pour travailler à sa vigne. Jamais nous n'en avons connu le besoin au point que nous le ressentons à présent. » (T. V, p. 102.)

Le 12 novembre 1655, saint Vincent écrit à M. Blatiron, supérieur à Gênes : « Je rends grâces à Dieu des dévotions extraordinaires que vous vous êtes proposé de faire pour demander à Dieu par le bienheureux saint Joseph la propagation de la Compagnie. Je prie sa divine bonté qu'elle les ait agréables. J'ai été plus de vingt ans que je n'ai osé demander cela à Dieu, estimant que la Congrégation étant son ouvrage, il fallait laisser à sa Providence seule le soin de sa conservation et de son accroissement ; mais à force de penser à la recommandation qui nous est faite dans l'Évangile, de lui demander qu'il envoie des ouvriers à sa moisson, je suis demeuré convaincu de l'importance et de l'utilité de cette dévotion. » (T. V, p. 462.)

— Le 23 mai 1659, saint Vincent écrit à M. Pesnelle, supérieur de Gênes : « Je suis consolé de la dévotion que vous faites à l'honneur de saint Joseph pour obtenir de Dieu de bons missionnaires. » (T. VII, p. 566.)

Les Filles de la Charité sont donc bien dans l'esprit de saint Vincent en faisant des prières particulières à saint Joseph pour solliciter de bonnes et nombreuses vocations.

3 janvier. — Fête de sainte Geneviève, patronne de Paris et modèle des « bonnes filles de village ». Ainsi s'exprime le mémorial des sœurs.

Sainte Geneviève est chère aux enfants de saint Vincent non seulement parce que leur père a eu pour elle une grande dévotion, mais aussi parce que Dieu a voulu se servir de cette grande sainte au dix-neuvième siècle pour fonder un certain nombre de maisons de sœurs dans le diocèse de Paris.

Une dame de la Charité, Mme la marquise de Bouteiller, était particulièrement préoccupée du salut des pauvres habitants de la banlieue de Paris qu'elle voyait vivre sans aucune pratique religieuse et mourir sans penser à leur éternité ; elle se sentit pressée de trouver les moyens de remédier à ce mal ; elle s'en ouvrit à M. Étienne, Supérieur général et directeur de l'œuvre des Pauvres Malades ; il leur parut à tous deux que la sainte bergère de Nanterre dont le culte parmi les populations de la banlieue avait survécu au naufrage de toute croyance, paraissait être la protectrice indiquée dans le cœur de laquelle on devait déposer le projet ; d'autre part, il semblait que la charité des Dames et des Filles de saint Vincent de Paul serait l'instrument dont Dieu se servirait pour ranimer la foi parmi ces peuples. On réfléchit, on pria beaucoup sainte Geneviève et on s'ouvrit du projet à Mgr Sibour, archevêque de Paris ; celui-ci approuva pleinement l'œuvre et, les premiers jours d'avril 1851, on organisa l'*Œuvre de sainte Geneviève*, pour secourir et moraliser les paroisses de la banlieue de Paris par le soin corporel et spirituel des malades, par l'assistance des pauvres et par l'éducation chrétienne de la jeunesse. La banlieue comprenait alors non seulement la banlieue actuelle, mais aussi les faubourgs qui sont aujourd'hui *intra muros*. Mme la marquise de Bouteiller était une âme d'élite, aux pensées nobles, aux sentiments élevés, au cœur dévoué, généreux et modeste ; elle fut grandement aidée par Mlle de Montal, sa digne coopératrice. Les deux, soutenues et dirigées par la haute intelligence et la douce piété de M. Étienne, se mirent aussitôt à l'œuvre.

En 1851, on fonda trois maisons, les Thernes, L'Hay et La Chapelle-Saint-Denis. La maison des Thernes, ouverte le 31 mai, se développa bien vite ;

en 1856, elle était déjà desservie par 6 sœurs dont 1 était à la charge de la commune ; elle recevait annuellement une subvention du conseil municipal pour donner des médicaments aux malades ; en 1857, il y avait 7 sœurs dont 3 à la charge de l'œuvre ; un internat réunissait 30 orphelines nourries et élevées gratuitement, un ouvroir externe 36 jeunes filles et un patronage 60 jeunes personnes ; la maison secourait cette année 426 familles pauvres ; en 1859, le maire de Neuilly confiait aux sœurs l'école communale des filles de la paroisse Saint-Ferdinand ; sous la Commune de 1871, les sœurs eurent beaucoup à souffrir des gardes nationaux ; la sœur-servante reçut en pleine figure une gamelle de pommes de terre ; trois sœurs furent même arrêtées et conduites à la mairie entre quatre baïonnettes ; mais leur intrépidité en imposa aux « Communeux », qui les relâchèrent.

La seconde maison, fondée en 1851 par l'œuvre de Sainte-Geneviève, fut celle de L'Hay (26 juin). Mme la marquise de Bouteiller s'y intéressa particulièrement ; la maison comptait 3 sœurs au début ; les sœurs visitaient les pauvres et les malades de l'arrondissement de Sceaux ; bientôt on établit une classe, un internat gratuit pour les orphelines de la région, une salle d'asile fondée par la générosité de Mme Benoist. Une circonstance imprévue permit de développer l'œuvre. Il y avait à L'Hay un vaste bâtiment ayant servi à une fabrique de faïence, et un autre bâtiment très important servant d'habitation au propriétaire. Cette habitation était complétée par un jardin de 3 arpents, entièrement clos par un mur. Par suite de nouveaux arrangements pris par le propriétaire de cette fabrique, le bâtiment était devenu sans destination et fut mis en vente. Le prix était assez considérable, mais il n'effraya pas la charité des Dames qui réunirent leurs libéra-

lités et trouvèrent la somme nécessaire ; bien plus, par leur active sollicitude, elles se procurèrent tout ce qui devait suffire aux frais d'appropriation et à la construction d'une chapelle que M. Étienne bénit le 18 octobre 1854. L'étendue des bâtiments a permis d'y organiser une œuvre intéressante : en 1856, l'administration des hospices de Paris y plaça les jeunes filles convalescentes de l'hôpital des Enfants-Malades et de l'hôpital Sainte-Eugénie, pour faciliter l'entier rétablissement de leur santé ; les résultats dépassèrent les espérances ; un nombre considérable de jeunes filles recouvrèrent la paix de l'âme et le chemin de la vertu en même temps que la santé corporelle. La maison de L'Hay perdit beaucoup en 1856 par la mort de Mme la marquise de Bouteiller qui avait fait de cette maison l'objet de ses plus tendres affections ; mais une des vice-présidentes de l'œuvre Sainte-Genève, Mme Benoist, qui était unie à la défunte par les liens d'une sainte amitié, revendiqua pour elle cette portion de son pieux héritage et, suivant la parole de M. Étienne, la maison de L'Hay eut en cette dame, non seulement une bienfaitrice zélée, mais la mère la plus attentive et la plus généreuse. En 1862, M. Étienne constatait dans son rapport que la maison de L'Hay était devenue la gloire de l'œuvre Sainte-Genève par sa prodigieuse prospérité ; aux œuvres déjà existantes et toujours plus florissantes, on avait ajouté un asile de femmes âgées et l'on se proposait de compléter l'établissement par un asile de vieillards. En 1864, M. Étienne annonçait que la maison de L'Hay pouvait désormais se suffire à elle-même et subsister avec ses propres ressources. Les sœurs de L'Hay se trouvèrent sur la ligne de feu pendant le siège de Paris en 1870 ; dès le 18 septembre elles étaient au milieu des Allemands et le 3 octobre on leur intima l'ordre d'évacuer leur maison et de se

retirer à Versailles ; quand elles revinrent, elles trouvèrent des trous énormes faits par les bombes ; tous les meubles étaient brisés ; les portes, persiennes, placards, tablettes, avaient disparu ; il n'y avait plus trace de literie ni de linge ; des monceaux d'ordures remplaçaient ce qui n'existait plus. On se remit à l'œuvre et, aidées par la charité, les sœurs reprirent petit à petit leurs anciennes occupations.

La troisième maison fondée en 1851 par l'œuvre Sainte-Geneviève fut celle de La Chapelle-Saint-Denis (24 juillet). Voici ce que disait de cette maison M. Étienne en 1856 : « L'établissement se compose de 4 sœurs qui s'occupent de la visite des pauvres et des malades au milieu d'une population de plus de 35 000 âmes ; elles ont un ouvroir, externe où se réunissent 58 jeunes filles ; les dames de la paroisse, admirablement secondées par le maire et le conseil municipal, ont réuni cette année plus de 10 000 francs pour les secours aux pauvres ; une belle harmonie règne entre les dames, M. le Curé, le conseil municipal et les personnes influentes ; des plans sont arrêtés pour que, dans un avenir peu éloigné, la maison prenne des développements merveilleux dans cette paroisse qui fut autrefois comme le point de départ de la magnifique carrière de bonnes œuvres parcourue par saint Vincent de Paul, puisque ce fut dans son sein que se formèrent les premières Filles de la Charité et que prit sa source le beau fleuve de miséricorde qu'elles font aujourd'hui circuler dans le monde entier. »

Le zèle des dames se communiqua, leur charité excita l'émulation. Les autorités civiles, les administrations charitables, les particuliers, la ville de Paris, le gouvernement, tous manifestèrent une grande sympathie pour l'œuvre et nous voyons dans la série

des années cette sympathie se montrer par des secours et un appui moral. MM. les curés voient dans cette œuvre une auxiliaire puissante, un instrument de salut, une clef qui leur permet de pénétrer dans les familles ; les magistrats des communes ont accueilli l'œuvre avec bonheur ; ils l'entourent de leur considération, l'aident de leur influence, lui prêtent un concours efficace. Aussi M. Étienne pouvait dire : « Vous avez, Mesdames, ouvert au sein de la capitale, une source d'où est sorti un petit ruisseau qui, en traversant les paroisses de la banlieue, a été grossi de toutes les eaux bienfaisantes fournies par tous les cœurs charitables et qui a fini par former déjà comme un fleuve de consolation et de miséricorde qui rafraîchit et soulage toutes les misères et toutes les infortunes. »

En 1852, un an après sa fondation, l'œuvre Sainte-Geneviève ouvrit trois autres maisons : Bercy, La Villette et le Petit-Montrouge.

L'établissement de Bercy ouvert le 3 janvier, placé d'abord dans un local fort restreint, ne tarda pas à prendre de grands développements sous la protection généreuse de M. le Maire, homme d'une haute piété et d'un grand dévouement ; en 1856 il y avait 8 sœurs, une école de 250 petites filles, un internat de 30 orphelines, et, pendant cette année, les sœurs avaient visité et secouru 366 familles pauvres et 225 malades.

La seconde maison fondée par l'œuvre Sainte-Geneviève en 1852 fut celle de La Villette (30 juin) : elle s'établit d'abord dans une humble habitation de louage dans le but de visiter les pauvres et les malades à domicile ; le personnel se composait de quatre sœurs. Bientôt le conseil municipal, appréciant leurs services, vint en aide à l'œuvre Sainte-Geneviève pour soutenir cette fondation en se chargeant du loyer de cette

maison et du traitement des quatre sœurs. Peu de temps après, il leur donna une preuve plus sensible encore de ses sympathies et de son intérêt, il leur confia la direction de la salle d'asile de la commune et les installa dans un autre local. Une pharmacie y fut ouverte pour panser les blessés et pour fournir les médicaments aux malades. En 1857, il y avait huit sœurs dans l'établissement ; en 1856, elles avaient pansé 3 647 blessés, visité 4 220 malades, rempli 2 028 ordonnances de médecins. La maison de La Villette s'est développée d'année en année. Elle ne souffrit pas trop des événements de 1870 ; on raconte que l'on avait fait à cette époque d'une des classes un corps de garde et que les soldats avaient enlevé le crucifix. La sœur informée arrive aussitôt et demande : « Quel est celui d'entre vous qui a décroché le Christ ? » Personne ne répond. « Vous ne dites rien, ajoute la sœur ; eh bien ! un tel, allez remettre le crucifix en place. — Mais, ma sœur, dit un garde national, cet homme est juif : ça ne convient pas. — Comment, reprit la sœur, est-ce que Notre-Seigneur n'était pas le roi des Juifs ? »

L'établissement du Petit-Montrouge date de la même année que Bercy et La Villette (1852). Il existait une maison de sœurs, mais celles-ci ne faisaient pas les œuvres de la société de Sainte-Geneviève. Les sœurs furent bientôt chargées de la salle d'asile communale et même des écoles de filles pour lesquelles le conseil municipal fit construire un nouveau bâtiment ; les sœurs s'y établirent plus tard un orphelinat et un ouvroir externe, sans compter la visite des malades et des pauvres à domicile. En 1858, M. Étienne disait que M. le Maire de Montrouge avait placé les sœurs dans une maison dont les proportions présentent quelque chose de monumental et qui ne le cède en rien aux plus beaux établissements de la capitale. Il man-

quait une pharmacie : cette lacune fut comblée en 1858, grâce à une subvention de l'œuvre Sainte-Geneviève.

Les sœurs du Petit-Montrouge furent toujours très populaires et lorsqu'en 1870, un maire peu clérical voulut leur retirer les écoles gratuites et l'asile, toute la population protesta en adressant pétition sur pétition au préfet de Paris. Sous la Commune cependant, elles furent obligées d'évacuer leur maison.

L'année 1853 voit l'œuvre de Sainte-Geneviève fonder trois maisons, Saint-Mandé, Champigny et Chatenay, et établir la visite des pauvres dans les maisons déjà existantes du Grand-Montrouge, de Ménilmontant et de Gentilly.

Le 25 juillet 1853, M. Étienne accompagné de la Très Honorée Mère et de quelques Dames installait quatre sœurs à Saint-Mandé, sur le cours de Vincennes, dans la maison d'un marchand de vin, habitation isolée où les bonnes Filles de la Charité eurent d'abord à supporter une position bien pénible sous plusieurs rapports. Mais leur confiance fut soutenue par le curé dont la pieuse énergie ne pouvait que triompher de tous les obstacles et par les dames généreuses qui prêtèrent un concours puissant. Du reste, les sœurs eurent tout de suite la sympathie universelle. Elles ouvrirent une classe le lundi 8 août et, le samedi suivant, cette classe comptait déjà 42 jeunes filles présentes, parmi lesquelles 37 n'étaient jamais entrées dans une école. Les six premiers mois furent bien difficiles et bien durs pour la pauvre maîtresse. Ces enfants avaient été jusque-là entièrement abandonnées à elles-mêmes, habituées à grandir dans l'oisiveté, souvent à se dégrader et à se corrompre dans le bois de Vincennes ou sur les chemins déserts des fortifications; elles étaient sans politesse, sans modestie,

sans discipline, sans docilité. Mais enfin, à force de patience, de douceur, de fermeté, petit à petit, les sœurs les rendirent plus soumises et gagnèrent leurs cœurs. Dix-huit mois après, le curé écrivait que les enfants étaient transformées. Aussi on amenait des enfants en quantité : une centaine étaient renfermées dans un local à peine capable d'en contenir cinquante. Il fallut chercher une autre maison. Le 8 novembre 1853, les sœurs s'installèrent sur l'avenue du Bel-Air dans une maison qui offrait des classes pour 120 externes, du local pour 48 internes, une pharmacie pour les pauvres et une chapelle pour 180 personnes. La visite des malades eut aussi ses difficultés : un préjugé s'était répandu dans le peuple que quiconque serait soigné par les sœurs devrait aller à confesse et à la messe, sous peine d'être privé de secours ; aussi, dès le début, personne ne voulait être ni malade ni pauvre pour ne pas recevoir la visite de la sœur. On jugea à propos de ne rien presser et, insensiblement, devant les faits, le préjugé tomba. L'orphelinat donnait grande consolation : les enfants étaient pieuses, simples et gaies. Pendant deux ans, le conseil municipal s'abstint de montrer de la sympathie pour l'œuvre ; mais enfin, devant la poussée populaire, il dut confier aux sœurs la salle d'asile communale, puis les classes communales. Dès lors, l'œuvre marcha sous la haute direction des dames jusqu'au jour où, la maison étant enclavée dans les nouvelles fortifications de Paris en 1860, l'œuvre de Sainte-Geneviève cessa de s'en occuper aussi activement.

Nulle paroisse n'avait si triste réputation morale que Champigny, disait le curé en 1853. Elle n'est en aucune façon religieuse. Sur 1800 âmes, 25 font leurs Pâques. Donc jamais établissement ne fut plus indispensable. La maison de Champigny alla de progrès

en progrès aussitôt après sa fondation; quatre ans après, elle recevait 218 enfants dans les classes, elle avait 20 orphelines internes et elle réunissait 20 jeunes filles dans son ouvroir externe; le bien religieux et moral fut immense, comme du reste dans toutes les paroisses où l'œuvre de Sainte-Geneviève établissait la visite des pauvres à domicile; M. Étienne rapporte à ce sujet cette réflexion d'un curé de la banlieue (qu'il ne nomme pas): « Avant que j'eusse les Filles de la Charité dans ma paroisse, sur 100 malades qui mouraient, il n'y en avait pas 5 qui recevaient les sacrements; depuis que je les possède, sur 100 décès, il n'y en a pas 5 qui soient privés des secours de la religion. »

Cette parole enflammait les dames de l'œuvre de Sainte-Geneviève et elles fondèrent la maison de Ménilmontant, ou plutôt, car l'œuvre des Petits Orphelins de Ménilmontant existait déjà, elles payèrent le traitement de sœurs qui visiteraient les malades; bientôt les mêmes dames établirent dans cette maison un ouvroir externe; trois ans après cette fondation, le clergé de la paroisse constatait avec bonheur une plus grande assistance aux offices et une réception plus fréquente des sacrements; la jeunesse s'éloignait des plaisirs dangereux; en 1856 les sœurs visitèrent 477 malades et l'ouvroir comptait 167 jeunes filles; de plus, une soixantaine d'autres recevaient le dimanche l'instruction religieuse; en 1857, on vit à l'église de Ménilmontant un fait inouï : 200 jeunes personnes faisaient la communion à Noël; le curé avouait cette année-là qu'avant l'établissement de l'œuvre de Sainte-Geneviève, il avait dû renoncer à faire le catéchisme de persévérance parce que personne ne fréquentait les offices. Les sœurs continuèrent le bien jusqu'en 1870; elles eurent beaucoup à souffrir en 1871; nos Annales

ont raconté tout au long le récit de leurs infortunes à cette triste époque, nous ne reviendrons pas sur ce sujet ; après la Commune, quand les sœurs rentrèrent, les dames réparèrent les désastres laissés par la guerre civile.

M. le Maire de Montrouge, qui avait favorisé la fondation du Petit-Montrouge en 1852, favorisa également celle du Grand-Montrouge en 1853 ; les dames de Sainte-Geneviève y établirent les mêmes œuvres que dans les autres maisons ; les écoles des sœurs furent laïcisées en 1880, mais grâce à la générosité des personnes charitables, on ouvrit une école libre qui compta 180 enfants la première année et un asile de 200 enfants ; un patronage florissant avec des Enfants de Marie ferventes faisaient la consolation des sœurs ; la visite des pauvres se faisait toujours et la sœur supérieure était très zélée pour cette œuvre ; les sœurs avaient un parc dans lequel se faisait la procession du Saint-Sacrement ; les sœurs qui visitaient les pauvres n'avaient à leur disposition que les secours de l'œuvre de Sainte-Geneviève et de celle de la Sainte-Trinité ; en 1884, les Enfants de Marie donnèrent un bel exemple en préférant garder leur médaille et leur ruban plutôt que d'assister à des fêtes profanes auxquelles leurs parents les poussaient ; en 1886, l'œuvre du vestiaire des pauvres était établie par les dames de la charité ; la visite des malades produisait en 1890, comme par le passé, des fruits de salut et les sœurs eurent la consolation de voir revenir à Dieu sur son lit de mort un de leurs plus généreux bienfaiteurs.

L'œuvre de Sainte-Geneviève ouvrit en 1853 une maison à Chatenay, et le jour de la Pentecôte M. Étienne y installa trois Filles de la Charité ; d'honorables familles de la localité, en réunissant leurs libéralités, développèrent l'établissement et procu-

rèrent aux sœurs une maison plus vaste et plus appropriée aux besoins de leurs services. La respectable famille Roland-Gosselin a fait le don d'un terrain convenable au centre de la paroisse pour y construire la nouvelle habitation; en 1857, la maison comptait quatre sœurs, dont deux visitaient les pauvres, grâce aux secours de l'œuvre de Sainte-Geneviève; en 1858, la nouvelle habitation était achevée et M. Étienne dit de cette maison que, par la régularité de ses formes, elle est adaptée parfaitement aux diverses œuvres, salle d'asile, classes, orphelines et secours aux pauvres; en 1861, mourait M. Roland-Gosselin, insigne bienfaiteur de la maison de Chatenay; il légua à la commune une somme de 20000 francs dont les intérêts devaient servir à assurer le traitement de deux sœurs, en 1864, M. Étienne disait dans son rapport: «Chatenay se suffit à elle-même et ne reçoit plus rien de notre œuvre; la prospérité de cette maison semble devoir s'accroître de jour en jour.»

En l'année 1853, l'œuvre de Sainte-Geneviève entretint à ses frais deux sœurs visiteuses des malades à Gentilly, dans une maison qui servait de buanderie pour la Maison-Mère des Filles de la Charité et qui se trouvait dans notre propriété actuelle, sur la rive droite de la Bièvre; ces deux sœurs établirent une salle de pansement où 830 personnes reçurent leurs soins pendant l'année 1856; 1200 malades furent visités par elles la même année; la pharmacie qui est établie dans la maison est entretenue, dit le rapport, aux frais des Lazaristes qui ont là leur maison de campagne et qui sont heureux de seconder ainsi l'œuvre de Sainte-Geneviève. En 1863, une mission, qui eut un grand succès, fut donnée à la paroisse de Gentilly grâce à l'initiative et à la générosité des dames de l'œuvre. En 1884, la pharmacie des sœurs

fut fermée par la malveillance et la jalousie, dit le rapport; mais elle fut rouverte quelque temps après. Le refrain annuel des comptes rendus de Gentilly est celui-ci : « Pour suffire à ces besoins multiples, nous n'avons d'autres ressources assurées que celles de l'œuvre de Sainte-Geneviève. » En 1891, on ouvrit un fourneau économique désiré depuis longtemps et qui fait le plus grand bien dans cette population pauvre et ouvrière; 130 malades en moyenne reçoivent tous les jours un bon bouillon qui les fortifie. Il y avait à cette époque 9 sœurs, 230 enfants dans les classes, 60 jeunes filles au patronage, un ouvroir pour les enfants des classes; on visita cette année 1 138 malades dans leur domicile.

À la fin de 1853, l'œuvre de Sainte-Geneviève avait donc fondé ou soutenait 12 maisons; l'ardeur des dames ne se ralentit pas et pendant les années 1854-1855, elles fondèrent Conflans, Belleville, les Deux-Moulins, La Maison Blanche et Puteaux.

Il y avait à Conflans la maison dite des Jeunes Economes, dirigée par des Filles de la Charité; l'œuvre y plaça des sœurs pour la visite des malades. Des circonstances locales s'opposèrent à ce que ce service s'étendit autant qu'il était à désirer. En 1861, ces circonstances particulières disparurent et la maison formant désormais un établissement à elle, le bien se fit sans difficulté. La maison de Charenton commençait avec trois sœurs; en 1880, il y avait 10 sœurs, 42 orphelines, 314 enfants dans les classes, 36 jeunes personnes à la classe du soir, 130 filles au patronage, un ouvroir d'apprentissage, de repassage, une pharmacie, la visite des pauvres, un asile gratuit pour femmes âgées, une distribution de soupe, une société de charité maternelle, un vestiaire pour les pauvres. En 1885, les sœurs ne savent comment exprimer leur

reconnaissance aux dames de l'œuvre de Sainte-Geneviève qui sont leurs bienfaitrices depuis tant d'années; les sœurs qui visitent les pauvres écrivent en 1887 qu'elles s'entendent parfaitement avec les Messieurs de la Conférence de saint Vincent de Paul; en 1888, on pousse un cri de détresse car les dépenses tendent à augmenter; l'année 1889 fut une année de deuil pour la maison qui perdit sa Supérieure, la sœur Homberg, qui avait été tant d'années l'âme des œuvres de la maison.

Jusqu'à l'année 1855, les pauvres et les malades de Belleville étaient visités par une sœur de Ménémonant; en cette année, l'œuvre de Sainte-Geneviève ouvrit un établissement sur la paroisse de Belleville; 3 sœurs y visitaient les pauvres et s'occupaient d'un ouvroir externe; l'année suivante les sœurs étaient 6 et prenaient soin d'une crèche comptant 135 petits enfants, de classes ayant 140 petites filles; elles ouvraient un internat avec 3 orphelines. M. Étienne constate que l'administration locale n'avait eu aucune part dans les frais occasionnés par ces œuvres. La maison alla toujours se développant et exerçant une influence salutaire. Sous la Commune, les sœurs étaient assez exposées; elles ne souffrirent pas trop à cause de leur popularité; on raconte même qu'une sœur ayant besoin de faire transporter des provisions à sa maison alla ni plus ni moins réquisitionner des gardes nationaux; le chef du poste demanda 20 hommes de bonne volonté; il s'en présenta 50 et la sœur se mit en route, entourée de ses gardes; mais quand les habitants de Belleville virent ce cortège, ils crurent qu'on emmenait la sœur prisonnière; d'où grand émoi; on s'expliqua et le cortège continua sa route.

Le 7 février 1856, M. Étienne s'exprimait ainsi dans son rapport général: « Nous n'avons pu précé-

ont raconté tout au long le récit de leurs infortunes à
cette

rèrent aux sœurs une maison plus vaste et plus appropriée aux besoins de leurs services. La respectable



CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING
RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION

... sous l'impulsion de la Charité; d'illustres
noblissimes familles de la localité, en réunissant leurs
libéralités, développèrent l'établissement et procé-

... et à la générosité des
dames de l'œuvre. En 1884, la pharmacie des sœurs

ont raconté tout au long le récit de leurs infortunes à cette triste époque, nous ne reviendrons pas sur ce sujet; après la Commune, quand les sœurs rentrèrent, les dames réparèrent les désastres laissés par la guerre civile.

M. le Maire de Montrouge, qui avait favorisé la fondation du Petit-Montrouge en 1852, favorisa également celle du Grand-Montrouge en 1853; les dames de Sainte-Geneviève y établirent les mêmes œuvres que dans les autres maisons; les écoles des sœurs furent laïcisées en 1880, mais grâce à la générosité des personnes charitables, on ouvrit une école libre qui compta 180 enfants la première année et un asile de 200 enfants; un patronage florissant avec des Enfants de Marie ferventes faisaient la consolation des sœurs; la visite des pauvres se faisait toujours et la sœur supérieure était très zélée pour cette œuvre; les sœurs avaient un parc dans lequel se faisait la procession du Saint-Sacrement; les sœurs qui visitaient les pauvres n'avaient à leur disposition que les secours de l'œuvre de Sainte-Geneviève et de celle de la Sainte-Trinité; en 1884, les Enfants de Marie donnèrent un bel exemple en préférant garder leur médaille et leur ruban plutôt que d'assister à des fêtes profanes auxquelles leurs parents les poussaient; en 1886, l'œuvre du vestiaire des pauvres était établie par les dames de la charité; la visite des malades produisait en 1890, comme par le passé, des fruits de salut et les sœurs eurent la consolation de voir revenir à Dieu sur son lit de mort un de leurs plus généreux bienfaiteurs.

L'œuvre de Sainte-Geneviève ouvrit en 1853 une maison à Chatenay, et le jour de la Pentecôte M. Étienne y installa trois Filles de la Charité; d'honorables familles de la localité, en réunissant leurs libéralités, développèrent l'établissement et procu-

rèrent aux sœurs une maison plus vaste et plus appropriée aux besoins de leurs services. La respectable famille Roland-Gosselin a fait le don d'un terrain convenable au centre de la paroisse pour y construire la nouvelle habitation; en 1857, la maison comptait quatre sœurs, dont deux visitaient les pauvres, grâce aux secours de l'œuvre de Sainte-Geneviève; en 1858, la nouvelle habitation était achevée et M. Étienne dit de cette maison que, par la régularité de ses formes, elle est adaptée parfaitement aux diverses œuvres, salle d'asile, classes, orphelines et secours aux pauvres; en 1861, mourait M. Roland-Gosselin, insigne bienfaiteur de la maison de Chatenay; il légua à la commune une somme de 20000 francs dont les intérêts devaient servir à assurer le traitement de deux sœurs; en 1864, M. Étienne disait dans son rapport: «Chatenay se suffit à elle-même et ne reçoit plus rien de notre œuvre; la prospérité de cette maison semble devoir s'accroître de jour en jour.»

En l'année 1853, l'œuvre de Sainte-Geneviève entretint à ses frais deux sœurs visiteuses des malades à Gentilly, dans une maison qui servait de buanderie pour la Maison-Mère des Filles de la Charité et qui se trouvait dans notre propriété actuelle, sur la rive droite de la Bièvre; ces deux sœurs établirent une salle de pansement où 830 personnes reçurent leurs soins pendant l'année 1856; 1200 malades furent visités par elles la même année; la pharmacie qui est établie dans la maison est entretenue, dit le rapport, aux frais des Lazaristes qui ont là leur maison de campagne et qui sont heureux de seconder ainsi l'œuvre de Sainte-Geneviève. En 1863, une mission, qui eut un grand succès, fut donnée à la paroisse de Gentilly grâce à l'initiative et à la générosité des dames de l'œuvre. En 1884, la pharmacie des sœurs

fut fermée par la malveillance et la jalousie, dit le rapport; mais elle fut rouverte quelque temps après. Le refrain annuel des comptes rendus de Gentilly est celui-ci : « Pour suffire à ces besoins multiples, nous n'avons d'autres ressources assurées que celles de l'œuvre de Sainte-Geneviève. » En 1891, on ouvrit un fourneau économique désiré depuis longtemps et qui fait le plus grand bien dans cette population pauvre et ouvrière; 130 malades en moyenne reçoivent tous les jours un bon bouillon qui les fortifie. Il y avait à cette époque 9 sœurs, 230 enfants dans les classes, 60 jeunes filles au patronage, un ouvroir pour les enfants des classes; on visita cette année 1 138 malades à domicile.

À la fin de 1853, l'œuvre de Sainte-Geneviève avait donc fondé ou soutenait 12 maisons; l'ardeur des dames ne se ralentit pas et pendant les années 1854-1855, elles fondèrent Conflans, Belleville, les Deux-Moulins, La Maison Blanche et Puteaux.

Il y avait à Conflans la maison dite des Jeunes Economes, dirigée par des Filles de la Charité; l'œuvre y plaça des sœurs pour la visite des malades. Des circonstances locales s'opposèrent à ce que ce service s'étendît autant qu'il était à désirer. En 1861, ces circonstances particulières disparurent et la maison formant désormais un établissement à elle, le bien se fit sans difficulté. La maison de Charenton commençait avec trois sœurs; en 1880, il y avait 10 sœurs, 42 orphelines, 314 enfants dans les classes, 36 jeunes personnes à la classe du soir, 130 filles au patronage, un ouvroir d'apprentissage, de repassage, une pharmacie, la visite des pauvres, un asile gratuit pour femmes âgées, une distribution de soupe, une société de charité maternelle, un vestiaire pour les pauvres. En 1885, les sœurs ne savent comment exprimer leur

reconnaissance aux dames de l'œuvre de Sainte-Geneviève qui sont leurs bienfaitrices depuis tant d'années; les sœurs qui visitent les pauvres écrivent en 1887 qu'elles s'entendent parfaitement avec les Messieurs de la Conférence de saint Vincent de Paul; en 1888, on pousse un cri de détresse car les dépenses tendent à augmenter; l'année 1889 fut une année de deuil pour la maison qui perdit sa Supérieure, la sœur Homberg, qui avait été tant d'années l'âme des œuvres de la maison.

Jusqu'à l'année 1855, les pauvres et les malades de Belleville étaient visités par une sœur de Ménilmontant; en cette année, l'œuvre de Sainte-Geneviève ouvrit un établissement sur la paroisse de Belleville; 3 sœurs y visitaient les pauvres et s'occupaient d'un ouvrage externe; l'année suivante les sœurs étaient 6 et prenaient soin d'une crèche comptant 135 petits enfants, de classes ayant 140 petites filles; elles ouvraient un internat avec 3 orphelines. M. Étienne constate que l'administration locale n'avait eu aucune part dans les frais occasionnés par ces œuvres. La maison alla toujours se développant et exerçant une influence salutaire. Sous la Commune, les sœurs étaient assez exposées; elles ne souffrirent pas trop à cause de leur popularité; on raconte même qu'une sœur ayant besoin de faire transporter des provisions à sa maison alla ni plus ni moins réquisitionner des gardes nationaux; le chef du poste demanda 20 hommes de bonne volonté; il s'en présenta 50 et la sœur se mit en route, entourée de ses gardes; mais quand les habitants de Belleville virent ce cortège, ils crurent qu'on emmenait la sœur prisonnière; d'où grand émoi; on s'expliqua et le cortège continua sa route.

Le 7 février 1856, M. Étienne s'exprimait ainsi dans son rapport général : « Nous n'avons pu précé-

demment que faire visiter la paroisse des Deux-Moulins par une sœur du faubourg Saint-Marcel, rue du Banquier... Nous comprenons cependant combien la nombreuse population de cette paroisse avait besoin d'un secours plus actif et plus efficace. C'est une véritable terre d'infidèles à défricher. Nous avons formé une maison de 3 sœurs ; le maire de la commune les a honorées de ses encouragements ; il leur a confié la salle d'asile ; les sœurs ont établi un ouvroir pour jeunes filles ; toutes ces œuvres jointes au service des malades ont élevé à cinq le nombre des sœurs. » L'année suivante, M. Étienne constatait que la maison des Deux-Moulins offrait des résultats bien consolants : les sœurs avaient découvert beaucoup de personnes non baptisées ; les enfants, les jeunes filles accouraient en grand nombre ; les malades étaient visités ; on porta le nombre des sœurs à 7 ; l'administration du chemin de fer d'Orléans aida l'œuvre de Sainte-Geneviève à supporter cette nouvelle dépense ; on voit par ce dernier détail que la paroisse des Deux-Moulins était celle qu'on appelle actuellement Notre-Dame de la Gare.

La Maison-Blanche dépendait en 1855 de Gentilly ; aussi au début les sœurs qui visitaient les malades de cette paroisse résidaient dans la maison de Gentilly ; l'œuvre de Sainte-Geneviève qui avait fait cette fondation nouvelle fut bientôt aidée par le maire de Gentilly qui prit à sa charge les écoles de la maison et les transforma en écoles communales. Pendant la guerre de 1870 une ambulance fonctionna dans la maison ; à la Commune 2 sœurs furent emprisonnées à Mazas ; elles furent délivrées par M. Washburne, représentant des États-Unis.

A la fin de 1855, commencement de 1856, le curé de la paroisse de Puteaux dont la population était de

8000 âmes, composée en grande partie d'ouvriers, et où les protestants avaient un temple nouvellement bâti et une école, fit appel à l'œuvre de Sainte-Geneviève pour l'aider à établir chez lui les Filles de la Charité. Les trois premières sœurs furent installées en janvier 1856 à la grande satisfaction des paroissiens ; deux sœurs s'ajoutèrent bientôt pour les classes et immédiatement elles virent accourir une multitude d'enfants ; on ne put en recevoir que 150, faute de local ; la visite des pauvres et des malades fut organisée en grand dès le début, grâce aux Dames de Charité. En 1865, M. Étienne constatait que la maison de Puteaux se trouvait dans une situation difficile, que le bail touchait à son terme et que les sœurs ne pouvaient le renouveler qu'à des conditions très onéreuses qu'il leur était impossible d'accepter. En 1880 les œuvres étaient en voie de prospérité malgré les tristes progrès de l'impiété parmi les classes laborieuses ; il y avait 400 enfants dans les classes ; sur 96 morts dans l'année, 92 avaient été administrés, le patronage comptait 90 jeunes filles animées du meilleur esprit, quoique tout fût mis en œuvre pour les en détourner ; la maison est appelée Marie-Joseph et l'orphelinat, Saint-Édom. Tout le mérite de ces bonnes œuvres, dit le rapport des sœurs, revient à l'œuvre de Sainte-Geneviève ; en 1881 l'impiété va croissante autour des sœurs ; les œuvres ne diminuent pas ; les jeunes filles du patronage persévèrent malgré les sarcasmes dont elles sont l'objet dans leurs ateliers ; 65 dames s'affilièrent cette année à l'Œuvre Générale ; en 1882, il y avait 11 sœurs, 60 internes, 500 enfants dans les classes, mais on constate que l'école protestante a beaucoup de catholiques ; la société de la libre-pensée règne dans Puteaux : elle a ses réunions, sa bannière ; elle déploie gratuitement une grande

pompe pour les enterrements des siens et cela fascine bien des familles pauvres ; en 1884, la lutte s'accroît : une école libre dont l'institutrice est libre-penseuse, 2 écoles laïques, des cours du soir, tout cela, gratuit, fait une concurrence devant laquelle les sœurs ne se découragent pas ; aussi Dieu les récompense les années suivantes par des résultats consolants ; en 1886 elles sont 14 ; leurs enfants des classes et de l'asile sont 550 et leur patronage compte 130 jeunes filles, vraies apôtres dans le milieu corrompu où elles vivent et remplies d'un saint zèle pour assister les malades et amener les sœurs et le prêtre à leur chevet ; en 1887, c'est le même contraste : où l'impiété abonde, le bien surabonde : le nombre des Dames de Charité augmente ; les enfants sont 600 dans les classes, des mariages réhabilités, des conversions qui tiennent du miracle, viennent consoler les sœurs ; on a établi un fourneau économique qui distribue 300 portions par jour ; en 1888, il faut augmenter le nombre des sœurs : la visite à domicile se fait en grand, les dames, les Enfants de Marie elles-mêmes s'y appliquent avec les sœurs ; c'est l'œuvre par excellence de notre localité, dit le rapport de 1888 et les heureux résultats qu'elle produit sont pour nous un encouragement pour l'avenir.

Nous venons de voir les maisons établies par l'œuvre de Sainte-Geneviève pendant les années 1851 à 1856. Signalons un élément nouveau qui s'introduit à cette époque dans les membres de l'œuvre ; jusqu'ici c'étaient uniquement des personnes d'un certain âge ou mariées ; voici qu'au début de 1856, les mères de famille, qui font partie de l'œuvre, ont eu la pieuse idée d'initier leurs jeunes filles à l'exercice de la charité et M. Étienne demandait à Mgr Sibour de bénir cette innovation ; l'archevêque de Paris donna

volontiers sa bénédiction et ses encouragements ; l'année suivante, M. Étienne constate que les jeunes filles enrôlées sous la bannière de Sainte-Geneviève et de Saint-Vincent de Paul secourent avec zèle les pauvres de la banlieue ; les Dames de la Charité se font les recruteuses de jeunes demoiselles et une d'entre elles en a procuré 70 à l'œuvre de Sainte-Geneviève ; cette pensée devient contagieuse, poursuit le Directeur général, et dames et demoiselles sont un spectacle d'édification devant Dieu, les anges et les hommes ; à partir de 1858, on mentionne les demoiselles admises dans l'œuvre : je note parmi ces listes annuelles Marie Roland-Gosselin, rue de Tivoli, 16, Berthe de Ladoucette, rue Saint-Lazare, 58, et plusieurs autres noms qui seront plus tard célèbres dans les Annales des Dames de la Charité. En 1863, M. Étienne parle de cette nouvelle œuvre avec enthousiasme : « Il y a certainement, dit-il, quelque chose d'élevé et de divin dans l'empressement des pieuses mères à placer leurs jeunes filles sous la bannière de la charité ; c'est une pensée sublimée que celle de les faire débiter dans la vie du monde par de si purs élans de dévouement et d'inspirer à leurs jeunes cœurs de si nobles sentiments ; leur faire consacrer leurs premières émotions aux pauvres, leur faire offrir à sainte Geneviève les prémices de la carrière qui s'ouvre devant elles, c'est couvrir leur jeunesse d'une protection céleste, c'est leur assurer des destinées heureuses ; l'inspiration est belle ; elle est évidemment du ciel ; heureuses les mères qui possèdent si bien l'intelligence de la charité et qui savent initier à cette science divine des cœurs qui possèdent toute leur affection ! Il était donc réservé à l'œuvre de Sainte-Geneviève de déployer toutes ces gracieuses et candides ardeurs et d'en recueillir les premiers fruits. » A l'assemblée générale qui suivit, on

note que 12 de ces demoiselles ont été parmi les quêteuses.

Cet appoint nouveau de dévouements et de ressources permit à l'œuvre de Sainte-Geneviève d'ouvrir de nouvelles maisons. Celle de Passy existait grâce au zèle de M. le curé ; mais en 1856, les ressources manquaient, les pauvres étaient nombreux, les protestants avaient plusieurs écoles sur la paroisse ; le curé fit alors appel à l'œuvre des Dames ; celle-ci s'empressa d'accourir et de prendre à sa charge ce qui ne pouvait subsister sans ce secours ; ce fut la dix-huitième maison fondée et soutenue par la première présidente de l'œuvre, Mme la marquise Le Bouteiller, qui alla cette année 1856 recevoir la récompense de ses charités. Elle fut remplacée par un cœur rempli de l'amour des pauvres, la duchesse de Luynes.

Au commencement de l'année suivante 1857, Mgr Sibour devait venir présider l'assemblée de janvier, mais il fut frappé dans l'église Sainte-Geneviève par un infâme assassin. M. Étienne rappela devant les vicaires capitulaires de Paris comment Mgr Sibour avait été pour l'œuvre de Sainte-Geneviève un père, un protecteur sincère et dévoué : « Avec quel empressement il venait chaque année présider cette assemblée générale ! Avec quel pieux intérêt il écoutait le détail des travaux, des consolations des dames ! Quel saint enthousiasme s'emparait de son âme, au récit du bien réalisé dans la banlieue ! » Mgr Sibour fut remplacé par le cardinal Morlot qui hérita de son affection pour l'œuvre.

En effet, à peine nommé, il voulut donner pour l'œuvre un témoignage solennel de sa prédilection. « Ce que Paris n'avait jamais vu, s'écrie le P. Étienne, ce qui n'a jamais eu d'exemple dans l'histoire du monde catholique, il le fit pour honorer l'œuvre de

Sainte-Genève (celle-ci venait de fonder la maison de Saint-Ouen) : lui, cardinal de la sainte Église, premier pasteur de cet illustre diocèse, il voulut aller, en présence d'un peuple immense, étonné et attendri, installer lui-même 3 pauvres Filles de la Charité dans leur modeste demeure. » Cette bénédiction dut porter bonheur à la maison, car dans tous les rapports qui suivent cette installation, il n'est jamais fait aucune mention de la maison de Saint-Ouen, sinon comme étant une de celles qui sont secourues ; la maison de Saint-Ouen n'ayant pas d'histoire dans nos papiers, il faut en conclure qu'elle a vécu heureuse, faisant le bien en silence, vivant à l'enseigne de la Providence.

Cette même année 1857 vit 4 autres fondations dont nous allons résumer brièvement l'historique ; Orly, Clamart, Montmartre et Arcueil.

Sept ans après la fondation de la maison d'Orly, M. Étienne déclarait qu'il n'y avait plus dans cette localité aucune union illégitime.

A Clamart, les sœurs furent accueillies avec des démonstrations de joie et d'allégresse qui leur permirent d'établir solidement de belles œuvres. Et cependant, d'après ce que disait en 1881 une sœur qui était là depuis vingt-trois ans, lorsqu'elles arrivèrent, c'était la Chine. Elles installèrent leurs œuvres, surtout la visite à domicile ; puis des classes communales qu'elles gardèrent jusqu'en 1889 ; enfin un patronage, une crèche fondée en 1880 par un bienfaiteur du pays ; lors de la laïcisation qui se fit malgré le conseil municipal, on vit bien la popularité des sœurs, car chacun, riches et pauvres, apporta son aumône pour maintenir les enfants chez les sœurs.

A Montmartre, sur la colline arrosée par le sang de saint Denys et sanctifiée par les pèlerinages de saint

Vincent de Paul, en attendant qu'elle devint la colline du Sacré-Cœur, une fondation fut établie par les soins de l'œuvre de Sainte-Geneviève et elle prospéra vite.

La dernière maison fondée en 1857 fut celle d'Arcueil. Elle se développa comme les autres par la visite des pauvres et des malades, les classes, l'asile, l'orphelinat, l'ouvroir ; elle ajouta en 1862 un asile de vieillards des deux sexes qui prit bientôt de grandes proportions, puisqu'en 1881 les vieillards étaient 85 et les années suivantes 105, 112, 164, 152, 146, 167, 130, 181 en 1899. Cette année-là, on en avait reçu 1 200 depuis la fondation. Que de traits consolants on pourrait extraire du rapport annuel d'Arcueil ! Une femme faisait tout ce qu'elle pouvait pour se tuer ; elle se pendait, elle se jetait à l'eau, etc., et toujours on la ramenait à la vie et à la fin on la ramena à Dieu. — Une autre se sauvait de la maison chaque fois qu'elle entendait parler de confession ; mais pressée par la nécessité, elle revenait au bout de quelque temps ; on la recevait et elle partait de nouveau quand ce mot de confession résonnait à ses oreilles ; ce manège se fit au moins six fois ; on la croyait possédée ; on lui appliquait des reliques, des crucifix ; rien n'y faisait ; un jour on lui donna de l'eau bénite de saint Vincent ; elle fut aussitôt délivrée de ses terreurs et elle se confessa. — L'orphelinat comptait 113 enfants en 1890 ; les enfants des classes furent à une époque 140 et l'asile renferma plus de 100 petits ; une crèche fut adjointe aux autres œuvres ; une pharmacie, un vestiaire pour les pauvres, un patronage, une association de mères (non pas chrétiennes, mais invitées à le devenir), un catéchisme aux enfants de l'école communale, etc., montrent l'activité de cette maison pendant la période qui nous occupe, de 1857 à 1890,

tant que l'œuvre de Sainte-Geneviève lui fournit des subsides.

1858 voit quatre nouvelles fondations effectuées par l'œuvre de Sainte Geneviève : Fontenay-aux-Roses, Aubervilliers, Bourg-la-Reine et Créteil.

Les sœurs de Fontenay-aux-Roses réussirent si bien dès le début qu'elles gagnèrent les sympathies de tous et que l'année suivante, 11 mai 1859, le sous-préfet de Sceaux écrivait à M. Étienne que le conseil municipal de Fontenay était disposé à nommer les sœurs institutrices communales ; il demandait seulement que les sœurs n'ouvrirent pas de salle d'asile tant que la personne qu'elles remplaçaient dirigerait la salle d'asile existante. M. Étienne répondit le 13 mai que « dès l'instant que la maison de nos sœurs de Fontenay devenait institution communale, les sœurs devaient se conformer aux intentions de l'autorité municipale. Je puis donc sans difficulté aucune prendre l'engagement de ne point ouvrir de salle d'asile dans la maison de nos sœurs de Fontenay et je vous autorise, M. le sous-préfet, à déclarer que je prends cet engagement et que je tiendrai la main à ce que nos sœurs y soient fidèles ».

La maison d'Aubervilliers a toujours vécu plus ou moins à l'enseigne de la Providence, car elle n'avait guère de secours que dans l'œuvre de Sainte-Geneviève qui l'avait fondée en 1858. Mais Notre-Dame-des-Vertus, sous le patronage de laquelle elle avait été placée, l'a toujours protégée. Aussi nous voyons dans la série des années la visite des pauvres, les classes, l'orphelinat, le patronage marcher bon train et obtenir des résultats consolants. En 1880, les 8 sœurs de la maison avaient 35 orphelines, 250 enfants dans les classes, 65 jeunes filles au patronage et elles visitaient beaucoup de pauvres et de malades : une des per-

sonnes qu'elles avaient assistées étant revenue à Dieu après trente-neuf ans d'abandon, fit la communion à l'église, et dans sa joie, elle alla devant tous embrasser ma Sœur Supérieure ; plus tard les sœurs établirent une blanchisserie, puis une soupe populaire, enfin une bibliothèque. Malgré la concurrence terrible des écoles communales, elles continuèrent leur bien sans bruit, appuyées sur la confiance en Dieu.

La maison de Bourg-la-Reine ne tient pas dans les rapports de longues colonnes : on se contente ordinairement de signaler que les sœurs oscillent entre 8 et 6, que les internes sont 60, les externes 80, les enfants du patronage 20, et que la crèche réunit 18 petits, que la paroisse et la commune ne donnent presque rien, que les Dames de Notre-Dame-de-Bon-Secours viennent travailler le vendredi pour les pauvres et que le généreux secours donné par l'œuvre de Sainte-Geneviève est bien nécessaire à la petite maison.

La maison de Créteil, qui depuis a disparu signale toujours dans ses rapports, depuis ses origines, une lutte ardente avec Satan qui semble s'acharner après cette fondation ; les épreuves ne manquent pas ; aussi l'œuvre de Sainte-Geneviève est-elle appelée indispensable pour soutenir la maison.

L'année 1859 vit se réaliser un désir depuis longtemps manifesté d'établir l'œuvre de Sainte-Geneviève dans la paroisse natale de la sainte, à Nanterre. Il semblait que cette localité aurait dû être le point de départ de la carrière qui s'ouvrait devant les Dames de Sainte-Geneviève. Quoi qu'il en soit, la fondation se fit en janvier 1859 avec grande solennité. Le cardinal Morlot installa en personne, au milieu d'un concours de peuple aussi nombreux que sympathique, les Filles de saint Vincent de Paul au berceau de sainte Geneviève pour en relever la gloire par les splendeurs de

la Charité : cette cérémonie fut honorée de la présence de tous les chapelains de la basilique Sainte-Geneviève avec leur doyen, l'abbé Dauphin. Celui-ci déclara que la nouvelle fondation serait entourée de la protection et de l'intérêt tout spécial des chapelains de la basilique de Sainte-Geneviève ; il organisa même des quêtes à cet effet ; la compagnie des porteurs de la châsse y contribua également ; aussi, pour sanctionner cette union intime avec la basilique de Sainte-Geneviève, le conseil de l'œuvre a jugé convenable que M. le Doyen de cette église porterait désormais le titre et remplirait les fonctions de vice-directeur de l'œuvre ; aussi, à partir de ce moment, le nom de M. l'abbé Dauphin et plus tard celui de son successeur, l'abbé Hugonin, figurent au catalogue des membres du conseil ; de plus, à partir de cette époque également, on crée une fonction de trésorier particulier et on la confie à M. le Directeur de la compagnie des porteurs de la châsse de Sainte-Geneviève. La maison de Nanterre, si solennellement fondée, aurait dû, ce semble, marcher sans difficultés ; cependant, d'après tous les rapports que nous avons lus, elle se plaint de l'exiguité des ressources, elle vit à grand'peine, la maison aurait besoin de réparations ; plus tard, la maison tombe en ruine ; plus tard encore, la maison menace ruine et l'architecte qui l'a réparée, il y a deux ans, déclare qu'une nouvelle tentative en provoquerait la chute ; en 1881, le Bureau de Bienfaisance ne donne plus rien ; les sœurs ont peu ou rien à donner aux pauvres et elles n'osent se présenter chez eux les mains vides ; en un mot les œuvres existantes, internat, classes, patronage, ne vivent que par la Providence ; et l'œuvre de Sainte-Geneviève, selon ce que disent les sœurs, en est la seule ressource assurée. Grâce à des secours on fonda une école maternelle en 1890 ; les pauvres et les

malades sont visités plus régulièrement, les enfants sont nombreuses dans les classes et les jeunes filles enfants de Marie sont de vrais apôtres, quand elles ne se laissent pas fasciner par Paris la grand'ville ; et l'on remarque que les jeunes filles ont gardé quelque chose des vertus de leur compatriote sainte Geneviève.

La maison du Bourget est contemporaine de celle de Nanterre : elle fut, comme beaucoup d'autres, école communale ; elle prit des internes, elle eut un patronage et elle s'occupa de la visite des pauvres. La maison fut presque détruite en 1871 ; on la restaura ; on en bâtit une nouvelle en 1880 et la supérieure dans son rapport annuel ne manquait pas d'inviter les Dames de Sainte-Geneviève à faire une visite au Bourget, leur suggérant qu'on pourrait faire une bonne œuvre en établissant une maison de retraite, car l'emplacement est très beau et il y a très bon air. L'école fut laïcisée en 1888, mais les sœurs continuèrent leurs œuvres, grâce à l'œuvre de Sainte-Geneviève, leur bonne Providence ; leurs classes et leur asile renfermaient presque tous les enfants du Bourget, même après la laïcisation. La maison fut fermée en 1903.

Nous sommes arrivés en 1860. Depuis 1851, 29 maisons ont été fondées par les dames de l'œuvre de Sainte-Geneviève ; 174 sœurs s'y occupaient de 2471 enfants dans les asiles, 4110 élèves dans les classes, 710 jeunes filles dans les ateliers, 944 adultes dans les classes du soir, 418 orphelines dans les internats, 11 839 familles pauvres ou malades à qui il avait été donné, durant l'année 1859, 9787 francs en argent et 85672 francs en nature ; la dépense totale de ces maisons pour cette même année était de 368 834 francs.

Mais un grand événement vient de s'accomplir qui modifie singulièrement notre œuvre, écrit M. Étienne en 1860 ; la nouvelle enceinte fortifiée de Paris englobe

dans la ville 12 des maisons secourues par l'œuvre : Saint-Ferdinand des Ternes, La Chapelle-Saint-Denis, Bercy, La Villette, le Petit-Montrouge, Saint-Mandé, Ménilmontant, Belleville, les Deux-Moulins, la Maison-Blanche, Passy et Montmartre. Ces 12 maisons par le fait de leur annexion cessent de faire partie de la banlieue et, en conséquence, cessent d'appartenir à l'œuvre de Sainte-Genève. Notre œuvre va porter toute sa sollicitude sur les paroisses de la banlieue qui n'ont pu encore être admises à jouir de ses bienfaits. Et le digne Supérieur général, commentant le trait de cette veuve qui, par ordre d'Élisée, versa le peu d'huile qu'elle possédait dans tous les vases que lui présentaient ses enfants et qui s'étonnait d'avoir une source inépuisable, M. Étienne, dis-je, appliquant ce trait aux Dames leur disait : « Déjà l'huile de votre charité a suffi à remplir les vases que vous ont présentés les pasteurs de la banlieue; mais ils vous en présentent d'autres, il ne faut pas que votre source tarisse; votre Élisée, c'est le premier Pasteur du diocèse; la bénédiction qu'il va vous donner empêchera votre source de tarir et la rendra au contraire plus abondante encore. »

En effet, en cette année 1860, l'œuvre de Sainte-Genève fonde ou se charge de trois autres maisons, Saint-Mandé *extra muros*, Bagneux et Dugny.

Nous avons déjà parlé de la fondation de Saint-Mandé *intra muros*, c'est la maison qui se trouve actuellement sur la paroisse de l'Immaculée-Conception et qui faisait partie de Saint-Mandé avant la construction des nouvelles fortifications de Paris. La partie de Saint-Mandé laissée en dehors de l'enceinte réclama le secours de l'œuvre de Sainte-Genève et celle-ci fonda la maison actuelle de Saint-Mandé *extra muros*. Indépendamment des œuvres habituelles,

les sœurs établirent après quelque temps une maison de retraite pour les dames âgées et pour les anciennes enfants de la maison qui tombaient malades ou qui étaient sans travail ; l'association des Enfants de Marie avait cette particularité, au moins à une certaine époque, qu'elle comprenait des enfants de la maison, de jeunes ouvrières et aussi des demoiselles des meilleures familles de la paroisse et nous voyons que ces enfants, au moins quelques-unes, s'adonnaient à la visite des pauvres puisqu'on nous raconte dans un des rapports un beau trait de conversion obtenue par les visites de la présidente des Enfants de Marie. En 1888, à la demande des Messieurs de la Conférence de saint Vincent de Paul, les sœurs établirent un fourneau et vers cette même année elles ouvrirent un asile.

A Bagneux, la fondation d'une maison était bien nécessaire, car le pays était d'une ignorance et d'une indifférence complètes ; les sœurs commencèrent leurs œuvres ; elles étaient bien reçues dans les maisons, mais elles éprouvaient des difficultés inouïes à faire recevoir les sacrements aux malades ; elles avaient organisé des classes, internat, asile, patronage, et c'est par là qu'elles espéraient surtout régénérer la population ; leurs enfants étaient les seules à assister aux offices ; peu à peu par les petites elles amenèrent les grandes personnes ; en 1884, elles eurent pour la première fois messe de minuit à leur chapelle et cela réveilla la foi ; quelques-unes de leurs enfants du patronage allaient voir d'elles-mêmes les malades de la localité sans y être poussées par personne, tellement la charité jaillit spontanément des cœurs unis à Dieu ; le bien commença à se développer ; les enterrements civils furent regardés comme un déshonneur ; des réhabilitations de mariage se firent ostensiblement ; des conversions éclatantes se produisirent, en particulier celle d'un

artiste très charitable qui avait peint en 1854 un tableau de l'Immaculée Conception. La maison a cessé d'exister.

Dugny, qui date de la même époque que Bagneux, est également fermé. Les commencements de cet établissement furent si heureux que, l'année suivante, il fut transporté dans un local plus spacieux. Les sœurs furent chargées dès le début des écoles communales; mais en 1880 elles furent chassées le 1^{er} octobre avec 30 petites filles sur les bras; elles adressèrent un recours au conseil départemental pour faire lever les oppositions du maire concernant les classes, l'asile et l'internat et, le 4 novembre, elles reçurent une réponse favorable; mais il fallait trouver un local; une personne charitable mit à leur disposition sa maison de campagne en attendant mieux. En 1884, une autre personne leur donna les fonds nécessaires pour acheter une maison mieux appropriée à leurs œuvres; mais les réparations étaient à leurs frais et elles pesèrent longtemps et lourd sur le budget de la maison; les sœurs continuèrent leurs œuvres, allant voir quotidiennement les malades, car il n'y avait pas de médecin dans la localité; les épreuves n'ont jamais manqué à cette maison et la grande épreuve de la fermeture complète ne lui a pas été épargnée.

Cette même année 1860, l'œuvre de Sainte-Geneviève s'unit à une association de prières et d'exercices spirituels établie dans le diocèse sous le titre d'Institut de Sainte-Geneviève. « Quelques personnes crurent apercevoir dans cette érection une pensée hostile à l'œuvre de Sainte-Geneviève », disait le Père Étienne dans son rapport; mais il ajoutait qu'il n'avait jamais partagé cette opinion, que le but et les moyens des deux associations lui parurent toujours parfaitement distincts et qu'à ses yeux, au contraire, l'une

apparaissait comme le complément de l'autre, l'une était la partie contemplative, l'autre la partie active d'une seule œuvre ayant pour objet d'honorer dignement la pieuse bergère de Nanterre; l'alliance des deux œuvres se consumma sous la bénédiction du cardinal Morlot sans apporter aucun changement à leur organisation respective : l'abbé Lerebours resta directeur de l'Institut et le Père Étienne directeur de l'œuvre Sainte-Geneviève.

L'année 1861, l'œuvre de Sainte Geneviève fit deux grandes pertes : sa présidente, Mme la duchesse de Luynes, et son inspecteur, M. Roland-Gosselin, qui avaient tous les deux favorisé le progrès de l'œuvre avec le plus tendre intérêt et le plus grand zèle. La nouvelle présidente fut Mme la duchesse de Chevreuse et le nouvel inspecteur M. Georges de Salverte, auditeur au Conseil d'État. Cette même année, Mme Mailly donna sa démission de trésorière générale et fut remplacée dans cette charge par Mme la comtesse de Brissac. Il n'y eut pas de fondations proprement dites en cette année 1861 : la maison de Charenton-le-Pont succéda à celle de Conflans et un asile de femmes ayant été formé à Châtillon, l'œuvre de Sainte-Geneviève plaça dans cette maison une sœur chargée de visiter les pauvres malades à domicile. Mais bientôt la maison de Châtillon, se trouvant en mesure de se suffire par ses propres ressources, renonça à l'allocation qui lui avait été accordée et, depuis 1864, il n'est plus question d'elle dans les rapports. La maison eut à souffrir en 1870 à cause du voisinage des batteries prussiennes.

La maison de Pantin est marquée sur les tableaux comme ayant été fondée en 1862 ; en réalité elle fut inaugurée le 28 décembre 1861 ; depuis longtemps l'œuvre était sollicitée de porter ses bienfaits à cette

paroisse importante où le besoin s'en faisait vivement sentir; on attendait que les ressources fussent suffisantes, car cet établissement demandait de grands sacrifices. La mort de la présidente Mme de Luynes semblait devoir retarder l'exécution de ce projet; il vint au contraire fournir l'occasion de le réaliser. La nouvelle présidente, Mme de Chevreuse, désira consacrer la mémoire de sa vertueuse mère par une bonne œuvre qui porterait son nom; le duc de Luynes se montra heureux de s'associer à cette pensée; ce fut un soulagement dans sa douleur. Il fut résolu que ce double désir serait rempli par l'établissement des sœurs à Pantin qui porterait le nom de sainte Adèle. Une maison convenable fut louée et 4 Filles de la Charité y furent solennellement installées au milieu des manifestations les plus sympathiques de l'autorité municipale et de toute la population. Les classes furent florissantes, renfermant chaque année un nombre croissant d'enfants (360 en 1890); ces enfants se plaisaient tellement à l'école qu'elles auraient voulu y rester tout le temps; elles étaient douées d'un bon cœur et pratiquaient la charité corporelle vis-à-vis des pauvres; elles étaient aussi apôtres, amenant leurs parents à la messe; le patronage fut toujours composé de jeunes filles ferventes; la visite des pauvres était un grand sujet de consolation pour les sœurs qui trouvaient chez les industriels de Pantin des ressources assez abondantes; des conversions éclatantes étaient obtenues chez ces pauvres gens si ignorants que l'un d'entre eux disait à la sœur: « Je n'ai jamais été engagé au service du bon Dieu; par conséquent je ne l'ai jamais offensé. »

En 1863, l'œuvre perdit dans le cardinal Morlot un protecteur qui l'aimait de toutes les tendresses de son âme et qui se plaisait à l'entourer de sa haute bienveil-

lance. Cette même année, une maison, qui avait été fondée l'année précédente à Levallois par la générosité d'un homme charitable, fut à la charge de l'œuvre pour le traitement de la sœur visitant les pauvres ; l'année suivante on était obligé d'y ajouter 2 autres sœurs qui ne pouvaient suffire aux nombreux besoins de la population au milieu de laquelle les sœurs avaient à exercer leur zèle. Cette maison est l'hospice Greffulhe, qu'il ne faut pas confondre avec une autre maison de Levallois, crèche-asile de la maison Roger et Gallet qui fut fondée en 1897.

En 1864, M. Étienne signale 2 nouvelles fondations : Bellevue et Bobigny. Depuis longtemps la population ouvrière de Bellevue réclamait des secours qu'elle attendait en vain, et depuis plusieurs années déjà, quelques personnes charitables aspiraient au moment où elles pourraient doter cette paroisse d'un établissement de Filles de la Charité. Cette pieuse pensée a pu enfin se réaliser et 4 sœurs furent installées au mois d'octobre 1863 ; les rapports constatent que la visite des malades s'y fait avec de précieux fruits de salut et que les autres œuvres, classes, ouvroir, orphelinat, sont établies sur un bon pied. Nous voyons en effet 260 enfants dans les classes, 180 à l'asile et tout ce petit monde aime bien les sœurs ; une de ces enfants ayant été fouettée par sa mère parce qu'elle ne voulait pas aller à l'école laïque, dit après avoir reçu cette peine : « Tu me fouetteras tous les jours et tous les jours j'irai chez les sœurs. » L'internat comptait 100 orphelines ; le patronage était composé de 110 jeunes filles, anges du foyer, apôtres chez elles, édifiantes pour la paroisse ; le mariage des enfants de Marie se fait avec grande solennité, avec consécration à la Sainte Vierge et M. le Curé donne les orgues gratis pour la circonstance. Une crèche fut établie en 1884,

une Bonne Garde en 1886 pour les jeunes filles sans asile ; une chapelle plus spacieuse fut construite en 1889 ; les ressources étant suffisantes, l'œuvre de Sainte-Geneviève cessa de donner des secours vers cette époque. Nous avons oublié de parler de l'œuvre par excellence, la visite des pauvres et des malades : elle fut toujours bien consolante et ce mot d'un mourant caractérise l'influence des sœurs : « Allez me chercher la blanche cornette ; j'ai besoin de la voir ; sa présence m'encouragera à faire le grand voyage. » M. Thureau-Dangin, de l'Académie française, a magnifiquement loué le bien fait par les sœurs, surtout par une sœur Angèle.

A Bobigny, M. le comte de Blancmesnil créa en 1864 une maison de charité pour la visite des malades et l'instruction primaire des enfants ; il se chargea du traitement de deux sœurs et l'œuvre de Sainte-Geneviève lui vint en aide pour le reste ; la maison fut envahie par les soldats pendant la guerre de 1870 et leur grande occupation était de s'amuser à sonner la cloche.

Pour établir une union plus étroite entre les maisons fondées ou soutenues par l'œuvre de Sainte-Geneviève, M. Étienne décida, cette année 1864, que chacune des maisons devrait dorénavant être représentée aux réunions pour exposer ses besoins, ses charges, ses ressources, pour étudier les moyens à prendre pour en assurer la prospérité et pour faire part de ses observations ; cela permettrait de voir les maisons qui peuvent se suffire et de reporter leur allocation sur d'autres plus pauvres ou de s'en servir pour créer de nouvelles maisons.

Le 5 mai 1865, M. Étienne annonçait qu'une nouvelle maison allait s'ouvrir à Montreuil-sous-Bois ; une âme charitable voulut pourvoir à tous les frais

d'établissement, d'installation, de loyer et d'entretien pour trois sœurs; le fondateur n'a pas voulu que son nom fût publié; il a voulu que la direction de cet établissement fût confiée à l'œuvre de Sainte-Genève.

Après ce rapport de 1865, nous n'en avons plus, au moins dans nos archives, jusqu'en 1878; cela fait une lacune regrettable de treize ans pendant laquelle nous savons que plusieurs maisons furent fondées, en particulier celles de Bry-sur-Marne, Saint-Maurice, mais nous n'avons aucun détail sur leur fondation et sur leur vie jusqu'à 1878.

Disons quelques mots de ce qu'elles ont fait à partir de cette époque. Dans le petit village de Bry-sur-Marne, avant l'arrivée des sœurs, presque personne ne communiait en dehors de Pâques; les enfants des sœurs ont commencé à le faire aux grandes fêtes; plusieurs enfants n'étaient pas baptisés: les sœurs ont obtenu qu'elles le fussent: « Je ne puis rien vous refuser, disait un père libre-penseur; car depuis que ma fille va chez vous, elle me respecte. » Les enfants racontaient, le soir, dans leur famille l'histoire sainte et l'Évangile et les parents prenaient un grand plaisir à les entendre; un jour, une de ces petites accompagna son père dans un restaurant de Paris et, sans s'occuper des personnes nombreuses qui se trouvaient dans la salle, elle se mit à réciter le *Benedicite* tout haut; un silence solennel se fit dans le restaurant et quand la petite eut fini son signe de croix, un monsieur se leva et vint dire au père de l'enfant: « Monsieur, je vous félicite. » Une société de libres-penseurs voulut contrecarrer ce bien, mais elle obtint peu de résultats.

La maison de Saint-Maurice date de 1869; elle ne présente aucune particularité spéciale dans son existence; au début, les sœurs recevaient une allocation de la commune; plus tard, elles vécurent des dons de

l'œuvre de Sainte-Geneviève et de quelques bienfaiteurs ; leurs enfants des patronages témoignaient d'un grand courage, en particulier pour faire abstinence chez leurs parents non pratiquants ou chez les commerçants qui les employaient.

La maison de Sainte-Geneviève, dans la Plaine-Saint-Denis, fut ouverte le 18 octobre 1879 avec trois sœurs. Dès le début et toujours, la population fut très sympathique aux sœurs. Le 30 octobre, Mgr Richard vint bénir les œuvres de la maison et adresser de paternelles instructions aux enfants ; celles-ci ont gardé longtemps le souvenir de son sermon sur le chapelet ; les jeunes filles du patronage se sont toujours montrées pieuses, fidèles, héroïques pour supporter les ironies, les sarcasmes, les persécutions ; les petites furent souvent des apôtres pour attirer leurs parents aux offices ou aux missions : une d'entre elles, habituellement dissipée, avait engagé son père à venir au sermon ; le père avait promis si sa fille était bien sage ; il était persuadé que l'enfant ne pourrait toute une journée être exemplaire ; il fut attrapé le soir lorsque tous les membres de la famille déclarèrent que la petite avait été ce jour-là sans le moindre reproche. Une autre, rentrant chez elle, interpellait ses grands-parents, ses oncles : « Toi, grand-père, récite *Notre Père*. Toi, mon oncle, dis : *Je vous salue*. — Mais je ne le sais plus ! — Je vais te l'apprendre vite, car si la sœur savait cela, elle te mettrait en pénitence. » La visite des pauvres produisait aussi de grandes consolations et des résultats merveilleux.

A l'assemblée du 1^{er} avril 1887, M. Chevalier, assistant de la Congrégation et directeur des Filles de la Charité, ainsi que de l'œuvre de Sainte-Geneviève, s'exprimait ainsi : « Il y a un fait à signaler qui sort de l'ordinaire. L'année dernière, par l'initiative de

notre présidente, initiative à laquelle vous vous êtes toutes associées, je vous annonçais qu'une maison de sœurs de Saint-Vincent-de-Paul allait s'ouvrir à Jérusalem ; c'est fait depuis le 3 mai 1886. Le bien fait à la ville sainte a donné l'idée d'établir les sœurs à Bethléem. La nouvelle maison s'est ouverte le 1^{er} mars ; et M. Chevalier terminait son rapport de cette manière : « C'est à vous, mesdames, que la cité qui a vu naître le Sauveur sera redevable des services que les Filles de la Charité rendront aux pauvres et aux malades. Ainsi l'œuvre de Sainte-Geneviève sera représentée auprès du Calvaire et de la Crèche. »

Ce fut la dernière fondation de l'œuvre. Depuis plusieurs années, les comptes rendus constataient la diminution des dames et des ressources. Pendant l'année 1891, on dut se résigner à supprimer les sœurs à plusieurs maisons. Cet état émut un grand nombre de dames patronesses qui cherchèrent le moyen de relever l'œuvre et ses finances ; on crut le trouver en fusionnant avec une autre œuvre charitable offrant plus de ressources et de vitalité. Dans ce but, on s'adressa ou plutôt on revint au tronc où l'œuvre de Sainte-Geneviève avait pris naissance, c'est-à-dire à l'association des Dames de la Charité des pauvres malades. Celles-ci acceptèrent l'union avec la plus vive sympathie, au risque de voir augmenter leurs charges. Le 9 décembre 1892, Mgr Richard vint présider l'assemblée générale et exprima sa satisfaction de cette union. L'œuvre de Sainte-Geneviève devint une section de l'œuvre des Pauvres malades.

En résumé, de 1851 à 1891, l'œuvre de Sainte-Geneviève a fondé 41 maisons de Filles de la Charité dans la banlieue de Paris. S'il ne nous manquait pas les rapports de 1866 à 1878, nous pourrions donner la statistique des pauvres et malades qu'elle a

secourus, des enfants et des orphelines qu'elle a élevés, des jeunes filles qu'elle a préservées, de l'argent qu'elle a dépensé ; nous ne pouvons que rappeler en terminant ce que disait le P. Étienne en inaugurant la première assemblée le 21 janvier 1853 : « Il y a quelque chose de touchant dans le rapprochement des deux noms vénérables de sainte Geneviève et de saint Vincent de Paul : l'humble bergère de Nanterre et l'humble berger des Landes ; celle qui sauva Paris de l'invasion et de la fureur des Barbares et celui qui porta à Paris un secours puissant au milieu des plus désolantes calamités ; celle qui, du haut du ciel, veille sur cette capitale et fait sans cesse descendre sur elle les grâces et les bénédictions et celui qui a ouvert dans son sein une source de miséricorde et de bienfaisance d'où se répandent d'interminables soulagements sur toutes les souffrances et sur toutes les infortunes. Sainte Geneviève et saint Vincent de Paul ! deux noms bien dignes d'être unis par le lien d'une même charité, comme ils sont marqués tous deux du sceau de la même humilité. »

4 janvier. — Le *Mémorial* des sœurs porte comme indication : « 1^{er} vendredi du mois consacré à la réparation. Amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus. Exercice de la Garde d'honneur. » Depuis longtemps la dévotion des fidèles a consacré au Sacré-Cœur le premier vendredi de chaque mois ; il n'est pas étonnant que les Filles de la Charité, qui sont de bonnes et fidèles chrétiennes, aient adopté cette dévotion. L'exercice de la Garde d'honneur dont il est question est plus moderne ; il remonte, si je ne me trompe, au Père Fiat. On pourrait s'étonner que les Filles de la Charité, communauté active et non cloîtrée, aient pris des pratiques qui paraissent plutôt le fait de

carmélites que de visiteuses de pauvres; mais il faut se souvenir que cet exercice n'exige nullement qu'on reste devant le Saint-Sacrement pendant son heure de garde; il demande tout simplement une direction d'intention, une union plus étroite avec le Sacré-Cœur pendant qu'on s'applique aux devoirs de sa vocation; autrement, si les sœurs se mettaient à passer la nuit et le jour devant le Saint-Sacrement, adieu les pauvres, adieu les malades, ce serait l'extrême-onction de la compagnie de la Charité; celle-ci deviendrait un ordre cloîtré et cesserait d'être une milice active. C'est ainsi que saint Vincent a toujours prêché à ses filles et saint Vincent aimait bien le Saint-Sacrement et le Sacré-Cœur.

5 janvier. — Le *Mémorial* des sœurs porte cette rubrique : « Premier samedi du mois. Conformément à la pratique récente de l'Église, la communauté honore particulièrement le Cœur Immaculé de Marie le premier samedi du mois. A la Maison Mère, après la messe de communauté, toutes les sœurs disent ensemble la prière : « Très sainte Vierge, je crois, etc. », et trois fois : « O Marie, conçue sans péché, etc. » Au salut, qui se donne le soir, le prêtre récite un acte d'amende honorable et de consécration. » Cette pratique est tout à fait en harmonie avec la Médaille miraculeuse et le scapulaire de la Passion qui tous deux nous invitent à honorer le Cœur Immaculé de Marie.

6 janvier. — La Seine, qui montait depuis plusieurs jours, a débordé en plusieurs endroits et inondé un certain nombre de localités riveraines.

En amont de Paris, le confluent de la Marne et de la Seine a jeté, sur Alfortville en particulier, une telle masse d'eau que la ville est un lac; sur 25 000 habi-

tants, plus de 20 000 se sont enfuis précipitamment et sont allés chercher refuge soit au fort de Charenton, soit dans Saint-Maurice, soit ailleurs. Les sœurs d'Alfortville se sont réfugiées au premier étage de leur maison. Le curé et ses vicaires se sont faits les pourvoyeurs de ceux qui étaient restés dans leurs maisons au premier ou second étage et leur ont porté, en barque, des provisions, des pommes de terre, du charbon. Les évacués, logés au fort de Charenton, sont couchés sur la paille, dans une promiscuité, une saleté et un dénuement qui font pitié; il y a des vieillards, des malades, des enfants tout nus.

Dans la ville de Paris, beaucoup de caves inondées, des cheminées d'égout un peu partout, des parapets couverts par les eaux, particulièrement aux quais de Bercy et de la Rapée; les eaux ont renversé le mur qui protège la ligne de Versailles; sur la ligne d'Orléans on voit des jets d'eau tout le long du mur; nous n'avons pas entendu dire que, dans Paris, quelques maisons de sœurs aient souffert de l'inondation; dans le Métro, particulièrement sous la Seine, à la station de la Chambre des députés, on entend l'eau qui tombe sur la voie et sur les wagons; on croirait qu'il pleut.

En aval de Paris, la Seine a débordé surtout à Neuilly où les sœurs de l'orphelinat Quenessen ont dû avec leurs enfants évacuer le rez-de-chaussée; à Clichy où l'eau a envahi la maison de retraite des sœurs, a rempli la chapelle Saint-Michel au-dessus des autels, a inondé les caves et par conséquent empêché les calorifères de marcher, ce qui prive les bonnes anciennes du feu qui leur est nécessaire.

14 janvier. — Saint Hilaire, docteur. Le *Mémorial* des sœurs indique que « dès l'origine de la Compagnie, les fêtes des Apôtres, des Évangélistes et des docteurs

y ont été en honneur pour placer sous leur protection l'enseignement de la créance que les Filles de la Charité doivent donner aux pauvres ». Cela est encore plus nécessaire de nos jours car l'ignorance religieuse est grande chez beaucoup de pauvres qui n'ont pas reçu d'éducation chrétienne et dont les notions apprises autrefois sont étouffées par la lecture des journaux et les discours des incroyants. Il y a sur ce sujet une circulaire de M. Bonnet du 27 septembre 1721 qui est extrêmement pratique et qui renferme des motifs et des moyens qui sont toujours de circonstance.

Ce même jour, réunion des Dames de Charité présidée par M. le Supérieur général. Il offre ses vœux de bonne et sainte année, rappelle aux Dames leurs obligations de sainteté et de charité et donne des détails sur les associations qu'il a eu occasion de voir dans ses voyages hors de France, particulièrement sur celles de Sardaigne, qui sont très florissantes. A la chapelle, le prédicateur a montré dans sainte Geneviève le modèle et la protectrice des Dames de Charité : modèle parce qu'elle a exercé toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, protectrice parce que saint Vincent recommandait aux Dames d'aller se mettre sous sa protection et parce que l'œuvre de Sainte Geneviève, qui a établi plus de quarante maisons dans la banlieue de Paris, a été bénie par sa céleste patronne. L'orateur termine par un rapprochement entre saint Vincent et sainte Geneviève, qu'un historien a appelés le frère et la sœur, le père et la mère de la patrie française.

15 janvier. — La grippe règne dans Paris et fait beaucoup de victimes; elle règne aussi à Saint-Lazare, mais il n'y a eu de gravement atteint que... l'horloge qui a cessé ce matin de marcher.

17 janvier. — C'est aujourd'hui la cinquantaine de vocation de la Mère Marie Maurice; des chants ont eu lieu à la messe de communauté, rue du Bac.

20 janvier. — M. le Curé de Saint-François-Xavier, rempli de zèle apostolique, a fait faire aujourd'hui dans son église paroissiale une journée des missions pendant laquelle on a entendu deux jésuites, un lazariste, un oblat de Marie Immaculée et un évêque des Missions étrangères. Nos jeunes gens ont chanté la grand'messe.

22 janvier. — Le *Mémorial* des sœurs porte que saint Vincent, martyr, que l'Église honore en ce jour, est le patron de notre saint fondateur. Nous lisons en effet, dans Abelly, que saint Vincent de Paul était fort dévot au glorieux martyr saint Vincent, son patron, et qu'ayant un jour appris qu'une personne de mérite et piété avait des habitudes et connaissances en Espagne, il la pria d'employer son crédit pour avoir, touchant la vie et le martyre de ce bienheureux saint, des mémoires de la tradition de ce royaume plus amples que ne sont ceux qui se trouvent dans l'abrégé de son histoire. Il avait aussi grande dévotion pour saint Vincent Ferrier. Abelly ne parle pas d'un saint Vincent qu'on honorait à Dax et qu'on y honore encore, saint Vincent de Xaintes; mais il est plus que probable que notre saint fondateur a eu grande dévotion pour le saint patron grandement vénéré à Dax.

24 janvier. — Les sœurs commencent une neuvaine pour demander le renouvellement de l'esprit primitif dans les deux familles de saint Vincent. On a toujours prié à cette intention, aussi bien dans la Congrégation de la Mission que chez les Filles de la Charité.

Chez nous l'Assemblée de 1668 a codifié ce que nous devons faire pour conserver l'esprit primitif; il y a 12 articles dont les principaux sont les suivants : 1° la prière; chacun doit le demander avec instance, célébrant la sainte Messe ou communiant à cette fin au moins une fois le mois et récitant quelquefois l'oraison *Excita, Domine*, etc.; 3° la lecture de la vie de saint Vincent, soit en public, au réfectoire, soit en particulier; 6° communiquer aux maisons les choses plus considérables que Dieu y opère pour la gloire de Dieu et le salut du prochain; à quoi servent encore beaucoup les recueils des vertus et des actions particulières et principalement des missionnaires défunts dont il est bon de faire part aux maisons de la Compagnie. On voit dans ce 6° de l'Assemblée de 1668 l'idée qui donnera naissance plus tard aux *Annales* et aux *Notices* sur les confrères. Les Assemblées générales et les Supérieurs généraux sont revenus souvent sur ce thème et les plus fervents à ce sujet ont été M. Étienne et M. Fiat.

Chez les Filles de la Charité, on voit le même souci de tout temps.

Saint Vincent a fait faire trois conférences sur l'esprit primitif, en constatant que c'étaient les conférences les plus profitables que les Filles de la Charité puissent avoir, et il leur rappelle que s'il venait un temps où l'on ne remarquerait plus les trois vertus qui constituent l'esprit de la Compagnie, il faudrait dire que la pauvre charité serait morte; oui, elle serait morte.

23 janvier. — Fête de M. l'Assistant de la Maison-Mère et de M. le Visiteur de la province de France, qui sont la même personne.

25 janvier. — Conversion de saint Paul. Origine de

la Congrégation de la Mission. Le *Mémorial* des sœurs ajoute : Anniversaire mensuel et explique en note ce que signifie cette expression : « Le 25 mars 1634, dit-il, notre bienheureuse Mère se consacra par vœu à la formation de la Compagnie; depuis lors, le 25 de chaque mois fut pour elle un jour d'actions de grâces. De là l'usage constant de la Communauté de faire une communion le 25 de chaque mois et de commencer en ce jour la lecture mensuelle des règles pour s'animer à les observer avec la même fidélité que notre bienheureuse Mère et nos premières sœurs. M. le Directeur dit la messe à la même intention. »

Voilà pour les sœurs. A Saint-Lazare, M. le Supérieur général a dit la messe au maître-autel et les jeunes gens ont chanté à cette messe et le soir, la conférence a été présidée par M. le Supérieur général qui nous a invités à la joie, à la reconnaissance, à l'amour. La joie doit naître en nous du retour de cet anniversaire de notre fondation; on abuse peut-être un peu actuellement des anniversaires dans le monde; cela devient presque une manie; chez nous on est plus réservé et les anniversaires se font à bon escient et simplement. Réjouissons-nous car notre Congrégation n'est pas née *ex hominibus, neque ex voluntate viri neque ex voluntate carnis, sed ex Deo*. Il faut témoigner de la reconnaissance à Dieu pour nous avoir appelés dans la petite Compagnie et pour s'être servi de la chétive afin de faire un grand bien dans l'Église. Quel bien, en effet, n'ont pas fait saint Vincent et tous nos confrères depuis trois siècles, soit par les confessions générales qui ont renouvelé souvent les merveilles de celles du fermier de Gannes, soit par les prédications qui ont été fréquemment fécondes, comme celles de Folleville, soit par rapport aux pauvres gens des champs, soit par rapport aux ecclé-

siastiques, aux Dames de la Charité, aux enfants de Marie. Le dernier sentiment que doit nous inspirer la fête de la Conversion est un sentiment d'amour pour la Congrégation, amour pour son esprit, pour ses règles, pour ses emplois, amour qui doit nous porter à travailler pour elle, à être comme saint Vincent l'a été à pareil jour, bons confesseurs et bons prédicateurs, des prédicateurs comme saint Paul, *predicator veritatis*. M. le Supérieur général demande en terminant qu'on se remplisse le plus possible de l'amour des âmes, à l'imitation de saint Paul et de saint Vincent de Paul. La journée fut terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par M. Cazot.

29 janvier. — Le *Mémorial* des sœurs rappelle que c'est aujourd'hui saint François de Sales, ami de saint Vincent et guide de la bienheureuse Mère. C'est à ce double titre que la fête est pour nous double-majeur. Le coutumier actuel de Saint-Lazare ne dit mot de saint François de Sales.

3 février. — Purification de la sainte Vierge et Présentation de Notre-Seigneur au Temple. C'est M. Cazot qui bénit les cierges destinés à nous donner *sanitatem corporum et animarum*.

On fait la procession dans la chapelle et la sacristie, le long des petits autels qui commencent à resplendir comme s'ils étaient neufs, grâce au pinceau d'un de nos frères coadjuteurs, le frère Gody.

11 février. — A la réunion des Dames de la Charité, le prédicateur montre que Notre-Dame de Lourdes dont on célèbre aujourd'hui la fête se montre une grande Dame de la Charité par le soin qu'elle prend des corps et des âmes et par la bonté, la cordialité,

l'affabilité, l'exquise tendresse avec laquelle elle s'entretient avec une pauvre, la petite Bernadette.

12 février. — Anniversaire du couronnement de S. S. Pie XI. M. le Supérieur général assiste avec M. Veneziani au *Te Deum* solennel de Notre-Dame le matin et à la réception brillante chez le Nonce le soir.

13 février. — Vente de charité au profit des pauvres malades de Paris. On voit, sur les tables de la salle, des objets de nécessité et des objets de luxe, des objets de valeur et des objets sans autre valeur que celle que veut bien lui accorder le charitable acheteur, des objets de Paris et des objets de Pékin, et même des choses fongibles qui se consomment sur place, sous les yeux étonnés de MM. Étienne, Boré et Fiat dont les tableaux ornent la salle.

15 février. — Le *Mémorial* des sœurs porte ces mots : troisième vendredi de février. Rosaire; et en note : le troisième vendredi de février, le vendredi des Quatre-Temps de septembre, le 14 septembre, le jour de la Présentation de la sainte Vierge et le jour de son Immaculée-Conception, le Rosaire est récité par deux sœurs, à la Maison-Mère, conformément au testament de notre bienheureuse Mère « pour obtenir quelque grâce particulière pour ceux qui prennent les ordres sacrés ». Toute la Communauté, ajoute le *Mémorial*, doit s'unir de cœur à l'accomplissement de ce vœu maternel. Ce que ne dit pas le *Mémorial*, c'est que la bienheureuse Louise de Marillac laisse « un écu tous les ans, à perpétuité, aux Filles de la Charité » pour qu'elles exécutent cette charge. L'écu a disparu sans doute depuis longtemps, mais les Filles de la Charité ne se croient pas pour cela dispensées de la fondation.

Disons à ce propos que le testament de la bienheureuse nomme le vendredi saint comme devant être un des jours où elle demande la récitation du Rosaire par une sœur; on a sagement (nous ignorons à quelle époque) substitué le 14 septembre au vendredi saint pour des raisons faciles à comprendre.

17 février. — Fête du bienheureux François-Régis Clet. L'occurrence de la Septuagésime empêche la célébration de la messe de notre bienheureux confrère; cependant le frère de la sacristie a orné de fleurs et de lumières la chapelle où reposent les restes du martyr; les jeunes gens ont chanté à la messe de communion et les reliques du bienheureux ont été exposées; le soir on a chanté les vêpres votives d'un martyr non pontife. C'est M. Castelin, sous-directeur du séminaire, qui a pontifié en l'honneur de celui qui fut autrefois directeur du séminaire. Ce jour nous rappelle aussi et la mort de M. Louvyck, vicaire général, et la prise de possession par M. Verdier de la direction de la famille de saint Vincent. C'était en 1918; nous étions exposés jour et nuit aux sinistres Berthas; la sirène nous conviait souvent à un exercice non prévu par les règles, celui de descendre à la cave, et l'on obéissait à ce signal parce que, dit saint Vincent, la cloche est la voix du Christ et aussi, un peu, parce que l'on craignait pour sa vie.

19 février. — Clôture de la retraite de la Sainte-Agonie. C'est M. Cazot, assistant, qui célèbre la messe parce que M. le Supérieur général est convoqué pour huit heures et demie au synode diocésain qui réunit, au séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, les notabilités ecclésiastiques de Paris.

25 février. — La cloche appelle, à huit heures du matin, les examinés et les examinateurs aux différents bureaux présidés par M. le Supérieur général ou par quelqu'un de Messieurs les assistants.

Ce même jour, M. Pierre Reynaud rend son âme à Dieu. Il était né à Lyon le 21 juillet 1860; il fit ses études secondaires au petit séminaire de Saint-Godard; son supérieur rendait témoignage de lui que « quoique placé dans un très mauvais milieu à Lyon, il s'approchait souvent des sacrements et menait une vie fort régulière »; mais le jeune homme sentait sa faiblesse, il redoutait les vacances qui l'exposeraient à des luttes avec ses amis et, au lieu d'aller au grand séminaire diocésain, il sollicita son entrée à Saint-Lazare pour être prêtre missionnaire; « là, du moins, disait-il, je n'aurai point des vacances si nuisibles à un jeune séminariste »; il fut reçu dans la Congrégation le 10 octobre 1879 et, après son ordination, il fut successivement placé dans les grands séminaires de Troyes (1885), de Marseille (1888), d'Évreux (1897), de Saint-Flour (1898), de Cambrai (1900); la fermeture des grands séminaires l'obligea à s'exiler et il partit pour l'Amérique centrale en 1902; mais sa santé n'avait jamais été forte et il fut obligé de rentrer en France au bout de deux ans; il fut placé à Constantine, puis il revint à la Maison-Mère où, de 1905 à 1915, il fut professeur de dogme de nos jeunes gens; la guerre ayant dispersé cette chère jeunesse, M. Reynaud accepta d'affronter le rude climat de Saint-Flour; mais sa santé s'ébranlait de plus en plus et, après un court séjour au grand séminaire de Bernay, il revint définitivement à la Maison-Mère; il ne cessa point de travailler, allant donner des retraites, confesser dans quelques maisons de Sœurs, rédigeant et dirigeant les cas de conscience de Saint-Lazare, prêchant les

retraites du mois aux prêtres de Melun et à ceux de Paris qui venaient à la Maison-Mère. M. Reynaud avait été reçu docteur en philosophie à la Minerve en 1891 et docteur en théologie à l'Apollinaire en 1895.

Mgr l'évêque de Saint-Flour a écrit à M. le Supérieur général que « M. Reynaud a laissé dans le diocèse de trop bons souvenirs pour que je n'aie pas le devoir de vous exprimer la part que nous avons prise à votre deuil. Il nous a rendu pendant la guerre un très précieux service en se chargeant d'un cours de théologie et il l'a fait avec science et avec dévouement. » La *Semaine religieuse* de Saint-Flour annonce qu'un service funèbre solennel a été célébré à ses intentions dans la chapelle du grand séminaire.

26 février. — S. Ém. le Cardinal Charost est notre hôte et ne dédaigne pas de participer à nos récréations, comme s'il n'était qu'un simple confrère.

27 février. — Funérailles de notre cher confrère, M. Reynaud; l'assistance est assez nombreuse : on remarque des sœurs, pas mal de jeunes filles des maisons des Filles de la Charité et un certain nombre de personnes du monde qui s'adressaient à lui pour la confession.

29 février. — M. Hoefnagels nous fait une conférence sur la Chine, sur l'état de sa mission quand il arriva, il y a plus de vingt-cinq ans, et sur l'état actuel, sur ses travaux, sur ses chrétiens, etc.; il termine en demandant qu'on prie beaucoup pour la conversion de la Chine.

Ce même jour, chez les sœurs, ouverture du mois de saint Joseph, d'après le *Mémorial*. A Saint-Lazare,

rien ne se fait officiellement et publiquement ; le tout est laissé à la dévotion de chacun ; toutefois, le frère de la sacristie a soin d'allumer quelques cierges devant l'autel de saint Joseph pour nous empêcher d'oublier cette dévotion qui fut si chère, comme les anciens se le rappellent, au bon M. Forestier, d'impérissable mémoire, qui, pendant le cours de ce mois, désertait sa traditionnelle place de la tribune et descendait faire son quart d'heure d'adoration sur les bancs qui se trouvent en face de la statue de ce grand pourvoyeur des deux familles de saint Vincent.

1^{er} mars. — Le soir, ouverture de l'Adoration perpétuelle à Saint-Lazare. La chapelle a revêtu ses beaux ornements et les chaudielles sont en nombre incalculable. C'est déjà une ancienne institution que cette fête. Les historiens en font remonter l'origine à 1534 (déjà quatre siècles). Elle fut établie pour réparer les outrages faits à l'Eucharistie par les protestants. Elle prit le nom de Quarante Heures pour rappeler le temps que Notre-Seigneur passa au tombeau depuis sa mort jusqu'à sa résurrection. L'usage se généralisa bien vite, non plus aux jours qui précèdent le Carême, mais étendu à toute l'année. Le pape Clément VIII en prescrivit l'observation à Rome et c'est là, au siège de la catholicité, que commença la véritable adoration perpétuelle, c'est-à-dire l'adoration ininterrompue jour et nuit, chaque paroisse succédant à une autre paroisse. Le même Pape, dans la bulle appelée Clémentine, prescrivit les prières à réciter pendant ces cérémonies (1592) ; il y a en particulier les Litanies des Saints. A Paris, l'adoration perpétuelle commença en 1848 par le sanctuaire de Notre-Dame-des-Victoires et elle fut établie perpétuelle dans la basilique du Sacré-Cœur le 1^{er} août 1885. Les trois jours d'adoration

qui nous sont assignés coïncident habituellement avec les jours qui précèdent le Carême.

2 mars. — M. Jung prêche les sermons de l'Adoration; il nous montre la royauté de Notre-Seigneur d'après l'Ancien et le Nouveau Testament; c'est plaisir d'entendre un sermon composé presque exclusivement de textes de la Sainte Écriture. Que saint Vincent avait donc raison de dire : « L'expérience nous apprend que les prédicateurs qui prêchent conformément aux lumières de la foi opèrent plus dans les âmes que ceux qui remplissent leurs discours de raisonnements humains et de raisons de philosophie, parce que les lumières de la foi sont toujours accompagnées d'une certaine onction toute céleste qui se répand secrètement dans les cœurs des auditeurs. »

3 mars. — Nous observons fidèlement l'abstinence des lundi et mardi de Quinquagésime, en sorte que notre calendrier pourrait porter : Lundi maigre, mardi maigre, au lieu de lundi gras, mardi gras.

Ce même jour, M. Mérolla célèbre le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Congrégation; il nous donne à cette occasion une petite image qui représente une réduction d'un grand tableau de la bienheureuse Louise de Marillac qu'il a peint lui-même.

Le soir, M. Jung nous rappelle ce que la Sainte Écriture nous dit de la prophétie, de la promesse et de l'institution de la Sainte Eucharistie.

4 mars. — Les jeunes gens chantent à la messe de cinq heures et demie. M. Jung clôture le triduum de l'Adoration perpétuelle.

5 mars. *Mercredi des Cendres.* — M. le Supérieur général nous rappelle que nous sommes poussière et retournerons en poussière. Nous commençons la sainte Quarantaine *in cinere*, mais non pas *in sacco* comme les Juifs.

6 mars. *Premier jeudi de Carême.* — Le *Mémorial* des sœurs rappelle que « la bienheureuse Mère, s'étant affiliée avec toute sa^e petite Compagnie à l'archiconfrérie du très saint Sacrement, a établi que pendant le Carême, le jeudi serait consacré à l'action de grâces pour le don de la sainte Eucharistie et en réparation des outrages que Notre-Seigneur reçoit dans ce sacrement d'amour ».

7 mars. — Premier vendredi de Carême, nous faisons l'exercice de la Passion en usage dans le diocèse de Paris. Il a moins d'indulgences que le Chemin de la croix; il ne remonte peut-être pas à une si haute antiquité que ce dernier, mais il a ses avantages, ne serait-ce que celui de continuer les vieilles traditions de Saint-Lazare, ce qui n'est pas un petit avantage, aurait dit M. Forestier.

8 mars. — A l'Académie des Sciences morales et politiques, « M. Gustave Fagniez a fait une communication sur la participation de la femme au mouvement charitable de la première moitié du dix-huitième siècle; il a fait ressortir la préoccupation que l'on avait à cette époque de soulager la misère en faisant travailler les pauvres, l'effort qu'on faisait pour les rassembler, les moraliser et les relever par le travail. M. Fagniez insiste particulièrement sur l'inspiration religieuse et morale de cette charité et il accentue le caractère à la fois résolu et humble de saint Vincent de

Paul et expose l'économie de la fondation qui fait de lui l'inspirateur d'œuvres qui vivent de leur vie propre ». (*Journal officiel.*)

9 mars. — Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de notre paroisse font dire à la salle des Reliques une messe pour leurs confrères défunts. M. Narguet leur adresse la parole et leur expose les enseignements et les leçons donnés par leurs morts; il leur commente ensuite la belle lettre qu'ils viennent de recevoir de la part du Souverain Pontife et dans laquelle le Pape dit entre autres choses : « Nous aimons de prédilection cette société, Nous l'aimons beaucoup en raison du dévouement et des aumônes qu'elle dépense à nourrir, à consoler les indigents, dont Nous portons l'amour au plus intime de notre cœur, à l'exemple de Jésus-Christ. Tel est l'heureux résultat de votre action que, grâce à la discrétion et au tact dont vous usez envers l'âme des pauvres, dont vous ménagez l'embarras, ceux-là même que vous avez trouvés ignorants ou oublieux de la religion sont souvent, par votre intervention, ravis d'admiration pour la divine charité, radoucis par votre affabilité, insensiblement et graduellement ramenés à la foi ancestrale et aux devoirs de la vie chrétienne. » Le Pape énumère ensuite les principales œuvres des Conférences et il constate les progrès qu'elles font tous les jours. Il ajoute ensuite : « De tout ce que Nous venons de rappeler, Nous adressons publiquement nos louanges à cette société que l'on ne saurait jamais assez vanter et Nous vous félicitons de son accroissement. Nous exhortons paternellement tous les confrères à persévérer dans la pratique quotidienne de la bienfaisance chrétienne afin que, quotidiennement aussi, ils progressent avec abondance et dans l'amour du Dieu qui

s'est fait humble et pauvre sur la terre et dans l'exercice des autres vertus. » — PIE XI, pape.

10 mars. *Réunion des Dames de la Charité.* — Le prédicateur expose les motifs, la nature et les moyens de pratiquer la charité envers les pauvres, d'après les livres de la Sainte Écriture de l'Ancien Testament. Le Lévitique, le Deutéronome, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiastique et les Prophètes Isaïe, Amos, Michée nous montrent dans l'aumône un sacrifice à la fois latreutique, eucharistique, satisfactoire et impétra-toire, ce qui prouve la grande importance de la charité envers les pauvres; sa nature est surtout exposée dans le Lévitique, le Deutéronome où Moïse recommande un certain nombre de mesures en faveur des pauvres; les principaux moyens ou qualités de la charité sont de se rappeler que celui-là prête à Dieu qui donne aux pauvres, de donner de bon cœur, de donner promptement, de donner humblement.

Après l'instruction, on s'entretient des affaires de l'Association. On déplore tout d'abord la mort de l'excellente Sœur Grille, du secrétariat de la communauté, qui, depuis tant d'années, était une auxiliaire aussi intelligente que dévouée et modeste de l'Œuvre des Pauvres malades. Cette bonne Sœur est remplacée par la Sœur Milcent, qui depuis si longtemps se dévoue aux œuvres sociales et charitables. On lit quelques rapports de différentes paroisses sur la manière de faire la charité; un surtout, d'une paroisse inconnue ou qui veut garder l'incognito, est remarqué parce qu'il paraît tout à fait approprié aux besoins actuels, secourant véritablement le pauvre dans toutes ses nécessités et s'imposant pour cela mille démarches qui contribuent efficacement au bien matériel et moral des pauvres. Un fait touchant est signalé qui rapporte

une grâce de conversion obtenue par le recours à une pauvre femme assistée par l'œuvre et qui venait de rendre le dernier soupir; tous les autres moyens avaient échoué; une simple prière à cette âme a suffi pour toucher le cœur de l'endurci; ce qui montre, aurait dit saint Vincent, combien les pauvres sont puissants dans le ciel.

14 mars. — Le *Mémorial* des Sœurs indique « une neuvaine pour demander l'esprit dont notre Bienheureuse Mère était remplie ».

15 mars. *Fête de la bienheureuse Louise de Marillac.* — Nous allons à la communauté. Le nonce officie pontificalement le matin, et le soir M. Mantelet donne la conférence : il prend pour texte la parole du Cantique des Cantiques : *Pone me ut signaculum super cor tuum* et il montre que ce sceau imprimé sur le cœur de Louise de Marillac a été le sceau de la croix.

16 mars. — L'éloquent orateur de Notre-Dame, le P. Janvier, qui prêche son vingt-deuxième Carême, consacre sa conférence d'aujourd'hui à prouver que l'idéal de la perfection est de mêler la vie contemplative à la vie active, sujet très pratique et très consolant pour tous les enfants de saint Vincent.

17 mars. — Le cardinal Maurin, les archevêques de Cambrai et d'Albi et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques logent chez nous.

19 mars. — Saint Joseph, patron de nos deux séminaires, dit le *Mémorial* des Sœurs. C'est pour cela qu'autrefois les cérémonies et les chants de ce jour étaient réservés aux séminaristes de Saint-Lazare. C'est

M. Veneziani, assistant, qui pontifie. A la conférence du soir, où sont convoquées spécialement les Joséphines ou sœurs qui n'ont pas fait les saints vœux, M. Taillefer montre le rôle que saint Joseph a joué comme témoin de la maternité virginale de Marie.

21 mars. — Le *Journal officiel* annonce que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient d'attribuer à notre confrère, M. Charles Jean, le prix du Budget pour son livre sur Sumer et Akhad, contribution à l'étude de l'histoire de la civilisation en Haute-Mésopotamie.

24 mars. — Le *Mémorial* indique pour les sœurs une neuvaine pour demander la fidélité à leurs saints engagements.

25 mars. — Annonciation de la Très Sainte Vierge. Rénovation des vœux pour les sœurs. M. le Supérieur général continue l'explication de l'*Ave Maria*; il commente aujourd'hui les paroles *Ora pro nobis* et il montre : 1° les convenances de la prière de Marie pour nous; 2° les raisons qui établissent la réalité de cette prière pour nous et qui sont au nombre de trois : Marie connaît nos besoins, Marie veut nous secourir, Marie peut nous obtenir aide; 3° l'objet de la prière de Marie qui embrassera surtout la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, le service des pauvres.

1^{er} avril. — Une innovation : le corridor-cloître qui longe les parloirs et la salle des reliques est fermé par des fenêtres artistiques qui maintiennent cette allée dans une température moyenne.

7 avril. — M. le Supérieur général part pour Ans où

a lieu une retraite pour les sœurs servantes de Belgique, prêchée par M. Bettembourg.

11 avril. — Le *Mémorial* indique que la Très Honorée Mère commence aujourd'hui sa retraite. Les séminaristes de Saint-Lazare commencent également ce soir leur retraite particulière. Autrefois ils la faisaient la semaine qui suit Pâques et nous aimions à leur appliquer le répons de l'octave : *Isti sunt agni novelli, modo venerunt ad fontes, repleti sunt claritate, in conspectu agni amicti sunt stolis albis et palmae in manibus eorum* ; ils sortaient de retraite le premier dimanche après Pâques et on leur disait : *Quasi modo geniti infantes, alleluia, rationabiles sine dolo, etc.* ; maintenant ils commencent leurs saints exercices sous la protection de Notre-Dame des Sept Douleurs pour les terminer le Jeudi Saint, en l'anniversaire de l'institution de la Sainte Eucharistie ; une belle ouverture, une plus belle clôture.

18 avril. — Le P. Janvier termine à Notre-Dame le cours de conférences qu'il a entrepris il y a vingt-deux ans et il commence son instruction par un appel vibrant à la générosité des fidèles en faveur de l'œuvre des Dames de la Charité. C'est un beau spectacle de voir ces milliers d'hommes, de tout rang, de toute condition, se presser autour de la chaire de vérité. Nos confrères étrangers, de passage à Paris, n'en reviennent pas et ils disent que c'est une révélation pour eux.

21 avril. — Nous allons voir Gentilly après une absence de six mois ; on arrive pour le dîner et on repart immédiatement après ; comme nouveauté nous remarquons une terrasse à la hauteur des appartements

de M. le Supérieur général; le réfectoire qui servait pour les confrères de la maison est devenu bibliothèque et l'ancienne salle de bibliothèque sert de lieu de réunion pour les jeunes gens des grandes écoles qui s'y retrouvent à certains jours.

24 avril. — Le *Mémorial* des sœurs rappelle que c'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de saint Vincent et demande une neuvaine pour attirer les bénédictions de Dieu sur la retraite des Sœurs servantes.

Au sujet de la naissance de saint Vincent, Abelly s'exprime ainsi : « Ce fut le mardi d'après Pâques que Vincent de Paul prit naissance. » Collet est plus précis : « Vincent naquit le mardi d'après Pâques vingt-quatrième jour d'avril. » Nous lisons dans une lettre de saint Vincent du 12 octobre 1639 : « Je ne la puis pas faire longue, car j'entrerai au mois d'avril prochain en ma soixantième. » Saint Vincent ne dit pas le quantième du mois; on ne le connaît que par Collet.

La seconde partie de la note du *Mémorial* concerne la retraite des sœurs servantes. A quelle époque remonte l'usage de retraites réservées aux sœurs servantes? En mai 1844.

Autrefois les exercices commençaient le troisième dimanche après Pâques; ce jour-là, M. le Supérieur général chantait les offices et, le soir, il ouvrait la retraite. A noter que depuis deux ans, M. le Supérieur général ne s'est pas contenté de prêcher une seule retraite par an; il en a prêché deux et même trois, l'année dernière, en comptant celle de Rome.

30 avril. — Le *Mémorial* annonce l'ouverture du mois de Marie. L'origine de ce pieux exercice re-

monte pour les chrétiens au début du dix-neuvième siècle; les Filles de la Charité ont pris insensiblement cet usage; on leur prêche actuellement deux fois la semaine le soir.

1^{er} mai. — Fête de M. le Directeur, dit le *Mémorial*; le bon M. Meugniot s'appelle en effet Philippe de son nom de baptême; malheureusement, il est malade depuis assez longtemps; il ne peut plus dire la messe; il ne quitte guère l'infirmerie; aussi il n'a pas pu se rendre à la rue du Bac pour recevoir les vœux des sœurs.

4 mai. — Fête de la Translation des Reliques de saint Vincent. Son Éminence le cardinal Dubois officie pontificalement matin et soir; Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, a donné le panégyrique de saint Vincent faisant ressortir sa vie intérieure, son esprit d'oraison.

5 mai. — Pèlerinage des élèves du grand séminaire de Saint-Sulpice.

6 mai. — Pèlerinage des enfants de l'orphelinat des Frères de Saint-Vincent-de-Paul.

9 mai. — Pèlerinage des sœurs du séminaire à six heures du matin. A huit heures et demie, Son Excellence le Nonce Apostolique vient dire la messe pour les Dames de la Charité qui remplissent notre chapelle. Après la messe, lecture du rapport général et allocution de Mgr Cerretti qui rappelle que sa mère a été présidente d'une association de Dames de la Charité et qui exhorte les Dames à se pénétrer de l'esprit de saint Vincent et à agir par amour pour Dieu.

Ce même jour rappelle l'anniversaire de la béatification de la bienheureuse Louise de Marillac.

11 mai. — Pèlerinage des Enfants de Marie. M. Taillefer leur recommande le gouvernement d'elles-mêmes, la direction de leur cœur vers le Seigneur.

Nous exerçons aujourd'hui nos droits de souverains en allant voter pour les élections législatives.

Ce même jour encore, fête civile et religieuse de sainte Jeanne d'Arc. Dans toutes les églises, messes solennelles et chants de circonstance. Dans les rues, les drapeaux tricolores se mêlent aux drapeaux bleu et blanc de la sainte de la Patrie ; les statues de Jeanne sont ornées délicatement et entourées de magnifiques bouquets de fleurs que la dévotion des Parisiens apporte aux pieds de leur patronne. Les troupes ont défilé ce matin devant ces mêmes statues.

12 mai. — Pèlerinage des enfants de Saint-Louis et clôture de la neuvaine de la Translation par le *Te Deum* et la vénération des reliques de saint Vincent.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ŒUVRE DES DAMES DE LA CHARITÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL PENDANT L'ANNÉE 1922.

L'association des Dames de la Charité intéresse particulièrement les enfants de saint Vincent, puisque nos saintes règles et la bulle de fondation de notre Institut affirment que c'est une des fins que doivent poursuivre les missionnaires : *confraternitatem charitatis instituere* et que l'une de nos dernières assemblées, celle de 1902 a fait un décret (547) recommandant de promouvoir par tous les moyens possibles cette association pour imiter saint Vincent et à cause des grands fruits que produisent ces confréries. Chaque ordre ou congrégation a ses œuvres et ses dévotions qu'elle

ne manque pas de prêcher et d'établir partout où elle a quelque influence ; nous ne sommes pas plus pauvres que les autres ; nous avons nos dévotions (la Médaille miraculeuse), nos œuvres (les Dames de la Charité et les Enfants de Marie) qui sont des instruments précieux d'apostolat.

Le rapport qui a été lu le 20 avril 1923 devant Son Éminence le Cardinal Dubois constate les progrès de l'œuvre qui comptait 29682 membres en 1920, 57464 en 1921, 94265 en 1922. Dans ces chiffres, la France entre respectivement pour 10296 en 1920, 11583 en 1921, 14329 en 1922. A Paris, les réunions mensuelles sont très suivies et l'on a dû, vu le grand nombre des personnes présentes, désertier la salle des Reliques pour la salle des prêtres. L'association Louise de Marillac, qui n'a que treize ans d'existence, est en très bonne voie : elle compte actuellement 4018 membres, dont 1425 à Paris. Pour donner une petite idée de l'ardeur de ces jeunes filles, citons quelques paragraphes du rapport qui les concerne :

« Chaque quinzaine et plus, quelque chose comme un rayon de soleil tout fait de chaleur et de lumière se montre dans la mansarde d'une pauvre vieille. C'est une jeune fille aux vêtements clairs et élégants qui vient en visiteuse. On s'embrasse. Est-ce une parente ? Non, c'est une jeune amie !... »

« Parfois l'accueil est bon ; j'entends Mme V... dire à Mlle X... qui compatit à ses souffrances : « Notre-Seigneur a tant souffert pour moi, je puis souffrir « pour Lui. » »

« D'autres fois, il est rude ; mais on gagne les récalcitrantes par un sourire et un baiser. La vieille Mme Z... est plutôt pénible à servir ; elle a eu des domestiques autrefois et a gardé quelque chose d'un peu autocrate. C'est le cas de se souvenir des paroles

de saint Vincent : « Il faut honorer le Fils de Dieu
« qui Lui aussi était de bonne famille, mais très
« pauvre. »

« Dans ce sombre escalier, on voit souvent monter
deux jeunes filles, il faut y aller doucement, car il est
branlant. Elles arrivent dans l'unique chambre occupée
par deux vieillards et trois petits enfants. Quelle
misère ! Là, on laisse quelques provisions et on emmène
la petite fille au patronage des Sœurs.

« Avant de se rendre à son travail, voilà Mlle A...
qui se rend à la mairie pour toucher l'allocation de
son infirme, puis chez le boucher et le boulanger, des
bons dans la main. Ce n'est pas très flatteur pour
l'amour-propre d'une jeune fille élégante et Mlle A...
a confié à une amie qu'elle rougit en payant avec
cette monnaie du pauvre ; malgré tout elle le fera.
Est-ce que l'auteur de *l'Imitation* n'a pas dit : « que
« rien ne coûte à celui qui aime... » ?

« Pour le nouvel an, Mlle X... apporte à sa vieille
amie un peu de chocolat ; il y a si longtemps qu'elle
n'a pas mangé ces grosses bouchées ou plutôt elle
n'en a jamais mangé, de son temps cela n'existait pas.
Dieu ! que de transformations heureuses apporte le
temps ! Et voilà comment, avec un peu de chocolat,
Mlle X... a fait ce prodige d'amener un vieux caractère
aigri à trouver que le monde est beau et bon. Oui,
chère Mademoiselle, un monde qui produit des âmes
comme la vôtre est un monde dont il ne faut pas
médiocre.

« Le ménage qu'a entrepris Mlle G... est pénible à
faire ; il y a si longtemps qu'il n'a été fait à fond ;
mais tout à l'heure la chambre aura changé d'aspect
et elle se hâte joyeusement.

« Que déploie donc Mlle Y... ? Une chose qui fait
pleurer la pauvre vieille et sourire la jeune fille : c'est

une chemise, un pantalon, un jupon pour la petite fille qui va faire sa première communion. Que de veilles il a fallu à Mlle Y..., une simple ouvrière dont toutes les journées appartiennent à l'atelier !

« Une de nos visiteuses est sous-maîtresse dans un internat ; les enfants se sont aperçus des actes de dévouement de leur maîtresse. Elles veulent aussi aider à leur façon ; et les voilà, un soir de parloir, faisant une collecte auprès de compagnes comblées par les parents ; le tout est remis à Mlle G... pour l'infirmière qu'elle visite. »

Dans les départements, l'œuvre progresse grâce aux encouragements de la Très Honorée Mère Inchelin qui la recommande beaucoup aux Filles de la Charité.

A Boulogne-sur-Mer, l'Association a perdu la sœur Marie qui était la providence du quartier de Bréquerque ; à Commentry, les membres de l'œuvre Louise de Marillac sont saintement passionnées pour leurs chers pauvres. Elles sont ingénieuses à se procurer des ressources pour les vieillards qu'elles visitent ; pour cela elles s'imposent de généreux sacrifices et Dieu bénit leur zèle, car c'est sans la moindre difficulté qu'elles ramènent leurs pauvres au bon Dieu ; à Douai l'œuvre a repris et marche rapidement. L'Association de Lille compte un millier de dames, celle de Lyon étend son activité sur 17 paroisses, Marseille a 1400 membres, Nice 420 dames et 2 associations de Louise de Marillac florissantes, Saint-Étienne a 350 dames et 1 association de Louise de Marillac qui compte 69 membres, Tarbes plus de 500 dames et 60 demoiselles, Vichy 220, Vienne 300 dames et 100 demoiselles. L'œuvre a été établie à Strasbourg.

L'Italie nous envoie des rapports consolants ; malheureusement il nous manque la relation de Sassari.

A Rome, les dames s'occupent des tuberculeux, des scrofuleux, des rachitiques; elles collaborent avec les curés. Avellino relate beaucoup de traits consolants. Bénévent a été béni par le pape Pie XI. Cagliari voit se développer ses œuvres de dames et de demoiselles. On cite l'exemple d'une jeune fille, enfant vraiment admirable dans l'exercice de la charité. Catane, Côme, Florence, Gênes, Milan, Naples, Pavie, Plaisance, Turin, Udine, etc., ont des relations qu'il serait intéressant, mais trop long de rapporter.

En Belgique l'œuvre se développe.

L'Angleterre envoie peu de relations; mais cela ne veut pas dire que l'œuvre n'est pas prospère.

La Pologne marche à pas de géant dans la pratique de la charité.

Le Portugal, la Roumanie cheminent sans bruit, mais non sans fruit.

La Turquie a soulagé les misères des réfugiés.

L'Afrique a ses associations en Algérie, en Égypte et au Natal.

Les États-Unis nous envoient des relations bien consolantes.

Le Mexique se place au premier rang de toutes les nations par le nombre de ses dames.

Les autres républiques de l'Amérique du Centre et du Sud développent l'œuvre plus ou moins, selon les circonstances. Signalons le Guatemala, le San Salvador, Costa Rica, la Colombie, le Pérou et le Brésil. Nous ignorons ce que deviennent les associations de l'Argentine et de l'Équateur.

Le rapport se termine par le tableau des associations nouvellement agrégées, nous en avons compté 61 de dames et 20 de demoiselles.

BULLETIN DE LA SAINTE-AGONIE, janvier-février 1924.

Lettre de M. VERDIER, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, directeur de l'Archiconfrérie de la Sainte-Agonie.

Paris, le 27 novembre 1923.

BIEN CHERS ASSOCIÉS.

La mort vient de nous enlever le digne M. Michel Rellier, le dévoué sous-directeur de notre Archiconfrérie. C'est une perte, une grande perte pour elle; pas un de ceux et de celles qui ont eu l'occasion de le voir, de l'approcher ne me démentira. Loin de là. Chacun de vous qui l'avez connu et apprécié renchérrait sur l'éloge de ses qualités : tact, piété, patience, dévouement, esprit de foi, désir efficace de rendre plus florissante notre Archiconfrérie.

Deux ans seulement il fut à votre tête; ces deux ans ont suffi pour montrer ce qu'il aurait pu faire si santé et vie lui eussent été accordées. Hélas! sa santé, qui ne paraissait pas atteinte, ne tarda pas à s'altérer et la mort elle-même vint clore le cours d'une vie qui semblait devoir se prolonger encore longtemps.

Adorons les desseins de Dieu et soumettons-nous à sa divine volonté.

M. Rellier est allé dans un monde meilleur recevoir la récompense de ses travaux, et parmi ces travaux, je me plais à mettre ce qu'il a fait pour le progrès de l'Archiconfrérie. Pour nous, nous trouverons dans le souvenir de ses exemples de quoi nous animer et à la conservation de notre esprit propre, à une plus ardente piété pour le mystère de Jésus agonisant, pour le salut des âmes en péril de mort, la dilatation de la sainte Église catholique.

Nous nous attacherons à la faire connaître, à la

répandre, à lui attirer de nouveaux associés, afin que des âmes toujours plus nombreuses participent aux biens spirituels qu'elle offre à tous ses membres.

Par là se continuera puissante et efficace l'action du sous-directeur que nous pleurons.

Il m'a fallu lui chercher et lui trouver un successeur. Mon choix s'est arrêté sur M. Jean Rigaud, directeur des Œuvres de Sainte-Rosalie. Il n'est pas un inconnu pour plusieurs d'entre vous. En tout cas, l'Œuvre ne lui est pas inconnue; et plus d'une fois, il a été à même de lui rendre quelques services d'ordre spirituel : retraites, instructions, allocutions. Cette Œuvre, il l'aime déjà et l'aimera toujours davantage à proportion de la connaissance toujours plus grande qu'il en aura. Il s'efforcera de continuer le zèle de son prédécesseur immédiat et des autres sous-directeurs dont le souvenir ne s'est pas effacé parmi nous.

En retour de son dévouement que je vous promets avec une entière assurance, je vous demande, pour lui, le secours de vos prières, tous, tant que vous êtes d'associés. Je demande le concours actif, expérimenté de celles qui, avec lui, composeront le Conseil de l'Œuvre.

Ce serait de ma part un oubli impardonnable que de ne pas dire un mot de profonde gratitude au très bon et très dévoué M. Meut. Comme il a aidé d'une manière si efficace les sous-directeurs passés, ainsi il sera le collaborateur de M. Rigaud. Les prières que je sollicite de votre charité pour le nouveau sous-directeur, je prie cette même charité de les étendre à son digne collaborateur.

Et maintenant, de tout cœur et au nom de saint Vincent, je vous donne, à tous, à vos familles, à tout ce qui vous est cher, ma meilleure bénédiction.

Je suis et demeure dans les saints Cœurs de Jésus
et de Marie.

Votre tout dévoué serviteur,

F. VERDIER,
Supérieur général.

BULLETIN DES MISSIONS DES LAZARISTES FRANÇAIS,
janvier-février 1924.

Lettre de M. VERDIER, au directeur du Bulletin.

Vous avez eu la bonté de me rappeler que le *Bulletin* allait compléter la première année de son existence et commencer la seconde année de coopération aux travaux de nos missionnaires, fils et filles de saint Vincent.

Tout d'abord, je rends grâce à Dieu, à saint Vincent et à nos deux bienheureux Martyrs de tout le bien auquel a contribué la lecture du *Bulletin*.

Outre ce devoir de la reconnaissance à l'égard des hautes protections qui vous sont venues du Ciel, j'en ai un autre à remplir envers tous ceux qui, sur terre, en diverses manières, vous ont donné un précieux concours. L'énumération serait longue si elle voulait ou pouvait être complète. Sans prétendre dire à chacun en particulier le *merci* qui lui est dû, je m'en voudrais de ne pas mentionner l'artiste distingué qui a dessiné avec art et désintéressement la couverture du *Bulletin*. L'imprimeur et le graveur ont bien quelque droit, eux aussi, à la commune reconnaissance.

Et vos collaborateurs lointains, ces missionnaires qui nous ont intéressés, nous ont édifiés par leurs récits, leurs traits de protection divine, conversions, générosité, héroïsme parfois de leurs chrétiens nouveaux ou anciens, méritent bien de notre part et de la part de nos lecteurs et lectrices un témoignage de

reconnaissance ; nous le leur donnerons par des prières encore plus ferventes et des aumônes plus abondantes, si c'est chose possible.

Vos abonnés, m'apprenez-vous, sont au nombre d'environ cinq mille. C'est un joli chiffre de collaborateurs. Je leur suis reconnaissant de cette spéciale collaboration, d'autant plus volontiers que, pour eux, puisqu'il s'agit du bien spirituel, *abonné* veut dire nécessairement *propagateur*.

Vous avez aussi rencontré des bienfaiteurs, des bienfaitrices qui à leurs prières ont voulu joindre le secours de bienfaisantes charités. Que Dieu en soit loué et qu'il leur rende au centuple leurs aumônes.

A tous ces collaborateurs : abonnés, propagateurs, bienfaiteurs, un *merci* ému et pieux au nom de toutes nos Missions.

Dites-leur, à tous ces collaborateurs, que leur générosité n'a point été perdue. Dans toutes nos Missions, le bien déjà fait s'est maintenu et amplifié, spécialement en quelques-unes, comme en Chine et à Madagascar ; car le nombre des conversions atteint des proportions éminemment consolantes ; le tout pour l'honneur de Dieu et la dilatation de la sainte Église catholique.

Si j'ai oublié d'adresser une parole de remerciement à quelques autres personnes qui pourtant méritent cette parole, c'est par oubli et Dieu saura bien le réparer.

Les lecteurs de cette lettre pourront à la vérité me reprocher d'avoir oublié dans les témoignages de ma reconnaissance le directeur lui-même du *Bulletin*, celui qui en a eu la première idée et qui l'a si bien réalisée. Mon oubli est volontaire ; mais, mon cher confrère, vous n'y perdrez rien, car je charge tous les

lecteurs de votre *Bulletin* de vous dire ou de dire à Dieu toute la gratitude qui vous est due.

Ma lettre devient longue, il me semble; aussi je la termine. Et ce sera par les souhaits, après l'action de grâces.

Le *Bulletin* entre dans sa seconde année. Qu'elle soit féconde cette année!

Je lui souhaite, au *Bulletin*, de rester et de devenir toujours plus, si possible, intéressant et édifiant; qu'il nous donne à tous et à chacun de ses numéros l'occasion d'apprendre quelque chose de nouveau sur la vie et l'action de l'Église aux rivages lointains et d'y trouver aussi par la même occasion matière à louer Dieu.

Je lui souhaite aussi, à votre cher *Bulletin*, que le nombre de ses abonnés et de ses lecteurs aille toujours en croissant; que chacun d'eux se fasse un pieux devoir de le faire connaître, de le faire lire, et, pour montrer d'une manière pratique l'intérêt qu'ils lui portent, que chacun s'attache à lui recruter un nouvel abonné. C'est bien peu de chose que je leur demande; voilà pourquoi je suis sûr de voir mon souhait réalisé. Aujourd'hui vous avez cinq mille abonnés, dans un an vous en aurez dix mille — c'est un minimum, non une limite — et d'avance, je me réjouis d'avoir à le constater dans un an d'ici, si Dieu nous prête vie pour un an encore.

C'est dans cette espérance de vie et dans cette assurance du nombre, que je donne de tout cœur à ceux qui s'intéressent au *Bulletin* d'une manière et à un degré quelconque ainsi qu'à vous-même, M. le Directeur, ma meilleure bénédiction au nom de saint Vincent.

F. VERDIER,
Supérieur général.

LA RÉPARATION SACERDOTALE. 22^e année, n^o 1, du 1^{er} janvier 1924.

Après avoir offert ses vœux de bonne année (usage tout chrétien dans son origine) à tous les chers Associés, M. Marie Édouard Mott, C. M. nous fait part de sa détermination : sur les instances qui lui ont été faites, il donnera plus de régularité que par le passé à la publication de son bulletin en la rendant au moins trimestrielle. Ce n'est pas l'abondance des matières qui fait défaut au Directeur, mais le temps, la santé que les infirmités de la vieillesse rendent assez précaire et enfin les ressources matérielles nécessaires pour couvrir les frais d'impression et d'envoi, aujourd'hui si élevés. On lit ensuite (p. 10-13) un compte rendu détaillé de la réunion qui eut lieu à Pavie, le 17 octobre 1923 : messe, méditation réparatrice, rappel historique de l'érection de la société entière et nombre des membres composant celle de Pavie : 24 prêtres (dont 12 étaient présents); recommandation de sanctifier le jour de la semaine choisi par chacun, d'user de la croix symbolique et de réciter le *Miserere* les bras en croix et la face contre terre. L'article suivant est intitulé « Nos chers défunts » et nous retrace brièvement les vertus de Sœur Germaine Pruvost, en communauté Sœur Henriette, Fille de la Charité; de Sœur Anna Reali, en religion Sœur Euphrosine, de la Congrégation des Joséphines; de M. Mosé Merli; de Mgr Amiel-François Bessière, évêque de Constantine; de M. Michel Rellier, prêtre de la Mission; et de deux autres Filles de la Charité : Sœur Louise Sartori et Sœur Gabrielle Mourre. Le présent fascicule se termine par une méditation sur l'heure sainte sacerdotale (p. 20-26), et des Extraits de Correspondance.

Lucien BOUCLET.

LES RAYONS, *bulletin marial*. 55^e année, n^o 6, de novembre-décembre 1923.

Après un appel de M. E. C. sur l'assistance mutuelle que se doivent les Associées, après une belle poésie de M. E. Rochard intitulée « En Galilée », le présent Bulletin parle de la *Morale catholique* : la conscience morale, la valeur de son témoignage. M. P. B. d'Albi rappelle qu' « on peut et l'on doit même se fier à la conscience, quand elle est saine et normale ; mais on a le devoir de rectifier, avant d'agir, ses erreurs et ses illusions, lorsqu'elle est malade ou anormale et qu'on le sait » (p. 370). Agir avec prudence demande le calme et le sérieux dans la réflexion ; la rectitude dans le jugement ; enfin la précision et la fermeté dans la décision. Les consciences anormales sont ou trop étroites (perplexes ou scrupuleuses) ou bien relâchées. Voilà une page de théologie qui, bien comprise et méditée attentivement, pourra rendre de grands services aux lectrices des *Rayons* ; c'est une bonne initiation au Traité des actes humains, indispensable à la formation de la conscience et les aidera souvent à franchir la Grande Muraille de Chine du « Vieux Moraliste » (cf. *l'Ami du Clergé*). — Après quelques pages consacrées à l'Apostolat (p. 388-401), nous lisons un compte rendu détaillé des diverses Journées de Récollecion de Lille, de Bordeaux et d'Alger. — L'article intitulé *le revolver et la médaille* nous cite un trait de la protection de Marie Immaculée envers un jeune père de famille de Costa-Rica. Se trouvant dans l'embarras, il eut un moment d'effroi et, dans son trouble, il voulut se donner le coup fatal en se visant au cœur. Or, au grand étonnement des chirurgiens appelés à le soigner, on constata que, malgré l'orifice d'entrée du projectile, le cœur n'avait point été perforé. La Médaille miraculeuse avait fait l'office de

bouclier et la balle ayant dévié, était allée se loger dans la région dorsale. Là, elle fut aisément extraite et il n'y eut dans tout l'hôpital qu'une voix pour reconnaître le fait surnaturel. Le jeune convalescent, reconnaissant et ému, s'approcha des sacrements avec une édifiante ferveur durant le reste de son séjour à l'hôpital.

LUCIEN BOUCLET.

HÔPITAL SAINT-JOSEPH, *reconnu d'utilité publique par décret du 12 février 1919.* — ASSEMBLÉE ANNUELLE DES BIENFAITEURS, *sous la présidence de Son Éminence le Cardinal DUBOIS, archevêque de Paris, le 14 mars 1923.* — *Compte rendu de l'année 1922. Paris, imprimerie Mersch, 17, Villa d'Alésia.*

La page 3 nous donne un résumé succinct de tout l'ouvrage (160 pages). M. Delom de Mézerac a présenté le rapport financier; Mgr Batiffol, le rapport général; Son Éminence le Cardinal Dubois a daigné adresser à l'auditoire des paroles d'encouragement et de reconnaissance pour tous les généreux concours donnés à l'hôpital durant l'année 1922; la réunion s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement. Ensuite, Son Éminence a bien voulu donner le sacrement de confirmation à quelques malades.

Dans son rapport moral et financier, M. Delom de Mézerac, après avoir exprimé les remerciements de tous à Son Éminence et à Mgr Batiffol, après un mot de regret sur l'absence de la dévouée présidente, Mme la duchesse d'Estissac, retenue par une longue et tenace maladie, fait en ces termes l'éloge du rôle de la Très Honorée Mère : « Au début du mois de juin, un grand et soudain événement agita profondément l'hôpital Saint-Joseph; celle qui était l'âme de cette maison était partie avec son petit sac pour

la Maison-Mère de la rue du Bac, afin de prendre part à l'élection d'une nouvelle Supérieure générale des Filles de la Charité, et, comme l'élu du Conclave, elle n'était pas revenue. C'était elle que ses Sœurs avaient choisie pour diriger l'admirable Compagnie qui, avec ses 36000 sujets, étend sa bienfaisante et sainte influence sur toutes les parties du monde. Nous ne pouvions pas en être étonnés; nous devions en être fiers : mais combien cette légitime fierté était mêlée de regrets et de tristesse!

« Pendant vingt-deux ans, Sœur Inchelin s'est consacrée, sans jamais compter avec ses forces, au succès et au développement d'une œuvre qui s'est transformée entre ses mains et qui est devenue, sous son impulsion, l'une des plus florissantes du diocèse de Paris. L'esprit toujours en éveil, l'œil ouvert sur toutes les découvertes scientifiques, elle n'épargna ni soin, ni fatigue pour améliorer et rajeunir les services anciens, pour créer les services nouveaux et faire surgir de terre les pavillons qui devaient faire de Saint-Joseph un hôpital modèle. Ce développement merveilleux, nous le devons pour une grande part à son intelligence clairvoyante, à son esprit de décision, à son admirable charité.

« Sous sa direction, les Sœurs, ses compagnes, ont acquis cette formation technique qui fait d'elles des infirmières hors de pair pour les traitements les plus délicats, et trente d'entre elles ont obtenu le brevet d'infirmière visiteuse.

« La guerre et la transformation de Saint-Joseph en hôpital militaire ne la surprirent pas : avec la même habileté et le même dévouement, elle sut accomplir à la perfection cette tâche nouvelle.

« Qu'il nous soit donc permis de dire à la Très Honorée Mère Inchelin, en lui exprimant notre res-

pectueuse reconnaissance, que son nom sera toujours aimé et béni dans cette maison. Et nous avons la hardiesse d'espérer que, parmi tant d'œuvres répandues sur toute la surface de la terre, qui attirent désormais sa sollicitude, elle gardera un sentiment de particulière affection pour celle où son ministère a été si fécond et si manifestement favorisé par la Providence.

« De cette prédilection, elle nous a donné un premier gage en choisissant celle qui devait lui succéder. Pendant trois années, elle l'avait connue comme assistante et avait pu mesurer sa capacité et son dévouement. Sœur Briffault a accepté courageusement et simplement la lourde tâche qui lui était imposée. Elle s'est mise bien vite au courant de tous les rouages de cette maison, elle a pris en main tous les services. En peu de mois, elle a su conquérir, avec l'autorité nécessaire, la confiance et l'affection de ceux et de celles qui l'entourent et nous pouvons bien augurer de cette nouvelle direction... » (P. 8.)

L'orateur, après un souvenir à l'adresse de collaborateurs défunt (M. Léon Cornudet), nouveau (Mme la comtesse de Montholon-Sémonville) ou dont le zèle s'amplifie (M. de la Laurencie), expose la nécessité d'une « orientation nouvelle... imposée par les récentes découvertes de la science : des agents physiques, complètement ignorés il y a un demi-siècle, ont pris une place importante dans la thérapeutique et quoiqu'on ne les connaisse encore qu'imparfaitement, ils paraissent destinés à apporter un soulagement aux misères humaines et, en particulier, à combattre un fléau qui semble se répandre, le cancer ». Il rappelle ensuite les travaux d'agrandissement et de perfectionnement du service de dermatologie (Pavillon Saint-Louis, 250 000 francs). Il faudra

encore améliorer le service radiologique, agrandir les services consacrés aux maladies nerveuses, à la laryngologie, à l'ophtalmologie, perfectionner la radiumthérapie, installation délicate, car « le radium est un hôte peu commode et fort exigeant » (p. 13). Le rapporteur donne les chiffres suivants : 6 269 malades ont été hospitalisés, représentant 179 458 journées ; il y a eu 116 014 consultations, pansements et interventions pour des malades non hospitalisés... (p. 15). Tout cela fait soupçonner l'existence d'un énorme budget : près de deux millions ! Et cependant Saint-Joseph tient le record de l'économie : la journée de malade revient en moyenne à un peu moins de 11 francs, tandis qu'elle est, dans les hôpitaux généraux de l'Assistance publique, de plus de 23 francs (p. 17). Évidemment le traitement affecté aux Filles de la Charité, qui se contentent de 300 francs par personne, n'est pas pour nuire aux économies réalisées ; et si l'on devait payer à leur place 50 chefs de salle, infirmières-majors et surveillantes, ce serait une somme bien supérieure à 15 000 francs qu'il faudrait déboursier (p. 18). De plus, un nouveau million est venu accroître le patrimoine de l'hôpital ainsi que deux dons, l'un de 200 000 et l'autre de 126 000 francs. Les aumôniers, médecins des âmes, ont, cette année, baptisé 40 adultes, dont un israélite ; ils ont compté 80 premières communions et 35 mariages ; une retraite a été prêchée à l'époque de Pâques pour les employés de la maison ; il y a eu un collaborateur précieux, un malade, le R. P. Joseph, de la Grande-Trappe ; l'une des malades, Mlle Eugénie Couillette, a été, au mois d'août dernier, guérie à Lourdes dans des conditions qui paraissent vraiment surnaturelles ; enfin on désirerait voir remplacer le pauvre harmonium de la chapelle par un instrument plus digne du lieu saint.

et du talent de l'organiste (p. 20). Le corps médical de Saint-Joseph comprend maintenant 19 chefs de service, 16 adjoints et assistants, 16 internes et un pharmacien. Un mot sur l'annexe de Saint-Brice (Seine-et-Oise), maison de convalescence d'une trentaine de lits, et sur le preventorium marin du Home-Varaville, près Cabourg, pouvant abriter 70 enfants malingres et chétifs, termine ce premier rapport (p. 22).

Mgr Batiffol, dans un rapide coup d'œil sur la marche générale de l'Œuvre pendant l'année 1922 rappelle d'abord que le soin des pauvres infirmes est une création de la charité chrétienne et que l'Hôtel-Dieu, le plus vieil hôpital de Paris, a été établi à la porte de Notre-Dame, dont le Chapitre avait l'administration (p. 25). Après la note surnaturelle, après un magnifique éloge de l'installation de Saint-Joseph (p. 26-27), l'orateur s'étend sur le triste sort des cancéreux « qui le plus souvent sont moins jeunes que les tuberculeux quand ils sont atteints, qui souffrent souvent trop pour pouvoir douter de la gravité de leur état et ne pas être affectés à fond dans leur moral » (p. 29). D'où il tire cette conclusion qu'il faut au plus tôt acheter du radium et non seulement faire de la radiumthérapie, mais se livrer à des études et à des expériences qui feraient de l'hôpital Saint-Joseph « un centre scientifique où s'élaboreraient des observations nouvelles, des méthodes nouvelles, des bienfaits nouveaux » (p. 31-32).

Dans son allocution, le cardinal Dubois se plaît à remercier tous ceux qui donnent à l'Œuvre de l'hôpital Saint-Joseph leur concours de science, de dévouement, de charité ; il appuie le vœu exprimé par Mgr Batiffol en faveur du radium et termine en appelant la bénédiction de Dieu sur tous (p. 34-37).

Suivent enfin les rapports détaillés sur le service religieux et les traitements opérés dans chacun des pavillons, un tableau des recettes et des dépenses de l'année 1922 avec une statistique sur les entrées et les sorties durant le même exercice (p. 38-106).

Le tout se termine par la liste des Bienfaiteurs vivants ou décédés (p. 107-161).

LUCIEN BOUCLET.

LE SOUVENIR. *Annales d'union des Enfants de Marie de Notre-Dame de Lorette à Paris*. Octobre-novembre-décembre 1923.

Plus d'un siècle d'histoire. — Dans notre première Causerie, *Plus d'un siècle d'histoire*, 1819-1923, nous avons dit que la bonne Mère Mollat, première supérieure des Filles de la Charité sur la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, était devenue en 1865 paroissienne de la Trinité, en raison du transfert du Bureau de bienfaisance, rue de La Rochefoucauld. Mais son cœur resta toujours fidèlement attaché au sol aimé de Notre-Dame-de-Lorette sur lequel elle s'était dévouée depuis l'année 1819.

Cinq années avant son départ, c'est-à-dire en 1860, elle avait eu la joie de recevoir sur la paroisse Notre-Dame de Lorette les nouvelles Filles de la Charité que la Providence plaçait non loin d'elle pour évangéliser les pauvres. C'est que la paroisse avait pris alors une grande extension et les Filles de la Charité, qui dépendaient essentiellement de la municipalité pour le service du Bureau de bienfaisance, ne pouvaient être, comme elles l'auraient voulu, les auxiliaires de leur vénéré pasteur, M. de Rolleau. Il le comprenait fort bien, mais grandement désireux de donner un asile aux plus petits d'entre les siens et de fonder une crèche paroissiale, il s'adressa à nos Supé-

rieurs généraux qui furent heureux de combler ses désirs en ouvrant, sur la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, une nouvelle maison de Filles de la Charité.

Reportons-nous au mois d'octobre de l'année 1860, où la chère sœur Thérèse Soitoux et ses deux compagnes, quittant la rue du Bac pour la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, « vinrent demander à genoux », ainsi que le recommande saint Vincent, « la bénédiction de M. le Curé ».

M. le Curé de Rolleau accueillit avec une paternelle bonté ses nouvelles Filles. Il voulut les conduire lui-même au local qu'il avait fait aménager pour elles avec grand soin. Dès le matin, par une délicatesse touchante du Pasteur vénéré, l'Hôte divin avait pris possession de la pieuse demeure, et ce fut avec une indicible ferveur que nos sœurs s'agenouillèrent aux pieds de Jésus Eucharistie, le priant avec amour d'accepter leur bonne volonté et l'ardent désir qu'elles avaient de le faire aimer sur la paroisse par un grand nombre d'âmes.

Le local était situé, 22, rue Neuve-Coquenard, cour Botty, actuellement rue Rodier, 10. L'école des petites filles était alors confiée, dans un autre local, à des institutrices très pieuses ; c'était vraiment l'École chrétienne. Avant de donner la direction de cette école aux Filles de la Charité, M. le Curé de Rolleau voulut d'abord leur confier les plus petits de sa grande famille paroissiale. Ayant obtenu l'autorisation de M. Boittelle, préfet de police, une crèche paroissiale de cinquante lits fut fondée...

Il fallut quelques semaines pour faire l'achat des berceaux et procéder à la confection de la literie, faire une installation dans les meilleures conditions d'hygiène pour recevoir des nouveau-nés. La bonne Mère Mollat aidait de ses sages conseils la jeune sœur ser-

vante qu'on appela toujours « Sœur Thérèse ». Elle était, paraît-il, si douce, si bonne, si aimable en sa piété, si accueillante pour tous, qu'autour d'elle on l'appela toujours communément « la Sainte », et c'est avec une grande confiance que les jeunes mères lui apportèrent leurs bébés. La tradition nous rapporte, avec notre sœur Germaine, que les berceuses des enfants étaient peintes en blanc, que chacune était soyeusement enveloppée de blancs rideaux avec, comme dessus de berceaux, une jolie percale renforcée aux dessins roses pour les petits garçons, aux dessins bleus, nuances douces, pour les petites filles. L'un et l'autre de ces couvre-berceaux, chères reliques du passé, sont conservés dans l'une des armoires de réserve de la Tour.

Donc, chaque matin, les mamans apportaient leurs bébés à la crèche, puis s'en allaient tranquilles, vaquant à leurs occupations, revenaient plusieurs fois le jour pour nourrir les chères petites créatures et, au soir, venaient reprendre leur trésor pour le confier de nouveau le lendemain aux chères sœurs.

Dans leurs clairs berceaux et sous l'aile blanche de la cornette, les petits, tout comme des oiseaux, s'apprivoisaient vite. Bien vite aussi, ils apprenaient à faire le signe de la croix, à prononcer, avec tout l'amour de leur jeune cœur, les doux noms de Jésus et de Marie et, pour terminer leurs prières, de leurs jolies menottes, ils envoyaient des baisers au bon Jésus en Croix, à la sainte Vierge. Combien de fois nos chères sœurs, penchées sur le berceau de ces innocents, supplièrent-elles le bon Dieu de garder à leurs chers petits la grâce de leur baptême !

Contemporaines du poète qui a tant aimé l'enfant et l'a chanté en vers si harmonieux, il peut se faire aussi qu'elles les aient endormis au rythme berceur de

cette évocation émue que termine une supplique suggestive :

Quand vos yeux en naissant s'ouvraient à la lumière,
Chacun vous souriait, enfant, et vous pleuriez ;
Faites si bien qu'un jour, à votre heure dernière,
Chacun verse des pleurs et que vous souriez !

Victor HUGO.

Mais ne nous attardons ni à la poésie ni aux poètes, bien que leur attirance soit grande, car nous sommes au siècle de Lamartine et de Victor Hugo... Continuons notre récit et donnons des faits.

Sous la houlette du bon pasteur, les sœurs de nos deux Maisons vivaient des jours de ferveur et de joie, quand un grand deuil vint s'abattre sur la petite famille de la rue Rodier. Sœur Thérèse s'était donnée sans compter au service du bon Dieu, mais sa santé délicate déclinait visiblement, et malgré les soins dont ses bonnes compagnes l'entouraient, elle succomba au mal qui minait depuis plusieurs années sa frêle existence. Le bon Dieu rappela à Lui sa fidèle servante le 7 janvier 1864. Elle était dans sa quarante et unième année.

On dit que M. l'abbé de Rolleau eut une grande affliction de la mort de sœur Thérèse ; il en parla en termes émus à ses paroissiens qui vinrent en foule conduire à sa dernière demeure ici-bas cette bonne servante du Seigneur.

Nos Supérieurs envoyèrent pour la remplacer ma sœur de La Vieuville, qui ne resta que deux ans à Notre-Dame-de-Lorette (1864 à 1866). Elle y fut encore reçue par la bonne Mère Mollat qu'elle vit partir pour la Trinité l'année suivante, en 1865. Disons en passant les fraternels rapports de nos deux Maisons sur la paroisse. Tous les matins, les deux Mères et leurs

Filles étaient réunies à la sainte Messe à Notre-Dame-de-Lorette, aux offices de l'Église le dimanche, aux saluts du saint Sacrement et pendant le mois de Marie. On dit que la piété, avec laquelle était célébré ce beau mois de la sainte Vierge dans la paroisse, n'a pas peu contribué à rendre populaire à Paris cette pratique pieuse, encore peu connue à cette époque. Sur la demande de M. de Rolleau, une confrérie fut érigée en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie et il introduisit dans sa paroisse la dévotion du Rosaire vivant. Marie est la reine du Clergé et il est touchant de voir combien chacun de nos pasteurs aime à lui témoigner son amour. M. de Rolleau en fut particulièrement récompensé; aussi, aimait-il à redire : « Quand il m'arrive quelque chose d'heureux, c'est toujours le samedi. »

Il passait dans son église la plus grande partie de son temps, la voulait toujours d'une netteté parfaite; il était dans la joie de voir le bon Dieu si bien logé dans la chère basilique qui est nôtre.

Il trouvait « ses Filles », les Sœurs de la Charité de sa paroisse, si bien, c'est encore sœur Germaine qui parle par la voix de la tradition, qu'il pensait que nos Supérieurs les choisissaient pour lui. Ajoutons que sa sœur était aussi Fille de la Charité et travaillait au service des pauvres dans une autre maison de la Communauté.

Parfois, revenant de la messe matinale, nos sœurs, en signe de charité chrétienne, se rendaient à l'une de leurs maisons pour partager ensemble, dans le silence religieux, les agapes fraternelles. Les deux Supérieures ne se quittaient jamais sans s'être rendues compte mutuellement de leur cher office du service des pauvres et sans prendre les mesures les plus effi-

caces pour arriver à les mieux connaître et à leur faire un plus grand bien.

Ma sœur de la Vieuville était essentiellement active et toute désignée à l'attention de nos Supérieurs pour assumer le poids de plus grandes responsabilités. Elle fut donc rappelée à la Communauté en 1866 et envoyée d'abord dans le Cher, puis dans le Midi, où elle fonda successivement deux maisons ; elle revint à Paris comme secrétaire de la Maison-Mère et fut ensuite envoyée à l'hospice Leprince, Maison de Charité de la paroisse Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 105, rue Saint-Dominique à Paris, en 1871, pour aider nos sœurs au service du Fourneau pendant la Commune.

La Supérieure de cette maison étant venue à mourir, ma sœur de la Vieuville fut nommée pour la remplacer. Née pour être un bon architecte dans la Compagnie des Filles de la Charité, elle fit reconstruire les bâtiments insalubres ou trop étroits occupés par la crèche, l'école, l'orphelinat. Sa mémoire reste en vénération dans la chère Maison du Gros-Caillou, où elle rendit sa belle âme à Dieu le 7 mai 1898.

Elle avait quitté Notre-Dame-de-Lorette en 1866 et avait été remplacée par la bonne sœur Lucas, qui devint la quatrième Supérieure de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, sur laquelle elle resta de 1866 à 1897. Ce fut la première Supérieure de notre bonne sœur Germaine. M. l'abbé de Rolleau était toujours curé de Notre-Dame-de-Lorette.

DÉPARTEMENTS

*Lettre de M. ROUX, Prêtre de la Mission,
à M. VERDIER, Supérieur général.*

Marseille, ce 10 novembre 1923.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je suis très heureux de prendre aujourd'hui la plume pour vous donner quelques détails intéressants sur les recherches qui viennent d'être faites dans notre ancienne maison de la Mission de France, à Marseille, en vue de découvrir les précieux restes de notre glorieux martyr Jean Le Vacher.

Depuis longtemps désireux de posséder ces quelques restes qui, d'après une relation conservée à la bibliothèque de la ville de Marseille, avaient été rapportés par le R. Don Englado Cinta, moine observantin espagnol, et remis à nos confrères de la Mission de France, on avait conçu le projet de faire des fouilles dans l'ancien caveau de nos confrères se trouvant sous le chœur de leur chapelle, dans la pensée que ces restes pouvaient y avoir été déposés.

La chapelle primitive a été remplacée par l'église actuelle, construite par les Révérends Pères Jésuites qui en ont fait l'acquisition vers 1830. Une plaque de marbre qui se trouve encore dans le tambour de l'église, à gauche de la porte d'entrée, en fait mention dans l'inscription gravée sur elle.

Les démarches faites à plusieurs reprises pour faire ces fouilles n'avaient jamais pu aboutir, lorsque la Curie archiépiscopale d'Alger demanda au mois de juin dernier à la Curie épiscopale de Marseille de procéder à l'information *de non cultu* pour la cause.

de béatification introduite en cour de Rome. Le tribunal ecclésiastique de Marseille, ayant fait comprendre qu'il serait bon de s'assurer si les restes de M. Le Vacher étaient oui ou non à la Mission de France, je me rendis auprès de M. le Directeur de l'Enregistrement, et lui soumettais le cas, en lui demandant s'il serait possible d'avoir l'autorisation, par la liquidation de la Compagnie de Jésus, de faire des recherches dans le sanctuaire de l'église. M. le Directeur fut d'une extrême bienveillance et me dit qu'il fallait pour cela s'adresser directement à M. le Directeur des Domaines de Paris, qui était le liquidateur de tous les biens ayant appartenu à la Compagnie de Jésus.

J'en écrivis aussitôt à M. Gleizes, qui se mit en rapport avec la direction des Domaines, et le 19 octobre dernier, une lettre vous était adressée par M. le Directeur lui-même, vous accordant l'autorisation demandée.

Sans aucune perte de temps, je me présentais chez M. le Directeur de l'Enregistrement à Marseille ; il avait été avisé de l'autorisation accordée, et, d'accord avec lui, je sollicitais l'agrément des locataire et sous-locataires de l'église, M. Richaud et la Maison Armour et C^{ie} ; tous ont été très bienveillants.

Par délicatesse, je prévenais le Révérend Père Supérieur des Jésuites des fouilles que nous allions faire, en lui donnant l'assurance que tout serait ensuite remis en l'état, selon l'engagement pris par écrit et adressé au liquidateur.

Je me suis adressé pour ces travaux à faire à un entrepreneur très catholique, M. Carbonel ; et le mercredi matin, 31 octobre, les recherches commencèrent.

Nous servant des indications données par M. Si-

mard, notre confrère, dans son ouvrage *Saint Vincent de Paul et ses œuvres à Marseille*, d'après l'entretien qu'il eut avec le R. P. Calage, en février 1886, c'est à l'entrée du sanctuaire, à l'endroit où se trouve la table de communion que les ouvriers enlevèrent les dalles et se mirent à creuser, en commençant du côté de l'épître. Après avoir creusé à peu près à 1 m. 50 de profondeur, sur une longueur de 2 mètres, nous trouvâmes une voûte. C'était, à n'en pas douter, un caveau. Encouragés par cette découverte, les ouvriers creusèrent sur le côté gauche, en s'avançant vers le milieu du sanctuaire, pour nous rendre compte s'il n'y aurait pas une pierre indiquant une entrée dans le caveau. Ces premiers travaux avaient pris toute la journée du mercredi; il fallait remettre au surlendemain la continuation des recherches, à cause de la fête de tous les saints.

Je télégraphiais alors à M. Gleizes pour lui annoncer la découverte d'un caveau et le prier de venir. M. Gleizes arriva le vendredi, le jour des Morts. Ce devait être le jour de la découverte, non pas des restes de M. Le Vacher, mais de ceux de nos confrères ensevelis à la Mission de France.

En continuant à creuser vers le milieu du sanctuaire, les ouvriers découvrirent dans la terre plusieurs crânes et quelques ossements, ensevelis pêle-mêle sans trace de cercueils : nous avons compté sept crânes. Cette découverte nous a confirmé ce que M. Simard a écrit dans son ouvrage, que les ouvriers de 1840, quand ils travaillèrent à la construction de l'église actuelle, et firent les fondations pour le sanctuaire, se trouvèrent en présence des restes de nos confrères enfermés dans les caveaux qu'ils venaient de démolir sans s'en douter, et comblèrent tout sans laisser aucune ouverture.

Cette constatation nous a amenés à percer la voûte du caveau que nous avons découvert le mercredi. Nous nous trouvâmes alors en présence d'un caveau d'une longueur de près de 3 mètres, sur une largeur de 1 m. 50, mais rempli de terre et de décombres. Un sondage fait avec la basse-mine nous a, hélas ! démontré que tout avait été bouleversé par les travaux de construction du sanctuaire : l'ouverture du caveau devait se trouver sur le devant, à l'endroit où ont été faites les assises de la table de communion. Il était certainement inutile de faire un déblaiement qui n'aurait amené aucune indication nouvelle, sinon probablement encore que des ossements comme ceux découverts auparavant.

Nous nous sommes arrêtés devant ces constatations, et le lundi matin, 15 novembre, le tribunal ecclésiastique, composé de MM. Nioulton, prévôt du chapitre, Moisset, Pascalis et Pétrier, chanoines titulaires, venait, en présence de M. Gleizes, dresser le procès-verbal, certifiant que les fouilles faites dans le sanctuaire de la Mission de France, où se trouvait la sépulture des Lazaristes avant la grande Révolution française, n'ont donné aucun résultat en ce qui concerne les restes du martyr Jean Le Vacher. Le commissaire de police du quartier, qui avait été prévenu de la découverte des ossements, est venu lui aussi faire sa constatation ; et, sur la déclaration qui lui a été faite qu'aucune exhumation n'aurait lieu et que tout serait remis en l'état, il s'est retiré.

Nous avons eu le regret de ne pas trouver les précieux restes que nous cherchions ; mais nous avons pu, par les fouilles faites, satisfaire notre désir d'être fixés, et ne pas retarder davantage l'information prescrite pour l'avancement de la cause de notre glorieux martyr.

Veillez me bénir, Monsieur et Très Honoré Père, et recevoir la nouvelle assurance de ma filiale et parfaite soumission en Notre-Seigneur.

Votre fils très humble,

H. ROUX.

*Lettre de M. ROUX, Prêtre de la Mission,
à M. VERDIER, Supérieur général.*

Marseille, ce 23 avril 1924.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Ce m'est une bien douce joie de vous donner, non seulement quelques nouvelles de notre belle mission de Bastia, mais une relation aussi complète que possible de tout ce qui a été fait; ce sera pour votre cœur de père une très grande satisfaction.

Vous m'écriviez, il y a un an, quand il s'est agi de former les équipes : « Il faut absolument que nous fassions honneur à cette mission. Saint Vincent aimait bien la Corse. » Vous avez tout fait pour cela, puisque vous nous avez donné pour chef et pour guide votre premier assistant, M. Cazot. En apprenant cette attention aussi paternelle et aussi délicate, S. Gr. Mgr Simeone me priait de vous en exprimer toute sa reconnaissance.

Saint Vincent aimait bien la Corse! Il devait aimer beaucoup Bastia; nous en avons pour preuve un manuscrit que nous a communiqué Mgr Sisco, archiprêtre de Saint-Jean, et que je me permets de vous transcrire entièrement. Ce manuscrit a été écrit immédiatement après la grande Révolution par un prêtre de Bastia : c'est une histoire abrégée des diverses et nombreuses communautés religieuses que possédait alors la religieuse cité.

Voici ce qui est écrit au sujet de la Mission des confrères existant à cette époque :

« A l'extrémité orientale de Bastia, sur une pente insensible, tout près de la mer, se trouve un édifice carré, très vaste, à trois pavillons, orné dans son intérieur de superbes corridors qui entourent une cour spacieuse. Ce bâtiment, élevé de deux étages, appartenait autrefois aux missionnaires. Cet édifice, un des plus beaux de la Corse, et, dit-on, le premier après celui de l'Institut de cette Congrégation à Paris, fut, en 1769, choisi pour servir de palais au gouverneur de l'isle, envoyé par le roi de France. Il n'en occupait qu'une partie; le reste fut toujours au pouvoir des prêtres de la Mission jusqu'à l'époque de la Révolution.

« Lorsque les Anglais s'emparèrent de la Corse en 1794, ils en firent aussi le palais du vice-roi. Au retour des Français, en 1797, on plaça dans l'aile du Nord l'administration du département du Golo, dont les membres y logeaient, et elle tenait ses bureaux. Ensuite cette partie servit à la préfecture du même département. Le reste de cet édifice considérable était occupé par une partie de la garnison. Actuellement, l'aile du Nord seule sert à la sous-préfecture, et à la municipalité qui en occupent le deuxième étage, à la cour royale qui tient le premier étage, et aux diverses administrations militaires qui jouissent des vastes pièces du rez-de-chaussée. Le génie militaire est maître de tout le reste et l'archiviste de l'état-major y est logé très en grand.

« L'église, joli bâtiment, forme dans son intérieur une croix grecque. Le maître-autel occupait le fond, deux grandes chapelles les deux côtés, et le portail, la partie opposée au maître-autel. Elle est sous l'invocation de saint Vincent de Paul. Depuis longtemps,

elle sert de magasin à l'artillerie, et se trouve dans le dernier état de dégradation intérieure. On montait au portail par plusieurs marches qui n'existent plus. Il était d'une architecture noble et simple à la fois et orné de niches destinées à recevoir des statues. Au moment où j'écris, l'artillerie fait ôter tous ces ornements extérieurs; à côté de l'église il y a de grandes écuries. Sur la porte d'entrée de l'édifice, placée au Levant, on lit une inscription qui fixe l'époque de la fondation à l'an 1678. »

Tel est le manuscrit remontant à l'époque qui suivit immédiatement la Révolution. M. Gandolfi, architecte de la ville de Bastia, s'est offert très aimablement à nous faire visiter notre ancienne chapelle, aujourd'hui transformée en musée archéologique. C'est la municipalité, très favorable au culte, qui a eu cette délicate pensée, il y a huit ans. Notre ancienne maison, dont on peut admirer encore les grandes et belles proportions, sert aujourd'hui de caserne et porte le nom de « Caserne Marbeuf ». La chapelle ayant servi d'écurie au dépôt du génie a été restaurée, blanchie, et le sol complètement refait au ciment; elle est tout à fait indépendante de la caserne, quoique attenante; on y accède par une porte latérale.

Le souvenir des premiers missionnaires n'est donc pas effacé dans la ville de Bastia et nous a valu le meilleur accueil et une sympathie qui s'est maintenue pendant tout le cours de la mission.

Sa Grandeur a daigné quitter Ajaccio, après avoir ouvert la mission qui se donne dans sa ville épiscopale par les Révérends Pères Oblats, pour présider à l'ouverture de celle qu'elle nous a confiée.

Monseigneur est arrivé le jeudi soir, pour arrêter tous les détails de la cérémonie d'ouverture et l'or-

ganiser de façon à tout concilier pour les trois paroisses.

C'est le dimanche de *Laetare*, le 30 mars, qu'a eu lieu l'ouverture solennelle de la mission. Monseigneur est venu assister à la sainte Messe, à neuf heures, à l'église Sainte-Marie, l'ancienne cathédrale des évêques de Mariona. Après la messe, il nous a fait baiser à tous les huit missionnaires la Croix qu'il m'a remise. Une procession s'est alors organisée pour nous rendre à Saint-Jean, l'église principale. A cette procession ont pris part les diverses confréries de la paroisse, avec leurs costumes et leurs bannières. Il existe encore à Bastia des confréries d'hommes portant le costume des pénitents avec la cagoule : confréries de la Sainte-Croix, de Sainte-Marie, de Saint-Joseph, costumes aux couleurs variées. La population a suivi nombreuse. Pour ne pas être confondus avec le clergé paroissial, nous étions tous *in nigris* groupés devant l'évêque. Arrivés aux limites de la paroisse de Sainte-Marie, j'ai remis la Croix à M. Cazot, qui l'a portée jusques à l'église Saint-Jean, où le clergé paroissial, Mgr Sisco, archiprêtre, en tête, est venu recevoir Monseigneur, qui a fait son entrée solennelle.

Arrivé au pied de l'autel, Monseigneur a entonné le « *Veni Creator* », après le chant duquel il est monté en chaire pour nous présenter à la population : l'église était absolument comble.

Sa Grandeur nous a présentés en termes forts délicats, et d'une éloquence qui a profondément touché tous les cœurs. Elle a fait allusion à l'existence et aux travaux de nos confrères, à l'époque où ils occupaient notre ancienne maison. D'ailleurs Sa Grandeur a eu la bonté de nous communiquer les paroles qu'Elle nous a adressées; je vous les transmets telles qu'elles

ont été dites : « Aujourd'hui, parmi vos protecteurs célestes, vous pouvez compter le grand saint Vincent de Paul, la gloire de la France, l'illustre fondateur des Missionnaires lazaristes et des Filles de la Charité.

« Comme saint François d'Assise, saint Ignace de Loyola et Mgr de Mazenod, saint Vincent de Paul a été un ami et un bienfaiteur de la Corse. De son vivant, il a été heureux d'envoyer des missionnaires pour vous. Dirigés par leur saint fondateur, les Lazaristes ont fait un très grand bien dans l'île de Corse, et à Bastia, qui était devenu le centre de leurs travaux apostoliques, ils avaient fondé une de leurs plus belles maisons, celle-là même qui porte le nom de caserne Marbeuf.

« Aujourd'hui où saint Vincent de Paul voit de nouveau ses fils annoncer la parole de Dieu dans la ville de Bastia, soyez certains qu'il unit ses prières à celles de tous les Lazaristes et de tous les missionnaires qui ont évangélisé la Corse, pour obtenir de Dieu en votre faveur les grâces les plus abondantes de miséricorde et de salut. »

Après ces paroles qu'on a écoutées dans le plus religieux silence, M. Cazot s'est avancé près de la sainte Table et, après avoir remercié Sa Grandeur en termes émouvants qui sont allés au cœur de tous, lui a demandé, pour nous conformer à la pratique de saint Vincent, la bénédiction pour les paroissiens et pour tous les missionnaires.

Et tous à genoux, nous avons reçu la bénédiction solennelle de l'évêque. Nous étions prêts pour commencer la mission dans les paroisses respectives. Nous nous sommes alors séparés pour nous rendre sur le champ de nos travaux apostoliques : MM. Cazot, Aubault et Touzé sont demeurés à Saint-Jean;

MM. Rougé, Decroo et moi sommes revenus à Sainte-Marie; et MM. Grégoire et Avignon sont allés à Notre-Dame-de-Lourdes.

Pour donner à chaque paroisse une preuve de sa sollicitude pastorale et une marque d'affection, Sa Grandeur est allée dans chacune présider un office. Elle est venue présider, à Sainte-Marie, l'ouverture, aux vêpres le dimanche; le lendemain soir, elle est allée présider l'office à Saint-Jean; et le mardi soir à Notre-Dame-de-Lourdes. La mission, si bien commencée, s'est poursuivie tous les jours, avec affluence croissante à tous les exercices.

Nous avons eu dans chaque église deux exercices tous les jours, sauf le samedi à cause des confessions.

La première semaine, nous avons eu la retraite des enfants tous les jours à onze heures pour les préparer à gagner leur mission le dimanche de la Passion.

A Saint-Jean, des réunions supplémentaires ont eu lieu dans l'après-midi, pour les dames et les jeunes filles, le milieu étant plus cultivé, et aussi pour faciliter à tous d'assister aux exercices de la mission.

Nos belles cérémonies ont eu un éclat tout particulier, grâce à la générosité des fidèles pour le lumineux et la décoration des monuments de circonstance.

La cérémonie de la consécration à la sainte Vierge a attiré une foule considérable dans les trois églises; les chaises ont manqué partout, et un très grand nombre de fidèles a dû rester debout et pressé dans les nefs et au bas de l'église. Nous avons eu une belle manifestation de la dévotion des Corses envers la Vierge Immaculée.

La fête des enfants, célébrée le dimanche de la Passion, à l'office des vêpres, a été ravissante. A cette fête ont pris part même les tout petits portés par leurs

mères. Presque tous portaient une couronne, et le spectacle n'était pas banal de voir tous ces enfants, par toutes les rues de la ville, se rendant à leur église pour la cérémonie. Aussi ce fut une excellente réclame pour l'affluence qui a été on ne peut plus consolante. Je n'exagère sûrement pas en disant qu'il a été distribué plus de 3 000 médailles. A Sainte-Marie, elles nous ont fait défaut; aussi le bel envoi que la très chère sœur Dutilleul, de la rue des Bernardins, a fait à M. Cazot, nous a-t-il fourni de quoi satisfaire tout le monde, le dimanche suivant.

Ce même dimanche, à huit heures du soir, dans une chapelle de confrérie, celle de la Sainte-Croix, M. Decroo nous a donné une conférence avec projections lumineuses, sur les missions de Perse. Cette conférence fut réservée aux hommes seuls; ils remplirent la chapelle.

Les dames ayant réclamé, la même conférence leur a été donnée dans la même chapelle, le lendemain, à quatre heures; même affluence.

Les échos de cette conférence s'étant répandus dans toute la ville, elle a été demandée pour être donnée au théâtre municipal. La chose sortait un peu, même beaucoup de l'ordinaire; nous avons hésité à lui donner suite. Mais sur les instances qui ont été faites, et avec l'agrément de la municipalité, très bienveillante, la conférence a été donnée le lundi saint, à huit heures du soir, pour tout le monde. Le théâtre a été archicomble : on a évalué le nombre des assistants à près de 3,000.

Nous avons profité de cette circonstance pour insister « sur l'influence française » à l'étranger, particulièrement en Orient, par les missionnaires catholiques et sur le « renouveau catholique en France » en

donnant des chiffres, qui se produit en particulier dans la jeunesse de nos grandes écoles.

Durant la deuxième semaine, nous avons eu deux grandes cérémonies, qui attirent toujours en temps de mission : la cérémonie de la mort, suivie le lendemain matin d'un service solennel pour tous les défunts, avec un souvenir particulier pour tous les morts de la guerre; et la grande cérémonie de la réparation.

Cette dernière cérémonie a eu lieu le vendredi soir pour terminer la semaine. Le Très Saint Sacrement a été exposé dès le commencement de la cérémonie à Sainte-Marie; un groupe de fillettes, vêtues de blanc, ont chanté le cantique « Pardon, mon Dieu », à trois reprises différentes, alternant avec l'acte de réparation.

Le dimanche des Rameaux avait été choisi pour être le jour de la communion générale des jeunes filles de toute la ville. Elles ont répondu avec ensemble à l'appel qui leur a été adressé. Dans les trois paroisses la messe de communion générale a été très consolante par le nombre, et très édifiante par la piété de toutes les communiantes.

Le soir du même jour, les femmes, dames et jeunes filles, avaient été convoquées pour les vêpres, à l'issue desquelles un sermon spécial leur a été adressé : elles sont venues très nombreuses, même au delà de ce que nous pouvions espérer; ç'a été l'avis unanime du clergé de la ville qui ne s'attendait pas à pareille affluence. Cette réunion nous a donné lieu d'espérer une fort belle communion générale pour le jeudi saint : nous n'avons pas été déçus.

M. Cazot avait télégraphié à M. Fontaine à Rome pour obtenir du Saint-Père la faculté de célébrer une première messe basse dans les trois églises paroissiales le Jeudi saint, la grand'messe de ce jour étant

à une heure trop tardive, dix heures. La réponse accordant cette faculté a été transmise par télégramme, et nous avons pu ainsi grouper les femmes pour leur communion générale à sept heures trente. Elles ont été fort nombreuses, et ce n'est pas trahir le secret sacramentel de dire que fort nombreux ont été les retours dans les trois paroisses.

Les réunions d'hommes qui ont eu lieu ont été partout très satisfaisantes : à Saint-Jean surtout, l'église la plus centrale, ils ont atteint un chiffre qu'on n'avait peut-être jamais atteint.

Le jeudi saint, nous avons été témoins d'un spectacle émouvant et réconfortant : le défilé, on peut dire général, de la ville, devant les repositoires non seulement des églises paroissiales, mais de toutes les chapelles, jusqu'à dix heures et onze heures de la nuit. Et chose remarquable, les messieurs de l'assistance se sont fait un honneur comme toujours de porter le dais à la double procession du jeudi saint et du vendredi saint tous en habit de cérémonie.

Le soir du vendredi saint, la foule a rempli les églises. A Sainte-Marie, nous avons eu une très belle et très émouvante cérémonie, lorsque vers la fin du sermon sur la Passion, les pénitents de la confrérie de la Sainte-Croix sont entrés dans l'église, revêtus de leur costume et de leur cagoule et pieds nus, portant le grand Christ noir miraculeux, qu'ils conservent dans leur chapelle. Ce Christ fut trouvé dans la mer par des pêcheurs et les Bastiais ont pour lui une vénération profonde. A ce moment, M. Rougé, dans une allocution qui a fait couler bien des larmes, a salué le Christ qu'on a monté dans la chaire et avec lequel il a béni la foule prosternée.

Le samedi saint, au moment de la sonnerie de toutes les cloches de la ville, de véritables salves de

coups de fusils et de pétards se sont fait entendre partout dans la ville.

Le jour de Pâques a été le digne et splendide couronnement d'une très consolante mission qui laissera dans le cœur de tous un très profond souvenir.

La messe de communion générale des hommes a été ce qu'on n'était pas habitué de voir, à Sainte-Marie en particulier où les hommes ne font leurs Pâques que le dimanche de Quasimodo et en fort petit nombre. La dernière mission prêchée par les Pères Rédemptoristes, en 1912, avait groupé des auditeurs nombreux, mais très peu avaient fait la sainte Communion. Nous avons eu des retours de trente, quarante et cinquante ans.

La cérémonie de clôture le soir, aux vêpres, a été ce que nous l'attendions, splendide ! Des larmes ont coulé aux adieux des missionnaires, et plusieurs qui n'avaient pas fait le pas décisif l'ont regretté et nous avons eu la consolation de les confesser le soir et le lendemain matin avant notre départ.

La bénédiction papale a été donnée et reçue par tous dans le plus profond recueillement. Mgr Siméone a adressé à M. Cazot le télégramme suivant, que nous avons lu en chaire avant la bénédiction papale :

« L'évêque d'Ajaccio, heureux des bonnes nouvelles de la mission, envoie sa paternelle bénédiction, aux trois paroisses de la ville, aux fidèles, au Clergé et aux missionnaires.

« AUGUSTUS, évêque. »

Ce télégramme a produit sur toute l'assistance la meilleure impression. L'évêque, qui nous avait bénis pour l'ouverture de la mission, a eu la délicate bonté d'en bénir la clôture, et assure ainsi la persévérance de ses fidèles de Bastia.

Sur ses instances pressantes de nous recevoir à Ajaccio et avec la permission que vous avez bien voulu nous accorder, au lieu de nous embarquer à Bastia pour rentrer, non pas en France puisque nous n'en sommes pas sortis, mais dans le continent, comme disent les Corses, nous nous sommes rendus à Ajaccio.

Partis le lundi de Pâques par le chemin de fer départemental à dix heures vingt-cinq, nous sommes arrivés à Ajaccio à dix-huit heures trente.

Nous avons été sous le charme du panorama qui s'est déroulé sous nos yeux, tour à tour gracieux par le riant paysage des hameaux échelonnés sur les flancs de la montagne, sauvage et pittoresque par les maquis que nous avons traversés sur une certaine étendue.

Le chemin de fer par une voie très accidentée, et faite de courbes étagées, monte jusqu'à la hauteur de neuf cents mètres quand il arrive à la crête de ce qu'on peut appeler l'épine dorsale de l'île, qui la partage en deux versants.

Après avoir traversé cette crête par un tunnel assez long, la ligne descend assez rapide; nous avons mis près de six heures pour l'atteindre, nous n'avons mis que deux heures pour descendre sur Ajaccio.

Nous avons trouvé à la gare les deux vicaires généraux de Sa Grandeur, Mgr Casanova et M. le chanoine Corto. Monseigneur nous attendait à l'évêché pour nous recevoir à sa table, heureux des bonnes nouvelles que nous lui avons apportées de la belle mission dont il avait reçu déjà quelques échos.

Il nous a redit sa joie de nous avoir eus pour cette œuvre si chère à saint Vincent, et il s'est plu à nous parler de sa jeunesse cléricale et du souvenir qu'il garde toujours précieusement de ceux qui ont été ses maîtres.

Le lendemain, à onze heures, après une visite assez

rapide de la ville, dont Monseigneur lui-même a voulu nous faire les honneurs, nous étions encore à sa table, et à treize heures nous nous embarquions pour arriver à Marseille le 23 à six heures du matin.

Tel est, Monsieur et Très Honoré Père, le compte rendu un peu long, mais très réel de notre mission à Bastia pour laquelle vous avez formé les vœux les meilleurs.

Ils sont réalisés : qu'ils soient pour votre cœur une grande consolation.

Veillez me bénir et recevoir la nouvelle expression de mes sentiments de respectueuse et fidèle soumission.

Votre fils très humble
H. ROUX,
prêtre de la Mission.

MORT DE M. THIERION

Originaire du diocèse de Verdun, et curé d'une paroisse proche de Saint-Walfroy, il se rendait souvent sur la sainte Montagne et s'était placé sous la direction du vénéré P. Flagel. Un soir de 1885, arrivait en la chapelle de Saint-Walfroy un insigne pèlerin : M. Antoine Fiat, homme de haute vertu, et qui, durant trente-six ans, fut Supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité. Il était accompagné de M. Bettembourg, alors Procureur général et aujourd'hui Visiteur de la Province des Lazaristes de Belgique... De la tribune tombaient de mélodieux accords... C'était M. Thierion dont l'âme vibrait au travers des harmonies que ses doigts habiles faisaient jaillir de l'harmonium. Il était venu là pour confier au T. H. P. Fiat ses désirs de vie parfaite et demander son admission parmi les fils de saint Vincent. Il

revint à Saint-Walfroy comme missionnaire, en 1889 et y demeura jusqu'en 1897. Nombreux sont les prêtres et les pèlerins des diocèses de Reims et de Verdun qui l'ont connu et apprécié. Ils témoigneront au P. Thierion leur sympathie et leur gratitude par une fervente prière pour le repos de son âme, et demanderont à saint Walfroy d'obtenir à son fervent, dévot et ardent apôtre de partager au plus tôt sa gloire. M. Thierion comptait soixante-neuf ans d'âge et trente-huit ans de vocation religieuse.

(Écho de Saint-Walfroy.)

MORT DE M. PASCAL

Mon télégramme de ce matin vous a appris la triste nouvelle du décès du bon M. Pascal, qui s'est éteint doucement, à sept heures, après une courte agonie... J'ai pu lui donner une dernière absolution et l'Extrême Onction.

C'était un confrère bien exemplaire par sa piété, sa régularité et son bon esprit; il a été pour moi un véritable ami et un bon conseiller. La mort ne l'a pas surpris, malgré sa rapidité, car il s'y préparait sérieusement, depuis surtout qu'il était entré dans ses quatre-vingts ans; il répétait que le décès de Mgr Bellet avait été pour lui un avertissement. Bien que son âge ne lui permit plus d'accomplir tous les travaux d'aumônier comme autrefois, il s'acquittait encore bien exactement de ceux que ses faibles forces lui permettaient de remplir; hier soir, il avait confessé ceux des messieurs qui s'adressaient à lui, et hier matin les demoiselles.

BOUDAT.

MORT DE M. SARRAILLE, A MARSEILLE

Le vénérable Supérieur de la maison de Procure à

Toursainte a succombé, lundi soir, 7 avril, après une longue et très douloureuse maladie, supportée avec une admirable et bien sacerdotale patience. Il allait avoir quatre-vingt-trois ans, et depuis soixante-deux ans, il était entré dans la grande famille de saint Vincent de Paul, où son zèle éclairé, son tact, sa bienveillance, sa modération, son amour du devoir lui ont permis de rendre bien des services.

En 1892, M. Sarraille succéda à M. Louison, comme Supérieur du Petit-Séminaire de notre diocèse, où il resta jusqu'en 1903, c'est-à-dire jusqu'au commencement de la persécution qui contraignit les Évêques à remercier tous les religieux auxquels ils avaient confié l'éducation et la formation des futurs prêtres dans les établissements diocésains. Tous les petits Séminaristes, prêtres aujourd'hui, ont gardé du bon Supérieur le souvenir le plus reconnaissant, beaucoup d'entre eux et d'autres aussi qui ne l'avaient pas connu au Petit-Séminaire, lui avaient confié, jusqu'à ces derniers temps, la direction de leur conscience, comme au plus sage, au plus bienveillant des conseillers et des pères.

Les obsèques ont été célébrées jeudi matin, à Toursainte, sous la présidence de Mgr l'Évêque qui a donné l'absoute. Ce sont les ecclésiastiques du Grand-Séminaire qui ont exécuté les chants sacrés de la messe de *Requiem*. Aux premiers rangs du clergé, très nombreux, tous les membres de l'administration diocésaine, plusieurs chanoines, MM. les directeurs et professeurs des Séminaires. Notons aussi la présence d'un grand nombre de sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et de l'Orphelinat de Toursainte.

T. B.

(Semaine religieuse de Marseille.)

MORT DE M. RENAULT

A la « Mission » du ciel vient de se joindre M. Émile-Célestin Renault, que Dieu rappelait à lui, le 28 juillet 1923. Né à Hannone-Saint-Martin, le 13 janvier 1870, il gravit, enfant, et plus d'une fois, avec autant de joie que de piété, la colline vénérée où l'on honore saint Walfroy. Ce fut au petit séminaire de Charleville qu'il fit ses études secondaires. Après plusieurs années passées au grand séminaire de Reims, il demanda à être admis dans la Congrégation de la Mission. La bénédiction du P. Flagel et les exemples de ses pieux confrères ne furent pas étrangers à la détermination qui l'amena, le 13 janvier 1894, au Séminaire Interne à Paris. On peut dire que le souvenir de saint Walfroy plana comme une protection sur toute sa vie religieuse. Ordonné prêtre le 30 mai 1896, il fut envoyé à Angers comme missionnaire et le 24 février 1897, il se consacrait par l'émission des vœux au service des pauvres et du clergé, sous la paternelle protection de saint Vincent de Paul. En 1903, on fut contraint d'abandonner la résidence d'Angers et les Supérieurs de la Congrégation durent songer à donner à M. Renault une autre destination. Il fut désigné pour le Brésil ; généreusement il fit le sacrifice de son pays et de sa famille ; et là-bas, sur la terre d'Amérique, pendant plus de quinze années, il se dévoua sans compter soit à Caraça, soit à la capitale, Rio-de-Janeiro. En 1912, il était nommé Supérieur de la maison établie dans cette ville importante. Les événements qui bouleversèrent le monde provoquèrent son retour en France et, en 1920, on lui confiait la direction d'un groupe de missionnaires. Mais sa santé était épuisée, les fatigues d'un ministère particulièrement pénible à travers des contrées où l'exubérance

nature ne peut tenir lieu de ce que requièrent les plus élémentaires nécessités; les atteintes d'un climat plutôt rude en des lieux parfois insalubres; les efforts de son zèle, avaient usé ses forces. Il dut se résoudre à prendre des soins pour enrayer une menaçante maladie de cœur et se rendre apte à faire encore un peu de bien. Le 27 juillet, il revenait à Lille, satisfait d'une saison à Royat; et, fatigué du voyage, il allait se reposer, pour reprendre ensuite plus allègrement sa charge et ses occupations... hélas! son repos devait être éternel. Mais cette mort ne fut pas imprévue; il connaissait le danger qui le menaçait et il avait cru pouvoir avertir d'avance sa courageuse mère qu'un jour elle apprendrait son départ subit pour le Ciel! Toute sa vie, d'ailleurs, fut une préparation à la mort. Voici ce qu'en écrivit l'un de ses confrères : « J'ai remarqué en lui un vrai zèle pour le salut des âmes, allant jusqu'au complet oubli de lui-même. Rien ne lui était plus pénible que les visites à domicile, à l'occasion des missions. Vu sa maladie, c'était pour lui un réel supplice de monter les étages : il ne s'est jamais dérobé. La grande prédication lui coûtait, car il était timide; la mission elle-même lui pesait, car elle le contraignait à sortir de soi..., mais il réagissait contre les mouvements naturels et il s'est vaincu par zèle. » M. Renault excellait dans les petites instructions du matin. C'est alors qu'il saisissait les âmes... Il était simple, clair, méthodique, vraiment maître. Si un grand auditoire le glaçait, un milieu restreint le captivait : il jouissait vraiment, car il se sentait plus près des cœurs. Il avait donné, en 1922, une mission à Carignan, qui eut un grand succès et a laissé un profond souvenir. Il était bon, très bon. Tant dans les paroisses que chez les Filles de la Charité, il a laissé bien vivace cette impression de

bonté. A sa mort, ce fut le cri unanime : « Quelle bonté était la sienne ! Comme nous l'aimions ! Comme il était bon ! » Quand on avait percé l'enveloppe de réserve dont l'entourait sa timidité naturelle, quels trésors de dévouement et d'indulgence, quel cœur ne découvrait-on pas ! Sa piété était profonde. D'ailleurs toutes ses vertus étaient animées et soutenues par une foi ardente... et presque aussi simple que celle d'un enfant. On le surprenait priant tout haut, à la manière des humbles ; il allait à Dieu par le chemin des âmes simples et naïves. Il était charitable à l'exemple de saint Vincent : il donnait tout ce qu'il avait. Combien de malheureux n'a-t-il pas secourus de ses petites ressources personnelles : si, à sa mort, il ne disposait plus de rien, c'est qu'il avait tout donné ! Sa mort a fait chez nous un véritable vide. Il était uni à ses confrères, tel un aîné à ses frères plus jeunes ; il les aimait sincèrement et on le sentait : il paraissait ne voir que leurs qualités. Il est mort les armes à la main, en vrai missionnaire très fidèle à toutes les obligations et à la règle, jusqu'au bout généreux et fort. Vers la fin, il se rendait compte de l'envahissement progressif du mal ; mais même sous l'étreinte de la souffrance, il demeura généreux, « jusqu'au sublime » dit un de ses confrères, acceptant sans réserve le calice des mains de Dieu, calice de la douleur physique, calice de l'angoisse morale, calice de l'impuissance grandissante, prêt à l'épuiser jusqu'à la lie. Tel il fut durant ses dernières années, tel il avait été au Brésil, où la confiance que lui montra le Visiteur de cette Province manifeste bien à quel point il l'avait en estime. A ses obsèques, bruissaient les ailes de plus d'une centaine de cornettes : les Filles de la Charité priaient pour celui qu'elles avaient tant apprécié et qui leur était bien trop tôt ravi. Là, il reçut l'hommage

ému de sa double famille religieuse... Ses parents avaient tenu à ce que ses restes mortels reposassent dans le caveau familial. C'est pourquoi son corps fut ramené à Hannogne-Saint-Martin, et c'est dans l'église de sa Première Communion que furent dites les dernières prières, le jeudi 2 août. Une trentaine de prêtres l'accompagnaient à sa dernière demeure, quelques-uns venus de très loin, amis d'enfance ou de séminaire. Tout le peuple chrétien de la paroisse avait envahi l'église. On sentait vraiment que celui qui était parti pour le Ciel avait su conquérir les sympathies de tous sur la terre : *Beati mites quoniam possidebunt terram*. Avant les prières de l'absoute, M. le Doyen de Boulzicourt était monté en chaire. Avec l'éloquence qu'on lui connaît, il retraça à grands traits la carrière du regretté défunt, son enfance, sa jeunesse au collège puis au grand séminaire, le don absolu de ses vingt ans en embrassant la vie austère et laborieuse des fils de saint Vincent de Paul ; il reedit sa vie apostolique et sa mort inopinée et prévue pourtant... L'orateur ne manqua pas de souligner combien de telles vies sont fécondes par les exemples donnés, par le travail fourni, par la vie de pénitence et de prière. Fécondes ? Oui, pour les autres, pour l'humanité tout entière, mais fécondes aussi pour ceux qui les vécurent... Et le chant qui sortait de la poitrine de ses frères dans le sacerdoce, lorsqu'ils conduisaient sa dépouille au cimetière de la paroisse, était un chant de triomphe et d'amour, plutôt qu'un chant de deuil. Oui, le Seigneur avait été sa part, son héritage, son choix, il était désormais sa récompense.

V. DALGER.

(*Écho de Saint-Walfroy*)

On nous a envoyé de Dax la notice suivante :

M. DELANGHE.

Quelques mois déjà se sont écoulés depuis le jour où l'on emportait vers la colline de Notre-Dame du Pouy, où il devait reposer de son dernier repos, le corps du bon et regretté Visiteur de la Province d'Aquitaine, M. Henri-Alphonse Delanghe, pieusement décédé en sa maison de Dax le 1^{er} mai 1923.

Depuis ce jour de deuil l'ombre du cher défunt n'a cessé de planer sur toute la maison, et ceux qui le connaissent : prêtres, clercs et frères, passant près du petit cimetière de notre colline, sentent combien ils ont perdu, en celui qui, tant d'années durant, fut l'âme de la maison.

Évoquer cette belle figure, la faire revivre autant qu'il est en notre pouvoir, afin qu'à tous elle serve de modèle et d'exemple, c'est notre but en retraçant ici les diverses phases de cette vie sacerdotale si bien remplie.

Les nombreuses générations de missionnaires « engendrées » par lui à l'Église et formées avec tant de soin liront volontiers, nous l'espérons, cette courte notice. Dispersées au loin dans le vaste champ du Seigneur dont elles ont la charge, elles l'accueilleront, comme on reçoit les *novissima verba* d'un Père tendrement aimé.

Ainsi se réalisera dans la mesure du possible le mot de l'Écriture : *Defunctus adhuc loquitur*. Il parlera à nos cœurs. Il nous dira ce qu'il a fait pour la Compagnie et, par elle, pour l'Église et le Christ dont il fut toujours le fidèle serviteur; il nous invitera à le suivre dans le chemin du devoir qui seul aboutit à l'éternelle béatitude, à la récompense finale.

Premières années

C'est à Zuytpeene, petit village du canton de Cassel, dans le département du Nord, que naquit, le 9 décembre 1859, M. Henri-Alphonse-Prosper Delanghe. « Que sera cet enfant ? » On se le demandait certainement autour du nouvel envoyé du Ciel. Car, dans cette famille si foncièrement religieuse que fut la sienne et pour qui seuls les biens de l'âme comptaient, cette question était capitale. Aussi quelque bon ange dut-il répondre aux intéressés : « Ne craignez rien, il se fera une belle vie ! » Oui, il aurait une belle vie et l'adage populaire « Tel père tel fils » devait se réaliser pour lui d'une façon éminente.

En effet, le père, M. Henri Delanghe, était un travailleur rude et consciencieux comme on en rencontre encore beaucoup, grâce à Dieu, dans notre vaillante race du Nord. Boulanger de son métier, il ne ménageait pas ses sueurs. La tâche était bien pénible parfois et la journée bien longue, mais sa nombreuse famille attendait, du travail de ses mains, le pain de chaque jour. Tous les soirs néanmoins, malgré les fatigues et le sommeil, ce père modèle rassemblait autour de lui sa femme et ses enfants pour offrir à Dieu ses hommages et implorer sur eux les bénédictions d'en-Haut. Il savait que le grand moyen de toucher le cœur de Dieu était de s'adresser à Marie, Celle qui charme et embaume le foyer chrétien et que jamais on n'a invoquée en vain. Aussi se promenant dans la salle pour ne pas succomber au sommeil, ce chrétien à la foi vive et solide égrenait-il son chapelet avec dévotion, faisant à chaque dizaine une méditation courte, mais appropriée aux besoins d'un chacun, sur le mystère proposé à ses réflexions. Ce chapelet, tant de fois égrené par le chef de la maison, a été conservé

précieusement par les membres de la famille en témoignage d'un culte spécial envers la Très Sainte Vierge. C'est Alphonse qui en avait reçu le dépôt et, sur la fin de sa vie, quand la souffrance devenait plus lourde, plus atroce, il réclamait au frère qui le soignait le vieux chapelet de son père. Et comme tous les souvenirs aimés, ce chapelet produisait sur le pauvre malade l'effet d'un baume salutaire et bienfaisant.

La compagne d'un tel homme, Mme Mélanie-Nathalie Deboudt, était cette véritable femme forte dont l'Écriture fait l'éloge dans les termes que l'on sait :

Sa lampe ne s'éteint pas pendant la nuit,
Elle tend la main au malheureux,
Elle vient au secours de l'indigent.

Le soin du ménage et l'éducation chrétienne de ses enfants occupaient tout son temps. Aussi le bon Dieu vit-Il ses œuvres, et la bénit dans ses enfants. Six d'entre eux furent appelés à son service; cinq au grand honneur du Sacerdoce et la sixième comme religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

Mlle Caroline Delanghe, la dernière, demeura auprès de ses pieux parents, pour en être la consolation et le soutien.

Voilà le milieu dans lequel le petit Henri-Alphonse fit ses premiers pas dans la vie. Comme dans une véritable serre chaude, tout était aménagé pour que s'épanouissent les qualités naturelles que Dieu avait déposées dans sa belle petite âme. Jusqu'à son entrée au petit séminaire, nous savons peu de choses sur lui, et les événements de ces premières années, si décisives toujours pour la formation de l'être intime, ne nous sont malheureusement pas connues. Une simple réflexion échappée au père : « De Henri je suis sans inquiétude, il se débrouillera tout seul », suffit cepen-

dant pour révéler chez l'enfant ce bon sens, cette intelligence pratique des choses de la vie, qui devaient se manifester plus tard en maintes circonstances difficiles.

Le petit séminariste

Entre temps l'heure était venue pour Henri de choisir une carrière. Allait-il prendre le métier de son père, ou plutôt suivre l'exemple de ses frères? C'est sur les traces de ces derniers qu'il va marcher. Sans doute M. le Curé avait-il déjà distingué des autres cet enfant à qui rien ne devait manquer des qualités et dispositions que l'Église exige de ses tout jeunes aspirants au sacerdoce, et puis l'appel divin doucement avait dû se faire entendre au for intime de cette âme tendre au jour de la première visite du Grand Ami des petits. Quoi qu'il en soit, quelques années après la guerre de 1870, l'enfant partit pour Hazebrouck où se trouvait alors l'institut Saint-François d'Assise. C'est là qu'il allait commencer ses études secondaires, première étape vers l'idéal auquel il aspirait. Il tombait bien. L'établissement était dirigé par un prêtre d'une haute vertu et distinction. Il était renommé dans tout le département du Nord, tant pour ses connaissances que pour son zèle apostolique. Ce prêtre remarquable était M. Dehaene, dont M. l'abbé Lemire, en une biographie magistrale, a perpétué la mémoire. Si l'on juge l'arbre aux fruits qu'il nous donne, nous pouvons affirmer sans témérité que les études qu'on faisait dans cette pépinière de prêtres étaient solides; les hommes éminents sortis de son sein en sont une preuve éclatante. Qu'il nous suffise de citer entre autres Sa Grandeur Mgr Paul Ferrant, décédé Vicaire apostolique en Chine, et son successeur Mgr Faveau. M. Henri-

Alphonse Delanghe était donc à bonne école; il sut profiter largement, comme tout travailleur intrépide, des leçons que lui donnaient ses professeurs, et cela si bien qu'en 1877 nous le voyons terminer brillamment sa rhétorique en enlevant, à Douai; le 26 juillet, le baccalauréat ès lettres. Jamais M. Delanghe n'avait révélé ce succès scolaire dont tant d'autres sont si fiers; il fallut attendre jusqu'à ce jour pour trouver dans ses papiers le fameux parchemin de la Faculté des Lettres. Cette même année on pouvait lire également au palmarès de rhétorique cinq prix décernés à M. Delanghe, ainsi que sept accessits. *Labor improbus omnia vincit!*

L'un de ses anciens maîtres d'alors, aujourd'hui à la « Chambre » veut bien à ces chiffres déjà éloquents par eux-mêmes ajouter le *confirmatur* suivant : « Alphonse le futur Lazariste était un des premiers élèves de sa classe, il avait les yeux noirs et pénétrants, l'esprit réfléchi et profond; l'impression qui me reste après tant d'années est toute en sa faveur. C'était un bon élève, studieux, peut-être un peu mélancolique. »

Comme on peut s'en rendre compte, les études secondaires de M. Delanghe, ces études qui nous font « plus humains », furent très sérieuses; il prit là sur les bancs du collège cette habitude du travail, cette endurance à la tâche quotidienne qui désormais ne devaient plus le quitter un instant.

Le grand séminariste

Ainsi préparé, M. Delanghe entra au Grand Séminaire de Cambrai en septembre 1878. Il y fut accueilli par M. Sudre qui dirigeait l'établissement depuis vingt ans déjà, date à laquelle Son Éminence le Cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, confia aux

prêtres de la Mission l'éducation de ses clercs. Pendant deux ans, l'abbé Delanghe allait mener là une vie sainte et laborieuse, s'efforçant de correspondre de plus en plus aux grâces de choix que Dieu déversait sur lui en abondance. Le jeune homme qui entre au Grand Séminaire peut se trouver quelque peu isolé dans la petite cellule où il est désormais livré à lui-même. Seul, sous le regard de son Dieu, l'emploi de son temps, l'organisation de sa journée, une partie de son travail et de ses pratiques intimes de dévotion sont laissés à son initiative personnelle. Il y a bien les exercices communs, la cloche qui l'appelle à la chapelle, en classe, au réfectoire, en récréation, mais la liberté dont il jouit alors sera pour lui ou un charme supérieur s'il est bien dans sa voie et s'il sait profiter des directions qui lui sont données — ou un fardeau insupportable s'il ne sait point peupler sa solitude par le travail, la réflexion et la prière, s'il ne s'élève point par de nobles et constants efforts à la dignité sublime de sa belle vocation.

M. Delanghe était de ceux qui s'épanouissent dans le recueillement et se sentent grandir dans le silence et l'activité intérieure. Le séjour dans sa modeste chambre de séminariste lui était particulièrement doux ; il aimait sa cellule et les années qu'il y passera seront employées consciencieusement à atteindre l'unique but vers lequel il tend : développer ses facultés intellectuelles et morales pour être plus tard un bon et saint prêtre, c'est tout ce qu'il veut, mais il le veut avec tout son être. On peut résumer cette période de sa vie par ce mot de Notre-Seigneur que nous lisons au chapitre XII, v. 24 de saint Jean : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. »

Mourir à lui-même, détruire autant qu'il est en son pouvoir le vieil homme, s'efforçant au contraire de revêtir l'homme nouveau, fait à l'image et à la ressemblance du Christ Jésus, voilà tout son programme. Comment il le réalisera ? Sa vie nous le dira. Dieu avait ses desseins sur lui : il voulait faire de lui un autre Christ, mais dans le sens le plus complet du mot, puisqu'il devait lui-même former dans la suite un grand nombre d'apôtres, d'ouvriers évangéliques. Pour atteindre ce but, la toute petite graine qu'il était s'est laissé enfouir dans la terre bien cultivée du séminaire ; là elle subit docile les transformations requises pour devenir un jour ce grand arbre aux branches touffues où beaucoup d'âmes sacerdotales iraient chercher un abri sûr.

Apparemment sans doute, il ne se distinguait en rien des autres séminaristes, comme tous ceux du reste qui portent toute leur attention sur l'observance fidèle du règlement dans ses moindres détails, ceux qui sont pour la nature les plus crucifiants.

Vraiment on se sent petit, bien petit en lisant les admirables carnets de résolutions qu'il nous a laissés. Là, sur ces petites pages remplies d'une fine écriture, on voit en quelque sorte la grâce de Dieu travaillant cette âme d'élite.

Comme il se reproche les moindres manquements au silence, à la ponctualité, ou encore d'avoir négligé d'écouter son professeur avec le respect voulu et l'esprit de foi que réclame la dignité dont est revêtu l'homme qui lui parle. Il aurait voulu un admoniteur spécial pour lui faire remarquer ses manquements à la règle... et sa mortification était si grande qu'il demande un jour la permission de faire des pénitences extraordinaires, de se lever à quatre heures par exemple, acte vraiment héroïque, car il avait tant

de peine à vaincre son sommeil ! Souvent il se demandait comme saint Bernard : *Ad quid venisti et cur saeculum reliquisti ?* Pourquoi donc était-il venu dans cette maison, pourquoi avait-il quitté le clocher de son village natal autour duquel étaient groupés tous ceux qu'il aimait ? N'était-ce pas pour se donner à Dieu tout entier et sans partage ? pour devenir un autre Christ, une autre victime sur l'autel du Seigneur ? Chaque matin il prend une résolution pratique pour la journée et se rappelle son idéal, son but. A tout instant du jour, mais tout spécialement aux examens particuliers, il se demande où il en est. A-t-il fait un pas de plus dans la vie spirituelle, serait-il resté stationnaire ? Qui n'avance pas recule, il le sait et il ne craint pas de donner à la nature le coup de fouet qu'elle semble attendre pour marcher plus allègrement.

En sa dernière communication il s'était promis de vivre davantage en la sainte présence de Dieu ; comment a-t-il réussi ? Et loyalement, avec franchise et simplicité il se répond à lui-même, note le progrès ou la négligence et les moyens à prendre pour se corriger. Tout cela est très fidèlement mentionné à côté de la pratique du mois et des conseils de son Directeur. Ainsi qu'on devait le faire dans le petit commerce de son père, de même établissait-il minutieusement le bilan des hauts et des bas dans sa vie spirituelle. Une conscience vraiment délicate ne saurait se soustraire à ce devoir élémentaire, primordial de quiconque tend à la perfection.

Avec une pareille méthode, poursuivie avec ténacité, comment n'aurait-il pas fait de progrès au service du bon Dieu ? Malgré son humilité, il est bien obligé de le reconnaître.

Pendant cinq mois il s'applique à l'exercice de la

présence de Dieu. Comment va-t-il s'y prendre ? Oh c'est bien simple : il prend de tout petits moyens pour arriver à cette fin importante. A sa chambre, il placera quelque image pieuse, son crucifix par exemple ; au jardin, il regardait de temps en temps avec tendresse la statue de la Vierge qui occupait la place d'honneur ; à la cour, c'était vers la Chapelle que se portaient ses regards. Là en effet résidait le grand Ami de son cœur avec lequel il désirait tant être crucifié : *Christo confixus sum cruci*. C'était une des maximes qui lui étaient chères entre toutes. En classe il plaçait devant lui une petite image et au réfectoire, le Crucifix et les tableaux lui redisaient que Dieu était là et le regardait. Dans les promenades même, où pourtant l'on comprend les distractions, les pensées moins sérieuses, c'est vers les églises et les chapelles qu'il oriente son regard, tenant compagnie par la pensée à son Dieu si souvent délaissé.

Ama nesciri et pro nihilo reputari! L'humilité était peut-être la vertu qu'il chérissait le plus : il aimait vraiment être ignoré de tous et compté pour rien. Longtemps il fait porter ses méditations sur cette vertu ; il sent que tout est là pour le serviteur du Christ qui veut être digne de ce beau nom dont l'apôtre des nations était si justement fier. Il a senti combien il était fragile, lui tout petit être humain, entre les deux infinis qui effrayaient Pascal — fragile dans sa vie physique en face des forces de la nature — fragile aussi dans sa vie morale, ne pouvant rien, pas même avoir une bonne pensée sans le secours de Celui de qui nous tenons la vie, le mouvement et l'être.

Puis ce qui fait l'objet de sa sollicitude, c'est la pureté d'intention, sur laquelle il méditera longtemps pour revenir ensuite à l'humilité, parce qu'elle seule

est la véritable ordonnatrice de tous nos rapports envers Dieu et envers le prochain. Seule elle met Dieu à sa place et nous à la nôtre ; elle nous révèle que nous sommes des serviteurs inutiles même dans les rares circonstances où nous accomplissons toute la loi.

Un modèle admirable et surtout imitable de toutes ces vertus lui fut révélé lorsque, pour la première fois, il lut dans Abelly la vie de saint Vincent de Paul ; c'était en janvier 1880. Relégué à l'infirmerie où le retenait de force un anthrax avec fièvre, il dévora littéralement cette biographie du prêtre par excellence qu'était saint Vincent. Depuis, il ne cessera de repasser dans son esprit les exemples de vertu que nous a laissés ce prêtre dont on a pu dire « qu'il ne s'est pas levé dans l'Église de France de type sacerdotal plus achevé ».

En convalescence dans sa famille jusqu'en février, l'abbé Delanghe n'abuse pas de l'exception à la règle qui est faite pour lui. On pourrait s'imaginer qu'il va profiter de ce temps pour apporter quelque adoucissement à son règlement — c'est si facile quand on est chez soi ! — Oh ! non, il n'y a pas de vacances pour la piété et il le sait bien en vrai séminariste qu'il est. S'il n'inscrivait rien sur ses carnets durant ces jours de fatigue et d'abattement, il ne cessait néanmoins de marcher en la présence de Dieu, d'évoluer sous son regard aimant ; de tout son cœur, il offre à Celui qui, de là-haut, le regarde ses petites souffrances de chaque jour, afin d'honorer ainsi dans la maladie le « non faire » de Notre-Seigneur.

Cependant que le jeune lévite travaillait de toute son âme à l'imitation de plus en plus parfaite du divin modèle auquel il voulait à tout prix ressembler, le maître jeta sur lui un regard de spéciale dilection.

Voyant en lui un cœur que la justice des voies ordinaires n'avait pas rassasié et que tourmentait la soif de vérités plus pures, Jésus lui montra le sentier qui mène à la perfection et, comme au jeune homme dont parle l'Évangile, il dit à son cœur : « Une chose vous manque, si vous voulez être parfait, vendez tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, puis venez et suivez moi. »

Cet appel mystérieux à la pratique des conseils évangéliques, depuis longtemps déjà l'abbé Delanghe l'avait entendu. Mais, ennemi déclaré de toute précipitation, il n'y porta pas au début une trop grande attention. A quoi bon ? La Providence qui fait bien toutes choses, saurait, quand l'heure serait venue, lui donner les moyens d'atteindre son but. Il prie, il étudie, il consulte. Au mois de décembre 1878 il s'en ouvre pour la première fois à son directeur. Celui-ci, homme sage et prudent, se contente de lui répondre simplement : « Soyez maintenant un excellent séminariste afin d'être plus tard, si telle était la volonté de Dieu, un parfait religieux. » Le représentant de Dieu avait parlé ; l'abbé Delanghe accepta avec une soumission toute filiale la décision prise. Il attendit avec patience et se remit à l'œuvre avec un surcroît de ferveur et de générosité... « Ainsi, écrivait-il, je mériterai la grande grâce à laquelle j'aspire. »

Il en reparlera pourtant plusieurs fois encore à son Directeur qu'il trouvait peut-être bien lent à se prononcer. Un jour vint, où il reçut enfin la réponse tant désirée : « Je crois que vous êtes vraiment appelé à la vie religieuse » lui dit son Directeur.

Dès lors, il ne cessa plus de prier afin que Dieu lui fasse connaître la Communauté sur laquelle il devait arrêter ses yeux.

Après avoir étudié les règles de divers ordres et de

plusieurs Congrégations religieuses afin de ne pas se lancer légèrement dans l'inconnu, il fixa son choix, au mois de mai 1880 et cela d'une façon irrévocable. Les vertus de saint Vincent de Paul, particulièrement sa grande humilité, l'avaient toujours fortement attiré. C'est donc à la petite Compagnie des Prêtres de la Mission qu'il donna ses préférences.

Le premier juin il alla trouver M. Sudre, son supérieur, et fit auprès de lui ses premières démarches, afin d'obtenir l'autorisation de quitter le diocèse.

M. Sudre qui s'y connaissait en hommes eut bien vite reconnu que la demande qu'on lui faisait était sérieuse et le fruit de mûres réflexions.

Le 29 du même mois, Son Éminence Mgr l'Archevêque confère à l'abbé Delanghe les Ordres mineurs et lui accorde en même temps l'*Exeat*.

Le séminaire interne à Paris et à Dax

Le 26 septembre 1880, M. l'abbé Delanghe fut admis au séminaire interne à Paris.

Il fut là d'une façon plus complète encore ce qu'il avait été au grand séminaire de Cambrai : un séminariste exemplaire. Chaque jour il notait les réflexions faites à l'oraison et la résolution que le bon Dieu avait daigné lui inspirer ; chaque jour aussi, à midi et le soir, il s'examinait sérieusement sur ce qui faisait l'objet de sa pratique. Dès les premiers jours, il se mit à l'œuvre : *Propriae perfectioni studere*, lui est-il dit au premier paragraphe de ses règles : c'est le but vers lequel doit tendre tout enfant de saint Vincent. Pour y arriver, pour parvenir au sommet, rien d'extraordinaire ne lui sera demandé. Être tout entier à sa règle, en accomplir scrupuleusement, c'est-à-dire avec grande délicatesse de conscience, les moindres

prescriptions, c'est tout ce que l'on exige de lui. Apparemment, c'est bien peu de chose et pourtant tout est là.

La règle saisit le séminariste à son réveil, au premier instant du jour qui commence pour lui à quatre heures, elle l'accompagne minute par minute à travers des occupations banales aux yeux du monde mais grandes devant Dieu ; et quand, à neuf heures du soir, on sonne l'heure du repos, la règle encore est là pour lui faire ses dernières recommandations. Aussi pour le jeune homme qui l'accepte librement, qui s'y soumet généreusement, elle est un secours merveilleusement efficace dans la lutte quotidienne pour la vie de l'âme et la fidèle gardienne de la grâce qui demeure en lui. Mais celui qui, l'ayant une fois acceptée, ne la pratique pas dans toute son intégrité, et s'y soustrait par crainte de faire violence à sa nature corrompue, celui-là n'est plus à sa place et le bonheur n'est pas pour lui.

Ces règles, véritable chef-d'œuvre sorti du cœur même de saint Vincent autant que de son remarquable bon sens, M. Delanghe les étudiait avec amour afin de s'en pénétrer de plus en plus pour en vivre complètement.

D'humeur un peu mélancolique, ainsi que certains confrères le lui faisaient remarquer charitablement, il dut avoir comme tous les autres ses petites difficultés, ses luttes, voire même ses heures de découragement. Lui-même nous l'avoue. Mais comme il savait vite se reprendre, se soumettre à la volonté de Dieu et accepter l'épreuve qui, après tout, est une grâce de Dieu dont il se jugeait indigne !

Lorsque en septembre 1881 on voulut jeter les fondements du nouveau séminaire de Dax, ses Supérieurs songèrent à faire de lui une des pierres vivantes sur

lesquelles on allait élever le nouvel édifice. Aussitôt il part avec deux autres séminaristes, nos chers Frères Favier et Laforge, pour la patrie de saint Vincent. Ils arrivent à Dax avec M. Rouvelet, leur sous-directeur à Paris, le 3^e dimanche de septembre, en la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs. Sans s'en douter M. Delanghe inaugurerait là une étape nouvelle de sa vie : les roses y seraient nombreuses, mais les épines ne devaient pas manquer. La Vierge des Douleurs, qui veille du haut du ciel sur les tristesses de ses enfants, bénit son pieux séminariste et lui donne le courage dont il aura désormais un si grand besoin. Alors simplement, mais résolument, M. Delanghe se met en face de l'œuvre que lui confie l'obéissance, sachant bien que Dieu n'abandonnera pas la pauvre petite créature qui place en Lui seul toute sa confiance. Avec l'auteur de *l'Imitation*, il se réfugie dans les bras de Dieu lui disant : *Domine, si vis esse mecum, ego volo libenter esse tecum.*

Petit à petit, dès le 22 septembre, des séminaristes arrivèrent et le 27, quand on inaugura le nouveau séminaire, on put les recevoir. De toute cette jeunesse ardente et pleine de bonne volonté qui accourait vers la nouvelle maison de formation, M. Delanghe était pour ainsi dire l'âme, *Forma gregis*, servant de modèle et d'exemple, avant d'en être le chef.

Le seul survivant de ces premiers arrivés, M. Marlats, qui ne cesse de se dévouer à la prospérité de Notre-Dame du Pouy, nous a raconté, dans une charmante conférence tout intime sur notre cher et vénéré défunt, ce que furent les humbles débuts du nouveau séminaire interne. On y pratiquait une pauvreté tout évangélique, beaucoup de choses essentielles à une Communauté faisaient défaut ; on s'ingéniait pour suppléer à ce qui manquait, on faisait appel à tous les

talents. M. Delanghe se faisait remarquer par une grande habileté et un savoir-faire peu ordinaire; à ces qualités il joignait la persévérance sans laquelle les plus belles entreprises restent inachevées.

Après vingt-cinq années, M. Fiat se plaisait encore à rendre hommage à ces vaillants jeunes gens. Ils n'étaient que dix, mais leur bon esprit et surtout la grande charité qui les animait faisait de la petite famille un paradis sur la terre.

Trois mois après, le 2 janvier 1882, M. Delanghe est rappelé à Paris pour y continuer ses études interrompues jusque là. Fidèle aux recommandations pressantes de saint Vincent, il sera aux études ce qu'il était au séminaire : un homme intérieur.

Il touche au terme de sa formation cléricale, bientôt il recevra les Ordres majeurs. Plus il s'approche de l'autel, plus il se purifie, car il sait que nul ne peut gravir la montagne du Seigneur ni s'élever jusqu'à son Lieu Saint, s'il n'a les mains innocentes et le cœur pur.

Si parfois quelque manquement échappe à sa vigilance, il a soin, comme par le passé, de le noter aussitôt. Il se reproche amèrement certaines pertes de temps si funestes à la préparation des classes, sa négligence à se souvenir quand l'heure sonne de la sainte présence de Dieu, son manque d'énergie à l'Oraison, voire même de toutes petites infractions à la règle qui nous recommande le silence à la porte des chambres.

Il comprenait bien toute l'importance du silence dans une maison d'études. Le silence n'était pas pour lui purement matériel et inerte, ni davantage un silence extérieur qui ne tendrait qu'à favoriser les divagations du dedans, les rêvasseries, la misanthropie, les bouillonnements des passions, mais bien un silence

qui apaise, qui amasse nos richesses intérieures et les met en ordre, qui s'ouvre aux grandes influences mystérieuses, celles qu'effarouche le bruit. Ce silence peut être gardé partout : dans la cellule des monastères comme sur la place publique de la grande ville, car le mot de Platon est juste : « Tu peux être dans une ville comme un berger dans sa cabane sur le haut d'une colline. » Quoi qu'il en soit, le silence est absolument nécessaire à qui veut vivre d'une façon intense de la vie intérieure; il n'est pas moins utile à qui veut s'adonner sérieusement à l'étude et surtout à l'étude des sciences sacrées.

En récompense de sa fidélité aux saintes Règles, deux grandes grâces sont accordées à notre pieux étudiant : la réception du Sous-Diaconat, le 3 juin 1882, et, quelques mois plus tard, le 27 septembre, l'émission des saints Vœux. Deux faits qui font date dans une vie : Dieu alors se manifeste à l'âme qui se livre sans réserve et, dans une communion sublime, l'attire à Lui.

En face de ces douceurs célestes, M. Delanghe ne sait comment manifester sa reconnaissance. En effet, que peut une pauvre petite créature, terrassée pour ainsi dire par tant de grâces de choix, par tant de bonté de la part de son Créateur!

Il se contente de noter simplement quelques textes de nos Saints Livres qui, en ces jours bénis, l'impressionnent davantage :

« Mon Dieu pitié, je ne suis pas digne, venez à mon aide, faites que je me connaisse afin de me mépriser, faites que je vous connaisse afin de vous aimer. »

Le jour de ses saints vœux il transcrit, prosterné au pied du Crucifix qu'il vient de recevoir, cette admirable prière de M. Boré :

« O mon Dieu, que je persiste dans mon bon propos, que je ne regarde plus en arrière! C'est fini, je veux

être tout à vous et me détacher chaque jour davantage de moi-même. La mortification sera dans les œuvres ma défense, ma sauvegarde, la garantie de ma persévérance et le nerf qui préviendra le relâchement. Quitter tout pour trouver tout, c'est-à-dire vous, ô mon Dieu! »

Devant la châsse de saint Vincent, il prend la ferme résolution de se rappeler souvent ses saints engagements : *Sancte Vincenti ut fideles filii Patris nostri vestigia sequamur!*

Oui, enfant fidèle de saint Vincent, il le sera et quand, à la fin de la retraite annuelle de 1882 qu'il passe à l'infirmerie, il renouvellera ses promesses, il pourra le dire en toute vérité : « De tout cœur, mon Dieu, je suis à vous et sans partage. »

Souvent il aimera renouveler ses saints vœux, surtout dans ses moments de peine, afin de s'unir plus intimement à Jésus crucifié.

Écoutons ce qu'il en écrit en 1895 : « Les saints vœux, ce sont les clous qui m'attachent à la croix de mon Sauveur. Par eux, *Christo confixus sum Crucis!* Jésus crucifié me prêche la pauvreté et me donne la grâce de l'imiter; Jésus flagellé, couronné d'épines, me prêche la chasteté et m'a mérité la grâce de la vigilance et de la mortification, si nécessaire pour écarter le danger; Jésus crucifié me prêche l'obéissance jusqu'au dévouement, jusqu'au sacrifice de la vie : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem Crucis.* Et ce sont de gros clous qui l'attachent à la croix pour me mériter la stabilité. Comme il fait bon méditer ses saints vœux en faisant le chemin de la Croix! »

Et plus loin il les appelle « des liens sacrés qui m'attachent irrévocablement à Jésus crucifié, source

de grâce si je me donne entièrement à Notre-Seigneur et si je ne reprends pas mon offrande ».

Les sentiments qui l'animent, lorsque le 23 septembre 1882 il reçoit le Diaconat, durent être les mêmes que ceux qu'éprouva son bienheureux Père: il ne trouve pas de mots pour remercier Dieu et, selon son habitude, il a recours à la sainte Écriture pour dire au divin Maître, qui daigne ainsi l'admettre dans son intimité, toute sa reconnaissance et son amour.

Dorénavant toute sa pensée est tournée vers le sacerdoce qu'il s'apprête à recevoir bientôt. Evidemment il veut devenir un saint prêtre, c'est sa grande, son unique ambition; elle sera réalisée. L'ordination lui est conférée le 19 mai 1883, veille de la Très Sainte Trinité. *Sacerdos quis es*, s'écrie-t-il dans un élan plein de reconnaissance envers Celui dont il sera désormais le ministre. *Omnia et nihil*, répond son cœur brûlant d'amour. *Domine non sum dignus*. Je ne suis pas digne, Seigneur, car je ne suis qu'un pauvre ver de terre... Que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les bienfaits dont vous ne cessez de me combler!

(A suivre.)

Il a paru dans nos *Annales*, une courte notice sur M. Serpette; un confrère qui l'a bien connu nous a communiqué les notes suivantes qui compléteront la notice déjà parue.

M. STÉPHANE SERPETTE

(1848-1911)

M. Serpette, Louis-Anatole-Stéphane, était né à Grivesnes, au diocèse d'Amiens, le 4 septembre 1848.

Nous n'avons presque aucun renseignement sur la première période de sa vie dont il parlait d'ailleurs

très rarement. Il a cependant rappelé avec émotion les grandes fêtes célébrées à l'occasion de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Ce souvenir s'était gravé dans son imagination d'enfant : il voyait encore à distance la Vierge telle qu'elle était exposée dans son village natal, il la revoyait entourée et ornée d'un fond de papier bleu, piqué d'étoiles d'or, qu'il « pensait être un morceau du ciel détaché de là-haut ».

Il avait douze ans quand, le premier lundi d'octobre 1860, il entra au Collège de Montdidier. Si l'on se rappelle son bon cœur, on n'aura pas de peine à se représenter combien dut lui coûter, à lui plus qu'à bien d'autres, cette première séparation d'avec les siens. Qu'il ait aimé très tendrement sa famille, nous en avons la preuve dans les lettres qu'il écrivit plus tard à ses cousines et à ses nièces pour les remercier de l'affection dont ils entouraient son père et sa mère malades. C'est ainsi qu'il écrivait le 4 avril 1884 : « Bien chère cousine, Merci de m'avoir appris les souffrances de ma chère mère. Je vous écrirai bientôt. Aujourd'hui, je ne puis guère le faire. Voyez ma pauvre mère et dites-lui toute ma tendresse. Vous allez me remplacer près d'elle, n'est-ce pas, chère cousine. Que maman offre bien toutes ses peines au bon Dieu. » Bientôt il reprenait la plume : « Hier matin, jour de Notre-Dame des Sept Douleurs, j'ai célébré la sainte messe à l'intention de ma chère mère. Dites-lui que je pense sans cesse à elle pour demander au bon Dieu toutes les grâces dont elle a besoin et particulièrement beaucoup de patience, de résignation et de conformité à la volonté de Dieu... Maman a reçu Notre-Seigneur mardi dernier, j'en suis tout heureux, car Notre-Seigneur est le grand consolateur. Mon cher père a, lui aussi, grand besoin

d'aller chercher un peu de consolation dans une bonne communion, qui adoucira un peu les grandes peines qu'il éprouve de la maladie de maman. Je vous suis bien reconnaissant de la bonté que vous avez de m'écrire et de me tenir au courant de l'état de ma pauvre mère. »

M. Serpette entra dans la Congrégation à Paris, le 10 septembre 1867 et prononça les saints vœux, en présence de M. Étienne, le 11 septembre 1869, « jour du martyre du vénérable Perboyre », a-t-il pris soin de noter lui-même.

Au séminaire, interne, il n'eut d'autre office que celui du soin de modestie « et j'en avais grand besoin », disait-il ; de fait on a remarqué qu'il n'a jamais eu beaucoup de recherche dans sa mise : qui ne se rappelle l'avoir vu à Pouillon, par les grandes chaleurs, se promener à la « Charmille », le haut de la soutane déboutonné et un mouchoir blanc autour du cou ? Il conserva toujours pour son directeur du séminaire, M. Chinchon, un grand sentiment de reconnaissance : en 1900, un élève du Berceau ayant fait venir la notice consacrée à M. Chinchon, M. Serpette voulut la lire le premier et, en la remettant ensuite à l'élève, il fit un grand éloge de son ancien directeur, vantant particulièrement son ardent amour pour Notre-Seigneur.

Il reçut la tonsure et les ordres mineurs le 16 juillet 1870, le sous-diaconat le 21 décembre de la même année et le diaconat le 23 décembre 1871 ; puis il partit pour le Berceau de Saint-Vincent de Paul où il devait rester toute sa vie. C'est à la cathédrale de Dax qu'il fut ordonné prêtre, le 30 mars 1872 des mains de Mgr Épivent.

LE PROFESSEUR

(1872-1895)

« Quand Dieu créa le cœur de l'homme, a dit Bossuet, il y mit premièrement la bonté. » La bonté, voilà le point de vue auquel il faut se placer pour avoir une idée exacte des actions et de l'ensemble de la vie de M. Serpette. Sa bonté s'étendait à tous : aux sœurs, aux confrères, aux frères, aux élèves, aux malades, aux domestiques, aux personnes du dehors, enfin à quiconque avait recours à lui, fût-ce quelquefois un chevalier d'industrie. Si l'on admet que l'on ne puisse excéder en bonté, on peut dire que, chez lui, elle était parfaite ; compatissante, elle donnait la pitié ; bienfaisante, elle lui faisait donner son argent, son temps, sa peine ; bienveillante, elle lui faisait accorder aisément son estime et ses bonnes grâces ; aimante enfin, elle lui faisait donner son cœur afin de gagner le cœur des autres et de les mener à Dieu.

Un élève lui appliquait un jour la parole dite autrefois de saint François de Sales : « Combien Dieu doit être bon, puisque M. Serpette est déjà si bon. » C'est par là qu'il régnait : les élèves auraient tout fait pour lui éviter un chagrin et l'on obtenait bien des efforts de leur part à l'aide de ce motif. Il en était de même parmi les confrères : Que de fois on sacrifiait sa propre manière de voir pour ne pas contrarier le « bon M. Serpette » ! Les élèves les plus légers, les plus dissipés, ceux que l'on était contraint de renvoyer même, ne cessaient pas de l'aimer. L'un d'eux, sur le point d'être congédié une seconde fois, venait de recevoir un grave avertissement ; revenu au milieu de ses condisciples, il les étonna par le ton de soumission respectueuse avec lequel il leur fit part des réprimandes très justes, mais assez vives qu'il lui avait

faites. Plusieurs ont avoué qu'après leurs parents, c'était l'homme qu'ils avaient le plus aimé.

Quand M. Serpette arriva au Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul, l'œuvre était très pauvre. Un détail le montrera : le lendemain de son ordination, il dut chanter les vêpres; or, il le fit en surplis, parce que, disait-il, « il n'y avait pas une seule chape dans la maison. Cela a bien changé depuis, ajoutait-il, le bon Dieu a su peu à peu nous enrichir. » On devine tout ce qui devait faire défaut et quelles privations l'on devait s'imposer, car le Berceau n'a jamais paru très riche. Au petit Séminaire, qui semble avoir été son œuvre de prédilection, les élèves n'avaient d'abord qu'un banc et devaient écrire sur leurs genoux pendant les classes; or, il fallait écrire presque tout le temps, puisque le maître lui-même n'avait qu'un seul livre et qu'il était contraint de dicter le texte des leçons. Ceux qui ont connu l'établissement pour y avoir fait leurs études en ce temps-là, nous ont dit que dès lors M. Serpette était le *fac totum* du petit séminaire, c'était l'homme de M. Lacour qui, lui, s'adonnait entièrement à l'organisation de l'œuvre entière et se préoccupait de lui trouver des ressources stables. De 1871 à 1895, époque où il fut nommé supérieur, M. Serpette dut enseigner un peu de tout : français, latin et même les mathématiques. Comme professeur, M. Serpette était le « bon papa » au milieu de ses enfants et seul le bon esprit de ces derniers finissait par mettre des bornes à leurs audacieuses espiègleries. Tous l'ont estimé, sinon comme le type du magister, du moins comme un excellent cœur.

En 1879, il fut frappé d'un accès de fièvre pernicieuse et M. Lacour le fit transporter à l'infirmerie : il y fut d'une patience édifiante et d'une grande reconnaissance pour les moindres services qu'on lui rendait ;

il exécutait aussi ponctuellement toutes les prescriptions qui lui étaient imposées. Plus tard, chargé à son tour des enfants malades, il se souvint des conseils de saint Vincent, qui tout en blâmant les particularités, ajoutait aussitôt : « J'excepte toujours les malades, oh ! pauvres malades ! pour l'assistance desquels il faudrait vendre jusqu'aux calices de l'église. Dieu m'a donné tendresse pour cela et je le prie de donner cet esprit à la Compagnie ! » (Lettres et documents sur saint Vincent de Paul, t. XII, p. 410, édit. 1924, par M. Coste, C. M.) M. Serpette avait hérité de cet esprit, il se montra à l'égard des malades d'un dévouement à toute épreuve : on le voyait dès quatre heures et demie du matin s'assurer de leur état et de la manière dont ils avaient passé la nuit. Ses égards envers M. Lacour, atteint d'une maladie de cœur, étaient ceux du fils le plus attentionné, et, comme le malade craignait la solitude, M. Serpette n'hésitait pas à passer une bonne partie de ses nuits à son chevet. De même, quand M. Pémartin tomba malade, M. Serpette sollicita et obtint la faveur de célébrer la sainte Messe tous les jours dans la chambre du malade, ce qu'il fit durant une année entière, et, les jours où il voyait son vénéré confrère plus fatigué, il lui donnait cette consolation d'entendre la messe de bonne heure. On a dit que pour bien compatir aux souffrances d'autrui, il n'y a pas meilleure leçon que d'avoir été malade soi-même. M. Serpette eut souvent des leçons de ce genre. Dès 1886, il écrivait, au mois d'octobre, une lettre de Dax où il était contraint « de faire bien à contre-cœur le métier de rentier ». Ce qui lui faisait ajouter : « Je ne puis encore dire que les ans en sont la cause : mais que ce soient les ans ou autre chose, ne faites pas comme moi ; que le bon Dieu vous préserve, pour soixante ans encore, des rhumatismes. »

Sa charité envers les malades ne fit que grandir avec les années ; même Supérieur, alors qu'il avait parfois des soucis matériels considérables et des embarras financiers qui l'inquiétaient, il ne reculait pas devant la dépense. Un élève avait une infirmité qui menaçait de le rendre difforme. M. Serpette ne négligea rien pour le soigner. Il fit l'achat d'une sorte de corset de fer très coûteux et, chaque matin, il venait lui-même au dortoir faire lever l'élève et l'aidait à s'habiller.

Avant d'être mis officiellement à la tête de l'œuvre, M. Serpette occupait ses loisirs à prêcher, soit des retraites aux Sœurs, soit des missions dans les paroisses voisines. Ses lettres nous en ont laissé quelques échos. En 1880, il écrivait, pour s'excuser du retard apporté à sa correspondance, sur ce qu'il venait de « prêcher la retraite à une soixantaine de Sœurs et que cela lui avait donné assez d'ouvrage parce que c'était la seconde fois seulement qu'il prêchait aux Sœurs... ». C'était à Château-l'Évêque et il raconte le pèlerinage qu'il a fait en passant à Cadouin, « un petit trou », mais où l'on vénère une relique, « le saint Suaire de Notre-Seigneur. Les Juifs, ajoutait-il, employaient un grand nombre de linges pour les sépultures. Outre le grand Suaire (qui est en Italie) il y avait entre autres, un premier linge qui entourait la tête (il est à Cahors) et un grand linge qui, placé sur la tête, descendait devant et derrière jusqu'aux genoux : c'est celui de Cadouin... La tradition dit qu'il a été fait par la Très Sainte Vierge elle-même. Il a encore ses taches, reste du sang et des aromates. J'ai passé là une bien bonne journée chez nos confrères qui ont un pèlerinage. Ce saint Suaire est là depuis la première croisade, car il avait été donné au légat du pape Adhémar. A sa mort en Terre Sainte, Adhémar le confia à un prêtre qui l'apporta à Cadouin ; ce prêtre est enseveli près de la

chapelle du Saint-Suaire. Avant la Révolution, cette précieuse relique était gardée par les Cisterciens ou Trappistes... » En 1888, M. Serpette alla passer vingt-trois jours à Linxe pour y prêcher une sorte de carême ; voici en quels termes il en parle dans une lettre datée du 16 avril : « Je ne suis rentré au Berceau que le 9 avril... J'ai été occupé et très occupé jusqu'au bout. Le jour même du départ, j'ai encore dû parler deux fois ; la veille, quatre ou cinq fois. Nous avons eu au moins 750 personnes de la localité. Il y a environ 1200 habitants. Les enfants sont très nombreux dans cette contrée. A Linxe même, il y a encore plus d'enfants que dans les environs ; de sorte que nous avons dû laisser bien peu de monde en retard, à part quelques bourgeois (comme l'on dit) qui ne fréquentent pas l'église ou presque pas. Le dimanche de Quasimodo, nous avons eu une plantation de croix avec un petit sermon en plein air. J'ai été bien satisfait. Le monde est bien venu aux instructions, même la semaine après Pâques, quoique presque tous eussent déjà fait leurs devoirs. Si j'avais à recommencer, je m'y prendrais autrement, mais il faut faire son apprentissage en tout. J'avais simplement assisté à quelques jours de mission en 1877, et je n'avais pas pu me préparer sérieusement pour cette fois, n'en ayant pas le temps... » Et comme on lui suggérait l'idée d'aller faire un pèlerinage à Jérusalem, il répond : « Le pèlerinage à Jérusalem est assurément une excellente chose ; mais les pauvres Lazaristes ont bien trop à faire pour aller se promener même à la ville sainte. »

Les lettres à sa famille peignent bien son caractère ; en particulier celles qu'il écrit à une toute petite cousine Marthe. Un jour, il lui souhaite de bien écrire, « afin de ne pas faire comme son cousin qui n'est qu'un barbouilleur ». Puis il lui conseille de ne plus

se fâcher, « parce que les enfants qui se fâchent souvent, ajoute-t-il, finissent par avoir un nez si long, si long, si long que tout le monde en a peur... ». Une autre fois, il la félicite : « Mon illustre cousine Marthe, j'ai appris avec plaisir que tu es la première pour le calcul. La raison pour laquelle je suis si content, la voici : je suis chargé d'enseigner l'arithmétique : et quand tu seras bien savante en calcul, tu viendras m'aider. Comme tu feras une grande partie de mon travail, j'aurai du temps de reste, et je t'aiderai à planter des pois, puisque les pois plantés par toi deviennent si beaux!... » Mais l'enfant grandit et bientôt, en 1885, il faut la mettre au pensionnat : « Il faut donc, lui dit son cousin, il faut donc, ma petite Marthe, que je t'écrive une lettre pour toi toute seule ! Voilà la première, et je te l'envoie le jour anniversaire de la naissance de saint Vincent. Je me demande si tu es toujours bien gaie et bien contente. Tu sais, on peut s'ennuyer pendant quelques jours, huit jours ou même dix jours ; mais pas plus longtemps, sous peine de ne pas être considérée comme une grande fille. Aussi je m'imagine que tu es déjà habituée au pensionnat. On est si bien avec les bonnes Filles de Saint-François de Sales, les Révérendes Mères de la Visitation. Tu verras quelquefois des Lazaristes ; alors tu te diras : « Ce sont des frères de « mon grand cousin, mais ils ne sont pas aussi méchants « que lui : ils ne me taquent pas comme lui. » Il ne faut pas oublier maman et papa et les grandes sœurs ; mais quant à tous les autres, sois sans regret. Noiron et le Petit-Blanc ne mourront pas de faim, Bafique non plus, et tu les retrouveras au mois d'août. Ce sera une petite fête pour eux et une grande pour toi. Si tu vois notre cher oncle Descaves, embrasse-le bien pour moi. Quand tu m'écriras, je te répondrai ; mais il y a

loin d'ici à Amiens et mes lettres se feront parfois un peu attendre. Je t'envoie une image que la bonne Mère te remettra si tu es bien accoutumée au pensionnat, et si elle est contente de toi. Mais, évidemment, on est très content de toi : à Amiens tu n'as plus à commander un peu à Maman, un peu à Émilie et beaucoup à Marie, tu n'as plus qu'à obéir et il est bien plus facile d'obéir que de commander. Tu le verras plus tard, si tu ne t'en es pas aperçue encore. Courage et beaucoup de joie, on est si bien à Amiens ! » En juin 1886, il lui recommande de bien se préparer à sa Première Communion qui approche rapidement : « Tu ne dois plus penser qu'à cet heureux jour, lui écrit-il. Plus tu seras bien disposée, plus Notre-Seigneur te bénira. Je pense à toi, je prie pour toi, surtout le matin à la sainte messe. Je te dois un petit souvenir de Première Communion. Tu le sais, je suis souvent en retard ; mais cette fois-ci, je veux être en avance. J'écris aujourd'hui à Avignon pour qu'on t'envoie deux petits livres, je ne doute pas qu'ils soient à Amiens une dizaine de jours à l'avance... Bonne et sainte Première Communion qui te fasse commencer une vie toute nouvelle. Tu prieras un peu pour moi et je le ferai beaucoup pour toi. La Première Communion faite, on ne doit plus être un enfant : il faut commencer une vie bien vertueuse et, par suite, bien généreuse. Notre-Seigneur se chargera de te dire lui-même les petits efforts qu'il désire de toi en preuve de ta reconnaissance. Vendredi est le grand jour pour toi : qu'il soit vraiment ton meilleur jour, jour dont tu garderas précieusement le souvenir pour t'encourager au bien dans les moments difficiles. »

Il entretient ses parents de sa vie, c'est-à-dire de tout ce qui intéresse l'œuvre du Berceau et des petits événements qui s'y passent. C'est ainsi que

nous apprenons la visite de Monseigneur Fava, le 19 juillet 1885 ; c'est le prélat qui officie pontificalement et donne la confirmation à une quarantaine d'élèves ainsi qu'au père de l'un d'eux ; sept élèves aussi ont pris la soutane. Les prix ont lieu cette année-là le 17 août ; et les Dacquois, dont 20 sont des anciens élèves du Berceau, vinrent le 26 juillet pour l'Octave de saint Vincent ; « leur visite est toujours une fête pour les autres, leurs anciens condisciples », ajouta-t-il ; et tout le monde ajoutera « pour lui aussi ».

Une autre année, 1887, c'est une ordination qui a lieu le dimanche de Quasimodo : 6 tonsurés, 4 mineurs, 5 sous-diacres et un prêtre, tous de Dax et, sauf deux exceptions, tous aussi anciens élèves du Berceau. Le prélat consécrateur est « un évêque de Chine, évêque depuis cinq ans et il a trente-trois ans ».

En 1889, il s'occupe avec M. Pémartin (qui « baisse et ne se remettra pas ») de la publication d'une brochure sur le lieu de la naissance de saint Vincent.

Le 26 novembre 1890, c'est la visite du Supérieur général : il y a une séance littéraire tout entière consacrée au bienheureux Perboyre. Puis il ajoute : « Si vous voyez notre jeune confrère de Montdidier, M. Bareau, dites-lui que tout le monde va bien ici et à Dax. »

En 1892, il leur parle « d'une pétition à la Compagnie du Midi pour obtenir une halte du chemin de fer à côté du Berceau ». Il ne devait l'obtenir que bien des années après, alors qu'il était depuis longtemps Supérieur.

Le Supérieur

Il fut nommé Supérieur en 1895. Deux élèves qui revenaient de vacances le saluèrent en lui disant : « Bonjour, Monsieur le Supérieur ! » Mais il releva le

mot comme il devait le faire quelques jours plus tard dans une lettre aux siens : « Vous méritez une réponse immédiate pour m'avoir appelé votre très cher cousin et m'avoir enfin fait grâce de cette dénomination de supérieur, que vous êtes seuls à me donner. Je suis resté pour tout le monde M. Serpette; et, à part les étrangers qui ne me connaissent pas, on ne me dit monsieur le Supérieur que pour me taquiner, et alors je réponds au coquin qui me tracasse par un grand monsieur l'Inférieur. » Et en pleine lecture spirituelle, il défendit aux élèves de lui donner ce titre, et recommanda de lui dire comme à tous les autres professeurs un simple Monsieur.

Le 19 novembre de la même année, il achevait vingt-cinq ans de séjour au Berceau; le Supérieur général y était et se fit un plaisir de l'aller voir, car M. Serpette ne pouvait pas marcher. Le P. Fiat se reposait en même temps des tracas qu'on ne lui avait pas ménagés pour sa soumission aux lois d'accroissement. « On a tant embrouillé cette question, écrivait M. Serpette, que beaucoup de braves gens n'y voient rien. Le T. H. P. a fait ce qu'aurait fait saint Vincent, et il ne pouvait pas faire autrement sans ruiner toutes les œuvres de charité dont les Sœurs et nous sommes chargés. Tout le monde ne le comprend pas. »

Deux ans après, c'était le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Séminaire en même temps que de son ordination sacerdotale (1872-1897). Ce fut très solennel. Le réfectoire, la salle des retraites et la chapelle reçurent une ornementation de circonstance. Un écusson paraissait plus particulièrement bien choisi, tant les paroles de Tertullien qu'on y avait inscrites semblaient faites exprès pour le « bon » P. Serpette : *Nemo tam Pater*. Le T. H. P. Fiat vint et se félicita publiquement d'avoir autrefois cédé aux prières de

M. Lacour insistant pour conserver M. Serpette au Berceau. Quant à M. Serpette, il fut, au milieu même de ces manifestations, tout aussi simple qu'à l'ordinaire. La veille de la cérémonie, il voulut entrer au réfectoire alors qu'on était en train d'installer les guirlandes. Un élève, le voyant venir, se précipite sur la porte et la lui ferme au nez. Le procédé était vraiment un peu leste, mais le bon Père devina l'excellente intention qui l'avait fait faire et se contenta de dire : « C'est bien la peine d'être Supérieur, on n'est même pas maître chez soi ! », puis il s'éloigna en souriant. Aux vœux qu'on lui offrit, il répondit en pleurant. On lui souhaitait, selon la coutume, de nombreuses années et on lui donnait rendez-vous aux noces d'or. « Oh ! dit-il, dans vingt-cinq ans où serai-je ? Si je vis encore, je serai perclus, infirme, je ne pourrai plus bouger : mes rhumatismes me le font bien prévoir. Je ne pourrais qu'embarrasser les autres, ou bien plutôt je serai mort. » Il fit encore cette réflexion, « Je ne dirai pas comme saint Vincent que je regrette de m'être laissé imposer les mains, non ! Sans doute, plus que lui, j'en suis indigne ; mais pourtant je me réjouis d'avoir été ordonné prêtre, car le bon Dieu a daigné se servir de moi pour faire un peu de bien. Oui, à cause du bien qui s'est fait, je suis heureux ! » Le bien à faire, voilà quelle fut sa pensée dominante et le mobile de son inlassable dévouement. C'est ce qui l'aidait à passer des journées entières, occupé des enfants au point de n'avoir même pas le loisir de remonter dans sa chambre.

Aussi, les élèves le considéraient tellement comme « le Père », que la maison semblait triste et vide en quelque sorte quand il était obligé de s'absenter : ce qu'il faisait d'ailleurs le moins souvent et le plus brièvement possible. De même pendant les crises de

rhumatisme, qui lui survenaient de temps en temps et le retenaient au lit, il semblait que la maison fût décapitée. Car la lecture spirituelle, qu'il faisait lui-même tous les soirs, n'était plus une fête comme avec lui. C'est qu'il avait une façon tout à fait spéciale de présider cette réunion. Les élèves en général la goûtaient beaucoup; certains réprouvaient ce genre qui « en soi » n'était peut-être pas l'idéal, mais ne l'était-ce pas « pour » et « chez » M. Serpette? Quoi qu'il en soit, on peut affirmer qu'avec le pittoresque de ses expressions, le laisser-aller de sa phrase, quelquefois même l'espèce de vulgarité de son ton, il faisait très bien saisir les leçons qu'il voulait donner. Un jour de promenade, les élèves étaient allés à Notre-Dame de Buglose et y avaient acheté une foule de choses inutiles ou futiles, sous le nez des mendiants qui se sont donné rendez-vous là, comme autour de tous les lieux de pèlerinage. M. Serpette crut devoir profiter de l'occasion pour leur donner une leçon sur l'aumône. « Ah! oui, s'écriait-il, quand mes gens se présenteront devant Notre-Seigneur au jour du jugement, il leur dira : « J'ai eu faim et vous m'avez donné des pistolets : « j'ai eu soif et vous m'avez donné des amorces... » et il les exhorta à ne plus gaspiller leur argent.

A l'exemple de saint Vincent, M. Serpette aimait beaucoup les pauvres. Un jour qu'un élève, mieux partagé que la plupart de ses camarades sous le rapport de la fortune, avait lancé une malice à l'un de ses condisciples parce que ce dernier était de condition plus modeste, M. Serpette ne put le supporter. Devant tous les élèves, à la lecture spirituelle suivante, il rappela à l'ordre et à la modestie le jeune prétentieux. « Si vous n'aimez pas les pauvres, s'écriait-il, vous pouvez sortir d'ici; oui, allez-vous-en ce soir même. Mais les pauvres sont notre lot à nous; nous

sommes faits pour les pauvres : Notre-Seigneur est venu pour les pauvres... » Une autre fois, un confrère vint le trouver et lui dire qu'un mendiant désirait le voir pour solliciter de lui un secours. « Pour être plus sûr d'obtenir quelque chose, ajoutait malicieusement, le confrère, il prétend mener la vie de saint Benoît Labre ! » Le bon Père sourit, prit une pièce blanche et pria le confrère de la remettre au mendiant. Le confrère s'étonna de cette générosité à l'égard du premier venu. M. Serpette le laissa dire en tendant toujours sa monnaie. « Le pauvre ! conclut-il, grand bien lui fasse ! » Le confrère fut bien obligé de s'exécuter, il prit la pièce, mais grommela en s'en allant : « Benoît Labre ! Benoît Labre ! il ferait bien mieux de travailler ! » On comprend qu'une telle compassion ait été plus d'une fois exploitée par les escrocs.

Sa bonté s'étendait à tous : un ancien domestique de la maison qui, après son départ, avait eu plusieurs fois recours à lui, disait plus tard dans sa reconnaissante simplicité et les larmes aux yeux : « Oh ! cet homme, c'était la bonté même, c'était un saint ! »

Aucune misère, aucune infortune ne le laissait insensible ; tout de suite devant une épreuve ou une souffrance plus grande, les larmes lui montaient aux yeux. Même s'il était fictif, le malheur qu'on lui racontait le faisait pleurer : combien ont été témoins de ce fait aux séances littéraires !

Un élève de troisième était gravement malade et ne se doutait pas du danger qu'il courait. M. Serpette le lui donna à entendre sans lui rien dire, uniquement par l'inquiétude que l'on voyait en lui et la peine qu'il semblait éprouver de plus en plus vivement. Plusieurs fois par jour, il se rendait auprès du lit du malade, il lui demandait ce qu'il voulait et il eût fait

tout au monde pour lui faire plaisir. Il lui envoyait des condisciples pour lui tenir compagnie et il écrivait à sa famille presque chaque jour les lettres les plus touchantes. Ces lettres tombèrent ensuite entre les mains de l'élève parti en convalescence chez lui. « Je pleurais en les lisant, racontait-il ensuite, tant elles débordaient d'affection pour moi, de délicatesse pour mes parents et de désir de me voir bientôt guéri. Je me souviens de la soudaine réflexion de mon père à qui je parlais de M. Serpette : « Tu n'as pas besoin « d'en dire tant, je vois ce que c'est : c'est un autre « saint Vincent. »

Et quand la mort venait lui enlever un élève, quelle douleur n'éprouvait-il pas ! Tout le monde au Berceau a pu en être témoin à plusieurs reprises ; cependant, il se consolait par des pensées de la foi et se plaisait à en tirer une leçon pour les autres en rappelant les vertus ou la patience du défunt durant sa maladie. Dans de semblables circonstances, les personnes du dehors voyaient clairement combien il prenait part à leur épreuve. Le cas typique fut celui du fonctionnaire qui venait de perdre son fils unique âgé d'une quinzaine d'années ; sa charité lui fit pratiquer à la lettre ce que dit saint Vincent. (Conférence du 30 mai 1659, t. XII, p. 270, édit. 1924 par M. Coste, C. M.) « Le quatrième effet de la charité est qu'on ne saurait voir souffrir quelqu'un, qu'on ne souffre avec lui ; on ne saurait le voir pleurer, qu'on ne pleure aussi. » Un autre eût peut-être essayé de rappeler à ce père éprouvé quelque principe de foi ; mais était-ce bien à propos avec ce brave paysan, « catholique à gros grains » ? M. Serpette ne put rien dire, mais alla au lit mortuaire, s'agenouilla pour une courte prière et ne put retenir ses larmes sans doute à la pensée de la tristesse des parents. En 1911, à la mort du bon Père

Serpette, le fonctionnaire était là un des premiers et disait n'avoir jamais oublié cette visite qu'il avait reçue à la mort de son fils. Voici comment il essayait de consoler une de ses cousines qui venait de perdre sa fille aînée : « Quand j'ai reçu, hier, la lettre de Marie (sœur de la morte, Émilie) m'annonçant la triste complication, le sacrifice était donc déjà accompli... Émilie était votre bras droit. La chère enfant a eu une vie trop courte, mais une vie douce et calme auprès de vous, une vie bien innocente dont le souvenir doit être pour vous une consolation. Demain, Notre-Dame des Sept-Douleurs ou Compassion de la très sainte Vierge, je dirai une première messe pour notre chère défunte; mais je prie bien aussi pour vous... Quand vous en aurez la force, parlez-moi un peu des derniers jours de celle qui nous a précédés dans l'autre vie et nous y attend. Si elle se trouve préservée de bien des amertumes, sa perte ne vous apporte pas moins une amère douleur. Que la très sainte Vierge, Mère désolée, vous soutienne dans cette rude épreuve! » Quelques jours après il reprenait la plume pour rassurer la maman affolée de voir sa seconde fille menacée de suivre sa sœur : « Je ne suis pas médecin, mais je crois que l'état de Marie, pris à temps, n'est pas grave. Il est le résultat des fatigues occasionnées par la maladie d'Émilie, du grand chagrin amené par sa mort et aussi du travail auquel Marie s'est livrée avec trop d'ardeur dans ces derniers temps. Marie doit être tout à fait sans force. Il faut qu'elle se ménage beaucoup, qu'elle se soigne, qu'elle évite un surcroît de fatigue : il faudrait aussi que, faim ou non, elle prit quelque chose entre ses repas, presque rien, mais pourtant quelque chose qui la soutienne un peu. J'ai passé par cet état, et si je n'avais pas pris ce dernier moyen que j'indique, je ne me serais pas tiré de cet

état de langueur. Durant plusieurs semaines et à plusieurs reprises, il me fallait prendre un biscuit avec un peu de vin, de temps en temps, sous peine d'être incapable de rien faire et même de manger aux repas sans cette précaution. Ne vous préoccupez pas trop de cette situation de Marie, mais soignez-la bien ; ou, pour mieux dire, obligez-la à se laisser soigner et à ne pas se fatiguer malgré le travail qu'elle verra à faire. »

Mais c'était surtout quand on venait lui ouvrir son cœur, lui confier ses peines ou encore lorsqu'il devait annoncer une nouvelle pénible qu'il dévoilait tout son amour paternel. Que n'aurait-il pas fait alors pour consoler ! C'était surtout à ces moments-là que l'on sentait combien véritablement il avait pour ses inférieurs ou ses subordonnés, élèves ou confrères, collaborateurs ou domestiques, un cœur de père. « J'en sais quelque chose », disait un confrère qui ajoutait lui devoir sa vocation à plus d'un titre. Nombreux en effet sont ceux qui lui doivent leur vocation, soit qu'il ait maintenu leur santé défaillante, soit qu'il les ait sauvés d'une crise morale. Un enfant, qui se trouvait dans ce dernier cas, fut traité un peu vivement ; mais l'événement prouva que c'était la bonne méthode à employer dans les circonstances. Cet élève avait écrit à sa tante (la seule parente qui lui restât) qu'il voulait quitter le Berceau, qu'il n'avait pas la vocation ecclésiastique, etc. M. Serpette l'appela et lui dit. « C'est vous qui avez écrit cette lettre ? — Oui, Monsieur. — Eh ! bien, la voilà, » dit-il en la déchirant et en lançant les débris au feu. L'enfant sortit de là bien décidé à rester. M. Serpette, du reste, connaissait bien son monde et n'employait pas avec tous les mêmes procédés. A plusieurs qui voulaient cesser leurs études pour se faire frères coadjuteurs, il se contenta de

répondre : « Ce n'est pas votre voie, vous feriez une folie et ne persévéreriez pas ! » Avec certains, il déployait toutes les industries que lui suggérait son cœur si riche et il montrait une tendresse vraiment maternelle. Plusieurs anciens élèves avaient été contraints de rentrer dans le monde pour raison de famille ou de santé. Chaque fois qu'ils venaient le voir, ils étaient reçus à bras ouverts, ils sentaient qu'ils n'avaient pas perdu l'affection de leur père, qu'ils pouvaient toujours lui ouvrir leur cœur et ils s'en retournaient tout encouragés pour les luttes suivantes. Il en aida plusieurs, quand les obstacles étaient tombés, à entrer dans le clergé séculier; d'autres, forts de son appui et de ses recommandations auprès des Supérieurs, ont pu entrer en communauté. Il s'occupait ainsi de vocations tardives pour ainsi dire, mais sans en employer le mot. Quelquefois cependant il fut contraint de leur refuser ce qu'ils souhaitaient tant, soit parce qu'il ne pouvait en conscience l'accorder, soit parce que la santé des sollicitateurs était incompatible avec la vie en commun : mais on voyait bien alors que cela lui coûtait et lui faisait au moins autant de peine qu'aux intéressés, de sorte que ceux-ci ne pouvaient lui en vouloir, ni lui diminuer leur confiance.

Il rencontra encore bien d'autres consolations de nature diverse parmi les anciens élèves.

Sa grande joie était de voir la maison au complet; vers 1899 il fit allonger d'une douzaine de mètres les deux ailes de l'étude et du réfectoire, afin de pouvoir admettre encore plus d'élèves. Le 19 juillet était pour lui un jour tout à fait exceptionnel : les rhétoriciens devaient revêtir la soutane ! Dès la veille au soir, il les conduisit à la maison de saint Vincent et là il tenait à bénir lui-même leur saint habit. C'était pour lui un vrai triomphe, presque aussi grand que celui du

pontife qui vient d'ordonner prêtres une couronne de lévites.

Il communiqua un jour à tout le monde, comme ayant été un grand sujet de consolation pour lui, l'honnêteté et la reconnaissance d'un ancien élève. Celui-ci lui écrivait, sinon avec les mêmes expressions, du moins en termes équivalents, la pensée exprimée par saint Vincent (cf. édit. Coste, 1923, t. IX, p. 495) : « C'est la maison où j'ai été élevé ; on m'a fait la charité de m'y recevoir et accueillir » alors que mes parents ne pouvaient payer les frais de mon instruction ; « il est bien raisonnable que je contribue aux dépenses pour que l'on puisse continuer cette même charité à ceux qui viendront après et que la maison ne cesse point, ni ne discontinue point le bien qu'elle a commencé. » Et il joignait à sa lettre le prix de sa pension pour tout le temps de son séjour avec l'intérêt calculé à 5 p. 100 depuis une vingtaine d'années.

Tout ce qui pouvait aider au développement de l'œuvre du Berceau lui était une joie ; de même tout ce qu'il croyait devoir mettre obstacle à ce même développement lui était très pénible. C'est ainsi que lui, qui était d'une si grande soumission pour tout ce que désiraient les Supérieurs, a dû avouer qu'il lui en avait bien coûté pour obéir un jour à un ordre du Supérieur général. C'était en l'année 1897-1898, M. Fiat lui dit de transformer son établissement en école apostolique le plus complètement possible. Il eut beaucoup de peine à se résigner à faire imprimer sur les prospectus ce mot d'école apostolique. Il ne comprenait ni la raison de ce changement, ni les avantages qu'on se figurait en retirer et il eût désiré qu'on lui laissât le titre de petit séminaire pour les enfants pauvres. « Comment voulez-vous qu'ils se décident à quatorze ou quinze ans, disait-il ; et pour s'en aller où ? continuer

dans un autre petit séminaire ? avec quoi ? qui paierait leur pension?... Bien des vocations à la Compagnie ne se sont déclarées qu'assez tard, etc. » Et il aurait voulu continuer de garder les élèves jusqu'à leur rhétorique, quel que fût leur dessein. « D'ailleurs, ajoutait-il, parmi ceux qui sont entrés dans le clergé séculier, un bon nombre nous font honneur, font honneur au Berceau, font même du bien à la maison par l'estime qui en rejaillit sur elle et par les élèves qu'ils nous procurent. » Il fit du moins en sorte que cette nouvelle mesure n'eût pas d'effet rétroactif, et il laissa tranquilles ceux qui étaient déjà dans la division des grands ou allaient y passer, de sorte que, jusqu'en 1900-1901, plusieurs rhétoriciens entrèrent dans le grand séminaire de leur diocèse.

Au moment des expulsions, on remarqua qu'il se rendait chaque soir pour y prier à la maison de saint Vincent. Tandis que l'on prenait certaines précautions à ce sujet, on a dit qu'il y répugnait beaucoup : il était, semble-t-il, très optimiste. Un an avant que la Congrégation fût mise dans l'obligation de quitter les grands séminaires, il protestait fortement contre les craintes qu'un confrère émettait à ce sujet. Mais pour ce qui concernait le Berceau, il était on ne peut plus confiant en la protection de saint Vincent. Il ne faudrait pas croire cependant que cela l'ait empêché de prendre ses mesures dans le cas où il serait contraint de quitter le Berceau ; la preuve en est dans cette lettre qu'il écrivait le 24 avril 1904 : « Ma bien chère filleule, Je vis et suis en bonne santé. Je n'ai été arrêté que de la mi-novembre à la mi-décembre ; et les soucis devaient y être pour leur grande part. Néanmoins tout marche au Berceau comme si rien ne menaçait. A part notre école apostolique, le reste n'a rien à appréhender... ; le 17, je suis parti pour l'Es-

pagne, emmené par le visiteur de cette province qui, dans sa bonté excessive, tenait à me montrer avant de la terminer, à l'intérieur, la bâtisse qu'il nous offre pour notre école apostolique si elle est forcée de quitter le Berceau. Il voulait savoir de moi où il devait placer les cloisons, etc. Je lui ai dit que si jamais nous allons à Murguia, province de Vitoria, nous nous installerons très facilement pourvu que nous trouvions au second de quoi établir un dortoir. Vitoria est éloigné de la frontière comme Dax l'est de Bordeaux ; mais Murguia est encore à 20 kilomètres de Vitoria (voiture). On nous offre une aile toute neuve de 60 mètres de long sur 15 mètres de large, avec deux étages : c'est immense. Et l'on nous offre beaucoup plus, si nous voulons. La chapelle est très grande. La maison de forme carrée avec cour intérieure mesure 60 mètres de façade de chaque côté extérieur et 30 mètres de façade sur la cour intérieure. Elle est dans une propriété de 7 hectares plantée d'arbres. C'est splendide... » Par une conséquence naturelle, il se montrait d'une grande reconnaissance envers les bienfaiteurs de l'œuvre. Il recommandait aux prières des élèves M. Cornuau, ancien préfet des Landes au moment de la loterie en faveur du monument commémoratif à élever en l'honneur de saint Vincent. Une année, ce bon monsieur, alors à la retraite depuis longtemps, vint voir les élèves ; M. Serpette les exhorta à payer la dette de reconnaissance qu'on lui devait en priant bien pour lui ; de son côté, le vénérable visiteur leur envoya une telle quantité de gâteaux et des plus fins qu'on aurait pu entretenir tout l'établissement pendant un mois, au dire de M. Serpette, avec la somme qu'il avait dû y consacrer.

A Pouillon, il faisait réciter un *De Profundis* à la petite chapelle pour les donatrices du château. Jamais

il n'omettait non plus de conduire les enfants au cimetière dès le début de chaque séjour dans cette propriété des Pémolié de Saint-Martin. Il tenait à ce qu'une des premières promenades fût consacrée à aller faire une prière sur leur tombe ; du reste, tant que ses jambes le lui permirent, il se chargea d'y conduire lui-même les élèves. Il conserva quelque temps (avant de les donner à la comtesse de Barrau) deux portraits représentant les ascendants des donatrices. Or un jour, un élève vint à plaisanter la mine et surtout les costumes désuets de ces personnes d'un autre temps. M. Serpette le reprit sérieusement comme s'il craignait qu'il ne naquît de là une espèce d'ingratitude.

La reddition des notes qu'il faisait chaque semaine était le digne pendant des lectures spirituelles. Pour donner ses avis, il prenait les choses de très loin, de sorte que, durant tout son début, on se demandait où il voulait en venir. Il est vrai que, d'après la manière dont il était appelé, l'élève pouvait déjà deviner le sentiment qui l'animait à son égard : étonnement, désapprobation, désir de lui faire honte. Pour les manquements plus graves, il y avait une réprimande tantôt comique, tantôt plus sérieuse. Mais quand il enflait la voix (et il l'avait forte), alors le pauvre patient pouvait s'apprêter à recevoir les reproches les plus sanglants et les plus étrangement appliqués. Il avait certaines épithètes qu'il accolait habituellement à certains noms : « citoyen un tel », « mon neveu X », mais surtout « mon cousin ». On avait remarqué que, d'ordinaire, les « cousins » étaient en assez mauvaise posture et, en général, quand l'épithète était assez vivace, ils ne demeuraient pas longtemps au Berceau. Mais il faut avouer qu'il aimait bien mieux donner des félicitations ou des récom-

penses que de blâmer. Il avait pour ses enfants des délicatesses touchantes. Pendant les grandes chaleurs de l'été, il circulait la nuit dans les dortoirs qu'il s'efforçait de rafraîchir en arrosant le parquet, et, du même coup, il prolongeait la surveillance aux dépens de son repos. Aussi ne le croyait-on pas beaucoup quand il disait que le Supérieur est toujours le dernier à savoir ce qui se passe dans sa maison ; au moins pour lui, le proverbe n'était pas exact : il voyait beaucoup par lui-même et semblait deviner encore davantage. Au réfectoire, les jours de fête, il aimait ajouter à l'ordinaire un petit supplément : souvent c'était un gâteau qu'il partageait et distribuait lui-même aux élèves ; chacun d'eux recevait sa part accompagnée d'une petite réflexion calme, sentencieuse ou sévère. Il est allé jusqu'à préparer des espèces de liqueurs ; il était tout heureux de faire ces préparations. Assis sur son prie-Dieu, il s'entourait de bouteilles et de bocaux ; puis commençait alors toute une série de mélanges dans lesquels entrait naturellement une notable quantité d'*aqua simplex*. Il procédait à ces opérations lentement, avec soin, comme un véritable liquoriste. Et quel heureux moment pour lui encore, celui de la distribution : vers la fin du repas, il venait verser de ses propres mains dans chaque verre quelques gouttes du précieux élixir qui finit par être baptisé (à son grand plaisir du reste) la « Serpentine »... Pour les élèves qui avaient obtenu le tableau d'honneur avec mention Très Bien trois mois durant, il avait institué un goûter qui, primitivement, avait lieu en promenade ; puis à la maison pour éviter le mélange des deux divisions : il fallait le voir en pareilles circonstances faire lui-même les parts, absolument comme une mère de famille répartissant des friandises entre ses enfants.

Pour entretenir l'esprit de famille, il savait parsemer l'année de petites réjouissances. « C'est toujours fête au Berceau », disait quelqu'un à un futur élève. En effet, c'était toujours fête, car tous y étaient heureux; et avec quel plaisir les anciens élèves rappellent ces beaux jours! En dehors des fêtes liturgiques et des cérémonies de la chapelle, il y avait des récréations plus longues, *Deo gratias* au repas, promenade accordée à l'improviste. Puis, à certaines époques, les séances littéraires, la loterie en faveur de la Chine, etc.

Il ne faudrait pas croire cependant que cette bonté de M. Serpette fût sans mérite de sa part. On peut dire avec saint Vincent. « Qui aurait fait l'anatomie (de M. Serpette), comme on a fait quelquefois des saints qu'on a ouverts pour voir ce qu'ils avaient dans le cœur, où souvent on trouvait les marques de ce qu'ils avaient davantage aimé pendant leur vie », (confér. 18 avril 1659 p. 200 édit. 1923 par M. Coste, C. M.) aurait certainement trouvé dans le sien l'image du Berceau de Saint-Vincent de Paul. Mais on y aurait probablement trouvé aussi des traces de la violence qu'il avait dû se faire pour être habituellement calme et doux, car il n'était naturellement pas exempt de certaines vivacités. Plusieurs fois, à l'exemple de Notre-Seigneur, bien qu'avec moins de perfection sans doute, il lui arriva de se mettre en colère. Il est « parfois expédient, nous dit encore saint Vincent (confér. 28 mars 1659, t. XII, p. 187 édit. 1924 par M. Coste, C. M.), que l'on témoigne de la colère, qu'on crie, qu'on reprenne, qu'on châtie; mais les âmes qui ont la vertu de douceur ne font pas ces choses par emportement de la nature, mais parce qu'elles pensent qu'il le faut faire comme le Fils de Dieu qui appela saint Pierre « Satan », qui disait aux Juifs

« Allez, hypocrites! » non une fois, mais plusieurs; et, en d'autres rencontres, il chassa les vendeurs du Temple, renversa les tables et fit d'autres signes d'un homme courroucé. »

Lucien BOUCLET.

(A suivre.)

UN BEAU CINQUANTENAIRE

Elle fut vraiment grandiose la fête de reconnaissance qui se déroula dans notre chère paroisse le dimanche 21 octobre, à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée à Auberchicourt des Sœurs de Charité.

A la voix de son zélé pasteur, la paroisse entière avait compris quelle dette de reconnaissance elle avait à payer à celles qui, depuis un demi-siècle, ne cessent de faire le bien par leurs soins, leurs prières et leurs sacrifices. Aussi, eut-elle à cœur de s'associer à lui pour offrir à ces humbles religieuses le pieux tribut de sa profonde gratitude. Mais c'était à Dieu surtout, à Celui qui avait fait pour elle de si grandes merveilles — *fecit mihi magna qui potens est* — que la paroisse venait offrir ses actions de grâces.

Le matin, une foule nombreuse et recueillie se pressait autour de l'autel transformé en un véritable parterre de fleurs — parterre terrestre sans doute, mais symbole de ce parterre divin où croissent ces petites fleurs exquises que sont les Sœurs de Charité — pour y recevoir le Dieu de l'Eucharistie, le Dieu de ce sacrement d'actions de grâces.

A la grand'messe, l'église était trop petite pour contenir la foule venue plus nombreuse encore que le matin pour assister et participer au divin sacrifice de Celui qui seul peut donner l'amour et le courage du sacrifice. Sous l'habile direction de Messieurs Henri

et Léon Declercq, la chorale des demoiselles exécuta la messe de Papin. Après l'Évangile, M. l'abbé Leduc, enfant de la paroisse et supérieur de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires à Roubaix, prit la parole. Dans un sermon plein d'éloquence et par lequel il fit vibrer à l'unisson du sien les cœurs de ceux qui l'écoutaient avec une religieuse attention, il retraça les merveilles de charité accomplies par les Sœurs d'Auberchicourt. Il rappela la terrible persécution religieuse dont elles furent victimes et qui leur enleva ce à quoi elles tenaient le plus : l'enseignement de la jeunesse. Dans un magnifique mouvement oratoire, il fit alors des vœux pour que bientôt la France remette à leur place *ces bonnes Françaises, munies après tout comme les autres de leurs diplômes officiels*. Puis, en termes vibrants et pleins d'émotion, nous parlant du sacrifice de celles que le monde traite de folles, il nous invita non seulement à tomber en admiration, mais encore à nous agenouiller, dans un sentiment de reconnaissance, devant *ces divines folies apparentées à la sublime folie de Celui qui se laissa clouer sur l'arbre de la Croix*. Car ces folies, dit-il en dégageant les leçons de son sermon, c'est Dieu qui d'abord les leur inspire par l'appel à la vocation religieuse, et qui ensuite leur donne la force, dans la prière et dans l'Eucharistie, d'en être les héroïnes. Que Dieu soit donc glorifié et que la sainte Église soit fière de posséder en son sein de tels enfants !

La fête se termina au patronage Saint-Joseph par une belle soirée récréative donnée par les demoiselles de la réunion dominicale dirigées par une sœur que la discrétion m'empêche de nommer. Disons seulement que *le Miracle des Fuseaux* fit couler les larmes de toute l'assistance et que ce beau drame nous rappela les vertus de nos Sœurs : le travail, la prière, le sacri-

ficé. La comédie *Express-Mariage*, rendue avec le plus parfait naturel et par des actrices déjà expérimentées, nous fit passer ensuite quelques moments de franche et saine gaieté.

Enfin, avant de présenter aux bonnes religieuses les cadeaux que leur offrait la générosité toujours inlassable des paroissiens, M. le Curé, dans un discours de circonstance, adressa aux Sœurs un chaleureux merci en son nom, au nom de ses prédécesseurs, « dont elles furent toujours les auxiliaires intelligentes et dévouées », au nom des demoiselles de la réunion dominicale, au nom de tous les paroissiens vivants, enfants, vieillards, malades; au nom enfin des défunts bénéficiaires au moment de leur mort de la charitable assistance des bonnes religieuses et qui, « du sein de la gloire céleste, chantent à leurs bienfaitrices un hymne éternel de reconnaissance ».

De cette belle fête nous garderons longtemps un bon souvenir, et nous espérons qu'elle aura tourné à la gloire et à la louange de Dieu, *in gloriam et laudem Dei*.

(*Bulletin d'Auberchicourt.*)

AURILLAC

NOCES DE DIAMANT

La ville d'Aurillac a célébré, vendredi 25 janvier, les noces de diamant de sœur Picat, supérieure des Filles de la Charité de la rue d'Aurinqués.

Depuis soixante ans, la vénérée religieuse se dévoue aux orphelines qui forment sa famille d'adoption et dirige plusieurs œuvres de bienfaisance dont bénéficient les pauvres de la ville : pouponnière, ouvroir, patronage, maison d'accueil pour les jeunes ouvrières, etc.

Une messe solennelle a été célébrée, vendredi matin, en l'église Notre-Dame-aux-Neiges, par Mgr Lecœur.

M. l'archiprêtre Lagarrigue a prononcé l'éloge de la vénérée jubilaire. La bénédiction papale, envoyée par télégramme, fut transmise à sœur Picat par Mgr l'Évêque.

La plupart des familles d'Aurillac s'étaient fait un pieux devoir d'assister à cette cérémonie pour témoigner leur respectueuse admiration et leur gratitude à sœur Picat, ainsi qu'à toutes les Filles de saint Vincent de Paul, profondément aimées parmi nous.

Puisse l'exemple de ces nobles femmes rappeler aux générations privées de la foi religieuse que nul idéal humain ne saurait atteindre aux sublimes hauteurs gravies par les véritables disciples du Christ.

(*Liberté du Cantal.*)

L'ÉCHO DE SAINT-WALFROY

Revue mensuelle du Pèlerinage et de la Confrérie (5 francs par an), sous la direction de M. le Chapelain de Saint-Walfroy, par Margut (Ardennes).

Les Lazaristes à Saint-Walfroy. — Les prêtres de la Congrégation de la Mission, dite « des Lazaristes », fondée par saint Vincent de Paul, exercèrent leur ministère à Saint-Walfroy durant quarante ans, de 1868 à 1909. Durant ce laps de temps, deux Supérieurs seulement dirigèrent les œuvres du pèlerinage, deux hommes de qualités diverses sans doute, mais qui surent, chacun à sa manière, conquérir la confiance et l'estime, plus que cela, la sympathie de l'autorité diocésaine de Reims, comme aussi des prêtres et des fidèles des Ardennes et des régions limitrophes, Verdun, Namur et Luxembourg. On parle toujours et avec quelle vénération, du bon Père Flagel, et on parlera

longtemps encore de l'aimable et ardent Père Boulanger... Depuis 1857, M. Rondeau était à Saint-Walfroy et, sous la bénédiction paternelle de S. Em. le cardinal Gousset, et son active et pratique protection, avait édifié l'église et bâti l'aile adjacente qui servit depuis de résidence aux chapelains. L'éminent archevêque étant mort en 1867, son successeur, Mgr Landriot, voulant « assurer l'avenir de cette œuvre si importante et au succès de laquelle il s'intéressait très vivement », jugea que le meilleur moyen était d'en confier la direction à une Communauté et s'adressa aux Prêtres de la Mission. Il les connaissait bien et avait noué avec l'un d'eux d'étroits liens d'amitié : celui qu'il avait vu à l'œuvre comme Supérieur de Grand Séminaire de sa précédente ville épiscopale de La Rochelle, lui fut accordé pour présider au pèlerinage et travailler à sa prospérité. Tout d'abord seul avec un frère coadjuteur, le frère Antoine Rouchy, M. Flagel, aidé de l'expérience de M. Rondeau, nommé curé du village voisin de Bièvres, se mit à l'œuvre sans retard. Soutenu par la protection et la confiance sans réserve de Mgr Landriot, par l'estime croissante du clergé environnant, par la collaboration assez rapidement survenue de deux de ses confrères (M. Boulanger et M. Gougnon, en 1873 ; en 1874, M. Gougnon fut remplacé par M. Philibert Perroud), il transforma en peu de temps la sainte Montagne. Il apporta tout d'abord des améliorations d'ordre spirituel : régulariser les exercices de piété en usage ; établir les trois neuvaines de l'Ascension à la Pentecôte, de la Nativité de la sainte Vierge, de la fête de saint Walfroy à la Toussaint, et le triduum de saint Jean-Baptiste : tels furent ses premiers soins. Alors, deux fois par jour, un missionnaire adressait la parole aux fidèles, n'y eût-il à l'église que quelques

bonnes femmes, et M. Flagel, en cela comme dans le reste, savait donner l'exemple. L'année même de son arrivée, il publia une « Vie abrégée de saint Walfroy », extraite de l'Histoire de l'Église de Rohrbacher, mais à laquelle il ajouta des indications pour faire un fructueux pèlerinage, diverses prières et un cantique au saint. L'année suivante paraissait une notice plus complète sur la vie de saint Walfroy et la restauration de son culte. Aussi, d'un ouvrage plus important, écrit par Mgr Tourneur en 1874, on pourra dire : « Cette étude était en même temps un hommage rendu au dévouement d'un prêtre vénérable, M. l'abbé Flagel, ami de Mgr Landriot... qui venait en 1868 de prendre la direction du pèlerinage et lui donnait un admirable développement. » Pour faciliter l'œuvre spirituelle, M. Flagel se mit à perfectionner de merveilleuse façon l'œuvre matérielle. Il fallait un abri pour les pèlerins. Il entreprit de construire une hôtellerie, parallèlement à l'habitation des chapelains, et, au lieu de la mesure minable, reste de la résidence des anciens ermites détachés d'Orval, des chambres assez nombreuses et fort propres rendaient facile un séjour aussi prolongé qu'ils le voulaient à ceux qui désiraient demeurer pour des retraites ou des neuvaines. Plus tard les deux ailes furent rejointes par un nouveau bâtiment qui enfermait une cour intérieure dans un quadrilatère semblable aux anciens cloîtres monastiques. Nous passons sur les détails de ces adaptations : porte monumentale, grille élégante de fer forgé séparant la partie réservée à la Communauté de celle consacrée aux pèlerins, belle horloge, etc., le tout du meilleur goût et dénotant un sens pratique remarquable. Tandis que s'élevaient ces constructions, on voyait s'élever sur la partie la plus en vue de la montagne, une colonne de pierre,

haute de sept mètres, sur le sommet de laquelle se dressait une statue colossale de saint Walfroy, debout, la croix à la main et dans l'attitude de la prédication. Le 21 avril 1869, devant une foule évaluée à plus de 30000 personnes, Mgr Landriot bénit solennellement ce monument. La petite fontaine à l'eau de laquelle la piété des pèlerins attribue une surnaturelle efficacité fut abritée par un petit édicule de pierre. Puis ce fut le pavillon de saint Michel, ainsi nommé parce qu'il était surmonté de la statue du saint Archange, qui fut bâti en un endroit où l'on jouit d'un incomparable panorama sur la Belgique et la vallée de la Chiers. C'est là que Mgr Landriot aimait à aller se reposer.

L'église du pèlerinage était terminée sans doute; quant au gros œuvre, lorsque M. Flagel prit possession de son poste, mais il rêva de l'embellir. Après des peintures, insuffisantes à son gré, il fit établir sur les parois du sanctuaire de belles mosaïques. Il renouvela les petits autels du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes, fit placer des balustrades de pierre, les confessionnaux, la chaire et la tribune. A l'autel primitif, trop modeste, en fut substitué un autre en pierre richement travaillée et ornée, au-dessus duquel fut pratiquée une niche, où, dans un jour mystérieux, rayonne doucement une statue de saint Walfroy porté au Ciel par les anges. Ce que fut la solennité de la consécration de cet autel, le 29 juin 1873, l'Écho du mois d'août 1922 nous le redisait en reproduisant un article, du *Courrier des Ardennes*, daté du 11 juillet 1873. M. Mailly, procureur général des Lazaristes, qui avait accompagné son Supérieur général le P. Étienne et M. Peyrac, premier assistant de la Congrégation de la Mission, en fait un récit détaillé dans les *Annales* de sa famille religieuse (t. 38, p. 524 sq.).

Malgré la chaleur intense, le concours de peuple fut étonnant. Nombre de prêtres, qui eussent désiré venir, en furent empêchés cependant par les nécessités du ministère, ce jour étant un dimanche. Après la consécration de l'autel, une procession sortit de la chapelle et, du haut d'une estrade établie en plein air, Mgr Landriot prononça un éloquent discours. A noter ce passage s'adressant au P. Étienne et à ses enfants : « Monsieur le Supérieur général, combien je vous remercie d'avoir bien voulu embellir cette fête par votre présence ! Vous savez depuis longtemps ma profonde affection pour vous et ma vénération pour les dignes enfants de saint Vincent de Paul. Je suis avec vous convaincu que le meilleur moyen pour le clergé de reprendre son empire sur les âmes, c'est de se pénétrer tous les jours davantage de l'esprit de saint Vincent : esprit d'humilité, d'abnégation, de douceur, de détachement des choses de ce monde. Je suis convaincu que la meilleure et la plus active propagande, c'est la pratique des vraies vertus évangéliques, dont la vie de saint Vincent nous offre le si touchant modèle. Ce n'est pas une des moindres raisons du bonheur que j'éprouve à posséder de vos enfants dans mon diocèse, de ces prêtres simples et dévoués qui font le bien sans bruit, qui évangélisent mon troupeau ; de ces admirables Filles de la Charité, dont la vie est un autre genre de prédication très efficace. Je suis tout particulièrement heureux d'avoir une petite colonie de ces apôtres sur cette montagne qui domine tout mon diocèse, afin de pouvoir dire à mon clergé : « Regardez sur la montagne où respire l'esprit de saint Vincent ; et que cet esprit divin se répande partout, et *spiritus in omni regione spirat.* »

Après le discours de Mgr l'Archevêque, M. Mailly célèbre la sainte Messe au pied de la colonne, « par

un soleil ardent, qui, ajoute-t-il, contrastait singulièrement avec le froid excessif dont souffrait autrefois le stylite ». « La grand'messe, dit-il encore, vigoureusement chantée par plusieurs de MM. les Curés ardennais, se termine vers les onze heures. » La foule se dispersa gaiement sur les flancs de la montagne et dans le petit bois. Il faut dire, en effet, que soucieux d'attirer les fidèles, M. Flagel s'ingéniait à créer le plus de facilités et de commodités possibles. Et sur le plateau aride, il avait fait planter des arbres et formé des bosquets qui, dès lors, promettaient ombre et agrément. Dans la soirée, le P. Étienne « voulut adresser quelques mots à cette population croyante et empressée. Son cœur s'épancha et, après avoir parlé de saint Walfroy convertissant les âmes par l'exemple de sa vie austère et mortifiée, il montra saint Vincent, le cœur embrasé du même feu de l'amour divin, allant à la conquête des âmes par d'autres moyens, par l'activité de la charité. Les saints de tous les âges ont tous puisé à la même source, au Cœur de Jésus, le zèle qui les enflammait et, à travers les événements, les troubles, les révolutions qui, durant cette longue suite de siècles, ont renversé les empires et bouleversé le monde entier, ce feu divin n'a cessé de produire des saints qui ont entraîné avec eux, au Ciel, une riche moisson d'élus. Puisse ce feu de l'amour divin se répandre aujourd'hui dans nos âmes! » Le 27 septembre 1874, fête de la mort de saint Vincent de Paul, dès l'aube, les caravanes de pèlerins arrivaient par tous les sentiers... On remarquait spécialement un groupe de quatre-vingts hommes, venus processionnellement de Florenville (Belgique) et qui, sous la conduite de leur révérend Curé, avaient fait les vingt kilomètres qui les séparent de Saint-Walfroy, à pied, en chantant des cantiques et en récitant le rosaire. Ils

venaient pour l'inauguration solennelle des quatorze stations du chemin de la croix échelonnées en quatorze grottes sur le bord du chemin ardu de Champel à Saint-Walfroy. On devait aussi bénir le monument du Calvaire. La messe fut célébrée au pied du Calvaire, sur l'autel permanent qui s'y trouve établi, et M. Boulanger, prêtre de la Mission, donna une pieuse allocution. Ce n'était plus Mgr Landriot qui présidait la cérémonie ; malgré tous les soins, malgré un séjour à Hyères où Sa Grandeur avait tenu à prendre M. Flangel comme compagnon, Dieu l'avait rappelé à lui. Nous n'avons pas à dire quelle fut la douleur du Supérieur de Saint-Walfroy. Il l'unit sans doute à celle de Jésus et de Marie, tandis que M. Butot, vicaire capitulaire, bénissait les stations du chemin de la croix. Deux ans après, Mgr Langénieux, le nouvel archevêque de Reims, érigeait dans l'église même un beau chemin de croix après avoir célébré pontificalement la messe. Depuis un certain temps déjà, le massif de pierre qui symbolisait le tombeau de saint Walfroy avait fait place à une grande châsse en pierre blanche ornée d'or, contenant une statue couchée du saint ermite, due au ciseau de M. Wandling, de Reims.

Ce n'était pas encore suffisant pour le zèle et la dévotion du vénérable Supérieur. Il tint à manifester ses sentiments filiaux à l'égard de son bienheureux Père Vincent de Paul en lui élevant dans le bosquet du jardin une gracieuse chapelle en son honneur sous le titre de Notre-Dame du Prompt-Secours. L'inauguration de ces monuments fut encore pour lui une occasion avidement saisie de convoquer les foules sur la montagne. Le 15 août 1880, Mgr Langénieux célébrait le saint Sacrifice en plein air, sur une estrade ornée d'une profusion de verdure et de fleurs. Et

après la bénédiction de la chapelle, « la joie débordant de son âme, il dit le bien réalisé jusqu'à cette heure sur la montagne bénie et les espérances que ce monument faisait naître dans son cœur d'évêque ; il rappela ce que ses prédécesseurs immédiats avaient fait pour le pèlerinage de saint Walfroy ; il dit ce que le diocèse doit de reconnaissance à ce fils vénéré de saint Vincent de Paul, au R. P. Flagel, pour tout le bien qu'il a fait pendant douze ans et qu'il ne cesse de faire dans cette solitude aimée et bénie ; et il le dit en termes tellement chauds et affectueux que n'eût été la gravité de la circonstance, de longs et unanimes applaudissements auraient retenti sur tous les points de la montagne. » Nous ne devons pas manquer de faire mention, après l'exposé de ces œuvres matérielles proprement religieuses, de tout le travail d'aménagement, d'organisation des bâtiments, du magasin d'objets de piété, de l'hôtellerie, de la ferme, des cultures, qui devaient contribuer au succès des pèlerinages. N'omettons pas non plus la venue des bonnes Sœurs de Saint-Joseph, si accueillantes et si dévouées. Mais l'œuvre à laquelle M. Flagel donna tout son cœur fut celle à laquelle il avait voué la première et la dernière partie de sa vie : la sanctification du clergé. Il créa donc des retraites ecclésiastiques sur la sainte Montagne en faveur des prêtres auxquels l'éloignement rend difficile un voyage à Reims. La première commença le 31 juillet 1876. Au début elles se firent, ces retraites, un peu en « famille ». Puis, par suite de leur succès croissant et sur les instances de M. Flagel, elles prirent en 1880 un caractère officiel. Cette année-là, le lundi 23 août, près de quatre-vingts prêtres gravissaient la montagne. Pendant treize années consécutives, M. Flagel prêche lui-même ces retraites pastorales, et cela, sans lasser son auditoire,

d'ailleurs d'avance très sympathique. Depuis cette année-là, Mgr Langénieux vient présider chacune de ces pieuses récollections, et depuis le décès de M. Flagel, Son Éminence tint à se rendre, suivi de tout son clergé, devant la chapelle de Notre-Dame de Prompt-Secours, où repose la dépouille mortelle du prêtre qui créa ces retraites sacerdotales, couronnement de toutes ses heureuses initiatives sur la sainte Montagne. Le 11 janvier 1889, M. Antoine Flagel allait recevoir au ciel la récompense de ses vertus et de son labeur, après avoir, quelques mois auparavant, inauguré à Port-à-Binson les exercices spirituels institués au Prieuré pour les prêtres du département de la Marne. Le cardinal Langénieux envoya alors une circulaire à ses prêtres, témoignage public de ses regrets et de son affectueuse admiration pour le vénérable fils de saint Vincent et pour son œuvre. Il voulut présider les obsèques de son vicaire général, car M. Flagel était honoré de cette dignité. Plus de cinquante prêtres du diocèse de Reims, une vingtaine de la Meuse et de Belgique, étaient accourus, malgré les distances, l'heure matinale et le froid. Monseigneur Péchenard (alors vicaire général, mort en 1920 évêque de Soissons) composa sur son collègue un éloge épigraphique qui résume la vie sainte et féconde du vénérable Lazariste. (Une notice biographique sur M. Flagel a été éditée en 1898.) Le 14 juillet 1890, S. Em. le cardinal Langénieux se retrouvait à Saint-Walfroy, non pour une cérémonie funèbre, mais pour le triomphe d'un saint prêtre de la Mission que M. Flagel avait connu à Saint-Flour, dans sa jeunesse : le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. On peut dire que le souvenir du défunt plana sur ces solennités, auxquelles il ne manqua rien que sa présence. Durant l'année qui avait suivi la mort de M. Flagel, une importante décision

avait été prise. Tandis que, durant sa vie, deux missionnaires seulement étaient demeurés avec lui à saint Walfroy, attachés sans doute au pèlerinage, mais pouvant, suivant l'expression de Mgr Landriot, « donner en outre des missions dans le diocèse, en unissant leur zèle à celui de leurs pieux confrères de Reims », à sa mort, il fut jugé avantageux d'unir les deux maisons. En conséquence, M. Firmin Boulanger, un de ses compagnons des premières années à Saint-Walfroy, quitta la maison de la rue Libergier, à Reims, dont il était le Supérieur, et se transporta à Saint-Walfroy avec ses confrères. Il y eut alors habituellement sept ou huit missionnaires ayant résidence à l'Ermitage. L'œuvre matérielle était achevée et ce ne fut pas de ce côté que se porta l'activité de M. Boulanger. Les travaux exécutés durant son supériorat furent plutôt de détail, lorsqu'il s'agit par exemple, en 1891 ou 1892, de restaurer les statues du chemin de la croix de la côte, stupidement mutilées. Mais le bien commencé par le P. Flagel était à maintenir et à amplifier; le zèle de son successeur ne faillit point à la tâche. Nous avons fait mention du Triduum solennel à l'occasion de la béatification du B. J.-G. Perboyre. Ces fêtes dépassèrent en splendeur et en piété toutes les manifestations précédemment racontées. Quelques traits tirés d'un superbe compte rendu écrit par Mgr Landrieux, évêque de Dijon, alors secrétaire particulier du cardinal, en donneront une idée. « Les Lazaristes qui ne comptent pas leurs veilles et leurs peines lorsqu'il s'agit de rendre gloire à Dieu, avaient encore ajouté à tous les charmes naturels de la montagne : ils avaient jeté avec profusion, avec un goût parfait les guirlandes et les oriflammes à travers les airs, les arcs de triomphe à tous les abords de la maison, les tentures aux joyeuses couleurs semées

d'emblèmes et d'inscriptions sur toutes les murailles, les fleurs partout. Et de tous les points de la région des Ardennes, de la Marne, de l'Aisne, de la Meuse, de la Belgique et du Luxembourg, les fidèles avaient apporté ce complément magnifique des grandes foules. Ces lignes rediront aussi aux excellents missionnaires de Saint-Walfroy l'affectueuse sympathie du clergé rémois qui payait, par son empressement à répondre à l'appel du cardinal, une vieille dette de cœur, car quelle est la paroisse qui n'ait à dire merci aux zélés fils de saint Vincent? » Répondant aux salutations de M. Boulanger, Mgr Langénieux exprime sa joie d'avoir pu venir à ces fêtes, « pour s'unir à ses enfants de Saint-Walfroy, aux dignes fils de M. Flagel, dont le nom restera éternellement attaché à cette maison et que déjà on se plaît dans le pays à nommer le Saint de la montagne ».

Le premier jour : confessions et communions nombreuses ; messe en plein air sur un autel adossé au bosquet et au-dessus duquel se détache, sur la pourpre des tentures, un tableau représentant le Bienheureux expirant sur le gibet de son supplice. Le cardinal célèbre la messe, tandis que les élèves du pensionnat des Frères, de Longuyon, exécutent les chants. M. l'abbé Vassal, archiprêtre de Mézières, prononce le panégyrique. Le soir, un jeune officier, nommé Perboyre et parent du martyr, est reçu par Son Éminence. Une procession se déroule et la statue du Bienheureux qui est portée par des prêtres conduit la foule à l'église, tandis que Mgr Pagis, évêque de Verdun, et Mgr Langénieux sèment les bénédictions. Le second jour, on remarque les Filles de la Charité de Charleville, Sedan, Rethel, Longwy, Mouzon avec leurs enfants. Pendant la messe célébrée par Mgr Pagis, ce sont leurs élèves de l'Hôtel-Dieu de Charleville et de Mouzon qui chan-

tent le martyr... M. l'abbé Compant, du Prieuré du B. Urbain II à Binson, fait un impressionnant discours sur le développement surnaturel des héroïques vertus en l'âme de Gabriel Perboyre. « A la procession du soir, on voit avec plaisir une légion de petits enfants de chœur qui font au Bienheureux un cortège d'hommages : ils sont 80, venus des paroisses de Bièvres, Margut, La Ferté, Signy-Montlibert, Herbeuval, Villers-devant-Orsal... Ils ont à la main des couronnes et des palmes qu'ils offrent au saint martyr. Mgr Pagis clôture la journée par une chaleureuse improvisation... dans laquelle, naturellement, Jeanne d'Arc apparaît glorieuse. » Troisième journée. « Ce fut incontestablement la plus belle par l'affluence extraordinaire des pèlerins. Ils ont devancé le jour. On les voit par longues files gravir la montagne ; c'est par milliers qu'elles descendent des trains aux gares de Margut et de Lamouilly ; les équipages arrivent de toutes parts, amenant des familles entières ; d'énormes chariots ornés de branchages, attelés de trois ou quatre chevaux, sont partis de bien loin, au milieu de la nuit, avec quinze ou vingt personnes entassées sur des bancs, des chaises, de la paille ; on ne compte point les vaillants qui viennent à pied, malgré les distances parfois très considérables, témoin cette bonne vieille courbée sur son bâton que n'a point effrayée, malgré ses soixante-dix ans, une étape de 24 kilomètres, et qui, le soir, refuse une place dans un chariot, parce qu'elle doit retourner à pied, car elle l'a promis. » Rien de plus édifiant que l'aspect de la chapelle en ce moment. Les communions sont très nombreuses ; des hommes, des femmes sont venus de quinze à vingt lieues à jeun pour communier, plusieurs ont monté toute la colline pieds nus, accomplissant ainsi quelque vœu. A toutes les messes, ce sont des

chants populaires et pieusement exécutés. Voici les Filles de la Charité de Saint-Rémy et de Sainte-Genève de Reims avec leur joyeuse et édifiante jeunesse. Puis le pensionnat des Frères, de Juvigny, qui arrive, musique en tête. Une députation du collège de Virton (Belgique) les suit. Quand le cortège se rend de la chapelle à l'autel en plein air, il a peine à se frayer un passage. La maîtrise du pensionnat de Juvigny se charge de la partie musicale, qu'il exécute avec art. Le R. P. Jenner, S. J., prononce un éloquent panegyrique devant la foule et les diverses notabilités ecclésiastiques et les laïques de distinction « qui ont voulu apporter aux Lazaristes un témoignage de leur sympathie ». Mgr le cardinal évoque la mémoire de ses deux derniers prédécesseurs, dont l'un, Mgr Gousset, a relevé les ruines de Saint-Walfroy, et l'autre, Mgr Landriot, en a poursuivi la restauration avec tant d'amour. Après la procession dernière pendant laquelle, au chant du *Magnificat* dont les versets alternaient avec un refrain au B. Martyr, la statue est portée par quatre prêtres des diocèses de Reims, Verdun, Nancy et Namur, et suivie par le bon vieux frère Noailles, compatriote du héros et qui fut novice sous sa direction, M. le Supérieur de Saint-Walfroy paraît en chaire : « L'ingratitude, dit-il, est, au témoignage de saint Vincent, le plus grand des crimes : il vaudrait mieux tout perdre que de perdre la reconnaissance. C'est pourquoi je viens, au nom des missionnaires de Saint-Walfroy, exprimer à vous d'abord, Éminence, nos profonds sentiments de gratitude. C'est à vos démarches, à vos lettres, à votre influence près de la Congrégation des Rites, que nous devons le bonheur d'obtenir si tôt la béatification de notre bien-aimé frère. C'est à vous que nous devons de célébrer si vite ces solennités ; vous avez voulu encore adresser

à l'occasion de ce « Triduum » une lettre pastorale qui a été lue avec émotion dans tout le diocèse; merci mille fois de cette bienveillance... », etc. Et quand la foule s'écoula après avoir, une dernière fois, baisé la relique du bienheureux martyr et s'être agenouillée devant le tombeau de saint Walfroy, les organisateurs des solennités qui s'achevaient, pouvaient se féliciter du succès complet et remercier Dieu du très grand bien réalisé à cette occasion. M. Boulanger aimait, dans la suite, à provoquer ces afflux de pèlerins en diverses circonstances. Bien que voyageant beaucoup pour son ministère auprès des Filles de la Charité ou les missions dans le diocèse, on le retrouvait d'ordinaire sur la montagne aux jours de fêtes ou lors des neuvaines. Un bien notable continuait à s'y accomplir. Les *Annales* de la Congrégation de la Mission parlent de la neuvaine de Saint-Walfroy en 1897.

Les retraites ecclésiastiques continuèrent à y être données régulièrement... Et c'est à cette occasion que M. Boulanger, allant de groupe en groupe, donnait à tel ou tel qui n'y songeait pas l'idée d'une mission dans sa paroisse, ou décidait tel autre qui n'y songeait que mollement. Il finissait toujours, ce bon Père Boulanger, par remplir son carnet d'engagements pour l'année et même pour plus tard. Aux retraites ecclésiastiques vinrent s'ajouter des retraites d'hommes du monde. Au sujet d'une retraite d'ouvriers, on lit (*la Croix des Ardennes*, 19 juillet 1894) : « Chaque année, la solitude de Saint-Walfroy est témoin des trois retraites qui sont prêchées successivement aux patrons, aux ouvriers et aux prêtres de ce diocèse. Isolés pour quelques jours de la vallée de la misère, les retraitants viennent méditer sur les grands devoirs de la vie chrétienne dans la classe à laquelle ils appartiennent, ils se renouvellent dans la foi, la grâce, le surnaturel.

Là, les hommes de bonne volonté se rencontrent, se connaissent et se groupent; et ils descendent heureux de la montagne, avec le désir d'y revenir encore et bientôt. Cette semaine, vingt-deux ouvriers s'y trouvaient réunis. Nous sommes allés les voir hier, conduits par M. Saglio, le si chrétien maître des forges de Blagny. Ce n'étaient plus les mêmes hommes. La solitude, le recueillement, la prière, la méditation, l'union des cœurs dans une même pensée, la parole de Dieu et la grâce transfiguraient en un instant les pauvres esclaves de l'industrie. Il y avait là de jeunes ouvriers, des vétérans du travail, un chef d'atelier, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de cette pieuse escouade pour la présidence des exercices. A en juger par ce que nous avons vu, il a dû trouver bien facile de maintenir la discipline. A notre arrivée, durant le sermon de clôture de la retraite, nous n'avons pas vu une seule tête se détourner. A la bonne heure! ces ouvriers comprennent bien les choses et les mettent à profit. Merci aux patrons qui remplissent si noblement une des charges de leur mission sociale, en organisant chaque année ces réunions spirituelles d'ouvriers et en réglant, d'une main discrète, les frais qu'elles nécessitent. Merci aux infatigables Lazaristes qui, depuis plusieurs années déjà, veulent bien se charger de ce nouvel apostolat et donner l'hospitalité à une œuvre naissante. Merci aussi aux ouvriers qui, durant trois années, ont bien voulu se mettre en avant pour ces retraites. Partir les premiers, donner le bon exemple, on sait combien cela coûte. Enfin, le chemin est maintenant frayé. La retraite, pour l'ouvrier, voilà ce qui le fera rompre avec le passé déplorable dans lequel il s'est enroutiné; voilà ce qui, d'année en année, grossira le nombre des *retours* sérieux que les curés si zélés de nos villages travaillent souvent en

vain à multiplier dans leur milieu paroissial habituel. » Le 10 juin 1893, le bulletin du diocèse de Reims s'exprimait ainsi qu'il suit au sujet d'une retraite qui avait été suivie du 29 au 31 mai par un nombre important de membres des Conférences de saint Vincent de Paul, de propriétaires, d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants : « Nous pouvons dire que tous ont emporté de ces pieuses journées le meilleur, le plus réconfortant et le plus consolant souvenir. Une expérience de quatre années déjà montre l'avantage, l'excellence de ces retraites sur la montagne de Saint-Walfroy et réalise tout le bien qu'en augurait Son Éminence et que pouvait en dire à la dernière assemblée des catholiques à Reims le digne Supérieur, M. F. Boulanger. » Plus tard, M. Boulanger prit l'initiative de la retraite du mois pour les ecclésiastiques. *L'Écho de Saint-Walfroy* donnait en février 1890 la note suivante sur l'une de ces recollections. « Retraites du mois pour les ecclésiastiques. Mercredi 25 janvier, en la fête de la Conversion de saint Paul, a lieu la retraite de MM. les ecclésiastiques des environs. Cette pieuse et édifiante réunion coïncidait avec une fête bien chère aux prêtres de la Mission, l'anniversaire de la naissance de leur Congrégation (25 janvier 1617). Le sanctuaire était paré de ses beaux ornements; un trône portait la relique du bienheureux Père des Missionnaires. Après le salut tous les prêtres baisèrent avec un religieux respect ces restes du modèle des prêtres, en lui demandant la grâce d'imiter ses vertus et de marcher sur ses traces. Vingt-quatre prêtres étaient présents parmi lesquels deux doyens. » Quand *l'Écho* publiait ces lignes, il était tout jeune encore; il avait paru en effet pour la première fois, en 1897, sous ce titre : « *L'Écho de Saint-Walfroy*, revue mensuelle du Pèlerinage et de la Confrérie. » C'est encore

son titre actuel, mais une mention a changé depuis, celle-ci : » Sous la direction de M. le Supérieur des Missionnaires Lazaristes de Saint-Walfroy. » Cette modeste publication, à laquelle M. Boulanger travailla avec son ardeur coutumière jusqu'à son départ de la montagne, fut accueillie avec joie par tous ceux qui, à un titre quelconque, aimaient saint Walfroy et les diverses œuvres établies autour de son tombeau. Les *Annales* de la Congrégation de la Mission avaient salué « de tout cœur l'apparition de la nouvelle et intéressante revue ». Ce pieux bulletin devait être, dans la pensée de M. Boulanger et de ses collaborateurs, non seulement l'organe du pèlerinage, mais encore un lien entre les membres de la Confrérie établie en l'honneur du vénéré stylite. Dès longtemps une confrérie existait sous son vocable... elle avait été formée au début même de la restauration de l'œuvre, mais avec des buts un peu trop vagues, sans un règlement bien fixe et sans être enrichie de surnaturelles faveurs. On songea à mieux faire, et, sur la proposition de M. Boulanger, le 1^{er} décembre 1897, Son Éminence le cardinal Langénieux donnait une ordonnance érigeant canoniquement la Confrérie. « Le but de cette Confrérie, dit *l'Echo* en annonçant cet événement, est de glorifier Dieu en honorant le grand saint qui a évangélisé nos contrées et en obtenant par sa puissante intercession les grâces qui sont nécessaires pour notre sanctification et pour notre salut. Elle n'impose aucune obligation ; elle conseille seulement de réciter tous les jours, après la prière ordinaire l'invocation : « Saint Walfroy, priez pour nous ! » Tous les fidèles peuvent faire partie de cette confrérie. Il suffit qu'ils donnent leur nom de baptême, leur nom de famille, le nom de leur paroisse et du bureau de poste qui la dessert, afin d'être inscrits sur le registre de la

Confrérie. La première année, on donne cinquante centimes; les années suivantes seulement vingt-cinq centimes (à l'heure actuelle, la cotisation annuelle est de cinquante centimes; ou la somme de 20 francs une fois pour toutes). Et grâce à cette minime aumône, ils auront part aux cinquante-sept messes qui seront dites chaque année pour tous les confrères vivants et défunts; et à leur mort, une messe sera dite spécialement pour le repos de leur âme. Six indulgences plénières dans l'année peuvent être gagnées par ceux qui rempliront les conditions prescrites. De plus Son Éminence, en approuvant bien volontiers le règlement de la Confrérie de Saint-Walfroy, a même accordé cent jours d'indulgence à chaque pèlerin qui, étant dans les dispositions voulues, accomplira ses dévotions à l'église du pèlerinage. » L'œuvre prospérait donc sous l'active direction de M. Boulanger, que nombre de lecteurs de *l'Echo* ont connu personnellement et dont la physionomie nous a été si délicatement et si exactement crayonnée par M. le chanoine Morigny, curé-doyen de Grandpré, dans le courant de l'année 1920 (cf. Bulletins de février, mars, avril, mai et juin 1920.) Les retraites collectives avaient lieu régulièrement, les pèlerinages périodiques généraux ou paroissiaux gravissaient aux dates traditionnelles les flancs de la colline, des pèlerins isolés s'y rencontraient chaque jour; des personnes désireuses de faire individuellement les exercices spirituels allaient, à l'exemple de Louis Veillot, ami du Père Flagel, passer quelques jours à l'ermitage; les efforts de plus de trente années paraissaient devoir être récompensés, — et l'unique récompense escomptée par les Lazaristes était de pouvoir faire un plus grand bien, — quand, en 1905, les missionnaires durent cesser leurs travaux dans le diocèse et le personnel du pèle-

rinage revint au nombre réduit qui avait précédé l'union des deux maisons de Reims et du pèlerinage ardennais. Quatre ans après, les Lazaristes quittaient tous Saint-Walfroy : le Père Boulanger abandonnait donc, le cœur serré, bien que chrétiennement résigné, le cher diocèse de Reims auquel il se dévouait depuis cinquante-trois ans. L'œuvre demeurait cependant et, dans la mesure du possible, elle fut vaillamment maintenue. Moins de cinq ans après le départ des Lazaristes, la Montagne apparaissait enflammée, non plus de ces feux de joie qu'aux circonstances solennelles on allumait là-haut et que des villages d'alentour on contemplait joyeusement. La guerre encore une fois ravageait la Montagne Sainte et ne laissait guère chose intacte de ce qu'avait patiemment édifié le Père Flangel et le Père Boulanger. La liste des Prêtres de la Mission qui se sont succédé à Saint-Walfroy semble aujourd'hui un long nécrologe : ceux qui, bien rares à la vérité, ont survécu, ont vieilli pour la plupart, mais aiment toujours à faire mémoire des années heureuses passées là-haut et dans le diocèse de saint Remi. Puissent les deux regrettés supérieurs et leurs confrères, déjà parvenus à la « Mission du Ciel, » puissent les trois archevêques de Reims si dévoués au Pèlerinage et tant d'ecclésiastiques et de fidèles qui y trouvèrent la source de multiples grâces qui les ont conduits au paradis, intercéder auprès de Dieu avec saint Walfroy et saint Vincent de Paul pour qu'à brève échéance l'œuvre matérielle soit reconstituée et que l'œuvre spirituelle reprenne son ancienne et bienfaisante splendeur. »

J. COLLEART.

*Liste des prêtres de la Mission ayant résidé
à Saint-Walfroy.*

- MM. Flagel, 1868-1889.
Boulangier, 1874-1876, puis supérieur 1889-
1909.
Gougnon, 1874-1875.
Perroud, 1875-1896.
Demont, 1876-1889.
Pascal, 1889-1892.
David, 1889-1891.
Rigaud, 1889-1892.
Hottin, 1889-1890.
Thierion, 1889-1897.
Becker, 1890-1891.
Le Bigot, 1890-1891,
Dellerba, 1891-1892.
Thoillier, 1891-1908.
Gautier Marcel, 1891-1904.
Corvée Exupère, 1892-1893.
Chapelle Antoine, 1892-1893.
Lion Léopold, 1892-1897.
Bonnerue, 1893-1899.
Goidin, 1893-1906.
Dumay Joseph, 1894-1896.
Vasseur, 1896-1904.
Brétaudeau, 1896-1899.
Rougé Émile, 1897-1904.
De Bussy, 1897-1899.
Chappel Alphonse, 1899-1904.
Tramecourt, 1899-1904.
Flagey, 1903-1905.
Garros, 1904-1905.
Fanguin, 1904-1909.
Malaval, 1906-1907.

Sanson, 1907-1909.

Darbois, 1908-1909.

Durou, 1903.

ESPAGNE

PROVINCE DE MADRID

ANNALES.

Chronique, par Paradelli. Le 18 mars, les étudiants de Madrid ont donné une séance académique avec thèse sur le spiritisme. Le 25 mars, M. Escribano termine une retraite prêchée aux ouvriers dans notre maison. Ceux-ci venaient le soir après leur travail, soupaient, entendaient un sermon, dormaient dans la maison, entendaient le matin une instruction, déjeunaient et retournaient à leur travail ; 70 communieraient ; on aurait pu en recevoir cent ou deux cents si l'on avait disposé d'un local suffisant. La semaine sainte a été célébrée solennellement dans notre chapelle : chant des Ténèbres et du *Miserere* à 4 voix ; sermon le jeudi saint par M. Escribano, le vendredi saint par M. Jul, le dimanche de Pâques par M. Orzanco ; ce même jour, les jeunes gens ont chanté la messe *Pontificalis*, de Perosi. Les missionnaires reviennent de leur tournée et racontent leurs travaux. Les jeunes gens font une thèse sur le Pentateuque, œuvre de Moïse.

Un catholique de Marin fait construire une maison de 44 mètres de long sur 28 de large, le tout en pierres de taille, et il veut la confier à la Congrégation pour y élever des petits marins. Le 19 avril, sont partis pour les Indes MM. Pedro Garcia, Jose Aguilar et le frère Avelino Martinez. A Alcorisa on

a célébré solennellement la fête de la Translation des reliques de saint Vincent : de bon matin la fanfare a parcouru les rues de la ville ; il y a eu, outre les offices religieux, une représentation théâtrale dans la soirée. M. Escribano a donné une mission aux pauvres que secourent les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, puis un triduum en l'honneur de la Miraculeuse, puis un autre triduum pour ranimer l'association de la Charité. M. Jabala a donné des conférences aux syndicats catholiques d'Avila, puis des triduum en l'honneur de la Miraculeuse. A l'hôpital militaire de Carabanchel, 27 Filles de la Charité ont passé avec succès les examens d'infirmière ; la Reine leur imposera leurs insignes et leur remettra leur diplôme. Au Maroc 62 Filles de la Charité ont été reçues aux examens d'infirmières.

Le conseil des Filles de la Charité vient d'être renouvelé. Voici les noms des nouvelles dignitaires : Visitatrice, sœur Samitier ; assistante, sœur Alvira ; économiste, sœur Muruzabal ; dépenrière, sœur Yoldi. Le 13 mai les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul se sont réunies à la maison des confrères ; M. Escribano leur a prêché matin et soir ; ils ont dîné à la salle de récréation des étudiants. Le 20 mai, dans la soirée, retour des confrères qui ont fait partie du pèlerinage espagnol à Rome. Les 25, 26 et 27 mai, M. Escribano a prêché un triduum en l'honneur de la Miraculeuse aux associations des Enfants de Marie de cinq centres. On fait l'éloge de trois livres écrits par nos confrères espagnols : *Cantiques spirituels*, par Escribano ; *La Méditation universelle de Marie et la Médaille miraculeuse*, par Sanchez ; *Les Charités*, par Villanueva.

Les Filles de la Charité à Tolède, par Ponciano Nieto. Dans cette ville antique, célèbre par ses conciles, ses

prélats, ses rois Wisigoths, l'invasion musulmane et le triomphe du catholicisme, il y a plusieurs maisons de sœurs :

1° *La Miséricorde* fondée en 1836, hôpital civil et militaire, où se trouvent 20 sœurs.

2° *Hospice de Saint-Pierre, martyr*, autrefois couvent de dominicains, où sainte Thérèse vint souvent et reçut de grandes faveurs du ciel ; la maison est grande, artistique, mais non disposée pour un hospice ; les Supérieures s'efforcent de la rendre de plus en plus commode ; elle abrite des garçons, qui jusqu'ici étaient confiés à de mauvais maîtres qui ne leur faisaient pas de bien ; des filles, qui reçoivent instruction et éducation des sœurs ; des vieilles, édifiantes par leur résignation ; des vieux, plus difficiles à gouverner ; des enfants trouvés.

3° *L'hôpital du Roi*, plutôt asile qu'hôpital, renferme 50 vieux et 50 vieilles ; il dépend non de la municipalité, mais du gouvernement ; il y a un directeur général qui réside à la cour et un administrateur qui vit à l'hôpital. La présidente honoraire est l'infante Isabelle. Les Filles de la Charité y furent appelées en 1863 ; elles sont au nombre de neuf ; les bâtiments auraient besoin de réparations, mais les sœurs n'en sont pas les maîtresses. Les vieillards sont résignés à la volonté de Dieu et montrent par leurs sentiments et leur conduite le bien spirituel que leur font les Filles de la Charité.

4° *La maison des fous* fut confiée aux sœurs le 20 août 1876. Sa façade est merveilleuse d'art et de grandeur, elle est de style gréco-romain, l'édifice fut construit en 1790 et occupe tout un quartier : il est dû à la noble libéralité du cardinal Lorenzana ; quand on a franchi la porte, une autre merveille s'offre aux yeux : c'est l'escalier principal qui est d'une élégance

magnifique et d'un goût exquis; dans la disposition de la maison, dans la chapelle, dans les cours, dans les corridors, dans les salles on croit voir l'ombre du grand et pieux cardinal. Les sœurs sont au nombre de neuf, joyeuses malgré le peu de satisfaction naturelle que leur procure leur emploi; les fous étaient 42 quand elles prirent la direction de la maison; ils ont été jusqu'à 370; ils sont maintenant 280. Quand les sœurs entrèrent dans la maison, les fous n'avaient pas même de chemise de rechange; tout était sale et plein de punaises; les sœurs commencèrent par établir la propreté, par pourvoir les pauvres insensés de linge, puis elles agrandirent l'établissement. Les premières sœurs se sont fait remarquer par de grandes vertus. Sœur Ana Mato aimait par-dessus tout la pauvreté; elle demandait toujours à la Supérieure qu'on lui donnât la coiffe la moins bonne; ses vêtements étaient tout recousus; on ne put jamais obtenir d'elle qu'elle se servit d'habits ou de souliers neufs; il fallait qu'ils eussent d'abord servi à d'autres sœurs. Elle n'avait qu'un tablier: elle le mettait d'un côté les jours de travail et de l'autre les dimanches. Sœur Michelle était remarquable par sa candeur, innocente comme un ange; elle joignait à cette innocence la ferveur, la régularité et un tel oubli d'elle-même qu'elle paraissait une vraie sainte. Tous les jours, avec permission de la Supérieure, elle se levait à trois heures pour faire le chemin de croix. La seconde supérieure, sœur Thérèse Argos, fut un modèle de simplicité, d'humilité et de charité; il paraît impossible de pratiquer ces vertus à un plus haut degré que sœur Thérèse. Quoique Supérieure de la Communauté, elle ne faisait pas une démarche, ne prenait aucune détermination sans en délibérer avec quelque sœur. Même pour boire un peu d'eau, elle demandait

la permission; étant malade dans les dernières années, elle savait ce qu'il lui fallait comme nourriture, elle ne manifestait aucun désir et prenait ce qu'on lui donnait. S'il lui arrivait de déchirer quelque chose, elle s'en allait vers son assistante et lui disait : voyez ce que je viens de faire. Et que l'on ne croie pas que ce fût débilité et faiblesse d'esprit ; elle était d'esprit lucide et ferme. La veille de sa mort, elle exhorta les sœurs à l'observance des règles avec grande persuasion, elle leur recommanda particulièrement le dévouement et la charité vis-à-vis des pauvres insensés ; puis elle fit à chaque sœur en particulier la charité spirituelle, lui donnant les avis qui lui convenaient, l'exhortant à la correction de ses manquements, car, disait-elle, devant paraître bientôt devant Dieu, elle ne voulait pas le faire avec des responsabilités sur la conscience ; puis elle dit à toutes les sœurs qu'elle ne les oublierait pas au ciel où elle espérait aller par la miséricorde de Dieu, et elle mourut. Elle avait pendant sa vie contribué à un grand nombre d'améliorations et de perfectionnements à tout point de vue. On a sur ce point les témoignages les plus flatteurs de la part des administrateurs.

5° *L'infirmierie de l'École militaire* ou académie d'infanterie, qui est placée dans l'Alcazar. Les sœurs y ont été installées le 11 février 1913, au nombre de cinq, par le colonel Severano Martinez Anido qui, voyant le désordre dans lequel se trouvait l'infirmierie, résolut d'y placer des Filles de la Charité, ce qui ne se fit pas sans de grandes difficultés, soit de la part des professeurs, soit de la part d'autres personnes ; enfin les obstacles furent vaincus, grâce à l'intervention du cardinal Aguirre. Le jour de leur prise de possession, les sœurs demandèrent pour les étudiants militaires la levée de toutes les punitions,

ce qui fut accordé de bonne grâce. Le jour suivant, les sœurs entrèrent en charge, mais on ne leur donna ni la pharmacie ni la distribution des médicaments, par suite de l'opposition d'un des médecins, et cependant, Dieu sait comment ces médicaments étaient distribués ou même ne l'étaient pas. Les sœurs recevaient la nourriture de la cuisine générale, ce qui entraînait pas mal de difficultés; elles n'avaient à leur compte que la distribution du lait. Dès leur arrivée, elles reçurent de la part des jeunes aspirants militaires toutes sortes de marques de respect. Elles commencèrent par faire régner la propreté. Quand les sœurs apportèrent des couvertures, celles-ci étaient si propres que les jeunes gens croyaient qu'elles étaient neuves. Les sœurs les voyant bien disposés les prièrent de vouloir bien réciter avec elles l'*Angelus*. Ils le promirent, mais la première fois que la sœur commença la prière, ils se sauvèrent tous; les sœurs ne se découragèrent pas et, petit à petit, quelques-uns s'engagèrent à rester, à répondre, puis tous s'y mirent et maintenant, quand la sœur oublie l'*Angelus*, ce sont eux qui rappellent la prière. Avant les sœurs, il y avait une vieille femme et deux internes qui se faisaient payer fort cher leurs services; aussi, plusieurs fois depuis l'arrivée des sœurs, les visiteurs demandaient aux jeunes gens combien les sœurs exigeaient de pourboire. Autrefois l'infirmerie s'appelait « Pourboire » à cause de ces exigences des internes; depuis la venue des sœurs, les militaires la débaptisèrent et l'appelèrent : Hôtel Palace ou Serre de fleurs mystiques. En 1914, le nouveau colonel-directeur chargea les Filles de la Charité de la cuisine de l'infirmerie; en 1918, un nouveau colonel-directeur leur donna un peu plus d'espace, ce qui ne se fit pas sans lutte, car il fallut prendre sur une classe et les professeurs

firent de vives oppositions ; mais les sœurs avaient placé plusieurs médailles miraculeuses dans le local qu'elles convoitaient et la Vierge miraculeuse fit tomber toutes les difficultés. Elles eurent alors une chapelle plus spacieuse et l'on vit les aspirants militaires commencer à la fréquenter ; ils venaient dans la journée faire une visite, réciter le chapelet ; ils furent admis à assister à la messe ; en sorte que maintenant on en voit des centaines tous les jours venir adorer Jésus-Eucharistie. Il s'est formé parmi les soldats une association de piété, qui compte aujourd'hui 400 membres ; le président de cette association communie tous les jours.

Sœur Carmen Palacio Villegos. On raconte la mort édifiante de cette sœur, qui était venue au Maroc par pure obéissance (car elle éprouvait pour cette Mission une grande répugnance).

M. Borja, par Paradela. M. Borja fut directeur du séminaire, modèle de vertu, plein de l'esprit de saint Vincent. Sa vertu inspirait le respect à tous ceux qui le connaissaient. Il remplissait son office de directeur du séminaire avec un grand zèle, s'appliquant à bien connaître le caractère et les inclinations de chacun des séminaristes pour leur donner les avis qui leur convenaient et pour les former à l'esprit de notre état. Il faisait observer avec exactitude toutes les pratiques du séminaire et toutes les règles communes ; et comme sa conduite était un portrait vivant de la sainte observance, son exemple entraînait. Pendant les récréations, il aimait à rappeler des traits édifiants de la vie de saint Vincent ou des Missionnaires afin d'inspirer aux séminaristes le même esprit. Il avait, comme saint Vincent, un grand zèle pour le culte divin, pour les cérémonies, les faisant avec respect et gravité. Il recommandait beaucoup

la pratique de la présence de Dieu comme le moyen le plus propre pour se remplir de l'esprit de Dieu. Son humilité était remarquable et il profitait de toutes les occasions qui se présentaient pour la pratiquer; dans les conférences, il racontait quelquefois dans ce but quelques actions de sa vie, de nature à le faire mépriser. Il aimait beaucoup les offices les plus humbles.

Deux vertus ont brillé en lui particulièrement : l'humilité et la simplicité. Un jour que les exercices aux ordinands se faisaient dans la maison, le Supérieur vint à être absent et le marquis de Sainte-Croix vint demander la permission de causer avec un ordinand (ce qui avait été formellement défendu par l'archevêque de Tolède); M. Borja, qui remplaçait le Supérieur, ne connaissant pas ou oubliant la défense de l'archevêque, donna la permission; quand le Supérieur revint, il l'avertit de ce qu'il avait fait; le Supérieur lui dit qu'il avait mal fait; alors M. Borja demanda la permission d'aller s'humilier pour le scandale qu'il croyait avoir donné; le Supérieur refusa d'abord, mais M. Borja insista tellement qu'il le lui accorda et M. Borja fit avec la plus grande humilité cet acte de demander pardon. Sa simplicité n'était pas moins remarquable : il était simple en ses paroles, simple en ses actions. Nommé directeur du séminaire interne de Madrid, il continua à se distinguer par sa simplicité, spécialement à l'égard des séminaristes. Il était simple en tout : il appelait les choses par leur nom, exhortant les autres à faire de même. Il était simple en ses prédications : il se servait d'exemples, de comparaisons si naturelles qu'elles montraient les choses au vif; ce qu'il disait, bien que profond, était si clair que tout le monde comprenait et retenait. Ses confé-

rences aux Filles de la Charité sont restées célèbres à ce point de vue. Ses répétitions d'oraison, chez nous, étaient écoutées avec goût, avec avidité, avec respect et vénération.

Il est remarquable que dans le même moment où sa grande simplicité nous faisait sourire, elle nous édifiait toujours et nous portait à la dévotion ; parce que, si ses expressions n'avaient rien d'élégant, les pensées étaient si solides, si claires, si adaptées aux circonstances et aux personnes, il les disait avec tant de ferveur et de cœur qu'il pénétrait jusqu'au plus intime de nos âmes. Le ton de voix, l'énergie avec laquelle il disait ou redisait les choses, tout cela contribuait à donner un certain air d'originalité aux choses les plus ordinaires. En 1861, pendant la retraite de Pâques, commentant la parabole de l'enfant prodigue, il expliqua le passage : « Amenez le veau gras, mangeons et réjouissons-nous », avec une telle conviction que personne n'avait jamais entendu parler de cette façon. Il était gracieux et aimable dans les conférences, aussi l'interrogeait-on souvent. La simplicité de ses prédications était vraiment enchanteresse. Je n'ai jamais entendu, disait M. Arnaiz, personne parler en produisant la même impression que lui, et bien que son langage prêtait à sourire et même à rire, cela n'enlevait rien à l'efficacité de sa parole, au respect que l'on avait pour lui. Quand il prêchait aux externes, il ne changeait pas de style et si, au commencement, ce genre provoquait de l'étonnement, immédiatement il subjuguait les cœurs. En 1832, on commença à donner les exercices spirituels dans notre maison de Madrid ; ce fut M. Borja qui les présida. En entendant son accent catalan, sa voix peu mélodieuse, les ordinands se mirent à rire mais ils furent bientôt subjugués

par sa simplicité. La même chose arriva plus tard pour les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Une année il parlait de la Rédemption et il expliquait ces paroles : « Vous avez été achetés à un grand prix » ; il fut si rempli de son sujet qu'il ne put s'empêcher de répandre des larmes abondantes. Il empruntait surtout au Père de Grenade les idées qu'il exposait dans ses sermons.

C'était un modèle pour l'assiduité aux récréations et il contribuait tellement à y faire régner la joie qu'il paraissait le roi et l'âme de la récréation, en sorte que les derniers jours de sa vie nous nous disions : « Comment passerons-nous nos récréations quand nous n'aurons plus M. Borja ? » Il savait une foule d'anecdotes, d'histoires, de petits contes qu'il avait coutume de dire avec une simplicité et une si bonne grâce qu'on ne se lassait pas de les entendre, alors même qu'on les savait par cœur. La manière de les raconter peignait si bien la droiture, la rectitude de son esprit qu'il était inimitable en cette narration et que le même récit dans la bouche d'un autre eût perdu une grande partie de sa saveur ; on admirait l'innocence, la candeur de son cœur qui n'avait pas plus de malice que celui d'un tout petit enfant.

Sa mortification était remarquable. « Je ne l'ai jamais entendu se plaindre ni de la nourriture, ni du vêtement, ni du logement », disait un missionnaire qui l'a bien connu. Il avait un caractère irascible, mais il le dominait si bien qu'il était toujours affable, doux et condescendant. Il enseignait aux séminaristes qu'on peut faire dans la journée de nombreux actes de mortification si l'on surveille, ici ses yeux, là ses oreilles, si on souffre sans murmure le froid, la chaleur, la faim, la soif, la fatigue, si l'on sait toujours choisir ce qui plaît le moins et il avait coutume

de dire que rien que de 4 heures du matin jusqu'à 4 heures et demie, temps de l'oraison, on pouvait en cette demi-heure faire 50 actes de mortification. Il recommandait beaucoup les mortifications qui ne nuisent pas au corps et pour lesquelles on n'a pas besoin de demander de permission. La cécité par laquelle Dieu l'éprouva les dernières années de sa vie lui fournit occasion de montrer son entière soumission à la volonté de Dieu ; il ne se lamentait jamais des incommodités de cette cécité. Dieu l'éprouva encore par les scrupules qu'il souffrit patiemment et dont il ne fut délivré que peu de jours avant sa mort.

S'il était rigide pour lui-même, il était d'une charité et bonté extraordinaires pour les autres. Il insistait souvent sur ce point qu'il ne faut être à charge à personne et pour cela être à charge à soi-même. Le frère qui l'a soigné a affirmé que sa pratique constante était : souffrir tout des autres, ne rien faire souffrir à personne. Et il aimait à rappeler l'exemple des vierges folles, des vierges chastes, mais non charitables, et il répétait fréquemment cette parole : chasteté sans charité, c'est une lampe sans huile, une vierge folle.

Une de ses plus chères vertus était l'obéissance.

Pendant tout le temps que la province d'Espagne fut dissoute de 1835 à 1852, il n'a jamais cessé d'observer tous les points de la règle, malgré les difficultés de la situation. Il disait souvent qu'on doit obéir à tous ceux qui ont l'autorité, quels qu'ils soient, fût-ce le frère du jardin, et cette doctrine il la pratiquait d'une manière admirable. Un exemple héroïque de cette vertu fut lorsqu'en 1856 M. Etienne, supérieur général, décida que le séminaire d'Espagne serait dissous et que les missionnaires qui voulaient

appartenir à la congrégation devaient passer en France ; il ne fit ni une ni deux, il lut aux séminaristes, à la méditation du soir, après le troisième point, la lettre de M. Etienne et il sacrifia sur l'autel de l'obéissance l'amour qu'il avait pour l'Espagne. Un autre exemple d'obéissance remarquable fut lorsque, pour obéir au même M. Etienne, il s'en alla vivre à l'église dite des Italiens jusqu'à ce que, connaissant les intentions du Supérieur général et sur l'ordre de ce dernier, il s'en revint prendre la direction du séminaire.

Que de choses on pourrait dire sur son amour pour les cérémonies de l'Église, sa modestie, son amour du silence, sa pauvreté ! Terminons en rapportant ce que M. Arnaiz, visiteur, a dit de son humilité et de sa dévotion pour Notre-Seigneur. On pouvait dire de lui comme de saint Vincent que l'humilité était personnifiée en lui ; il la pratiquait continuellement ; il demandait fréquemment pardon à tous ceux qu'il croyait avoir offensés ; il disait à tout le monde ses défauts naturels et moraux, ses péchés passés et présents ; il s'appelait fréquemment scandaleux, désobéissant, irascible, radoteur, chauve, etc. ; qui d'entre nous ne connaît les prétendus péchés qu'il a commis contre tel ou tel ? Sa dévotion à Notre-Seigneur était d'une tendresse ineffable ; quand il parlait de Jésus nous pensions tous que son corps s'élevait et était suspendu sans toucher la terre ; le vendredi saint, on le voyait pleurer à chaudes larmes et cependant son humilité le poussait toujours à cacher le plus possible ses sentiments intérieurs, mais quand il s'agissait de Notre-Seigneur la charité l'emportait sur l'humilité et il ne pouvait se contenir.

M. Escarra, grand connaisseur en mérites des hommes, disait : « Plaise à Dieu que la congrégation

ait beaucoup de Borja! » Et M. Etienne, après son voyage de 1856 en Espagne, ne savait comment exprimer l'opinion de sainteté qu'il s'était formée de M. Borja.

Valladolid. M. Langarica a prêché de petites missions aux pauvres de toutes les maisons de sœurs de Valladolid et tous, soit les malades de l'hôpital, soit les fous du Maniconio, soit les vieux de la Bienfaisance, ont été très satisfaits; les petits et les petites de l'hôpital en ont ressenti une telle impression qu'ils versaient des larmes abondantes à la messe de communion et que jusqu'après la retraite ils étaient tout pensifs, même au réfectoire. L'auteur de l'article termine en faisant remarquer que les deux familles de saint Vincent ont grâce d'état pour être la Providence des pauvres.

La maison d'Ecija par Castrillo. On nous parle des missions données dans l'Andalousie et en particulier dans la province de Séville. On y décrit cette terre enchanteresse, son ciel qui est comme un hymne à la beauté de Dieu, ses champs féconds, ses coteaux remplis d'oliviers, ses petites maisons blanches qui ressemblent de loin à des bandes de colombes, ses fontaines, ses fleurs, ses palmiers, ses brises embaumées; on analyse ensuite le caractère des habitants, joyeux, songeurs, affectueux, délicats, fins, hospitaliers, conversant avec tout le monde, voilà pour l'extérieur; pour l'intérieur, ils sont religieux, nullement opposés à la religion, ils se recommandent à Dieu et aux saints; ils secourent le missionnaire avec enthousiasme, assistent aux prédications et aux solennités avec assiduité, hommes et femmes; mais rares, très rares sont les confessions et communions générales, surtout dans le sexe appelé fort, mais qu'on pourrait appeler faible parce qu'ils n'ont pas le

courage de faire ces deux actes ; et malheureusement cette faiblesse dure quelquefois jusqu'à la mort. Le missionnaire donne en terminant une relation des fameuses fêtes qui se célèbrent à Séville pendant la Semaine sainte. Qui n'a pas vu Séville n'a pas vu une merveille, mais qui n'a pas vu cette merveille pendant la Semaine Sainte n'a pas vu Séville.

Missions de Tardajos. Les missionnaires qui ont parcouru le pays sont MM. Bruno Saiz, Landro Mayoral, André Gutierrez et le frère Gimenez. Outre les sermons que chacun prêchait à son tour, M. Gutierrez enseignait les cantiques, M. Mayoral instruisait les domestiques et M. Saiz faisait le catéchisme aux enfants. Partout on est reçu solennellement : toutes les autorités attendent les missionnaires ; on dresse des arcs de triomphe ; on chante des morceaux de circonstance ; le peuple pousse des vivats de joie. Le départ se fait moins joyeusement ; il y a des larmes versées de part et d'autre. La Vierge de la Médaille est la reine de chaque mission ; on dresse son image au-dessus du maître-autel ; nous consacrons toujours un sermon en son honneur après lequel nous imposons la Médaille et établissons la visite à domicile ; ces visites consistent en ce que les familles qui ont donné leur nom reçoivent pour un jour la statue ou l'image de la Vierge de la Médaille et font en son honneur ce jour-là quelques exercices de piété, en particulier la communion. Un jour, dans une famille, un petit de 8 ans, voyant que ses parents ne pouvaient communier le jour où la Vierge venait visiter la maison, dit à ses parents qu'il communierait pour tous afin que la Vierge soit contente de nous. Cette visite a le triple avantage de ranimer la dévotion à Marie, de fomenter la communion fréquente et de rappeler la mission. Dans tous les pays nous

sommes comblés d'attentions et de cadeaux ; nous avons beau dire que nous ne recevons rien ; plus nous le disons, moins on en fait cas. « Pour ce qui est de la religion, disait un brave homme, nous ferons tout ce que vous direz ; mais pour cela, quand même le Pape nous le défendrait, nous ne tiendrons aucun compte de sa défense. »

Après la visite au Saint-Sacrement et la bénédiction du supérieur, nous partons en mission. A Tapia de Villagiego, on nous reçoit au son des cloches et à la détonation des feux d'artifice. « Grâce à Dieu, dit un paysan, nous les tenons. — Il ne suffit pas de les tenir, reprend un autre, il faut en profiter. » Et on en profite malgré la pluie, malgré l'heure matinale (5 heures et demie) du premier exercice. Ici, tout le monde travaille dans les champs ; la moralité est bonne. Il y eut 790 communions pour 300 âmes. Au départ, la population nous accompagne pendant 3 kilomètres. Nous arrivons à Rio Pisuerga : le peuple nous attend ; nous nous rendons à l'église au milieu du plus grand enthousiasme et nous commençons la mission ; la population est simple et très bonne ; tout le monde fait son devoir ; les habitants nous aiment avec tendresse et l'enthousiasme des jeunes gens pour leurs pères missionnaires surpasse celui des jeunes filles, bien que celui-ci soit grand. Un jeune homme fut obligé de partir avant la fin de la mission ; il vint nous dire adieu, mais il ne put articuler une seule parole ; il pleura comme un enfant, nous baisa la main et s'en alla. Nous avons logé chez les parents d'un confrère. Un des fruits de la Mission fut la vocation de plusieurs jeunes filles qui se préparent à être Filles de la Charité. Nous quittons Castello de Rio Pisuerga pour aller prêcher à San Quirce. Le peuple est assez indifférent ; aussi la

réception ne fut pas très chaude ; mais le succès n'a pas été moindre qu'ailleurs et presque tout le monde a fait son devoir. Des étrangers au village voulurent faire de l'opposition, mais le peuple n'en fit aucun cas et le maire fit fermer le cabaret pendant les exercices de la mission.

Le village de Rebolledo de la Torre où nous allons possède un château du XII^e siècle, une église du plus pur style ogival avec une tour svelte de style fantaisie. Ici comme partout nous prêchons la Vierge Miraculeuse et la communion fréquente et le curé nous a écrit longtemps après que, depuis la mission, sur une population de 300 habitants, il y a tous les jours une dizaine de communions, tous les dimanches une trentaine et aux fêtes une centaine, alors qu'avant la mission il se passait des semaines sans que le tabernacle fût ouvert.

Castricias fut le pays où nous avons été le plus honorés : le curé ne savait que faire pour combler d'attentions ses chers missionnaires et les habitants pleuraient comme des enfants à notre départ ; ils nous accompagnèrent pendant 8 kilomètres et le dimanche suivant cinquante personnes vinrent à la localité où nous donnions la mission pour voir encore leurs pères missionnaires et pour communier de notre main. Le curé nous a écrit qu'il règne maintenant dans le peuple une très grande ferveur ; la Miraculeuse y est grandement honorée.

A Villela où nous allâmes ensuite, la population n'a pas aussi bonne renommée et ce n'est pas étonnant, car elle n'a pas de curé propre ; cependant la mission marcha assez bien et surpassa nos pressentiments ; le maire lui-même alla de porte en porte pour savoir qui voulait s'enrôler dans l'association de la Médaille. Nous terminâmes par Rebolledillo, popu-

lation assez bonne, et le 23 décembre, nous retournions à la maison ; bien que notre départ eût lieu à 5 h. 1/2 et que nous eussions supplié les gens de ne pas se déranger, 70 personnes nous accompagnèrent avec des torches.

Hôpital provincial de Valence. La maison a été fondée en 1817 ; les sœurs y sont au nombre de 90 ; M. Ponciano Nieto raconte ce qui s'est passé pendant le petit séjour qu'il a fait à cet hôpital : d'abord la rénovation des vœux des Filles de la Charité, retraite, confession ; la veille des vœux, celles qui ne les ont pas encore faits firent une petite fête pour celles qui les ont déjà faits : chants, petite représentation comique, annonce du programme de la fête du lendemain, avec promesse de champagne (champagne de la fontaine, murmure tout bas la lectrice). Le jour suivant, messe des vœux avec chants, à cinq heures et demie, déjeuner extraordinaire, félicitations adressées par les sœurs n'ayant pas fait les vœux, présents donnés par la sœur servante et, le soir, petite représentation d'un épisode de la vie de sainte Thérèse, par les sœurs n'ayant pas fait les vœux. Le deuxième événement important fut la clôture du mois de mai ; il y a dans l'hôpital, depuis 1919, une association de la Médaille Miraculeuse, avec messe de communion tous les derniers dimanches du mois ; le 31 mai eut lieu la procession de clôture : on chanta d'abord le trisagion, puis la procession se mit en marche, se déroulant dans les rues de la ville et dans les salles de l'hôpital avec l'enthousiasme le plus communicatif ; tout le monde portait des fleurs et en jetait sur la statue de la Vierge en poussant des vivats et des acclamations ; on a calculé qu'il s'était dépensé 500 pesetas de fleurs ; après la procession, on fit une loterie et l'on donna

comme lots une médaille d'argent et une statue de la Miraculeuse.

BOLETIN DE LA SANTA AGONIA.

— Mai 1923.

Stat Cruz, amour de Dieu, par L. Sierra. Amour de complaisance et de bienveillance ; affectif et effectif ; intensif et appréciatif ; petit, moyen, grand, très grand.

Connaissance de Jésus-Christ, par Cabrera. Cette connaissance est une source de biens inestimables.

Les deux grands siècles du Moyen âge, par Garcia. Ce sont le douzième et le treizième, pendant lesquels ont eu lieu les croisades, se sont fondées les universités et plus de vingt ordres religieux.

Chronique. Dans une église de sœurs, à Madrid, on voit une chose curieuse : un rejeton d'acacia a traversé le plancher, s'est élevé derrière l'autel et entoure le crucifix de ses branches et de ses feuilles.

— Juillet-août 1923.

Textes de saint Vincent sur la perfection chrétienne. C'est la traduction espagnole de la fameuse répétition d'oraison du 5 août 1655, dans laquelle notre bienheureux Père prémunit si justement contre les excès possibles dans la recherche de la perfection ; elle est merveilleuse de bon sens et elle ne serait pas inutile à notre époque où c'est la mode, en certains milieux, de parler de contemplation passive, d'oraison de quiétude, etc., et où un peu plus de simplicité ne ferait pas de mal.

LA INMACULADA DE LA MEDALLA MILAGROSA.

— Mai 1923.

Chemin de Rome. Le voyage à Rome et à Lourdes s'appellera non pas pèlerinage, mais commission, pour se distinguer des autres pèlerinages d'Espagne au

même but. On offrira au Pape : 1° un album et une statistique de la visite domiciliaire ; 2° un beau tableau de la Vierge Miraculeuse, avec un cadre d'un très beau travail, œuvre de l'artiste José Galarza ; 3° une aumône de toutes les associations de la Médaille. On demande des prières pour que le Saint-Père accueille favorablement les pétitions que l'on fera.

La lumière de la Médaille Miraculeuse. Tout est lumière dans l'apparition de la rue du Bac : de l'ange s'échappent des rayons lumineux qui éclairent tout ce qui l'entoure ; il porte des rayons de clarté ; partout les lumières sont allumées. La figure de la Sainte Vierge est si belle qu'il est impossible à Catherine Labouré d'en décrire la beauté ; elle est vêtue d'une robe blanc-aurore ; la tête est couverte d'un voile blanc ; sa figure est illuminée ; des rayons jaillissent de ses mains ; ils sont d'une beauté et d'un éclat incomparables ; le visage de Marie s'illumine des clartés radieuses de l'amour. Notre confrère M. Moso déduit de ces particularités de l'apparition de 1830 que la Sainte Vierge est lumière et que la Médaille est une lumière destinée à ranimer la foi ; il applique à Marie ce que la Sainte Écriture dit de la Sagesse ; il cite un certain nombre de passages empruntés aux poètes espagnols dans lesquels cette idée est poétiquement exprimée ; puis il montre que la Médaille est le sacrement de Marie par lequel elle nous communique sa lumière ; il conclut que nous devons être enfants de la lumière, puisque nous sommes enfants de Marie, qui est lumière.

Les charités et la Miraculeuse, par Escribano. Un curé d'Estremera parle du bien fait par l'association de la charité en faveur des pauvres, particulièrement dans une épidémie de typhus exanthématique qui a été enrayée grâce au zèle des dames, et notre confrère

profite de cette lettre pour rappeler que l'établissement des associations de charité est un point de nos saintes règles.

La Miraculeuse à Manille, par Gancedo. La fête et la neuvaine qui la précéda furent un triomphe sur toute la ligne. Les préparatifs se firent avec grand soin ; tous s'y mirent : journalistes, sculpteurs, musiciens, orfèvres, électriciens, imprimeurs, photographes, petits et grands, prêtres et laïques, séculiers et réguliers, religieuses et dames du monde ne furent qu'une immense ruche d'abeilles sans frelons, pour construire un trône à leur Reine, la mystique Abeille. Le 18 novembre, les cérémonies commencèrent : cloches, cantiques, illuminations, médailles distribuées, pèlerinages de plus de mille familles associées, des innombrables phalanges d'Enfants de Marie, de la grande association des Conférences de Saint-Vincent suivie de plus de 600 pauvres, d'une bande très nombreuse de petits et de petites, dont 70 reçurent pour la première fois la sainte Eucharistie. Il y eut pendant la neuvaine 15 messes chantées, 90 messes basses ; ce fut un problème difficile de loger tous les pèlerins dans l'église, les hommes restant debout, les femmes s'asseyant par terre ; un petit curieux a compté un jour 73 automobiles attendant près de l'église ; nul n'a pu compter les voitures de saint François ; il y a eu 4 000 communions et on a distribué une plus grande quantité de médailles. L'église était magnifique avec son illumination, ses fleurs ; la musique était exquise ; les prédicateurs enthousiasmèrent leur auditoire. Que dire maintenant du grand jour du 27 novembre ! Il y eut messe pontificale par un Jésuite ; trois tableaux représentaient les trois apparitions de Marie avec un charme divin qui ravissait tous les cœurs ; les cérémonies exécutées par les

missionnaires et les séminaristes furent parfaites ; on chanta la messe de Torres et M. Fernandez prononça le discours ; tout fut grandiose, artistique, très dévot. Restait la procession : on avait craint le mauvais temps, la pluie, mais les anges tinrent enchaînés les nuages révolutionnaires et domptèrent les mauvais effets de la lune croissante, en sorte que la procession se déroula par un temps superbe ; la statue de la Sainte Vierge placée sur le plus beau carrosse de Manille, vêtue de soie, d'or et de perles, s'avança dans les rues, précédée des statues de saint Vincent et de saint Joseph ; la procession dura trois heures ; comme la journée était avancée, 2000 torches précédaient et suivaient le char et des milliers de spectateurs saluaient le cortège à son passage, du haut de leurs balcons ou du pied de leurs maisons, ornées et illuminées. Tout le monde s'est retiré enchanté, désireux de préparer pour 1930, année du centenaire, un triomphe éclatant à la Vierge de la Médaille.

Notices de l'Association. On décrit les fêtes de la Médaille Miraculeuse, à Hyamonte (Huelva), à Vivero (Lugo), à Orense et on rapporte 31 grâces obtenues par la Médaille.

— Juin 1923.

Pèlerinage à Lourdes et à Rome. Ce pèlerinage a très bien réussi, grâce aux organisateurs ; les pèlerins n'étaient pendant tout le pèlerinage qu'un cœur et qu'une âme. Le président du pèlerinage était l'évêque de Coria ; il y avait M. Sierra, supérieur de Madrid, qui représentait les enfants de saint Vincent, M. Orzanco, le directeur national de la Miraculeuse, 18 prêtres, curés ou missionnaires et beaucoup de laïques parmi lesquels la duchesse de Najera, la comtesse de Paredes de Nava, la comtesse d'Anorga, la vicomtesse de Cabanas, etc. Le pèlerinage était approuvé par le

nonce de Madrid, il fut loué par le cardinal Vico. On partit de Saint-Sébastien où l'on fit la communion; à Lourdes, il y eut messe à la grotte, messe pontificale à la Basilique, bénédiction des malades et procession aux flambeaux; on arriva à Rome le 8 mai; on fut reçu en audience spéciale par le Pape le 12 mai; l'ambassadeur d'Espagne assistait à cette audience; le pape donna sa main à baiser à tous les pèlerins, puis il les félicita d'être les représentants de 200 000 familles associées de la Médaille et les remercia des liras qu'ils lui avaient offertes; le Souverain Pontife les bénit et leur accorda la faveur d'assister à sa messe et de recevoir la communion de sa main.

— *Juillet 1923.*

Pèlerinage à Lourdes, Rome et Saragosse. M. Orzanco complète les détails déjà donnés sur ce voyage. Les résultats ont été satisfaisants : le Pape a pu juger de l'importance de l'association de la Médaille Miraculeuse; l'aumône offerte au Pape a été de 75 000 lire (en y comprenant les objets autres que l'argent proprement dit); le cardinal Gasparri a remercié le pèlerinage de cette aumône par une lettre datée du 21 mai; des grâces et des privilèges ont été obtenus; mais on ne peut pas encore les publier, car il faut attendre que la Congrégation des Rites les ait promulgués officiellement.

Une nouvelle chapelle à la Vierge Miraculeuse. Au mois de mars, on a inauguré une très belle chapelle en l'honneur de la Vierge de la Médaille dans la maison de Senorita Moriones, rue de Arrieta, 12, Madrid. Cette dame est très dévote à la Sainte Vierge; elle est une des propagandistes les plus zélées de la Miraculeuse; récemment elle a converti les chambres les plus luxueuses de son palais en une magnifique chapelle pour laquelle elle n'a rien épargné. L'autel, au

dire du décorateur royal, est le plus beau qu'il ait vu ; la statue de la Vierge est une œuvre d'art, dans toute la force du terme ; les parois de la chapelle sont couvertes de tapisseries très riches ; les calices, ornements, etc., ont été achetés dans les manufactures les plus célèbres de Paris, Madrid et Valence. La chapelle fut bénite le 12 mars et M. Orzanco célébra la première messe le lendemain devant une assistance d'élite. La Vierge Miraculeuse n'a pas tardé à récompenser la généreuse donatrice ; celle-ci avait parmi ses domestiques un jeune homme de vingt-six ans qui s'en allait de la tuberculose et qu'elle faisait vainement soigner par les médecins les plus célèbres ; le docteur Codina, directeur du sanatorium royal anti-tuberculeux, avait déclaré qu'il n'y avait plus de remèdes ; or, voici qu'à la fin d'une neuvaine faite à la Miraculeuse, le jeune homme retrouve son appétit, mange sans difficulté, se lève, marche, travaille, en un mot se trouve guéri miraculeusement. C'était la réponse de Marie à son illustre fille, *Senorita Moriones*.

PROVINCE DE BARCELONE

GERMANOR.

Chronique. Pour le chant de la Passion, le vendredi-saint, la partie du peuple est exécutée par tout le chœur des jeunes gens, à trois voix égales. Le jour de Pâques, on chante la messe de Goicoechea. Le mercredi de Pâques, grande promenade à la belle fontaine de Nerola et aux jardins artistiques de la maison Gil. Le 3 mai, thèse philosophique sur la loi naturelle ; le 17 mai, thèse morale sur la prescription ; le 24 mai, thèse dogmatique sur la hiérarchie de l'Église catholique. Le jour de la Fête-Dieu, on chante la messe

Hoc est corpus meum de Pérosi. Le 4 juin, fête de M. le Supérieur général et clôture de la visite, séance littéraire et dramatique.

Notice sur M. Valeri Domingo par Vicente Queralt. Domingo Valeri désirant se faire prêtre entra au séminaire de Vich, en 1890, pour y étudier le latin durant trois ans. Le curé de Palgas lui paya la pension et il le prit tellement en affection que, plus tard, il voulut lui donner une maison qu'il destinait à des œuvres de bienfaisance. Domingo Valeri se mit à l'étude avec une ardeur toute juvénile et vécut au séminaire comme un petit saint Louis de Gonzague; c'est le témoignage de ceux qui l'ont connu. M. Valeri n'a rien dit de cette époque de sa vie et n'a laissé aucun écrit, concernant ses dispositions intérieures aussi bien pour cette période que pour les autres; il aimait le silence à son sujet. Nous savons seulement par ses notes que son application était excellente, que sa conduite était très bonne; ce qui n'excluait pas évidemment les fautes d'irréflexion, d'inadvertance, de faiblesse humaine; mais il les réparait immédiatement en s'en humiliant. La sainteté de cette vie ne consiste pas en général à ne jamais pécher, mais à se relever de ses péchés chaque fois qu'on tombe.

Sainte Thérèse a dit que lorsque Dieu aime particulièrement une âme, il lui envoie la croix, et une autre servante de Dieu aimait à dire que Dieu, par les maladies du corps, facilite la perfection de notre âme. C'est pour cette raison sans doute que Dieu permit que Domingo Valeri tombât malade et fût transporté à l'hôpital de Vich, dirigé par les Filles de la Charité! Celles-ci, qui ne se doutaient pas qu'elles soignaient leur futur Directeur, remarquèrent sa patience et sa piété et aussi quelque chose qui ressemblait fort à l'esprit de saint Vincent s'il ne l'était pas. Domingo

Valeri garda toute sa vie une grande reconnaissance pour les Sœurs qui l'avaient soigné et il la leur témoigna non pas tant par des paroles que par des actes, se sacrifiant et, dans toute la force du terme, mourant pour elles, pour leur service. Sa vocation à la famille de saint Vincent date-t-elle de cette époque? Nous ne le savons. Domingo Valeri voulait être prêtre, mais il sentait quelque répugnance pour la vie de prêtre diocésain; il lui semblait qu'on y avait trop de liberté et qu'on y était trop exposé à prendre l'esprit du monde; son humilité n'osait pas lui faire entrevoir une vie plus parfaite dans une communauté; il en sentait le désir, mais il craignait que ce fût un piège de Satan qui se transforme en ange de lumière; bref il était là hésitant lorsqu'un événement en apparence désagréable vint manifester la volonté de Dieu; il est à remarquer que Dieu suit parfois des voies qui paraissent étranges pour indiquer la vocation de ses saints; pour plusieurs, c'est une épreuve, un désenchantement; pour Domingo Valeri, ce fut un insuccès dans ses examens; il échoua et tous ses condisciples nous disaient qu'il ne méritait pas les notes sévères qu'on lui donna. Quoi qu'il en soit, ce fut le coup de grâce qui le détacha du monde. Cette humiliation lui donna un grand amour de la vie humble et cachée et il résolut de rompre les liens qui l'attachaient à sa famille et à ses amis, en venant se ranger sous la bannière des enfants de l'humble saint Vincent. C'est ainsi que l'humiliation exalte les humbles, tandis qu'elle abaisse les orgueilleux. Il n'y a pas de croix plus triste que le trône de la gloire et il n'y a pas de trône de gloire plus excellent que la croix.

Domingo Valeri entra à l'école apostolique de Barcelone le 2 octobre 1892; on reconnut bientôt que ses connaissances et ses capacités étaient à la hauteur et

on lui permit d'entrer à Madrid au séminaire interne le 17 janvier 1893. Plus tard ses conférences spirituelles seront pleines d'un grand amour de sa vocation et de la Congrégation ; on voyait qu'il s'était livré dès le début à la grâce de Dieu. En effet, il écrivait quelques jours après la prise de soutane : « Maintenant je suis à Dieu, maintenant je suis heureux. Je ne me préoccupe plus de mes parents et de mes amis, que j'aime cependant beaucoup et que je n'oublie pas dans mes prières. Je ne me préoccupe que d'une chose : bien correspondre à l'appel de Dieu. » C'est un des rares billets qu'on a conservés de lui ; il n'écrivait presque pas, même plus tard, ou s'il écrivait, c'était toujours des petits billets de quelques lignes. Il fit les vœux le 25 janvier 1895 et il s'adonna aux études de philosophie et de théologie jusqu'en 1900, époque de son sacerdoce.

La vie intime de Domingo Valeri à cette époque est la plus simple qu'on puisse imaginer. Ses frères du séminaire et des études ne savent dire de lui que sa régularité, sa piété, son application, sans rien de saillant ; il était ennemi des singularités et était grand ami de la paix et de l'union. Sa plus grande pénitence était la vie commune. Cependant deux vertus ont commencé à le distinguer dès cette époque et toujours dans la suite : l'humilité et la modestie. Une de ses sœurs, religieuse carmélite, a raconté que leur père, sur son lit de mort, avait réuni tous ses enfants et qu'il leur avait recommandé d'être humbles et modestes ; de ne pas avoir, en allant dans les rues, un air de désinvolture ; de ne pas regarder à droite et à gauche, mais de manifester dans leur démarche la piété et le recueillement ; de fuir les bals et les théâtres, que leurs aïeux s'en étaient passés sans inconvénients. Quant aux bals et aux théâtres, disait la religieuse,

mes frères et sœurs nous nous en sommes abstenues ; quant à la modestie dans les rues, je ne sais pas si l'un ou l'autre n'y ont pas manqué, mais Domingo y a toujours été fidèle, et ceux qui l'ont connu dans la Congrégation savent que ces conseils paternels ne sont pas tombés dans un terrain pierreux, mais dans une terre fertile, car il fut toujours un modèle de modestie et d'humilité. On se rappelle ses yeux toujours baissés en allant dans les rues, sa modestie dans les réunions, dans les visites actives ou passives ; cette perfection était un fruit des efforts qu'il avait faits dans son adolescence et son âge mûr.

Comme les ruisseaux fécondent sans bruit les jardins et les champs, ainsi les eaux de la grâce faisaient produire à l'âme de Domingo Valeri des fleurs et des fruits de salut. L'année 1900 fut pour lui une année de grâce, car il y reçut tous les ordres. Il fut ordonné prêtre à Avila, et comme il était déjà sous la protection de la grande Doctoresse du Carmel pour être né le jour de sa fête, il le fut encore d'une manière plus particulière pour avoir reçu l'onction sacerdotale dans la ville privilégiée de sainte Thérèse. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, plus tard, M. Valeri ait été le zélé directeur de l'apostolat de la prière, de l'apostolat du Cœur de Jésus. Nous savons, par un petit billet écrit plus tard à un jeune prêtre, les sentiments qui l'animaient à cette époque : « Quand je fus ordonné, à mes yeux se présentèrent des champs immenses de missions ; je me voyais sauvant des âmes en quantité, guérissant des infirmités spirituelles et depuis dix-sept ans je n'ai rien fait. » Il faut remarquer ici que le grand défaut des saints c'est qu'ils se trompent toujours quand ils parlent d'eux-mêmes ; nous allons voir que la dernière phrase de ce billet est tout à fait inexacte.

M. Valeri ne fut pas un grand orateur, doué d'un talent remarquable; ce fut un saint. Ses discours simples engendraient la conviction, sa personne rachitique produisait la vénération et sa conduite silencieuse déterminait la sympathie. Nous pouvons apporter le témoignage d'une multitude de personnes pieuses qui ont trouvé dans ses conseils la solution de leurs difficultés et la consolation à leurs peines; d'un grand nombre de Filles de la Charité qui ont suivi ses retraites et qui ont trouvé dans sa parole, monotone sans doute, quelque chose de mystérieux, de pieux, de nourrissant; de tous nos confrères qui ont attesté la piété que respirait son être; enfin des supérieurs qui l'ont eu comme consultant et admoniteur. Sa prudence fut admirable; dans les charges délicates qu'il eut à remplir, il se conduisit toujours avec équité; malgré les caractères différents avec lesquels il eut à traiter, il ne fut jamais ni entêté ni aigre dans sa conduite. Doucement ferme dans l'accomplissement de son devoir, il ne fut jamais capricieux; dans sa charge de supérieur, il arrangeait tout par la bonté et par l'amour. Jamais l'ambition ni l'envie ne se rencontrèrent dans son âme. Au contraire, il eut toujours en horreur les charges honorifiques, renonçant plusieurs fois à la supériorité et ne l'acceptant que par obéissance. Merveilleuses furent sa charité et sa miséricorde pour les pauvres; les misères des malheureux émouvaient son cœur, et pour leur donner de quoi les soulager, il vendait parfois de petits objets à son usage personnel dont il se privait pour subvenir à leurs nécessités. Toujours levé à 4 heures et toujours un des premiers à l'oraison, il s'y tenait tout le temps à genoux avec une contenance recueillie et très dévote.

Il était d'un tempérament nerveux, sanguin, dans

lequel dominait le nerveux par suite de l'anémie qu'il avait contractée ; il était animé d'un esprit laborieux ; la haute idée qu'il se faisait de son ministère ajoutait des ailes à son caractère ; il était si accoutumé au travail que, selon ce qu'il disait, il sentait plus de fatigue dans le repos que dans le travail ; plusieurs fois ses supérieurs lui conseillèrent la modération dans le zèle : mais un feu intérieur le poussait à vivre uniquement pour les autres.

A peine ordonné en 1900, il avait été envoyé à Palma de Mallorca pour les missions ; mais bientôt les nécessités de la province réclamèrent sa présence dans la péninsule et il fut placé à notre maison de Figueras en 1901 ; là il travailla avec toute son ardeur au ministère que lui confia l'obéissance, surtout à l'enseignement du latin. En 1905, ses supérieurs l'appelèrent à Barcelone où il devait rencontrer le champ sur lequel son zèle allait s'exercer dans toute son ampleur jusqu'à la mort. En attendant l'arrivée de M. Casulleras, directeur du séminaire interne, il remplit cette charge, par intérim, avec grande habileté et grande piété. Il fut nommé assistant de la maison, consultant et admoniteur du visiteur, qui était alors M. Orriols ; il fut aussi chargé de la confession et de la direction des Filles de la Charité, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort ; il y ajouta plus tard celles de conseiller et consultant provincial. Son action sur les Filles de la Charité fut extraordinaire ; à sa mort elles le pleuraient comme un père. Son abnégation et sa bonté pour elles étaient proverbiales ; pour les servir il ne consulta jamais ni sa santé ni ses forces ; à chaque heure du jour, en plein soleil, durant l'été ou malgré le froid le plus rigoureux en hiver, on le voyait parcourant les rues de Barcelone, allant d'une maison de sœurs à l'autre pour leur bien spiri-

tuel ; pendant la révolution de juillet 1909, il fut pour elles une véritable consolation, allant les voir là où elles s'étaient réfugiées pour les reconforter, les aidant à lever les yeux vers le ciel et à pardonner les injures qu'on leur avait faites. Les sœurs l'invoquent comme un saint.

M. Valeri exerçait le ministère des âmes dans notre église ; il avait aussi la direction des associations qui y sont établies. Il fut d'un zèle infatigable pour l'apostolat de la prière que M. Vilanova avait établi et dont M. Valeri fut l'âme. En 1916, il devint directeur et il organisa toutes les fêtes de l'association. L'apostolat prit un accroissement considérable sous sa zélée direction. Il voulut encore assister à la grande association générale peu de jours avant sa mort alors qu'il avait une très grave maladie, et il la présida avec beaucoup d'enthousiasme ; ce fut son chant du cygne. De l'apostolat de la prière sortirent les œuvres du vestiaire des pauvres, du catéchisme, des patrons, de la jeunesse, de l'action sociale avec ses conférences, sa revue, sa bibliothèque. Il prit une part très active aux associations de la Médaille Miraculeuse, de la Sainte Agonie, de Saint-Joseph. Mentionnons l'adoration nocturne des Dames et des Messieurs à laquelle il prenait toujours part, l'Heure Sainte, les victimes de Jésus Eucharistique, les Enfants de Marie d'Aldana, et enfin le travail très intense du confessionnal où il passait de longues heures avec une patience inimitable, sans compter les confessions extraordinaires qu'il entendait en différents cloîtres, les prédications, neuvaines, retraites qu'il prêchait continuellement. Vraiment M. Valeri a réalisé le *pertransiit benefaciendo* ; il a passé en faisant le bien.

Le sacrifice n'a pas manqué à sa vie ; il avait une soif insatiable de souffrir qui le portait toujours à

prendre les offices les plus pénibles et les plus mortifiants de la vie de communauté ; il avait été nommé supérieur de la maison de Barcelone le 3 mai, Invention de la Sainte-Croix ; il accepta cette charge comme une croix. Il avait toujours désiré le martyre et il répétait souvent que ses péchés l'en rendaient indigne. Si sa mort n'a pas été celle d'un martyr, on peut bien dire que sa vie l'a été et qu'il fut lui-même son propre bourreau. Il sacrifia toujours son jugement à celui des autres et particulièrement à celui des supérieurs ; il mortifia son cœur en ne recherchant que Dieu seul ; il mortifia son corps, il le martyrisa au sens propre du mot par ses mortifications, ses pénitences et surtout par son zèle sans prudence qui ne consulta jamais ni sa santé, ni ses forces pour régulariser ses travaux. Le zèle avec l'imprudence des saints fut son unique règle. Le zèle et uniquement le zèle lui faisait passer des heures nombreuses, très nombreuses au confessionnal ; le zèle le faisait rester à jeun jusqu'à dix, onze ou douze heures du matin, ne célébrant la messe qu'à des heures très tardives après une matinée employée aux travaux du ministère. Quand il donnait les exercices spirituels, le zèle l'empêchait de choisir les heures les plus favorables ; tout ce qui était intérêt personnel disparaissait devant le zèle, devant la gloire de Dieu et le bien des âmes. Il s'offrit aux Missions lointaines, particulièrement à la plus pénible, à celle du Honduras. Il a donc réellement martyrisé son corps. Quand il fut réduit à s'arrêter, vaincu par la maladie, il ne dit qu'un mot : « Je désire mourir pour Jésus. »

Le jour des Rois, 6 janvier, quatre jours avant sa mort, malgré son état, il se leva à l'ordinaire, passa une grande partie de la matinée au confessionnal ; quand il en sortit, il ne pouvait plus se tenir, on

voulait le transporter en sa chambre, il voulut dire la sainte Messe, ce fut sa dernière; à onze heures, le médecin déclara qu'il était perdu; il reçut les derniers sacrements avec grande dévotion et humilité; il supporta avec patience les souffrances de sa maladie, prononçant souvent des oraisons jaculatoires. Le 10 au matin, il y eut un peu de mieux; on le lui dit: « Non, dit-il, c'est la fin. Quel jour est-ce aujourd'hui? demanda-t-il. — C'est mercredi — Mercredi, répéta-t-il, jour dédié à saint Joseph, c'est un jour bien choisi pour mourir. » Et en effet peu de temps après, son état s'aggrava; la cloche appela toute la communauté autour de son lit; il regarda tout le monde avec un visage plein d'affection; il fit un acte d'amour de Dieu, regarda le tableau du Sacré-Cœur et rendit le dernier soupir à neuf heures dix. Ses funérailles furent honorées d'une assistance inusitée et l'on mit sur son cercueil la bannière de l'apostolat comme témoignage du grand zèle qu'il avait eu. Huit jours après, on célébra un autre service auquel assistèrent des foules si nombreuses que toutes les nefs de l'église étaient remplies.

Palma de Mallorca. Missions. Alaro fut évangélisé du 22 octobre au 6 novembre par MM. Mas, Crespi et Sola. L'entrée solennelle fut empêchée par une furieuse tempête; il y a 4 000 âmes; la plupart des habitants se livrent à l'industrie du soulier. Cette vie de fabrique les éloigne de Dieu et de l'Église. Ils ont la foi cependant et s'enthousiasment pour les cérémonies religieuses. Pendant la mission, on a célébré les fêtes centennaires de la Vierge du Remède.

Banalbufar est une localité de 700 âmes, où l'on cultive les tomates pour les exporter en France et en Angleterre. Tout le monde se confessa et communia.

Arta, qui renferme 6000 âmes, se ressent des cou-

rants modernes de l'indifférence religieuse. La communion et la procession surpassèrent nos espérances.

Maria compte 2 000 âmes ; nous eûmes dès le début beaucoup de monde aux exercices. Pina est un pays bien conservé.

Establissements, nous dit le curé, a les mêmes vices que Palma et n'en a pas les vertus. C'est une paroisse indifférente ; beaucoup oublient le précepte de la sanctification des fêtes ; cependant la Providence bénit nos travaux et nous eûmes des retours de trente-cinq, dix-huit, dix années. Une épidémie de grippe compromit le succès de la mission. Un converti de trente-cinq ans se fit apôtre de la mission jusque dans les cafés ; il eut une attaque d'apoplexie peu après sa conversion.

Son Sardina est une bonne population ; on attribue cela à la congrégation des jeunes Marianos qui, par leurs comédies et divertissements honnêtes, ont ruiné les salles de bal et les divertissements moins honnêtes. Pendant cette mission, nos séminaristes vinrent nous voir et purent constater que tout n'est pas poésie.

Andraitx est la population la plus indifférente de l'île. La note dominante est le respect humain. Un petit nombre haïssent l'Église, parlent mal d'elle et la persécutent. Sur 7 000 âmes, 40 hommes fréquentent l'église paroissiale. Nous eûmes cependant pas mal de monde dès les premiers jours et bientôt, ce qui ne s'était jamais vu, l'église fut pleine. Cette assistance nous faisait espérer beaucoup de confessions et de communions. Mais nous fûmes bien désenchantés, quand, à la clôture de la mission, nous constatâmes qu'il n'y avait eu pour s'approcher des sacrements que 80 hommes et 300 femmes.

Espluga de Francoli. Chronique. Les étudiants remercient les bienfaiteurs qui leur ont donné des livres et une machine à écrire. Ils racontent une grande excursion qu'ils ont faite le 9 juillet. Le jour de saint Vincent, ils ont chanté la messe de Foschini; le soir M. Pons a prononcé le panégyrique. Le 30 juillet, fête du patron de la paroisse, ils ont chanté la messe de Perosi. Le 4 août ils commencent la série des sermons. Le 18 septembre, le cardinal, archevêque de Tarragone, faisant la visite pastorale d'Espluga, vient aussi visiter l'église de nos confrères; il est reçu par le visiteur; on lui adresse un compliment en latin et on chante différents motets en son honneur. *Joseph Sola* vient de mourir subitement à Brooklyn des suites d'une opération. Il était entré dans la Congrégation en 1905 et avait été missionnaire dans l'île Majorque jusqu'en avril 1923 où l'obéissance l'envoya au Honduras. Il se fit remarquer par sa simplicité et un caractère jovial; dans les missions, il s'occupait surtout des enfants qui avaient pour lui une sympathie particulière.

Missions de Rialp. Les missionnaires raniment partout l'apostolat de la prière et l'intronisation du Cœur de Jésus dans les familles; ils font de belles processions à la fin des missions; on orne les rues; dans les plus petits pays, il y a sur le parcours 7 ou 8 autels, 14 ou 15 arcs de triomphe; on plante une croix, souvenir de mission; la pluie vient souvent gêner la fête; les résultats sont consolants; presque tous se confessent et communient; par-ci par-là, un spirite ou un autre esprit fort ne font pas la mission, mais ils ne sont pas suivis par les autres hommes; la première communion des enfants est l'occasion d'une belle fête et d'un bon dîner qu'on leur sert; les missionnaires sont invités à manger dans les

familles, surtout quand il y a des parents des confrères, mais ils s'y refusent toujours ; dans un endroit, le chant est si fort et si curieux que les missionnaires ont peine à ne pas rire ; ordinairement les réunions du soir sont plus suivies que celles du matin ; à Olp, cependant, même assistance matin et soir ; les gardes civils et les carabiniers assistent quelquefois en grand gala à la procession ; on pleure au départ et dans le village d'Arabos, le curé, ne pouvant plus contenir son émotion, embrassa le missionnaire devant tout le peuple.

HOLLANDE

SINT VINCENTIUS A PAULO. Septembre 1923.

En route pour l'Inde. Séjour de nos confrères à Gênes, embarquement le 6 juin avec des Carmes et des Ursulines et voyage dans la mer Méditerranée et la Mer Rouge. (Nous parlons plus loin de cette Mission.)

Nous plaçons les autres articles de cette revue aux pays dont ils parlent.

IRLANDE

THE GOLDEN HOUR. Numéros de novembre-décembre 1923 et de janvier-février 1924, analysés par L. B.

Cet organe officiel irlandais de la Ligue eucharistique, imprimé par nos confrères de Blackrock à Dublin, nous, donne de pieuses lectures et d'édifiantes méditations sur la communion sacramentelle ou spirituelle, les prières de l'action de grâces, la présence

réelle, etc. Nous trouvons de plus encartée une feuille rose, ayant pour titre : *Les Lazaristes irlandais en Chine*. La Revue rappelle à ses lecteurs que nos confrères d'Irlande ne sont en Chine que depuis le mois d'août 1919, tandis que les Lazaristes des autres contrées y sont depuis l'appel de Pie VI, en 1783, avec le précieux concours des Filles de la Charité, qui, elles aussi, doivent leur origine à saint Vincent de Paul. Tous, prêtres et sœurs, ont arrosé de leur sang ce champ du Père de famille ; ils y ont élevé des églises et assuré le service religieux ainsi que le soulagement temporel du tiers des catholiques de cette lointaine contrée. A la demande de leur Supérieur général, les Lazaristes irlandais ont débuté à Pékin en 1919 et, aujourd'hui, cinq prêtres irlandais s'efforcent bravement de faire tout ce qui dépend d'eux pour procurer la gloire de Dieu dans la capitale du paganisme. Or, jusqu'ici, ils ont manqué des moyens nécessaires pour faire les choses en grand ; et cependant ils sont appelés non pas à faire le bien dans la capitale seulement, mais encore à prendre la charge de tout un grand district païen qui leur est réservé non loin de Pékin. Que feront donc les lecteurs de la *Golden Hour* ? Ils prieront d'abord : on ne leur demande pas un secours financier, mais une fervente prière, aussi fréquente que possible, en faveur des *Lazaristes irlandais de Chine* ; on les recommande tout spécialement au souvenir des prêtres au saint autel. Ce sera imiter la conduite de Notre-Seigneur lui-même, qui, « voyant les foules, en eut compassion à cause de leur détresse et parce qu'elles étaient comme un troupeau dépourvu de pasteur. Alors, continue l'Évangéliste (Matt. IX, 36), il dit à ses disciples : « Le champ est vaste, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître du champ

qu'il envoie des moissonneurs. » Et comme le bon Pasteur, Il a donné son sang pour ses brebis, les bras ouverts, le cœur transpercé et la tête couronnée d'épines. Écoutons la voix de Jésus retentir encore à nos oreilles et songeons que, s'il y a 1 000 000 000 de païens disséminés dans le monde entier, 400 000 000 sont groupés en Chine.

W. PURCELL, C. M.

VIRGO POTENS. *La croisade de la Médaille Miraculeuse*. Saint Vincent's, North William Street, Dublin. Abonnement 3 shillings par an.

Analyse des numéros 1 et 2 de décembre 1923 et de janvier 1924, par L. B.

Cette nouvelle revue est l'organe de l'Association de la Médaille Miraculeuse en l'honneur de l'Immaculée Conception, en Irlande. Cette Association fut établie pour perpétuer le souvenir des apparitions de 1830, à la chapelle de la rue du Bac, à Paris. Le but est de procurer l'honneur dû à la Vierge Immaculée par la sanctification personnelle de ses membres et par le zèle à procurer le salut du prochain au moyen de la Médaille Miraculeuse. On y participe à tous les privilèges et indulgences accordées au Scapulaire bieu, à la seule condition d'avoir reçu l'imposition de cette médaille et de la porter. Tous les fidèles de l'un et l'autre sexe peuvent en faire partie ; ils sont invités à redire souvent la pieuse invocation : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

« Aller à Jésus par Marie », telle est sa devise.

Quelques faveurs récemment obtenues par la Médaille Miraculeuse :

Un jeune homme, protestant, qui faisait habituellement les commissions d'une maison de sœurs de

Charité, située dans un faubourg de Londres, se fit une blessure à la main; la main s'infecta et, pendant un mois, lui fit souffrir le martyre. L'infection avait gagné tous les doigts et menaçait déjà d'envahir le bras; il ne pouvait ni manger, ni reposer, tellement il était malheureux. Le docteur pratiqua cinq débridements au bistouri, mais le mal continuait. Une sœur lui demanda s'il ne voudrait pas qu'on lui mit une Médaille Miraculeuse au bras : il accepta la proposition avec reconnaissance. Cela se passait un vendredi d'octobre 1923; le lundi suivant, il revint voir la sœur et lui montra sa main complètement guérie : il n'y avait même pas de cicatrices aux endroits opérés. Il peut travailler comme auparavant, c'est exactement comme s'il n'avait jamais rien eu. Quoique protestant, il dit qu'il est certain d'avoir été guéri par la Médaille : maintenant il la porte toujours au cou et récite la prière : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous! »

Dublin 1923. — Une femme âgée de quatre-vingts ans avait habité plusieurs années chez Mme Hunt; il y a deux ans, celle-ci eut l'idée qu'elle devait être catholique. La vieille avoua alors que, depuis son enfance, elle avait abandonné toute pratique religieuse. Elle ne faisait jamais allusion à aucune religion, sauf qu'elle refusait de se laisser entraîner à l'église protestante. Elle vivait complètement livrée à elle-même et on ne pouvait aborder sérieusement cette question essentielle. Enfin la bonne dame Hunt attachà à son lit une Médaille Miraculeuse que lui avait remise son confesseur quand elle lui avait exprimé son embarras : car elle s'apercevait bien que la vieille femme allait de plus en plus mal et que sa fin ne tarderait pas à arriver. Après une atroce nuit « blanche », elle demanda un prêtre, elle se confessa,

reçut la sainte Communion et, quelques jours après, elle s'éteignait paisible et heureuse ; son corps enveloppé de l'habit brun de Notre-Dame fut porté au cimetière de Glasenvin.

M. le Supérieur général bénit la revue *Virgo Potens*.

« De tout cœur et au nom de saint Vincent, je bénis la pieuse revue *Virgo Potens* et lui souhaite la plus large diffusion à l'honneur de Dieu et de l'Immaculée Vierge Marie.

« F. VERDIER, *Sup. gén.* »

Londres, 7 décembre 1923.

ITALIE

Le 9 octobre 1923 a eu lieu, à Rome, l'ouverture d'une retraite pour les Sœurs servantes d'Italie. C'était une heureuse innovation. Toutes choses avaient été disposées pour une bonne et cordiale réception par la délicate prévoyance de notre Respectable Mère Marie Maurice et l'obligeance toute dévouée de ma sœur Sabran, Sœur servante de la maison Saint-Vincent, laquelle a offert une large hospitalité aux retraitantes, laissant à peine deviner toutes les transformations faites préalablement à cet effet.

Ont suivi les saints exercices : 36 sœurs de la province de Turin, 26 de celle de Sienne, 37 de la province de Naples et 6 Sœurs servantes de Rome. Chacune a montré un filial empressement à profiter des conférences substantielles données, partie en italien et partie en français, par le successeur de saint Vincent, sur les devoirs de l'autorité. Cette parole si chaude et si convaincante a été reçue avec un profond esprit de foi et une reconnaissance marquée ; elle ne peut manquer de porter ses fruits.

La Très Honorée Mère avait tenu, elle aussi, à se rendre à la Ville Éternelle, voulant témoigner à ses filles d'Italie l'intérêt qu'elle leur porte et mettre à leur service les lumières de son expérience pour le maniement des œuvres de la Communauté. Elle l'a fait spécialement, chaque matin, dans un entretien familial que toutes ont beaucoup goûté. L'ordre du jour a été gardé tel qu'à la Maison-Mère.

Une si belle retraite devait avoir son digne couronnement. Le mardi, 16 octobre, Sa Sainteté Pie XI a daigné recevoir les Sœurs servantes à la salle du Consistoire et faire descendre sur elles et sur les résolutions prises, durant ces jours de recueillement et de lumière, sa paternelle et précieuse bénédiction.

LA CINQUANTAINE DE VOCATION DE NOTRE RESPECTABLE
MÈRE MARIE MAURICE, VISITATRICE DE ROME

(1874-17 janvier 1924.)

Une fête tout intime, tout empreinte de la piété expansive et de la bonté sans limite qui caractérisent les moindres actes de notre vénérée Mère Marie Maurice, se célébrait à l'hospice Sainte-Marthe de Rome, le 17 janvier, jour où elle accomplissait ses cinquante ans de vocation. La petite fête ne pouvait être plus cordiale dans sa simplicité et laisse un souvenir plein de suavité.

A vrai dire, notre Mère vénérée aurait voulu passer cette journée, si saintement mémorable pour elle, dans une plus intense et silencieuse union avec son Dieu, et chanter dans le secret de son cœur le Magnificat de sa reconnaissance. Mais, ni la Maison-Mère, qui eut les premières fleurs de sa ferveur et les précieux fruits de son généralat ; ni Rome, la cité de sa foi et de son amour ; ni les trois provinces d'Italie,

qui, de diverses manières, ont tellement vécu de sa vie et se sont dilatées aux chauds rayons de sa tendresse, ne pouvaient taire le filial cantique de leur gratitude envers Dieu, de leur vénération pour la Mère tant aimée. Aussi, fortes du consentement qu'un cœur, débordant de la charité de Jésus-Christ, ne pouvait refuser, vinrent-elles avec joie s'unir à la petite famille de Sainte-Marthe où elles trouvèrent la plus large et fraternelle hospitalité.

Notre Très Honorée Mère s'était fait représenter auprès de la respectable jubilaire, par la digne sœur assistante, ma sœur Froidefond, qui déjà avait été pour notre Mère Marie, un appui fort et fidèle, trois ans de son généralat, et par la respectable sœur officière, ma sœur Defasque, qui, il y a quelques mois, dirigeait encore la petite maison de Porta-Angelica, où, proche voisine de Sainte-Marthe, elle aimait à se sentir quasi sous l'aile maternelle. Ces deux chères déléguées de la Maison Mère furent une profonde consolation pour notre vénérée Mère, dont les trois seuls amours ici-bas, on peut le dire, sont l'Église, la Communauté, les pauvres.

Le Souverain Pontife Pie XI, lui aussi, intervint paternellement en cette réunion de famille, et, de son majestueux portrait encadré de palmes vertes, dominant le fond du réfectoire, il semblait présider, bénir et encourager une fête qui était un hymne de louange au Seigneur pour les grâces répandues pendant cinquante ans sur son humble servante.

Les Visitatrices des trois provinces d'Italie avaient obéi de même à l'impulsion de leur piété filiale, et, avec les Sœurs servantes de Rome, et tout ce que la chapelle comme la chambre de Communauté pouvaient contenir de sœurs, témoignèrent de la sainte union qui anime la bien-aimée Communauté, et mirent sur

les lèvres de la bonne Mère la parole émue de l'apôtre : « Vous êtes ma joie et ma couronne ! »

Rien de plus pieux que cette messe célébrée à l'aube du 17 janvier, six heures du matin, par le respectable M. Alpi. L'autel était une belle gerbe de lis, toute la chapelle un parterre de blanches cornettes aux ailes frémissantes, et les chants très simples, redits en chœur : O Marie, conçue sans péché... l'*Ave Maris Stella*... *Adoro Te devote*... Le Ciel a visité la terre... le *Magnificat*... exprimaient la plénitude de joie reconnaissante, l'ardeur des supplications demandant que, longtemps encore, nous soit conservé ce trésor de Mère... Et comme nous nous sentions envahies toutes par la profonde émotion qu'elle ne savait, ni ne pouvait plus contenir!...

Au sortir de la messe d'actions de grâces, la vénérée Jubilaire était saluée par le télégramme suivant : « Magnificat Paris fait écho à celui de Rome. *Ad multos annos!* Affection maternelle à toutes. Sœur Inchelin. » Une bonne lettre écrite par Notre Très Honorée Mère, avec une image, fine miniature, lui fut remise alors par la respectable Sœur assistante. M. Notre Très Honoré Père se trouva présent aussi par sa photographie portant ces lignes tracées de sa main : « De grand cœur j'envoie à la Mère Marie Maurice la bénédiction de saint Vincent, en témoignage de la reconnaissance que méritent les cinquante ans de bons services rendus à la chère Communauté. F. Verdier. »

Le repas de fête débuta par... le couronnement de notre chère Mère, qui laissa épingle sur sa cornette la lumineuse et scintillante couronne d'or. Tout humble dans son attitude, le visage ému, ainsi que le ton de sa voix : « Oh! celle-là... dit-elle, avec un sourire mêlé de larmes, celle-là passe!... mais celle de là-haut il faut qu'il me la conserve! » Et plus

tard, comme pour en être plus sûre, elle alla déposer sa couronne d'or entre les mains de l'Enfant Jésus qui, dans son cabinet, au milieu des fleurs, lui sourit et la bénit...

Au dîner, auquel prenaient part toutes les Sœurs servantes de Rome, avant de commencer, la respectable Sœur officière lut un très beau télégramme, envoyé par Son Éminence le cardinal Gasparri, au nom de Sa Sainteté, et dont voici la traduction : « Révérende Mère Marie Maurice, Supérieure des Filles de la Charité. Hospice Sainte-Marthe. — Heureuse circonstance cinquantième anniversaire entrée en Communauté Votre Révérence, Sa Sainteté, s'unissant à la joie de la famille et de la Congrégation, implore du ciel, en abondance, les grâces et divines consolations méritées par la vie laborieuse écoulée toute au service de Dieu, vouée au culte de la charité, selon l'esprit ardent et fidèle du grand et magnanime fondateur saint Vincent de Paul. Comme gage de ces célestes grâces et en témoignage de sa bienveillance, Sa Sainteté vous donne de cœur, avec paternelle affection, sa bénédiction apostolique. Agréez aussi mes vœux unis à ceux de Mgr Pizzardo et Mgr Borgongini. — Cardinal Gasparri. »

Il y eut aussi un chaud message des sœurs d'Espagne, qui conservent douce mémoire de la chère visite de notre vénérée Mère, durant son généralat ; puis des souhaits tout embaumés de la terre où vécut Jésus, envoyés par ma sœur Récamier de Jérusalem.

Tandis que le repas s'achevait, un murmure de voix toujours croissant se faisait entendre dans la chambre de Communauté, contiguë au réfectoire ; c'étaient les sœurs accourues des diverses maisons de Rome, pour avoir, elles aussi, leur rayon de soleil, leur goutte de miel. Et la Mère si bonne vint au

milieu de ses filles, prendre avec elles le café de la fête, mais surtout, se donner toute à toutes et leur communiquer ainsi la sainte joie du Seigneur qui renouvelle sa jeunesse comme celle de l'aigle. « Oh ! bonne Mère », lui disait le chant de circonstance, qui jaillit comme spontanément de tous les cœurs, de toutes les bouches, « oh ! bonne Mère, durant ta vie entière, tu as goûté et donné la félicité, parce que tu as aimé et t'es fait aimer ! »

Qu'il est bon, qu'il est doux d'être unis sur la terre
Et de s'aimer en Dieu ! c'est l'avant-goût du ciel !
Avec vous nous irons... entraînez-nous, ma Mère,
Pour jouir à jamais du bonheur éternel.

A trois heures, les dignes missionnaires du Collège Léonien se trouvèrent à Sainte-Marthe pour rendre plus solennelle, par leur présence, la bénédiction du saint Sacrement, donnée par Mgr Borgongini, l'apôtre des petits, que notre Mère seconde si efficacement, dans sa belle œuvre de régénération des enfants du peuple. Le bon Mgr Pescini, toujours fidèle à ses fonctions de chapelain de Sainte-Marthe, s'éclipse modestement dans les grandes cérémonies, mais n'en reste pas moins l'organisateur actif et intelligent.

Un vibrant *Te Deum* renouvela aux pieds de Jésus-Hostie, rayonnant au milieu des nuages d'encens, nos vives actions de grâces pour les admirables ascensions dans la foi et l'amour, dans le don et l'oubli de soi, qu'Il a disposées durant le cours de cinquante ans en l'âme de notre Mère, jusqu'à l'approcher tellement de son Cœur que chacune de ses paroles, chacun de ses actes est comme une irradiation de la Bonté divine. « O Dieu, dont les miséricordes sont sans nombre, et le trésor de la bonté est infini... » la belle oraison de l'Église répondait parfaitement aux battements de tous les cœurs, fondus dans celui de la Mère vénérée

qui semblait plus du ciel que de la terre. Elle aussi, comme souvenir de sa chère date de vocation, avait choisi une parole qui exprime la note dominante de sa vie et l'aspiration suprême de ses espérances, parole qui fut imprimée au revers d'une image du Sacré-Cœur distribuée à toutes les sœurs : *Misericordias Domini in æternum cantabo!*

Enfin saint Vincent a clôturé cette belle journée de fête : un vibrant *Quis novus* a été chanté pendant que l'assemblée venait baiser la relique de saint Vincent. C'était la bénédiction du Père sur la digne Jubilaire et toute la famille.

Maintenant, nous savons notre vénérée Mère heureuse d'être rentrée, comme elle le dit, « dans sa petite vie cachée » ; mais là, à l'ombre de Saint-Pierre, où elle opère tant de bien, et maintient haut et ferme l'esprit de la Communauté, là nos cœurs et nos prières vont la trouver tous les jours, et répètent avec l'insistance de l'affection la plus profonde : *Ad multos annos*, bonne Mère, *ad multos annos!*

PROVINCE DE ROME

ANNALI DELLA MISSIONE. Juin 1923.

Nos causes de béatification et de canonisation par Casinari. Nous avons quatre causes arrivées à la béatification : le bienheureux Perboyre (1889), le bienheureux Clet (1900), la bienheureuse Marillac (1919), les bienheureuses Martyres d'Arras (1919) ; pour que ces causes parviennent à la canonisation il faut au moins deux miracles pour chacune. Nous avons neuf causes non encore arrivées à la béatification : le vénérable Jacobis (cause introduite en 1904 ; le promoteur de la foi exa-

mine les vertus); la vénérable Labouré (cause introduite en 1907 ; on a déjà les décrets sur la validité des procès et des vertus ; il manque le décret sur l'authenticité des miracles); la Borgiotti (cause introduite en 1916, décret de non-culte en 1918, déposition du procès apostolique sur les vertus en 1922); Marguerite Rutan (cause à la Congrégation des Rites introduite en 1917, déposition en 1922 du procès apostolique sur le martyre); Félix de Andréis (cause introduite en 1918); Ghebra-Michael (cause introduite en 1920; on discute la validité des procès du martyre et de non-culte); Élisabeth Seton (attend pour l'introduction de sa cause que ses écrits aient été examinés); René Rogue (a le décret sur les écrits ; en 1922 on a déposé le décret de non-culte); Jean le Vacher (a eu en 1922 le procès informatif sur le martyre).

En mémoire de M. Jean Pozzi. Il naquit à Vicobarone le 19 novembre 1863, entra dans la Congrégation le 27 octobre 1881 au collège Albéroni de Plaisance où il fut successivement directeur de camerata, professeur et assistant. Le 24 août 1907 il fut nommé supérieur de la maison de Sienne et directeur des Filles de la Charité ; le 4 octobre 1912 il revint à Plaisance comme supérieur du collège et, en mai 1920, il était nommé visiteur de la province de Rome. Il est mort à Rome le 7 avril 1923.

La caractéristique de M. Pozzi a été la bonté. Parce qu'il était bon, il fit les délices de ses parents, fiers d'avoir un tel fils. La bonté de son âme, qui le rendait si ouvert et si jovial, restera toujours profondément gravée dans la mémoire de ceux qui l'ont eu pour compagnon au séminaire de Bedonia et ce même caractère fut mieux encore remarqué par ses condisciples et professeurs du collège Albéroni. Si sa douceur et sa gaieté captivaient le cœur de ses camarades, elles lui

gagnaient beaucoup plus l'affection de ses supérieurs qui avaient pleine confiance en lui et qui le prirent souvent pour leur conseiller, ayant remarqué la finesse de son jugement pratique, prompt et large. Si ses supérieurs l'honoraient de leur affection paternelle, qui pourra dire les délicats sentiments de piété filiale qu'il nourrissait à leur égard ? Il les entourait de son exquise tendresse, surtout lorsqu'il les voyait tristes et abattus ; il ressentait une grande peine lorsqu'il voyait l'un d'entre eux exposé à subir une humiliation douloureuse. Invité à assister à un acte qui marquait la déposition de son bien-aimé supérieur, il se mit à pleurer et il dit : je n'ai pas le courage de voir ainsi humilié celui qui fut mon père. Et quand ses supérieurs étaient cloués par la maladie sur un lit de douleurs, il savait l'art de soulager leurs souffrances par son cœur compatissant et il se dévouait à l'office noble et délicat de les assister et de remplir à leur égard les offices les plus rebutants. Si sa bonté était telle pendant la maladie de ses supérieurs, il est facile de comprendre le coup que produisait sur lui leur mort : les douleurs les plus fortes pour lui ont été les pertes successives de MM. Barberio, Ramellini et Manzi. Il n'était pas moins tendre et délicat pour tous, soit missionnaires, soit coadjuteurs, soit domestiques. Pour tous, en qualité de préfet de santé, il avait les soins les plus affectueux, donnant à tous une parole de consolation accompagnée toujours de quelque douceur, les visitant souvent, les remontant, les calmant par le baume de sa bonté.

M. Pozzi était un grand cœur. Sa bonté d'âme a été proclamée par les cinq *camerate* qui, dans l'espace de quatorze ans, passèrent successivement sous sa paternelle direction au collègue Albéroni. Son gouvernement ne fut pas pesant, son visage ne fut pas hargneux, sa

manière de commander ne fut pas dure. Si le devoir exigeait qu'il élevât le ton de la voix, qu'il fronçât le sourcil, c'était uniquement pour suivre la recommandation de l'Esprit-Saint : « Par la sévérité du visage le délinquant est corrigé » ; mais bien vite les nuages étaient chassés, et, le ciel redevenait pur et limpide ; prompt à oublier les infractions aux règles, prompt à oublier les avertissements qu'il donnait à ce sujet, il remettait vite la conversation dans un ton enjoué et badin qui était le meilleur baume à la blessure encore fraîche. Ce caractère de bonté ne se démentait pas dans la classe, que ce fût celle d'histoire naturelle, de philosophie, d'art sacré ou celle de sociologie et de morale ; il avait toujours cette manière de faire humble, cette bonne humeur qui plaisait tant à tous ; on ne le voyait jamais bourru ; on ne lui entendit jamais dire un mot qui pût faire de la peine aux écoliers ; il était toujours rempli d'une grande délicatesse et suavité de manières. Si, parfois, une phrase un peu incisive et vive s'échappait de ses lèvres, c'était uniquement pour secouer les natures molles et apathiques, mais le tout était empreint de bonté.

M. Pozzi fut invariablement bon dans ses offices soit de procureur et d'assistant, soit de supérieur. Tous allaient toujours à lui avec confiance, sans avoir besoin de savoir si tel jour il était bien disposé ou non ; il l'était toujours bien ; on n'avait pas besoin de se demander à quel jour de la lune on était, car il était toujours égal à lui-même, quel que fût le jour de la lune ; il n'eut jamais cette manière grave et pesante, justement appelée pesante parce qu'en effet elle pèse et opprime. Son visage à certains jours portait des traces de tristesse occasionnées par les angoisses, craintes, préoccupations que faisait naître en lui l'existence menacée de son cher collègue Albéroni ; mais

c'étaient des nuages passagers et il les chassait bien vite pour ne pas gêner ses confrères.

Ce fut pendant la guerre surtout que se manifesta son grand cœur à l'égard de ses jeunes gens ; le collège était devenu ambulance, hôpital, et presque tous les séminaristes avaient dû revêtir l'uniforme militaire. Tremblant continuellement sur leur sort, il les suivait avec une affection paternelle. Sa correspondance épistolaire fut active pour ranimer les cœurs abattus, pour les relever et les consoler. Et il ne se contentait pas d'une parole qui coûte peu ; il ajoutait d'abondantes aumônes et il expédiait de nombreux colis. Tous les collégiens qui ont dû mener la dure vie des tranchées n'ont qu'un mot pour personnifier M. Pozzi : c'était un grand cœur.

Qui pourrait décrire l'affection profonde qu'il a continuellement éprouvée pour cette bienfaisante institution du collège Albéroni ? Qui pourrait surtout nous dépeindre l'angoisse qu'il éprouva spécialement en 1905 lorsqu'une furieuse tempête s'abattit sur sa maison ? Si les occupations multiples de M. Ricciardelli, maintenant procureur général près le Saint-Siège, alors supérieur du collège, lui avaient permis de soulever un peu le voile de cette époque difficile, nous aurions admiré l'aide puissante que lui donna M. Pozzi, la prudence, le calme dont fit preuve celui qui était alors son assistant. D'autres témoignages venus de haut ont redit en même temps le grand amour de M. Pozzi pour le collège Albéroni, « grand amour qui fut sa grande passion ».

Mais bientôt, des champs plus vastes allaient s'offrir à sa grande bonté. La ville de Sienne l'accueille en 1907 comme supérieur de l'école apostolique. Tous ceux qui l'ont connu sont unanimes à affirmer qu'il avait un cœur d'or : il fut bon pour ses apostoliques,

bon pour ses confrères au milieu desquels il vivait comme un égal; il fut bon surtout pour M. Valentini qui, devenu l'objet de ses plus délicates attentions, répéta plus d'une fois avant sa mort : « J'ai trouvé un cœur. »

Ce caractère de bonté fut remarqué par les Dames de la Charité, qui admiraient en lui un heureux mélange de simplicité et de majesté. Mais ce fut surtout à l'égard des Filles de la Charité qu'il se manifesta dans tout son éclat. M. Pozzi était devenu le directeur des sœurs de la province de Sienne. Tout d'abord, il faut le dire, on fut grandement surpris de cette nomination; on pensait qu'ayant été jusqu'ici confiné dans le collège Albéroni, en contact uniquement avec les jeunes gens, les qualités requises pour son nouveau ministère devaient lui faire défaut. Mais par l'influence de l'expérimenté M. Valentini, qui fut pour lui un véritable trésor, par le tact de cette grande Fille de la Charité que fut la visitatrice, Sœur Mauche au cœur large et sage, M. Pozzi réussit bien vite à dissiper les craintes que l'on avait conçues sur son succès et il manifesta dans tout son éclat les qualités les plus rares de prudence, de pénétration, d'esprit pratique, de force de caractère.

Voici à ce sujet le témoignage d'une Fille de la Charité qui l'a bien connu :

« Il n'était jamais venu à Sienne auparavant; personne ne le connaissait; mais comme les grandes âmes qui aspirent à un idéal élevé, M. Pozzi sut refouler dans le fond de son cœur les sentiments de tristesse que devait lui causer sa séparation de son cher collègue, et il vint avec toute son âme là où la volonté divine lui ouvrait un nouveau et vaste champ d'action. Le nouveau directeur ne tarda pas à se faire connaître, et, dans les cinq années qu'il fut à la tête de la pro-

vince, il ne démentit jamais les paroles qu'il avait écrites à la vénérée Sœur Mauche : « Soyons unis pour « faire le bien. » Ce fut son programme et la force de son gouvernement.

« Avec son grand cœur il aima tendrement la Communauté et il montra par ses conférences aux sœurs, par ses instructions au Séminaire, par ses exhortations privées, avec quelle ardeur il souhaitait que chacune fût à la hauteur de sa vocation. Ses discours, toujours simples, brefs, graves, affectueux, produisaient des impressions salutaires. Il était net et précis dans ses conseils, juste dans ses appréciations, ferme dans ses décisions. D'un caractère toujours égal, serein, tranquille, il encourageait les âmes timides qui allaient à lui comme à un père ; il égayait parfois la conversation de quelque aimable facétie, mais il était toujours grave et digne. Il était plus père que directeur et quiconque lui parlait pour la première fois se sentait déjà environné d'un intérêt spécial et déjà connu par son cœur paternel. Ceux qui le voyaient de près pouvaient mieux se rendre compte encore de sa bonté délicate. Il était en voyage lorsqu'il apprit la malheureuse nouvelle de la mort inattendue de la Mère Mauche ; son cœur paternel comprenant la douloureuse impression qu'une telle mort avait produite sur nous toutes, il interrompit aussitôt son voyage et revint à la maison centrale pour partager la douleur de ses filles. Une grande partie de son cœur était pour les sœurs vivant à l'infirmerie ; il était heureux quand il pouvait dire la messe dans leur petite chapelle ou leur faire une visite (fût-elle courte), ce qui arrivait souvent. Sa compagnie était pour elles un rayon de soleil après des journées sombres ; son sourire, ses bonnes paroles étaient vraiment un rayon de soleil. Et lorsque ce rayon de soleil disparut, les pauvres malades lui

envoyaient leurs saluts aux fêtes les plus solennelles de l'année et le bon Père, toujours prompt et fidèle à répondre aux lettres (qualité non commune et qui sert merveilleusement à gagner les âmes), envoyait immédiatement, malgré ses occupations, une réponse courte et affectueuse et sa parole était encore un rayon de lumière, d'espérance et de consolation.

« Tout allait tranquillement quand, à l'improviste, le bon Dieu nous enleva notre sage directeur, notre bon Père pour le placer à la tête du collège Albéroni qu'il avait quitté cinq années auparavant. Le P. Fiat, dans sa lettre circulaire du 23 septembre 1912, disait qu'il n'avait pu nous éviter la peine que nous causait ce changement; la peine fut réciproque, car M. Pozzi fit un grand sacrifice en quittant Sienne; il le fit cependant généreusement et il nous fit ses adieux aux pieds de l'autel où il venait d'offrir pour la dernière fois la Victime sainte.

« En 1920, M. Verdier, Supérieur général, l'appela à Rome pour prendre la direction de la province des Missionnaires; M. Pozzi se montra dès le début homme de cœur, et il déroula constamment son action sous l'empire de la bonté. Il aimait indistinctement tout le monde; il accueillait tout le monde avec son habituel sourire; près de lui on respirait une atmosphère de joie. C'était la note gaie qui arrivait avec lui, soit à l'Apollinaire, soit au Léonin, soit dans ses colloques privés, soit dans les récréations publiques. Il veillait à ce que, dans la famille, la note gaie dominât toujours pour cimenter les esprits et maintenir l'harmonie.

« Une autre de ses notes caractéristiques fut d'être toujours l'homme du devoir. Il avait été homme de devoir dès les premières années de sa jeunesse, s'appliquant à l'étude sérieusement, assidûment, cons-

ciencieusement, et il avait trouvé dans cette application la facilité de concevoir les choses et de les exprimer, la promptitude à raisonner sur des matières disparates. Il fut homme de devoir dans la direction des jeunes gens et des Filles de la Charité ; il fut homme de devoir dans ses offices de supérieur et de visiteur et rien ne put le détourner de remplir sa charge, pas même la maladie ; il appliqua à la lettre le *Frangar, non flectar* ainsi que la parole sortie de la bouche d'un empereur : « Il faut que le roi meure debout. » Effectivement il continua à diriger sa province jusqu'à l'heure de sa mort, dictant encore plusieurs lettres la veille de son trépas et déclarant qu'il voulait jusqu'au bout s'occuper des affaires de la province. Si cette présence d'esprit était merveilleuse en celui qui était réduit à l'état de squelette et d'ombre, non moins admirables étaient le sourire qu'il conservait, les aimables reparties qu'il proférait toujours.

« Il avait non seulement l'estime et l'affection de ceux et de celles de la famille de saint Vincent, mais encore des personnes étrangères. Le cardinal vicaire de Rome a rendu un beau témoignage de lui dans une lettre adressée le 10 avril à M. Fugazza. Le pape Benoît XV l'avait en particulière affection et voulait le nommer évêque : deux fois M. Pozzi réussit à éviter la mitre, mais le pape avait dit : « Que M. Pozzi soit « tranquille pour le moment, mais qu'il se prépare à « faire la volonté de Dieu. » Lorsque le pape Benoit XV manifesta son désir que l'Apollinaire reprît sa destination d'autrefois, M. Pozzi dit à l'envoyé du Souverain Pontife : « Dites à Sa Sainteté que nous serons « heureux de nous retirer, car un désir du Pape est « un commandement pour les Missionnaires, et nous « sommes persuadés que le Saint Père ne nous aban- « donnera pas. » Cet acte de générosité si prompt et si

délicat, accompli sans plainte, avec un cœur large, ouvert et content, plut immensément à Benoit XV et il offrit en compensation le vaste bâtiment du collège Léonin où peuvent loger non seulement le personnel de la maison provinciale de Rome, mais encore l'école apostolique, la pension des étudiants universitaires et la maison internationale des études. La spéciale bienveillance du saint Père pour le cher défunt s'accrût à partir de ce jour. Avec le plus vif intérêt il demandait des nouvelles de sa santé, envoyant parfois un messenger pour prendre des informations plus sûres, se réjouissant ou s'attristant suivant la réponse. Dans une audience privée de juin 1921, un missionnaire ayant raconté au Pape qu'il s'était opéré un miracle (c'était, hélas ! une illusion) dans l'état de santé du visiteur, l'auguste Pontife levant les mains et les yeux vers le ciel s'écria : « Je souhaite qu'il en « soit comme vous le dites. Donnez-lui de ma part un « salut tout cordial et dites lui que le Pape lui envoie « une bénédiction toute spéciale. »

« M. Pozzi mourut en prédestiné, recevant la sainte communion et priant avec ferveur la Vierge qu'il aimait tant. Quelle épigraphe mettrons-nous sur sa tombe ? Il fut juste. Il a pu se tromper ; il a pu, dans son multiple apostolat, faire de la peine à quelqu'un par raison d'office ; il faut exclure toute malignité d'intention. Il a eu ses faiblesses. Qui n'en a pas ? Il fut un travailleur infatigable et il fut toujours joyeux. *Vir rectus, in labore laetus, nec activitate victus nec morte vincendus.*

« Ses funérailles furent honorées de la présence d'un grand nombre de personnages, en particulier du cardinal Bisleti. On fit un service solennel pour lui au collège Albéroni. Un très grand nombre de personnages vinrent rendre leurs derniers devoirs à celui qui,

suivant la parole du livre d'Esther, a gouverné par la clémence et la bonté. »

Costigliole d'Asti. Il y a dans cette ville une maison de sœurs qui s'occupe d'une œuvre de jeunes gens, la Compagnie de Saint-Louis; les jeunes gens vont travailler la semaine dans les hameaux et ils se réunissent les dimanches et jours de fête pour prier et s'amuser. Plusieurs prêtres sont sortis de cette Compagnie; 34 anciens compagnons sont morts à la guerre. On leur a élevé un monument et on a fait une belle cérémonie à cette occasion.

Massa Carrara. Cœurs d'enfants. A l'orphelinat dirigé par les Filles de la Charité, les 160 enfants de cinq à quinze ans sont toutes réunies, pour écouter la lecture d'une page bien touchante du petit journal scolaire, au sujet du terrible fléau qui tue par milliers les pauvres enfants de la Russie. On y lit l'intérêt du Saint Père et l'appel qu'il fait aux fidèles pour pouvoir organiser des secours. La lecture terminée, il y a un instant de silence; puis, un léger murmure et ensuite une voix plus hardie: « Et nous, qu'est-ce que nous pouvons faire? » Mais qui peut faire naître ce désir dans le cœur de pauvres petites filles, qui ont elles-mêmes besoin de la charité d'autrui et qui attendent des bienfaiteurs les ressources nécessaires à leur instruction et à leur éducation? On leur laisse toute liberté de formuler des propositions qui sont toutes spontanées, variées, surtout très touchantes. Les petites particulièrement, terrifiées à la pensée que les enfants russes mangent désormais même les feuilles, les vermisseaux, les chenilles, proposent instamment: « Envoyons-leur notre potage, pauvres petits! Nos pommes de terre! Nos châtaignes! » C'est décidé! On fera des instances à la supérieure afin qu'elle accorde la permission de renoncer à la portion du

soir. « A satisfaire aux exigences de l'estomac peuvent bien suffire potage et pain. » La proposition fut acceptée. La supérieure, sœur Gallusca, comprend le sacrifice spontané, le renoncement qui a une valeur plus morale que matérielle et donne la chère satisfaction aux orphelines d'envoyer au Saint Père 500 francs pour le comité « pro-enfants russes » accompagnés d'une simple petite lettre qui excusait la petite offrande, la déclarant comme le prix des légumes épargnés en quinze soirs. Quel chiffre aura atteint le calcul que le cœur du bon Dieu en a fait, Lui qui est la source de toute charité et de tout dévouement ! Quelques jours après, les orphelines ont l'honneur et le plaisir de recevoir de S. Em. le cardinal Gasparri la lettre suivante : « Votre offrande pour les enfants malheureux de la Russie a touché le cœur du Saint Père, qui n'a pu s'empêcher d'être attendri par la preuve d'amour que vous avez voulu lui donner, en participant, vous aussi, pauvres orphelines, à l'œuvre sainte de fraternité qui n'est pas sans des renoncements certes ni petits ni insignifiants. Sa Sainteté pourtant vous remercie, tandis qu'Il demande à Dieu qu'Il daigne transformer la précieuse obole de votre charité en moisson abondante de bénédictions et de récompenses pour vous, pour vos supérieurs, vos maîtresses et bienfaiteurs. »

Signé : Card. GASPARRI.

M. Boccardi a été décoré de la médaille de l'Académie des Sciences de Paris.

EPHEMERIDES LITURGICAE.

— *Novembre* 1923.

L'anamnèse eucharistique est cette partie de la messe qui suit la consécration et pendant laquelle on fait mémoire de la Passion, de la Résurrection et de

l'Ascension de Notre-Seigneur. *L'octave*, son origine, son histoire, sa signification mystique, ses différentes espèces, par Callewaert. *La concélébration eucharistique* ou le fait que plusieurs prêtres disent en même temps la même messe ne se rencontre plus que dans l'ordination sacerdotale ; cette concélébration a été introduite au XIV^e siècle seulement dans la liturgie romaine.

— *Décembre* 1923.

Le calendrier Julien-Grégorien au triple aspect scientifique, pratique et religieux. Les deux auteurs de l'article indiquent en quel lieu il faudrait placer les jours excédents, quel jour de la semaine il faudrait placer le commencement de l'année, si les jours superflus devraient être insérés dans quelque semaine ou dans quelque mois, à quels mois il faudrait donner 30 ou 31 jours, quel jour on devrait placer la fête de Pâques, la fête de Noël, les autres fêtes. Les auteurs pensent que le concile du Vatican qui doit être repris pourra examiner cette question. *Le nouveau droit au sujet de l'administration des sacrements*, par P. B. Notre confrère passe en revue les articles du code qui traitent de cette question. *Le Nobis quoque peccatoribus* de la Messe s'applique aux prêtres et aux assistants. *Signification mystique de l'octave d'après saint Ambroise*, par Paladini. Notre confrère explique un passage de l'archevêque de Milan que nous récitons au Bréviaire et qui n'est pas très clair : « Mandatum accipis octo illis partem dare fortasse benedictionibus. » *De l'adoration après avoir pris le précieux Sang à la Messe.*

VITA CRISTIANA.

— *Juin* 1923.

On raconte les fêtes religieuses et profanes qui

ont eu lieu pendant le mois de mai au collège de la Mission à Sarzane.

PASTOR BONUS.

— *Novembre 1923.*

Cette revue, dirigée par nos confrères de Sassari, a pour but de développer l'œuvre des vocations sacerdotales dans la Sardaigne. Il contient des articles sur le sacerdoce, des traits empruntés à la vie des saints prêtres, des prières pour obtenir de nombreuses et de bonnes vocations.

LE MISSIONI ESTERE VINCENZIANE.

Nous donnons à leur place respective quelques extraits de cette intéressante revue.

POLOGNE

VISITE DE M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL FRANÇOIS VERDIER
(Extrait des *Annales Polonaises*, par M. Slominski.)

Parmi les faits importants de l'histoire de la Congrégation en Pologne, l'année 1923 mérite d'être marquée en lettres d'or. Les Missionnaires et les Filles de la Charité eurent le bonheur d'accueillir parmi eux leur Très Honoré Père, successeur de saint Vincent de Paul. Son séjour en Pologne dura environ un mois ; aussi l'enthousiasme et la joie des enfants de saint Vincent étaient au comble.

C'est la première fois qu'il fut possible au successeur de saint Vincent de visiter toutes les parties de Pologne et cette visite s'effectua en Pologne libérée. Il est à noter que jadis les Supérieurs généraux avaient essayé d'entreprendre ce voyage pour visiter toutes les provinces de Pologne, mais en vain ; notre patrie était alors sous le joug de ses oppresseurs, les

frontières bien gardées n'étaient pas ouvertes pour tous.

En juin 1860, le Père Etienne, ayant obtenu une permission spéciale du gouvernement russe, avait pu se rendre à Varsovie. En 1857, il avait visité l'Autriche et passé par Cracovie et Poznan où il avait été quatre ans auparavant. En 1863, revenant d'un voyage en Orient, il avait visité ses enfants de Cracovie et de Chelmo.

Le Père Boré était venu en 1877, avec la Mère Lequette, alors Supérieure générale, visiter les maisons de la Communauté du 10 au 20 août. Il s'arrêtèrent à Cracovie, Léopold, Moszczany ; pourtant ils durent renoncer au voyage de Poznan à cause de la loi prussienne nommée « Kulturkampf », de même qu'à celui de Varsovie.

Puis, en 1883, dans les premiers jours de juillet, notre très regretté Père Antoine Fiat était venu à Cracovie, puis à Léopold. Ces visites étaient toutes incomplètes, puisqu'elles ne comprenaient pas toutes les parties de la Pologne où se trouvaient les maisons de la Communauté. De plus, elles avaient en elles-mêmes un côté pénible pour ceux qui se trouvaient dans l'impossibilité de voir leur Supérieur général, à cause des difficultés énumérées plus haut.

Mais lorsque la Providence divine nous rendit notre patrie, enfin libérée, la première pensée des enfants de saint Vincent fut de réaliser leur désir si longtemps comprimé, d'inviter leur Très Honoré Père à venir visiter toutes les Provinces de la Pologne. Ce désir fut plus d'une fois exprimé, à chaque occasion qui se présentait, dès que notre Très Honoré Père Verdier fut élu Supérieur général. Lui, de son côté, nous confirmait dans notre espoir, nous promettant de le réaliser. Et, en effet, au mois de juin 1923,

nous eûmes le bonheur de l'accueillir parmi nous.

Mais comme le voyage s'effectuait par la Suisse, il fallut attendre un peu plus longtemps l'arrivée du Très Honoré Père, qui visitait en passant les maisons de la Communauté en Autriche, en Yougoslavie et en Hongrie.

Enfin, le 16 juin, notre Très Honoré Père dépassait la frontière de Pologne, en compagnie de M. Guillaume Szymbor, qui est le directeur de la Mission polonaise à Paris. A Dziedzice, première station d'arrêt sur le sol de Pologne, M. le Visiteur Slominski, qui attendait l'arrivée du train, l'accueillit au nom de toute la Province de Pologne.

Enfin, à une heure et demie de la nuit, le train s'arrêtait à Cracovie. Tous les supérieurs des maisons des Missionnaires de Cracovie et le directeur des Filles de la Charité de Varsovie étaient réunis à la gare pour le saluer.

La maison centrale de Stradom, décorée de drapeaux français, polonais et aux couleurs du Pape, avait été illuminée en l'honneur de notre cher hôte. Là, tous les prêtres réunis à la porte d'entrée l'attendaient avec impatience. Nous aurions bien voulu, malgré l'heure avancée de la nuit, retenir un instant notre Très Honoré Père ; mais le voyant si fatigué d'une route longue et pénible, on le reconduisit à l'appartement qui lui avait été réservé.

Le dimanche 17, dès le matin, fut le premier de ces jours laborieux et, hélas ! fatigants pour notre Très Honoré Père qu'il devait passer en Pologne. Il nous avait prévenus d'ailleurs que son séjour en Pologne ne durerait que jusqu'au 12 juillet, mais qu'il désirait, malgré sa courte durée, visiter toutes les maisons de la province de Pologne ; quatre semaines, c'est en effet bien peu de temps ; aussi il fut décidé que le temps

dont nous dispositions devait être partagé entre tous, pour que tous les enfants de saint Vincent pussent profiter de la présence du Très Honoré Père en Pologne. Il semblait peut-être que nous étions sans pitié, à cause des fatigues que le plan tracé exigeait de lui, mais lui-même fut sans merci, car il désirait ouvrir son cœur et le partager entre tous.

A huit heures du matin, notre Très Honoré Père descendit à l'église de la maison centrale des Lazaristes pour y dire la messe, à laquelle nous assistions tous et pendant laquelle les séminaristes exécutèrent des chants. Il est inutile de dire que l'église était remplie des blanches cornettes des Filles de la Charité venues des maisons environnantes pour se réjouir le plus tôt possible de la présence de leur bon Père. En même temps la maison centrale des Filles de la Charité se préparait à recevoir, le plus honorablement possible, le successeur de saint Vincent. Aussitôt après déjeuner, notre Très Honoré Père s'y rendit avec M. le Visiteur. A neuf heures et demie une cloche, la seule, hélas ! qui ait échappé à la réquisition militaire des Autrichiens, envoyait vers le ciel ses sons joyeux, annonçant l'arrivée du Père général. Toutes les sœurs, alignées sur le chemin qui conduit à la chapelle, attendirent avec impatience et plus d'une versa des larmes d'attendrissement, voyant sur le seuil paraître le successeur de leur bienheureux Père. Puis le *Magnificat* fut entonné à la chapelle, par quelques sœurs, pendant que notre Très Honoré Père se prosternait aux pieds du Saint-Sacrement. Là elles reçurent pour la première fois sa bénédiction paternelle ; après quoi, elles se rendirent à la chambre de Communauté décorée et ornée joliment, et où l'on avait disposé une estrade pour notre bon Père. La salle se trouva trop petite

pour contenir la grande quantité de sœurs venues de tous les coins de Cracovie et des environs. Puis quelques sœurs entonnèrent les chants de circonstance — en langue française — voulant ainsi exprimer leur joie et leurs sentiments filiaux. Une sœur, de son côté, avait préparé un compliment, aussi en langue française, qu'elle déclama, à la grande satisfaction de notre Très Honoré Père. Celui-ci fit en termes tout paternels une allocution, où il exprimait toute sa joie de se trouver, grâce à la Providence divine, parmi ses filles de Pologne, et son estime pour les œuvres de charité qu'elles avaient entretenues pendant les années terribles de la guerre, malgré les difficultés et les privations de tout genre.

Vis-à-vis de la maison centrale des Filles de la Charité, se trouve un orphelinat de filles dirigé par nos sœurs. C'est donc là que notre Très Honoré Père se rendit. Les enfants endimanchés de leurs habits de fête l'attendaient. A son entrée elles lui jetèrent des fleurs, puis l'une d'elles lui adressa un charmant compliment, en langue française ; d'autres lui offrirent de modestes cadeaux, ouvrages confectionnés par elles-mêmes, puis elles exécutèrent des danses nationales accompagnées de chants et de musique.

Mais il fallut interrompre cette fête, pour se rendre à la Maison centrale des missionnaires, où ces derniers lui préparaient un accueil digne de lui. Tous les séminaristes et la jeunesse de la maison entonnèrent de beaux chants accompagnés de musique. Une « cantate » spéciale exprimait bien les sentiments qu'à ce moment tous les cœurs de ses enfants polonais ressentaient pour un père si bon. En réponse à une petite allocution qui lui fut adressée par un des étudiants, notre Très Honoré Père fit la remarque qu'il n'était pas venu en Pologne pour — comme il

était dit — vérifier l'observance des règles, mais pour encourager ses enfants à les aimer toujours. Il toucha aussi, en sa bonté paternelle, la corde sensible de notre patriotisme, nous disant qu'il partageait notre joie de notre patrie libérée de la délivrance de l'aigle blanc. Telle était notre joie de l'avoir parmi nous que, même après le repas de midi, nous ne lui laissions aucun moment de répit.

A deux heures, il se rendit encore une fois, en compagnie de M. le visiteur, à la maison centrale des Filles de la Charité où étaient réunis tous les membres qui faisaient partie des œuvres de charité et que la maison centrale entretient dans ses bâtiments. La chapelle était pleine; les enfants de l'asile, réunis sur le seuil, lui firent un aimable accueil, lui jetant des fleurs, à son entrée.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, à laquelle notre Très Honoré Père assista, on se rendit à la salle de réunion, où les Dames de la Charité s'étaient groupées, avec leur présidente, Madame la Princesse Lubomirska. Elles firent la relation de leur travail dans les œuvres de charité, à laquelle notre Très Honoré Père répondit, les encourageant en termes vraiment paternels. Il leur distribua ensuite l'exemplaire de la nouvelle édition des Lettres de saint Vincent de Paul.

Pendant ce temps-là, les Enfants de Marie, recrutées de toutes les maisons de Cracovie, s'étaient groupées autour de la statue de la sainte Vierge, dans le jardin de la Communauté et attendaient avec impatience l'arrivée du Très Honoré Père. Elles étaient venues en grand nombre, et, parmi elles, un groupe d'une des maisons de nos sœurs formait à lui seul une congrégation à part. La joie était grande parmi elles de voir leur directeur général. Le Très Honoré Père

leur adressa quelques paroles d'encouragement, leur exprimant sa joie de les voir réunies en si grand nombre.

Pius loin un autre groupe, celui de la société des « Anges gardiens », puis les enfants de l'asile, attendaient leur tour de pouvoir exprimer leur joie.

Dans une cour, située de l'autre côté de la chapelle, on avait dressé une table, où 300 pauvres avaient pris place; c'est eux que saint Vincent de Paul veut qu'on nomme nos chers Maîtres et qui, d'ordinaire, sont servis par nos sœurs; ils étaient réunis là pour saluer le successeur du père des pauvres. Un goûter leur fut servi, en l'honneur de ce dernier. La joie brillait dans tous les yeux et était ce jour-là complète. Les Dames de la Charité, aidées par les sœurs, servent elles-mêmes ces pauvres, hélas! non habitués à de telles douceurs. Ils avaient ce jour-là du pain blanc et quelques friandises qu'ils voient rarement.

Une fois de plus, il faut arracher notre Très Honoré Père à cette agréable vue; il y a encore tant de visites à faire ce jour-là. C'est l'ambulance, où tous les jours nos sœurs pansent les plaies de tant de malheureux, puis la cuisine où, journellement, on distribue, à des centaines de pauvres, de la soupe chaude.

Il ne fit que traverser les salles de l'hôpital, qu'on a établi dans un bâtiment à part pour les enfants les plus pauvres, avec l'aide de l'Amérique et dont nos sœurs s'occupent aussi.

De là, il se rendit en voiture à l'établissement créé, il y a quarante ans, par un de nos missionnaires, pour servir de refuge aux pauvres garçons abandonnés. Cet établissement en possède 200, qui fréquentent tous différentes maisons d'artisans, où ils apprennent les métiers qui leur conviennent. Il possède aussi

une maison succursale à la campagne, — à Czerna, où 150 garçons des plus jeunes habitent pendant toute l'année. — Un des apprentis de l'établissement salua notre Très Honoré Père, au nom de toute la maison, en un bref discours, auquel ce dernier répondit par des encouragements chaleureux, pour leur vie de travail, dans le sens chrétien.

Il restait encore à visiter, ce jour-là, deux maisons : celles des Missionnaires et des Filles de la Charité, situées dans la banlieue, à Nowa-Wiès. C'est là que se trouve notre école apostolique. Les sœurs ont la direction de l'orphelinat assez nombreux. L'église des Lazaristes est érigée en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, la première de ce nom, en Pologne. Après l'avoir visitée, notre Très Honoré Père, auquel les Missionnaires firent un accueil des plus enthousiastes, se rendit à une réunion des différentes sociétés de la paroisse. Il est à noter que depuis le mois de janvier 1923, une nouvelle paroisse avait été créée par Mgr l'Évêque de Cracovie, Mgr Sapieka, près de notre église de Nowa-Wiès. Dans une salle préparée à cette intention, étaient réunis les hommes faisant partie des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, puis les Dames de la Charité, les jeunes garçons appartenant à la société « Sodalitas-Marianus » et à d'autres, puis les représentants de la paroisse. L'accueil fut des plus impressionnants. Il semblait à tous que notre Supérieur général n'était pas venu ici en étranger, mais qu'il était connu depuis longtemps et aimé de tous. Partout, on lui jetait des fleurs. Il se rendit ensuite chez nos sœurs, où les Enfants de Marie, les enfants de l'asile, et le grand nombre des orphelines l'attendaient ; comme d'ailleurs partout, l'accueil fut le même, plein de joie et de gaieté enfantine.

Chez les missionnaires, les 120 étudiants de l'école apostolique avaient préparé une soirée, consistant dans l'exécution de chants et de musique, suivis d'exercices de gymnastique en plein air. C'était le terme de nos visites pour ce jour-là, le premier que notre Très Honoré Père passât en Pologne.

Le lendemain, 18 juin, ne fut pas moins bien rempli. Dès cinq heures et demie du matin, notre Très Honoré Père célébrait le saint Sacrifice de la Messe à la chapelle de la maison centrale des Filles de la Charité. Il distribua la communion à toutes les sœurs, réunies en grand nombre. Après la messe, une courte visite aux petites sœurs du séminaire, à l'infirmerie, puis la réception des sœurs qui désiraient faire leur communication spirituelle.

A neuf heures et demie, les sœurs de l'hôpital militaire avaient le bonheur de saluer, elles aussi, leur bon Père; puis la visite de la chapelle, suivie de celle des salles des soldats malades en compagnie du médecin en chef et d'autres, qui lui avaient fait auparavant un accueil des plus affables. Les pauvres soldats, touchés de la visite du Supérieur général de leurs bonnes sœurs, reçoivent de ses mains sa bénédiction paternelle.

De là on se rendit à la maison dite « des Enfants trouvés », de ces pauvres innocents, tant aimés de saint Vincent, puis à la maison connue sous le nom de « l'asile de saint Joseph, » où M. Verdier passa quelques instants parmi les sœurs et leurs petits enfants.

Il lui restait encore une maison à visiter : c'est celle des missionnaires, la maison Saint-Vincent. Tous les prêtres de cette maison, avec leur supérieur, attendaient son arrivée pour lui exprimer leur joie de l'avoir parmi eux.

D'un autre côté, le président des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, avec plusieurs confrères, les représentants de la jeunesse académique, faisant partie des Conférences, voulaient aussi avoir leur part de cette fête. Tous donc réunis reçurent de ses mains sa bénédiction. Le président, M. Horodynski, ancien élève de Saint-Cyr, le salue avec une émotion touchante. Une causerie amicale et paternelle à la fois s'engagea entre ce bon père et la société présente, puis le Très Honoré Père leur donna les Lettres de saint Vincent de Paul, engageant ces Messieurs à les lire, afin, dit-il, qu'ils puisent la nourriture morale, nécessaire à leur esprit de dévouement.

Après le dîner, auquel furent invités les membres de la Conférence, on entreprit encore un petit voyage, par voie ferrée, vers une station, éloignée de 24 kilomètres de Cracovie; c'est Krzeszowice, village assez considérable, appartenant à la comtesse Potocka. Dans les environs, à 3 kilomètres de Krzeszowice, nos sœurs dirigent une école communale. Les bâtiments, où se réunissent les enfants, appartiennent à la Communauté. Tenczynek est un petit village, mais les écoliers sont assez nombreux. Les sœurs qui font l'école sont au nombre de onze, entretenues aux frais du gouvernement. D'autres œuvres, comme celle des Dames de la Charité, Enfants de Marie, asile, cercles des femmes chrétiennes, puis des visites à domicile, des pauvres et malades, se développent, avec beaucoup de succès. L'importance de ces œuvres diverses s'accroît, lorsqu'on sait que ce village est habité par des ouvriers mineurs qui forment une grande partie de la population.

Nous avons pensé avec raison que cette visite à Tenczynek ne serait pas sans attrait pour notre Très Honoré Père, et en effet, l'accueil que lui fit Mme la

comtesse Potocka et ses filles, ainsi que le curé de la paroisse et son vicaire, fut des plus gracieux. Les enfants, dirigés par les sœurs, le saluèrent avec enthousiasme au cri de « Vive notre Père général » et « Vive la France ». Les chants qu'exécutèrent les écoliers, la réception des Enfants de Marie et celle des Dames de la Charité contribuèrent en grande partie à rendre agréables au Très Honoré Père les heures, hélas ! trop courtes de sa visite. Quelques instants furent consacrés aux sœurs, en particulier, puis suivit la visite de la vieille église paroissiale et de la cure.

Nous reprenions le chemin de Krzeszowice, précédés de la comtesse Potocka, avec sa famille, et de nos sœurs que nous devons retrouver chez les sœurs de Krzeszowice ; celles-ci s'occupent d'œuvres diverses, un asile que fréquentent les petits enfants, un ouvroir pour les jeunes filles, tout cela fondé et entretenu par les bons soins de la comtesse elle-même. Une de ses filles prit la parole, en langue française, au nom de toutes les Enfants de Marie, pour complimenter notre Très Honoré Père et l'une de ses petites-filles prit place parmi les enfants de l'asile. Tout cela ne prit pas un temps très long, vu la nouvelle course qui nous attendait. C'est vers Czerna que nous dirigeons nos pas. Au pied d'une montagne que domine le monastère des Pères du Carmel, se trouve notre maison succursale, refuge pour les pauvres garçons, dont la maison principale, à Cracovie, avait été visitée précédemment par le Très Honoré Père. L'établissement, très bien entretenu et bien dirigé par nos confrères, a de plus l'avantage d'avoir un emplacement pittoresque ; aussi notre Très Honoré Père parut enchanté de sa visite et nous en témoigna sa joie. De plus, l'enthousiasme et la gaieté des enfants, ainsi que leurs

déclamations pleines d'entrain et leurs chants énergiques, furent d'un effet très agréable.

De retour à Krzeszowice, notre Très Honoré Père alla rendre visite à la comtesse, dans son château magnifique. Après un goûter auquel celle-ci nous avait invités, nous nous rendîmes à la maison de nos confrères, dont le jardin touche au parc immense du château de la comtesse. Cette maison est réservée pour la saison d'été, où apostoliques et séminaristes de la Communauté viennent passer les vacances. Ce jour-là, un assez grand nombre de confrères réunis eurent le plaisir d'accueillir, dans cette maison, où ils avaient, eux aussi, au temps de leur séminaire, passé de joyeux moments, ils eurent, dis-je, la joie d'y voir se reposer quelques instants le digne successeur de saint Vincent de Paul, ce qui désormais sera pour tous un souvenir réconfortant et doux, parmi tant d'autres souvenirs. Malheureusement, le temps était pluvieux, ce qui nous gâta tant soit peu notre joie, et la vue ordinairement très belle de la nature, dans ces environs. Nous revenions, ce même jour, à neuf heures du soir à Cracovie.

Le lendemain, mardi, fut choisi pour rendre tout d'abord visite aux sœurs de la maison, surnommée « Maison de travail ». Il était juste que cet établissement fût distingué parmi les autres, puisqu'en lui-même il comprend presque toutes les diverses œuvres de charité que d'autres n'ont qu'en particulier. Dès six heures du matin, notre Très Honoré Père célébrait le saint sacrifice de la messe, pendant laquelle il distribua en grand nombre les saintes hosties, aux sœurs, aux orphelins et aux pauvres de la maison. Prévoyant la fatigue, on aurait voulu le seconder, mais il refusa, voulant contenter tout le monde. Les orphelins, qui sont ici très nombreux,

furent les premiers à fêter notre Très Honoré Père, par leurs chants, leurs danses nationales et d'autres exercices très compliqués qu'exécutèrent les tout petits. Notre Très Honoré Père eut pour chacun d'eux un mot paternel. Puis on rendit visite aux ouvrières de la maison : buanderie, ouvroir, métier à tisser, cordonnerie, où les vieilles femmes raccommoient les souliers de toute la maison. Il ne manque pas, là non plus, de pauvres idiots et de vieilles femmes infirmes qui eurent, elles aussi, la visite de notre bon Père, ainsi que les enfants de l'asile, pour que tous soient réjouis ce jour-là. Cette maison a le privilège d'être dans les bonnes grâces de Mgr l'évêque Sapieka, qui a surtout de la préférence pour les orphelins. Ces derniers peuvent, grâce à lui, passer quelques semaines dans une campagne appartenant à Monseigneur, pendant les mois les plus chauds de l'année.

En sortant de cette « arche », notre Très Honoré Père voulut bien diriger ses pas vers l'église dédiée au souvenir de Stanislas, évêque de Cracovie et élevée à la place même où il consuma son martyre. Là il rendit hommage au saint martyr et baisa les traces de sang, conservées encore sur les parois de la muraille. Puis il descendit dans les caveaux souterrains où reposent les restes de nos célébrités historiques et littéraires. Déclinant, faute de temps, l'invitation des Pères Paulins, il reprit le chemin de la ville pour se rendre chez d'autres sœurs qui, elles aussi, réclamaient l'honneur de l'avoir chez elles. Comme on traversait le quartier réservé particulièrement aux juifs, notre Très Honoré Père eut le loisir d'observer ces types orientaux aux dehors sévères et caractéristiques.

Deux hôpitaux, à proximité l'un de l'autre, furent le but de sa visite ce jour-là. C'était tout d'abord l'hôpital des enfants, connu sous le nom de Saint-

Louis, et celui de Saint-Lazare, qui est le principal de Cracovie. Il abrite plus de 1 000 malades soignés par 50 sœurs. Deux prêtres de la Mission remplissent l'office d'aumôniers de l'hôpital. Notre Très Honoré Père rendit visite, avant tout, au saint Sacrement, à l'église très ancienne qui appartenait autrefois aux Pères du Carmel. Le directeur de l'hôpital lui fit un charmant accueil, le remerciant chaleureusement du dévouement et du travail des Filles de la Charité, appliquées au service des malades, puis il lui fit voir les parties les plus importantes de l'hôpital, entre autres le pavillon chirurgical et celui des malades internes.

Notre Très Honoré Père passa en compagnie des sœurs un temps assez long, à la chambre de Communauté. Il leur parla, avec une grande bonté, de la sympathie qu'il ressent pour cette maison, à cause de son nom de Saint-Lazare. Il prit pour leur faire plaisir une tasse de camomille et leur distribua les gâteaux qui avaient été offerts. Toutes, réjouies et reconfortées par la bonté de leur Père, lui demandèrent de revenir encore une fois dire la messe, à la chapelle de l'hôpital, ce qui leur fut bien volontiers accordé et fixé pour le dimanche suivant.

En quittant Saint-Lazare, notre Très Honoré Père se rendit à Kawel, à l'ancien château des rois de Pologne. La cathédrale, qu'il nomma bien justement un « abrégé de l'histoire de Pologne », l'intéressa tout particulièrement, ainsi que le trésor de la cathédrale et les tombeaux des rois. Il visita ensuite le château avec sa cour magnifique et l'église archéologique de Saint-Adauctus.

En quittant ces lieux, il fit en passant une petite visite aux sœurs du séminaire diocésain et, de là, se rendit à la préfecture, chez M. le Wojevoda Galecki,

puis chez M. le président de l'Académie des sciences.

Il entra en passant dans les églises les plus belles de Cracovie : celle de Notre-Dame, célèbre par le magnifique autel, chef-d'œuvre de Wit-Stwosz, l'église de Sainte-Croix, curieuse par son architecture, puis celle de Sainte-Anne, où il rendit hommage au tombeau de saint Jean Kenty, un des patrons célèbres de la Pologne, puis visita l'ancienne demeure de ce grand saint. Ensuite, traversant la cour magnifique de la bibliothèque des Jagellons, il remarqua la statue célèbre de Kopernik. De là, il se rendit pour le déjeuner chez le prince Lubomirski où il était invité ; la princesse, elle-même fervente admiratrice de saint Vincent de Paul et de ses œuvres, désirait avoir chez elle le successeur du Père des pauvres.

Dans l'après-midi, on lui proposa une excursion à Wiclieckà, petite ville célèbre par ses salines souterraines. Elle est éloignée de 14 kilomètres de Cracovie ; on s'y rendit en auto. La visite des galeries dans les mines est très fatigante ; pourtant notre Très Honoré Père semblait ne pas ressentir la fatigue. La chapelle, construite en sel, fut surtout l'objet de son admiration. La nuit tombait, lorsque nous reprenions le chemin de Cracovie, hélas ! par une pluie battante.

Le lendemain matin, toute la maison était en émoi, notre Très Honoré Père est tombé malade ! Le foie et l'estomac lui causaient de grandes douleurs. La nouvelle se répandit par toute la ville, c'est-à-dire par toutes les maisons de la Communauté. Tout le monde, missionnaires et sœurs, envoyaient vers le ciel de ferventes prières pour que la maladie ne s'aggravât pas. D'un autre côté, un médecin habile s'empressa auprès du malade pour lui apporter du soulagement.

Les élèves de l'école apostolique chez qui notre Très Honoré Père devait, ce jour-là, dire la messe fu-

rent surtout très attristés de cette maladie qui les privait de ce bonheur. Pour nous tous, de même, la peine que nous ressentions était d'autant plus grande que nous avions invité à dîner un grand nombre de personnes de la haute société, représentants du monde littéraire et hauts personnages militaires, en l'honneur de notre cher hôte. Mais comme l'état du malade s'était amélioré, nous suivîmes son conseil, et le dîner en question eut lieu, pendant lequel M. le président de l'Académie éleva un toast en l'honneur du successeur de saint Vincent de Paul et de toute la Communauté, exprimant le regret qu'ils ressentaient tous de ce qu'il ne fût pas présent à cette réunion. Notre malade allait de mieux en mieux, mais le médecin ayant trouvé quelques symptômes de maladie auxquels, jusqu'à présent, on n'avait pas pris garde, il lui ordonna un repos de quelques jours, ce qui amena une modification à nos desseins, ayant eu tout d'abord l'intention de lui procurer un repos de trois jours à Olcza, où se trouve notre maison, tout près de Zakopane, dans les montagnes. Il fallut se rendre à l'avis du médecin.

Notre Très Honoré Père profita de ce repos, mais pour recevoir tour à tour les prêtres et les séminaristes qui voulaient faire leur communication spirituelle. Ces derniers eurent la joie imprévue d'entendre, le samedi, la messe que dit dans leur chapelle notre cher convalescent. Ce même jour, il put présider l'assemblée du conseil de province.

Le samedi, dès les neuf heures du matin, notre Très Honoré Père se rend à la Maison centrale des Filles de la Charité. Jusqu'à onze heures et demie, il reçoit les sœurs qui désirent faire leur communication spirituelle, après quoi, il se rend à la chambre de Communauté pour prendre congé de ses filles. Il leur

fit ses adieux en termes touchants et pleins de bonté paternelle.

Dans l'après-midi, il se rendit chez Mgr l'évêque Nowak, coadjuteur de Cracovie, qui venait de rentrer de sa visite diocésaine. Quant à Mgr l'évêque Sapiëka, il n'était pas, à ce moment-là, de retour de son voyage à Rome.

Notre Très Honoré Père, ce jour-là, se rendit encore chez les élèves de l'école apostolique pour les dédommager de ce qu'il n'avait pu tenir sa promesse de dire la messe chez eux.

Le dimanche, à cinq heures du matin, nous eûmes le bonheur d'entendre encore le successeur de saint Vincent nous adresser la parole ; il fit une conférence, en langue latine, où il nous engageait à l'observance des règles. A six heures, il dit la messe à Saint-Lazare, comme il l'avait promis aux sœurs. A neuf heures, les sœurs de l'établissement Kelcel recevaient chez elles notre Très Honoré Père. C'est la Maison des incurables, connue avant la guerre par son confort et ses commodités, aujourd'hui luttant avec la misère et les privations de tout genre. A l'entrée de l'établissement, il fut reçu par le curateur de la maison, M. Bartynowski, le médecin M. Surzycki et l'aumônier, un de nos confrères. Le curateur prit la parole, en français, pour rendre hommage au successeur de saint Vincent et lui décrire l'état pitoyable de l'établissement, si prospère avant la guerre. Après avoir fait une petite visite à la chapelle, Notre Très Honoré Père se rendit à la chambre des sœurs, où il leur adressa des paroles consolantes. Celles-ci lui présentèrent les pensionnaires de la maison qui, eux aussi, eurent leur part de la grande bonté du cher Père. Tous se pressaient autour de lui pour lui baiser les mains.

Mais il fallait songer au retour et se préparer au voyage qui l'attendait encore. Toutes les maisons de Cracovie, sauf deux, avaient eu la joie d'accueillir chez elles le Très Honoré Père et toutes avaient reçu sa bénédiction paternelle.

Un dernier repas nous réunissait encore autour de notre Père. Mgr Nowak y prit part aussi, voulant en profiter pour avoir le plaisir de lui faire ses adieux avec nous. Une dernière bénédiction que nous reçûmes à genoux et notre Très Honoré Père nous quittait, hélas ! pour continuer son voyage à travers la Pologne. A une heure, il quittait Cracovie ; à la gare étaient réunis tous les supérieurs des maisons de Cracovie et quelques confrères des plus anciens, pour lui faire encore leurs derniers adieux.

(A suivre.)

SLOMINSKI,
Visiteur.

YUGOSLAVIE

*Lettre de M. BERGEROT, prêtre de la Mission
à M. VERDIER, Supérieur général.*

Monastir, le 17 septembre 1923.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction s'il vous plaît!

Avant-hier, 15 septembre, a eu lieu l'inauguration solennelle du cimetière militaire français de Monastir. Elle a été faite par M. le maréchal Franchet d'Espérey. Il était accompagné de M. Clément Simon, ministre de France à Belgrade, ayant chacun leur officier d'ordonnance, le premier un commandant et le deuxième un capitaine. Il y avait de plus, du côté de la

France, un parlementaire : M. Paul Tapponnier, député de la Haute-Savoie, bon catholique. Ce n'était pas l'unique suite du maréchal. Deux ou trois ministres, six députés serbes l'augmentaient. A Uskubs'était adjoint à cette suite le général commandant en chef les troupes de plusieurs départements. Cette inauguration a donné lieu à de belles manifestations, toutes à l'avantage de la France et à la gloire de nos défunts.

Le vendredi 14, jour de leur arrivée, vers les quatre heures de l'après-midi, les autorités militaires et civiles allèrent l'attendre à l'entrée de la ville, du côté de Prilep. La troupe et la musique militaire donnèrent un cachet grandiose à cette réception. La population était accourue nombreuse à ce point de son entrée. Elle voulait voir, mais la curiosité n'était pas l'unique mobile, c'étaient aussi la sympathie et l'intention de témoigner sa reconnaissance envers notre patrie qui la poussaient.

L'entrée dans la cité et le passage du cortège de M. le maréchal à travers les rues de la ville furent un triomphe par le nombre des assistants, les acclamations, la joie visible et la bonne tenue de tous. Nous n'allâmes pas au-devant de M. le maréchal. Nous l'attendîmes devant notre maison. Nous ignorions le programme de la réception ; de plus nous nous demandions s'il ne descendrait pas chez nous. Je lui avais préparé une chambre, sans trop espérer qu'il l'accepterait. (Elle servit à un député qu'on n'attendait pas.) Les Serbes lui avaient préparé des appartements. Je n'eus pas à lui offrir l'hospitalité, je n'eus qu'à lui dire que je regrettais qu'il n'eût pas pris un repas chez nous. Tous les diners étaient comptés et les Serbes en avaient pris le soin. Descendirent chez nous, M. le ministre de France, le député, l'ordonnance du ministre. M. le capitaine de Lairgerie, chef de la Mission

des Tombes, était déjà notre hôte. Notre maison logea donc quatre personnages de marque.

Pendant la journée du samedi 15, il y eut plusieurs cérémonies et plusieurs visites. Elles débutèrent à dix heures du matin par l'inauguration du cimetière. Cette inauguration devait commencer par les prières et le rite de l'absoute. Il ne put en être ainsi. M. Sneeker, qui portait le nécessaire pour l'officiant et pour l'accomplissement des rites, ne pouvait que difficilement parvenir jusqu'à nous, la foule était intense et je ne savais où il était. Alors, au lieu de débiter par l'absoute, on commença par les discours. Pendant ce temps M. Sneeker arriva et la cérémonie se termina par l'absoute, le chant du *Libera* fut enlevé par les Frères et je ne pus m'empêcher de prononcer quelques paroles qui furent bien accueillies. J'étais impressionné depuis le matin à huit heures. La vue des troupes qui marchaient avec une belle tenue, musique en tête, le son des instruments, la population endimanchée se rendant en flots pressés au cimetière, tout cela me toucha.

Après l'inauguration du cimetière, une autre cérémonie allait avoir lieu. A onze heures et demie, M. le maréchal remettait à la ville la croix de guerre que lui décernait la France.

La cérémonie fut imposante. Une estrade était dressée au milieu d'une place. Au moment voulu y prirent place : M. le maréchal, M. le ministre de France, le député français, les ministres et députés serbes ainsi que le maire de Monastir. Des discours furent prononcés. Le premier, par M. le maréchal et traduit par un ministre serbe, d'autres discours suivirent et enfin la croix de guerre fut épinglée, par M. le maréchal, sur un coussin tenu par le maire de la ville. La cérémonie se termina par la revue des troupes présentes. Elle

fut brillante. La tenue des soldats, des cavaliers et des artilleurs fut impeccable. Le tout s'exécutait au son d'une musique militaire qui n'en était pas à son premier essai.

Dans la soirée, à quatre heures, M. le maréchal, accompagné de sa suite au complet, visite nos établissements. Il commence par la Mission. Notre salon n'était pas trop grand pour la circonstance. M. le maréchal fut très aimable, et se rappelant quelques détails de ma captivité qui l'avaient intéressé lors de sa première visite, il trouva le moyen de porter la conversation sur ce sujet, chose qui ne déplut nullement à M. Clément Simon et aux personnages serbes. Il demanda à visiter la chapelle. Religieux, le maréchal, en présence de l'autel, se recueillit et fit une adoration assez longue. Il trouva la chapelle bien. Je lui fis admirer nos belles statues, don de parents dont les fils avaient été tués à Monastir.

Après la Mission, visite des écoles. D'abord l'école des Sœurs. Les Sœurs et les élèves nous attendaient. Elles étaient réunies sous un assez vaste préau, sobrement orné de drapeaux français ; sœur Viollet était assise dans un fauteuil roulant. Hélas ! son hémiplegie ne lui permit pas d'aller au-devant des nobles visiteurs. Sa conversation ne fut pas ce qu'elle aurait été, si sa langue avait été à son service. La cérémonie fut assez courte, ce qu'on voulait ; deux chants bien réussis, l'un en langue française, l'autre en langue serbe, puis un compliment bien tourné et bien débité par une élève du cours supérieur. M. le maréchal et sa suite en furent très satisfaits. La cérémonie ne se termina pas ainsi. Sœur Viollet a été nommée officier d'académie ; M. Clément-Simon lui portait les palmes académiques et ce fut M. le maréchal qui les lui épingla sur son collet, prononçant avant cette remise quelques

paroles de circonstance. Sœur Viollet me pria de remercier à sa place. Ce que je fis, faisant remarquer que cette distinction se rapportait aussi à ses compagnes et si quelques occasions de nous illustrer nous étaient offertes, nous devions tout cela aux circonstances et aux postes que la Communauté nous confiait. D'autres feraient autant et peut-être mieux. En se retirant, M. le maréchal, qui connaissait déjà le dispensaire, demanda à le visiter. On aime à revoir ce qui a intéressé une fois et peut-être était-il fier de pouvoir le faire voir à sa suite. Tout l'intéressa. Il en admira et il fit admirer la disposition. Il se laissa dire que le dispensaire recevait en moyenne 200 clients journalièrement et il fit remarquer après interrogation que le dispensaire était pour tous les pauvres sans distinction de race ni de religion. Visite aussi de la pharmacie, de la salle d'opération et de quelques chambres pour la guérison des opérés. Tout était fait pour lui plaire et il félicita les sœurs. En toute cette organisation, le mérite revient à sœur Viollet. Après la visite des Sœurs, visite à l'école des Frères. La rentrée chez les Frères avait eu lieu la veille. Rentrée excellente, dès l'ouverture autant d'élèves présents qu'à la sortie : 180.

Le grand préau servit de lieu de réception. Comme chez les Sœurs, la séance se composa de chants très courts et d'un compliment. Tout fut réussi ; et également satisfaction de la part des visiteurs. Ici aussi la visite se termina par la remise des palmes académiques au Frère directeur. Même cérémonial, le maréchal et sa suite se laissèrent photographier. La dernière visite chez nous devait se terminer au cercle des « Amis de la France » ; le cercle a été fondé à la demande de M. Clément-Simon. Il ne fonctionne pas encore. Le local se trouve chez nous et est loué. Il se compose

d'une salle spacieuse et de deux chambres. Le maréchal et le ministre admirèrent l'ordonnance et les autres avantages. M. le ministre a promis son concours pécuniaire pour l'avenir. Il faut ajouter qu'il a déjà concouru pour la fondation. Les visiteurs se retirent, continuant le programme de la journée. Ils visitent le gymnase serbe. Nous ne les accompagnons pas. Mais là ne se termine pas leur journée. Avant le grand banquet de 150 couverts qui devait avoir lieu à huit heures, ils prennent part à la retraite aux flambeaux. Elle se termine devant la salle du banquet. Là ils sont harangés et acclamés par la foule. Le banquet commence à l'heure marquée. J'étais du nombre des invités et placé à la table de M. le maréchal. Ici encore des discours et presque tous en langue française. Celui de M. le maire est en langue serbe; il nomme M. le maréchal citoyen de la ville de Monastir.

M. le maréchal, devant partir le dimanche matin à six heures, me demande à quelle heure la messe. Je lui laisse le choix. Il opta pour cinq heures et demie. Ce fut accepté. M. Clément-Simon demanda à y assister. Le député Paul Tapponnier, qui est bon catholique, assista aussi à la messe. N'ayant pas de servant, M. le maréchal répondit à plusieurs reprises. Après la messe, les Sœurs servirent un petit déjeuner à M. le maréchal et à ceux qui entendirent la messe avec lui. Lui et sa suite ne pouvaient mieux faire qu'en terminant leur mission à Monastir, par l'observance d'un précepte de l'Église.

D. BERGEROT.

ASIE

ASIE MINEURE

LETTRE DE M. LOBRY, VISITEUR,
SUR LES ÉVÉNEMENTS DE SMYRNE
(*suite*)

8 octobre 1922. — Dimanche. Dans la matinée, la Mère Elvira, supérieure des Sœurs de Notre-Dame de Sion, est venue me trouver au sujet des listes du personnel des religieuses réclamées par le Consulat. Je lui ai dit d'avoir soin de les inscrire toutes, les non-françaises comme les françaises. Puis elle me fait part d'une mesure qui est de nature à alarmer. Ordre du Commissariat a été donné à leurs sœurs de Cadi-Keuï et aux autres sœurs de la rive d'Asie de faire chacune un paquet. Au premier signe elles doivent se rendre à la cathédrale de Cadi-Keuï, et, s'il est nécessaire, au collège des Frères, à l'effet de s'embarquer à l'échelle qui se trouve à l'arrière de leur propriété, pour se rendre au quai de la base navale française.

Ces précautions indiquent que l'on n'est pas rassuré sur l'issue pacifique de la conférence de Moudania.

Dans l'après-midi, je suis allé à Stamboul avec M. Poulin pour bénir le dispensaire de la Dette publique ottomane qui a été restauré et surélevé d'un étage. La ville turque était tout à fait calme.

Au retour, une de nos sœurs de Saint-Georges vient me demander ce qu'il faut faire au sujet des sœurs qui

sont à leur campagne, sur la rive d'Asie. J'ai répondu qu'il était très prudent de les faire revenir en ville.

Je suis un peu inquiet sur nos sœurs résidant à Scutari, mais je compte sur la promesse qui m'a été faite que des marins iraient les protéger.

S'il y a rupture de la Conférence à Moudania, en quelques heures l'avant-garde kémaliste peut arriver sur les rives du Bosphore.

9 octobre. — Dans la soirée, toute la maisonnée du Coula Saint-Joseph doit s'embarquer sur le *Vinh-Long* pour rentrer à Smyrne. Les orphelins réfugiés à l'hôpital de la Paix arrivent les premiers au bateau, portant leur tableau de saint Joseph. Puis arrive le remorqueur qui était allé prendre à Bébek les orphelins, les bébés et les sœurs. Les marins français aident à l'embarquement de tout ce monde. C'est à qui, parmi eux, prendra les petits enfants et les bébés pour les porter à leur couchette dans le bateau. Avec le commandant nous parcourons les chambrées réservées aux enfants et aux sœurs. Tous ont des lits avec draps et couvertures. J'ai présenté la digne sœur Martinière au commandant, ainsi que la sœur Macart et sœur Hondebine âgée et infirme. Le commandant m'a dit qu'il leur ferait donner des chaises longues.

Je quitte le bateau avec M. Poulin en demandant à Dieu, à la sainte Vierge et à saint Joseph de bénir le voyage et la rentrée au Coula de Smyrne.

Au retour à Saint-Benoît, je trouve l'Archevêque arménien catholique de Brousse qui m'attendait. Il me parle longuement de ce qui s'est passé à Brousse, des sœurs qui se sont dévouées et se dévouent admirablement. Il dut gagner la mer avec une soixantaine de ses ouailles et venir à Constantinople.

10 octobre. — Une lettre de M. Dekempener m'ap-

prend qu'il a fait bon voyage. Son passeport n'était pas en règle, il a failli devoir poursuivre son chemin vers Marseille. Il est allé directement remettre à Mgr Valléga ce qu'il lui rapportait de Constantinople. Il en a été très heureux, car il était absolument dénué de tout. Sa Grandeur ne devient pas plus optimiste. Le gouverneur militaire de Smyrne lui a déclaré que le mot *catholique* ne couvre rien et que tous doivent partir, sauf ceux qui ressortissent des puissances étrangères.

M. Dekempener me dit que la sœur Degiovanni et ses compagnes sont fort mal logées : il fait, dans la chambre unique qu'elles ont, une humidité qui vous pénètre au bout de quelques minutes. On leur fait espérer qu'elles auront, dans quelques jours, une autre maison. C'est bien à souhaiter, sinon elles tomberont malades. D'autre part, tout le monde est plein d'égards pour elles, elles ont la messe chaque jour.

Les sœurs continuent à faire courageusement besogne de charité, embarquant le plus de gens possible. C'est dur quelquefois, mais elles réussissent toujours. Il n'y a qu'une voix à Smyrne pour reconnaître leur courage et leur dévouement. Les sœurs de Boudja ont été l'objet d'une manifestation à bord d'un bateau : un officier de marine a fait une collecte qui leur a rapporté, séance tenante, 400 francs.

À Smyrne, on vit sans nouvelles du dehors. Le médecin du bord a dit à une sœur que, la veille, on s'est demandé un moment si l'on ne viendrait pas chercher les sœurs et les missionnaires.

M. Dekempener termine en disant que tout le monde va bien et fait courageusement son devoir.

Une autre lettre de M. Dekempener arrive en même temps que la précédente. La sœur Degiovanni et ses compagnes ont une nouvelle maison. Les enfants

abandonnés, que les sœurs recueillent, augmentent. Cinq malandrins avaient sauté par-dessus les murs du Coula, pour voler du bétail sans doute. Nos marins s'en sont emparés et les ont livrés à la police turque. Le port de Smyrne est miné et des bateaux côtiers ont été installés un peu partout.

11 octobre, — date à souligner. Dans la matinée, on vient m'annoncer qu'à Moudania l'armistice est signé. C'est un soulagement pour tout le monde. Espérons que c'est un acheminement sérieux vers la paix. Pour le moment, c'est un bien grave danger écarté de Constantinople et de bien dangereuses complications épargnées à l'Europe.

13 octobre. — M. Dekempener m'écrit sa surprise d'avoir vu arriver tout le personnel du Coula Saint-Joseph. Il n'est pas sans inquiétude au sujet du ravitaillement de la maison, mais Dieu est grand, dit-il. A Boudja, les sœurs se proposent d'essayer, d'ici quelques jours, leurs classes.

Mgr Valléga est actuellement à Boudja, dans la maison exactement en face de la porte des sœurs chez qui il dit la messe. A l'hôpital français, les sœurs sont en train d'aménager pour elles la maison du docteur. Le consul de France a demandé à la sœur Desloges où elle voulait voir élever des baraquements pour son école, car elle est décidée à commencer les classes coûte que coûte, même dans sa petite maison.

Ma sœur Duquesnay me donne des nouvelles de sa maison de Bournabat : « Je vous remercie de vos deux lettres apportées par M. Dekempener. Je ne vous ai pas écrit, sachant que, mieux que moi, il vous expliquerait notre situation. Et aussi, en revenant, le travail n'a pas manqué pour remettre les choses à peu près

en ordre, chacune a dû prendre du repos, toutes nous étions épuisées. On se remet tout doucement et comme il ne manque pas de personnel, hommes et femmes, pour nous aider, tout se fait.

« Actuellement, nous avons encore des blessés, hommes et femmes, des vieilles trop impotentes pour partir et qu'on a déposées chez nous, des enfants trouvés et quelques autres personnes, sans compter notre orphelinat grossi de quelques pensionnaires devenues orphelines, ou du moins ignorant où est leur famille.

« Nous allons, lundi prochain, ouvrir nos classes, pour le moment nous aurons peu d'enfants. Si j'en vois la possibilité, nous prendrions plus tard les petits garçons catholiques livrés à l'abandon, le père Innocent (un franciscain) étant parti, personne ne veut s'occuper d'eux.

« Notre pharmacie, étant, pour l'instant, la seule de la localité, ne manque pas de pratiques. La sœur Claire s'en occupe, tandis que sœur Vincent fait les pansements toute la journée. Je souhaite que l'*Ernest Renan* reste ici, car son commandant se montre très bienveillant pour nous, et certainement, tant qu'il y sera, il ne manquera pas de nous ravitailler, puisqu'à présent il nous faut vivre de charité. Nous avons été, dimanche, invitées à une messe à bord à la suite de laquelle il a fallu, sans moyen de s'y soustraire, accepter le déjeuner qui suivait avec le consul, les officiers du bord, M. Dekempener et d'autres. M. Graillet vous attend, m'a-t-il dit, pour venir déjeuner chez nous à Bournabat.

« Notre sœur Angèle est bien regrettée des pauvres, mais les personnes pieuses qui l'aimaient l'estiment plus heureuse près de Dieu. — Sœur Duquesnay. »

Mgr Valléga, archevêque de Smyrne, en m'écrivant

me dit : « Il n'y a que les autorités turques pour le moment. Tout est assez calme et si la paix nous est donnée, on sera plus optimiste pour l'avenir. Je suis toujours fatigué et accablé, mais je marche comme le bon Dieu le veut, avec la lourde croix. Priez pour moi et venez vite ici ! »

Le consul général de France à Smyrne m'écrit de son côté : « Vous pouvez être tranquille, je tiens la main à ce que quelques œuvres, qui restent, puissent vivre et prospérer. Le désastre est immense, en ce qui nous concerne, il dépasse de beaucoup celui de Salonique et nous n'avons pas le concours de l'armée. Venez dès que le calme sera rétabli; nous ferons encore du bon travail ensemble. — Graillet, consul général. »

Le 14 octobre, l'amiral Dumesnil, rentré de Moudania, vient me trouver à Saint-Benoît. Dès le début de l'entretien, je le remercie de tout cœur pour tout ce que la marine a fait pour nos missionnaires et nos sœurs à Smyrne. Nous parlons de la situation des œuvres et de ce que l'on pourrait faire pour leur relèvement. Il se met à notre disposition pour nous aider par le moyen des marins de l'*Ernest Renan* resté à Smyrne. Nous envisageons longuement la situation nouvelle qui va nous être faite avec le gouvernement d'Angora qui va être transféré à Constantinople.

Avant de nous séparer, je recommande à l'amiral Dumesnil la maison de Coula Saint-Joseph, dont tout le personnel vient de rentrer à Smyrne par le *Vinh-Long*. Il me réitère que tout son désir est de nous aider dans toute la mesure du possible.

Mais il est temps, Très Honoré Père, de terminer ce long récit des épreuves nouvelles par lesquelles passe la province de Constantinople. Je me suis davantage étendu sur Brousse et Smyrne. En ces deux

centres, nos sœurs restées à leur poste remplissent avec un admirable dévouement l'office de la vraie fille de saint Vincent. Elles se sont montrées sans peur et ont bravé tous dangers, dès qu'il s'est agi de s'oublier pour le prochain et de secourir des malheureux réduits au plus extrême délaissement, à la misère la plus noire.

A Constantinople, nous avons senti vivement les épreuves de Smyrne, et nous avons tout fait pour les adoucir. Nous-mêmes avons passé par des appréhensions qui pèsent bien lourdement sur l'âme quand on a des responsabilités.

A Salonique, à Syra, à Santorin, ce sont des chrétiens d'Asie Mineure et de Thrace qui arrivent en grand nombre et pour lesquels nos sœurs font tout ce qu'elles peuvent. A Zeitenlik, il y a dans notre Séminaire plus de 220 réfugiés, tous catholiques et pour la plupart dans un extrême dénûment. L'une de nos sœurs leur sert chaque jour des soupes chaudes. C'est plus de 500 000 chrétiens qui affluent en Grèce après avoir fui d'Asie et de Thrace.

F. X. LOBRY.

i. p. d. l. M.

CHINE

Le tableau général de l'état des Missions et des résultats obtenus pendant l'exercice 1922-1923 nous donne, pour ce qui concerne les Vicariats apostoliques de la Chine, confiés à la Congrégation :

1° Au Nord, sur 19 millions et demi d'habitants, 526 537 sont catholiques (en 1901, il n'y en avait que 73 722) ; on donne la mission en 4 831 endroits et il y a 149 résidences. Le personnel comprend : 5 évêques

et 158 autres membres de la Congrégation de la Mission ; en outre, 156 prêtres séculiers dont 4 européens. Les Filles de la Charité sont au nombre de 118 dont un peu plus de la moitié (65) sont indigènes ; d'autres communautés religieuses prêtent le concours de leur dévouement comme les Cisterciens 95, les frères Maristes 71, des religieux indigènes 32, 28 Franciscaines missionnaires de Marie, et 282 religieuses indigènes. Les grands séminaristes s'élèvent à 89 et les petits à 418. Les maîtres et les maîtresses d'écoles sont plus de 4 250 dont 2 415 pour les garçons. Ceux-ci sont 25 975 et les filles 20 818 dans les écoles paroissiales ; dans les écoles secondaires, il y a 5 024 garçons et seulement 1 348 filles ; les collèges comptent aussi beaucoup plus de collégiens (3 311) que de collégiennes (704) ; par contre, l'unique école normale de jeunes gens n'a que 50 élèves, tandis que les 6 qui sont consacrées aux jeunes filles en ont 243 ; les 24 écoles de catéchistes comprennent près de 600 étudiants et étudiantes ; enfin les écoles professionnelles, ateliers (9) ou bien ouvroirs (14) réunissent près de 2 000 enfants dont les trois quarts sont des filles. Les églises proprement dites montent au chiffre de 218 et les chapelles ou oratoires à 1 906 ; les 11 hôpitaux abritent 4 243 malades ; les 16 orphelinats se répartissent ainsi : 3 pour les garçons avec 231 sujets et 13 pour les filles avec près de 2 000 enfants ; il y a 881 bébés en nourrice, 108 ont été confiés à des familles chrétiennes et dans le courant de ce seul exercice on en a recueilli 750 ; les 5 hospices renferment 469 vieillards ; les 20 dispensaires ont distribué près de 765 000 remèdes. L'imprimerie, avec ses 60 ouvriers, a édité plus de 134 000 livres. Les catéchuménats (900) d'hommes (8 268) et ceux (761) de femmes (19 000) sont les premiers, supérieurs pour

le nombre d'établissements et les seconds, en sujets. Comme fruits spirituels, on note : 61 conversions d'hérétiques ; plus de 59000 baptêmes dont 32 000 *in articulo mortis* ; 17 561 confirmations ; pas loin de 900 000 confessions dont environ 263 000 de précepte ; 1 752 000 communions dont plus de 179 000 de précepte ; 4 333 extrêmes-onctions, c'est-à-dire près du double des mariages 2 247 ; enfin 9 ordinations sacerdotales. Il y a eu 2 421 retraitants et près de 6 000 admissions dans les associations ou confréries.

2° Au Sud, sur les 47 millions d'habitants, 1 566 23 sont catholiques (en 1901, il y en avait 38 000) ; on donne la mission dans 2 028 localités et il y a 140 résidences ou stations. Le personnel comprend : 6 évêques et 141 autres membres de la Congrégation ; en outre, 79 prêtres séculiers dont 3 européens. Les Filles de la Charité sont au nombre de 185 dont 109 sont indigènes ; d'autres communautés religieuses prêtent le concours de leur dévouement, ce sont : les Vierges du Purgatoire (59), les sœurs de Sainte-Anne (44), les Vierges de Notre-Dame du Bon Conseil (22) et les Filles du Sacré-Cœur (41). Les grands séminaristes s'élèvent à 105 (dont 44 de la Compagnie) et les petits à 222. Les maîtres et maîtresses d'écoles sont 1 143, dont 825 pour les garçons. Ces derniers sont 9 562 dans les écoles primaires et les filles un peu moins de la moitié (4 687) ; les collèges de filles (8) ont beau être le double de ceux (4) consacrés aux garçons, ils ne réunissent que 262 collégiennes contre 338 collégiens ; les 5 écoles normales ont 277 élèves ; enfin les écoles professionnelles, fermes et ateliers (6) ou bien ouvriers (43) réunissent les uns 151 apprentis et ouvriers, les autres 2 503 filles. Les églises proprement dites montent au chiffre de 117, les chapelles et oratoires à 931 ; les 23 hôpitaux abritent 17 533

malades dont les trois quarts, hommes ; les 34 orphelins se répartissent ainsi : 7 pour les garçons avec 240 sujets et 27 pour les filles avec 2 478 enfants ; il y a 2 560 bébés en nourrice, 91 ont été confiés à des familles chrétiennes et l'on en a reçu ou racheté dans l'année 3 490 ; les 25 hospices renferment 971 vieillards ; les 43 dispensaires ont distribué plus d'un million trois cent mille remèdes (1 331 498). Les catéchuménats (134) d'hommes (6 207) sont plus nombreux et plus importants que ceux (90) de femmes (3 401). Comme fruits spirituels on note : 117 conversions d'hérétiques ou schismatiques ; près de 37 500 baptêmes dont 24 662 *in articulo mortis* ; pas loin de 4 000 confirmations ; environ 400 000 confessions dont près de 72 000 annuelles ; 986 000 communions dont 919 500 de dévotion : 1 788 extrêmes-onctions, c'est-à-dire 540 de plus que de mariages (1 248). Il y a eu 3 368 retraits et plus de 6 000 admissions dans les associations ou confréries.

L. B.

PROVINCE SEPTENTRIONALE

Délégation apostolique. Son Exc. Monseigneur Celse Costantini, délégué apostolique, est arrivé à Pékin, le 18 juillet. Il a été reçu à la gare par Monseigneur Jarlin, par plusieurs prêtres et par le comité catholique qui a donné à Monseigneur le Délégué la maison qu'il habite. Il a eu de cordiales rencontres avec MM. les Ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères ainsi qu'avec M. le Ministre de France.

La croisade de prières pour la Chine a reçu l'approbation de Monseigneur le Délégué apostolique et de l'unanimité des Vicaires apostoliques.

Lettre de Monseigneur le Délégué apostolique à

NN. SS. les Vicaires apostoliques. Objet : Exposition Missionnaire. Pékin, le 15 novembre 1923.

« Monseigneur, j'ai reçu beaucoup de catalogues d'objets qui se préparent pour l'exposition Missionnaire de Rome ; de tout côté, c'est un bel élan d'émulation. Afin que l'exposition soit, autant que possible, parfaite, j'ajoute ici une liste d'objets auxquels, du moins pas que je sache, on n'a encore songé. Je prie Votre Grandeur de vouloir bien examiner cette liste et de voir si, dans votre Vicariat, vous auriez la possibilité de fournir quelques-uns de ces objets ; il conviendrait de m'envoyer ensuite la liste complète et définitive des objets que votre Vicariat prépare, afin d'éviter d'inutiles répétitions et, en cas de besoin, de combler les lacunes possibles. Je travaille à réunir une série d'antiquités ; mais que chaque Vicariat veuille bien envoyer à Rome celles qu'il possède, avec une notice explicative (provenance, usage, signification, date, nom du Vicariat,...). Nous devons dès à présent travailler diligemment, car nous sommes, avec le Japon, les plus éloignés de Rome ; le voyage prendra un temps considérable : l'exposition s'ouvrira en 1925, mais les objets doivent arriver à Rome au plus tard vers le mois de septembre 1924 afin qu'ils puissent être exposés avec le soin nécessaire et pour qu'ils puissent figurer à l'inauguration de l'exposition. Il n'y a donc pas de temps à perdre. Pour que les objets arrivent à Rome exempts de taxe de douane, il suffit de les adresser au Souverain Pontife S. S. Pie XI, Vatican, Rome... »

(Extrait du *Sacerdos in Sinis*, par L. B.)

L'Assemblée de Outchang. — Le 25 mai, à la résidence épiscopale de Outchang, capitale du Hupeh, sous la présidence de S. Exc. Mgr C. Costantini,

archevêque de Théodosie, Délégué apostolique de Chine, s'est réunie une commission de théologiens, chargée de préparer le travail pour le Synode général de Chine... Nous relevons les noms de plusieurs de nos confrères : M. Cl. Gonon, C. M., missionnaire au Kiangsi oriental ; P. Hou, C. M., professeur au Séminaire de Ningpo, Tché-kiang oriental ; J. Shia, C. M., curé de la cathédrale de Paoting, Tchély central ; G. Vanhersecke, C. M., Vicaire délégué de Péking, Tchély septentrional.

Vicariat apostolique de Pékin. — S. G. Mgr Fabrègues, vicaire apostolique du Tchély central (Paoting fou), est nommé coadjuteur avec future succession de S. G. Mgr Jarlin, vicaire apostolique de Pékin. S. G. Monseigneur de Vienne, administrateur apostolique du Tchély maritime (Tientsin), en devient vicaire apostolique.

Le Séminaire central de Chala. — Les séminaristes sont au nombre de 58. Ils se répartissent par vicariats apostoliques comme il suit : Pékin, 2 (ceux du Pé-t'ang viendront les rejoindre dans quelques mois) ; Tcheng-tingfou, 26 ; Pao-ting-fou, 20 ; Tientsin, 6 ; Young-pingfou, 4. On se plaît à constater leur bon esprit et leur ardeur au travail.

Réception du Délégué du Pape et de l'Evêque coadjuteur de Pékin. — Sous ce titre, la *Politique de Pékin*, du 21 octobre, après avoir fait le récit de l'audience accordée au Corps diplomatique par le nouveau président Tsaokoun, a publié ce qui suit :

« Immédiatement après la réception du Corps diplomatique et avec à peu près le même cérémonial, ont été reçus par le président de la République, le délégué du Pape, Mgr Costantini, et l'évêque-coadjuteur de Pékin, Mgr Fabrègues, accompagnés du

vicaire général de Pékin, M. Vanhersecke et du secrétaire, M. Planchet.

Son Excellence le délégué apostolique fit lire en chinois l'adresse suivante :

« Excellence,

Représentant du Souverain Pontife Pie XI, j'ai l'honneur de vous offrir comme nouveau président de la République chinoise les hommages et les vœux des évêques et des catholiques de toute la nation.

Il m'est d'autant plus agréable d'accomplir cet acte que j'ai déjà l'honneur de connaître personnellement Votre Excellence et d'en éprouver les sentiments de bienveillance à mon égard.

Je suis heureux d'assurer Votre Excellence que les catholiques considèrent l'autorité comme chose sacrée, parce qu'elle vient de Dieu et obéissent aux lois civiles par devoir de conscience ; ils se montreront citoyens exemplaires et tâcheront de bien mériter de leur patrie en travaillant pour l'ordre, la paix et le progrès civil.

Nous continuerons, en harmonie avec les lois de la nation, notre vaste œuvre d'assistance au peuple par les écoles et les instituts de charité, prêchant cette religion d'amour par laquelle tous les hommes sont frères sous la miséricordieuse paternité de Dieu.

Nous prions Dieu pour la prospérité de la Chine et de Votre Excellence avec l'ardent et sincère vœu que se réalise, dans la paix et la concorde, le noble programme que Votre Excellence a fait connaître en prenant la très haute charge de gouverner la plus vaste République du monde. »

Après ce discours, Mgr Fabrègues ajouta quelques mots, rappelant au président de la République sa bienveillance envers la Mission pendant les neuf

années où, comme maréchal, il habita à Paotingfou et lui souhaitant le plus grand succès à la présidence de la République.

Après ces souhaits, le président de la République causa amicalement avec Son Exc. le délégué du Pape et Mgr Fabrègues, qui furent ensuite reconduits avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

(Extrait du *Bulletin catholique de Pékin*, par L. B.)

Le *Petit Echo de Saint-Michel* annonce le projet suivant :

Laissez-moi, mes chers paroissiens, vous exposer un projet qui va, je l'espère, commencer prochainement à se réaliser. C'est dans l'esprit de l'Église que les cérémonies et les chants soient dignes de la maison de Dieu et aident les fidèles à prier. C'est dans cette intention que beaucoup d'églises, en Europe, ont à leur disposition un groupe d'enfants spécialement attachés au service de l'église, une maîtrise.

Il y a bien longtemps que je souhaitais d'avoir quelque chose de semblable. Les circonstances, qui sont d'ordinaire le langage et la manifestation de la bonne Providence, m'y ont aidé ; et avec la permission donnée depuis plusieurs mois par Mgr Jarlin, on a préparé et commencé, dans la ville chinoise, au delà du Hatamen, dans un terrain nouvellement acquis et dans une modeste maison qui sera bientôt achevée, l'installation de cette petite œuvre. Dès le commencement d'octobre, quelques enfants y seront réunis, et on espère, sans beaucoup tarder, qu'ils pourront être au nombre de douze ; et l'on n'a pas l'intention d'ailleurs de dépasser ce nombre, nécessaire et suffisant pour réaliser quelque chose de convenable. Telle est la petite œuvre, encore à ses débuts et dans les langes, que je recommande à votre charitable sympa-

thie, en vous priant de m'aider à l'organiser et à la soutenir, puisqu'elle sera pour le service et la bonne tenue de l'église Saint-Michel.

Ph. CLÉMENT.

VICARIAT DU TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

Résumé par L. B. de plusieurs articles parus dans les *Missions catholiques*.

DE PÉKIN A LA TRAPPE DE CHINE

Par Alph. HUBRECHT.

M. Alphonse Hubrecht, C. M., nous décrit une *pagode*, avec ses parvis, sa symétrie, ses vieilles stèles et ses fines sculptures; mais le plus curieux, c'est l'éternel Bouddha, bien joufflu, bien ventru, bien dodu, qui semble vous dire: « Ne t'en fais pas ! » puis les poussahs dans leurs diverses transmutations.

La Chine, réputée farouche, est le royaume de la tolérance; aussi Mahomet y a-t-il son Coran, ses adeptes (30 millions) et ses *mosquées*; l'auteur a voulu visiter celle de Chatcheng: mais tandis qu'une église respire la vie, ce local lui a semblé avoir du mausolée la lugubre nudité et le déprimant silence; les musulmans de Chine sont isolés, méprisés de tous et méprisant tous les autres. Cependant notre confrère a l'impression, quand, par-dessus les têtes touffues des arbres, il voit pointer la tourelle d'une mosquée, de se sentir plus loin des idoles et plus près de Dieu.

Puis il nous parle de la *route*: un borbier infect où l'on trébuche; n'en fut-il pas longtemps de même chez nous? puisque le roi Louis XIII, un de nos bons rois, qui (soit dit en passant) réclama à son lit de

mort les conseils et les consolations de saint Vincent de Paul, disait en regardant vers les tours de Saint-Denis : « Les chemins sont mauvais, mon pauvre corps sera bien ballotté ! » Ne désespérons pas de la Chine, elle fera des routes, comme elle a fait des voies ferrées (p. 163-165).

L'auteur nous dépeint ainsi le paysage : « Un village chinois, surtout au printemps, quand les arbres ont repris leur feuillage et couvrent de leur ombre le groupe des fermes silencieuses, est un charmant spectacle ; mais c'est un tableau qu'il faut admirer de loin ; plus on s'en approche et plus il se gâte. Les maisons sont de terre enduite de torchis, mal alignées le long d'une rue étroite, où se traînent des enfants mal lavés, des chiens affamés et d'horribles porcs noirs... Mais dans l'existence de ces rudes *montagnards*, on retrouve tant de traits des âges bibliques : même simplicité, même sagesse, même calme. Ils vivent de presque rien et cependant vivent heureux... Leur costume est simplifié à l'égal du menu : un pantalon bouffant, une chemise rapiécée, des savates de toile, voilà tout leur trousseau... Ah ! pardon, j'ai oublié le calumet, la longue pipe à tête de cuivre, à tuyau d'ébène, à embouchure de jade. On n'exige de luxe que pour elle : elle accompagnera le pauvre vieux jusqu'à sa tombe, jusqu'à ce qu'il « casse sa pipe ». C'est partout le même adage...

Le gué : nous avons un fleuve à passer, un fleuve long et large, le capricieux Yang-Ho qui écume, gronde et se rue. Que faire ? Chercher une auberge ? Ce seraient les punaises et la vache enragée. Passer le fleuve, c'est risquer un dangereux plongeon. C'est au second parti que nous nous résignons. Nous descendons dans l'eau jaunâtre, après quelques pas nous y sommes jusqu'aux genoux et nos bêtes enfoncent

jusqu'au cou. On croit n'avancer plus, on croit le fleuve sans fond, gare au plongeon ! Courage, courage ! Toujours la même eau bourbeuse, le même courant furieux. Quand sortirons-nous de ce tourbillon ? Les animaux affolés, harassés n'avancent que par bonds et soubresauts, s'embarrassent parmi les herbes flottantes. Il faut les ranimer à grands cris et à force de coups. Une chute ici, c'est la mort !!! Les arbres, devant nous, semblent grandir : les hommes et les bêtes reprennent courage. Le sol s'affermir, le sol se relève, la marche s'active. Terre ! terre !... nous sommes sur l'autre rive !...

Quand, au détour du sentier, m'apparut, dans son cadre de verdure, de vapeurs et de rochers, le village de Tche Fang Koo avec son église et son clocher, si loin de mon pays, si loin de ma famille, voyageur inconnu parmi d'âpres vallées, je me suis senti, à la vue de cette flèche, en pays chrétien, chez nous par conséquent, car le chrétien n'est-il pas chez lui partout où se dresse une croix ?... *Nos petites Chinoises*. On m'introduit à l'école des filles. C'est une enceinte réservée, un petit palais interdit, où l'on n'entre qu'en présence et avec l'autorisation du curé. Trente à quarante fillettes se pressent en un local trop étroit, comme un bouquet de roses à l'encolure d'un vase... Cette école est une merveille ! Je ne me reprends pas, c'est tout simplement une merveille. En Chine, une fille qui étudie, c'est aussi extraordinaire, ou peu s'en faut, qu'une Mme Curie dans le laboratoire de son mari... (p. 190-191). *Une Ecole*. Nous descendions une pente rapide qui, par les méandres du sentier, nous menait au village; d'une chaumine vétuste arrive, porté par la brise, le son confus de voix d'enfants. Que font-ils ? Sont-ils au jeu ou à la prière ? Nous entrons, nous sommes dans une... école. Une école

dans ce ravin, grand Dieu ! qui l'eût cru ? Dix marmots sont là accroupis à l'indienne, scandant leur leçon sous l'œil impassible d'un vieux maître...

Dans le ravin. Engouffré à l'entrée d'une étroite vallée, entre de hautes montagnes, le petit village de Kong Kien aligne ses rares maisons à un coude du torrent... Des rocs énormes gisent en désordre comme les ossements d'un monstre colossal, laissant à peine l'espace pour un étroit sentier, qui se faufile parmi ces ruines. Comment des hommes se résignent-ils à vivre dans cet affreux désert ? Par le travail et le temps, ils conquièrent à nouveau ce sol aride. C'est là qu'ils dressent leur chaumière, là qu'ils creusent leur tombe. Je songeais en moi-même que si l'homme peut vivre heureux au fond de ce ravin, il peut vivre de bien peu. Au tournant du torrent, près d'une cascade, une chapelle vint dire à mon cœur enchanté qu'en ces lieux désolés, la foi a pris racine...

Le chemin de la Trappe. Le sentier s'enfonce tantôt sous quelques bouquets de saules, tantôt franchit à gué quelque torrent, tantôt grimpe une pente et vous découvre un nouveau panorama de montagnes et de forêts ; vous avez pour vous sourire l'innombrable essaim de fleurs sauvages et les buissons d'églantiers. Voilà le sentier de la Trappe... A la grandeur sauvage succède l'ordre calculé et dans un écrin de roches et de feuillage apparaît... la Trappe de Chine.

L'air est devenu plus léger et plus pur. Avez-vous ressenti dans nos campagnes catholiques, le noble caractère des beaux dimanches ? Ce silence, ce repos des champs, ces relents d'encens qui embaument les abords de l'église, comme tout cela est doux ! Au milieu d'un pays païen, au fond de ces ravins, la Trappe donne aux berges qui la portent cette même

physionomie mystique. Enfin j'arrive; silence au dehors, silence au dedans, silence partout. Me recevra-t-on de suite ou me laissera-t-on méditer ici ? Je n'avais pas assez foi en la douce hospitalité cistercienne; un vieux frère arrive; à peine suis-je assis à l'hôtellerie qu'il revient, un plat de riz d'une main, un fromage frais de l'autre, un long pain sous le bras. Il mit le tout sur la table, y plaça du vin, des fruits, des verres... De ma vie, je n'ai fait meilleur repas.

Aux heures du travail, le monastère se dépeuple, j'y suis presque seul, on m'y laisse assez libre. Je le parcours en tous sens, de la sacristie au moulin, du moulin au pressoir. Je croise ici et là un religieux qui me salue du regard sans rien dire. Je me laisse imprégner de toutes les impressions que me fait cet asile de l'austérité, du silence, du travail et de la prière...

L'église du Monastère. Les Cisterciens de Chine, fidèles aux ordonnances de Bernard ennemi du luxe, ont bâti leur église grande, fraîche, mais simple, badigeonnée plutôt que peinte.

A la Cime. Je voulus, ce jour-là, voir les choses de haut, du haut du Siling, sommet qui domine ces régions. Ne pas m'accorder ce plaisir serait n'être venu à la Trappe qu'à demi. On me dirait plus tard : « Comment, vous avez manqué le Siling ! vous n'avez rien vu. » Le Siling est le thermomètre de la Trappe. Va-t-il pleuvoir ou fera-t-il beau, consultez le Siling : a-t-il mis son chapeau de nuages, restez à l'abri ; a-t-il déposé sa cape brumeuse, sortez sans parapluie... Quand j'arrivai au sommet, le soleil était levé déjà et, par les fentes de son alcôve de vapeurs, projetait des flammes sur les mille têtes des monts et les dix mille vallées, les décorant de toutes les teintes de l'arc-en-ciel. Là bas, à l'est, cette cime isolée, c'est le

Ki Mi Chan, nos chrétiens y possèdent des mines de charbon ; à l'ouest, ce pic qui commande tous les autres, c'est le Ou Tai Chan qui se couvre de neiges dès la septième lune ; ces monts au nord, c'est la bordure de la terre des herbes. Passé cette limite, c'est le steppe avec ses horizons sans bornes, ses troupeaux bêlants et ses bouviers sous la tente. Je me trouvais au bord de la Chine et presque au bout du monde... » (p. 210-213).

VICARIAT DU TCHÉ-LY-MÉRIDIO- OCCIDENTAL

Une conversion par M. Bruno. Il y avait à Ming-Tsan une femme qui était restée païenne malgré la conversion de toute sa famille ; elle semblait possédée du démon ; la seule vue d'une chapelle la rendait furieuse ; elle faisait de longs détours pour éviter de passer près de l'église ; quand le missionnaire venait faire la mission, elle était tout hors d'elle-même et quelquefois elle ne prenait aucune nourriture et cherchait à se pendre. Une nuit, sa belle-fille lui mit une Médaille miraculeuse dans ses vêtements à la région du dos. Or voici que la malheureuse païenne, allant dans les champs, entendit derrière elle une douce mélodie commençant par ces mots : Je vous salue, Marie ; la voix, déclara la vieille, était enchanteresse. Elle se retourna pour voir qui chantait si bien. Personne. Elle continue sa route et partout la suit la céleste mélodie. Quand elle se fut bien assurée qu'il n'y avait personne, son cœur fut changé en un instant ; arrivée à la maison elle se déclara prête à étudier le catéchisme et à recevoir le baptême. Dans ce pays, les païens volent aux chrétiens les médailles miraculeuses et ils les portent avec dévotion, parce que, disent-ils, avec cela le diable nous laisse tranquilles.

Avec les brigands par M. Chanet. Les brigands avaient pris un enfant de onze ans nommé Cinen-lé, appartenant à une riche famille. Ils réclamèrent comme rançon 20 000 dollars (150 000 fr.). Les parents avaient déjà versé l'année précédente la somme de 70 000 francs pour la délivrance d'un des leurs. Ils trouvèrent la somme un peu forte. Les brigands répondirent que, si l'argent n'était pas versé, ils tueraient l'enfant. Précédemment ils avaient enterré vivant une personne pour laquelle on n'avait pas voulu payer de rançon ; et dans un autre cas, comme on ne leur avait donné que la moitié du prix fixé pour le rachat d'un enfant, ils n'avaient rendu que la moitié de l'enfant. La famille de Cinen-lé me pria d'intervenir. Comme j'étais en pourparlers avec les brigands pour un armistice, je commençai par leur faire promettre de ne tuer aucun otage ; puis dans le cours des conversations, je leur demandai un jour pour me témoigner leur bonne volonté de me donner quelques otages, particulièrement l'enfant en question. Effectivement ils m'amènèrent quelques prisonniers, mais de basse condition et parmi eux Cinen-lé ne se trouvait pas. Pour s'excuser ils me dirent que l'enfant s'était sauvé ; c'était un mensonge ; je fis semblant de le croire ; je me contentai de promettre une récompense à qui le retrouverait. Bientôt la poursuite des brigands recommença ; on les prit et on retrouva l'enfant plus mort que vif. Je fis avertir le père qui arriva tout ému, fit un grand festin, donna 10 000 francs à celui des brigands qui avait gardé son fils, voulut me donner quelque chose ; je refusai absolument. Alors touché de la grâce, cet homme demanda à se faire chrétien et me confia son fils pour l'instruire.

(*Missioni Estere Vincenziane.*)

VICARIAT DU TCHE-LY MARITIME

Les *Missions Catholiques* ont raconté une tournée de confirmation faite dans le vicariat de Tien-Tsin par Mgr de Vienne. En voici le résumé fait par L. B.

Parti le 6 avril de Tientsin, Monseigneur arrive bientôt à Tsang-Tchoo (100 km. de Tientsin) où habite le P. Giacone, lazariste italien; celui-ci est chargé d'une quarantaine de villages, comptant environ 2 500 chrétiens : les fidèles « comprennent que l'âme ornée des sept dons du Saint Esprit est plus glorieuse au Ciel et ils nous apportent souvent pour être confirmés, les bébés mourants au risque d'accélérer parfois la mort de l'enfant par ce voyage : « Puisqu'il doit mourir, disent-ils, mieux vaut qu'il parte avec la grâce de la confirmation que de vivre quelques heures de plus ! » (P. 398.) De là, Monseigneur se rend à la ville de Yenchan (45 km.) en charrette chinoise, « une sorte de niche à chien placée sur deux roues », sans ressorts et sur des routes souvent pleines d'ornières. Yenchan a un curé, lazariste hollandais, le P. Jansen et un vicaire chinois : dans un rayon de 25 kilomètres il y a 40 chrétiens avec 3 000 fidèles; le village de Hoangtientse, évangélisé en 1869 par le P. Chevrier, lazariste, abrite un bon vieux, fier d'avoir passé par les persécutions de 1870 et 1900. Monseigneur séjourne deux jours à Tchoutsoun où il doit préparer à la confirmation 150 personnes du village même ou des environs (p. 399).

PROVINCE MÉRIDIONALE

Nous empruntons aux *Missioni Estere Vincenziane* les articles suivants :

Kia-shing. Funérailles chinoises, par Marco. Les parents d'un défunt, furieux de n'avoir pas eu le prêtre qui n'avait pu venir, voulaient faire des funérailles païennes; je les calmai et les amenai à de meilleurs sentiments. On résolut de jeter de l'eau bénite. Mais que feraient les païens? Fallait-il leur laisser faire les prostrations? Cela pouvait troubler les nouveaux chrétiens. Je résolus d'admettre les païens à jeter de l'eau bénite comme les autres. Tous vinrent et firent le geste de la croix sur le cadavre. On ferma le cercueil et on se rendit au cimetière, croix en tête, musiciens, cercueil, le catéchiste et moi, la famille, les pleureuses; au cimetière je prononçai un discours; on m'invita au repas d'usage servi en maigre; j'acceptai. Les Chinois attachent une grande importance aux funérailles, soit qu'ils craignent la vengeance du mort, soit qu'ils veuillent l'honorer, soit plutôt qu'ils désirent prouver à tous qu'ils ont de la piété filiale. Un des reproches qu'ils font aux chrétiens, c'est de ne pas assez honorer leurs morts. Après la sépulture, les païens érigent dans la maison mortuaire un autel avec portrait du défunt, chandelles et inscriptions. Près de cet autel ils font beaucoup d'actes superstitieux. La suppression de ces usages est un grand obstacle à la conversion de beaucoup.

Kia-shing. Une protection de la Médaille, par sœur Modeo. Devant notre chapelle se trouve un terrain dont nous avons absolument besoin pour favoriser le développement de nos œuvres de charité. Le propriétaire, un païen, ne voulut jamais nous le vendre; il avait même dit un jour qu'alors même que nous lui donnerions autant de dollars qu'il en faut pour couvrir la superficie du champ, il ne le céderait pas. Cette idée d'un champ couvert de dollars m'en suggéra une autre. Je fis aussitôt le tour du terrain et j'y

jetai çà et là des Médailles Miraculeuses. Le jour suivant, le pauvre homme arriva tout honteux, déclarant qu'il avait absolument besoin d'argent et offrant son champ à un prix tout à fait raisonnable. .

VICARIAT DU TCHÉ-KIANG ORIENTAL

L'Écho de Paris publie sur l'œuvre de Mgr Reynaud les renseignements suivants : « En 1909, un de ses prêtres écrivait en ces termes le progrès accompli dans le vicariat depuis le jour où l'éminent prélat en avait pris la direction : « Quel changement en vingt-cinq ans ! Mgr Guierry, en mourant, laissait seulement 6083 chrétiens ; en 1909, nous enregistrons le chiffre de 28 280 catholiques. En 1884, nous étions en tout 16 prêtres (chinois et européens) ; maintenant nous sommes 50. En ces vingt-cinq années, notre bien-aimé vicaire apostolique a consacré de ses mains et pour son vicariat : 33 prêtres dont 29 Chinois. Actuellement, sur 50 prêtres, nous comptons 23 prêtres indigènes. En 1884, les religieuses aidant les missionnaires à la propagation de la foi dans les orphelinats, les écoles, les visites à domicile, étaient au nombre de 28 ; maintenant le nombre des religieuses est de 106... Et si je voulais parler aussi des églises, chapelles, résidences, écoles, etc., bâties pendant ces vingt-cinq années, la nomenclature seule en serait longue. La religion est maintenant répandue dans toute l'étendue de la province. » Les progrès réalisés portèrent la Propagande à dédoubler le vicariat de Mgr Reynaud et à confier à l'un de ses confrères la direction de la partie occidentale du Tchékiang. Les deux vicariats réunis comptent aujourd'hui 62 000 catholiques, 80 prêtres, 60 Filles de la Charité, 117 religieuses d'autres commu-

nautés, 600 maîtres ou maîtresses d'école, 41 résidences de missionnaires, 47 églises, 500 chapelles ou oratoires. Les missionnaires dirigent des séminaires et, avec l'aide des sœurs, des orphelinats, des ateliers où près de 10 000 enfants, jeunes gens ou jeunes filles, apprennent à aimer la religion et la France. -

Il est assez piquant de constater que Mgr Reynaud a déjà été décoré par le gouvernement chinois, lequel lui a conféré, en 1919, l'Épi d'or de 2^e classe (le 1^{er} degré n'est conféré qu'aux ambassadeurs; par dérogation le maréchal Foch est « épi d'or » de 1^{re} classe). Le président de la République chinoise a ainsi entendu, comme il l'a fait dire par son envoyé spécial, M. Soun, récompenser non seulement le long épiscopat de Mgr Reynaud, mais les services admirables rendus par celui-ci lors de l'inondation de 1917.

A ce moment, malgré la guerre, Mgr Reynaud rassembla près de 2 000 piastres dans son vicariat, puis apprenant toute l'étendue du désastre, il donna son seul manteau de fourrure. « Ce geste, le plus beau que recueillit jamais notre longue campagne de quêtes, a déclaré publiquement M. Soun, ce geste du vieil évêque catholique épuisé d'aumônes, qui nous envoyait sa pelisse encore tiède par un temps où nos pelisses à nous ne suffisaient pas à nous garantir du froid, a ému bien des cœurs. »

La pelisse fut mise en vente; elle rapporta 10 000 piastres, dont 7 000 forment un capital destiné à subvenir au soulagement des pauvres : cette réserve porte le nom touchant de « Fonds de la pelisse de Mgr Reynaud »...

(Résumé du *Bulletin catholique de Pékin*, par L. B.)

La Triple Jubilation. — Cet article nous retrace les cérémonies qui eurent lieu en famille, à l'occa-

sion de la 50^{me} de vie religieuse de Mgr Reynaud, du 70^{me} anniversaire de sa naissance et de sa 40^{me} année d'épiscopat. Nous extrayons d'une lettre les passages suivants : « Déjà deux ou trois jours avant la date marquée, je pouvais apercevoir à de rares intervalles (il ne faut pas oublier que nous étions en retraite) M. Yi, qui, aidé de quelques hommes de bonne volonté, présidait à la décoration de la maison. Quand, le samedi matin, les jours de silence passés, je pus examiner à loisir son travail, il eût fallu être aveugle pour ne pas rendre hommage à son bon goût. Au plus haut de la résidence épiscopale, claquaient au vent et brillaient au soleil les trois et les cinq couleurs dont vous connaissez le symbolisme. Des guirlandes de verdure piquées de fleurs naturelles serpentaient autour des colonnes du péristyle, enlaçaient les chapiteaux, s'accrochaient au chambranle de la porte d'entrée, lui formant un cadre plein de charme et de fraîcheur. Ts'ing tsin ! donnez-vous la peine d'avancer. Mais, quoi ! Quelle fée a donc passé dans ces longs et hauts corridors et les a transformés d'un coup de sa baguette ? Du plafond partent de multiples lanternes de verre peint surmontées de couronnes aux perles multicolores ; de l'une à l'autre courent, se croisant et s'entre-croisant, des chaînes de papier découpé aux couleurs vives et riantes : « Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales », aurait dit le brave M. Despréaux. Ce n'est toutefois pas cela qui arrête tout d'abord les regards, mais bien les pièces de soie écarlate qui tapissent complètement les murs ; il en est de satin uni, d'autres de satin broché ; les trois ou quatre grands caractères dorés qui en occupent le milieu, les lettres plus petites épinglées sur les côtés en rehaussent encore l'éclat ; on peut dire que ce décor est fastueux. Ces « tchou tse » comme on appelle ces bandes d'étoffe

précieuse, ne sont pas là uniquement pour le coup d'œil : ce sont bel et bien des témoignages de vénération de la part des nombreuses chrétientés du vicariat dont les membres, ne pouvant se rendre à Ning-Po, s'associent de cœur et d'esprit à la célébration de ces deux grands anniversaires. Lisez plutôt : « A Sa Grandeur Mgr Reynaud, à l'occasion de ses soixantedix ans d'âge, de ses quarante ans d'épiscopat, les chrétiens de ... offrent respectueusement leurs congratulations. » Et il y a là les noms de Ning-Po, Shao-Shing, Ting-Hai, Hai-Men, Tai-Tchéou, Weng-Tchéou, Ping-Yang, Tchou-Tchéou... Les fidèles du vicariat du Tché-Kiang occidental, dont l'auguste jubilaire fut le Pasteur pendant plus de trente ans, n'ont pas manqué cette circonstance pour lui assurer une fois de plus que sa mémoire leur reste en bénédiction ; ne vous étonnez donc pas de voir figurer, à côté des Missions déjà mentionnées, celles de Hang-Tchéou, Hou-Tchéou, Kia-Shing, Hing-Hoa, Kiu-Tchéou, et d'autres encore. Voici maintenant les « tchou » des prêtres du Tché-Tong et du Tché-Si, des grands et des petits séminaires, des vierges du Purgatoire, de M. Liou, de la famille de M. Yao Fang Ting et j'en oublie. Désirez-vous quelques-unes des sentences qu'on y lit ? Tenez : « Son zèle égale celui de l'Apôtre », « La vertu fait la vraie grandeur », « La renommée de ses bienfaits s'étend aux quatre mers », « Son cœur est plein de pitié pour les déshérités », « Longévité, joie, bonheur ». L'ornementation de notre salle de récréation, devenue salle à manger, est du même genre ; on s'arrête toutefois devant quatre beaux panneaux de bois poli sur lequel sont appliqués, sculptés dans une pierre spéciale, dite pierre-savon, des fleurs et des oiseaux. Travail plus délicat et plus artistique encore sont les quatre tableaux composés des mêmes matériaux : ils

représentent des sites pittoresques de Wenig-Tchéou; il n'y a eu qu'une voix pour en louer la finesse d'exécution. Le salon est également paré de somptueuses soieries et de housses de brocart, rendues plus resplendissantes encore par les broderies aux tons si chauds et si bien nuancés. Quelle jouissance pour les yeux! Reconnaissons qu'on s'y entend à merveille dans ce pays quand il s'agit de faire beau. L'ancienne bibliothèque chinoise a subi, elle aussi, une métamorphose: c'est aujourd'hui un très élégant salon. Il va sans dire que la cathédrale avait revêtu sa parure des grandes solennités. Le samedi, de grand matin, nous arrivaient, de Hang-Tchéou, MM. Mao et Ting; Mgr Faveau, empêché de venir lui-même, avait eu l'aimable attention d'envoyer pour le représenter, lui et ses missionnaires, ces deux prêtres de son vicariat. Les fidèles de là-bas avaient également leurs délégués dans la personne de deux catéchistes de la vieille chrétienté de Tso-Fou-Pang. A ces nobles hôtes se joignaient de nombreux membres de la très distinguée et très croyante famille Song, de Shang-Hai, ainsi que M. Liou. Tout le personnel des nombreuses œuvres catholiques de Ning-Po avait tenu à venir en corps présenter au héros de la fête ses vœux et ses félicitations. Compliments, offrandes, pétards; réponse de Monseigneur. Le même cérémonial se renouvelle à chaque groupe avec une grande variété... Le lendemain, dimanche, fut avant tout le jour des festivités religieuses; tous missionnaires et fidèles, s'unissaient d'intention à leur premier Pasteur et rendaient de solennelles actions de grâces à l'Auteur de tout don pour les longues années qu'il lui avait accordées et pour les célestes faveurs dont il l'avait comblé pendant les quarante ans écoulés depuis son sacre. Quand, après les prières d'usage, M. Yng monta en chaire, il put voir devant lui un

imposant auditoire : nef et bas-côtés, chapelles latérales et tribune, tout était plein. Il ne saurait être question de reproduire *in extenso* un sermon qui dura près de trois quarts d'heure et qui fut écouté avec un vif intérêt ; en voici l'ossature. Dans son exorde, l'orateur, après avoir demandé pourquoi en ce jour ce grand concours de peuple, pourquoi le temple saint avait revêtu sa parure de fête, et après en avoir dit le motif, ajoute combien il se sent au-dessous du sujet qu'il a à traiter. Il est animé par deux impressions contradictoires en apparence : la crainte et la joie ; c'est la division qu'il adopte. Nous ne sommes plus aux premiers temps de l'humanité où l'on vivait des siècles ; notre existence est courte, et limité est le nombre de ceux qui arrivent à soixante-dix ans : quand ceux qui nous sont chers les ont atteints, nous craignons, nous tremblons à la pensée que, bientôt, ils nous peuvent être ravis. Mais le bras de Dieu n'est pas raccourci, la vie et la mort sont entre ses mains et il peut faire atteindre à qui il lui plaît l'âge d'Abraham. Prions-le donc pour qu'il daigne nous conserver longtemps encore notre évêque. Il est heureux d'autre part d'avoir à rappeler devant son auditoire les grands gestes du Pasteur. Son ardeur que rien n'arrête pour avancer le règne divin dans les âmes ; sa charité qui s'étend à tout ce qui souffre ; ses autres vertus... Il ne nous suffit pas d'avoir félicité Monseigneur et de l'avoir remercié, il faut que chacun, dans l'état où l'a placé la divine Providence, s'efforce d'imiter les beaux exemples qu'il nous donne : telle est la péroraison... Au repas de midi qui suivit la réception des paroissiens et des paroissiennes de la ville, le menu fut un vrai régal et non dépourvu d'appréts ; l'entrain et la bonne humeur générale en ont encore relevé la saveur et bien que les toasts ne soient pas dans nos habitudes, quelqu'un crut, non :

sans raison, que la circonstance autorisait une légère dérogation. Au salut pontifical qui eut lieu à trois heures, l'assistance ne fut pas inférieure à celle du matin. A l'issue de cette fonction liturgique, ce furent les fidèles de la paroisse de Kampo qui vinrent avec leur présent offrir les derniers souhaits auxquels Monseigneur répondit par un dernier merci. C'était fini... Mais comme d'après un vieux dicton, il n'est point de fête sans lendemain, M. le Provicairé eut l'aimable attention d'inviter Sa Grandeur et nous tous à dîner au petit séminaire. Ce faisant, il ne se doutait pas le moins du monde de la surprise qu'on lui ménageait quand on l'invita à prendre la place d'honneur et que M. Yng, dans un speech pas mal tourné, rappela les travaux et le bien réalisés dans le district de Tai-Tchéou par celui qui y avait missionné pendant près de vingt-cinq ans.

Simple coup d'œil. — L'exercice 1922-1923 a été pour le Tché-Kiang une année de travail intense et de vrai surmenage pour la plupart des missionnaires. Dès le début, ils se sont trouvés en face de monceaux de ruines accumulées par les cinq typhons d'août et de septembre. Chapelles démolies, murs d'enceinte renversés, résidences en partie détruites, c'est partout un travail gigantesque de reconstruction qui s'impose, comme dans les régions dévastées par la Grande Guerre...

Le tableau synoptique du Tché-Kiang oriental nous apprend que, sur ce vaste territoire de 50 000 kilomètres carrés, il y a plus de 14 000 000 de païens et 41 221 catholiques; il y a pour s'y dévouer, sous les ordres de Mgr Reynaud, 32 membres de la Congrégation, 17 prêtres européens, 10 prêtres indigènes et 5 frères coadjuteurs; les prêtres séculiers sont au nombre de 20; les Filles de la Charité sont 44, les

Vierges du Purgatoire 59 et les catéchistes (hommes ou femmes) 423; on y donne la mission en 346 endroits; il y a 20 résidences proprement dites et 27 sous-résidences; 32 grandes églises, 155 chapelles et 186 lieux de réunions; le grand séminaire abrite 33 grands séminaristes, le petit 69, les 4 écoles normales 432, les 115 écoles primaires de garçons 3343 élèves et les 14 écoles de filles 1197 écolières; les 4 fermes ou ateliers de garçons comprennent 82 sujets et les 16 ouvroirs, 1466 fillettes; les orphelinats (10) contiennent (1025) trois fois plus de filles que de garçons évidemment; on a mis en nourrice 754 bébés et on en a confié 19 à des familles chrétiennes; les 6 catéchuménats de femmes comptent 357 membres; les 6 hôpitaux d'hommes et de femmes ont soigné respectivement 2548 et 1086 malades et les 9 hospices ont aussi hébergé plus de vieillards (210) que de vieilles (76); il y a 11 dispensaires qui ont distribué 227438 remèdes; les visites à domicile se sont élevées à 22523; il y a plus de 5000 catéchumènes dont 103 hérétiques ou schismatiques convertis; le total des baptêmes est de plus de 11000, dont 7500 environ *in articulo mortis*; voici le nombre des confirmations: 1143; des confessions: annuelles, 15861; de dévotion, 98441; des communions: annuelles, 14804; de dévotion, 284789; les extrêmes-onctions (372) ont dépassé les mariages (315) d'une cinquantaine; les retraites d'hommes et de femmes oscillent entre 600 et 700 pour chaque catégorie.

Le Tché-Kiang occidental, sur un territoire de 42000 kilomètres carrés, ne compte que 7750000 païens et 23023 catholiques; s'y dévouent sous les ordres de Mgr Faveau, 29 membres de la Congrégation: 10 prêtres européens, 16 prêtres indigènes et 3 frères coadjuteurs; les prêtres séculiers sont au nombre de 11; il

ya en outre 18 Filles de la Charité et 41 Filles du Sacré-Cœur, ainsi que 105 catéchistes (hommes et femmes); on donne la mission en 269 endroits; on a établi 16 résidences et 7 sous-résidences; 20 grandes églises, 102 chapelles et 72 oratoires; le grand séminaire a 20 élèves, les 2 petits 54, l'école normale 12, les 56 écoles primaires de garçons 1736 et les 23 de filles 932; l'atelier de tissage a 50 ouvrières et les 6 ouvriers 328; tandis que l'orphelinat de garçons abrite 10 orphelins, les 3 orphelinats de filles en ont 374; on a mis en nourrice 464 bébés et l'on en a confié 5 à des familles chrétiennes; les 10 catéchuménats comptent huit fois plus d'hommes que de femmes sur un total de près de 900; les 4 hôpitaux d'hommes et de femmes ont soigné respectivement 793 et 52 malades, tandis que les 4 hospices abritent un nombre à peu près égal de vieillards (25) et de vieilles (26); les 10 dispensaires ont distribué 321747 remèdes et les visites à domicile n'ont été que de 1188; il y a plus de 3000 catéchumènes dont 10 hérétiques ou schismatiques convertis; le total des baptêmes est de plus de 7600 dont 6000 environ *in articulo mortis*; pour les autres sacrements: confirmations, 1248; confessions annuelles 11463, ou de dévotion 69168; communions annuelles 10729, ou de dévotion 210847; les extrêmes-onctions (246) ont dépassé de beaucoup les mariages (162), les retraites d'hommes (240) sont inférieures en nombre à celles de femmes (410).

(Résumé du *Petit Messenger de Ning-Po*, par L. B.)

VICARIAT DE KI-AN

JOURNAL DE M. THIEFFRY (*suite*).

5 juillet. — Pendant les quatre jours qui viennent

de s'écouler, faute de faits ou nouvelles d'importance, je n'ai rien écrit. C'est en effet, malgré la nouvelle plusieurs fois répandue que les hostilités allaient reprendre entre nordistes et sudistes, le calme plat. Je souhaite qu'il ne soit pas le présage d'une tempête de fer et de feu sur notre chère ville de Ki-Ngan !

Le 2 juillet, jour mémorable pour tous les anciens du vicariat et même les jeunes, nous avons prié et célébré avec une spéciale ferveur et confiance afin d'obtenir la toute-puissante protection de notre bonne Mère, Marie Immaculée, honorée dans l'église-cathédrale, sous le titre de Notre-Dame-des-Victoires. Et j'ai toujours l'entière confiance que nous n'aurons pas à endurer ici les horreurs que Tai-Ho, Ki-Shui et Wan-Ngan eurent à souffrir.

Tous, je pense, liront avec intérêt le récit que M. de Jenlis me fit ici sur les journées des 28, 29 et 30 juin; je vais écrire sous sa dictée :

Le 28 juin, vers neuf heures du matin, le général des troupes sudistes, H'oang-Tai-Woi, me fit appeler, disant qu'il avait une communication à me faire; il me reçut très aimablement et, à mon grand étonnement, m'adressa la parole en français. « Vous connaissez, me dit-il, nos buts de guerre; chasser le faux président de Péking, chasser Tcheng-Koang-Yuen, Touo-Kiun du Kiang-Si; or des télégrammes sont arrivés annonçant que ces deux messieurs ont donné leur démission. Quoique victorieux jusqu'ici, nous n'avons plus de raison de poursuivre cette guerre, et pour prouver ma sincérité, je vais retirer mes troupes de 30 lis en arrière de Tai-Ho. Je vous prie, vous, missionnaire français, d'intervenir auprès des officiers nordistes, pour arriver à un accommodement et mettre fin à cette guerre fratricide et désastreuse pour la Chine. » Je me permis de lui faire remarquer qu'il eût été pré-

féritable de poser ces conditions, mieux propositions d'armistice, après la prise de Ki-Ngan par les sudistes. Le général répondit que ses buts de guerre étant atteints, il ne voulait pas verser le sang inutilement. Le même soir, le nouveau sous-préfet de Tai-Ho, accompagné du général « Pan », vint me renouveler la requête de son collègue, général H'oang, et me pria de descendre le lendemain pour Ki-Ngan, en qualité de parlementaire, pour obtenir un armistice et à cette fin me confierait une lettre aux chefs de l'armée nordiste.

Le 29 juin, fête de saint Pierre, je me mis en route pour Ki-Ngan; je fis le voyage à cheval, accompagné de trois chrétiens, dont l'un portait un fanion aux couleurs françaises. Vers deux heures de l'après-midi, nous arrivâmes au marché de « Kao-Tang-Shu »; là il s'agissait de traverser la rivière de Yong-Sin, qui constitue la limite entre les deux armées belligérantes. Les barques de passage étaient consignées, les eaux très fortes, et sur le conseil des chrétiens du marché, nous remîmes au lendemain cette périlleuse traversée.

Le 30 juin, vers huit heures, nous quittâmes Kao-Tang-Shu et avisant une mauvaise petite barque, nous décidâmes le barquier, moyennant une somme de 600 sap., à nous conduire à cinq lis plus bas, afin de n'avoir pas à passer la rivière de Ngan-Fou-hien. Après avoir gagné la berge et parcouru 3 lis, nous aperçûmes une patrouille de soldats nordistes, je marchai droit vers eux, le fanion français déployé; comme toujours ces lascars manœuvraient déjà la culasse de leurs fusils; je les ai calmés en leur demandant où était leur chef et ils me conduisirent à un village voisin, où je fus reçu par un jeune capitaine qui me donna deux soldats pour m'accompagner jusqu'au poste de son commandant, à quelques lis

plus loin, sur la grande route de Ki-Ngan. Là, nouvel interrogatoire, le commandant m'offrit une tasse de thé et me donna cinq soldats pour me conduire jusqu'à notre résidence de Ki-Ngan, où je fus reçu à bras ouverts par le bon M. Thieffry, qui était sans nouvelles de Tai-Ho depuis quinze jours et fort inquiet sur mon sort. »

C'est là le résumé des conversations que nous avons eues avec le cher confrère.

Dès le lendemain de son arrivée ici, il se mit en devoir de remplir le mandat que lui avait confié le général sudiste. Mais il fallait savoir à qui s'adresser, car ici il y a deux généraux; quel est le général en chef? M. Tcheng, qui est un malin, n'a eu rien de plus pressé que de faire savoir à certains gros bonnets la mission dont M. de Jenlis était chargé. Alors il vint me confier qu'il fallait réunir les lettrés influents, le chef de la Chambre de commerce et de la Croix-Rouge pour tenir conseil et ensuite accompagner M. de Jenlis chez le général Yang! Oh là là! Je lui ai répondu: « Le général sudiste a délégué le P. de Jenlis et pas un de plus; vous eussiez dû garder le secret sur cette affaire et vous bien garder d'y mêler tous ces gens, qui ne feront qu'embrouiller M. de Jenlis, avec tout leur « Chang-leang ». Toutefois, si M. de Jenlis y consent, passe. Mais je vous avertis d'avance que les militaires n'aiment pas que les pékins se mêlent de leurs affaires. » Je ne fus pas écouté, on a discuté et rediscuté pendant deux jours et finalement... M. de Jenlis est allé sans *état-major*, accompagné simplement de M. L. Tcheng, comme interprète, faire sa proposition d'armistice au général en chef, M. Yang, qui, le même jour, vers quatre heures, envoyait un mot, disant qu'il allait réunir un conseil de guerre et donnerait sa réponse ensuite.

Nous l'attendons sans trouble, plaise à Dieu que ce soit l'armistice désiré.

6 juillet. — J'ai des nouvelles de Monseigneur. Permettez-moi de vous citer quelques passages de ses lettres des 13 et 21 juin, arrivées ici en même temps, avant-hier 4 courant. Elles ont pris leur temps pour venir; faut plus s'en faire, c'est la guerre. Voici donc quelques passages de la lettre du 13 juin : «... Les journaux ne donnent pas les véritables nouvelles et les rumeurs vous font dresser les cheveux sur la tête! pour ceux qui en ont, bien entendu. A peine arrivé à Kiu-Kiang, on me dit que Ki-an avait été pillé et brûlé (sic). — Je répondis : « Je n'en crois rien et je pense *a priori* que c'est faux. » Donc le mieux et le plus sûr c'est de ne pas s'en faire.

M. Donjoux très bas. J'ai été le voir à l'hôpital, je ne l'ai pas reconnu, tellement il a changé de figure; c'est un cadavre vivant, etc.

MM. Hermans et Verdini sont rentrés. Le premier remplace M. Dellieux au séminaire, le second reste à Yao-Tcheou. Je vous ai déjà dit que M. Dellieux est parti pour le ciel. (Je n'ai pas reçu cette lettre.)

Dans sa lettre du 21 juin, Sa Grandeur me dit qu'aus-sitôt que le télégramme, au sujet du sac de Tai-Ho, lui fut remis, le Consul général en fut averti et a demandé au ministre de France d'envoyer une canonnière française à Nan-Tchang.

« L'autre jour, par télégraphe de Nan-Tchang, nous apprenions la *spoliatio* de la résidence de Ta-Wo-Ly. »

Je pense que cette nouvelle est inexacte, une lettre de Kan-Tcheou, dont je parlerai plus loin, semble contredire cette affirmation. Il semble qu'il y ait confusion de nom, ou fausse nouvelle.

Monseigneur dit à la fin de cette lettre : « Hier,

nous avons enterré notre cher confrère, M. Donjoux. Il a fait une mort édifiante, se soumettant en tout à la sainte volonté de Dieu. »

M. Breuker m'écrit, le 5 juillet, pour me remercier des secours envoyés et ajoute : « Depuis l'arrivée ici d'un millier de soldats, dépendant du Kao Toan-Tchang, j'ai eu tous les jours des officiers chez moi ; tout d'abord ils venaient tous armés et accompagnés de soldats également armés ; depuis ils ne se munissent plus que de leur éventail. Une fois assis, c'est pour une ou deux heures, quelquefois davantage, de sorte que je n'ai souvent pas le temps de dire mon bréviaire.

Le 27 juin, au soir, mon courrier de Yong-Fong revint avec une lettre de M. Ly, me disant, entre autres choses : « Le 19 juin, après midi, 40 soldats en fuite ont demandé 5 000 dollars au mandarin et aux lettrés. Ensuite, heureusement, est arrivée la nouvelle concernant les soldats méridionaux ; aussi ils n'ont reçu que 700 dollars. »

M. Ly parle longuement du nombre des réfugiés à la résidence, parmi lesquels toute la famille du mandarin.

M. Breuker continue : « La ville de Ki-Shui, qui a souffert des soldats et de l'inondation, est un vrai désert, on n'y trouve plus rien à acheter ; dans le jardin plus de légumes ; en fait d'argent je vis d'emprunts. En ville plus d'autorité, plus de tribunalistes ni de lettrés, c'est ce qui explique le mécontentement des soldats, qui ne trouvent rien à manger ni à qui parler pour traiter leurs affaires. »

Cesoir, à sept heures, M. Kao « Toan-Tchang », étant venu voir un de ses soldats, malade du choléra, à l'hôpital, en a profité pour me faire une petite visite. Il s'est montré très aimable dans la conversation que nous

eûmes avec lui pendant un long quart d'heure. Se tournant vers M. de Jenlis présent, il lui dit : « L'armistice que vous avez proposé est en bonne voie ; les autorités militaires de Nan-Tchang acquiescent à votre proposition ; nous rédigeons les conditions que nous imposerons aux sudistes, les leur enverrons, par votre intermédiaire, à Wan-Ngan ; s'ils acceptent, c'est la paix à bref délai. Nous désirons tous faire la paix, car pourquoi nous battons-nous ? Parce que deux ou trois politiciens ne s'entendent pas ! »

7 juillet. — M. Russo a reçu, de M. O'Shea, une lettre en latin, que M. Nuzzi nous a communiquée ; j'en donne ici le résumé avec quelques citations : Une heure avant que les sudistes entrent en ville, 10 nordistes voulant sauver leur peau voulurent à toute force entrer au Tien-Tchou-Tang, ils voulaient enfoncer la porte. On leur ouvrit sous condition qu'ils se laisseraient désarmer, ce à quoi ils consentirent volontiers. Ils furent conduits ensuite aux chefs sudistes. A cause de cela le bruit se répandit au dehors que les nordistes avaient pillé la Mission. Mais les soldats sudistes, sous prétexte de perquisitionner pour prendre les armes laissées à la Mission, firent irruption en nombre dans la propriété de la Mission et emportèrent beaucoup de choses déposées par la population, mais rien, je crois, appartenant à la résidence. Le commandant, visité par M. O'Shea, qui lui fit son rapport, s'est excusé en disant qu'il n'avait pu retenir les soldats et versa à la Mission 1 000 dollars d'indemnité pour les objets volés.

7 juillet. — Ce matin, la sœur Leport a reçu un télégramme de la sœur visitatrice manifestant de l'inquiétude pour ses filles de Ki-Ngan et demandant

de leurs nouvelles. La sœur supérieure répondit par le télégramme suivant : « Propositions armistice. Espoir paix. Sœurs calmes, vaillantes. Confiance. » Je voudrais bien que ces pages arrivent aussi vite à Shang-Hai que le télégramme de la sœur, elles en complèteraient et en feraient saisir tout le sens. Cependant rien ne sera fait pour cet armistice tant que les sudistes n'auront pas accepté franchement les conditions que leur imposent les nordistes ; il est presque probable que les nordistes imposeront des conditions assez dures, car ils savent les sudistes affaiblis et ils soupçonnent un piège dans cette proposition d'armistice ; les sudistes veulent gagner du temps. « On » dit tout cela et conclut que les conditions seront dures. Attendons ! — En attendant, nous n'aurons bientôt plus rien à nous mettre sous la dent ; tout est rare, cher et de mauvaise qualité, la farine ressemble à du ciment et notre cuisinier nous fait du pain K.K. ; le riz hors de prix est indigeste. On vit quand même et on ne s'en fait pas.

8 juillet. — Une carte de M. H'ou Simon, du 22 juin, nous apprend que les nordistes, refoulés par les sudistes, incendièrent la ville de Nan-Kang-hien, avant de se retirer le 28 mai, mais, par une spéciale protection de Dieu, la résidence et les chrétiens n'ont rien souffert ; Ta-Wo-Ly et les villages chrétiens des environs n'ont également rien souffert.

M. Bonanate, sur une carte du 26 juin, répondant à une vieille carte de M. de Jenlis, dit entre autres choses : « Nous avons vu la guerre, mais le bon Dieu nous en a épargné les horreurs ! La ville de Sin-Fong a vraiment été privilégiée, quoiqu'elle ait la première subi le choc. On affiche aujourd'hui ici que Tai-Ho et Ki-Ngan ont été pris par les sudistes. J'espère et

désire ardemment savoir que le Petit Père de Tai-Ho n'a rien eu à souffrir. Ici les œuvres ont repris après la guerre et le district peut offrir une gerbe de 300 baptêmes d'adultes. »

10 *Juillet*. — Nous n'avons pas été peu surpris ici en lisant dans *l'Echo de Chine* que les troupes nordistes s'étaient mutinées ; on semblait insinuer par là que leur mutinerie fût la cause de leur défaite. Ce qui est vrai, c'est que les nordistes ont été rossés partout, brossés à plate couture par les sudistes, dans tous les combats que ceux-ci leur livrèrent presque sans arrêt, le jour et la nuit, et pendant que la pluie tombait à verse surtout. Les nordistes, peu habitués sans doute à ce genre de tactique, lâchaient pied très vite... c'est vraiment barbare d'attaquer ainsi pendant la nuit, et quand la pluie tombe à verse ; est-ce un temps à se battre ? Chaque nordiste a dans son équipement un... parapluie en papier huilé pour se protéger contre les averses, tandis que les sudistes ont un « teou-pong », large chapeau protégeant contre la pluie et le soleil. Les sudistes munis de ce teou-pong pouvaient viser et tirer tout à leur aise, tandis que les nordistes, tenant leur parapluie d'une main et le fusil de l'autre, ne faisaient nécessairement que du mauvais travail... Nous tenons tout cela des soldats chrétiens, braves enfants, qui se sont battus partout et n'ont pas perdu même un cheveu, grâce à « Sainte-Vierge », qui les a protégés, disent-ils. L'un d'eux dit à M. Laurent : « Père, j'ai pillé une fois... quand je suis arrivé à Kan-Tcheou, je n'avais plus de médaille miraculeuse ; alors, en passant dans la rue, j'ai vu un petit enfant avec une médaille suspendue au cou, je la lui ai prise, en disant : donne-la-moi, je vais me battre, la bonne Mère me protégera ; pour toi tu

demanderas une autre médaille au Père. Voilà, Père, tout ce que j'ai volé dans toute ma vie de soldat. » Les nordistes ayant des munitions en grande quantité et étant bien armés n'ont pu vaincre parce qu'ils ne connaissaient pas le terrain, ne s'attendaient pas à être attaqués, harcelés avec une telle vigueur. Un jour, des nordistes, voyant un nombre considérable de teou-pong abandonnés sur le champ de bataille, n'eurent rien de plus pressé que de les ramasser et de s'en coiffer; les nordistes de l'arrière, voyant toutes ces têtes coiffées du fameux teou-pong tant redouté, se mirent à tirer; les autres répondirent et ils se canardèrent ainsi et si bien qu'il n'en restait guère, quand ils se furent aperçus de leur méprise. Non, les nordistes n'ont pas été vaincus parce qu'ils se sont mutinés; ils n'ont pas davantage pillé pour ce même motif. Ils ont été vaincus parce qu'ils étaient impuissants. Ils ont pillé en ordre de marche d'ici à Kan-Tcheou, et il y a eu pillage au passage de chaque régiment; ils ont pillé après chaque combat dans le sud; enfin ils ont pillé surtout dans tout le Ki-Ngan-fou, parce qu'ils étaient débandés et fugitifs, leurs chefs ayant été tués, faits prisonniers ou en fuite... avec leurs soldats; M. de Jenlis en sait quelque chose, c'est un capitaine en fuite, brossé par les sudistes à Long-Tsuen, qui a présidé au sac de sa résidence et l'a menacé de mort; ce méchant a été envoyé de nouveau se battre contre les sudistes.

J'ai été bien surpris en lisant dans une lettre de Monseigneur du 27 juin que deux bateaux de guerre ont quitté Nan-Tchang. « ... Les nouvelles arrivent plus rassurantes de Kiang-Si, et notre Consul, que M. Bayol va voir tous les jours, nous fait dire que l'apaisement se fait. » La vérité est que nous sommes moins en danger qu'à l'époque de la *retraite* (?) des

nordistes de Kan-Tcheou vers Ki-Ngan ; on ne voit plus guère de ces soldats, roulant partout, le fusil en bandoulière et chargés de cartouches, ne portant sur leur habit aucun numéro. A ce point de vue il y a un certain apaisement. Les deux bateaux dont il est question plus haut « étaient à Nan-Tchang pour prendre les Européens, dit Monseigneur ; or, tous ont dit qu'il n'y avait pas de danger pour eux. M. Domergue rassure aussi ». Ici, à Ki-Ngan, la ville est presque abandonnée par la population, on ne voit plus que des soldats. Et que font ces milliers d'hommes ? ils pillent et font souffrir la population ; les jeunes filles et les jeunes femmes ne peuvent plus se montrer. Quoique, comme je dis plus haut, on ne voit plus guère de soldats roulant partout le fusil en bandoulière, le pillage et le reste continuent. Il n'y a que les établissements catholiques et protestants qui n'aient pas eu à souffrir jusqu'ici. Je l'ai écrit à Monseigneur aujourd'hui : « Tant qu'il y aura des soldats dans ce pays, nous devons craindre, car leurs chefs en sont peu craints. Si ces hommes qui ne reçoivent plus de solde depuis trois mois, dit-on, savent qu'ils doivent partir, ils seront rudement tentés de piller et de visiter les établissements catholiques, qui passent pour posséder des centaines de Wan, autrement dit des millions de piastres. Non, les deux bateaux n'auraient pas dû partir. Excusez ! »

M. Pistone nous quitte et redevient... nordiste ; par compensation nous avons un nouveau prêtre, confrère, ordonné dernièrement à Kia-Shing, M. Tcheng Joseph, originaire de Lin-Kiang. M. P. Teng et lui ont probablement quitté Shang-Hai le 30 juin. D'après une carte de M. Domergue du 2 courant, M. Monteil de retour de Shang-Hai est tombé malade.

M. Breuker, dans une lettre du 7 juillet, me dit des

choses si tristes que j'hésite à les transcrire ici. Cependant il est bon qu'on sache, pour montrer avec quelle prudence il faut exercer certains actes de charité.

D'abord il me parle de ses protecteurs, les soldats que j'ai demandés pour protéger la Mission à Ki-Shui : « Les soldats d'ici, pas plus que leurs chefs, ne m'inspirent grande confiance. Toutes les nuits, ils pillent au marché, et emportent tout ce qu'ils peuvent encore trouver. Moi présent, ils n'osent pas inquiéter les chrétiens réfugiés ici. Pas une femme ou fille n'ose retourner à la maison par peur de ces brutes qui ne respectent rien. »

Voici maintenant ce qu'il dit au sujet de ses ennuis de famille : « Un certain nombre de personnes ont profité du désarroi, pour voler une somme assez importante et des papiers de valeur. Circulant la nuit pour surveiller, j'ai pu attraper et faire avouer le coupable ; mais d'autres les avaient vus à l'œuvre, et le lendemain, lors d'une discussion entre chrétiens, ils se lancèrent certaines aménités à la tête, et cela devant les païens et les employés du tribunal, qui ensuite ont eu des paroles offensantes pour le Tien-Tchou-Tang. Dieu merci, un de ces tribunalistes, qui était plus méchant dans ses paroles, a lancé une fausse nouvelle : « Fuite précipitée des nordistes quittant Ki-Ngan et nécessité pour eux, tribunalistes, de fuir également ! » Ceci uniquement pour mettre en sûreté ailleurs, pour son profit, quelques centaines de piastres appartenant au tribunal. Cela nous valut un exode dont je n'avais qu'à me féliciter.

Certaines gens, hélas ! ont été *au-dessous de tout*, peu de familles de qui aient montré un peu de dévouement pour le prêtre. Plusieurs, dit-on (?), avaient des intelligences au dehors avec les bandits

de l'endroit. Enfin, je prends tout en patience et fais mon apprentissage de la vie. De Chœi-Nan, pas de nouvelles. Mais je ne sais pas au juste si ce qu'on me dit contre les chrétiens est vrai. C'est un peu exagéré, me semble-t-il.

M. Breuker *se venge* des soldats en soignant leurs maladies avec les remèdes que je lui fais parvenir par la Croix-Rouge.

Il est presque impossible de faire circuler des courriers, parce qu'ils sont tous immanquablement arrêtés, fouillés, battus et dévalisés par les nordistes, qui font des *patrouilles à leur compte* dans toute la campagne, pour dévaliser les voyageurs. M. Rouchon en est réduit lui-même à accompagner le domestique qui porte et reporte le linge du séminaire, autrement tout serait raflé en plein marché de Ki-Ngan. Il peut se faire qu'il y ait apaisement ailleurs, mais ici, oh ! là là ! M. Reymers a aussi ses protecteurs et voici ce qu'il me dit de ces nouveaux venus : « Ici tout est dans le désordre ; des chenapans rôdent pour piller les gens, les familles, les villages et les marchés ; et personne pour les en empêcher. Le 28 juin, les nordistes ont pillé la résidence de Sin-Kan-hien... Ici on a surpris une conversation particulière de soldats se proposant de piller la résidence de Lin-Kiang. » Il dit que ses gardiens sont convenables et que chrétiens et païens sont rassurés par leur présence.

Ici, on ne voit plus que des soldats en ville, au marché, à la campagne, partout ; on ne fait pas dix pas, ces gens-là vous croisent, vous côtoient, vous regardent, vous reluquent avec des yeux pleins de convoitise. Je n'avale pas facilement que deux bateaux aient déjà quitté Nan-Tchang... ils eussent dû y rester, l'effet moral produit sur les gros bonnets de Nan-Tchang les aurait forcés à donner aux établissements

européens et à nous une protection effective, non seulement maintenant, mais aussi au moment où les troupes, pour tel motif que ce soit, devront se retirer et quitter cette ville ; car, qu'on ne se fasse pas illusion, le danger sera alors pour nous, qui passons pour être millionnaires ; le pauvre peuple, lui, n'a plus que les yeux pour pleurer ses malheurs. Si je savais écrire, j'enverrais sûrement un article à *l'Echo de Chine* où j'exposerais en détail la situation précaire et douloureuse dans laquelle nous sommes. Je vais être obligé de rationner notre personnel et ne donner que deux repas par jour, autrement nous n'aurons bientôt plus rien à manger. Qu'on ne croie pas à l'exagération, la situation est bien telle que je le dis. Aujourd'hui, un télégramme du gouverneur militaire donne à la chambre de commerce l'ordre de fournir aux soldats 200 charges de « mi », 300 charges de bois de chauffage et le salaire requis pour les innombrables portefaix de l'armée. Le chef ne sait que faire, car le commerce est entièrement ruiné.

(A suivre.)

Nous empruntons aux *Missioni Estere Vincenziane* les articles suivants :

Epilogue de la guerre civile par Russo. A Sinfong, les autorités civiles, les lettrés, les marchands et les écoles sont venus, en corps, offrir deux grandes bandes de soie sur lesquelles on lit ce qui suit : « A ceux qui lui sont venus en aide dans le temps de la tribulation. La ville de Sinfong s'est trouvée exposée à un grand péril, mais, grâce à Dieu, elle en est sortie sans danger. Les deux missionnaires catholiques, MM. Bonanate et Mac Gilliarddy ont évangélisé notre Sinfong mais nous avons été comme des sourds et des aveugles et nous n'avons pas embrassé la foi. Au printemps

dernier, quand le nord et le sud se sont fait une guerre désastreuse, les deux missionnaires, le cœur rempli de tristesse à la vue de tant de maux, soit pour obéir à la voix de Dieu, soit même par l'impulsion de leur bon cœur, se sont mis à la tête des lettrés et des marchands pour accueillir les soldats sans distinction de parti; ainsi le pauvre peuple n'eut pas tant à souffrir et la cité fut préservée du pillage et de l'incendie. Nous tous, habitants de Sinfong, nous venons par ces pauvres paroles remercier les missionnaires du bien qu'ils nous ont fait et que nous n'oublierons jamais. »

A Wan-an, quelque chose de semblable s'est passé. Autrefois cette ville était hostile et on croyait sans difficulté que les missionnaires crevaient les yeux, mangeaient les enfants, etc. Aujourd'hui, on ne peut plus sortir dans la rue sans voir le peuple faire de profondes révérences. Des collectes d'actions de grâces ont été faites pour le missionnaire. On a offert solennellement au missionnaire un souvenir sur lequel est écrit : « A M. Nuzzi, sauveur de Wan-an. » Les lettrés ont offert un terrain attenant à la résidence. Parmi les conversions les plus importantes, signalons celle du préfet de police : maintenant il adresse des prédications aux soldats, ses subordonnés, et il leur dit entre autres choses : « Pendant la guerre européenne, les meilleurs soldats étaient ceux qui avaient la foi. Si vous voulez être de bons soldats, il faut vous faire chrétiens. »

Une mission à Kiou-ou, par Russo. Après avoir parcouru des chrétientés où le thermomètre de la ferveur est très bas, l'ignorance de Dieu très grande, où j'ai dû visiter une à une toutes les familles pour les exhorter, où je n'ai pas toujours réussi, j'arrive à la chrétienté de Kiou-ou où il y a une soixantaine

de chrétiens ; l'aspect est tout différent ; tout le monde ici sait les prières, le catéchisme ; c'est une oasis. L'accueil est affectueux ; du plus loin qu'on m'aperçoit, on tire des pétards ; je me dirige vers l'église ; une inscription porte ces mots : nous saluons avec joie l'arrivée du Père ; les chrétiens et chrétiennes se tiennent sur deux rangs avec leurs habits de fête ; à mon passage ils font une inclination profonde ; nous entrons à l'église et nous récitons ensemble la prière d'ouverture de la mission ; je donne la bénédiction avec l'eau bénite et je me rends à la belle petite chambre qui m'est préparée et où tout est bien rangé ; je m'assieds sur un siège et je reçois les hommages des chrétiens qui viennent deux à deux s'agenouiller devant le père et échanger avec lui quelques paroles pleines d'une respectueuse familiarité. Après cette cérémonie, je vais à une table où l'on a préparé du thé fumant avec toute sorte de fruits et de douceurs ; j'en goûte un peu et je distribue le reste aux petits et même aux grandes personnes. La réception est achevée ; on me laisse seul ; j'examine la chambre ; elle est tapissée d'images religieuses et aussi de journaux européens qui ont pour nos chrétiens le grand mérite de contenir des caractères inintelligibles et par conséquent merveilleux.

VICARIAT DE YU-KIANG

Les *Annales italiennes* racontent le trait suivant :

Jaochow par M. Verdini. La mère de mon catéchiste a tué sa belle-fille en l'étouffant dans un ruisseau. Les parents de la jeune femme ayant su la chose sont venus, ont commencé par tuer six porcs appartenant à la belle-mère, puis ont lavé le cadavre de la belle-fille, ont obligé la vieille à boire une tasse de

cette eau, puis l'ont liée à demi nue avec le cadavre à demi nu, visage contre visage, bouche contre bouche, poitrine contre poitrine et l'ont laissée ainsi plusieurs heures exposée à un soleil ardent, pendant que les habitants des environs l'insultaient à qui mieux mieux. Après de longs pourparlers, le mari a consenti à payer au père de la morte le prix de la vie de sa fille, à peine quelques milliers de francs.

LE YU-KIANG (Kiang-Si, Chine). Compte rendu de la Mission, du 1^{er} juillet 1922 au 30 juin 1923 :

Le vicariat du Kiang-Si oriental qui, depuis le 1^{er} juin 1921, est appelé vicariat apostolique de Yü-Kiang, est dirigé par Mgr L. Clerc-Renaud. Il a une étendue de 56 000 kilomètres carrés avec 8 000 000 d'habitants dont près de 32 000 ont reçu la grâce du saint baptême. Des cinq districts qui le composent, celui de Fuchowfu est le plus peuplé (2 millions) et celui qui renferme aussi le plus grand nombre de baptisés (près de 13 000) ; viennent ensuite : Yukiang, 6 154 chrétiens sur 800 000 habitants ; Kienchangfu, 6 061 fidèles sur 1 600 000 habitants ; Kwangsinfu, 4 501 baptisés pour 1 900 000 habitants ; et Iachowfu, 2 951 chrétiens sur 1 700 000 habitants. S'y dévouent sous les ordres de Mgr Clerc-Renaud, 19 confrères ; il n'y a point de frère coadjuteur ; les prêtres séculiers sont au nombre de 16 ; il y a en outre 9 Filles de la Charité. Les catéchumènes sont plus de 3 000. Les baptêmes se sont élevés à plus de 4 300 dont la moitié *in articulo mortis* ; pour ce qui concerne l'administration des autres sacrements, nous relevons les chiffres suivants : confirmations, 717 ; confessions annuelles, 15 670 ou de dévotion, 42 713 ; communions annuelles, 14 428 ou de dévotion, 91 640 ; les extrêmes-onctions (379) dépassent d'une dizaine les bénédictions de mariages (368). Les 5 orphelinats abritent 301 fil-

lettes ; mais on en a de plus mis en nourrice 556 et 80 orphelines se sont mariées. Le grand séminaire compte 15 élèves et le petit, 29. Les 176 écoles de prières en ont plus de 3 300, dont près de 2 000 garçons ; les 4 écoles primaires ont 164 élèves dont 8 filles seulement ; les catéchuménats réunissent 1 571 étudiants dont 913 hommes. La mission se donne chaque année dans 414 chrétientés ; il y a 24 résidences, 26 églises proprement dites, 136 chapelles publiques et 12 oratoires.

INDES BRITANNIQUES

M. Guemes raconte à sa sœur un voyage qu'il a fait à Katinga pour administrer des malades. Départ à 6 heures du matin avec deux chrétiens venus de Katinga ; à 9 heures et demie, les chrétiens prennent un bain dans un ruisseau et font cuire le riz ; on repart avec une température de 26 degrés (nous sommes en janvier) ; arrivée à la maison du missionnaire qui est une hutte en planches couverte de paille ; les chrétiens viennent saluer le père. « Et les malades ? » demande celui-ci ; ils sont morts et enterrés ; c'est la coutume en ce pays d'enterrer immédiatement après la mort ; on sonne la cloche pour se rendre à l'église ; récitation du rosaire, sermon, bénédiction. Le missionnaire va visiter les chrétiens, surtout les malades ; un demi-apostat le réclame, se convertit et meurt dans de bons sentiments ; sa femme l'imité en ces trois choses. Le missionnaire transforme ensuite sa hutte en palais de justice pour trancher les procès et les querelles entre chrétiens. Les catéchistes des chrétientés environ-

nantes viennent le prier de venir ou, s'il ne peut, de donner de l'eau bénite; le missionnaire va où il peut, dit la messe, baptise, prêche, confesse, distribue la Médaille miraculeuse et le christ de Limpias. Tous les chrétiens appartiennent à la caste des parias; ce mot paria désigne un être digne de mépris; il n'y a pas longtemps, on les considérait comme valant moins qu'un animal; même encore maintenant, si un paria est cité au tribunal, il ne peut se rendre dans le lieu même, s'il y a des membres de castes supérieures; le magistrat va les interroger à une certaine distance. Si un paria foule le seuil d'un être de caste plus élevée, ou purifie l'endroit qu'il a foulé. Comme les missionnaires vivent avec les chrétiens qui sont des parias, on les considère comme des parias. Il y a des religieuses qui vont de village en village soigner les malades et baptiser les enfants des païens.

(Tiré des *Annales Espagnoles.*)

Les petits anges au ciel. Il naît environ 10 millions d'enfants par an dans les Indes et, de ces 10 millions, la moitié meurt avant d'atteindre une année. Il y a des religieuses qui s'appliquent à baptiser les petits enfants en danger de mort; on en cite une qui, à elle seule, a baptisé 31 000 de ces enfants; ces religieuses parcourent le pays, portant des médecines; elles vont à pied ou, si le voyage doit être long, elles se servent d'un char tiré par des vaches et qui leur sert de tout; ici, à Cuttach, une religieuse de Saint-Joseph d'Annecy baptise en moyenne 500 à 1 000 enfants par an. L'auteur de l'article, M. Fernandez, rappelle que dans les processions qui se font en Espagne, on a coutume de grouper autour de la statue de la Vierge des petites filles semblables à de petits anges; il invite à envoyer réellement dans le ciel aux pieds de la Vierge Imma-

culée de véritables petits anges, c'est-à-dire les enfants baptisés avant leur mort.

(Tiré de *la Inmaculada.*)

INDES NÉERLANDAISES

15 novembre 1923.

MISSION DE SOERABAIA

Par M. de Backere, supérieur de la Mission.

Nous sommes depuis quatre mois dans notre belle Mission de Soerabaia et notre arrivée en cette terre promise ne nous semble être que d'hier. En tout cas, ils sont encore tout frais nos souvenirs de Paris et de nos deux Maisons-Mères. Nous demeurons tout embaumés du cordial accueil qui nous y fut fait, réconfortés surtout par notre toute dernière visite, celle que nous eûmes l'intime bonheur de faire au corps de notre saint fondateur, après celles faites aux reliques de nos Bienheureux. Sous leurs auspices, notre voyage vers la partie orientale de l'île de Java, dans les Indes Néerlandaises, fut des plus heureux.

Notre bienheureux Jean-Gabriel fut le compagnon invisible de notre traversée et cela jusqu'au bout. Car vous savez que notre Martyr, en route vers la Chine, fit halte à Batavia, longea l'île de Java et séjourna pendant trois semaines à Soerabaia, où il célébra la fête de saint Vincent en 1835. Jean-Gabriel trouvait que cette station avait été, pour lui et ses compagnons, « ce que sont des vacances passées à la campagne, pour des hommes épuisés par les fatigues d'une pénible année ». Et ils avaient fait des excursions sur les côtes de Java et de Madura. Nous avons la ferme assurance qu'ayant reçu de la Providence une terre à cultiver que foula en tout sens notre grand mission-

naire, notre ministère y sera fécond. Nous connaissons l'emplacement de la petite église, actuellement démolie, où notre glorieux frère pria et célébra le Saint-Sacrifice. J'y passe fréquemment, non sans émotion.

Ici même, dans notre principale et belle église, nous avons trouvé la statue de saint Vincent à une place d'honneur, dans le chœur, tout près de l'autel. Du reste, saint Vincent semblait nous avoir devancés lui aussi, car à la cathédrale de Batavia, comme en d'autres églises de la grande île, il occupe une même place bien en vue, tandis qu'à Buitenzorg il forme centre de la cour d'honneur d'un ensemble d'établissements charitables. La Vierge Puissante complète le groupe de nos surs protecteurs, car sa chère Médaille avait fait invasion avant nous. Bien plus, depuis notre arrivée, elle a inauguré une série de merveilles que nous espérons voir devenir longue. Nous avons laissé aux familles respectives le plaisir de reconnaître et de donner comme miraculeuses deux guérisons quasi-subites, arrivées après de longs jours de désespérance. Les petites notices sur la Médaille miraculeuse font bonne besogne dans ces populations, pour l'honneur de l'Immaculée et pour notre propre ministère.

Le champ que nous avons reçu à cultiver est immense, vu le petit nombre d'ouvriers. Il comprend les trois grandes provinces de Soerabaia, de Kediri et de Rembang. Nous avons à convertir 7 millions de païens. Il y a 4 à 5 mille chrétiens. A Soerabaia même, nous avons deux églises spacieuses et... un travail très fatigant, surtout avec des chaleurs de 40° à l'ombre en ces mois d'été. Pleine liberté nous est laissée d'exercer notre saint ministère dans les hôpitaux. Nous avons de même libre entrée, pour y donner l'instruction religieuse, dans les écoles de la ville, dans les

écoles gouvernementales comme dans celles tenues par les Frères de Saint-Louis et les Religieuses Ursulines. Ces dernières sont très florissantes parce qu'elles donnent à la jeunesse une formation hautement appréciée par toutes les catégories de la population.

Les visites à domicile sont ici le moyen des moyens pour maintenir nos catholiques dans la pratique de leurs devoirs ou pour les y ramener. Beaucoup doivent faire de vrais sacrifices pour venir à la messe, le dimanche : car ils sont à huit, dix kilomètres de l'église, certains davantage. Le peuple entier se montre très sympathique au clergé et les catholiques surtout sont fort attachés à leurs prêtres. Nos bons prédécesseurs, les Pères Jésuites, jouissaient de l'estime universelle et avaient su, par leur intelligent savoir-faire, s'assurer la coopération des autorités et de tout ce qui peut s'appeler notabilités dans le monde de l'administration et des affaires. Nous nous garderons de laisser perdre de si utiles aides et nous entretenons, pour le bien de notre ministère, des relations personnelles avec les autorités européennes, javanaises et même chinoises. Nos bons Chinois, la plupart originaires du sud du Céleste Empire, sont fort nombreux en cette ville : on évalue leur nombre à 30 000.

La langue propre de ce pays est le javanais. Dès que nous entamerons la mission indigène proprement dite, nous serons obligés de l'apprendre, à quoi du reste nous sommes fermement résolus, malgré les difficultés énormes qu'elle présente. En attendant, nous sommes allés au plus pressé, c'est-à-dire au malais, qui est ici la langue commune. Grâce à Dieu, nous sommes déjà tous à même de le parler suffisamment et d'entendre les confessions des indigènes qui se présentent. Nous avons parmi nos fidèles quelques familles françaises bien ferventes, qui sont charmées

d'entendre des prêtres hollandais parler leur langue à elles avec aisance. L'anglais nous est encore plus indispensable dans cette ville commerciale et cosmopolite. L'allemand nous sert, mais moins souvent. Aucun de nous ne regrette le temps consacré jadis à l'étude de ces langues, à cause du bien qu'à présent elles nous permettent de faire.

Un des nôtres, M. Wolters Jean, est continuellement en tournée de mission à travers notre vaste territoire. Il parcourt les diverses stations de l'intérieur, passe dans les écoles pour se rendre compte du degré d'instruction religieuse que des catéchistes fournissent aux enfants, il dit la messe dans les chapelles de mission, les locaux des administrations, les écoles, ou dans des maisons particulières, visite les familles catholiques, règle et bénit les mariages, baptise les enfants, prêche et confesse, parcourt rizières, plantations de café et de cannes à sucre, forêts et montagnes, nous revient généralement harassé, se repose deux ou trois jours et recommence le même travail dans une autre direction. Heureusement que les nombreux fruits spirituels le dédommagent, lui aussi, de la grande peine qu'il doit se donner. Et, lui aussi, il se soutient par l'espoir du secours que l'année qui va s'ouvrir ne manquera pas de nous fournir. La moisson est vraiment trop grande pour si peu d'ouvriers.

Nous n'avons encore qu'un modeste groupe de catholiques indigènes adultes ; mais ils forment un petit noyau fervent. Nos espérances se fondent sur la jeunesse javanaise : et pour atteindre celle-ci il nous faut des écoles dirigées ou du moins surveillées par nous. Ces écoles pour indigènes sont notre rêve d'avenir. Qui nous fournira les moyens d'entamer par là notre œuvre apostolique proprement dite ? Les lectrices et lecteurs des Annales, qui s'intéressent à nous, nous

aideront au moins par leurs prières. Du reste, notre jeunesse javanaise est, comme partout, la portion la plus intéressante et elle doit cacher, sous cette peau brune qui souvent est son seul vêtement, une âme encore assez innocente. C'est là le rayonnement qui nous en semble venir à travers ses yeux pétillants et franchement ouverts, aussi bien qu'à travers son langage un peu trainant, mais très harmonieux. Nous essayerons et Dieu bénira nos efforts, comme richement Il a béni ceux des missionnaires jésuites dans le Java central.

En attendant, je dépose derechef nos espoirs aux pieds de saint Vincent, comme lors de notre passage à Saint-Lazare. Une autre fois nous serons en mesure de lui présenter, ainsi qu'aux lecteurs des *Annales*, une longue liste de fruits spirituels. Du moins, nous planterons et d'autres, après nous, ne manqueront certainement pas de recueillir la moisson.

Th. de BACKERE.

PERSE

LA MISSION D'OURMIAH

Par M. Franssen

13 novembre 1923

Jamais la Perse n'a été aussi sûre et tranquille qu'en ce moment. L'armée, qui a pris entre les mains la direction du pays, fait du bon travail, je vous assure. Une fillette peut parcourir toute seule les parties les plus sauvages de cette région, sans être inquiétée. Telle est la situation dans la plaine d'Ourmiah et le général de l'armée d'Azerbadjan m'a dit en propres termes que cet état de choses se stabiliserait chaque jour davantage. Je le répète, personne ne peut prévoir l'avenir,

mais le présent est bon et le futur ne s'annonce pas mauvais.

Depuis un an, près de 5 000 chrétiens s'y trouvent, et parmi eux, il y a 7 à 800 catholiques. Ces pauvres gens, jusqu'à mon arrivée, sont restés complètement privés de tout secours religieux et leur condition matérielle est des plus misérables. Pendant tout ce temps, les protestants et les autres sectes hérétiques, qui sont à Ourmiah depuis un an, ont employé tous les moyens pour arracher aux nôtres le trésor de leur foi. Ils ont essayé de les attirer par l'argent. Ils ont tenté de les décourager, de les désespérer, en leur disant : « Qu'attendez-vous davantage de vos missionnaires catholiques ? Ne comptez plus sur eux ; ils vous ont abandonnés ; ils vous ont oubliés ; c'est fini pour la Mission catholique. Faites-vous des nôtres, vous serez bien soignés. » Cependant nos braves catholiques ne se sont pas laissé tromper. Ils ont répondu à tous ces propagandistes : « Vous ne dites pas la vérité. Nous sommes sûrs que Dieu ne nous abandonnera pas ; nous savons que nos missionnaires reviendront. » Pendant ce temps, nos malheureux chrétiens souffraient terriblement toutes sortes de privations et vivaient dans la plus affreuse misère. Leurs cris de détresse parvenaient sans cesse de l'autre côté du lac, jusqu'à Tauris. Je me suis rendu à mon poste et j'ai trouvé le nombre de nos chrétiens augmenté de près de 200 unités venues de Tauris et de Hamadan.

Après m'être installé tant bien que mal, je me suis mis en devoir de visiter tous nos catholiques. J'ai parcouru toute la plaine d'Ourmiah et suis allé jusqu'à Salmas. J'ai trouvé des catholiques dans une quarantaine de villages. Leur misère dépasse tout ce que je pouvais imaginer. Cependant ils oubliaient leur malheur en nous voyant et s'écriaient : « Maintenant nous

pouvons mourir, car nous sommes sûrs que Dieu a jeté sur nous un regard de miséricorde. Nous ne nous sommes pas trompés, le Tout-Puissant a entendu nos supplications, notre confiance n'a pas été vaine, puisque nos pères nous sont rendus. » Chaque matin nous disions la messe dans un autre village et déjà avant le jour de nombreux fidèles nous attendaient pour se confesser et faire la sainte Communion. Nous les avons consolés de notre mieux et soulagés leur misère suivant nos moyens. Un certain nombre d'hérétiques ont fait leur abjuration et se sont convertis; et nous sommes rentrés de notre course apostolique, navrés de voir nos catholiques tant souffrir, mais remplis de consolation à cause du bien opéré par Dieu en cette occasion.

Après notre retour à la ville, j'ai mis la Mission d'Ourmiah sous la protection de la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, lui demandant de convertir les hérétiques et de nous donner des vocations. Or, depuis ce jour, je suis presque effrayé du nombre des conversions opérées dans la plaine d'Ourmiah. Beaucoup n'ont pas été acceptées, les preuves de leur sincérité n'étant pas suffisantes. Néanmoins, un grand nombre offrent toutes les garanties qu'humainement parlant on peut obtenir. Ce mouvement a commencé par des conversions individuelles et, bientôt après, des villages entiers ont demandé à se convertir. Récemment encore, le village le plus important de la plaine s'est converti en bloc au catholicisme. Ce village, qui s'appelle Mouchava, est habité exclusivement par de vrais Nestoriens. Ils avaient refusé, jusqu'à ce jour, d'accepter n'importe quel prédicateur étranger et chassaient impitoyablement du village quiconque osait toucher à leurs convictions religieuses. Ils étaient restés réfractaires à toute influence catholique, protes-

tante ou autres; et depuis l'existence des missions dans ce pays, ils ne se sont jamais laissé séduire ni attirer par aucun moyen; ni même par les riches trésors des protestants, des anabaptistes et des sabbatins. Or, tout ce village qui, lorsque tout le monde sera rentré, comptera 800 âmes, vient de nous tomber dans la main comme un fruit mûr. Cette conversion est vraiment merveilleuse; je la raconterai en détail dans notre bulletin. Le chef du village, qui est l'âme de ce mouvement, est pratiquement le chef de tous les Nestoriens de la plaine. Il a mis son fils unique dans notre petite école apostolique, pour devenir prêtre catholique; et le chef lui-même demande à le devenir. Nous avons jusqu'à présent une vingtaine d'élèves qui manifestent le désir de devenir prêtres. Trois autres villages ont suivi l'exemple de Mouchava. Tous les chrétiens ont tourné leurs regards vers la Mission catholique. L'influence des orthodoxes et des Nestoriens est pratiquement paralysée, et celle des protestants est considérablement diminuée. Les autorités persanes regardent d'un œil favorable la Mission catholique française, tandis que les autres sont plutôt mal vues.

Les *Missions catholiques* ont donné une lettre de Mgr Louis Martin, de l'ordre des Carmes déchaussés, dont nous extrayons le passage suivant :

« Chargé des intérêts catholiques de Perse en qualité d'Administrateur apostolique de l'Archevêché d'Ispahan et de vice-gérant de la Délégation du Saint-Siège en ce pays, je viens exposer la situation des catholiques telle que je l'ai trouvée en parvenant à Téhéran, il y a quelques mois. Avant la guerre mondiale qui a accumulé tant de ruines, la Congrégation des Pères Lazaristes travaillait en Perse à semer

la doctrine du saint Évangile et avait organisé dans le nord de ce pays, c'est-à-dire dans les provinces d'Ourmiah et de Salmas, une chrétienté vigoureuse et saine avec un clergé indigène et une population catholique d'environ 40 000 âmes. Deux évêques chaldéens dirigeaient ces prêtres et ces fidèles, et les maintenaient dans la voie du salut sous la haute autorité de Mgr Sontag, archevêque d'Ispahan et délégué de Perse. Quant aux œuvres catholiques, elles étaient soutenues par les Fils et les Filles de saint Vincent de Paul, qui avaient ouvert 79 écoles réunissant 1 968 enfants, un séminaire et 37 églises ou chapelles ainsi qu'une imprimerie... C'est donc dans un état très prospère et plein de promesses que la guerre a trouvé cette nouvelle chrétienté; mais elle devait la détruire... On compte que 30 000 Chaldéens sont morts dans la guerre ou les massacres; en 1923, le reste de ce pauvre peuple tend encore les mains vers nous pour être sauvé de la misère et de la faim. Aux Pères Lazaristes, ils réclament des secours et du pain...

SYRIE

*Lettre de M. SARLOUTTE, prêtre de la Mission,
à M. VERDIER, Supérieur général.*

Antoura, le 17 mars 1924.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction, s'il vous plaît!

J'ai le regret de vous annoncer la mort de notre vénéré confrère, M. Richard Hogan, né le 23 décembre 1840, entré dans la Congrégation le 17 novembre 1863. Il était à Antoura depuis le 22 septembre 1868, sans avoir jamais quitté ce poste, sauf pendant la dernière

guerre, où les Turcs avaient exilé tous les missionnaires.

C'est donc une relique d'Antoura qui nous quitte. Et nous en sommes bien peiné, car M. Hogan était vénéré et aimé de tous. Il avait toujours été d'une simplicité de petit enfant, et nous serions embarrassés de signaler ce qui nous édifiait le plus, ou son humilité, ou sa pauvreté, ou sa charité, ou sa régularité, ou sa piété. Jusqu'à ces quatre derniers jours, il a pu prendre part aux exercices de la Communauté, qui étaient un des besoins de sa vie. Nous sommes convaincus qu'il est allé tout droit fêter au ciel saint Patrice, son patron, pour qui il avait la dévotion du vrai Irlandais. Depuis trois ans, M. Hogan ne pouvait plus dire la sainte messe ; il se soutenait péniblement ; mais tous les matins, il assistait à la messe et faisait sa communion. Il est mort en pleine connaissance, après avoir reçu toutes les consolations de la sainte religion ; il s'est éteint sans grande souffrance.

E. SARLOUTTE.

AFRIQUE

ABYSSINIE

Il a paru dans les *Missions catholiques* un certain nombre d'articles dus à la plume de M. Baeteman ; nous en donnons quelques passages (L. B.) :

A Bethléem. Près des églises abyssines, il y a une petite cabane appelée Bethléem, ou « la maison du pain ». C'est là en effet que les diacres se réunissent, le matin, pour confectionner les douze pains qui serviront au sacrifice. J'étais arrivé vers midi, dans un petit village, à douze heures environ d'Alitiéna. Dans la plaine immense et brûlée, le soleil rutilait sous un ciel sans nuage ; son implacable beauté illuminait la terre et faisait bouillir les crânes. Découvrant, enfin, un petit arbre rabougri qui étendait ses bras maigres comme un squelette, nous allâmes, mon guide l'ineffable Dillibis et moi, lui mendier un peu d'ombre. Pour cela, il nous fallut pénétrer dans l'enceinte de l'église schismatique. Même sous cet arbre, l'air était encore calcinant. Une vieille moinesse habitait une mesure en face. La tête glabre, les yeux méchants, émaciée, transparente, ridée comme une pomme flétrie..., elle eut un rictus farouche et s'en alla. Cet oiseau de mauvais augure annonçait un malheur. Le malheur arriva. Nous étions occupés à déguster une sardine sur le pouce quand nous entendîmes du bruit. Dillibis sortit prendre des nouvelles. Comme il ne

rentrait pas et que le tumulte allait crescendo, je me levai... de table, pour aller voir ce qui se passait. Tout le village était là ! Le chef avec son chasse-mouches, les prêtres avec leurs croix, les hommes avec leurs lances ou leurs casse-têtes, et les femmes par derrière comme des mégères en furie nous accablaient de grimaces et d'invectives très peu concordataires. C'était l'assaut ! Deux contre cent ! que faire ?.. Je fis d'abord semblant d'être un timide étranger qui passe et mon guide était chargé du rôle d'interprète. « Qui es-tu ? — Un blanc, un voyageur. — Que fais-tu ici ? — Je me repose. — Pourquoi es-tu entré dans notre Bethléem ? — Pour échapper au soleil. — Tu as souillé notre église ! — Moi ? — Oui, toi ! — Comment cela ? — Tu es un impur ! — Un impur, moi ? — Oui, et maintenant il nous va falloir envoyer des hommes à la capitale, pour demander à notre évêque la permission de réconcilier et de purifier notre église ! Et pour cela, il nous faudra trois mois ! — Alors j'ai souillé votre église, moi ? — Oui ! — Je ne suis pas un musulman, pourtant ! — Non, mais c'est pire, tu es catholique ! » A ces mots, je vois Dillibis en colère. Toucher à sa religion, lui qui prétendait qu'il fallait avoir « l'orgueil d'être catholique », c'était mettre sa patience à l'épreuve d'une façon insupportable. Il allait, venait, criait, hurlait, trépidant, insultant les insulteurs de sa foi... Du côté opposé, la colère aussi montait... Alors, m'approchant d'eux, je leur dis ces quelques mots en leur langue : « J'ai reçu ici la plus sanglante des injures ; moi, Européen, chrétien, je suis traité d'impur. C'est bien ! Je ne veux pas discuter avec vous ; vous semblez une meute de chiens déchainés. Mais demain, je cite le chef du village au tribunal du commissaire. Il verra et vous verrez ce qu'il en coûte d'insulter ainsi un blanc et un chré-

tien! » Et sans rien ajouter, au milieu d'un silence glacial, je me frayai une route parmi eux; je montai sur ma mule et je partis. L'affaire n'eut pas de suite, car je ne pensais même pas à porter plainte, ma menace avait suffi.

Brave homme : un de nos Irobs, voulait se marier. Un matin, il arrive à la petite chapelle et dit au missionnaire : « Père, me voici. — Qu'est-ce que tu veux? — Je viens me marier. — C'est bien; où est ta femme? — Qui? — Ta femme. — Elle garde les vaches. — Alors comment faire? — C'est bien simple : marie-moi aujourd'hui; elle, tu la marieras demain. Chacun son tour, que veux-tu? Il faut bien que quelqu'un reste pour garder les vaches! »

Nos « Sauvages » sont parfois aussi délicats que bien d'autres. — J'étais malade dans ma cabane; ma sœur la Fièvre me minait fortement. J'avais une soif ardente que rien ne pouvait apaiser. Bravant la consigne, un gamin de sept ans arrive, ouvre ma porte : « Mon Père, ça ne va pas? — Ça ira mieux! — Tu voudrais quelque chose? — Oui, je voudrais un peu d'eau propre! — Je vais t'en chercher! » Il prend deux bouteilles et s'en va; mais l'eau du torrent était alors tellement nauséabonde qu'on ne pouvait pas la boire. Il grimpe alors jusqu'au sommet d'une montagne puiser un peu d'eau claire dans le creux d'un rocher et me la rapporta tout joyeux : il avait fait peut-être seize heures de marche!

Ménélik et la Madone... C'était quelques mois après la bataille d'Adoua. Les prisonniers italiens, à la capitale, étaient invités tous les dimanches à venir au palais où l'on tuait en leur honneur un certain nombre de bêtes à cornes. Durant un de ces festins pantagruéliques, on remit à Ménélik une lettre venant d'Italie. M. Ilg la traduisit alors au négus, qui en fut

vivement ému. Voici ce qu'écrivait une pauvre femme d'Italie à l'empereur : « Je ne suis qu'une pauvre mère et je sais que mon pauvre fils est prisonnier chez vous. O grand Empereur, ayez pitié d'une femme malheureuse et rendez-lui son enfant. Je vous le demande au nom de la Madone. Hier, je suis allé faire brûler un cierge dans l'église de mon village, et, pendant qu'il brûlait, il m'a semblé que Marie me souriait en me disant : « Espère, Ménelik te rendra ton fils ! » C'est donc au nom de la Madone, ô grand Roi, que je vous demande de rendre la liberté à mon enfant. » A peine la lecture terminée, Ménelik fit appeler le jeune soldat en question ; et après s'être bien assuré de son identité, il lui dit : « Je te rends la liberté. Tu partiras demain. Voici de l'argent pour payer ton bateau et je te donnerai une escorte pour te protéger dans le désert. Mais tu diras ceci à ta mère : « Ce n'est pas Ménelik qui m'a rendu la liberté, c'est Notre-Dame Marie. » Car, vois-tu, Marie est ma mère à moi aussi. Et lorsque ma mère a dit oui, moi je ne puis pas dire non. Va ! et que Notre-Dame Marie te protège. »

Le petit pendu. C'était un petit enfant de huit ans. Ses parents étaient schismatiques. Lui, par suite des renseignements que lui avait fournis sur sa religion un autre enfant de son âge, se sentait instinctivement attiré vers la religion catholique. Un jour il voulut aller voir. En cachette de ses parents, il assista à la messe dans notre petite chapelle de Gouala et en sortit émerveillé... Son cœur était conquis. Il retourna, toujours en cachette, à la messe le dimanche ; mais un jour, son père l'apprit. Fanatique au dernier degré, il lui défendit, avec les menaces les plus terribles, de retourner à l'église des catholiques. L'enfant ne répondit pas. Le dimanche suivant, bravant la défense

paternelle, il était à l'église. Son père le guettait et s'en aperçut. Le soir, il l'appela et lui dit : « Tu es allé ce matin chez les catholiques maudits? — Oui, mon père. — Je te l'avais défendu! — C'est vrai. — Jure-moi de n'y plus retourner. — Je ne puis pas, car déjà, dans mon cœur, je suis catholique. — Tu ne veux pas me le jurer? — Non. — Eh bien, je vais te pendre. — Pends-moi. » Une courroie fut passée à la poutre du toit; l'enfant vit un nœud coulant lui serrer la gorge, le père tira... L'enfant était suspendu dans le vide... Au bout de quelques instants, ses petits pieds avaient cessé de battre. Le père le descendit, dénoua la courroie et, voyant qu'il n'était pas mort, il lui dit : « Eh bien, maintenant me promettas-tu de n'y plus retourner chez ces maudits? — Non, papa. » Une deuxième fois, une troisième fois, la même scène eut lieu et la même demande reçut de l'enfant la même réponse. Faisant taire sa haine, le père dénaturé crut plus sage de recourir à d'autres arguments; il prit dans ses bras le pauvre petit corps pantelant et dit à son fils : « Mais, tu ne m'aimes donc pas? — Si, papa, je t'aime. — Alors?... — Mais j'aime mieux mon âme que mon père. » L'enfant revint peu à peu à la santé; quelque temps après, il était devenu catholique...

La justice en Abyssinie : le ras va parler. « Maintes fois, dit-il gravement, j'ai défendu les razzias. J'ai dit maintes fois que je punirais les coupables. Les Azobos-Gallas sont incorrigibles. Vous avez raison (il s'adresse aux femmes des accusés venues pour demander grâce) de dire que vos enfants, vos époux et vos frères ont péché. Ils ont enlevé de nombreux troupeaux... ils ont tué 54 hommes. Comment pourrais-je leur faire grâce? Demain matin, je leur ferai couper la main droite. Quant à vous, allez en paix!... » Le lendemain l'exécution eut lieu. Les Azobos-Gallas forment

une tribu où celui « qui n'a tué aucun homme est regardé comme un enfant ».

ANNALES DE LA PROPAGATION DE LA FOI. N° 569, de juillet 1923.

Un article de M. Bæteman, intitulé *Sous la tente*, nous dit que dresser la tente est la première occupation des hommes quand on fait halte. Puis on pense au souper. « Le cuisinier glane de-ci, de-là quelques brindilles ou attend patiemment qu'on lui apporte du village voisin des... comment dire?... vous permettez?... oui? eh, bien! des bouses de vache, unique combustible en usage dans le pays. S'il y a du bois, naturellement c'est plus vite fait. Aucun gendarme, aucun garde forestier ne viendra vous intenter procès-verbal. Donc, ces... choses de vache s'allument lentement et le café finit par arriver. On le déguste et l'on attend la suite. Les hommes reviennent avec ce qu'ils ont pu acheter (10 centimes une poule, 2 centimes un œuf). Plaiguez-nous. Quant à la... machine de vache, on en a 16 pour une piastre ou 40 centimes. Vous voilà renseignés sur les prix du marché... »

Nous empruntons aux *Annales Hollandaises (Sint-Vincentius a Paulo)* l'article suivant traduit par M. Kamerbeek :

Abba Joseph, prêtre indigène m'écrit d'Abyssinie : — Je m'appelle Adagis, je suis le fils de Guebru et de Teubè. Je ne suis pas né catholique. Ma mère tomba un jour malade et on lui dit que les Pères blancs d'Alitiéna sauraient la guérir. Elle se rendit donc à Alitiéna, reçut des remèdes et aussi de bons conseils, c'est-à-dire des remèdes pour l'âme. Voilà pourquoi une fois guérie, elle demanda le baptême. Mon père aussi se convertit, il me conduisit au missionnaire et lui dit : « J'ai donné cet enfant à l'Église, il n'est

plus mon fils, mais le vôtre : chargez-vous de son éducation. » Par conséquent c'est à la bonté de Dieu que je dois d'avoir été pris par le prêtre, instruit et baptisé. Au baptême je reçus le nom de Joseph et aujourd'hui l'on m'appelle Abba Joseph, car je suis prêtre ; à Dieu merci ! Amen.

Prêtre depuis deux ans, je fus chargé par mon respectable supérieur d'aller annoncer le nom de Jésus-Christ dans ma pauvre et chère contrée. Il me bénit et me dit : « Va, mon fils, et travaille à la conversion des âmes de la tribu des Kamantes. »

Avec moi, partirent un autre de nos jeunes prêtres et deux de nos élèves. Le mulet portait six bouteilles de vin de messe, une pierre d'autel, des ornements sacrés et quelques provisions. Pour voyager dans mon pays, il faut être sain de constitution, courageux et gai de caractère. Abouna Jacob, notre glorieux Père, fit souvent le chemin que nous suivîmes, nous l'avons prié par conséquent de nous guider comme l'ange Raphaël qui accompagna Tobie au milieu de toutes sortes de dangers. A cause des fauves et des bandits, il est dangereux de voyager seul. Dieu veilla sur nous et, dès le deuxième jour, nous pûmes nous joindre à une grande caravane de marchands. Nous nous sommes bien gardés de leur dire que nous étions catholiques et prêtres, cela nous aurait perdus. Nous étions habillés comme des lettrés.

Le chef de la contrée par où nous passâmes, venait justement de faire pendre huit bandits à un arbre, le long de notre chemin. Une nuit, nous campions dans une prairie ; au milieu du sommeil nous fûmes réveillés par les gardiens : « Debout et sur vos gardes, nous sommes entourés de rôdeurs ! » En effet, il y en avait huit, bien armés. En approchant de nous, ils entendirent les lamentations des enfants d'émigrants

qui s'étaient tranquillement joints à la caravane et se dirent les uns aux autres : « Ce ne sont pas des marchands, il n'y a rien à prendre ! » et ils nous laissèrent pour aller chercher fortune ailleurs. C'est ainsi qu'Abouna Jacob nous a sauvés du danger.

Ce jour-là, le directeur de la caravane avait donné des ordres pour partir tôt, le lendemain matin à quatre heures : en effet, il avait appris que les rôdeurs nous préparaient une nouvelle visite. Il faisait encore nuit, nous descendions une forte pente lorsque cinq rôdeurs armés de fusils arrivèrent sur nous. Six des nôtres, qui avaient des armes, eurent juste le temps de se mettre entre les bandits et nous. Quand ils se virent moins nombreux, ils cherchèrent à entrer aimablement en conversation avec nous, ils passèrent avec nous la rivière à la nage et nous saluèrent selon la coutume : « Que Dieu vous garde dans le chemin de tout danger ! » Nous répondîmes : « Ainsi soit-il ! et qu'Il vous ramène en paix dans vos foyers. »

Une fois, nous faisons cuire notre pain auprès d'une source jaillissant d'un rocher lorsque nous aperçûmes un énorme boa qui s'approchait pour se désaltérer. Les hommes saisissent leurs armes et jettent le cri d'alarme, le serpent crachant sa fureur se jette sur nous, grimpe dans un arbre afin de pouvoir de là, plus facilement engloutir sa proie... trois balles le traversent et un coup de sabre le partage en deux ; je l'ai mesuré, il avait quatre mètres et demi ! Nous devons notre salut à ces marchands. Dieu voulut cependant que nous en soyons séparés : un soir nous fûmes arrêtés par des employés de la douane qui examinèrent nos bagages et découvrirent notre vin de messe ainsi que nos ornements sacrés. « Vous êtes des révoltés ou des voleurs ! — Nous sommes des « deph-teras » (lettrés) en voyage. — Alors que signifient ces

« étoffes de couleur ? » Nous ne répondîmes pas, car il n'est jamais permis de mentir et nous ne pouvions avouer la vérité. Nous fûmes donc arrêtés. Toute la journée, nous restâmes privés de nourriture; heureusement qu'une vieille femme nous apporta un morceau de pain. Le lendemain, les douaniers nous conduisirent auprès de leur chef : tout le jour, nous avons dû marcher à jeun. En cours de route, un petit enfant nous donna deux petits pains et un peu d'eau. C'était la veille de Noël; nous avons pensé à Marie et à Joseph se rendant de Nazareth à Bethléem. Je promis de donner un thaler aux pauvres si nous étions délivrés des griffes de ces léopards. Ils nous avaient tout enlevé : bréviaire, croix, chapelet... Après bien des supplications de notre part ils nous rendirent enfin le chapelet que nous nous sommes mis à réciter. J'étais convaincu que l'Enfant de la Crèche viendrait à notre secours. De fait, le chef nous reçut avec amabilité et, en apprenant que nous étions élèves des Blancs, il nous fit rendre nos bagages; puis il nous signa un sauf-conduit pour Gondar. Nous avons dû le supplier à genoux de ne pas punir les douaniers, sinon il les aurait fait flageller.

Pour varier, il nous arriva parfois des aventures qui nous faisaient pleurer... de joie. Un jour que nous faisons cuire des petits pois, l'un d'entre nous se mit à dire : « Si nous avions seulement un peu de sel, cela serait plus appétissant. » L'un des élèves de répliquer : « Une idée ! je vais en demander à l'une de ces huttes de la montée. » Il s'y rendit, mais personne ne voulut lui en donner. A peine était-il de retour que huit veaux se précipitaient sur notre fourneau; ils fuyaient la queue en l'air, en bonds fantastiques, devant les hyènes qui en tuèrent six sous nos yeux. Nous donnâmes l'alarme, les paysans accou-

urent et parvinrent à sauver les deux derniers. « Vous voyez bien, dit notre élève, comme vous avez été punis... Profitez de la leçon! » Le soir, nous avions un bon repas : non seulement des pois et du sel, mais encore de la viande fraîche !

Le 5 janvier, nous arrivions à destination, après vingt-cinq jours de marche. Le Bon Dieu nous avait tirés de mille dangers, nous avions bon espoir qu'Il nous bénirait dans nos travaux apostoliques. Nous étions venus pour entreprendre la conversion d'une tribu païenne de 6 000 âmes. Tâche aussi belle que difficile. Nous devions passer pour des « dephtéras » et instruire les âmes de bonne volonté qui viendraient à nous. Huit fois déjà les prêtres d'Alitiéna avaient tenté de s'y fixer, huit fois ils avaient été découverts et exilés ou jetés en prison. D'abord nous nous étions retirés chez Tachu, père de l'un de nos deux élèves. Cet homme était aussi méchant que son fils était bon. Il nous considéra comme des esclaves et espionna tout ce que nous faisons ou disions. Toute la journée et même la nuit, sa maison était remplie d'hommes et de femmes, voire même de soldats : impossible de célébrer la sainte messe. C'était un véritable esclavage sans aucune consolation. Le hasard permit que notre « hôte » fût dans l'obligation de s'absenter pour huit jours. Nous nous sommes dit : « Construisons une hutte où nous puissions être seuls pour dormir et dire la sainte messe ! » Et nous nous sommes mis au travail. Tout était terminé la veille du retour de Tachu ; ce dernier en devint furibond. Nous nous sommes fabriqué une table de bambou, c'était notre autel. Une femme du pays devait moudre notre blé, nous en ferions des hosties et nous pourrions ainsi célébrer la sainte messe. Vous devinez notre bonheur ! L'un d'entre nous disait la messe chaque matin ; car nous

ne pouvions dire deux messes à cause du vin et nous aurions couru le risque d'être remarqués. Pas de bruit, un seul cierge allumé, toutes les ouvertures de la hutte soigneusement fermées, nous disions la messe la nuit, je ne sais trop à quelle heure, car notre « unique » montre était cassée.

Cependant, Tachu nous avait à l'œil : nous nous sommes décidés alors à bâtir notre demeure plus à l'écart de la sienne. Il était absent en même temps que mon confrère, parti en compagnie de nos deux élèves pour aller administrer un malade à dix jours de voyage. Je restais donc seul pour construire la cabane. Or un jour que je portais du bois, je me blesai à l'œil si malheureusement que je craignis un moment de perdre la vue. La fièvre se déclara, mon visage se mit à enfler et je fus contraint de me mettre au lit en proie à d'atroces douleurs. Un garçon du pays vint me voir et, à la vue de mes souffrances, il se mit à pleurer. Il m'est impossible de vous exprimer combien ces larmes me firent du bien : dans ce pays lointain, inconnu, j'avais trouvé un ami ! Une fois guéri, je me mis à l'instruire et aujourd'hui il est catholique. Le premier que j'ai baptisé dans cette contrée était un aliéné ; son frère m'avait demandé un jour : « Est-ce que les fous peuvent entrer au ciel ? — Bien sûr, pourvu qu'ils soient baptisés ! — C'est justement là la question ; qui le baptisera ? — Si ce n'est que cela ; j'ai bien appris ça autrefois. — Alors, voudriez-vous baptiser mon malheureux frère ? — Bien volontiers ! » Je baptisai donc cet insensé, qui n'a jamais péché et ne sera sans doute jamais capable de le faire : après sa triste existence ici-bas, il ira tout droit au ciel. Le même individu m'amena également son enfant nouveau-né : « Puisque vous savez si bien baptiser, me dit-il, baptisez aussi mon fils. — A votre

service ! » C'était un enfant arraché à Satan.

Toutefois, je n'eus bientôt plus de vin de messe, ni d'argent. Dès lors plus de femme pour moudre, pour cuire le pain, pour aller chercher de l'eau : toutes occupations pourtant qu'un homme ne peut pas faire en Abyssinie. Nous n'avions à manger que ce que la Providence voulait bien nous envoyer ou... nous ne mangions rien du tout ! Il fut décidé que mon confrère avec un élève retourneraient à Alitiéna. L'autre élève qui restait avec moi amena sa mère chez moi pour s'occuper de la maison. Bientôt j'en vins à la considérer comme ma propre mère ; je lui donnai l'instruction religieuse. Dieu éclaira cette âme simple et elle demanda le baptême. A peine baptisée, elle montra un tel zèle pour convertir les autres membres de la tribu que cela me faisait honte à moi-même. Elle me consola, m'encouragea si bien que j'en étais parfois ému jusqu'aux larmes. « Ne travaille pas ainsi dans le secret, me disait-elle, va prêcher ouvertement et quand les hommes connaîtront les vérités de notre religion, ils se convertiront tous ! » Dans sa simplicité elle pensait que le cœur des autres était aussi bon que le sien. Elle voulut réunir les hommes et les femmes pour que je leur adresse la parole ; d'ordinaire, elle avait peu de succès. Une fois pourtant, beaucoup de monde se réunit ; en me voyant venir, ils se moquèrent de cette femme. « C'est ce blanc-bec qui vous a parlé de Dieu ? — Il est jeune, répondit-elle, mais dès son enfance, il a étudié. » Alors ils m'invitèrent à leur parler. Longtemps je discours sur la mort, le ciel, l'enfer et le péché. « Est-ce que vous donnez un salaire au serviteur qui ne veut pas travailler, qui se moque de vous et vous insulte ? Non, n'est-ce pas ? Eh, bien ! Dieu non plus ne vous fera pas jouir de ces biens si vous ne voulez pas le servir et si vous con-

tinuez à l'offenser par toutes sortes de péchés!» Mes paroles firent impression : ils me prièrent de quitter un moment l'assemblée, ils tinrent conseil et, quand je revins, un des anciens prit ainsi la parole : « Ce que vous nous dites nous plaît bien; oui, vous êtes un homme de Dieu. Mais nous avons nos champs, nos troupeaux, nos enfants... Si nous vous donnons notre consentement de construire votre hutte près des nôtres, si nous vous invitons à instruire nos enfants comme un père instruit les siens, si nous vous prions de nous montrer le gouffre qui ne rend plus sa proie et de nous indiquer, par-dessus la tombe, le chemin qui conduit à la lumière et au bonheur éternel, en un mot si nous partageons votre doctrine, savez-vous ce qui nous arrivera? Le chef apprendra que nous avons renoncé à la foi de nos pères, il descendra chez nous, il s'emparera de notre moisson et de nos troupeaux, il nous chassera des montagnes où nous sommes nés. Jeune homme, écoutez notre conseil : allez trouver le roi, demandez-lui l'autorisation de vous fixer parmi nous et de nous faire connaître les chemins de l'âme. Alors nous serons vôtres, nous, nos femmes, nos enfants et les enfants de nos enfants. »

J'avais de la peine à contenir mes larmes : je voyais ces âmes si près de la vérité et de leur salut éternel; mais je sentais bien aussi en même temps l'impossibilité de jamais obtenir cette autorisation si désirée... Je suis resté encore dix mois, seul, dans cette contrée lointaine, sans autre prêtre, sans nouvelles de ma famille, sans lettre de mon supérieur. Je ne pouvais me confesser, je récitais sept chapelets par jour, Dieu a veillé sur moi si bien que je considère cette époque comme la plus belle de ma vie.

MADAGASCAR

FORT-DAUPHIN

par M. CANITROT

CHAPITRE II. — LES ANTANOSY (*suite*).

A l'exception des « fady » (prohibitions) et des « ody » (amulettes), le tanosy paraît n'avoir rien retenu de la religion des Zaframiny.

Déjà au XVII^e siècle, les Français avaient de la peine à démêler quelques pratiques vraiment religieuses de l'ensemble de leurs superstitions. Quant à un culte proprement dit et bien défini, ni les Portugais ni les Français n'ont pu le discerner.

« Ce sont des infidèles et des hommes sans Dieu, écrivait le P. Mariano, puisqu'ils n'adorent ni le soleil... ni les étoiles... ni les idoles, et qu'ils croient que tout est fini avec la vie temporaire, et que l'âme meurt avec le corps... Ils ont cependant une idée confuse de Dieu qu'ils appellent « Zanahary », dont ils invoquent le nom dans leurs serments et dont ils reconnaissent la toute-puissance dans diverses circonstances ; ils vivent cependant comme s'il n'y avait pas de Dieu dans le monde, ne lui élevant ni autels, ne lui faisant pas de sacrifices, ne consacrant aucune heure à la prière et s'occupant uniquement de se procurer les biens terrestres et d'en jouir. »

« Je n'ai pu reconnaître, ajoute Cauche, pendant le long temps que j'ai séjourné en cette grande île, aucune religion, n'y ayant aucun temple, et ne les ayant jamais vus prier ou invoquer Dieu ni adorer aucune statue... Ils savaient bien qu'il y avait un diable qui leur envoyait les maladies et un dieu qui les faisait mourir, de sorte que ce dernier était plus à craindre que le premier... »

« Pour ce qui regarde la religion, conclut Flacourt, ils n'en ont aucune : ils ne font aucune prière, n'ont aucun temple ; ils ont seulement leur « mitaha » ou sacrifices soit à l'inauguration de leurs maisons, avant de cueillir leurs vivres et récoltes, soit pour leurs maladies... Toute leur religion consiste en certaines coutumes et superstitions à quoi ils s'attachent extrêmement... »

Ces sacrifices même ont à peu près disparu. Pourtant sur les confins de l'Anosy, et en Anosy même, dans certains villages comme Elakelaka, Manevy... on peut voir encore des « hazomanga », tronc d'arbre pas même écorcé, fiché en terre et taillé en pointe, contre lequel s'appuie une pierre roulée sur laquelle on fait des sacrifices de brebis ou de bœufs.

Ici, comme ailleurs, la superstition a étouffé plus qu'à demi la religion. L'irréligion de nos tanosy est donc quasi complète et devrait combler de joie les athées de tous poils. Il n'en est rien, et ces messieurs sont d'autant plus sévères dans leurs jugements sur ces frères arriérés qu'ils ne font rien eux-mêmes pour leur porter la bonne nouvelle...

Les tanosy, nous le répétons, ne se soucient guère de Dieu et point du tout de la vie éternelle. Ils sont arrivés jusque aujourd'hui en se passant à peu près de pratiques religieuses. Aussi, quels progrès ! Ni écriture, ni sciences, ni arts. Rien que le culte du bœuf ! Or, les tanosy plus que toutes autres tribus de l'île, ont été en contact avec des étrangers pendant près d'un siècle, et ils n'en ont rien gardé, parce qu'ils n'en ont point accepté la religion... Et la religion mène, dit-on, à l'obscurantisme. Voilà qui le démontre péremptoirement... Quelques niais vicieux trépigment de colère à la pensée que la religion chrétienne pourrait bien, un jour, transformer le pays.

Il est vrai que, avec la religion, ces tarés trouveraient dans l'Anosy plus de savoir et surtout plus de vertu pour résister à leurs vices, ce dont ils ne veulent.

Si la religion n'est, en résumé, que « la conversation de l'homme avec Dieu », le tanosy ne saurait être mis en marge de l'humanité qui, à toute époque de son histoire, a été religieuse. Il y aurait donc exagération et erreur à affirmer que l'indigène ne prie jamais. Lorsqu'on l'interroge, il proteste aimablement, et, levant les deux mains à la hauteur du visage comme pour une offrande, il dit : « Je prie, je demande, moi. »

En quelques occasions, en effet, il invoque Zanahary. Lors du mariage de deux jeunes fiancés, la famille se réunit dans la case. La porte du côté est a été ouverte. On s'assied, la face tournée vers le levant, et le plus ancien ou le parent le plus vénérable trempe un rameau dans un plat rempli d'eau posé sur le sol, et asperge les assistants en disant : « Any zanahary ! au créateur ! Zanahary, écoute-nous ; exauce Idamy et Ihova ici présents et donne-leur des enfants nombreux, bons, jolis... des garçons... » Invoquant ensuite les ancêtres, il appelle par son nom l'aïeul ou le père décédé et il leur répète la même supplication.

S'ils sont gravement malades, l'ombiase est appelé. Celui-ci saigne un bœuf en lui coupant la gorge et en retire du sang qu'il verse sur de la braise. Dès que les charbons sont refroidis, il marque le front et les tempes du malade, et se tournant vers son oly (chaque ombiase fabrique le sien à sa manière), il supplie l'amulette de donner santé et vie... Et ce « sorona » est leur unique sacrifice ; mais ces sorona sont nombreux... Une poule, — noire de préférence, — est parfois sacrifiée à la place du bœuf. De même, en certains

cas, l'ombiase s'adresse au plus ancien de la famille : « Toi, demande à Zanahary de guérir ton enfant... parce que ton cœur irrité l'a rendu malade... » etc...

A cette invitation, l'homme interpellé s'écrie : « Zanahary, guéris bien ce malade... délivre ses pieds, ses mains », etc... Lorsqu'un prisonnier a fini sa peine, ses parents et amis se rassemblent, et on tue un bœuf dont le sang enlèvera les souillures de cette espèce d'esclavage qu'est la prison...

Dans les montagnes, aux passages difficiles, à l'endroit où le sentier atteint le col, on rencontre souvent un entassement fait de cailloux, de brindilles de bois, de feuilles... c'est un « tatova » (manova, ajouter).

Au pied de la montagne, l'indigène a dit : « Je déposerai un brin d'herbe au « tatova ». Ce vœu doit le préserver de tout accident... Lorsque, harassé par la montée, il est parvenu à la ligne de partage des eaux, il souffle un peu et jette un bout de bois, un rameau, ce qu'il trouve sous sa main, en disant : « Ho soa, puisse-t-il faire beau ! Ho tsara, puisse-t-il faire bon ! Hangatsiaka, faire frais ! Hanaranara, pas chaud ! Tsy harindrio, puisse-je n'avoir pas la fièvre. Tsy harikolitsy, n'avoir pas mal à l'épiderme (épaules, poitrine)... » Il formule aussi des souhaits selon ses désirs et ses besoins : « Hahazo vola amin'kariana, puisse-je avoir de l'argent, des richesses. Hahazo an'omby, avoir des bœufs », etc... Vœux bien innocents, souhaits bien terre à terre, ne montant pas plus haut que le col de la montagne où il s'est assis. Au delà de cette terre, pour le tanosy, il n'y a jamais eu rien... que des nuages. Le ciel est pour lui sans élévation ni profondeur, car sa pensée n'a jamais voyagé si haut. Il n'a pas encore essayé de soulever son âme pour la faire vivre dans les hautes régions de la vie de l'esprit.

Quel est le degré de sa croyance aux « helo » esprits, atronga revenants, omba géants, kotoko lutins, bilo névroses, etc., dont le tanosy parle volontiers ? Il serait bien difficile de l'établir.

Le tanosy est persuadé, ou semble l'être, qu'il existe des esprits qu'on ne peut voir — évidemment — qu'en songe. Une variété d'ombiasés qu'on nomme « antomoa » connaissent seuls la volonté ou les désirs de ces esprits. Dès qu'on est gravement malade, l'antomoa ne manque jamais de conseiller de faire le « mivily-helo », d'apaiser l'esprit par quelque offrande. Comme le helo n'aime pas les lieux souillés et malodorants aux alentours des villages, mais qu'il habite avec satisfaction dans les branches des arbres ou sur le bord de l'eau, ou bien dans les anfractuosités des rochers, c'est dans ces endroits préférés que les dons sont déposés. Une poule noire, un rayon de miel placé sur une large feuille ou dans une assiette, trois baguettes de « rotra » ou de « soaravina » fichées en terre et reliées par un fil blanc sont les cadeaux les plus estimés du helo. Plutôt que d'offrir un poulet entier, les malins se contentent d'apporter à l'habitation de l'esprit le bout de l'aile droite.

L'antomoa ou guérisseur le plus illustre de la région, en ces temps passés, était Ravelompanahy de Emenaraka. C'était lui qui consultait « Ramanzeró », la divinité qui donne la santé. Quand on venait consulter cet antomoa, il répondait que, durant la nuit, il interrogerait Ramanzeró, et que celui-ci lui révélerait en songe les moyens de guérison. Au matin, il apportait au malade ses remèdes qui consistaient en simples.

Ramanzeró est l'Esculape des tanosy. Souvent, le soir, les voisins et amis se réunissent dans la case du malade, et, tandis que les femmes chantent, battent des mains, les hommes font des frr... frr... avec les

mains qu'ils passent rapidement sur les nattes ou sur les cloisons en falafa, chantant en manière d'invocation : « Ramanzerô ô ! Ramanzerô ô ! »

Au dire des ombiases, le helo était, jadis, le serviteur de Zanahary, mais un jour le helo ne voulut pas obéir, d'où bataille dans laquelle Zanahary ne fut guère plus fort que son serviteur... Inquiet et chagrin, Zanahary se retira un peu des frontières de Madagascar, vers le levant : et la grande île resta le fief du helo...

Le helo est donc le maître de la terre malgache. C'est lui qui donne la fécondité à la terre en distribuant le soleil et la pluie ; lui qui fait mûrir les fruits, qui guérit les maladies, etc. C'est pourquoi il est consulté et honoré par les ombiases, ses serviteurs fidèles.

En de nombreux endroits, aux abords des villages, on aperçoit, en passant, le fût d'un arbre mince et long fiché en terre, ne conservant de sa ramure que la tête d'où les feuilles desséchées pendent au-dessus d'un petit cadre en bois, d'un pied de bœuf, balancées par la brise. Au pied de ce mât est appuyée une table faite de gaulettes au-dessous de laquelle sont plantés deux semblants de statues. C'est un bilo... un ex-voto dressé lors d'un bilo.

Il y a deux sortes de bilo ; le bilo akoho et le bilo an'omby. Le bilo akoho, qui consiste à ne tuer qu'un poulet, n'a pas d'importance ; c'est celui des malins, des avares...

Seul le bilo an'omby, le bilo au bœuf, compte.

Dès qu'un antanosy, homme ou femme — les femmes surtout — ont à supporter quelque maladie nerveuse ou bilieuse, les parents affligés d'une telle longueur vont, après quelques semaines, quérir l'ombiase. Celui-ci consulte les sikidy et dit : « C'est le bilo. »

Aussitôt, parents, amis, connaissances sont mandés ou avertis que, dans l'après-midi, — car on travaille dans la matinée, — on fera du bruit chez le bilo (mandrombo-bilo).

Si le malade n'est pas riche, le « mandrombo », le raffut ne dure qu'une semaine; s'il a des bœufs, le tintamarre se poursuit l'espace de trois ou quatre semaines, un mois entier.

La première semaine, le malade encore trop fatigué ne quitte pas la case. Pour le distraire, pour égayer ses esprits, on lui joue du « zézo ». Dès qu'il va mieux, on met à profit les heures calmes de l'après-midi pour sortir devant sa case; mais entre cinq et sept, le tapage recommence : kitsatoky, tambour; antsiva, conque marine; mitehaky, battements de mains; miantsa, mibeko, chant et cris font rage.

Le malade, appuyé sur un bâton ou une sagaie, se balance sur ses jambes et essaie de danser. Quelques jours après, un mpanaty at bilo, un danseur vient à l'aide du bilo, il l'intéresse, le distrait, le fatigue un peu en jouant à cache-cache, courant à droite et à gauche.

Dès que l'ombiasé a déclaré que le malade est guéri, le tiambilo, l'ami du bilo (une personne qui mène le bilo comme une mère son petit enfant), ne le quitte plus. On fait aussitôt assembler les bœufs que possède le malade « mampitoro-volon'anomby », afin que le bilo désigne la victime d'après la couleur du poil. Après qu'il a fait son choix, on se saisit du bœuf, on le renverse à terre et on lui lave le front. Cette eau lustrale recueillie dans un plat, le bilo la boit. Le lendemain, on plante en terre un arbre (rotra ou bien filao) au sommet duquel on a suspendu un petit cadre sur lequel on a écrit ou on a dessiné des zig-

zags à défaut d'écriture, et le bilo vient danser de temps en temps devant cet arbre, et de temps en temps jette un regard vers le cadre.

Au pied de l'arbre, sont deux morceaux de bois grossièrement taillés représentant un homme et une femme. Fichés en terre, ils pourriront sur place avec le mât. C'est sur eux que la maladie du bilo s'est abattue.

Le bœuf est amené, lui aussi, au pied de l'arbre, le lendemain. D'un coup de lance, on lui perce la poitrine à la hauteur du poumon. On détache une partie du poumon ou du foie et on la tend au bilo. Le malade mord aussitôt dans cette viande chaude et applique ensuite la bouche à la blessure béante du bœuf et boit du sang qui coule. Puis il se met à courir en mâchant toujours du poumon saignant. Comme on a eu soin de dresser le mât non loin de quelque cours d'eau, le bilo se jette à l'eau et ceux qui le suivent lui chatouillent les flancs afin de le tirer de là. A la sortie du bain, on l'interroge pour s'assurer s'il a repris ses esprits. On lui demande où est le nord ? le sud ? Le bilo simule l'ignorance ; il feint de ne pas distinguer l'horizon, de ne pas savoir s'orienter. Il se jette donc de nouveau à l'eau. On l'interroge encore. Cette fois le bain a dissous la maladie et nettoyé le malade. Il répond alors sagement et déclare à l'entourage qu'il est guéri. On le lave lui et ses vêtements et il va s'asseoir sur la petite table ou claie dressée contre le mât, au-dessus des deux simulacres de statues. Le tiabilo est assis à sa gauche.

Durant tout ce manège, l'assistance a découpé le bœuf et l'a passé à la marmite. On apporte le morceau le plus délicat au guéri qui essaie ses molaires tandis que la foule, à belles dents, s'empresse de profiter de ce bilon'an'omby qui finit. Et c'est ainsi que le

bilo, comme toutes choses en Anosy, s'achève par un bon régal de bœuf.

Si personne n'a vu le helo, en revanche beaucoup ont aperçu des « atronga », des revenants... Cette frayeur des revenants ne diffère point de celle que les enfants de tous pays éprouvent à l'endroit des sépultures, et le tanosy qui transfère les ossements de ses parents, — après les avoir raclés si la décomposition des chairs n'est pas complète, — redoute de passer, la nuit, à proximité des cimetières.

De tout temps, soit pour éviter la justice, soit pour se soustraire aux impôts et aux corvées, il y eut dans l'Anosy des fuyards, des vagabonds, des rôdeurs qui vivaient seuls dans les montagnes, se nourrissant des productions de la forêt... Ces fugitifs sont devenus des espèces de géants « omba », pour les antavaratra, « olon-kako » humains à poitrine velue et à cheveux rouges, pour les tanosy. Flacourt les aurait appelés « mpizeho ». Realitirao, un antavaratra d'Ambazaha dans la vallée d'Ambato, qui tous les ans faisait une apparition aux alentours de ce village, est resté le type de ces farouches hommes des bois, de ces loups-garous inoffensifs... Depuis la révolte de 1904 un village entier s'est enfui et habite de cette façon les montagnes d'Eminiminy...

Mais la forêt est la demeure privilégiée des « koto-ko » personnages minuscules, parents de nos lutins et farfadets, chapardeurs fieffés, ne vivant que de maraude. Leur spéciale préoccupation est de s'introduire dans les cases pendant la nuit pour s'emparer des restes d'aliments abandonnés dans les assiettes... Quand les kotoko ne sont pas représentés par des rats, etc., ils sont très avantageusement remplacés par des dévaliseurs qui emportent plus volontiers les assiettes et les marmites que les reliefs du dernier

repas. Un kotoko qui n'était pas des plus petits — les empreintes de ses pas sur le sable en témoignaient — se plaisait à mettre à sac la modeste vaisselle que Mgr Crouzet avait au Vinany-be. Chaque matin, le gardien se plaignait amèrement des déprédations de cette gent pillarde : « C'est bien, mon garçon, tu diras au kotoko que, la nuit prochaine, il recevra du plomb dans la peau. » Et le kotoko, qui était aux écoutes non loin des oreilles du gardien, entendit ce propos fâcheux et... ne revint plus.

Pour terminer ces « sornettes », ne convient-il pas de mentionner la plus retentissante de toutes, celle des « kimosy », des nains ? Ces pygmées ont eu au dix-septième siècle un assez long succès ; et jusqu'à la fin du dix-neuvième, des hommes réputés savants ont cru sérieusement, dit-on, qu'à Madagascar il y avait un autre pays de Lilliput... Vraisemblablement, au début des immigrations qui, au cours des siècles, peuplèrent Madagascar, arrivèrent, chassées de l'Afrique par des tribus plus puissantes, des peuplades à courte taille, — negrilles ou negritos, — dont les derniers descendants, sans cesse refoulés, vinrent expirer dans le sud. Peut-être aussi que quelque tribu avait jadis reçu le surnom de kimosy (n'y avait-il pas les « zana-kimosy », fils de nains ?), à peu près comme les gens de la côte appelaient avec mépris les hovas « amboa-lambo » ?

Les arts n'ont pas encore fleuri au pays d'Anosy. N'est-ce pas aux eaux vives de la religion que les arts doivent leur croissance ? Ne se sont-ils pas toujours épanouis à la lumière de la foi ? L'art du tanosy sera donc aussi rudimentaire que sa religion. Hélas ! il n'a pas encore pris naissance. La sculpture est au niveau des piquets funéraires, l'architecture ne dépasse pas la hauteur du faitage des cases, et la peinture serait

insoupçonnée si les étrangers n'avaient apporté avec eux des images. Quant à la musique, après le kitsatoky, tambour lugubre, et l'antsiva guerrière, ils n'ont inventé, bien qu'ils aient de « l'oreille », que le zézo, viole grossière composée de trois fils tendus sur unealebasse.

Vainement on chercherait des objets ouvrés, à l'exception des fers de lance et des bracelets.

La « lefona », sagaie, objet précieux entre tous car il servait à la fois d'arme de combat et de couteau de cuisine, avait souvent la douille cerclée de bagues de cuivre et d'argent, et ornementée de dessins en losange.

Les orfèvres du temps présent fondent comme leurs devanciers la monnaie divisionnaire et fabriquent des « vango-vango », bracelets massifs pour les hommes dont toute la valeur réside dans le poids, mais à l'usage des bras féminins ils en martèlent à deux ou trois bandes plates assez finement poinçonnées.

Ainsi que dans toute l'île, les femmes tressent les joncs et font elles-mêmes leurs nattes; quelques-unes, surtout chez les antatsimo et dans l'Ambelo, où le coton prospère, tissent des toiles très résistantes.

Bon nombre d'hommes savent façonner avec le bois de ramy, etc., de larges plats ornés de quatre pieds et des cuillers de toutes dimensions.

Les habitants de l'ancienne Coucoumba (Antaviala) avaient la spécialité des jarres ou cruchés en terre glaise mêlée de graphite, auxquelles ils donnaient la forme d'énormesalebasses.

Et c'est là toute l'industrie artistique du pays...

Pourtant le tanosy serait un bon ouvrier car il est imitateur. De l'école professionnelle de la Mission, la seule jusqu'ici pour tout le Sud, il est sorti une légion de charpentiers et de menuisiers sinon très habiles,

du moins fort appréciés dans la région par les services qu'ils ont rendus. J. Rerodo, l'actuel maître-menuisier de l'école, est à la Mission depuis vingt-cinq ans et a obtenu à ce titre la médaille d'or du travail.

Si le tanosy voulait travailler!... Mais l'instruction l'indiffère et le progrès se résume pour lui dans le nombre de ses bœufs sans cesse multipliés.

Quand les piquets, qui soutenaient la case, sont pourris au pied, on les enfonce un peu plus en terre, et la porte déjà basse devient plus humble encore. Se courber un peu plus pour en franchir l'entrée, qu'importe, si pendant une année encore les feuilles du toit vous mettent à l'abri du soleil et de la pluie! Ainsi s'accommodaient les pères pour ménager leurs forces, ainsi feront les fils pour ménager leur peine.

Le tanosy, depuis le dix-septième siècle, ne paraît pas avoir évolué sensiblement. Tel l'ont connu Nacquart et Bourdaise, tel nous le retrouvons assis sur le pas de sa porte, buvant le soleil ou cueillant l'ombre et le frais, selon le cours des jours et des saisons.

Oubliant que l'habitant du royaume de Matacassi n'est ni européen ni chrétien, — ce qu'aurait reconnu aisément feu La Palisse, — beaucoup ont apprécié l'indigène comme un Lapon jugerait un Caraïbe.

Rares ont été les voyageurs qui, après avoir parcouru l'Anosy, s'y sont arrêtés; aussi chacun en a jugé hâtivement les habitants au gré de ses impressions premières et surtout d'après la nuance du verre de ses lunettes.

Ceux des Européens qui ont vécu quelque temps au milieu d'eux, ou bien gens de peu de caractère et de mœurs trop faciles, se sont « tanosisés » en se laissant aller à la dérive de la vie libre, ou bien se sont imaginé que le tanosy rieur et bon garçon était prêt à se plier à leur tempérament et aux exigences de la vie

telle qu'ils la comprenaient, et, de jour en jour, ils se sont aigris par les désillusions dont l'amertume était quotidiennement accrue par l'expérience.

Ceux qui, plus nombreux, n'ont fait que passer, s'attendant à ne trouver que des cannibales apparentés aux primates, béats devant tant de bonhomie, tant de sourires, tant de regards curieux et d'offres intéressées, ne connaissant d'ailleurs de l'Anosy que la presque île de Taolanara, ont déclaré et affirmé que l'Anosy était le paradis terrestre et que le tanosy était le plus délicieux type du chamite primitif...

D'autres, très rares, — c'étaient les plus avertis, — se sont contentés de jeter par-dessus la batterie barquette de leur navire, ce regard interrogateur et un peu lassé du coureur des mers, comme on lance à l'eau, en rade de Djibouti ou de Zanzibar, une pièce de monnaie pour se distraire de la monotonie du voyage en admirant les évolutions de ces hommes jusque-là ignorés.

Le tanosy, autant que nous l'avons pratiqué, ne paraît pas être le sauvage que nous décrit Flacourt, non plus que l'aimable naturel « ni corrompu ni méchant » que nous vanta Rochon assez naïvement... bien qu'il eût « étudié avec Rousseau, l'homme dans son état primitif ».

In medio... Ni sauvage ni civilisé, ni très vertueux ni trop corrompu.

En réalité, le cœur du tanosy est, pour nous, aussi mystérieux que l'empreinte des pas que ces rôdeurs de nuit, chats sauvages ou furets, ont laissée au matin sur le sable humide des sentiers indécis de la dune. D'où venaient-ils? Où allaient-ils dans les ténèbres? Le vent du soir aura effacé leurs traces avant qu'on ait pu les relever jusqu'au bout...

(*A suivre.*)

CANITROT.

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DE NOSIVÉLO

Je suis parti de Farafangana le jeudi soir pour aller coucher à Anosy, afin de confesser les chrétiens de ce poste et faire une dernière répétition des chants pour le dimanche à la bénédiction, car c'est là que j'ai mes meilleurs chantres. Anosy est à deux heures de pirogue de Farafangana ; jusqu'à maintenant, c'est le quartier général depuis la construction de l'église, il y a concentration des chrétiens et catéchumènes de toute la contrée quand j'y vais dire la messe le dimanche. Il y a environ 125 baptisés, mais beaucoup sont encore en bas âge, car les catéchumènes demandent à faire baptiser les nouveau-nés. J'occupai la journée du vendredi à visiter les autres petits villages et à confesser dans la chapelle de Sahafoza et d'Ivohitra, puis le soir, j'accostai à Nosivelo avec, dans ma petite pirogue, tout mon mobilier de voyage, une chaise pliante pour m'asseoir et dormir, des casseroles, marmites, etc., car dans la brousse malgache, il n'y a pas à se préoccuper si on peut aller loger à l'hôtel ou non : il n'y a pas d'hôtel. Cependant les Malgaches, très hospitaliers, offrent toujours au voyageur une case où, comme tout ameublement, ils mettent une natte propre.

A peine débarqué à Nosivelo, une nouvelle petite séance au confessionnal, catéchisme, classe de chant jusqu'à sept heures et demie du soir. Le lendemain matin, aussitôt après la messe, chacun allait à son travail : les filles allaient à la forêt faire une provision de larges feuilles devant servir de plats et d'assiettes aux nombreux convives du lendemain. Les garçons allaient chercher du « Kitay » pour cuire le « Sakafo » (repas) des « Vahiny » (étrangers) qui devaient venir assister à la fête. Pour ma part, je m'étais réservé la décoration de l'église avec un ballot de drapeaux et

bannières apportés de Farafangana et les palmes et feuillages cueillis à la forêt voisine par les enfants. Deux grands drapeaux du Sacré-Cœur voisinaient avec l'image de sainte Marie-Madeleine, patronne de la nouvelle église. Les branches de raphia faisaient un très bel effet entre les bannières et les guirlandes qui couraient sur les cloisons de « falafa » (genre de roseaux). Cette pauvre église, qui n'est qu'une pailote, puisque toute en bois et feuilles du pays, avait cependant un véritable air de fête.

Dans l'après-midi, les deux sœurs, Mère Lagleize, sœur Clotilde de Farafangana, qui étaient parties le matin pour venir déjeuner à Anosy, arrivèrent à Nosivelo pour reconnaître les lieux, puis retournèrent coucher à Anosy, où nous avons gîte d'étape. Entre temps, elles avaient visité la chapelle du Rosaire à Ivohitra, celle de la Sainte Famille à Sahafoza, ainsi que tous les villages intermédiaires, car tous sont situés sur les bords de la rivière. Comme les Sœurs portaient, une députation d'une centaine de chrétiens de Farafangana, arrivait conduite par le séminariste Thomas Zafinasina. Ils ne prirent que le temps de se rafraîchir avec un morceau de canne à sucre donnée par les gens du village, honorés de recevoir ces citadins. La semaine anglaise étant appliquée ici, beaucoup de fonctionnaires purent venir, il y avait entre autres quatre instituteurs. L'abbé Thomas se montra infatigable; après une première classe de chant aux broussards, il fit une répétition générale qui dura jusqu'à huit heures et demie aux chrétiens venus de Farafangana. Pour la circonstance j'avais amené un petit harmonium; un employé du Trésor de Farafangana sait très bien s'en servir.

Le dimanche matin, le Père Jourdan, parti de Taingainony vers cinq heures, arriva en pirogue avec une

centaine de paroissiens, vers sept heures ; les sœurs quelques minutes après. Il dit tout de suite la Messe à laquelle assistèrent beaucoup de chrétiens qui chantèrent de jolis cantiques malgaches. Vers huit heures et demie, après un cantique malgache, commença la bénédiction proprement dite avec *Asperges me, Misere-re*, Litanies des saints pendant la procession autour de l'église. L'église, de mêmes dimensions que celle d'Anosy, c'est-à-dire 8 mètres de long et 5 de large, put à peine contenir les chrétiens ; tous les catéchumènes durent rester dehors. On chanta la Messe des Anges comme à Saint-Lazare. L'organiste faisait remarquer qu'on avait mieux chanté qu'à Farafangana ; rien d'étonnant à cela, nous avions les meilleurs chantres et chanteuses de Farafangana bien groupés à côté de l'harmonium et M. Thomas Zafinasina pour les diriger.

Il y a eu 220 communions à cette messe. La Mère Agnès disait qu'on ne saurait trouver un tel recueillement dans les cathédrales de France. Après la Messe, nos infatigables Malgaches chantèrent encore plusieurs cantiques « maresaka » (retentissants). Dans le petit discours que je fis après l'Évangile, après avoir dit le sens de cette cérémonie, remercié tout le monde, ceux qui avaient travaillé de leurs mains à la construction de cette église et ceux qui étaient venus de loin pour glorifier Dieu en ce jour ; et aussi après avoir demandé de prier pour tous les bienfaiteurs de France, je fis remarquer que cette nouvelle église était en quelque sorte « moana » (muette) puisqu'elle n'avait pas de cloche pour appeler les gens à la prière. Après la Messe, l'assemblée ouvrit une souscription pour acheter une cloche : je fis l'addition : 255 francs. Évidemment, sœurs, missionnaires et chrétiens en ce moment d'enthousiasme donnèrent tout ce qu'ils purent donner. Cependant, je trouve que ce n'est pas encore assez,

je veux attendre d'avoir 500 francs, somme nécessaire, je crois, pour avoir une cloche de 50 kilogrammes. Une cloche, ce n'est pas comme une église en bois et feuilles qui s'abîme très vite ; on fait une église provisoire, mais on peut acheter une cloche définitive. Nosivelo mérite une grosse cloche, car ce village est devenu le chef-lieu de canton de toute la région ; en ce moment on y transfère l'école officielle qui était à Mandatsa, 3 kilomètres plus haut. Enfin, bref, la souscription reste ouverte à tous ceux qui voudront s'y inscrire pour quelque chose, même et surtout les bienfaiteurs de France.

Pour compléter la fête, on tua un bœuf et une vache, ou plutôt non, la vache s'enfuit, on ne la tua que le lendemain ; aussi les gens de l'endroit, pour bien traiter leurs hôtes, leur partagèrent tout le bœuf et attendirent d'avoir retrouvé la vache pour festoyer à leur tour. Ne vous scandalisez pas au sujet de l'énorme dépense que j'ai faite : le bœuf a coûté 70 francs, la vache 40 francs, et leurs peaux m'ont remboursé la moitié, mais il est vrai que j'ai donné le prix de l'une comme cadeau à tous les catéchistes.

Je devais ce même jour faire l'érection d'un chemin de Croix avant le salut du Saint-Sacrement qui devait être terminé au moins à quatre heures pour permettre aux pèlerins de s'en aller de jour. Cette cérémonie est longue quand on chante tout, car nous avons tout chanté. Vous voyez que les Malgaches savent chanter. J'avais déjà fait travailler M. Jourdan : il fit six baptêmes et, après déjeuner, je voulais lui faire l'honneur de donner le salut, mais au dernier moment il me dit qu'il vaudrait peut-être mieux que je le donne ; je n'insistai pas, mais j'eus vite l'explication : ses paroissiens n'avaient pas pu se grouper dans l'église déjà trop remplie, il les groupa dehors et ce fut par une

fenêtre qu'ils chantèrent leur *Laudate* en faux bourdons ! Quand on chantait un morceau connu des différents groupes, comme un *O Salutaris*, ou un *Ave maris stella*, c'était impressionnant d'entendre 400 à 500 fortes voix malgaches, louant Dieu et la sainte Vierge dans ce coin de brousse qui n'avait jamais rien entendu de pareil.

On a évalué le total des assistants à 900 personnes, chrétiens et catéchumènes, représentant tous les villages de cette vallée.

Entre le chemin de Croix et le salut, il y eut une petite séance musicale sous un gros manguier, donnée par les jeunes gens de Farafangana sous la direction de M. Thomas Zafinasina.

CHERPIN.

JUBILÉ SACERDOTAL DE MGR CROUZET

Une croix supportée par une ancre avec la devise *Spes unica*, telles sont les armes parlantes de Sa Grandeur Mgr Jacques Crouzet. En fils dévot de saint Vincent de Paul, il y a ajouté celles de la Mission. Son écu est donc parti, à dextre, d'argent avec Notre-Seigneur évangélisant, et, à senestre, de gueules avec une croix dont le pied s'engaine dans une ancre.

Depuis trente-cinq ans, appuyé sur la croix, cette unique espérance, et mené par la main de Dieu, il conduit le petit troupeau du Christ et veille sur le bercail.

Trente-cinq ans d'épiscopat, cinquante ans de prêtrise, vingt-sept ans de séjour à Fort-Dauphin : ces chiffres ont du relief. Ils nous faisaient signe qu'il était juste de ne pas les laisser tomber et disparaître dans le passé, sans les arrêter un instant au passage. Nous les arrê tâmes durant quatre jours.

Dès les premiers jours de mai, une courte lettre

circulaire annonça aux catholiques « ambanivohitra », « campagnards », que le 7 juin serait une date mémorable... que chaque paroisse aurait sa bannière, etc...

Cette lettre, attendue depuis quelques mois, mit en rumeur joyeuse les campagnes environnantes et surtout l'Androy catholique.

L'Androy, c'est l'extrême midi de l'île, bien qu'il soit au vingt-huitième degré, alors que l'autre bout de Madagascar, Diégo, se réchauffe au soleil du onzième. C'est le sud, donc le Midi ! Il est vrai que l'Androy est surtout le pays de la soif...

En trois ans, à l'appel d'un vieux missionnaire, l'Androy a bâti ses églises. Elles ne sont pas riches, les églises de l'Androy. Elles n'ont pas de clocher ; leur toiture est faite de chaume ; mais, largement aérées, elles contiennent à l'aise nos catholiques. Et nos catholiques sont fiers de leurs églises parce qu'ils les ont bâties à la force de leurs bras.

Donc... l'Androy bougea. Il graissa les roues de ses charrettes, arrondit une natte au-dessus des ridelles, siffla ses bœufs et attela.

Ampanihy qui est là-bas, au pays Mahafaly, au delà du Menarandra, dans la province de Tuléar, se mit en route le premier ; Beloha, Bekily, Tsihombe, Antanimora s'ébranlèrent, entraînant dans le même nuage de poussière, Ambovombe, Behava, etc. tandis que, voisins de la province de Betroka, Tamotamo et Tsivory ficelaient leurs hardes et se mettaient en marche, ne comptant que sur leurs jambes pour franchir plus lestement les collines et les rivières.

Comme la tête de la colonne atteignait Fort-Dauphin, les Fort-Dauphinois, un peu émus, reçurent à leur tour l'invitation que voici :

Jeudi prochain, 7 juin, la Mission, la Paroisse et le Vicariat de Fort-Dauphin célébreront le cinquan-

tenaire de prêtrise de notre si vénéré évêque, Sa Grandeur Mgr J. Crouzet. Nous fêterons aussi ses trente-cinq années d'épiscopat et ses vingt-sept ans de séjour dans l'Anosy.

Monseigneur officiera pontificalement, ce jour-là, à la grand'messe qui sera chantée à huit heures... A trois heures de l'après-midi, la bénédiction du Très Saint Sacrement sera donnée par Sa Grandeur.

Le vendredi, 8 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, grand'messe à huit heures. Le soir, à cinq heures, bénédiction du Très Saint Sacrement et consécration du vicariat au Sacré-Cœur.

Le samedi, à huit heures, messe en l'honneur de la Très Sainte Vierge ; à cinq heures, salut et consécration de tous les fidèles du vicariat à la puissante et clémente Mère de Dieu.

Le dimanche, 10 juin, à huit heures, grand'messe pontificale, suivie de la procession traditionnelle du Très Saint Sacrement sur le terrain de la Mission. Dans l'après-midi, après le salut qui sera donné à deux heures, bénédiction par Monseigneur d'une croix monumentale érigée sur une dune dominant la rade de Fort-Dauphin.

Vous êtes invité, M... à ces diverses cérémonies.

L'église de Fort-Dauphin, la cathédrale, bien qu'elle ne date que de 1903, avait perdu un peu de la fraîcheur première de ses vingt ans. Ses deux clochers trapus ont essuyé tant d'averses, gémi sous tant de bourrasques que l'un deux, lors du dernier cyclone, avait laissé partir au vent le sommet de sa tête. Ses tôles, aussi rouillées que les feuilles mortes, furent passées à l'huile et prirent une teinte rosée. Deux croix en palissandre élançèrent les flèches. Les vitraux, qui s'écaillaient, reverdirent sous le ripolin,

et, enfin, le cintre des douze fenêtres des bas-côtés s'appuya sur une colonnette épanouie en arcature.

La maison de Dieu se faisait belle tant qu'elle pouvait pour recevoir des enfants qui lui venaient de si loin et qu'elle n'avait jamais vus.

De jour et de nuit, durant les trois journées qui précédèrent l'octave du *Corpus Christi*, sans fracas, paisiblement les charrettes arrivèrent, suivies par les voisins immédiats de Fort-Dauphin : Ranopiso, Manambaro, Hosy-Be, Esalo, Soanerana.

Les unes s'alignèrent sur le bord de la grand'route, les autres, entremêlant leurs timons, formèrent le cercle dans les creux des dunes ; d'autres, — une trentaine, — plus audacieuses, vinrent se ranger auprès de la Mission.

Dans le seul parc de Marillac, au quatrième kilomètre, plus de 150 bœufs s'assemblaient tous les soirs et faisaient craquer les barrières.

Ranomafana, Ampasimena, Manantenina, bien qu'ils attendent, depuis 1904, la reconstruction de leurs églises incendiées, avaient envoyé aussi leurs délégations.

Les missionnaires du vicariat auraient voulu être tous auprès de Sa Grandeur Mgr Crouzet, en une telle fête... Mais Tuléar, Vohipeno, Farafangana, Vangaindrano Tangainony, Manombo sont bien loin ! les troupeaux commencent à devenir si nombreux que tous les pasteurs ne peuvent s'absenter à la fois.

M. Briant de Vohipeno arriva le premier par le bateau avec trois de nos Sœurs. Puis, venant de Tuléar, aussi allègre que ses porteurs, malgré une vingtaine de jours de marche, M. Sévat ; enfin MM. Fabia et Gracia, après avoir longé l'océan durant six jours.

Depuis qu'on ne s'était vu, les barbes des aînés

avaient blanchi, les têtes avaient pris un relief vénérable ou grisonnaient..., mais les cœurs rajeunissaient.

Un peu de grippe empêcha Mgr Crouzet de recevoir les vœux et les présents que les fidèles auraient désiré lui offrir en assemblée plénière... Tuléar lui apportait des plumes d'autruche, Tsihombe un œuf d'épiornis, etc. La plupart de nos catholiques, ceux de l'Androy surtout, n'avaient jamais encore vu Sa Grandeur ou bien ne l'avaient pas revue depuis des lustres.

Ce fut un régal pour leurs cœurs lorsque, le 7 juin, après s'être éveillés au son des trompettes mêlé à celui de l'Angelus alterné par nos deux cloches, ils firent la communion des mains de Monseigneur à la messe de six heures. Ce fut aussi un autre régal pour leurs yeux quand, à huit heures, Monseigneur s'assit à son trône, assisté de MM. Sévat et Briant en chape. M. Fabia, ayant pour diacre et sous-diacre MM. Gracia et Engelvin, chanta majestueusement la messe.

L'assistance, trop nombreuse, n'aurait pu trouver place si les enfants n'en avaient été exclus : tout Fort-Dauphin, autorités et peuple, était là. Monseigneur, en quelques paroles qui émurent profondément le compact auditoire, retraça les débuts de la Mission, les travaux de ses missionnaires et les résultats acquis par la grâce de Dieu, résultats que chacun pouvait voir et compter de ses yeux.

Il est aussi difficile de décrire l'impression que l'on ressentait à voir un évêque tel que le vénérable vicaire apostolique de Fort-Dauphin, que de noter exactement le recueillement attentif de cette foule si diverse d'aspect, et pourtant si une dans la tenue et la prière.

Mgr Crouzet, dont la barbe est aussi chenue que celle de Charles le Grand, et s'étale aussi large que celle de l'archevêque Turpin, a, dès qu'il coiffe la

mitre, le profil d'un de ces évêques antiques qui firent chrétienne la Gaule ; il en a aussi la majesté.

Les Européens, officiers et colons, l'estiment pour sa haute courtoisie, le charme de sa parole, la droiture de son attitude ; les indigènes poussent les ah ! ah ! ah ! d'une admiration prolongée lorsqu'ils le voient passer près d'eux. Dès qu'il est à l'autel, les cérémonies paraissent toujours et à tous trop courtes. — Et cette journée du 7 juin fut réellement trop brève.

La fanfare, cette vieille fanfare de Fort-Dauphin — âgée, en effet, de vingt-six ans, mais sans cesse rajeunie — avait précédé le cortège épiscopal avant la messe. Elle ramena le vénérable jubilaire, et, soit devant l'église, autour de la statue de saint Vincent, soit au rond-point de la Mission, régala l'ouïe de nos indigènes.

Le Malgache est amateur de musique. Nos gens du sud, qui n'ont pour réjouir leurs oreilles que le zézo, calebasse tendue de cordes, ou le grossier violon tandro, écoutent volontiers le son de nos cuivres.

Durant ces trois journées, la messe finie, le concert commençait ; il s'achevait par un concours de cantiques. L'après-midi réunissait encore les mêmes chanteurs.

Chaque paroisse était invitée à son tour à exécuter ses meilleurs chants. On s'asseyait sur le gazon, sur les bancs autour du rond-point, et chaque assistant s'éri-geait en arbitre par ses applaudissements.

Le vendredi, fête du Sacré-Cœur, les offices furent célébrés selon le programme. Il en fut de même, le samedi. Tantôt M. Sévat, tantôt M. Briant, une fois M. Fabia, une autre fois M. Gracia chantèrent les offices de leur voix solennelle, ou par leur parole persuasive affirmèrent l'amour sans limites de Notre-

Seigneur, la bonté maternelle de Marie Immaculée

La vie de chaque jour, avec son train vulgaire de soucis ou d'amertumes, avait fui ; on vivait dans une autre région, en une altitude supérieure où seuls le calme et la joie animaient les esprits.

L'an passé, à la date du 7 juin, pour inaugurer l'année jubilaire, Mgr Crouzet avait béni une statue de saint Vincent érigée sur le parvis de l'église. Première statue dressée sous le ciel malgache, sur une place publique, attestant — avant même celle du maréchal Galliéni — que le premier, saint Vincent, par l'entremise de ses modestes fils, avait pris possession, au nom du Christ, de la terre madécasse.

Il nous avait paru que l'image de ce divin Rédempteur, prêtre éternel et éternelle victime, que saint Vincent avait essayé de fixer à Madagascar, devait être le couronnement des fêtes du sacerdoce de Mgr Crouzet.

Un « christ » que la piété de nos sœurs des « Missions » de la rue du Bac, largement assistée par la générosité de quelques âmes dévouées, nous avait valu, était arrivé depuis peu de jours. En fonte, 1 m. 60 de hauteur, magnifique : il suffisait de colorer la peinture trop blanche pour exprimer en un relief plus vif les souffrances du Fils de l'homme. Les chairs s'animaient, les muscles saillaient, le sang s'égoutta sous la couronne d'épines, etc. Fixé sur un brancard tendu de rouge, le Christ attendit dans l'église la mise en croix.

Le mauvais temps ne nous avait pas permis de faire la procession du Très Saint Sacrement le dimanche précédent. Bien que la solennité et le recueillement que cette procession sème chaque année dans les sentiers de la Mission, en les parfumant de la présence du Sauveur, soient remarquables de tous, jamais pourtant ne

s'étaient déployées telle magnificence ni semblable dévotion. Pourquoi nos processions sont-elles si belles? — Sans doute que le Seigneur le veut ainsi pour récompenser la foi de nos premiers colons qui, Nacquart enseveli, portaient processionnellement le tabernacle où reposaient quelques hosties, chaque année, au jour de la Fête-Dieu. Monseigneur, à qui la grippe avait refusé la joie de porter l'ostensoir, bénit la foule des 2 000 fidèles du haut du reposoir dressé devant sa case.

Oriflammes par centaines frissonnant entre les mains des petites filles, bannières plus nobles, solennellement droites, majestueusement portées par le président de chaque chrétienté, teintes si variées des vêtements malgaches, qui pourrait décrire le coloris de votre ondoisement sous les souffles légers du matin, tandis que les cloches bourdonnaient, que la fanfare claironnait, que les cantiques de chaque chrétienté bruissaient sous la voûte frémissante de nos filaos?

Matinée indicible, foule débordante, visages émus, vous reverra-t-on jamais sur les pelouses de notre église? — Il sera bien difficile de voir plus beau, répétait-on. Ce fut pourtant aussi beau dans l'après-midi, à la bénédiction de la croix.

Dresser une croix sur la plage où débarquèrent nos premiers missionnaires, une croix aux larges bras étendus, face à l'océan, pour accueillir les voyageurs fatigués; une haute croix sur la plus haute dune faisant signe à ceux qui viennent du Nord ou remontent du Sud, qu'à Fort-Dauphin le Fils de Dieu est descendu et les attend; signe du salut, croix première plantée sur les rivages malgaches, tel avait été notre long désir.

Dans la forêt d'Andranara un santal citrin, branches desséchées, tronc écorcé et blanchi, attendait depuis un siècle la hache qui l'abattrait. Son fût mesurait

12 m. 70; nous l'équarrîmes à 0 m. 40 d'épaisseur. Nous le fîmes glisser au bas de la montagne; mais il fallait le porter sur la route, à 3 kilomètres de là, à travers collines et ruisseaux, au milieu des broussailles, sous la pluie. Un vieil ami, — ami de tous les temps, — M. Edgard Marchal, nous aida de ses hommes, de sa voix, de toutes forces. Nous enchaînâmes la poutre sous quatre paires de roues, et, durant trois jours, soixante hommastirèrent. Le mercredi soir, le bois atteignait la route; dans la matinée du jeudi, il arrivait à Fort-Dauphin, au pied de la dune. Il attendit là, huit jours, allongé sur le bord du chemin, fatigué, semblait-il, du poids de ses 2000 kilogrammes. Le hisser sur la dune paraissait une opération difficile; le dresser, une manœuvre périlleuse... Le samedi 9 juin, après la grand'messe, tous nos chrétiens de l'Androy se mirent aux câbles, et, en moins d'une demi-heure, la croix fut debout, le pied engagé dans une maçonnerie de 3 mètres de largeur et 1 m. 70 de profondeur.

Il ne restait plus qu'à clouer le Christ. C'est ce que nous fîmes, le dimanche, dans l'après-midi, entre deux et trois, tandis que les fidèles chantaient le « salut » à l'église.

Lorsque, avec toutes ses oriflammes, toutes les bannières, la procession, plus dense encore que celle du matin, arriva au détour de la route, elle aperçut le Sauveur qui lui tendait les bras... — On se croirait à Lourdes, disait, un peu plus tard, le commandant de la place, en descendant de la colline. Et vraiment, le recueillement et l'émotion de nos indigènes n'étaient pas inférieurs à l'enthousiasme du plus dévot pèlerinage, au moment où les voix de deux missionnaires redisaient tour à tour, en langue française et en langue madécasse, les motifs de l'érection de cette croix sur le rivage tanosy et les espérances qu'elle proclamerait.

La Marseillaise, jouée par la fanfare, avait affirmé que nous étions sur un sol français, la bénédiction, en purifiant et consacrant ce bois, affirmait plus haut encore que le Christ et ses fils bien aimés, les catholiques, avaient pris définitive possession de cette terre où dormaient depuis deux siècles les fils de saint Vincent... Les larmes montèrent aux yeux de plusieurs en entendant proclamer que, de même que nos premiers missionnaires, débarquant sur cette même plage, avaient fléchi le genou et avaient donné cette terre au Pape alors régnant, de même, par cette croix, Mgr Crouzet donnait à Jésus-Christ toute la terre du Sud. Aux Français, aux Malgaches, à tous désormais, le Christ ouvrait ses bras, pour tous il implorait son Père, à tous il montrait le ciel où il nous attend...

Comme le soir tombait, la foule — énorme pour Fort-Dauphin — redescendit silencieuse de ce calvaire nouveau.

Le jubilé s'achevait dans la sérénité des âmes et du jour.

Durant ces quatre journées, le ciel avait été, lui aussi, rayonnant. Nos indigènes, les premiers, remarquèrent cette clémence. Les jours qui avaient précédé le 7 juin avaient été fort mauvais; la fête finie, la pluie arriva.

Les luthériens eux-mêmes, si encombrants, s'étaient effacés. Leurs 1 200 000 francs annuels leur donnent cette arrogance qu'ont souvent les parvenus. Volontiers, ils font étalage de leur blason doré à grands ronflements d'automobiles et de motocyclettes. Bâtit des habitations, des temples vastes et nombreux plait à leur vanité; mais dresser une croix, ils n'y ont jamais songé. Cette cérémonie, où tout Fort-Dauphin assisterait, non seulement leur déplut, mais les inquiéta. Leurs pasteurs interdirent à leurs adeptes de s'y

montrer; ils firent descendre de Manantantely leur fanfare, mobilisèrent même le photographe de l'endroit, organisèrent en hâte un goûter à la pointe de la presqu'île, dans leurs luxueuses villégiatures d'été, et obligèrent tout leur monde à y prendre part, sous peine d'être « potraka » (témoignage du médecin protestant indigène). « Voa! » Bien touchés! dirent les indigènes goguenards. « Afa baraka! Ils ont perdu la face! » dirent, souriants, nos catholiques, en constatant que les temples étaient fermés.

Au lendemain de la fête, on distribua les souvenirs. D'abord, à chaque chrétienté, sa bannière; puis, à diverses paroisses deux cloches, ensuite des chandeliers, des croix d'autel, des chemins de croix: dons précieux d'amis généreux; enfin, à chaque famille, une belle image.

Durant la tournée de ces mois derniers, août-septembre, j'ai revu dans l'Androy les bannières, les unes pieusement pliées dans leur boîte, les autres montant la garde à côté de l'autel; d'autres, comme à Bekily, flottant suspendues à la voûte, entre les drapeaux tricolores.

Souvenirs déjà! mais souvenirs qui ne se faneront que lentement. L'indigène, qui situe sa vie et celle des siens par les événements qui frappent et retiennent l'attention de tous, a déjà marqué cette date en répétant partout: « Fête de Monseigneur. » Cette fête est signée dans chaque case par le « souvenir »: une grande image représentant le crucifiement sur fond or... magnifique cadeau de nos Sœurs de la rue du Bac.

Crux stat. La fête est passée, la croix reste là-haut, debout, seule au milieu de la rade. Un piédestal — 18 mètres cubes de pierres — fixe pour toujours le santal imputrescible. Les païens, étonnés et ignares, disent: « C'est le takom-bato, la pierre levée de Mon-

seigneur! » Les catholiques se signent en passant. Les voyageurs pensent : « Le Christ et son Église sont ici! »

Sur les quatre faces du monument, à défaut de moulures, des sculptures dans le ciment redisent la victoire de la croix par l'amour, la lumière, la paix, la vie...

Les douze tribus principales du vicariat y relisent avec fierté leurs noms : Antaimoro, Antefasy, Zahsoro, Tanosy, Tatsimo, Tandroy, Vezo, Mahafaly, Masi-koro, Bara, Tanala, Taisaka. Groupées autour de leur évêque au jour de son jubilé, tels les douze fils de Jacob. Et Mgr Crouzet, nouveau patriarche, et par l'âge et par la majesté, en porte aussi le nom : *et Jacobus nomen ejus*, les douze tribus devaient signer de leur nom au pied de la croix de Celui à qui seul sont dus honneur et gloire.

Puissent, par la croix, nos chrétiens devenir multitude comme les fils d'Israël, et répéter jusqu'au ciel la devise rédemptrice du premier évêque de Fort-Dauphin :

O Crux... Spes unica!

FARAFANGANA

LA LÉPROSERIE ACTUELLE

Par M. CASTAN

Situé sur la rive droite de la Manambato au sommet d'un mamelon qui s'avance dans la rivière en éperon verdoyant, l'établissement des lépreux échelonne ses nombreuses habitations sur les crêtes d'Am-batoabo (sur la roche élevée), essaimant dans la verdure de la forêt qui l'entourne quelques villages nouvellement créés.

La Manambato borne au nord et à l'ouest la léproserie Saint-Vincent-de-Paul; une bande de terrain

vague boisée d'eucalyptus et essences diverses la sépare de la mer au sud et à l'est.

On accède à la léproserie par deux voies différentes, soit en traversant la rivière en pirogue sur une centaine de mètres auprès du village d'Ambahibo ; sur la rive droite se trouve un appontement modeste que quelques mètres à peine séparent de l'enceinte clôturée. Une voie transversale éloigne les établissements du personnel des villages occupés par les malades. Une autre voie au sud de Farafangana, après avoir traversé la Manambato, conduit à la Léproserie par une route amorcée à quelques mètres de son extrémité sud.

Comme nous l'avons dit, le site est riant, la vue s'étend très loin sur l'horizon de la rivière et de la mer.

Sur les marais drainés et comblés, poussent à merveille des plantations d'eucalyptus, de cocotiers, de lilas perses, d'orangers, de mandariniers. Les parfums de fleurs, des feuilles de ces diverses essences embaument l'atmosphère et ce n'est pas sans un certain charme qu'on pénètre dans cet asile de la souffrance et du mal terrible dont nos ancêtres avaient une si grande horreur.

La route principale est bordée de ces arbres variés assez rapprochés les uns des autres, ce qui contribue à donner à l'établissement un aspect de gaieté et de propreté tout particulier. A droite et à gauche autour des bâtiments principaux, s'étendent des parterres de fleurs aux corolles multicolores, roses, lis, daturas, sourires éphémères de toutes nuances, coléoptésis, tandis que des lianes et des capucines s'élèvent en dômes sur les haies entrelacées d'hibiscus jaunes et rouges, de mimosas aux boutons d'or, masquent l'emplacement des sœurs.

Le coteau d'Ambatoabo est toujours ventilé par la

brise de l'est ou sud-est pendant la saison tempérée, par celle du nord-est pendant la saison chaude. Parfois une légère brume, s'élevant de la rivière et persistant une heure ou deux après le lever du soleil, rend la matinée morne et quelque peu ennuyeuse, mais bientôt la brise violente parfois vient diminuer la marche ascendante du thermomètre.

La forêt qui borne à l'est et au sud l'établissement protège les malades contre la fraîcheur trop vive des vents du midi qui pourraient leur être néfastes ; l'organisme anémié de ces pauvres infirmes réagit difficilement au froid.

A droite, sur la route principale déjà mentionnée, se trouve le logement des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui assurent le service de la léproserie. C'est une grande case en « falafa », recouverte en tôle avec grenier au-dessus du plafond, exhaussée d'un mètre au-dessus du sol, protégée tout autour par une vaste véranda. Assez près se trouve la chapelle des sœurs où les malades ne sont pas admis. Sur une même ligne s'étendent ensuite les dépendances : réfectoire des religieuses, office, grenier à riz décortiqué, grenier à riz en paille et cuisine, puis le logement des demoiselles infirmières, agrégées à la Communauté, cases pour enfants non contaminés, magasins divers, etc.

Sur le même plan, plus au sud de la chapelle, est un local servant de salle de distribution, de vestiaire. Ensuite le pied-à-terre du missionnaire, aumônier des religieuses, complètement isolé par un solide entourage, soit de l'emplacement du personnel, soit de la route, soit encore du vaste édifice servant d'école ou de lieu de réunion pour les malades qui veulent assister aux instructions du Père aumônier ou à la messe du dimanche.

A gauche s'étendent les villages, qui sont au nombre de cinq, séparés les uns des autres par une large route et bordés de haies vives. Les deux principaux villages, plus importants que les autres, sont placés plus à proximité des bâtiments de l'administration. Ils sont occupés par les infirmes, les impotents, les hommes au nord et les femmes au sud. Au centre de chacun de ces villages s'élèvent deux salles de pansement, fort bien aménagées, avec claire-voie circulaire, porte-fenêtre permettant l'aération par tous les vents et canalisation assurant le drainage des liquides souillés provenant des pansements quotidiens. De nombreuses cases y abritent les invalides et les grands infirmes, qui ne peuvent chaque matin se présenter à la visite et venir eux-mêmes recevoir les pansements.

Au nord et au sud, trois villages très spacieux renfermant chacun une vingtaine de cases qui donnent asile aux lépreux que la maladie a quelque peu épargnés. Tous ces villages ont leurs cases correctement alignées, distancées les unes des autres de dix mètres pour diminuer les risques d'incendie, séparées par les allées larges, plantées d'eucalyptus, de cocotiers, de mandariniers.

Des routes plates et faciles s'embranchent sur l'artère transversale et débouchent dans chacun d'eux.

Afin de répondre aux besoins des lépreux, les cases qui leur sont destinées, toutes élevées sur un modèle uniforme, ne diffèrent pas sensiblement des habitations des villages de la côte. Ils peuvent ainsi continuer leur existence d'autrefois, vivre selon leurs habitudes ancestrales, sous un abri dans lequel ils retrouvent tout ce qu'ils ont abandonné en entrant. Chaque case construite en « falafa » avec véranda sur deux faces est surélevée de cinquante centimètres

au-dessus du sol. La toiture, d'une pente suffisante, permettant l'écoulement rapide des eaux de pluie, ne nécessite de ce fait que de très rares réparations. Les couches d'air supérieures sont continuellement renouvelées et deux portes situées sur les faces est et ouest assurent une aération excellente. Les planchers en « rapaka » couverts de nattes sont lavés fréquemment. L'indigène de la côte ne fait point usage de lit. Il dort de préférence sur des nattes. La tête repose sur un oreiller dur de fibres de raña. Aussi l'administration de la Léproserie a-t-elle jugé inutile de confectionner des lits dont les bois auraient trop souvent alimenté le feu qui brûle nuit et jour dans la case de ces pauvres malades.

Rien n'est donc changé aux vieilles traditions des hospitalisés et les tribus de la côte est, les Antaincres, les Baras, etc., ne sont point encore à ce point désireux du bien-être qu'il soit nécessaire, utile même de leur construire de spacieux bâtiments. Du reste, leurs mœurs et habitudes en contradiction avec les rigueurs obligatoires d'une vaste salle d'hôpital eussent totalement empêché la réunion, la cohabitation dans un même local de gens que des questions de bœufs, de rizières ou d'intérêts particuliers ont rendus pour l'existence de mortels ennemis ou du moins des rivaux irréconciliables.

En outre, une maison d'isolement en cas de maladie épidémique et une chambre mortuaire ont été construites en dehors de ces villages.

Point de buanderie, car le lépreux lave son linge lui-même dans le ruisseau qui traverse le village, les objets de pansement souillés sont incinérés et enfouis en terre. Sur les bords de la Manambato, à l'entrée de la léproserie, se trouvent les logements du pasteur et du

gardien de nuit et de divers journaliers en service régulier.

Ces cases clôturées et entourées de plantations sont situées à cinquante mètres du premier village lépreux et ne sont nullement exposées à être contaminées. Aucun lépreux n'y pénètre, pas plus que dans les entourages réservés au personnel administratif, les auxiliaires sont très rarement en rapports avec les hospitalisés.

Il ressort de cette description rapide que l'isolement des lépreux est complet, qu'ils se suffisent à eux-mêmes dans les villages et qu'ils n'ont aucun besoin de pénétrer dans les bâtiments de l'Administration dont l'accès leur est interdit ; ils n'ont, de plus, aucune relation avec l'extérieur ; il n'existe donc aucun danger de contagion.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

ANNALS OF THE CONGREGATION OF THE MISSION

Saint Joseph's, Emmitsburg, Maryland.

Extraits par L. B. des numéros suivants qui viennent de nous être communiqués : octobre 1916, avril 1917, juillet et octobre 1918, avril et juillet 1919-1920, juillet et octobre 1921 et le second tome de 1922.

En septembre 1916, les Filles de la Charité de la province de Saint-Louis aux États-Unis avaient la joie d'assister à l'inauguration officielle de leur Maison centrale, le séminaire Marillac, ainsi qu'à la consécration solennelle de leur magnifique chapelle. Elles reçurent à cette occasion deux télégrammes : l'un venait du Pape ; l'autre, en date du 26 septembre 1916, était signé du Père Villette et de la Mère Maurice.

Le 15 mars 1917, à la clôture d'une nombreuse retraite, on procède à la bénédiction d'une splendide et monumentale statue de Louise de Marillac, à la Maison centralé de la Province occidentale des États-Unis.

Le 21 septembre 1921, dix jours après son arrivée en Chine, avec les premiers Lazaristes de la Province orientale des États-Unis, M. O'Shéa, leur supérieur, écrivait de Kanchow Ki :

CHER M. SKELLY,

La grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec nous!

Un bonjour de la plus jolie petite ville du prétendu « Céleste Empire ». Je n'ai pas encore pu découvrir d'où lui vient son surnom de « Céleste » ; et, selon notre manière de voir, à nous, Américains, il est plutôt « terrestre », surtout si l'on considère la façon de vivre des Chinois ; mais peut-être le temps me montrera-t-il quel droit possède la Chine à cette dénomination. Nous n'avons pas encore pu approfondir le caractère des Chinois : c'est quelque chose de bizarre, si nous en croyons tout ce qu'en racontent nos prédécesseurs. Quand je serai plus au courant, je vous parlerai des chemins et des habits chinois.

Notre voyage fut très intéressant, bien que fatigant, surtout pendant les cent derniers milles. De Shanghai au Kiu-Kiang, nous avons emprunté un bateau fluvial sur le Yangtse : il était confortable, mais nullement comparable à l'« Empress » qui nous avait transportés de Vancouver à Shanghai.

Du Kiu-Kiang au Nan-Chan, nous avons pris le chemin de fer. Pardon ! je veux dire ce qu'on appelle ici « chemin de fer »... Il faudrait tout un gros volume pour décrire ce train, j'aime mieux me taire ; bientôt M. Maune vous prendra comme « socius » dans sa visite de cette partie de la Province et alors vous pourrez voir et juger par vous-même. Pourtant ne nous plaignons pas trop de ce pauvre vieux chemin de fer : il nous a transportés pendant une bonne partie de notre voyage et, bien qu'il y ait mis le temps, nous lui en sommes sincèrement reconnaissants.

Nous sommes allés de Nan-Chan à Kin-Gan sur un colérique petit vapeur chinois, aussi lent que mal-propre. Il mit trois jours à franchir cette distance : étant donné l'exiguïté du pont, ses zigzags, la saleté

et la multitude des autochtones que les officiers avaient entassés à bord, ce fut la partie la plus désagréable de tout notre voyage.

De Kin Gan jusqu'à Kan Chow, nous avons joui du luxe d'une véritable excursion chinoise. Il nous a fallu affréter deux jonques pour nous véhiculer, nous et nos bagages, à destination. Cela nous a demandé douze jours à cause de la violence du courant contre lequel les bateliers devaient mener les embarcations. C'était un peu monotone, mais non dépourvu de charme; et nos hommes furent, durant tout le trajet, d'une excellente humeur, en dépit des lourdes et inconfortables barques qu'ils avaient à manier. Néanmoins nous fûmes tous bien heureux lorsque Kan-chow se montra en vue le 11 septembre et que nous nous vîmes arrivés au terme de notre long voyage. Certainement Dieu et sa sainte Mère ont veillé sur nous et ont parfaitement aplani notre route durant ces deux mois et nous leur en sommes très reconnaissants. Priez pour nous afin que nous puissions leur témoigner notre gratitude par notre fidélité aux grandes obligations qui nous attendent.

Si j'avais su ce que j'allais trouver lorsque j'ai quitté les États-Unis, peut-être eussé-je été moins pressé. C'est tout simplement prodigieux le travail que nous avons à accomplir. Je ne sais si M. Maune s'en rend un compte exact ou non, mais le fait est que le plus gros de la besogne de sa Province est bien ici au Kiangsi. Lorsque je suis arrivé et que j'ai vu ce vaste territoire, j'ai été frappé de stupeur. Je vais m'efforcer de vous donner un court aperçu de ce qui nous est réservé. Il nous faut bâtir et entretenir les écoles, écoles de catéchumènes, écoles pour les enfants dans les paroisses, écoles préparatoires pour notre séminaire. Nous ne devons pas seulement veiller à l'ins-

truction, mais nous devons encore nourrir les élèves qui ne viennent que pour l'étude de la religion. Nous devons entretenir les catéchistes qui forment les catéchumènes. Nous devons prendre soin des orphelins du Vicariat. Nous devons veiller, en leur distribuant un modique salaire, à l'entretien des prêtres qui travaillent ici (jē parle du clergé indigène chinois). Nous aurons à construire et à maintenir après leur construction, chapelles et églises, en un mot, notre Province orientale des États-Unis s'est mis sur les bras un énorme diocèse (d'une étendue de deux cents à trois cents milles) qu'il faut aménager et maintenir en état.

Il y a ici beaucoup de bien à faire pour la gloire de Dieu et de notre Mère la sainte Église. Les gens sont prêts et remplis de bonne volonté; oui, dans certains districts, ils réclament pour s'instruire et si nous avons cinquante prêtres en ce moment, chacun d'eux aurait de quoi s'occuper. Le sud du Kiangsi possède un beau réseau de canaux naturels; de plus, grâce au Kan et à ses nombreuses ramifications, on peut parcourir le vicariat dans presque toutes les directions. Dans une contrée où les moyens de communication sont si primitifs, cette rivière est d'un appoint précieux. On n'a pas profité de cet avantage dans le passé; on ne se servait que de mules ou de chaises, deux façons de voyager trop lentes. Par suite, l'évêque n'avait que rarement l'occasion de visiter les centres, même ceux qui n'étaient pas fort éloignés de la résidence épiscopale. Certes, la cause de la religion souffrirait trop si le pasteur ne pouvait être auprès de ses ouailles ou ne pouvait leur rendre visite que rarement. Pour remédier une bonne fois à cet inconvénient, j'ai donné ordre à Shanghai de me faire construire un petit canot automobile. Je pense

qu'il me reviendra à quelque chose comme cinq cents dollars environ ; mais je crois que c'est là une somme bien employée. J'ai déjà écrit au Père Dodd, à Niagara, et je lui ai demandé d'attirer sur cette entreprise l'attention des étudiants qui font partie de la Croisade en faveur des Missions. J'ai la certitude qu'ils réuniront le montant nécessaire pour couvrir ce débours.

Il existe aussi une organisation religieuse composée de femmes indigènes qui ont leur Maison-Mère dans ce vicariat. Elles ont été instituées pour prendre soin des orphelins abandonnés et pour instruire les catéchumènes de leur sexe. Nous en avons à présent vingt-huit dans la province. Le nombre des orphelins s'élève à soixante-deux. J'ai visité leur maison l'autre jour et cette vue m'a rendu très triste. « Mon Dieu, pensais-je, comment des êtres humains peuvent-ils se voir obligés à demeurer dans de si misérables taudis ? » L'asile et l'habitation des sœurs se composent de quelques bâtisses antiques, malpropres et antihygiéniques, sans parquets, avec quelques étroits petits trous seulement par où pénètre un peu d'air et de lumière. Beaucoup de bêtes de somme ont, aux États-Unis, des logis plus confortables. Durant la saison des pluies (qui s'étend de février à juin), le sol détrempé, qui sert de plancher, est cause que beaucoup de petits enfants contractent des rhumatismes, tandis que plus d'une sœur y a gagné une mortelle atteinte de tuberculose. Rien que l'an dernier, la Mère Supérieure expirait dans cette maison de ce même fléau. Pourtant, elles sont heureuses et contentes malgré les grandes souffrances qu'elles sont appelées à endurer ; oui, je n'hésite pas à les appeler de véritables saintes. Maintenant, je vais vous demander, Père, si vous ne pourriez pas intéresser en leur faveur quelque personne argenteuse. Il faut que nous leur construisions une

espèce de maison ; les laisser dans la situation actuelle serait un crime envers elles et envers les enfants. Si vous pouviez seulement convaincre quelque bonne âme de faire un don de 5000 dollars dans ce but, nous pourrions du moins leur établir une demeure saine. Je sais que je demande là une grosse somme, mais c'est si nécessaire que Dieu, qui connaît l'étendue du besoin, suggérera sûrement à quelqu'un la générosité de faire le nécessaire. J'ai déjà écrit un mot à ce sujet à M. Maune ainsi que touchant d'autres besoins pressants qui occupent notre attention, et je lui ai suggéré de venir au printemps. Si vous pouvez venir vous-même, venez à tout prix. Ce que vous verrez sera inappréciable pour notre nouvelle revue. Nous aurons alors notre canot, en ordre de marche, vous mettrez moins de temps que nous pour venir jusqu'à Kan-Chow et nous vous aviserons du moment le plus propice pour éviter les grandes chaleurs. N'ayez pas peur de lancer la revue ! Ne vous tourmentez pas de la question financière à son sujet ; notre bon Maître s'en chargera. Ce sera notre principale ressource ici et je vous dis bien simplement que nous aurons grand besoin d'aide pour entreprendre nos travaux en toute sécurité.

Nous avons eu le feu ici, il y a deux ou trois nuits. Une de ces vieilles ruines de lampes dégringola les pattes en l'air et emplit la chambre de fumée ; c'est un miracle qu'elle n'ait pas fait explosion. Immédiatement je me suis enquis du prix de revient d'une installation électrique. Il y a en ville une compagnie chinoise qui la distribue à bon compte ; c'est une chance à courir pour nous qui avons tant de lampes à huile ; aussi ai-je donné ordre de commencer. Cela ne nous coûtera que cent dollars et l'éclairage nous reviendra ensuite à meilleur marché que l'huile. Mon frère m'a

promis une certaine somme à mon départ des États-Unis; aussi lui ai-je écrit pour lui dire qu'il allait avoir le privilège de solder cette première note.

Allons, mon bon Père, il est temps que je songe à finir; j'ai assez divagué pour exercer convenablement votre patience; je conclurai donc en me recommandant à vos bonnes prières afin que Dieu se montre miséricordieux envers nous, pauvres exilés, et qu'il bénisse nos travaux en les faisant abondamment fructifier. Soyez persuadé que vous aurez toujours une place dans les nôtres. Chacun de nous vous envoie ses plus sincères et ses meilleurs vœux pour vous et pour tous les confrères.

Votre tout dévoué en saint Vincent,

Jean A. O'SHÉA, C. M.

Lettre du Rév. D. Mc. GILlicuddy, C. M.

(Catholic Mission, China)

à la Mère MARGUERITE, Visitatrice.

CHÈRE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec nous !

Enfin, après deux mois de voyage, nous voici arrivés au terme de nos pérégrinations. Nous sommes dans notre nouvelle maison de Chine.

Le dimanche 10 juillet, les confrères des différentes maisons, assemblés à Germantown, nous faisaient leurs adieux. C'était une réunion vraiment fraternelle et saint Vincent, ainsi que nos bienheureux martyrs, devaient être au milieu de nous. Un dévoué confrère, le Très Révérend Paul Lisson, archevêque de Lima au Pérou, nous honorait de sa présence. Le Très Révérend Visiteur, P. Maune, C. M., dans un entretien profondément senti, nous dit d'aller de l'avant, *in nomine Domini*, pour remplir notre tâche

selon le véritable esprit de saint Vincent. La conclusion de son discours résonne encore à nos oreilles : « En avant, et au nom de tous les Lazaristes, vos confrères, je vous promets la plus complète et la plus cordiale coopération ; oui, et je vous fais la même promesse au nom des Filles de la Charité, en ayant reçu l'assurance de leur Mère visitatrice. » Le Révérend directeur, M. Cribbins, était là pour nous confirmer cette assertion. Vous pouvez être convaincue, ma chère Mère, que ce sera une douce consolation pour nous dans nos efforts de savoir que chacun des membres de la double Famille travaille avec nous à ce divin labeur.

Notre voyage à travers le continent nous a d'abord amenés à Chicago, où nous fûmes reçus très cordialement par nos confrères à l'Université de Paul. Nous avons profité de notre séjour en cette ville pour visiter les œuvres des sœurs, l'hôpital Saint-Joseph, l'asile Saint-Vincent et l'école Saint-Patrice. Nous n'étions pas des étrangers, mais des confrères en saint Vincent. Pendant trois jours, nous avons chevauché à travers les champs de blé de Minnesota et de Dakota, à travers les prairies d'Idaho jusqu'à Spokane. Là, nous avons été les hôtes des Pères Jésuites à l'Université de la ville : nous étions là comme chez nous ; nous avons eu la chance de nous trouver avec quelques-uns d'entre eux qui, revenus de l'est depuis plusieurs années, y avaient fait du bon travail au milieu des pauvres Indiens. Nous avons passé le jour de saint Vincent avec les Pères Jésuites de Seattle. Leurs confrères de Spokane les avaient prévenus de notre arrivée et ils nous firent fête. Vancouver était notre port d'embarquement et, à notre grande surprise, nous y avons rencontré les sœurs du Père Walsh, C. M., de Springfield, et le Père Dodd, C. M.

de Niagara. Ils voyageaient dans l'ouest et étaient venus nous souhaiter « Bon Voyage ».

Nous levions l'ancre le 21 juillet, jour à jamais mémorable. Tandis qu'aux États-Unis, bien des gens étaient accablés de chaleur, nous autres sur le Pacifique nous grelottions de froid, car nous passions par l'Alaska. Le 1^{er} août nous voyait entrer dans le port de Yokohama. Nous pûmes y visiter les œuvres catholiques et nous avons eu le plaisir de rencontrer Sa Grâce Mgr Rey, de Tokio. A Kobé, nous avons vu le Temple des Martyrs japonais ainsi que l'église appelée « Notre-Dame de la Découverte ». En effet pendant deux cents ans, aucun prêtre ne put pénétrer au Japon et pourtant les descendants de ces premiers martyrs avaient gardé la foi intacte durant tout ce temps.

Je dois faire mention du fait suivant : Nous avons eu le bonheur d'avoir la messe tous les jours de notre voyage en mer, celle-ci étant très calme. Trois sœurs missionnaires de l'Immaculée Conception, de Montréal, étaient à bord. Elles allaient en Chine, l'une dans une léproserie, les deux autres dans un orphelinat de Canton. Nous avons profité de leur présence pour dégrossir notre français. Le 5 août nous atteignons la terre promise à nos désirs, la Chine. Nous avons débarqué à Shanghai où nous attendait le plus cordial accueil de nos confrères. Les Lazaristes y ont une procure. Nous étions très heureux de nous retrouver en famille. Nous y avons visité la Maison Centrale des Filles de la Charité. Il y a là une trentaine de sœurs du Séminaire. La visitatrice vous connaît pour vous avoir vue à Paris et à Rome. Se rattachant à la Maison centrale, un dispensaire reçoit tous les jours quantité de pauvres. Il faut vraiment venir en Chine pour voir les véritables déshérités de

ce monde. Environ 250 000 malades sont soignés à ce dispensaire tous les ans. Les sœurs ont deux autres maisons à Shanghai : un Hôpital général et une Providence. Celle-ci renferme hôpital, asile d'aliénés, hospice d'enfants trouvés, orphelinat, hospice de vieillards et infirmerie de prisonniers. Il y a là environ 1 600 personnes. Tout y est gratuit. Un zélé et charitable laïque chinois, un certain M. Lo, réunit les fonds nécessaires. Quelques heures de chemin de fer nous mènent à la Maison centrale des Lazaristes où nous voyons une vingtaine et plus de scolastiques et une quarantaine de séminaristes. Ici également les sœurs possèdent un grand orphelinat.

Un grand plaisir nous était réservé à notre visite à Ning-Po. C'est là que réside le bon, le paternel Mgr Reynaud, C. M., Vicaire apostolique du Tché-kiang oriental. C'est là aussi que la célèbre sœur Gilbert a sa maison de la Providence. C'est un peu comme à Shanghai, sauf que dans l'établissement de sœur Gilbert, on trouve d'encore plus pitoyables ruines humaines. Une visite touchante est celle de la Crèche où l'on voit de pauvres petits enfants recueillis çà et là. Elle les nomme ses « Petits voleurs du Ciel », car plusieurs meurent peu de temps après leur baptême.

A la fin du mois d'août, nous fîmes route vers notre Mission dans l'intérieur. Trois jours durant, nous avons navigué sur le fleuve du Yangtsé, à travers une contrée magnifique, mais où l'on ne remarquait guère de traces de religion. Ce territoire est confié aux Jésuites et ils y ont peu de prêtres. Kiukiang fut le lieu de notre première halte, car c'est le port d'entrée dans le Kiangsi, notre Province. Nous y avons rencontré deux Filles de la Charité irlandaises, qui sont en Chine depuis de longues années. L'une d'elles est chargée de l'hôpital de ces lieux et elle nous dit qu'elle

ira l'an prochain à Shanghai au-devant des sœurs américaines : elle est persuadée qu'il va en venir. Je dois dire en passant que par ici tout le monde pense de même : les « Cornettes » américaines viendront l'an prochain. Dieu fasse que cela soit, car nous avons grand besoin de leur aide ! J'étais jusqu'ici tout à fait convaincu que j'avais rencontré la misère et la pauvreté aux États-Unis ; mais je n'avais rien vu jusqu'à présent. A l'hôpital de Buffalo, on a quelquefois de macabres spectacles, mais ici, en Chine, chère Mère, c'est du pain quotidien. Une sœur me disait que chaque fois qu'elle doit sortir, elle cadenasait littéralement son cœur, elle voit à la fois tant de misère et en même temps son impuissance à y porter remède ! Nous ne pouvons rien sans les sœurs. Nous ne pouvons en espérer de France, car elles sont dans l'impossibilité de suffire aux besoins de leurs propres missions en Chine. Tous sont d'avis que l'envoi de sujets dans les Missions étrangères mérite un accroissement de vocations. Aussi allons-nous faire violence au ciel en faveur des « Cornettes » américaines... Trêve de digression. Nan-tchang, capitale de la Province du Kiang-si, était la première sur notre route. A la vue de nos passeports américains, on nous demanda si nous étions protestants. On ignorait par ici qu'il y a des catholiques aux États-Unis, les ministres protestants sont, en effet les seuls Américains qu'on y ait vus jusqu'à présent. Nan-tchang est un lieu sacré dans l'histoire de la Congrégation : il y a une vingtaine d'années, un Lazariste y était martyrisé avec cinq frères Maristes. Non loin de là, se trouve aussi l'endroit où furent mis à mort les bienheureux Clet et Perboyre. Nous ne pûmes nous y rendre à cause des troubles politiques.

Le 11 septembre, nous arrivions enfin à Kan-Chow où Mgr Dumond nous attendait avec impatience. Le

drapeau américain flotte dans la brise en notre honneur. A Kan-Chow, il y a la Maison Centrale des missionnaires, une cathédrale, une école de garçons, un orphelinat et la Maison Mère des sœurs de Sainte-Anne, congrégation indigène. Leur maison est une véritable écurie. Elles vivent là vingt-cinq dans un taudis, dont nous ne voudrions pas pour nos chevaux. Et pourtant elles sont contentes. Leur règle est calquée sur celle des Filles de la Charité. Elles se lèvent tous les jours à quatre heures et la plupart de leurs exercices sont les mêmes que ceux des Cornettes. Elles nous sont ici d'un secours inappréciable pour l'instruction des femmes catéchumènes. Elles dirigent aussi des orphelinats de filles.

J'ai parlé de cathédrale. Parfaitement, l'évêque ayant sa résidence à Kan-Chow, l'église porte le nom de cathédrale. On ferait mieux de l'appeler « garage ». Le jour de notre arrivée, Monseigneur nous a montré l'emplacement où plus tard nos sœurs américaines pourront ouvrir un hôpital. Kan-Chow a toujours eu à lutter contre de grosses difficultés : persécutions, manque de prêtres et pénurie des ressources. Il y a quatorze ans seulement, toutes les constructions ont été livrées aux flammes par les païens soulevés contre les chrétiens.

Je n'eus pas grand loisir d'admirer les beautés de Kan-Chow ; car je fus vite envoyé comme curé chez un confrère italien, le P. Bonanate, C. M. à Sing-Fong : c'est de là que je suis en train de vous écrire. Nous y possédons une résidence, des écoles de garçons et de filles, des catéchuménats pour hommes et pour femmes. Il y a vingt ans que mon confrère est en Chine et qu'il travaille sans relâche pour ce pauvre peuple. Nous y avons aussi des sœurs de Sainte-Anne.

Dimanche dernier, je suis allé voir une léproserie

voisine et c'est à vous fendre l'âme de voir la misérable condition de ces pauvres malheureux. Personne n'en a cure, personne ne les aide. Tandis que nous nous trouvions au milieu d'eux, la pensée me vint que cet état de choses ne serait pas de longue durée; nos sœurs viendront un jour ici à leur secours.

Vous vous demandez quelle est notre vie. La plus simple du monde, loin du brouhaha des États-Unis, au milieu de gens qui n'ont aucune idée de Dieu, ni de l'au-delà. Le païen chinois ne pense qu'à une seule chose : le riz. Toutes ses facultés sont accaparées par cette préoccupation : avoir du riz; il ne se soucie pas de savoir s'il aura une place pour dormir pourvu qu'il ait assez de riz. C'est pitié de voir un tel matérialisme partout. Nous avons besoin de prières, nous avons besoin de secours temporels de toute sorte si nous devons faire quelque bien ici aux âmes.

Un exemple. Ici même, à Sing-Fong, nous avons cent vingt-cinq garçons, fillettes et catéchumènes qu'il faut nourrir tous les jours. De plus, il y a de petites écoles disséminées à travers les districts, il y a nos catéchistes, nos professeurs, nous devons en supporter tous les frais. Il y a des églises à bâtir, des chapelles à élever sans compter les résidences pour les missionnaires. Les Chinois n'y voient aucune difficulté, ils ne sont pas embarrassés pour nous, car (disent-ils) « Mee kuo chen fou Faht zei », « Les prêtres d'Amérique sont riches ». Nous serons incapables de rien faire sans un secours constant « de l'au-delà ». Plaise à Dieu nous envoyer ce secours.

Je viens d'apprendre à l'instant que le P. Crossley est allé à un endroit appelé Tah-woo-ly; c'est un lieu saint pour la Congrégation, car il y a quatorze ans qu'un confrère italien, le P. Canduglia, y fut martyrisé pendant une émeute. Le proverbe *Sanguis marty-*

rum, semen christianorum s'est réalisé. En fait, toutes les vocations de sœurs ou de prêtres viennent de Tah-woo-ly.

En implorant le secours de vos prières et de vos Sœurs, je demeure sincèrement en Celui qui est notre Tout,

Votre tout dévoué,
Daniel Mc GILLICUDDY, C. M.

VISITE DE NOTRE TRÈS-HONORÉ PÈRE AUX ÉTATS-UNIS

Le dimanche 1^{er} octobre 1922 restera à jamais une date mémorable dans l'histoire de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Dans l'après-midi, en effet, notre Très Honoré Père, le Très Rév. François Verdier, supérieur général, accompagné de son assistant, le T. Rév. Patrice Mc Hale, C. M., et de son secrétaire le Rév. Jean Kelly, C. M., débarquait, à New-York, du transatlantique *Paris*. Son arrivée fut l'occasion d'une joie unanime pour les Fils et les Filles de Saint-Vincent-de-Paul, à travers tout le continent; c'était la première fois depuis trois siècles, c'est-à-dire depuis le début de son existence, qu'il était donné à la double Famille de souhaiter la bienvenue à son supérieur général sur le sol des États-Unis.

Cette réception fut majestueuse : le Père fut accueilli au débarcadère par les visiteurs des deux provinces, orientale et occidentale, les supérieurs d'un grand nombre de maisons et une foule de prêtres. Après l'échange des vœux les plus sincères, toute la petite troupe se rendit directement au collège Saint-Jean où une entrevue générale avait été préparée par tous les Pères de l'établissement. Chacun voulait prendre une photographie d'une circonstance si exceptionnelle.

Le T. H. Père Verdier fit alors le tour de l'église et des bâtiments du collège. Il passa le reste de la soirée à converser délicieusement avec les membres de la communauté, fournissant à tous l'occasion de faire plus ample connaissance avec leur vénéré Supérieur.

Il employa la journée suivante à faire la visite officielle de l'établissement tout entier; il adressa la parole aux séminaristes, aux collégiens, aux sœurs et aux élèves de notre école paroissiale. Le mardi, il commençait sa tournée à travers les États-Unis : il visita ainsi les maisons de la double famille de saint Vincent, laissant au cœur de tous ici le plus agréable souvenir de son court séjour et le plaisir tout particulier de la promesse d'un second arrêt avant son retour à Paris.

Agé de soixante-six ans, le Supérieur général donne l'impression d'un homme dans sa pleine maturité. Il a environ cinq pieds sept pouces de haut, une structure régulière et vigoureuse, le teint coloré avec des yeux clairs, un regard lumineux et une chevelure brune légèrement grisonnante. Tout son extérieur dénote une grande force de caractère, si bien tempérée par un certain air de douceur qu'il force à la fois l'affection et le respect.

C'est un homme d'une extraordinairement vaste capacité intellectuelle. Théologien et canoniste profond, il sait allier une large érudition à une grande prudence et à un solide jugement : tout cela le préparait admirablement à la haute et redoutable charge qu'il est en train d'exercer. Il a consacré sa vie entière à l'éducation et à la formation du clergé séculier. Nommé, dès le début de son sacerdoce, professeur de théologie au séminaire de Nice, il passa ensuite au séminaire de Marseille, puis au séminaire de Mont-

pellier où ses remarquables talents et sa grande vertu le firent placer à la tête de l'établissement.

Lorsque, dans les premières années de son Pontificat, le Pape Pie X, de sainte mémoire, demanda au T. Rév. Antoine Fiat, alors Supérieur général de la Congrégation de la Mission, l'un de ses prêtres pour faire la visite des séminaires d'Italie au point de vue de la discipline, des études et de l'administration, son choix se fixa sur le P. Verdier, alors supérieur du grand Séminaire de Montpellier. Il s'acquitta de cette mission avec une telle habileté et un tel succès qu'en 1905, le Saint-Père confiait douze de ces séminaires à la direction des Prêtres de la Congrégation de la Mission; lui-même, M. Verdier, devenait supérieur du séminaire de Noto, fonction qu'il conserva jusqu'en 1914, lors de son élection comme assistant du Supérieur général, le P. Villette.

Aucun de ceux qui avaient suivi sa carrière ne fut surpris lorsque l'Assemblée générale de 1919 l'éleva à la charge de Supérieur général et fit de lui le dix-septième successeur de saint Vincent à la tête de la Compagnie. Aujourd'hui le P. Verdier gouverne près de 4000 prêtres et frères lazaristes répandus dans le monde entier: en Europe, en Asie, en Afrique, en Australie et dans les deux Amériques. Il commande en outre 40000 Filles de la Charité. Le soleil ne se couche jamais sur la blanche cornette des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et là où vous les voyez, là aussi s'étend la juridiction du P. Verdier. Avec sa suite, il est maintenant dans le « Far West », visitant toutes les maisons qui dépendent de lui. Il a beaucoup voyagé, mais nous n'hésitons pas à affirmer qu'il n'a jamais vu de contrée qui dépasse les États-Unis en prospérité, en vastes espaces, en sublimes panoramas, en profonde piété. Lorsqu'il retournera à Paris, nous avons la cer-

titude qu'il rapportera auprès de la chässe de saint Vincent une fervente prière d'action de grâces pour remercier Dieu des bénédictions accordées à la double famille de saint Vincent de Paul aux États-Unis et qu'il demandera par l'intercession du saint Apôtre de la Charité, dont il tient la place sur la terre, la continuité et l'accroissement de ces divines faveurs.

(*The Monthly Calendar*, église Saint-Jean-Baptiste, Brooklyn, New-York, novembre 1922.)

PROVINCE ORIENTALE

Le T. Rév. François Verdier, Supérieur général, fait la visite de la Maison Centrale de Saint-Joseph, Emmitsburg, Maryland, 9-11 octobre 1922.

De temps à autre, depuis un an ou deux, circulaient à Saint-Joseph de charmantes rumeurs sur l'intention qu'avait le Très Honoré Père de faire une visite en Amérique. Un si grand privilège nous serait-il accordé? Pouvions-nous espérer que ce projet se réaliserait un jour? Un événement si surprenant, ce fait sans précédent dans les Annales de la Communauté, nous semblait incroyable.

En définitive, dans les derniers jours d'août, toute incertitude cessa. Le P. Mc Hale écrivait : « Juste une ligne pour vous dire que Notre Très Honoré Père a décidé de visiter sa famille d'Amérique. Nous nous embarquerons le 23 septembre sur le *Paris* et le 30 nous serons à New-York ». La bonne nouvelle! Mère Marguerite s'empressa de la communiquer à toutes les maisons de la province.

Après une attente de quelques semaines, attente joyeuse s'il en fut, la visite promise devenait une réalité. Le 1^{er} octobre 1922, Notre Très Honoré Père

débarquait aux États-Unis. Une semaine plus tard, le lundi 9, sa présence ensoleillait notre « Valley Home ».

Avec une paternelle condescendance pleine de bonté, le Supérieur général avait annoncé la veille son arrivée à notre Mère par une lettre, dans laquelle il exprimait le plaisir qu'il éprouverait à voir de ses yeux « le Berceau de la Communauté américaine ». Il devait avec ses compagnons de voyage quitter Washington en automobile, à trois heures de l'après-midi. Ils devaient donc arriver, pensait-on, un peu « après » six heures du soir. Toutes les sœurs seraient à leur poste, devant la porte d'entrée, au moment voulu pour recevoir nos hôtes éminents.

Foin de tous les plans les mieux concertés ! Juste dix minutes « avant » six heures, on apercevait une auto dans l'avenue; une minute après, toutes les cloches de la maison étaient en branle. Vite ! pauvres Filles, vous n'êtes pas à votre poste et votre Père est déjà là ! Notre Révérend directeur s'élançait promptement de l'automobile et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le vénéré et T. H. P. Verdier était au milieu de nous. Dès la première minute, son doux et souriant accueil avait gagné tous les cœurs et instinctivement nous tombâmes à genoux pour recevoir la bénédiction du vénérable successeur de saint Vincent. Précieux moment !

Salutations aux autres distingués visiteurs, le T. R. P. Mc Hale, le T. R. P. Maune, le R. J. W. Kelly et le R. A. Bayol; puis tout le monde se rend à la chapelle. Au-dessus de la porte d'entrée que nous traversons, se déploient de chaque côté les « Étoiles et les Bandes » de nos couleurs nationales, ainsi que le drapeau de la belle terre de France.

Jamais le sanctuaire n'avait semblé si bien paré. Les portes en étaient grandes ouvertes avec, de part et d'autre, des vases remplis de roses jusque sur les marches de l'autel. L'autel lui-même disparaissait sous les flots de lumière, la verdure des fougères et l'éclat des fleurs; des draperies d'or fermaient les arceaux de chaque côté. Un prie-Dieu avait été placé pour le Très Honoré Père dans le sanctuaire où il s'agenouilla dans une prière silencieuse de quelques instants; puis il se lève et pénètre dans la salle de communauté. Les sœurs s'étaient mises en mesure de l'y devancer et chacune était à sa place lorsque les honorables visiteurs, accompagnés du P. Cribbins, de la Mère Marguerite et de nos Sœurs d'Office, apparurent.

Précisément, au moment où ils entraient, sœur Bénédicte préludait à l'harmonium et un double *Vivat!* amorçait un chant de bienvenue. Vint ensuite un compliment en français. Notre Très Honoré Père écouta avec une bienveillante attention et la sœur conclut ainsi son discours : « Notre fervente prière et notre plus cordial souhait vous accompagneront durant tout votre voyage; en remerciant Dieu de votre présence parmi nous, nous ne saurions nous empêcher de lui demander qu'Il daigne vous faire revenir encore! Soyez le bienvenu, mille fois! » Le Très Honoré Père répondit gracieusement en ces termes :

« De tout cœur, je vous remercie pour votre chaleureux accueil. Il ne me surprend pas, du reste, car je connais votre bon esprit et j'ajouterai simplement que je m'y attendais. Vous me recevez comme votre père, c'est bien : or un père est toujours heureux de se trouver chez lui, entouré de ses enfants chéris; donc suivant l'ordre naturel des choses, je suis également très heureux de me voir entouré de mes filles dans

une maison appartenant à saint Vincent, en d'autres termes, chez nous.

« En débarquant à New-York, ma première demande fut de voir mes chères filles, mais il me fut répondu qu'il n'y en avait pas. Je me suis rendu ensuite à Philadelphie et c'est là que j'ai vu les premières « Corneites américaines ». Elles ont raison de se féliciter de m'avoir procuré cette grande satisfaction. Je me suis rendu successivement à Baltimore, à Washington, etc., et, dans ces différentes visites aux maisons de votre Communauté, j'ai été dûment préparé à cette réception de la Maison Centrale que je savais devoir surpasser toutes les autres, Encore une fois merci de votre bon accueil.

« Vous m'avez dit que vous m'attendiez avec impatience. Eh bien! veuillez me croire, cette impatience était réciproque. Dans les conseils à la Maison Mère, le nom d'Emmitsburg revient souvent; on dit d'excellentes choses sur cette Maison Centrale et je me suis demandé plus d'une fois si j'aurais jamais le plaisir de la connaître. Je ne me rendais pas bien compte alors de l'immense distance qui nous séparait. Maintenant que le premier pas est fait, il n'y a aucune raison de croire que ce sera le dernier.

« Votre compagne m'a dit que bien des sœurs ici présentes seraient contraintes de garder le silence, faute d'avoir une connaissance suffisante de la langue française, mais que je pourrais deviner à leur joie rayonnante les sentiments qu'elles sont dans l'impuissance de m'exprimer. Oh! oui, je n'éprouve aucune difficulté à lire dans vos yeux les sentiments qui débordent de vos cœurs; oui, au fond de vos regards, je vois clairement la très cordiale expression de votre filiale affection et de votre indéfectible loyauté.

« Dans son discours, votre compagne m'a dit encore

que j'ai peut-être d'autres provinces qui comptent un bien plus grand nombre de Filles — c'est exact — que peut-être j'ai d'autres Filles bien mieux douées que vous sous tous les rapports — ici, j'hésite; car je ne suis pas obligé de prendre cela comme parole d'Évangile — qu'enfin, par contre, je ne pourrai pas trouver d'autres Filles plus fidèles et plus soumises au successeur de saint Vincent — ceci, je ne puis le révoquer en doute; en fait, je suis persuadé que c'est la vérité. Je dois ajouter, pourtant, que j'ai voyagé dans bien des pays : en Espagne, en Italie, en Allemagne, dans l'Amérique du Sud, au Pérou, au Chili, au Brésil et partout j'ai été chaudement accueilli : j'ai trouvé le même esprit de foi éclatant qui s'adressait, en ma pauvre personne, au successeur de saint Vincent. Pouvoir vous rendre ce témoignage m'est une source de grande consolation.

« Juste en face de moi, au fond de cette salle, j'aperçois le portrait de l'un de mes prédécesseurs, M. Étienne, de sainte mémoire. Il y a bien des années, quand les sœurs de Saint-Joseph d'Emmitsburg, se rendirent à Paris pour la première fois, afin d'étudier les règles et les coutumes de la Communauté, le Père Étienne promit à la Visitatrice de venir à Emmitsburg. Il n'a pu le faire; eh bien! ce soir, moi, son successeur, j'ai le plaisir de remplir son antique promesse.

« Vous m'exprimiez un désir : que je revienne. A cela, je ne puis répondre : « Non », car il est tout naturel de désirer revenir là où nous avons été si bien reçus. Au reste, ayant expérimenté, dans cette première visite, combien le voyage d'Amérique est délicieusement commode et facile, je n'éprouverai plus du tout de difficulté une autre fois. Mon excursion m'a été rendue très agréable par mes compagnons : le

bon Père Mc Hale, qui est si parfaitement au courant de tous les détails d'une traversée; le Père Kelly, mon secrétaire; le Père Bayol, le Révérend Procureur de la Province de Chine, et le Père Maune, qui a été assez aimable pour se mettre, lui et son expérience, à ma disposition. Le Père Cribbins m'avait salué à mon arrivée à New-York, puis il avait soudain disparu : j'ai cru que ses obligations l'appelaient ailleurs, je suis doublement heureux de le retrouver ici ce soir.

« Je suis très content de rencontrer de nouveau aussi votre chère sœur Visitatrice qui représente si vaillamment ici la Communauté et avec laquelle j'ai eu le plaisir de faire connaissance, il y a deux ans, à la Maison-Mère, mais pas aussi intimement qu'aujourd'hui. Nous avons là-bas deux sanctuaires inestimables aux yeux des enfants de saint Vincent. C'est d'abord la châsse qui contient les reliques de notre bienheureux Père. Avant mon départ, je me suis agenouillé devant elle et j'ai prié pour vous. Je vous apporte les bénédictions, que dis-je? plus que cela, le parfum exquis de ses vertus. Puissent vos âmes en être embaumées et marcher avec plus de ferveur sur la trace de ses pas. Je suis allé également à la rue du Bac où gisent les précieux restes de votre bienheureuse Mère et je lui ai demandé de bénir ses filles d'ici et d'en faire de véritables sœurs de Charité. La bénédiction que j'é vais vous donner dans quelques instants ne sera pas de moi, car alors elle serait sans valeur; non, ce sera celle de saint Vincent qui attirera sur vous les plus riches bénédictions du Seigneur.

« Je dois vous dire aussi qu'à mon départ de la rue du Bac, votre Très Honorée Mère m'a chargé de vous transmettre l'expression de sa maternelle affection et de vous dire combien vous lui êtes chères. Je sais

qu'elle est par la pensée au milieu de nous, car elle sait que je suis ici...

« Je vous suis très reconnaissant des prières que vous faites pour moi et dont j'ai ressenti les effets...

« Oui, mes chères Sœurs, je suis heureux de vous voir et très heureux de voir les petites sœurs du Séminaire. Ah! le Séminaire, je l'aime beaucoup. Vous savez, quand on devient vieux, on apprend à aimer la jeunesse avec plus de tendresse : le Séminaire, c'est l'espoir de la Communauté. Avant de m'y rendre, je vais vous donner ma bénédiction, ou plutôt celle de saint Vincent, pour vous et pour toutes les sœurs de la Province. »

En quittant la salle de Communauté, la Mère demande à Notre Très Honoré Père s'il veut souper maintenant ou bien visiter auparavant les sœurs du Séminaire. Il répond : « Oh! à tout prix! le Séminaire d'abord! »

Son entrée fut le signal pour le petit harmonium de se mettre en jeu et d'entonner un chant de bienvenue; les « Caps » se groupèrent en demi-cercle d'un côté de l'autel et, devant la bonté touchante de notre vénéré Supérieur, elles se mirent à chanter de tout cœur :

Heure à jamais fortunée
Que saluent nos cœurs émus,
Ah! la mesure est comblée
De nos vœux les plus ardents
C'est notre vénéré Père
Qui visite ses enfants.
Unissons nos voix joyeuses
Et nos cœurs reconnaissants.

Célébrons l'heureux événement
Et disons : Soyez le bienvenu
Parmi nous, les petits bonnets blancs,
Père vénéré, merci ! merci !

Les sœurs reprirent leur place et l'une d'elles lut à notre Très Honoré Père un compliment dont la Sœur directrice lui remit une copie, accompagnée de la traduction en français.

Un jour plus radieux baigne notre vallée :
Des chœurs ailés, chantant notre jubilation,
S'en vont emplir les bois, loin de cette assemblée,
Et leur porter l'écho de notre dévotion.

Vous êtes de Vincent, ô Très Honoré Père,
Le digne successeur, etc, etc...

.....

Après l'audition de cette lecture, M. Verdier parla aux sœurs et son discours fut traduit par le Père Kelly :

« En pénétrant dans votre Séminaire et en m'entendant saluer par ces strophes de bienvenue, que vous chantez si bien en français, j'ai été frappé de l'accent et de l'âme avec lesquels vous prononciez les paroles et je me suis dit que vous connaissiez toutes ma langue maternelle. Mais l'on m'a détrompé, c'est pourquoi je prie M. Kelly de vous transmettre mes paroles.

« J'ai remarqué que dans votre beau chant vous répétiez : « Merci, merci ! » vous l'avez dit deux fois ; moi, je vous le redis mille fois ! Oui, je vous remercie mille fois pour votre chaleureux accueil.

« J'ai remarqué encore dans le compliment, qu'on a si bien lu, que vous ne trouviez pas dans les beautés de la nature de comparaison pour exprimer votre joie et votre bonheur de ma visite. De nouveau, je vous en remercie mille fois ! Il est juste d'ailleurs que vous me receviez ainsi, car tout cela s'adresse moins à ma personne qu'à notre fondateur, saint Vincent de Paul. Il me semble être, non pas un étranger, mais un père qui, après un long voyage, revient au milieu des siens.

Je vous chéris avec une tendresse toute paternelle et j'espère que vous me regarderez toujours comme votre père.

« Je suis heureux de voir aussi, dans les paroles de votre compliment, que vous avez le véritable esprit des Filles de la Charité, — esprit fait d'humilité, de simplicité et de charité. — Dieu en soit béni ! c'est le véritable esprit de notre bienheureux Père, saint Vincent ; et c'est dans la proportion dont vous en ferez preuve dans la pratique de votre vie, que le nombre des « petits Bonnets » augmentera dans le monde entier. Vous êtes aujourd'hui des « petits Bonnets », mais j'espère que vous serez toutes dignes de porter et de devenir de « gros Bonnets » : vous pourrez alors vous prévaloir du titre d'indigne Fille de la Charité, Servante des Pauvres, non seulement par votre habit, mais par l'esprit d'humilité, de simplicité et de charité comme saint Vincent. Le type de la sœur que je désire voir croître en nombre à travers le globe, c'est celle qui voit Jésus-Christ dans la personne des pauvres qu'elle sert. — Je sais assez d'anglais pour deviner que, lorsque vous me dites « aussi loin que vous soyez », vous voulez dire non seulement ici, dans votre pays, mais partout où je me trouverai ; aussi je désire que vous demandiez à Dieu que partout où je serai, je trouve de bonnes sœurs, fidèles à leurs règles et à ces belles vertus d'humilité, de simplicité et de charité.

« Je suis joyeux de savoir également que vous ne bonjoutez pas que moi, mais aussi les prêtres qui m'accompagnent. Vous les appelez « mes honorés confrères », c'est juste ; mais j'ajoute qu'ils sont « mes honorés et chers confrères ». Je vous remercie en leur nom des souhaits de bienvenue que vous leur avez offerts.

« Avant de quitter Paris pour entreprendre ce voyage je suis allé voir votre Très Honorée Mère et je lui ai demandé quel message, je devais apporter à ses filles d'au delà de l'Océan. Elle m'a chargé de vous dire que, bien qu'elle ne vous ait jamais vues et que peut-être elle ne verra jamais qu'un petit nombre d'entre vous, elle vous chérit tendrement chacune en particulier et s'intéresse grandement à vous toutes. — Je viens de dire aux sœurs à l'habit qu'elle leur offrait son témoignage affectueux; mais si elle a fait dire cela aux « gros Bonnets », je puis bien vous dire qu'elle vous envoie davantage encore, car une mère aime toujours beaucoup plus que les autres ses derniers nés.

« Ce n'est pas tout. Avant de venir, je suis allé auprès de la tombe de notre bien-aimé Père saint Vincent afin de vous apporter ses commissions. Il m'a répondu, non pas en parole, mais par ce suave moyen spécial qu'ont les Bienheureux de nous communiquer leurs désirs. Comme nous le disons dans la belle prière de l'office de saint Vincent, ses cendres respirent encore le parfum de la charité; et c'est la commission, j'en suis sûr, qu'il désire que je vous fasse. Il veut que vous vous efforciez de grandir tous les jours dans l'esprit de charité, dans l'amour des pauvres, de façon à voir toujours en eux notre maître et sauveur Jésus Christ.

« Peu après, je me suis rendu à la tombe de votre Mère, la bienheureuse Louise de Marillac, et je lui ai demandé quel était son message. On dit, comme vous le savez, que son tombeau exhale toujours un parfum de violette, symbole d'humilité; et j'ai compris que c'était là le message qu'elle désirait me voir vous transmettre de sa part. L'humilité ! voilà ce que vous devez mettre en pratique, car votre bienheureuse fondatrice

et saint Vincent furent de doux rivaux dans l'acquisition de cette vertu.

« Et maintenant, une fois encore, je vous remercie ; je vous offre non pas deux, mais mille mercis pour votre accueil. Je sais que vos prières m'accompagneront, non seulement ici, mais à travers l'Océan. Vous demanderez que partout où mon devoir m'appellera, Dieu me fasse trouver les « petits Bonnets » en train de grandir en nombre en même temps que dans l'esprit d'humilité, de simplicité et de charité, ainsi que dans un filial attachement à leur fondateur, saint Vincent. »

Il est impossible, à quiconque n'a pas assisté à ce discours de notre Très Honoré Père, de s'en faire une idée. De toute sa personne semblait se dégager comme dans une irradiation cet esprit dont il parlait si éloquemment, et qui est fait d'humilité, de simplicité et de charité ; au contact de sa parole inspirée, les cœurs les plus tièdes s'échauffaient. Le Très Honoré Père conclut en donnant sa bénédiction et l'on se mit en disposition d'aller souper. « Il se fait tard, dit-il, et il serait très mal de ma part de faire faire aux « petits Bonnets » un accroc à leurs règles dès ma première soirée. »

Le lendemain matin, M. Verdier célébra la messe à cinq heures et demie et distribua de sa propre main la sainte Communion à chacune des sœurs : en même temps, les élèves du collège et de l'Académie la recevaient des mains du P. Cribbins. Cérémonie fervente, accompagnée de chants... Les P. Mc Hale et Bayol célébraient leur messe aux autels des bas-côtés et M. Kelly à l'oratoire de l'infirmerie. A huit heures et demie, le supérieur général s'y rendit pour voir les sœurs malades. Il leur parla des sœurs de la Communauté à travers le monde : leurs occupations et leurs devoirs

sont nombreux et variés. Chaque membre a son office particulier fixé par Dieu pour accomplir les fonctions de la Compagnie et pour parfaire sa sanctification personnelle. Les unes enseignent dans les écoles ; d'autres soignent les malades dans les hôpitaux ; d'autres enfin ont en partage la souffrance et doivent offrir leurs épreuves pour le succès des œuvres. Notre Sauveur, dans l'œuvre de notre Rédemption, a enduré les pires tourments, bien que cela ne fût pas indispensable dans son cas, mais il a voulu par là nous montrer qu'il considère la douleur comme un moyen très efficace pour l'accomplissement de notre grande tâche.

Le devoir des sœurs à l'infirmerie est de souffrir. Aussi, lorsque nous supportons avec joie les douleurs, la fatigue, etc., qui accompagnent habituellement la maladie, nous apportons par là notre concours aux grands travaux de la Compagnie. Pour bien remplir le rôle que Dieu nous a assigné, il faut que nous l'aimions. Et si notre partage est la souffrance, nous devons aimer la souffrance, tout de même que les autres fonctions de la Communauté. C'est pour nous un précieux encouragement de savoir que ce devoir de souffrir, s'il est accompli de la bonne manière, attire de grandes bénédictions sur la famille entière et accroît en même temps nos propres mérites personnels.

Le développement et le succès des œuvres de la Communauté doivent quelquefois leur prospérité aux prières et aux souffrances d'une bonne sœur infirme qui se croit inutile. Si, parfois, nous sommes tentés de nous décourager sous le poids de nos maux, levons nos regards vers le crucifix et apprenons de Lui la valeur de la souffrance.

Les sœurs malades ont bien raison de prier beaucoup pour notre chère Communauté, et les supérieurs comptent sur les prières des sœurs malades tout spé-

cialement pour attirer les bénédictions de Dieu sur leurs nombreuses et vastes entreprises.

Dans l'après-midi, à cinq heures, notre Très Honoré Père donna une conférence, à la chapelle, sur un sujet cher à tous nos cœurs, c'est-à-dire les vertus de nos saints Fondateurs, saint Vincent et la bienheureuse Louise de Marillac. Nous reproduisons, autant que cela nous est possible, cette belle conférence d'après les notes que l'on a pu prendre pendant que parlait M. Kelly, son interprète.

« *Interroga majores tuos*, considérez vos supérieurs. Telles sont les paroles que je désire soumettre à votre méditation aujourd'hui... Les supérieurs que vous avez à regarder et dont vous devez imiter la foi ne sont pas les supérieurs qui vous commandent aujourd'hui ; mais ces premiers Supérieurs qui ont été choisis par le Tout-Puissant pour organiser la Compagnie ; vos supérieurs à vous et à moi, nos supérieurs, saint Vincent et la bienheureuse Louise. Ils furent les premiers en tête de cette cité de Dieu, appelée la petite famille de saint Vincent. En lisant leur vie et en étudiant leurs exemples héroïques, nous nous sentons portés à les imiter dans la noblesse de leurs pensées et dans la générosité qu'ils ont apportée au service de Dieu.

« Considérez les vertus qui composent la vie et l'esprit de nos supérieurs. Il n'y a pas de vertu qu'on ne trouve dans leur vie... L'Église, dans ses travaux en vue de leur canonisation, a examiné scrupuleusement leurs vertus et a trouvé que leur mort n'a été que le couronnement des vertus héroïques de leur vie. Ils possèdent toutes les vertus à un degré héroïque, spécialement celles qui conduisent à la perfection. Il est permis de se demander quelle fut, pour ainsi dire, la pierre angulaire de tout leur édifice spirituel. On demandait à quelqu'un qui avait bien connu saint Vin-

cent durant sa vie, quelle était la vertu qu'il avait particulièrement remarquée dans notre saint fondateur. « Il me semble, répondit-il, que M. Vincent a pratiqué d'abord et par-dessus tout l'imitation de Jésus-Christ, s'appliquant à modeler sa vie sur celle de notre Sauveur et à en reproduire les vertus. »

« C'est parfaitement vrai, mes chères filles ; que n'avons-nous le loisir de parcourir la vie entière de saint Vincent ! Nous trouverions à chaque page quelque trait qui nous remémorerait la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le principal effort de sa vie fut le souci constant de conformer ses pensées avec celles de Notre-Seigneur. Toutes ses affections avaient pour base celles de notre divin Sauveur ; c'était la source de toutes ses inspirations, de toutes ses bonnes œuvres ; son attention et son labeur incessants étaient d'imiter Jésus-Christ, de façonner sa vie de sorte qu'elle devint une parfaite reproduction de l'existence menée par Notre-Seigneur.

« Aussi, mes chères filles, c'est afin que nous continuions exactement l'œuvre de saint Vincent que je vous ai dit : « Considérez vos supérieurs ». Considérez et imitez la foi de notre saint fondateur : il est mort comme il avait vécu. De quoi sa vie était-elle faite sinon de foi ? Il est mort de même dans la paix et dans l'esprit de foi ; depuis le début jusqu'à la fin de sa vie, son unique soin fut de donner à Dieu un témoignage de sa foi.

« Mes chères filles, filles de saint Vincent, efforcez-vous de conformer parfaitement votre vie à celle de saint Vincent. Que l'on puisse dire de vous que toutes les pensées de votre esprit, toutes les affections de votre cœur sont puisées dans l'esprit de foi, à l'imitation de votre saint fondateur. Si quelqu'un demandait après votre mort quelle était votre vertu princi-

pale, qu'on puisse lui répondre : la vertu qui la caractérisait, celle qui frappait le plus en elle, c'était son application constante à reproduire la vie de Notre-Seigneur, c'est-à-dire l'imitation de l'existence terrestre de Jésus Christ.

« Il convient que notre vie soit consacrée à l'étude, à l'imitation de Jésus-Christ. Vous êtes Filles de la Charité. Qu'est-ce que la charité? Qu'est-ce que l'amour? L'amour du Verbe a été cause que le Fils de Dieu a voulu se rendre visible aux yeux des hommes... L'amour a fait que le Christ s'est manifesté lui-même sous forme humaine. Vous êtes Filles de la Charité, mais en même temps vous êtes Filles de saint Vincent et, en cette qualité, vous devez, aux yeux des hérétiques et des incrédules, être la vivante image des vertus de votre vocation; vous devez être comme une sorte de réincarnation de l'Amour dans ce monde qui connaît peu ou point Jésus-Christ.

« N'oubliez jamais que vous êtes véritablement les épouses de Jésus-Christ, soit que vous ayez fait les saints vœux, soit que vous vous y prépariez. C'est là une mystérieuse union, une ineffable consolation, non pas une union terrestre, mais une union parfaite, rien ne venant mettre un obstacle quelconque à la perfection de cette union. Comment serez-vous unies à notre divin Maître? Comment pourrez-vous bien vous dire son épouse, si vous ne conformez aux siennes toutes vos pensées et toutes vos actions? Copiez votre divin modèle; car ce n'est qu'à cette condition que vous, qui vous préparez à devenir ses épouses, serez moins indignes de Lui. Alors le jour de l'union se lèvera comme un jour de bonheur ineffable.

« On peut apporter encore bien d'autres raisons pour vous encourager à vous livrer à l'étude des vertus de saint Vincent, mais le temps presse. Regardons

maintenant la bienheureuse Louise qui possédait toutes les vertus. Comme en saint Vincent, n'en examinons qu'une seule : sa confiance en Dieu qui était comme la base de toutes ses actions.

« Quelle fut sa vie ? Toute de simplicité, d'obscurité et d'humilité. Personne n'a parlé d'elle : elle travaillait dans le silence et le mystère ; elle était tout entière à ses occupations qu'elle accomplissait en vue de Celui qu'elle aimait dans la personne des pauvres. C'est dans la même obscurité qu'elle descendit dans la tombe et, durant deux cents ans, le tombeau a semblé l'avoir engloutie à jamais. Il est vrai qu'on savait vaguement qu'une certaine dame avait aidé saint Vincent ; peu de gens la connaissaient alors, bien qu'aujourd'hui un grand nombre soit fier de son nom ; nous pouvons dire qu'elle a pratiqué jusque dans la mort ses vertus favorites de simplicité et d'obscurité. Elle voulait être ignorée partout et toujours, abandonnant le succès de ses entreprises entre les mains du Très-Haut.

« Nous voyons dans la vie de la bienheureuse Louise son esprit de foi ; elle considérait saint Vincent comme son père et son guide. Elle avait confiance en ses paroles ; or il lui disait de voir Dieu dans les pauvres petits enfants trouvés, dans les déshérités, dans les malades, de voir la main de Dieu dans tous les événements de la vie, agréables ou non.

« Considérons les débuts de la Communauté, quelques pauvres filles des champs, c'est comme la graine de moutarde de l'Évangile ; votre vénérable Mère travaille avec elles généreusement dans le silence. Et nous sommes surpris, stupéfaits que Dieu ait, dans sa sagesse, choisi de pareils instruments de faiblesse pour établir des œuvres si merveilleuses : votre Communauté est répandue sur toute la surface

de la terre et fait la joie de l'Église en même temps qu'elle forme la plus belle apologie de l'esprit de saint Vincent et de la bienheureuse Louise de Marillac.

« Je termine en vous redisant : Considérez vos Supérieurs. Mettez en pratique cet esprit de foi et cette humilité, à l'imitation de la bienheureuse Louise. Vous avez encore ici, en ces lieux vénérés, une autre Mère et protectrice, Mère Seton, qui, dans sa vie si édifiante, a pratiqué les vertus d'une véritable fille de la bienheureuse Louise et de saint Vincent. La Mère Seton n'avait pas l'avantage d'être une fille de la bienheureuse Louise, elle ne portait pas votre saint habit, mais elle était revêtue des splendides et rayonnantes vertus qui font la vraie Fille de la Charité. Vous vivez près de ses restes et, bien qu'elle ne soit pas encore glorifiée, la petite Maison Blanche qui renferme et garde précieusement sa tombe doit être pour vous une source d'inspirations. Je souhaite qu'un jour, avant longtemps, ce monument devienne un lieu de fréquents pèlerinages, et que l'endroit où elle a travaillé et souffert devienne un temple, rendez-vous de foules nombreuses. Les prières de tous ses enfants doivent tendre à ce but. Vous aurez, certes, alors trois bons guides spirituels : saint Vincent, la bienheureuse Louise et la Mère Seton.

« Et maintenant, en recevant ma bénédiction ou plutôt la bénédiction de saint Vincent, rappelez-vous, je vous prie, que je vous la donne non seulement à vous, mais à chaque sœur en particulier et à toutes celles de vos maisons, en demandant au Tout-Puissant qu'il daigne faire revivre en vous l'esprit de Foi et de Charité si remarquable dans la vie de vos saints Fondateurs.

« *Benedictio*, etc. »

Le lendemain matin, la messe fut encore célébrée par notre Très Honoré Père, qui, à cette occasion, voulut bien, avec sa bonté et sa condescendance habituelles, distribuer personnellement la sainte Communion non seulement aux sœurs, mais encore aux élèves en grand nombre, heureuses d'une telle faveur. Toutefois la tristesse de la séparation se faisait déjà sentir, car M. le Supérieur général devait nous quitter dans le cours de la matinée.

Il était près de onze heures quand nos visiteurs entrèrent au Séminaire pour faire leurs adieux aux « petits Bonnets ». Il eût été impossible de prévoir que l'on pût éprouver un si profond sentiment de deuil personnel après de si courtes relations ; pourtant, chacune ressentait un réel chagrin en apprenant qu'elle voyait notre Très Honoré Père peut-être pour la dernière fois. Il parut partager cette émotion qui transpirait dans ses dernières paroles, conçues à peu près dans les termes suivants :

« Je souhaite que vous ayez toutes été aussi heureuses que moi durant cette visite. Je suis resté deux jours au milieu de vous et il me semble que je viens seulement d'arriver : le temps a passé si vite et si agréablement ! Je sais que vous avez été contentes aussi, mais je crois que je l'ai été encore bien davantage, c'est comme un avant-goût du bonheur du ciel que je viens d'éprouver sur la terre.

« Et maintenant, quelles nouvelles voulez-vous que je donne aux « petits Bonnets » de France ? (Alors, les sœurs du Séminaire lui dirent de leur exprimer leurs sentiments d'affection fraternelle.) Je le leur dirai et j'ajouterai que, bien que vous soyez moins nombreuses qu'elles, vous êtes très pieuses et très ferventes. Oui, j'ai remarqué que vous étiez très ferventes, toujours dociles et bien obéissantes à votre bonne sœur direc-

trice; d'ailleurs, le contraire est impossible avec une si excellente maîtresse et à si bonne école! Vous êtes obéissantes et dociles aujourd'hui à votre bonne sœur directrice et j'espère que, lorsque vous recevrez la cornette, vous demeurerez toujours aussi obéissantes et aussi dociles à votre bonne sœur visitatrice et à votre père directeur, prêtes à vous soumettre en tout et à aller partout où ils voudront vous envoyer — même en Chine!

« Quand vous deviendrez, je ne dis pas vieilles (car vous savez qu'on ne devient pas vieux en communauté, on devient seulement moins jeune), donc, quand vous serez avancées en âge, pour ainsi dire, quand vous serez moins jeunes, vous parlerez aux nouvelles sœurs de l'heureux temps que vous avez passé au séminaire quand le Supérieur général vous a rendu visite.

« Maintenant que nous avons fait connaissance mutuellement, nous sommes liés par des liens plus étroits, et je sais qu'en n'importe quelle contrée où mon devoir m'appellera, vos prières me suivront et m'aideront à diriger avec sagesse la grande barque de saint Vincent, qui m'est confiée.

« Il y a encore une chose que vous, les « petits Bonnets », vous devez faire : c'est d'obtenir la béatification de votre Mère Seton. Je vous promets de revenir alors pour la cérémonie. Donc, si vous désirez mon retour, cela ne tient qu'à vous — c'est à vous, comme vous diriez, de faire vite — car je deviens moins jeune, j'avance en âge, et si vous attendez trop longtemps, je ne vaudrai pas la traversée! Mais si vous l'obtenez bientôt, je reviendrai pour les fêtes et j'emmènerai votre Très Honorée Mère avec moi!

« C'est toujours un peu triste, un départ; mais, je le sais, le bonheur que nous avons éprouvé se prolongera au ciel, où il n'y aura jamais ni tristesse, ni séparation.

Aussi je ne vous dis pas « adieu », mais « Au revoir ! »

Notre Très Honoré Père donna ensuite sa bénédiction aux « Bonnets » ; après quoi, la Sœur directrice exprima les remerciements du séminaire pour la relique de la bienheureuse Louise qu'il leur avait donnée. Il fut très heureux d'apprendre que c'était la plus belle du Séminaire. Chacune des sœurs reçut alors une image de la chapelle de la Médaille miraculeuse des mains de notre bien-aimé Supérieur général.

De là, on passa à la salle de communauté où les sœurs étaient déjà réunies. Notre Très Honoré Père prit place sur l'estrade, nous saluant de nouveau avec ce sourire qui inspire à la fois confiance et respect. Il commença ensuite à nous parler de son prochain départ de la « Vallée ».

« Le moment est venu, dit-il, où nous devons nous dire mutuellement adieu ou bien au revoir, selon le bon plaisir divin. Je vais vous répéter ce que j'ai dit aux sœurs du Séminaire : si vos prières sont assez ferventes pour obtenir à bref délai la béatification de Mère Seton, je reviendrai m'associer à vos fêtes.

« Mes chères Filles, il y a deux manières de se saluer en français lorsqu'on va se séparer : « Adieu » en un seul mot, qui équivaut à *good bye*, et puis « à Dieu » en deux mots, qui veut dire « vers Dieu, en Dieu ». Il me plaît de vous dire « à Dieu », *to God*, jusqu'à notre prochaine réunion dans cette même salle.

« Il y a encore une autre manière de nous revoir, c'est par un échange de prières dans le cœur et aux pieds de notre divin Maître. Soyez bien persuadées que je prierai pour vous et je sais que vous me le rendrez. Vos prières pourront être plus ferventes que les miennes, mais, pourtant, j'ajouterai que, bien que plus ferventes, elles ne seront pas plus fréquentes. Je vous

laisse entre les mains de Dieu avec la ferme confiance que nous nous rencontrerons souvent dans le Cœur de notre divin Maître, ce qui sera une grande consolation pour vous et pour moi.

« Il existe, enfin, un dernier lieu de réunion et c'est le ciel. L'Écriture nous dit que, dans la maison du Père, il y a beaucoup de demeures préparées pour ceux qui l'aiment. Dans cette Maison centrale du ciel, si je puis m'exprimer ainsi, il y a une place réservée pour les fils et les filles de saint Vincent. Combien y aura-t-il de missionnaires? Je ne sais. Combien de milliers de sœurs? Je ne le sais pas davantage. Mais ce dont je suis certain, c'est qu'il y a là de nombreux enfants de saint Vincent, qui y entourent leur Père. C'est là que je vous donne rendez vous.

« Mais, mes chères Filles, bien que je vous donne rendez-vous au ciel, aux pieds de saint Vincent, néanmoins, je dois ajouter : ne soyez pas trop pressées! Le temps est court, l'éternité est longue; tant que vous êtes ici-bas, vous travaillez à amasser des trésors aux pieds du Père. Avant de prendre place auprès de son trône, il faudra répondre à certaines questions : « Êtes-vous véritablement mes enfants? Êtes-vous vraiment mes filles? Avez-vous bien exécuté les œuvres qui vous ont été confiées? Avez-vous suivi les principes de votre bon Père? Aimez-vous les pauvres, avez-vous travaillé à la sueur de votre front et aux dépens de vos bras pour les pauvres? Vous êtes-vous efforcées de vous rendre moins indignes d'écrire, de signer : « Indignes Filles de la Charité, Servantes des pauvres malades? » Si nous pouvons répondre, malgré nos faiblesses, que nous avons suivi les règles de saint Vincent, alors il nous dira : « Venez, possédez la demeure qui vous a été préparée », etc.

Après avoir distribué des images comme au Sémi-

naire, notre Très Honoré Père voulut porter lui-même à l'infirmerie celles qu'il destinait à deux malades. Les sœurs furent profondément touchées de cette marque de bonté de sa part.

On décida de grouper toute la maison devant la porte d'entrée pour honorer d'un dernier hommage de respect notre Très Honoré Père à son départ... Le soleil se mit de la partie et illumina cette scène de ses plus doux rayons, pour la première fois depuis l'arrivée de M. Verdier : celui-ci eut enfin le plaisir de contempler la belle vallée de Saint-Joseph dans tout son éclat. Encore un signe de la main, des sourires, derniers mots d'adieu et les automobiles emportent nos visiteurs loin des yeux, mais non des cœurs.

Ces deux journées d'indescriptible bonheur, du plaisir le plus doux, avaient passé avec la rapidité de l'éclair; mais elles feront époque dans nos annales où elles resteront pour toujours inscrites en lettres d'or. Oui, les fruits de la visite de notre Très Honoré Père demeurent et demeureront à jamais dans notre maison de Saint-Joseph...

Ecole Sainte-Euphémie, Emmitsburg, Maryland.

Depuis l'arrivée du Très Honoré Père, dans la matinée du 9 octobre, la petite communauté de Sainte-Euphémie attendait avec une fébrile impatience l'honneur d'une visite de sa part. Les enfants de l'école étaient également sur le qui-vive et préparaient un programme très simple, mais approprié à cette réception.

Le jour si-longtemps attendu arriva enfin. Le soleil éclatant d'une propice matinée d'octobre inondait la vallée, colorant les montagnes avoisinantes de toute l'opulence de sa richesse automnale, symbolisant à sa manière le chaud enthousiasme et l'amour filial ainsi que la félicité qui débordait du cœur des Filles de saint

Vincent. Un peu après huit heures, dans la matinée du 11 octobre, un message téléphonique, provenant de la Maison centrale, nous informait que le Supérieur général serait chez nous dans quelques minutes. En effet, bientôt nous vîmes arriver le Très Honoré Père accompagné de son secrétaire, le Rév. J. W. Kelly, du T. Rév. P. Mc Hale, du Rév. Bayol, de Shanghai, procureur de 27 vicariats en Chine et dont 11 sont confiés aux Prêtres de la Mission, de notre directeur, le T. Rév. J. P. Cribbins, et de notre pasteur, le Rév. J. C. Hayden. Tous se dirigent immédiatement vers la chapelle « pour saluer, selon la remarque de notre Très Honoré Père, le bon Dieu ». Quelques minutes d'adoration devant le Saint Sacrement et tout le monde se rend ensemble à la salle de communauté où M. le Supérieur général donne sa bénédiction aux sœurs.

Avec tout l'intérêt que porte un bon père à ses enfants, il s'enquiert de nos œuvres, du nombre, d'élèves, etc. Il exprime ressentir un plaisir tout particulier à la nouvelle que nous avons aussi une classe pour « les enfants de couleur ». Il promet d'aller voir les élèves; mais, en attendant, il nous distribue des images au dos desquelles il consent à mettre sa signature autographe. Touchante condescendance... et précieux souvenir... Mais le temps presse : on groupe les enfants, ils lisent leur compliment, le Très Honoré Père les remercie, leur donne sa bénédiction, ils entonnent le chant à *la Bannière étoilée* et applaudissent M. le Supérieur général quand il leur accorde un « jour de congé ».

Maison de retraite Mount Hope, Baltimore, Maryland.

Notre-Dame du Rosaire nous a gratifiées d'une faveur exceptionnelle, car c'est le jour de sa fête que

nous eûmes le privilège de saluer le successeur de notre saint Fondateur, dans la personne du T. Rév. François Verdier.

Le samedi après-midi, le bruit courut dans la maison que les sœurs se rassemblaient dans le corridor d'entrée : il est environ six heures ; tout le monde s'empresse. Les sœurs sont alignées jusque sur les marches du perron tandis que le petit groupe des postulantes se tient plus bas. Attente anxieuse. Enfin, une « Pierce-Arrow » arrive portant nos distingués visiteurs... Ils sont reçus par notre aumônier, le P. Elder et les sœurs. Le Supérieur général s'arrête dans le vestibule, donne sa bénédiction et s'écrie : « Comme c'est beau ! Comme c'est beau ! C'est comme la Maison-Mère ! » Visite à la chapelle tout illuminée, coup d'œil aux fresques artistiques et aux tableaux variés, entre autres à ceux de la bienheureuse Louise et des martyres d'Arras... Réunion à la salle de communauté : le Très Honoré Père dit quelques mots, traduits aussitôt par le P. Kelly : « Combien y a-t-il de sœurs?... Combien de malades?... » Le Très Honoré Père nous dit qu'il offrira le saint sacrifice de la messe le lendemain à l'hôpital Sainte-Agnès et exprime l'espoir d'y rencontrer quelques-unes d'entre nous. Puis il nous quitte après avoir distribué des images, tout en parlant de sœurs volontaires pour la Chine, dont on s'enquiert de l'âge.

Voici le résumé de la conférence donnée par Notre Très Honoré Père à la maison de retraite du Mont-de-l'Espérance, à 6 h. 20, le soir du 11 octobre 1922 :

MES TRÈS CHÈRES SŒURS,

Comme vos pénibles occupations ne vous ont pas permis d'assister à la conférence de l'hôpital, je saisis l'occasion pour vous adresser quelques mots. Je suis

heureux de rendre ce témoignage que j'ai rencontré au Mount Hope des sœurs remplies de foi, de simplicité, d'humilité, d'amour du devoir et de l'esprit de leur état.

(Il rappelle ensuite qu'il a prié pour elles, à la chapelle de la Maison-Mère, à Paris, la Vierge Immaculée et la bienheureuse Louise; il y retournera pour porter leurs témoignages d'affection. Puis il continue) :

De votre travail ici, je puis bien dire que c'est un des plus difficiles et des plus délicats parmi tous ceux qui sont confiés à la Communauté. Vous savez combien il était cher au cœur de saint Vincent qui aimait à rappeler l'exemple de Notre-Seigneur, se plaisant à passer parmi les hommes comme un être dénué de raison. Rappelez-vous la nuit où il fut traîné au palais d'Hérode : Jésus y fut le jouet d'une grossière soldatesque : « C'est un roi ! s'écriaient les soudards, on peut bien le couronner ! » et ils lui enfoncèrent sur la tête un diadème d'épines. « Mais un roi doit avoir un manteau ! » et ils le revêtent d'un lambeau de pourpre. « De plus, un roi doit porter un sceptre ! » et ils lui mettent en mains un roseau. Ce n'est pas tout : « Un roi doit être vénéré ! » et ils lui crachent au visage... C'est ainsi qu'il voulut prendre sur Lui toutes nos infirmités. Ayez sans cesse devant les yeux votre modèle, saint Vincent, dans sa conduite envers les insensés de Saint-Lazare : avec quelle bonté il leur parlait, avec quelle patience il pourvoyait à toutes leurs exigences !

Les sœurs des classes ont plus de consolation...

Celles qui dirigent les associations des Enfants de Marie également...

Votre travail au contraire, mes chères Sœurs, répugne davantage à la nature, il est plus ingrat, raison de plus de vous appuyer uniquement sur les épaules de Notre-Seigneur. L'esprit de foi qui ani-

mait saint Vincent vous est indispensable ; regardez sans cesse Jésus. De tous les malades, ceux de l'esprit sont ceux qui ont le plus besoin de compassion.

N'ayant pas à escompter de récompense sur cette terre, songez combien grande sera celle qui vous est réservée dans l'éternité. Je vous souhaite de tout cœur et je vais vous donner, non pas ma bénédiction, mais celle de votre Père saint Vincent. *Benedictio...*

Ensuite notre Très Honoré Père, dans sa grande bonté, informa les sœurs que « le lendemain il célébrerait la messe de saint Vincent pour toutes les sœurs de la Communauté, pour les sœurs de la Province, spécialement pour la maison et pour chacune des sœurs en particulier. Offrez aussi, ajouta-t-il, votre sainte communion à ces intentions ».

C'est ce qui eut lieu, et après, tout le monde se réunit à la salle de communauté pour écouter les dernières paroles d'adieu de notre Très Honoré Père qui dit : « Je tiens à vous exprimer combien j'ai été consolé de tout ce que j'ai vu chez les Filles de la Charité en Amérique. A votre Maison Centrale, elles ont un grand esprit de foi et les sœurs du Séminaire sont ferventes, quoiqu'elles soient encore peu nombreuses ; j'y ai vu aussi un collège splendide. Vous avez bien raison d'être fières de votre Maison Centrale et de l'aimer. Et maintenant je dois vous dire adieu, j'espère que ce n'est que pour un temps. Après mon voyage à Saint-Louis, je ferai mon possible pour vous revoir. Je vous remercie très sincèrement en attendant et je vous souhaite toutes sortes de prospérités et de bénédictions. »

Bénédiction et, à deux reprises, *Good Bye!* puis nous regardons l'auto s'éloigner jusqu'à ce que nous la perdions de vue.

M. le Supérieur général a visité tous nos établissements de Philadelphie, de Baltimore, de Washington, de Buffalo, de Détroit, de Troy, d'Albany, de Boston et de Bridgeport. Le temps ne lui permit pas d'étendre son excursion vers le sud, au grand regret de nos sœurs de Virginie, de la Caroline Nord et de la Floride; néanmoins toutes les Sœurs servantes rencontrèrent notre Très Honoré Père en se rendant dans la maison la plus voisine lors de son passage. Pour lui, il donna une conférence dans chaque ville, de préférence dans la maison la plus importante comme plus à même de recevoir un grand nombre de sœurs. Celles qui assistèrent à ces entretiens ne savent comment en exprimer leur gratitude. « Nos sœurs en furent enchantées outre mesure, écrit une sœur servante; elles furent également profondément impressionnées de la bienveillance et de la bonté de notre Très Honoré Père. Ce fut certes une grande grâce de voir et d'entendre le successeur de notre bienheureux Père, saint Vincent, et de recevoir la sainte Communion de ses mains vénérées. Il est juste de penser que sa présence aura attiré les bénédictions de Dieu sur notre maison. Je souhaite et je demande que nous soyons de plus en plus pénétrées de l'esprit de notre bienheureux Père, aimant ce qu'il a aimé et mettant en pratique ce qu'il a pratiqué. »

Départ des premières sœurs pour la Chine

Un autre événement suivit la visite de notre Très Honoré Père : ce fut le départ de nos sœurs pour les missions lointaines. Le 1^{er} novembre, sous le patronage de tous les Saints et avec l'écho des béatitudes de la messe du matin résonnant encore à leurs oreilles, trois Filles de la Charité faisaient leurs adieux à

Emmitsburg et commençaient leur voyage vers la terre de Chine. Les sœurs désignées pour cette nouvelle mission étaient : sœur Émilie Kolb, sœur Eugénie Beggs, sœur Louise Cush.

Le Très Révérend Père J. Cribbins, directeur, et sœur Bernard Orndorff, trésorière, accompagnèrent le petit-groupe jusqu'à Baltimore où l'on passa quelques heures à l'école industrielle de Saint-Joseph. Dans la soirée, un grand nombre de sœurs des diverses maisons de la ville vinrent faire leurs adieux à nos chères voyageuses. Il en vint même de Washington, de l'école professionnelle de Sainte-Rose, où sœur Cush avait été placée.

Après la bénédiction du Saint Sacrement et le souper qui eut lieu à l'heure habituelle, on eut le temps de passer quelques minutes en récréation ; puis à sept heures et quart, nos sœurs nous quittaient pour gagner la station de l'Union où elles devaient prendre le train de nuit pour Chicago. La Sœur trésorière était avec elles.

Le lendemain, elles écrivaient de Chicago : « Nous allons partir pour la Californie. Nous sommes arrivées vers quinze heures et demie, les sœurs nous attendaient à la gare et nous avons soupé à l'hôpital Saint-Joseph après le Rosaire et la Bénédiction. Nous nous portons toutes très bien, dernier adieu ! » L'une d'elles raconte ainsi le trajet de Chicago à San Francisco ; elle écrivait le 6 novembre, de l'hôpital de Notre-Dame du Bon-Secours :

« Bonjour, ma chère Sœur, à vous et à toute la maisonnée du Vallon. Enfin, nous voilà arrivées au terme de notre randonnée à travers les États-Unis : nous sommes confortablement installées dans cette merveilleuse Californie.

« Quand nous traversons le Wyoming et la Nebraska,

nous avons essuyé une énorme tempête de neige, de longs et épais glaçons pendaient des toits. Nous avons éprouvé bien des changements de temps durant notre voyage. De Baltimore à Chicago et même le lendemain, on se serait cru en été, si bien que nous avons demandé qu'on laissât ouverte la glace du salon. Mais ensuite, nous avons eu l'hiver et, pour comble, une espèce de nuage opaque dû à la fumée des pipes. Quelques voyageurs s'en plaignirent ; pour nous, nous fimes semblant de rien. Finalement, en approchant de la Californie, on aurait pu penser que c'était le début du printemps — magnifiques palmiers, fleurs en pleine éclosion, ici et là troupeaux de moutons et de bœufs, ciel d'un bleu limpide, tout ce qu'il faut pour mettre les cœurs tout à la joie — et pourtant on nous a dit que c'était là l'hiver pour San Francisco !

« Nous atteignons Oakland vers deux heures du soir et nous attendions le bac, quand, à notre grande surprise, nous vîmes deux sœurs s'avancer vers nous. Quel bonheur de revoir les chères cornettes ! Comment vous remercier de votre maternelle tendresse et de votre sage prévoyance ? Que Dieu vous le rende ! Tout le monde est excessivement aimable pour nous, nous sommes gâtées partout ; c'est ce qui me remplit de confusion et je m'humilie devant Dieu à la pensée que c'est mon néant et mon indignité qu'il a daigné choisir pour être l'objet de tant de condescendance et d'attentions de la part de nos sœurs dans les diverses contrées des États-Unis. Qu'il est consolant de penser que partout où nous allons, que ce soit près ou loin, nos sœurs sont toujours les mêmes ; nous nous sentons toujours chez nous. Dieu en soit béni !

« Nous gagnons l'hôpital vers trois heures ; un succulent dîner chaud nous y attendait. Oh ! le plaisir des sœurs à nous voir, — et l'avidité de chacune

d'elles pour entendre les nouvelles de notre parcours, de notre Mère et de la chère maison de Saint-Joseph ! Que de questions !... Sœur Zoé ne reviendra pas de Saint-Louis avant mercredi matin, c'est Sœur Dolorès Carlos qui la remplace : elle est la bonté même... Plusieurs sœurs des autres maisons sont venues nous voir et nous ont invitées à leur rendre visite, puisque nous devons rester ici jusqu'à mercredi soir. Nous ne pouvons sortir aujourd'hui, il pleut à verse, c'est ce qu'on appelle une véritable journée d'hiver. Nous avons eu la grande consolation d'entendre deux messes ce matin. Le P. Bayol célébra la première et le P. Gleeson, S. J., dit la sienne pendant notre méditation. Sœur Agathe nous a fait visiter l'établissement dans la matinée ; c'est assurément un magnifique hôpital.

« Le Père Bayol était tout au plaisir de nous voir ; il s'enquit de ce qui concerne Saint-Joseph, puis il nous a parlé des dispositions prises pour le reste de notre voyage. Nous partons le mercredi à seize heures, notre compartiment est le 41 A ; arrivée à Seattle le vendredi matin, descente chez les Sœurs de Charité de la Providence pour la nuit, et alors embarquement samedi matin. Nous célébrerons la fête du bienheureux Perboyre ici et c'est le Père Bayol qui nous dira la messe.

« Toutes les sœurs regrettent beaucoup que nous ne nous soyons pas arrêtées à Marillac. C'eût été un grand plaisir pour nous, je suis sûre, surtout pour moi, puisque cela m'aurait fourni l'occasion de voir ma chère Sœur Directrice ; mais nous avons offert ce sacrifice en reconnaissance pour les grâces que Dieu nous a données jusqu'ici... »

Le vendredi, la sœur écrivait :

Hôpital de la Providence, Seattle, 10 novembre 1922.

MA CHÈRE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec nous !

Représentez-vous la chose : vos trois petites voyageuses dans le nord-ouest des États-Unis et traitées comme des reines.

Nous sommes arrivées à Seattle à six heures et demie, ce matin; délivrance des bagages, montée en taxi et, quelques minutes après, nous étions à l'hôpital. L'édifice est splendide et les parterres bien joliment tracés. La supérieure nous reçoit à l'entrée et nous souhaite le plus cordial bonjour. Après nous avoir indiqué notre chambre, une sœur nous mène à la chapelle. Nous assistons à la messe du Père Bayol et nous y recevons la sainte Communion, douce consolation, certes, surtout après avoir été privées de ce secours spirituel. Nous entendons une seconde messe, puis nous allons déjeuner. La chapelle est très belle : d'un côté du maître-autel, se trouve une grande statue de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse; et l'un des petits autels est dédié à saint Vincent, dont les sœurs d'ici se réclament comme de leur fondateur. Cela nous fait croire que nous sommes chez nous.

Après la messe, nous avons rencontré une sœur de Maryknoll; il paraît qu'il y en a trois qui se forment ici avant de se rendre en Chine : l'une est à la pharmacie, l'autre à la chirurgie et la troisième à l'école normale. C'est celle-ci que nous avons rencontrée; elle paraît très heureuse de nous voir, car elle aime beaucoup notre costume. Elle vint nous faire une courte visite dans notre salle et alors je remarquai qu'elle portait une grande Médaille miraculeuse, retenue à son cou par une chaîne d'argent. Je lui en fis la remarque et elle me dit : « Oh ! mais elle fait

partie de notre habit et toutes les sœurs de Maryknoll en ont une. » Elle désire s'embarquer avec nous.

Laissez-moi maintenant vous raconter une jolie chose. Après la messe, la sœur nous dit qu'elle avait reçu deux télégrammes : l'un qui lui est adressé par la sœur Zoé et qui lui annonçait notre arrivée ; l'autre est pour nous. Grande était notre joie, mais elle déborda quand nous vîmes la signature. Ce télégramme venait de l'école professionnelle de Sainte-Rose, Washington, D. C. ; il était conçu en ces termes :

« A ma sœur Émilie Kolb, aux Filles de la Charité.

« Souhaitons à vous et à vos compagnes, premières missionnaires de Chine, que Dieu protège et bénisse la fin de votre voyage.

« F. VERDIER. »

Mais la sœur supérieure vint nous chercher pour nous faire voir la maison. Certes, voilà un hôpital vraiment bien monté, muni des derniers perfectionnements modernes. Nous sommes dans la soirée, nous allons sortir avec la supérieure pour voir une partie de la ville. C'est très élevé ici. Nous jouissons d'une véritable journée d'été, la fenêtre ouverte, par où le soleil entre à flots.

Les sœurs de Maryknoll possèdent une garderie près de l'hôpital et nous ont invitées à aller les voir. Nous sommes de véritables bêtes curieuses pour les gens d'ici.

Les sœurs de charité de la Providence nous disent qu'elles ont nos règles ainsi que les Conférences de saint Vincent. Je pense qu'à un moment donné, elles voulaient se joindre à notre Communauté. L'une d'elles paraît s'intéresser beaucoup à la vie de la bienheureuse Louise. Ma Mère, voudriez-vous lui envoyer quelque chose à ce sujet, ainsi que sur nos quatre sœurs martyres ? Je sais qu'elle (et en réalité

toutes les autres aussi) s'intéresserait beaucoup à ces lectures; je vous donnerai leur adresse. La sœur nous dit qu'elle a cherché partout une biographie en français de notre bienheureuse Mère, mais sans succès. Les sœurs sont très bonnes pour nous et nous offrent du linge dans le cas où nous en aurions besoin... Elles aiment notre communauté. Nous nous sommes bien amusées dans notre visite aux sœurs de Maryknoll.

Nous quitterons l'hôpital demain, samedi, à neuf heures du matin, et en route à onze heures. Que Dieu nous protège ! Le Père Bayol nous dira la messe le plus souvent possible...

Sœur E...

Un mot à bord du :

Président Jackson, 11 novembre 1922.

Nous approchons de Vancouver; aussi, nous saisissons l'occasion de vous écrire quelques lignes pour vous informer que tout va bien. Deux sœurs de Maryknoll et deux de leurs postulantes, Japonaises, sont venues assister à notre embarquement et ont voulu venir avec nous.

Je vous écris sur le pont; nous jetons un dernier regard d'adieu à nos bons vieux États-Unis, tandis que le navire s'ébranle. Priez pour nous, chère Mère.

VOS VOYAGEUSES.

Germantown, P. A.

Départ de Missionnaires pour la Chine.

Le dimanche soir, 12 novembre, la communauté de Germantown se réunissait pour faire ses adieux à deux confrères sur le point de partir pour leurs nouvelles occupations sur la terre de Chine. Le Père Mœhringer et M. Porter sont les heureux élus désignés pour lutter côte à côte avec les Lazaristes améri-

cains déjà à l'œuvre là-bas. La bibliothèque du séminaire avait été transformée en une vraie féerie orientale pour la circonstance. Des lampions et des banderoles multicolores, de réjouissants caractères chinois et de curieuses bannières donnaient un air d'authentique *Far East* à notre plate et prosaïque Maison-Mère.

Les fêtes du matin s'ouvrirent, avec un goût «select», par l'orchestre des séminaristes. Puis vint le compliment lu par un étudiant qui exprimait les sentiments et les souhaits de toute la Communauté à l'égard des partants... Sur l'invitation de M. le Supérieur, le Père Moehringer prit la parole et rappela qu'il avait, lui aussi, lu un discours précédemment, en semblable circonstance ; il fit remarquer la vogue croissante pour les missions de Chine, et se recommanda aux prières de tous pour le succès et la persévérance de son entreprise. M. Porter se fit l'écho des mêmes pensées...

Le supérieur exprima son espoir de voir le petit courant, parti de Germantown sous de si heureux auspices, s'étendre en largeur et en profondeur. Il attira l'attention sur l'extraordinaire privilège que nous avons de posséder à cette occasion notre Très Honoré Père, sur qui repose la responsabilité de toutes les missions, le Très Rév. Père Mc Hale, troisième assistant de la Congrégation, qui, depuis deux ans, s'occupe des intérêts de notre province, et le Très Révérend Père Maune, visiteur de la province orientale des États-Unis, qui a été le premier à promouvoir l'œuvre de Chine.

Le Père Maune parla du bel exemple de détachement donné par ceux qui vont nous quitter, soulignant la joyeuse acceptation du Père Moehringer à son nouvel appel. Il révéla aussi que, lors du départ

du premier groupe, M. Porter avait offert de payer lui-même son voyage, si seulement on lui accordait d'aller en Orient. Le Père Mc Hale montra que c'était bien là le propre de l'esprit américain et décrivit la fréquence des départs à Paris pour les différents pays de missions.

Profondément impressionné par l'honorable présence de notre Très Honoré Père, chacun écouta de tout son cœur les éloquentes paroles qu'il voulut bien nous adresser. Il nous dit que les missionnaires qui étaient sur le point de nous quitter s'en allaient comme de doux et angéliques messagers à la conquête des âmes à Jésus-Christ, dans l'esprit de saint Vincent. Puis, se tournant vers les autres confrères, il rappela que le sang des martyrs n'est pas l'unique semence de l'Eglise ; mais ceux qui travaillent dans leur propre pays peuvent aussi par les fatigues et les sueurs de leur zèle amasser un poids éternel de gloire.

La soirée se clôtura par sa bénédiction paternelle et nos frères partaient dès le lendemain matin. Nos prières les accompagnent dans leur long voyage jusqu'à San Francisco, qu'ils quitteront le 20 novembre ; elles les accompagneront jusque sur le nouveau terrain qu'ils vont cultiver ; puisse-t-il les trouver prêts à récolter des millions d'âmes dans la vigne du Seigneur !

Messe solennelle de Requiem

à l'église de l'Immaculée-Conception de Baltimore pour le repos de l'âme du Révérend *Barthélemy Randolph*, C. M., mort en Chine, le 3 septembre 1922.

(Article de la *The Baltimore Catholic Review*, du 18 novembre 1922.)

C'est l'histoire d'un enfant dont les qualités intellectuelles faisaient l'admiration de tous ses condisciples et dont la surnaturelle humilité et l'amour de

Dieu inspira la vocation. Il fut prêtre : il enseigna aux autres à devenir les ambassadeurs du Christ et termina sa propre carrière au service du Maître sur une plage étrangère, loin de son pays natal, Baltimore, et loin des siens, au milieu d'un peuple dont il ignorait la langue ; telle fut l'histoire qui nous a été relatée, vendredi dernier, à l'église de l'Immaculée-Conception, par le Révérend Joseph A. Cunnane, curé de Saint-André, à la messe solennelle de *Requiem*, offerte pour le repos de l'âme du Révérend Barthélemy Randolph, C. M. C'était un enfant de la paroisse de l'Immaculée-Conception : l'histoire de sa vie et de sa mort est digne d'occuper une place d'honneur dans chaque bibliothèque catholique, dans chaque école catholique, dans chaque maison catholique. Mgr l'archevêque Curley, retenu au loin par les ordinations, s'était fait excuser et représenter. On remarquait un grand nombre de prêtres de la Mission et d'ecclésiastiques amis du missionnaire défunt, beaucoup de Filles de la Charité Le Père Cunnane prit pour texte de son discours les paroles de saint Matthieu : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive... (XVI, 24-25) et il montra que la vertu caractéristique du Père Randolph fut le détachement de toutes les choses de la terre...

PROVINCE OCCIDENTALE

(Extrait de *The Vincentian Weekly* de Chicago, numéro du 22 octobre 1922.)

L'église Saint-Vincent et l'Université de Paul ont eu l'insigne honneur de recevoir la visite d'un personnage distingué et de sa suite. L'illustre visiteur n'était autre que le Très Honoré Père François Ver-

dier, C. M., supérieur général de la double famille de saint Vincent de Paul répandue dans le monde entier, les prêtres de la Congrégation de la Mission et les Filles de la Charité. Jamais dans l'histoire on avait vu un pareil événement.

Imaginez-vous quelle impression aurait produite une démarche du Saint-Père le Pape Pie XI venant voir ses enfants, les catholiques d'Amérique. Telle fut, bien qu'à un moindre degré, celle qui naquit dans les cœurs des fils et des filles de saint Vincent lorsqu'ils aperçurent leur Très Honoré Père la plupart pour la première fois et qu'ils jouirent de sa première visite.

Nos voyageurs avaient quitté Le Havre, à bord du transatlantique « Ville de Paris », le 25 du mois dernier et avaient débarqué à New-York après un petit grain, le 1^{er} octobre. Après quelques jours employés à visiter les prêtres et les sœurs de Brooklyn, de Philadelphie, de Baltimore, d'Emmitsburg, de Buffalo, de Niagara et de Détroit, ils arrivèrent à Chicago, lundi soir, 16 octobre. Ils passèrent ici deux jours, jours de sensationnel bonheur ; après quoi, leur objectif fut Saint-Louis et le séminaire Kenrick. La Maison-Mère de la province occidentale des Lazaristes devait aussi recevoir leur visite sans omettre le vieux Collège Saint-Vincent à Cape Girardeau, Mo. Puis ils se rendront probablement à la Nouvelle-Orléans et regagneront New-York par Baltimore. Leur retour est retenu pour le 19 novembre.

Le Père Verdier est, certes, un homme très pieux et très instruit. En sa qualité de fils et de digne successeur de saint Vincent, il a cultivé les vertus qui étaient si chères à son saint Fondateur. Une admirable simplicité, une grande douceur, une charmante humilité, un certain air d'autorité et un grand zèle pour le

salut des âmes se lisent comme dans un miroir en son extérieur d'une remarquable affabilité. C'est en même temps un polyglotte distingué : un jour, il se mit à parler couramment en espagnol avec le Père Ordoñez, C. M., professeur à l'Université de Paul; puis il tint à la communauté des Lazaristes un discours en latin, ensuite il prononçait en français une conférence pour les Filles de la Charité à l'hôpital Saint-Joseph sur ce texte: *Curate infirmos*. Celles qui ne savent pas le français l'entendirent dans une traduction en excellent et harmonieux anglais faite par le Révérend Jean W. Kelly, C. M., son zélé secrétaire, qui fait partie de la maison saint Vincent d'Isleworth, près de la capitale de l'Angleterre. Ce dernier servit encore d'interprète quand le Supérieur général parla aux étudiants de l'Université et de l'Académie de Paul. Après avoir ainsi parlé espagnol, latin et français, le Père Verdier eut un entretien en italien à la Chancellerie avec notre Très Révérend Archevêque Mgr Mundelein. Un autographe authentique de saint Vincent de Paul et qui est la propriété de Sa Grâce, le surprit et l'intéressa vivement. Il était dans l'ordre de faire un bond jusqu'au séminaire Sainte-Marie du Lac, où un lunch fut servi.

Mercredi dernier, dans la matinée, le Supérieur général et sa suite prenaient le train pour Saint-Louis, laissant derrière eux leurs bénédictions sur les gens de Chicago, mais emportant sûrement aussi d'agréables souvenirs.

Visite au séminaire Marillac.

Normandy, Missouri.

Combien grand fut notre privilège ! Doux privilège que l'on aurait à peine osé espérer et que même maintenant qu'il est venu réjouir nos cœurs, on

serait tenté de prendre pour un rêve. Notre Supérieur général est venu nous voir, notre Très Honoré Père a vécu au milieu de ses enfants, le successeur de saint Vincent est venu nous donner sa bénédiction, non pas par intermédiaire, ni de loin, mais de sa propre main, dans nos maisons, dans nos chapelles. Vraiment nos cœurs exultent de reconnaissance et le *Magnificat* qui est sorti spontanément de nos lèvres à sa vue ne cessera jamais de retentir au fond de nos âmes reconnaissantes.

Lorsqu'il y a deux ans, les visitatrices des États-Unis revinrent des grandes fêtes de la Béatification de Louise de Marillac, elles rapportaient une parole du Très Honoré Père exprimant l'espoir de se rendre un jour en Amérique. Dernièrement le bruit courait qu'il avait réellement l'intention de franchir l'océan ; mais les jours s'écoulaient et notre espérance diminuait au point de faire douter de la réalisation de ce beau projet. Un si long voyage, pensait-on, exigerait une trop longue absence de Paris pour permettre au Père Verdier de l'entreprendre au milieu de ses multiples soucis et de ses graves obligations.

Immense fut donc notre joie lorsqu'en septembre dernier, nous apprîmes que sa venue aux États-Unis était décidée... il quittait le Havre avec ses compagnons le 27 septembre.

Fréquentes et ferventes furent les prières qui montèrent vers le ciel du fond des cœurs des fils et des filles de saint Vincent en Amérique, afin que ce voyage fût complètement favorable ; sans aucun doute, les pieuses oraisons n'étaient pas moins ardentes de la part des enfants qu'il laissait de l'autre côté de l'océan. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Dieu ait béni cette traversée et que les anges aient si bien

guidé et protégé le « Paris » depuis le Havre jusqu'à New-York.

Notre cher Directeur le Très Révérend Père J. J. Sullivan, C. M., se mit en route de son côté avec le Très Révérend T. Finney, C. M., visiteur de la province occidentale, pour rejoindre les confrères de la province orientale réunis à New-York : ils devaient ensemble recevoir nos hôtes illustres et leur donner toutes fraîches les dernières nouvelles capables d'intéresser le Supérieur général, vrai père au milieu de ses enfants.

Depuis cet instant jusqu'au moment où notre vénéré Père arriva à Saint-Louis, tous les cœurs furent sur le « qui-vive » dans une légitime impatience, sentiment tempéré par une certaine crainte respectueuse à la pensée de recevoir le successeur de saint Vincent lui-même.

La maison fut nettoyée et ornée de fond en comble ; quelques sœurs se payèrent même le grand plaisir d'astiquer les placards afin que le regard du Supérieur général pût pénétrer à l'intérieur. Tout cela recélaît un désir évident d'honorer celui qui remplit à nos yeux la place de saint Vincent : l'affection et le respect se prouvent par les actes.

Enfin se leva l'aurore du 19 octobre où le Père Verdier devait arriver à Saint-Louis. La messe fut avancée d'une demi-heure à Marillac, afin que notre vénéré directeur pût faire partie du groupe qui allait attendre nos visiteurs à la gare. Le Très Révérend J. J. Cronin, C. M., notre sous-directeur, était venu quelques jours auparavant de Chicago, pour représenter la Communauté et saluer notre Très Honoré Père à son entrée dans la Province. Les voyageurs parvinrent à l'heure fixée et furent accaparés immédiatement par le séminaire Kenrick où ils offrirent le

Saint Sacrifice et prirent part au déjeuner. Puisque ses fils le possédaient, nous caressions l'espoir de pouvoir obtenir une courte entrevue avec le Père Verdier ; mais nous avons mal jugé son grand cœur qui ne lui permit pas de rester plus longtemps sans venir le jour même rendre visite à ses filles. Après le diner, un mot nous apprenait en effet que nous aurions le bonheur de voir longuement notre Très Honoré Père qui se rendrait chez nous vers les deux heures.

La nouvelle fut immédiatement communiquée aux sept maisons de la ville et les sœurs servantes des différents établissements avec quelques-unes de leurs compagnes, se rendirent aussitôt à la Maison centrale. Quelques sœurs servantes de Californie et une de Porto-Rico étaient déjà arrivées pour la retraite et ces privilégiées bénissaient la Providence d'avoir fait coïncider leur présence avec ce jour tout à fait inoubliable.

Quelques minutes après deux heures, ils étaient tous là : M. Notre Très Honoré Père, le P. Mc Hale, le P. Kelly, le P. Bayol, le P. Finney, le P. Maune, le P. Ryan, le P. Souvay, le P. Krabler, le P. Sullivan naturellement et son assistant le P. Cronin.

A la porte d'entrée, les sœurs à l'habit étaient groupées pour saluer leur Supérieur qui, du premier coup, sut gagner tous les cœurs ; son aimable et condescendante cordialité mit tout le monde à l'aise et donna la claire impression que nous assistions vraiment à la visite d'un père à ses enfants. Toutes se précipitèrent à genoux pour recevoir sa bénédiction et le suivirent à travers la cour pour se rendre à la chapelle. Les sœurs du Séminaire se tenaient dans la cour d'honneur et les « petites Sœurs » reçurent un aimable bonjour de la part du successeur de saint Vincent qui les

bénit aussi tandis qu'elles s'agenouillaient devant lui. A son entrée à la chapelle, notre Très Honoré Père fut salué par l'orgue et bientôt des voix harmonieuses entonnèrent le joyeux chant du *Magnificat*...

A la salle de communauté, M. Verdier entretint les sœurs en français, mais M. Kelly est un si merveilleux interprète que nous sommes certaines de n'avoir pas perdu une syllabe des paroles de Notre Très Honoré Père... Nous transcrivons quelques notes prises au vol à l'intention des absentes :

« Mes chères Sœurs,

Ce serait un grand plaisir pour moi de pouvoir vous parler dans votre propre langue, mais je ne puis malheureusement pas le faire et je dois, par force, avoir recours à une langue qui vous est étrangère. Je vous parlerai en français; plusieurs d'entre vous du reste me comprendront et, pour les autres, M. Kelly leur traduira mes paroles.

Tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui se résume en ceci : je suis venu vous dire bonjour et apprendre le chemin de votre maison afin de pouvoir y revenir. Je reviendrai vous voir bientôt, aujourd'hui je me contente du doux plaisir de saluer mes chères Filles et de leur souhaiter toutes sortes de grâces et de bénédictions de la part de saint Vincent.

C'est aussi mon grand plaisir, mes chères Sœurs, de vous apporter des nouvelles de la Maison-Mère et de votre Très Honorée Mère en particulier qui me suit par la pensée dans mon voyage à travers les États-Unis. Si elle n'est pas physiquement présente au milieu de nous, elle l'est certainement par le cœur. Je suis heureux de pouvoir vous dire qu'il y a quelques jours j'ai encore reçu d'elle une lettre où elle m'exprime ses souhaits et me prie de transmettre à ses filles

d'Amérique ses sentiments de maternelle affection et de tendresse; elle ajoute qu'à la Maison-Mère on fait des prières incessantes pour le bon succès de ma rapide excursion à travers vos deux provinces. Je pourrai lui répondre que ses prières sont en train d'avoir leur complète réalisation, car pour longue que soit ma promenade, elle a été jusqu'ici prospère et agréable. Je suis très content aussi de pouvoir lui assurer que partout où je suis allé, dans toutes les maisons que j'ai visitées (ce qui fut le cas en particulier dans les grandes Maisons centrales ici et à Emmitsburg), j'ai pu rencontrer des visages différents, mais toujours le même type de Fille de la Charité. Ce sera une grande consolation pour elle de savoir que ses enfants d'Amérique sont tout à fait semblables à ses enfants de France, exactement, de tous points, de vraies Filles de la Charité, de véritables enfants de saint Vincent.

Cela, certes, mes chères sœurs, ne m'a pas surpris de trouver dans la double province américaine, des enfants de saint Vincent aussi fidèles à la pratique de leur règle, au développement de son esprit, car bien que je ne vous connaisse pas personnellement, bien que je ne vous aie pas vues des yeux du corps, néanmoins la renommée de vos œuvres et votre bonne réputation sont venues à ma connaissance par différentes voies, comme vous le pensez bien.

J'ai encore eu le grand plaisir de rencontrer à Rome, à l'occasion de la Béatification de votre bienheureuse Mère, ma sœur Visitatrice qui vint me voir et qui m'a bien réconforté par les consolantes nouvelles de la province occidentale. En lui disant aujourd'hui le grand plaisir que j'avais eu de la voir, j'ai profité de l'occasion pour lui faire part de mon désir de la revoir, avant qu'il soit longtemps, à d'autres fêtes religieuses

ou pour une autre raison. Elle m'a bien consolé en m'assurant que les Filles de la Charité en Amérique sont de véritables filles de saint Vincent comme partout, fidèles observantes même des plus petites pratiques de la Communauté... désireuses de donner toute satisfaction à ceux que vous appelez vos vénérés supérieurs... Je suis content aussi de ce que ma présence coïncide avec les exercices de la retraite, car cela me fournit l'occasion de voir bien des sœurs que je n'aurais pas connues sans cela, et de leur donner une bénédiction spéciale dans l'espoir que cela les fortifiera dans leurs bonnes résolutions.

Maintenant je dois vous laisser, mais pour peu de temps; je me propose de revenir, de célébrer la sainte messe un jour de la retraite et aussi, avec la permission de votre Très Révérend Directeur et de son Assistant, de vous dire quelques mots. Mais cela suffit, je vais vous donner ma bénédiction. »

... Après avoir donné sa bénédiction, Notre Très Honoré Père promit de revenir faire une « réelle » visite et d'aller au Séminaire. Il présenta une boîte renfermant un magnifique crucifix à la sœur Visitatrice, en lui disant : « Je vous donne une autre croix », mais il ajoute aussitôt : « Non, je me trompe, car vous n'avez pas de croix. » Les croix sont inévitables à tous les enfants d'Adam.

Au Séminaire, les « petits Bonnets » attendaient sa visite... L'une d'elles lui lut un compliment en français, auquel le Père Verdier répondit ainsi :

« Mes chères Enfants,

Votre compagne vient de me lire un joli et élogieux compliment. Il est de toute évidence qu'elle le comprend très bien pour le lire avec tant de conviction. Elle a posé une question d'un profond à propos : « Où

trouve-t-on le bonheur? » Tout cœur humain aspire au bonheur; c'est aussi spécialement le désir de tout cœur féminin. Évidemment il y a le bonheur du Ciel, mais sur la terre il y a aussi place pour le bonheur et il faut se l'assurer; mais, comme le demande la petite sœur : « Où est-il ? »

C'est la question que tout le monde se pose. Hommes, femmes et enfants recherchent le bonheur. C'est l'aspiration du cœur humain; mais le monde le cherche là où il n'est pas. Ce que le monde appelle plaisir n'est que cendre et poussière. Les mondains disent que nous sommes sur une terre maudite et, après bien des discussions, ils aboutissent à cette conclusion qu'il n'y a pas de bonheur. Vous avez appris une philosophie autrement profonde et vous savez où il faut placer son bonheur.

... Vous l'avez placé dans votre vocation. Soyez toujours de saintes « petites sœurs » du Séminaire et progressez dans cette voie durant tout le temps de votre vie de communauté.

Maintenant, laissez-moi attirer votre attention sur les tableaux qui garnissent les murailles... (tableaux de l'Apparition, donnés par Mère Marguerite au Séminaire Marillac lors de l'inauguration). Regardez la « petite » sœur du Séminaire : elle paraît « petite », son costume a « petite » apparence, elle est bien « petite » en vocation puisqu'elle ne fait que d'entrer. Voyez cette simple et humble fille agenouillée aux pieds de la Très Sainte Vierge Marie, les mains jointes reposant sur les genoux de la Reine des cieux; voyez comme elle regarde notre Mère du Ciel, on dirait qu'elle boit ses paroles. N'était-elle pas heureuse alors? Oh, oui! Et n'était-elle heureuse que lorsqu'elle jouissait de ces visions? Non! elle a possédé le bonheur durant toute sa vie et la mort même ne

l'en a pas privée, car nous sommes persuadés qu'elle est maintenant en possession de la vision permanente de la Bienheureuse Vierge Marie. Où donc cette petite sœur avait-elle trouvé le bonheur qui ensoleilla tous les jours non seulement de son Séminaire (de ce Séminaire qui est pour chacun de nous l'époque bénie et mémorable entre toutes), mais qui l'a accompagnée durant toute sa vie de communauté? Elle avait découvert le bonheur dans la sainteté et la perfection qui caractérise la vraie Fille de la Charité. Elle avait placé son bonheur dans la pratique des vertus d'humilité, de simplicité et de charité. Je vous exhorte et vous engage fortement, mes chères Enfants, à vous exercer activement à la pratique de ces vertus qui ont brillé avec tant d'éclat dans sa vie : voir Dieu, l'aimer, le servir dans la personne des pauvres; être bien soumises à vos supérieurs; avoir une filiale dévotion envers la Bienheureuse Vierge Marie et saint Vincent de Paul, tout comme la petite sœur Catherine.

Il y aura bientôt un siècle qu'elle a été favorisée de ses apparitions : il est grand temps qu'elle soit glorifiée officiellement par l'Église, que nous puissions l'invoquer sous le titre de « Bienheureuse » et que nous ayons la pleine certitude de posséder une nouvelle protectrice dans le ciel. Que l'objet de votre prière, que votre ambition, que votre ardent désir soit de voir bientôt la glorification de votre petite sœur.

Autre chose encore : sœur Catherine était remarquable par sa piété envers la Bienheureuse Vierge Marie et le but principal de sa vie fut de propager l'honneur et la gloire de notre sainte Mère. Elle avait aussi une grande confiance en saint Vincent et c'est pourquoi saint Vincent se plut à lui manifester son cœur qui est charité. Les autres révélations lui

furent faites à cause de son attachement à notre reine Immaculée : c'était chez elle une dévotion toute filiale qui la faisait aller à Marie avec la simplicité d'une enfant. L'amour envers Marie et l'amour envers saint Vincent sont inséparables chez nous : soyez-y passionnément fidèles. Efforcez-vous d'acquérir cet esprit et qu'il demeure en vous non seulement durant les mois de votre Séminaire, mais encore après que vous aurez revêtu l'habit et que vous serez mêlées au service actif des pauvres. Je vous exhorte de nouveau à travailler avec grande abnégation et grand esprit de sacrifice, sans rien négliger, sans vous ménager vous-mêmes; mais que votre activité s'accompagne en même temps de grande générosité et d'amour de Dieu : vous serez ainsi de vraies Filles de la Charité. Puissiez-vous alors goûter, vous aussi, le bonheur qui réjouissait l'âme de la petite sœur Catherine et voir se pencher vers vous le visage souriant de notre Immaculée Mère et celui de notre saint Fondateur !

Maintenant, mes chères Filles, vous avez trouvé le bonheur et vous avez compris où il puise sa source. Votre compagne l'a dit : « Le bonheur réside dans la sainteté de vie. » Moi aussi, je l'ai trouvé : de même que tout vrai père place sa joie et sa consolation dans ses enfants, ainsi je trouve mon bonheur et mon réconfort dans mes filles, j'ai vu en vous, comme dans les autres Sœurs du Séminaire de la Communauté dans le monde entier, la piété et le véritable esprit de saint Vincent, l'amour de Dieu avec l'amour du sacrifice : telles sont les qualités qui font les véritables Filles selon le cœur de saint Vincent et c'est ainsi que je désire vous voir... »

Puis Notre Très Honoré Père se recommanda à leurs prières, lui-même, leur zélée sœur Directrice, leur dévoué directeur avec son assistant; il conclut

en leur annonçant qu'il devait aller à Rome dans deux ou trois mois s'agenouiller aux pieds du Saint Père et qu'il lui demanderait à leur intention une bénédiction toute particulière. Il termina en leur rappelant de bien prier pour la canonisation de la bienheureuse Louise de Marillac et la béatification de sœur Catherine Zoé Labouré ainsi que de la Mère Seton; il leur donna encore des nouvelles de la Communauté et des Sœurs du Séminaire de la rue du Bac et les bénit en leur disant : « Au revoir ! »

Avec la naturelle prédilection d'un père envers ses Benjamins, M. Verdier prolongea son séjour au séminaire, si bien que ses honorables compagnons se trouvèrent légèrement dans l'embarras, car on avait un rendez-vous avec Mgr l'archevêque pour quatre heures. Son automobile fila donc devant les sœurs de l'Institution Saint-Vincent, et leur désappointement eut été grand si on ne les avait prévenues que notre Très Honoré Père allait revenir à sa sortie de l'archevêché.

Et c'est ce qui arriva; M. Verdier fut reçu également à Saint-Vincent au chant du *Magnificat*. Ses paroles ne nous ont pas été conservées par la sténographie, de sorte que nous ne pouvons en reproduire que de mémoire les principales idées. Il exprima d'abord son contentement d'être aux États-Unis au point qu'il y fixerait volontiers son séjour, mais son devoir le retient au loin et l'on ne serait pas de son avis à Paris. Ensuite, il exprima sa satisfaction de voir tant de maisons placées sous le patronage de saint Vincent, car cela prouve que les enfants de saint Vincent d'Amérique considèrent vraiment leur Père commun comme le patron de toutes les œuvres de charité « et si je suis chez moi dans toutes les maisons, continue notre Très Honoré Père, je m'y considère encore davantage dans celles qui sont dédiées à saint

Vincent : c'est réellement « ma » maison qu'une maison Saint-Vincent. On doit aussi y être d'autant plus animé de son esprit... » Distributions d'images, bénédiction, visite à une Sœur malade et départ pour le séminaire Kenrick.

Le jour suivant, 12 octobre, après avoir passé les premières heures de la matinée au séminaire, M. Notre Très Honoré Père s'en fut visiter l'église Saint-Vincent, une ou deux maisons de sœurs et se rendit à l'hôpital Mullanphy pour le dîner ; le soir, il allait à Perryville, maison centrale des Lazaristes de l'Ouest, qui fut leur première résidence et qui renferme les restes précieux du vénérable Félix De Andreis. Les sœurs ont en ville une école où le P. Verdier offrit le Saint Sacrifice le samedi matin et fit une conférence ; il partit vers dix heures pour Cape Girardeau, à 43 milles plus loin, voir l'École apostolique. Quelques heures plus tard, il était de retour de Perryville et cette randonnée de 86 milles en auto, sur les routes du Missouri, n'est rien pour lui, nous dit-on ; de fait, le Supérieur général semble aussi dispos et aussi actif qu'au départ.

Dans la soirée, les confrères, jeunes et vieux, firent fête à leur Père qui, selon son habitude, répondit aux vœux de ses enfants de la manière la plus aimablement paternelle. Le dimanche fut passé au « cher vieux Barrens » ; le lundi matin, les voyageurs regagnaient Saint-Louis et directement le séminaire Kenrick ; le soir même, nos hôtes vénérés devaient le quitter pour Dallas : nous n'aurions donc pas, pensions-nous, le bonheur de voir notre Père à Marillac ; quand, après le dîner, un coup de téléphone nous apprit qu'il allait venir nous dire : « Bonjour ! » Et il arriva pour nous dire « deux mots », ainsi qu'aux sœurs de la retraite. Voici ses paroles :

« Mes chères Filles,

« Je ne viens pas vous faire une conférence. Je reviendrai lundi prochain et nous nous arrangerons alors pour cela ; mais, après avoir passé plusieurs jours loin de vous à visiter quelques-unes des maisons des confrères et des sœurs, en particulier celles de Perryville et de Cape Girardeau, je suis de retour à Saint-Louis ; avant de repartir pour Dallas et la Nouvelle-Orléans, je ne puis résister au plaisir de venir vous souhaiter beaucoup de joie surnaturelle et de progrès pendant la retraite que vous faites...

« ... Lundi matin, s'il plaît à Dieu, et je n'en doute pas, grâce à vos bonnes prières, je pourrai venir faire la consécration de l'autel placé sous le patronage de la bienheureuse Louise de Marillac ; tout le reste de la journée, je serai à la disposition des sœurs qui désirent me voir : celles qui savent le français se serviront du français, les autres aussi pourront s'ouvrir en toute confiance et en toute liberté devant mon interprète.

« C'est une coutume à la Maison-Mère, à Paris, qu'à la clôture de la retraite, le Supérieur général adresse aux sœurs une petite conférence avant de les laisser partir... Il y a encore une autre coutume : c'est qu'à la clôture de la retraite des sœurs servantes, on dit une messe d'action de grâces à la rue de Sèvres : elles se rassemblent à cette occasion auprès de la châsse de saint Vincent.

« En attendant le plaisir de vous voir à la Maison-Mère, nous agirons de même mardi prochain, comme si nous étions à Paris...

« Que la retraite soit bonne pour vous, pour vos œuvres, pour la province ! »

Après avoir béni les sœurs servantes, le Très-Honoré Père, bien qu'il ne lui restât que quelques ins-

tants, voulut aller saluer les sœurs du séminaire. Il se rendit ensuite à l'orphelinat Sainte-Marie, à la pouponnière de la maison Saint-Patrice et à l'école professionnelle de Sainte-Philomène où eut lieu le souper, la gare en étant plus proche. En effet, après le repas et quelques délicieux instants de récréation, les voyageurs se mettaient en route pour Dallas et la Nouvelle-Orléans.

De Saint-Louis, nous suivions en esprit le train qui emportait notre Très Honoré Père ; puis, lettres et télégrammes vinrent nous tenir au courant des délicieuses visites qu'il fit dans ces deux villes.

La semaine parut longue quand même à notre impatience ; enfin un mot nous apprit que les voyageurs seraient de retour samedi matin et qu'ils se rendraient directement à l'Institution Saint-Vincent...

Le dimanche matin, le P. Verdier célébra la messe à Saint-Vincent, mais il fut occupé tout le restant de la matinée par le Très Révérend Visiteur de Cuba, qui était venu le voir. Cependant, après le dîner, nous eûmes la joie de voir notre Très Honoré Père en compagnie de plusieurs de ses confrères, se promener sur la route élevée qui relie Marillac à Saint-Vincent. Les sœurs se précipitèrent à sa rencontre et l'accompagnèrent jusqu'à la salle de communauté. Quelqu'un proposa alors de faire le tour de la propriété et notre Très Honoré Père répondit aimablement : « Quand on est dans une maison, on doit obéir aux désirs des supérieurs ; donc si tel est le désir de ma sœur Visitatrice, nous allons le faire. »

Les installations électriques de la cuisine l'intéressèrent particulièrement et une jeune sœur de cet office mit en mouvement, sous ses yeux, le Hobart Mixer. Pendant cette récréative promenade, comme les sœurs babillaient autour de lui, notre Très Honoré

Père, s'arrêtant soudain et les regardant sérieusement, leur dit : « Quand je serai de retour à Paris, je dirai à votre Très Honorée Mère que toutes les Filles d'Amérique sont « muettes » ; si elle marque quelque surprise, je lui dirai : « Allez-y voir ! » Vous jugez de l'éclat de rire qui s'ensuivit.

Arrivé devant la porte du séminaire, Notre Père entra juste le temps de dire aux sœurs :

« Mes chères Enfants,

« Je viens vous dire un nouveau « bonjour », mais je reviendrai après-demain vous dire un dernier « au revoir ».

Maintenant je viens simplement vous rappeler que je consacrerai demain l'autel dédié à la bienheureuse Louise de Marillac et que vous devez bien prier à cette occasion, voici pourquoi : les prières que vous ferez pendant cette cérémonie et durant la messe qui suivra, vous le savez bien, auront une efficacité plus grande. Vous priez toujours pour moi comme pour votre Père, mais je vous réclame un souvenir spécial pendant que j'accomplirai cette action liturgique. Et comme vous quitterez le séminaire tôt ou tard, je désire que vous vous passiez cette consigne de génération en génération, de prier pour le Supérieur général en souvenir de ma visite et de ce que j'ai eu (je ne dirai pas le privilège ou l'honneur, mais) le plaisir de consacrer cet autel... »

M. Verdier passa le reste de la soirée du dimanche à Kenrick, mais revint passer la nuit à Saint-Vincent, à cause de la cérémonie du lendemain matin.

Au moment de la béatification de la bienheureuse Louise, on avait érigé un magnifique autel en marbre de Sienne, orné de mosaïques et, quelques mois après, arrivait d'Italie la statue de notre bienheureuse Fon-

datrice qui fut mise sur l'autel. C'était là le double cadeau d'un cœur généreux et d'une âme dévouée à la Communauté. Notre vénéré directeur avait conçu le pieux dessein de le faire consacrer par Notre Très Honoré Père qui, dans sa bonté, réalisa ce désir le lundi 13 octobre.

Afin d'être prêtes pour la cérémonie, toutes les sœurs firent la sainte Communion dès cinq heures, assistèrent à la sainte messe et s'en furent déjeuner.

A six heures exactement, le Supérieur général, revêtu de la chape, sortait de la sacristie : il était accompagné du T. Rév. J.-J. Sullivan, C. M., directeur provincial, du T. Rév. J.-J. Cronin, C. M., son assistant, du T. Rév. M. S. Ryan, C. M., supérieur du séminaire Kenrick, du R. D^r Souvay, C. M., et du R. F. J. Remler, C. M. Ils prirent place sur les sièges placés devant l'autel et l'on commença le chant des psaumes de la pénitence ; la voix mélodieuse et sonore du Supérieur général se distinguait très bien au milieu des autres. Toute la cérémonie de la consécration fut conduite avec un calme et une précision remarquables. On aurait pu croire que ces messieurs avaient l'habitude d'accomplir ces cérémonies tous les jours : et elles parurent si solennelles et si intéressantes à tout le monde qu'on n'en remarqua pas la durée. A huit heures, notre Très Honoré Père commençait la messe sur l'autel nouvellement consacré ; les P. Souvay et Remler la servirent et l'on put se croire transporté à Saint-Lazare, quand le Supérieur général offre le saint Sacrifice, assisté de deux séminaristes. Durant la messe, le chœur chanta un hymne à la bienheureuse Louise et plusieurs autres beaux morceaux. Pour faire part à notre Très Honorée Mère de notre joie en cette circonstance, le télégramme suivant lui fut adressé : « Autel de la bienheureuse Louise

consacré aujourd'hui par notre Très Honoré Père. Nous avons prié pour vous et pour la chère Maison Mère. *Magnificat.* »

A dix heures, M. le Supérieur général présidait le conseil provincial et, après le diner, il vit les sœurs qui désiraient avoir un entretien avec lui. Dans l'après-midi, il donna une très belle et très pratique conférence aux sœurs servantes de la retraite : nous ne la reproduisons pas, car elle n'était destinée qu'à elles et n'intéresserait pas les autres.

Après cette laborieuse journée à Marillac, Notre Très Honoré Père retourna à Saint-Vincent pour la nuit.

L. B.

(A suivre.)

SAINT LOUIS CATHOLIC HISTORICAL REVIEW. Numéros d'avril-juillet 1923.

Après un *Appel* à tous ceux qui détiennent des documents intéressant la revue, après un aperçu historique sur l'arrivée des Pères Jésuites à Saint-Louis, quelques chapitres de l'histoire de l'Université de la ville et une notice sur *Henri Pratte*, le premier prêtre natif du Missouri, nous lisons un article de M. Charles Souvay, C. M. « *Autour de la Cathédrale de Saint-Louis avec Mgr du Bourg 1818-1820* ». C'est la publication d'une conférence donnée par notre confrère, le 21 novembre 1917 : lors de l'arrivée de Mgr du Bourg à Saint-Louis, la ville comptait environ 2000 habitants dont les deux tiers étaient Français, un tiers Américain, et de plus il y avait 4 à 500 nègres qui parlaient français comme la majorité des gens. La plupart aussi étaient catholiques, mais les nouveaux arrivants étaient tous des protestants et l'on a pu écrire : « Si Mgr du Bourg n'était pas venu à temps à notre secours, la

dernière étincelle de foi aurait été éteinte dans notre contrée. » C'est le 5 janvier 1818 que Mgr du Bourg et ses compagnons, Mgr Flaget, le P. de Andreis, le P. Bodin et M. Niel, débarquèrent. Quand ils étaient venus pour la première fois (Mgr Flaget, M. de Andreis et M. Rosati) le 17 octobre 1817, ils n'avaient trouvé comme presbytère (maintenant palais épiscopal) qu'une bâtisse bien délabrée « sans portes, ni fenêtres, ni plancher, ni meuble ». Depuis on avait fait des réparations et l'évêque pouvait écrire : « Ma maison n'est pas luxueuse, mais elle sera suffisamment confortable quand tout sera fini. J'aurai un parloir, une chambre à coucher, un bureau, une salle à manger et quatre chambres pour les ecclésiastiques; puis tout près, un immense jardin. » Il était bon orateur, connaissait à la perfection le français et l'anglais; parfait gentleman, il avait aussi bon cœur que belle intelligence. Il ne s'est fâché qu'une seule fois dans sa vie (dans une lettre qu'il regretta ensuite amèrement) à cause de l'opposition qu'il avait rencontrée en face de certains de ses projets. Avec cela, il était franc, confiant, trop noble de caractère pour soupçonner la malice chez autrui; sa bonté et ses libéralités ont été incroyables. Il refusa un lit dont les bois étaient, à son sens, trop luxueux et trop encombrants pour son habitation; il dit de le lui échanger contre un lit plus modeste et ajoute : « C'est du pain dont j'ai besoin, moi et ma maison. » Il supprime le café comme trop cher ainsi que le sucre : « Nous avons un potage aux pommes de terre, aux choux, à l'oignon ou aux pois et, avec un plat de viande ou un petit fromage, nous faisons un grand souper. » Il songe néanmoins à bâtir un collège, des écoles et... une cathédrale; car, dit-il lui-même : « Ma cathédrale est une espèce de grange misérable qui tombe en ruines. » Il lance des souscriptions, la première pierre

est posée, le 28 mars 1818 : en juin, les murs s'élèvent à 15 pieds au-dessus du sol et l'année suivante on y célèbre les offices de Noël, quoique la bénédiction n'eut lieu que le 9 janvier 1820. On a pu dire que c'était un bijou qui n'avait pas son pareil aux États-Unis; mais il n'avait réuni que 12000 dollars sur 20000 que la construction avait coûté. Il se mit à bâtir le collège dès le 2 novembre 1819 et plaça à la tête M. de Andreis : c'est aujourd'hui le Kenrick Seminary. Un concours malheureux de circonstances a voulu qu'il laissât une dette de 4500 dollars, mais on ne peut lui en faire un reproche de prodigalité, ni de manque de savoir-faire.

L. B.

THE VINCENTIAN. Analyse des numéros 10, 11, 12 de 1923 et du numéro de janvier 1924.

L'Association des Dames de la Charité de Nashville (Tenn.) qui, au début de son organisation inspirée par la sœur supérieure de l'hôpital Saint-Thomas, comptait déjà, dès 1910, deux cent cinquante membres, comprend aujourd'hui 375 associées dont l'activité s'est développée dans une bien plus grande proportion encore.

Nos Missions de Chine, par Joseph A. Finney, C. M. Il n'y a pas qu'à Jao-Chow, mais partout en Chine la langue anglaise semble gagner du terrain : on l'enseigne partout à la jeunesse chinoise; c'est un signe des temps qui fait bien augurer de l'avenir pour les travaux des missionnaires américains. Non loin de Jao-Chow se trouve la ville de King-te-tching renommée dans le monde entier par ses porcelaines : peut-être que plus d'une tasse, dont vous vous servez, vient d'ici? Longfellow a célébré dans ses poèmes King-te-tching « dont les 3000 fournaises embrasent les cieux »;

mais comme lui, j'étais trop pressé pour m'arrêter à visiter les fabriques. En compagnie d'un prêtre chinois et de l'inséparable *boy*, je pris le bateau pour Nanchang : évidemment, bien des personnes étaient dans notre cas et avaient dû attendre un départ, car nous étions serrés par la foule. L'Américain *Shen Foo* (Père spirituel) était la bête curieuse surtout à l'heure du repas : le barbare qui mange avec couteau et fourchette !... Nous arrivons trop tard à Nanchang pour prendre le train, nous nous reposons à la Mission où nous trouvons Mgr Fatiguet et un grand nombre de confrères réunis pour la retraite annuelle. Chaleureux accueil de la part de tous. La maison est très vaste et l'église très pieuse. Les Sœurs de Charité viennent de terminer un nouvel hôpital : il est splendide, très moderne, avec pavillons séparés pour les Chinois et les Européens, sans compter l'habituel dispensaire gratuit pour les pauvres. Nanchang est la capitale du Kiang-Si et possède un chemin de fer. Le dimanche matin nous étions à Kiu-Kiang : ce n'était plus la ville joyeuse du premier de l'an, mais un port affairé. Il est heureusement situé sur les bords du Yangtze Kiang, près du lac Poyang. Tous les jours, plusieurs gros bateaux font le va-et-vient entre Shanghai et Hankow. Non loin s'élève le majestueux sommet du Kuling, résidence d'été des Européens de par ici. Nous avons rencontré notre confrère le P. Morel, C. M. très occupé à dénicher les chrétiens du voisinage pour les inviter aux exercices de la mission qui doit se donner bientôt dans son église. Un prêtre indigène, le P. Kien, C. M. avait présidé la mission qui se termina à l'Ascension : il avait été attentivement écouté, opérant bien des fruits de conversion. Une histoire : il y a quelques jours, deux Chinois, le père et le fils, celui-ci tout défiguré, se présentent à la porte de

l'hôpital et demandent une jeune fille à marier : lorsque la future épouse vit pour la première fois son prétendant disgracieux, elle s'enfuit en criant : « Jamais de la vie : il est trop laid ! » Le père du jeune homme voulait à tout prix que la sœur refit un visage à son fils !... Le 15 mai à minuit, le feu se déclara dans le quartier chinois qui avoisine la concession anglaise. L'incendie se propageait avec une effrayante rapidité, léchant les murs de la procure des Lazaristes et menaçant de consumer notre église ainsi que l'établissement des sœurs. Les enfants de l'école, pendant deux heures, supplièrent à la chapelle la Vierge Immaculée de préserver la Mission et les sœurs semèrent des Médailles Miraculeuses un peu partout. Humainement parlant, il n'y avait pas d'espoir, le vent poussant les flammes dans notre direction, et comme il n'avait pas plu depuis quelque temps, tout était archi-sec. Mais on n'avait pas invoqué Marie en vain ! Le feu s'arrêta aux murs de la buanderie : on en peut voir les traces sur les briques ; la protection de la très sainte Vierge a été écrite là par les flammes, nouveau miracle de la Médaille miraculeuse.

Le P. Misner envoie de nouveaux détails sur son *premier voyage à travers le Vicariat. Retour à la maison.* Le lendemain de l'envoi de ma dernière lettre, la pluie nous fit grâce, de sorte que, le vendredi, nous quitions Teng-kia-pou pour Shansing. Il faisait frais, le temps était au beau et les conditions du voyage idéales, point de boue... Arrivée à Shansing vers 14 heures et demie : notre entrée en ville fut signalée par le ramage habituel et les salves de pétards. Comme à Teng-kia-pou, nous y fûmes un objet de grande curiosité. Les gens étaient portés à croire que les Américains sont une espèce nouvelle d'animaux étranges. Chrétiens et païens aussi accouraient pour nous examiner et s'en

retournaient, je crois, profondément déçus de ne pas voir un contraste frappant entre nous et les autres hommes. Le P. Wong, curé de l'endroit, nous montra les curiosités de la ville; ce qui comprend une visite au « pape » taoïste : il est à la tête de tous les taoïstes chinois et ce n'est pas une petite affaire. Cette fonction est héréditaire et le présent titulaire est le soixante-deuxième; il ne croit à rien, mais le poste est trop lucratif pour qu'il l'abandonne. Selon ses coreligionnaires, il aurait le pouvoir de se faire obéir des esprits mauvais. Il y a, dans sa demeure, une petite salle où il trône pour juger les démons, les coupables d'entre eux sont mis en prison. Comme vous le savez, les Chinois pensent que chaque épreuve et chaque maladie est le fait d'un diable. Lorsque quelqu'un tombe malade, on appelle le prêtre taoïste pour chasser le malin esprit; pour cela, le bonze fait faire beaucoup de bruit, frappe du gong et du tam-tam jusqu'à ce que la personne alitée recouvre la santé ou meure : ce dernier résultat est le plus fréquent et ce doit être une fameuse délivrance pour elle au lieu de ce tintamarre. Si les taoïstes désirent être mis à l'abri des démons, ils se rendent auprès de ce « pape », lui font des présents et reçoivent en retour un papier sur lequel sont écrits certains caractères et qui est censé les protéger. S'ils pensent que les diables les molestent trop, ils font le même pèlerinage et, en leur honneur, le « pape » tient jugement sur les esprits méchants. Résultat ? il s'est enrichi. Ici, comme à Teng-kia-pou, nos lampes électriques et nos machines à écrire piquèrent grandement la curiosité. Les gens, en voyant la flamme, étaient d'abord terriblement intimidés; puis habitués, ils s'efforçaient de l'éteindre en soufflant dessus; mais nous ne pûmes jamais arriver à leur faire toucher l'ampoule : ils craignaient de s'y brûler et il

y en a encore, je crois, qui pensent qu'un « que », un diable, est enfermé dedans. Nous avons pu aussi nous arrêter à Kweïki, une des plus grandes villes de cette partie du vicariat : c'est le P. Gonon, Français, d'une cinquantaine d'années qui s'y dévoue depuis sa prêtrise et qui nous reçoit. A notre arrivée, un groupe d'environ 2600 soldats y avaient pris leurs quartiers ; c'est une peste ! ils vivent aux dépens des habitants et extorquent de l'argent par tous les moyens en leur pouvoir. Les indigènes en ont peur et beaucoup viennent chercher refuge à la résidence. Que les temps sont changés depuis les troubles causés par les Boxeurs ! Auparavant, la Mission catholique en temps de révolution était la première pillée ; aujourd'hui, c'est le lieu de refuge universel, cette « tien chu tong » (église du Maître du Ciel) ! Nous y avons eu le plaisir de manger des plats européens ; après quinze jours sans pain et une cuisine exclusivement chinoise, c'était une bénédiction. Rien de saillant durant le reste de notre voyage ; nous nous rendîmes successivement à Kan-Keou, puis à I-yang et de là à Ho-kow : cette dernière résidence a été bâtie immédiatement après la guerre des Boxeurs ; depuis lors, le P. Sagader, Autrichien, n'en est jamais sorti ; il possède un emplacement vaste et bien entretenu ; son école est la plus renommée, elle est reconnue par le gouvernement. Il enseigne lui-même l'anglais qu'il a appris seul à quarante ans et sans avoir beaucoup d'occasions de le parler ; et pourtant sa prononciation est remarquable et sa connaissance de la grammaire en ferait rougir plus d'un parmi nous. Il veut établir encore d'autres écoles, mais je reviendrai sur ce sujet. Nous avons passé trois jours avec ce Monsieur, et en route par voie fluviale vers notre « chez nous ».

Le P. Misner continue son intéressante *Descrip-*

tion de la vie en Chine. Depuis ma dernière lettre, il s'est passé du nouveau; il y a eu la réunion de plusieurs prêtres des différentes missions de Chine : ce sont les préliminaires en vue du synode national qui doit avoir lieu à Shanghai. M. Gonon représentant Kweiki, et Kweiki, occupée par la soldatesque, ne pouvant être laissée sans pasteur étranger, j'y fus envoyé : ma présence avait pour but de travailler *ex opere operato*, car sans interprète je suis ici comme une plante en serre chaude (100 degrés aujourd'hui); je suis le général qui ouvre l'œil pour qu'on n'emporte pas l'église... Je devais recevoir les visiteurs, rendre certaines visites, aller voir le mandarin, le chef de la police, etc... Imaginez-vous que vous devez aller voir un mandarin qui ignore complètement l'anglais et que vous, vous ne savez pas un mot de chinois, que vous n'avez même qu'une très pâle idée de l'étiquette orientale : alors vous aurez un aperçu de ma position. L'étiquette chinoise est un formalisme rituel où tout est fixé dans les plus minutieux détails... Exemple : immédiatement après votre arrivée, on vous apporte une tasse de thé. Si, comme cela arrive parfois dans les visites moins solennelles, votre hôte vous invite aussitôt à vous rafraîchir, c'est bien : vous pouvez le faire ou non, à votre guise. Mais, s'il ne vous y invite pas, c'est faire un gros accroc à la politesse que de boire; quand ensuite il vous priera de le faire, cela voudra dire que l'entretien est terminé : c'est une façon polie de vous mettre à la porte.....

— Numéro de Noël 1923. — Le P. Misner, après avoir parlé de la difficulté de la langue avec ses mille intonations différentes sur le même mot, retrace les difficultés de son *voyage vers Kien-Chang-Fu*, difficultés des transports par terre, manque de chevaux,

manque de confortable des chaises de voyage, chaleur excessive, halte enfin à Kinki.....

Numéro de janvier 1924. — Après les souhaits de bonne année offerts par la Revue, nous lisons un aperçu historique des vingt-cinq premières années de l'*Université de Paul* à Chicago, par Joseph P. Donovan, C. M.

Suit une relation du voyage des trois jeunes prêtres *en route pour la Chine* à bord du *Président Mc Kinley* : le temps se gâte, le navire semble faire des ascensions qui font éprouver à l'estomac certaines sensations d'un genre particulier. Puis nos voyageurs visitent en passant « la cité des Ruines »; Yokohama, monceau de débris d'où émergent des arbres calcinés; on travaille activement, même le dimanche, à déblayer tout cela, mais avec quels moyens primitifs! on doit tout transporter à la main!!!... Il y a donc, à l'heure actuelle, cinq missionnaires des États-Unis occidentaux en Chine : les PP. Edward Sheehan, Paul Misner, James Lewis, Harry Altenburg et James Coyle ainsi que trois Filles de la Charité.

Véridique Histoire de Lao-San, par le Rév. John Meyer, C. M., Tsi-tou, Chine. — Dans son enfance, Lao-San devait aider son père dans la culture du riz; or la vie des paysans lui semblait dépourvue de poésie : il avait la bosse du commerce. Avec quelques compagnons de son âge, il s'embarqua pour sa première tentative; il fit son installation : « Lao-San, marchand de pistaches. » Tous les contrats, selon la mode chinoise, se scellent par un dîner. Après le repas, la raison sociale « Lao-San et Cie » faisait banqueroute. Ses amis avaient mangé toutes les pistaches comme dessert... Nullement découragé, il recommença. Il acheta pour vingt cents un nouveau fonds de commerce; ses affaires prospérèrent de telle sorte qu'il ne fut pas loin d'être obligé de retourner aux détestés

travaux paternels. Il ajouta à son négoce celui beaucoup plus lucratif du jeu. Durant la mission annuelle suivante, le prêtre dit : « Lao-San, mauvais catholique, aime le jeu. — C'est bon », dit Lao-San, et il abandonna le jeu ainsi que la vente des pistaches pour se livrer au trafic du riz et des débris d'os (engrais recherché). C'était une occupation charmante pour Lao-San, car il devait beaucoup voyager à la recherche des os. Mais son épouse se sentit trop seule et se plaignit de ses fréquentes absences. Il liquida ; cette liquidation lui valut un procès d'où il sortit plus sage, mais plus pauvre : il avait perdu sa dernière sapèque. Le missionnaire vint à son aide en lui baillant un dollar mexicain et il chercha fortune dans la quincaillerie. Il fit de bonnes affaires, à l'en croire, et fut vite en mesure d'étendre ses opérations. Il ouvrit une échoppe pour le débit du poisson fumé, frit et salé. Hélas ! il ne tarda pas à être victime d'un trust, parfaitement, d'un véritable trust, pareil à ceux de chez nous ; il fut jeté en prison et n'en sortit que grâce à l'intervention du missionnaire : il était sain et sauf, mais pauvre comme Job. Lao-San fit peau neuve et se lança dans la porcelaine. Comme toujours, la fortune lui sourit : il acheta une mine de charbon. L'exploitation mangea tout son capital et le ruina. Il lutta néanmoins courageusement contre la malchance et, aujourd'hui, Lao-San est un gros commerçant de Ying-tan..... C'est un bon chrétien, toujours charitable, même dans l'adversité... En 1900, son dévouement pour les missionnaires aurait pu lui coûter cher. Un Père était pourchassé par un groupe de bandits païens ; Lao-San avec quatre autres catholiques l'escorta jusqu'à la demeure d'un païen de ses amis. Le prêtre s'y arrêta avec deux chrétiens, tandis qu'avec les deux autres, Lao-San courait à travers les rues en criant : « Sus au

diabie d'Européen, tuez-le ! tuez-le ! » Soldats et païens sortaient et se précipitaient sur les talons de Lao-San ; pendant ce temps, le missionnaire, avec non moins de hâte, s'élançait dans la direction opposée..... Une autre fois, il abattit un arbre superstitieux en présence de toutes les autorités locales, sans causer aucun trouble, et cela, pour rendre service au Père qui voulait élever une église en cet endroit... Il avait réussi quelques années auparavant, dans un grand banquet, à déterminer les païens de son « clan » à faire cause commune avec les chrétiens en cas d'attaque du « clan » voisin.....

L. B.

THE NIAGARA INDEX. — Numéros d'octobre, de novembre et de décembre 1923.

Cette revue de l'Université de Niagara, publiée par les étudiants, donne d'intéressantes nouvelles, invite à des réunions et publie des articles littéraires en rapport avec leurs études, comme « le plus triste moment dans les tragédies » ou la crise que l'habileté de l'auteur doit dénouer ; elle nous tient au courant du dévouement des anciens élèves partis pour la lointaine mission de Chine, et leur adresse les vœux de tous en vers et en prose ; elle envoie aux amis les comptes rendus des banquets et distrait encore par ses bons mots.

L. B.

MOTHER MARGARET

Notes sur notre chère Mère Marguerite O'Keefe, visitatrice de la Province orientale des États-Unis (un vol. de 204 pages sans date, ni nom d'éditeur).

CHAPITRE I. — *Premières années ; entrée en Communauté.*

Marguerite O'Keefe naquit à Saint-Jean (New Brunswick) le 30 mai 1846 et fut régénérée dès le

lendemain dans les eaux du baptême. Elle était encore en bas âge quand sa famille alla s'établir à Boston où son père avait trouvé un emploi plus lucratif : c'est dans cette ville que Marguerite passa son enfance et sa jeunesse. A cette époque, il y avait peu d'écoles catholiques à Boston ; c'est pourquoi l'enfant reçut l'instruction des établissements municipaux, mais en même temps elle se préparait à sa première communion chez les Sœurs de Charité de l'asile Saint-Vincent de Camden Street ; souvent plus tard, elle aimera à rappeler avec une affectueuse vénération le souvenir de ces saintes femmes qui lui avaient enseigné à connaître et à servir Dieu. Son père, sans appartenir à la haute société, était d'un noble caractère, d'une nature cultivée et délicate ; il aimait tendrement les siens, mais exigeait aussi d'eux le respect et l'obéissance les plus stricts ; on récitait le chapelet en famille, puis on lisait quelques chapitres d'un livre intéressant, quelque Christmas Carol à l'époque de Noël. Marguerite étant la « benjamine » était choyée de ses sœurs aînées. Une bonne mère est « le don le plus précieux au monde » et celle de notre chère Visitatrice était exceptionnellement bien douée pour diriger les jeunes âmes vers leur Créateur. Dès son enfance, le cœur tendre et compatissant de la future Fille de la Charité se révéla en maintes occasions (cf. p. 2 et 3).

La vie de la jeune Marguerite s'écoulait dans une pieuse tranquillité au sein d'une famille profondément chrétienne, quand Dieu lui fit entendre sa voix. C'était pendant une mission donnée par un P. Rédemptoriste que fut entamé le sujet de sa vocation. Après une confession générale à laquelle elle s'était préparée avec un soin extraordinaire, elle fut invitée à lire la vie de la Mère Seton et celle de la Mère Mc Auley : elle

le fit à la dérobée afin de ne pas affliger le cœur de sa maman par la prévision d'une prochaine séparation. Il en coûta de longs et pénibles efforts sans doute à sa nature affectueuse pour obéir à la grâce : on peut le conjecturer du moins de certaines allusions trouvées dans sa correspondance (cf. p. 4). Elle allait néanmoins entrer dans la Communauté quand son père fut rappelé à Dieu ; force lui fut donc de différer son départ pour ne pas accabler les siens : ce délai dura deux ans. Mais alors, il lui en coûte tant que c'est son confesseur qui la décharge de ce lourd fardeau d'avertir sa mère de son départ. Pendant son séminaire, elle eut le mal du pays (*homesickness*). Et quand sa mère fut sur le point de quitter ce monde, bien que sœur Marguerite fût en communauté depuis plusieurs années, elle endura une telle agonie qu'elle a avoué ne pas savoir en ces jours d'épreuve où elle était, ni ce qu'elle faisait. Elle était donc loin d'être froide et insensible, comme on a pu le croire. Nous ne dirons rien de son postulat, faute de témoins oculaires de cette période de son apprentissage à la vie de communauté ; mais nous pouvons dire que ce dut être un temps de ferveur à en juger par la suite de sa vie.

• CHAPITRE II. — *Son séminaire ; troisième et seconde sœur d'office ; directrice du séminaire.*

Elle entra au séminaire au mois de décembre 1871 et on fut frappé de sa sûreté de jugement et de sa profonde piété dans ses répétitions d'oraison et sa première « Petite Retraite ». Elle était l'âme des récréations par son entrain et sa gaieté. Elle revêtit le saint habit le 18 juillet 1872 et fut placée comme troisième sœur d'office au Séminaire. Elle montra un vrai cœur de mère pleine de tendresse pour les jeunes

sœurs et une habileté consommée pour dissiper les sombres nuages de celles qui broyaient du noir. Elle apporta encore dans son office un remarquable discernement, une grande force de caractère et une fermeté heureusement tempérée par une affectueuse tendresse. En 1883, elle eut le bonheur de venir en France à la Maison Mère. « Je considère comme un grand bonheur et une grâce particulière d'avoir eu Mère Marguerite comme directrice pendant mon séminaire, a déclaré une sœur. Jamais je n'oublierai l'impression que je ressentis lorsque, pour la première fois, je l'entendis nous faire l'instruction de deux heures. Le calme admirable et la parfaite recollection avec lesquels elle faisait son entrée, sa façon de joindre les mains et de tenir ses yeux fixés sur la Vierge comme pour lui demander son assistance, la manière dont elle se tenait à genoux pour le *Veni sancte*, impressionnaient si vivement chacune des 50 sœurs alors présentes au séminaire que chacune de ses paroles se gravait profondément dans nos cœurs... Il y avait une sainte dignité dans toutes ses actions même les plus vulgaires, que l'on sentait bien que toutes ses paroles, tous ses mouvements étaient offerts à Dieu. »

Elle était directrice depuis deux ans quand Saint-Joseph fut la proie d'un incendie qui détruisit complètement le bâtiment de la cuisine (p. 13-17). Sa manière de s'y prendre avec les différents caractères a quelquefois surpris ceux qui n'étaient pas au courant de sa grande connaissance de la nature humaine (p. 29). Sa condescendance pour une jeune sœur, qui ne pouvait se résoudre à l'humiliation de baiser la terre (p. 30); sa maternelle sollicitude envers une sœur malade (p. 31); sa piété, sa patience envers les importuns et dans les épreuves (p. 32) ont fait l'admi-

ration de tous ceux qui l'ont connue plus intimement, particulièrement en face des critiques provoquées par son inébranlable fermeté dans le devoir. Elle avait pour conseiller et pour guide le bon Père Mandine (p. 35-36). Bien qu'elle fût pour le détachement de la famille, elle ne voulait pas cependant que l'on manquât d'égards envers elle : « Avez-vous écrit pour Noël? demanda-t-elle un jour à l'une de ses sœurs. O ma chère sœur, n'oubliez jamais vos parents; après Dieu, c'est à eux que vous êtes redevable de tout ce que vous êtes! » Elle se dédommageait de ne pouvoir assister elle-même les pauvres en initiant les jeunes sœurs à ces labeurs de leur chère vocation (p. 37). Son recueillement, son calme, son habitude de marcher sans cesse en la présence de Dieu ne l'empêchaient pas de s'adapter aux circonstances et aux diverses nécessités du moment (p. 38). Elle ne craignait pas de demander pardon à ses inférieures quand elle s'était trompée (*ibid.*). Elle aimait la musique et ne dédaignait pas de prendre part aux chants (p. 39). Simple elle-même, elle aimait à rencontrer cette vertu chez les autres (p. 40). Elle recommandait fort la lecture spirituelle : « On en retire parfois, disait-elle, plus de profit que de la méditation; car dans la méditation, on parle à Dieu, tandis que dans la lecture spirituelle, c'est Dieu qui nous parle (p. 41). » « Visez moins au succès qu'à la pureté d'intention », disait-elle (p. 42).

CHAPITRE III. — *La Visitatrice.*

Il y avait près de trente ans que Mère Marguerite était entrée en communauté, quatre directeurs spirituels avaient successivement guidé la province, menant la barque avec sûreté vers le port, la bière de Mère Euphémie venait d'être fermée et elle avait prié

auprès de la dépouille mortelle du saint P. Mandine, mais quel que fût le représentant de l'autorité, elle était invariable dans son obéissance, aussi loyale envers le dernier nommé qu'envers celui qu'elle avait trouvé à son entrée en communauté (p. 43). Durant l'hiver de 1901, notre chère Mère Mariana, alors en tournée de visites, fut emportée par une pneumonie. Le bon Père Lavezeri, C. M., écrivait aux sœurs : « Nous sommes tous condamnés à mort, *statutum est hominibus semel mori*. Puisse nous tous expirer dans le doux baiser du Seigneur entre les bras de la Très Sainte Vierge et de saint Joseph. Puisse saint Vincent procurer à la Communauté, pour remplacer la Visitatrice défunte, une personne remplie de son esprit, ne voulant en tout et toujours que le bon plaisir de Dieu, prudente, droite et ferme, n'ayant ni respect humain, ni vues humaines, mais ne désirant que la gloire de Dieu et le salut des âmes, toujours humble, simple et animée de la véritable charité. Tels sont mes vœux et l'objet de mes prières. Puisse le bon Dieu les bénir avec toutes les sœurs et le pauvre prêtre; S. Lavezeri. »

Deux mois après, arrivait une circulaire du Très Honoré Père Fiat nommant la nouvelle visitatrice : « Le temps est venu de nommer une remplaçante et je suis heureux de vous annoncer que sœur Marguerite O'Keefe, directrice du Séminaire, est celle qu'a désignée le Tout-Puissant pour remplir le poste vacant. Sa connaissance de la Communauté et son expérience lui permettront de faire un plus grand bien et j'ai la ferme confiance que vous reporterez immédiatement sur elle le respect et l'affection dont vous entouriez Mère Mariana. » La nouvelle élue seule fut d'abord sur le point de protester, mais elle se soumit à ce qu'elle considéra comme la volonté de Dieu

(p. 45). Les lettres qui vinrent ensuite des États-Unis au secrétariat de la rue du Bac exprimèrent toutes « la satisfaction et la reconnaissance universelles » (p. 46). Même les personnes du dehors se réjouirent de cet heureux choix (p. 47).

A l'époque de sa nomination, la province s'étendait de l'Atlantique au Pacifique : immense territoire dont le gouvernement exigeait une confiance en Dieu, des vertus et des dons singuliers (p. 48). Elle était comme le miroir reflétant à un rare degré les vertus de la bienheureuse Louise de Marillac. Elle était ennemie de toute singularité sous quelque forme que ce fût. Elle semblait, a dit une de ses compagnes, ne jamais perdre de vue la présence de Dieu. Dans ses admonitions, elle ne se contentait pas de signaler les points défectueux, mais encore elle indiquait les remèdes (p. 50). L'entendre parler des choses surnaturelles était une véritable jouissance (p. 51). A la prière, elle était totalement absorbée en Dieu et tout à fait étrangère à ce qui se passait autour d'elle ; c'est ce qui fit dire à une sœur : « Quelle admirable visitatrice vous avez ! J'aime à l'observer à la chapelle ; sa physionomie est rayonnante et comme environnée d'une céleste lumière (p. 52). » Une dame protestante disait : « Mère Marguerite place toujours le devoir avant tout ! » c'est le trait qui l'avait le plus frappée dans sa vie (p. 53) ; c'est pour ce motif qu'elle s'opposa à ce que l'on établît des classes au Séminaire et l'on continua l'ancien système *the regular routine was continued* (p. 55). La responsabilité, a-t-elle avoué elle-même, l'a rendue plusieurs fois malade bien qu'elle ne fût pas délicate de santé (p. 56). Rien n'égalait le chagrin de la Communauté à la nouvelle d'une de ses maladies si ce n'est la joie de son rétablissement et de la reprise de ses fonctions (p. 57-59). « Sa présence, a

noté une jeune sœur de la Maison centrale, semblait porter la paix avec elle. » En effet, en dehors des récréations, elle était si invariablement recueillie que sa seule vue impressionnait plus profondément que toutes les exhortations (p. 61). Son bon cœur eut maintes fois l'occasion de se manifester en faveur des pauvres durant la Grande Guerre, des malades (p. 62) et des missions (p. 63).

Elle s'embarqua sur *La Lorraine* pour venir suivre la retraite des sœurs servantes, qui devait s'ouvrir rue du Bac, le 3 mai 1903. Elle fut profondément impressionnée dans ces jours de bénédiction : « Le Supérieur général est un saint, écrivait-elle ; et ses conférences sont dignes de saint Vincent. Ses instructions étaient tirées de la prière du Seigneur. Il parla sur la charité, insistant fortement sur la pratique de se demander pardon mutuellement, de mettre fin aux conversations médisantes, de ne jamais critiquer les décisions de l'autorité. Il parla en outre du respect envers notre saint Père le Pape, les évêques, les supérieurs. Il rappela l'obligation pour les maîtresses de classes de donner une solide instruction religieuse à leurs élèves ; il expliqua le bon usage que nous devons faire de la calomnie, la supportant patiemment, en silence et sans chercher à nous justifier... » Elle écrivit un mot de sa visite à Saint-Lazare (p. 67) : « Il pleuvait ce matin tandis que nous nous rendions à Saint-Lazare. J'y suis allée en voiture avec la Très Honorée Mère, une de ses Officières et la Visitatrice de Pologne qui a plus de quatre-vingts ans. C'était un beau tableau de voir Saint-Lazare rempli de cornettes. La châsse était ouverte, l'autel illuminé et le Supérieur général portait un bel ornement de drap d'or. C'était éblouissant et impressionnant au delà de toute expression. Notre Très Honoré Père nous dit qu'il

nous avait toutes sur la patène ce matin. Puisse sa prière pour nous être exaucée!... » (P. 66.) Avant de revenir aux États-Unis, mère Marguerite fit une visite en Angleterre et la Très Honorée Mère Kieffer tint à l'assurer qu'elle garderait un « excellent souvenir » de son passage en France (p. 67).

Son humilité la portait à s'effacer et jamais elle ne disait « Je », mais « Nous » (p. 68). Elle recommandait d'avoir en horreur les relations non indispensables avec les externes et attribuait au défaut contraire la perte de la vocation d'une sœur (p. 69). Sa prudence était très remarquable et lui faisait dire les choses en leur temps (*to say the right thing at the right time*). Simple dans ses paroles comme dans ses actions, elle ne l'était pas moins dans sa dévotion : le Formulaire avec le Catéchisme des vœux, le Catéchisme de la communauté et le Missel lui semblaient bien suffisants (p. 70-71). Que dire de la patience dont elle usait avec celles qui lui avaient causé quelque peine par leurs caprices, leur légèreté ou même leurs lourdes fautes? Elle supportait sans se plaindre ces égarées et Dieu seul sait avec quelle ferveur elle demandait pour elles grâce et lumière avant que le mal fût irréparable. (P. 72.) Elle eut bien des épreuves (cf. p. 158), surtout dans les dernières années de ses fonctions de Visitatrice, et connut bien des anxiétés causées par des soucis spirituels ou matériels; mais on a admiré la manière dont elle débrouillait les affaires les plus inextricables d'une façon toute virile: or, elle semblait n'avoir pas conscience de ces dons et rapportait tout le succès à Dieu seul pour la gloire de qui elle agissait en tout (p. 73). En 1905, elle envoie sept sœurs à Porto-Rico pour s'occuper des écoles de la paroisse de Mayaguez, tenue par les Pères Rédemptoristes (p. 74). Elle s'y rendait en avril 1906, quand on apprit

le terrible tremblement de terre de Californie dans lequel aucune Fille de la Charité n'eut à souffrir (p. 75). En bonne santé comme dans la maladie, elle avait pour maxime de « ne rien demander, ne rien refuser » : durant un voyage long et fatigant, elle ne demanda même pas un verre d'eau ; mais, lorsqu'en face de son besoin évident, on lui offrit un rafraîchissement, elle l'accepta avec simplicité et en remerciant aimablement (p. 82). Elle pratiquait elle-même ce qu'elle enseignait aux autres, particulièrement le lever de quatre heures, qu'elle n'a jamais omis, même durant ses grandes souffrances, sauf par obéissance (p. 86).

L'année 1908 lui apporta un singulier plaisir et une grande bénédiction : celle d'une nouvelle visite à la Maison-Mère (p. 88-89). Elle écrivait de Paris, le 7 mai 1908 : « Nous avons reçu un cordial accueil de notre Très Honorée Mère, au sortir de la chapelle, après le *Da pacem*... Nous avons parcouru les divers offices de la maison et offert nos respects à M. le Directeur, le P. Meugniot, qui nous reçut aimablement, et dit qu'il comprenait tout ce que je lui disais, mais il ne me parla pas en anglais... » Traits divers qui montrent bien son amour pour les pauvres : n'avoir pas de scrupules pour leur donner (p. 92), traiter les personnes de couleur comme les autres (p. 93), prier leurs anges gardiens (p. 94) ; deux jours avant sa mort, elle faisait envoyer trois grands paquets d'habits pour des enfants pauvres (p. 95, cf. p. 96). Elle avait cela de commun avec toutes les belles âmes, c'est qu'elle était remplie de reconnaissance pour le moindre service qu'on lui rendait (p. 99). Dans les avis, les conseils, les félicitations qu'elle écrivait, par exemple aux jeunes Sœurs qui venaient de prononcer leurs vœux, on trouve les plus beaux encouragements et les pensées les plus saintement surnaturelles dont la

lecture devait leur être un doux réconfort aux heures d'épreuve ou de lassitude (p. 99-103).

L'année 1909 fut témoin d'un fait mémorable : l'ouverture d'un second séminaire dans l'Ouest, qui fut inauguré par M. J. J. Sullivan, C. M., le 25 janvier (p. 106-108, cf. 134). Centenaire de la fondation de la communauté de la Mère Seton, au « Valley Home » (p. 108-112). Un jeune prédicateur ayant appris qu'elle devait suivre la retraite qu'il allait prêcher, exprima ses appréhensions d'avoir à parler devant elle : « Oh ! dit-elle, en apprenant la chose, s'il savait la grosse bête (*a great goose*) que je suis, il n'aurait aucun souci de ma présence ! » (P. 144.) Elle aimait Dieu jusque dans ses œuvres qui lui apparaissaient comme un pâle reflet de la Beauté suprême : les fleurs, les forêts, les montagnes et, par-dessus tout, la mer (p. 149). Toujours présente aux exercices de la communauté, elle rappelait aux sœurs servantes leur rôle de gardiennes des Règles et des Coutumes. Vive était sa reconnaissance envers le P. Müller, Rédemptoriste, qui avait été son directeur avant son entrée en communauté, et envers le P. Mandine, qu'elle considérait comme « un véritable ami dans toute la force du terme » (p. 152-153). Elle déplorait grandement toute extravagance manifestée quelquefois à l'occasion des noces d'or (p. 157).

Au mois de juin 1912, des pourparlers s'ouvraient pour fonder un petit hôpital à Waterville; le 1^{er} mai de l'année suivante, le projet était mis à exécution (p. 162). L'ouverture de l'hôpital de Pensacola suivit de près celle de Waterville, en mars-septembre 1915 (p. 163). Les sœurs étaient demandées aussi à Jacksonville et, grâce à Dieu et à la bienveillante collaboration des docteurs ainsi qu'aux secours donnés par des amis dévoués, tous les hôpitaux furent heureusement

achevés pour le plus grand bien corporel et spirituel de nombreux malades (*ibid.*).

En 1920, notre chère Mère était encore invitée à se rendre à Paris, non seulement pour la retraite, mais aussi pour assister aux fêtes de la béatification de notre Mère, Louise de Marillac, à Rome (p. 165). Elle assistait à l'exhumation de la Bienheureuse, décrite dans les *Annales*. Puis, elle a raconté sa visite au Très Honoré Père et au P. Planson, « dont les cheveux ou plutôt la barbe est tout à fait grise et qui lui parut plus âgé que lorsqu'elle l'avait vu à Germantown »; puis, une gaie visite du P. Boyle au parloir, vénération des reliques de saint Vincent, pèlerinage à la petite chapelle bâtie par Alphonse Ratisbonne après sa conversion, pèlerinage à Montmartre et spécialement à la chapelle consacrée à saint Vincent, puis à la chaise de sainte Geneviève, mais non au Panthéon (p. 166-167). Journal de son voyage à Rome, après les exercices de la retraite (p. 168-172). Retour en Amérique; mais la fatigue du voyage avait marqué son empreinte sur elle (p. 174). Néanmoins, elle se mit à préparer les cérémonies en l'honneur du Triduum de Louise de Marillac et des nouvelles bienheureuses Sœurs (p. 175).

Elle se réjouit à l'avance des bénédictions que devait apporter la visite du Supérieur général en Amérique, en particulier l'appel à participer aux missions en Chine (p. 176). Cependant, dès le début de l'année 1922, toute la Province se demandait à quelle date se célébreraient les noces d'or de sa Visitatrice; malgré son humilité, elle dut subir cette fête qui, néanmoins, fut réduite à la plus grande simplicité pour se conformer à ses désirs (p. 177-185). Elle se sentait déjà atteinte de la maladie qui devait l'emporter et, le 27 décembre, elle entra à l'hôpital de la Providence à Washington (p. 186-187).

Le 28, les médecins l'examinèrent et crurent qu'ils pourraient la soulager par une petite opération qui fut décidée pour le lendemain ; mais le mal était trop profond et les deux jours qui suivirent l'intervention furent pour la chère malade une intense et continuelle souffrance. Dans l'après-midi du 31 décembre, on lui proposa de recevoir les derniers sacrements : avec son calme habituel, elle demanda si elle se trouvait en danger de mort et ajouta : « Faites comme de coutume », et, immédiatement, elle commença sa préparation. Elle fit une confession générale, demanda pardon avec une parfaite humilité et une remarquable sincérité, renouvela ses saints vœux et reçut les dernières indulgences (p. 188-189). Durant sa maladie, elle se réjouissait de « n'avoir plus rien à faire qu'à aimer Dieu » (p. 193), puis elle répondait à quelques lettres, seule occupation qui interrompît sa prière et sa méditation continuelles (p. 194-195). Dans ces derniers mois, elle n'a manifesté qu'un seul désir, celui de recevoir la sainte Communion (p. 196).

L. B.

MEXIQUE

A Mexico, on célèbre solennellement la fête de la *Médaille miraculeuse*, comme on peut en juger par le programme de cette année 1923. A partir du 18 novembre jusqu'au 27 inclusivement, dans l'église de la Conception, tous les jours, le matin, messe chantée ; le soir, exposition, rosaire, sermon et bénédiction. Les orateurs de la neuvaine sont : le 18, un Fils du Cœur de Marie ; le 19, un Dominicain ; le 20, un Rédemptoriste ; le 21, un Père O. D. ; le 22, un missionnaire du Cœur de Marie ; le 23, un Franciscain ; le 24, un Ora-

torien ; le 25, un Père O. S. A., le 26, un Mercédaire ; le 27, un Paul ou Lazariste ; tous les jours, des pèlerinages sont annoncés.

Nous empruntons aux *Annales espagnoles* l'article suivant :

Mission à la Union de Tula, par J. Montoya. Le curé nous réclamait depuis longtemps ; il envoyait à l'archevêque de Guadalajara pétition sur pétition ; enfin, nous pûmes lui donner satisfaction. Nous allons en chemin de fer jusque Ameca et, là, nous commençons un petit voyage de dix-huit heures à cheval ; nous sommes novices dans l'art de l'équitation, mais *in nomine Domini*, nous montons, ou plutôt nous essayons une fois, deux fois, trois fois de monter et nous réussissons. Nous faisons le signe de la croix et nous parcourons montées et descentes, fleuves et rivières, plaines et collines, montagnes, toujours des montagnes. Panorama incomparable, enchanteur. Nous étions partis à quatre heures du matin ; il était sept heures du soir et je ne savais pas si j'avais des jambes de liège ou de chair ; à la clarté des rayons de la lune, nous traversions des fourrés, accompagnés de deux valets armés jusqu'aux dents, tout prêts à mettre à mort quiconque voudrait nous arrêter.

A huit heures et demie, nous arrivons au rancho de Quila, situé sur un plateau de la Sierra. Je descends de cheval ; mes jambes étaient raides comme celles du pauvre Don Quichotte. On ne nous attendait pas : on n'avait rien préparé, ni souper, ni lit. On nous sert un chocolat à l'eau avec quatre galettes dures comme la pierre et, vers onze heures, nous nous couchons tout habillés, exposés au froid de la nuit.

A trois heures du matin, nous repartons à cheval, au clair de lune ; c'est peut-être poétique à raconter, mais c'est très prosaïque à faire. Deux fois nous descen-

dons de cheval parce que nos pieds nous disent : Ça suffit, et nous les réchauffons en marchant un peu. A neuf heures, nous apercevons la localité de Tenamxatlan; cette vue relève un peu nos courages; cependant, nous n'étions qu'à mi-chemin. Mais, heureusement, nous allons y laisser nos chevaux pour y prendre une voiture; quand nous descendons de cheval, nous sommes comme des sacs de pommes de terre qui ne peuvent se tenir debout. Mon pauvre compagnon, le P. Lizarribar, a des varices gonflées comme des bouclins et je souffre des douleurs bien fortes.

Nous nous reposons une demi-heure et nous voyons apparaître un coche antique, de style Renaissance, tiré par huit mules. Tout change d'aspect. Nous nous étendons paresseusement sur de larges coussins et, en avant, direction de la Union de Tula. Nous étions près d'arriver à une hacienda appelée Saint-Clément, lorsque nous rencontrons une automobile qui vient à notre rencontre pour nous dire que nous arrivons trop tôt à la Union, que les préparatifs pour nous recevoir ne sont pas achevés, que tout ne sera prêt qu'à six heures du soir; or, il est onze heures du matin. Nous attendons patiemment et, lorsque l'heure fixée est à peu près arrivée, nous nous dirigeons vers la Union.

Parvenus à la hacienda de Santa-Anna, une première surprise nous attend : une musique nous joue de délicieux accords, on fait partir des fusées d'artifice, des coups de fusil, de pistolet et, des arbres où ils étaient cachés, sortent 200 cavaliers qui se mettent à chevaucher autour de nous en agitant des banderoles aux couleurs nationales : « Vivent les missionnaires! » crient-ils de toute la force de leurs poumons. Nous nous approchons des portes de la ville; nous nous arrêtons et les jeunes gens à cheval qui nous accompagnaient se mettent à faire devant nous toute sorte

d'escarmouches comme s'ils voulaient prendre la ville d'assaut; enfin, ils entrent dans la ville au triple galop et ils reviennent peu après triomphants nous apporter les clefs de la ville. Nous entrons : on voit partout des arcs de triomphe, des tapis tendus aux balcons, du feuillage aux fenêtres; les jeunes filles jettent des roses et des coquelicots sous nos pas quand elles ne les jettent pas sur nos humbles personnes; salves de coups de fusil; sonnerie continuelle des cloches; cris enthousiastes de la foule ivre de joie; nous donnons des bénédictions à droite et à gauche. Telle dut être l'entrée de Don Juan d'Autriche à Venise, après la bataille de Lépante.

Nous arrivons près du gigantesque portail de l'église paroissiale, temple majestueux de style roman dont la coupole et les tours élevées dominent les humbles demeures qui l'entourent. Le curé nous attend sur le seuil, revêtu du pluvial. Nous entrons au chant des litanies de la Sainte Vierge. Tout le peuple pénètre à notre suite. Nous recevons la bénédiction du curé qui nous présente à ses paroissiens et je réponds par quelques paroles de remerciement pour la réception; j'annonce l'ouverture de la mission; il était neuf heures du soir; nous nous retirons au presbytère; nous étions accablés de fatigue, accablés de faim, accablés de sommeil, mais il fallut encore, pendant une heure et demie, écouter un chœur de chanteuses qui nous régala avec du Beethoven, du Rossini et du Verdi et nous eûmes la force d'applaudir, de dire *my bien* aux beaux passages. Enfin, à dix heures et demie, souper, puis prière et, enfin, au lit pour dormir du sommeil des bienheureux.

La mission s'ouvre le 14 mai; l'église est pleine. Un crucifix de grandeur naturelle étend ses bras sur un fond violet et deux grandes torches reflètent sur

son corps leurs pâles rayons ; le Saint Sacrement est exposé ; on commence par enseigner les cantiques de la Mission et désormais on pourra entendre dans le lointain le peuple les répéter à l'envi. Il faut, en plus des sermons, catéchiser près de 1200 enfants qui vont s'approcher de la sainte communion ; cette cérémonie contribue beaucoup au succès de la mission. Les enfants mettent pour la première fois des vêtements blancs, leurs têtes sont couronnées de fleurs naturelles, ils tiennent en leurs mains inhabiles des cierges allumés, ils ouvrent en un doux sourire les pétales rose écarlate de leurs petites bouches badinées, ils s'approchent de la table des anges comme des chardonnerets remuants, ils chantent avec leurs voix argentines les suaves mélodies des cantiques de mission, ils pleurent en entendant le curé leur faire la dernière exhortation avant la communion et, comme de petits agneaux tout blancs et tout doux, ils s'approchent, en bêlant, de l'Agneau immaculé qui se plaît au milieu des lis. Le soir, rénovation des vœux du baptême ; au centre du sanctuaire, on prépare une table couverte de nappes élégantes, on y place un pupitre sur lequel repose le livre des saints Évangiles ; derrière la table, un beau crucifix avec une paire de chandeliers ; à droite, six garçons en fière posture ; à gauche, six petites filles couvertes de voiles blancs. A un signal, ces garçons et ces filles mettent la main droite sur les Évangiles et tous les autres communicants se tiennent debout et lèvent la main droite ; le prêtre prononce la formule du haut de la chaire ; tous la répètent mot à mot et l'on entonne l'hymne de circonstance *Del cristiano la fe en el bautismo* ; puis a lieu la consécration à la sainte Vierge. Cette cérémonie est capitale pour la mission ; elle touche et émeut les plus indifférents.

Cependant, la mission continuait et, à part six ou sept esprits forts, tous accomplissaient leur devoir. Un jour que nous confessions à l'église, vers les quatre heures de l'après-midi, un bruit épouvantable se fit entendre, comme si une bombe éclatait, et en même temps un violent tremblement de terre secoua comme des cartes les murs énormes du gigantesque temple. Tout le monde sort en toute hâte et le peuple s'agenouille un peu partout, demandant pardon. Moi-même j'avais intérieurement une atroce frayeur, mais extérieurement je leur disais : « Allons, n'ayez pas peur, c'est passé, retournons à l'église pour achever les confessions. » Je n'étais pas rassuré, car il pouvait venir une autre secousse, mais Dieu eut pitié de nous et aucun autre tremblement n'eut lieu, si ce n'est celui des six ou sept esprits forts qui abandonnèrent leur fanfaronnade et vinrent tout tremblants confesser leurs péchés.

Il venait des pénitents, non seulement du lieu que nous évangélisions, mais de tous les pays d'alentour ; nous confessions, matin et soir, aidés par M. le curé et deux autres prêtres et l'église était toujours pleine de gens qui attendaient patiemment leur tour. Nous leur avions promis de ne pas partir tant qu'il resterait une personne à confesser ; à la fin, il fallut prendre sur la nuit ; mais tout le monde put se décharger de ses péchés.

La communion générale eut lieu le 4 juin avec toute la pompe et la solennité exigées par les circonstances. L'église était absolument remplie ; on chanta la grand'messe ; un missionnaire fit une exhortation pathétique et ce jour-là 3 000 grandes personnes communierent. Quelle consolation ineffable on goûte à ce moment et comme on remercie Dieu de nous avoir appliqués à cette œuvre primordiale de la mission aux

pauvres gens. Après la grand'messe, on donna la bénédiction papale et le soir eut lieu la plantation de croix avec sermon sur la persévérance et adieux à la population ; c'est une scène toujours bien touchante et bien émouvante. J'avais oublié de dire que, pendant la mission un missionnaire s'occupa particulièrement des Dames de la Charité et un autre des Enfants de Marie, excitant les membres de ces deux associations qui nous sont confiées à marcher toujours plus sur les traces, les premières de saint Vincent de Paul, les secondes de Marie Immaculée. L'association des Dames de Charité compte deux cents membres actifs qui vont visiter les pauvres avec leur crucifix suspendu au cou par un cordon rouge.

En somme, pendant la mission, nous eûmes 7 000 confessions, 20 000 communions, 60 mariages légitimes et nous établîmes l'association de la Médaille Miraculeuse à laquelle 500 personnes, soit hommes, soit femmes, donnèrent leur nom.

Nous partîmes de La Union le 9 juin, accompagnés du curé et de trente cavaliers qui nous escortèrent jusqu'à Ixtlahuacan où nous devions commencer une autre mission. Les mêmes cérémonies et les mêmes consolations nous y attendaient ; il y eut comme particularité une magnifique procession du Saint Sacrement avec grand'messe solennelle à trois prêtres. Les braves gens du peuple nous comblèrent de toute sorte d'attentions et nous rendions grâces à Dieu, à la Vierge de la Médaille et à saint Vincent de nous avoir appliqués à l'évangélisation des pauvres et simples gens des champs, au milieu desquels on éprouve des consolations qui ne sont pas de la terre.

TACUBAYA

INSTITUTO ESPANOL DE SAN JOSE

Cet institut, fondé en 1902 par notre confrère M. Clément Vigo, est en pleine prospérité. L'instruction religieuse est à la base de l'enseignement et la piété est en honneur par les exercices habituels, par la célébration du premier vendredi de chaque mois et par les deux associations de l'apostolat de la prière et des Enfants de Marie. L'enseignement est destiné à préparer les jeunes gens aux carrières de commerce : on y enseigne l'anglais et le français. Des exercices littéraires ont lieu de temps en temps pour entretenir l'émulation. Il y a aussi dans ce but la légion d'honneur et la croix d'excellence pour récompenser l'application et la conduite, et des médailles d'or ou d'argent ainsi que des diplômes pour récompenser le succès. Les élèves peuvent sortir le dimanche, le jour de leur saint patron ou, s'ils le préfèrent, le jour anniversaire de leur naissance et celui de leurs père et mère. Il est défendu de fumer dans le collège. On veille avec soin sur l'hygiène par tous les moyens usités, sans omettre les bains fréquents. De belles photographies nous montrent les cours spacieuses, les jeux de foot ball et autres, ainsi que les grandes promenades dans les sites les plus pittoresques.

AMÉRIQUE CENTRALE

GUATEMALA

Quezaltenango. A la mémoire de sœur Thouluc, décédée en cette ville à l'âge de quatre-vingt-treize

ans. Ce livre contient une série d'articles sur la vénérable sœur Thouluc, née à Salazac, dans l'Aveyron, le 2 octobre 1829, entrée dans la communauté le 20 avril 1853, placée d'abord en Espagne, puis envoyée à Quezaltenango où, pendant cinquante-deux ans, elle fut la bienfaitrice et la mère des pauvres et des orphelins. Ses funérailles furent une solennelle manifestation. On voyait dans le cortège les jeunes filles de l'Ange Gabriel, les Enfants de Marie, les Dames de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, la congrégation du Sacré-Cœur de Jésus, l'association des Saints Anges, les membres de la haute société, les Filles de la Charité, un grand concours de peuple. Le char funèbre était couvert de fleurs ; au cimetière, quatre discours furent prononcés.

HONDURAS

Nous empruntons ce qui suit à la revue *Germanor* :

Il y a beaucoup de francs-maçons qui assistent quelquefois à la messe et y versent des larmes ; soixante-dix pour cent des habitants meurent de la poitrine, écrit M. Coll.

M. Pigarola écrit que les femmes, sauf de très rares exceptions, ne comprennent pas l'espagnol et qu'il est difficile d'organiser des communions générales, car les petites filles en âge de faire la première communion ne comprennent pas un mot d'espagnol. Les hommes ne peuvent se confesser, car ils vivent en très grande majorité dans le concubinage : à Limon, il y a peut-être cinq mariages religieux ; à Ariboya et ailleurs, aucun ; les gens sont très pieux ; ils aiment les cérémonies religieuses, nous allons les visiter à cheval ou en barque ; les barques sont si étroites que le moindre mouvement nous fait prendre un bain.

M. Coll écrit : Nous avons eu la confirmation. Nos gens étaient dans le ravissement, car il y avait une messe à trois Pères et l'autel fumait. Il y a eù 125 confirmations, 300 premières communions, 121 baptêmes et un mariage. Le 18 février, on a béni l'image de la Miraculeuse, titulaire de la nouvelle paroisse de Tela; ce fut un délire ; on n'avait jamais vu pareille image ; on a imposé 1 000 médailles miraculeuses. Les protestants font beaucoup de mal ; nos gens, qui aiment beaucoup les discours, vont les entendre.

M. Soler écrit de Trujillo : La confirmation a chez nous une importance capitale ; les gens y tiennent beaucoup et, d'autre part, ils ne se confessent presque jamais ; le seul moyen de les amener à se confesser est de leur montrer la confession comme une bonne préparation à la confirmation. Leur ignorance en fait de religion est absolue. La plus grande partie ne connaissent rien de la doctrine, ni les rudiments de la foi et ne savent même pas faire le signe de la croix.

PANAMA

Nous extrayons des *Études* des Pères Jésuites, soixantième année, tome CLXXVII, n° 24, 20 décembre 1923, le passage suivant, page 740, d'un article sur « Le mouvement religieux hors de France », à propos de Panama :

« ... Sous la houlette épiscopale de Mgr Rojas, prêtre de la Mission, originaire de Costa-Rica, il y a des Capucins catalans, des Salésiens généralement italiens, des Jésuites espagnols et colombiens, des Lazaristes américains et français. L'un de ces derniers, M. Dumolard, est, depuis de longues années, à Panama où il occupe une situation importante dans le monde ecclésiastique. Quelques-uns de ses confrères se

dévouent spécialement à l'évangélisation des nègres.

« C'est toujours une joie pour un Français de rencontrer des compatriotes sur une terre lointaine. C'en est une surtout pour un prêtre de trouver au point de jonction des mondes, les congrégations religieuses qui témoignent de la vie et de la fécondité du catholicisme français. Les prêtres de la Mission sont nôtres, par leur père *M. Vincent*. Nôtres aussi les Filles de la Charité et les Frères des écoles chrétiennes. Or, après le prêtre qui distribue les sacrements, nul n'a fait plus, nul ne fait mieux connaître et aimer Jésus-Christ à travers le monde, que ces deux admirables congrégations, sorties de France, et, — pour une large part encore — recrutées sur notre sol.

« A Panama, leur action est peut-être plus précieuse qu'ailleurs... »

page 743 : « Enfin, il y a les sœurs, *nos sœurs* de Charité, qui certainement ne sont pas toutes Françaises, mais qui toutes se souviennent de la rue du Bac et de leur sainte fondatrice. Elles ont à Panamaville une école primaire de quatre ou cinq cents enfants, un pensionnat, un orphelinat, un ou deux hôpitaux. Elles ont à Colon aussi et encore sur la *Broadway* une maison toute blanche, avec une galerie où pendent, en lourdes grappes, les fleurs pourpres des *Bougainvillia*. C'est l'*Asilo San Vincente de Paul*, animé par le babil, les chants, les jeux de cent ou deux cents fillettes, bien lavées, bien nippées, bien stylées.

« Il y a juste trois ans, le 22 janvier 1921, on fêtait là, pour la première fois, en union avec tout le monde catholique, la béatification de Louise de Marillac. Après les cérémonies religieuses, quand on se rendit dans la plus grande salle disponible (oh ! combien modeste et simple), les poésies, les chants, les saynè-

tes s'achevèrent par un tableau vivant où s'unissaient dans un même triomphe, comme à Rome, les trois nouvelles saintes *françaises* : Jeanne d'Arc, Marguerite-Marie, Louise de Marillac... »

COSTA RICA

Le 12 octobre 1923, on a élevé dans la ville de Costa Rica une magnifique statue de notre confrère Mgr Thiel, qui fut évêque de ce diocèse.

El Mensajero del clero a consacré tout un numéro à rendre compte de ces fêtes. En voici le résumé. L'hymne national fut d'abord chanté par le collège-séminaire, puis l'archevêque Mgr Castro bénit le monument qui fut découvert pendant que l'on tirait vingt et un coups de canon, que toutes les cloches de la ville sonnaient et que les drapeaux étaient hissés aux monuments de la ville.

Le président de la République prononça un discours : « On pourrait dire que cette statue est inutile car les habitants de Costa Rica n'oublieront jamais leur évêque bien-aimé. Ce bronze est bien placé, tourné vers le couchant, fixant les yeux sur les magiques funérailles du soleil comme pour avoir toujours présent la beauté et la grandeur de la mort. Voici que se dresse devant nous la belle figure de Mgr Thiel pour continuer son apostolat et pour attirer sur nous les bénédictions du ciel. Quand il était en vie, il écoutait les inspirations du ciel et il scrutait les secrets de la science et il employait les deux au service de la patrie ; la religion et la science ont même origine et même fin, elles ne sont que les deux aspects d'une même vérité, destinées toutes les deux à procurer le bonheur de l'homme. Mgr Thiel a eu la science de la

religion et la religion de la science et il a prêché les deux à tous les hommes sans distinction de races ni de couleurs, enseignant aux grands, aux superbes que les premiers seront les derniers, aux petits, aux humbles que les derniers seront les premiers ; il a discuté sans acrimonie avec les positivistes, les matérialistes, les athées et tous sans distinction rendent hommage à l'évêque qui a bien mérité de la patrie. Bernard Auguste, apôtre des Gentils, pasteur ardent, jouis en paix dans la région de la sérénité et de l'harmonie, pendant que la ville de Costa Rica suivra ses destinées, sous l'azur des cieux, le regard dirigé, non pas vers l'occident comme toi, mais vers l'aurore, vers le Levant. »

L'archevêque métropolitain prit ensuite la parole et loua Mgr Thiel, « sage praticien, illustre pontife, âme grande, vrai pasteur des âmes, doué d'un talent prodigieux, d'une mémoire très heureuse et d'une constance inébranlable, homme intègre et juste, père des pauvres, évangéliste des Indiens, polyglotte remarquable, archéologue éminent, historien judicieux. Dans les plus agrestes Cordillères, dans les montagnes les plus élevées, on l'a vu à la recherche de ses Indiens bien-aimés, et son cœur palpitait de se voir entouré de ces tribus suspendues à ses lèvres, une de ses plus précieuses conquêtes de Lazariste et d'apôtre. Sentinelle vigilante de la maison d'Israël, héraut du verbe humain, défenseur intrépide et valeureux des droits de l'Église, il a dissipé les erreurs et résolu les problèmes sociaux les plus difficiles et les plus importants. Associé au Rédempteur du monde dans la prédication du royaume de Dieu, il dut lui aussi, un jour, devenir l'homme de douleurs, la victime de propitiation et d'expiation pour la liberté religieuse de son peuple. Un calvaire était nécessaire

et sur ce calvaire une croix et il était nécessaire que Mgr Thiel apparût sur la croix, abreuvé de fiel et de vinaigre, le cœur percé ; Mgr Thiel fut proscrit et exilé sur la terre étrangère. Jamais l'illustre évêque ne s'éleva si haut que lorsqu'il fut couronné d'épines ; le sang répandu par ces épines a lavé son front de la poussière du chemin ; ses amertumes profondes, supportées avec une énergie surhumaine, ont été la mesure de son cœur vigoureux. Mais bientôt l'horizon s'est rasséréiné, les haines se sont éteintes, les passions se sont apaisées, et d'une extrémité à l'autre de la république, on rendit honneur à l'apôtre et au patriote, on lui tressa des couronnes. Il est tombé, à la mort, non comme un vaincu, mais comme un triomphateur, enveloppé dans les plis des drapeaux de la Religion et de la Patrie, champion de la foi, héraut de la nation ; il s'est couché comme le soleil au milieu des rayons éclatants qui transforment l'océan en un rubis céleste. »

Après ce discours, on déposa solennellement des couronnes au pied de la statue et le chanoine théologal parla au nom du chapitre et du clergé. Il montra que cette cérémonie était la réalisation d'un décret du Congrès souverain qui avait proclamé que Mgr Thiel avait bien mérité de la patrie. Il loua d'abord le savant qui pouvait dire que le soleil de la vérité ne se couchait jamais à l'horizon de sa pensée. « Prie et travaille », telle était la devise de Mgr Thiel. On voyait jusqu'à une heure avancée de la nuit la fenêtre de sa bibliothèque éclairée. Les revues françaises, allemandes, anglaises, italiennes, les publications des académies étaient lues, méditées, analysées par lui avec une jouissance ineffable et avec la facilité que lui permettait la connaissance de toutes les langues qui servent aujourd'hui de messagères au progrès. Son

cabinet de travail était un immense laboratoire dans lequel son cerveau recueillait sur toutes les branches des sciences les connaissances du savoir humain en sorte que, dans son intelligence, pouvait se lire le résumé du progrès scientifique moderne. Pendant ces longues heures de la nuit, l'illustre savant, qui ne connaissait ni fatigue, ni repos, revisait les mille notes qu'il avait prises dans ses visites pastorales, pour faire les corrections nécessaires à la carte géographique de notre pays, pour éclairer une page de notre histoire, pour répondre aux demandes d'une corporation scientifique. Pendant ces heures de paix, de solitude, il fabriquait le miel de ses circulaires pastorales avec le suc qu'il exprimait de la Sainte Ecriture, des saints Pères, des ouvrages classiques. Ses lettres pastorales étaient reproduites dans beaucoup d'autres diocèses et admirées au Vatican, et un cardinal de Rome disait que Mgr Thiel n'avait aucun égal en Amérique, si ce n'est deux ou trois évêques, et qu'en Italie même, il ferait grande figure. L'excessive humilité de Mgr Thiel lui fit cacher le plus possible ce fait qu'il fut honoré par l'Olympe de la science, je veux dire par la France, la France intellectuelle qui l'honora d'une médaille d'or. Mgr Thiel n'a été surpassé par personne dans la connaissance, l'amour, le respect, le service de la république de Costa Rica. Il n'y avait pas une Cordillère, une montagne, un volcan, une plaine, une source, une rivière qu'il n'eût exploré; il a laissé de nombreuses cartes géographiques tracées de sa propre main. C'est lui qui le mieux a fait revivre la vieille civilisation costaricane à l'aide des fragments qu'il a recueillis. Que dire de la charité de ce robuste athlète du bien? Sa parole lumineuse, ses conseils prudents, son héritage paternel allaient secourir les victimés de la calomnie, de l'ingratitude,

de la pauvreté, de la nudité, de la faim. Son palais épiscopal était le patrimoine de tous sans exception. Il était passé en proverbe à Costa Rica que sa charité, lorsqu'il s'agissait de secourir les nécessiteux, ne rencontrait jamais d'obstacles. Cette charité, puisée dans sa tendre dévotion pour le Cœur de Jésus, le rendait l'humble débiteur du fort et du faible, du savant et de l'ignorant, du sensé et de l'insensé, du riche et du pauvre, du croyant et du libre penseur. C'était en vérité le pasteur des âmes conforme à l'idéal tracé dans l'Évangile, d'une hauteur morale toujours respectée, jamais enviée. Lorsqu'on apprit dans Costa Rica que Mgr Thiel était gravement malade, ce fut une stupeur générale et aussitôt un seul cri sortit des cœurs : allons en pèlerinage à la Juelita, et la procession se mit en marche immédiatement pour aller demander au Sauveur la guérison du Pontife bien-aimé. Mais la couronne était prête et le grand lutteur tomba pour recevoir le prix de ses combats.

Après un autre discours prononcé par Don Octavio Castro Saborio, on se rendit à la cathédrale métropolitaine où fut chanté un *Te Deum* devant les archevêques et évêques de Costa Rica, Guatemala, Alajuela, Limon, et devant les autorités civiles et militaires.

ILE DE CUBA

LA MILAGROSA.

— Avril 1923.

Nuestras cosas. Les Lazaristes ont donné les exercices spirituels à plus de 3 000 enfants des Filles de la Charité; pendant le temps de la Passion, dans notre église de La Merced, à la Havane, M. Alvarez a prêché la retraite des dames et M. Gaude celle des hommes. La Semaine Sainte a été célébrée solennellement.

Le Vestiaire de Saint-Vincent-de-Paul. C'est une association composée des anciennes élèves du collège de l'Immaculée-Conception de la Havane, qui a pour but de travailler en faveur des pauvres et des malheureux et de secourir de leurs aumônes les membres de Jésus-Christ, les pauvres qui souffrent physiquement et les plus pauvres qui gisent dans la boue du péché. Ce sont les Filles de la Charité qui ont fondé cette association, si en harmonie avec leur fin principale qui est le soin des pauvres. Elles ont semé dans le cœur de leurs élèves la semence de la charité. Le premier directeur a été M. Alvarez, dans l'intelligence duquel se donnent rendez-vous les grandes idées et dans le cœur duquel se trouvent les plus nobles sentiments, surtout par rapport aux œuvres de charité que doivent pratiquer les Filles de Saint-Vincent-de-Paul. Ses occupations l'ont obligé à nommer directeur M. Gaude. La première directrice a été sœur Claire, la fameuse et tant aimée sœur Claire, cet ange de la charité, dont la mémoire est encore si fraîche dans la ville de la Havane; actuellement, c'est sœur Joséphe qui a la direction de cette œuvre si aimée de saint Vincent de Paul. L'œuvre est inscrite au Registre civil depuis janvier 1923. La première année, les dames et demoiselles s'occupèrent de 30 pauvres; actuellement, elles en ont 300 à leur charge.

Bontés de la Miraculeuse. Une petite de cinq ans entend parler des merveilles de la Médaille dans une instruction faite par M. Tobar aux enfants pauvres de la ville de Regla. Elle reçoit une médaille et l'emporte chez elle. A son retour, elle voit sa famille tout affligée, car son père, pauvre ouvrier, vient d'être blessé et on ne parle ni plus ni moins que de couper la jambe. L'innocente enfant dit alors qu'elle a une médaille qui fait des merveilles et elle la donne à sa

mère pour qu'elle l'applique sur la blessure. O prodige ! la jambe est guérie ! Le médecin constate qu'on n'a plus besoin de faire d'opération et, quelques jours après, le pauvre ouvrier se présentait chez les sœurs pour remercier à son autel la Vierge de la Médaille. — Une jeune fille était gravement malade ; on désespérait de son retour à la santé ; sa tante lui mit une Médaille miraculeuse et, aussitôt, un mieux se fit sentir et, à l'admiration de tous, la jeune fille fut bientôt complètement rétablie. — Un malade à la mort ne voulait pas recevoir les sacrements. On commença des prières à la Vierge de la Médaille ; elles n'étaient pas achevées que la malade demandait à se confesser.

— *Mai* 1923.

La Médaille miraculeuse est la synthèse de la théologie mariale ; elle nous rappelle les cinq privilèges de Marie : la maternité divine, raison d'être de ses autres excellences (la lettre M d'où s'élève la croix, Marie, mère du Rédempteur) ; la Conception immaculée (elle écrase le serpent et on lui dit : O Marie, conçue sans péché, etc.) ; la corédemption de Marie (les deux cœurs unis) ; sa royauté (les douze étoiles) ; l'efficacité de son intercession (les rayons).

La Fédération des Enfants de Marie. Ne croyez pas que ce soit un groupe socialiste bien qu'il ait pris le nom de fédération : ce sont simplement des jeunes filles qui se réunissent une fois le mois à l'église de nos confrères (La Merced) pour se confesser, y communier, y entendre une instruction du directeur et y échanger leurs impressions. C'est M. Alvarez qui a eu l'idée de cette fédération. Il avait remarqué qu'un grand nombre de jeunes filles, particulièrement celles qui étaient sorties des collèges dirigés par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, étaient comme des brebis sans pasteur ; tant qu'elles étaient demeurées sous la

direction des Filles de la Charité elles étaient restées bonnes, mais, une fois sorties, elles devenaient indifférentes ou même mauvaises; il résolut de les grouper en une fédération et de les réunir souvent; la première réunion eut lieu le 8 décembre 1914. Cette fédération est bien vivante; on le remarque, en particulier, aux processions qu'elles font de temps en temps dans les rues de la Havane; les Enfants de Marie sont actuellement 350; M. Gaude en est le directeur.

Bénédiction d'une imprimerie appelée « La Miraculeuse » et qui imprime les deux revues de nos confrères de la Havane.

Le mois de mai à La Merced. Tous les jours, des groupes d'enfants et de jeunes filles sont venus offrir des fleurs en chantant des cantiques et en débitant des poésies.

L'archiconfrérie du très illustre esclavage de Notre-Dame de La Merced a tenu sa réunion générale le 21 avril. On y a proposé en particulier quelques œuvres de charité pour secourir les nécessités des pauvres. M. Alvarez a félicité les associés de se recruter dans toutes les classes de la société.

A San Antonio de los Baños, la fête des Enfants de Marie a été précédée d'un triduum; le jour de la fête, 22 petites firent leur première communion; il y eut grand'messe avec orchestre, sermon, bénédiction d'un étendard; le soir, réception solennelle des Enfants de Marie à l'église paroissiale, puis procession dans les rues de la ville, la statue de la Vierge s'avançant sur un magnifique carrosse.

Bontés de la Miraculeuse. Une jeune fille atteinte de la fièvre typhoïde fut guérie par la Médaille. — Un enfant ayant une grippe avec infection intestinale a été guéri par la Médaille. — Un franc-maçon a été converti par la Médaille. — Une paralysie résultant de

la fracture d'un os a été guérie par la Médaille.

— *Juin* 1923.

M. Hilario Chaurondo vient d'être nommé examinateur synodal.

Au sanatorium de la Miraculeuse, par Gaude. On raconte un trait de bonté de la Vierge de la Médaille, qui a préservé de la mort une jeune mère qui était dans un état désespéré.

Bontés de la Miraculeuse. Une petite fille de Tapaste, ayant été vaccinée, fut aussitôt prise de fièvre très intense et son corps se couvrit de plaies; les différents médecins consultés déclarèrent que la mort était proche; la petite, dans son délire, réclamait une médaille miraculeuse; on lui en mit une au cou et, aussitôt, la fièvre cessa; en peu de temps les plaies se fermèrent et, quelques jours après, elle était rétablie. — Antoine Mestre souffrait de différentes infirmités, en particulier d'une hydropisie qui menaçait de lui enlever la vie; il pria la Miraculeuse et, aussitôt, la fièvre disparut, les douleurs cessèrent ainsi que l'hydropisie. — Mme Marie Antoine Guherry avait un enfant paralytique; on lui parla de la Miraculeuse; elle mit une médaille au cou de l'enfant; elle s'enrôla dans la visite domiciliaire et commença à prier avec ferveur; ses prières furent exaucées et son enfant fut presque subitement guéri.

— *Juillet* 1923.

Romance de la gratitude. A l'occasion du cinquantième anniversaire du collège-asile Saint-Vincent, on chante successivement les Dames de la Charité, les conférences de Saint-Vincent, les Pères Jésuites, les Lazaristes, les Filles de la Charité. Citons quelques strophes :

Les Fils de saint Vincent,
On les appelle missionnaires.
Ce sont les pères des pauvres,

Les amis du peuple.
Simples dans leurs mœurs,
Toujours humbles et sincères,
Toujours affables et courtois,
Toujours zélés et bons,
Ils vont méprisant la terre
Pour obtenir le ciel
Et pour gagner les cœurs
De l'humble fils du peuple.
Là où l'on entend les soupirs,
Là sont les missionnaires,
Consolant ceux qui pleurent
Et donnant en abondance
Le riche pain de la charité
Qui est si savoureux et si bon ;
Et quand arrive aux âmes
La désolation pleine d'amertume,
Avec ses heures d'agonie
Et ses douleurs cruelles,
Là se trouve encore aussitôt
L'humble missionnaire
Guérissant avec bonheur,
Comme un médecin expérimenté,
Les blessures spirituelles
Et soulageant le martyr du corps
Avec le baume divin
De la charité céleste.
Oh ! faites toujours le bien,
Humbles fils de saint Vincent !
Là où l'on voit des orphelins,
Pauvres enfants sans consolation
Parce qu'ils ont perdu sur la terre
Le bien-être le plus désirable,
Là, sans retard, accourent
Les missionnaires au cœur compatissant ;
Dans le cœur tendre des enfants,
Ils mettent la paix et l'affection ;
Ils répandent dans leurs âmes
Le baume de la consolation.
Nous autres, petits orphelins,
Qui avons bon cœur,
Nous savons correspondre

Aux travaux continuels
De ces bons prêtres,
De ces Pères missionnaires.
Que, du haut du ciel,
Le bon Dieu les récompense.
Nous autres, reconnaissants,
Nous prierons toujours pour eux.

Congrégation de Notre-Dame de Lourdes. Elle a été fondée en 1915 dans l'église de nos confrères. Elle a pour présidente honoraire la femme du président de la République; elle compte 800 associées; elle a pour but la gloire de Dieu par la sanctification des âmes, en les assemblant autour de Marie. — *Collège de l'Immaculée.* Il y a 235 jeunes filles payantes et 192 gratuites. — *Collège de Jésus-Marie.* Il y a 350 jeunes filles. — *Collège Saint-Vincent de Paul,* 320 jeunes filles. — *Collège Saint-François de Sales,* 100 jeunes filles. — *Asile Truffin,* 100 petites.

ALMANAQUE DE LA CARIDAD, ano 1924.

Il contient des poésies, des articles religieux en particulier sur la bienheureuse Louise de Marillac et sur saint Vincent de Paul, des invitations à la charité et des appréciations sur les événements politiques.

CULTURA.

— Août 1923.

Nous remarquons parmi les articles les détails suivants concernant notre confrère Mgr Lisson, archevêque de Lima, au Pérou : « Eloquente et enthousiaste a été l'instruction pastorale publiée le 15 avril par l'illustrissime archevêque de Lima, qui annonçait aux fidèles la consécration officielle du Pérou au Sacré Cœur de Jésus, à laquelle devait prendre part le président de la République lui-même; l'enthousiasme à cette nouvelle fut extraordinaire. La presse impie et

les francs-maçons s'alarmèrent et firent les démonstrations les plus fanatiques, manifestant dans la rue, luttant contre la police, protestant contre cette consécration, en sorte qu'il fallut la remettre à une autre époque pour le bien de la paix. »

ILE DE PORTO-RICO

Nous empruntons aux *Annales Espagnoles* les détails suivants :

La Congrégation dans l'île de Porto-Rico, par Mejia. Mgr Carrion avait fait, vers 1860, des instances pour obtenir des missionnaires dans son diocèse. On lui répondit toujours négativement. Persuadé que les missionnaires viendraient derrière les Filles de la Charité, il demanda ces dernières pour l'hôpital militaire, pour l'asile de bienfaisance des aliénés et pour le collège de Saint-Ildefonse. Il vint en Espagne à l'occasion du concile du Vatican et logea chez nos confrères de Madrid, édifiant par son austérité, sa piété, sa régularité : on le voyait allant chercher son bol de chocolat au guichet et prenant son morceau de pain comme le reste de la communauté. Il revint à Porto-Rico avec un certain nombre de confrères placés à Cuba et il mourut peu de temps après, en tournée pastorale.

Après la mort de Mgr Carrion, la fondation des missionnaires à Porto-Rico parut oubliée, mais les événements vinrent en montrer la nécessité; il y avait dans l'île cinquante Filles de la Charité dirigées par des prêtres du clergé séculier, qui leur inspirèrent un mysticisme particulier de nature à troubler la communauté; une supérieure se fit carmélite mais regretta bientôt la Compagnie et les pauvres. En présence de ces faits, les sœurs, particulièrement la sœur Jeanne Marquinez, réclamèrent les missionnaires; on envoya

un jeune prêtre récemment ordonné. Que pouvait faire ce novice pour s'opposer à ceux qui détournaient les sœurs de l'esprit de leur vocation par une direction imprudente ? Il retourna bien vite à La Havane et on se résolut à envoyer deux missionnaires plus âgés et plus expérimentés, en état de tenir tête à l'attaque, MM. Félix Garcia et Cyprien Rojas.

Ils furent reçus avec grande joie par les sœurs, qui voyaient enfin réalisés leurs désirs les plus chers. Mais il fallait trouver un logis et des ressources. Les missionnaires se présentèrent devant le vicaire capitulaire qui leur offrit, faute de mieux, l'ermitage de Sainte-Anne. C'était une toute petite église située près de la mer, d'une construction solide puisque les murs avaient deux mètres d'épaisseur, mais ne disposant d'aucun casuel. A côté de l'église était une salle de quatre mètres carrés, qui devint l'habitation des missionnaires ; on partagea cette salle en trois et on fit deux chambres à coucher et une chambre commune ; ces chambres n'étaient que des alcôves. Les missionnaires s'y installèrent, comptant sur la Providence. Le curé de la cathédrale revendiquait ses droits sur cet ermitage et venait y faire les enterrements. Les missionnaires vécurent des honoraires de sermons qu'ils donnaient et des messes qu'ils disaient. Bientôt le vicaire capitulaire leur offrit la cure de Saint-François et, persuadé que le visiteur n'y ferait aucune opposition, il les pressa tellement d'accepter que ceux-ci y furent contraints moralement, mais avec la clause que, si M. Maller, visiteur, refusait, ils se retireraient immédiatement ; c'est ce qui arriva, le visiteur ayant donné une réponse négative. Les missionnaires retournèrent donc dans leur ermitage, y observant la régularité la plus exacte, faisant, en plus de leurs fonctions, les offices de coadjuteur, de sacristain, de servent. Ils

étaient souvent obligés de s'absenter tous les deux pour aller confesser les sœurs et alors la clef de la maison était confiée au barbier voisin. On les appela pour donner une mission au quartier de la marine et M. Garcia fut invité à prêcher le carême et l'aveug.

Il y avait un an que les *Paules* (Lazaristes) étaient à Porto-Rico, lorsque la Députation eut la pensée d'établir des missions pour le diocèse. Le vicaire capitulaire approuva le projet. On écrivit à M. Maller pour demander quatre missionnaires et la Députation promit une subvention et une habitation; M. Maller accepta. Mais pendant ces négociations, la monarchie fut rétablie et le gouvernement s'empressa de faire nommer des évêques; celui de Porto-Rico prit possession de son siège; mais à peine installé, le nouveau prélat n'accepta pas les propositions de la Députation au sujet des missions; le projet fut donc abandonné; la Députation proposa bien un jour de faire venir des missionnaires malgré l'évêque et de leur faire donner les pouvoirs par l'archevêque de Tolède, mais cette suggestion ne dénotait pas une grande science canonique.

Après ces événements, l'évêque décida que nous quitterions l'église de Sainte-Anne et que nous irions à l'asile de la Bienfaisance où il nomma chapelain M. Garcia. Par ce moyen il se proposait d'enlever à la Députation l'occasion d'insister sur son projet de missions et il nous assurait les moyens de vivre, car le chapelain de l'asile touchait cinquante pesos; mais comme cet établissement appartenait à la Députation, le président refusa de reconnaître M. Garcia comme chapelain, alléguant que cette nomination lui appartenait. Ce conflit d'autorité aurait pu se prolonger sans issue si le gouverneur général ne l'avait pas tranché, en déclarant qu'en sa qualité de lieutenant du Roi, dont il exerçait les droits de patronage, la nomination

lui appartenait; l'évêque et la Députation courbèrent la tête et M. Garcia fut installé chapelain. L'asile de la Bienfaisance avait été fondé au milieu du dix-huitième siècle par le général Mendez; il recevait des garçons et des filles au nombre de trois cents; plus tard on y ajouta un asile d'aliénés. Depuis l'arrivée des Américains, l'asile d'aliénés a englobé tous les édifices, l'asile des garçons a été transporté dans un local qui avait appartenu successivement aux Jésuites et aux Escolapes, et l'asile des filles dans le bâtiment des Mères du Cœur de Jésus, les Filles de la Charité demeurant chargées de ces trois établissements distincts. L'évêque observant que nous lui étions parfaitement soumis, que nous n'avions opposé aucune résistance à ses projets, perdit bientôt ses préventions contre nous, s'il en eut jamais; il nous entourait de sa bienveillance; il voulut nous confier le petit séminaire de Saint-Germain, il nous donna la direction spirituelle de son grand séminaire et il disait aimablement à l'un des missionnaires qu'il souhaitait que toutes les communautés fussent comme la nôtre.

En 1887, Dieu inspira à l'évêque de demander une augmentation de personnel; M. Maller, alors visiteur d'Espagne, envoya quatre prêtres et deux frères qui s'embarquèrent à Cadix le 30 novembre. Ils arrivèrent le 11 décembre et se présentèrent à l'évêque, qui leur confia l'église de Saint-Joseph. Cette église avait été bâtie par les Dominicains, sur une hauteur qui domine la baie; elle renferme trois beaux autels tout dorés; celui du Sacré-Cœur, celui de Saint-Joseph et celui de la Purísima. Il y a plusieurs images vénérées : Notre-Dame de Belén, pour laquelle les habitants de Porto-Rico ont une grande dévotion de temps immémorial. On raconte que ce tableau porté en procession fit lever le siège aux Anglais et aux Hollandais qui voulaient

s'emparer de l'île. Il y a aussi une image de Jésus crucifié qu'on appelle le Christ « de los Ponces » et qui aurait été apporté par la mer dans une caisse, lorsque Ponce de Léon était gouverneur. Il y a enfin une image de sainte Marie de Candelaria qui produit beaucoup de miracles en faveur de ses fidèles dévots.

En 1890, l'évêque proposa aux Lazaristes de les charger du séminaire. Ce séminaire avait été établi en 1830; il fut confié aux Jésuites en 1859; ceux-ci abandonnèrent l'île en 1886; et les Lazaristes en prirent la direction en 1891. Après la guerre de l'Espagne avec les États-Unis et la perte de l'île pour les Espagnols, l'évêque américain Mgr Bleuts, vu le peu de vocations et le manque de ressources, ferma le séminaire en 1900 et envoya les séminaristes dans les séminaires de l'Union américaine. La paroisse de Ponce se trouvait dans un état lamentable; l'évêque ne vit pas d'autre moyen de la relever que de la confier aux Lazaristes; il s'en ouvrit en 1892 à M. Arnaiz, qui était venu dans l'île en qualité de commissaire; M. Arnaiz se rendit à Ponce, y visita la maison des sœurs et comprit les avantages de cette fondation; à peine rentré en Espagne, il fut nommé visiteur à la place de M. Maller qui venait de mourir, et il se hâta d'envoyer quatre prêtres avec quelques frères pour la nouvelle fondation. On nous offrit bientôt d'autres paroisses, ce qui excita la jalousie de quelques prêtres séculiers, en sorte qu'on appliquait aux Lazaristes le mot célèbre de Tertullien : *Hesterni sumus et vestra omnia implemur.*

Il y eut quelques tentatives d'introduire les Filles de la Charité et les missionnaires à l'île voisine de Saint-Domingue, mais jusqu'ici elles n'ont pas abouti. Une première fois, ce fut il y a quarante ans sous M. Maller. La seconde tentative eut lieu en 1892; elle

est curieuse : un jour le curé de Ponce reçut une lettre d'un M. Polanco, fonctionnaire important du ministère de la santé dans la république de Saint-Domingue; il disait qu'ayant visité à Ponce l'hôpital tenu par les Filles de la Charité, il avait été frappé par le bon ordre et la charité des sœurs et il lui demandait à qui il devait s'adresser pour avoir des Filles de la Charité. Le curé remit la lettre au supérieur des missionnaires et celui-ci l'envoya à M. Arnaiz, visiteur; celui-ci prit la chose à cœur et envoya sept sœurs à Porto-Rico pour la nouvelle fondation de Saint-Domingue. Aussitôt le supérieur des missionnaires écrivit à M. Polanco pour l'informer du résultat de sa demande et s'entendre avec lui; il ne reçut aucune réponse; il écrivit de nouveau; même silence; il prit des informations; pas de Polanco nulle part ni au ministère de la santé, ni ailleurs; on n'a jamais su qui avait écrit la lettre signée Polanco.

La troisième tentative eut lieu au commencement du siècle présent; le demandeur était cette fois le curé de San Pedro de Maconis; la lettre parvint jusqu'à M. Arnaiz, qui ne s'empressa pas de donner une réponse satisfaisante; le curé partit pour l'Europe, disant qu'il allait voir M. Arnaiz et même le Supérieur général; je ne sais s'il les vit, mais le fait est que les Filles de la Charité ne vinrent pas et que ce furent les religieuses Mercédaires d'Espagne qui s'établirent à San Pedro de Maconis.

La quatrième tentative procéda de personnes plus autorisées encore, puisqu'elle vint de l'évêque auxiliaire de Saint-Domingue, qui écrivit à M. Guell, visiteur des Antilles, demandant non pas des sœurs mais des missionnaires; M. Guell profita de ce qu'il faisait la visite à Porto-Rico et de ce que son bateau faisait escale à Saint-Domingue, pour aller en conférer avec

l'évêque auxiliaire; malheureusement celui-ci était en tournée pastorale et l'archevêque assez âgé déclara à M. Guell qu'il n'avait jamais demandé les Lazaristes; M. Guell fut un peu désappointé de cette réponse et l'évêque auxiliaire ne le fut pas moins; depuis cette époque, l'évêque auxiliaire est devenu archevêque et il a appelé les Capucins.

BOLETIN PARROQUIAL DE PONCE P. R.

— Octobre 1923.

Fête de saint Vincent de Paul. On a célébré de grandes fêtes en l'honneur de l'apôtre de la charité les 27, 28, 29 et 30 septembre, dans l'église de la Guadalupe de Ponce. L'autel et le chœur avaient été artistiquement décorés par les Filles de la Charité du collège de la Sainte Famille; les chants furent exécutés avec maestria et netteté; les sermons furent éloquents et pleins de ferveur; avant la communion du 30, quelques dames de la Charité reçurent leurs insignes; après les fêtes religieuses, les Paules offrirent aux invités un déjeuner modeste, mais succulent.

BRÉSIL

A RESPEITAVEL IRMA LASSUS, HOMENAGEM DA SANTA CASA DA MISERICORDIA DO RIO DE JANEIRO, 2 de julho de 1923.

C'est un compte rendu des fêtes célébrées à Rio de Janeiro en l'honneur de sœur Lassus, soit à l'occasion de sa cinquantième, soit lorsqu'elle fut décorée de la Légion d'honneur. Nous avons rendu compte de ces fêtes en son temps dans les *Annales*. Ajoutons seulement le discours prononcé par M. Miguel Joaquim

Ribeiro de Carvalho, provedor de la santa casa da Misericordia:

« Je ne me souviens pas d'avoir assisté à une solennité aussi profondément émouvante que celle qui se déroule sous nos yeux et se reflète dans nos cœurs, pas plus que vous, Monsieur l'Ambassadeur, ou vous, M. le Nonce, n'avez été appelés à assister à la glorification chez un être si délicat, vieilli et épuisé par une longue et infatigable activité, de l'œuvre grandiose de philanthropie qu'il représente, au milieu d'applaudissements émus et spontanés et de larmes de satisfaction mal contenues.

Le grand apôtre Anchieta n'aurait pu lui-même l'imaginer lorsqu'il élevait devant les sauvages, au pied du mont qui s'érige à l'entrée de la Barre, le premier abri à peine couvert de chaume, pour les malades de cette ville, alors des marins étrangers atteints d'une épidémie.

Transféré, peu après, au lieu où nous nous trouvons, conservé par l'Institution dans les formes mêmes de celle créée par une reine et un frère, afin de secourir les malades de quelque nationalité ou religion qu'ils fussent, sous la direction de particuliers, cet abri s'est développé d'année en année jusqu'à l'état actuel, soutenu par les pouvoirs publics et par des générations de philanthropes nationaux et étrangers, développement qui peut seul expliquer l'action divine à une époque où les moindres actes de la vie obéissent à des règles sévères.

Depuis plus de trois siècles et demi, cette institution va sans cesse de l'avant, évitant les écueils, sans jamais naufrager, comme le veut sa devise — *Fluctuat nec mergitur*, celle même de la ville de Paris, — jusqu'à entretenir, aujourd'hui, dans cette grande capitale, quinze établissements semblables, prêtant

leurs secours aux malades, aux vieillards, aux enfants, aux morts mêmes.

Or de ce grand corps bienfaisant, l'hôpital général est le cœur, dont la garde se trouve confiée, depuis longtemps, à la bonne sœur Isabelle, nom vénéré qui ne fera jamais oublier celui de la sœur Lassus, pas plus que celui de Napoléon n'a atténué celui de Bonaparte, cœur dont, depuis plus d'un demi-siècle, elle ausculte soigneusement le rythme en régularisant les pulsations.

Attentive à tout, son zèle est sans égal dans les jours normaux, comme sont sans pareilles ses qualités d'administrateur, sa piété inlassable; elle fut le meilleur auxiliaire de nombreux « provedores » dont l'image se trouve dans la galerie proche; et lorsque les grands fléaux qui s'appellent variole, choléra, fièvre jaune, grippe se sont abattus sur cette ville, courageuse, ne mesurant pas son travail, elle n'a quitté la tête des phalanges de saint Vincent de Paul qu'après avoir assuré la victoire, ne repliant qu'alors l'étendard qu'elle tenait à la main, plus beau et plus grand que celui de la France, plus grand et plus beau que celui du Brésil, puisque c'est le drapeau de la Charité qui couvre de son ombre toutes les nations civilisées.

La rare qualité qui la distingue, cette invincible modestie, la tourmente en cet instant parce qu'elle pense, sans raison, qu'elle est incompatible avec la grande distinction qui lui échoit. Sans raison, car des vœux plus rigoureux que les siens n'ont pas empêché d'orner la poitrine de la sœur Marthe, héroïne de la charité en Franche-Comté, soutien des souffrances dans Besançon, de cette Légion d'honneur et des décorations qui lui ont été conférées par les souverains de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche et de l'Espagne. Mieux encore, vous êtes, ma sœur, l'image

même des six cents disciples de saint Vincent de Paul qui se dévouent, d'une manière inégale, pour les maux de leur prochain dans les maisons de la Charité, depuis le Para jusqu'au Rio Grande do Sul, y compris le vaste État de Minas, communauté qui, ayant à sa tête des chefs respectés, comme le P. Pasquier et la sœur Devos, possède l'étoile de première grandeur qu'est la sœur Paule.

Je vais vous causer, ma sœur, une nouvelle contrariété et des plus vives, en vous apportant, de mes mains, l'écho des applaudissements de plus d'un demi-million de malades qui furent soignés ici, au cours de ce demi siècle de votre séjour dans cet hôpital; mais je ne puis les empêcher de venir participer à cette grandiose fête pour y donner un témoignage public à notre gratitude.

Voilà, Monsieur l'Ambassadeur, comme on raconte l'histoire d'une si longue existence de faibles et brèves paroles, alors que bien d'autres frères pourraient certainement la décrire plus longuement et plus brillamment, en la voyant apparemment fragile, mais d'un caractère plus fort qu'une barre d'acier, soutenu par la vraie foi catholique, capable, par ses vertus et ses actes, d'inspirer un poème.

Entièrement dévouée aux pauvres malades, pendant longtemps aussi, aux enfants trouvés, elle a tout oublié, sauf sa chère patrie, culte constant, souvenir permanent quoique atténué par le charmant accueil qu'elle a trouvé au Brésil.

J'imagine que, aux moments de transition du conscient à l'inconscient, à cet instant où nous échangeons, pour des heures, la vie animale contre la quiétude des régions inconnues de nos rêves, bien des fois, sœur Isabelle, sans que cela cause de la peine à ceux qui vivent avec elle depuis plus d'un demi siècle, a mur-

muré, en soupirant, de ces mêmes lèvres qui ont récité les prières rituelles pour le bien des infortunés : « Ah ! le beau pays de France ! »

Maintenant, ma sœur, vous avez pour jamais sur votre cœur sensible, si plein de doux souvenirs, cette mère affectueuse, symbolisée par la croix de la Légion d'honneur; aucune distance ne vous sépare plus, et jusqu'à son dernier tressaillement, ce cœur, pour votre bonheur, sentira l'union de la Foi et de la Patrie.

Oui, Monsieur l'Ambassadeur, la belle France, voilà les paroles par lesquelles la sœur Isabelle vous remercie du suprême honneur qui lui est fait, la « Santa Casa » des généreuses pensées que vous avez bien voulu lui reconnaître, paroles par lesquelles nous tous, Brésiliens, faisons des vœux pour la prospérité de la forte et glorieuse nation qui porte haut le flambeau fulgurant, guide de la race latine.

COLOMBIE

*Lettre de M. FOURÇANS, prêtre de la Mission
à M. VERDIER, Supérieur général*

Popayan, le 15 avril 1923.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE
Votre bénédiction s'il vous plaît !

Nous voilà sous le coup d'une terrible épreuve pour la communauté et pour le séminaire ; la mort inattendue de notre très vénéré confrère Mgr Arboleda, archevêque de Popayán.

Vous connaissiez son état de santé ; c'était une grande âme dans un corps délabré. Revenu de son voyage *ad limina*, en 1921, après une très délicate opération à Paris, nous espérions le voir pendant de

longues années encore à la tête de son archidiocèse de Popayán; il n'avait alors que cinquante et un ans et se trouvait dans toute la plénitude de sa grande intelligence... Quelques mois après son retour, nous eûmes la douleur de le voir de nouveau aux prises avec le mal qui devait, trop tôt, hélas ! réduire cette volonté de fer. A cette époque la mort de notre vénéré Vicaire général, M. Gonzalez, un prêtre selon le cœur de Dieu, un apôtre sage, prudent et pieux, un homme doué d'une intelligence claire et rapide, un organisateur hors ligne, un ami dévoué et sûr, puisqu'il eut l'intention d'entrer dans la Communauté, le bras droit de Monseigneur, plongea le doux archevêque dans une douleur profonde, car dès lors il n'eut plus un moment de tranquillité pour pouvoir se soigner comme il aurait dû le faire. Les préoccupations de la charge pastorale, les souffrances physiques, les peines morales de toute sorte, le tout supporté avec une patience héroïque, achevèrent de purifier cette âme sur laquelle Dieu devait jeter un regard de complaisance...

Quinze jours avant le dénouement fatal, les médecins jugèrent prudent de l'envoyer dans un pays plus chaud, dans une région moins élevée au-dessus du niveau de la mer, car ce grand cœur, où s'étaient broyées de grandes peines et de grandes tristesses, comme dans un creuset, paraissait ne plus pouvoir résister aux assauts de la douleur.

Malgré la peine qu'il éprouvait à s'éloigner de sa ville épiscopale, et la conviction qu'il avait de l'inutilité des remèdes humains, il voulut obéir jusqu'au bout, pour exécuter les desseins de la Providence, qui, disait-il, semble vouloir que les évêques meurent loin de Popayán; les cinq derniers évêques sont en effet morts loin de leur siège épiscopal.

Confié aux soins d'un jeune et habile médecin qui, six ans auparavant, avait pu le sauver presque dans de pareilles circonstances, nous eûmes un moment d'espoir. Mais voilà que tout à coup, le Samedi saint, 31 mars, à neuf heures du matin, on nous annonce que Monseigneur agonise dans la petite ville de Caldas, près de Cali ; et ce même jour à dix heures du soir, seize ans jour pour jour après son élévation à l'épiscopat, Mgr Arboleda rendait sa belle âme à Dieu, ayant à ses côtés son ami d'enfance, notre excellent confrère de Cali, M. Ruiz.

Il avait rempli sa belle devise : *Omnia in aedificationem fiunt...* Il fut comme le divin Maître un signe de contradiction, parce que, comme le divin Maître, il fut un incompris. Mais ceux qui restent après lui, tous sans exception, se plaisent à reconnaître en lui l'homme droit et sage, l'évêque bon et saint. La mort qui détruit tout est le triomphe du juste...

En effet, malgré les difficultés inhérentes à nos moyens de transport, et grâce à l'énergie et à l'activité du gouverneur du département, le corps du vénérable prélat put être transporté immédiatement à Popayán où tout le monde, sans distinction de partis, assistait à tous les offices funèbres qui ont été un vrai triomphe et la manifestation de la vénération de tout un peuple.

Pendant deux jours, le corps fut exposé à la vénération des fidèles, et la force armée avait peine à retenir la foule qui voulait emporter une relique du saint évêque. Ses restes reposent dans la cathédrale de Popayán, et son cœur se trouve dans la chapelle de l'hôpital de Cali, sous la garde de ma sœur Bocquet, que Monseigneur avait coutume d'appeler sa mère ; plus tard il sera transporté à Popayán dans la

chapelle du très Saint Sacrement de la cathédrale, à côté de ses prédécesseurs.

Comme Monseigneur avait été un vrai fils de saint Vincent avant sa consécration épiscopale, il le demeura toujours au sein des splendeurs de l'épiscopat, et je m'imagine que notre bienheureux Père a dû recevoir dans son ascension triomphale ce fils bien-aimé qui fut toujours son fidèle imitateur.

Il serait difficile de dire quelle a été la vertu principale de notre pieux archevêque, car toutes ont brillé chez lui d'un éclat extraordinaire ; cependant je crois qu'on peut dire de lui, comme de saint François de Sales, qu'il a été un « bon »... J'ai sous les yeux un petit papier où il a écrit de sa main : « Je ferai tout mon possible pour être bon, affable, miséricordieux envers tous, mais surtout envers mes prêtres ; je les avertirai à temps, selon la méthode de saint Vincent, avec charité et respect. »

Sa science dogmatique et canonique le faisait appeler, par les évêques du pays, l'oracle de l'épiscopat colombien ; son goût artistique, sa science littéraire, ses connaissances du français et de notre littérature, des sciences naturelles, mathématiques et physiques, rendaient sa conversation extrêmement riche ; c'était un vrai causeur, sans recherche ni affectation de langage ; sa parole, douce comme sa voix, pénétrante comme son regard, coulait simplement comme de l'abondance de son cœur.

Sa connaissance des hommes se ressentait de sa tournure d'esprit et de sa grande vertu ; habitué à l'étude et à la méditation qui élèvent l'âme au-dessus des banalités de la vie, il voyait tout en Dieu et l'esprit de Dieu était en lui. Il ne s'arrêtait pas aux complications de la vie matérielle et paraissait respirer dans une atmosphère spéciale tout imprégnée de

Dieu, de bonté et d'indulgence. Quoique irréductible sur les principes et défenseur vigilant de la vérité, il ne jugeait jamais les hommes d'après leurs actes, mais bien plutôt d'après leurs intentions, qu'il croyait toujours bonnes parce que son cœur était bon ; et c'est peut-être pour cela qu'il a été un incompris au milieu des intrigues sociales et politiques dans lesquelles nous vivons. Il voulait que la charité du Christ fût implantée dans toute son extension envers tous et malgré tout. Voilà pourquoi je ne l'ai jamais entendu parler des défauts de son prochain et jamais il ne permettait qu'on en dît du mal devant lui ; il suivait la même ligne de conduite envers les nations, et jamais je n'oublierai les paroles d'espérance et de consolation qu'il savait trouver dans son cœur immensément bon quand il me parlait de ma chère patrie.

Si parfois, à cause de sa façon de juger et de faire, dictée toujours par la prudence et la bonté, il fut, pour beaucoup, un signe de contradiction, comme notre divin Maître, jamais il ne voulut se réhabiliter auprès de ceux qui se permettaient de juger ses actes, car il abandonnait tout à la volonté de Dieu : *Omnia in aedificationem fiunt*, tel fut le ressort de toute sa vie. Il s'était fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ ; son désir le plus ardent, la grande idée de toute sa vie a été d'attirer les âmes à Dieu, et pour cela il avait écrit dans son carnet de résolutions : « Je m'efforcerai de développer dans l'esprit de mes fidèles le véritable esprit catholique, l'amour de Notre-Seigneur et la guerre au naturalisme et au rationalisme... » Sa grande confiance en Dieu et dans le triomphe éternel de l'Église le faisait se préoccuper peu des discordes humaines, pour ne voir que les âmes droites et généreuses qu'il voulait avant tout attirer au bercail par la douceur et la charité du

Christ... Saint François de Sales, malgré les avanies des hérétiques, ne les traitait-il pas toujours avec une grande bienveillance et une grande douceur ? Et même, disent ses biographes, n'avait-il pas horreur des exagérations de la droite qui peuvent éloigner la gauche du sein de l'Église ? Sur ce sujet, Mgr Arboleda disait très aimablement : « On m'a reproché parfois d'être trop bon, mais je suis bien sûr que sur ce chapitre-là, le bon Dieu ne me jugera pas sévèrement... » Au lieu d'achever de briser le roseau fragile, il trouvait toujours des paroles de miséricorde et d'indulgence pour le redresser et pour le fortifier... « Pourquoi voulez-vous, disait-il, que j'éloigne de moi ceux qui me font souffrir ? Ils sont pour moi une occasion de souffrir, pour eux je veux souffrir, car la souffrance est une messagère de joie et une fontaine d'eau vive où je trouverai la vie pour ceux qui me font souffrir... » Mgr Arboleda a aimé ses fils, tous ses fils, et a bu goutte à goutte le calice amer de l'ingratitude et du mépris, en silence et sans jeter la moindre parole de plainte... Ah ! il était si convaincu du pouvoir rédempteur de la souffrance ! *Omnia in aedificationem fiunt...*

S'il parlait à ses fils, son thème favori était toujours la charité, l'humilité, et sa parole douce et pleine d'onction allait jusqu'au cœur de ses auditeurs ; nous sentions bien qu'il aurait pu leur dire aussi : *Imitatores mei estote sicut et ego Christi...* Ses sermons du Jeudi saint sont des modèles de simplicité et à la fois du plus beau style ; on y sent le pontife plein de doctrine et de sagesse, le saint qui avait su s'assimiler l'Évangile de Notre-Seigneur, le profond psychologue qui connaissait toutes les misères du cœur humain et aussi toutes ses ressources. Il ne connaissait pas les grands mouvements oratoires, c'était toujours la

méthode de saint Vincent dont il avait fait une étude approfondie que j'ai eu le plaisir de lire ; l'Évangile, saint Paul et les Pères de l'Église formaient la base de ses prédications et mandements et ses comparaisons simples étaient prises de la nature, dont son âme d'artiste admirait les beautés, qui l'élevaient toujours à Dieu.

Il avait en effet une âme d'artiste... Les mélodies grégoriennes étaient pour lui un vrai régal, il en sentait toutes les beautés et en savourait toute la piété comme si elles eussent été l'expression de son âme très pieuse ; voilà pourquoi il voulait que tous les offices pontificaux fussent chantés en chant grégorien ; et son désir eût été que ce chant officiel de l'Église pût être restauré dans toutes les églises de l'archidiocèse. Les orgues superbes de la maison Cavalhier-Coll, achetées par lui, rehaussaient les splendeurs des cérémonies pontificales et son âme vraiment religieuse jouissait en entendant les sublimes mélodies de Frank et de Guilmant.

Il avait fait de sa cathédrale un des plus beaux temples du pays ; son ornementation artistique et sobre, le grand chemin de croix en relief, les magnifiques candélabres de bronze, les riches ornements pontificaux, les grandes orgues resteront comme une preuve de sa grande préoccupation pour la splendeur du culte.

Je me croyais transporté dans un autre monde, quand je voyais Mgr Arboleda pontifiant dans sa cathédrale ; sa haute stature grave et imposante dans sa majesté pontificale, augmentée d'une distinction tout aristocratique, son visage grave et toujours recueilli, inspiraient à son peuple le respect et la vénération. Quoique impassible au milieu des plus grandes douleurs physiques et morales, car son énergie était

indomptable, ce visage reflétait je ne sais quel air de profonde tristesse, comme si l'humble fils de saint Vincent se fût senti accablé sous le poids de la charge épiscopale... Peut-être même les peines de l'enfance et l'isolement où il se trouva plongé, dès son jeune âge, par la mort de ses parents, firent naître chez lui cet aspect de tristesse qui, joint à sa bonté et douceur acquises par un effort de toute la vie, le faisait aimer davantage. Il fut en effet, comme notre divin Maître, l'homme de douleur, mais jamais il n'eut non plus une parole de plainte ; de lui on peut dire ces belles paroles de saint François de Sales : « Les apôtres ne combattent qu'en souffrant et ne triomphent qu'en mourant... »

Malgré ses souffrances, qui furent de toute sa vie de prêtre et d'évêque, il fit les visites pastorales nonobstant les difficultés que ne peuvent pas s'imaginer ceux qui ne connaissent ni nos chemins ni nos moyens de transport, et cela sans jamais se plaindre de la chaleur ni de la fatigue ; quoique son estomac fût excessivement délicat, il ne voulut jamais être à charge, et les soins de la santé lui paraissaient une affaire parfaitement accessoire.

Pendant les deux dernières années de son épiscopat, qui fut des plus féconds, puisque toute douleur est féconde, à ceux qui lui conseillaient de se soigner, il répondait aimablement qu'il ne valait pas l'argent qu'il fallait dépenser pour cela, que les remèdes ne faisaient plus rien sur cette carcasse d'homme, que son œuvre était terminée et qu'il fallait demander pour lui la mort ; comme notre bienheureux Père, il s'y préparait et l'attendait comme une délivrance... Elle devait venir quand personne ne l'attendait et quand lui seul la voyait arriver, sans rien perdre de son calme et de sa tranquillité. *Semper sibi constans*. Son état

s'aggrava le Vendredi saint à trois heures de l'après-midi, au même moment où le saint Rédempteur donnait sa vie pour le rachat de l'humanité, comme si la divine Providence voulait faire de notre saint évêque un martyr qui donne sa vie pour cimenter son œuvre de charité et d'amour; nous ignorons quelles ont dû être ses souffrances morales et physiques, car il en emporta le secret dans la tombe, mais nous savons que les grandes œuvres, et celle de Monseigneur fut de tout édifier par l'amour et la miséricorde, comme celle de Notre-Seigneur, s'engendrent, se cimentent et triomphent dans les grandes douleurs et dans la mort... Les apôtres ne triomphent qu'en mourant... et nous savons aussi que, quelques heures avant la résurrection du Christ, le divin Maître l'a appelé à partager ses Pâques éternelles.

La nouvelle de la mort de Mgr Arboleda se répandit immédiatement dans tout le pays, et tous les évêques de la Colombie, le clergé et les pouvoirs civils et militaires envoyèrent tout de suite des dépêches de condoléances; plusieurs corporations, réunies en assemblée extraordinaire, levèrent la session en signe de deuil; le président de la République a manifesté sa douleur et celle de toute la Nation pour la perte de celui qui fut le défenseur et l'honneur de l'Église et de la Nation colombiennes.

FOURÇANS.

ÉQUATEUR

Nous empruntons ce qui suit aux *Annales hollandaises* :

IBARRA

M. Sombroek, C. M., écrit :

« Les Frères ont besoin d'une école : la population

est pour ce motif convoquée et priée de donner un coup de main en apportant qui une pierre, qui du bois. L'évêque d'Ibarra prescrit une pierre par personne : les hommes se réunissent au séminaire ; les femmes chez les sœurs. Les garçons des écoles, portant chacun une pierre, ouvrent le cortège, les élèves du séminaire suivent avec les professeurs ; comme je suis passablement grand, je porte une forte pierre, il le faut bien ; le peuple vient après ; des messieurs qui ne craignent pas de se salir les habits et les mains ferment le cortège, portant eux aussi leur pierre. A peine arrivés au palais épiscopal, nous voyons arriver les sœurs, les petites filles, les dames pauvres ou riches, tenant chacune une pierre colossale ou minuscule. Les habitants des villages environnants s'amènent en compagnie de leur curé respectif : beaucoup de paysannes ont une pierre sous un bras, un bébé sur l'autre et leur dernier rejeton suspendu sur leur dos. Trois discours, assaisonnement (j'allais dire, mortier) indispensable ; puis l'on se rend sur le terrain où doit s'élever l'école, y compris Monseigneur avec sa pierre dans une corbeille ornée de fleurs. C'est ainsi, je suppose, que procédaient nos ancêtres pour élever leurs superbes cathédrales. Comme ces 7 000 personnes traversant les rues d'Ibarra, ainsi autrefois durent peiner des villes et des villages peuplés pour apporter bois, pierres, mortier pour édifier les cathédrales qui font encore aujourd'hui l'objet de notre admiration... »

PEROU

EL NEGOCIO DEL DINERO Y LA USURA

C'est une thèse que notre confrère M. Olivares

présente à la faculté de théologie de Lima en vue d'obtenir la chaire de théologie morale; il y parle du prêt et de l'usure, du prêt strict et du prêt large, des titres extrinsèques qui excusent le prêt à intérêt et en particulier du titre de la loi civile, de l'intérêt légal; il termine par l'histoire de l'usure à toutes les époques et dans les principaux pays.

Nous empruntons ce qui suit à la revue *Germanor* de nos confrères de Barcelone :

Les morts du Pérou. On raconte la maladie et la mort d'un jeune prêtre, M. Perello, qui rendit le dernier soupir deux mois après son arrivée au Pérou.

Voyage d'Arequipa à Nasca, par Salvado. D'Arequipa à Mollendo, sept heures de train; je ne vous parlerai pas des montagnes escarpées, des plaines immenses, des petits déserts que l'on voit. De Mollendo à Pisco, un jour et demi de bateau; même monotonie. A Pisco, pendant les douze jours que j'y suis resté, j'ai vu l'autorité de nos confrères. Un des habitants de la ville disait : « Je ne m'explique pas ces Pères; autrefois, il n'y avait qu'un prêtre et il n'avait rien à faire; maintenant, ils sont trois et ils ne cessent de travailler toute la journée »; nos confrères ont projeté de bâtir une église à Saint-André, qui est un peuple de pêcheurs, à une heure de Pisco et où il y aura beaucoup de travail pour les pêcher et sécher de la mer des vices dans laquelle ils vivent. A Pisco, on a ressuscité quelques associations pieuses dans lesquelles sont entrées la fleur et la crème de la société. Après mon petit séjour à Pisco, je me dirigeai vers Palpa : d'abord en train jusqu'à Ica où nous fûmes reçus splendidement par les Pères de Jésus-Marie. Là, nous louâmes une auto pour nous transporter à Palpa. Mais comme la rivière avait débordé et qu'il

n'y avait pas de pont, notre auto nous laissa à la hacienda de Huayori; de là nous fîmes la route à cheval par une chaleur suffocante et nous arrivâmes à Palpa. Les confrères y ont beaucoup de travail et sont exposés à des fièvres fréquentes qui abattent leurs forces. M. Pons sortait d'un accès de fièvre quand nous sommes arrivés; il pouvait à peine se tenir et cependant il vaquait à son travail, il préparait en particulier une petite représentation destinée à fournir les fonds nécessaires à l'église; les fidèles aiment beaucoup les Pères et craignent toujours de les perdre. M. Pons a formé une petite congrégation d'acolytes qui exécutent les cérémonies comme de petits anges. Deux jours après mon arrivée à Palpa, M. Cirer vint me chercher en auto et m'amena à Nazca, terme de mon voyage.

Palpa. On y raconte ce que font nos confrères parmi ces populations simples, qui aiment beaucoup les grand'messes, les manifestations extérieures, les feux d'artifice, etc.

Arequipa. Séminaire. Mariano Perez raconte les principaux événements de l'année scolaire : la fête de la Race avec une séance académique et une conférence par un docteur de Chicago, l'ordination sacerdotale et la première messe d'un professeur avec un excellent chocolat accompagné de biscuits, avec des chants exécutés dans la perfection accoutumée dont on ne peut se faire une idée exacte; cette cérémonie fit grande impression sur les élèves qui ne cessaient d'entourer leur professeur et de lui baiser les mains; les examens de passage eurent cette particularité que, alors qu'habituellement il en reste deux tiers en route, cette fois trois seulement perdirent la face; la distribution des prix, le jour de l'Immaculée, fut une occasion pour le recteur de récapituler tout ce qui s'était

fait dans l'année. On dit habituellement que les professeurs ne sont pas exposés à entendre un jour cette parole désolante : Vous avez reçu votre récompense ; sans contredire cet axiome, qu'il nous soit permis de constater que nous avons reçu de nos élèves plus d'une consolation : même en vacances, ils ne négligent pas la communion et l'on en voit qui, plus fortunés des biens de cette terre, prennent avec eux leurs camarades moins riches et leur procurent des bains de mer et d'autres avantages.

Nazca. Angel Salvado décrit son ministère apostolique. Les entreprises peineuses ne manquent pas dans ces pampas immenses qui fatiguent le corps ; les entreprises difficiles se rencontrent quand il s'agit de réédifier les temples matériels que nous avons trouvés ruinés et les temples spirituels, vrais déserts, cœurs endurcis ; nous commençons la régénération par la base, c'est-à-dire par la jeunesse ; les entreprises variées sont de chaque jour : aujourd'hui dans les huttes les plus misérables, demain dans les haciendas les plus luxueuses ; ici prédication à quelques personnes ; là à une multitude. A *Las Trancas*, j'ai prêché devant quatre vieilles qui occupaient les quatre coins de l'église, deux petites filles qui, placées près de moi, avaient l'air d'être mes acolytes, un jeune homme qui me servait la messe et cinq hommes qui se tenaient à la porte ; une autre fois, à la fête des croix, pendant laquelle on apporte à l'église toutes les croix qui doivent surmonter les maisons, l'église est pleine. A *Jalpa* où je suis allé pour la Fête-Dieu et la clôture du mois de Marie, j'ai joui d'un beau spectacle : la présence des Enfants de Marie donne du relief à la fête et elles exécutent avec grande perfection la messe de Mogri ; les cérémonies se font avec sérieux, uniformité, précision.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

SAINT VINCENT DE PAUL. *Correspondance, entretiens, documents.*

Après les entretiens de saint Vincent aux Filles de la Charité, voici ses entretiens aux missionnaires; ils sont réunis dans le tome XI, qui vient de paraître, et dans le tome XII, qui sera vraisemblablement prêt quand on lira ces lignes. Inutile de recommander dans les *Annales* les ouvrages qui nous conservent la parole du saint fondateur; ceux qui les reçoivent connaissent assez l'importance d'un pareil trésor.

Pour faciliter la diffusion des entretiens aux missionnaires, il en a été fait une édition spéciale, qui diffère par le titre et la qualité du papier de l'édition de la collection. Le prix en est très modéré: les deux volumes réunis coûtent 10 francs, ou, en ajoutant les frais d'envoi, 12 fr. 10 pour la France et 14 fr. 20 pour les autres pays.

P. C.

CHARLES-F. JEAN. *Le Milieu biblique avant Jésus-Christ.* Tome II. Librairie orientaliste, Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, (VI^e), 1923.

L'auteur nous avertit, dans la préface, que son dessein n'est pas de faire ressortir des contrastes, ni des harmonies entre les faits, les idées, les documents contenus dans la Bible et ceux que nous connaissons par d'autres voies. Il se propose uniquement de grouper un certain nombre de textes évoquant le Milieu dans lequel a « baigné » le monde de la Bible au cours de l'histoire. Le nombre est considérable des documents qui étaient déjà écrits et soigneusement conservés soit au pays de Shumer et d'Akkad, soit en Egypte, avant même qu'Abraham ait quitté Ur, sa patrie, pour passer à Kharran (p. v).

Moïse n'est pas encore né; et, là-bas, au pays de Shumer et d'Akkad, des poèmes ont été composés qui rapportent les traditions locales sur les origines du cosmos et de l'humanité, en particulier sur le Déluge, etc...; le droit coutumier condensé en des articles brefs, a pris corps dans des codes de lois, deux ou trois fois réformés déjà, et dont le dernier en date est le code de Hammourabi; aucune transaction ne se fait qui ne soit consignée par écrit en un style juridique classique; la littérature épistolaire est particulièrement copieuse.

En Egypte, le roman historique a été créé; la littérature morale est abondante; des hymnes d'un beau lyrisme expriment des sentiments d'une piété que ne désavouerait pas une religion plus spiritualiste, n'était le polythéisme et souvent aussi la magie (p. vi).

Dès l'époque où nous les rencontrons pour la première fois, vers trois mille ans avant Jésus-Christ, les textes cunéiformes sont tous religieux par quelque endroit qu'il s'agisse de droit, d'histoire, de poésie épique ou lyrique, voire même de simples contrats ou de banales quittances.

Bien plus, tout événement, quand on en signale la cause, est attribué directement à la divinité. Les rois d'Assyrie font dévotement subir aux vaincus les pires mutilations : « J'ai coupé leurs membres, dira Ashurbanipal ; je les ai fait manger par des chiens, des bêtes fauves, des oiseaux de proie, des animaux du ciel et de la terre. En accomplissant ces choses, j'ai réjoui le cœur des grands dieux, mes seigneurs. » (P. VIII.)

Antérieurs à la fondation de la royauté israélite, les psaumes shumériens ont un « parallélisme » semblable à celui qu'on retrouvera dans les psaumes davidiques (p. IX).

Les caractères communs aux littératures des Babyloniens, des Assyriens, des Moabites, des Araméens, des Phéniciens s'expliquent puisque toutes ces littératures se rattachent à une même souche et supposent une tournure d'esprit et un fond d'idées communs. La littérature shuméro-akkadienne exerça une influence plus ou moins profonde, suivant les époques, sur toutes les autres littératures, depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'au golfe Persique (p. IX).

La vallée du Nil, fertile, se suffisait à elle-même ; de plus, elle était isolée du reste du monde par les sables du désert : la littérature des Egyptiens s'y développa comme en un vase clos, ce qui ne veut pas dire qu'elle fut absolument à l'abri de toute influence (cf. p. XXX). La langue égyptienne évolua d'une manière indépendante ; sa littérature est bien moins variée que celle des Assyro-babyloniens ou celle des Grecs (p. X).

La civilisation préhellénique était brillante dès le 3^m millénaire dans le bassin de la mer Egée ; mais la littérature grecque ne commence pour nous qu'aux neuf et huitième siècles avant Jésus-Christ avec les chefs-d'œuvre de l'*Illiade* (la guerre avec ses péripéties), l'*Odyssee* (les aventures de mer), et des Travaux d'Hésiode (l'agriculture). Peu à peu se dégagea de la langue usuelle la plus belle langue poétique capable d'exprimer une très grande variété de sentiments avec leurs nuances et bon nombre d'idées plus ou moins abstraites. L'influence de la Grèce se répandit en Orient et dans l'humanité civilisée ; les esprits vigoureux se tournèrent vers la philosophie : écoles perpétuées de Platon, d'Aristote, de Pythagore ; Stoïcisme, Epicurisme ; tendances au scepticisme, à l'éclectisme, au mysticisme. Il n'était pas possible que les Juifs, surtout ceux de la Dispersion, n'eussent pas à se prononcer, un jour ou l'autre, soit en principe, soit en pratique sur ces idées, pour les accepter, pour les combattre ou pour y adapter, si possible, leur propre doctrine. A ce point de vue, l'étude de la littérature de cette époque est nécessaire. Elle est nécessaire aussi à quiconque voudrait essayer de connaître les principales idées que les maîtres, les livres ou l'air ambiant pouvaient suggérer à un juif intelligent à la veille du jour où parut Jésus de Nazareth (p. XI).

L. B.

L'Auréole d'or.

Cantate à saint Vincent de Paul, pour chœur à quatre voix d'hommes ou quatre voix mixtes et accompagnement d'orgue. Version *ad libitum* pour trois voix féminines. Partition avec accompagnement d'orgue, édition de grand luxe, illustrée de l'autotypie du célèbre tableau de Bonnat : « Saint Vincent de Paul prenant les fers d'un forçat. » In-4° raisin :

5 francs. On peut se la procurer chez Biton, éditeur, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, Vendée ; à Paris, 269, rue Saint-Jacques et 6, place Saint-Sulpice ; au Berceau-de-Saint-Vincent de Paul, Landes.

Cette œuvre dont les paroles sont de M. Maurice Collard, C. M. et la musique de M. F. de la Tombelle, a été dédiée par l'auteur « en souvenir affectueux à M. Joseph Praneuf, C. M., maître de chapelle au Berceau-de-Saint-Vincent de Paul, Landes ».

L'Auréole d'or célèbre quatre des plus belles œuvres charitables de saint Vincent qui fut à la fois le Père des pauvres et des orphelins en même temps que le Fondateur des Missionnaires et des Filles de la Charité.

« L'œuvre est si parfaitement construite qu'elle est très facile à apprendre : un air à l'unisson et deux couplets à quatre voix. De plus, le souffle ardent qui circule dans la partition, accompagnant si exactement celui qui anime le texte, est d'une expression si naturelle que l'exécution en est très aisée et à la portée des mairises les plus modestes. »

L. B.

Cyprien W. EMMANUEL, O. F. M., Ph. D. *The Charities of saint Vincent de Paul* (aperçu de ses idées, de ses principes et de ses méthodes), Chicago, 1923.

Quels sont les principes des catholiques au point de vue des réformes sociales ? Saint Vincent de Paul ayant été le grand organisateur de la charité et ses institutions des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité continuant son œuvre de nos jours, on trouvera la réponse à cette question en étudiant les méthodes et les principes de cet apôtre de la Charité, proclamé par le Saint-Siège Patron de toutes les associations charitables catholiques.

L'auteur a puisé aux meilleures sources et cite en particulier les travaux de M. Pierre Coste, prêtre de la Mission, mais ignore son édition des Lettres de saint Vincent.

Le premier chapitre nous retrace l'état de la France du temps de saint Vincent de Paul (1580-1660) au point de vue politique, religieux, financier et social (p. 1-13).

Le chapitre second est consacré à une courte biographie du saint et insiste sur les traits caractéristiques de son cœur généreux et compatissant (p. 13-49).

Tout cela n'est qu'une introduction ; l'auteur aborde ensuite la première partie qu'il consacre aux idées sociales et politico-économiques de saint Vincent de Paul. Ce dernier n'avait pas d'idées préconçues et n'avait élaboré ni plans, ni théories de réforme sociale ; il fut avant tout un homme d'action et d'œuvres pratiques. Il ne faut pas en conséquence chercher dans ses écrits un traité d'érudition, ni la discussion approfondie des problèmes du jour et de leurs solutions possibles. Il faut glaner ses idées sur les diverses questions qui nous occupent, dans le champ de son action, de ses différentes fondations et dans les réflexions qu'il est amené à faire dans sa correspondance et ses entretiens spirituels.

Il était conservateur, en ce sens qu'il s'accommodait des institutions

qu'il trouvait, ce n'est pas qu'il fût sans remarquer leurs faiblesses, leurs imperfections et leurs abus, mais il se contentait d'améliorer leurs points faibles et de réparer leurs injustices. Mlle Le Gras aurait voulu apporter quelques modifications dans un hôpital. Saint Vincent lui répondit que les fondateurs avaient eu leurs raisons d'agir ainsi et qu'il valait mieux se conformer à leurs désirs (cf. lettre du 3 juin 1647). Il recommandait de même de ne rien brusquer, de préparer les esprits peu à peu aux réformes indispensables (cf. lettre du 24 novembre 1646 et à M. Le Vacher, décembre 1650). De même pour les abus qui se commettaient dans la nomination aux évêchés, pour l'assistance des nobles tombés dans le besoin que les conventions sociales empêchaient de se livrer à un travail manuel, il ne tenta pas de faire table rase du passé. Mais il recommandait la justice et rappelait le grand principe de droit naturel : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fissent. » (Cf. confér. aux F. de la Ch. 5 août 1567.)

Quant aux droits et aux devoirs de l'Etat, saint Vincent pensait qu'obéir aux autorités, c'est obéir à Dieu, car « les princes pensent avec raison, écrivait-il (lettre du 14 juin 1656), que leur pouvoir est de droit divin ». « Il faut obéir aux princes, même mauvais, comme le dit l'Écriture (lettre du 21 mai 1649), car les princes nous représentent sur terre le souverain pouvoir de Dieu. » (Cf. Abelly, t. III, p. 319.) Cela ne veut pas dire qu'il approuvât tous les actes du gouvernement les yeux fermés : il ne pouvait par exemple approuver la politique de Richelieu s'alliant aux protestants d'Allemagne contre la catholique Autriche ; il écrivit une lettre de protestation au président du Parlement de Rennes contre l'emprisonnement injuste de l'un des siens (8 septembre 1646) ; il protesta contre une surtaxe à Angers, préjudiciable à sa Congrégation (8 juillet 1646) ; il protesta également contre les rigueurs de la reine durant la Fronde, et la faveur scandaleuse de l'insatiable Mazarin. Il ne croyait pourtant pas que la guerre fût intrinsèquement mauvaise, il reconnaissait au contraire sa légitimité quand il s'agissait de défendre les justes intérêts de l'Église ou de l'État (17 juillet 1650, 15 août 1636, et 1^{er} septembre 1656). Il se r jouissait des expéditions des Anglais et de la République de Gênes contre la Barbarie (lettres du 4 juin 1655 et du 1^{er} septembre 1656). Repousser un injuste agresseur lui paraît si légitime qu'il supplie (en vain) Richelieu d'envoyer les soldats de France au secours de l'Irlande au lieu de les employer contre l'Autriche. Dans une mission, ses prêtres réprimèrent les abus des hommes de loi en les menaçant de leur refuser les sacrements s'ils continuaient à faire traîner les procès en longueur et à ruiner les pauvres paysans par leurs stations aux cabarets. Le saint conseille au cardinal Mazarin de pardonner aux rebelles de la Fronde au lieu de jeter de l'huile sur le feu (11 septembre 1652). Personnellement il fuyait les procès (cf. p. 67-69), à moins que l'honneur de l'Église et le bien des pauvres l'exigeât (lettres du 29 juillet 1657 et du 26 août 1657). Il fit campagne contre le blasphème (2 juin 1645), contre le duel, contre la mauvaise presse et l'immodestie de la mode (19 mai 1656 ; 20 et 21 février 1638). Tout cela n'empêche pas qu'en principe, saint Vincent ne voulait pas que les siens se mêlassent de politique « quod supra nos nihil ad nos » (26 février 1640, cf. 1^{er} mars 1640 et 25 décembre 1642). Lui-même demanda souvent à la reine d'être déchargé d'assister au Conseil de Conscience.

Tous les travaux, tous les efforts du saint ont eu pour but le soulagement temporel et spirituel des pauvres, surtout des pauvres gens des campagnes (17 mai 1658). De même les Filles de la Charité refuseront de servir les grands et les rois (27 mai 1636 et 2 février 1653). Saint Vincent, sans entrer au fond des problèmes sociaux de la concurrence, du capital et du travail et des syndicats, déclare que le pauvre doit travailler : seuls les enfants, les vieillards, les infirmes, les estropiés et les chômeurs forcés ont droit à une charitable assistance. Le remède est de fuir le péché ; car la pauvreté, comme la famine et la guerre, est une punition du péché : que ce soit une faute personnelle (Abelly 11, 288-289), ou celle des parents (25 novembre 1657), ou alors une permission de la divine Providence (28 novembre 1649). Ne pouvant supprimer le mal dans sa racine en réformant l'ordre social, le saint apportait remède aux maux à sa portée ; de même dans sa réforme du clergé, il n'essaya pas de changer le vieux clergé, mais il s'étudia à former de bons prêtres pour l'avenir en fondant des séminaires (25 octobre 1643).

La charité doit être pratique, agissante, efficace, comme une conséquence naturelle de notre foi. Saint Vincent pratique et prêche la charité évangélique, celle qui fait aimer non seulement Dieu, mais encore le prochain et particulièrement le pauvre (c. 30 mai 1659). Il permet à ses Filles de quitter l'oraison et la prière pour aller au secours du prochain (6 octobre 1658). Mais en cela aussi il ne faut pas enjamber sur la Providence, ni entreprendre au delà de ses forces (17 juin 1640 ; 11 juillet 1657). Il rappelle aussi aux siens que la justice doit passer avant (17 juin 1640 ; 27 juin 1659). Il ne s'explique pas sur l'obligation des riches de soulager les misères du pauvre, ni sur les meilleurs moyens de faire une plus juste répartition des biens : il reçoit des uns pour donner aux autres (11 juillet 1657).

Le service des pauvres doit être libre et personnel, organisé et entretenu par des conférences, faisant appel à la coopération des bonnes volontés. L'auteur parcourt ensuite les diverses sources de revenus exploitées par le saint, le personnel charitable mis au service des pauvres et des malades, les incurables et les fous, les enfants des écoles professionnelles, les prisonniers et les « Magdeleines », enfin les pays ravagés par la guerre ou pays envahis et pillés par les armées.

L. B.

L'abbé ERMAN. — *Le chanoine Collin sénateur de la Moselle. Notes et souvenirs.* Paris, 5, rue Bayard, 1924. Prix : 3 francs.

Nous signalons cette vie aux lecteurs des *Annales* parce que le chanoine Collin a été cordialement uni avec la double-famille de saint Vincent. Il fonda à Metz l'œuvre des Pauvres Malades en 1899 et il s'intéressa toujours à cette œuvre des Dames de la Charité si chère au cœur de saint Vincent. Il fut chargé pendant de longues années de la maison des Filles de la Charité dite de Saint-Joseph où se trouvait le noviciat des sœurs. Il se réfugia à Saint-Lazare au commencement de la guerre et pendant les années 1914-1918 il présida plusieurs fois des réunions d'œuvres des Filles de la Charité.

L'auteur de la biographie est aussi un ami de la double famille de saint Vincent.

Divus Thomas. Commentarium de re philosophica et theologica ad mentem Angelici Doctoris, Tertiam mox Seriem inchoabit, et tertio quoque mense in lucem prodibit, moderantibus C. M. Presbyteris in Alberoniano Collegio (Piacenza - Italia) Professoribus.

Pretium subnotationis pro annis 1924-1925 simul : in Italia, lib. aur. 4 ; pro exteris regionibus, lib. aur. 5. Singuli fasciculi : in Italia, lib. aur. 1,50 ; extra Italiam, lib. aur. 2.

Litteræ vero quæ *Commentarii* res vel negotia quacunque ratione spectant, mittendæ unice « Alla Direzione » vel « All'Amministrazione del « Divus Thomas » Collegio Alberoni, Piacenza (Italia) ».

Paris, le 1^{er} février 1924.

Vous ne pouvez m'annoncer une meilleure nouvelle que celle de la reprise du « Divus Thomas ». Durant des années, cette publication rendit de très appréciables services à tous ceux qu'intéressent les questions de philosophie et de théologie thomiste. Ces mêmes services, elle les rendra de nouveau, maintenant que les circonstances permettent sa renaissance.

Dans nos traditions de famille religieuse, héritage de saint Vincent, nous trouvons la recommandation de suivre « in omnibus placita sancti Thomæ ». On ne faisait qu'une restriction concernant l'Immaculée Conception de la Vierge Marie toujours admise et crue dans la Congrégation depuis saint Vincent.

Le « Divus Thomas », pour justifier son beau nom, aura à cœur de suivre « placita sancti Thomæ ». Il aura également à cœur d'être toujours d'une orthodoxie absolument irréprochable selon les traditions et la pratique de notre petite Compagnie.

Je souhaite au « Divus Thomas » de nombreux et intelligents lecteurs et pour cela je lui souhaite de doctes et pieux collaborateurs.

C'est dans l'espérance ou mieux dans l'assurance de voir réalisé mon double souhait que je bénis au nom de saint Vincent le « Divus Thomas », vous même, mon bien cher confrère, et les professeurs de l'Alberoni qui forment avec vous le conseil de direction.

F. VERDIER.

Congrégation de Charité. Cagliari. Sauvons le petit enfant. Colonie héliothérapique.

A 4 kilomètres de Cagliari, la Congrégation de Charité de cette

ville a fondé une colonie maritime héliothérapique où l'on soigne les petits enfants lymphatiques, scrofuleux, etc., par le soleil et par l'eau de mer. L'établissement compte vingt pavillons en bois de 12 mètres de longueur chacun. Point de luxe. Tout est propre. Une petite chapelle renferme le Dieu consolateur, éducateur. Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul prodiguent leur charité.

SIENNE. — *Hôpitaux réunis de Sainte-Marie della Scala.*

Le principal de ces hôpitaux est celui qui se trouve en face de la cathédrale; il a été confié aux Filles de la Charité en 1842; il remonte, dit la tradition, à 898, devant son origine à un pauvre cordonnier qui avait coutume d'hospitaliser les pèlerins de passage à Sienne; au douzième et au treizième siècle, il est sous la direction des chanoines; mais les infirmiers luttent pour se rendre indépendants et le Pape Célestin III leur accorde ce qu'ils désirent. C'est ensuite la commune qui se substitue aux chanoines pour la direction, et c'est enfin le gouvernement des Médicis qui met la main sur l'hôpital. Dans plusieurs salles de cet établissement il y a des chefs-d'œuvre de peinture. La chapelle renferme une magnifique représentation de la piscine probatique, un Christ ressuscité d'un réalisme anatomique étonnant et des orgues remarquables. La salle Saint-Pierre présente aux yeux des malades des peintures bien propres à élever leurs âmes : l'Annonciation, la descente de Notre-Seigneur aux enfers, le jugement dernier, etc; malheureusement le temps, l'humidité ont détérioré plusieurs des peintures. Le Pellegrinaio est un petit musée; on y admire de beaux tableaux : la charité, la distribution des aumônes (les frères infirmiers accueillent les pauvres et leur donnent à manger, à boire, de quoi se couvrir), les enfants exposés (on les confie à des nourrices, on leur fait la classe, on les marie), le soin des malades (les frères leur lavent les pieds, leur préparent des remèdes, les leur appliquent dans leur lit pendant que chiens et chats se querellent au beau milieu de la scène), le songe d'une veuve (des petits enfants sans vêtements grimpent sur une échelle au sommet de laquelle la Vierge Marie les accueille avec tendresse, ce sont les petits enfants qui meurent dans l'hôpital) etc., etc. Nos sœurs travaillent donc ici au milieu de la beauté et l'hôpital réunit ces trois choses qui ne sont pas souvent ensemble : le vrai, le beau, le bien.

COCCHI. — *Commentarium in Codicem Juris Canonici. Liber III. De rebus : De locis et temporibus sacris; de cultu divino; de magisterio ecclesiastico; de beneficiis; de bonis temporalibus.*

Livre très clair, bien divisé, intéressant. On verra sur une foule de questions qui nous concernent des solutions bien motivées. Citons-en quelques-unes : pour les religieuses qui ne sont pas soumises à la juridiction du curé par suite d'un privilège apostolique, le cadavre doit être porté non à l'église paroissiale, mais à l'église de la religieuse et

la conduite au cimetière doit être faite par le chapelain; — au sujet de la garde de la Sainte-Eucharistie, dans les maisons religieuses où la Communauté ne fait pas ses exercices de piété dans l'église publique, on peut conserver la sainte réserve aussi dans l'oratoire principal de la Communauté : l'auteur mentionne en particulier les pensionnats dirigés par les sœurs où il y a deux familles, celle des enfants, celle des sœurs, les hôpitaux, orphelinats, séminaires pour les sœurs qui y remplissent des fonctions, les maisons religieuses auxquelles sont annexées des noviciats, à condition que le noviciat puisse être considéré comme une autre maison, les maisons religieuses, mères ou têtes de province, comprenant en même temps l'infirmerie de la province comme cela arrive dans les maisons centrales des Filles de la Charité, etc.; dans ces cas on peut conserver la sainte réserve en deux endroits; — au sujet de la lampe qui doit brûler devant le saint Sacrement, l'ordinaire du lieu a des pouvoirs assez étendus auxquels les sœurs peuvent recourir; — on indique bien l'origine et le développement des expositions du Saint-Sacrement et on montre les progrès faits dans ces dernières années sous la poussée de la dévotion des fidèles; aussi l'Église, sage interprète de ce qui doit être fait, se montre-t-elle de plus en plus large à ce sujet, en sorte que pour l'exposition privée, même la permission de l'ordinaire n'est pas requise; — on rappelle que les femmes, même religieuses, ne peuvent laver le linge sacré en premières eaux; — la question des sœurs est bien traitée et l'auteur, parlant de nos vœux, dit à juste titre que ce ne sont pas des vœux publics, mais des vœux privés, lesquels sont cependant privilégiés en ce sens que seuls le Pape et le Supérieur général peuvent en donner la dispense.

Le tome 6 est précédé d'une lettre du cardinal Gasparri qui félicite l'auteur de son beau travail et de l'activité avec laquelle il se consacre à des études si utiles et d'une telle importance pour la vie et la discipline de l'Église. On trouvera dans ce nouveau livre les renseignements les plus utiles. On y verra en particulier que le catéchisme doit être fait par le curé personnellement et que, s'il se trouve dans l'impossibilité de satisfaire à ce devoir, il doit se faire remplacer par un prêtre; cet enseignement en effet suppose la science théologique, et si le prêtre, peut se faire aider par les laïques, ce ne doit être que pour les écoles inférieures dans lesquelles une moindre préparation théologique est tolérée. On trouvera d'excellents conseils sur la prédication et on y verra comment les sages prescriptions de saint Vincent à ce sujet sont confirmées par les canons du Codex; le chapitre des missions et celui des séminaires sont à lire attentivement par ceux des nôtres qui sont appliqués à ces œuvres primordiales.

Arata. Il processo del Card. Alberoni. Plaisance.

Ce livre est composé d'après les documents des archives du Vatican. Le cardinal Alberoni, qui a fondé le collège de ce nom et qui l'a confié à nos confères, fut accusé par le roi d'Espagne, Philippe V, de l'avoir poussé à rompre la neutralité qu'il avait promise au Pape. C'est l'histoire de ce procès qui est racontée. Le cardinal en sortit absous par le pape Innocent XIII. Le cardinal mourut le 26 juin 1752 à Plaisance et fut enterré dans l'église Saint-Lazare qui se trouve près du collège.

Storia della casa della Missione in Sarzana.

La première idée d'une maison de la Congrégation à Sarzana fut émise en 1733, elle fut réalisée en 1735 et le premier Supérieur fut M. Raymond Reasco. Des contradictions vinrent bientôt entraver l'œuvre. En 1742, les Missionnaires purent avoir une maison à eux. On s'y occupa d'exercices spirituels et plus tard d'un séminaire de jeunes clercs. Pendant la Révolution française, la maison fut occupée militairement. En 1804, on institua les classes inférieures. En 1809, les Missionnaires furent chargés de l'église Saint-François et des écoles communales. Un des grands bienfaiteurs de cette époque fut Monseigneur Scarabelli, qui appartenait à la Congrégation de la Mission et qui fut évêque de Sarzana de 1823 à 1843. La maison passa par de grandes vicissitudes en 1848 et surtout en 1866. Actuellement les confrères s'occupent de l'éducation des clercs, donnent les exercices spirituels au clergé et quelquefois des missions.

GIOVANNI TONELLO. *Memorie storiche sul Marchese de Pianezza ed alcuni suoi congiunti.*

Le marquis de Pianezza fut le fondateur de notre maison de Turin. On raconte sa vie et ses vertus. Pour donner une idée de ces dernières nous n'avons qu'à citer un extrait du nouveau *Mercur Galant*, juillet 1677.

« M. le marquis de Pianezza, qui a gouverné si longtemps les Etats de Savoie et de Piémont sous les ordres de leurs altesses royales, avec un succès toujours croissant, malgré la difficulté des temps et en dépit des secrètes menées des ennemis, est mort glorieusement dans la solitude, d'où, comme je vous le mandai il y a plusieurs mois, on l'avait plusieurs fois tiré pour se servir de son ministère dans les plus pressants besoins de l'État.

« Quelle que soit la charge qu'il ait occupée, on l'a toujours vu sacrifier ses intérêts personnels et son plus juste ressentiment à la gloire et à l'avantage de ses maîtres.

« Je ne vous parle point de sa maison, ni de ses alliances avec celle de Savoie, cela est connu de tout le monde.

« Je vous dirai seulement qu'à examiner la manière dont il a vécu et les choses qu'il a écrites, on peut lui donner en quelque sorte le titre de saint.

« On n'a jamais vu plus de piété, plus de charité et un plus grand détachement des grandeurs du monde : il ne s'en laissait pas éblouir et il n'aurait pas conservé si longtemps la première place dans l'État dont il était le sujet, s'il n'eût appris des premiers chrétiens, qu'après Dieu, il devait à ses maîtres et à sa patrie les soins qu'il s'est toujours attaché à leur donner. »

VARIÉTÉS

JEAN LE VACHER

SA CORRESPONDANCE. — CHOIX DE QUELQUES LETTRES
(Suite)

Jean Le Vacher ne se contentait pas d'assister, de consoler, de maintenir dans la foi et la piété les malheureux esclaves, il s'appliquait à briser leurs fers, comme l'indique le commencement de la lettre précédente. Régnard et de Fercourt, dont il est question, étaient deux jeunes gens dont le premier devait plus tard se faire un nom comme poète. Tombés entre les mains des impitoyables Togarins, qui faisaient le commerce des esclaves, ils avaient dû, vaincus par d'extrêmes souffrances, promettre pour leur rançon chacun une somme de douze mille livres. Jean Le Vacher se mit en rapport avec leurs familles pour avoir cet argent, et lorsqu'il fut arrivé, il obtint une diminution pour chacun de deux milles livres, dont une partie fut employée à racheter le domestique de Fercourt et Mme de Prade, la Provençale que Régnard a rendue célèbre.

Au sujet du rachat de de Fercourt, Jean Le Vacher écrivit ainsi à M. de Conty, son frère, le 10 mai 1679 :

Monsieur,

« J'ai reçu les deux lettres qu'il vous a plu de m'écrire, l'une du 13 janvier et l'autre du 25 mars, à la considération de M. de Fercourt, esclave en cette ville, lequel repasse en France, après avoir été affranchi de l'esclavage, en quoi je lui ai rendu tous les services qui m'ont été possibles, lui ayant épargné autant, que j'ai pu de la somme que les violences l'avaient obligé de promettre à ses patrons pour obte-

nir la liberté, comme il vous le témoignera de vive voix à son retour à Beauvais. Je lui ai remis ce que je lui ai épargné de la somme de quatre mille deux cents pièces de huit, que m'ont envoyées de Marseille, de votre ordre, pour son rachat, les sieurs Andréozzi et Bartoli.

« Je suis en l'amour de Notre-Seigneur et de sa Très Sainte Mère, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur,

« JEAN LE VACHER, *vicaire apostolique.* »

(*Archives de M. le docteur Leblond, à Beauvais, ancien fonds de Troussures.*)

Les religieux de la Sainte-Trinité et de la Merci, voués à la rédemption des captifs, parlent dans leurs chroniques des grands services que Jean Le Vacher leur rendit à Tunis et à Alger pour l'accomplissement de leur mission. Voici une des lettres du Vicaire apostolique relative à ses rapports avec ces religieux. Elle est adressée, à la date du 10 mars 1678, au Père Lescot, de la Merci, résidant à Bordeaux :

« Mon révérend Père,

« Votre lettre du 25 octobre dernier ne m'a été rendue que depuis quelques jours, par laquelle Votre Révérence me demande la liste des noms, provinces et le prix de rachat des esclaves français qui se retrouvent en cette ville, ce qui est m'obliger à l'impossible, parce qu'on ne peut savoir le prix des rachats de ces pauvres membres souffrants de Notre-Seigneur sans en traiter avec leurs patrons, et, le faisant sans avoir l'argent comptant pour les retirer en même temps, c'est les exposer à quelque mauvais traitement. La voie ordinaire est de venir en cette ville avec la somme qu'on peut employer à leur rachat, comme ont

fait jusques à présent tous les rédempteurs qui sont venus. Si pour ce sujet vous avez besoin de quelque passeport du Divan de cette ville, comme j'en ai obtenu et envoyé aux religieux de votre ordre en Espagne, il vous plaira m'en aviser, bien que je ne vois pas qu'il vous soit nécessaire, pourvu que vous veniez ou que vous envoyiez votre rédemption sur une barque ou autre bâtiment français. »

(*Archives départementales de la Gironde*, Bordeaux, série H, religieux de la Merci.)

Il fallait encore protéger les esclaves contre les violences du fanatisme musulman provoquées très souvent par les Turcs prisonniers en Europe, qui, dans le dessein de se faire délivrer par leurs compatriotes, prétendaient qu'on les maltraitait pour leur religion. Jean Le Vacher calmait les esprits en promettant des informations et en se faisant adresser des lettres plus véridiques. C'est ce qu'il dut faire particulièrement en 1675, à la suite de plaintes de Turcs venues de France, d'Espagne, de Rome, de Malte, de Livourne et de Gênes. Il avait reçu de tous ces endroits des lettres qui donnaient satisfaction, excepté de Gênes. Les Turcs de cette ville formulaient, au contraire, d'autres griefs. Le Vicaire apostolique écrivit de nouveau, le 28 juin 1675, de cette manière, aux magistrats de Gênes :

« Sérénissimes Seigneurs,

« Par une lettre du mois de mars dernier écrite par moi, et par une autre envoyée en même temps par tous les prêtres, séculiers et réguliers, qui, par une permission de la divine Providence, sont ici esclaves, j'ai fait connaître à Vos Seigneuries sérénissimes les mauvais traitements extraordinaires qu'ont attirés à toute cette Église pauvre et patiente, c'est-à-dire aux

chrétiens esclaves dans cette ville d'Alger et particulièrement aux prêtres, les Turcs et autres mahométans esclaves à Gènes, par des lettres écrites à ce Divan, dans lesquelles ils représentent qu'à Gènes : 1° on ne leur permet pas d'enterrer les cadavres de leurs morts ; 2° on arrache inhumainement de ces cadavres ouverts le cœur et toutes les entrailles ; 3° leurs moribonds sont contraints par violence à se faire chrétiens ; et, 4° quelques-uns d'entre eux, après avoir convenu avec leurs patrons du prix de leur rachat, ont été de nouveau maltraités et mis à la chaîne.

« Prenant ces plaintes en considération, Sérénissimes Seigneurs, l'illustrissime Seigneur Dey, et l'Agha de ce Divan avaient déjà condamné tous les prêtres, esclaves en ces lieux, à être dépouillés chacun de l'habit ecclésiastique de son ordre, à avoir la barbe et les cheveux rasés, à être envoyés comme des animaux à la charrette, pour traîner à la marine les pierres destinées à la construction du môle, ce que, par la grâce de Dieu, j'ai empêché, en représentant auxdits Seigneurs Dey, Agha et autres Turcs, réunis au Divan, que j'allais écrire, ainsi que ces pauvres ecclésiastiques, à vos Seigneuries Sérénissimes et vous supplier humblement de vouloir bien empêcher la continuation de ces plaintes de la part des Turcs et autres mahométans esclaves à Gènes ; ce que nous avons fait par les lettres en question. Or, tandis que nous espérions recevoir la consolation si désirée, voilà qu'un vaisseau anglais, arrivé ici de Livourne, a apporté des lettres des mêmes Turcs esclaves à Gènes, adressées à ce Divan, et lui annonçant qu'à Gènes on brûlait les cadavres de leurs morts. A cette nouvelle, ledit Seigneur Dey a ordonné aussitôt qu'on brûlât les cadavres des chrétiens qui viendraient à mourir ici ; et, apprenant qu'il y avait dans cette ville, parmi les esclaves,

deux p
Sérénis
au Div
justice
par la g
simes e
écrite l
« Ce
réduits
sujets d
reçu de
l'autori
ser tout
qu'au p
tirez ce
très hu
assuran
Majesté
tés. Je
tout res
gneur e
Seignet

(Gène

Cette
au Diva
d'une a
celier d
annonça
« Let
vivemen
à Alger
cruauté

deux prêtres corses et un Capucin, sujets de votre Sérénissime République, il les a fait aussitôt appeler au Divan, et a remis le Père capucin aux sbirres de la justice pour être brûlé vif, ce que j'ai encore empêché par la grâce de Dieu, comme Vos Seigneuries Sérénissimes en seront informées par la lettre ci-jointe qu'ont écrite les deux prêtres et le Père capucin.

« Cette pauvre et patiente Église, tous les chrétiens réduits ici en esclavage, surtout les prêtres et les sujets de Votre Sérénissime République, espèrent qu'au reçu des présentes lettres la piété, la bonté et aussi l'autorité de Vos Seigneuries Sérénissimes feront cesser toutes les plaintes des Turcs esclaves à Gênes, et qu'au plus tôt, par la première occasion, vous en avertirez ce Divan par des lettres particulières. C'est la très humble requête que nous vous présentons, en vous assurant que nous offrons nos faibles prières à l'infinie Majesté de Dieu pour toutes vos salutaires prospérités. Je le fais moi-même spécialement qui suis avec tout respect, en l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur et de sa très bienheureuse Mère, Sérénissimes Seigneurs, votre très humble et très dévoué serviteur.

Jean Le VACHER,

Vicaire apostolique.

(Gênes, bibliothèque de l'Université, Ms. B. VIII, 9.)

Cette fois, les magistrats de Gênes firent adresser au Divan d'Alger, par les Turcs prisonniers, des lettres d'une autre teneur que les précédentes. Le vice-chancelier de l'État disait à Jean Le Vacher en les lui annonçant.

« Leurs Seigneuries Sérénissimes ont ressenti, aussi vivement qu'il est possible, l'outrage qui leur est fait à Alger, où on accepte comme fondée l'accusation de cruauté sans nom portée contre cette République, qui

ne le cède à aucun autre prince chrétien en fait de piété.... Avec le zèle qui vous est propre, tenez toujours la main à dissiper les impressions pénibles qu'auraient pu produire les faux rapports de quelque esclave peu satisfait, et coopérez justement à la révocation des décrets publiés par le même Divan au préjudice des catholiques. Soyez assuré que ces Seigneurs Sérénissimes vous en témoigneront une grande reconnaissance, eux qui attendent ce service de votre Paternité. »

D'autre part, toujours à propos de plaintes du même genre des Turcs prisonniers à Malte, le secrétaire de la Congrégation de la Propagande, à Rome, avait écrit à Marcel Costu, missionnaire à Tunis :

« Plût à Dieu que les chefs de votre gouvernement usassent envers les chrétiens qu'ils font esclaves de cette justesse de lois que l'on pratique envers ceux de leur secte; certainement alors on ne recevrait pas des avis si fréquents des violences qu'ils exercent pour les forcer à renier la foi de Jésus-Christ. C'est tout ce qu'on peut dire à votre Seigneurie en réponse à sa lettre du 12 mars (1672), copie de laquelle a été envoyée à Monseigneur l'Inquisiteur de Malte, afin qu'il s'informe si ce que l'on suppose être arrivé a quelque fondement. »

(*Propagande, Lettere volgari*, vol. 59, f° 36.)

(*A suivre.*)

GLEIZES.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

1. Bonner (Vincent), coadjuteur, décédé le 8 décembre 1923, à Niagara; 59 ans d'âge et 28 de vocation.

2. Nathanaël (Jacques), prêtre, 21 décembre 1923, à Caraça; 55, 38.
3. Delgado (Roman), coadjuteur, 27 décembre 1923, à Hortaleza; 37, 7.
4. Carey (Edouard), prêtre, 25 décembre 1923, à Brooklyn; 61, 37.
5. Cordero (Jean-Baptiste), prêtre, 12 janvier 1924, à Casale; 37, 19.
6. Thierion (Alcide), prêtre, 28 janvier 1924, à Belle-tanche; 69, 38.
7. Tycskowski (Stanislas), prêtre, 5 février 1924, à Varsovie; 56, 39.
8. Silva (Vincent), coadjuteur, 11 février 1924, au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul; 72, 33.
9. Reynaud (Pierre), prêtre, 25 février 1924, à la Maison-Mère; 63, 44.
10. Makay (Edmond), prêtre, 29 février 1924, à Budapest; 51, 30.
11. Moral (Cyrille), prêtre, 15 février 1924, à Guadalajara; 47, 31.
12. Lecaille (Paul), prêtre, mars 1924, en Chine; 50, 32.
13. Hamersak (Martin), coadjuteur, 2 mars 1924; à Ljubljana; 63, 38.
14. Mercier (Constant), prêtre, 13 mars 1924, à Dax; 81, 57.
15. Conway (Jacques), coadjuteur, 10 mars 1924, à Blackrock; 77, 45.
16. Hogan (Richard), prêtre, 16 mars 1924, à Antoura; 83, 63.
17. Trawniczek (François), prêtre, 21 mars 1924, à Cracovie; 51, 32.
18. Garvey (Laurent), prêtre, 26 mars 1924, à Dallas; 26, 9.

19. Pascal (Jean), prêtre, 6 avril 1924, à La Teppe; 79, 54.
20. Sarraille (Augustin), prêtre, 8 avril 1924, à Tour-sainte; 81, 61.
21. Kolly (Joseph), coadjuteur, 13 avril 1924, à la Maison-Mère; 69, 49.

NOS CHÈRES SŒURS

Maria Warluge, décédée à Marseille; 81 ans d'âge, 60 de vocation.

Gabrielle Mourre, à El Biar Michel (Algérie); 60, 37.

Hortense Capon, à Ans; 81, 53.

Thérèse Pinsan, à Ans; 77, 51.

Gertrude Belton, à Dublin (Irlande); 56, 33.

Anne Cohade, à La Teppe; 97, 73.

Marie Bigley, à Saint-Louis (États-Unis); 83, 63.

Apollonie Byrne, Maison centrale, à Normandy (États-Unis); 71, 52.

Mathilde Scherer, Inf. Prov., à Mobile (États-Unis); 63, 41.

Elisabeth Malone, Orphelinat Saint-Vincent, à Washington (États-Unis); 70, 48.

Angela Buonanno, à l'Asile Somma-Vesuviana (Italie); 52, 24.

Catherine Waszinger, à Engendorf (Autr.); 62, 38.

Elisabeth Protsch, à Engendorf (Autr.); 60, 34.

Aloisia Spitzenstatter, à Salzburg (Autr.); 22, 20 mois.

Amélie Pfannhauser, à Salzbourg (Autr.); 45, 7.

Françoise Rohrmoser, à Salzbourg (Autr.); 26, 1 mois.

Adélaïde Saulnier, à Montolieu; 80, 62.

Marie Nozi, à Cette; 47, 28.

Félicité Hanen, à Beyrouth; 86, 60.

Marie Morel, à Avignon; 35, 10.

Eugénie Vandewyhaeghe, à Clichy; 28, 7.

Léontine Busch, à Seraing (Belgique); 68, 44.

Marie Megy, à Cazouls; 72, 50.

Angèle Guérard, à Paris; 84, 58.

Maria Kresta, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 50, 28.

Maria Osel, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 87, 68.

Eléonore Cravosio, à Turin; 77, 57.

Rosa Bianco, à Naples; 63, 39.

Catalina Mayoral, Noznayo (Espagne); 37, 19.

- Marguerite Sastre, à Madrid; 52, 30.
Anne O'Connor, à Washington; 67, 42.
Ellen O'Callaghan, à Washington; 42, 22.
Marie Vincent, à Paris; 55, 28.
Jeanne Donor, à Londres; 74, 54.
Marie Piancastelli, à Livourne; 67, 42.
Maria Pertica, à Florence; 44, 23.
Thérèse Freisinger, à Dult, (Autr.); 63, 38.
Françoise Urbanek, à Vienne; 62, 39.
Edéige Rostkowska, à Varsovie; 60, 40.
Françoise Chaines, à l'Hay; 82, 60.
Joséphine Dupont, à Buenos-Ayres; 71, 43.
Françoise Leonardo, à Flores (République-Argentine); 85, 61.
Marie Gimenez, à Flores (République-Argentine); 85, 68.
Reine Sawicka, à Cracovie; 28, 2.
Marie Kenney, à Detroit (États-Unis); 47, 20.
Marie Flood, à Emmitsburg (États-Unis); 79, 60.
Catherine Gaffney, à San-Francisco (États-Unis); 71, 47.
Françoise Pezdeseck, à Ljubljana; 34, 5.
Juana Navarro, à Valdemoro; 25, 5.
Madeleine Vidal, à Valdemoro; 79, 58.
Marie Trigo, à Jerez (Espagne); 46, 26.
Aquiline Dell'orso, à Yenidje (Grèce); 50, 28.
Catherine Laborde, à Constantinople; 64, 40.
Marie Bonnet, à Liège; 65, 33.
Pauline Casati, à Riom; 85, 62.
Filomena Puzovio, à Naples; 59, 34.
Mary Mac Manus, à Bullingham; 39, 18.
Jeanne Modot, à Rouen; 84, 60.
Jeanne Marillier, à Seraing (Belgique); 87, 68.
Claire Fazzi, à Turin; 65, 45.
Marie Caldarera, à Lecce (Italie); 66, 42.
Reginaldo Santoni, à Rome; 55, 33.
Honora Heffernan, à Saint-Louis (États-Unis); 74, 41.
Françoise Pospisil, à Lankowitz (Autr.); 54, 36.
Anna Mackowiak, à Cracovie; 26, 8.
Petra Martinez, à Manille; 30, 13.
Juana Jauregui, à Bermeo (Espagne); 60, 43.
Lucia Santos, à Madrid; 62, 44.
Victoria Fernandez, à Valdemoro (Espagne); 63, 40.
Joaquina Bastarrica, à Corneces (Espagne); 59, 35.
Marie Torrilhon, à Hesdin; 69, 51.

- Marie Imbert, à Toulouse ; 81, 59.
Léonie Bleuzé, à Paris ; 55, 32.
Marie Bureau, à Bernay ; 48, 22.
Marie Lefeuvre, à Herstal (Belgique) ; 77, 55.
Agathe Haesber, à Paris ; 58, 35.
Eulalie Chamboredon, à Cette ; 86, 68.
Angèle Glen, à Cracovie ; 32, 8.
Philomène Heou, à Pékin ; 77, 52.
Françoise Bertone, à Turin ; 74, 50.
Thérèse Tavella, à Turin ; 25, 6.
Gaetane Fineschi, à Turin ; 87, 55.
Caroline Giorelli, à Ittiri (Italie) ; 68, 48.
Marie Hourdebise, à Dinant (Belgique) ; 33, 11.
Émilie Koch, à Paris ; 49, 28.
Marie Burza, à Sahy (Tchéco-Slovaquie) ; 22, 2.
Thérèse Pepelnak, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 21, 2.
Françoise Leskovec, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 31, 8.
Hélène O'Connor, à Evansville (États-Unis) ; 86, 60.
Marie Lepage, à Avallon ; 67, 44.
Marie Murat, à Valenciennes ; 77, 54.
Mathilde Othon, à Ismailia (Égypte) ; 66, 46.
Amélie Jacquet, à Paris ; 65, 44.
Jeanne Cousteix, à Montereau ; 84, 64.
Catherine Marchand, à Angers ; 83, 64.
Marie-Thérèse Lusso, à Turin ; 79, 42.
Anne Tschopp, à Angers ; 69, 48.
Léonie Guilbert, à Bouchain ; 83, 55.
Marie Castan, à Toulouse ; 79, 55.
Marie Boudou, à Bordeaux ; 80, 48.
Marie Genoud, à Billens ; 37, 17.
Jeanne Cousserand, à Paris ; 82, 61.
Adèle Dervaux, à Montolieu ; 47, 24.
Marguerite Natton, à Orthez ; 76, 54.
Marie Malherbe, à Angers ; 66, 43.
Amélie Schmid, à Clichy ; 69, 40.
Marie Roux, à Paris ; 71, 49.
Sophie Grabowska, à Varsovie ; 70, 46.
Augustine Quintana, à Valparaiso ; 71, 50.
Marianna Canale, à Bitonto (Italie) ; 54, 27.
Maria Garganese, à Tarante (Italie) ; 67, 48.
Marie Kouya, à Dunafoldvar (Hongrie) ; 59, 42.
Josefa Punet, à Gérone (Espagne) ; 65, 42.

- Josefa Puig, à Madrid (Espagne) ; 50, 30.
Guillerma Fuensanta, à Barbastro (Espagne) ; 25, 6.
Maria Moreno, à Avila (Espagne) ; 50, 30.
Marcelina Mata, à Alcalá de Henares (Espagne) ; 62, 38.
Élisa Campos, à Ontinena (Espagne) ; 29, 3.
Thérèse Grandsorfer, à Salzburg (Autriche) ; 28, 10.
Marie Sampl, à Schwarzach (Autriche) ; 21, 7 mois.
Élisabeth Haidinger, à Salzburg (Autriche) ; 70, 48.
Thérèse Lukasser, à Haring ; 50, 30.
Hedeig Lettenbichler, à Kuchbiehl ; 66, 40.
Hélène Maszneri, à Kulparkow (Pologne) ; 38, 11.
Urbana Fonseca, à Malaga ; 68, 45.
Esther Varlet, à Paris ; 58, 33.
Jeanne Cantarel, à Château-l'Évêque ; 86, 64.
Jeanne Cazabat, à Paris ; 87, 60.
Marie Viallard, à Anzin ; 70, 50.
Suzanne Ménager, à Saint-Pierre-les-Elbeuf ; 80, 58.
Maria Vannedli, à Ancone (Italie) ; 48, 29.
Claire Deuleuze, à Toulouse ; 59, 33.
Jeanne Douroux, à Largentière ; 66, 43.
Marie Fesbuquois, à Maison-Carrée (Algérie) ; 41, 12.
Michelle Grange, à Roubaix ; 89, 66.
Anne Probat, à Cologne ; 55, 23.
Agathe Wedlin, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 44, 24.
Marie Potokar, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 25, 5.
Laura Eckenrode, à Philadelphie ; 58, 36.
Joséphine Giordano, à Naples ; 79, 60.
Palmyre Piazza, à Turin ; 50, 24.
Maria Retamal, à Santiago (Chili) ; 62, 39.
Juliette Divoor, à Paris ; 75, 50.
Cécile Flandin, à Château-l'Évêque ; 45, 15.
Marie Guyomar, à Château-l'Évêque ; 73, 48.
Marie Jarre, à Neuilly ; 79, 57.
Félicie Cotelette, à Paris ; 62, 33.
Berthe David, à Lille ; 66, 30.
Marie Jamin, à Fontainebleau ; 67, 23.
Caroline Binasco, à Bonta (Italie) ; 67, 47.
Antoinette Léone, à Naples (Italie) ; 74, 39.
Antoinette Cautiero, à Portici (Italie) ; 60, 39.
Marta Marguinez, à La Havane ; 66, 48.
Maria Artolaza, à Ferrol (Espagne) ; 84, 60.
Maria Sahagun, à Valdemoro (Espagne) ; 65, 33.

- Maria Ventura, à Manille; 71, 49.
Maximina Fernandez, à Valdemoro (Espagne); 76, 36.
Marguerite Lowe, à Troy (États-Unis); 70, 51.
Maria Juarez, à Guatemala; 87, 56.
Juana Fernandez, à Buenos-Ayres; 66, 34.
Marie Lochu, à Paris; 70, 46.
Marie Devallois, à Clichy; 65, 47.
Juliette Chalmé, à Paris; 32, 10.
Marie de Juzancourt, à Montolieu; 40, 7.
Marie Baluret, à Séon Saint-André; 74, 51.
Anne Marchand, à Marseille; 58, 34.
Clotilde Wattellier, à Rethondes; 83, 61.
Marie Dumont, à Auch; 79, 60.
Caroline Spaeth, à Tilleur (Belgique); 57, 37.
Francisca Asategui, à Grenade (Espagne); 71, 47.
Maria Mercadal, à Albacete (Espagne); 63, 38.
Anne Szepevak, à Csakvar (Hongrie); 38, 13.
Élisabeth Kovacs, à Budapest (Hongrie); 32, 15.
Thérèse Szommer, à Marianostra (Hongrie); 76, 50.
Marie Leitner, à Eger (Hongrie); 78, 47.
Anne Fink, à Eger (Hongrie); 61, 37.
Catherine Neumeier, à Schermberg (Autriche); 70, 42.
Gertrude Grumwald, à Schermberg (Autriche); 69, 38.
Cornélie Dulla, à Salzbourg (Autriche); 57, 6.
Françoise Lafaye, à Clichy; 69, 45.
Albertine Vermeille, à Moirans; 79, 56.
Cécile Levadoux, à Lyon; 80, 62.
Marguerite Cabroli, à Metz; 75, 55.
Léocadie Launay, à Clichy; 72, 50.
Victorine Solier, à Chantepie; 79, 51.
Victorine Audenino, à Turin; 35, 10.
Marie Mac Connell, à Baltimore; 84, 59.
Jeanne Galan, à Bas-en-Basset; 86, 65.
Thérèse Scanapiec, à Seraing (Belgique); 73, 49.
Marie Liotard, à Paris; 94, 70.
Marie Marion, à Pantin; 80, 60.
Victorine Macquet, à Arras; 81, 62.
Marie Giraud, à Saint-Macaire; 67, 47.
Philippine Keller, à Saint-Louis (États-Unis); 80, 55.
Étiennette Ratton, à Clichy; 80, 56.
Marie Gratien, à Châtillon-sous-Bagneux; 70, 39.
Joséphine Bosc, à Paris; 76, 54.

- Héloïse Patout, à Fougères; 63, 38.
Marie Dufour, à Montolieu; 61, 35.
Marie Althausser, à Compiègne; 61, 42.
Sophie Maslsnka, à Cracovie; 27, 4.
Stéphanie Zdanowicz, à Lwow (Pologne); 80, 55.
Maria Mondini, Turin; 67, 40.
Philomène Demauro, à Noto (Italie); 81, 55.
Florentine Smak, à Oradea-Marc (Roumanie); 62, 45.
Maria Juan, à Aleixar (Espagne); 82, 60.
Émilía Caldero, à Madrid; 35, 15.
Fernanda Gurucharri, à Carabanchel (Espagne); 69, 49.
Segunda Balazquez, à Valladolid (Espagne); 48, 26.
Petra Gonzalez, à Avila (Espagne); 79, 60.
Basilia Sola, à Valdemoro (Espagne); 68, 39.
Bernardina Montaner, à Valdemoro (Espagne); 53, 35.
Sofía Calvo, à Valdemoro (Espagne); 56, 36.
Marie Michard, à Clichy; 61, 43.
Lazarette Dudragne, à Saint-Cloud; 76, 53.
Marie Le Floch, à Constantinople; 83, 58.
Marie Bacon, à Montolieu; 58, 36.
Carmen Alman, à Barcelone; 46, 8.
Marie Pages, à Rio de Janeiro; 80, 60.
Marie Lehur, à Billom; 65, 39.
Germaine Planel, à Châlons-sur-Marne; 32, 8.
Antoinette Grenier, à El-Biar (Algérie); 86, 65.
Marie Jaspierre, à Arcueil; 75, 47.
Catherine Raimondi, à Senigallia (Italie); 63, 30.
Carlotta Grassi, à Senigallia (Italie); 73, 52.
Nathalme Vignaola, à Montemagno (Italie); 61, 39.
Jeanne Holly, à Portsmouth (États-Unis); 81, 63.
Louise Jamin, à Lyon; 80, 48.
Herminie Debailliencourt, à Roubaix; 81, 58.
Françoise Janet, à Bar-sur-Seine; 68, 40.
Zélie Molin, à Aix; 59, 27.
Marie de Farconnet, à Londres; 79, 56.
Augustine Gentil, à Barcelone; 50, 29.
Léopoldine Guy, à Louhans; 83, 55.
Augustine Metra, à La Réole; 77, 48.
Rose Égide, à Rome; 29, 6.
Anaïs Joos, à Gand; 51, 24.
Élisabeth Brieskorn, à Gyula (Hongrie); 49, 29.
Catherine Kerby, à Troy (États-Unis); 56, 33.

- Maria Val, à Del Salvador (Espagne); 55, 33.
Manuela Rico, à La Havane; 46, 28.
Bibiana Esparza, à Madrid; 86, 60.
Juana Mundinano, à Madrid; 70, 49.
Laurette Coste, à Saint-Eugène; 74, 56.
Anne Teissède, à Paris; 79, 52.
Marie Hourquet, à Paris; 63, 42.
Marie Lobry, à Levallois; 71, 46.
Marie Masson, à Amiens; 63, 37.
Léontine Ancessi, à Ans; 61, 27.
Jeanne Juillard, à Clichy; 71, 51.
Léontine Gilles, à Clichy; 46, 21.
Maria Carraresi, à Sienne; 73, 53.
Marina Hazzou, à Sienne; 46, 26.
Théodora Kaleinska, à Varsovie; 43, 20.
Amélie Wronka, à Byslawek (Pologne); 92, 65.
Marie Rieder, à Schwarzach (Autriche); 74, 42.
Marie Fradin, à Paris; 30, 4.
Marie Fayen, à Châlons-sur-Marne; 76, 47.
Marie Cros, à Moissac; 79, 61.
Angèle Mantez, à Lima (Pérou); 44, 25.
Angèle Deffe, à Funchal; 68, 46.
Gabrielle Gomont, à Loos; 54, 30.
Jeanne Herbouse, à Montpellier; 80, 57.
Françoise Dumeste, à Bellavista (Pérou); 89, 69.
Catalina Alcorta, à Tolède (Espagne); 38, 15.
Maria Valles, à Pontevedra (Espagne); 75, 45.
Francisca Almenar, à Olivenza (Espagne); 69, 48.
Maria Garcia, à Miranda d'Aviles (Espagne); 68, 47.
Francisca Tophan, à Las Palmas (Iles Can.); 72, 21.
Catherine M. Cauley, à Mobile (États-Unis); 44, 19.
Maria Ohl, à Cologne; 24, 3.
Maria Masia, à Turin; 31, 10.
Catherine Pastore, à Grugliasco (Italie); 81, 58.
Ursule Bracek, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 60, 40.
Marie Jese, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 31, 3.
Marie Boudon, à Château-l'Évêque; 32, 7.
Anne Pourtuchaa, à Toulouse; 58, 36.
Constance Salliot, à Clichy; 68, 44.
Apolline Simon, à Rio-de-Janeiro; 67, 40.
Julie Ryan, à Baltimore; 75, 50.
Alice Vandesteene, à Gand (Belgique); 57, 33.

- Maria Egorgue, à Malaga; 45, 13.
Marie Cotta, à Fortaleza (Brésil); 70, 52.
Anne Zaremba, à Poznan (Pologne); 84, 63.
Angèle Szweda, à Poznan (Pologne); 37, 17.
Josefa Zubillaga, à Azpeitia (Espagne); 68, 28.
Marthe Grille, à Paris; 62, 41.
Augustine Fayolle, à Vichy; 71, 49.
Anne Abrukta, à Budapest (Hongrie); 45, 27.
Marie Steglich, à Eger (Hongrie); 57, 28.
Anne Gajek, à Marianosra (Hongrie); 35, 8.
Marguerite Cire, à Nouvelle-Orléans (États-Unis); 88, 57.
Mary Kennedy, à Los Angeles (États-Unis); 81, 57.
Agnès Stupar, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 34, 12.
Maria Colom, à Guatemala; 53, 31.
Agathe Thiel, à Cologne; 41, 13.
Maria Diehl, à Cologne; 40, 14.
Marie Maheo, à Vannes; 93, 58.
Marie Paumard, à Lille-Moulins; 64, 42.
Marie de Lasbordes, à Bazas; 92, 69.
Madeleine Karakachian, à Constantinople; 71, 49.
Joséphine Abblard, à Alais; 77, 47.
Marie Austray, à Paris; 67, 50.
Louise Bouigous, à Lautrec; 66, 45.
Jeanne Ducasse, à Montolieu; 70, 49.
Bénédictine Gamet, à Saint-Omer; 83, 64.
Aline Wolk, à Cracovie; 77, 56.
Joséphine Stiasiakoska, à Varsovie; 30, 10.
Carlota Oliveira, à Fortaleza (Brésil); 79, 54.
Laura Bastos, à Fortaleza (Brésil); 46, 22.
Antonia Arrasate, à Otduna (Espagne); 74, 51.
Susana Rodriguez, à Madrid; 72, 49.
Tomasa Varona, à Manille; 88, 66.
Silvina Sedano, à Santander (Espagne); 48, 32.
Maria Coll, à Astotga (Espagne); 65, 42.
Juliana Losa, à Jerez (Espagne); 61, 37.
Serapia de Esnaola, à San Sebastien (Espagne); 24, 4.
Juana Lasuen, à Murguia (Espagne); 84, 59.
Françoise Clavier, à Coulommiers; 72, 47.
Camille Robert, à Clichy; 46, 18.
Marie Dnille, à Clichy; 75, 52.
Pauline Missud, à Montpellier; 56, 32.
Élisabeth Kogl, à Budapest; 28, 10.

- Thérèse Weiland, à Oradea-Mare (Roumanie); 58, 30.
Stanislas Rezgl, à Varsovie; 33, 7.
Marguerite Devine, à Nouvelle-Orléans; 63, 40.
Claire Hubault, à Terlizzi (Italie); 89, 69.
Cristina Losada, à Vigo (Espagne); 36, 18.
Maria Roca, à Valdemoro (Espagne); 66, 36.
Malvine Dychd. Lewiez, à Czorkow (Pologne); 77, 47.
Nathalie Gradomoka, à Cracovie; 58, 33.
Montserrat Montane, à Barcelone; 34, 6.
Jozefa Bozic, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 31, 4.
Marie Hocevar, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 34, 11.
Adèle Fleury, à Beaune; 91, 71.
Jeanne Abrivard, Lima (Pérou); 79, 58.
Apolline Champenois, à Bournabat; 73, 51.
Claire Petit, à San Salvador; 75, 52.
Marie Reuge, à San Salvador; 50, 29.
Anna Adam, à Constantinople; 63, 39.
Marie Olivier, à Madrid; 80, 57.
Anne Stangl, à Vienne (Autriche); 42, 19.
Marguerite Price, à Nashville (États-Unis); 49, 26.
Joséphine Barabino, à Bedizzole (Italie); 53, 26.
Maria Corpas, à Valdemoro (Espagne) 68, 41.
Maximina de la Presa, à Valdemoro (Espagne); 72, 49.
Marta Del Rio, à Valdemoro (Espagne); 75, 46.

Le Gérant : CH. SCHMEYER.

posé à l'aide de documents qui paraissent très autorisés.

Le livre premier sur les Origines de la Congrégation n'est que la reproduction des passages des Vies de saint Vincent par Abelly et surtout par M. Maynard, qui ont trait à la fondation, au progrès et à l'organisation de cette œuvre principale de l'homme de Dieu.

Les matériaux qui ont servi à la composition des deux autres livres sont tirés presque exclusivement des pièces les plus authentiques, c'est-à-dire, des Circulaires des Supérieurs généraux, rendant compte des travaux des Assemblées générales et des principaux événements qui intéressaient les membres de la Congrégation.

Pour le livre troisième, on a fait des emprunts considérables à la vie de M. Etienne, par M. Rosset. On peut dire, en effet, que depuis l'entrée de M. Etienne dans la Congrégation en 1820, jusqu'à sa mort en 1874, rien d'important ne s'est passé dans la Compagnie sans qu'il s'y trouve plus ou moins mêlé.

Livre premier

Origine de la Congrégation

La Congrégation du temps de saint Vincent

(1617-1625-1660)

CHAPITRE PREMIER

Établissement de la Mission. — Premières années de Vincent de Paul. — Moribond de Gannes. — Mission de Folleville. — Dons de M. et Mme de Gondi; contrat de fondation. — Mort de Mme de Gondi; Vincent aux Bons-Enfants. — Premiers compagnons de M. Vincent; acte d'association. — Approbations.

L'histoire de la Congrégation de la Mission s'ouvre à la naissance de saint Vincent. A la fin du seizième siècle, venait au monde au hameau de Ranquines,

paroisse de Pouy, près de Dax, en Aquitaine, un enfant dont le nom et les bienfaits devaient remplir le monde entier. Vincent de Paul, en effet, dont la longue carrière fut consacrée à l'institution, à l'entretien, au développement de tant d'œuvres charitables, semble avoir été donné à l'Église principalement pour venir au secours des pauvres gens de la campagne et des ecclésiastiques, par la création d'une communauté religieuse vouée à cette double fin. L'Église, dans la collecte de la fête de notre saint, semble l'affirmer expressément : *Deus qui ad salutem pauperum et cleri disciplinam, novam in Ecclesiâ tuâ per Beatum Vincentium familiam congregasti.* Aussi bien est-ce de cette œuvre capitale que toutes les autres prendront naissance, soutien et accroissement.

Dieu, qui désigne à chacun le rôle qu'il doit remplir ici-bas, prépare en même temps les circonstances favorables à l'exécution du plan qu'il a formé. C'est ainsi que tout va concourir à disposer Vincent de Paul à sa double mission. Né à la campagne de parents peu fortunés, à une époque où les guerres de religion avaient porté un coup fatal à la discipline ecclésiastique, il était à même de se rendre compte de l'ignorance religieuse des pauvres gens des champs et de l'immense besoin de réforme qu'avait le clergé. Avec son intelligence ouverte, son esprit d'observation, son bon sens rare, il pouvait mesurer toute la profondeur du mal et deviner déjà les remèdes les plus propres à le combattre, sans se douter qu'il serait appelé à les appliquer un jour avec plus d'efficacité que personne.

La Providence se sert pour l'accomplissement de ses desseins du désir qu'avait son père de préparer une ressource à sa famille en mettant son petit Vincent à même d'obtenir un jour un bénéfice. Il l'envoie donc étudier à Dax chez les Pères Cordeliers, et au bout de

quelque temps le jeune écolier entre chez M. de Commet en qualité de précepteur. Il commence à prendre dans ce milieu les habitudes de savoir-vivre, de délicatesse, de bon ton qui lui seront plus tard si utiles pour traiter avec le grand monde, dans l'intérêt de ses œuvres.

Sa vocation ecclésiastique déjà dessinée se déclarera ouvertement sur la parole de M. de Commet. En 1600, il est prêtre, et quel prêtre ! Le bénéfice tant désiré par le père lui est donné dans la paroisse de Tilh. Mais son avenir n'est pas là ; il faut que son zèle et sa charité rayonnent sur la France tout entière et sur l'Église. Aussi, une compétition inattendue empêche Vincent de se cantonner dans une cure des Landes.

Malgré son humilité, il sent le besoin d'être un prêtre très instruit, et sept années de fortes études à Saragosse et à Toulouse vont faire de lui *ce pieux et saint docteur, trésor de l'Église*. Il est prêt ; mais il lui manque ce trait qui achève tout : l'épreuve, la souffrance. Il faut qu'il sache par expérience les périls de toutes sortes et les peines de tout genre qu'ont à subir les pauvres esclaves chrétiens. Pris par des corsaires, dans une traversée de Marseille à Narbonne, il est conduit à Tunis. Là il est vendu comme un vil bétail, et ses deux années de captivité, durant lesquelles sa foi se fortifie des épreuves mêmes qu'on lui fait subir, élargissent son cœur déjà si grand et préparent aux pauvres esclaves un consolateur, un père, un sauveur. A sa voix, ses courageux enfants iront plus tard sur cette terre d'Afrique, encore barbare, consoler des malheurs sans nombre, protéger la foi, l'innocence et racheter les captifs au prix de sacrifices inouis et de la mort même. Dieu se sert de la femme d'un renégat touchée par la salutaire influence

des vertus de notre saint, pour ramener le maître à l'Église et rendre l'esclave à sa patrie.

D'Avignon où il a conduit sa conquête, Vincent se rend à Rome en compagnie du légat, Pierre Montorio, qui avait reçu le renégat, la larme à l'œil et le sanglot au gosier, dans l'église Saint-Pierre, à Avignon.

Pendant les deux années que Vincent passe dans la Ville éternelle, il se fortifie dans la science ecclésiastique et trouve pour sa piété de nombreux aliments. Chargé d'une mission auprès de Henri IV, il arrive à Paris, il devient bientôt aumônier de la reine Marguerite et se retire chez M. de Bérulle. Cet homme, d'une vertu consommée et d'une rare prudence, sera le guide de son âme et l'instrument des desseins de Dieu sur lui et sur ses œuvres. Pour se conformer au désir de son saint directeur, Vincent accepte la cure de Clichy où il fait un bien immense et son bonheur y est si grand, dit-il, *que le Pape n'est pas plus heureux*. Puis, toujours d'après les conseils du Supérieur de l'Oratoire, il quitte sa chère paroisse pour entrer, en qualité de précepteur, dans la famille de Gondi.

C'est maintenant que les desseins de Dieu sur son serviteur commencent à se dévoiler.

Vers la fin de l'année 1616, Vincent accompagnait Mme de Gondi au château de Folleville, en Picardie. Un jour il est appelé à Gannes, petit village des environs, pour entendre la confession d'un mourant. Ce malheureux, que tous regardaient comme un homme de bien, cachait depuis longtemps une faute grave; et sa fausse honte allait le précipiter en enfer sans la venue de M. Vincent. Ce pauvre homme, débarrassé du poids qui l'oppressait, ne peut dissimuler son bonheur. Il rend publiques et la faute et la réparation et proclame bien haut que, sans la confession générale qu'il venait de faire au saint prêtre, il

était perdu pour jamais: Saisie d'effroi à ce récit Mme de Gondi craint avec raison qu'une multitude d'âmes, dans les campagnes surtout, soient dans le plus déplorable état. Sur ses instances, Vincent donne dans l'église de Folleville un sermon sur l'importance d'une confession générale et la manière de la faire. C'était le 25 janvier 1617, fête de la Conversion de saint Paul. Le succès en fut si grand qu'on dut appeler des confesseurs extraordinaires pour réconcilier les âmes. C'est le premier sermon de la Mission; aussi Vincent voulut-il que, chaque année, ce jour fût solennisé d'une manière spéciale par ses enfants. Mme de Gondi veut procurer le même avantage à toutes ses terres, non seulement une fois, mais de cinq ans en cinq ans. Elle propose des fonds pour cela. Aucune communauté existante ne veut se charger de ce ministère. Alors, elle s'adresse à Vincent, l'homme providentiel. C'est lui qui, avec le concours des prêtres qui veulent bien être ses collaborateurs, va accomplir cette œuvre de zèle. Il faut une maison, des ressources; la famille de Gondi ou plutôt la divine Providence pourvoira à tout.

Mais sur ces entrefaites survient un événement qui paraît tout compromettre. Le saint prêtre, effrayé de l'influence qu'il exerce, effrayé surtout de l'affection et de l'estime qui l'entourent, se retire à Châtillon-les-Dombes dont il accepte la cure et qu'il parvient à convertir en quelques mois. Les desseins de Dieu sont admirables: c'est à Châtillon que va naître cette merveilleuse institution des Dames de la Charité qui plus tard donnera naissance à la Compagnie des Filles de la Charité, rejeton plein de force et de vigueur, qui devait dépasser, par ses développements et par ses fruits, la tige même d'où il est sorti.

Cédant aux pressants appels de M. et de Mme de

Gondi, Vincent rentre chez eux, moins pour s'occuper de l'éducation de leurs enfants que pour mener à bonne fin l'œuvre à laquelle la Providence l'avait destiné. Écoutons Abelly : « Mme la Générale des Galères, comme il a été dit plus haut, ayant reconnu la nécessité et le fruit des missions, avait conçu depuis plusieurs années le pieux dessein de faire une fondation, pour l'entretien et la subsistance de quelques bons prêtres ou religieux qui allassent de temps en temps exercer cet office de charité dans ses terres. Le désir de voir ce dessein accompli allait tous les jours s'augmentant en son cœur; de sorte que renouvelant chaque année son testament, par lequel elle destinait seize mille livres pour cette bonne œuvre, elle en recommanda aussi l'exécution à M. Vincent, lequel de sa part cherchait de tous les côtés les moyens et l'occasion propres pour mettre en exécution le dessein de cette vertueuse dame. Il en parla plusieurs fois aux supérieurs de diverses communautés, et employa toute son industrie pour leur persuader d'accepter cette fondation; ce qu'il ne put pourtant obtenir, n'ayant trouvé aucune communauté qui voulût s'y engager; chacune avait ses raisons particulières pour lesquelles elle jugeait ne le devoir pas faire : mais la principale était que Dieu réservait cet ouvrage à M. Vincent. Et comme sa Providence dispose suavement toutes choses pour parvenir à ses fins, il employa le concours des causes secondes les plus propres pour le faire réussir et pour y engager son fidèle serviteur. Voici de quelle façon.

« Mme de Gondi savait le refus que faisaient les communautés religieuses, et d'ailleurs voyait plusieurs docteurs et autres vertueux ecclésiastiques qui se joignaient ordinairement à M. Vincent pour travailler aux missions. Elle jugea que s'il y avait une maison

dans Paris qui fût destinée pour ceux qui voudraient continuer ces missions, quelques-uns d'entre eux pourraient s'y retirer et y vivre ensemble en quelque forme de communauté, en laquelle d'autres prêtres étant depuis reçus, cette bonne œuvre pourrait ainsi se perpétuer, et sa fondation avoir un effet tel qu'elle le désirait. Elle en parla à M. son mari qui, non seulement approuva sa pensée, mais aussi voulut se rendre fondateur conjointement avec elle. Tous deux communiquèrent leur dessein à M. Jean-François de Gondi leur frère, successeur de M. le cardinal de Retz au gouvernement de l'Église de Paris, dont il fut le premier archevêque, lequel approuva grandement leur zèle; et considérant que son diocèse en pourrait recevoir beaucoup d'avantages, il voulut aussi y contribuer en destinant le collège des Bons-Enfants, qui était à sa disposition, pour le logement de ces prêtres. « Après avoir conféré ensemble de ce qu'il leur semblaient être plus expédient pour faire réussir un si grand bien, ils se résolurent d'en parler tous trois à M. Vincent, pour couper chemin à toutes les excuses que son humilité pourrait alléguer, et l'obliger plus efficacement de se conformer à leurs sentiments, ce qui réussit selon leur intention, le singulier respect que M. Vincent portait à ces trois personnes lui ayant fait donner les mains à tout ce qu'ils désiraient de lui. Il consentit à la proposition qu'ils lui firent, premièrement de recevoir la principalité de ce collège avec la direction des prêtres qui s'y retireraient avec lui et des missions auxquelles ils s'appliqueraient; secondement, d'accepter la fondation au nom desdits prêtres; et en troisième lieu, de choisir lui-même ceux qu'il trouverait propres et disposés pour ce pieux dessein.

« La chose étant ainsi résolue, elle fut ensuite exé-

cutée, et, peu de jours après, c'est-à-dire le premier jour de mars 1624, l'archevêque lui fit expédier les provisions de la principalité du collège des Bons-Enfants.

« Et le 17 avril de l'année suivante, M. de Gondi et madame sa femme passèrent le contrat de fondation, qui fut par leur ordre et suivant leur intention, conçu en des termes dignes de leur piété. »

Ils déclarèrent « que Dieu leur ayant donné depuis quelques années le désir de le faire honorer tant en leurs terres qu'autres lieux, ils avaient considéré qu'ayant plu à sa divine Majesté pourvoir par sa miséricorde infinie aux nécessités spirituelles des habitants des villes, par quantité de bons docteurs et de vertueux religieux qui les prêchent et catéchisent, et qui les conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné. A quoi il leur avait semblé qu'on pourrait remédier par la pieuse association de quelques ecclésiastiques de doctrine, piété, capacités connues, qui voulussent renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, sous le bon plaisir des prélats, s'appliquer entièrement et purement au salut dudit pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens et les porter à faire une confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution en quelque sorte et manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils auront gratuitement reçus de Dieu. Et pour y parvenir, lesdits seigneur et dame, en reconnaissance des biens et grâces qu'ils ont reçus et reçoivent journellement de sa dite Majesté divine, pour contribuer à l'ardent désir qu'elle a du salut des

pauvres âmes; pour honorer le mystère de l'Incarnation, de la vie et de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ; pour l'amour de sa très sainte Mère et encore pour essayer d'obtenir la grâce de si bien vivre le reste de leurs jours qu'ils puissent avec leur famille parvenir à la gloire éternelle; et qu'à cet effet lesdits seigneur et dame ont donné et aumôné la somme de quarante-cinq mille livres, qu'ils ont délivrée comptant ès-mains de M. Vincent de Paul, prêtre du diocèse d'Acqs, aux clauses et charges suivantes : C'est à savoir que lesdits seigneur et dame ont remis et remettent au pouvoir dudit sieur de Paul, d'élire et choisir dans un an tel nombre de personnes ecclésiastiques que le revenu de la présente fondation pourra porter, dont la doctrine, piété, bonnes mœurs et intégrité de vie lui soient connues, pour travailler audit œuvre sous sa direction, sa vie durant : ce que lesdits seigneur et dame entendent et veulent expressément, tant pour la confiance qu'ils ont en sa conduite que pour l'expérience qu'il s'est acquise au fait des dites missions, ès-quelles Dieu lui a donné grande bénédiction. Nonobstant laquelle direction toutefois, les dits seigneur et dame entendent qu'icelui sieur de Paul fasse sa résidence continuelle et actuelle en leur maison, pour continuer à eux et à leur famille l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue depuis longues années.

« Que lesdits ecclésiastiques qui désireront à présent et à l'avenir s'adonner à ce saint œuvre s'appliqueront entièrement au soin du dit pauvre peuple de la campagne, et, à cet effet, s'obligeront de ne prêcher ni administrer aucun sacrement ès villes èsquelles il y aura archevêché, évêché ou présidial, sinon en cas de notable nécessité. Que les dits ecclésiastiques vivront en commun sous l'obéissance dudit sieur de

Paul, et de leurs supérieurs à l'avenir après son décès, sous le nom de Compagnie ou Congrégation des prêtres de la Mission. Que ceux qui seront ci-après admis audit œuvre seront obligés d'avoir intention d'y servir Dieu en la manière susdite, et d'observer le règlement qui sera, sur ce, entre eux dressé. Qu'ils seront tenus d'aller de cinq ans en cinq ans par toutes les terres des dits seigneur et dame pour y prêcher, confesser, catéchiser et faire toutes les bonnes œuvres susdites; et d'assister spirituellement les pauvres forçats, afin qu'ils profitent de leurs peines corporelles, et qu'en ceci le dit seigneur général satisfasse à ce en quoi il se sent *aucunement* (sous certain rapport) obligé : charité qu'il entend être continuée à perpétuité, à l'avenir aux dits forçats par les dits ecclésiastiques pour bonnes et justes considérations. Et enfin, que les dits seigneur et dame demeureront conjointement fondateurs du dit œuvre, et, comme tels, eux et leurs hoirs (héritiers) et successeurs descendants de leur famille jouiront à perpétuité des droits et prérogatives concédés et accordés aux patrons par les saints canons, excepté au droit de nommer aux charges, auquel ils ont renoncé. »

Tel est le contrat de fondation inséré dans la vie de saint Vincent par Abelly. Il y a quelques autres clauses qui ne regardent que le bon ordre qui doit être observé par les prêtres, tant pour les intervalles des missions que pour leur propre perfection; l'auteur a cru devoir les omettre pour ne pas surcharger son ouvrage; mais elles intéressent trop la Compagnie pour ne pas les rapporter ici. Et d'abord, après avoir imposé aux prêtres de la Mission l'obligation d'évangéliser leurs terres, tous les cinq ans, M. et Mme de Gondi déclarent « que pour le regard du reste de leur temps, ils l'emploieront à leur volonté le plus utile-

ment qu'ils pourront, et en tels lieux qu'ils estimeront le plus convenable à la gloire de Dieu, conversion et édification du prochain ». Enfin ledit contrat porte que les dits prêtres « travailleront aux dites missions depuis le commencement d'octobre jusqu'au mois de juin, de manière qu'après avoir servi un mois ou environ dans la dite compagnie, ils se retireront pour quinze jours en leur maison commune ou tel autre lieu qui leur sera assigné par le supérieur selon l'exigence des cas, en l'un desquels lieux ils emploieront les trois ou quatre premiers jours des quinze susdits en récollection ou retraite spirituelle, et le reste à disposer les matières qu'ils auront à traiter à la mission prochaine, à laquelle ils retourneront aussitôt; et que les mois de juin, juillet, août et septembre, qui ne sont pas propres à la mission à cause que les gens des champs sont lors trop fortement occupés au travail corporel, lesdits prêtres s'emploieront à catéchiser par les villages, les fêtes et dimanches, et à assister les curés qui les réclameront, et à étudier pour se rendre d'autant plus capables d'assister le prochain de là en avant pour la gloire de Dieu. »

Ce contrat fut fait et passé en l'hôtel de Gondi, rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur, l'an 1625, le dix-septième jour d'avril. L'original de cet acte si important pour la Congrégation de la Mission se trouve aux Archives nationales. A part le début et la conclusion qui sont purement de forme, nous avons cru devoir le transcrire textuellement et en entier, et voici pourquoi : C'est que d'abord il est admirablement empreint de la piété générale du temps, et de la piété désintéressée des fondateurs. On peut facilement juger combien pure et agréable à Dieu a été l'intention de M. et Mme de Gondi, lesquels ont uniquement recherché sa plus grande gloire et le salut des âmes

qui semblaient les plus délaissées, telles qu'étaient alors celles des pauvres gens de la campagne. Et ce qui est particulièrement digne de remarque et fait voir leur grand désintéressement en cette affaire, est qu'ils n'ont point voulu imposer aucune obligation, ni de messes, ni de prières pour eux, ni d'autres charges ou bonnes œuvres qui leur fussent applicables en particulier, soit pendant leur vie ou après leur mort ; afin que les prêtres de cette Congrégation, étant déchargés de ces sortes d'obligations, pussent avec plus de liberté s'appliquer aux fonctions de leur ministère, et travailler avec plus d'assiduité aux missions. Sur ce point, M. et Mme de Gondi se contentaient de la part qui leur reviendrait nécessairement dans les mérites de la Compagnie, et, du reste, ils s'en reposaient sur la reconnaissance, à eux bien connue, de Vincent, reconnaissance qu'il ne manquerait pas de communiquer à ses enfants et de transmettre à ses successeurs. Et en effet, tant que les fils de Vincent de Paul purent découvrir les restes de la famille de Gondi, dans les maisons de Lesdiguière et de Villeroy, ils les y poursuivirent, en quelque sorte, de leurs respects et de leurs prières, et maintenant encore le nom de Gondi est celui qu'ils relisent avec le plus de bonheur dans leurs annales.

En second lieu, ce contrat est remarquable, en ce qu'il est non seulement l'acte de naissance de la Mission, mais dit M. Maynard, son archétype et déjà presque la forme définitive que Vincent lui donna après de longues années de réflexion, d'expérience et de prière. Tout est là, en effet, prévu et ordonné, quant à l'esprit et aux moyens propres à assurer la fin de l'œuvre. M. et Mme de Gondi ont évidemment pris son inspiration, et les notaires du Châtelet écrit sous sa dictée. Nous savons par une lettre qu'il adressa à

Rome, le 1^{er} avril 1642, à M. Codoing, supérieur, que pendant les années qui précédèrent la fondation de la Mission, il en était continuellement occupé. « Ressouvenez-vous, écrit-il, que vous et moi sommes sujets à mille saillies de la nature, et de ce que je vous ai dit que me trouvant au commencement du dessein de la Mission, dans cette continuelle occupation d'esprit, je me défiai qu'elle ne vint de la nature, ou de l'esprit malin ; et que je fis une retraite exprès à Soissons (c'était en 1622) afin qu'il plût à Dieu m'exaucer, en sorte que, par sa miséricorde, il m'ôtât l'un et l'autre, et que même il permit que je tombasse dans les dispositions contraires, et que si Dieu donne quelque bénédiction à la Mission et que je lui sois à moindre scandale, après Dieu je l'attribue à cela, et je désire être dans cette pratique de ne rien conclure et entreprendre, tandis que je serai dans ces ardeurs d'espérance et de vœux de grands biens. » (T. I, 124.) Ce sera en effet désormais la maxime et la pratique de toute sa vie.

Enfin ce contrat est le vrai testament de la comtesse de Joigny : c'est la dernière expression de son âme en quelque sorte apostolique, le résumé et le couronnement de sa vie charitable, son legs le plus cher et le plus sacré. La fondation des Prêtres de la Mission était l'ouvrage que cette vertueuse dame avait le plus affectionné, reconnaissant les fruits qu'il pourrait produire dans l'Église pour le salut et la sanctification d'un très grand nombre d'âmes. Aussi, après que Dieu lui eut fait la grâce d'y mettre la dernière main, le voyant parfait et accompli, il lui semblait qu'elle ne pouvait plus rien désirer en cette vie. Comme une autre sainte Monique, elle pouvait bien dire qu'elle n'avait plus rien à faire sur la terre, Dieu ayant donné le comble à ses plus ardents souhaits, et, partant, qu'elle ne devait

plus qu'aspirer au ciel. *Unum erat propter quod in hac vita aliquantulum immorari cupiebam, cumulatius hoc mihi Deus præstitit, quid igitur adhuc hic facio?* (Aug. Conf. l. IX, c. x.) Et en effet deux mois n'étaient pas encore écoulés, depuis que ce contrat de fondation eût été passé, que Mme de Gondi se sentit atteinte d'une maladie qui la réduisit en quelques jours à l'extrémité. En femme vraiment chrétienne, elle fit généreusement le sacrifice de sa vie, et se prépara, avec douceur et force tout à la fois, à paraître devant Dieu. Elle avait une grande joie et une parfaite confiance, car elle voyait près d'elle Vincent de Paul, qu'elle avait si souvent prié d'être son ange tutélaire à son dernier passage, et son introducteur auprès de Dieu. Vincent lui-même se réjouissait, malgré sa douleur, à la vue de dispositions si chrétiennes, et il était heureux de commencer à payer par ses exhortations et ses prières, en ce moment solennel, la dette de reconnaissance qu'il avait contractée.

Ainsi mourut le 23 juin 1625, dans sa quarante-deuxième année, Mme de Gondi, moins illustre par ses dignités et ses alliances, que par ses relations avec le fils d'un pauvre paysan des Landes. Elle fut enterrée, suivant son désir, dans l'église des Carmélites de la rue Chapon. Cette mort si précieuse devant Dieu avait été précédée d'une vie très sainte, dont le détail, dit Abelly, conservé par l'histoire eût été capable de fournir la matière d'un juste volume, à la très grande édification de toute la postérité. Mais, ajoute-t-il, comme il n'y avait que M. Vincent qui en pût donner les meilleurs mémoires, ayant eu plus de connaissance qu'aucun autre des excellentes qualités et des rares vertus de la défunte, et d'ailleurs son humilité lui faisant toujours cacher sous le voile du silence, tous les biens où il avait quelque part, cela a

été cause qu'il a toujours évité de déclarer ce qu'il en savait, pour ne pas donner connaissance de ce qui était de lui-même, cette sainte et vertueuse dame n'ayant presque rien fait de considérable pour le service et la gloire de Dieu où M. Vincent n'eût grandement coopéré, et, par conséquent, n'eût mérité d'avoir beaucoup de part à la louange qu'on lui en eût rendue, ce qu'il craignait le plus et fuyait autant qu'il lui était possible.

Quand Vincent eut rendu les derniers devoirs à la très noble défunte, il prit la route de Marseille où se trouvait alors le général des galères. Il s'agissait de lui annoncer cette perte cruelle et nul ne le pouvait mieux faire que le saint prêtre. Outre l'art de consoler et de guérir les blessures du cœur, qu'il avait appris de Dieu, il lui était plus facile qu'à personne, par sa vive affection pour la famille de Gondi, de mêler ses larmes à celles qu'il allait faire répandre, ce qui sera toujours la plus efficace des consolations.

D'ailleurs, il est à croire que cette mission lui avait été imposée comme un dernier service, par la comtesse mourante. Pendant le voyage, si long alors, de Provence, il médita et pria Dieu de l'inspirer. Arrivé devant M. de Gondi, il prit cet air grave et doux qui lui était naturel, et dit : « Monseigneur, n'êtes-vous pas prêt à adorer toutes les dispositions de la Providence ? Quoi de plus aimable, quoi de plus facile, pour vous surtout qui avez été comblé en votre personne, et en votre famille de toutes les grâces du ciel ? Mais plus Dieu nous témoigne sa miséricorde, plus il est en droit d'exiger notre amour et notre reconnaissance. Or le sacrifice d'un amour reconnaissant, c'est la soumission parfaite à son adorable volonté, dans tous les malheurs de la vie, principalement dans les séparations cruelles qu'il impose à notre cœur. » Il se tut,

ses larmes dirent le reste. Le général comprit, et après le premier épanchement de la douleur, auquel Vincent l'invita lui-même à donner libre cours, le saint prêtre reprenant la parole, raconta tous les détails d'une mort si précieuse devant Dieu. Il s'adressa surtout à la foi et à la piété de M. de Gondi, et l'amena à baiser amoureuxment la main divine qui venait de le frapper si cruellement.

En même temps Vincent lui remit le testament de la comtesse, qui renfermait, entre autres choses, les prières et recommandations suivantes : « Je supplie M. Vincent, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère, de ne vouloir jamais quitter la maison de M. le général des Galères, ni après sa mort, ses enfants.

« Je supplie aussi M. le général, de vouloir retenir chez lui M. Vincent, et de l'ordonner à ses enfants après lui, les priant de se souvenir, et de suivre ses saintes instructions ; connaissant bien, s'ils le font, l'utilité qu'en recevra leur âme, et la bénédiction qui en arrivera à eux et à toute la famille. »

A cette lecture, et pour obéir aux suprêmes désirs de la comtesse, le général conjura M. Vincent de lui faire la charité de demeurer encore dans sa maison. Certes, ce dut être un rude combat pour le cœur si aimant et si reconnaissant du saint prêtre que de résister à de telles prières ; mais plus puissante et plus sacrée encore était pour lui la volonté de Dieu qu'il croyait l'appeler ailleurs. Il n'avait plus rien à faire dans la maison de Gondi, où il n'était rentré ni pour le général, ni pour ses enfants, mais seulement pour calmer les peines intérieures de la comtesse et lui fermer les yeux, ou plutôt pour y jeter les fondements de toutes ses œuvres de miséricorde. Surtout il se devait à sa Compagnie naissante, sa vraie famille

qu'il ne pouvait élever et accroître qu'en vivant au milieu d'elle.

Telles furent les raisons qu'il exposa au général des Galères, en le priant d'agréer sa retraite; elles furent comprises et goûtées d'un homme qui, lui-même, aspirait à la solitude. Nous savons, en effet, que Vincent ne resta chez M. de Gondi que jusqu'en 1626 et que ce dernier, après avoir pris une année pour régler ses affaires et pourvoir à l'éducation et à l'avenir de ses enfants, entra dans la Congrégation de l'Oratoire, où, pendant plus de trente-cinq ans, il servit le roi du ciel, avec une piété, une mortification, une patience, au moins égales au zèle et au courage qu'il avait déployés au service du roi de la terre. Il mourut à Joigny le 29 juin 1662, deux ans à peine après notre saint prêtre.

Libre désormais de tout engagement, M. Vincent se retira au collège des Bons-Enfants, dont Mgr l'archevêque de Paris lui avait fait prendre la principalité l'année précédente. Il n'y trouva d'abord qu'Antoine Portail, compagnon de ses travaux depuis plusieurs années. Ce bon prêtre, né à Beaucaire en 1590, était venu à Paris dès l'âge de vingt ans, probablement dans le dessein de suivre les cours de l'Université. S'étant placé de bonne heure sous la direction spirituelle de Vincent, il devint ensuite son premier compagnon dans les missions. Il fut pendant plus de quarante-cinq ans l'infatigable coopérateur de l'homme de Dieu. « Il n'eut pas plus tôt goûté, dit Collet, la pureté et l'élévation des maximes de saint Vincent, qu'il s'attacha vivement à lui, et la mort seule fut capable de l'en séparer. Il avait beaucoup de rapports avec son père spirituel et il l'imitait surtout dans son humilité. Il fit de si grands progrès dans cette vertu, que, quoiqu'il eût beaucoup de mérite, qu'il eût fait de

fort bonnes études en Sorbonne, et qu'il écrivit parfaitement bien, il ne cherchait qu'à être inconnu ou méprisé. D'une charité et d'un dévouement exemplaires, il rendit à la Compagnie des services signalés : il en fut secrétaire et premier assistant ; il était en même temps directeur des Filles de la Charité. Plein de l'esprit de saint Vincent, il se montra propre à le remplacer ou à le soulager dans une infinité d'occasions, où un homme de confiance est une grande ressource. » C'est lui qui a traduit du latin et complété le recueil de méditations du P. Busée. Il mourut à Paris le 14 février 1660, quelques mois avant son directeur et père. C'est avec cet homme de Dieu que Vincent commença aussitôt l'œuvre des missions. Et pour travailler avec plus de fruit, ils s'adjoignirent un autre bon prêtre, auquel ils donnaient cinquante écus par an pour s'entretenir. Ils allaient tous trois, de village en village, catéchiser, exhorter, confesser et faire les autres fonctions et exercices de la Mission, avec simplicité, humilité et charité, à leurs propres dépens, sans demander, ni même vouloir recevoir aucune chose de personne. Ils travaillaient *premièrement* dans les terres de la maison de Gondi, puis dans d'autres paroisses, particulièrement en celles du diocèse de Paris. Et comme ils n'avaient pas le moyen d'entretenir des serviteurs qui demeurassent pour garder le collège en leur absence, quand ils partaient en mission, ils en laissaient les clefs à quelqu'un des voisins. Qui eût jamais pensé alors, dit Abelly, que de si petits commencements dussent avoir un tel progrès, que l'on voit maintenant, et que deux pauvres prêtres allant ainsi travailler dans les villages et autres lieux inconnus et abandonnés, eussent posé sans y penser les fondements d'un si grand édifice spirituel, que Dieu a voulu élever dans son Église? C'était un des

étonnements de M. Vincent, lequel parlant un jour sur ce sujet à la Communauté de Saint-Lazare : « Nous allions, dit-il, tout bonnement et simplement, envoyés par Nos Seigneurs les évêques, évangéliser les pauvres ainsi que Notre-Seigneur. Voilà ce que nous faisons et Dieu faisait de son côté ce qu'il avait prévu de toute éternité. Il donna quelques bénédictions à nos travaux ; ce que voyant d'autres bons ecclésiastiques, ils se joignirent à nous, et demandèrent d'être avec nous, non pas tous à la fois, mais en divers temps. Ô Sauveur ! qui eût jamais pensé que cela fût venu en l'état où il est maintenant ? Qui m'eût dit cela pour lors, j'aurais cru qu'il se serait moqué de moi. Et néanmoins c'était par là que Dieu voulait donner commencement à la Compagnie. Eh bien ! appellerez-vous humain ce à quoi nul homme n'avait jamais pensé ? Car ni moi, ni le pauvre M. Portail n'y pensions pas : hélas ! nous en étions bien éloignés. » Ainsi parlait M. Vincent, le 17 mai 1658, dans une conférence adressée aux missionnaires.

Mgr l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, ayant donné une approbation authentique du premier dessein de l'institution de la Congrégation de la Mission, par ses lettres du 24 avril 1626, en la même manière qui était exprimée dans le contrat de fondation, deux bons prêtres de Picardie, MM. François du Coudray et Jean de la Salle, vinrent s'offrir à M. Vincent pour vivre et pour travailler sous sa conduite avec M. Portail. Il les reçut et les associa tous trois avec lui en exécution de ladite fondation, par acte passé par-devant deux notaires du Châtelet, le 4 septembre de la même année 1626. L'original de cette pièce si intéressante est conservé aux archives de la Mission, nous en donnons ici la teneur :

« Nous, Vincent de Paul, prêtre et principal du

collège des Bons-Enfants, fondé à Paris, joignant la Porte Saint-Victor, faisons foi à tous qu'il appartiendra que, selon la fondation faite par Mgr Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des Galères de France, et de feu dame Françoise-Marguerite de Silly, baronne de Montmirail et d'autres lieux, son épouse : pour l'entretien de quelques ecclésiastiques qui se lient et unissent ensemble pour s'employer en manière de mission, à catéchiser, prêcher et faire faire confession générale au pauvre peuple des champs, selon qu'il est porté par le contrat de fondation, passé par-devant Jean du Puis et Nicolas Le Boucher, notaires et gardes-notes du roi au Châtelet de Paris, le dix-septième d'avril, mil six cent vingt-cinq, ladite fondation approuvée et autorisée par Mgr l'illustrissime et révérendissime Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, du vingt-quatrième dudit mois mil six cent vingt-six, par lequel contrat il nous est donné pouvoir de faire choix de tels ecclésiastiques que nous trouverons propres à l'emploi de cette bonne œuvre ;

« Nous, en vertu de ce que dessus, après avoir fait preuve en temps assez notable de la vertu et suffisance de François du Coudray, prêtre du diocèse d'Amiens, de M. Antoine Portail prêtre du diocèse d'Arles, et de M. Jean de la Salle aussi prêtre dudit diocèse d'Amiens, avons iceux choisis, élus, agrégés et associés ; choisissons, élisons, agrégeons, et associons à nous et à ladite œuvre, pour ensemble vivre en manière de congrégation, compagnie ou confrérie, et nous employer au salut dudit pauvre peuple des champs, conformément à ladite fondation. Le tout selon la prière que lesdits du Coudray, Portail et de la Salle nous en ont faite, avec promesse d'observer ladite fondation et le règlement particulier qui selon

icelui sera dressé, et d'obéir tant à nous qu'à nos successeurs, supérieurs, comme étant sous notre direction, conduite et juridiction. Ce que nous sus-nommés du Coudray, Portail et de la Salle, agréons, promettons et nous soumettons garder inviolablement. En foi de quoi nous avons réciproquement signé la présente de notre propre main et fait mettre le certificat des notaires.

Fait à Paris au collège des Bons-Enfants, ce quatrième jour de septembre mil six cent vingt six.

Signé : VINCENT DE PAUL, F. du COUDRAY,
A. PORTAIL, J. de la SALLE.

Nous connaissons M. Portail; il est utile de dire en quelques mots ce qu'étaient les deux autres compagnons de Vincent de Paul.

François du Coudray, né à Amiens, en 1586, étudia en Sorbonne, et acquit une connaissance très étendue de la Sainte Écriture et des langues anciennes. Il se fût adonné avec plaisir à ces études pendant sa vie de missionnaire; Vincent de Paul, ému par la pénurie d'ouvriers évangéliques, lui rappela, en termes tout apostoliques, la nécessité de se livrer à des travaux plus urgents pour le salut des âmes. « Représentez-vous, lui écrivit-il, qu'il y a des milliers d'âmes qui vous tendent les mains et qui vous disent : Hélas ! Monsieur, vous avez été choisi de Dieu pour contribuer à nous sauver, ayez donc pitié de nous, et venez nous aider. Faute de votre secours nous sommes en grand danger d'être damnés. » Du Coudray fut chargé de plusieurs missions de confiance par Vincent, à Rome, en Lorraine. Il mourut en 1649.

Jean de la Salle naquit à Seux, diocèse d'Amiens, le 10 septembre 1598. Pendant ses études, il s'appliqua surtout à la philosophie et fut élevé à la prêtrise en

1620. C'est lui qui, le premier, fut le directeur du séminaire interne ou noviciat de la Congrégation. Saint Vincent appelait M. de la Salle « un grand missionnaire ». Il mourut en 1639.

Quatre prêtres, c'était bien peu pour les besoins des peuples alors si délaissés de la campagne. A la vue d'une si abondante moisson, ils demandèrent d'autres ouvriers au Père de famille, et la Providence leur envoya quatre vertueux ecclésiastiques auxquels elle inspira de se joindre à M. Vincent ; c'est à savoir : Jean Bécu, du village de Braches, au diocèse d'Amiens ; Antoine Lucas, de la ville de Paris ; Jean Brunet, de la ville de Riom en Auvergne ; et Jean d'Horgny, du village d'Estrées, au diocèse de Noyon. Ces sept prêtres, presque tous élèves de l'école de Sorbonne, étaient moins distingués encore par leurs talents et leur science que par leurs vertus apostoliques.

Déjà approuvé par l'autorité ecclésiastique, l'acte de fondation fut revêtu du sceau de l'autorité civile, à la requête du général des Galères : le roi Louis XIII accorda, en mai 1627, ses lettres patentes pour l'érection de la Mission. « N'ayant rien tant en considération, y dit-il, que les œuvres de semblable piété et charité, et dûment informé des grands fruits que ces ecclésiastiques ont déjà faits en tous les lieux où ils ont déjà été en mission, tant à Paris qu'ailleurs », il agréa l'acte de fondation, permet aux missionnaires de se former en Congrégation, pour vivre en commun et vaquer, du consentement des prélats, aux œuvres de charité, « à la charge, ajoute le pieux monarque, qu'ils prieront Dieu pour nous et pour nos successeurs, ensemble pour la paix et la tranquillité de l'Église et de cet État ». Enfin, le roi les autorise à recevoir tous legs, aumônes et autres dons qui leur pourront être faits, « afin, dit-il, que, par le moyen

d'iceux, ils vaquent d'autant plus facilement à l'instruction gratuite de nos pauvres sujets ».

La vie commune ainsi établie, Vincent ne pouvait plus garder en propre la principalité du collège des Bons-Enfants, qui devait être uni à la Mission. Un premier décret d'union avait été rendu le 20 juillet 1626 par Jean-François de Gondi, mais il n'eut pas de suite. L'année suivante, Vincent se démit de son titre de principal et de chapelain, entre les mains du collateur, l'archevêque de Paris, le priant de l'unir à sa congrégation; le 8 juin 1627, l'union fut opérée à la charge d'acquitter les obligations de la fondation du collège, et de payer une pension viagère et annuelle de deux cents livres à Louis de Guyart, docteur en théologie, protonotaire apostolique et principal démissionnaire.

En vertu de ce décret d'union, Vincent de Paul, assisté de François du Coudray, Jean de la Salle, Jean Bécu et Antoine Lucas, prit possession du collège le 15 juillet suivant, dans les formes accoutumées, non plus en son nom, mais au nom de la compagnie. Décret d'union, prise de possession, tout fut approuvé par lettres patentes du 15 septembre 1627. L'enregistrement de ces lettres patentes n'ayant pas été assez promptement poursuivi par les missionnaires, le Parlement souleva plus tard des difficultés et, le 15 février 1630, le roi dut accorder de nouvelles lettres patentes pour ordonner au Parlement d'enregistrer les premières.

Survint alors un obstacle nouveau : Étienne Le Tonnelier, curé de Saint-Eustache, tant en son nom qu'au nom des curés du diocèse, forma opposition, le 4 décembre 1630, à l'effet d'empêcher l'enregistrement. Les curés, dont il était le syndic, semblaient craindre que l'établissement de la congrégation nou-

velle portât atteinte à leurs droits. Ils priaient la Cour, s'il lui plaisait, de vérifier les lettres patentes du roi, d'exiger que les missionnaires renonçassent à tout emploi dans les paroisses et églises de toutes les villes du royaume, qu'ils ne pussent entrer dans aucune église que par mission de l'évêque et congé du curé, et que, même en ce cas, ils ne fissent aucune de leurs fonctions aux heures accoutumées du service divin; enfin, qu'ils ne prétendissent à aucun salaire ni rétribution.

Ces conditions n'étaient évidemment qu'un prétexte d'opposition, puisqu'elles étaient déjà expressément portées, nous l'avons vu, dans l'acte de fondation; aussi les prêtres de la Mission n'eurent-ils qu'à faire la déclaration nouvelle qu'ils s'engageaient à perpétuité à ne s'employer dans aucune ville du royaume, où il y aurait archevêché, évêché ou présidial, à ne faire aucune fonction pendant les heures destinées à la célébration du service ordinaire, et qu'ils renonçaient à tous profits, émoluments, oblations, quêtes, troncs et rétributions de salaire sur le revenu des curés ou sur les habitants de la paroisse. D'après cette déclaration, et aux conditions qu'elle contenait, la Cour, sans avoir égard à l'opposition des curés de Paris, ordonna, le 4 avril 1631, l'enregistrement des lettres patentes de 1627 et du contrat de fondation.

Restait à obtenir la sanction de l'autorité pontificale. M. du Coudray avait été envoyé à Rome, au mois de mai 1631, pour négocier l'approbation de la Compagnie auprès du pape Urbain VIII. Vincent de Paul, dans une lettre du mois d'août de la même année, rappelle à son disciple, les cinq maximes fondamentales et essentielles de l'existence de la Congrégation :

« Monsieur,

« Vous devez faire entendre que le pauvre peuple

se damne faute de savoir les choses nécessaires au salut, et faute de se confesser. Que si sa Sainteté savait cette nécessité, elle n'aurait point de repos qu'elle n'eût fait son possible pour y mettre ordre ; et que c'est la connaissance qu'on en a eue qui a fait ériger la Compagnie pour, en quelque façon, y remédier. Que pour ce faire, il faut vivre en Congrégation et observer cinq choses comme fondamentales de ce dessein : 1° de laisser le pouvoir aux évêques d'envoyer les missionnaires dans la partie de leur diocèse qu'il leur plaira ; 2° que lesdits prêtres soient soumis aux curés où ils iront faire la mission pendant le temps d'icelle ; 3° qu'ils ne prennent rien de ces pauvres gens, mais qu'ils vivent à leurs dépens ; 4° qu'ils ne prêchent ni catéchisent, ni confessent dans les villes où il y a archevêché, évêché, ou présidial excepté les Ordinands et ceux qui feront les exercices dans la maison ; 5° que le supérieur de la Compagnie ait l'entière disposition d'icelle ; et que ces cinq maximes doivent être comme fondamentales de cette Congrégation. »

Tel avait été l'avis de M. Duval, savant et pieux docteur de Sorbonne, conseiller et confesseur de M. Vincent.

L'approbation tant désirée fut enfin obtenue. Urbain VIII, dans une bulle en date du 12 janvier 1632, répète d'abord le contrat de fondation, rappelle l'institution déjà formée d'une compagnie de missionnaires, son établissement aux Bons-Enfants, avec la permission de l'archevêque de Paris, sa fin et ses emplois, les droits de Vincent et de ses successeurs sur elle, ses œuvres déjà accomplies dans le diocèse de Paris et dans les provinces, d'où paraît l'utilité et la nécessité du nouvel institut ; en conséquence, le pape érige la compagnie naissante sous le

nom de *Prêtres de la Mission*; il déclare cet institut très agréable à Dieu, très utile aux hommes, tout à fait nécessaire, il mande à l'Official de Paris d'en approuver les règles, approuve lui-même l'élection de Vincent comme supérieur, et de son successeur, à prendre dans la Congrégation, la soumission à l'évêque pour les œuvres extérieures, et au Général pour le gouvernement intérieur de l'institut et de ses membres; enfin autorise à recevoir tous legs, fondations et aumônes.

Quelques années après, en mai 1642, le roi Louis XIII « prenant en considération tout ce qui touche la nouvelle Congrégation, pour les grands fruits qu'elle continue de faire journellement à la gloire de Dieu, soulagement et salut de ses pauvres sujets de la campagne, approuve la publication de la bulle par lettres patentes, enregistrées le 3 septembre de la même année ».

Disons tout de suite que le pape Alexandre VII acheva l'œuvre d'Urbain VIII en réglant par le bref du 22 septembre 1655 la constitution de la Compagnie. Par ce bref, il approuve l'émission des vœux et il en explique la nature : il prononce aussi l'exemption de l'évêque pour ce qui regarde l'administration intérieure de la Compagnie, en maintenant la juridiction des prélats pour tout ce qui regarde les œuvres diocésaines.

La Congrégation ainsi reconnue et approuvée, Vincent, à l'exemple du Sauveur, partagea ses disciples en différents groupes, et les envoya prêcher dans toutes les campagnes. Comme le Sauveur encore, il les remplit, au départ, de son esprit et leur donna ses instructions. Il prit pour sa part les terres les plus difficiles. Tous rivalisèrent de zèle et virent partout leurs travaux bénis. Aussi écrivait-on à M. Vincent, au

mois de décembre 1627 : « Je suis de retour d'un grand voyage que j'ai fait en quatre provinces : je vous ai déjà mandé la bonne odeur que répand l'institution de votre sainte famille, qui travaille pour l'instruction et l'édification des pauvres de la campagne. En vérité, je ne crois pas qu'il y ait rien en l'Église de Dieu de plus édifiant, ni de plus digne de ceux qui portent le caractère et l'ordre de Jésus-Christ. Il faut prier Dieu qu'il donne l'infusion de son esprit de persévérance à un dessein si avantageux pour le bien des âmes, à quoi bien peu de ceux qui sont dédiés au service de Dieu s'appliquent comme il faut. »

Bientôt, en multipliant ses membres, la Compagnie multiplia ses œuvres, et avec les missions elle embrassa la rénovation du clergé par les exercices des Ordinand, les conférences et retraites ecclésiastiques. Mais ces œuvres ayant eu pour principal théâtre Saint-Lazare où la Congrégation prit sa forme définitive, nous devons, dès maintenant, l'y introduire.

CHAPITRE II

La Congrégation à Saint-Lazare. — Œuvres de la Compagnie : les missions, fruits des missions ; règlement des missions. — Les missions en France : missions dans les campagnes, à l'armée ; à Saint-Germain. — Missions hors de France, en Europe : Italie, Angleterre, Pologne.

Saint-Lazare était une ancienne léproserie, enrichie de droits et de privilèges par les rois et par les papes, et longtemps desservie par une communauté nombreuse de frères et de sœurs, sous l'autorité d'un prieur et la règle de saint Augustin. En 1630, Saint-Lazare était occupé par huit chanoines réguliers de Saint-Victor, ayant pour prieur Adrien Le Bon. Prieur et religieux ne pouvant plus s'entendre ensemble, Le Bon songeait

à permuter son bénéfice. D'ailleurs, il n'y avait plus de lépreux à Saint-Lazare et l'hôpital se trouvait sans objet. Le Bon se demanda s'il n'était pas possible de faire un échange de bonnes œuvres. Il avait entendu parler d'une compagnie de missionnaires qui, sous la conduite de M. Vincent, se livrait à l'instruction et à la conversion du pauvre peuple. Il ne les connaissait pas personnellement, mais il se dit que, s'il pouvait les établir en son prieuré, il aurait sa part du fruit qu'ils faisaient dans l'Église. Dans cette pensée, il alla trouver le docteur Lestocq, curé de Saint-Laurent, son voisin et son ami. Il ne pouvait mieux s'adresser, car Lestocq avait partagé les travaux des missionnaires et les avait vus à l'œuvre. Lestocq l'encouragea donc dans son dessein et le conduisit aussitôt aux Bons-Enfants. Mais à peine Le Bon eut-il fait à Vincent l'offre du prieuré de Saint-Lazare que le saint prêtre, effrayé dans son amour de l'humilité et de la pauvreté, demeura interdit et sans voix. Le prieur ne mit que plus d'ardeur à insister et, n'ayant pu obtenir le consentement de Vincent, il conclut en disant qu'il lui donnait six mois pour y penser.

Au bout de six mois, Le Bon et Lestocq retournèrent aux Bons-Enfants; mêmes offres, même refus. Dans les six mois suivants, le curé et le prieur revinrent plusieurs fois à la charge et furent toujours repoussés. Enfin, au bout d'un an de poursuites, le prieur lassé dit un jour à Vincent : « Monsieur, quel homme êtes-vous? Si vous craignez de vous en rapporter à vous-même en cette affaire, dites-nous du moins de qui vous prenez avis, en qui vous avez confiance, quel ami vous avez qui nous puisse servir d'intermédiaire. » Poussé dans ses derniers retranchements, Vincent indiqua le docteur Duval, son conseil ordinaire, et s'engagea à lui obéir comme à Dieu. Duval consulté

se joignit aussitôt à Le Bon pour obliger Vincent à accepter le prieuré de Saint-Lazare. Les conditions avaient été même promptement arrêtées entre eux, lorsque Vincent souleva une difficulté grave à ses yeux, bien légère peut-être selon l'estime du monde, et qui faillit faire tout rompre. Le prieur, qui avait travaillé vainement à réformer ses religieux, crut pouvoir y parvenir en leur donnant le même dortoir qu'aux missionnaires. Les enfants de M. Vincent, pensait-il, n'en souffriront pas, et mes religieux ne pourront échapper à la salutaire influence de tant de régularité, de modestie et de silence; de l'admiration, ils passeront bientôt à l'imitation.

Mais Vincent espérait moins pour les religieux de Saint-Lazare ce prosélytisme du bien, qu'il ne redoutait pour ses enfants la contagion du mal. Aussi s'empressa-t-il d'écrire à M. Lestocq pour lui représenter les habitudes de sa compagnie comme incompatibles avec cette communauté de dortoir. « Notre règle, disait-il, est de garder le silence depuis la prière du soir jusqu'au lendemain après dîner; nous avons alors une heure de conversation après laquelle nous rentrons dans le silence jusqu'au soir; le souper est suivi d'une autre heure de conversation; puis revient le grand silence, silence tellement rigoureux que nous ne le rompons que pour choses absolument nécessaires, et, dans ce cas même, à voix basse. Or, ajoutait-il, quiconque ôte cela d'une communauté, il y introduit un désordre et une confusion qui ne se peut dire; ce qui a fait dire à un saint personnage qu'il assurera, voyant une communauté qui observe exactement le silence, qu'elle observe aussi exactement le reste de la régularité; et qu'au contraire, en voyant une autre où le silence ne s'observe pas, qu'il est impossible que le reste de la régularité s'observe. Or, il y a

bien sujet de craindre, Monsieur, que ces messieurs ne voulussent pas s'obliger à cela et que, ne le faisant pas, nous ne ruinassions cette pratique si nécessaire que nous avons tâché d'observer, jusqu'à présent, le moins mal qu'il nous a été possible. » Donc il exigeait que les religieux eussent un logement particulier qu'il s'offrait à accommoder et à meubler lui-même.

Il y avait bien encore une difficulté sur les rangs à prendre au chœur et sur l'aumusse et le domino dont le prieur voulait que les missionnaires fussent revêtus de la Toussaint à Pâques. L'humble Vincent cédait volontiers les premiers rangs au chœur, mais il ne voulut point prendre le domino et l'aumusse, insignes de la dignité canoniale. Le Bon dut transiger sur ces deux points et particulièrement sur l'article du dortoir commun.

En conséquence, un concordat fut passé le 7 janvier 1632, stipulant, moyennant le bon plaisir du pape, de l'archevêque de Paris, du roi et du Parlement, l'annexion perpétuelle du prieuré de Saint-Lazare à la Mission, à la charge, en faveur du prieur et des religieux vivants et morts, de certains avantages temporels et spirituels, garantis par les missionnaires.

Le lendemain, l'archevêque de Paris rendit le décret d'union du prieuré à la Mission; dans le cours de janvier, le roi accorda ses lettres patentes; et le 24 mars suivant, le prévôt des marchands et les échevins de la ville donnèrent leur agrément.

L'affaire paraissait heureusement terminée, lorsque surgit une opposition du côté des religieux de Saint-Victor, réclamant Saint-Lazare comme leur propriété. Le droit de saint Vincent était incontestable; il fallut cependant user d'une sorte de violence pour le pousser à soutenir un procès. Il se rendit donc au Palais; mais pendant qu'on plaidait sa cause, il se tenait dans la

Sainte-Chapelle, demandant à Dieu, non son triomphe, mais simplement celui de la justice et surtout une parfaite soumission à sa volonté. La justice lui fut rendue et, par un arrêt du 21 août 1632, le Parlement, sans avoir égard à l'opposition des religieux de Saint-Victor, ordonna l'enregistrement du concordat et des lettres patentes, ce qui eut lieu le 7 septembre suivant.

Cependant l'ancien prieur et les missionnaires crurent devoir faire entre eux, le 29 décembre 1632, un second concordat confirmatif du premier, sans y ajouter des conditions essentielles, concordat que l'archevêque et le roi confirmèrent par un nouveau décret d'union et de nouvelles lettres patentes. Dans ce second concordat, il n'était plus question du recours au pape, parce que, dans l'intervalle, il avait été reconnu que l'institution de l'hôpital était purement temporelle et ne se devait pas conférer en cour de Rome. Néanmoins Vincent, avec la dévotion singulière qu'il avait de ne rien posséder qu'avec l'autorité du Souverain Pontife, demanda et obtint en cela son approbation.

Désormais, Saint-Lazare va devenir un centre, un foyer très actif de vie chrétienne et sacerdotale. Missions à l'intérieur, missions étrangères, exercices des Ordinands, séminaires, retraites, conférences ecclésiastiques, confréries de la Charité, direction des pieuses filles de Mademoiselle Le Gras, telles sont les œuvres qui vont naître, grandir, se développer entre les mains de Vincent et de ses fils. Grâce à la sage impulsion que va leur donner cet homme incomparable, elles couvriront la France et le monde de leurs bienfaits. Jetons sur chacune d'elles un coup d'œil rapide.

Et d'abord les missions à l'intérieur. Elles étaient surtout nécessaires au commencement du dix-septième siècle. Cinquante années d'anarchie politique et reli-

gieuse avaient achevé de tout bouleverser, sinon de tout détruire dans la foi et dans les mœurs. Tirés en sens contraire par mille chefs divers, les peuples ne savaient plus à qui aller. Le oui et le non qu'ils entendaient prononcer à droite et à gauche sur les mêmes questions dévoyaient leur intelligence. Les disputes de l'orthodoxie et de l'hérésie, dont ils ne saisissaient que la contradiction, confondaient leurs croyances. Le mélange des populations restées extérieurement fidèles et de celles que le protestantisme avait déjà conquises, amenait peu à peu l'indifférence pratique d'abord, théorique ensuite.

Le mal gagnait surtout les campagnes plus dépourvues encore que les villes de pasteurs instruits et vigilants : aussi est-ce vers les campagnes que se tourna le zèle de Vincent de Paul. On peut dire que l'apostolat des campagnes fut son œuvre de prédilection, et s'il s'occupa du clergé, ce fut pour fournir aux campagnes des pasteurs fidèles chargés de conserver les heureux fruits des missions.

Qui pourra dire, en effet, les fruits des innombrables missions entreprises par Vincent et par les siens dans un espace de plus de quarante ans ! Combien d'ignorants instruits des choses nécessaires au salut. Combien de pécheurs tirés de l'abîme de longues et coupables habitudes par de bonnes confessions générales ! Que de sacrilèges réparés ! Que d'inimitiés, que de haines déracinées ! Que de procès terminés à l'amiable ! Que d'usures bannies ! Que d'unions illicites brisées, ou purifiées et consacrées par la religion ! Que d'exercices pieux ! Que de pratiques de charité instituées ou rétablies ! Que d'églises restaurées, construites ou enrichies ! Que de bonnes œuvres, que de vertus mises en usage là où l'on en ignorait jusqu'au nom ! Enfin que d'âmes sanctifiées et sauvées !

Mais aussi tout avait été admirablement organisé par l'homme de Dieu pour faire réussir ces saints exercices. Dès qu'une mission est décidée, les nouveaux apôtres, à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, envoient un précurseur chargé de préparer les voies. Il annonce par un ou deux discours la visite prochaine de Dieu dans la personne de ses ministres, les grâces réservées aux hommes de bonne volonté. Il débarrasse les esprits des préventions injustes, ouvre déjà les cœurs au repentir et dispose les consciences à leur régénération. Pendant ce temps, les prêtres désignés pour la mission s'y préparent par une retraite. Le jour du départ, ils vont recevoir la bénédiction du supérieur et saluer le Très Saint-Sacrement. Le voyage se fait avec modestie et recueillement ; ils s'exercent à la mission prochaine en évangélisant les enfants et les pauvres qu'ils rencontrent ; à l'approche du théâtre de leur œuvre, ils saluent et invoquent l'ange titulaire du lieu et les anges gardiens des habitants. Ils se rendent à leur demeure, modestes et silencieux. Puis ils vont présenter au curé de la paroisse le mandement de l'évêque diocésain et lui demandent la permission d'exercer leurs fonctions dans son église. Après s'être mis à genoux à ses pieds pour recevoir sa bénédiction, ils s'informent des besoins de la paroisse et des vices qui y règnent, prenant les ordres du curé pour tous les exercices et pour toutes les œuvres de la mission. Dès le lendemain, on se met à l'œuvre et, à part un jour de repos par semaine, on travaille sans relâche jusqu'à la fin. Neuf heures par jour, les confesseurs sont à leur poste, attendant les pécheurs pour les réconcilier. Trois sortes d'actions publiques se font chaque jour : une prédication dès l'aurore pour laisser aux pauvres gens la liberté de leur travail ; un petit catéchisme dans l'après-midi ; et

un grand catéchisme, le soir, à l'heure où tous étaient débarrassés du poids de la journée.

Ces pieux exercices duraient quinze jours au moins, le plus souvent trois, quatre et cinq semaines, suivant le chiffre de la population et le besoin des âmes. En dehors du travail de la chaire et du confessionnal, les missionnaires se faisaient officiers de paix, visitaient les malades, instituaient la confrérie de la Charité, instruisaient les maîtres et les maîtresses d'école. M. Vincent voulait encore que ses missionnaires s'employassent, pendant le temps de leurs missions, à rendre tous les services possibles aux ecclésiastiques. Ils les réunissaient en assemblées spéciales et leur faisaient des conférences dans lesquelles ils traitaient avec eux des obligations de leur état, des défauts qu'ils doivent principalement éviter, des vertus qu'ils sont obligés de pratiquer, et autres semblables sujets appropriés à leur saint état.

Les petits enfants ne sont pas oubliés. On prend soin de faire confesser tous les petits. Pour les disposer à ce sacrement, on leur fait quelques petites instructions particulières, proportionnées à la portée de leurs esprits. En quoi, ajoute Abelly, on tâche de remédier à deux abus qui se trouvaient autrefois en la plupart des paroisses des champs : l'un est qu'en quelques paroisses, l'on faisait confesser les petits enfants publiquement et tous ensemble ; et en d'autres, on ne les faisait point confesser du tout, sinon quand ils étaient en l'âge de communier. Pendant le cours de la mission, le petit catéchisme d'une heure après-midi se faisait spécialement pour les petits enfants. On commence le premier jour par une instruction familière par laquelle on les convie d'y assister et on leur donne les avis nécessaires pour s'y bien comporter. Et puis, les jours suivants, on leur fait des instructions sur la

Foi, sur les principaux mystères de notre religion, sur les commandements de Dieu et sur les autres matières qui se traitent au grand catéchisme, mais là tout fort familièrement et proportionné à la portée de leur petit esprit. Ce petit catéchisme se fait sans monter en chaire, le catéchiste se tenant parmi les enfants, auxquels il fait à la fin chanter les commandements de Dieu, pour les mieux inculquer dans leurs esprits.

On voit que saint Vincent ne cherchait pas seulement à toucher les cœurs en leur inspirant de vifs sentiments de pénitence, mais qu'il voulait qu'on instruisît solidement les peuples des principales vérités du christianisme. Dans la prédication du matin, on préparait les auditeurs à une bonne et sincère confession et à une véritable contrition. Pour cela, on y traitait des fins dernières de l'homme, de l'énormité du péché, des rigueurs de la justice de Dieu à l'égard des pécheurs, de l'endurcissement du cœur, de l'impénitence finale, de la mauvaise honte, de la médisance, de l'envie, des haines et des inimitiés, des jurements et blasphèmes, de l'intempérance dans le boire et le manger et autres péchés qui se commettent le plus ordinairement parmi les gens de la campagne. On leur indiquait soigneusement et en détail les moyens de mener une vie chrétienne, en leur parlant de la patience, du bon usage des afflictions et de la pauvreté, de la charité, du bon emploi de la journée, de la manière de bien prier Dieu, de fréquenter dignement les sacrements, d'assister dévotement au saint sacrifice de la messe, de la dévotion envers la très sainte Vierge et autres semblables vertus et bonnes œuvres qui sont propres aux personnes de cette condition.

Le grand catéchisme du soir était consacré à l'explication des principaux mystères de la religion. On y faisait comme un cours d'instructions suivies sur les

vérités chrétiennes. On y traitait de la très Sainte-Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu, du Très Saint Sacrement de l'autel, des commandements de Dieu, de ceux de l'Église, et puis des sacrements, des articles du symbole, de l'oraison dominicale et de la salutation angélique. On fait ce catéchisme vers le soir, pour une plus grande commodité des auditeurs. Le prédicateur, du haut de la chaire, commence ordinairement par une courte récapitulation du précédent catéchisme sur lequel il fait aussi quelques interrogations aux enfants pendant un petit quart d'heure : ensuite de quoi, il explique le sujet duquel on doit parler. Et après cette explication à laquelle il donne un peu d'étendue, il en tire quelques fruits et quelques moralités pour joindre ensemble l'instruction et l'édification des auditeurs.

Sur la fin de la mission, on préparait avec un soin particulier les enfants que l'on jugeait capables de faire la première communion. Ils prenaient part à la communion générale qui terminait les pieux exercices de la mission. Le soir, après les vêpres, avait lieu une procession solennelle dans laquelle on portait le Très Saint-Sacrement, et les jeunes communians y assistaient, marchant deux à deux, et ayant chacun un cierge à la main. En rentrant à l'église, on faisait une courte exhortation sur la persévérance. Ce discours se donnait quelquefois le lendemain à une messe d'actions de grâces. Et ordinairement, pour dernier exercice public, on convoquait la paroisse à une messe générale de *Requiem*, pour faire participer les morts eux-mêmes aux bénéfices de la mission.

Leur sainte besogne achevée, les missionnaires allaient encore recevoir la bénédiction du curé ; l'un d'eux se détachait pour aller rendre compte à l'évêque du succès, et les autres retournaient à la maison.

Bientôt ils partaient pour une mission nouvelle et cela pendant neuf mois de l'année. Le temps de la moisson et des vendanges, pendant lequel il eût été impossible de rassembler les villageois trop occupés, était consacré au repos, mais à un repos laborieux. « Apôtres aux champs, ils étaient chartreux à la maison. » La prière et l'étude faisaient toute leur occupation. Vincent l'avait ainsi réglé.

Cet exemple fut contagieux et bientôt ce fut de tous côtés, en France, une multiplication de compagnies semblables. Vincent de Paul s'en réjouissait et personne ne répétait avec un accent plus sincère l'« *Utinam omnes prophetarent* » de l'Écriture.

Ces missions multipliées d'abord autour de Paris se propagèrent dans presque tous les diocèses de France et firent partout un bien immense. Le roi Louis XIII voulut que son armée et même sa cour aient leur part à ces saints exercices. C'était au commencement de la période française de la guerre de Trente ans, en 1636. La France était envahie du côté de la Picardie. Grande était la terreur à Paris; tout le monde courait aux armes et les communautés religieuses elles-mêmes contribuaient à la défense commune. Saint-Lazare fut quelque temps une place d'armes, sans interrompre ses saints exercices. La prise de Corbie porta à son comble l'effroi général. Le roi voulut aller se mettre lui-même à la tête de ses troupes. Mais avant de partir, le religieux monarque, songeant à leur sanctification autant qu'au succès de ses armes, chargea son chancelier de demander à M. Vincent vingt de ses prêtres pour l'armée. Vincent traçait en ces termes la ligne de conduite que ses enfants devaient suivre pour assurer le succès de leur ministère : « Les missionnaires se considéreront comme voués en même temps, au service du roi et au service

des gens de guerre. Ils auront une particulière dévotion au Dieu des armées. Ils seront heureux, s'ils ne peuvent tout faire, de diminuer le nombre des péchés et de sauver quelques âmes. Charité, ferveur, mortification, obéissance, patience, modestie, soumission à la volonté de Dieu : telles sont les vertus dont ils feront une continuelle pratique, tant intérieure qu'extérieure. Ils observeront tous leurs règlements, célébreront ou communieront tous les jours, feront souvent des conférences sur les devoirs de leur position, se tairont sur les affaires de l'État, et ne diront leurs peines qu'au supérieur. Le supérieur distribuera à chacun son office : tous s'emploieront au salut des soldats. Pour ne point s'exposer inutilement et s'entretenir à leur service, ils n'entendront que de loin les pestiférés et laisseront à d'autres leur assistance corporelle. Bien que distribués dans les régiments, ils tâcheront de loger et de vivre ensemble. »

Les missionnaires se mirent en marche avec l'armée qu'ils accompagnèrent partout, notamment au siège de Corbie. Bientôt la peste gagna les troupes : c'est alors qu'ils eurent à se multiplier et à redoubler de zèle. La contagion étendant ses ravages et plusieurs missionnaires en étant frappés, Vincent dut envoyer du secours. Ni les fatigues, ni les maladies, ni la crainte de la mort, rien n'arrêtait ces vaillants apôtres. Au bout de quelques jours, un d'entre eux avait déjà confessé trois cents soldats. Bientôt ce ne fut plus par centaines, mais par milliers que se comptèrent les pénitents.

Pendant la campagne suivait son cours. Se conformant aux mouvements des troupes, les missionnaires campaient et décampaient presque tous les jours, avec leurs régiments. Leur apostolat se multipliait pendant les marches ; car, sur le passage de

l'armée, accourait une foule de personnes des pays qu'elle traversait; et, en même temps qu'aux soldats, les missionnaires leur distribuaient dans l'intervalle d'un campement le pain de la parole et le don de la réconciliation. La peste continuait ses ravages, soit parmi les troupes, soit parmi les Picards réfugiés dans leurs rangs. Il en mourait beaucoup, mais pas un sans sacrements.

Quoique décimées par le fléau, les troupes fortifiées par la religion firent merveille. La reprise de Corbie termina la campagne. Accablés de fatigues, frappés quelques-uns de la maladie contagieuse, les missionnaires revinrent les uns après les autres à Paris; aucun pourtant ne succomba. Dieu les réservait à d'autres travaux. Voilà comment Vincent inaugura les missions dans l'armée.

Deux ans après, en 1638, le roi étant à Saint-Germain avec toute la cour, demanda à M. Vincent quelques-uns de ses prêtres pour y prêcher une mission. L'humble supérieur accumula objections sur objections. « Je le désire », se contenta de répondre Louis XIII, et il fallut obéir. Vincent choisit comme ouvriers, des prêtres de la conférence des Mardis dont il sera question plus loin, et un ou deux missionnaires : « Est-ce que nous devons, lui demandèrent-ils, parler aussi simplement à la cour qu'aux champs? — Sans aucun doute, répondit l'homme de Dieu, car l'esprit du monde ne se détruit que par la simplicité et l'humilité qui sont contraires à sa vanité et à son orgueil. »

Les missionnaires commencèrent donc leur œuvre, dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la liberté chrétienne. Dès le début, ils tonnèrent contre les tenues peu modestes et soulevèrent contre eux les clameurs de la vanité et de la licence. Rien ne les arrêta, et joignant les actes aux paroles, ils refusèrent

impitoyablement l'absolution à toutes les femmes qui continuaient à blesser les saintes lois de la modestie. Dieu bénit la sainte obstination de leur zèle, et celles mêmes qui avaient d'abord jeté les plus hauts cris, c'est-à-dire les filles de la reine, firent la plus éclatante conversion. Elles s'associèrent à la confrérie de la Charité, non seulement par leurs aumônes, mais par leur participation personnelle. Elles servirent les pauvres, chacune en son jour, et se partageant en quatre bandes, elles parcoururent les rues de Saint-Germain pour solliciter la charité des fidèles.

Le pieux Louis XIII, touché de ces bons succès, dit à un missionnaire : « Je suis fort satisfait de tous les exercices de la Mission; c'est ainsi qu'il faut travailler; je rendrai ce témoignage partout. »

Anne d'Autriche ne fut pas moins satisfaite et, en 1641, elle demanda une seconde mission pour les ouvriers qui travaillaient au château et pour toute la cour. Il n'y eut pas jusqu'au dauphin, âgé alors seulement d'un peu plus de trois ans qui n'eût sa mission particulière; la reine voulut absolument qu'on lui fit le petit catéchisme, et ce fut un des fils de l'humble Vincent, M. Martin, qui jeta les premiers germes de la foi et de la piété chrétienne dans le cœur de celui qui devait un jour s'appeler Louis le Grand. (Collet, p. 282. Notices I, p. 271.)

Cependant la Congrégation multipliait ses établissements et ses œuvres, car les évêques réclamaient de toutes parts ses ouvriers. En 1630, les missionnaires furent appelés à Montauban que Richelieu venait de rendre au roi et au catholicisme, et ils ne réussirent pas moins auprès des protestants qu'auprès des fidèles. Mémes succès en 1635 dans les Cévennes, boulevard de l'hérésie. Dans le même temps, d'autres missionnaires parcouraient, à côté de saint François Régis,

le Velais et le Valentinois ; d'autres encore travaillaient dans les diocèses de Bordeaux et de Saintes ; quelques-uns dans le diocèse de Saint-Flour, avec l'abbé Olier qui informait la conférence des Mardis des fruits merveilleux qui s'opéraient. En 1637 et 1642, Mme d'Aiguillon introduisait les missionnaires dans son duché et, vers la même époque, Richelieu les établissait non seulement dans la ville de son titre ducal, mais encore dans le diocèse de Luçon dont il avait été évêque. De Richelieu et de Luçon, les enfants de saint Vincent se répandirent dans le haut et le bas Poitou ; de là ils firent des excursions dans l'Angoumois. A la même époque la Mission commença à s'établir en Champagne, dans plusieurs lieux des diocèses de Troyes et de Sens. De là le bruit de ses succès arriva jusqu'à Châlons-sur-Marne, et l'évêque Félix de Vialart voulut aussi avoir des missionnaires pour instruire ses peuples et former son clergé. Dans le diocèse de Reims, le roi et l'archevêque s'entendirent pour fonder une Mission à Sedan, qui venait d'entrer dans le domaine royal et avait eu à souffrir beaucoup du protestantisme. Nous pourrions suivre ainsi les missionnaires sur tous les points et à toutes les extrémités du royaume, à Tours, à Toulouse, à Angers, dans le diocèse de Rouen, en Bretagne où, de leurs postes de Saint-Méen et de Tréguier, ils se répandirent dans toute cette religieuse province. Ce n'est pas seulement à la France que Vincent de Paul procurait le bienfait incomparable des missions : l'Italie, les Iles Britanniques, la Pologne, Alger, Tunis, Madagascar étaient autant de théâtres où s'exerçait, au prix de fatigues inouïes et de dangers incessants, le zèle de ses enfants, et avec quels succès ! C'est en 1638, la mission donnée aux pauvres pâtres de la campagne romaine. Impossible de les réunir pendant le jour,

mais le soir chaque cabane se transforme en une espèce de sanctuaire. Pendant que les bergers apprêtent leur souper, le missionnaire leur fait entendre dans un langage simple et pathétique la parole de Dieu : l'exercice se termine par la prière en commun. Alors seulement l'apôtre se retire dans quelque misérable hutte pour prendre son repos. Ainsi faisait le missionnaire pendant plusieurs jours, quelquefois pendant tout un carême. Une cabane suffisamment instruite et réconciliée à Dieu, il passait à une autre, puis à une autre encore, et quand il les avait toutes parcourues il réunissait les pâtres dans la chapelle la plus voisine, leur disait la messe, leur adressait une dernière exhortation et les admettait à la sainte table. Ces pauvres gens s'en retournaient ensuite, chantant les louanges de Dieu : on eût dit les bergers, revenant d'adorer le Seigneur dans sa crèche.

Plus touchés de ces débuts si humbles et si chrétiens qu'ils ne l'eussent été d'un plus brillant apostolat, les évêques des États romains appelèrent bientôt les missionnaires dans leurs diocèses. Alors c'étaient des restitutions merveilleuses, des écoles fondées, des monts-de-piété et des protecteurs des pauvres établis de toutes parts ; c'étaient surtout, dans ces pays de haines et de vengeances contagieuses et héréditaires, des réconciliations héroïquement chrétiennes. Coup plus prodigieux de la grâce, les prêtres scandaleux eux-mêmes faisaient des conversions publiques. Tels seraient, si nous pouvions les raconter, les résultats de plus de deux cents missions données dans le voisinage de Rome pendant la vie de Vincent de Paul.

De tous les prélats d'Italie, contemporains du serviteur de Dieu qui s'empressèrent d'appeler ses enfants, le plus digne de mémoire est le cardinal Durazzo. Ce prélat attendait les missionnaires de France, lorsque

M. Codoing passa par Gênes pour retourner à Paris. L'archevêque le retint pour son diocèse et le mit aussitôt à l'œuvre. Peu après, en 1645, les missionnaires promis arrivèrent. Dès lors tous embrassèrent leurs exercices avec une telle continuité et une telle ardeur que Vincent, si ennemi pourtant de l'inaction, craignit qu'ils succombassent et qu'il leur écrivit de se modérer. Mais comment se modérer, alors que le cardinal, avec la santé la plus frêle, leur donnait lui-même l'exemple ! Il s'associait à leurs missions comme l'un d'eux, entra dans toutes leurs pratiques et suivait à la lettre leur règlement.

Sous les yeux et sous la conduite d'un tel chef, de quoi n'étaient pas capables les missionnaires ? Des paroisses, divisées comme de petits États en guerre, étaient désarmées par ces ministres de paix ; les célèbres bandits eux-mêmes renonçaient au pillage et au stylet, pendant que le père leur pardonnait l'assassinat de son fils, le fils celui de son père. Des confréries de la Charité étaient fondées dans les villages avec l'obole des pauvres : ailleurs on établissait une compagnie dont l'emploi était d'enseigner les prières et les principes de la foi aux ignorants, et d'aller par la paroisse chercher les enfants pour les amener au catéchisme.

De Gênes, les missionnaires entrèrent dans l'île de Corse. Jamais mission ne fut plus nécessaire ; c'est en Corse que la vendetta exerçait les plus grands ravages ; là régnaient aussi l'ignorance, l'impiété, le concubinage, l'inceste, le vol, les faux témoignages ; les mariages prohibés, les divorces. Les missionnaires marchèrent sans s'épouvanter contre ces vices et, pour mieux les vaincre, ils se partagèrent en quatre corps.

Mais le centre de la guerre sainte fut à Niolo, vallée qui servait de principal repaire aux bandits. Les missionnaires commencèrent par instruire ; puis ils vinrent

à bout de séparer les concubinaires et les excommuniés, ils réconcilièrent les uns avec Dieu, les autres avec l'Église, parmi ces derniers, hélas ! quelques prêtres. Enfin ils songèrent à rétablir la paix et la charité parmi ce peuple vindicatif. Pendant quinze jours, leurs efforts furent inutiles ; il leur fut impossible d'arracher la haine des cœurs, ni les armes des mains. Ce fut seulement le dernier jour de la mission que se fit la réconciliation. Le lendemain fut un jour de communion générale, dans toute la force du terme, communion avec Dieu, communion entre les hommes, communion de peuple à pasteur et de pasteur à peuple.

En Piémont, comme dans les autres provinces d'Italie, les missions étendirent leurs bienfaits à tous les rangs de la population. Clergé séculier et clergé régulier, pasteurs et troupeaux, tous y prirent une part égale. Là aussi, même en hiver, on apportait un peu de nourriture à l'église et on y resta jusqu'à huit jours et huit nuits entières pour attendre son tour au confessionnal. Dans quelques localités, comme autrefois en Corse, on allait d'abord aux saints exercices avec la dague et le pistolet, mais les armes tombèrent également devant les ministres du Dieu de la paix.

En 1646, Innocent X, cédant lui-même à une invitation d'Henriette de France, femme de Charles 1^{er}, écrivit à Vincent de Paul de faire passer quelques-uns de ses missionnaires en Irlande où les catholiques, attaqués dans leur foi par les Anglicans, et presque sans pasteurs, avaient grand besoin d'une colonie de saints prêtres. Vincent obéit et fit choix de huit missionnaires parmi lesquels étaient cinq Irlandais. Après mille dangers auxquels ils échappèrent, ces courageux apôtres purent gagner le théâtre de leur mission. Ils se partagèrent entre les diocèses de Limerick et de Cashel. Des deux côtés, ils transformèrent également

le clergé et le peuple. Mais alors la persécution éclata. La sanglante tyrannie du régicide Cromwell et de son gendre, le farouche Ireton, pesa principalement sur les prêtres catholiques. Ne voulant pas exposer inutilement les siens, Vincent en rappela cinq en France et en laissa trois à Limerick. Les cinq missionnaires lui apportèrent les lettres testimoniales les plus honorables que leur avaient délivrées les évêques de Limerick et de Cashel. Les trois, restés à Limerick, donnèrent une mission qui eut un succès inouï, et ils s'affermirent dans la résolution de rester à leur poste. Vincent les en félicita. Leur courage était d'autant plus digne de louanges qu'aux maux de la guerre venait de se joindre une maladie contagieuse qui emporta huit mille personnes. La guerre elle-même acheva de ruiner cette malheureuse ville. Ireton s'en empara et vingt-deux notables durent être livrés à sa vengeance. Tous, en habits de fête, marchèrent au supplice comme au triomphe. De l'échafaud, ils haranguèrent le peuple de manière à attendrir jusqu'à leurs bourreaux ; et pour qu'on ne se méprit pas sur la cause de leur supplice, ils déclarèrent qu'ils mouraient pour la défense de l'Église romaine. Les trois missionnaires purent cependant échapper.

Rien ne décourageait M. Vincent. Sans s'effrayer ni de l'énormité des dépenses, ni des persécutions, ni des naufrages, il se résolut à faire passer quelques-uns de ses missionnaires aux îles Hébrides, à l'ouest de l'Écosse, archipel privé, depuis le schisme d'Angleterre, de prêtres et de culte.

Guy Dermot et François White, d'origine irlandaise, se mirent en route au mois de mars 1651 et arrivèrent en Écosse par la Hollande. Pendant dix-huit mois, Vincent ne reçut pas de leurs nouvelles ; toutes les routes étaient interceptées aux catholiques par les

Anglais. Enfin une lettre de Guy parut à la fin de 1652. White était resté dans les montagnes d'Écosse et Guy était passé aux Hébrides, où son rude courage et son désintéressement avaient touché à la fois les seigneurs et leurs peuples. Aussi, malgré ses fatigues et ses privations de tout genre, Guy s'était affectionné à ces îles, et il réclamait des compagnons possédant bien la langue de ce pays, et sachant mieux encore souffrir la faim, la soif, et toutes sortes de privations.

Deux ans après, ce vaillant missionnaire écrivait une seconde lettre pleine de remerciements à la bonté divine pour le succès de ses travaux. Il avait visité plusieurs des Hébrides et un certain nombre de pays du continent ; partout les conversions étaient à peu près générales. La Providence avait merveilleusement secondé ses efforts en accordant à ses prières des espèces de prodiges. Animé par le succès, et insatiable de travaux, il se disposait à pousser plus loin ses conquêtes, lorsque tout à coup il tomba malade, épuisé par la mauvaise nourriture, les marches pénibles et toutes les fatigues de son apostolat, et comme Xavier, en face de la Chine, il mourut en vue de l'île de Pabba, le 17 mai 1657. Une chapelle porte encore aujourd'hui son nom, au lieu de sa sépulture.

Pendant que Guy Dermot convertissait les Hébrides, Francis White travaillait tantôt sur les côtes occidentales, tantôt dans les montagnes d'Écosse, au milieu de dangers plus grands encore, et, du reste, avec les mêmes souffrances et les mêmes succès. Le bruit de ses travaux parvint aux oreilles des ministres protestants qui, craignant de se voir ravir le pays, recoururent à Cromwell. L'ordre fut donné au lieutenant d'Écosse de rechercher tous les prêtres romains et de les envoyer sans procès à la mort. Francis White fut pris, jeté dans les prisons d'Aberdeen, mais singulière

protection de Dieu ! pour être condamné au dernier supplice, d'après les lois existantes, un prêtre devait avoir été surpris disant la messe. Or, notre confrère ne put être convaincu de ce prétendu crime. Après cinq ou six mois de prison, il fut donc élargi, mais avec menace de la pendaison immédiate s'il exerçait quelque fonction du ministère catholique. A peine délivré, le courageux et zélé missionnaire se retira dans les montagnes où il reprit aussitôt son apostolat.

Vers le même temps, en 1651, quatre des enfants de Vincent de Paul se mettaient en route pour la Pologne. Louise-Marie de Gonzague, élevée sur le trône de Pologne par son mariage d'abord avec Wladislas, puis avec Jean Casimir, avait fait partie, en France, de la Compagnie des dames de la Charité, et s'était trouvée souvent en rapport avec le vénérable fondateur de la Congrégation de la Mission : elle avait voulu que son royaume bénéficiât des travaux apostoliques des fils de Vincent.

A peine installés, malgré quelques oppositions, les missionnaires se signalèrent par un dévouement qui leur gagna l'estime et la confiance de tous. La Pologne était alors menacée de toutes parts. Moscovites, Cosaques, Suédois lui faisaient la guerre et une peste affreuse mettait le comble à tant de maux. M. Lambert, supérieur de la Mission, que M. Vincent appelait son bras droit, vint à Varsovie ; il y trouve une multitude de malades abandonnés et même jetés dans la rue. Ni pain, ni remèdes : partout confusion et désordres étranges : il faut pourvoir à la fois à l'ensevelissement des morts, au soin des malades, à la nourriture des affamés. A peine a-t-il rétabli l'ordre à Varsovie que la reine, qui suivait Casimir en campagne, veut que Lambert l'accompagne. Il obéit, mais il succombe bientôt à tant de fatigues et meurt le 31 janvier 1653.

Ce fut une grande douleur pour Vincent d'apprendre la mort d'un ami si cher, d'un missionnaire si précieux ; néanmoins, il se hâta de lui donner un successeur, et fit partir Ozenne, qui ne put arriver en Pologne qu'un an après.

La peste ravageait toujours Varsovie et tout le pays était en proie à la guerre. C'était une double invasion des Moscovites et des Suédois, du schisme et de l'hérésie. Ozenne, supérieur de la Mission, avait suivi la cour, dans sa fuite ; Desdames et Duperroy, ses compagnons, étaient restés dans Varsovie au milieu de la peste et des dangers de l'invasion. Ils y furent assiégés par les Suédois ; ceux-ci, s'étant emparés de cette capitale, les maltraitèrent, mirent leur maison au pillage, les dépouillèrent de tout, ne leur laissant rien que la liberté de se retirer. Nos courageux missionnaires demeurèrent pourtant parce que les Suédois abandonnèrent bientôt la place. Cependant une sanglante bataille de trois jours avait été livrée et Varsovie était retombée au pouvoir des étrangers.

La guerre avait été désastreuse pour la Mission. Enfin une coalition força le roi de Suède à la retraite. Les trois missionnaires, Ozenne, Desdames et Duperroy, purent se réunir quand le roi et la reine rentrèrent à Varsovie. Mais ce fut pour peu de temps. Une donation venait de permettre un établissement à Cracovie où Vincent se disposait à envoyer quelques jeunes gens pour les former dès que les circonstances le permettraient. En attendant, MM. Ozenne et Duperroy allèrent en prendre la direction, pendant que Desdames restait seul à Varsovie, chargé de la paroisse Sainte-Croix que la cour avait confiée aux missionnaires. Dieu voulut éprouver de nouveau les confrères de Pologne en leur enlevant M. Ozenne frappé par la mort. Vincent perdait un ouvrier incomparable et un

parfait missionnaire. Fidèle à lui-même, il bénit la Providence dans sa douleur et ne songea plus qu'à réparer cette perte par l'envoi de nouvelles recrues. La reine venait de donner un bénéfice pour l'entretien d'un séminaire, et Vincent fit partir avec des Filles de la Charité quelques jeunes missionnaires pour s'y établir. Il ne se lassait pas dans les élans de sa reconnaissance d'exalter les bienfaits et les vertus de Marie de Gonzague. Tout allait bien, à cette époque, en Pologne pour la cause catholique et royale. Avant de mourir, Vincent n'avait vu que des traités de paix et des restaurations. Il laissait ses missionnaires paisiblement établis en ce royaume. Ils s'y maintiendront à travers les guerres civiles et étrangères et résisteront aux démembrements successifs de ce malheureux pays.

CHAPITRE III

Missions en *Barbarie* (Tunis-Alger). — Œuvre des *Forçats*.
Missions à *Madagascar*.

Vincent, que nous avons vu si sensible aux maux de la Pologne, n'avait jamais oublié, depuis sa captivité à Tunis, les pauvres esclaves chrétiens dont il avait partagé le sort, et il s'était promis de les secourir. Mais pendant quarante ans il ne put que prier pour eux et les moyens lui manquèrent pour exécuter son charitable dessein. En attendant, et pour s'exciter de plus en plus, il se tenait au courant de leurs infortunes, plus grandes dans la première moitié du dix-septième siècle qu'elles n'avaient jamais été et qu'elles ne furent jamais depuis. Après les expéditions de Charles-Quint, l'Europe chrétienne ne se défendit plus contre la puissance fortement organisée des Barbaresques que par des traités, toujours violés par ces

pirates, et qui d'ailleurs étaient comme la reconnaissance et la légitimation de leur brigandage ; elle ne protégea plus son commerce que par des tributs et des présents honteux, et elle abandonna les esclaves, qui s'entassaient, toujours de plus en plus nombreux, dans les bagnes de Tunis et d'Alger, aux soins de l'Église et de la charité chrétienne.

Or le sort de ces malheureux était horrible : travaux excessifs, nourriture insuffisante, court sommeil dans d'affreux bouges, injures et châtimens abominables, voilà pour le corps ; impossible de dire les tortures de l'âme, les outrages à la vertu et les persécutions infligées à la foi. L'esclavage, si fécond en souffrances et si dangereux au point de vue de la religion et de la morale, avait toujours attiré la tendre sollicitude de l'Église ; ce fut au treizième siècle que l'œuvre de la Rédemption fut définitivement constituée, et que les Trinitaires de l'Ordre de la Merci se consacrèrent à la délivrance des captifs.

L'œuvre entreprise par Vincent de Paul ne fut pas directement l'œuvre du rachat, bien qu'il y ait consacré, pendant les quinze dernières années de sa vie, plus d'un million de livres, et qu'il ait délivré environ 1200 esclaves. Son œuvre, à lui, fut le soulagement corporel et spirituel des chrétiens captifs. Alléger leurs privations par des aumônes, les consoler, les instruire, les soutenir dans la foi, leur administrer les sacrements et les secours religieux, voilà le but principal qu'il se proposa et que poursuivirent les missionnaires : œuvre excellente aussi, plus immédiatement utile ou même nécessaire que celle de la Rédemption, à cause des apostasies si nombreuses et de la perte de tant d'âmes.

Car, bien que les chrétiens esclaves, notamment à Alger, n'eussent pas été entièrement dépourvus, jus-

qu'à Vincent de Paul, de secours spirituels, on peut dire qu'avant lui il n'y avait rien de fixe ni d'organisé, dans le service religieux de la Barbarie. A part l'administrateur de l'hôpital, les Pères de la Rédemption ne faisaient pas un long séjour à Alger, où ils n'étaient guère tolérés que par la cupidité, et lorsqu'ils avaient dépensé les sommes recueillies pour les rachats, ils devaient repasser en Europe pour ramasser des sommes nouvelles. Les chapelles des bagnes et l'hôpital étaient ordinairement desservis par des religieux esclaves, dont la foi et les vertus s'affaiblissaient, hélas ! dans la servitude.

Tel était l'état des choses, lorsque Vincent chercha à réaliser un de ses plus anciens et de ses plus chers désirs ; d'ailleurs une des clauses de la donation de la duchesse d'Aiguillon, en faveur des forçats, dont nous parlerons bientôt, imposait à la Mission l'obligation d'envoyer quelques prêtres en Barbarie. Le pieux roi Louis XIII avait fait remettre à l'homme de Dieu neuf ou dix mille livres, à la même intention. Mais comment installer un missionnaire parmi les Turcs, qui ne pouvaient souffrir la présence d'un prêtre, qu'à l'état d'esclave ou de tributaire de leur cupidité ? Vincent se rappela que les traités entre la France et le Grand Seigneur autorisaient nos rois à entretenir dans toutes les villes maritimes, dépendantes de la Porte, quelques-uns de leurs sujets, à titre de consuls, et les consuls eux-mêmes, à recevoir un chapelain, pour leur usage personnel et le service religieux de leur maison. En conséquence, il écrivit à Lange Martin, alors consul à Tunis, pour lui demander s'il lui serait agréable de recevoir dans sa maison, en qualité d'aumônier, un missionnaire, ajoutant que ni le prêtre ni le frère destiné à le servir ne seraient à sa charge ; et sur la réponse favorable du consul, il

fit partir en 1645, Louis Guérin, prêtre du diocèse de Bayeux, et le frère Francillon, qui couronnera près d'un demi-siècle de travaux par le martyre.

Les premiers soins de M. Guérin, à son arrivée à Tunis, furent consacrés aux esclaves. Par des paroles pleines de consolation, des discours touchants, des aumônes, ménagées avec soin et distribuées avec prudence, il calma d'abord leur désespoir. Leur âme ainsi préparée, il leur parla de Dieu et les amena à la fréquentation des sacrements et à toutes les pratiques religieuses. Au commencement, tout se fit dans le secret, mais bientôt il put donner à la religion son appareil extérieur, avec ses chants et ses cérémonies. Les bagnes se transformèrent en autant de petits temples où les esclaves pouvaient librement et publiquement entendre la sainte messe et participer aux divins mystères. Jésus-Christ y résidait nuit et jour dans son tabernacle. Quand on le portait aux malades, on l'accompagnait, le flambeau et le cierge à la main. A la Fête-Dieu, il était porté en procession, au milieu d'une foule, dont les liens et les haillons lui faisaient, pour un regard chrétien, un splendide triomphe. Les dimanches et les fêtes, l'office divin se célébrait dans les pauvres chapelles des bagnes, avec moins de richesse sans doute, mais avec autant de solennité qu'à Paris. Le nom français y triomphait aussi, grâce au patriotisme du missionnaire. Chaque année, la fête de saint Louis, patron de la chapelle consulaire, patron de toute cette terre de Tunis, qu'il a sanctifiée par sa mort, se célébrait en grande pompe. Dans toutes les assemblées, le roi et la France avaient leur souvenir.

La piété redoublait, et aussi le travail du missionnaire dans certaines circonstances extraordinaires, comme les Quarante-Heures et surtout le Jubilé.

Alors c'étaient des retours à Dieu admirables, après de longues années d'abandon des pratiques religieuses. C'étaient même des abjurations de l'apostasie, faites avec héroïsme et au péril de la vie. Alors aussi c'étaient des nuits entières, passées sans sommeil, à entendre les confessions, parce que les maîtres ne permettaient pas aux esclaves de leur ravir un instant de travail dans le cours de la journée. Mais le missionnaire était soutenu par la vue des fruits merveilleux que la grâce opérait par son ministère. Cette chrétienté de captifs semblait vouloir reproduire l'héroïsme des premiers temps du christianisme, et saint Cyprien aurait pu applaudir encore à ces confesseurs de la foi et à ces martyrs. Le premier qui la féconda de son sang fut un pieux Portugais de vingt-deux ans; nouveau Joseph qui mourut martyr de sa chasteté. Quelque temps après, c'était un jeune Français, qui était empalé pour n'avoir pas voulu se prêter à une passion plus abominable encore. On comprend à quels dangers et quels terribles assauts était exposée la vertu des jeunes chrétiennes; aussi M. Guérin ne reculait devant aucun sacrifice pour les délivrer.

Tunis ne suffisait pas au zèle du pieux missionnaire. De temps en temps il faisait des excursions, soit sur les côtes, soit bien avant dans les terres, pour y consoler les esclaves les plus abandonnés. Il se rendait dans les divers ports, lorsqu'il apprenait l'arrivée de quelque galère, et il obtenait la permission de faire une mission de quelques jours aux chrétiens enchaînés. On conçoit qu'au milieu de telles fatigues, ses forces aient été bientôt épuisées et qu'il ne pût suffire seul à la tâche. Aussi, avec le consentement du bey lui-même, Agi-Mohammed, il demanda du renfort à M. Vincent. Le saint prêtre,

récemment pourvu de ressources plus abondantes, grâce à une donation nouvelle de la duchesse d'Aiguillon, lui envoya Jean Le Vacher, le véritable héros des missions de Barbarie. M. Le Vacher aborde à Tunis, le 22 novembre 1647. Il y tombe au milieu de la peste. Inutile de dire ce que fit un tel prêtre en pareille circonstance, pour aider son confrère. Au bout de quelques jours il s'était acquis la confiance et l'admiration de tous. Les pauvres esclaves étaient dans la joie, lorsqu'ils le voyaient arriver sur les galères. Mais dès le mois de mai de l'année suivante la peste le saisit, et il fut réduit à une telle extrémité qu'on le tint pour mort. Le frère Francillon, qui croyait ne veiller qu'un cadavre, reconnut en lui des symptômes de vie. Mais, hélas ! le bon frère est frappé lui-même. M. Guérin, obligé de se multiplier au service des pestiférés, et n'ayant pour se soutenir qu'une nourriture insuffisante, tombe malade à son tour, et voilà les trois pauvres missionnaires simultanément au lit. Le frère se lève alors et prodigue ses soins aux deux prêtres ; il arrache M. Le Vacher à la mort, mais il ne peut empêcher M. Guérin de succomber. Le consul de France suit de près le missionnaire, et le bey de Tunis, qui a transporté sur Le Vacher toute sa confiance, et qui d'ailleurs est sollicité par les marchands, lui ordonne d'en faire la charge, jusqu'à ce que le roi de France lui ait donné un successeur.

Chargé seul du salut de cinq ou six mille esclaves, M. Le Vacher tremble de ne pouvoir soutenir ce surcroît de fardeau, et écrit aussitôt à M. Vincent, pour en être promptement délivré. Vincent, à cette époque, avait à peu près à sa disposition les consulats de Barbarie, que la duchesse d'Aiguillon venait d'acheter pour lui, avec la permission du roi, pour le plus grand bien de la religion et des esclaves. Pour

tout concilier, M. Vincent fit donner les provisions du consulat à un laïque; mais celui-ci n'ayant pu se faire agréer des Turcs, M. Le Vacher dut reprendre et mener de front les doubles fonctions de missionnaire et de consul, ce qu'il fit jusqu'en 1653. Alors M. Vincent lui envoya, pour le remplacer dans la charge consulaire, un avocat, nommé Martin Husson, qui, pendant deux ans, lutta contre l'or anglais et la cupidité des marchands, contre les avanies et les persécutions des Turcs, soutenu par la pensée du bien auquel il contribuait, en laissant à M. Le Vacher toute la liberté de son ministère. Mais M. Le Vacher n'avait pas lui-même moins à souffrir; il finit par être momentanément chassé de Tunis, et il employa le temps de cet exil à visiter les galères et les esclaves des côtes. M. Husson ayant obtenu son rappel, ils reprirent leur vie commune et leurs travaux, à Tunis. A son tour, M. Husson fut chassé ignominieusement pour n'avoir pas voulu procurer au bey, contre les lois de l'Église et de l'État, des provisions de guerre. En partant, il remit à M. Le Vacher les sceaux du consulat, que le bey força celui-ci à reprendre. Depuis 1652 sa responsabilité s'était considérablement accrue, il avait été nommé vicaire apostolique à Tunis, ce qui lui donnait juridiction spirituelle sur tous les prêtres et les fidèles de cette contrée. Comme vicaire apostolique il eut particulièrement à s'occuper des prêtres et des religieux esclaves, dont plusieurs déshonoraient leur sacré caractère. Par ses conseils, ses sages règlements et ses exemples, il réussit à ramener parmi eux la sainte discipline.

Mais les dépenses qu'il était obligé de faire et le peu de profits dû consulat, mettaient ses finances dans de grands embarras, dont M. Vincent cherchait à le préserver par ses sages conseils, ou à le délivrer par

ses aumônes. Quelques années après la mort de Vincent de Paul, en 1665, une intrigue cupide lui enleva le consulat. Ses dons abondants, le rachat d'un millier d'esclaves, avaient donné à des marchands de Marseille la fausse idée que le consulat était un poste lucratif, et ils se le firent injustement transférer, sans qu'on pût en obtenir jamais la restitution. Jean Le Vacher fut, non seulement le dernier consul, mais le dernier missionnaire de la Compagnie en résidence à Tunis. On le réservait à la mission d'Alger.

Ce fut en 1646, un an après le premier établissement de la Mission à Tunis, que M. Vincent fit partir pour Alger deux de ses enfants : M. Nouelly, jeune prêtre genevois, et le frère Jean Barreau, né à Paris, d'une honnête famille, qui devait y exercer les fonctions de consul.

A Alger, comme à Tunis, le missionnaire put assez facilement pénétrer dans les bagnes, mais il y allait du feu, à être surpris dans les maisons particulières, où les esclaves étaient pourtant en grand nombre et quelquefois en plus grand danger de salut. D'ailleurs il ne pouvait guère impunément circuler dans la ville où son habit seul lui attirait des injures et des soufflets. Il était donc nécessaire d'agir avec prudence. Lorsqu'un esclave était en danger de mort, dans une maison de difficile accès, le missionnaire s'y introduisait en qualité de médecin et administrait les sacrements comme des remèdes. Peu à peu on s'accoutuma à le souffrir et à le voir. Bientôt la charité de M. Nouelly, son courage, l'exemple de ses vertus imposèrent tellement aux Turcs, qu'ils changèrent leur mépris en admiration et laissèrent au prêtre la liberté d'exercer son zèle. Il en profita pour étendre ses œuvres de miséricorde à tous les esclaves, aux malades ordinaires, aux pestiférés; mais atteint lui-

même de la contagion, il mourut le 22 juillet 1647, âgé de moins de trente ans, pleuré des musulmans eux-mêmes.

Le frère Barreau restait seul. Les deux missionnaires qu'on envoya pour remplacer M. Nouelly furent bientôt frappés de la peste et moururent à une année de distance : c'étaient MM. Lesage et Dieppe. On leur donna pour successeur Philippe Le Vacher, frère du missionnaire de Tunis. Philippe Le Vacher ne borna pas ses soins aux chrétiens; il entreprit la conversion des Turcs et des renégats, et M. Vincent eut à le prémunir contre les excès de son zèle et de sa charité. Malgré son respect et sa déférence pour son vénéré Père, il avait bien de la peine à se modérer. Aux approches de Pâques, n'ayant qu'une semaine pour assister les pauvres esclaves, il s'enfermait avec eux dans les bagnes et travaillait nuit et jour. Il passait les deux tiers de l'année sans prendre presque aucun sommeil, car la nuit, il confessait, de bague en bague et de maison en maison, ces malheureux, à qui leurs patrons ne voulaient pas accorder une heure de répit pendant le temps du travail, et le jour, il se reposait dans ses autres œuvres de charité et les diverses fonctions de son ministère. Le vendredi surtout, jour de prière pour les musulmans et de chômage pour les esclaves, il était complètement à leur disposition; les nuits qui précédaient les dimanches et les fêtes, il ne quittait pas un instant ses chers captifs; il les consolait, les instruisait, les confessait et leur disait la sainte messe, avant l'aurore et leur départ pour le travail. De temps en temps, il les accompagnait dans leurs courses à travers les montagnes. Tous les trois ans, lorsque les beys des villes voisines apportaient leur tribut à Alger, ils amenaient avec eux un grand nombre d'esclaves. C'était pour M. Le Vacher l'oc-

casion d'une mission générale, après laquelle ces malheureux s'en retournaient, consolés et fortifiés.

Avec toute la modération et la prudence dont son zèle était capable, il cherchait à gagner les infidèles et les renégats, et plus d'une fois il réussit. Mais malheur aux renégats convertis, quand ils tombaient entre les mains des Turcs ; ils étaient condamnés au supplice du feu. C'est ainsi qu'en 1654, l'Espagnol Pierre Borguny eut le bonheur de réparer sa faute par un glorieux martyre. Dépouillé de ses vêtements, la chaîne au cou, chargé d'un gros poteau où il doit être attaché et brûlé vif, Borguny est conduit au supplice, à travers un cortège de Turcs et de renégats, où se cachaient quelques chrétiens, et tout le long du funèbre parcours il ne cesse de répéter : « Vive Jésus-Christ ! et triomphe à jamais la foi catholique, apostolique et romaine ! Il n'y en a point d'autre en laquelle on puisse se sauver ! » Enfin on arrive. La victime est attachée au poteau. Au signal convenu, Philippe Le Vacher, placé à distance, lui donne l'absolution des censures qu'il a encourues. Soudain le feu s'allume, l'enveloppe, et de ce brûlant creuset son âme purifiée s'envole vers les cieux.

Ravi de bonheur à ces nouvelles, M. Vincent les racontait à ses enfants pour les engager à courir la même carrière ; il en parlait aux personnes riches, pour attendre leur cœur et procurer des ressources à une œuvre si intéressante. Quoique chargé alors des plus lourds fardeaux de sa charité, il trouva le moyen de faire passer encore des sommes énormes en Barbarie. Avec le concours de l'incomparable nièce de Richelieu, duchesse d'Aiguillon, il établit à Alger un petit hôpital pour les esclaves français, abandonnés dans leurs maladies par leurs patrons inhumains. De plus, il fit de sa maison le bureau d'adresse, le bureau de cha-

rité, le bureau de poste de tous les esclaves de Barbarie et de leurs familles. Il reçut à ses frais toutes leurs lettres pour les transmettre à destination. C'était lui encore qui s'enquérail des navigateurs disparus sur les flots et qui les retrouvait dans quelque baigne d'Alger ou de Tunis ; lui toujours qui se mettait à la recherche des familles désolées et leur annonçait que leurs fils, quoique bien malheureux, étaient encore vivants ; lui, enfin, qui se faisait le dépositaire des sommes destinées, soit au soulagement, soit au rachat des esclaves, et qui, y ajoutant ses propres aumônes, les rendait à la liberté.

Fidèle aux instructions de son père, le frère Barreau, qui exerçait la charge de consul, se distinguait par son désintéressement, son zèle et sa charité pour les pauvres esclaves. Mais ses qualités mêmes et sa parfaite probité en faisaient souvent une victime de l'injustice et de la rapacité des Turcs. Ceux-ci le rendaient responsable des pertes réelles ou prétendues que leur faisaient essuyer les marchands chrétiens. M. Vincent venait à son secours dans la mesure du possible pour le délivrer des avanies que les Algériens lui faisaient supporter. Grâce à cette charité paternelle, le consul commença à respirer, lorsque la banqueroute d'un marchand de Marseille lui valut la plus cruelle persécution et le plongea dans un abîme plus profond que jamais. Le pacha voulut le rendre responsable des dettes du Marseillais et, au milieu d'horribles tortures, il lui fit signer un engagement, dont le paiement immédiat fut exigé sous menace d'un traitement plus cruel encore. Barreau n'avait rien ; mais le bruit de son supplice et du danger qui le menaçait s'était bientôt répandu dans la ville et tous les pauvres esclaves accoururent en foule au consulat pour offrir leur petit pécule. La somme fut parfaite

ainsi et Barreau demeura provisoirement libre. Restait à tirer vengeance de la violation du droit des gens et de la majesté de la France en la personne du consul, et à rembourser les esclaves. Absorbé par les troubles de la Fronde et par la guerre d'Espagne, Louis XIV dissimula l'injure. Grâce à la charité de M. Vincent, des sommes abondantes furent recueillies pour dégager le pauvre consul, en remboursant les esclaves. M. Vincent aurait voulu empêcher par des moyens plus énergiques le retour de semblables exactions, de persécutions si cruelles. Il appelait de ses vœux et il provoquait de tous ses efforts un armement de la France contre la Barbarie. Il y avait alors en Provence un capitaine du nom de Paul, que son humeur aventureuse, son courage, avaient élevé de l'état le plus obscur au plus haut grade maritime. Vincent engagea le roi et le cardinal Mazarin à l'investir, dans ce dessein, de leur autorité, leur représentant qu'il s'agissait là, non pas de simples représailles de pirateries, ni même seulement d'une œuvre de charité chrétienne, mais de venger l'honneur de Sa Majesté et du nom français. En même temps, il recueillait une somme de vingt mille livres pour couvrir une partie des frais de l'expédition. Malgré tant d'activité, de démarches et de sacrifices, cette expédition n'eut pas lieu pour des causes ignorées de l'histoire. Mort en 1660, M. Vincent n'eut pas la joie de voir la piraterie châtiée, le sang des martyrs et l'honneur français vengés, mais il eut au moins la consolation d'avoir délivré ses enfants, et quand une année après sa mort, Philippe Le Vacher et le frère Barreau repassèrent en France, ils purent encore ramener avec eux soixante-dix esclaves, qu'ils avaient rachetés avec le surcroît des aumônes recueillies par les soins de leur vénéré Père.

Vincent de Paul, si compatissant et si généreux pour les malheureux qui gémissaient dans les bagnes et les galères des Algériens, n'avait pu rester insensible aux indicibles souffrances des pauvres forçats de France.

Le séjour dans la maison du général des Galères, les fréquents récits qu'il y avait entendus, de l'abrutissement physique et moral des malheureux forçats, avaient mis de bonne heure sa charité en éveil, et lui avaient inspiré une œuvre admirable. Pour savoir par lui-même comment ils étaient traités avant d'être conduits à Marseille, il avait voulu descendre dans leurs cachots; le spectacle dont il fut témoin le fit reculer d'horreur. Il va trouver le général des Galères, lui fait le récit ému de ce qu'il vient de découvrir et fait appel auprès de cette âme vertueuse au double sentiment de la charité et du devoir. Avec la permission de M. de Gondi, il loue une maison dans le voisinage de l'église Saint-Roch, y fait transporter tous les forçats, et dès qu'il les a réunis sous sa main, il commence par soulager leurs plus pressantes nécessités corporelles; il donne ensuite tous ses soins à leur âme. Il les traite avec tant de douceur, de patience, de charité, d'estime même, que ces malheureux, soumis jusqu'alors au régime le plus impitoyable, ouvrent leurs yeux à la lumière de la foi, leur cœur au repentir, et cet enfer devient bientôt comme un paradis. A la ville et à la cour, on ne parle que d'un changement si merveilleux. Le général veut étendre ce bien à toutes les galères du royaume, il s'adresse au pieux Louis XIII, sollicite et obtient pour le saint prêtre le brevet d'aumônier général des galères. C'était le 8 février 1619.

Ainsi chargé du salut de tous ces malheureux, M. Vincent se dirige vers Marseille, où ils étaient

réunis en plus grand nombre. Là comme à Paris, il veut d'abord mesurer l'étendue du mal pour y appliquer ensuite un remède convenable et permanent. Il se rend auprès de ces malheureux, les interroge les uns après les autres, écoute leurs plaintes, compatit à leurs peines, les console par ses aumônes, et leur donne du moins ses larmes quand sa bourse est vide. Les voyant surtout irrités des mauvais traitements qu'on ajoutait à leur supplice ordinaire, il s'entremet auprès des officiers et des administrateurs du bague et leur fit comprendre combien il était contraire à l'humanité et au christianisme d'aggraver encore des souffrances déjà si lourdes. Avec plus de clémence d'un côté, plus de patience de l'autre, les dispositions de ces infortunés s'adoucirent, et M. Vincent put songer à leur âme. Secondé par les aumôniers ordinaires, qui, pour la première fois, pouvaient s'approcher d'eux sans être accueillis par l'injure et la malédiction, il leur fit entendre la divine parole, leur administra les sacrements, réussit même à réconcilier des hérétiques et à convertir quelques mahométans. En un mot, au rapport d'un de ses historiens, il parvint bientôt à faire, de ce repaire de tous les vices, un temple où les louanges du Seigneur remplaçaient les plus horribles blasphèmes.

Il aurait bien voulu pousser plus loin ses conquêtes, mais le départ du comte de Joigny et le mouvement continuel des galères, qui n'avaient point alors de séjour fixe, l'obligèrent de revenir à Paris. Dès l'année suivante, 1623, il reprit le dessein qu'il avait conçu à Marseille et il entreprit une grande mission sur les galères. Il partit donc pour Bordeaux, où l'année précédente le comte de Joigny avait amené dix des galères de Marseille. Le serviteur de Dieu allait y retrouver plusieurs des forçats qu'il avait déjà

gagnés à Dieu, puis un grand nombre d'autres, qui avaient été transférés dans ce port, à l'occasion de la guerre contre les calvinistes.

La guerre venait de se terminer (traité de Montpellier, 1623) et c'était l'occasion favorable de la paix et des victoires de l'armée royale que voulait saisir M. Vincent, pour exécuter plus facilement son projet. Arrivé à Bordeaux, il alla saluer l'archevêque, François d'Escloubeau, cardinal de Sourdis, qu'il avait déjà connu lors d'un premier voyage dans cette ville. Le cardinal s'empessa de seconder son pieux dessein et lui accorda, à son choix, vingt religieux pris parmi les différents ordres. M. Vincent distribua ces ouvriers, deux à deux sur chaque galère. Pour lui, tout en gardant la direction générale, il se multiplia, allant partout où sa présence était plus nécessaire. D'ailleurs, animés par son exemple et soutenus dans leurs fatigues par ses encouragements, ses collaborateurs firent, de leur côté, merveille, et la mission eut un succès incroyable.

De retour à Paris et mis en possession de Saint-Lazare, M. Vincent put donner à sa charité plus d'étendue, et les forçats profitèrent les premiers de sa fortune nouvelle. Il leur chercha une maison qui leur fût spécialement et exclusivement affectée, et ayant obtenu du roi et des échevins la tour Saint-Bernard, il en fit un hôpital à leur usage, où il les confia aux soins de ses missionnaires et de ses Filles de la Charité, et pourvut seul, pendant dix ans, à leur entretien, jusqu'à ce qu'une personne charitable leur légât en mourant six mille livres de rente.

En même temps, il songea à leur bâtir un hôpital à Marseille. Dès son voyage en cette ville, il avait déterminé le général des Galères à en jeter les fondements, mais les troubles du royaume ayant absorbé

toutes les ressources, le monument n'avait pu s'élever. Un peu plus tard, Vincent s'adressa à Richelieu, nommé récemment surintendant général de la navigation, et le cardinal, avec l'agrément de Louis XIII, reprit la construction de l'hôpital sur les fondements mêmes jetés par Philippe de Gondi. Richelieu mourut avant d'avoir achevé son œuvre, mais, par testament, il en avait laissé le soin, ainsi que celui de ses autres œuvres pieuses, à sa nièce chérie, duchesse d'Aiguillon, femme admirable, dont le nom et l'action sont si souvent mêlés à notre récit, car nulle, après Mme de Gondi et Mlle Le Gras, ne contribua autant à toutes les institutions de Vincent de Paul.

Fidèle aux intentions de son oncle, Mme d'Aiguillon pressa l'achèvement de l'œuvre de l'hôpital des Galères, et, dès le commencement de 1643, tout était prêt à Marseille pour recevoir les forçats et les missionnaires destinés à travailler à leur salut. Au mois de février, M. Vincent y envoya cinq prêtres, qui, secondés par l'évêque Jean-Baptiste Gault et le chevalier de Simiane de la Coste, travaillèrent avec bénédiction sur les galères. Les conversions furent nombreuses parmi les hérétiques et les musulmans ; et parmi les autres forçats, la grâce opéra ses prodiges ordinaires.

Frappée de tant de bien, Mme d'Aiguillon songea à rendre la Mission de Marseille permanente. A cet effet elle fit à la Congrégation un don de 14 000 livres, et l'année suivante, 1644, elle obtint un nouveau brevet d'aumônier général des Galères qui investissait de cette charge, à perpétuité, M. Vincent et ses successeurs, et leur permettait de substituer le supérieur particulier de la Mission de Marseille, en leur pouvoir et leurs droits. Deux ans après, la Mission et l'hôpital étaient autorisées par lettres patentes du roi, confir-

mées en 1648, qui les dotaient richement l'un et l'autre. Dès lors M. Vincent put faire à Marseille un établissement fixe en faveur des pauvres forçats valides ou malades. Sans y travailler lui-même, il trouva moyen de rendre à ces malheureux des services personnels. Lorsqu'ils passaient enchaînés devant la porte de Saint-Lazare, il les faisait arrêter pour leur dire quelques mots d'édification, et leur donnait à chacun une aumône de cinq sols. Il continuait de veiller sur eux à la porte de Saint-Bernard pendant le séjour provisoire qu'ils y faisaient. Il leur servait d'intermédiaire avec leurs pauvres familles. Souvent aussi il soutenait et excitait le zèle de ses missionnaires et les remerciait, avec un accent tout personnel de gratitude, du bien qu'ils faisaient à ces pauvres forçats, surtout dans le temps d'extraordinaires souffrances.

Vincent de Paul aurait voulu étendre à l'univers entier le bienfait des missions. La France, l'Europe même ne suffisaient pas à son zèle et à sa charité, il eût désiré pouvoir envoyer ses enfants jusqu'en Chine, et un moment il fut presque résolu qu'ils allaient partir pour la Perse. Aussi accepta-t-il avec empressement l'offre que lui fit Mgr Bagni, nonce en France, d'envoyer deux missionnaires à l'île de Madagascar.

Plusieurs fois avant le dix-septième siècle, les Européens avaient essayé quelques établissements de commerce sur les côtes de cette grande île. Les Jésuites avaient même commencé d'y jeter la semence de l'Évangile. Mais, colons et missionnaires avaient abandonné une plage qui ne se nommait plus que « le cimetière des Européens ».

Cependant la Compagnie d'Orient se formait en France et venait d'obtenir de Richelieu la concession de

Madagascar. Une colonie, en effet, y fut envoyée. Mais Pronis, son chef, protestant, débauché et dilapidateur, gêna la religion des colons catholiques, excita contre lui la haine des Malgaches par ses débauches et ses pillages, et s'attira l'animadversion de ses compatriotes eux-mêmes, par ses injustices et les désordres de son administration. C'en était fait de la colonie, quand la Compagnie d'Orient, informée de l'état des choses, songea à nommer un autre gouverneur et désigna pour ce poste un de ses actionnaires, le comte de Flacourt. Elle pensa aussi aux intérêts religieux des colons et voulut envoyer avec eux de bons prêtres. C'est alors que le nonce Bagni s'adressa à M. Vincent et en obtint deux missionnaires.

Il y avait alors à Richelieu un jeune prêtre qui, depuis son entrée dans la Congrégation, soupirait après les missions étrangères. C'était Charles Nacquart. M. Vincent jeta les yeux sur lui, et, en mars 1648, il lui écrivit une longue et belle lettre, dans laquelle il lui annonçait sa glorieuse vocation, lui énumérait les vertus qu'il lui faudrait au milieu d'un peuple dont le paganisme n'était tempéré que par quelques vagues importations musulmanes ou chrétiennes, dont l'immoralité dépassait toute croyance. Après quoi il lui traçait son plan de voyage, la conduite à tenir, tant envers les colons qu'envers les idolâtres, et finissait par se prosterner en esprit à ses pieds, comme aux pieds d'un apôtre. Il lui destinait pour compagnon Nicolas Gondrée, alors simple sous-diacre qu'il se hâta de faire ordonner prêtre et dont il lui faisait le plus bel éloge. A la réception de cette lettre M. Nacquart répondit : « Puisque vous me tenez lieu de père sur terre, j'irai comme un enfant perdu, à l'aveugle, pour découvrir si cette terre est de promesse. »

MM. Nacquart et Gondrée se rencontrèrent à Richelieu et hâtèrent leur départ. A la Rochelle, pendant un mois, puis au Cap-Vert, sur les côtes du Sénégal, au Cap de Bonne-Espérance, partout ils préludèrent à leur futur apostolat par la prédication et les œuvres de charité. Ils parvinrent aussi à transformer le navire en une sorte de couvent, où les exercices de piété se faisaient avec une régularité toute religieuse.

Enfin, après une navigation de six mois, on découvrit Madagascar. Aussitôt M. Nacquart invita ses compagnons à se pardonner mutuellement leurs offenses ; pour lui, il descendit des premiers sur la côte et, fléchissant le genou, il s'offrit à Dieu et prit possession de cette terre en son nom. Les deux missionnaires s'installent dans une case de bois recouverte de feuilles et entourée d'une palissade de bambous. Dès qu'ils ont reconnu la situation, ils s'épouvantent à la vue de tant de débauches, de pillages et d'incendies, dont leurs compatriotes se rendent coupables ; leurs observations sont repoussées avec colère. Ils ont à souffrir toutes sortes de vexations de la part des employés de la Compagnie, qui ne tiennent aucun de leurs engagements. Ils doivent vivre avec le peu d'argent qu'ils ont apporté et qu'ils partagent avec les pauvres nègres. Cependant ils se sont mis à l'étude de la langue du pays. Bientôt ils peuvent se livrer au ministère de la prédication. Pendant que M. Gondrée s'occupe des Français, M. Nacquart parcourt les cases des Malgaches. Mais les vexations continuent et leur ministère est entravé. M. Nacquart s'explique avec M. de Fiacourt, il demande le concours du gouverneur ou son propre retour en France. Il allait partir, lorsque Français et nègres l'arrêtent en disant : « Quoi ! bon Père, tu t'en vas ! Qui donc nous fera prier Dieu ? » — « Et cela, raconte M. Nacquart, mit les fers aux pieds de ma vo-

lonté qui demeura prisonnière de celle de Dieu, manifestée par la voix du peuple. » M. de Flacourt alors exécuta ses promesses plus fidèlement.

En arrivant à Madagascar, les missionnaires n'avaient trouvé que cinq enfants malgaches baptisés, mais bientôt la conversion de cinq protestants français vint augmenter la moisson. Puis les nègres accoururent en foule demandant instruction et baptême.

Cependant M. de Flacourt organisait la colonie et visitait les Dians ou chefs du pays. M. Nacquart voulut faire de son côté les visites apostoliques. Il alla trouver un Dian nommé Ramach, autrefois baptisé à Goa, pour ramener aux pratiques du christianisme cet homme retourné à ses superstitions nationales. Le chef fit de belles promesses qu'il éluda toujours. Le missionnaire profita du moins de ses bonnes dispositions pour jeter la semence du salut dans le cœur de ses sujets. Il eut encore le bonheur de baptiser les deux enfants d'un autre Dian, nommé Ramanore, bien qu'il n'ait pas réussi à convertir leur père.

L'endurcissement des chefs, mille idées superstitieuses, sans parler des habitudes immorales retenaient les adultes dans l'infidélité. Ceux-ci néanmoins assistaient aux cérémonies du culte chrétien, célébrées avec toute la pompe possible, mais ils s'en tenaient, hélas! à l'admiration. Malgré tout, comme ils se montraient désireux d'être instruits, M. Nacquart était plein de consolation et d'espérance. C'est alors que Dieu lui ménagea la plus cruelle des afflictions.

Au mois de juin 1649, M. de Flacourt voulut visiter le Dian Ramach, en compagnie d'un missionnaire, et il emmena M. Gondrée. Un jeûne excessif, une chaleur extrême, la fatigue d'un voyage à pied, forcèrent M. Gondrée à s'aliter à Fanshère, atteint d'une fièvre dysentérique. Ramené au Fort-Dauphin, après

quelques jours de repos, la fièvre devient plus violente et accompagnée de délire. Le premier usage qu'il fit de sa raison recouvrée fut de demander les sacrements. M. Nacquart les lui administra, priant Dieu de ne pas le laisser lui-même orphelin et de ne pas rendre veuve la colonie. Quant au malade, il n'avait qu'une sollicitude, la conversion des hérétiques et des infidèles; qu'un seul regret, de quitter ses pauvres et chers insulaires. Et sa fin approchant, il fit ses dernières recommandations pour Vincent de Paul, son vénéré Père, pour sa famille, et légua à son confrère, par deux fois, la promesse de souffrances et de persécutions. M. Nacquart, songeant alors à sa prochaine solitude bien longue peut-être, lui demanda s'il aurait la force de l'absoudre. Soudain le malade lève son bras défaillant, se découvre et donne à M. Nacquart sa dernière absolution. Quelques heures après, il était devant Dieu.

M. Nacquart ensevelit lui-même le corps de l'apôtre, puis il célébra ses funérailles, la voix entrecoupée de sanglots. Les nègres eux-mêmes, qui l'avaient pourtant à peine connu, disaient en pleurant : « Avant lui nous n'avions pas vu de semblables hommes, qui ne fussent ni colères, ni fâcheux et qui nous parlissent avec affection des choses du salut. »

Laissé seul à quatre mille lieues de son pays, aux prises avec des souffrances et des fatigues qui devaient bientôt le conduire à la mort, M. Nacquart commença par faire son testament et régler tout ce qui accompagnerait et suivrait son trépas ; après quoi il demanda à Notre-Seigneur la part de grâces du défunt, pour faire seul l'ouvrage de deux, et se remit à l'œuvre avec résignation et courage. Son premier soin fut de composer, en la langue du pays, des instructions religieuses, qu'il prêcha le premier avec une merveilleuse

facilité. Par lui-même ou par autrui, il ne perdait aucune occasion d'annoncer le Christ. Quand les Français partaient pour une expédition, il préparait d'abord leur âme, puis il faisait des plus intelligents autant de missionnaires, qu'il chargeait d'annoncer la foi aux infidèles, au moyen d'instructions qu'il leur donnait par écrit. Car depuis la mort de M. Gondrée, chargé pour sa part des Français, il ne pouvait plus guère s'éloigner de la colonie, d'autant moins qu'elle avait alors beaucoup à souffrir des maladies. Cependant il faisait quelques excursions dans les terres, mais pour quelques jours seulement. Suivant le conseil de M. Vincent, il faisait ses instructions au moyen d'images. Mais il ne pouvait achever son œuvre, parce qu'il devait toujours revenir au Fort-Dauphin. Il est vrai que les Malgaches l'y venaient visiter et se faire instruire. La moisson croissait lentement, mais elle croissait. Plus grandes étaient ses espérances, tant étaient nombreux les néophytes, qu'il différait toujours de baptiser, jusqu'à leur mariage, seul espoir de persévérance dans cette nation dissolue. Il veillait seulement à ce qu'aucun de ceux-ci ne mourût sans baptême. A ces biens il faut ajouter des protestants convertis et de nombreux mariages réhabilités entre Français et négresses.

Les heureuses dispositions de ces peuples à recevoir l'Évangile redoublaient la douleur du missionnaire que sa solitude réduisait à l'impuissance. Alors il écrivit à M. Vincent pour lui demander des ouvriers. M. Vincent avait lui-même songé, sitôt qu'il eut appris la mort de M. Gondrée, à ne pas laisser M. Nacquart seul, soumis à des fatigues auxquelles il ne pouvait manquer de succomber bientôt. Dans ce dessein, il rappela près de lui Jacques Monnier et Toussaint Bourdaise. Mais les troubles du royaume, des rivalités de

compagnies ne permirent pas à ceux-ci de se mettre en mer avant le commencement de 1654, et c'est le 16 août seulement qu'ils arrivèrent au Fort-Dauphin.

Il y avait plus de trois ans déjà que M. Nacquart était mort, sans que dans ce long intervalle la nouvelle en fût venue en France. Après les fatigues des fêtes de Pâques et de l'Ascension, M. Nacquart s'était senti frappé. Ses dernières dispositions faites, et ses dernières recommandations adressées aux Français, il avait rendu son âme à Dieu. Au bout de trois ans, sa mémoire était encore vivante parmi les compatriotes et les nègres. Aussi tous reçurent MM. Monnier et Bourdaise avec beaucoup d'honneur et de cordialité. Les nègres baptisés par les premiers missionnaires accoururent vers leurs successeurs, amenant avec eux une multitude de compatriotes, venus de tous les points du pays pour se faire instruire.

A peine arrivés, les nouveaux apôtres s'étaient mis à l'étude de la langue, et au bout de quelques mois ils pouvaient catéchiser les nègres, en même temps qu'ils faisaient le service spirituel des Français. Tout allait au mieux, lorsqu'une révolution se fit dans le gouvernement de la colonie. M. de Flacourt était parti pour la France et avait remis sa charge à M. Pronis. Ce changement fut le signal de nouveaux désastres. Une expédition contre les Malgaches fut funeste entre toutes. M. Pronis avait amené M. Monnier avec lui. A peine acclimaté, ce missionnaire partit à la fin de février 1655. Trois mois après, arrivent de terribles nouvelles. Tous les Français, échappés aux sagaies des Malgaches, sont tombés malades; M. Monnier, très malade lui-même, s'est traîné longtemps sans aucune nourriture, et il revient, porté depuis six jours par les nègres, sur un brancard. M. Bourdaise se rend en toute hâte vers le camp français. Il se dirige vers

la case de son confrère, il le trouve agonisant, semblant n'attendre pour mourir que les derniers sacrements; à peine les a-t-il reçus qu'il s'endort doucement dans le Seigneur. L'expédition rentre dans la colonie dans un état lamentable et avec le cadavre de M. Monnier que M. Bourdaise dépose à côté de MM. Nacquart et Gondrée.

Seul, à son tour, M. Bourdaise reprit avec courage son saint apostolat. Mais de nouvelles expéditions toujours malheureuses, d'autres changements de gouvernement, des exécutions aussi injustes que cruelles ruinaient de plus en plus la colonie et faisaient présager une prochaine catastrophe. Cependant le sol, dévasté par le pillage et dévoré par la sécheresse, ne produisait plus rien. Les Français étaient exténués, les nègres mouraient de faim. Sans ressources lui-même, M. Bourdaise va de porte en porte recueillir du riz, des légumes, et distribue chaque jour aux affamés une pleine chaudière de soupe, comme on le faisait dans les mêmes calamités à la porte de Saint-Lazare. Cette charité touche ces pauvres gens. Tous, chefs et vassaux, demandent le baptême. « Oh ! écrivait alors M. Bourdaise à M. Vincent, s'il y avait ici deux ou trois prêtres, dans un an tout ce grand pays serait baptisé. » Vincent de Paul et le maréchal de la Meilleray, qui était à la tête d'une nouvelle compagnie, n'oubliaient pas Madagascar, dont ils avaient pu apprendre, par M. de Flacourt, l'état religieux. Quatre navires étaient en partance pour cette île dans le port de la Rochelle. Trois missionnaires, Mathurin de Belville, Claude Dufour et Nicolas Prévost, y montèrent le 29 octobre 1655. La flottille avait à peine perdu de vue les côtes de France que M. de Belville mourut. Après un pénible voyage de sept mois, les deux autres arrivèrent au Fort-Dauphin. Grande fut la joie de

M. Bourdaisé à la vue de ses chers compagnons. On était à la veille de la Fête-Dieu, il voulut célébrer la messe avec une pompe inconnue, jusque-là, à Madagascar. Cette joie fut de courte durée. Bientôt la mort enlevait MM. Dufour et Prévost. M. Bourdaisé fit part de cette double perte et de sa douleur à Vincent de Paul. Pour y mêler quelque consolation, il y racontait ensuite ses travaux et ses succès. Il avait transporté sa case entre les nègres et les Français pour être plus à la portée des uns et des autres. Il avait aussi fait construire une église plus vaste, pour contenir les nombreux néophytes, et une grande case pour les catéchismes, et une autre pour servir d'hôpital, en attendant les Filles de la Charité qu'il espérait voir un jour le remplacer auprès des malades. Comptant sur de nouveaux missionnaires, il avait commencé un séminaire avec cinq jeunes enfants, qui pourraient un jour devenir de bons prêtres, capables de convertir leurs compatriotes. Il était accablé par le nombre de personnes qui venaient apprendre à prier; il les réunissait à l'église, et ces voix discordantes d'hommes, de femmes, d'enfants, unis dans la foi en un même Dieu, formaient à ses oreilles le plus doux concert. Les baptêmes, les mariages se multipliaient.

En somme, l'œuvre de Dieu se faisait, mais il fallait des ouvriers; aussi M. Bourdaisé ne cessait de répéter à M. Vincent la parole du prophète : « Envoyez ceux que vous devez envoyer. » Plein de confiance en Dieu, alors même qu'il était le plus éprouvé, M. Vincent ne se laissait décourager, ni par la mort de ses enfants, ni par les remontrances de ses amis, qui lui disaient de renoncer à une entreprise que le ciel semblait condamner. Il parlait aux siens avec une résolution encore plus énergique pour les porter à réclamer les postes glorieux que la mort venait d'ouvrir. A cette sainte

provocation, prêtres et frères se levèrent, se déclarant prêts à partir. M. Vincent choisit deux prêtres, MM. Boussordéc et Herbron et le frère Christophe. Ils s'embarquèrent à Nantes, le 30 octobre 1656. A peine le vaisseau qui les portait sortait-il de la Loire qu'une tempête l'y repoussa, et les missionnaires n'échappèrent au naufrage et à la mort que par une merveilleuse protection de la Providence. Ils revinrent à Paris et M. Vincent prépara un nouveau départ. Cependant le maréchal de la Meilleray et l'ancienne Compagnie étaient en luttés et en procès. Après bien des hésitations, M. Vincent se décida pour le maréchal et lui envoya quatre prêtres avec le frère Christophe et un jeune nègre malgache qu'on avait élevé à Saint-Lazare.

Partis de Nantes, le 13 mars 1658, les missionnaires n'échappèrent à une nouvelle tempête que pour tomber entre les mains des Espagnols, alors en guerre avec la France. L'année suivante, M. Vincent, toujours ferme et constant, tenta une troisième fois l'entreprise. Le 1^{er} décembre 1659, MM. Feydin, d'Averoult et des Fontaines partirent de Paris pour se rendre à La Rochelle, pendant que M. Estienne et le frère Passe s'y dirigeaient par mer, avec les bagages. Troisième tempête. Le bruit du naufrage et de la perte de tous les passagers se répandit bientôt et arriva à Paris. Mais M. Vincent apprit plus tard que ses deux enfants avaient été sauvés. Ils purent rejoindre leurs confrères à La Rochelle et ils s'embarquèrent pour Madagascar, le 25 janvier 1660. Ils emportèrent une belle lettre, adressée par M. Vincent à M. Bourdaise, dans laquelle le vénérable Supérieur général pleurait sur la mort de ses compagnons, le félicitait de ses travaux, lui donnait ses conseils, et surtout exprimait la crainte qu'il n'eût déjà suivi ses frères à la mort. « Je

mourrais content, disait-il en terminant, si je savais que vous vivez et quel nombre d'enfants et d'adultes vous avez baptisés; mais si je ne le puis apprendre en ce monde, j'espère le voir bientôt devant Dieu. » Cette lettre ne devait pas arriver à son adresse; le destinataire était mort depuis le 25 juin 1657; et quand M. Vincent quitta cette terre, il y avait déjà trois ans que M. Bourdaise n'était plus.

CHAPITRE IV

Œuvre de la Réformation du clergé. — État du clergé et de l'éducation ecclésiastique avant saint Vincent de Paul. — Exercices des Ordinands. — Conférences ecclésiastiques. — Retraites spirituelles. — Séminaires.

Dans ses nombreuses missions, Vincent de Paul avait bientôt compris la nécessité d'une réforme plus nécessaire que la réforme des peuples. En étudiant les causes de l'ignorance et de la corruption des troupeaux, il reconnut aussitôt qu'il fallait les rapporter à l'ignorance et à la corruption même des pasteurs. C'était donc à la tête qu'il fallait porter remède. Et en effet, lui et ses prêtres, dans leurs missions, réunissaient autant que possible les ecclésiastiques et, dans des conférences sur les devoirs de leur état, ils tâchaient de les rendre dignes de leur vocation et capables de garder et d'achever l'œuvre de la conversion de leurs peuples; suivant un mot de Vincent, ils cherchaient à laisser une garnison à la garde de leurs conquêtes.

Mais le saint dut reconnaître bientôt qu'il était fort difficile, sinon impossible, de ramener à la science et à la pratique de leurs devoirs les prêtres vieillis dans les fonctions sacrées et qu'il n'y avait de salut pour

l'Église et les peuples que dans la formation d'un sacerdoce nouveau.

Cependant, en 1563, le concile de Trente avait rendu un décret mémorable, principe d'une réformation féconde; la fondation des séminaires est décidée à Rome, grâce à la puissante intervention des Pères du concile et surtout de Charles Borromée, près de Pie IV, son oncle. Bientôt, sous l'influence de Pie V, ces établissements se fondent et se multiplient dans tout le monde catholique, en Italie surtout, grâce au zèle de saint Philippe de Néri à Rome et de saint Charles Borromée à Milan. En France, quelques prélats commencent, quelques conciles provinciaux portent des décrets; malgré cela, l'éducation ecclésiastique progresse difficilement et est encore négligée dans beaucoup de diocèses.

Sans maisons communes, sans exercices réguliers, sans études spécialement appropriées à leur vocation, les aspirants au sacerdoce étaient souvent abandonnés à eux-mêmes. Il existait bien de grandes écoles où la théologie était enseignée avec science et éclat, mais la morale appliquée, l'administration des sacrements, les cérémonies, les autres fonctions sacerdotales étaient négligées dans l'enseignement. De plus, les jeunes théologiens vivaient souvent dans le monde, chacun selon son gré, sans règle, sans surveillance, sans aucun des secours qu'offre la vie de communauté. Alors ni examens, ni retraites d'ordination, ni conférences, ni aucun de ces moyens puissants, employés depuis avec tant de succès pour former de dignes ministres du sanctuaire. Aussi trop peu de prêtres se distinguaient-ils par un zèle plus ardent ou par une vertu plus éclatante. Quelques hommes réguliers et édifiants sans doute; mais beaucoup sans instruction compétente, sans habitudes de piété, sans extérieur,

sans costume ecclésiastique, n'étaient que d'honnêtes gens, partageant les mœurs du monde et incapables d'inspirer respect et religion aux peuples.

Une réforme était donc nécessaire. Qui allait en prendre l'initiative? L'Oratoire y sembla d'abord destiné, mais il s'absorba dans la conduite des collèges; il lui reste cependant la gloire d'avoir formé les premiers et les plus célèbres instituteurs du clergé : Eudes, Vincent de Paul, Bourdoise, Olier. Tel est l'honneur de l'Oratoire et particulièrement du P. de Condren, son second général.

En 1612, Bourdoise, simple élève du collège de Reims, avait débuté par la fondation d'une petite société à qui il imposa la vie commune et la culture des vertus ecclésiastiques. Transportée à Paris, près de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, cette société, sous le nom de cléricature, prit une forme plus stable et devint séminaire diocésain. Dès lors elle eut deux buts : la préparation des jeunes clercs et le maintien des prêtres dans la grâce de leur vocation par la vie commune. Un grand nombre d'évêques s'adressèrent à Bourdoise pour l'organisation de leurs séminaires et M. Vincent professait la plus grande estime pour ce prêtre et sa communauté. Cependant, en 1620, rien n'était encore solidement ni universellement établi pour la préparation et la réforme du clergé. Il en fut ainsi pendant une vingtaine d'années. On en vint même jusqu'à regarder les séminaires comme impossibles, à cause de l'inutilité des nombreuses expériences qui avaient été tentées; bientôt ils dégénérèrent en collèges, d'où il ne sortait presque pas de prêtres. Pour trouver des établissements d'éducation rigoureusement ecclésiastique, une distinction bien établie entre les collèges et les séminaires, entre les petits et les grands séminaires, il faut arriver à M. Olier et à saint

Vincent de Paul. En attendant, ce qu'on exigeait des prélats les plus zélés pour la formation de leurs clercs, des clercs les plus pieux eux-mêmes pour leur préparation aux saints ordres, c'était la retraite de dix jours, dite des Ordinands, dont nous allons raconter la naissance.

Nous sommes en 1628. Depuis sa nomination à l'évêché de Beauvais, A. Potier, grand aumônier et ministre de la reine Anne d'Autriche, gémissait sur les maux de son diocèse. Il en conférait soit avec Bourdoise qu'il aimait à voir à Paris, soit surtout avec Vincent, qui, par lui-même ou par les siens, avait évangélisé un grand nombre des campagnes du diocèse de Beauvais. Les missions, il est vrai, avaient renouvelé les peuples, mais rien n'avait été fait pour le clergé. Tel était l'objet de toutes les conversations du digne évêque avec M. Vincent, soit à Paris, soit à Beauvais, où il l'invitait souvent à revenir. Un jour que Mgr Potier pressait plus vivement le saint prêtre de lui indiquer ce qu'il conviendrait de faire : « Monseigneur, répondit Vincent, c'est dans les aspirants au sacerdoce, et non dans ceux qui en sont déjà revêtus, qu'il faut chercher le principe de la rénovation du clergé. N'admettez aux ordres que ceux en qui vous verrez la science requise et toutes les marques d'une véritable vocation, et ceux-là mêmes, préparez-les le plus longtemps possible, pour les rendre de plus en plus capables des fonctions du saint ministère. »

L'évêque goûta cette idée. Mais comment l'exécuter ? Au mois de juillet de cette année 1628, Potier et le saint voyageaient dans le même carrosse, et la conversation prit son cours ordinaire. Tout à coup, les yeux de l'évêque se fermèrent et il parut tombé dans un profond sommeil. Mais bientôt se relevant : « Je

ne dors pas, dit-il, je viens de réfléchir sérieusement au meilleur moyen de préparer les jeunes ecclésiastiques aux saints ordres. Pour le moment, je ne puis rien faire de mieux que de les recevoir chez moi, de les y retenir quelques jours et de les faire instruire pendant ce temps, au moyen de conférences réglées, des choses qu'ils doivent savoir et des vertus qu'ils doivent pratiquer. — Oh! Monseigneur, interrompit Vincent, voilà une pensée qui est de Dieu! — Eh bien! répondit l'évêque, à vous de m'aider à l'exécuter. Moi je vais tout préparer; vous, mettez par écrit l'ordre des exercices à suivre pendant cette retraite, et le projet des matières qu'il convient d'y traiter. Puis, rendez-vous à Beauvais quinze ou vingt jours avant l'ordination prochaine. » Au mois de septembre suivant, Vincent était à Beauvais avec Duchesne et Messier, de la Faculté de Paris. Après avoir examiné les Ordinands, l'évêque fit lui-même l'ouverture des exercices, et les docteurs commencèrent leurs entretiens qu'ils poursuivirent jusqu'au jour de l'ordination.

Entretiens et exercices, tout se fit suivant l'ordre et le programme tracés par Vincent; la retraite de Beauvais servit de modèle à toutes les retraites d'ordinations qui se firent dans la suite. Vincent s'était réservé l'explication du Décalogue. Il s'en acquitta avec tant de netteté, de force et d'onction que presque tous les Ordinands voulurent lui faire leur confession générale. Duchesne lui-même, qui se reposait de ses propres entretiens au pied de la chaire du saint prêtre, fut touché comme les autres et fit à Vincent une confession de toute sa vie.

Telle fut la première retraite des Ordinands. Environ deux ans après, l'évêque de Beauvais étant venu à Paris, s'entretint avec l'archevêque Mgr de Gondi des grands fruits que ces exercices commen-

çaient à produire dans son diocèse et de l'importance ou plutôt de la nécessité de les étendre à toute l'Eglise de France, en commençant par la capitale.

Touché de ces raisons, pressé d'ailleurs par Bourdoise, l'archevêque ordonne, par un mandement du 21 février 1631, que tous les aspirants aux ordres dans son diocèse sont tenus de s'y préparer par une retraite de dix jours. M. Vincent fut prié de se charger de l'œuvre et de recevoir les Ordinands au collège des Bons-Enfants qu'il habitait encore. Il refusa d'abord, disant que ces exercices n'étaient pas de l'institut des missionnaires. Il se rendit enfin et ouvrit son collège aux Ordinands. En effet, ce collège d'abord, et bientôt Saint-Lazare, fut fixé pour lieu de réunion par les ordonnances de l'archevêque de Paris.

La première retraite eut lieu le Carême suivant, et désormais elle fut suivie de cinq ou six autres chaque année. C'était un lourd surcroît de travail et de dépenses pour la Congrégation naissante; et cependant, à partir de l'année 1638, la charge s'aggrava encore. Tout le monde était édifié du changement que ces exercices opéraient dans les ecclésiastiques des paroisses, qu'on distingua, à leur avantage, des clercs étrangers au diocèse de Paris, qui n'avaient pas reçu la même formation. Quelques dames pieuses proposèrent alors à M. Vincent d'admettre aux exercices tous les Ordinands, quel que fût leur diocèse, et elles s'offrirent à l'aider de leurs aumônes: Bientôt tout le poids de la dépense retomba sur Saint-Lazare, poids de plus en plus lourd par l'accroissement successif du nombre des Ordinands, dépassant quelquefois la centaine, qui, cinq fois par année et onze jours à chaque ordination, étaient logés, nourris, entretenus de tout, aux frais de la seule Compagnie. Qu'on calcule cette dépense et qu'on juge de la surcharge qu'elle imposait à

M. Vincent, particulièrement pendant les années de trouble et de disette, où il avait déjà tant de peine à faire vivre les siens. Ce fut en vain que des personnes considérables l'engagèrent à renoncer, au moins momentanément, à cette onéreuse charité. Dans son mépris pour les biens de la terre, surtout lorsque la gloire de Dieu et le salut des âmes s'y trouvaient engagés, il n'y voulut jamais consentir.

Voici l'ordre qu'il prescrivit pour le meilleur emploi de ces jours précieux : A leur arrivée, les ordinands étaient reçus à la porte par ses enfants qui les attendaient, comme des domestiques attendent leurs maîtres, et qui, sous la conduite d'un directeur, leur rendaient, alors et dans la suite, toutes sortes de services. On leur faisait deux entretiens par jour, l'un sur les principaux chefs de la théologie morale, l'autre sur les vertus et les fonctions des saints ordres. Mais comme il était impossible de traiter en dix jours, avec les développements convenables, des matières si étendues, on s'attachait à en donner au moins un précis qui rappelât aux savants ce qu'ils avaient plus longuement étudié, et servit aux ignorants de première teinture, et aussi de programme pour des études postérieures. Puis, afin d'inculquer plus profondément la science compétente, tous les jours après chaque entretien, on distribuait les ordinands par petites académies, composées de douze à quinze personnes et présidées par un prêtre de la Mission; celui-ci interrogeait, faisait répéter la conférence et répondait aux difficultés.

Pour joindre la pratique à la théorie, chaque jour encore, on exerçait les ordinands à l'oraison et à l'office divin, aux cérémonies et aux fonctions de leurs ordres. Cependant on ne leur imposait pas, même pendant cette retraite, un régime trop austère.

Nourriture, sommeil, récréation, tout leur était accordé en proportion convenable. En un mot, on les soumettait au plan de vie qu'ils devaient et pouvaient aisément suivre dans le monde.

Vincent était l'âme de ces exercices. Dans les jours qui précédaient chaque ordination, il redoublait de zèle et de sainte éloquence pour disposer les siens à l'œuvre dont ils allaient être les instruments.

Il s'appliquait d'abord à leur en faire comprendre l'importance par la grandeur de l'état ecclésiastique, la nécessité par l'action salutaire qu'exerce le sacerdoce quand il est fidèle à sa vocation. Il les faisait ensuite entrer dans des sentiments de gratitude et d'humilité à la vue du peu de proportion qu'il y avait d'eux, pauvres gens, à un emploi si saint, si éminent et si céleste, et de la préférence que Dieu avait accordée en cela à la chétive, pauvre et misérable compagnie de la Mission, la dernière de toutes, sur tant de communautés plus saintes et plus savantes. Ainsi Vincent se complaisait toujours dans sa bassesse, s'y enfonçait avec bonheur et s'efforçait d'inspirer aux siens le même sentiment; mais loin d'y trouver le découragement, il y puisait une confiance sans borne en un Dieu qui emploie toujours de faibles instruments pour les plus grands desseins : « Au nom de Notre-Seigneur, Messieurs et mes frères, disait-il, donnons-nous à lui pour y contribuer tous par nos services, par de bons exemples, par prières et par mortification. »

Ces derniers mots étaient comme le résumé des moyens qu'il aimait à conseiller pour assurer le succès de l'œuvre : avant tout, la prière. C'est pourquoi, à l'époque des ordinations, M. Vincent demandait à tous, aux siens, aux communautés religieuses, aux dames de la Charité, d'offrir à Dieu, à l'effet d'obtenir de bons

prêtres, leurs communions, leurs oraisons et toutes leurs bonnes œuvres. A la prière, il recommandait de joindre l'humilité, l'arme du missionnaire, disait-il; qui vide le cœur de soi-même pour que Dieu le remplisse; l'humilité pleine de respect pour les ordinands, dévouée et serviable. Lui-même donnait l'exemple et ne craignait pas de s'abaisser à rendre les plus humbles services. C'était sur la prédication du bon exemple, de toutes la plus éloquente et la plus efficace, qu'il comptait surtout pour le succès des exercices. Il voulait que tout le monde à Saint-Lazare fût un modèle du respect des choses de Dieu. La précipitation, les genuflexions tronquées, les moindres négligences au saint Autel, dans les cérémonies, à l'office divin, étaient un supplice à son grand esprit de religion et un effroi à son âme toujours tremblante devant la possibilité d'un scandale.

C'était là non seulement ardent amour de la vertu, mais sagesse profonde et expérience consommée. En effet, parmi les ecclésiastiques qui venaient à Saint-Lazare, se trouvaient des hommes d'un talent éminent et d'une science fort étendue sur qui le spectacle du bien devait produire plus d'effet que le langage le plus élevé du savoir et de l'éloquence.

Simplicité dans l'exposition et la parole, pureté dans l'intention, voilà ce que M. Vincent recommandait aux prédicateurs des retraites d'ordinands, et en ces deux mots se résumait sa rhétorique : « La simplicité édifie les ordinands, disait-il; ils s'en louent et ne viennent chercher ici que cela. Les vérités qu'on leur enseigne sont bien reçues sous cet habit; elles ont plus d'efficace avec cet ornement naturel. Mais pour cela, il faut s'oublier soi-même, s'élever à Dieu et lui demander son inspiration. » Ces règles de prédication, Vincent les donnait non seulement aux siens,

mais aux prédicateurs étrangers qu'il appelait à son aide, à l'époque des ordinations.

Il les choisissait de préférence parmi ceux qui, ayant fait eux-mêmes ces exercices, étaient déjà au courant de la méthode à suivre. Il leur demandait, avant tout, foi, zèle et charité; mais il était heureux de trouver chez eux la vertu rehaussée par le talent et la science. Elle serait bien brillante la liste des prédicateurs de retraite qui se succédèrent pendant trente ans aux Bons-Enfants ou à Saint-Lazare; il y avait des docteurs illustres de la maison de Sorbonne et des prélats des plus distingués du royaume. Mais, docteurs ou évêques, tous devaient se conformer à la manière simple du pieux fondateur et suivre les mémoires et programmes qu'il leur mettait entre les mains; et s'ils s'en écartaient, il les y ramenait avec une humilité pleine de courage et de force. De tous les ordinands qui soient passés à Saint-Lazare pour y revenir ensuite comme prédicateurs et communiquer à d'autres le don qu'ils avaient reçu, le plus illustre est, sans contredit, Bossuet.

Dans le carême de 1652, il y fit sa retraite de préparation au sacerdoce, et les deux plus grands hommes du siècle, l'un par le génie, l'autre par la charité, se comprirent aussitôt et formèrent entre eux une liaison que la mort même ne put dissoudre. Sept années s'écoulèrent. Devenu prêtre et archidiacre de Metz, Bossuet se trouvait en 1659 à Paris; Vincent de Paul l'invita à faire les conférences pour l'ordination de Pâques. Bossuet, toujours si reconnaissant, saisit cette occasion d'acquitter la dette de son sacerdoce, et il le fit avec tout son zèle et son génie.

Avec l'impulsion et la conduite de Vincent de Paul, avec un si bel ordre et de si pieuses leçons, avec de tels exemples et de tels prédicateurs, on peut juger

du succès de ces exercices des ordinands, et des incalculables services qu'ils rendirent à l'Eglise de France. Ici les témoignages abondent. Et d'abord le témoignage de Vincent lui-même, dont l'humilité a dû se taire cette fois pour laisser parler, dans ses lettres, sa joie et sa reconnaissance ; ensuite les rapports qui lui vinrent de toutes les provinces où il avait envoyé quelques-uns de ses prêtres. Dans certains diocèses, il y eut d'abord de l'opposition de la part des ordinands contre les exercices auxquels on voulait les soumettre. Les uns ne voulurent pas y entrer ; d'autres, contraints d'y prendre part, formèrent au moins la fatale résolution ou de se refuser à la confession générale ou de ne la point faire aux missionnaires. Mais après avoir entendu les entretiens, ils se disputèrent bientôt la faveur d'être admis aux retraites et, désarmés, gagnés par la grâce, touchés et souvent fondant en larmes, c'était précisément aux pieds des fils de Vincent de Paul qu'ils allaient déposer le lourd fardeau des fautes de leur vie. Alors, c'était une édification qui se répandait avec les ordinands, dans les villes et dans les campagnes ; c'étaient des actions de grâces à M. Vincent, des louanges faites sur ses prêtres, des demandes incessantes de nouveaux ouvriers, auxquelles, à son grand regret, il ne pouvait pas toujours satisfaire. Car il y avait une sainte émulation, entre les prélats du royaume, à se procurer des missionnaires pour donner aux ordinands les précieux exercices. Convaincus de leur importance, mais n'ayant personne pour les donner, quelques-uns se résolurent à attendre ; d'autres, en plus grand nombre, se firent instruire par Vincent de Paul de l'ordre à suivre dans ces sortes de retraites ; ils lui demandèrent des mémoires et des canevas d'entretiens, et en se conformant à ses instruc-

tions, ils produisirent eux-mêmes des fruits merveilleux.

En réunissant autour de lui, dans ses missions, les prêtres d'un canton pour les entretenir de Dieu et de leurs devoirs, Vincent avait comme ébauché les conférences ecclésiastiques; mais il ne pouvait y avoir en cela rien de réglé ni de durable. Les exercices des ordinands furent un pas de plus dans la réforme du clergé. On y travaillait sur des âmes neuves, qu'il était facile de plier au bien. Mais rendues au monde, à la dissipation, aux périls du ministère, qu'allaient-elles devenir? Vincent s'en inquiétait tous les jours devant Dieu. Il gémissait, il pria et cherchait les moyens de maintenir les jeunes ordinands dans leurs résolutions.

Plusieurs projets s'étaient présentés à son esprit, mais dans son humilité et sa défiance de lui-même, il les avait tous rejetés, attendant qu'une circonstance lui révélât la volonté de Dieu. Il en était là, lorsqu'un des jeunes ecclésiastiques qui avaient pris part aux retraites des ordinands vint lui proposer de recevoir à Saint-Lazare, dans des réunions périodiques, tous ceux qui voudraient entretenir en eux la grâce de l'ordination, et d'organiser pour eux des conférences sur les vertus et les fonctions de l'état ecclésiastique.

C'était l'impulsion extérieure, le mot d'en haut qu'attendait Vincent. Dieu venait de lui parler par la bouche de ce jeune homme : « Cette pensée est du ciel, lui répondit-il; cependant, réfléchissons davantage et prions. » Et il le congédia. En effet, pendant quinze jours encore, il réfléchit et consulta Dieu. Il crut de plus en plus reconnaître qu'il y allait de sa gloire et du bien de son Eglise.

Pour achever de se rassurer contre toute suggestion

personnelle et humaine, il soumit le projet à l'archevêque de Paris qui l'approuva.

Restait à former le noyau de l'association nouvelle et à en bien choisir les membres. Ici encore Vincent agit avec une prudence admirable. Parmi ses jeunes disciples, il en était plusieurs qui continuaient de s'adresser à lui, et le priaient de les appliquer, suivant leurs aptitudes, aux diverses fonctions de leur état. De ceux-ci il prit quelques-uns pour faire donner une mission aux nombreux ouvriers occupés alors à bâtir l'église de la Visitation. A la vue de leur zèle, de leur habileté et de leur concorde, il ne douta plus qu'il n'eût trouvé en eux les éléments de son œuvre. Après les avoir sondés un à un et en secret, il leur proposa à tous publiquement, le 11 juin 1633, de les réunir de temps en temps en conférences spirituelles. Tous s'en remirent à sa conduite, et la première assemblée se tint à Saint-Lazare. Vincent leur y expliqua plus expressément sa pensée, qui était de les entretenir par là dans leur résolution, de conserver et d'augmenter la grâce qu'ils avaient reçue par l'imposition des mains. Non toutefois qu'il songeât à les retirer du monde, ni même à les réunir en communauté, il voulait seulement les assujettir à un certain règlement de vie, aux mêmes exercices de vertu, et à des entretiens sur la sainteté et les devoirs de leur vocation. Dans les sentiments de la plus filiale soumission, tous prirent l'engagement de se soumettre en tout à la conduite du saint prêtre.

La seconde assemblée se tint le 9 juillet 1633 ; on y régla l'ordre qui se devait observer désormais et on y élut les officiers qui présideraient aux conférences, à savoir : un directeur, un préfet, deux assistants et un secrétaire. Le Supérieur général de la Mission était nommé directeur à perpétuité, avec droit de se

substituer un prêtre de sa congrégation pour présider en son absence. Le préfet avait la haute inspection sur tous les membres. Les assistants formaient son conseil et le suppléaient. Le secrétaire écrivait toutes les résolutions prises aux assemblées. On arrêta encore que les conférences se tiendraient tous les mardis, d'où elles prirent leur nom. Le lieu de réunion était Saint-Lazare, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, et pendant l'autre partie de l'année, le collège des Bons-Enfants, où du reste se forma plus tard une seconde conférence, dite des Jeudis, en faveur des aumôniers de l'Hôtel-Dieu et des jeunes théologiens de l'Université.

Vincent avait rédigé un règlement où il fixait : 1° le but de la Compagnie qui était d'honorer la vie de Notre-Seigneur, son Sacerdoce éternel, sa Sainte Famille et son amour envers les pauvres ; 2° son personnel composé d'ecclésiastiques séculiers et promus aux ordres, et son recrutement par l'initiative des postulants et sur le rapport favorable des officiers et de toute l'assemblée ; 3° les vertus et l'emploi du temps de chacun de ses membres ; 4° l'objet et l'ordre des conférences. Il y avait deux sortes d'assemblées, la grande et la petite. Dans la première, générale, obligatoire et hebdomadaire, on ne traitait communément que de trois sortes de sujets : Vertus générales du chrétien, devoirs propres aux ecclésiastiques, charges ou dignités de l'Église. Les sujets exceptionnels étaient : soit une mission que la Compagnie allait entreprendre, et sur laquelle on avait besoin de se concerter, soit un cas de conscience difficile sur lequel un membre demandait l'avis de ses confrères. Chaque séance durait une heure et demie ou deux heures. Vers la fin, le directeur résumait la discussion et concluait par quelques paroles simples et

affectives. La petite assemblée, composée ordinairement des seuls officiers, était mensuelle. On s'y occupait soit du bien général de la Compagnie, soit de l'élection d'officiers nouveaux; mais élections et résolutions étaient ensuite proposées à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

Cet ordre fut appliqué, dès le 16 juillet 1633, jour de la première conférence. Vincent en avait donné le sujet qui était de l'esprit ecclésiastique. La discussion fut solide, la parole simple. C'était une loi qu'avait portée Vincent, comprenant bien que surtout dans une pareille assemblée, l'affectation d'une éloquence étudiée et profane étoufferait tout fruit dans son germe. A cette théorie qui eut bientôt force de loi dans la conférence, le serviteur de Dieu joignait l'autorité de son exemple. Quand il devait parler, quel que fût l'auditoire, il demandait à l'oraison toute science et toute lumière. Il s'inspirait de l'Écriture dont il faisait un emploi merveilleux. Il excellait surtout à faire intervenir en toute occasion les exemples et les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il rapportait à son sujet avec un à-propos admirable. Tous les auditeurs étaient charmés; plusieurs ne venaient que pour l'entendre, et ils s'en retournaient contristés, si sa modestie lui avait interdit la parole. C'est pourquoi, lorsque par humilité et par respect, il déférait aux prélats la conclusion de l'entretien, ils s'y refusaient pour ne point perdre le bonheur de l'entendre.

Les plus célèbres d'entre les premiers qui entrèrent dans la conférence, sont : Olier, le fondateur de Saint-Sulpice; l'abbé de Coulange, oncle de Mme de Sévigné, Abelly, Pavillon, Perrochel, Godeau, Fouquet et Vialart, les futurs évêques de Rodez, d'Alet, de Boulogne, de Vence, de Bayonne, de Châlons, et par-dessus tout Bossuet, qui, dans son extrême vieillesse,

s'applaudissait encore « d'avoir eu le bien, dans les sept dernières années de la vie de M. Vincent, d'être admis dans la Compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblaient pour la conférence spirituelle des Mardis ».

Du reste, si nous avons le bonheur de posséder la liste de près des trois cents ecclésiastiques qui furent admis aux conférences de Saint-Lazare, du vivant de Vincent de Paul, nous y trouverions tout ce que l'Eglise de France a renfermé de plus éminent, pendant trente années, par la naissance, le talent, la doctrine et la vertu. Le bruit en vint aux oreilles de Richelieu qui manda Vincent, se fit rendre compte de son assemblée, lui demanda la liste des membres, avec la désignation de ceux qu'il jugeait plus propres à l'épiscopat. En effet, il en promut plusieurs aux prélatures et le pieux Louis XIII voulut avoir des sujets formés par le saint prêtre, pour la plupart des dignités ecclésiastiques. Vincent se prêta à ce projet si avantageux à l'Eglise, avec sa prudence et sa discrétion accoutumées, et il sut engager au secret le roi et ses ministres. Il comprenait et il fit comprendre qu'autrement il serait assiégé de sollicitations importunes et ambitieuses, qu'on affluerait à Saint-Lazare, moins pour assurer sa vocation que sa fortune, ce qui serait corrompre et tarir la source de la sainteté dans le haut clergé. De part et d'autre, le secret fut inviolablement gardé. Du sein de la conférence des Mardis, sortirent, pendant la seule vie de Vincent de Paul, de pieux et illustres fondateurs de communautés, vingt-trois évêques ou archevêques, et une multitude d'autres dignitaires ecclésiastiques, qui tous répandirent, dans le clergé et parmi les peuples, l'esprit de Vincent, c'est-à-dire l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D'ailleurs Vincent mettait à contribution leur zèle

et lui donnait un emploi plus actif. Toujours surchargé d'œuvres et de projets charitables, il avait en eux, en dehors de l'armée régulière de sa Congrégation, une sorte de corps de réserve et il les envoyait tantôt seuls, tantôt dans la compagnie et sous la conduite de quelqu'un de ses missionnaires, partout où le service de Dieu et du prochain réclamait de bons serviteurs. D'eux-mêmes ils se portaient à toutes les bonnes œuvres, à Paris ou dans les provinces, au profit des peuples ou des pasteurs. Ils se firent surtout honneur par leurs missions.

Paris et tous ses hôpitaux, notamment les Quinze-Vingts et l'Hôtel-Dieu, éprouvèrent les effets de leur zèle et de leur charité; mais leurs missions les plus illustres furent sans contredit celles du faubourg Saint-Germain et de Metz. On peut dire que ce faubourg était alors comme le rendez-vous de l'hérésie, de l'athéisme et du libertinage. Effrayée de tant d'horreurs, la duchesse d'Aiguillon vint trouver M. Vincent et le pria de donner une mission dans ce faubourg, mais ce serviteur de Dieu ne le pouvait par lui-même, s'étant interdit les villes épiscopales. Il communiqua son projet à la Conférence. Après bien des hésitations, les membres acceptèrent, grâce aux instances de Vincent. Dieu bénit d'une façon extraordinaire les travaux des missionnaires improvisés. Les conversions tinrent du miracle. Et quand bientôt d'autres ouvriers sous la conduite de M. Olier, devenu curé de Saint-Sulpice, eurent repris l'œuvre de leurs devanciers, ils réussirent à faire de cette paroisse la paroisse modèle de la capitale.

Non moins efficace fut la mission de Metz, donnée en 1658, à la demande d'Anne d'Autriche. Bossuet, archidiacre de cette ville, n'avait pas manqué d'entretenir la reine de ce qu'avait de triste l'état spirituel du

pays. Les Juifs y étaient nombreux, les protestants plus nombreux encore, le clergé manquait dans beaucoup de ses membres de lumière et de zèle et le diocèse était privé depuis plus de deux siècles de la présence de son premier pasteur. Anne d'Autriche crut qu'une grande mission était le meilleur moyen de réparer tant de maux. Elle en parla à M. Vincent qui lui répondit que les prêtres de la Mission n'étaient que pour les pauvres gens des champs, mais lui offrit incontinent les ecclésiastiques de sa Conférence. La reine accepta et déclara même vouloir faire tous les frais de ces saints exercices. Proposée à la Conférence, dès le prochain mardi, la mission de Metz fut décidée. Près de quarante ouvriers évangéliques furent mis sous la conduite de Louis de Rochechouart de Chandener, abbé de Tournus, petit-neveu de l'illustre cardinal de La Rochefoucault et héritier de ses vertus. Vincent leur donna avec sa bénédiction les avis nécessaires et régla d'avance toute leur conduite. Dieu bénit d'une manière merveilleuse cette sainte entreprise. Les conversions furent sans nombre, et, après un séjour de près de trois mois, les missionnaires laissèrent la ville de Metz toute transformée; Bossuet, un de leurs plus actifs coopérateurs, leur rend un magnifique témoignage dans une lettre à Vincent de Paul du 23 mai 1658; s'oubliant lui-même, il n'a d'éloges que pour leurs travaux et leurs succès.

Un caractère des Conférences ecclésiastiques, comme de toutes les bonnes œuvres entreprises par Vincent de Paul, fut d'être marquée du sceau de la multiplication et de la durée. Elles subsistèrent parmi nous dans leur forme primitive jusqu'à la Révolution, et nous les avons vues ressusciter de nos jours, sous une forme à peu près semblable. Du vivant de Vincent de Paul, elles se répandirent en France et à l'étranger, portées

partout non seulement par les prêtres de la Mission, mais par les messieurs de la Conférence des Mardis. Plus que tout autre, Jacques Olier pratiqua cette sainte propagande. En Auvergne et dans le Velay, il porta les ecclésiastiques à se réunir en compagnies semblables à celles de Paris. Partout elles firent un bien immense aux pasteurs et aux peuples.

Mais tous les prêtres ne pouvaient faire partie de ces saintes associations, et parmi ceux-là mêmes qui y étaient enrôlés, combien sentaient, sous l'influence énervante de la coutume, au contact du monde, dans le commerce avec des ecclésiastiques moins parfaits, s'affaiblir les impressions premières, s'émousser leur première délicatesse de conscience, s'amortir l'ardeur de leur premier zèle, et par conséquent avaient besoin eux aussi de reconforter, d'aviver, de ressusciter la grâce reçue par l'imposition des mains. Enfin, hors des rangs du clergé, dans les villes et dans les campagnes, combien d'âmes, se laissant entraîner par le torrent des mauvaises maximes et des mauvais exemples, allaient s'affaiblissant tous les jours dans l'esprit et les pratiques de la vie chrétienne !

L'œuvre des missions, l'œuvre des ordinands demandaient donc un complément; nous avons nommé les retraites spirituelles : à saint Ignace remonte la plus forte initiative de ce grand moyen de sanctification, dans les derniers âges : à lui revient la gloire d'en avoir, plus que tout autre, formulé la méthode dans son admirable livre des *Exercices*.

Inutile de dire que Vincent ne manquait jamais, au milieu de la plus grande multiplicité des affaires, de donner au moins huit jours chaque année à la retraite. Il songea de bonne heure à en étendre aux autres la pratique. Dès 1629 ou 1630, quelques docteurs de Sorbonne vinrent, les premiers, la faire sous sa

conduite. Dès lors il ouvrit sa maison à tous les ecclésiastiques qui voulaient ou se réconcilier avec Dieu, ou s'avancer de plus en plus dans les voies de la perfection conforme à leur saint état.

Mais ce ne fut qu'après avoir pris possession de Saint-Lazare qu'il put donner à l'œuvre des retraites toute son extension. Il commença par former les siens à la direction des *exercitants* : la prière, la défiance de soi-même, la confiance en Dieu, l'affabilité, le zèle, le dévouement de tous les instants, telles sont les qualités que le supérieur de Saint-Lazare exigeait du missionnaire chargé de conduire ceux qui venaient se retremper dans les exercices de la retraite ; il devait se regarder comme un autre Ananie, député par le Seigneur vers un autre Paul. Si l'exercitant a déjà fait une retraite, le directeur doit lui en rappeler, dès le début, les pratiques ; sinon lui en apprendre la fin et la conduite, lui marquer ses lectures et ses méditations ; dans la suite, l'interroger pour savoir s'il garde bien l'ordre de la journée et le préparer à la confession générale ; après quoi, le diriger dans la recherche de sa vocation et lui suggérer un règlement de vie ; la retraite achevée, lui dire adieu, l'encourager encore, le remercier de son support et lui demander pardon des fautes commises à son égard ; le mener enfin devant le saint Sacrement, puis l'accompagner jusqu'à la porte avec civilité, respect et affabilité.

Un accueil si cordial, des règlements si sages et une conduite si chrétienne devaient attirer en foule les exercitants à Saint-Lazare : surcroît énorme de dépenses pour la maison et de travail pour les missionnaires ! Aussi Vincent eut-il besoin de soutenir les siens, de son vivant même, contre les craintes de ruine et l'accablement de la fatigue, et surtout de les prémunir contre l'affaiblissement de zèle et la tenta-

tion d'abandonner cette œuvre. On admit jusqu'à 800 exercitans par an, ce qui porte à 20000 le nombre de ceux qui passèrent à Saint-Lazare pendant les vingt-cinq dernières années de Vincent de Paul. Les pauvres avaient toujours sa préférence. Pour attirer les ouvriers, il ne se contentait pas de leur offrir demeure et nourriture gratuitement, il payait encore à leurs patrons ce qu'aurait valu leur travail pendant le temps de la retraite.

Voilà comment Saint-Lazare devint comme la grande hôtellerie de Paris et de la France pour la nourriture des âmes ; comment la mission y devint permanente. Que de conversions s'y opérèrent ! De combien de progrès en la perfection chrétienne elle fut le point de départ ! Que d'apôtres en sortirent qui portèrent sur tous les points de la France et du monde les leçons, les exemples, les saintes pratiques de cette maison deux fois *mère* et par les enfants qu'elle donnait au père de la Mission, et par les enfants adoptifs qu'elle recevait en si grand nombre dans son sein et par ceux plus nombreux encore qu'elle se créait de toutes parts en vertu de cette dissémination merveilleuse de toutes les œuvres nées en elle et par elle ! Car les missionnaires répandaient partout l'usage des retraites spirituelles, et partout elles produisaient les mêmes fruits de salut. Chaque maison de la Mission devint ainsi à tous égards une succursale de Saint-Lazare où se pratiquaient les mêmes exercices avec une égale charité et une égale bénédiction.

Non seulement les missionnaires s'en faisaient les propagateurs, mais les ecclésiastiques formés à Saint-Lazare dans les exercices des ordinands et renouvelés dans les retraites spirituelles, s'ils étaient promus à l'épiscopat, songeaient aussitôt à établir pour leur clergé, seuls ou en compagnie de quelques prêtres de

la Congrégation, ce qui leur avait été si utile à eux-mêmes. Ces saints exercices étaient partout généralement bien accueillis du clergé.

Fidèle aux recommandations de son saint fondateur, la maison de Saint-Lazare a continué cette œuvre excellente jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire jusqu'à l'expulsion et la dispersion des missionnaires. Elle l'a reprise de nos jours. Aujourd'hui il n'est pas de séminaire qui ne voie chaque année se réunir une partie des prêtres du diocèse pour se retremper ensemble à la source de la piété sacerdotale ; pas de communauté religieuse, pas de collègue chrétien qui n'ouvre par une retraite ou la période principale de l'année, ou la reprise des études ; peu d'âmes chrétiennes enfin, qui ne sentent le besoin de faire désormais, de temps en temps, une halte dans cette vie qui nous emporte, pour se retourner vers l'espace déjà parcouru, orienter leur marche trop souvent égarée, et se remettre en route avec une ardeur nouvelle, les yeux fixés vers le but suprême.

Une fois engagé dans l'œuvre de la réformation du clergé, Vincent devait aller jusqu'au bout. Il comprit l'insuffisance des conférences et des retraites qui pouvaient bien conserver et entretenir dans le devoir les prêtres fidèles, mais qui n'atteignaient pas la source même du sacerdoce ; l'insuffisance même des exercices des ordinands, qui saisissaient, il est vrai, le jeune ecclésiastique à son entrée dans le sanctuaire, mais qui n'avaient aucun effet sur les années antérieures.

La vue du chétif résultat de la plupart des essais faits jusqu'à lui ne découragea pas Vincent : si tant de séminaires n'avaient pas réussi, c'est que trop souvent peut-être on n'avait point apporté le soin voulu au choix des enfants et des maîtres. Reprenant donc

le plan du concile de Trente et s'inspirant de son esprit, il commença à recevoir, vers 1636, au collège des Bons-Enfants, un certain nombre de jeunes clercs âgés de douze ou quatorze ans, à qui des prêtres de la Congrégation enseignaient, outre les lettres humaines, le chant et les cérémonies, et, par-dessus tout, la fuite du monde, la piété et toutes les vertus propres au saint ministère. L'année suivante, voyant sa Compagnie formée et solidement établie à Saint-Lazare, il songea à son recrutement et à la préparation de ses membres. De là, le séminaire interne, qui commença au mois de juin 1637. Là furent réunis, non plus de jeunes enfants d'une vocation incertaine encore, et appliqués aux lettres humaines plus qu'à une préparation au ministère ecclésiastique, trop éloignée pour être bien sérieuse, mais des élèves âgés déjà d'environ vingt ans, ayant commencé à connaître Dieu, et parvenus à la maturité nécessaire pour choisir un état; vrais candidats au sacerdoce, qui, débarrassés de toutes les études profanes, n'étaient plus soumis qu'aux études ascétiques, puis philosophiques, puis théologiques et à tous les exercices immédiatement et exclusivement préparatoires au saint ministère. En même temps devaient sortir du séminaire interne de Saint-Lazare, non seulement des missionnaires, appliqués au ministère de la prédication dans les campagnes, mais des professeurs et des directeurs destinés, sur l'invitation des évêques, à fonder et à diriger des séminaires dans un grand nombre de diocèses de France.

Dès l'année 1638, le commandeur de Sillery, dirigé par Vincent, avait procuré des missions aux pasteurs et aux peuples de la commanderie de Troyes. Vou-
lant remonter jusqu'à la source, il avait entrepris d'établir dans la maison du Temple, à Paris, une

espèce de séminaire où l'on aurait formé les curés et les religieux de l'ordre de Malte. Ce projet n'ayant pas réussi, le Commandeur se rejeta vers d'autres fondations dont une des principales se fit à Annecy.

Vincent n'avait pas attendu cette donation pour commencer l'œuvre d'Annecy. Dès 1637, il avait envoyé de ses prêtres dans cette résidence ordinaire des évêques de Genève. L'évêque Juste Guérin, pour continuer les grands biens qu'y avait faits saint François de Sales, voulut aussitôt les appliquer à la formation de bons ecclésiastiques, en même temps qu'à la sanctification des peuples. On eut bien vite réglé l'ordre des missions à faire dans la campagne, mais on hésita davantage sur la nature du séminaire à ériger. Suivrait-on encore le plan du concile de Trente, et n'y admettrait-on que de jeunes enfants? Vincent écrivait en 1641 : « Le dessein de M. de Genève me paraît bien en toute son étendue, si ce n'est à l'égard des enfants, qu'il veut qui y soient élevés ; car jusqu'à présent je n'ai pas ouï dire que pas un de cette sorte ait réussi au bien de l'Église. Et l'expérience nous fait voir le contraire à l'égard de ceux de Rouen, de Bordeaux et d'Agen. J'en écrirai mon petit sentiment au saint prélat. » L'année suivante, 9 février 1642, saint Vincent écrit à Bernard Codoing, d'Annecy : « Pour ce que le concile de Trente recommande les séminaires, nous nous sommes donnés à Dieu pour le servir en cela partout où nous le pourrons ; vous avez commencé à Annecy ; Mgr d'Alet, qui a de nos prêtres, fait de même ; Mgr de Saintes a ce même dessein. »

Sitôt que Vincent eut commencé l'œuvre des séminaires, il la mit en tête des œuvres de sa Compagnie, conjointement avec l'œuvre des missions, et il s'efforça de l'étendre ; il s'en entretint avec Richelieu, qui goûta

fort le projet, l'exhorta vivement à l'exécuter lui-même, et lui donna mille écus pour l'y aider. Cette somme fut employée, en février 1642, à l'entretien de douze séminaristes qu'on reçut au collège des Bons-Enfants. A ce noyau s'ajoutèrent bientôt plusieurs autres clercs dont quelques-uns offrirent de payer leur pension, dont les autres beaucoup plus nombreux furent entretenus au moyen d'aumônes ou aux frais de la Compagnie ; et l'archevêque de Paris ayant tout approuvé, le séminaire se trouva définitivement établi. En peu d'années, le nombre des séminaristes s'en accrut au point que le collège ne put les contenir, et que Vincent en dut retirer les jeunes humanistes pour les transporter au bout de l'enclos de Saint-Lazare, dans une maison qu'il nomma le séminaire Saint-Charles.

Comme le règlement du séminaire des Bons-Enfants a servi de forme à tous les séminaires de la Compagnie, nous l'analysons ici dans ses principales dispositions :

« Ce séminaire est institué pour honorer le sacerdoce de Notre-Seigneur, et pour former les ecclésiastiques en la vertu et science de leur ordre et vocation. C'est pour cela qu'on y enseigne la théologie, la manière d'administrer les sacrements, le plain-chant, les cérémonies de l'Église, la méthode de catéchiser, prêcher et confesser ; la pratique des fonctions saintes tant au dedans qu'au dehors, et les moyens de s'en acquitter avec esprit de dévotion ; c'est pour cela qu'on y enseigne, et toujours par pratique, la science des saints, c'est-à-dire les vertus chrétiennes et la vraie piété : à quoi tendent les méditations et les conférences, les exhortations et les retraites spirituelles, la lecture des livres de dévotion et autres semblables exercices, enfin et surtout le bon exemple que tous se doivent les uns aux autres.

« Les dispositions requises en ceux qui désirent être admis au séminaire sont : une bonne volonté et une forte résolution de s'avancer dans la vertu ainsi que dans la science, et d'y demeurer au moins une année; une grande humilité et soumission à l'égard des supérieurs; un grand courage et une ferme confiance en Dieu pour surmonter toutes les difficultés, surtout au commencement.

« Dès leur entrée, ils feront la retraite spirituelle; ils recourront fréquemment à l'oraison et, chaque matin, se livreront à l'exercice de la méditation avec la Communauté.

« Ils feront une profession toute particulière d'honorer le très saint Sacrement de l'autel. Ils diront ou entendront avec piété la sainte messe tous les jours. Les prêtres se confesseront ordinairement deux fois par semaine : les autres les dimanches et bonnes fêtes, pour se disposer à la communion.

« Ils réciteront l'office en commun, suivant le bréviaire romain, et assisteront ensemble aux offices de l'Église, le tout avec un grand recueillement extérieur et intérieur. Ils assisteront régulièrement et soigneusement à toutes les conférences, soit de piété, soit de théologie, soit de cérémonies, tâchant de s'édifier les uns les autres par leur silence, attention, modestie et surtout par la fuite de toute contestation.

« Une fois au moins par mois, chacun découvrira à son directeur, en dehors de la confession, ses dispositions intérieures, ses tentations, ses difficultés, ses progrès ou reculs par rapport à Dieu, au prochain et à lui-même. Dans les choses plus importantes, comme s'il s'agit d'accepter, permuter ou résigner un bénéfice, de s'engager dans un emploi, d'aspirer aux degrés de l'école, le supérieur sera consulté. C'est encore au jugement du supérieur qu'on s'en rapportera pour la

réception des saints ordres, aux temps ou hors des temps marqués par l'Église.

« Tous tâcheront de ne rien faire paraître dans leurs habits, leur barbe, leurs cheveux, dans tout leur extérieur qui ressente encore l'esprit du monde ; ils garderont en tout et toujours une grande modestie et prendront tous les moyens pour conserver la pureté, si nécessaire aux ecclésiastiques.

« Afin d'imiter Notre-Seigneur venu en ce monde pour servir et non être servi, chacun servira à table à son tour dans un esprit d'humilité et de charité, se représentant Jésus-Christ en la personne des ecclésiastiques qui tiennent sa place sur la terre. Tous songeront à nourrir leur âme en même temps que leur corps, et recueilleront la lecture de table comme une manne spirituelle que Dieu leur envoie du ciel avec le pain matériel.

« Pour honorer encore Notre-Seigneur qui n'a pas dédaigné les plus bas offices dans la maison de la sainte Vierge et de saint Joseph, chacun fera son lit tous les jours, balayera sa chambre au moins deux fois par semaine et aura soin de la tenir bien propre et bien rangée.

« Comme, au dire du Saint-Esprit, il y a temps de se taire et temps de parler, et que la dévotion est impossible dans une communauté où la parole n'est pas réglée, tous garderont le silence, hors le temps de la récréation, et n'entreront jamais dans la chambre l'un de l'autre. Ils éviteront aussi les fréquentes visites et sorties, comme également préjudiciables au recueillement. Ils se garderont surtout de manger ou coucher hors de la maison. Ils s'honoreront les uns les autres de pensées, de paroles et de fait, et s'entr'aimeront comme frères dont Jésus-Christ a uni les cœurs par son amour en les rassemblant pour son service. Ils évi-

teront les amitiés particulières, si nuisibles à la commune et universelle charité.

« Les récréations seront modestes et gaies, assaisonnées de quelques mots de piété et de doctrine, sans qu'il s'y mêle jamais de railleries, de contestations, de disputes sur des matières dangereuses ou trop curieuses, de légèretés, de nouvelles du monde.

« Tous se prémuniront contre l'amour déréglé des parents et la recherche trop grande de leurs intérêts. Ils travailleront avec grand soin à l'acquisition des vertus ecclésiastiques, et, du reste, ils s'en remettront vers la fin de leur séminaire, soit au supérieur, s'ils ont dessein d'aller en mission, soit à leur évêque pour en obtenir un emploi. Ils sortiront du séminaire comme ils y sont entrés, par une retraite spirituelle. Quelque part que la Providence les place, ils se souviendront des leçons et des bons exemples qu'ils y ont reçus, des pratiques saintes auxquelles on les a accoutumés. »

Vincent eut soin de donner à ces règlements si sages l'esprit de sa vivante parole. A mesure que se multipliaient les séminaires de la Compagnie, il multipliait aussi les encouragements pour fortifier les siens contre l'accablement des emplois et contre la crainte que l'œuvre du clergé ne nuisît à l'œuvre des missions. « Au commencement, disait-il, nous ne pensions à rien moins qu'à servir les ecclésiastiques : nous pensions seulement à nous et aux pauvres... Le Fils de Dieu annonça l'Évangile aux pauvres, mais ensuite il fit des apôtres, il prit la peine de les instruire, les avertir et les former; et enfin il les anima de son esprit, non pour eux seulement, mais pour tous les peuples de la terre. Ainsi au commencement notre petite Compagnie ne s'occupait qu'à son avancement spirituel et à évangéliser les pauvres. Dieu a

permis qu'en nos commencements il n'a paru que cela, mais dans la plénitude des temps, il nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Oh ! que cet emploi est sublime ! Oh ! qu'il est au-dessus de nous. Qui est-ce d'entre nous qui avait jamais pensé aux exercices des ordinands, aux séminaires ? Jamais cette entreprise ne nous était tombée dans l'esprit, jusqu'à ce que Dieu nous a signifié que son plaisir était de nous y employer. Il a donc porté la Compagnie à ces emplois, sans choix de notre part ; et partant il demande de nous cette application, mais une application sérieuse, humble, dévote, constante et qui réponde à l'excellence de l'œuvre. O mon Sauveur ! combien doivent les pauvres missionnaires se donner à vous pour contribuer à former de bons ecclésiastiques, puisque c'est l'ouvrage le plus difficile, le plus relevé et le plus important pour le salut des âmes et pour l'avancement du Christianisme ! »

Enflammés par ses discours, les fils de Vincent de Paul furent prêts à diriger non seulement les séminaires des Bons-Enfants et d'Annecy, mais ceux de Cahors, de Saintes, du Mans, de Saint-Méen, de Tréguier et de tant d'autres, du vivant et après la mort du saint fondateur. Partout et toujours, les fruits en furent admirables. Le peuple fut mieux instruit parce que la méthode de prédication, solide et familière, enseignée aux jeunes ecclésiastiques, multipliait les catéchistes et les prédicateurs. Désormais les prêtres prêchaient aussi d'exemple. Ils portaient la soutane ; et tout leur extérieur, toutes leurs habitudes étaient ecclésiastiques. En sanctifiant les autres, ils se sanctifiaient eux-mêmes par la prière et par l'étude, par le zèle des âmes et le désintéressement. Ceux

qui avaient été formés au séminaire inspiraient leur esprit aux prêtres de la campagne et les engageaient à tenir, une fois la semaine, des conférences spirituelles et à s'assembler la veille des fêtes pour concorder entre eux les saintes cérémonies. Sans agir directement, et par le prosélytisme de leur exemple, ils convertissaient leurs confrères qui venaient, quelques-uns de plus de vingt-cinq lieues, faire une retraite au séminaire, et s'en retournaient répandre l'édification dans leurs paroisses.

Grâce à Vincent et aux hommes de Dieu qui suivirent ses traces, il n'était pas de diocèse qui ne fût pourvu de deux ou trois de ces utiles établissements; création utile en effet, et tellement nécessaire pour l'éducation et la perpétuité du sacerdoce que nous ne comprenons pas qu'elle ait dû attendre si longtemps pour éclore. Du reste, c'est là encore un des caractères des œuvres de Vincent de Paul; les séminaires ont la beauté qui marque toutes les œuvres chrétiennes; ils en ont l'utilité, la nécessité, la durée; ils ont ce juste tempérament de vie séculière et de vie claustrale, ce mélange, ce concert d'études, de piété, de discipline, si propres à favoriser l'acquisition de la science et des vertus.

CHAPITRE V

Les Filles de la Charité

Leurs destinées semblent se confondre avec les nôtres : Paroles de M. Étienne. — Les Confréries de la Charité. — Mlle Le Gras. — Premières filles de la Charité. — Approbation de la Communauté. — Règles; Explication par saint Vincent. — Expansion de la Communauté. — Lettre de saint Vincent sur la direction des Filles de la Charité confiée à la Congrégation de la Mission.

Le tableau des œuvres, fondées par saint Vincent de Paul et confiées à la direction de la Congrégation

de la Mission serait incomplet si nous passions sous silence la compagnie des Filles de la Charité. Un des plus dignes successeurs de Vincent de Paul, M. Étienne, expose admirablement, dans une de ses circulaires, quelle est la mission de la Congrégation à l'égard des Filles de la Charité, et quelle doit être la conduite des missionnaires envers elles : « Parmi tous les objets, dit-il, sur lesquels doit s'exercer ma sollicitude depuis que la divine Providence m'a appelé à occuper au milieu de vous la place de saint Vincent, il en est un que je crois de nature à fixer mon attention d'une manière particulière, et sur lequel il est de mon devoir d'attirer la vôtre. C'est la conduite de la Communauté des Filles de la Charité. Depuis le moment où j'ai été en disposition de connaître cette intéressante institution, que j'ai pu saisir la connexion intime et nécessaire qu'il y a entre ses fonctions et les nôtres, dont elles ne sont que les compléments, et que j'ai compris l'identité de son esprit avec celui de notre Compagnie, qui fait qu'en réalité les deux familles de saint Vincent n'en forment qu'une seule, sous une même autorité et dans un même but, qui est la gloire de Dieu et le salut des pauvres, j'ai éprouvé pour elle l'affection la plus tendre. Le Seigneur, en m'inspirant pour elle ce sentiment, préparait sans doute mon cœur à exercer dans la suite envers elle le dévouement dont la tendresse paternelle devait me faire un devoir. Il ne nous est pas permis d'envisager comme une œuvre de surrogation les soins que nous donnons à la Communauté des Filles de la Charité. La direction de cette Communauté est une des fonctions de notre Congrégation : aux termes de nos règles communes, *elle a été députée pour la diriger*. » Dieu a coutume, dit saint Vincent, de se servir pour conserver ses œuvres des

mêmes moyens dont il a usé pour les créer; et comme il s'est servi de notre Compagnie pour donner naissance à celle des Filles de la Charité, c'est elle aussi qui est appelée à la soutenir et à l'aider à remplir les desseins de la Providence sur elle. » C'est en conséquence de cette pensée que le Saint-Siège l'a placée sous la conduite du Supérieur général de la Congrégation de la Mission, auquel les Filles de la Charité font vœu d'obéissance comme tous les missionnaires. C'est par ce motif que mes prédécesseurs ont toujours considéré la conduite de cette communauté comme une partie essentielle de leur charge et de leur administration. D'un autre côté, sa prospérité et le succès de ses fonctions ont toujours été en proportion de sa fidélité à se tenir dans la dépendance de notre Compagnie et de son union avec elle, comme une branche au tronc de l'arbre, et aussi en proportion des soins qu'elle en a reçus. L'expérience de deux siècles a démontré ce fait jusqu'à l'évidence. Il ne faut du reste qu'observer attentivement le caractère qui se manifeste dans les moyens qui réussissent le mieux à la religion au temps où nous vivons, pour rétablir son influence sur les esprits et sur les cœurs, pour demeurer convaincus que les œuvres de la charité sont celles qui, partout, sont les plus efficaces et que par conséquent la Communauté des Filles de la Charité se trouve providentiellement dans nos mains pour prêter un secours puissant à notre Congrégation dans l'accomplissement des desseins de Dieu sur elle. Désormais ses destinées semblent se confondre avec les nôtres, et elles se présentent bien consolantes dans l'avenir, si nous savons lui donner une direction propre à les lui faire atteindre. Telle était aussi la pensée de saint Vincent; et c'est en cela que se manifeste toute la puissance du don de Dieu qui était

en lui. En étudiant cette institution, on y aperçoit le caractère qui distingue toutes ses œuvres; on voit qu'il en a si bien disposé les bases et la destination, qu'elle semble avoir été adaptée aux besoins de l'Église dans les siècles qui devaient venir après lui, plus encore que dans celui où il vivait. Nous devons conclure de ces considérations que, travailler à la prospérité de la Communauté des Filles de la Charité, c'est travailler à la prospérité de notre Compagnie, et fournir à nos fonctions un puissant élément de succès. »

Ainsi parlait M. Étienne, dans sa circulaire du 26 mai 1844, un an après son élection au généralat. La suite de cette histoire nous montrera combien sont justes et sages ses considérations. Voyons maintenant comment Vincent de Paul a été amené par la divine Providence à instituer la Compagnie des Filles de la Charité.

Un jour que Vincent, alors curé de Châtillon-les-Dombes, allait monter en chaire, une pieuse femme, Françoise Bachet, le pria de recommander à la charité des paroissiens une pauvre famille, dont presque tous les membres, enfants et domestiques, étaient tombés malades dans une ferme située à une demi-lieue de Châtillon. La parole de Vincent eut sa bénédiction ordinaire et, le sermon terminé, presque tous les auditeurs prirent le chemin de la ferme, les mains pleines de toutes sortes de secours. Après l'office, il prit la même direction et fut agréablement étonné de voir les groupes charitables qui revenaient à Châtillon. « Voilà, s'écria-t-il, une grande charité, mais elle est mal réglée. Ces pauvres malades, pourvus de trop de provisions à la fois, en laisseront une partie se gâter et se perdre et ils retomberont ensuite dans leur première nécessité. »

Dès lors, avec l'esprit d'ordre et d'arrangement qu'il portait partout, il songea à régler un zèle si chrétien et à le faire tourner au profit durable, non seulement de la malheureuse famille qui en était alors l'objet, mais de toutes les familles qui tomberaient en une nécessité semblable. Toujours défiant de lui-même, il voulut avoir l'appui des personnes dont la piété pouvait venir en aide à la sienne, et dont l'état de fortune promettait des ressources à l'œuvre projetée. C'est aux femmes qu'il s'adressa : en toutes il trouva dévouement et charité, et d'accord avec elles sur la théorie de l'œuvre, il put aussitôt en régler la pratique. Mais son règlement ne fut que provisoire, et avant de demander la sanction de l'autorité ecclésiastique, il voulut avoir, comme toujours, la sanction de l'expérience. Quand la confrérie eut fonctionné environ trois mois, il crut l'épreuve suffisante : alors il sollicita de l'archevêché de Lyon une approbation qui lui fut accordée avec empressement, le 24 novembre 1617, et avec un surcroît d'éloges dont son humilité eut à souffrir.

En vertu du règlement approuvé, la confrérie prenait pour patron Notre Seigneur Jésus-Christ, et pour fin l'accomplissement de son très ardent désir de voir les chrétiens pratiquer entre eux les œuvres de miséricorde. Elle se composait de femmes de piété et de vertu, filles, mariées ou veuves, qui devaient choisir un procureur pour l'administration du temporel et deux pauvres femmes pour les aider à garder les malades. A sa tête était une prieure, une trésorière, et une assistante. Toutes, même les officières, devaient visiter et servir les malades, chacune en son jour, les assister dans leur corps et dans leur âme, et les accompagner au tombeau. Elles se réunissaient en assemblées pour traiter de leur avancement

spirituel et du bien de la confrérie, suivaient des règles communes et s'obligeaient à quelques exercices spirituels en particulier. Ainsi définitivement constituée, la confrérie put se livrer avec plus d'ardeur et de confiance à ses charitables travaux. Impossible de dire tout le bien soit matériel soit spirituel qui en revint aux pauvres, et surtout d'énumérer les conversions produites par cette prédication de la charité, la vraie prédication chrétienne. .

Le bien étant contagieux comme le mal, bientôt les habitants de Bourg et des lieux voisins, informés des bénédictions de la confrérie de Châtillon, s'empresèrent d'établir au milieu d'eux des confréries semblables. Le plus étonné d'un tel succès était toujours l'humble fondateur. Ici, comme ailleurs si souvent, il n'avait cru faire qu'une œuvre accidentelle et locale, et voici qu'elle tendait à la durée et à l'extension de toutes les œuvres divines. Il y vit le doigt de la Providence, et s'il avait pour principe de ne jamais enjamber sur elle, jamais non plus il n'hésitait à la suivre. Il se consacra désormais à la propagation des confréries de la Charité qu'il multiplia d'une manière étonnante. En peu d'années, il les établit en plus de trente paroisses dépendantes de la maison de Gondî. En 1620, il fit approuver par l'évêque d'Amiens un autre règlement de charité destiné aux hommes qu'il organisait aussi, pour la première fois, en confrérie : à eux le soin des pauvres valides, le soin des malades demeurant aux femmes. Les deux associations, quoique séparées, devaient marcher de concert et embrasser toutes les misères.

A sa mort, cette admirable institution, dont rien, comme il l'avouait, ne lui avait fourni le modèle, s'était répandue dans une foule de lieux du royaume, puis de là était passée en Lorraine, en Savoie, en

Italie, en Pologne, partout, en un mot, où le saint avait, par lui-même ou par les siens, évangélisé les peuples. Désormais, chacune de ses missions ou des missions de sa Compagnie, tant à l'étranger qu'en France, eut pour couronnement l'établissement d'une confrérie. Chose prodigieuse, toutes ces confréries subsistèrent, non seulement pendant la vie du saint, mais après lui et jusqu'à la Révolution, en sorte qu'on ne saurait calculer la multitude des pauvres malades qui durent, à cette charitable institution, le bien de leur corps et de leur âme. Aucune, pourtant, n'eut jamais d'autre fonds que le fonds inépuisable, il est vrai, de la Providence. Une quête générale dans la paroisse au jour du premier établissement, quelques meubles, un peu de linge recueillis à la même occasion, en formaient le principal. Les quêtes des dimanches et des fêtes, Dieu plutôt et la charité des fidèles, faisaient le reste; et cela avec tant de sûreté et d'abondance que jamais les malades ne manquèrent du nécessaire.

Dans sa prédilection pour les pauvres des champs, d'ailleurs les plus abandonnés, Vincent n'avait songé d'abord à établir la nouvelle confrérie que dans les villages. Mais quelques grandes dames, qui avaient leurs maisons de campagne, soit dans les environs de Paris, soit dans les provinces évangélisées par lui, et qui avaient vu les grands biens produits par la confrérie, songèrent à la transporter dans la capitale. Sans doute Paris avait des hôpitaux ouverts aux pauvres indigents, mais que de pauvres ouvriers négligeaient, par honte ou par répugnance, de s'y faire porter, et se voyaient réduits, au bout de quelques jours de maladie et de chômage forcé, à la plus profonde misère, et surtout au dénuement de toute consolation et de tout secours spirituel.

Ces pieuses dames se mirent donc en rapport avec les curés de Paris; ceux-ci en référèrent à M. Vincent, en le priant d'apporter à son premier plan les changements nécessités par la diversité des lieux et des personnes. Vincent modifia le règlement et, dès 1629, la confrérie fut établie sur la paroisse de Saint-Sauveur. Elle se répandit en peu de temps, dans presque toutes les paroisses de la ville et de la banlieue de Paris. L'élan une fois donné, elle ne s'arrêta plus, et, avec le concours unanime des évêques, des pasteurs et des fidèles, elle eut bientôt envahi les dix-huit paroisses de Beauvais et la plupart des grandes villes du royaume.

Quelquefois l'association des hommes et celle des femmes étaient réunies dans la même administration, quoique avec un ministère divisé; mais cette fusion dura peu. En général même, les confréries d'hommes s'établirent et se maintinrent difficilement, et Vincent se vit obligé d'y renoncer, en même temps qu'il épanchait de plus en plus les confréries de femmes. Disons tout de suite, cependant, qu'il était réservé à notre siècle de voir naître, grandir et prospérer d'une manière merveilleuse ces admirables réunions d'hommes rangés sous la bannière de l'Apôtre de la charité, et animés de son esprit, sous le titre des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Nous avons remarqué que, dans toutes leurs missions, Vincent et ses fils laissaient une confrérie de la Charité pour monument de leur passage. Pendant quelques années, le Saint put visiter ces pieuses associations par lui-même ou par quelqu'un des siens pour y entretenir le premier esprit et veiller à l'observation du règlement. Mais elles se multiplièrent en nombre si prodigieux, ses travaux, ceux de ses prêtres, s'accrurent en masse si accablante, que ces visites

devinrent d'abord plus rares, ensuite impossibles. Or il était à craindre que les confréries, abandonnées à elles-mêmes, ne perdissent peu à peu de leur ferveur primitive; que leurs membres ne se laissassent aller à leurs caprices plutôt que diriger par la règle, que le lien d'association qui faisait leur force ne se relâchât et ne se rompît bientôt, et que par conséquent les pauvres ne retombassent partout dans cet état misérable d'où sa charité les avait tirés. Il appelait donc de tous ses vœux quelque personne qui lui servît de lieutenant et d'ambassadeur, là où il ne pouvait ni aller ni résider lui-même, qui parcourût en son nom les villes et les campagnes pour y susciter l'esprit de charité et l'y entretenir, pour encourager et diriger les œuvres, pour veiller à l'observation des règles prescrites, pour exercer à leur pratique, et au service des malades.

Dieu accomplit d'une manière admirable les vœux de Vincent de Paul, et on peut dire qu'il exauça sa prière, en lui accordant incomparablement plus qu'il ne demandait. Ce n'est pas seulement une âme intelligente et dévouée que la divine Providence lui envoie pour maintenir les confréries de la Charité dans leur première ferveur, *c'est un aide semblable à lui, adiutorium simile sibi* qui va, de concert avec lui, doter l'Église et le monde d'un inappréciable trésor, les Filles de la Charité. Nous avons nommé Mlle Le Gras.

Née à Paris, le 12 août 1591, de Louis de Marillac, sieur de Ferrières, et de Marguerite Le Camus, Mlle Le Gras fut élevée avec grand soin d'abord chez les religieuses de Poissy, ensuite dans la maison paternelle. Sa piété et son mépris du monde l'avaient inclinée vers la vie religieuse; mais Dieu, qui la réservait pour l'accomplissement d'un grand dessein, permit que sa famille la poussât au mariage. Au mois de

février 1613, elle épousa Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis. Épouse et bientôt mère d'un fils, après avoir rempli tous les devoirs que lui imposait ce double titre, elle consacrait le reste de son temps au service temporel et spirituel des pauvres malades. Pour s'initier et s'exercer au rôle que la Providence lui destinait, elle engagea plusieurs dames à partager avec elle l'honneur de ce service. Du reste, lectures saintes et solides, pieuses retraites, prières ferventes, tel était l'emploi de ses rares loisirs. Dieu, qui l'avait éprouvée déjà par des peines spirituelles, acheva de la préparer par ce qu'elle eut à souffrir de la longue maladie de son mari. Celui-ci mourut le 21 décembre 1625. Dès 1623, le 4 mai, fête de sainte Monique, elle avait fait vœu (qu'elle renouvèla désormais tous les ans) d'embrasser, si Dieu lui enlevait son mari, l'état de sainte viduité, décrit par l'Apôtre; son mari étant mort, elle ne songea plus qu'à l'accomplir.

Jusqu'ici elle avait été sous la direction de son cousin, Jean-Pierre Camus, évêque de Belley. Forcé de retourner et de résider dans son diocèse, Camus chercha à sa pénitente un directeur digne d'elle et il jeta les yeux sur Vincent de Paul. Après une longue résistance, Vincent accepta. Au bout de quelques entretiens, Mlle Le Gras connut tout le prix de cette nouvelle direction et, pour être plus à portée de ses conseils, elle quitta la paroisse de Saint-Sauveur, qu'elle habitait alors, et vint se loger sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dans le voisinage du collège des Bons-Enfants, dont Vincent avait pris naguère possession. Dès son entrée dans cette vie nouvelle, elle voulut faire d'elle-même une consécration plus absolue que jamais à Dieu entre les mains de son saint directeur, et elle en rédigea un

acte dont ses filles conservent religieusement l'autographe.

Le premier spectacle que lui offrit la fréquentation du saint prêtre fut le spectacle de la charité, et son premier mouvement fut de s'associer de sa personne et de sa fortune à tant de grandes entreprises. Mais Vincent voulut d'abord l'éprouver et ce ne fut qu'en 1629, après bien des requêtes, qu'il commença d'employer son zèle pour la visite des confréries de la Charité. Il lui remit une instruction écrite de sa main sur la manière de s'y conduire. Accompagnée de quelques dames pieuses qui s'associaient à son charitable apostolat, elle faisait la route dans de mauvais coches, logeait dans de mauvaises hôtelleries pour se rendre plus sensible à la misère des pauvres en la partageant. Elle portait avec elle une grande provision de linge et toute une pharmacie ; aumônes, frais de route, tout se faisait à ses dépens. Arrivée dans un village, elle commençait par obtenir l'agrément du curé, puis elle rassemblait les femmes de la confrérie, les instruisait, les encourageait, tâchait d'augmenter leur nombre ; en un mot, remettait tout, personnes et choses, dans l'état et dans l'esprit où le saint fondateur l'avait établi.

Pour prêcher aussi d'exemple, elle remplissait de ses dons le trésor des pauvres trop souvent épuisé ; surtout elle se montrait charitable, moins encore de ses biens que de sa personne. Elle visitait et servait elle-même les malades, rassemblait les petites filles pour leur enseigner les éléments de la foi, formait la maîtresse d'école à son office, et ne quittait le poste qu'après avoir pourvu à toutes les nécessités des pauvres et des petits.

De retour à Paris, elle se reposait en visitant de même les Charités des paroisses, dont elle multipliait

encore le nombre; elle reprenait ensuite ses voyages charitables.

Bien portante, Vincent louait Dieu de la santé qu'il lui donnait pour le salut de tant de personnes; malade, il l'invitait à s'en réjouir; cependant, il l'engageait toujours à ménager sa santé « pour l'amour de Notre-Seigneur et de ses pauvres membres »; mais il la prémunissait contre les atteintes de la vanité plus encore que contre les dangers de la maladie, quand il apprenait les honneurs qu'on avait rendus à sa vertu.

Telles furent les premières armes de Mlle Le Gras dans les saints combats de la charité, sous la conduite et sous les ordres de Vincent de Paul; elle était mûre désormais, et capable, tout en continuant à être dirigée et à obéir, de former et de commander toute une armée charitable.

Tant que les confréries de la Charité s'étaient renfermées dans les villages, elles avaient été, en général, composées de femmes qui, vouées par leur naissance et leurs habitudes à toutes sortes de travaux, servaient elles-mêmes les malades, et faisaient auprès d'eux tous les offices de miséricorde. Mais, quand elles entrèrent dans les villes, et surtout qu'elles s'établirent à Paris, elles se remplirent de dames de condition. Celles-ci ne pouvaient pas, soit par l'opposition de leurs maris, soit pour d'autres raisons, rendre elles mêmes aux malades les assistances nécessaires et accoutumées, comme leur porter la nourriture, faire leurs lits, préparer les remèdes et autres choses semblables. Et lorsqu'elles employaient leurs gens pour leur rendre ces services, il arrivait le plus souvent que ces domestiques n'avaient ni adresse, ni affection, pour s'en bien acquitter. Cela fit voir à ces dames qu'il était absolument nécessaire d'avoir des servantes, qui ne

fussent employées qu'à servir les pauvres malades, et qui leur distribuassent chaque jour la nourriture et les remèdes selon l'exigence des maladies.

Cela fut proposé dès l'année 1630 à M. Vincent, lequel, après y avoir pensé devant Dieu et reconnu la nécessité de ce secours, se souvint que, dans les missions des villages, on rencontrait quelquefois de bonnes filles qui n'avaient pas de disposition pour le mariage, ni le moyen d'être religieuses, et il se dit qu'il s'en pourrait trouver de ce nombre qui seraient bien aises de se donner, pour l'amour de Dieu, au service des pauvres malades. La Providence de Dieu disposa les choses, en sorte qu'aux premières missions suivantes, il s'en trouva deux qui acceptèrent la proposition qui leur en fut faite, et qui furent mises, l'une en la paroisse de Saint-Sauveur, et l'autre en celle de Saint-Benoît. La première était sœur Marguerite Naseau, dont M. Vincent a parlé à plusieurs reprises dans ses conférences. Il s'en présenta d'autres ensuite qui furent placées à Saint-Nicolas-du-Charbonnet et en d'autres paroisses.

M. Vincent et Mlle Le Gras leur donnèrent les avis qu'ils jugèrent nécessaires pour les aider à se comporter de la manière qu'elles devaient, tant envers les dames qu'envers les pauvres malades. Mais ces filles, étant venues de divers lieux, n'avaient alors aucune liaison, ni correspondance entre elles, ni aucune dépendance sinon des dames des paroisses où elles demeuraient. D'ailleurs, n'ayant point été dressées aux exercices de ces charités envers les pauvres malades, il s'en trouvait parmi elles qui ne donnaient point de satisfaction, lesquelles pour cela il fallait ôter; et comme on n'avait point de filles de réserve, éprouvées et formées, il arrivait que les dames et les pauvres retombaient dans leur premier besoin. Cela faisait

bien voir qu'il était nécessaire d'avoir en mains un grand nombre de filles pour en mettre en tous les lieux de Paris, où ces confréries se trouvaient établies; qu'il fallait aussi en prendre un soin particulier pour les dresser au service des malades, pour leur apprendre à préparer les remèdes, et encore plus pour les élever et les former à l'exercice de l'oraison et de la vie spirituelle, étant comme impossible de persévérer longtemps en cette vocation très pénible, et de vaincre les répugnances que la nature y ressent, si on n'a un grand fonds de vertu.

M. Vincent voyait ce grand besoin, et il était fort importuné sur ce sujet par les dames qui n'avaient recours qu'à lui, pour leur fournir des filles telles qu'il se pouvait désirer. Or, comme il n'était pas homme à s'inquiéter, ni à s'empresser, il se contentait de recourir à Dieu par la prière, attendant qu'il plût à sa Providence lui découvrir quelque moyen pour pourvoir à cette nécessité. Il ne fut point trompé dans son attente, car plusieurs filles s'étant bientôt présentées, il en choisit trois ou quatre qu'il jugea les plus propres, et les mit entre les mains de Mlle Le Gras, qui logeait alors auprès de Saint-Nicolas-du-Char-donnet, l'ayant auparavant disposée à les recevoir, loger et entretenir dans sa maison, pour les rendre capables de correspondre aux desseins de la Providence sur elles.

Cela se fit en l'année 1633, le 29 novembre, veille de la fête de saint André, seulement par manière d'essai. Quelques sœurs composaient alors la communauté naissante, et Dieu donnant bénédiction à ces commencements, le nombre des filles s'augmenta, et il s'en forma enfin, dit Abelly, une petite communauté, qui a servi et qui sert encore d'une pépinière de Filles de la Charité, pour servir les pauvres malades dans

les paroisses, dans les hôpitaux et dans les autres lieux où elles sont appelées.

Mlle Le Gras, voyant les bénédictions que Dieu répandait sur ce petit troupeau, et l'affection qu'elle avait pour les pauvres la portant à s'appliquer plus particulièrement à former ces filles, qui leur pouvaient rendre un service si utile et si salutaire, elle voulut savoir de M. Vincent si elle se dédierait entièrement à cette sainte entreprise. Après qu'elle l'eut pressé plusieurs fois de lui dire si elle devait écouter cette pensée et suivre ce mouvement, voici la réponse qu'il lui fit, selon sa maxime ordinaire de ne s'employer aux œuvres nouvelles et extraordinaires que par manière d'essai : « Quant à cet emploi, je vous prie une fois pour toutes de n'y point penser, jusqu'à ce que Notre-Seigneur fasse paraître qu'il le veut; car on désire souvent plusieurs bonnes choses d'un désir qui semble être selon Dieu, et néanmoins il ne l'est pas toujours; mais Dieu permet ces désirs pour la préparation de l'esprit à être selon ce que sa Providence même désire. Pour Dieu, Mademoiselle, que votre cœur honore la tranquillité de celui de Notre-Seigneur, et il sera en état de le servir. Le royaume de Dieu est la paix du Saint-Esprit; il régnera en vous, si vous êtes en paix. Soyez-y donc, s'il vous plaît, et honorez souverainement le Dieu de paix et de dilection. » Et par une autre lettre, il lui manda : « Je n'ai pas le cœur assez éclairci devant Dieu en cette affaire : une difficulté m'empêche de voir quelle est sa volonté. Je vous supplie, Mademoiselle, de lui recommander ce dessein pendant ces saints jours auxquels il communique plus abondamment les grâces du Saint-Esprit. »

Par ces lettres et plusieurs autres que M. Vincent écrivit sur ce même sujet, on voit avec quelle retenue il

procédait au discernement de la vraie vocation de cette vertueuse personne pour la direction de ces filles : non seulement parce qu'il la jugeait capable de plus grandes choses que celle-là, qui paraissait alors bien petite pour les talents et les grâces que Mlle Le Gras avait reçus de Dieu ; mais aussi parce que son humilité ne lui permettait pas de présumer que Dieu voulût se servir de lui (Vincent) pour exécuter tout ce que la Providence a fait depuis par l'entremise de cette charitable demoiselle. Il la tint donc deux ans dans cette indifférence, la remettant toujours sans lui donner une dernière résolution, et l'exhortant de se confier uniquement en Dieu, moyennant quoi il l'assurait qu'elle ne serait point trompée. Ainsi parle le premier historien de M. Vincent.

Lorsque le saint fondateur crut que l'heure de Dieu était arrivée, il encouragea sa fille spirituelle à se dédier à Notre-Seigneur pour cette œuvre, et, le 25 mars 1634, Mlle Le Gras prononça la formule de sa consécration. Depuis lors, le 25 mars, fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, est le jour où les Filles de la Charité, en souvenir et à l'imitation de leur pieuse fondatrice, renouvellent chaque année leur consécration à Dieu et au service des pauvres.

Les choses marchèrent ainsi pendant une douzaine d'années. Les Filles de la Charité s'accrurent, comme aussi leurs emplois. Elles n'étaient primitivement destinées qu'à soigner à domicile, au nom des Charités des paroisses, les pauvres à qui le trop-plein ou la répugnance fermait l'entrée des hôpitaux ; bientôt, par droit de charitable conquête, elles s'emparèrent des hôpitaux eux-mêmes, elles servirent de mères aux enfants trouvés, de maîtresses aux pauvres filles, d'anges consolateurs aux forçats et aux prisonniers, de providence à toutes les misères.

Et cependant, elles ne formaient point d'abord de confréries proprement dites et n'avaient point de règles arrêtées. Ici encore, avant de formuler des règles par écrit, Vincent avait voulu que ces règles prissent corps et vie dans la pratique et l'expérience, et, plus que pour les missionnaires, les faits lui donnèrent raison. Qui pouvait prévoir au commencement un tel progrès, une telle multiplicité d'emplois? Or, si l'on eût aussitôt donné des règles, ces règles, applicables seulement au service des paroisses, ne l'eussent pas été au service des écoles, des hôpitaux.

Quand Vincent se crut suffisamment instruit et préparé, il rédigea, sur l'invitation de Mlle Le Gras, un mémoire pour l'archevêque de Paris, à l'effet d'obtenir l'érection des Filles de la Charité en Compagnie ou Congrégation particulière, en considération des services qu'elles avaient déjà rendus et de ceux plus considérables qu'elles pouvaient rendre encore. Jean-François de Gondi fit droit à cette requête. Les lettres d'érection portent les termes suivants : « Et d'autant que Dieu a béni le travail que notre très aimé Vincent de Paul a pris pour faire réussir ce pieux dessein, nous lui avons confié et commis par ces présentes, confions et commettons la conduite et direction de la susdite société et communauté, sa vie durant; et après lui à ses successeurs les Supérieurs généraux de ladite Congrégation de la Mission. »

Une première approbation avait été donnée par l'archevêque de Paris, en 1646; mais elle fut égarée avec les lettres patentes du roi par le conseiller du Parlement chargé de cette affaire; et Vincent de Paul dut présenter une seconde requête pour obtenir une nouvelle approbation. Il le fit en 1655. C'est cette seconde approbation que nous venons de citer.

Une importante modification se trouve introduite

dans cette nouvelle requête et insérée dans les statuts approuvés par l'autorité ecclésiastique : c'est sous la direction de Vincent et de ses successeurs qu'est placée la Compagnie des Filles de la Charité. Le saint fondateur, toujours réservé, et craignant d'empiéter sur les vues de la Providence, n'avait pas voulu d'abord revendiquer cette autorité. Mlle Le Gras s'en aperçut et craignant que, si le directeur de la Compagnie n'était pas de la famille de saint Vincent, l'esprit de saint Vincent ne vint à disparaître, au grand dommage des sœurs, elle réclama aussitôt et ne cessa d'insister. Dès 1646, elle écrivait au saint : « Au nom de Dieu, Monsieur, ne permettez pas qu'il se passe rien qui donne tant soit peu de jour de tirer la Compagnie de la direction que Dieu lui a donnée; car vous êtes assuré que ce ne serait plus ce que c'est, et ainsi je crois que la volonté de Dieu ne serait plus avec nous. »

Dans une autre lettre du 5 juillet 1651, elle écrivait encore : « Le fondement de cet établissement (des Filles de la Charité) sans lequel il est impossible qu'il puisse exister, ni que Dieu en tire la gloire qu'il témoigne en vouloir tirer, est la nécessité que ladite Compagnie a d'être dirigée, soit sous le titre de Compagnie, ou celui de Confrérie, entièrement soumise et dépendante de la conduite vénérable du très honoré général de la Mission. » M. Vincent acquiesça aux raisons et aux instances de Mlle Le Gras; le cardinal de Retz, archevêque de Paris, donna son approbation, le 18 janvier 1655. — Dès lors, la formule des vœux des Filles de la Charité fut conforme à ce qui avait été réglé par les vénérables fondateurs et approuvé par l'autorité ecclésiastique; on le voit dans un exemplaire de cette formule, écrit en partie de la main même de Mlle Le Gras pour une sœur. — Les statuts, approuvés par l'archevêque, furent confirmés, au nom

du Souverain Pontife, par le cardinal de Vendôme, légat du pape, le 8 juin 1668.

Depuis cette époque, plusieurs papes ont reconnu l'autorité du Supérieur général de la Mission sur la Compagnie des Filles de la Charité et en particulier Léon XIII a déclaré, le 8 juillet 1882, « qu'il n'y avait rien à changer dans le gouvernement de l'Association des Filles de la Charité, lequel, d'après les Indults pontificaux, appartient au Supérieur Général *pro tempore* de la Congrégation des prêtres de la Mission, dits Lazaristes, instituée par saint Vincent de Paul ».

M. Vincent, se voyant chargé de cette conduite, par un ordre si exprès de la Providence, crut qu'il devait employer ses pensées et ses soins pour perfectionner l'ouvrage que Dieu lui avait fait la grâce de commencer. Pour cet effet, avant toutes choses, il proposa à ces vertueuses filles pour maxime fondamentale de se considérer comme destinées, par la volonté de Dieu, pour servir Notre-Seigneur Jésus-Christ, corporellement et spirituellement, en la personne des pauvres malades, tant hommes que femmes et enfants, soit honteux ou nécessiteux ; et pour se rendre dignes servantes d'un tel seigneur dans un emploi si saint, de travailler soigneusement à leur propre perfection, faisant tous leurs exercices en esprit d'humilité, simplicité, charité, en union de ceux que Notre-Seigneur Jésus-Christ a faits sur la terre et pour la même fin qui exclut toute vanité ou respect humain, et tout amour-propre et satisfaction de la nature. Il leur a aussi fort particulièrement recommandé quelques autres vertus qu'il a jugées les plus nécessaires à leur état, comme l'obéissance à leurs supérieurs et à MM. les curés ; l'indifférence aux lieux, aux emplois et aux personnes ; la pauvreté pour s'affectionner à vivre pauvrement comme servantes des pauvres : et la patience pour

souffrir, de bon cœur et pour l'amour de Dieu, les incommodités, contradictions, moqueries, calomnies et autres mortifications qui leur arrivent, même pour avoir bien fait; se remettant en esprit que tout cela n'est qu'une partie de la croix que Notre-Seigneur veut qu'elles portent après lui sur la terre, pour mériter de vivre avec lui dans le ciel.

Il n'est pas nécessaire d'entrer plus avant dans le détail de leur règlement, qui les porte à la pratique de l'oraison mentale, à la fréquentation des sacrements, aux retraites annuelles, aux conférences spirituelles, à l'union et charité mutuelles, à l'uniformité de vie, d'habits et d'action, et à une modestie toute singulière.

Outre ce règlement qui est commun pour toutes, M. Vincent en a laissé d'autres qui regardent chaque emploi et chaque office particulier; leur marquant ce qu'elles ont à faire dans tous les lieux où elles se trouvent, dans les villes et dans les villages, tant à l'égard des dames et autres personnes qui les emploient qu'à l'égard des pauvres qu'elles servent et qu'elles instruisent. Ces règlements particuliers sont au nombre de six : le premier, pour les sœurs qui assistent les malades des paroisses; le deuxième, pour celles qui tiennent les écoles; le troisième, pour celles qui ont soin des enfants trouvés; le quatrième, pour celles qui aident les dames à servir les pauvres à l'Hôtel-Dieu de Paris; le cinquième, pour les sœurs qui sont à l'hôpital des Galériens; le sixième, pour celles qui servent les malades dans les autres hôpitaux du royaume. Ces règlements leur marquent particulièrement les occasions dangereuses qu'elles ont à éviter, les précautions dont il leur faut user, les vues différentes qu'elles doivent avoir, enfin tout ce qu'elles ont à faire et à dire, jusque dans les moindres circonstances, pour bien

nourrir, panser, médicamenter, édifier, consoler et admonester les pauvres, petits et grands, sains et malades.

On pourrait bien dire que les règlements qui sortaient des mains de M. Vincent étaient comme en leur perfection, parce qu'il ne se hâtait jamais de les donner. Il voulait que Dieu seul en fût l'auteur et que l'esprit humain n'y eût d'autre part que la pratique. Aussi ceux-là ont été dressés sur une longue expérience, et de concert avec Mlle Le Gras, très éclairée et continuellement occupée du service de toutes sortes de pauvres.

Ces règlements, dit Abelly, font que ces filles s'acquittent de leurs petits devoirs avec bénédiction, et au contentement d'un chacun. Ce qui fait qu'on les demande de toutes parts. Plusieurs villes du royaume en veulent avoir, même des principales, sans parler de quantité de seigneurs et de dames qui désirent les établir en leurs terres ; et on espère leur en fournir à mesure que cette petite communauté se multipliera, comme elle fait, Dieu merci.

Dans le courant de 1655, Vincent jugea à propos de faire acte d'établissement. En conséquence, il convoqua une assemblée générale de toutes les Filles de la Charité qui se trouvaient à Paris, et leur fit un discours sur la naissance providentielle de leur Compagnie et la nécessité des règles. Il leur donna ensuite des actes de fondation, nomma pour la première fois leurs officières ; et la Compagnie ainsi constituée dans toutes ses parties et dans son gouvernement, il fit lecture des règles soit communes pour toutes, soit particulières et applicables seulement pour telle ou telle fonction. De nouveau, il insista sur la nécessité de leur observance, promettant toutes sortes de bénédictions à la fidélité à les accomplir. Enfin il interpella

ses filles sur la disposition dans laquelle elles étaient par rapport aux règles : « Ne voulez-vous pas, toutes et de tout votre cœur, y vivre et y mourir? — Oui, mon père », répondirent-elles d'une voix unanime ; et le saint adressa au ciel une belle prière pour leur persévérance.

On voit quelle était la nature de ces conférences entre M. Vincent et ses filles spirituelles ; l'abandon ne nuisait en rien au respect, ni le dialogue à l'autorité. M. Vincent indiquait à l'avance le sujet que l'on devait traiter. Toutes y pensaient dans l'oraison. Le jour venu, Vincent commençait par en interroger un grand nombre : chacune répondait avec simplicité, quelquefois avec cette élévation de pensées que Dieu se plaît à communiquer aux simples. Vincent louait, commentait les réponses ; puis il prenait la parole en son nom et, dans un discours suivi, il traitait le sujet proposé ; ses filles accouraient de tous les points de Paris pour l'entendre ; elles l'écoutaient avec avidité et recueillaient toutes ses paroles. C'est ainsi que nous ont été conservées plus de cent de ces conférences, qui sont encore aujourd'hui, après les Saintes Écritures et les saintes Règles, le livre le plus cher aux Filles de la Charité.

A partir des mémorables séances de 1655 jusqu'à la veille de sa mort, le vénérable fondateur expliqua ces règles presque toutes les semaines, dans leur ensemble et dans leurs détails. Déjà bien des fois, dès l'année 1634, il en avait donné des explications sommaires en attendant de les rédiger par écrit et de les remettre à chaque maison pour servir de continue lecture et de sujet ordinaire de méditation. Il reprit ces entretiens d'une manière plus suivie et plus détaillée à partir de la rédaction des règles, en 1655. Dans ces admirables conférences, le Saint jetait tous

les enseignements que les circonstances lui pouvaient suggérer. Il excitait ses filles par les exemples de dévouement qu'elles se donnaient les unes aux autres ; et tout en les ramenant sans cesse à l'humilité, il ne craignait pas de leur citer les traits d'héroïsme qu'elles trouvaient au sein de leur propre famille ; souvent aussi il aimait à leur montrer par des faits la protection toute particulière dont la Providence les environnait.

Ces renseignements paternels, Mlle Le Gras les répétait, les commentait, les multipliait, en quelque sorte, soit dans des conférences particulières, soit dans ses adieux aux sœurs qui partaient pour quelques missions, soit dans ses innombrables lettres. La Compagnie ainsi formée, ainsi pourvue d'instruction, de vertu et de charité évangélique, Vincent la mit au service de toutes ses œuvres : malades à domicile, dans les hôpitaux, enfants trouvés ; ces pieuses filles devenaient propres à tous les genres de bien ; tout réussissait entre leurs mains. Aussi avons-nous vu qu'on les demandait de toutes parts. « Dieu, dit Abelly, a tellement augmenté cette petite communauté de filles, en nombre et en grâces, que M. Vincent et Mlle Le Gras ont eu la consolation pendant leur vie de la voir répandue, non seulement en vingt-cinq ou trente endroits de Paris, mais encore en plus de trente villes, bourgs et villages de diverses provinces de la France, et même jusque dans la Pologne où la reine, par son zèle et sa charité, a voulu les établir pour le bien des pauvres de son royaume. »

Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre qu'en rapportant la lettre de M. Vincent à un prêtre de sa Congrégation, M. de la Fosse, à Troyes, lequel lui avait fait cette objection : Pourquoi les missionnaires qui ont pour règle de ne se point charger de la con-

duite des religieuses ont néanmoins la direction des Filles de la Charité? A quoi il fit la réponse suivante qui est considérable sur ce sujet, comme l'observe Abelly (II, 460). Elle est du 7 février 1660, quelques mois avant la mort du saint fondateur.

« Je rends grâces à Dieu des sentiments qu'il vous a donnés sur ce que je vous ai écrit touchant les religieuses; j'en suis fort consolé, voyant que vous avez connu l'importance des raisons que la Congrégation a eues de s'éloigner de leur service, pour ne mettre empêchement à celui que nous devons au pauvre peuple.

« Et parce que vous désirez être éclairci du sujet qui nous a fait prendre le soin des Filles de la Charité, en demandant pourquoi la Congrégation, qui a pour maxime de ne s'occuper à la direction des religieuses, se mêle néanmoins de ces filles-là.

« Je vous dirai, Monsieur : 1^o que nous ne blâmons pas l'assistance des religieuses; au contraire, nous louons ceux qui les servent comme les épouses de Notre-Seigneur, lesquelles ont renoncé au monde et à ses vanités pour s'unir à leur souverain bien; mais tout ce qui est loisible aux autres prêtres n'est pas expédient pour nous; 2^o que les Filles de la Charité ne sont pas religieuses, mais des filles qui vont et viennent comme des séculières. Ce sont des personnes de paroisses, sous la conduite de MM. les curés où elles sont établies. Et si nous avons la direction de la maison où elles sont élevées, c'est parce que la conduite de Dieu pour donner naissance à leur petite Compagnie s'est servie de la nôtre; et vous savez que les mêmes causes que Dieu emploie pour donner l'être aux choses, il s'en sert pour le leur conserver; 3^o notre petite compagnie s'est donnée à Dieu pour servir le pauvre peuple corporellement et spirituellement et

cela dès son commencement ; en sorte qu'en même temps qu'elle a travaillé au salut des âmes par les missions, elle a établi un moyen de soulager les malades, par les confréries de la Charité, et le Saint-Siège a approuvé cela par les bulles de notre institution. Or comme la vertu de miséricorde a diverses opérations, elle a porté la Compagnie à plusieurs et différentes manières d'assister les pauvres : témoin le service qu'elle rend aux forçats des galères et aux esclaves de Barbarie ; témoin ce qu'elle a fait pour la Lorraine en sa grande désolation ; et depuis, pour les frontières ruinées de Champagne et de Picardie, où nous avons encore un des nôtres incessamment appliqué à la distribution des aumônes. Vous êtes vous-même témoin, Monsieur, du secours qu'elle a apporté au peuple des environs de Paris, accablé de famine et de maladie, par suite du séjour des armées. Vous avez eu votre part à ce grand travail, vous en avez pensé mourir, ainsi que beaucoup d'autres qui ont donné leur vie pour la conserver aux membres souffrants de Jésus-Christ, lequel en est maintenant leur récompense, et un jour il sera la vôtre. Les dames de la Charité de Paris sont encore autant de témoins de la grâce de notre vocation pour contribuer avec elles à quantité de bonnes œuvres qu'elles font, et dedans et dehors de la ville.

« Cela posé, les Filles de la Charité étant entrées dans l'ordre de la Providence, comme un moyen que Dieu nous donne de faire par leurs mains ce que nous ne pouvons faire par les nôtres, en l'assistance corporelle des pauvres malades, et de leur dire par leur bouche quelque mot d'instruction et d'encouragement pour leur salut, nous avons aussi l'obligation de les aider à leur propre avancement en la vertu, pour se bien acquitter de leurs exercices charitables.

« Il y a donc cette différence entre elles et les religieuses que là plupart des religieuses n'ont pour fin que leur propre perfection ; au lieu que ces filles sont appliquées comme nous au salut et au soulagement du prochain. Et si je dis, avec nous, je ne dirai rien de contraire à l'Évangile, mais fort conforme à l'usage de la primitive Église ; car Notre-Seigneur prenait soin de quelques femmes qui le suivaient ; et nous voyons, dans les Actes des Apôtres, qu'elles administraient les vivres aux fidèles, et qu'elles avaient relation aux fonctions apostoliques. Si l'on dit qu'il y a danger pour nous de converser avec ces filles, je réponds que nous avons pourvu à cela, autant qu'il se peut faire, en établissant cet ordre en la Congrégation, de ne les jamais visiter chez elles, dans les paroisses, sans nécessité et sans permission expresse du supérieur. Et elles-mêmes ont pour règle de faire leur clôture dans leur chambre, et de n'y jamais laisser entrer les hommes.

« J'espère, Monsieur, que ce que je viens de répondre à votre difficulté vous satisfera. »

M. La Fosse se montra satisfait sans aucun doute ; quoi qu'il en soit, on voit par là combien M. Vincent tenait d'une part à ce que la Compagnie n'abandonnât jamais la conduite d'une œuvre que la Providence lui a confiée ; et de l'autre, à ce qu'elle fût toujours fidèle à suivre les règles de réserve et de prudence si nécessaires pour remplir, sans danger et avec fruit, d'aussi délicates fonctions. La suite de cette histoire nous montrera les successeurs de M. Vincent toujours préoccupés du soin de maintenir les rapports des deux familles dans les limites tracées par leur saint fondateur.

CHAPITRE VI

Organisation de la Congrégation de la Mission. Constitutions. — Vœux. Leur approbation par l'archevêque de Paris, 1641. Et par Alexandre VII, 1645. — Formation des sujets: Noviciat ou Séminaire interne; Étudiants et Études. — Constitutions. — Règles communes. Analyse. Distribution à la Communauté, en 1658. Règles pour le gouvernement de la Compagnie: Assemblées de 1642 et 1651. — Mort de saint Vincent. Établissements.

L'exposé rapide des œuvres confiées par saint Vincent, ou plutôt par la Providence, au zèle de la Congrégation de la Mission justifie pleinement les paroles du saint Évangile: *Evangelizare pauperibus misit me*, qu'elle a prises pour devise: « J'ai été envoyé pour évangéliser les pauvres. » Ce sont les pauvres gens des champs qu'elle va chercher dans les missions pour les instruire, les purifier, les consoler; c'est aux pauvres gens des champs surtout qu'elle prépare de dignes pasteurs dans ses séminaires; ce sont les pauvres et particulièrement les pauvres malades qu'elle assiste corporellement et spirituellement par les Filles de la Charité.

Pour mener de telles œuvres à bonne fin, la Congrégation avait besoin d'une organisation simple et forte tout à la fois. Elle devait être assise sur des bases solides et prendre un soin tout spécial des sujets qu'elle recevait dans son sein. Vincent de Paul, aidé par le temps, les circonstances, dirigé par son rare bon sens, instruit par l'expérience et surtout assisté d'une façon admirable par la divine Providence, dut pourvoir à tout. Et d'abord pleinement convaincu que si Dieu ne prend soin de bâtir l'édifice, c'est en vain que les hommes chercheront à le construire: *Nisi Dominus œdificaverit domum in vanum la-*

boraverunt qui ædificant eam, il voulut asseoir sa petite Compagnie sur la pierre fondamentale, sur l'approbation du vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Par sa bulle *Salvatoris*, du 12 février 1632, Urbain VIII érigea la Compagnie en Congrégation et donna à saint Vincent, avec la conduite de la Communauté, le pouvoir de faire et dresser les règlements nécessaires pour assurer le bon ordre de cette Compagnie. Le Souverain Pontife, par la même bulle, assigne à cette même Compagnie, à l'exclusion de toute autre Communauté, le titre de Congrégation de la Mission. Il accorde à la Congrégation de la Mission, à ses maisons, à son Général et autres Supérieurs, ainsi qu'à ses membres, à ses biens et à ses choses, tous et chacun privilèges, prérogatives, avantages, faveurs, indults, indulgences, grâces dont jouissent les autres Congrégations semblables ou dissemblables et que la Congrégation pourra en user *pariter, pariformiter et absque ulla prorsus differentia*. Cette communication des privilèges fut plusieurs fois confirmée par les Souverains Pontifes.

Le pape Alexandre VII acheva l'œuvre d'Urbain VIII, en réglant, par le bref du 22 septembre 1655, la constitution de la Compagnie. Par ce bref, il approuve l'émission des vœux et il en explique la nature. Il accorde aussi l'exemption de l'évêque pour ce qui regarde l'administration intérieure de la Compagnie, en maintenant la juridiction des prélats pour tout ce qui regarde les œuvres extérieures et principalement les missions diocésaines.

Malgré l'antipathie que les vœux de religion trouvaient de tous côtés depuis le Protestantisme, Vincent de Paul, qui avait reconnu leur importance et qui savait en quelle estime l'Église les avait tenus jusqu'ici, les introduit dans sa Congrégation. Il avait

d'abord sollicité l'approbation officielle de ces vœux de la part de l'autorité diocésaine en s'adressant à l'archevêque de Paris; il poursuivit ensuite son dessein jusqu'à ce qu'il eût obtenu la sanction suprême du Souverain Pontife, ce qui eut lieu, comme nous venons de le dire, en 1655.

Mais, comme l'acte d'approbation de l'archevêque de Paris ne fait que reproduire les considérants présentés par Vincent lui-même, il est de la plus haute importance de voir quelles étaient les pensées du saint fondateur sur la nécessité et la nature de ces vœux. Voici la traduction de cet acte d'approbation, donné le 19 octobre 1641 :

« Jean François de Gondy, par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique, premier archevêque de Paris, à notre cher Vincent de Paul, Supérieur général de la Congrégation des prêtres de la Mission, approuvée par nous depuis plusieurs années, salut dans le Seigneur.

Attendu qu'une pétition nous a été présentée de votre part, contenant que, puisque notre Très Saint Père le pape Urbain VIII, par la bulle d'érection de ladite Congrégation, fulminée par notre official, a daigné accorder, à perpétuité, à vous et à tout Supérieur général qui vous succédera, la licence, la permission et la faculté de pouvoir, chaque fois que vous ou vos successeurs le jugerez expédient, faire et établir, pour bien conduire et gouverner, diriger et administrer ladite Congrégation de la Mission, ses maisons, ses personnes et ses biens, toute sorte de règlements et ordonnances légitimes et convenables, pourvu qu'ils ne soient en rien contraires aux sacrés canons, aux constitutions apostoliques, aux décrets du concile de Trente, à l'institut et à la règle de ladite Congrégation, à condition qu'ils seront approuvés par nous

ou nos successeurs, attendu que, instruits par l'expérience, vous craignez que les prêtres de ladite Congrégation tant qu'ils seront libres d'en sortir quand ils le voudront, ne succombent aux premières tentations qui pourront leur venir contre leur vocation, ou que doutant de leur persévérance dans leur vocation, ils ne négligent de s'appliquer, comme il convient, à la perfection requise pour cet institut, bien que cependant Dieu, dans sa miséricorde, ait accordé à un grand nombre de prêtres de persévérer dans cette Congrégation et d'en garder les règles; comme d'ailleurs vous avez considéré que Dieu lui-même, dans l'Ancien Testament, avait voulu, par la Circoncision, obliger pour toujours le peuple qu'il s'était choisi à observer sa loi; que, dans la nouvelle loi, le baptême nous attache au service de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour toute notre vie, que l'Église ne confie la direction spirituelle des peuples qu'à des hommes qui sont liés pour toujours à l'état ecclésiastique par les saints ordres; que cette même Église ne donne une épouse à l'homme en mariage que par un sacrement qui les lie à cet état pour tout le temps de la vie;

Comme vous avez aussi considéré que toutes les communautés et congrégations, à l'exception d'un petit nombre, ont cru toujours nécessaire, afin que leurs membres puissent persévérer dans leur vocation et dans l'observance des règles et constitutions de les lier par des vœux qui, dans le principe, ont été simples;

Après avoir attentivement pesé en vous-même tous ces différents inconvénients, motifs et exemples, et afin d'obtenir que lesdits prêtres puissent persévérer dans la Congrégation ci-dessus nommée et dans l'observances de ses règles, vous avez jugé expédient et vous avez réglé que tous ceux qui, dans la suite, entreront

dans ladite Congrégation, feront, en présence du Supérieur, après une année d'épreuve achevée au séminaire, le bon propos de rester, tout le temps de leur vie, dans ladite Congrégation en gardant la pauvreté, la chasteté et l'obéissance ; et qu'après une seconde année d'épreuve achevée également dans ledit séminaire, ils feront le vœu simple de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ainsi que de stabilité, c'est-à-dire de travailler le reste de leur vie dans la Congrégation en se conformant à ses règles et à ses constitutions, au salut des pauvres gens de la campagne, vœu dont on ne pourra être relevé que par le Souverain Pontife ou bien par vous ou par celui qui sera, pour lors supérieur général, vœu enfin que l'on émettra pendant la célébration de la sainte messe, en présence du supérieur célébrant qui en sera le témoin, *mais qui ne le recevra pas.*

Vous demandez en outre que ceux qui sont déjà dans ladite Congrégation, voulant se lier à elle par ce même vœu, puissent être par vous et par vos successeurs légitimement admis à l'émettre à *condition toutefois que ladite Congrégation ne sera pas rangée, à cause de l'émission dudit vœu, au nombre des ordres religieux, et qu'elle ne cessera pas pour cela de faire partie du clergé.*

Attendu enfin que, dans ladite supplique, il nous a été demandé par vous de vouloir bien approuver et confirmer ce que vous avez réglé sur les points ci-dessus mentionnés.

Nous, ayant mûrement considéré les motifs qui précèdent et voulant consentir et accéder à votre dite supplique, laquelle non seulement ne contient rien qui soit contraire aux sacrés canons, aux constitutions apostoliques, aux décrets du concile de Trente, à l'institut, ni à la règle de ladite Congrégation, mais encore propose des mesures utiles pour maintenir les

sujets dans ladite Congrégation et l'observance de ses règles; persuadé, du reste, que nous ferons, avec le secours de la grâce de Dieu, une œuvre agréable au Seigneur et profitable à l'Église; de notre plein gré, nous avons approuvé et confirmé et, par les présentes, nous approuvons et confirmons les dispositions contenues dans votre supplique.

En foi et témoignage de ce qui précède, et de chaque chose en particulier, nous avons fait libeller, par le secrétaire de notre archevêché de Paris, les présentes lettres de notre affirmation et confirmation, ordonnant que, munies de notre approbation, elles fussent revêtues du sceau de notre chancellerie. Donné à Paris, l'an du Seigneur 1641, le dix-neuvième jour du mois d'octobre. »

Cette approbation de l'archevêque de Paris ne trancha pas la question. Vincent, qui avait la conviction intime que sa Communauté ne pourrait subsister sans être liée dans la personne de ses membres par des vœux, se trouvait comme ballotté entre les évêques dont la plupart se détournaient d'un état qui serait l'état religieux, et les religieux qui l'y poussaient. Il y avait aussi des tiraillements à cet égard jusque dans le sein de sa famille.

Le vénérable fondateur s'adressa à Rome et le bref du pape Alexandre VII termina le différend. Le Saint Père régla de telle sorte les vœux de la Compagnie que *dans leur émission, personne ne devait les accepter soit au nom de la Congrégation, soit au nom du Souverain Pontife, que ces vœux ne pourraient être dispensés que par le Saint Siège et aussi par le Supérieur général, mais dans l'acte seul du renvoi du sujet; et que ladite Congrégation ne serait pas rangée parmi les ordres religieux, mais resterait dans le corps du clergé séculier*¹.

1. Remarquons, à ce propos, que nos vœux, par suite de leur parti-

Il est intéressant de lire la lettre que M. Vincent adressait à M. Jolly, supérieur à Rome, le 29 octobre 1655. Il fait l'historique des vœux dans la Compagnie, et dit avec quels sentiments de joie a été accueilli le bref qui les confirme;

« Monsieur,

« Nous avons proposé le bref de notre Saint Père à la famille de céans, tant aux prêtres qu'aux clercs et frères coadjuteurs, auxquels je fis entendre comment il a plu à Dieu de donner à la Compagnie, dès le commencement, le désir de se mettre dans l'état le plus parfait qu'elle pourrait, *sans entrer en celui de religion*; qu'à cet effet nous avons fait des vœux pour nous unir plus étroitement à Notre-Seigneur et à son Église, et le supérieur de la Compagnie à ses membres, et les membres au chef, que ce fût la deuxième ou troisième année; que ces vœux étaient simples; et que nous les renouvelâmes deux ou trois ans de suite; qu'enfin nous en avons fait une règle qui avait été approuvée par Mgr l'archevêque de Paris et que nous les fîmes ensuite ensemble; mais qu'à peine eûmes-nous fait cela, le murmure commença par quelques-uns de la Compagnie, qui se répandit au dehors; ce qui nous donna sujet d'assembler les principaux docteurs de Paris; et leur ayant proposé si nous avions pu faire ce que nous avons fait, ils furent d'avis de l'affirmative. Ensuite de quoi, nous fîmes une assemblée ici des principaux supérieurs et de quelques anciens de la Compagnie; et entre autres choses nous y traitâmes du même sujet et, ayant été de l'avis des docteurs, ils

cularité, réglée par le pape Alexandre VII, sont des vœux, non publics, mais privés (canon 1308, § 1) et que par conséquent notre Congrégation n'est pas proprement une religion, mais rentre dans les sociétés dont parle le titre XVII du Codex, ainsi que l'a reconnu officiellement la dernière Assemblée générale (N. D. L. R.).

estimèrent que nous devions continuer, nonobstant les difficultés qui s'y rencontraient au dedans et au dehors.

« Mais comme l'esprit malin qui contredit toujours les œuvres de Dieu ne se rend qu'à l'extrémité, les mêmes difficultés continuèrent et augmentèrent, ce qui nous obligea de voir les mêmes docteurs de rechef, et de savoir s'ils étaient dans les mêmes sentiments, ensuite des difficultés qu'on faisait de nouveau; et persévérant dans leurs premières opinions, ils nous les donnèrent par écrit; et trois Jésuites des plus considérables signèrent les mêmes avis; ce qui n'eut pourtant pas la force d'arrêter les esprits. Nous fîmes une seconde assemblée des principaux supérieurs de la Compagnie, entre lesquels étaient ceux de Rome et de Gênes et les anciens de la même Compagnie, lesquels furent d'avis, comme la première fois, qu'il fallait continuer. Mais la contradiction ne cessant pas pour cela, nous nous sommes trouvés obligés de recourir à l'oracle de la volonté de Dieu, qui nous a donné un bref par lequel il confirme nos dits vœux, en la manière que nous les avons faits.

« Ayant dit ces choses à la Communauté assemblée, nous lui avons ensuite fait faire lecture du dit bref en latin et en français, et je leur demandai à tous s'ils avaient agréable de le recevoir et de s'y soumettre, lesquels déclarèrent tout haut qu'ils le voulaient bien et qu'ils en rendaient grâces à Dieu et à notre Saint Père. Après quoi, ils en ont signé un acte qui contient à peu près ce que je viens de dire et la copie du bref; et le tout a été reconnu par deux notaires. »

Ce n'était pas assez d'émettre les saints vœux, il fallait surtout les accomplir; et pour cela il était nécessaire de bien choisir les sujets que l'on voulait admettre dans la Compagnie; et il était surtout indis-

pensable de les préparer par un sérieux noviciat à se consacrer d'une manière irrévocable par les quatre vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de stabilité, au service de Dieu et des pauvres. Vincent de Paul y avait songé bien longtemps avant le bref d'Alexandre VII. Dans les premières années de la Congrégation, ne connaissant pas encore les développements que prendrait son œuvre, Vincent ne demandait guère que de la bonne volonté à ceux qui venaient s'associer à ses travaux et il ne leur imposait pour préparation qu'une retraite.

Quand il dut songer au recrutement régulier de sa Compagnie, et à la formation de ceux qu'il devait plus tard admettre aux saints vœux, il établit un noviciat ou séminaire interne pour les dresser aux fonctions de leur état.

Nous ne pouvons donner le règlement de ce Séminaire interne. Le résumé qu'en a fait Collet, missionnaire lui-même et historien du saint instituteur de sa Congrégation, en donne une idée exacte :

« Le-serviteur de Dieu espéra toujours que la Providence, qui avait fait naître sa Congrégation, lui fournirait des sujets capables d'en remplir tous les devoirs. Il se fit une règle inviolable de ne jamais dire une parole à qui que ce fût pour le déterminer à prendre parti pour son Institut, et il défendit aux siens d'y attirer jamais personne. — Pour ceux qui, ayant pris une dernière résolution, venaient le prier de vouloir bien les admettre dans sa Compagnie, il les examinait avec soin et ne leur donnait jamais parole qu'après leur avoir fait faire une retraite pour consulter la volonté de Dieu. S'ils continuaient dans leurs sentiments, ils étaient reçus dans le séminaire, où, pendant deux années complètes, ils avaient et ont encore aujourd'hui tout le loisir de s'éprouver eux-mêmes et

d'être éprouvés par ceux qui sont chargés de leur conduite.

« Le plan du séminaire (ou noviciat) établi par saint Vincent de Paul n'a rien qui puisse accabler la nature, mais il a tout ce qui est nécessaire pour faire sentir le poids des obligations qui en sont le terme. On n'y prescrit ni haïres, ni cilices, ni disciplines, ni d'autres jeûnes que ceux qui obligent le reste des fidèles; mais en récompense, on y exige ce qui d'ordinaire coûte beaucoup davantage : une grande séparation du monde, une vie fort intérieure, beaucoup d'humilité, de mortification, de recueillement, de vigilance sur soi-même, de fidélité à tous ses devoirs, et, s'il était possible, un fonds inépuisable de cette onction sainte qui doit soutenir un jour et consoler des hommes engagés par état à tout ce que le ministère a de plus pénible et de plus rebutant.

« Telles étaient les leçons que Vincent de Paul faisait à ses néophytes; c'est à acquérir l'esprit d'abnégation, de travail et de zèle que le saint instituteur voulait que se rapportassent tous leurs exercices. C'est dans cette vue qu'on les accoutumait alors et qu'on les accoutume encore aujourd'hui à une vie occupée et laborieuse. Le lever exactement à quatre heures du matin pendant les hivers les plus rigoureux; vaquer deux fois par jour à la méditation, se nourrir de la lecture de ceux des livres de piété qui conviennent le mieux à de jeunes ecclésiastiques; ne passer aucun jour, non seulement sans lire, mais aussi sans apprendre quelque chose du Nouveau Testament; se purifier par des confessions fréquentes; se fortifier par de saintes communions; se rendre compte à la fin de chaque mois, dans une petite retraite, du progrès qu'on a fait dans la vertu ou plutôt de celui qu'on a manqué d'y faire; s'examiner et s'approfondir dans

deux grandes et sérieuses retraites qui partagent l'année; s'instruire des vertus de son état, des fondements de la foi et des règles de la discipline par de fréquentes conférences sur la piété, sur l'Écriture, sur la doctrine du saint Concile de Trente : voilà la principale ou plutôt l'unique occupation du séminaire interne. »

A la formation spirituelle des missionnaires au noviciat se rapporte le petit sommaire, comme l'appelle Abelly, des dispositions que le saint instituteur requérait de ses enfants et qu'il a laissé écrit de sa main : « Quiconque, dit M. Vincent, veut vivre en communauté doit se résoudre de vivre comme un pèlerin sur la terre, de se faire fou pour Jésus-Christ, de changer de mœurs, de mortifier toutes ses passions, de chercher Dieu purement, de s'assujettir à un chacun, comme le moindre de tous; il doit savoir qu'il est venu pour servir et non pour gouverner, pour souffrir et travailler et non pour vivre en délices et en oisiveté; que l'on y est éprouvé, comme l'or en la fournaise; qu'on ne peut y persévérer, si l'on ne veut s'humilier pour Dieu, et se persuader qu'en ce faisant, on aura un véritable contentement en ce monde et la vérité éternelle dans l'autre. »

Il est facile de reconnaître, dans ce sommaire, la traduction presque littérale faite par le saint du chapitre dix-septième du premier livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Quand les jeunes gens avaient terminé les deux années de séminaire interne et-s'y étaient formés à la vie intérieure et à la pratique de toutes les vertus, M. Vincent les appliquait aux études, soit de philosophie, soit de théologie, afin qu'ils pussent dignement remplir les fonctions de leur état. Mais craignant que l'acquisition de ces sciences ne vînt à ralentir leur

première ferveur ou que le désir immodéré de savoir et la curiosité ne se mêlassent à leurs études, voici les avis remarquables qu'il leur donnait :

« Le passage du séminaire aux études, disait-il, est un passage très dangereux auquel plusieurs font naufrage ; et s'il y a aucun temps auquel on doit prendre garde à soi, c'est celui des études ; car il est très périlleux de passer d'une extrémité à l'autre ; comme le verre, qui passe de la chaleur du fourneau en un lieu froid, court risque de se casser ; et par ainsi il importe grandement de se maintenir dans sa première ferveur pour conserver la grâce que l'on a reçue et pour empêcher la nature de prendre le dessus. Si, à chaque fois que nous éclairons notre entendement, nous tâchons aussi d'échauffer notre volonté, assurons-nous que l'étude nous servira de moyen pour aller à Dieu et tenons pour une maxime indubitable qu'à proportion que nous travaillerons à la perfection de notre intérieur, nous nous rendrons plus capable de produire du fruit envers le prochain ; c'est pourquoi, en étudiant pour servir les âmes, il faut avoir soin de remplir la sienne de piété aussi bien que de science, et pour cet effet lire des livres bons et utiles et s'abstenir de la lecture de ceux qui ne servent qu'à contenter la curiosité ; car la curiosité est la peste de la vie spirituelle. »

On a conservé les avis que M. Vincent donna aux étudiants de la Compagnie, en diverses circonstances, à l'ouverture des cours, le 14 octobre 1643 et le 2 novembre 1658. Il disait : « Il faut de la science, mes frères, et malheur à ceux qui n'emploient pas bien le temps ; mais craignons, et, si je l'ose dire, tremblons, car ceux qui ont de l'esprit ont bien à craindre, *Scientia inflat*, et ceux qui n'en ont pas, c'est encore pis, s'ils ne s'humilient. » Il disait encore : « Savants

et humbles missionnaires sont le trésor de la Compagnie, comme bons et pieux docteurs sont le trésor de l'Église. » Ces dernières paroles sont tirées de la répétition d'oraison du 14 octobre 1643.

Le jour que l'on commença les études, à la répétition d'oraison, M. Vincent prit occasion de recommander aux prières de la Compagnie les étudiants, disant que s'il avait recommandé chose avec instance c'était celle-là ; et il apporta quelques raisons disant : « que quoique tous les prêtres soient obligés d'être savants, néanmoins nous y sommes particulièrement obligés à raison des emplois et exercices auxquels la Providence de Dieu nous a appelés ; tels que sont les ordinands, la direction des séminaires ecclésiastiques et les missions ; encore bien que l'expérience fasse voir que ceux qui parlent le plus familièrement et le plus populairement réussissent le mieux. Et de fait, mes frères, ajouta-t-il, avons-nous jamais vu que celui qui se pique de bien prêcher ait fait bien du fruit ? Il faut pourtant de la science » ; et c'est alors qu'il ajoute : « que ceux qui étaient savants et humbles étaient le trésor de la Compagnie ».

Il voulait qu'on étudiât comme il faut, mais avec sobriété : *sapere ad sobrietatem*. « Or, dit-il, comme naturellement nous désirons connaître, savoir quelque chose de nouveau, si nous n'éteignons ce désir et cette curiosité, il n'y aura pas une feuille de lecture qui ne puisse servir à la vanité, et commençant par l'esprit nous finirons par la chair, désirant de paraître, nous repaissant de fumée, voulant l'emporter par-dessus les autres, être estimés subtils, de bon sens, de bon jugement et voilà où cela va. O mes frères, prenons bien garde que cet esprit ne se glisse dans la Compagnie. Ce fut par là que le malin esprit descendit en enfer. »

M. Vincent rapporta ici l'exemple d'une communauté des plus florissantes de l'Église de Dieu, laquelle fut renversée en moins de six ans à cause que cet esprit de savoir et d'entasser science sur science s'y glissa et y causa un désordre non pareil.

Il ajouta ensuite quelques moyens d'étudier comme il faut : « 1° *Sobrement*, voulant seulement savoir les choses qui nous conviennent selon notre condition; 2° *Humblement*, c'est-à-dire ne pas désirer que l'on sache ni que l'on dise que nous sommes savants; ne vouloir pas emporter le dessus, mais céder à tout le monde; et à ce propos M. Vincent cita l'exemple de M. Duval, célèbre docteur de Sorbonne, ami et conseiller de notre saint, fort savant, disait-il, et tout ensemble si humble qu'il ne me souvient pas d'avoir vu une âme si humble que celle-là; 3° Il faut étudier enfin, en sorte que l'amour corresponde à la connaissance, particulièrement pour ceux qui étudient en théologie, et à la manière de M. le cardinal de Bérulle, lequel aussitôt qu'il avait conçu une vérité, se donnait à Dieu, ou pour pratiquer telle chose, ou pour entrer dans tels sentiments, ou pour en produire des actes, et par ce moyen, il acquit une sainteté et une science qu'à peine pouvait-on en trouver une semblable. »

Dans les études, soit de philosophie, soit de théologie, M. Vincent recommandait de fuir la singularité et l'éclat pour s'attacher uniquement aux opinions reçues et surtout à la doctrine consacrée par l'Église. Il voulait qu'on s'instruisît à fond du dogme et de la morale; il permettait même, dans une certaine mesure, d'acquérir quelques-unes de ces connaissances qui, sans être indispensables, ni à soi, ni aux autres, sont un noble ornement de l'esprit et peuvent attirer l'estime et la confiance au prêtre et à son minis-

tère; mais il voulait que tout cela se fit avec modération et surtout avec humilité. Voyait-il quelque esprit brillant, il ne se hâtait pas de lui confier une charge importante, s'il ne reconnaissait chez lui, en même temps, un fonds solide d'humilité; autrement, disait-il, beaucoup de bruit et peu de fruit. Il ne permit presque jamais que quelqu'un des siens livrât rien à l'impression. Moins encore le permettait-il, s'il en devait résulter un grand éclat. Encela il y avait autant de sagesse que d'humilité. Qui ne comprend que sa Compagnie, en se livrant, au commencement du moins, à des études trop curieuses, se fût bientôt détournée de sa vocation providentielle : l'instruction des ignorants et des pauvres? Il ne voulait pas que les professeurs dictassent leurs cahiers aux étudiants; il fallait choisir un bon auteur, le faire apprendre, exiger une récitation exacte, donner les explications et les développements qui étaient nécessaires pour la parfaite intelligence du texte. Il n'y avait là rien qui pût flatter l'amour-propre du professeur, mais on était certain, avec cette méthode, de préparer à la petite Compagnie des prêtres solidement instruits et d'une doctrine sûre; c'est tout ce que désirait M. Vincent.

C'était beaucoup sans doute de bien choisir les sujets, de les former avec soin, de les pourvoir d'une science étendue et solide; mais cela ne suffisait pas pour les maintenir dans leur ferveur première, au milieu des distractions de tout genre et même des dangers de toute espèce qu'ils devaient rencontrer dans l'exercice du ministère et le contact perpétuel avec le monde. Vincent de Paul y avait pensé depuis longtemps. Il n'ignorait pas que le rempart le plus solide de la persévérance des individus et des communautés est l'observance des règles.

Aussi, à peine sa petite Communauté commençait-elle

à se former qu'il songea à lui donner des constitutions, soit pour la perfection des individus, soit pour le gouvernement de la Communauté. On voit, par sa correspondance, qu'il aimait à prendre sur ce point, comme sur tant d'autres, les avis non seulement des sages, des plus savants canonistes de Rome, des meilleurs théologiens de la Sorbonne, des plus habiles jurisconsultes du Parlement, mais encore des supérieurs de ses maisons, de ses plus humbles prêtres, pour savoir d'eux ce que l'expérience démontrait praticable. Et c'est précisément, outre son caractère lent et réfléchi, timide par humilité, ce qui lui avait fait différer si longtemps l'impression et la distribution de ses règles. Il voulut d'abord imiter Notre-Seigneur qui a commencé à agir avant d'instruire, *Coepit facere et docere*, pratiquant toutes les vertus pendant les trente premières années de sa vie et employant les trois dernières à enseigner sa doctrine. Lui aussi avait établi la Congrégation, depuis plus de trente ans, lorsqu'il se détermina à lui donner sa loi. Par là, non seulement on imitait la conduite du Sauveur, mais on évitait tous les inconvénients des constitutions prématurées. Rien de nouveau dans ces règles pour les missionnaires ; rien qui n'eût son existence dans les faits, avant de se formuler dans la lettre ; rien par conséquent que la faiblesse et la lâcheté puissent taxer d'impraticable et de difficile. « Nous avons fait, disait Vincent, comme les Réchabites de l'Écriture, qui gardaient par tradition les règles que leurs pères avaient laissées, bien qu'elles ne fussent point écrites. »

Analysons rapidement ces règles ou constitutions communes, empreintes de l'esprit de Dieu et de cette sagesse humaine, qui n'est elle-même qu'un écoulement de la sagesse divine. Elles sont rédigées en latin et renfermées en douze chapitres. Il importe surtout

d'insister sur les deux premiers : Jésus-Christ commença par agir, puis il enseigna ; c'est-à-dire qu'il pratiqua d'abord à la perfection toutes sortes de vertus ; puis il enseigna à ses apôtres et à ses disciples la science de la conduite des peuples. Formée sur le modèle de Jésus-Christ, la Congrégation de la Mission aura donc pour triple fin : de travailler à sa propre perfection, d'évangéliser les pauvres et principalement les habitants des campagnes, d'aider les ecclésiastiques à acquérir la science et les vertus de leur état. Elle se compose d'ecclésiastiques et de laïcs. Les fonctions des premiers sont, à l'exemple de Jésus-Christ et de ses disciples, de parcourir les villes et les bourgades et là d'instruire par des prédications et des catéchismes, de recevoir les confessions générales, d'apaiser les querelles, d'ériger les confréries de la Charité ; puis de diriger les séminaires et de donner aux ecclésiastiques du dehors des retraites et des conférences. Les seconds remplissent l'office de Marthe ; ils aident les ecclésiastiques dans leurs divers ministères et y joignent la coopération de leurs prières, de leurs larmes, de leurs mortifications et de leurs exemples.

Les uns et les autres n'atteindront leur fin qu'en se revêtant de l'esprit de Jésus-Christ qui éclate surtout dans les maximes évangéliques, dans sa pauvreté, sa chasteté, son obéissance, sa charité pour les malades, sa modestie dans la manière de vivre et d'agir, dans ses entretiens, ses exercices journaliers de piété, dans ses missions et les autres fonctions qu'il remplit en faveur des peuples. En un mot, la fin de l'Institut, son personnel, ses devoirs et les moyens de les remplir : tel est l'objet de ce premier chapitre ; les suivants ne sont que le développement des moyens dont l'énumération vient d'être indiquée.

Et d'abord les maximes évangéliques. Comme elles ne trompent jamais, tandis que celles du monde trompent toujours, la Congrégation agira sans cesse d'après elles, jamais d'après celles du monde. Donc elle préférera les choses spirituelles aux temporelles, le salut de l'âme à la santé du corps, la gloire de Dieu aux vanités du siècle, la pauvreté, l'infamie, les tortures et la mort même à tout ce qui pourrait la séparer de la charité de Jésus-Christ ; elle s'attachera à faire toujours et partout la volonté de Dieu, évitant tout le mal défendu et accomplissant tout le bien commandé, choisissant de préférence dans les choses indifférentes, celles qui répugnent le plus à la nature, acceptant de la main de Dieu les biens et les maux avec une égale reconnaissance ; elle joindra la simplicité de la colombe à la prudence du serpent ; elle pratiquera la douceur de Jésus-Christ par laquelle on obtient la possession de la terre, et son humilité par laquelle on gagne le ciel, et, par conséquent, elle se croira digne du mépris des hommes, se réjouira de voir ses imperfections mises au grand jour, cachera le bien que Dieu opérera en elle ou Lui en renverra toute la gloire ; elle renoncera à sa volonté, à son jugement, aux satisfactions des sens, à l'amour excessif pour la famille, à l'attachement pour les emplois, les lieux et les personnes, à la singularité dans le vivre et le vêtir, dans la manière d'enseigner, de prêcher et de conduire, et même dans les pratiques de piété ; elle aura toujours en honneur les actes de charité, aimera ses ennemis, priera pour eux et leur fera du bien ; mais, parmi tous les préceptes évangéliques, elle s'attachera de préférence à ceux qui nous recommandent la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle du salut du prochain ; de ces cinq vertus, elle fera comme les facultés de son âme et en animera toutes ses actions.

Cependant, parce qu'il est vrai de dire que Jésus a renversé l'empire du démon et rétabli le règne de son Père, surtout par la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, les missionnaires pratiqueront ces trois vertus dans toute leur étendue, ils auront égard à la recommandation, qu'il faisait aux siens, de visiter et de soigner les malades, principalement les pauvres; ils imiteront sa modestie; ils témoigneront une grande charité pour leurs confrères; ils agiront avec affection envers les personnes du dehors, le tout avec discrétion et réserve.

Comme Jésus-Christ et ses disciples avaient leurs exercices de piété, tels que de monter au temple aux jours marqués, de vaquer à l'oraison, de se retirer quelquefois dans la solitude, la Congrégation aura aussi ses exercices spirituels. Suivant sa bulle d'érection, elle honorera particulièrement les ineffables mystères de la très sainte Trinité et de l'Incarnation par de fréquents actes de foi et de dévotion, par le zèle pour la propagation de leur culte, par le bon usage de la sainte Eucharistie, par la dévotion envers la très sainte Vierge, mère du Verbe Incarné. Du reste, une heure chaque matin d'oraison mentale, célébration ou audition quotidienne de la messe, lecture aussi quotidienne du Nouveau Testament et d'un ouvrage de spiritualité; deux examens de conscience par jour, récitation en commun du saint office, visite au saint Sacrement au sortir de la maison et au retour, direction spirituelle et compte rendu de la conscience tous les trois mois, retraite et revue annuelles; telles sont les principales pratiques de piété, prescrites à la Congrégation; pratiques qui lui sont communes avec toutes les familles religieuses et même avec les bons ecclésiastiques séculiers qu'elle avait mission de former par ses leçons et par ses exemples.

Elle fera des missions son œuvre principale et indispensable, à quoi l'oblige le nom même qu'une permission de la divine Providence lui a fait donner par la voix unanime des peuples; et elle ne les négligera jamais pour des œuvres plus excellentes, pas même pour le service du clergé, bien qu'elle soit presque également chargée de ce second ministère. Du reste, envoi par le Supérieur, approbation de l'évêque dans chaque diocèse, agrément et bénédiction du curé dans chaque paroisse, fonctions gratuites et refus de toute offre à l'exception du logement, discrétion, direction des communautés de femmes interdite; voilà à quoi se réduisent à peu près toutes les prescriptions et les défenses.

Enfin, comme Jésus-Christ n'a pas seulement commencé par agir et par instruire, mais qu'il a encore bien fait toutes choses, la Compagnie, pour suivre jusqu'au bout ce divin modèle, prendra tous les moyens propres à remplir comme il faut ses diverses fonctions. Dans tous ses travaux et surtout les plus éclatants, chacun aura l'unique et pure intention de plaire à Dieu, jamais de plaire aux hommes, ni de se contenter soi-même. Après une action publique, on se gardera bien d'exciter l'orgueil par des louanges, et de décourager la faiblesse par des censures indiscretes. On portera la simplicité, cette vertu principale et spéciale des missionnaires, surtout dans les instructions adressées, soit aux peuples, soit aux ecclésiastiques. On fuira les opinions nouvelles et singulières, la curiosité dans les études, l'ambition et l'orgueil, l'envie qui porterait à s'affliger du crédit et du succès des autres congrégations. On souhaitera avec Moïse que tous soient prophètes; on se réjouira de voir Jésus-Christ annoncé par qui que ce soit, et bien que l'on doive avoir une préférence pour la Compagnie,

comme un enfant préfère sa mère même laide et pauvre à toutes les autres si riches et si belles soient-elles, on la regardera cependant comme la dernière d'entre toutes et on lui désirera moins les regards et les applaudissements des hommes que l'obscurité et l'humiliation, afin qu'elle ressemble au grain de sénévé de l'Évangile qui ne peut croître et porter des fruits s'il n'a été semé et caché dans la terre.

Tous professeront un respect et un amour particuliers pour les règles et constitutions de la Compagnie, même les moins importantes en apparence ; et pour se les graver plus profondément dans la mémoire et dans la volonté, chacun en possèdera un exemplaire qu'il lira au moins tous les trois mois, avec réflexion et retour sur soi-même ; s'il remarque des infidélités, il demandera pardon à Dieu et pénitence au supérieur ; s'il a été fidèle il se dira néanmoins, suivant la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Je suis un serviteur inutile ; je n'ai fait que ce que je devais faire, et encore ne l'ai-je pu faire sans lui. »

Telles sont les règles de la Mission, magnifique abrégé du saint Évangile dont elles reproduisent la divine doctrine, dans toute sa simplicité et avec toute son onction. Ce fut en 1658, le 17 mai, un vendredi soir, jour et moment destinés aux conférences spirituelles que Vincent en fit la distribution à sa Communauté ; il lui adressa d'abord un assez long discours dont le résumé se trouve dans l'épître-préface qu'il a mise en tête de ses constitutions. Il y expliqua leur tardive rédaction et il ajouta : « Si nous eussions donné des règles dès le commencement, et avant que la Compagnie se fût mise en la pratique, on aurait pensé qu'il y aurait eu de l'humain plus que du divin et que c'eût été un dessein pris et concerté humainement et non pas un ouvrage de la Providence divine. Mais, Mes-

sieurs et mes frères, toutes ces règles et tout le reste que vous voyez dans la Congrégation s'est fait je ne sais comment ; car je n'y avais jamais pensé et tout cela s'est introduit peu à peu sans qu'on puisse dire qui en est la cause. Or c'est une maxime de saint Augustin, que quand on ne peut trouver la cause d'une chose bonne, il la faut rapporter à Dieu et reconnaître qu'il en est le principe et l'auteur ; ô Sauveur ! quelles règles et d'où viennent-elles ? y avais-je pensé ? point du tout, et je puis vous assurer, Messieurs et mes frères, que je n'avais jamais pensé, ni à ces règles, ni à la Compagnie, ni même au mot de Mission ; c'est Dieu qui a fait tout cela ; les hommes n'y ont point de part. Oui, quand je considère tous les emplois de la Congrégation, il me semble que c'est un songe. Voilà M. Portail qui a vu aussi bien que moi l'origine de la Compagnie, qui vous peut dire que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela. Tout s'est fait comme de soi-même, peu à peu l'un après l'autre. Le nombre de ceux qui se joignaient à nous s'augmentait, et chacun travaillait à la vertu ; et à même temps que le nombre croissait, aussi les bonnes pratiques s'introduisaient pour pouvoir vivre ensemble, et nous comporter avec uniformité dans nos emplois. Ces pratiques-là se sont toujours observées et s'observent encore aujourd'hui par la grâce de Dieu. Enfin on a trouvé à propos de les réduire par écrit et d'en faire des règles. J'espère que la Compagnie les recevra comme émanées de l'esprit de Dieu, *a quo cuncta bona procedunt*, duquel toutes les choses bonnes procèdent. »

Si petite et si nulle que lui parût sa part dans l'établissement et les progrès de la Compagnie, Vincent tremblait pour elle d'y avoir mis la main : « Oh ! Messieurs et mes frères, s'écriait-il, je suis dans un

tel étonnement de penser que c'est moi qui donne des règles, que je ne saurais concevoir comment j'ai fait pour en venir là. Dieu seul a inspiré ces règles à la Compagnie ; que si j'y ai contribué quelque peu de chose, je crains que ce ne soit ce peu-là qui empêchera peut-être qu'elles ne soient pas si bien observées à l'avenir, et qu'elles ne produisent pas tout le bien et tout le fruit qu'elles devraient. Cependant, ajoutait-il, il me semble qu'elles tendent toutes à nous éloigner du péché, et même à éviter les imperfections, à procurer le salut des âmes, servir l'Église et donner gloire à Dieu. Nos règles ne nous prescrivent en apparence qu'une vertu assez commune et néanmoins elles ont de quoi porter ceux qui les pratiquent à une haute perfection. Que me reste-t-il, Messieurs, sinon d'imiter Moïse, lequel, ayant donné la loi de Dieu au peuple, promit à tous ceux qui l'observeraient toutes sortes de bénédictions en leurs corps, en leurs âmes, en leurs biens et en toutes choses. Aussi, Messieurs, nous devons espérer de la bonté de Dieu toutes sortes de grâces et de bénédictions pour ceux qui observeront fidèlement les règles qu'il vous a données ; bénédiction en leurs personnes, bénédiction en leurs pensées, bénédiction en leurs desseins, bénédiction en leurs emplois et en toutes leurs conduites. O Seigneur, donnez votre bénédiction à ce petit livre, et accompagnez-le de l'onction de votre esprit, afin qu'il opère, dans les âmes de ceux qui le liront, l'éloignement du péché, le détachement du monde, la pratique des vertus et l'union avec vous ! »

Ce discours fut prononcé d'un ton de voix médiocre et humble, doux et onctueux, qui fit passer l'âme du père dans celle des enfants. Puis M. Vincent procéda à la distribution du petit livre des règles communes en commençant par les plus anciens de la Compagnie.

Il les invita à le venir chercher, ne pouvant, à cause de ses infirmités, le leur porter lui-même : « Venez, Monsieur Portail, dit-il à son plus ancien disciple, venez, s'il vous plaît, vous qui avez toujours supporté nos misères ; que Dieu vous bénisse ! » A chacun, il disait un mot particulier qu'il commençait et finissait invariablement par la formule : « Venez, Monsieur, ... que Dieu vous bénisse ! » Chacun voulut recevoir son exemplaire à genoux, baisant d'abord le livre et la main de M. Vincent, puis la terre. La distribution finie, M. Alméras lui demanda sa bénédiction au nom de toute la Compagnie. Le saint vieillard pria ses deux voisins de le soutenir et se prosterna ; puis, de son cœur inspiré, jaillit cette admirable prière : « O Seigneur qui êtes la loi éternelle et la loi immuable, qui gouvernez par votre sagesse infinie tout l'univers, vous de qui les conduites des créatures, toutes les lois, et toutes les règles de bien vivre sont émanées comme de leur vive source, ô Seigneur ! bénissez, s'il vous plaît, ceux à qui vous avez donné ces règles et qui les ont reçues, comme procédant de vous ! Donnez-leur, Seigneur, la grâce nécessaire pour les observer toujours et inviolablement jusqu'à la mort. C'est en cette confiance, et en votre nom que, tout misérable pécheur que je suis, je prononcerai les paroles de la bénédiction que je vais donner à la Compagnie : *Benedictio D. N. J. C. descendat super vos et maneat semper, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti* ». — Amen ! répondit d'une voix la Compagnie et tous se retirèrent, les yeux pleins de douces larmes, le cœur rempli d'une sainte émotion et de pieux désirs.

M. Vincent venait de doter sa Communauté d'un code admirable de perfection chrétienne, sacerdotale et religieuse. On peut dire, sans crainte de se tromper, que le livre des règles communes, petit de volume,

est grand par les richesses spirituelles qu'il renferme ; c'est véritablement un trésor pour la Compagnie et pour chacun de ses membres. Mais les règles ne sont pas seulement nécessaires pour assurer la sage conduite des individus ; une communauté, surtout si elle est nombreuse, a besoin de constitutions sérieusement étudiées et prudemment combinées pour assurer aussi son bon gouvernement.

Vincent ne l'ignorait pas. Aussi le 13 du mois d'octobre 1642 eut-il soin de réunir en assemblée générale les hommes les plus recommandables de la Compagnie, pour discuter avec eux les bases des grandes constitutions. Il suffit de lire le procès-verbal de cette réunion pour en comprendre le résultat et l'importance. Nous en rapportons ici les principaux extraits :

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, toute Sainte et adorable Trinité.

« Aujourd'hui, treizième du mois d'octobre 1642, nous, Vincent de Paul, très indigne supérieur général de la Congrégation de la Mission, en la présence de MM. Antoine Portail, François du Coudray, Jean Bécu, Antoine Lucas, Jean d'Horgny, Lambert-aux-Couteaux, Léonard Boucher, Pierre Duchesne, René Alméras et Jean Bourdet, tous prêtres de notre dite Congrégation, assemblés en la chambre où nous avons accoutumé de nous assembler : avons fait entendre auxdits prêtres, comme ayant plu à Dieu d'instituer cette petite et pauvre Compagnie, il y a environ seize ans, et sa bonté nous ayant fait la grâce d'introduire peu à peu les pratiques qui s'y observent, qu'il ne nous restait plus à introduire que l'usage des congrégations ou assemblées générales en icelle, qui ont accoutumé de se pratiquer par les saintes communautés de l'Église de Dieu, à l'instar des conciles et synodes d'icelle ; que j'avais pensé que Notre-Seigneur

demandait la même chose de nous, quoique notre Compagnie fût très petite en nombre de personnes et de maisons, et qu'à cet effet j'avais convoqué lesdits sieurs d'Horgny, supérieur de notre collège des Bons-Enfants, Jean Bécu, supérieur de notre maison de Toul, Lambert-aux-Couteaux, supérieur de notre maison de Richelieu, Jean Bourdet, supérieur de notre maison de Troyes, Pierre Duchesne, supérieur de notre maison de Crécy, diocèse de Meaux; et n'ayant pu convoquer les supérieurs de nos maisons de Notre-Dame de la Rose, diocèse d'Agen, de Luçon, d'Annecy, du diocèse de Genève, ni celui de notre maison de Saintes, soit pour la distance des lieux ou parce qu'il y a peu qu'elles sont établies, ou parce que ces supérieurs venant d'être envoyés depuis peu auxdites maisons, il y a quelque inconvénient de les retirer sitôt de leurs maisons, nous avons nommé et député, en leurs places, lesdits sieurs Portail, du Coudray, Lucas, Boucher et Alméras auxquels nous avons fait entendre les raisons pour lesquelles nous devons faire des assemblées générales de temps en temps, lesquelles raisons nous avons fondées sur la fin pour laquelle elles se font et qui sont l'élection du Général, quelque affaire de grande importance ou perpétuelle, ou qui regarde la conservation de la Congrégation, sur l'usage de l'Église aux conciles et synodes que les apôtres ont commencés, et sur celui des communautés.

« Nous leur avons dit en quoi consistent lesdites assemblées : 1° la fin pour laquelle elle doit se convoquer ; 2° qui doit y assister et avoir voix délibérative à présent ; 3° qui plus tard ; 4° le lieu ; 5° le temps ; 6° la manière ; quant à la fin, je leur dis que c'était ou procéder à l'élection du Général, ou pour traiter les affaires de grande importance et perpétuelles... Que la première doit se faire par le vicaire général

qui aura été nommé avant la mort du Général défunt, pour la direction de la Compagnie jusqu'à l'élection d'un autre Général; que la seconde se doit faire par le seul Général — qu'il n'y a à présent que les supérieurs particuliers qui doivent avoir entrée dans ladite assemblée — et s'il plaît à Dieu que la Compagnie se divise ci-après en provinces, ce seront les seuls provinciaux qui entreront dans ladite assemblée générale avec deux députés par province, etc... On a continué l'examen des règles, les 14, 15, 16, 17 octobre. Le 18 octobre, depuis huit heures jusqu'à dix, ont été agitées et résolues deux questions :

La première, savoir si dans les cas portés par les règles du Supérieur général, la Compagnie pourrait déposer et renvoyer ledit Général, à quoi la réponse de la Compagnie sans contredit a été que ce serait le meilleur et pour le bien d'icelle et du Général même.

La seconde, savoir s'il serait expédient, dès à présent, de faire quelque division de nos maisons, en forme de provinces. La résolution a été affirmative avec cette modération que, vu la pénurie d'hommes où est, à présent, la Compagnie, le Supérieur général nommerait, pour avoir soin des provinces, un visiteur pour trois ans, plus ou moins, selon qu'il le jugera expédient, et pour ce, qu'il pourra prendre ou un supérieur d'une maison, ou quelque autre.

Le lendemain, 19 dudit mois, à l'ouverture de l'assemblée, M. Portail a demandé pardon à la Compagnie de ce qu'il pensait avoir contrevenu à la soumission et condescendance que requiert l'assemblée, en interrompant un autre qui parlait. Ensuite on a parachevé de lire, et arrêté les règles du Supérieur général. Puis l'on a exposé le chapitre de l'élection dudit Supérieur général, sur quoi a été résolu : 1° que le

Supérieur général, dès qu'il serait élu, ferait les exercices spirituels, à la fin desquels, après avoir dit la sainte Messe, en vue de Dieu, il écrirait deux papiers à part : en l'un, celui qu'il jugerait propre pour servir de vicaire général, et en l'autre qu'il en écrirait deux qu'il proposerait à la Compagnie, comme porte le chapitre de l'élection du Supérieur général et qu'il cachetterait les deux billets et les serrerait, chacun dans un coffre à deux serrures différentes dont il aurait une clef, et le premier assistant une autre. Et au cas où celui qu'il aurait nommé pour vicaire général se trouvât mort, ou empêché par maladie ou autrement de travailler incessamment, ainsi que le requiert sa charge, l'assistant qui se trouvera avoir plus d'âge de Compagnie sera censé et reconnu pour vicaire général, et prendra le gouvernement de toute la Compagnie ; 2^e que le vicaire général, incontinent après la mort du défunt Général, travaillerait, au plus tôt, à faire la Congrégation (assemblée générale) eu égard à l'étendue de la Compagnie, sans néanmoins que ledit vicaire général puisse outrepasser le temps de cinq mois, de quelque façon que la Compagnie se soit étendue.

Dans une autre séance, il fut résolu que l'on diviserait dès maintenant les maisons en provinces, savoir Paris et Crécy pour une ; Toul et Champagne pour une autre ; Richelieu, Saintes et Notre-Dame de la Rose pour une autre ; Annecy et Rome pour une autre.

« Et le même jour, à huit heures du soir, la Compagnie a confirmé le chapitre des réunions triennales. Elle a arrêté que, considérée la petitesse des provinces pour le présent, le Supérieur général pourrait envoyer tel visiteur qu'il jugera à propos et disposer des sujets de chaque province pour les retenir ou envoyer en telles provinces et maisons qu'il pensera que Dieu les

appelle aujourd'hui et pour toujours; et elle a jugé qu'il fallait laisser audit Général le pouvoir d'admettre en nos maisons des externes, pourvu qu'il en use rarement et pour des raisons de grande importance.

« A la fin, M. Vincent de Paul, Supérieur général de la Congrégation, après avoir représenté à la Compagnie le peu de suffisance qu'il pensait être en lui pour la conduite d'icelle, l'a suppliée, en toute humilité, à deux genoux, avec instance, qu'elle procédât à l'élection d'un autre Supérieur général. A quoi ladite Compagnie a répondu qu'elle ne pouvait élire un autre Supérieur pendant la vie de celui que Dieu, par sa bonté, leur avait élu; à quoi le susdit a acquiescé après quelques autres instances, protestant que c'était le premier acte d'obéissance qu'il croyait rendre à la Compagnie, la suppliant de l'aider de ses prières; ce que ladite Compagnie non seulement a promis de faire, mais encore a renouvelé la protestation d'obéissance qu'elle lui avait faite.

« Il a été aussi résolu par la Compagnie que le coffre à deux différentes clefs (qui contient les noms des deux personnes que le Général a jugées les plus propres pour lui succéder) sera gardé, après sa mort, par le plus ancien de la maison, non assistant, avec la clef qu'avait ledit Supérieur général et ne sera ouvert qu'en la présence des capitulants assemblés pour l'élection dudit Supérieur général, après l'élection du secrétaire et assistant, élus en ladite assemblée; après laquelle immédiatement, ledit coffre sera ouvert, le papier décacheté par le nouveau secrétaire, en la présence de toute la Compagnie, et lira tout haut les noms qui seront inscrits dans ledit papier et le baillera, pour être lu et reconnu, à chaque personne de ladite assemblée. Et après, les capitulants verront lequel des deux ils choisiront, si ce n'est qu'ils en jugent un autre plus capable,

lequel ils pourront prendre, à l'exclusion de ceux que le Supérieur a proposés, et le tout se fera à la pluralité des voix, qui seront colligées par le Vicaire général, ainsi qu'il est porté par le chapitre de l'élection.

« Le lendemain, 23 dudit mois, la Compagnie étant assemblée, le Supérieur général a fait une petite exhortation où il a fait voir : 1° l'importance de faire un bon choix de deux assistants pour ce que ce sont les deux anges gardiens du Supérieur général; ce sont ceux en qui la Compagnie se repose pour tout ce qui concerne le Supérieur et la Compagnie; 2° les qualités qui sont requises en eux qui sont : zèle, discrétion, sagesse, qu'ils aient des lettres et que tous les dons de Dieu reluisent en eux; 3° il a proposé si l'on ferait un secrétaire et des assistants pour cette élection; à quoi la Compagnie a résolu que, pour la première fois, l'on y procéderait simplement en écrivant, chacun dans un billet, à qui il donne sa voix, et que ledit Supérieur général les verrait avec les deux qui se trouveraient auprès de lui; ce qui a été fait en vue de tous et M. Portail a été élu premier assistant et admoniteur du Supérieur général, et M. d'Horgny; deuxième assistant, lesquels ont promis ensuite, avec serment, de donner avis à la Compagnie des déportements du Général au cas qu'ils y sont obligés. De plus, il a été résolu qu'au cas que ledit Supérieur général soit obligé, par la nécessité des affaires de la Compagnie naissante, d'envoyer un desdits assistants, ou tous deux, pour affaire d'importance, ou pour être supérieur, en quelque lieu éloigné, qu'en ce cas, il en mettra d'autres à leur place, il en donnera avis aux provinces à ce que, si les visiteurs agréent le choix qu'il aura fait des autres, il les continue; sinon qu'il recevra ceux auxquels la plupart auront donné leur voix par écrit, sans conséquence pour les autres.

« Fait audit Saint-Lazare-les-Paris, le 23 octobre l'an que dessus 1642. »

Signé : Vincent de Paul, Portail, du Coudray, Lambert-aux-Couteaux, A. Lucas, Jean Bécu, Jean d'Horgny, Boucher, Alméras, Duchesne et Bourdet.

Le 1^{er} juillet 1651, M. Vincent tint une seconde assemblée, surtout pour mettre la dernière main aux règles communes. Étaient présents : MM. René Alméras, supérieur de la maison de Rome; Étienne Blatiron, supérieur de la maison de Gênes; Lambert-aux-Couteaux, supérieur de la maison de Richelieu; Antoine Lucas, supérieur de la maison du Mans; Gilbert Cuissot, supérieur de la maison de Cahors; Louis Thibault, supérieur de la maison de Saint-Méen, diocèse de Saint-Malo; François Grimal, supérieur de la maison d'Agen; Jean-Baptiste Legros, supérieur de la maison appelée le petit Saint-Lazare; Antoine Portail, Jean Bécu, Jean d'Horgny, Pierre Duchesne, Jean-Baptiste Gilles, tous prêtres de la Congrégation. Cette seconde assemblée ne fut terminée que le 11 du mois d'août. On s'y occupa surtout de la rédaction de nos saintes règles et on traita aussi plusieurs points très importants, tels que l'usage des vœux, un règlement pour la mission, la conduite à tenir envers les frères coadjuteurs, l'usage des pénitences, l'union et la charité. M. Vincent y donna aussi des réponses à diverses questions qui lui furent faites dans l'assemblée. On trouve le détail de tout cela dans le procès-verbal fait par le saint Fondateur et qui est imprimé au commencement du premier volume des circulaires des Supérieurs généraux. Notons les choses les plus intéressantes : l'on posa une question spéciale touchant l'élection du Supérieur général, c'est à savoir s'il fallait maintenir la règle qui porte que le Supérieur général nommera par écrit deux personnes, lesquelles il juge

les plus propres pour lui succéder, ou s'il serait meilleur qu'il ne désignât personne. L'assemblée fut d'avis d'en user ainsi que la règle porte, si ce n'est qu'à l'avenir, on y trouve trop d'inconvénients.

On demanda d'instituer à Saint-Lazare un directeur des étudiants qui les formerait à la piété, à la communication intérieure, etc. Saint Vincent répondit : « Monsieur le sous-assistant prendra ce soin si Monsieur l'assistant ne le peut faire. » On manifesta le désir que les séminaristes fussent examinés ainsi que les étudiants. Saint Vincent pria l'assistant de tenir la main à cette pratique. On trouva qu'il n'était pas expédient que les étudiants vécussent en familiarité avec les prêtres anciens et on demanda s'il était à propos que ceux-ci prissent leur récréation avec les étudiants. Saint Vincent répondit : « Il y a beaucoup d'inconvénients de séparer les jeunes des anciens ; il faut que nous, anciens, nous nous donnions à Dieu pour être à exemple à la jeunesse ; l'on essaiera néanmoins de cette séparation, les anciens faisant leur conversation à part. » On signala à saint Vincent que les conférences spirituelles faites le soir produisaient moins d'utilité et qu'il serait désirable qu'elles se fissent en un autre temps. Le saint fondateur fit remarquer qu'à Saint-Lazare il était difficile d'avoir tout le monde présent, sinon le soir ; il permit que dans les autres maisons on mît la conférence dans la journée.

Nous venons de voir l'organisation de la Compagnie, opérée par les soins de saint Vincent ; il nous reste à montrer l'extension de cette même Congrégation du vivant de son fondateur ; nous en empruntons les détails au chapitre XLVI d'Abelly.

Dieu ayant planté la Congrégation de la Mission dans son Église comme une vigne mystique qui devait

fructifier avec le secours de sa grâce pour la sanctification d'un grand nombre d'âmes, il voulut pour la rendre plus fertile qu'elle étendit ses pampres, et qu'elle fût provignée en divers lieux par les établissements nouveaux, qui en ont été faits, et que l'on peut bien avec vérité attribuer plutôt à la volonté de Dieu qu'à celle des hommes.

Outre les trois établissements faits à Paris, savoir, au collège des Bons-Enfants, à Saint-Lazare et à Saint-Charles, dont nous avons déjà parlé, le premier se fit en Lorraine, en la ville de Toul, sur l'instance de messire Charles Chrétien de Gournay, évêque de Scythie, qui avait pour lors l'administration du diocèse de Toul dont peu de temps après il fut évêque. Cet établissement se fit l'année 1635 en la maison du Saint Esprit, du consentement des religieux. Cette maison fut unie à ladite Congrégation de la Mission, et cette union autorisée par lettres patentes du roi, vérifiées en Parlement.

Trois ans après, c'est-à-dire en l'année 1638, M. le cardinal de Richelieu, voulant laisser un monument de sa piété et donner des marques de l'estime qu'il faisait de M. Vincent et de son Institut, fonda une maison des prêtres de la Mission en la ville de Richelieu, avec obligation de faire quelques missions tous les ans, non seulement dans le diocèse de Poitiers dans lequel est la ville de Richelieu, mais encore dans celui de Luçon, à cause qu'il en avait été autrefois évêque. C'était en attendant que d'autres prêtres de la même Congrégation fussent établis audit Luçon, lesquels satisfaisant à cette obligation, des missions pourraient y multiplier leurs emplois ; et dans ce désir il laissa quelque argent pour leur logement.

Quelque temps après, une maison ayant été achetée à Luçon, M. Vincent y envoya, environ l'année 1645 ;

trois ou quatre de ses ouvriers pour y résider tout à fait, désirant de contenter en cela messire Pierre de Nivelles, évêque de ce lieu, qui les demandait, et qui, les ayant reçus, leur donna tous les pouvoirs ordinaires pour travailler par tout son diocèse ; ce qu'ils ont toujours fait depuis, non seulement à la décharge des missionnaires de Richelieu, qui pour cet effet leur ont assigné un petit fonds pour partie de leur subsistance, mais aussi pour le plus grand bien des âmes qui en sont assistées plus amplement.

En la susdite année 1638, il se fit un autre établissement de la même Congrégation en la ville de Troyes en Champagne, par les bienfaits de Monseigneur de Breslé, évêque de la dite ville, et de Monsieur le commandeur de Sillery.

En l'année 1640, M. Vincent envoya à Annecy quelques prêtres de sa Congrégation pour travailler dans le diocèse de Genève en Savoie, afin de satisfaire au désir très ardent que messire Juste Guérin, alors évêque de Genève, lui en avait témoigné, et aux instances charitables de sainte Chantal, fondatrice et première supérieure du saint ordre des religieuses de la Visitation en la ville d'Annecy, qui espérait conserver en ce diocèse, par le moyen des missions, les grands biens que le bienheureux François de Sales y avait faits. M. le commandeur de Sillery, porté d'une dévotion toute singulière envers ce saint prélat, fit une fondation pour l'entretien de ces prêtres missionnaires ; ils y ont toujours travaillé depuis et s'y sont employés non seulement à faire des missions pour l'instruction et sanctification du peuple de la campagne, mais aussi à procurer la réformation et perfection du clergé, tant par les exercices de l'ordination que par ceux qui se font dans le séminaire.

En 1641, M. Dominique Séguier, évêque de Meaux,

approuva et autorisa un établissement des prêtres de la même Congrégation en la ville de Crécy-en-Brie, pour faire des missions en son diocèse; cet établissement fut fondé par M. L'Orthon, conseiller secrétaire du roi, sous le nom du roi même.

L'année suivante, 1642, se fit la fondation et établissement des mêmes prêtres de la Mission en la ville de Rome, par les libéralités de très noble dame Marie de Vignerod, duchesse d'Aiguillon, nièce de M. le cardinal de Richelieu, dame très zélée pour la gloire de Dieu, et douée d'une très grande charité envers le prochain, qui l'a toujours rendue fort tendre et sensible aux misères corporelles et spirituelles des pauvres, spécialement des plus abandonnés, et même de ceux qui étaient dans les lieux les plus éloignés. Cette vertueuse dame avait des sentiments extraordinaires d'estime et de confiance pour M. Vincent et M. Vincent avait réciproquement pour elle une déférence, une reconnaissance et un respect tout particuliers.

La même dame duchesse a aussi fondé en divers temps de quoi entretenir sept prêtres missionnaires pour travailler dans son comté d'Agenois et de Condomois; et M. l'évêque d'Agen les établit à Notre-Dame de la Rose en son diocèse, près la ville de Sainte-Livrade, selon la fondation.

Par les bienfaits et charités de la même dame, les prêtres de la même Congrégation de la Mission ont été fondés et établis l'année suivante 1643, en la ville de Marseille, pour y exercer toutes leurs fonctions, et particulièrement pour instruire et consoler les pauvres forçats des galères de France et les aider à faire leur salut. Cette fondation de Marseille fut, quelques années après, augmentée par la même dame, pour faire assister spirituellement et corporellement par les mis-

sionnaires les pauvres chrétiens esclaves en Barbarie.

En la même année 1643, Mgr Alain de Solminihac, évêque-baron et comte de Cahors, dont la mémoire est en vénération dans toute l'Église pour les éminentes vertus dont sa vie a été ornée, et particulièrement pour sa vigilance pastorale, et pour le zèle de la gloire de Dieu et du salut de ses diocésains dont il était animé ; ce saint prélat, dis-je, faisant une profession ouverte d'honorer et d'estimer les grâces singulières qu'il reconnaissait en la personne de saint Vincent et en son Institut, crut procurer un très grand avantage à tout son diocèse en établissant, comme il fit, à Cahors, des prêtres de la Congrégation de la Mission.

Le pieux roi Louis XIII, de très glorieuse mémoire, ayant acquis environ ce même temps la souveraineté de Sedan, qui était presque tout infectée de l'hérésie, désira que M. Vincent envoyât des prêtres de sa Congrégation pour y faire des missions, et pour instruire et affermir les catholiques qui étaient pour la plupart peu instruits, et dont la foi était en un continuuel péril de subversion à cause du fréquent commerce qu'ils avaient avec les hérétiques. Pour cet effet, Sa Majesté ordonna qu'une somme assez considérable serait mise entre les mains de M. Vincent, pour être employée aux frais de ces missions. Mais, après la mort de ce grand roi, Louis XIV, son successeur, de l'avis de la reine régente, sa mère, voulut que ce qui se trouva rester alors de cet argent servit de fondation pour une maison fixe et arrêtée des mêmes prêtres de la Mission, comme en effet elle fut établie par M. Éléonor d'Étampes de Valençay, archevêque de Reims, l'an 1644.

La maison de la Mission de Montmirail, qui est une petite ville en Brie, au diocèse de Soissons, fut fondée

en l'année 1644 par M. le duc de Retz, et M. Toublan, son secrétaire, eut la dévotion de contribuer quelque chose de son bien à cette fondation.

Celle de Saintes se fit aussi en la même année par les soins de messire Jacques Raoul, alors évêque de ladite ville, et par la contribution de messieurs de son clergé pour les missions et pour le séminaire.

L'année suivante, 1645, se fit un autre établissement en la ville du Mans, à l'instance très grande de M. Émeric de la Ferté, évêque du Mans, par l'autorité duquel, et à la sollicitation de M. l'abbé Lucas, maître et chef de l'église collégiale de Notre-Dame de Coëffort, de fondation royale en ladite ville, et avec le consentement des chanoines, fut faite l'union de cette église, maison et appartenances, à la Congrégation de la Mission ; union qui a été autorisée et confirmée par lettres patentes du roi, avec le consentement de Messieurs de la ville.

Et en la même année 1645, messire Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo, ayant demandé des prêtres de la même Congrégation de la Mission à M. Vincent pour travailler dans son diocèse, il lui en envoya quelques-uns, qui furent peu de temps après établis, par le même prélat, en l'abbaye de Saint-Méen dont il était abbé, et du consentement des religieux qui cédèrent leur maison et leur mense aux missionnaires. L'union en a été faite depuis à la même Congrégation par notre Saint Père le pape Alexandre VII, par bulles apostoliques, qui ont été autorisées par lettres patentes du roi.

Il ne faut pas ici omettre qu'en ladite année 1645 et aux suivantes, M. Vincent était sollicité par quelques personnes vertueuses et zélées, et encore plus par sa propre charité, d'envoyer de ses prêtres en plusieurs provinces étrangères et éloignées pour di-

verses œuvres de charité. Ayant donc obtenu toutes les facilités et pouvoirs nécessaires du Saint-Siège apostolique, il en envoya quelques-uns en la ville de Tunis, et en celle d'Alger, en Barbarie, en Hibernie, à Madagascar, aux îles Hébrides, en Pologne. Nous ne reviendrons pas sur ces fondations, dont nous avons parlé précédemment, non plus que sur celle de Gênes, faite en 1645 par le cardinal Durazzo; mentionnons seulement que MM. Baliano Raggio et Jean-Christophe Moncia, prêtres, nobles génois, contribuèrent de leurs biens à cette bonne œuvre.

En l'année 1650, les prêtres de ladite Congrégation furent établis en la ville d'Agen par M. Barthélemy d'Elbène, évêque du dit lieu, qui leur donna la direction perpétuelle de son séminaire.

En 1651, les prêtres de la Congrégation furent établis au diocèse de Montauban, où M. Pierre de Bertier, évêque de cette ville, leur a donné la direction de son séminaire, et les a aussi employés à faire des missions dans son diocèse.

L'établissement des mêmes prêtres se fit en la ville de Tréguier en la basse Bretagne, en l'année 1654, par les bienfaits de messire Balthazar Grangier, évêque et comte du lieu, comme aussi par les libéralités de M. Thépant, sieur de Rumelin, chanoine de l'église cathédrale de Tréguier, qui s'en est rendu le fondateur.

En cette même année, M. Vincent envoya de ses missionnaires en la ville d'Agde en Languedoc, selon le désir de messire François Fouquet, alors évêque et comte d'Agde, et plus tard archevêque de Narbonne, qui les avait demaandés à dessein de les y établir.

M. Vincent envoya aussi des prêtres de sa Congrégation à Turin, capitale du Piémont, à l'instance que lui en fit M. le marquis de Pianezze, premier ministre

d'État du duc de Savoie. C'est un seigneur de piété très exemplaire, lequel poussé d'un très grand désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, a voulu se rendre fondateur d'une maison de la Congrégation de la Mission en la ville de Turin.

En l'année 1659, Vincent envoya à Narbonne des prêtres de sa Congrégation pour satisfaire au désir de M. François Fouquet, archevêque de cette ville-là, qui les avait demandés.

M. l'abbé de Sery, de la maison de Mailly en Picardie, avait proposé plusieurs fois et en diverses années à M. Vincent le dessein qu'il aurait de contribuer à la fondation d'une maison des prêtres de sa Congrégation dans Amiens. Mais Notre-Seigneur, l'ayant retiré de ce monde avant qu'il l'eût accompli, il n'a pas laissé de s'exécuter depuis; et cet établissement a été fait par messire François Faure, évêque d'Amiens, qui a donné la direction perpétuelle de son séminaire aux prêtres de la Congrégation de la Mission. Ce bon abbé, ayant survécu peu de temps à M. Vincent, a voulu être enterré auprès de lui dans l'église de Saint-Lazare.

M. Henri de Baradat, évêque et comte de Noyon, puis de France, désirant avoir des prêtres de la Mission en son diocèse, en écrivit à M. Vincent et lui en fit parler. Mais M. Vincent, ne voyant pas pour lors toutes choses disposées à leur établissement, différa d'en envoyer, la Providence de Dieu réservant l'exécution de ce pieux dessein à M. Alméras, en 1662.

Il est à remarquer qu'en tout temps, quantité de prélats non seulement de France, mais encore d'autres endroits de la chrétienté, se sont adressés à M. Vincent pour avoir des ouvriers de sa Compagnie, afin de les établir dans leur diocèse et de les employer aux missions, aux exercices de l'ordination et aux sémi-

naires. Mais ce sage instituteur ne pouvant pas en fournir à tous, ou pour n'avoir pas des hommes prêts, ou pour d'autres empêchements, a laissé ces propositions sans effet, ne voulant rien embrasser ni hors de temps, ni au delà de ses forces.

Voilà comment Dieu voulut que ce père des missionnaires recueillît, même dès cette vie, quelque partie des fruits de ses saints travaux, et qu'il eut la consolation de voir ses enfants spirituels multipliés comme les étoiles du ciel, et sa Congrégation heureusement établie en fort peu de temps en diverses parties du monde. Comme ses plus ardents désirs ne tendaient à d'autre fin qu'à procurer que Dieu fût glorifié et les âmes qui ont coûté le sang de Jésus-Christ sanctifiées et sauvées, aussi avait-il une reconnaissance indicible de voir que sa Providence eût daigné se servir de lui, quoique très chétif et misérable, comme il s'estimait, pour procurer tous ces grands biens. Car la pensée de tous ces excellents ouvrages le portait, non à s'en glorifier et à s'y complaire, mais plutôt à s'abimer de plus en plus dans la considération de son inutilité et de son néant, et à en rendre de continuelles actions de grâces à sa divine Majesté, qu'il estimait devoir être d'autant plus glorifiée de tous ces effets de sa miséricorde qu'elle avait voulu se servir d'un instrument plus faible et plus inutile, tel qu'il pensait être, pour le produire.

L'œuvre de M. Vincent était achevée; notre saint pouvait chanter son *Nunc dimittis* et monter au Ciel pour recevoir la récompense due à cette longue vie de bienfaits, de vertus et de mérites. Sa sainte mort arriva le 27 septembre 1660. Elle avait été précédée de celle de ses deux plus fidèles et généreux coopérateurs, M. Portail et Mlle Le Gras. A la mort de notre bienheureux père, 426 prêtres et 196 frères étaient entrés

dans la Compagnie et 26 maisons avaient été fondées.

Livre second

*De la mort de saint Vincent à la Révolution française :
De l'élection de M. Alméras à l'élection de M. Cayla
(1661-1788)*

CHAPITRE PREMIER

M. Alméras (1661-1672)

Première assemblée générale. — Élection de M. Alméras. — Mémoires envoyés par M. Alméras : Règles. — Prédication. — Postulants. — Visites des évêques. — Manuel des cérémonies. — Vie de M. Vincent. — Petite méthode. — Règles de bienséance. — Acte de protestation du 1^{er} janvier, de consécration le 15 août. — Assemblée de 1668. — Revision des Constitutions. — Selectes. — Règles des offices. — Indispensabilité des vœux. — Trois frères déboutés de leurs réclamations par arrêt du conseil. — Nouvelles : Italie, France, Fontainebleau, Lyon, Madagascar.

M. Alméras semblait tout indiqué pour prendre la succession de saint Vincent. Son intelligence, son caractère, sa piété, son esprit pratique, sa grande expérience des affaires de la Communauté, les fonctions si bien remplies par lui de directeur du Séminaire interne, de visiteur, d'assistant, l'avaient admirablement préparé à continuer l'œuvre du saint fondateur.

Né à Paris en 1613, d'une pieuse et riche famille, René Alméras était entré au séminaire le 31 décembre 1636. Cinq ans après, il en devient le directeur. Il fait la visite de plusieurs maisons en 1647, est nommé supérieur à Rome, puis à Saint-Charles, en 1651. Trois ans après, il est chargé de porter des secours temporels et spirituels à la ville de Laon et à ses environs que désolait le fléau de la guerre; il faillit succomber à la fatigue. De retour à Paris, il dut se

rendre en Poitou, avec le titre de visiteur; puis il exerça jusqu'à la mort de M. Vincent les fonctions d'assistant de la Maison-Mère. Désigné vicaire général par le saint fondateur, il fut chargé de convoquer l'assemblée qui devait nommer le successeur de Vincent de Paul.

Le Ciel sembla donner son approbation à ce choix; on connaît ce qui est dit de l'apparition de saint Vincent à un membre de l'Assemblée, qui hésitait à donner sa voix à M. Alméras, à cause de la faiblesse de sa santé.

Il avait admirablement préparé la tenue de cette première Assemblée générale, en envoyant à toutes les maisons de la Compagnie un mémoire rempli des détails les plus minutieux et les plus pratiques sur la manière de diriger les réunions domestiques et les assemblées provinciales. Tout y est prévu, tout y est réglé, et de nos jours encore ce mémoire est un guide du plus grand intérêt.

Nous croyons utile de le reproduire tout entier comme un des monuments les plus importants de l'histoire de la Compagnie.

« Paris, le 15 janvier 1661.

« L'on doit faire deux assemblées avant l'Assemblée générale. La première, en chaque maison de la Congrégation, au jour assigné par le visiteur de la province. Le supérieur de chaque maison y présidera, ou, en son absence et ne s'y pouvant trouver, celui qui le représente. Voici comme elle doit se faire : le supérieur, ayant assemblé au son de la cloche de la communauté tous les prêtres de sa maison, qui ont fait les vœux, et ayant dit le *Veni Sancte Spiritus*, leur proposera ce dont il s'agit, qui est de députer un prêtre d'entre eux pour l'accompagner à l'Assemblée

provinciale, qui se tiendra au jour et lieu assignés par le visiteur. Il fera un discours d'un petit quart d'heure, faisant voir en peu de mots, mais avec énergie, l'importance de faire un bon choix, et les qualités requises de celui qu'on doit élire, savoir : que ce soit une personne d'esprit et de jugement, bien zélée pour le service de Dieu, fort affectionnée à sa vocation et aux fonctions de notre Institut et fidèle aux règles et pratiques de la Congrégation; en un mot, on doit choisir un bon prêtre, rempli de l'esprit de Dieu, et qu'il ait l'esprit d'un vrai missionnaire; mais il faut nécessairement, selon nos constitutions, que ce prêtre, pour être député à l'Assemblée provinciale, ait demeuré huit ans dans la Compagnie, et y en ait passé six après y avoir fait les vœux de la Congrégation. Ce député sera élu par scrutin secret, à la pluralité des voix par les dits prêtres assemblés, lesquels écriront sur quelque table, les uns après les autres, leurs suffrages dans les billets préparés à cet effet sur la table, chacun mettant en son billet le nom de celui qu'il choisit pour député de la maison. On sait assez qu'on ne peut se donner son suffrage à soi-même pour être député, mais qu'il le faut donner à un autre, et que ce serait chose tout à fait ridicule et absolument de nulle valeur d'en user autrement. Le supérieur écrit son suffrage le premier, et puis les autres ensuite. Et afin qu'on ne sache pas qui a écrit chaque billet, il faut contrefaire son écriture, en sorte qu'elle ne soit pas reconnue par ceux qui verront les lettres.

« Chacun, ayant fait son billet, le mettra en forme de petit rouleau et le portera dans la boîte ou dans quelque autre chose semblable à ce destinée et mise sur une table. Tous, ayant porté leurs billets, le supérieur, en présence de tous les assemblés, tirera les billets, les ouvrira en présence de tous, les lira tout haut et les

montrera, afin qu'on sache qu'il lit les billets comme ils sont écrits.

« Les suffrages étant ainsi lus, et ensuite séparés les uns des autres, selon la différence des noms écrits, il faudra compter tous les suffrages. Après quoi le supérieur nommera celui qui aura eu le plus de voix, et le déclarera député de la maison pour l'Assemblée provinciale, à laquelle il accompagnera le supérieur.

« Que s'il arrive que deux ou trois aient également le plus de suffrages, il faudra recommencer le scrutin, et redonner les suffrages par écrit comme la première fois, excepté qu'on ne pourra donner sa voix qu'à un de ceux-ci, et non pas aux autres qui ont moins de suffrages. Que si, par après ce nouveau scrutin, il arrivait encore qu'ils eussent également de voix, pour lors il faudra choisir, par suffrages secrets, à la pluralité des voix, trois compromissaires d'entre les autres prêtres assemblés, lesquels fassent cette élection par suffrages écrits comme dessus, en sorte que celui qui aura deux suffrages de ceux des trois compromissaires soit le député de la maison pour l'Assemblée provinciale.

« L'Assemblée provinciale se fera de la sorte : les supérieurs des maisons et les députés étant arrivés au lieu assigné par le Visiteur, et le jour venu indiqué pour cette assemblée par le même Visiteur auxdits supérieurs, ledit Visiteur assemblera les supérieurs et les députés de chaque maison en une chambre ou salle et, la porte fermée, commencera par le *Veni sancte Spiritus*, leur proposera le sujet de l'Assemblée, qui est de choisir deux prêtres de la province pour l'accompagner et assister à l'Assemblée générale. Il leur fera un discours d'une petite demi-heure ou environ sur le sujet dont il s'agit, faisant voir comme dessus : 1^o l'importance de procéder comme il faut et

selon Dieu en cette élection; 2° quelles sont les qualités requises aux deux prêtres qu'on doit choisir pour l'Assemblée générale; 3° les moyens de procéder consciencieusement en cette élection des députés, en sorte que tout réussisse à la gloire de Dieu et au bien de la Congrégation. Le Visiteur fera savoir à toute l'Assemblée qu'il n'est pas nécessaire que ces deux prêtres soient choisis d'entre ceux qui sont à l'Assemblée provinciale; il suffit qu'ils soient de la province et du nombre des prêtres qui ont fait les vœux, il y a au moins six ans.

« Cette élection se fera à la pluralité des voix, comme il a été dit ci-dessus, et par suffrages écrits en des billets mis en forme de rouleau dans une boîte où dans quelque autre chose semblable, et ensuite tirés, lus, montrés et comptés, le tout en la manière qu'il a été dit ci-dessus au sujet de l'Assemblée particulière de chaque maison. Que s'il arrive égalité de voix, on fera comme il a été expliqué ci-dessus. Tout cela fait, celui qui aura eu le plus de voix sera le premier député de la province pour l'Assemblée générale, puis on procédera à l'élection du second député, en la manière qu'on aura fait pour le premier.

« Le Visiteur et les députés de la province se rendront à Paris quatre ou cinq jours avant l'Assemblée générale. Et pour la dépense tant du Visiteur que des députés, tant pour l'aller que pour le retour, chaque maison de la province y contribuera au prorata de son revenu. »

L'Assemblée générale, commencée le 15 janvier 1661, choisit M. Alméras pour Supérieur général et se termina le 20 du même mois. Elle eut quatre sessions. Dix-neuf membres la composaient. Il est intéressant de connaître le nom de ces vénérés prêtres de la Mission. C'est d'abord M. Alméras, puis

MM. d'Horgny, premier assistant, visiteur de la province de Champagne; Edme Jolly, deuxième assistant, visiteur d'Italie; Berthe Thomas, visiteur de Savoie; Cuissot Gilbert, visiteur d'Aquitaine; Bécu Jean, vice-visiteur de France; Rivet Louis, supérieur de Saintes, député du Poitou; Watebled Jean, supérieur des Bons-Enfants, député de la province de France; Dupuich François, supérieur de Troyes, député de Champagne; Get Firmin, supérieur de Marseille, député de Savoie; Durand Antoine, supérieur d'Agde, député de Savoie; Martin Jean, supérieur de Turin, député d'Italie; Cabel Pierre, vice-supérieur de Sedan, député de Champagne; Gicquel Jean, de la maison des Bons-Enfants, député de France; Bécu Benoist, de la maison de Saintes, député du Poitou; Drago Antoine, de Turin, député d'Italie; Lucas Jacques et Amirault Claude, tous les deux députés d'Aquitaine. L'Assemblée élut pour assistants MM. d'Horgny, Berthe et Jolly, et choisit M. d'Horgny en qualité d'admoniteur du Supérieur général.

En annonçant à la Compagnie son élection au généralat, M. Alméras s'humiliait profondément et réclamait avec instance le secours des prières de tous ses confrères. Mais le sentiment de sa faiblesse n'altéra en rien l'énergie de son zèle. Il poursuivit activement le gouvernement de la Congrégation avec un religieux respect pour les pensées du saint Fondateur. Au mois d'avril 1661, quelque temps après son élection, il envoya un mémoire touchant l'observance de certaines règles très importantes. « Il veut que les supérieurs tiennent la main à la pratique exacte du vœu de pauvreté; qu'ils donnent toute liberté à leurs inférieurs pour correspondre avec leurs supérieurs majeurs; qu'ils aient grand soin que l'office divin soit récité dévotement, avec les médiantes; que le

silence soit bien observé ; qu'on n'entre pas dans les chambres les uns des autres ; que chacun fasse sa communication au moins de trois mois en trois mois ; qu'on se fasse avertir au chapitre plusieurs fois l'année. Il recommande aux supérieurs de ne recevoir personne de la Compagnie venant d'une autre maison, s'il n'a une lettre de son supérieur particulier, ou du Visiteur ou du Supérieur général. Ils auront soin d'assembler les consultants deux fois la semaine ou une fois au moins à jour réglé, pour leur demander leur avis sur les affaires de la maison. Il faut tenir la main à ce que le règlement des missions soit exactement observé, particulièrement pour le lever et le coucher, l'oraison, le chapitre, la conférence, pour aller à l'église et en revenir tous en même temps, aux heures précises, deux à deux autant que faire se peut ; comme aussi touchant la brièveté des prédications et des catéchismes, et la méthode ordinaire usitée en la Compagnie depuis son commencement, tant et si souvent recommandée par notre très honoré Père. Les prédications ne doivent être que de trois quarts d'heure tout au plus les jours ouvriers ; et si, quelques fêtes ou dimanches, il arrive de passer les trois quarts d'heure, qu'on prenne bien garde de ne pas aller au delà de l'heure, pas même ces jours-là. Chaque supérieur écrira au moins de six mois en six mois au Général, ou au Visiteur pour les informer de sa conduite et de l'état de chaque particulier de sa famille, afin qu'il puisse avoir la consolation de savoir en quelle disposition sont toutes choses. En la suscription des lettres, on ne doit point qualifier les prêtres de la Mission : assistant, directeur de séminaire, procureur, etc., mais simplement : prêtre de la Mission, excepté les supérieurs à qui on en donne la qualité. Enfin le supérieur lira le présent mémoire à tous ceux

de sa maison assemblés, tant frères que clercs et prêtres, étant nécessaire que chacun soit informé du contenu en icelui. »

Au mois de décembre de la même année, M. Alméras envoya à tous les supérieurs un autre mémoire sur les conditions d'admission des postulants : « Je vous prie, Monsieur, si quelqu'un s'adresse à vous qui paraisse bien fait et bien intentionné de nous mander son âge, son pays et sa réputation; s'il a père et mère; de quelle condition ils sont; s'ils se peuvent passer de lui; s'ils approuvent ou improuvent qu'il se fasse missionnaire; depuis quel temps et pour quel motif il désire l'être; où il a étudié, quelles études, quels talents et quels ordres il a; s'il a un titre ou moyen d'en avoir; s'il aura cent livres ou environ pour son premier habit, et quelque autre argent pour venir et s'en retourner s'il est besoin; et enfin, Monsieur, toutes les bonnes ou mauvaises qualités de son corps et de son esprit, autant que vous les pourrez découvrir par lui ou par d'autres, afin que par cela nous puissions juger s'il nous sera propre et nous mander tout d'un coup s'il viendra ou non, pour nous voir et être vu, et prendre sa dernière résolution en une retraite, sans être obligé d'écrire plusieurs lettres sur un même sujet. Faites, s'il vous plaît, transcrire cet avis dans le livre destiné à de telles choses, pour vous y conformer, et lisez-le à ceux de votre maison afin qu'ils s'y conforment aussi quand l'occasion se présentera à eux. »

Le pape Urbain VIII, en érigeant et approuvant la Congrégation par sa bulle de 1632, avait ordonné qu'elle serait entièrement soumise, quant à la discipline et direction, à son Supérieur général et quant aux missions seulement aux évêques des lieux; et par le mot mission, on devait entendre toutes les fonc-

tions qui regardent l'assistance spirituelle du prochain; Alexandre VII l'avait ainsi déclaré par son bref. C'est donc au Supérieur général seul qu'appartient le droit de visite sur les personnes et les biens de la Compagnie; par conséquent, un supérieur particulier ne peut pas consentir à la visite de sa maison, ni de ses inférieurs, si elle n'est faite par l'ordre et de la part du Général. Il pouvait arriver que les évêques des lieux, n'étant pas bien informés de ce que dessus, vinsent pour faire la visite chez nous. Alors, M. Alméras veut que le supérieur tâche de les en détourner honnêtement et civilement, et même s'ils pressaient trop, qu'il leur représente avec tout le respect et l'humilité possible, qu'à la vérité nous sommes entièrement soumis à nos seigneurs les évêques, quant à nos fonctions qui regardent le prochain, mais que toute la supériorité et autorité sur nos maisons, biens et personnes ayant été donnée par le Saint-Siège au Supérieur général de la Congrégation, un supérieur particulier ne peut consentir à la visite de sa maison, ni de ses inférieurs si elle n'est faite par l'ordre et de la part du Général. Ainsi parlait M. Alméras dans une circulaire du 30 mars 1662. Deux mois après, il écrivit en ce sens à M. Desdames au sujet de la visite que Mgr de Posnanie, en Pologne, semblait avoir voulu faire en notre maison de Varsovie.

Le nouveau Supérieur général, tout pénétré de l'esprit de saint Vincent, et parfaitement au courant des pratiques de la Compagnie, ne négligeait aucune occasion d'en instruire ses confrères. Ainsi s'établissait une précieuse uniformité, non seulement dans la conduite, mais dans le gouvernement des maisons et des provinces : c'était aussi un excellent moyen de prévenir les difficultés dans les rapports avec l'autorité diocésaine.

Mais cette uniformité était surtout désirable dans les cérémonies de l'Église. Grâce au zèle du pieux Fondateur et aux bonnes traditions de la Compagnie, les choses saintes étaient traitées parmi les prêtres de la Mission avec le plus grand respect et la plus profonde vénération. C'était là un des plus puissants moyens d'action sur le peuple et une leçon pratique pour le clergé. « Cependant quelques missionnaires s'étaient plaints plusieurs fois et avec sujet, dit M. Alméras, de ce que n'y ayant rien de bien réglé et déterminé à la Compagnie, touchant quantité de choses et d'actions que les rubriques ne marquent pas en détail ou qu'elles disent d'une manière qui laisse quelque obscurité et quelque doute, et qui pour cela souffre diverses interprétations, chaque particulier les a pratiquées et enseignées aux autres selon son sentiment, et par conséquent avec beaucoup de diversité. » Pour obvier à cet inconvénient, on avait travaillé depuis plusieurs années à régler et à déterminer les choses jusqu'au plus menu détail. Non seulement des conférences avaient été faites sur ce sujet entre les confrères les plus expérimentés en cette matière, mais on avait pris soin de consulter des externes fort habiles, et cela du vivant même de saint Vincent. C'est donc avec confiance que M. Alméras envoyait un *Manuel des Cérémonies Romaines* à toutes nos maisons, afin qu'il servît de guide aux missionnaires. La première édition fut bientôt épuisée, et huit ans après, en 1670, on dut en faire une seconde. M. Alméras avertit les supérieurs de faire grand cas de cet ouvrage : « Je vous prie donc, Monsieur, ainsi que tous les autres prêtres de la maison, de lire avec attention ce manuel et de vous renouveler, par ce moyen, dans l'exercice et l'exacte observance des saintes cérémonies qui y sont fidèlement décrites, sans y

apporter aucun changement, afin que nous gardions entre nous, comme membres d'un même corps, une entière conformité dans cet important exercice de la vertu de religion, et que, suivant l'obligation de notre état, nous donnions en cela, à tous les autres prêtres, l'exemple du zèle de l'honneur de Dieu qu'ils attendent de nous. »

Non content de profiter de toutes les circonstances pour éclairer ses confrères sur la nature et l'étendue de leurs devoirs, M. Alméras s'appliqua à faire revivre saint Vincent et ses pieux enseignements en adressant, en 1664, à toutes les maisons de la Compagnie, un exemplaire de l'admirable vie du saint fondateur par Abelly. Il accompagnait cet envoi des paroles les plus touchantes pour engager les missionnaires à la parfaite imitation de leur vénéré Père : « Le voici, disait-il, par la grâce de Notre-Seigneur, comme ressuscité; vous l'allez entendre parler, vous l'allez voir agir comme s'il était encore au monde. Voici, à mon avis, la plus grande grâce que Dieu ait faite à notre petite Compagnie, après celle par laquelle il lui donna dans son commencement le même Vincent pour en être le père et le chef. Oh! de quel profit nous sera cette lecture! Il me semble que trois livres pourraient suffire à un missionnaire pour la piété et la dévotion : la Sainte Écriture, nos Règles et la Vie de M. Vincent. Le premier est la règle commune de tous les chrétiens; le deuxième est la règle particulière des missionnaires; et le troisième en est une explication plus ample et plus particulière et une paraphrase admirable. Ce n'est pas que je n'estime et n'aie en vénération les autres livres de dévotion que nous pouvons lire avec grand profit, mais je veux dire qu'il me semble que ces trois sont les plus propres et doivent être les plus familiers aux missionnaires. »

Un supérieur général aussi pénétré de l'esprit et des maximes du saint fondateur devait avoir grandement à cœur l'œuvre principale de la Compagnie, les missions. Pour en assurer le succès, il fit distribuer, après en avoir perfectionné la rédaction, la petite méthode de prédication si longtemps et si efficacement pratiquée par les missionnaires. On sait que cette petite méthode est un résumé de notes considérables, mises en ordre par M. Portail, après plusieurs conférences faites sur ce sujet à Saint-Lazare, sous la direction de saint Vincent : « Je vous prie donc, Messieurs, disait M. Alméras, de la recevoir, non comme venant de nous, mais de notre vénérable Père qui nous l'a enseignée et qui l'avait reçue de l'esprit de Dieu. Je ne vous parle pas ici de son excellence, de son utilité et de ses fruits, puisque je crois que vous en êtes bien persuadés et que même la plupart des externes l'approuvent si fort. Seulement, je vous dirai qu'il importe extrêmement que notre petite congrégation en conserve précieusement la pratique et surtout la simplicité qu'on y a gardée jusqu'ici, et que l'on tâche toujours d'entrer fort dans le particulier des choses que l'on traite, vu que c'est en cela que consiste principalement l'instruction et le profit des peuples. »

L'année suivante, 1667, M. Alméras envoya à chacune de nos maisons plusieurs exemplaires d'un petit livre intitulé : *Règles de la bienséance civile et chrétienne*. Il savait à quel point la bienséance et la modestie exercent une salutaire influence sur les âmes, et combien elles préparent les cœurs à recevoir avec confiance et avec fruit les enseignements de la foi. Après une lecture attentive, il lui sembla que cet opuscule contenait en effet les principales maximes d'une bienséance, non seulement civile et raisonnable, mais même vertueuse et chrétienne. « Cette vertu de

bienséance, dit-il, n'est pas si facile qu'elle le paraît à première vue ; plusieurs y manquent faute d'en bien savoir les actes ou d'y faire assez de réflexion. Donc, que chacun ait ce manuel sous la main et le lise plusieurs fois avec attention ; c'est un moyen très utile pour notre perfection et la sanctification du prochain. » L'expérience a prouvé à quel point était juste cette recommandation ; les missionnaires, en effet, qui savent allier à la simplicité, à l'humilité, à la douceur qui constituent l'esprit de notre état, la pratique des règles de la politesse et de la bonne tenue, acquièrent très facilement la confiance et l'estime des personnes qui les entourent. Saint Vincent et M. Alméras furent des modèles sur ce point comme sur tous les autres.

Homme de foi et de grande piété, M. Alméras voulait surtout intéresser le Ciel au succès de nos œuvres. Il n'ignorait pas que Marie est la médiatrice des grâces et la protectrice spéciale de l'innocence ; les missionnaires ont donc besoin de son puissant concours pour sauver les âmes et se conserver purs au milieu des dangers sans nombre que court la vertu dans les plus saintes fonctions du ministère. Voilà pourquoi, de l'avis unanime des conférences faites à cet effet dans toutes nos maisons, il envoya l'acte par lequel la Congrégation de la Mission prend tous les ans la Sainte Vierge pour protectrice, le jour de sa glorieuse Assomption. On lira avec grande édification la circulaire qu'il adressa à la Compagnie sur ce sujet, la seconde année de son généralat. — C'est lui encore qui étendit, quelques mois après, à toutes nos maisons, l'acte de protestation du premier jour de l'an. Le 22 novembre 1662, en effet, il s'exprime ainsi : « Dieu ayant donné, il y a dix-sept ou dix-huit ans, à feu notre très honoré Père, M. Vincent, la pensée et la dévotion de faire faire à Saint-Lazare, le premier jour

de chaque année, par tous ceux de la Compagnie, à la fin de la répétition d'oraison, l'acte de protestation authentique, semblable à celui qui est dans l'*Introduction à la vie dévote*; et cela s'étant toujours pratiqué depuis en cette maison et même en quelqu'autre de la Compagnie, nous avons pensé que nous devons être tous uniformes en une chose si louable, si utile et si sainte, selon le désir même que plusieurs m'en ont témoigné. C'est pourquoi je vous envoie le modèle de cet acte que je vous prie de faire écrire avec la présente lettre dans le registre destiné à semblables choses et faire lire ledit acte aux jour et heure susdits, à commencer cette année prochaine, 1663, et à continuer les suivantes, s'il vous plaît, dont j'espère beaucoup de fruit et de consolation pour toutes nos maisons comme on l'a toujours expérimenté en celle ci. »

Le grand événement du généralat de M. Alméras fut la célèbre assemblée de 1668. Elle s'ouvrit le 15 juillet et ne se termina que le 15 septembre, après trente sessions. Les hommes les plus recommandables de la Compagnie : M. Berthe, M. Jolly, M. Fournier, M. Cuissot, M. Martin s'y trouvèrent réunis sous la présidence de M. Alméras. Ils élaborèrent les plus sages règlements pour le succès des œuvres de la Compagnie ; missions, séminaires, paroisses, rapports avec nos seigneurs les évêques, rien n'est omis. Tout est prévu, tout est réglé dans les moindres détails et avec une sagesse pratique qui ne laisse rien à désirer. Quand on lit ces précieuses directions, on les trouve applicables à tous les temps.

Mais l'œuvre capitale était d'assurer le bon gouvernement de la Compagnie pour l'avenir. Les constitutions déjà préparées du temps du saint fondateur furent, dans de nombreuses commissions, revues avec

soin. Les hommes les plus intelligents et les plus expérimentés de cette seconde assemblée générale mirent en commun leurs lumières et il en sortit un travail complet qui établit la Congrégation sur les bases les plus solides. Et pour que les colonnes qui soutiennent l'édifice soient à l'abri de toute atteinte, un choix des principaux articles de ces constitutions fut présenté à l'approbation du Saint-Siège et, le pape Clément X les ayant approuvées en 1670, elles sont désormais, sous le nom de *Selectae*, comme l'arche sainte de la Compagnie, et même les assemblées générales ne peuvent y rien changer, le Souverain Pontife seul a ce droit.

Mais il n'importait pas seulement d'assurer le bon gouvernement de la Congrégation, il était encore nécessaire que chacun de ses membres fût animé de l'esprit du saint fondateur. Aussi l'Assemblée eut-elle grandement à cœur de rechercher les moyens les plus propres à conserver cet esprit primitif dans la Compagnie. Elle en fit un choix très judicieux qu'elle proposa à toutes nos maisons, exhortant un chacun à l'embrasser avec affection et à le pratiquer de tout son pouvoir, tant pour son avancement particulier que pour le bien général de la Congrégation. La prière, la pratique des règles, la lecture de la vie de M. Vincent, les conférences sur l'esprit de la vocation, le bon usage des visites, la pieuse coutume de communiquer aux maisons ce qui se fait de plus considérable dans chacune d'elles pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, le soin de bien éprouver les séminaristes, la vigilance des régents sur les étudiants, l'application d'établir le bon ordre dans les nouvelles maisons, la sollicitude constante pour se prémunir contre le relâchement dans les petites maisons et en celles qui sont chargées de cures, la récollection après les missions,

et enfin les précautions à prendre pour se préserver de l'esprit du monde : tels sont les moyens indiqués par l'Assemblée générale pour maintenir dans la Congrégation l'esprit primitif. M. Alméras les développe dans sa circulaire du 12 janvier 1670 ; il veut surtout que l'on use de tous les moyens pour conserver la pureté qui est de si grande importance que l'on n'en peut assez recommander la pratique, en toutes occasions, et particulièrement en ce sujet ici : « C'est pourquoi, quand il est nécessaire de converser avec les personnes d'un autre sexe, on ne doit le faire qu'avec une très grande circonspection, même dans les fonctions les plus saintes. Et parce que l'esprit du monde est tout à fait opposé à celui de la Congrégation, nous devons avoir le moins de commerce qu'il se peut avec les personnes du monde et, pour ce sujet, retrancher toutes les visites actives et passives non nécessaires, aussi bien que les lettres superflues, et ne point accorder la sollicitation de leurs affaires, ni la direction de leurs consciences, étant persuadés que plus nous fuirons le monde, hors les fonctions de notre état, plus il nous sera facile de conserver l'esprit de notre état. »

Depuis longtemps on avait reconnu la nécessité de revoir et de perfectionner les règles particulières des principaux offices de la Congrégation. Elles avaient besoin d'être complétées et plus clairement rédigées. Un travail préparatoire très sérieux avait été fait sur ce sujet ; M. Alméras l'avait proposé à l'Assemblée générale de 1668 qui l'avait approuvé. En envoyant une copie de ces règles à chacune de nos maisons, M. Alméras en fait ressortir toute l'importance : « Vous savez, Messieurs, dit-il, que le bon ordre des communautés dépend principalement des officiers ; ce qui est tellement vrai, que quand on voit quelque chose

qui se dérègle dans une communauté, et qu'on y aperçoit quelque désordre et confusion, si l'on veut examiner la chose de près et découvrir quelle en est la cause, on trouvera souvent que quelqu'un des officiers ou plusieurs ont manqué à quelques points de leurs offices. Selon cela, si les supérieurs, leurs assistants et les autres officiers des maisons de la Compagnie s'acquittent bien de leur devoir, il y a sujet d'espérer que les choses seront bien réglées. Or il est certain que, s'ils sont fidèles à bien observer toutes les règles de leurs offices, ils s'acquittent bien de leur charge, puisque ces règles contiennent tout ce qu'ils ont à faire tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. Cela étant ainsi, voyez, Messieurs, de quelle importance il est que les officiers des maisons de la Compagnie se donnent bien à Dieu, pour pratiquer soigneusement tout ce que prescrivent les règles de leurs offices, et que pour cela ils en fassent leur capital et les lisent souvent et attentivement. Recevez donc, Messieurs, s'il vous plaît, ces règles avec la même affection que nous vous les présentons, et faites par la fidélité que vous apporterez à les pratiquer, chacun selon vos offices, que Dieu en soit glorifié, que la Compagnie en soit bien réglée et qu'elle se puisse maintenir dans ce bon ordre jusqu'à la fin des siècles. »

Depuis quelques années plusieurs missionnaires, deux ou trois, après être sortis de la Congrégation, tâchaient d'apaiser les remords de leur conscience par une prétendue dispense de leurs vœux, obtenue de certains confesseurs en vertu des bulles du dernier jubilé. Cette prétention n'avait aucun fondement, car le bref du pape Alexandre VII s'exprimait très clairement sur ce sujet : le général et le pape seuls pouvaient accorder une semblable dispense. Néanmoins, pour couper court à toute tergiversation et empêcher

toute nouvelle tentative à cet égard, M. Alméras écrivit à M. Simon, supérieur de notre maison de Rome, de consulter quelques prélats des plus savants et expérimentés en cette matière. Ils répondirent sans hésiter qu'on ne pouvait, en vertu des bulles du jubilé, dispenser de nos vœux, ni les commuer en aucune façon. Ils ajoutèrent que, pour désabuser ceux qui avaient été trompés ou qui le pouvaient être à l'avenir, il serait bon d'obtenir une déclaration expresse du Saint-Siège, qui lèverait tous les prétextes qui avaient servi de fondement à cette fausse opinion. Cette déclaration fut donnée par le pape Clément X en un bref du 23 juin 1670. A cette occasion, M. Alméras invitait nos confrères à témoigner leur reconnaissance à Notre-Seigneur et à s'affermir de plus en plus dans la fidélité aux saints engagements qu'ils avaient contractés.

Quelques mois auparavant, le Conseil d'État du roi rendit un arrêt de la plus haute importance pour l'avenir de la Compagnie. Trois frères coadjuteurs nommés Nicolas Gigou, Pierre Blanc, et Nicolas Saint-Mars, sortis d'eux-mêmes ou congédiés, réclamaient une indemnité pour les travaux auxquels ils avaient été employés durant leur séjour dans la Communauté; l'affaire fut portée au Conseil du roi qui les débouta de leur demande. L'arrêt contenait cette clause importante : « Et pour prévenir désormais pareilles contestations, Sa Majesté a ordonné et ordonne que ceux qui sortiront d'eux-mêmes de ladite Congrégation ou qui seront congédiés par l'ordre de leurs supérieurs ne pourront intenter aucune action contre le corps ou maisons de ladite Congrégation de la Mission, pour le paiement d'aucuns salaires ni pensions quelconques. » « C'est ainsi, disait M. Alméras en communiquant cette nouvelle à la Compagnie, que

la divine Providence, qui sait tirer le bien du mal, et qui arrive souvent à ses fins par les moyens qui semblent les plus contraires, ayant permis que notre petite Congrégation ait souffert, depuis peu, une vexation nouvelle et jusqu'ici inouïe de la part de quelques-uns qui en sont sortis, a enfin arrêté leurs mauvais desseins par un arrêt du Conseil d'État du roi, et a mis, par ce moyen, la Compagnie à couvert, non seulement de leurs injustes prétentions, mais encore de toutes autres semblables qui auraient pu, à l'avenir, troubler sa paix et sa tranquillité. »

Grâce à Dieu, les défections étaient très rares et M. Alméras eut la consolation, pendant son généralat, d'admettre aux saints vœux 210 prêtres ou clercs, et 120 frères coadjuteurs.

Dieu répandait ses plus abondantes bénédictions sur les travaux des missionnaires. A Rome, les exercices des ordinands étaient de plus en plus suivis, et le Souverain Pontife n'en dispensait personne. Bien plus, Sa Sainteté avait ordonné que les évêques sacrés à Rome devaient auparavant faire la retraite chez nous. « Cela est si disproportionné à notre petitesse, disait M. Alméras, que j'en suis confus et que je n'ai osé en parler, même à la Compagnie, que depuis environ un mois pour la convier à recommander cette œuvre à Dieu et à l'en remercier. » Nos missions produisaient aussi les plus heureux fruits en Italie, et nos confrères divisés en trois bandes, dans divers diocèses, ne pouvaient suffire aux demandes d'un grand nombre de cardinaux et de prélats.

Aux îles Hébrides, grâce au dévouement des missionnaires, plus de quatorze paroisses étaient entièrement converties. En Irlande, nos confrères s'employaient avec le plus grand zèle à maintenir les catholiques dans la foi et à ramener au giron de

l'Église ceux qui s'en étaient écartés. En Écosse, un de nos missionnaires, après dix années de travaux, avait réussi à soutenir le courage des bons ecclésiastiques et à convertir un grand nombre d'hérétiques. Plusieurs de nos confrères, épuisés de fatigues et de souffrances, avaient dû rentrer en France pour réparer leurs forces. Les missions de France n'étaient pas négligées, et la circulaire de M. Alméras, du mois de février 1664, nous apprend que neuf de nos confrères, divisés en deux bandes, venaient de donner avec le plus grand fruit quatre missions au diocèse de Beauvais et qu'après avoir pris quelques jours de repos, ils allaient en recommencer d'autres.

Fidèle imitateur de la charité de M. Vincent, M. Alméras envoie des secours aux provinces désolées par la disette. En 1664, nos deux frères Alexandre et Jean Parre se rendent dans le Berry et le Dunois pour distribuer aux pauvres affamés les aumônes recueillies à Paris près des personnes charitables. Nos confrères de Richelieu et de Fontainebleau se répandirent pour la même cause en divers quartiers du Poitou et du Gâtinais : « C'est, dit M. Alméras, une grâce particulière que Dieu a faite à la Compagnie, depuis plusieurs années, de l'employer en cette œuvre de charité qu'elle a continuée en diverses occasions, surtout il y a deux ans et encore maintenant. Nous en devons faire grand état comme d'une chose fort précieuse et agréable à Notre-Seigneur, et lui en demander la continuation. »

Plusieurs établissements considérables furent offerts à la petite Compagnie et acceptés par elle, sous le généralat de M. Alméras. La reine mère nous avait appelés à Metz, vers le mois de juin 1661, pour prendre soin du séminaire et nous appliquer à l'œuvre des missions. Quelque temps après, elle sollicita le

roi de nous donner la cure de Fontainebleau. Lorsqu'elle envoya chercher M. Alméras pour lui en faire la proposition, le digne successeur de l'humblé Vincent mit tout en œuvre pour détourner Sa Majesté de son dessein. Anne d'Autriche insista, et il fallut accepter. Mgr l'archevêque de Sens unit la cure à la Congrégation et dix prêtres de la Mission vinrent résider à Fontainebleau, afin que le soin de la cure et l'évangélisation des campagnes pussent marcher de front. M. Alméras, en portant cette nouvelle à la connaissance de la Compagnie, recommandait instamment à ses prières nos confrères de Fontainebleau. « Je vous supplie, Monsieur, disait-il, de prier Dieu et de le faire prier par ceux de votre famille qu'il conserve parmi nous l'esprit primitif de simplicité, de pauvreté et d'humilité, particulièrement en ce poste-là, qui, en apparence, ne nous doit pas être favorable pour ces vertus tant estimées, chéries et pratiquées par Notre-Seigneur. »

C'est aussi sous M. Alméras que la Congrégation fut établie à Lyon. Dieu se servit pour cela d'un digne prêtre de cette ville, M. Chomel, ancien conseiller du Parlement de Paris et grand ami de la Compagnie. Bien que les fonds dont il pouvait disposer fussent à peine suffisants pour l'entretien de deux prêtres et d'un frère, il voulait à tout prix qu'on acceptât cette petite fondation, espérant que Dieu lui donnerait un jour un heureux accroissement. C'est en effet ce qui arriva, grâce à une société de missionnaires, dits de Saint-Michel. Ces bons prêtres de Lyon, après avoir fait quelques missions avec nos confrères, voulurent s'unir à eux. Ils furent donc unis, mais sans être incorporés à la Congrégation. M. Alméras explique comment et dans quelle mesure cette union fut accomplie : « Ce n'est pas, dit-il, que ces messieurs soient

incorporés à notre Congrégation, non, ils demeurent libres, mais ils vivront et travailleront avec nos missionnaires, tant que bon leur semblera, en s'accommodant à nos pratiques qui est tout ce que nous souhaitons. Et de leur bonne volonté, ils nous ont cédé leurs fondations, rentes, fonds et droits temporels; de sorte que chacun d'eux venant à mourir ou à se retirer par l'occasion de quelque bénéfice ou emploi, nous substituerons à leur place quelqu'un de notre Congrégation, et ainsi, dans quelques années, nous jouirons seuls du revenu qui leur était affecté, lequel fournira l'entretien de cinq prêtres, outre les deux fondés par M. Chomel. »

M. Alméras saisit l'occasion que la divine Providence venait de lui offrir, pour établir à Lyon un séminaire interne. Tous les missionnaires, en effet, étaient d'avis que le séminaire de Saint-Lazare ne pouvait pas seul suffire pour maintenir et pour étendre la Congrégation. La dernière assemblée générale avait jugé la fondation d'un nouveau séminaire interne tellement nécessaire qu'elle avait prié M. Alméras de chercher tous les moyens convenables pour en établir un quelque part, parce que, disait-elle, faute de personnel, la Compagnie perd l'occasion de s'établir en d'autres diocèses où l'on nous appelle assez souvent; et cela, au grand détriment du clergé et des peuples qui ne peuvent profiter de l'exercice de nos fonctions. On comprend que M. Alméras fut heureux de la nouvelle fondation; il en espérait beaucoup pour l'avenir; la suite de cette histoire prouvera que ses espérances furent pleinement justifiées; car le séminaire de Lyon a rendu d'immenses services à la Congrégation.

Comme la maison de Lyon était incapable de soutenir seule la charge de ce nouvel établissement, M. Alméras déclare que Saint-Lazare fera les pre-

nières avances et que chaque maison payera tous les ans, au mois de janvier, une taxe proportionnée à ses facultés. La Maison-Mère ne pouvait porter tout le poids de cette dépense, d'autant plus qu'elle avait perdu depuis quelques années seize mille livres de rentes de l'Hôtel de ville et des Aides que le roi avait retranchées. D'ailleurs, dit M. Alméras, il n'est ni juste, ni raisonnable qu'une maison aussi nécessaire à la Congrégation que l'est Saint-Lazare se ruine entièrement en pourvoyant aux nécessités des autres.

De 1661 à 1671, la Congrégation s'était augmentée de huit établissements nouveaux : *Metz*, mission et séminaire ; *Fontainebleau*, paroisse et mission en 1661. — *Amiens*, mission et séminaire ; *Noyon*, mission et séminaire en 1662. — *Saint-Brieuc*, séminaire en 1666. — *Lyon*, mission et séminaire interne, en 1668. — *Naples*, mission et séminaire, en 1669. — *Narbonne*, mission et séminaire, en 1671. Cette même année, notre maison d'*Agde* avait été supprimée, et M. Alméras avait résolu de rappeler ses confrères de Madagascar.

En 1665, il avait envoyé dans cette île huit prêtres et six frères coadjuteurs. Mais après vingt-quatre ans d'essais, de dépenses considérables en hommes et en argent, de souffrances de tout genre, de l'avis même de MM. Noguet et Montmasson qui étaient en résidence à Madagascar, on était arrivé à de très pauvres résultats. « Le fruit spirituel, dit M. Alméras, est si petit que de tous les insulaires convertis, il n'en reste que trois ou quatre dont un seul est sûr. Ce qui fait dire à nos confrères qu'une seule mission de France, où il y a tant de besoins spirituels, y serait plus utile que toutes celles qu'on a faites de delà en vingt-quatre années. On n'a guère fait que servir de curé aux Français qui s'y conduisent très mal. La distance est très

considérable ; les passages des vaisseaux rares, de sorte que l'envoi de visiteurs y est difficile. J'ai donc assemblé, continue M. Alméras, MM. Berthe, Jolly, Fournier, Thollard, Watebled, Éveillard, Talec, Durand, tous ou assistants ou visiteurs ou membres de la dernière assemblée générale ; et après avoir prié, examiné, étant assuré qu'il ne manquera pas de prêtres séculiers ou réguliers qui seront bien aises d'aller dans ce pays-là, ils ont cru qu'il fallait rappeler nos missionnaires, lesquels, sages, vertueux et dévoués, le demandent. » D'ailleurs les missionnaires étaient réduits au dernier degré de dénuement et de misère : « Nous en sommes, écrit M. Noguét, le 26 octobre 1671, à nos dernières soutanes et à nos derniers chapeaux, nous n'avons ni bas, ni souliers, enfin tout nous manque, excepté les manteaux qui ne s'usent pas si vite. » Avant la réception de cette lettre, M. Alméras avait résolu de rappeler les missionnaires de Madagascar ; sa mort arriva sans qu'il ait pu transmettre cet ordre ; ce fut M. Jolly, son successeur, qui l'expédia. Il ne restait alors à Fort-Dauphin que deux prêtres, MM. Noguét et Montmasson, et quatre frères, Pierre Piliers, Guillaume Gallet, Jean Bourgoing et Gérard.

M. Alméras mourut plein de jours, le 2 septembre 1672, laissant après lui un parfum de vertu qui embauma toute la Compagnie. A la piété la plus tendre et la plus solide, il joignait une charité compatissante pour les pauvres et les membres des deux familles. Tous ses discours, toutes ses actions reflétaient l'humilité, la simplicité, la douceur et la mortification de notre bienheureux Père dont il était le parfait imitateur.

M. Alméras avait achevé l'œuvre si bien commencée par saint Vincent, après l'avoir toujours dirigée conformément aux vues et à l'esprit du saint Fondateur ;

il pouvait retourner en paix vers son bienheureux Père.

CHAPITRE II

Edme Jolly (1673-1697)

Troisième Assemblée générale. Élection de M. Jolly. — Avis de l'assemblée : Pauvreté, uniformité dans les vêtements. — Avis aux confesseurs des nôtres. — Avis pour les missions. Modèles de prédication. Confesseurs. Manière de vivre en mission. — Assistance de NN. SS. les évêques en visites. Conférences ecclésiastiques. — Avis pour la conduite des paroisses. — Avis et règlement pour la conduite des séminaires.

M. Alméras avait désigné M. Jolly comme vicaire général. Né à Doué, diocèse de Meaux, en 1622, M. Jolly, après avoir achevé ses cours de philosophie et de théologie, avait étudié le droit et le style de la Cour de Rome. Il accompagna dans cette ville M. le marquis de Fontenay, ambassadeur de France près le Saint-Siège; il remplit même, pendant quelque temps, un office au tribunal de la Daterie. Une retraite qu'il fit dans notre maison de Rome le détermina à entrer dans la Congrégation, en 1646. Ordonné prêtre en 1649, il fut nommé supérieur de nos confrères de Rome (1655). Visiteur de la province d'Italie en 1658, il crée un séminaire interne à Rome et à Gênes et transporte à Monte-Citorio notre maison de Rome. Nommé deuxième assistant de la Congrégation en 1661, il visite les maisons du Mans, de la Bretagne et du Poitou. Au moment de la mort de M. Alméras, M. Jolly était tout à la fois assistant de la Congrégation, admoniteur du Supérieur général et assistant de la Maison Mère.

Aussitôt après la mort de M. Alméras, M. Jolly, en qualité de Vicaire général, s'empressa de faire connaître à la Compagnie la perte immense qu'elle venait

de faire. Il recommanda aux prières l'âme du vénéré et cher défunt.

Tous les prêtres devaient dire deux messes, et les frères, ainsi que les clercs, offrir une communion et réciter l'office des morts. Ceux de nos chers frères coadjuteurs qui ne savaient pas lire, devaient compenser la récitation de l'office par le rosaire. Il annonçait en même temps que la prochaine Assemblée générale ne pourrait avoir lieu avant le mois de janvier 1673 tant à cause de l'éloignement des maisons de Pologne, et de Naples, disait-il, qu'à cause de la guerre entre les États de Savoie et de Gênes, qui pouvait donner quelque retardement à l'assemblée provinciale de nos maisons d'Italie.

M. Jolly porta aussi à la connaissance des missionnaires un article de nos constitutions approuvées par le Pape, de nature à déjouer toute intrigue et à garantir la pleine liberté des élections; il est ainsi conçu : *ut in re tanti momenti, omnis ambitus tollatur occasio, excommunicationis latæ sententiæ pœnam incurret quisquis ab obitu Superioris generalis cum aliquo externo egerit eo fine, ut sive sui, sive alterius promotionem ad generalatum, aut ab eo alterius exclusionem procuret, vel quocumque modo electionis libertatem impediatur aut perturbet. Item qui aliquem ex nostris ad suam ipsius electionem ambitiose sollicitando generalatum affectavit, vel qui ad ambientis inductionem pro ejusdem electione quempiam ex nostris sollicitavit.* Au moment de sa mort M. Alméras avait recommandé que cet article fût publié incontinent après son décès.

La troisième Assemblée générale, commencée le 2 janvier 1673, fut terminée le 26 du même mois. Elle comptait vingt-deux membres. Les visiteurs des provinces de France, de Champagne, d'Aquitaine, de Lyon, du Poitou et de l'Italie sont présents avec leurs

députés. M. Duperroy représente la Pologne. Conformément au décret de la deuxième Assemblée générale, en sa quatrième session, M. Jolly fut élu Supérieur général; ses assistants furent MM. Berthe, Fournier et Talec. Il est à remarquer que la troisième Assemblée générale comptait un grand nombre d'anciens compagnons et disciples du saint fondateur. On peut dire qu'elle fut le complément de celle de 1668.

En effet, elle mit la dernière main aux règlements précédemment élaborés et formula des avis pleins de sagesse pour la conduite personnelle des missionnaires et pour le succès de leurs œuvres.

Et d'abord l'Assemblée se préoccupa grandement de la perfection des membres de la Congrégation. On avait constaté quelque petit déchet au point de vue de la dévotion, de la charité, de la pauvreté et de l'obéissance. M. Jolly, en faisant part aux missionnaires des recommandations de l'Assemblée, insista principalement sur la nécessité de la vie spirituelle et intérieure : « Dieu est esprit, dit-il, et il veut que ceux qui l'adorent le fassent en esprit et en vérité; à quoi nous sommes d'autant plus obligés que nous avons des emplois extérieurs qui nous exposent beaucoup à la dissipation; de sorte que si nous n'avons pas de fervents désirs pour notre propre perfection, un grand soin de notre intérieur et l'esprit d'oraison et de recueillement, nous pourrions, sous prétexte de zèle pour le salut des autres, négliger le nôtre et tomber peu à peu dans des manquements notables qui seraient peut-être cause que Dieu nous retirerait ses grâces, et que nous travaillerions sans fruit pour le prochain, aussi bien que pour nous. »

L'Assemblée avait appris avec peine que quelques missionnaires n'étaient pas fidèles à garder les saintes lois de la charité : « Par une singulière anomalie, dit-

M. Jolly, c'est un défaut assez commun de parler des manquements des particuliers sans utilité et à ceux qui n'y peuvent remédier, et lorsqu'on demande d'être averti au chapitre, ceux qui ont coutume d'épargner si peu leur prochain ne disent mot. »

Le fidèle disciple de saint Vincent ne pouvait manquer d'attirer l'attention de la Compagnie sur la pratique du vœu et de la vertu de pauvreté si chère au saint Fondateur. M. Jolly n'ignorait pas combien il est facile de se relâcher sur un point si contraire à la nature, et à quelles conséquences déplorables peuvent conduire les illusions en cette matière : « Il faut donc bien prendre garde, dit-il, que l'esprit de propriété ne nous porte peu à peu à recevoir ou à disposer des choses avec indépendance, et sans la permission des supérieurs. »

L'Assemblée attachait aussi une grande importance à la modestie et à l'uniformité dans les vêtements. C'étaient, à ses yeux, des moyens très efficaces pour soutenir les missionnaires dans l'humilité, le mépris du monde aussi bien que dans la charité. M. Jolly ne craint pas d'entrer à cet égard dans des détails qui ne peuvent paraître puérils qu'à ceux qui n'ont pas coutume d'envisager les choses au point de vue de la foi. Il jugea donc à propos de marquer en particulier l'usage de la Compagnie concernant la soutane, le chapeau et les souliers. Bien que des modifications aient été introduites plus tard avec l'autorisation des supérieurs majeurs, il n'est pas sans intérêt de lire ce que l'Assemblée de 1673 régla sur ces points : « 1° La soutane, qui doit être, aussi bien que les autres habits, d'une étoffe commune et fermée par-devant sans boutons, si ce n'est depuis le haut jusque environ la ceinture ou un peu plus bas, en sorte qu'il n'y ait que quatorze boutons au-dessous du collet; 2° Le chapeau a pour l'étendue des bords neuf doigts ordinaires, et

huit pour la hauteur de la forme, laquelle doit être plate et non pas ronde; 3° Les souliers d'une forme simple et commode pour l'usage, et la hauteur du talon de deux doigts, en telle sorte que la dernière semelle passe par-dessus et le couvre entièrement. »

Un des moyens les plus efficaces, proposés par l'Assemblée pour procurer l'avancement spirituel de la Congrégation, fut sans contredit la règle de conduite qu'elle traça aux missionnaires chargés de la confession des membres de la famille. Il suffit de citer quelques-uns des sages avis qu'elle donna aux confesseurs des nôtres pour demeurer convaincu que leur pratique doit contribuer grandement à la perfection des particuliers et de la Compagnie tout entière : « 1° Nos prêtres appliqués à cette fonction la doivent regarder comme très importante pour le bien de notre Congrégation et considérer que l'avancement des particuliers dans la vertu et le bon ordre des maisons sont autant et plus l'effet de leurs sages avis et de leur zèle que de la vigilance des supérieurs, puisque ceux-ci ne voient que les fautes extérieures et manifestes, qui sont quelquefois les moindres, et qu'eux connaissent aussi les fautes intérieures et secrètes, qui sont ordinairement les plus grandes; 2° ils se proposeront particulièrement trois choses de très grande conséquence pour s'acquitter dignement de cet emploi : la première, d'aider les sujets de la Congrégation à se corriger des fautes notables qu'ils auront commises; la deuxième, de ne rien omettre de ce qui peut dépendre de leurs soins, afin que tous fassent des progrès dans la perfection; la troisième, de contribuer autant qu'ils pourront à faire observer les règles et l'obéissance et à maintenir dans nos maisons l'ordre et l'union; 3° pour parvenir à des fins si saintes, ils se souviendront qu'ils doivent être les plus vertueux et exemplaires,

afin que leurs paroles soient accompagnées de force et qu'elles soient écoutées avec respect et soumission. Ils joindront à l'exemple une communication continue avec Dieu, pour attirer ses lumières et exciter en eux-mêmes des sentiments de componction et de piété, qu'ils puissent communiquer à des personnes appelées à une si grande perfection; 4° ils tiendront la main à faire observer nos vœux, particulièrement celui de pauvreté, empêchant, autant qu'ils le pourront, que la propriété ne s'introduise dans la Congrégation; 5° comme les moyens de perfection sont renfermés dans nos règles, et qu'ils consistent principalement dans les exercices de piété et de mortification, c'est aux confesseurs d'exhorter les nôtres, selon les mêmes règles, à se rendre fidèles à leurs oraisons, aux examens de conscience, aux préparations qui doivent précéder la sainte Messé, aux lectures spirituelles, à l'exercice de la présence de Dieu, et aux pratiques de pénitence qui sont en usage chez nous, prenant garde que l'indévotion et la sensualité, d'où naissent tous les péchés, ne se glissent dans les sujets de la Congrégation; 6° ils inspireront le respect et l'obéissance envers les supérieurs, la charité envers les égaux, le support et la douceur envers les inférieurs, et tâcheront de maintenir toutes les personnes de la maison dans l'ordre, dans la paix et dans une sainte union. » Un confesseur fidèle à mettre en pratique d'aussi sages avis ne peut manquer d'exercer la plus salutaire influence sur la conduite de ses pénitents et le bien général de la Communauté.

Après s'être préoccupée de la conduite personnelle et de la perfection des missionnaires, l'assemblée leur donna les avis les plus sages pour assurer le succès des œuvres qui leur sont confiées.

Le premier objet de sa sollicitude fut les missions.

Non contente de rappeler aux supérieurs et aux directeurs l'importance de bien former nos étudiants au point de vue de la prédication, l'assemblée veut que l'on mette entre les mains des jeunes missionnaires, des modèles capables de les former et qui puissent même, au besoin, suppléer au défaut de leurs compositions. En conséquence, elle ordonne de faire corriger les fautes qui s'étaient glissées dans plusieurs copies du catéchisme en usage dans les missions et d'en faire distribuer des exemplaires corrects et imprimés. Elle jugea à propos de faire revoir et corriger plusieurs instructions solides et méthodiques, pour être communiquées aux prêtres nouvellement ordonnés. Il était même question d'avoir à l'usage de la Compagnie un cours complet de sermons pour les missions, « et sitôt que Dieu nous aura donné quelqu'un qui ait le temps d'y vaquer, disait M. Jolly, nous y ferons travailler incessamment. Mais, ajoute-t-il, ce travail étant pour aller loin, si vous avez chez vous des prêtres encore jeunes et non expérimentés, je vous prie, Monsieur, de leur prêter, en attendant, les meilleures prédications que vous avez, afin qu'ils en tirent des copies et qu'ils les étudient ».

On sait combien l'office de confesseur bien rempli contribue puissamment au succès des missions; l'assemblée ne l'ignorait pas; aussi, pour mettre les missionnaires à même de s'acquitter d'un ministère si important, elle prescrit les règles suivantes : « 1° On fera exactement les conférences des cas de conscience dans toutes nos maisons, au temps prescrit par les règles du supérieur local (Ch. III, p. 9); 2° On aura soin que les jeunes prêtres lisent et apprennent les réglemens de saint Charles pour les confesseurs; 3° On leur fera quelquefois pratiquer publiquement l'exercice de ce ministère, et même aux étudiants

avancés dans les ordres sacrés, comme l'on fait dans nos séminaires externes; 4° On les examinera soigneusement dans les maisons, non seulement avant que de les présenter pour être approuvés de l'ordinaire, mais encore après leur approbation, avant que de les appliquer aux confessions, si ce n'est qu'on soit entièrement assuré de leur capacité; 5° Enfin on les appliquera à cette fonction avec grande précaution, ne les exposant pas d'abord à entendre les confessions de toutes sortes de personnes, mais seulement de celles qui ont ordinairement des cas moins difficiles, ou avec qui il y a moins de danger. »

L'Assemblée ne négligea rien de ce qui peut intéresser l'œuvre des missions. Elle savait que les missionnaires exposés à de grandes fatigues ont besoin de veiller à la conservation de leur santé; mais elle veut que toutes les précautions à prendre à cet égard soient marquées au coin de la modestie et de la tempérance chrétiennes. Les détails dans lesquels entre le règlement qu'elle traça sur ce point, montrent toute l'importance qu'elle y attache; ses prescriptions prises en elles-mêmes peuvent paraître minutieuses, mais l'expérience en a prouvé la sagesse. L'assemblée veut donc que l'on observe fidèlement les avis suivants : « 1° Les directeurs des missions tiendront fortement la main à faire observer les règlements et les résolutions de la précédente Assemblée générale (celle de 1668). Pour ce sujet, ils en feront faire lecture au commencement de chaque mission, ou, au moins, après deux ou trois missions, si l'on en fait plusieurs de suite; 2° ils auront soin que l'on fournisse raisonnablement, selon l'usage de la Congrégation, ce qui est nécessaire, afin que personne n'ait sujet de se plaindre, et de passer à quelque excès sous prétexte de nécessité; 3° si l'on ne peut pas commo-

dément porter des petits plats, on mettra dans un ou deux grands plats les portions toutes coupées pour chacun, selon qu'il est ordonné par le règlement, afin que le directeur n'ait autre chose à faire qu'à les présenter; 4° il est à souhaiter que l'on porte des chopines, si cela se peut sans grande difficulté, afin que chacun ait sa portion de vin réglée aussi bien que celle de viande; 5° on pourra donner aux prédicateurs, après leur prédication, un bouillon ou un doigt de vin, et l'on évitera, à cette occasion, toute délicatesse, tant dans les missions que dans les paroisses dont nous sommes chargés; 6° on ne conviera MM. les curés à manger avec nous, que selon qu'il est prescrit par le règlement des missions, ni d'autres externes qu'avec la permission du supérieur de la mission, conformément au règlement. » Il est à remarquer que ces articles, et surtout le dernier, s'expliquent par l'usage, qu'avaient nos pères, de mener en mission une vie complètement séparée de celle de MM. les curés.

Il arrivait quelquefois que nos seigneurs les évêques demandaient à être assistés dans leurs visites par les missionnaires. C'était tout à la fois une grande marque d'estime et de confiance donnée à la Compagnie, et un moyen de rendre ces visites plus fructueuses pour les âmes; mais c'était aussi pour nos confrères une tâche fort délicate et assez difficile à remplir. Aussi l'Assemblée prend-elle le soin d'éclairer les missionnaires sur la ligne de conduite qu'ils ont à suivre en telle circonstance : « 1° Ils doivent avoir soin de se conformer en tout aux ordres de Monseigneur; cependant, s'il y avait quelque chose d'incompatible avec notre institut, ou qui parût excessivement difficile, ils représenteront à Sa Grandeur leurs raisons avec respect. D'ailleurs, ils s'étudieront de régler

si bien leurs actions qu'ils gardent toujours nos pieux usages et nos pratiques ordinaires, ne les omettant que par une grande nécessité et approchant autant qu'ils le pourront de l'ordre et des fonctions des missions, par rapport néanmoins à la visite; 2° toutes leurs fonctions se réduisent à prêcher, catéchiser, confesser, accorder les différends et informer, s'il est besoin, M. le curé de ce qu'il doit faire pour recevoir l'évêque. Leurs prédications traiteront de la visite même, des sacrements de la confirmation et de la pénitence, de la charité qui doit régner entre les habitants d'une paroisse, disant, sur chacune de ces matières, ce qu'il y a de plus important; 3° quoique les missionnaires se présentent avec l'autorité de l'évêque, ils doivent néanmoins porter beaucoup de respect aux curés et aux ecclésiastiques, afin que dans les occasions ils puissent faire les missions avec plus de fruit dans leurs paroisses. Pour ce sujet ils ne se chargeront d'aucune chose qui leur soit odieuse, comme d'informer de leurs mœurs, de les interroger et examiner par rapport à leurs fonctions, et ils supplieront très humblement Monseigneur de donner de telles commissions à ses officiers, lui représentant le préjudice notable qu'elles pourraient apporter au succès de nos missions; 4° si l'évêque désire que les missionnaires aient l'honneur de l'accompagner et de marcher avec lui dans ses visites, ils auront soin d'être parfaitement instruits des cérémonies, soit de la visite, soit de la confirmation; ils feront une particulière attention à conserver toujours pour sa personne sacrée un profond respect et une parfaite soumission. Dans cet esprit, ils ne s'avanceront pas aisément à lui donner des conseils, et, s'il leur en demande, ils useront d'une grande discrétion et retenue. Ils seront aussi fort réservés à dire leur sentiment sur les

matières de doctrine ou de discipline ecclésiastique, surtout en sa présence ou en celle de ses officiers, avec lesquels ils prendront garde de pas trop se familiariser. Ils auront soin de suivre à table les règles de la modestie, de la tempérance et de la civilité chrétiennes. Partout où ils passeront, ils s'étudieront à être un objet d'édification, en sorte que l'on puisse dire, comme on l'a dit de Notre-Seigneur : *Pertransiit benefaciendo.* »

Quelquefois nos seigneurs les prélats voulaient nous employer à établir ou à visiter les conférences ecclésiastiques. M. Jolly est d'avis qu'on se rende à leurs désirs; mais si cette occupation devait nous détourner de nos fonctions, il faudrait s'en excuser et en informer le Supérieur général.

Il est un autre point qui avait attiré l'attention de l'Assemblée générale : c'était le soin des cures qui nous avaient été confiées. On sait la grande répugnance de saint Vincent pour accepter la conduite d'une paroisse et les nombreux refus qu'il avait opposés à une multitude d'offres avantageuses au point de vue temporel. Il voyait là en effet un danger sérieux pour la perfection de ses confrères, et un obstacle à l'accomplissement de l'œuvre des missions. Cependant il avait dû accepter la cure de Richelieu et ses successeurs durent aussi céder à des exigences d'un ordre supérieur. Il était donc nécessaire de mettre en garde les missionnaires contre les dangers du ministère paroissial et en même temps leur indiquer les moyens de remplir ce ministère avec fruit. C'est ce que fit l'Assemblée de 1673; le mémoire que M. Jolly dressa sur son invitation est un véritable cours de pastorale. Tout y est prévu et réglé pour aider nos confrères à mettre en pratique les paroles du pasteur par excellence : *Sanctifico meipsum ut sint*

et ipsi sanctificati. « 1° Le supérieur seul a le titre de curé, à moins qu'un particulier soit pourvu de la cure; les autres signent : N° faisant les fonctions curiales de la paroisse de N°. Le supérieur ne prendra pas pour lui seul les emplois honorables, mais les cédera aux jours moins solennels, sans cependant quitter sa place de curé; 2° il visitera, au moins une fois la semaine, les malades, les pauvres surtout, et ceux qui sont chargés des visites ordinaires ne les feront pas ce jour-là; on n'attendra pas à la dernière extrémité pour leur donner les sacrements; on sera accompagné d'un frère ou d'un domestique, loué exprès s'il le faut. La porte de la chambre sera ouverte, surtout si on confesse des personnes d'un autre sexe; 3° le supérieur visitera au moins tous les deux mois les petites écoles ou un autre par son ordre. Il fera en sorte que les maîtres soient de bonnes mœurs, que les hommes n'enseignent que les garçons et les femmes que les filles; il prendra garde aux livres qu'on leur fait lire; 4° il tâchera d'entretenir la confrérie de la Charité dans la ferveur et, pour cela, aura soin d'assembler les dames, une fois le mois; 5° s'il y a des ecclésiastiques dans la paroisse, qui viennent au chœur en surplis, le supérieur leur donnera, selon la prudence, un rang convenable à leur âge et à leurs qualités et il fera attention à les honorer toujours plus que moins; 6° le supérieur prendra garde d'appliquer un chacun selon son âge et sa capacité; il tiendra la main à ce que tous les confesseurs soient assidus au saint tribunal, la matinée des jours de fêtes solennelles surtout, où il y a concours de peuple. Il aura aussi grand soin de former les prêtres de sa maison, particulièrement les nouveaux, aux fonctions de la paroisse, leur recommandant, entre autres choses, la discrétion requise dans les demandes que l'on fait aux pénitents et pénitentes ».

avec les avis contenus aux deux numéros suivants. » Ces avis sont de la plus haute sagesse et la fidélité à les mettre en pratique est de nature à prévenir bien des dangers. Les voici tels qu'ils ont été formulés par M. Jolly : « 7° les confesseurs éviteront avec un soin particulier toutes sortes d'attache avec les personnes du sexe qu'on appelle dévotes et ne souffriront pas qu'elles en aient pour eux. A cet effet ils éviteront tout ce qui pourrait la faire naître ou l'entretenir, comme sont les entretiens superflus, les termes trop tendres, les fréquentes visites soit actives, soit passives, les présents réciproques, les lettres inutiles et choses semblables, lesquelles, sous prétexte de piété, ont souvent des suites dangereuses ; mais ils combattront fortement leurs vices et leurs défauts, et les porteront à la pratique des vertus solides et à l'acquit de l'obligation de leur état, tâchant de leur bien persuader que, pour arriver à la perfection, il faut parler peu et agir beaucoup ; 8° ils ne leur donneront point d'avis par écrit, comme il est porté par nos règles ; ils ne souffriront pas qu'elles fassent souvent des confessions générales, et bien moins qu'elles leur fassent vœu d'obéissance. Si quelques-unes voulaient faire le vœu de chasteté perpétuelle, ils n'y consentiront qu'après les avoir longtemps éprouvées et fait commencer par le vœu d'une année au plus ; ils ne leur ordonneront ni ne leur permettront de faire aucune œuvre de piété ou de charité qui puisse causer de la division dans la famille ou du scandale dans le public. »

La fidélité à des prescriptions si sages et si pratiques ne pouvait que produire un bien immense dans les paroisses confiées aux missionnaires. Mais le grand moyen pour nous d'être utiles aux paroissiens n'était pas de leur servir de curés, mais bien de leur préparer

de dignes prêtres; telle était la maxime du saint fondateur: se dévouer à l'œuvre des ordinands et des séminaires. L'Assemblée de 1673 ne pouvait manquer de s'occuper d'une œuvre si importante. Elle dressa en effet les plus sages règlements sur cette matière. Elle dit en quelques mots ce que doit être un directeur de séminaire et quels moyens il doit employer pour accomplir avec fruit la grande mission qui lui est confiée.

« Le directeur d'un séminaire doit avoir : 1° une haute estime de l'importance de son office, et se souvenir que nos seigneurs les évêques, qui ont fait à la Congrégation l'honneur de lui confier cet emploi, nous ont mis entre les mains ce qu'ils ont de plus cher, car c'est principalement de la bonne conduite des séminaires que dépend la réformation et la sanctification de leur diocèse, où l'on voit fleurir la piété et les bonnes mœurs à proportion que les ecclésiastiques sont vertueux, capables et fidèles à s'acquitter de leurs obligations; 2° la fin que le directeur doit se proposer est donc de former de dignes ministres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire des prêtres solidement vertueux, propres à remplir les charges de l'Église, à enseigner et conduire les peuples, en un mot, à procurer le salut des peuples par les fonctions ecclésiastiques dont ils doivent se rendre capables dans le séminaire; 3° cette fin étant surnaturelle et très relevée, il a besoin d'une grâce non commune pour y arriver, et il doit être doué d'une si haute vertu qu'il puisse servir de modèle à ceux qui doivent eux-mêmes servir d'exemple aux fidèles; 4° le modèle de sa conduite est Notre-Seigneur Jésus-Christ conversant avec ses disciples, leur enseignant par ses paroles et par ses exemples les règles de la vie ecclésiastique et apostolique. Il doit donc imiter, en traitant avec

les séminaristes, l'humilité de Notre-Seigneur, sa mansuétude, sa patience, sa sagesse, et posséder aussi parfaitement qu'il se peut la pureté de la doctrine de l'Évangile, afin de leur inspirer les mêmes maximes que le Fils de Dieu enseignait à ses disciples, qui ont été les premiers prêtres de l'Église; 5° il est aussi nécessaire qu'il ait beaucoup de piété, et une particulière communication avec Dieu dans l'oraison, une fidélité inviolable à sa vocation, un entier détachement du monde, un grand amour pour l'Église, une vigilance sans relâche sur les ecclésiastiques qui sont sous sa conduite, un zèle ardent pour leur avancement, enfin une abondante participation de l'esprit ecclésiastique, afin de parler et d'agir avec eux dans cet esprit. »

Quant à la conduite proprement dite du séminaire, M. Jolly insiste sur les points suivants : « 1° le directeur aura un soin spécial de faire observer le règlement du séminaire; pour cela, il veillera continuellement et tâchera de remédier aux désordres dès qu'ils commencent à paraître, et il ne dispensera personne d'aucune partie du règlement que pour des raisons extraordinaires; 2° il empêchera avec tout le soin possible les fréquentes sorties des séminaristes et leur recommandera de trancher court avec ceux qui les visiteront. Il ne permettra pas qu'ils se visitent les uns les autres dans leurs chambres et parlera avec force contre cette faute, jusqu'à leur dire, s'il est besoin, qu'on priera ceux qui la commettront de se retirer, comme des perturbateurs du bon ordre de la maison, parce qu'ils perdent ainsi le temps et donnent occasion aux autres, par leur mauvais exemple, de le perdre avec eux. »

Un des moyens les plus efficaces pour imprimer une bonne direction à un séminaire et contribuer à la

formation sérieuse et solide des jeunes gens est, sans contredit, la pratique des avertissements donnés avec sagesse, prudence, discrétion, fermeté et à-propos. M. Jolly l'avait parfaitement compris; aussi entre-t-il à ce sujet dans les plus minutieux détails et les règles qu'il a tracées sur ce point, au nom de l'Assemblée, sont un véritable code à l'usage des directeurs, et surtout du supérieur d'un grand séminaire; nous les transcrivons en entier :

« Le directeur fera de temps en temps des avertissements publics, touchant les fautes qu'on commet, et il observera en cette action les choses suivantes : 1° de ne les pas faire sans quelque besoin un peu apparent et si plusieurs n'ont commis la même faute; 2° de les prévenir ordinairement par quelque louange; 3° de parler avec beaucoup de piété et sans passion; 4° de faire voir par la raison combien ces choses sont importantes, surtout lorsqu'elles paraissent petites; 5° d'excepter toujours les bons et de ne pas les comprendre avec les coupables; 6° de les assurer qu'on tiendra la main à l'exécution de ce qui est commandé; 7° de parler quelquefois fortement, en ces occasions, contre ceux qui tournent toutes choses en railleries, qui méprisent le règlement et en détournent les autres, et qui disent qu'il faut se défier de quelques-uns qu'ils désignent, sous prétexte qu'ils nous rapportent ce qui se passe; 8° il pourra aussi leur dire quelquefois, quoique rarement, qu'on sera obligé de donner avis à Monseigneur l'Evêque de leur conduite; 9° après ces avertissements publics, il est absolument nécessaire de redoubler de vigilance et d'avertir en particulier ceux qui y contreviendront, autrement ils n'en feraient point d'état. Le temps de leur faire ces avertissements ne doit point être celui des conférences de piété, de peur de les rendre odieuses, mais

il sera plus à propos de les arrêter pour cela à la fin de l'oraison, en quelque jour de la semaine; 10° il les avertira en particulier, quand leurs fautes ne seront pas publiques ou connues de plusieurs; et si ce sont des rapports qu'on lui ait faits, il leur demandera si cela est vrai, ajoutant qu'il a peine à le croire, leur fera voir les suites de leur faute, les exhortera à se corriger et leur parlera avec beaucoup de douceur accompagnée de fermeté. »

La parole de Dieu dont on entretient les séminaristes dans les conférences spirituelles étant un des plus puissants moyens pour les porter à la vie intérieure et à la solide vertu, le directeur devait non seulement avoir de la piété, mais un grand fonds de science ecclésiastique. Il devait puiser cette science dans les bons ouvrages; aussi M. Jolly veut-il que la bibliothèque du séminaire soit formée d'excellents auteurs. Il tenait aussi à ce que le directeur traitât toutes les matières ecclésiastiques pendant le séjour des jeunes gens au séminaire; pour cela, il devait se tracer un plan et suivre un ordre capable de tout embrasser. Quant à la manière de parler, M. Jolly la voulait simple, dévote, instructive et accompagnée de quelque autorité.

C'était beaucoup, sans doute, de former les séminaristes à la vie intérieure, à la piété, aux vertus solides, mais il fallait aussi en faire des prêtres instruits. C'est pourquoi le directeur doit veiller avec un soin spécial à ce que les jeunes gens fassent des progrès dans la science sacrée : il verra s'ils sont exacts au bon emploi du temps. Il doit aussi régler les traités que les régents doivent expliquer, faisant en sorte qu'ils enseignent ce qui est le plus nécessaire et qu'ils s'en acquittent d'une manière également intelligible et solide.

Le livre du prêtre doit être avant tout la Sainte Écriture; mais il doit étudier spécialement les livres qui ont trait au sacerdoce et à la vie apostolique, tels que le Lévitique de l'Ancien Testament et, dans le nouveau, l'Évangile de saint Matthieu ou celui de saint Jean, les épîtres de saint Paul aux Corinthiens où la vie apostolique est merveilleusement décrite, et les épîtres à Timothée et à Tite, où l'apôtre a marqué tous les devoirs du prêtre.

Le directeur du séminaire doit aussi prendre un temps considérable pour enseigner et faire pratiquer aux séminaristes la méthode du catéchisme, des prônes, des prédications et des exhortations familières. L'Assemblée veut que l'on s'applique surtout à former les séminaristes à bien faire le catéchisme.

Afin de maintenir le séminaire sur un bon pied, M. Jolly rappelle au directeur qu'il doit tenir à ce que les jeunes gens soient fidèles aux quatre points suivants : 1° un silence exact, pendant tout le jour, hors du temps de la récréation, et inviolable après l'examen du soir et avant l'oraison du matin; 2° une particulière diligence à se trouver à tous les exercices, aussitôt que la cloche sonne; 3° une grande retenue et modestie extérieure; 4° un grand respect et beaucoup de charité entre eux.

Non content de bien former les ecclésiastiques au séminaire, il fera tous ses efforts pour qu'ils en sortent bien disposés. Pour cela, il leur donnera les avis qu'il jugera nécessaires pour assurer leur persévérance, selon la connaissance qu'il aura de leurs besoins particuliers. Il aura soin qu'ils finissent le temps de leur séminaire comme ils l'ont commencé, par une retraite spirituelle, où ils prendront de nouvelles résolutions d'être à Dieu et se prépareront aux emplois auxquels la divine Providence les appelle.

Guidé par des avis si sages, le directeur d'un séminaire ne pouvait que réussir dans la difficile et importante mission qui lui était confiée. Dieu seul, en effet, sait le nombre incalculable de bons prêtres que nos confrères ont préparés à l'Église, grâce aux règlements dressés par l'assemblée de 1673 sous la direction de M. Jolly. Le Directoire, actuellement en usage dans les grands séminaires dirigés par la Congrégation, n'est en substance que la reproduction et le développement du mémoire composé par M. Jolly.

Son généralat passé à juste titre pour un des plus remarquables. On peut dire, sans crainte de se tromper, que, quand le nouveau Supérieur général n'aurait gouverné la Compagnie qu'une année, cette opinion serait justement fondée. En effet, l'influence qu'exerça sur les missionnaires et sur les œuvres le règlement de M. Jolly est immense. Aussi avons-nous cru qu'il était utile de donner tous les développements nécessaires pour mettre ce point dans tout son jour. Nous allons maintenant poursuivre d'une manière assez rapide le récit des événements qui ont marqué ce long généralat.

CHAPITRE III

Edme Jolly (1673-1697) (Suite)

Nouvelles de la Compagnie. — État général. — Saint-Lazare. — Italie. — Alger. — Nouveaux établissements : Saint-Flour, Versailles, Invalides. — Situation obérée de Saint-Lazare. — Madagascar : MM. Roguet et Montmasson. — Le frère Dubourdieu. — Première assemblée sexennale 1679. — Réponses. — Succès de nos missions : Corse... Nombreux établissements. — Nouvelle méthode d'oraison à éviter. — Quatrième assemblée générale 1685. — Filles de la Charité. — Assistant italien. — Gazettes. — Saint-Cyr. — Cinquième Assemblée générale 1692. — M. Talec. — Avis des docteurs contre les Egressi. — Mgr d'Arenthon.

Quelques missionnaires ayant témoigné qu'ils

seraient heureux d'apprendre quelques nouvelles de l'état de la Compagnie, M. Jolly leur donna satisfaction par une lettre envoyée à toutes nos maisons, le 26 février 1674.

« Pour l'intérieur de notre petite Congrégation, écrit M. Jolly, je vous dirai que, par la grâce de Dieu, tout y est en paix et bonne intelligence, par l'union qui se maintient entre les inférieurs et les supérieurs. Notre-Seigneur continue, comme par le passé, à bénir toutes nos fonctions, tant en France qu'aux pays étrangers, où la Compagnie se fait connaître de plus en plus, par l'utilité de ces mêmes fonctions. Notre séminaire interne s'augmente en plusieurs bons sujets, qui sont présentement au nombre de 33, sans parler de 3 postulants qu'on y doit recevoir aux premiers jours; et nos étudiants qui sont plus de 25, tant philosophes que théologiens, conservent par la grâce de Dieu, l'esprit de piété avec l'affection à l'étude.

« Notre séminaire de Lyon nous fournit encore quelques bons sujets. Il nous a donné déjà 4 bons prêtres, un clerc, un frère qui ont fait les vœux. Il en reste encore autant ou plus, et la nouvelle maison que l'on a achetée, qui est beaucoup plus spacieuse que l'autre, donnera moyen d'en recevoir un plus grand nombre d'autres à l'avenir, s'il plaît à Dieu de bénir cette œuvre, comme on le peut espérer de ces bons commencements et des postulants qui sont toujours en plus grand nombre que cette maison-là n'a le moyen d'en entretenir.

« On a encore donné commencement à un autre séminaire interne, en notre maison de Saint-Méen, qui pourra aussi, avec le temps, donner de bons sujets à la Compagnie. Je ne vous dis rien des deux séminaires internes d'Italie, que Dieu continue de bénir et

qui fournissent abondamment des sujets à toutes les maisons de cette province.

« Quant à cette maison de Saint-Lazare, elle travaille toujours beaucoup, à son ordinaire. Elle a eu trois bandes de missionnaires en campagne, tout cet hiver, tant en ce diocèse de Paris, qu'aux environs; et à la maison, grand nombre d'exercitants, hors les temps des ordinations, qui sont toujours fort nombreuses, y ayant ordinairement plus de 100 ordinands de divers diocèses en chaque ordination. »

Il en était de même à Rome où les exercices des ordinands étaient presque continuels dans notre maison à cause des *extra tempora*. Notre Saint-Père le Pape et le Cardinal vicaire se montraient si zélés pour les exercices qu'ils n'en dispensaient presque personne, ni pour le temps, ni pour le lieu, à tel point qu'un prélat de condition et officier de la Chancellerie, ayant demandé la permission d'aller en une autre Communauté pour se disposer à la réception des saints ordres: « Non, répondit Sa Sainteté, mais allez à la Mission et vous en serez consolé. » Témoin du bien immense, opéré dans les âmes par nos confrères de Rome, Clément X aimait à leur accorder ses faveurs.

Nos missionnaires de Pologne obtenaient depuis deux ans des succès merveilleux, en sorte, dit M. Jolly, « qu'ils sont un sujet d'admiration pour les plus qualifiés du royaume et à très grande consolation aux pauvres gens des champs ».

Les nouvelles d'Alger n'étaient pas moins consolantes. On savait par les lettres de M. Levacher reçues depuis peu, que Dieu y conservait en paix cette pauvre Église souffrante et qu'il se servait de l'esclavage corporel pour retirer quantité d'âmes de l'esclavage spirituel du démon, non seulement par la conversion des pécheurs catholiques, mais aussi par

le retour de quantité d'hérétiques de toutes nations à notre sainte religion. Le frère Dubourdiou, consul à Alger, avait été renvoyé par le dey, mécontent de ce que notre digne frère s'opposait courageusement aux contraventions au traité de paix conclu avec le roi de France. Le ministre d'État avait cru bon de retenir à Paris le frère Dubourdiou. M. Jolly, connaissant le bien immense que nos frères chargés du consulat étaient à même de faire aux pauvres esclaves, s'occupait non seulement de donner un successeur au frère Dubourdiou, mais encore de recouvrer le consulat de Tunis qui nous avait été ôté par surprise.

Quant aux missionnaires de Madagascar, on n'en avait aucune nouvelle depuis un an. M. Jolly était dans les plus vives alarmes à leur sujet. Les vaisseaux français ne passaient plus par cette île, depuis que la Compagnie des Indes l'avait abandonnée. Il était donc impossible d'envoyer aucun secours à nos confrères. On pouvait craindre d'apprendre leur massacre par les habitants du pays, d'autant plus facilement que les Français résidant à Madagascar, étant dépourvus d'armes et de munitions, devenaient inévitablement la proie de leurs ennemis. Aussi M. Jolly recommandait-il d'une manière pressante nos pauvres missionnaires aux prières de la Communauté.

Sur ces entrefaites, la Congrégation avait dû se charger de deux nouveaux établissements. Nos confrères, sous la conduite de M. Pierron, étaient entrés en possession du grand séminaire de Saint-Flour, le mercredi des Cendres 1674. « Le bienveillant accueil qu'ils ont reçu de Monseigneur et de MM. les chanoines, écrit M. Jolly, donne lieu d'espérer que, Dieu aidant, ce séminaire fera de grands biens, non seulement pour le diocèse, mais pour les environs. »

Le 23 octobre de la même année, sept de nos

confrères furent installés à la cure de Versailles. Trois ans auparavant, Louis XIV avait pressenti M. Alméras à ce sujet. Celui-ci mit tout en œuvre pour détourner Sa Majesté de ce dessein. Il insistait sur ce point que les cures divertissaient la Compagnie des fonctions qui lui sont propres. Le roi ne parlait plus de son projet, lorsqu'à la fin de septembre 1674, il déclara qu'il voulait au plus tôt le mettre à exécution. L'abbaye de Saint-Remy de Sens était vacante par la mort de l'archevêque, ses 4000 francs de rentes devaient servir à la fondation de Versailles. La cure fut donc unie par l'archevêque et la Congrégation en prit possession au mois d'octobre 1674. Peu de jours après, on y commença les exercices de la mission; le nouveau curé, M. Thibaut, se rendit à son poste, le 10 novembre, et le lendemain, jour de la Saint-Martin, il parla pour la première fois à son troupeau.

L'année suivante, 1675, la cure des Invalides, une petite résidence à Angers, et le grand séminaire de Sens nous étaient confiés. « Il semble, écrit M. Jolly, le 14 octobre de cette année, que ce soit le dessein de Dieu de multiplier ainsi nos établissements parce qu'il multiplie le personnel de notre Congrégation; notre séminaire interne se trouvant rempli de quarante-cinq séminaristes, sans en compter huit autres qui sont en d'autres maisons dont la plupart sont de bonne espérance; ne laissez pas, Monsieur, s'il vous plaît, de continuer à demander à Notre-Seigneur qu'il envoie de bons ouvriers en son Église et de bons missionnaires en la Compagnie, et que la multiplication ne diminue pas notre fidélité à conserver l'esprit primitif de la même Congrégation. »

M. Jolly insérait, dans sa circulaire, un avis très pratique pour mettre en garde ses confrères contre un

défaut qui se glissait quelquefois dans les correspondances. « Vous voudrez bien, dit-il, Monsieur, que, par cette occasion, je vous dise une chose qui me fait peine, il y a déjà longtemps, et que je vous prie d'en avertir votre famille, s'il en est besoin : c'est qu'il y a des personnes dans la Compagnie qui écrivent quelquefois d'une maison à une autre, à quelques-uns de leurs confrères avec qui ils ont demeuré et contracté quelque familiarité, et ils ne les entretiennent que de choses inutiles et quelquefois puériles et de peu d'édification, contre la bienséance de notre état. Je veux croire qu'il n'y a pas de ces personnes-là dans votre maison; mais il est bon que chacun sache que cela est contraire à l'usage de notre Congrégation et aux sentiments de feu notre très honoré Père, M. Vincent, qui autrefois a défendu cette façon d'écrire, et recommande, quand on écrira, que ce soit des choses sérieuses ou nécessaires et d'y entremêler toujours quelques mots de piété, de consolation ou d'édification, et c'est aussi ce que je recommande de tout mon cœur. »

Le 26 juin 1676, M. Jolly expose à la Compagnie la situation embarrassée de Saint-Lazare, au point de vue du temporel. En effet, cette maison était obligée de faire de grandes dépenses, d'abord, à cause de ses propres charges : il lui fallait subvenir à l'entretien d'un grand nombre d'ouvriers pour les missions et les autres fonctions de notre institut; elle avait à nourrir chaque année plus de 1300 personnes, tant ordinands qu'exercitants; avec son modique revenu, elle ne pouvait y suffire; elle dépensait plus de 24000 livres pour l'éducation et l'entretien de 80 jeunes gens, tant étudiants que séminaristes; il fallait ajouter à cela les frais occasionnés par un nombreux personnel de directeurs, de régents et autres missionnaires, des-

tinés au service de la Compagnie en général; enfin, c'est à elle que les maisons particulières avaient recours dans leur détresse, en sorte qu'elle avait dû contracter de grosses dettes qui l'accablaient. De plus, le roi avait réuni à son domaine la fondation faite par le commandeur de Sillery en faveur de nos jeunes gens. M. le Supérieur général faisait donc un pressant appel aux maisons particulières de venir au secours de leur mère.

M. Jolly avait reçu des nouvelles de Madagascar. MM. Roguet et Montmasson venaient d'arriver en bonne santé sur les côtes de Bretagne. Ils annonçaient à M. le Supérieur général que nos deux frères, Guillaume et Pierre Pilliers, avaient été massacrés par les naturels du pays, vers la fin du mois d'août 1674, et que deux autres, Jean Bourgoïn et Gérard Minser, étaient morts sur la côte d'Afrique, où ils étaient venus dans l'espoir de trouver un navire qui les ramènerait en France.

En 1677, notre frère Dubourdieu fut enlevé en quelques heures et dans la force de l'âge. M. Jolly le signale à la Compagnie comme un des plus vertueux frères qu'elle ait eus. Pendant les douze années qu'il exerça l'office de consul à Alger, il sut conquérir l'estime et l'affection des Turcs eux-mêmes. Ils admiraient sa grande charité pour les esclaves, donnant non seulement libéralement tout ce qu'il avait, mais exposant avec joie sa vie pour leur service, pendant la peste. Aussi, grâce à cette charité, il avait pu retirer plusieurs de ces malheureux de l'état de perdition où ils étaient et en affermir d'autres qui chancelaient dans la foi. On l'avait vu sauver la vie à des personnes qui l'avaient indignement calomnié, donnant à tous un héroïque exemple de l'amour des ennemis. « Dieu sait, écrit M. Jolly, les grands biens qu'il a faits en ce pays-

là et quelles traverses et afflictions il y a souffertes, dont il a fait un très bon usage parce qu'il était homme d'oraison; et c'était là son refuge et sa consolation dans ses adversités; selon cela, ayant toujours été fidèle à Dieu dans les grandes et petites occasions, nous avons sujet de croire qu'il jouit maintenant de la récompense que sa divine Majesté donne à ses fidèles serviteurs. »

M. Jolly, comme tous les hommes sages et prudents, aimait à prendre conseil; il n'ignorait pas que le bon gouvernement de la Congrégation est à ce prix; aussi, dans l'intérêt du bien et de la prospérité des maisons particulières, insiste-t-il près des supérieurs locaux pour les engager à prendre souvent l'avis de leurs consultants; en 1678, il adressa à la Compagnie une circulaire spéciale sur ce sujet. Nous aurons fréquemment l'occasion d'entendre les Supérieurs généraux revenir sur ce point si important.

Au mois de juin de l'année suivante, 1679, se réunissait à Paris l'Assemblée sexennale, la première depuis l'origine de la Compagnie. Nos constitutions exigent que, six ans après la dernière Assemblée générale, on convoque les députés des provinces de l'Europe. Cette assemblée a pour fin spéciale de décider si les intérêts de la Congrégation exigent la convocation d'une assemblée générale. Elle a cela de particulier qu'elle ne comprend qu'un seul député par province et que les visiteurs n'en font pas partie. Elle ne fait pas de décrets, mais elle a l'autorité suffisante pour nommer des assistants et l'admoniteur du Supérieur général en cas de vacances. Dans certains cas prévus par les Constitutions, elle s'occupe de la nomination d'un vicaire général pour suppléer le Supérieur général empêché. Elle n'adresse aucune question à M. le Supérieur général; elle ne lui propose aucun doute à

résoudre ; mais chaque député, au nom de sa province, peut présenter au Général une requête où sont exprimés des désirs, des craintes, des difficultés. Les réponses faites à ces requêtes sont envoyées par M. le Supérieur général au visiteur pour être communiquées par lui aux maisons de sa province. Il est véritablement intéressant pour l'histoire de la Congrégation de parcourir ces demandes et ces réponses, sortes de colloques entre le père et les enfants sur des sujets qui touchent de si près au bien général de la Compagnie, à la perfection de ses membres et au succès de ses œuvres.

Nous croyons utile de reproduire quelques-unes des réponses faites aux provinces par M. Jolly à l'occasion de l'assemblée sexennale de 1679.

La province d'Aquitaine avait manifesté le désir qu'on n'acceptât pas de nouvelles fondations, surtout quand il s'agissait de petites maisons ; elle demandait aussi qu'on tint exactement à ce que les clercs fussent gardés au séminaire interne pendant deux années entières.

M. Jolly répond : 1^o Nous nous servirons de l'avis touchant l'acceptation des nouvelles fondations, n'en recevant qu'en proportion que la Congrégation aura des sujets propres pour les remplir, sans préjudicier à ses autres obligations précédentes.

Pour ce qui est des petites maisons, nous voyons par expérience que l'on y rend beaucoup de services, soit pour les missions, comme à Angers, Luçon, Crécy, La Rose, etc., soit pour la conduite des séminaires qui ne demandent ordinairement que quatre prêtres, ne laissant pas de profiter beaucoup et nous apercevons qu'on y vit aussi régulièrement que dans les grandes maisons.

2^o On tient ordinairement les clercs dans le sémi-

naire durant les deux années, sinon quelques-uns qu'on prend pour le séminaire de Saint-Charles et un pour la sacristie des Bons-Enfants, ainsi qu'on en a usé de tout temps. Quant aux prêtres, il y en a qui s'ennuient fort, après avoir été quelque temps dans ledit séminaire et qui sont incapables de s'y former davantage à la modestie et aux petites pratiques de la Compagnie et qui ne laissent pas de faire du bien dans d'autres maisons; on les tiendra néanmoins au séminaire le plus qu'on pourra, eu égard à leurs dispositions.

L'assemblée du Poitou ayant montré de l'inquiétude au sujet de la sortie de quelques membres de la Compagnie, M. Jolly entre à cet égard en plusieurs explications intéressantes et fort instructives; nous les reproduisons en substance. La sortie des sujets de la Compagnie provient de ce qu'on en renvoie quelques-uns qu'on ne peut pas retenir sans grand préjudice de la même Compagnie, après qu'on les a avertis plusieurs fois inutilement de leurs défauts. C'est ce que savent les supérieurs des maisons d'où ils ont été renvoyés, lesquels ont reconnu ces renvois non seulement justes, mais aussi nécessaires, et n'ont pas estimé que la Compagnie ait fait aucune perte en cela, non plus que nos corps ne perdent rien pour se décharger de leurs mauvaises humeurs. Ceux qui sont sortis d'eux-mêmes, dont le nombre se réduit à trois, n'ont pas fait grand préjudice non plus à la Congrégation, ainsi que le savent ceux qui les ont connus. Quelques-uns se plaignent, et bien qu'on ait assez de quoi leur répondre, la Compagnie a toujours été dans la pratique de taire leurs défauts, et nous estimons qu'elle fera bien de continuer à en user de même, s'efforçant de ne point donner sujet de mécontentement à personne tant que cela se pourra raison-

nablement. Nous ne devons point être étonnés que quelques-uns soient mécontents et nous quittent, puisque les sorties ont été autrefois plus fréquentes et qu'elles sont communes à plusieurs autres communautés. La Compagnie des disciples de Notre-Seigneur n'a pas échappé à de semblables défections.

La province de Champagne avait demandé qu'on ne laissât pas les prêtres plus de trois ou quatre ans dans la même maison. M. Jolly répond que c'est une chose fort malaisée, en pratique, de changer de maison les prêtres tous les trois ou quatre ans; car plusieurs personnes sont propres à aller en mission ou à servir dans un séminaire, lesquelles ne satisferaient pas dans une paroisse. Et puis on aurait bien des plaintes de la part des supérieurs si, après leur avoir ôté des sujets propres aux fonctions de leurs maisons, on ne les remplaçait pas d'une manière au moins équivalente, ce qu'il serait impossible de faire avec des changements aussi fréquents.

La même province se plaignait de ce que tous les missionnaires placés dans nos établissements n'étaient pas en mesure d'accomplir nos fonctions. M. Jolly déclare que l'on fait ce que l'on peut pour tenir tout le monde en état de rendre service; mais dans notre Congrégation comme dans les autres communautés, il y a du fort et du faible, cela a toujours été ainsi, est et sera. On examine, on éprouve autant qu'il est possible ceux qu'on admet, et on ne laisse pas d'y être trompé. A l'avenir on apportera encore plus de soin qu'on n'a jamais fait à bien former les prêtres et les frères à leur emploi.

M. Jolly aimait à entretenir de temps en temps la Compagnie du bien que Dieu daignait opérer par le ministère de ses enfants. Chacun trouvait dans ces récits édifiants un motif de bénir le Seigneur, de

s'attacher de plus en plus à sa chère vocation, et de se dévouer à nos œuvres avec un zèle toujours croissant. De toutes parts on écrivait à M. le Supérieur général que le ciel répandait ses plus abondantes bénédictions sur les fonctions de la Compagnie, soit dans les séminaires, soit dans les missions.

En entendant le récit de M. Sappia, supérieur de notre maison de Bastia, on se croit encore au temps de Vincent de Paul; et en lisant la relation des missions de l'île de Corse données en 1680, on croit lire une page d'Abelly sur le même sujet. « Le fruit de nos missions, écrit M. Sappia, n'a pas été moindre cette année, par la grâce de Dieu, que les précédentes.

« Combien serait-il arrivé de morts d'hommes, si Dieu ne les avait empêchées, par le moyen de la prédication, et combien de familles seraient demeurées dans les haines et les inimitiés, si on ne les avait réconciliées par le moyen des missions! Notre dernière mission a été dans un lieu où se trouvait l'assemblée de tous les désordres qui se peuvent commettre. Nous y trouvâmes plus de 200 incestueux, qui habitaient ensemble depuis plusieurs années et étaient tous excommuniés. Il y avait plus de 200 inimitiés; quasi tous avaient pris du bien d'autrui et comme les personnes ne se lassent point de dérober, aussi n'ont-elles point de honte qu'on les reconnaisse pour des voleurs. Il n'est pas aisé de punir leurs crimes, parce que demeurant dans un pays environné de montagnes presque inaccessibles, les officiers de justice ne peuvent que difficilement y pénétrer, et quand ils paraissent, les habitants, quoique désunis entre eux, se réunissent pour tuer tous les sergents et les soldats qui ont la hardiesse de s'en approcher pour exécuter quelque chose contre eux. Les bandits sont en aussi grande assurance en cet endroit que s'ils étaient dans l'église

de Saint-Pierre de Rome, et on y vend ce qui a été dérobé, aussi librement que l'on vend le pain sur les places publiques. Nous avons passé là presque tout le mois de juillet : tous les incestueux se sont séparés les uns des autres; les ennemis se sont réconciliés; les larrons ont fait restitution, rendant à ceux auxquels ils reconnaissaient avoir fait tort ce qui leur était dû, et pour les restitutions incertaines, donnant aux églises et autres lieux de piété, qui des chevaux, qui des bœufs, qui des moutons, et d'autres parties de leurs fonds. Et parce qu'ils s'étaient fait plusieurs torts les uns aux autres, les personnes principales du lieu et qui avaient reçu le plus de dommage nous prièrent instamment que nous demandions au peuple que, pour l'amour de Dieu qui leur pardonnait leurs péchés, ils remissent les torts qu'ils s'étaient faits les uns aux autres; ce qu'ils firent si volontiers que plusieurs interrompirent les prédicateurs et dirent des paroles si tendres qu'ils tirèrent des larmes des yeux des plus endurcis. »

Ce n'était pas seulement en Corse que les missions produisaient des fruits merveilleux. Les relations venues de Rome, de Naples, de Gênes, de Turin étaient remplies des détails les plus consolants.

La Pologne ne le cédait en rien aux autres provinces, sous ce rapport.

M. Jolly était tout heureux de faire part à la Compagnie de ces bonnes nouvelles. « Je ne vous dis rien du succès des missions en France, écrivait-il; on les reconnaît toujours extrêmement utiles au salut des âmes, et particulièrement dans les pays où on n'en a point fait. Il serait malaisé de dire le concours qu'il y a à celles d'Angers et du diocèse de Genève. »

Grâce à Dieu la Compagnie étendait de plus en plus son action bienfaisante par un grand nombre de

fondations nouvelles. Nous avons été établis à Angers, à Sens, à Fontenay-le-Comte, en 1675; à Culm, à Arras, en 1677; à Béziers, à Alet, à Bastia en 1678; à Beauvais en 1679; à Pérouse, à Tours, à Reggio, à Auxerre, à Chartres, en 1680; à Poitiers, à Boulogne, à Châlons-sur-Marne, en 1681; à Pavie, à Bayeux, à Bordeaux, à Dijon, à Cracovie, en 1682; à Sarlat, à Rochefort, à Pau en 1683. Il fallait un nombreux personnel pour remplir toutes ces fondations; Dieu dans sa bonté y pourvoyait. Le séminaire de Saint-Lazare comptait quarante jeunes gens; les étudiants atteignaient le chiffre de trente-neuf dont six se trouvaient aux Invalides avec un régent, parce que M. le marquis de Louvois avait souhaité que nous eussions vingt ecclésiastiques dans cette grande maison.

La Providence se plaisait aussi à conserver d'une manière merveilleuse les ouvriers nécessaires à un nombre d'œuvres si multipliées. En effet, le 7 novembre 1683, M. Jolly portait à la connaissance de la Compagnie la conservation presque miraculeuse, à Alger, de M. Levacher et du frère Francillon, qui, après avoir donné leurs soins à des centaines de pestiférés, dont neuf cents étaient morts, après avoir subi le terrible bombardement de la ville par Duquesne, se trouvaient sains et saufs au milieu des ruines d'une ville déserte.

L'année suivante, 1684, M. Jolly mettait en garde les missionnaires contre une nouvelle méthode d'oraison, dite de quiétude, qui cherchait à s'introduire dans la Compagnie. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire du Quiétisme. Nous ne parlons pas de la théorie révoltante de Molinos, mais l'on sait assez que les ouvrages de Mme Guyon et l'influence que Fénelon exerça par son talent, son caractère et sa vertu, poussèrent les âmes pieuses dans un genre de contempla-

tion qui n'était pas sans danger. Pasteur vigilant, et fidèle gardien de l'esprit de M. Vincent, M. Jolly élève fortement la voix, pour rappeler au grand principe d'uniformité, en matière d'exercices spirituels, ceux qui s'en écartaient. « Vous savez, Monsieur, écrit-il, ce qui est porté dans nos règles, que nous devons procurer de garder en toutes choses l'uniformité, et en particulier dans la manière de diriger, d'enseigner, de gouverner, et à l'égard des pratiques spirituelles, et fuir la singularité comme la racine de l'envie et de la division; suivant quoi il ne faut point introduire dans notre Congrégation une nouvelle méthode d'oraison mais nous tenir à celle qui nous a été enseignée par notre vénérable instituteur, avec laquelle il s'est sanctifié et a fait, par la grâce de Notre-Seigneur, les grandes œuvres qu'un chacun admire encore tous les jours. Il l'a apprise des saints et du Saint des saints, Notre-Seigneur, avec lequel vous savez qu'il a eu tant de communication. Elle est sûre et hors de crainte d'illusion; elle est conforme à nos usages; elle nous porte à la pratique des vraies vertus; elle mettra en état ceux qui la pratiqueront fidèlement, d'être élevés de Dieu à quelque chose de plus haut, quand il lui plaira; et je crois que nous ferons sagement, suivant la pratique de notre même Père, de nous asseoir ici, comme partout ailleurs, dans la dernière place, attendant que Celui qui nous a invités nous dise lui-même de monter plus haut. Mon intention n'est donc pas de blâmer la contemplation, mais d'éviter que nous nous ingérions par nous-mêmes à ce à quoi nous devons être appelés de Dieu immédiatement; et que l'on n'introduise pas dans la Compagnie une singularité qui pourrait lui être fort préjudiciable. A cet effet, je vous prie, Monsieur, de lire la présente lettre à tous les prêtres de votre maison

et aux clercs, s'il y en a, afin qu'ils sachent quelle est en ceci l'intention de la Compagnie, et qu'elle ne désire pas qu'aucun de ses sujets enseigne d'autre manière d'oraison que celle qui y est pratiquée, et qui lui a été enseignée par son vénérable instituteur, conforme à la simplicité dont elle fait profession et à l'humilité, et par le moyen de laquelle nous obtiendrons de Dieu la véritable mortification, la douceur et le zèle du salut des âmes, ce qui maintiendra la Compagnie dans son premier esprit. Nous sommes d'avis aussi que vous recommandiez que l'on ne parle point sur ce sujet de l'oraison plus élevée, mais que si quelqu'un croit y être appelé de Dieu, il se contente d'en parler à son directeur, dans la communication de son intérieur; et qu'il suive ses avis. »

La lettre de M. Jolly contre l'oraison appelée de Quiétude ne mit pas fin à tous les abus. Pour achever de déraciner le mal, il crut devoir envoyer à toutes nos maisons, quelques années après, la circulaire du cardinal Cybo du saint Office, sur le même sujet.

Cette année, 1685, eut lieu la quatrième Assemblée générale. Elle se tint du 8 mai au 2 juin; vingt-six membres la composèrent et les sessions furent au nombre de vingt-sept. Les provinces de France, de Champagne, d'Aquitaine, du Poitou, de Lyon, de Pologne et d'Italie y furent représentées. M. Jolly prit soin de faire connaître à la Compagnie les avis et les résolutions de cette Assemblée. Elle recommande une grande simplicité dans les prédications, dans la tenue, dans les habits, et même dans les ornements sacrés. Elle rappelle que nous devons exhorter les pénitents à faire des confessions générales. Elle veut que dans les paroisses qui nous sont confiées on fasse des missions de temps en temps et que l'on y fasse venir des confesseurs des autres maisons. Elle recom-

mande de bien examiner nos jeunes prêtres avant de les appeler à entendre les confessions. Elle trace enfin une ligne de conduite pleine de sagesse et de prudence au sujet de la confession et de la direction des Filles de la Charité. « Quelques-uns, dit M. Jolly, ont demandé ce que pouvaient faire les supérieurs de nos maisons ou autres prêtres de notre Congrégation, à l'égard des Filles de la Charité qui demeurent dans les villes ou dans les diocèses où nous avons des maisons, soit qu'il s'agisse de leur direction ou d'autres choses qui les regardent. L'Assemblée a répondu qu'on se doit tenir en cela à l'usage de la Compagnie, qui est qu'excepté Paris et les lieux où nous sommes chargés du soin de la cure, on n'entreprene point de les confesser ou de les diriger. Mais quand les visiteurs passent par les lieux où se trouvent des dites Filles de la Charité, ils les visitent et les confessent, après s'être fait approuver par ceux qui en ont le pouvoir. »

Notre province d'Italie avait insisté pour obtenir que l'Assemblée déclarât que, pour des raisons spéciales, un des quatre assistants serait toujours Italien.

Cette proposition fut discutée dans deux sessions et la majorité finit par se prononcer pour l'affirmative; en même temps elle choisit pour remplir ce poste M. Robioli, qui avait été député de l'Italie à l'Assemblée de 1673.

En 1687, M. Jolly proscrit avec une juste sévérité un certain luxe de table qui commençait à se répandre dans la Compagnie. Deux ans après, en 1689, il s'élève avec force contre la lecture des Gazettes, et blâme les conversations relatives aux nouvelles de la guerre et aux affaires de l'État. Il rappelle à cette occasion les sages avis de notre saint Fondateur et les prescriptions de nos règles. Il était bien opportun d'insister

sur ce point, car la guerre de la Ligue d'Augsbourg mettait une partie de l'Europe en feu ; et de 1688 à 1697, Louis XIV eut à soutenir une lutte formidable contre l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Suède et l'Espagne ; on comprend combien le récit des événements était de nature à piquer la curiosité chez les missionnaires français dévoués à leur roi et à leur patrie ; mais on comprend aussi la sagesse des recommandations de M. Jolly à cet égard.

L'année suivante, 1690, la confiance du roi et de Mme de Maintenon jetait M. le Supérieur général dans un grand embarras. Louis XIV nous offrait l'aumônerie de Saint-Cyr avec la direction des trente dames et des deux cent cinquante demoiselles nobles qui restaient dans l'établissement. C'était une œuvre bien opposée à notre esprit, aux fins de notre institut et offrant de sérieux dangers. M. Jolly fit à Sa Majesté les plus respectueuses et les plus vives instances pour se dérober, mais en vain ; le roi le voulait absolument. Tout ce que l'on put obtenir, ce fut qu'à l'aumônerie serait jointe l'œuvre des missions. Cette nouvelle maison compte six prêtres et trois frères coadjuteurs.

L'année 1691 devait amener avec elle la tenue de l'Assemblée sexennale, puisqu'il y avait six ans écoulés depuis la dernière Assemblée générale. De concert avec les assistants et les visiteurs, M. Jolly jugea que les circonstances étaient assez graves pour rassembler une nouvelle Assemblée générale. Elle fut donc convoquée, mais les difficultés occasionnées par la guerre de la Ligue d'Augsbourg n'en permirent la réunion qu'au mois d'avril 1692.

Elle se tint du 21 avril au 8 mai ; elle eut vingt-cinq sessions et vingt-sept membres de la Congrégation purent y prendre part. Les provinces de France, d'Aquitaine, du Poitou, de Lyon, d'Italie, de Pologne y furent

complètement représentées ; la Champagne n'envoya qu'un député avec le visiteur.

L'Assemblée signale quelques abus sur la charité, la pauvreté, l'obéissance. Sur le même point, elle rappelle qu'il ne suffit pas d'avertir le supérieur qu'on va faire telle ou telle chose, mais qu'il faut demander une permission formelle. Elle insiste auprès des supérieurs pour qu'ils donnent aux confrères qui vont en ville un compagnon qui ne doit jamais les quitter ; il doit même entrer avec eux dans la chambre, lorsqu'il s'agit d'une personne d'un autre sexe.

L'Assemblée avait exclu de son sein M. Talec, assistant et admoniteur du Supérieur général, pour le punir, d'avoir usé d'intrigues et de cabales dans la nomination des membres qui devaient composer la grande Commission. M. Talec fit ses excuses et donna la démission de ses deux charges ; elle fut acceptée.

Dans les réponses aux questions posées par l'Assemblée, M. Jolly recommande la pratique des règles de la bienséance, donne quelques avis et éclaircit quelques doutes au sujet des Assemblées provinciales ; il signale quelques abus, soit par rapport aux exercices communs, soit par le manque d'uniformité dans la manière de prêcher.

On avait manifesté le désir d'avoir une théologie à l'usage de la Compagnie, afin que l'enseignement fût parfaitement uniforme ; M. Jolly trouve la demande très juste, mais l'exécution n'est pas facile ; il faudrait pour cela un missionnaire non seulement fort habile, mais qui ne fût pas nécessaire pour un autre emploi.

On se plaignait aussi de ce qu'on avait accepté plusieurs établissements peu conformes à notre esprit : M. le Supérieur répond qu'on n'a agi ainsi que comme violentés par des personnes auxquelles il était impos-

sible de résister. Nous avons vu en effet que la volonté de Louis XIV avait imposé à la Congrégation et la cure de Versailles et l'aumônerie de Saint-Cyr.

M. Jolly fait remarquer dans une de ses réponses que l'on doit éviter de donner au supérieur et à l'assistant leurs titres d'office, mais on les appelle simplement par leur nom : *Monsieur N.*

On avait désiré l'établissement de nouveaux séminaires internes : M. Jolly promet de faire son possible pour les établir dans les provinces de Champagne et du Poitou. Ce projet fut exécuté et les deux noviciats furent placés, à Toul et à Angers. Les maisons furent taxées au prorata de leurs revenus pour pourvoir à l'entretien de ces nouveaux séminaires. L'année suivante 1693, M. Jolly fut obligé d'établir une taxe semblable pour venir au secours du séminaire interne de Cahors fondé quatre ans auparavant.

Cette même année, M. le Supérieur général profita de la condamnation de la bibliothèque de Dupin par Mgr l'archevêque de Paris, pour recommander à nos confrères d'éviter la curiosité en matière de doctrine. Les successeurs de notre bienheureux Père n'ont rien négligé, en effet, pour conserver parmi nous une doctrine pure et conforme aux traditions de l'Église.

M. Jolly n'était pas moins soucieux de maintenir chez les missionnaires un attachement inviolable à leur vocation, les mettant soigneusement en garde contre les faux prétextes que peuvent suggérer la chair et le sang. A cet effet, il sollicite l'avis de trois docteurs de Sorbonne contre ceux qui, ayant fait les saints vœux, quittent la Congrégation sous divers prétextes. Il y est dit que : « ni les besoins des parents autres que père et mère, ni les maladies, ni une cure à occuper, ni les illusions au moment de faire les saints vœux ne sont pas des raisons pour quitter la Com-

pagnie, au moins prises à part, bien que plusieurs réunies puissent fournir un motif à une dispense de la part du pape ou du général, et non de la part des évêques ou des autres personnes, même en temps de jubilé ». Cet avis délibéré en Sorbonne est signé : N. Gobillon, curé de Saint-Laurent, G. Fromageau, Joseph Boucher, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet; il porte la date du 1^{er} mars 1695. M. Jolly, en le communiquant à toutes les maisons de la Compagnie, recommande de le faire lire deux fois par an, comme on fait pour les décrets.

La même année mourait, à Annecy, Mgr d'Arenthon d'Ales, évêque de Genève. Après trente-cinq ans d'épiscopat, il laissait son diocèse dans l'état le plus prospère. Les éloges qu'il donne à nos confrères d'Annecy et à la Congrégation, dans son testament, méritent d'être rapportés. Parlant de la direction de son séminaire, en particulier, il déclare « que l'on ne saurait confier un semblable établissement à des personnes qui puissent inspirer une piété plus solide, ni enseigner une doctrine plus saine, ni insinuer une soumission plus parfaite aux ecclésiastiques envers leurs évêques que Messieurs de la Mission l'ont fait dans ce diocèse ». Il termine en avouant, avec de grands sentiments d'humilité, « qu'il était redevable à nos confrères, après Dieu et le grand saint François de Sales, du bien et du renouvellement qui paraissaient dans le diocèse depuis qu'il nous avait confié la direction de son séminaire ». M. Jolly portait à la connaissance de la Compagnie ces témoignages d'estime et de confiance, surtout pour encourager les missionnaires et donner un nouvel éclat à leur zèle, en leur montrant les heureux fruits qu'il peut produire.

Deux ans après, le 26 mars 1697, M. Jolly rendait sa belle âme à Dieu. Il avait gouverné la Compagnie

avec une profonde sagesse et un grand attachement aux maximes du saint Fondateur. « Formez bien les jeunes gens, disait-il souvent, parce qu'un séminariste lâche et tiède ne sera jamais un bon missionnaire. Le vice de la première formation corrompt toute la suite de la vie. » Sous son généralat, l'un des plus remarquables à tous les points de vue, 814 prêtres ou clercs et 248 frères vinrent augmenter le personnel de la Compagnie presque des deux tiers, et quarante maisons furent fondées. Outre les établissements dont nous avons parlé, la Congrégation avait été installée à Manosque, en 1685; à Stradom, à Cracovie, à Macerata, en 1686; à Vilna, à Presmilie, à Sambor, en 1687; à Saint-Cloud, en 1688; à Saint-Pol de Léon, à Louvin, en 1689; à Saint-Cyr, en 1690; à Notre-Dame de la Délivrande, en 1692; à Ferrare, en 1694.

M. Jolly avait obtenu du Saint-Siège de nombreuses faveurs pour la Compagnie et pour ses œuvres. Nos confrères avaient reçu des facultés spéciales pour absoudre des cas réservés, et le trésor des indulgences avait été largement ouvert en faveur de nos missions.

CHAPITRE IV

Nicolas Pierron (1697-1703)

Sixième Assemblée générale: élection de M. Pierron. — Avis et recommandations faites au nom de l'assemblée. — Démarches à faire en vue de préparer la béatification de Vincent de Paul. — Condamnation des Maximes des saints, du Cas de conscience. — Nouvelles: France, Italie, Algérie; M. Appiani, en Chine. — Avis et règlements divers donnés par M. Pierron: vacances, examen particulier, office divin. — Démission de M. Pierron.

M. Jolly avait désigné le supérieur de Fontainebleau, M. Faure, en qualité de Vicaire général. Celui-ci convoqua l'assemblée pour le mois d'août 1697. Son

élection au généralat paraissait fort probable. Mais, comme il était Savoyard de naissance, de puissants personnages, tels que le duc du Maine et le marquis de Noailles, firent des démarches auprès de Louis XIV, et le roi témoigna son désir qu'un Français fût nommé. C'était gêner la liberté des élections et troubler l'assemblée. Les députés d'Italie et de Pologne firent d'abord les plus vives protestations auxquelles ils renoncèrent ensuite. M. Pierron fut élu à la majorité de quatre compromissaires sur cinq, et tous les électeurs vinrent, selon l'usage, lui offrir à genoux l'hommage de leur respect, en lui baisant la main. Plus tard, pour mettre fin à toute récrimination sur ce point, un bref pontifical du 17 mai 1699 confirma l'élection de M. Pierron et déclara qu'aux termes des constitutions de la Congrégation, le Supérieur général pouvait appartenir à quelque nation que ce fût.

Le nouveau Supérieur général était né à Monceaux, diocèse de Sens, le 9 mai 1635. Après de solides études, il fut reçu par M. Vincent au séminaire de Saint-Lazare, le 15 du mois de mai 1657; il fit les saints vœux en 1659. Ses vertus, son bon esprit, ses talents fixèrent sur lui l'attention des supérieurs. Après avoir professé à Saint-Lazare, il devint successivement supérieur de plusieurs séminaires : à Saint-Flour, de 1673 à 1679; aux Bons-Enfants, de 1679 à 1681; à Châlons, de 1681 à 1684; à Bayeux, de 1684 à 1686; à Tours, de 1686 à 1694; enfin à Chartres, de 1694 à 1697; dans ce dernier poste, il fut nommé visiteur de la province de France. Il avait passé quarante ans dans la Compagnie, quand il fut chargé d'en prendre la conduite.

La sixième Assemblée générale, qui procéda à l'élection de M. Pierron, se tint du 1^{er} au 20 août 1697. Elle eut dix-neuf sessions; vingt-cinq membres la

composaient. Les provinces de France, de Champagne, d'Aquitaine, du Poitou, de Lyon, de Pologne, d'Italie y étaient représentées. Les assistants furent MM. Faure, Henin et Terrarossa. L'Assemblée avait particulièrement examiné, conformément à ce qui est prescrit par nos constitutions, si la Congrégation était déchuë ou en danger de déchoir de son esprit primitif et sur quels points? Quatre députés furent choisis pour procéder à cet examen, et après avoir compulsé les mémoires des provinces, des maisons et de quelques particuliers, ils signalèrent à l'assemblée les points sur lesquels la Compagnie avait besoin de s'observer. M. Pierron s'empessa de faire part de ces remarques à toutes les maisons; nous signalerons quelques-unes des plus importantes.

« 1^o On s'est plaint, dit M. le Supérieur général, de ce que les inférieurs manquent de déférence, de respect et d'obéissance envers les supérieurs locaux, à quoi ceux-ci peuvent donner occasion en ce qu'ils témoignent, de paroles et d'actions, faire peu d'estime des avis et ordonnances des visiteurs et même du général. Ils ne les font pas observer et ne les observent pas eux-mêmes, ce qui serait capable de renverser parmi nous la dépendance et la subordination, si nécessaire au soutien de notre institut.

« 2^o Quelques-uns des nôtres parlent et conversent souvent et longtemps, sans besoin, avec les personnes de l'autre sexe, soit laïques, soit consacrées à Dieu; de sorte que ces conversations ont diminué, en quelque lieu, la bonne odeur de la Congrégation qui lui doit être si chère en ce point. C'est pour cela que l'Assemblée prie un chacun, par mon ministère, d'être fort réservé en ceci, et les supérieurs de donner le bon exemple à leurs inférieurs par leur retenue et sagesse, et d'user de toutes sortes de moyens pour prévenir et

retrancher la liberté que quelques-uns se sont donnée de manger hors de la maison, dans les lieux où nous sommes établis, et en des compagnies où se sont trouvées des personnes de l'autre sexe, ce qui arrive particulièrement où nous avons quelque paroisse à conduire. L'assemblée recommande aux supérieurs de ne pas souffrir qu'on fasse manger dans nos parloirs ces sortes de personnes, ni qu'on les laisse entrer dans nos jardins ou intérieur de nos maisons; ce qui ne pourrait se faire sans donner occasion au monde de parler au désavantage des particuliers de ces maisons, ce qui retombe en quelque manière sur la Congrégation.»

L'Assemblée insistait aussi sur l'observance du vœu de pauvreté : elle entre dans un certain nombre de détails au sujet des manquements dont quelques missionnaires se rendirent coupables. M. Pierron mit aussi en garde la petite Compagnie contre certains défauts absolument opposés à la charité qui doit régner entre tous ses membres, et sans laquelle il ne peut y avoir de bonheur en communauté ni de succès dans les œuvres qui nous sont confiées. « On a remarqué, dit-il, qu'entre nous on parle librement des défauts des autres; on les déclare même aux externes, et on va jusqu'à leur communiquer les secrets de la maison; on tâche de mettre mal les supérieurs ou ses confrères dans l'esprit des prélats ou autres personnes considérables, dans les lieux où nous sommes établis, ce qui est non seulement contraire à l'union, à la charité, à la bonne intelligence, qui doivent régner entre nous, mais même opposé au devoir de justice auquel on ne peut contrevenir sans se rendre coupable devant Dieu et passer pour infidèle parmi les hommes. L'Assemblée recommandait à ceux qui ont la conduite de nos étudiants de ne rien négliger pour les entre-

tenir dans la piété, d'entendre la communication de leur intérieur et de leur faire des conférences sur leurs réglemens.

L'Assemblée avait souhaité que M. le Supérieur général fit ressouvenir la Compagnie des décrets de 1668 sur la brièveté dans les prédications de mission et l'usage de la clochette; elle n'ignorait pas que la longueur du sermon, tout en fatiguant le prédicateur, ne fait qu'ennuyer les auditeurs. Elle désirait que l'on mit en usage dans les missions les confessionnaux portatifs lorsqu'il ne s'en trouvait pas assez de stables dans les églises. On voulait aussi que nos jeunes prêtres ne fussent pas sitôt appliqués au ministère de la confession, spécialement dans les paroisses qui nous étaient confiées.

M. Pierron termine sa circulaire par une invitation pressante à observer les principales recommandations faites par l'Assemblée : « Entrons, écrivait-il, dans ses pieux desseins, qui ne vont qu'à relever les déchets qui lui ont été rapportés, et qui ont paru en quelques maisons ou particuliers de la Compagnie. Aimons la pratique des vertus qui composent notre esprit; soyons fidèles à observer nos règles. Que notre plaisir soit de nous soumettre et d'obéir à nos supérieurs. Soyons sages et discrets dans nos conversations avec toute sorte de personnes; évitons les relations dangereuses ou qui peuvent donner quelque suspicion quoique mal fondée. Vivons dans la frugalité et la pauvreté, propres à des ouvriers évangéliques, qui doivent avoir tout quitté, même le soin du corps, pour suivre Notre-Seigneur. Conservons-nous dans l'esprit de piété et de dévotion parmi nos emplois et nombreuses occupations, afin de nous en acquitter avec ferveur et en la vue de Dieu. »

Ces avis si sages et si pratiques ne pouvaient pro-

duire leur effet salutaire qu'à la condition d'être bien connus ; pour cela il fallait lire et relire de temps en temps les décrets, les résolutions et les lettres circulaires envoyées par les supérieurs généraux après chaque assemblée. Or, on s'était aperçu qu'il n'en était pas ainsi : « Nous avons remarqué, dit M. Pierron, qu'on n'a pas soin, dans les provinces, de lire les décrets, résolutions et lettres circulaires envoyés, après les précédentes assemblées générales, puisque les députés ont apporté diverses propositions ou qui ont été déjà résolues ou qu'on peut facilement résoudre par la connexion et rapport qu'elles ont avec celles qui ont été déjà résolues. C'est pourquoi, Monsieur, il est à désirer que vous teniez la main à faire lire ces sortes d'écrits qu'on envoie aux maisons, selon que les mêmes décrets le prescrivent. »

L'Assemblée manifesta le désir que l'on fit les démarches nécessaires pour savoir s'il y aurait lieu d'entreprendre la béatification de notre vénérable Fondateur. Elle avait en conséquence chargé M. le Supérieur général de faire procéder à la recherche des faits qui pourraient y contribuer. M. Pierron rappelle que ces faits sont de deux sortes : les premiers regardent la sainteté de sa vie ; ce sont les actions héroïques des vertus chrétiennes et apostoliques qu'il a pratiquées ; elles doivent être attestées par serment devant un juge ecclésiastique par des témoins irréprochables. Les seconds faits, qui sont encore de plus grande importance en Cour de Rome, sont des miracles ou des opérations extraordinaires, arrivés avant ou après son décès. Il est nécessaire d'avoir plusieurs de ces faits attestés d'une manière authentique. « C'est pourquoi, Monsieur, je vous prie de vous informer secrètement et comme de vous-même, par manière d'entretien, tant des personnes de notre

Congrégation que des Filles de la Charité de vos quartiers, s'il y en a, et d'autres personnes externes, de ce que dessus qui pourrait servir à notre dessein, et de me mander ce que vous aurez découvert, sur quoi nous puissions faire fond; quelles sont ces personnes et si elles seront disposées à déposer par-devant M. l'Official ou M. le grand Vicaire du diocèse. Quand j'aurai reçu une réponse, je vous ferai savoir, sur ce que vous me manderez, ce que vous aurez à faire. Il nous faut procéder, en tout ceci, à petit bruit, et sans éclat. » Cette circulaire fut envoyée à tous les supérieurs, le 26 octobre 1697.

Deux ans après, en 1699, l'ouvrage de Fénelon, *les Maximes des saints*, était condamné par le pape Innocent XII. M. Pierron avertit les missionnaires qu'ils doivent s'en tenir aux maximes du saint Fondateur, pour la vie intérieure. Afin de les préserver du venin des mauvaises doctrines, il recommande aux supérieurs de tenir la main à ce que personne n'ait dans sa chambre et valise les livres défendus. Les ouvrages condamnés doivent être sous clef, et la clef aux mains du supérieur; car, sans cette précaution, il pourrait arriver que quelques-uns lisent ces livres par curiosité et, par un désir immodéré de savoir, en suceraient imperceptiblement la malignité; ce serait nuire grandement et aux individus et à la Congrégation. La Compagnie, en effet, s'est, par la grâce de Dieu, conservée jusqu'à présent dans la pure doctrine de l'Église; elle a tâché de suivre les maximes spirituelles propres à nous faire arriver, conformément à nos règles, à la perfection de notre état; nous ne devons pas nous en écarter sous quelque beau prétexte que ce puisse être. « Tenons-nous donc aux décisions de l'Église et du Saint-Siège, aux maximes de la vie intérieure que nous a laissées notre vénérable Insti-

tuteur, qui nous a si souvent recommandé et ordonné de suivre le chemin royal et commun, *Via regia.* »

Quelques années après, à l'occasion de la condamnation du livre intitulé *Cas de Conscience* par Clément XI, M. Pierron, tout en recommandant une soumission parfaite à la décision du Saint-Siège, engage les missionnaires à ne parler contre aucune communauté. Quarante docteurs de Sorbonne avaient affirmé que l'opinion soutenue par l'auteur du *Cas de Conscience*, celle du silence respectueux, n'était pas condamnable. Cette décision causait les plus grands troubles, surtout parmi les communautés de femmes. Les religieuses de Port-Royal se distinguèrent entre toutes par leur indocilité; elles avaient de nombreux partisans dans la noblesse, le Parlement et le clergé. Il fallait donc user d'une grande prudence et savoir allier un inviolable attachement aux doctrines romaines d'une part, à une grande retenue dans la conduite et les paroles de l'autre. On comprend dès lors combien était sage la recommandation faite par M. le Supérieur général.

Il y avait trois ans que M. Pierron gouvernait la Compagnie; il crut que les missionnaires auraient pour agréable d'apprendre en quel état se trouvaient nos maisons et nos œuvres. Il satisfit à ce désir si légitime de leur part dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1700. « Comme il y a longtemps, dit-il, qu'on n'a rien écrit aux maisons de l'état de notre petite Congrégation, je vous dirai, Monsieur, en général, que, Dieu merci, elle est partout en paix et union, et qu'on travaille utilement dans tous nos emplois. — Cette maison de Saint-Lazare est toujours bien nombreuse; nous y avons actuellement 66 étudiants, dont la plupart sont de bonne espérance. Notre séminaire interne compte 45 séminaristes, sans compter 13 ou 14 avec 4 étu-

dians, qui servent dans nos autres maisons. Par la miséricorde de Dieu, les fonctions de nos missions et les autres s'y font toujours avec zèle et assez de bénédiction. — Le séminaire interne de Lyon, celui de Cahors, et celui d'Angers, ont plus de séminaristes qu'ils n'ont moyen d'en entretenir. — Nos maisons de Boulogne-sur-Mer, d'Amiens et de Toul avaient vu augmenter leur personnel, afin de permettre à nos confrères de donner un plus grand nombre de missions. » Il y avait vingt-trois ans que M. Jolly avait passé le contrat de fondation pour une maison de mission à Fontenay-le-Comte, au diocèse de la Rochelle, mais on n'avait pu en prendre possession qu'en 1699 : M. Pierron y envoya trois prêtres et deux frères.

En Italie, les œuvres étaient prospères. Nos séminaires internes de Rome et de Gênes possédaient assez de sujets pour fournir le personnel de deux nouveaux établissements, celui de Ferrare, et celui des Saints Jean et Paul, au mont Coelius, à Rome. La maison de Ferrare n'avait été régulièrement organisée que trois semaines avant la mort de M. Jolly, bien que nos confrères travaillassent depuis cinq ans dans le diocèse. Quant à l'abbaye des saints Jean et Paul, c'était un don magnifique du Pape Innocent XII et du cardinal Ottoboni. Aussi M. Pierron recommandait-il ces insignes bienfaiteurs au pieux et reconnaissant souvenir de la Compagnie. « Vous voyez, Monsieur, écrivait-il, quelles obligations nous avons de prier Dieu pour un aussi grand pape et aussi pour Mgr le cardinal Ottoboni, qui nous a donné moyen, en nous cédant le revenu de son abbaye, de faire ce nouvel établissement, en y transférant nos étudiants et nos séminaristes de la maison de Rome, avec leurs régents et directeurs, en sorte qu'il y a déjà trente-quatre personnes de notre Congrégation ou environ. » Sa Sainteté multipliait les

marques de son extrême bienveillance pour la Compagnie; car, ayant fondé une nouvelle Congrégation pour la réforme du clergé, elle voulut que le supérieur de Monte-Citorio en fit partie. De plus, ce saint Pape avait fait faire un décret par lequel il est ordonné aux confesseurs de vaquer tous les ans, pendant huit jours, aux exercices de la retraite dans cette maison.

M. Pierron avait reçu d'excellentes nouvelles de Bastia : les missions continuaient à produire les plus heureux fruits; et nos confrères avaient commencé un séminaire interne, afin de subvenir aux plus grands besoins de la Corse en formant de bons prêtres. Notre maison de Bologne était dans l'affliction produite par les divisions qui agitaient le pays; elle avait subi de grandes pertes dans ses biens temporels; mais, grâce à la protection du Ciel, nos confrères pouvaient remplir leurs fonctions et notre séminaire interne n'était pas supprimé.

A Alger, notre confrère, M. Lorence, vicaire apostolique, vivait en paix; mais comme, grâce à Dieu, il y avait peu de prêtres parmi les esclaves, il se trouvait surchargé de travail, surtout les jours de dimanches et de fêtes. M. Pierron put lui envoyer du secours au printemps de l'année 1700. L'année suivante, un corsaire d'Alger avait capturé un vaisseau espagnol qui allait aux Indes; il avait à bord 4 prêtres de la Merci, 4 capucins, un cordelier et un prêtre séculier. Ces pauvres esclaves, tout en prêtant leur concours à M. Lorence pour le service religieux des bagnes, lui imposèrent une lourde charge pour leur entretien. En outre, ils avaient une grande répugnance à se mettre sous la protection du consul français, et les pères Trinitaires, administrateurs de l'hôpital, faisaient de grosses difficultés pour en arriver là; ils durent céder

aux injonctions formelles de Philippe V, roi d'Espagne, qui les obligea à cette soumission.

Mais un des événements les plus intéressants de l'histoire de la Congrégation, pendant le généralat de M. Pierron, c'est sans contredit le départ de M. Appiani pour la Chine : « Non seulement, écrivait M. Pierron en 1700, Dieu se sert de notre petite Compagnie en Europe, mais il semble qu'il lui veut encore ouvrir la porte pour les Indes et pour la Chine, en ce que notre Saint-Père le Pape, depuis trois ans, y a envoyé, pour vice-visiteur apostolique, un de nos prêtres italiens, nommé Louis Antoine Appiani. Quand il sera arrivé à la Chine, il nous mandera s'il voit disposition pour faire là quelque établissement, et alors nous ferons un effort pour lui envoyer des ouvriers. Cependant, ceux qui se sentiront attiré pour cette mission extraordinaire feront bien de nous en donner avis, afin que nous y pensions à loisir et qu'en attendant ils pratiquent les vertus apostoliques, qui peuvent, avec la grâce de Dieu, leur mériter une si sainte vocation qui demande une vertu mâle, très solide et à l'épreuve de toutes les peines, mortifications et tentations. »

Originaire du Piémont, M. Appiani était déjà docteur quand il entra dans la Congrégation, à l'âge de vingt-quatre ans. De Gênes il fut appelé à Rome pour y professer successivement la philosophie, la théologie dogmatique et la théologie morale. Aussi pieux que savant, il ne tarda pas à joindre à cet enseignement les fonctions de directeur spirituel des élèves du collège Urbain ou de la Propagande. Une maladie grave, dont il fut alors atteint, le conduisit rapidement aux portes du tombeau. Lorsqu'il se vit abandonné des médecins, il fit vœu, si Dieu lui rendait la santé, de consacrer le reste de sa vie aux missions de l'Extrême-Orient. Il guérit et eut bientôt l'occasion de tenir sa

promesse. Innocent XII, si zélé pour la propagation de la foi, résolut de combler les vides nombreux qui s'étaient produits dans plusieurs vicariats de la Chine. En 1697, sur ses ordres, la Propagande prépara une expédition apostolique pour ces contrées. M. Appiani, alors âgé de trente-quatre ans, demanda à en faire partie, et, dans le courant de la même année, il se mettait en route avec 35 missionnaires, religieux de différentes Congrégations ou prêtres séculiers, parmi lesquels se trouvait M. Jean Mullener.

Une des pensées de la Propagande était de fonder dans une grande ville du Céleste Empire, à Péking ou à Canton, un séminaire où on formerait un clergé indigène. Les qualités que M. Appiani avait montrées, soit comme professeur à Monte-Citorio, soit comme directeur spirituel au collège Urbain, le firent spécialement désigner pour cette tâche importante; et afin qu'il pût y travailler avec plus de succès, on lui conféra les pouvoirs les plus étendus et le titre de vice-visiteur apostolique. Mais à peine arrivé en Chine, lorsqu'il voulut mettre la main à l'œuvre, il se vit aux prises avec tant d'oppositions que, dans son éloignement pour les conflits et son amour pour la paix, il crut devoir abandonner, ou tout au moins ajourner un projet dont l'exécution rencontrait tant d'obstacles, et il prit la résolution d'aller travailler à la conversion des infidèles dans une des provinces les plus reculées, au milieu des terres, et, par suite, les moins fréquentées par les Européens, au Su-Tchuen. Là, chargé d'une chrétienté qui comptait au plus cent fidèles, il se montra le digne fils de saint Vincent de Paul, par son zèle et surtout par son esprit d'abnégation et de pauvreté. Jamais il ne consentit à se servir d'une litière. « Je ne regarde mes pieds comme bénis qu'autant qu'ils ont à souffrir et non pas quand ils se

font porter. » Au milieu de sa solitude, il reportait souvent sa pensée vers ses chers confrères d'Europe : « Que ma main droite se dessèche ; ô Congrégation de la Mission, s'écriait-il, si je ne me souviens de toi qui es ma mère ; plaise à Dieu que, si je me vois maintenant privé de confrères, je devienne digne d'en recevoir en Chine et que ce petit grain de sénévé croisse comme celui de l'Évangile. » C'était, en effet, l'un de ses vœux les plus chers, de voir sur cette terre de Chine, à côté des Fils de saint François, de saint Dominique, et de saint Ignace, ceux de Vincent de Paul. « J'espère, dit-il encore, que Dieu donnera à notre Congrégation la force d'imiter le zèle de notre vénérable Père pour la conversion des païens, et qu'ainsi, j'aurai le bonheur d'embrasser plusieurs de nos confrères dans ce pays avant de terminer ma carrière. »

M. Pierron n'ignorait pas que le grand moyen de travailler sûrement et efficacement à gagner des âmes à Notre-Seigneur, c'est de s'occuper sérieusement et généreusement de sa propre sanctification. La prière, l'étude de son intérieur, la fidélité aux règlements, tels sont les points essentiels auxquels doit s'appliquer tout missionnaire vraiment désireux d'acquérir la perfection de son état. M. Pierron le savait et, pour guider ses confrères dans la pratique de ces vertus, il ne craint pas d'entrer dans les plus minutieux détails. Nous avons de lui un règlement pour les vacances à l'usage des professeurs de nos séminaires, un guide très détaillé pour la récitation de l'office en commun et une méthode pratique de l'examen particulier.

Le règlement des vacances à l'usage des régents fut envoyé par M. Pierron à nos maisons d'étude, la première année de son généralat. Ancien régent lui-même et pendant de longues années supérieur de grands

séminaires, il connaissait de quelle importance était pour nos confrères de prendre leur repos sans nuire à l'esprit intérieur et à la piété. Nous donnons en son entier ce petit règlement. Tout y est parfaitement combiné de manière que l'esprit et le corps puissent se reposer sans que la vie spirituelle ait à souffrir le moindre dommage :

« 1° Quinze jours de vacances passées dans nos maisons de campagne suffisent. On doit se lever à 5 heures et demie; ensuite l'oraison mentale, dire ou entendre la sainte messe, vers les sept heures; lecture en son particulier du Nouveau Testament; déjeuner; puis se divertir ensemble; 2° à onze heures l'examen particulier, le dîner auquel on donne quelque petite entrée; après le dîner, l'angélus, puis la récréation; et quand on y a passé une heure, faire la lecture spirituelle en son particulier; puis aller à la promenade; puis le souper auquel on donne quelque petite entrée sur la portion; 3° l'examen général à l'heure ordinaire, avec la lecture du sujet d'oraison pour le lendemain. 4° ceux qui sont obligés à réciter le bréviaire diront les petites Heures en particulier, le matin; Vêpres et Complies après la lecture de l'après-dîner, et Matines et Laudes avant le souper.

Quant à l'examen particulier, tant recommandé par les maîtres de la vie spirituelle, M. Pierron s'attacha à en donner la méthode très détaillée et fort pratique. Tout y est prévu : « L'examen particulier, dit-il, se doit faire d'une seule chose, et pour cela il s'appelle particulier, à la distinction du général qui s'étend à toutes les fautes que nous avons faites le long du jour. Il se fait sur une vertu particulière que nous voulons acquérir, ou sur un vice que nous voulons déraciner, suivant le besoin que nous en avons, et l'avis du confesseur ou directeur. Voici comment il faut s'y com-

porter : 1° ayant pris une vertu sur laquelle on veut faire son examen, il faut tâcher de bien entendre et concevoir en quoi consiste cette vertu, quels en sont les principaux actes et surtout ceux dont nous avons le plus de besoin ; et quelles sont les principales fautes qu'on peut commettre contre elle, ou du moins celles dans lesquelles nous pouvons le plus facilement tomber, et que nous devons particulièrement éviter, et pour cela il sera bon de s'en informer à son confesseur ou directeur ; 2° il est bien à propos de faire quelque méditation sur ce sujet-là de temps en temps, considérant les motifs que nous avons de travailler à cette vertu, sa nature, ses actes, les moyens de la pratiquer, nous y affectionnant le plus que nous pouvons, et prenant résolution d'y bien travailler ; 3° tous les matins, en nous levant et faisant notre offrande à Dieu, il faut brièvement lui demander la grâce de bien travailler à cette vertu, et nous proposer d'en faire au plus tôt des actes, ayant soin d'en déterminer quelque nombre, que nous pratiquions de nous-mêmes sans attendre que les occasions nous viennent chercher ; 4° si le sujet d'oraison a quelque rapport avec cette vertu, il sera bon de le faire tourner là-dessus, autant que nous pourrons, sans trop de contrainte ; 5° quand le temps de faire l'examen est venu, il faut y penser en y allant ; puis étant sur le lieu, faire ces trois points : I° après s'être mis en la présence de Dieu, lui demander lumière pour connaître ses fautes ; II° examiner celles qu'on a commises contre cette vertu seulement, sans s'arrêter aux autres ; III° s'exciter au regret d'icelles et se proposer fortement de les éviter à l'avenir, déterminant les actes de cette vertu, comme le matin à l'oraison ; c'est sur ce troisième point qu'il faut s'arrêter davantage ; 6° le long de la journée, faire une attention toute particulière à cette vertu et aux actes qu'on s'est

proposé d'en pratiquer, s'y employant comme à une affaire importante pour notre perfection. » Cette méthode de l'examen particulier dressée par M. Pierron a été trouvée si sage et si pratique qu'on l'a introduite dans le cahier du séminaire, pour former nos jeunes confrères à ce saint exercice.

Il en est de même des avis donnés par ce digne Supérieur général pour réciter pieusement l'office divin en commun. Tout y est prévu et sagement réglé. Le président, les choristes, le chœur ont leurs devoirs parfaitement tracés. La posture que l'on doit garder, le ton de voix qu'il faut prendre, la manière de faire les pauses et les médiantes, tout est indiqué jusque dans les plus petits détails. Et c'est à juste titre que M. Pierron termine ces avis par ces quelques lignes : « Voilà, Messieurs, ce que nous devons tâcher d'observer, si nous voulons réciter notre office, *digne, attente ac devote*, comme nous avons demandé dans l'oraison : *Aperi, Domine*, et si nous voulons de plus *exaudiri ante conspectum divinae Majestatis, per Christum Dominum nostrum*, et il ajoute : *Qui spernit modica paulatim decidet*. Aussi M. Étienne voulant composer un mémoire pour guider la Communauté dans la récitation de l'office divin, n'a eu qu'à reproduire, en les développant, les avis donnés par M. Pierron.

C'est ainsi que ce digne Supérieur général s'appliquait à remplir avec le plus grand zèle la lourde charge qui lui était confiée ; il s'efforçait de maintenir une bonne discipline dans la Compagnie et cherchait à la prémunir contre les idées nouvelles qui causèrent tant de troubles à cette époque. Son grand âge et ses infirmités finirent par lui rendre presque impossible le gouvernement de la Congrégation. L'Assemblée de 1703 accepta sa démission et lui donna pour successeur M. Watel, visiteur de la province de France. Peu

de temps après, M. Pierron s'endormait paisiblement dans le Seigneur. Sous son généralat, deux cent cinquante-sept prêtres ou clercs et quatre-vingts frères prononcèrent les saints vœux et trois maisons furent fondées.

CHAPITRE V

François Watel (1703-1710)

Assemblée de 1703. — Élection de M. Watel. — Avis : obéissance. Devoirs des Supérieurs. — Missions. — Saint-Lazare obérée. — Mgr Hébert, évêque d'Agen. — Chine. MM. Mulener, Pedriani, Appiani. — Nouveaux établissements. — Barcelone. — État de la Congrégation : Alger, Pologne. — Italie divisée en deux provinces. — Malaise. — Recours au pape pour la séparation. — Décision négative. — Procédures pour la béatification de M. Vincent. — Qualification de frères donnée aux clercs. — Mort de M. Watel.

M. Watel, né à Tranois, diocèse d'Arras, avait été reçu au séminaire de Saint-Lazare, le 24 avril 1670, à l'âge de dix-neuf ans ; supérieur du séminaire d'Auxerre de 1681 à 1689, il fut choisi cette même année pour diriger celui d'Amiens. En 1698, il fut nommé visiteur de la province de France, fit un voyage à Rome, et, à son retour, fut chargé, en qualité de commissaire, de faire la visite de nos maisons de Richelieu, de Cahors et de Metz. En 1703, il succéda à M. Pierron et l'Assemblée lui donna comme assistants MM. Huchon, Bessière, Bonnet et Viganego.

L'Assemblée de 1703 fit peu de décrets ; elle se contenta d'insister sur l'observation des avis et recommandations des Assemblées précédentes. Elle signale quelques abus, tels que l'affaiblissement de l'esprit primitif, surtout dans les jeunes missionnaires, la tendance à un certain luxe de table, un usage du patrimoine peu en rapport avec l'esprit de pauvreté, le

manque de prudence et de charité dans les correspondances.

Afin de rendre plus facile et plus efficace l'œuvre des missions, elle rappelle à nos confrères l'obligation où ils sont de traiter MM. les ecclésiastiques avec respect et déférence. Elle insiste sur l'exactitude des confesseurs à se tenir près du confessionnal à la disposition des pénitents, aux heures marquées. Elle ne veut pas que l'on chante des cantiques, ni que l'on plante des croix pendant les missions; cette défense fut abrogée quelques années plus tard.

Mais le point qui attira spécialement l'attention de l'Assemblée fut la correspondance mutuelle des membres de la Compagnie entre eux, et la dépendance que les inférieurs doivent avoir vis-à-vis de leurs supérieurs, ces deux choses étant la base et le soutien des Communautés, comme elles en sont le bonheur. « C'est pour cela, écrit M. Watel, que je vous prie instamment, Messieurs et mes très chers Frères, de faire une attention particulière à ce que personne n'entreprenne rien d'important sans nous en écrire ou aux visiteurs, dans les cas requis; et que les particuliers, surtout les procureurs, ne fassent rien d'eux-mêmes qui soit tant soit peu extraordinaire. C'est l'obéissance qui attire les bénédictions du ciel sur nos entreprises. »

Mais si l'Assemblée veut que les missionnaires rendent une parfaite obéissance aux supérieurs, elle veut aussi que les supérieurs, de leur côté, remplissent avec zèle, générosité, fermeté, prudence et douceur les devoirs de leur charge. Elle n'ignorait pas la maxime de M. Vincent, que les bons supérieurs font de bonnes maisons. Aussi a-t-elle soin de signaler quelques abus qui étaient de nature à compromettre les heureux effets de la conduite.

« Les supérieurs, dit-elle, feront, s'il leur plaît, attention aux choses suivantes : On a remarqué que quelques-uns d'entre eux se sont facilement livrés à donner des exercices spirituels aux religieuses, hors le cours des missions, et à faire des visites chez elles, avec les pouvoirs de nos seigneurs les évêques. C'est de quoi ils doivent absolument s'excuser, sans renvoyer la chose aux supérieurs majeurs ; on croit même, pour l'ordinaire, que les dits seigneurs admettraient facilement leurs excuses, s'ils voulaient bien leur représenter respectueusement, mais vivement, les raisons qu'ils ont de ne pas accepter ces sortes d'emplois. — On s'est plaint, en plusieurs maisons, que les supérieurs font souvent des promenades et des voyages de quelques jours aux champs, ce qui les engage à des dépenses inutiles et à la perte du temps, qui est si précieux, sans parler du mauvais exemple qu'ils donnent à leurs inférieurs. » Quelques supérieurs entreprenaient des choses assez considérables sans en parler à leurs consultants ; d'autres ne s'opposaient pas aux allusions blessantes et opposées à la charité qu'on se permettait quelquefois dans les répétitions d'oraison et les conférences. Il y en avait même qui s'étaient laissés aller à ces sortes d'allusions contre des inférieurs qui s'étaient plaints de leur conduite auprès des Supérieurs majeurs. Dans certaines maisons, on négligeait la lecture des décrets, des circulaires, des ordonnances de visites. Enfin l'on avait remarqué chez quelques-uns une manière de conduire leur famille trop impérieuse, bien éloignée de la conduite douce, affable et charitable du Fils de Dieu, si parfaitement imitée par notre vénérable Père et Instituteur. Cependant les inférieurs devaient bien se garder d'improver la fermeté que doivent garder les supérieurs pour maintenir le bon ordre.

M. Watel, après avoir, au nom de l'assemblée, signalé à la Compagnie les abus qui se sont glissés dans son sein, fait appel au zèle de tous les missionnaires pour les corriger. « Je vous prie, dit-il, de recevoir tous ces avis dans le même esprit qu'ils vous sont donnés, qui n'est autre que l'esprit de charité. Il est bien juste de prévenir tous ces défauts ou de nous en relever, si nous en sommes coupables, afin de rappeler en nous ou de conserver la première ferveur de notre Institut. »

Les dépenses considérables, causées par l'entretien d'un nombreux personnel d'étudiants et de séminaristes, jointes à la pénurie des ressources, suite du fléau de la guerre, mettaient les maisons de formation et surtout Saint-Lazare dans la plus grande gêne. Les taxes imposées aux maisons particulières ne suffisant pas, la Maison-Mère resta fort obérée. Les embarras de la guerre de la Succession d'Espagne arrêtaient le cours des vocations, et peu d'établissements nous étaient offerts. Cependant, en 1704, le séminaire comptait « 44 bons sujets », dit M. Watel.

Au 1^{er} janvier de cette même année, M. le Supérieur général annonçait à la Compagnie que le roi venait de nommer à l'évêché d'Agen notre confrère M. Hébert, supérieur de notre maison de Versailles. Ce choix honorait la Congrégation, mais il n'était pas sans danger pour elle. Aussi M. Watel, après avoir remercié Louis XIV, prit-il la liberté de représenter à Sa Majesté que, si l'on donnait ainsi des dignités à ceux de nos prêtres qui auraient l'honneur de servir en sa chapelle ou en sa paroisse, cela serait préjudiciable à la Compagnie; car ce serait ouvrir parmi nous la porte à l'ambition. « Sa Majesté, dit M. Watel, eut la bonté de me donner une audience d'environ un quart d'heure, et voulut bien entrer dans mes sentiments; ce

qui la porta à m'assurer que de sa vie elle ne ferait plus rien de semblable à notre égard, qu'elle le dirait elle-même en sa cour, et m'ordonna de l'écrire par toutes nos maisons. Vous avez su, Monsieur, que ce fut la crainte de pareilles promotions qui portèrent nos très honorés Pères, MM. Alméras et Jolly, à faire leur possible pour n'être pas obligés d'accepter ces établissements de la cour, prévoyant que l'air n'en serait guère salubre et ferait perdre à notre Congrégation plusieurs bons sujets, et ils souhaitaient de nous maintenir dans la sainte simplicité que notre vénérable Instituteur nous a enseignée de paroles et d'exemples : c'est ce que je souhaite de tout mon cœur. »

Mais une nouvelle bien consolante, que M. Watel était heureux de porter à la connaissance de la Compagnie, était le départ de M. Pedrini pour la Chine. Ce zélé missionnaire s'était embarqué à Saint-Malo, avec le frère Jean Caillière. « Si Dieu leur fait la grâce, dit M. Watel, d'arriver à bon port, comme on le leur fait espérer, dans sept ou huit mois, nous aurons là une petite communauté formée, ces deux missionnaires étant joints à MM. Appiani et Mullener, qui y travaillent déjà utilement, ayant fait progrès dans la langue du pays depuis environ quatre ans. Je les recommande aussi, s'il vous plaît, Messieurs, à vos prières. »

Nous connaissons déjà M. Appiani ; il est important de dire un mot sur ses deux confrères, MM. Mullener et Pedrini, car ils sont avec M. Appiani, les trois intrépides devanciers de la Congrégation en Chine, leurs noms méritent d'être en vénération parmi nous. M. Mullener, né à Brême, en Allemagne, le 4 octobre 1673, appartenait au clergé séculier lorsqu'il fut envoyé en Chine par la Propagande. En 1697, il prit

le chemin des Indes en compagnie de M. Appiani. Durant le voyage, le spectacle des vertus de ce digne fils de Vincent de Paul le toucha. Il sentait aussi, à mesure qu'il approchait des pays infidèles, le besoin de se soustraire aux périls et à l'impuissance de l'isolement et de chercher dans les liens d'une vie plus parfaite une force pour lui-même et une garantie de succès pour son ministère. Il s'ouvrit de ces pensées à M. Appiani, et lui exprima le désir de devenir son confrère. Celui-ci en écrivit à M. Pierron, et présumant son consentement, le 25 janvier 1699, à Madras, au moment où les deux missionnaires allaient s'embarquer pour la Chine, il admettait comme novice dans la Congrégation de la Mission, M. Mullener, alors âgé de vingt-cinq ans, qui devait prononcer les vœux, cinq ans plus tard, le 2 février 1704, dans l'humble résidence de Su-Tchuen. La qualité dominante de M. Mullener était la douceur, qui rappelait celle de saint François de Sales, auquel on le comparait volontiers. Cette âme si bienveillante, qui semblait faite pour désarmer toutes les haines, connut cependant la persécution et ressentit le contre-coup des indignes traitements auxquels M. Appiani fut si longtemps en butte. Deux fois il fut enlevé au milieu de son troupeau et condamné à l'exil. Mais, sous la douceur de ce caractère qu'on eût dit incapable de résistance, se cachait une indomptable énergie de volonté, soutenue encore et animée par l'ardeur d'un zèle tout apostolique. Nous aurons occasion plus tard, sous le généralat de M. Bonnet, d'en fournir les preuves.

Quant à M. Pedrini, ce n'est que dans le courant de l'année 1710, qu'il vint rejoindre ses deux confrères à Canton. Nous l'apprenons par une lettre de M. Appiani, datée de la prison de Canton, le 5 novembre 1710 : « C'est ici que j'ai reçu la visite de M. Pedrini, notre

confrère, que j'ai pu faire entrer pour me confesser. » Un inextricable enchaînement d'obstacles, de contre-temps sans cesse renaissants, retardèrent son départ d'Europe, l'arrêtèrent en chemin, et ne lui permirent qu'au bout de huit années de toucher enfin au terme. Mais s'il l'avait atteint plus tôt, les troubles qui avaient jeté M. Appiani en prison et conduit M. Mullener en exil auraient rendu sa venue inutile, et à peine débarqué, il aurait été enveloppé dans la persécution, ou se serait vu tout au moins réduit à l'inaction. A l'époque où il aborda en Chine, il put librement se mettre en mesure d'accomplir sa mission.

M. Pedrini était un très habile musicien; voilà pourquoi Rome l'avait appelé à faire partie de la suite de Mgr de Tournon. On savait que l'empereur de Chine serait flatté que le Pape lui envoyât, pour l'attacher à son service, un artiste de talent. On pensait à bon droit que le crédit dont, grâce à son mérite, il ne tarderait pas à jouir à la cour de Pékin tournerait au profit de la religion, et qu'il pourrait, par l'ascendant qu'il obtiendrait auprès du prince, l'amener à favoriser, ou tout au moins à épargner, les missionnaires et leurs néophytes. C'est ce qui arriva en effet. Les talents et l'affabilité de M. Pedrini lui eurent bientôt concilié les bonnes grâces de l'empereur et l'amitié des jeunes princes ses élèves, auxquels il ne craignait pas, à l'occasion, de parler de notre sainte religion. Cependant, les épreuves ne lui manquèrent pas, et il devait, lui aussi, avoir à porter sa croix.

Mais revenons à M. Appiani. Les souffrances tiennent une grande place dans sa vie de missionnaire. Déjà, au milieu de sa petite Communauté chrétienne du Su-tchuen, les amertumes ne lui furent pas épargnées. Sans parler des vexations qu'il eut à endurer de la part des autorités chinoises, que de déceptions du

côté de ses chrétiens eux-mêmes ! Mais l'arrivée de Mgr de Tournon à Pékin fut le signal de ses grandes épreuves. Parent de M. Appiani, le légat le prit pour interprète et pour secrétaire. En l'attachant à sa personne, en l'associant à sa mission, il lui fit partager ses tribulations.

Le 23 novembre 1706, le saint missionnaire fut arrêté, chargé de chaînes, jeté en prison. Alors commença pour lui une dure et longue captivité de vingt années durant lesquelles il ne fit que changer de geôliers et de cachots, traîné des prisons de Péking dans celles du Su-tchuen, ramené à Péking, conduit enfin à Canton. Là ses gardiens se relâchèrent un peu des atroces rigueurs qu'on lui avait fait endurer jusqu'alors ; ils lui permirent quelquefois de célébrer la sainte Messe, ce qui lui avait été impitoyablement refusé pendant quatre ans. C'est de Canton qu'il envoya à ses amis d'Europe des lettres admirables qu'il signait à bon droit comme saint Paul : « *Vinctus Christi*, le captif du Christ. » Elles nous révèlent le fond de sa belle âme, dans des passages comme celui-ci : « Selon l'enseignement de la Vérité même, celui de tous les saints et, en particulier, de notre vénérable Fondateur, les calomnies et les oppressions doivent être regardées comme une bénédiction de Dieu. Aussi je m'en réjouis et je rends grâce à la divine Majesté de ce qu'il veut bien les faire tomber sur moi, et je le prie de se servir de ce moyen pour répandre ses grâces sur notre Congrégation et lui accorder toute sorte de prospérité. Je n'ai aucune raison de me plaindre de mes tribulations ; pendant ces quatre années j'ai reçu beaucoup de grâces de Dieu que peut-être je n'aurais pas reçues ailleurs. Plaise à la divine Majesté de me revêtir de force, de manière à rendre mes souffrances agréables à ses yeux et vraiment méritoires. » Nous

verrons bientôt comment le pape Clément XI, par un bref du 22 août 1711, encourageait et soutenait ce saint confesseur au milieu de ses souffrances, endurées pour la foi et l'honneur de la sainte Église de Jésus-Christ.

En 1705, M. Watel communiquait à la Compagnie les nouvelles qu'il venait de recevoir de notre mission de Chine : « Nous avons reçu, écrit-il, des lettres de la Chine, datées du 15 octobre 1703, écrites par MM. Appiani l'aîné et Mullener. Le premier ne se portait pas bien, ayant eu une fièvre double-tierce. Ils sont toujours employés dans le vicariat de Mgr de Rosalie, qui est encore à Rome. Ils ont souffert diverses persécutions de la part des gouverneurs, des préfets de milice et de leurs subdélégués. Dieu, cependant, les a assistés, il a béni leurs travaux et couronné leur patience. Ils ont une maison dans la ville de Chang-King-Fu, où ils font leur résidence ordinaire ; ils y ont une petite église ou oratoire, dédiée au grand Empereur du Ciel. Les villageois des lieux circonvoisins leur en ont dressé deux autres, à la campagne, avec des cannes ou des joncs, ou de la paille. Un ermite païen s'était rangé parmi leurs catéchumènes, et leur offrait le temple qu'il desservait pour le culte des idoles, afin d'en faire une église au vrai Dieu. Cette nouvelle chrétienté est composée de 100 personnes environ, toutes très ferventes et patientes ; ces messieurs les élèvent dans la simplicité et pureté des mœurs des premiers fidèles. Ils ont eu la consolation de voir mourir huit petits enfants, après avoir reçu le baptême, et un vieillard dans les sentiments d'une vraie componction, et dans la détestation du culte des idoles, qu'il avait adorées dès son enfance. Ils ont obtenu la guérison de trois malades presque désespérés, par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu, M. Vincent, notre très honoré Père, leur

faisant dire quelque prière, et leur donnant à boire certaine liqueur, où ils avaient trempé du linge imbu de son sang. Voilà, en abrégé, tout ce qu'ils ont fait de bien pour la gloire de Notre-Seigneur, durant cette année de leur tribulation; mais, à présent, ils sont paisibles dans l'exercice de leur ministère, et voient une grande porte ouverte à la publication de l'Évangile : *Ostium enim mihi apertum, magnum et evidens*. Ils demandent des hommes vertueux, capables et zélés, pour prendre part à leurs travaux. »

Dans cette même circulaire du 1^{er} janvier 1705, M. Watel donnait quelques détails intéressants sur l'état de la Congrégation et sur les nouveaux établissements que la Providence lui a confiés. La Compagnie, grâce à Dieu, vit en paix et ses fonctions sont partout couronnées de succès.

A Rome, notre Saint Père le pape a confié à trois de nos prêtres la direction d'une nouvelle maison, appelée l'Académie des nobles ecclésiastiques.

Mgr l'évêque de Barcelone, poussé par deux des membres les plus illustres de son clergé, avait demandé au Souverain Pontife des prêtres de la Mission. Trois prêtres et deux frères furent envoyés en Espagne, et M. Watel mit à la tête de la nouvelle maison M. Orsèse auquel il adjoignit comme procureur M. Narvaez, membre de la Congrégation depuis dix ans et de nationalité espagnole. Nos confrères purent s'appliquer immédiatement à toutes nos fonctions. On avait même formé, depuis peu, à Barcelone, un séminaire interne composé de deux ou trois ecclésiastiques de bonne espérance et de deux laïcs.

La province d'Aquitaine venait de s'accroître d'une nouvelle maison à Angoulême, dont le séminaire nous avait été confié; quatre prêtres et deux de nos frères venaient d'y être envoyés.

Mgr l'évêque de Chartres ayant voulu ajouter l'œuvre des missions à celle du séminaire, on avait dû faire partir plusieurs de nos confrères pour cette ville.

A Alger, nos missionnaires vivaient en paix, mais M. Laurence, leur supérieur, ayant failli mourir par suite de deux attaques d'apoplexie, réclamait du secours ; on avait besoin d'un homme zélé, tant pour le service des pauvres esclaves chrétiens que pour aider le supérieur dans ses fonctions.

Quant au royaume de Pologne, dit M. Watel, les nouvelles sont fort fâcheuses. Ce grand royaume est miné par les diverses factions des guerres civiles et étrangères : et on écrit que la famine et que la peste commencent à suivre ce fléau en quelques provinces. Nos missionnaires y souffrent beaucoup, dans toutes les maisons que nous avons en ces pays-là.

La dernière Assemblée générale avait témoigné le désir que la province d'Italie fût divisée en deux. C'est ce que fit M. Watel. La province romaine eut comme visiteur, M. Figari, et celle de Lombardie, M. Seghino. Chacune de ces provinces comptait sept établissements. M. le Supérieur général divisa de la même manière la province de France. M. Germain, supérieur de notre maison d'Amiens, fut mis à la tête de la province de Picardie, et M. Faure, supérieur des Invalides, fut visiteur de la province de France, qui comptait neuf établissements.

Les besoins de la Compagnie étaient nombreux et la Providence prenait soin de lui envoyer de bons sujets. « Il y en a soixante-trois dans notre séminaire interne, dit M. Watel, sous la direction de M. Bonnet, notre troisième assistant. M. Viganego, notre quatrième assistant, est préfet des études ici, où nous avons cinquante-cinq étudiants fort réguliers et

dociles et qui se rendent capables de toutes nos fonctions. Cette maison de Saint-Lazare fait faire actuellement la mission par quatre bandes de missionnaires en trois diocèses. »

Bientôt des difficultés d'un nouveau genre vinrent préoccuper M. Watel. Nous avons vu que l'assistant italien était M. Viganego; or, en 1705, la Congrégation dut prendre la direction du collège d'Avignon. Clément VII voulut que M. Viganego en fût le supérieur; celui-ci dut se fixer à Avignon; il avait pris possession de sa charge, au milieu des difficultés de tous genres; mais il avait su, à force de prudence, de bonté et de condescendance, imprimer une excellente direction au collège. Cependant M. Watel crut devoir le rappeler à Paris, sous prétexte que M. Viganego, étant assistant, devait résider près du Supérieur général. Le Souverain Pontife, informé de cette mesure, écrivit en termes sévères à M. le Supérieur général, lui disant qu'il ne lui était pas permis de déplacer un missionnaire placé par l'autorité apostolique à la tête d'un établissement.

De plus, un certain malaise qui existait en Italie ne fit qu'augmenter par la nomination de MM. Divers et Philopald, chargés de gérer, près le Saint-Siège, les affaires de la Congrégation. M. Figari, visiteur de la province romaine, fit à ce sujet des plaintes au cardinal Paolucci et il ajouta que la Maison-Mère n'envoyait pas exactement les rentes de la fondation faite par la duchesse d'Aiguillon. A ce propos M. Figari accusait M. Watel d'avoir écrit à son procureur, M. Philopald, une phrase blessante pour les Italiens. Le 8 juillet 1706, on présenta au Souverain Pontife le mémoire suivant, dont nous donnons ici la traduction :

« Très Saint-Père,

Les procureurs des maisons de la Congrégation de la Mission d'Italie et d'Espagne et les supérieurs des maisons de Gênes, Naples, Florence et Pérouse, venus personnellement en cour de Rome pour faire très humble recours, renouvellent avec respect l'instance plusieurs fois déjà déposée aux pieds de Sa Sainteté. Ils demandent qu'on leur accorde un Supérieur indépendant du Général de la Congrégation et du gouvernement d'icelle, résidant en France; en outre, que ce Supérieur soit élu par eux au scrutin secret, et qu'après son élection canonique, il gouverne exclusivement lesdites maisons d'Italie et d'Espagne déjà fondées et celles qui pourront l'être à l'avenir, dans les susdites provinces, et toutes les autres qui voudront s'unir à l'Italie. Ainsi, par ce moyen, on pourra maintenir dans la Congrégation l'union constante et perpétuelle des esprits, elle pourra se propager plus facilement dans le monde entier, et elle abondera en excellents sujets, et on écartera efficacement les dommages causés par la résidence du Supérieur général en France, dommages qui ont déjà été exposés à votre Sainteté. Il est impossible, en effet, qu'une Congrégation comme la nôtre, qui n'est pas liée par des vœux solennels, se répandant de jour en jour davantage, se conserve et s'étende sous la dépendance du susdit gouvernement. Aussi supplient-ils très respectueusement votre Sainteté de daigner députer, selon l'usage de vos saints prédécesseurs, en des cas analogues, une congrégation composée d'éminentissimes cardinaux, afin qu'ils écoutent les parties et donnent leur vote selon Dieu. »

Clément XI accueillit favorablement cette demande et désigna une congrégation composée des cardinaux Carpinei, Marescotti, Spada, Panciatici et Casoni. La

question de la séparation des provinces italiennes d'avec la France fut traitée au point de vue du droit et du fait devant cette congrégation.

Le 4 octobre 1706, la congrégation des cardinaux rendit son décret. Elle déclarait « qu'il n'y avait pas lieu à la séparation et qu'il fallait observer les Constitutions *ad mentem*; c'est-à-dire que le Supérieur général doit user du conseil et du concours d'un assistant italien dans toutes les affaires qui intéressent la Compagnie, comme il use du conseil et du concours des autres assistants ». Ce décret fut approuvé par le pape à la même date.

L'année suivante, 22 janvier 1707, Sa Sainteté envoya à M. Watel une lettre dont nous donnons l'analyse. Clément XI déclare que la paix, l'union et la tranquillité viendront moins du décret que de la modération, de la prudence, de la bonté, de la douceur dont le Supérieur général usera dans le gouvernement de la Compagnie. Le Souverain Pontife engage M. Watel à se montrer véritablement père dans les rapports qu'il doit avoir avec les confrères italiens. Le grand moyen d'apaiser les esprits sera d'abord de rappeler les deux missionnaires français envoyés à Rome et dont la présence, dit le pape, a été un objet de troubles; et, en second lieu, de laisser comme supérieur à Avignon celui que Sa Sainteté y a placé; enfin de choisir pour mettre à la tête des maisons et des provinces d'Italie, des hommes prudents, agréables à leurs confrères, aptes à apaiser les discordes et à entretenir la paix parmi les missionnaires. Le pape termine en disant qu'il n'agit ainsi que pour sauvegarder l'honneur et la dignité du Supérieur général, et dans l'intérêt de toute la Congrégation.

Au reçu de cette lettre, M. Watel rappela de Rome M. Divers; il n'y laissa M. Philopald que le temps

suffisant pour mettre au courant des affaires M. Couty qui devait se rendre dans la Ville éternelle pour traiter la cause de béatification de notre pieux Fondateur.

M. Watel avait cette affaire fort à cœur et, par sa circulaire du 9 février 1708, il donna à la Compagnie les plus intéressants détails sur les travaux déjà entrepris dans le but de glorifier notre vénéré Père. « Le grand désir, dit-il, que nos deux dernières Assemblées ont marqué, désir conforme à celui que tous les particuliers de notre Congrégation avaient, qu'on travaillât aux procédures nécessaires pour la béatification de M. Vincent, notre vénérable Instituteur, nous fit penser à prendre les moyens convenables pour y réussir. On a travaillé durant longtemps à entendre environ trois cents témoins, et aux informations qu'il fallait faire pour cela. Nous venons d'en envoyer à Marseille les procès-verbaux, une lettre du roi, et d'autres lettres du roi d'Espagne, du roi et de la reine d'Angleterre, du duc de Lorraine, de l'Assemblée générale du clergé, des cardinaux français, du cardinal Porto Carero, du grand maître de Malte, d'une grande partie des archevêques et évêques de France, de quelques-uns d'Espagne et d'Irlande, de la Maison de ville de Paris, et de plusieurs autres personnes considérables, généraux d'ordre, etc., qui écrivirent au pape pour demander cette béatification. La conjoncture du temps nous en avait fait discontinuer les procédures ; mais les dates de ces lettres, qui se seraient trouvées trop vieilles si nous avions encore tardé à les envoyer, et quelques autres raisons nous ont obligé à ne plus différer. Nous avons choisi, en la place de M. de Cès, qui a travaillé à tout cela avec application et avec succès, et qui depuis quelque temps est supérieur de notre maison de Sedan,

M. Couty, qui était supérieur de notre maison de Narbonne, et qui doit partir au plus tôt de Marseille pour aller travailler à Rome à cette grande affaire. On a déjà fait pour cela beaucoup de dépenses ; il a fallu payer pour le greffier 3 200 livres. Mais tout cela n'est rien en comparaison de celle qui reste à faire, ce qui m'oblige à exhorter, par cette lettre, tous les missionnaires à contribuer, autant qu'il leur sera possible, aux frais de cette causé commune, dont ils ont tous tant à cœur l'heureux succès. Je ne vous marque point, Monsieur, ce que votre maison pourra donner par an, tant que ces procédures dureront ; je remets cela à votre bonne volonté et à la dévotion de chacun des particuliers qui ont quelque bien, dont j'espère que nous aurons lieu d'être édifiés. »

Le conseil de la Congrégation était privé de deux de ses membres. M. Bessière, assistant, était mort et M. Viganego conduisait le collège d'Avignon. En attendant que l'Assemblée générale ou sexennale leur donnât des successeurs. M. Watel nomma comme substitués, de l'avis des assistants et des visiteurs d'Europe, conformément aux constitutions, MM. Chèvremont et Scaramelli. M. Watel avertissait la Compagnie que le premier était son admoniteur. « Je vous en donne avis, Monsieur, écrivait-il, à la date du 1^{er} janvier 1709, afin que l'on sache que M. Chèvremont est mon admoniteur, et qu'on puisse s'adresser à lui pour me faire la charité de m'avertir de ce que l'on jugera à propos pour mon bien particulier et pour celui de la Compagnie. » M. le Supérieur général profitait de cette circonstance pour se plaindre de ce que quelques admoniteurs des supérieurs particuliers n'ont pas toute la liberté suffisante pour s'acquitter de leur devoir ; de plus les inférieurs sont gênés dans leurs correspondances avec les Supérieurs majeurs. Il

ajoute : « Je crois que cet avis ne vous regarde pas, Monsieur; je vous prie néanmoins de marquer de temps en temps à votre famille assemblée qu'elle vous fera plaisir de vous faire avertir par votre admoniteur de ce qu'on jugera être à désirer pour le bien de votre conduite, et qu'on peut écrire en toute liberté aux Supérieurs majeurs sans craindre que vous ne l'agréiez pas, l'assurant que vous avez donné ordre au portier de votre maison de rendre en mains propres les lettres pour les particuliers, qui seront cachetées de notre cachet ou de celui du Visiteur, sans qu'on vous le fasse voir, ni qu'on vous avertisse à qui elles auront été adressées. »

L'année suivante, 17 juillet 1710, M. Watel, gardien vigilant des pieux usages de la Congrégation, rappelle la pratique de qualifier du nom de Frères, les clercs de la Compagnie. « Nous remarquons, dit-il, que plusieurs qui écrivent ici de nos maisons à quelques-uns de nos clercs, les qualifient de *Monsieur et très cher ami*, au-dedans de leurs lettres, et de *Monsieur* à la suscription. Je vous prie, Monsieur, de ne plus souffrir cela, si quelqu'un l'a fait en votre maison, et de veiller à ce que l'on continue l'usage introduit et pratiqué par notre vénérable Instituteur, d'appeler et de qualifier ceux de notre Congrégation qui ne sont pas prêtres, de l'aimable nom de *Frères*, selon la lettre circulaire du 21 avril 1662. »

Quelques mois plus tard, M. Bonnet, en qualité de vicaire général, annonçait à la Congrégation que M. Watel venait de décéder ce jour-là même du 3 octobre 1710. Il annonçait en même temps qu'on allait prendre des mesures pour la réunion de la prochaine assemblée générale. L'âge et la forte constitution de M. Watel avaient fait espérer qu'il fournirait une longue carrière, mais atteint en septembre

1710 d'un accès de fièvre, il tomba bientôt en léthargie et mourut le 3 octobre suivant. Il avait travaillé énergiquement au maintien de la pureté de la foi et de la bonne discipline dans la Congrégation. Sous son gouvernement, 14 maisons furent fondées et 273 prêtres ou clercs ainsi que 100 frères coadjuteurs furent admis aux saints vœux.

CHAPITRE VI

Jean Bonnet (1711-1735.)

Nouvelle période de l'histoire de la Compagnie. M. Bonnet. Huitième assemblée générale. Élections. Avis. Réponses. — Jansénisme, joindre la charité à l'amour de la vérité. — Cinquante modèles de prédication. — Administration du temporel. Conseil d'avocats. — Assemblée sexennale. Expulsion de MM. Himbert et Philopald. Neuvième assemblée générale. Circulaire sur les fonctions de la Compagnie. — Premier centenaire de l'institution de la Congrégation. — Défense de dicter. Huitième assemblée sexennale. Abus dans le vêtir. — Éloge de quelques défunts.

En jetant un coup d'œil en arrière sur la marche de la petite Compagnie, il n'est pas difficile de distinguer deux périodes dans son histoire : une période de préparation, de naissance et d'organisation sous Vincent de Paul et Alméras, et une période de développement et d'accroissement sous leurs successeurs immédiats, MM. Jolly, Pierron et Watel. Avec M. Bonnet, que l'assemblée va donner comme successeur à M. Watel, commence la période que l'on peut appeler la période de lutte.

Bientôt la forte main de Louis XIV ne tiendra plus en bride le libertinage, les passions, l'hérésie et l'impiété qui commencent à se faire jour. Les protestants, les jansénistes surtout, vont relever la tête. Les Parlements, imbus des idées et des prétentions jansénistes, vont faire une guerre plus ou moins ouverte à

l'Église et à ses enfants restés fidèles. Les désordres de la Régence, l'immoralité de Louis XV et de sa cour, exerceront en France l'influence la plus funeste. Le rationalisme impie va envahir les classes élevées : un souffle d'indépendance ira toujours grandissant. En un mot, le dix-huitième siècle, avec son impiété, sa licence et sa corruption, amènera fatalement la plus terrible des révolutions. Ce n'est qu'au prix d'une vigilance incessante, d'une fermeté indomptable que les supérieurs généraux, aidés et soutenus par les assemblées générales, pourront préserver la Compagnie, sinon totalement, au moins dans la plus grande partie de ses membres, des dangers d'un tel milieu. Aussi la Providence plaça-t-elle à la tête de la Congrégation des hommes capables d'apercevoir le péril et de tenir tête à l'orage.

M. Bonnet, qui fut élu par l'assemblée de 1711, était un homme de grande valeur. Il naquit à Fontainebleau, le 29 mars 1664. Élevé sous les yeux d'une mère éminemment chrétienne, il puisa dans ses exemples et ses conseils une piété profonde qui ne se démentit jamais. A cette piété vinrent se joindre les plus heureux succès dans ses études et une inclination marquée pour l'état ecclésiastique. Par les soins de M. Durand, prêtre de la Mission, alors curé à Fontainebleau, M. Bonnet reçut la confirmation et la tonsure en 1677, des mains de Bossuet, évêque de Condom. Le jeune clerc demanda bientôt et avec instance à être admis dans la Congrégation. De longues épreuves, subies généreusement, précédèrent son entrée dans la Congrégation. Il y fut reçu à l'âge de dix-sept ans, en 1681. L'esprit de componction, une mortification assidue des sens tant intérieurs qu'extérieurs, le désir de la vie humble et cachée, l'obéissance, la régularité, un tendre amour de Dieu,

une affabilité respectueuse marquèrent son passage au séminaire et le suivirent durant le temps de ses études. Prêtre en 1689, il est envoyé au séminaire de Châlons-sur-Marne. Il gagna tout de suite l'estime et la confiance de tous. Mais son état de santé obligea M. Jolly à le retirer de cette maison. Après quelques mois de repos, il est nommé supérieur du grand séminaire d'Auxerre, n'ayant pas encore trente ans. Lorsque M. Pierron fut élu Supérieur général, en 1697, il choisit M. Bonnet pour le remplacer au séminaire de Chartres. L'évêque de cette ville, Mgr Desmarais rendit le meilleur témoignage du nouveau supérieur. Écrivant à M. Pierron en 1699, il s'exprime ainsi : « Je ne puis assez vous dire combien je suis content de M. Bonnet ; il a bien du talent, un bon esprit, un bon cœur, une vertu droite, aimable, enracinée ; il est doux, courageux, égal ; conduit bien ce qui lui est confié ; il est maniable et sans entêtement ; c'est un de vos meilleurs sujets. » Tant de qualités ne pouvaient manquer de fixer l'attention des supérieurs majeurs sur M. Bonnet. Choisi comme assistant par l'assemblée de 1703, il fut d'abord directeur des retraites et préfet des études. Nommé vicaire général par M. Watel, il gouverna la Compagnie en cette qualité jusqu'à son élection au généralat par l'assemblée générale de 1711.

M. Bonnet s'empressa de porter à la connaissance de la Congrégation les résultats de la huitième Assemblée générale. Composée de 29 membres, elle avait eu 9 sessions du 7 au 18 mai. Tout s'y était passé avec ordre, paix et charité mutuelle. « Tous les scrutins, dit M. Bonnet, s'y sont faits du premier coup ; et ceux de l'élection des assistants et de l'admoniteur du supérieur général nous ont, par la grâce de Dieu, préparé un bon conseil, et beaucoup de bonnes ressources pour la conduite de la Compagnie.

M. Faure est notre premier assistant ; M. Himbert, le second ; M. Couty l'aîné, le troisième ; et M. Figari, autrefois visiteur de la province romaine, et après, supérieur de la maison de Gênes, le quatrième. M. Faure m'a été donné par la Compagnie, pour admoniteur, et je vous prie, Messieurs et mes très chers frères, de vous adresser à lui en toute confiance, lorsque votre charité pour moi vous portera à me faire avertir de mes défauts personnels, ou de ceux que je commettrai dans la conduite de la Compagnie. »

M. Bonnet avait surtout à cœur d'être le fidèle interprète de l'Assemblée, en appelant l'attention de nos confrères sur les points principaux qu'elle l'avait chargé de recommander « avec toute l'insistance possible. Le malheur d'une communauté n'est pas tant d'avoir à déplorer des défauts parmi ses membres, *errare humanum est* ; mais c'est surtout de négliger de s'en corriger, *perseverare diabolicum*. L'Assemblée désire avant tout que les supérieurs et les visiteurs tiennent la main à ce que tous les exercices de piété soient exactement pratiqués par les missionnaires, afin que tous puissent vivre de la foi et mener cette vie intérieure et mortifiée qui convient si bien aux hommes apostoliques ». On avait remarqué avec peine que quelques prêtres de la mission célébraient la messe, avec trop de rapidité dans les paroles et avec quelque empressement dans la démarche et les cérémonies. « L'Assemblée, dit M. Bonnet, a balancé quelques moments si elle n'adopterait pas la règle de la Compagnie de Jésus, qui ordonne d'employer une demi-heure ou environ, à cette divine action : mais faisant réflexion que quelques-uns y emploient davantage, sans être trop onéreux au public, et que d'autres y en emploient un peu moins sans paraître précipités, elle s'est contentée de recommander aux supérieurs de

faire exercer de temps en temps les cérémonies de la messe, et à tous les prêtres de la Compagnie, de se donner de garde de toute précipitation dans les paroles et de pratiquer les saintes et sacrées cérémonies avec beaucoup de religion, de piété, de gravité et de modestie. »

L'Assemblée avait aussi observé qu'une des principales sources de l'affaiblissement de l'esprit de la Mission, qui paraissait en quelques-uns, surtout dans les paroisses, était la trop grande et la trop familière communication avec les séculiers. Dans ces épanchements avec les externes, on dit témérairement tout ce qui se fait et tout ce qui ne se fait pas dans la Compagnie, et même nos plus secrètes affaires, ses sympathies et ses antipathies, les dégoûts que l'on a de ses supérieurs et de son état. Il suffisait d'indiquer de pareils défauts pour faire comprendre l'impérieuse nécessité de s'en cotrigger.

M. Bonnet savait de quelle importance il est pour la Compagnie de préserver nos chers frères coadjuteurs de tout relâchement et de les maintenir dans l'esprit de leur état. Il déclare que l'Assemblée l'a chargé de veiller à Saint-Lazare et de faire en sorte que les visiteurs et supérieurs veillent chacun en leur maison aux points suivants : « 1° N'en point recevoir qui n'aient de bons témoignages de vie et de mœurs, et qui ne soient bien éprouvés; 2° les bien former à la piété, à la mortification et les bien accoutumer au travail, mais sans détriment des exercices spirituels; 3° ne les point mettre en premier dans les offices principaux jusqu'à ce qu'on soit bien assuré de leur vertu et de leur fidélité; 4° leur donner exactement ce qui est nécessaire pour la nourriture et le vêtement, mais ne pas souffrir qu'ils changent en rien leurs habits, ni pour la couleur, ni pour la longueur, ni pour la forme,

ayant soin qu'ils restent toujours dans l'ancienne simplicité; 5° enfin, qu'on prévienne ou qu'on arrête aussitôt leur dissipation parmi les externes, et qu'ils ne soient pas continués si longtemps dans les mêmes offices. »

M. Bonnet, d'après une remarque faite par l'Assemblée, se plaint de la manière d'agir de quelques supérieurs, « lesquels, dit-il, s'occupent de trop de choses au dehors, et ne veillent pas assez sur la conduite de leur famille ». Il leur rappelle qu'ils doivent se montrer en tout la règle vivante, l'âme de la régularité et du bon ordre dans leurs maisons. « Voilà, Messieurs et mes très chers frères, concluait M. Bonnet, ce que l'Assemblée générale m'a chargé de vous recommander; je le fais de tout mon cœur et avec toute l'instance possible, dans la vue de votre bien particulier et pour la conservation de l'esprit de notre petite Compagnie que vous chérissez avec tendresse et que vous seriez fâchés de voir déchoir de sa première ferveur, par tant d'endroits qui paraissent petits d'abord, mais qui ne tarderaient pas à devenir bien grands, si nous ne nous joignons tous ensemble pour en arrêter au plus tôt le cours. Je prie Notre-Seigneur de nous en faire à tous la grâce. »

Il n'est pas sans intérêt de lire les réponses faites par M. Bonnet aux demandes qui lui avaient été adressées dans l'Assemblée de 1711.

On s'était plaint que quelques-uns de nos jeunes confrères étaient appliqués aux fonctions de la Compagnie sans y être assez préparés, et on pria M. le Supérieur général de prendre les mesures efficaces pour former les jeunes clercs à l'exercice du ministère qui devra leur être confié. — Réponse: « On a fait jusqu'ici le mieux qu'on a pu et il ne faut pas attendre qu'à l'avenir les jeunes gens soient aussi habiles au

sortir de leurs études qu'ils le sont après huit ou dix ans d'exercice de nos fonctions. Mais pour nous conformer au désir de l'Assemblée, nous emploierons les derniers six mois de la troisième année de la théologie à exercer nos clercs étudiants et nos jeunes prêtres dans les fonctions auxquelles ils seront destinés. Après quoi, nous nous remettrons à leurs supérieurs particuliers pour achever de les perfectionner dans lesdites fonctions. »

Plusieurs missionnaires demandaient avec instance qu'on permit de chanter des cantiques spirituels en mission. « L'expérience, disaient-ils, leur en avait montré la nécessité, ou du moins l'utilité, et plusieurs de Nos Seigneurs les évêques et de MM. les curés souhaitaient qu'on introduisît l'usage de ces cantiques dans nos missions. — « Il faut, répond M. Bonnet, nous en tenir à notre ancien usage, qui ne permet pas de chanter autre chose dans nos missions que les commandements de Dieu et les litanies de la sainte Vierge. Cependant, si Nos Seigneurs les évêques, de leur propre mouvement et après nos très humbles remontrances, nous ordonnaient d'en chanter, il faudrait leur obéir et convenir avec eux de ceux qui ne pourraient produire que de bons effets. »

L'Assemblée s'était grandement préoccupée des moyens à prendre pour prévenir nos jeunes gens contre toutes les nouveautés en matière de dogme, de morale et de discipline. Ce goût des nouveautés s'était emparé de beaucoup d'esprits et menaçait d'envahir les meilleures communautés. L'Assemblée avait chargé M. Bonnet d'écrire à la Compagnie sur ce sujet une lettre raisonnée et solide. C'est ce qu'il fit après s'être retiré quelque temps à la maison de campagne que la Congrégation possédait à Pantin. C'est de ce lieu qu'il date sa circulaire du 20 juin 1711.

Cette circulaire est un véritable traité sur la matière. M. Bonnet invoque en faveur de sa thèse le grave principe d'autorité et il montre, par l'histoire de l'Église, comment les novateurs ont toujours été confondus par le témoignage de la Tradition et que le dénouement de toutes les intrigues et de toutes les disputes a toujours été de retenir l'antiquité et de rejeter la nouveauté.

« Notre petite Compagnie, dit-il, qui est une des plus pauvres et chétives parties du corps mystique de Jésus-Christ, a toujours été animée du même esprit; elle a toujours eu le même amour pour l'antiquité, et le même éloignement pour la nouveauté, et surtout de celles qui ont paru dans l'Église, dans les derniers siècles. » Et, après avoir rappelé ce qui est dit au chapitre XII, § 7, de nos règles communes, il passe en revue, dans un résumé rapide, tout ce que ses prédécesseurs ont fait pour éloigner de la petite Compagnie cet esprit de nouveauté. C'est d'abord notre saint Fondateur, luttant de toutes ses forces contre le Jansénisme; c'est M. Jolly, mettant en garde les jeunes missionnaires surtout, contre le poison du quiétisme; c'est M. Pierron, s'empressant de porter à la connaissance de la Compagnie la condamnation des *Maximes des Saints* et plus tard celle des *Cas de conscience*. Non content d'appuyer sa thèse sur les autorités les plus indiscutables, M. Bonnet fait appel à toutes les raisons divines et humaines pour battre en brèche ce goût des nouveautés, dont il étudie les causes, les caractères, les effets. Il établit péremptoirement : « 1° que cette affectation de nouveauté n'a pas pour l'ordinaire d'autres causes que la curiosité, la légèreté et l'orgueil de notre esprit, gâté et corrompu par le péché du premier homme; 2° que les nouveautés, bien considérées et approfondies en elles-mêmes, ont

beaucoup plus de faux brillant que de solidité, qu'elles ne sont fondées pour l'ordinaire que sur la témérité et l'obstination, et qu'elles varient à toutes mains, selon le génie, le caprice et l'intérêt de ceux qui les inventent ou les débitent; 3° que leurs effets sont très pernicieux, car elles engendrent une déman-gaison de savoir, qu'elles ne peuvent jamais apaiser; elles n'ont point de honte d'ébranler les fondements de la science humaine et divine, les plus anciens et les mieux établis; et enfin, lorsqu'elles ne sont pas réprimées de bonne heure, elles produisent dans l'Église des scandales, des hérésies et des schismes, et dans l'État des révolutions et des guerres intestines, ainsi que nous le voyons dans les histoires de la Ligue et du Calvinisme.

« La Compagnie, outre ces raisons générales, en a encore de particulières de se garder de toute nouveauté : 1° pour se conserver elle-même et toutes ses familles dans la pureté de la doctrine et des mœurs et dans une exacte discipline; 2° pour faire avec fruit et bénédiction ses deux principales fonctions, des missions et des séminaires, dans l'exercice desquelles, si elle s'écartait tant soit peu du droit chemin, elle ferait de grands progrès dans l'erreur, et empoisonnerait, pour ainsi dire, les plus pures sources de la doctrine catholique dans les séminaires, et corromprait la pureté de la morale de Jésus-Christ, dans les missions; 3° enfin, cette pauvre petite Compagnie, qui a toujours été bien vue d'un chacun, deviendrait odieuse à tous les gens de bien, et, au lieu de répandre partout *une odeur de vie pour la vie*, elle ne répandrait plus qu'*une odeur de mort pour la mort*. »

Après avoir établi aussi solidement les principes, M. Bonnet en tire les conclusions les plus sages et les plus pratiques. « C'est sur ces grands principes, dit-il,

que nous aurons à considérer et à défendre notre foi, que nous devons aussi régler nos études et nous appliquer beaucoup plus à des sciences solides, utiles et nécessaires à notre état qu'à celles qui sont simplement curieuses, qui ont de la vogue ou qui donnent quelque réputation dans le monde. Il faut, Messieurs, nous appliquer dans nos études : 1° à bien posséder le sens des divines Écritures ; 2° comme on ne peut parvenir à la possession d'un si riche trésor sans le secours des saints Pères, qui sont les dépositaires et les témoins de la tradition, il faut aussi étudier ceux d'entre eux qui les ont mieux pénétrées, comme saint Jérôme, saint Chrysostôme, saint Basile et saint Augustin, etc. ; 3° il est aussi nécessaire de faire de bonnes études de théologie pour ne pas se tromper dans le sens des Écritures et dans le choix des traditions. » C'est ainsi que M. Bonnet traçait en quelques mots une ligne de conduite si conforme à celle que développera plus tard avec tant d'autorité et de sagesse Sa Sainteté Léon XIII, dans son admirable Encyclique sur les études bibliques.

Mais ce n'était pas assez pour les missionnaires d'être les ennemis des nouveautés ; ils devaient, en soutenant les droits de la vérité, mettre une garde à leurs lèvres pour ne laisser échapper aucune parole capable de porter atteinte à la charité. Nous l'avons déjà dit et nous ne saurions trop le répéter : les temps étaient d'une difficulté extrême et beaucoup d'hommes intelligents, beaucoup de communautés célèbres se laissaient malheureusement séduire par ces dangereuses nouveautés. Aussi combien est sage la recommandation qui termine cette magnifique circulaire du 20 juin 1711 : « Ce n'est pas encore assez, Messieurs et très chers frères, dit M. Bonnet, d'être purs dans notre foi, intègres dans notre morale, il faut encore être très

prudents dans nos paroles, soit dans les explications qu'on fait en classe, soit dans les discours familiers de la conversation, nous donnant bien de garde de ne jamais rien dire qui puisse faire tort à personne, et beaucoup moins flétrir et déshonorer les communautés, qui servent utilement l'Église, taxant les unes d'être suspectes en la foi, et les autres trop relâchées dans la morale. Il faut vénérer et embrasser la vérité et la vertu partout où elles se trouvent, et réfuter l'erreur, de quelque endroit qu'elle vienne; mais on doit épargner les corps ecclésiastiques ou religieux, où il y a eu quelques particuliers qui ont excédé : autrement on s'expose de pécher contre la prudence et la charité, on perd son crédit et son autorité auprès de ceux à qui l'on parle, et on se met en danger d'exciter la jalousie, le refroidissement et peut-être le ressentiment de ceux desquels on a mal parlé, et on devient janséniste en apparence, parce qu'on a été imprudent, peu charitable ou injuste, en effet. »

L'assemblée de 1711 avait fait observer que nos jeunes prêtres prêchaient quelquefois des sermons peu proportionnés à la capacité des pauvres gens des champs, et fort éloignés de la simplicité, de la clarté et de la méthode introduite dans la Congrégation par M. Vincent et les premiers missionnaires. Pour parer à cet inconvénient, M. Bonnet annonce à la Compagnie que, de concert avec les assistants et un certain nombre de prêtres anciens, il s'est appliqué à revoir et à corriger une cinquantaine d'instructions à l'usage des missions, suivant la méthode et le style de la Congrégation : « Nous espérons, dit-il, les faire mettre incessamment au net, les faire transcrire, et en envoyer un ou deux exemplaires à chacune de nos maisons, afin que nos jeunes prêtres y puissent voir des modèles pour la composition des sermons de mis-

sions, et que ceux qui ne sont pas en état de composer solidement d'eux-mêmes puissent au moins apprendre un nombre de pièces suffisantes pour travailler utilement dans les missions. Cet ouvrage ne sera pas sans doute dans la dernière perfection; mais il sera solide et proportionné à la fin que se propose la Compagnie, et à la portée du pauvre peuple, sans cependant trop ramper, et c'est tout ce que l'Assemblée a désiré de nous. »

Au 1^{er} janvier de l'année 1714, M. Bonnet est heureux d'annoncer à la Congrégation qu'il a constaté, par les visites qu'il a faites, ainsi que par les rapports des visiteurs et les lettres des supérieurs, que la plupart de nos maisons sont en bon état, vivent en paix, sont régulières, accomplissent bien leurs fonctions et paraissent animées de l'esprit du pieux fondateur.

On s'était un peu ému de la sortie de quelques jeunes gens. M. Bonnet trouve que ces sorties sont plutôt un bien qu'un mal. « Ce sont, dit-il, des branches sèches qui, n'ayant point de part à la sève, pourrissent peu à peu, tombent d'elles-mêmes par leur propre poids ou par l'impulsion des vents, déchargent l'arbre et ne contribuent pas peu à sa beauté : *utinam abscindantur qui vos conturbant.* »

En 1716, la difficulté des temps, la pauvreté de la plupart de nos maisons rendaient très difficile le recouvrement de la taxe qu'on avait dû imposer, tant pour couvrir les frais de la béatification de M. Vincent que pour soutenir le séminaire de rénovation composé de douze prêtres et de deux frères. M. Bonnet chercha donc à diminuer autant que possible les charges imposées à nos maisons et s'efforça de les proportionner aux facultés de chacune d'entre elles. Il les souhaite, sinon dans l'abondance qui est ordinairement dangereuse, au moins dans une honnête

suffisance, ce qui est certainement nécessaire. A cette occasion, M. le Supérieur général annonce qu'il vient de prendre une mesure des plus utiles pour ménager le peu de bien que la divine Providence nous envoie. Plusieurs maisons étaient fort obérées, par suite de procès mal concertés et ruineux.

« C'est pourquoi, dit M. Bonnet, nous avons pris la résolution d'avoir ici, à Paris, un conseil de trois des plus habiles avocats, avec lesquels nous consulterons, tous les mois une fois, dans cette maison, toutes les affaires temporelles de nos autres maisons, et même celles des particuliers, afin de bien défendre les bonnes affaires, d'accommoder les douteuses, et de n'en jamais entreprendre de mauvaises. Lors donc, Monsieur, que vous voudrez plaider, en attaquant ou en défendant, à moins que vous ne soyez trop pressé, vous nous enverrez un sommaire dressé par M. votre procureur ou par un homme du métier, afin d'en délibérer avec ces Messieurs, et de vous communiquer leur avis, en vous envoyant la permission requise. Feu M. Vincent, notre très honoré Père, avait établi de son temps un semblable conseil, et ne faisait presque aucune affaire sans la lui communiquer; cela s'est peu à peu établi; les principales communautés en usent de même; cela fait un fort bon effet dans les tribunaux où on veut plaider; MM. les juges, sachant qu'on n'entreprend point d'affaire que sur l'avis des plus habiles et des plus fameux avocats, sont bien mieux disposés à nous écouter favorablement, et à entrer dans les attentions que mérite notre bon droit, au lieu que, lorsqu'ils s'aperçoivent qu'on plaide à la légère, ils sont plus en garde et ont plus lieu de se défier. Cela demandera un peu plus d'assiduité et de diligence; mais nous tâcherons, s'il vous plaît, Monsieur, de part et d'autre, à n'en pas manquer. »

L'état du temporel de quelques-unes de nos maisons laissait fort à désirer, non seulement à cause du malheur des temps, mais surtout par suite de la mauvaise administration des biens. On empruntait des sommes considérables que l'on employait à des choses inutiles et de pure satisfaction. En conséquence, M. Bonnet prie les supérieurs de ne point faire, par eux-mêmes ou par leurs procureurs, d'emprunts tant soit peu considérables, sans lui en avoir exposé auparavant les raisons et en avoir obtenu la permission. Il engage les visiteurs dans le cours de leurs visites à bien examiner si l'on est fidèle à une règle, dont l'infraction pouvait rapidement conduire nos établissements à la ruine.

Non content d'appeler l'attention de la Compagnie sur ce point, dans une circulaire destinée à donner à tous les missionnaires les nouvelles qui intéressent la Congrégation en général, M. Bonnet envoie à toutes nos maisons une lettre spéciale sur ce sujet. C'est un véritable traité de l'administration du temporel.

« Il y a longtemps, écrit M. Bonnet, qu'on se plaint en plusieurs de nos maisons que le temporel n'y est pas administré selon nos règles et nos usages, et que quelques supérieurs en disposent comme bon leur semble, sans la participation du procureur et des autres officiers de la maison, se regardant comme les maîtres du temporel de leur famille, prétendant en pouvoir disposer despotiquement, comme un père de famille dispose des biens qui lui sont propres; ce qui a jeté quelques-unes de nos maisons dans un très pauvre état et nous a mis nous-mêmes dans de très grands embarras, pour leur éviter la honte d'une banqueroute, leur garder leur crédit, et les conserver en état de subsister avec honneur. » En homme sage et pratique, M. le Supérieur général indique les

sources et les remèdes d'un si grand désordre. Et d'abord, quant aux sources du mal : « 1° quelques supérieurs reçoivent l'argent de leurs familles, au lieu que c'est aux seuls procureurs à le recevoir, selon le quatrième paragraphe de la règle du procureur ; 2° les supérieurs qui reçoivent ainsi l'argent dû à leurs maisons le gardent chez eux, dans leurs chambres ou dans leurs tiroirs, au lieu que c'est au procureur à le garder, selon le septième paragraphe de la règle, dans le coffre-fort, qui doit être fermé à deux clefs différentes, dont l'une reste chez le procureur, et l'autre chez le supérieur ; 3° les mêmes supérieurs disposent de l'argent de leurs maisons, à l'insu de leurs procureurs, et sans l'avis de leurs consultants et l'emploi mal à propos, dans des choses vaines et inutiles, et même quelquefois en des dépenses peu convenables à la frugalité, à la modestie et à la pauvreté, dont nous faisons profession, contre la teneur du chapitre VI, paragraphe 4, de la règle du Supérieur local. »

Les causes du mal étant indiquées, il fallait prendre les moyens les plus efficaces pour le faire disparaître. « Le premier est que chaque supérieur, après la lecture de cette lettre, remette aussitôt au coffre l'argent de la famille, qu'il peut avoir chez lui, et que cet argent soit renfermé sous deux clefs différentes, suivant le paragraphe 7 de la règle du Procureur, déjà cité plus haut. Le deuxième est que ledit argent, une fois mis au coffre, ne soit jamais retiré que par le supérieur et le procureur, pour être employé aux usages et besoins de la maison, conformément à notre règle et à notre état, et qu'on n'emploie jamais des sommes extraordinaires et considérables qu'après en avoir délibéré avec les consultants, et en avoir obtenu la permission du visiteur, ou du Supérieur général, suivant le paragraphe 2 du chapitre VI de la règle du supérieur local.

Le troisième est que, dans le conseil même, on ne convienne jamais que des dépenses absolument nécessaires, ou de celles qui sont évidemment utiles au plus grand bien de la maison, suivant le paragraphe 4, chapitre VI, de la règle du supérieur local. Le quatrième est que, si les supérieurs s'écartent de ces règles si sages et si prudentes, les assistants, les procureurs et les consultants en écrivent aux visiteurs, ou à nous, sans délai, afin qu'on arrête le désordre dès son principe, et que la mauvaise administration ne dégénère pas en une ruine manifeste du même temporel et, par une pente nécessaire, du spirituel de nos maisons. Le cinquième moyen est que les visiteurs, dans leurs visites, ne se contentent pas de régler les livres de recettes et de dépenses, et celui du coffre, par manière d'acquit, mais qu'ils examinent en effet, à fond, en quel état sont les maisons, non seulement pour le spirituel, mais encore pour le temporel, et qu'ils s'informent exactement des dettes actives et passives, dont ils nous enverront l'état, signé d'eux et des supérieurs, et qu'ils nous marquent exactement l'état des maisons, suivant le paragraphe 4 du chapitre III des règles du visiteur.

Après ces moyens, qui dépendent des officiers, des supérieurs et des visiteurs, il en reste encore un autre, qui est le plus efficace de tous, entre les mains du Supérieur général : c'est de ne pas laisser comme supérieurs des personnes propres à ruiner des familles, alors qu'elles sont obligées d'édifier en toute manière, et pour le temporel, et pour le spirituel. »

L'Assemblée sexennale de 1717 s'était terminée fort paisiblement en deux séances et avait heureusement constaté que l'état de la Compagnie n'exigeait pas la convocation d'une Assemblée générale. Il est fort intéressant et fort instructif de lire les réponses faites

aux provinces par M. Bonnet en cette occasion. Il fait observer que la plupart de MM. les prêtres ne se font point avertir au chapitre et n'avertissent pas leurs confrères. Quelques provinces se plaignaient qu'on était trop facile à changer les sujets; d'autres, au contraire, se plaignaient de ce qu'on se montrait trop difficile. M. Bonnet répond, avec une simplicité qui ne manque pas d'une certaine finesse, « qu'on tâchera de tenir le milieu ». L'Assemblée avait heureusement constaté que la Compagnie était en paix, mais l'homme ennemi cherchait à troubler cette paix, en semant l'ivraie de l'erreur et de la révolte dans le champ du père de famille. Deux hommes surtout, MM. Himbert et Philopald, considérables par leurs talents et par les situations qui leur avaient été faites dans la Congrégation, étaient légitimement convaincus, par leurs écrits, d'avoir sollicité et cabalé, dans la plupart de nos maisons, pour soulever les bons missionnaires, brouiller les Assemblées et troubler la Congrégation. Aussi, M. Bonnet n'hésita pas, un seul instant, à frapper ces fauteurs de discorde, bien que l'un d'eux, M. Himbert, occupât le poste d'assistant et d'admoniteur du Supérieur général. Ce renvoi fut approuvé par un décret de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers du 21 juillet 1724. M. Bonnet avait grandement à cœur de conserver dans la Compagnie la pureté de la doctrine et la parfaite soumission au Saint-Siège. Non seulement il ne craint pas d'éloigner de la Compagnie les membres qui la troublent et mettent en danger l'intégrité de sa foi, mais il saisit avec bonheur les occasions d'encourager les siens dans cette parfaite adhésion aux doctrines de l'Église, en mettant sous leurs yeux des exemples venus d'en haut. C'est ainsi que, le 6 décembre 1724, il annonçait à la Congrégation la soumission du cardinal de Noailles et

du Père de Sainte-Marthe, général des Bénédictins de Saint-Maur, à la bulle *Unigenitus*.

Le Souverain Pontife s'était grandement réjoui de cette soumission et en avait, pendant plusieurs heures, rendu à Dieu de solennelles actions de grâces. Il avait fait même annoncer au cardinal qu'il ne tarderait pas à répondre à certains doutes, qui embarrassaient encore l'archevêque de Paris. Le Saint-Père avait aussi éprouvé une joie singulière en recevant la lettre du Père de Sainte-Marthe, faisant en termes les plus catégoriques sa profession de foi.

M. Bonnet se réjouissait avec le Souverain Pontife et la sainte Église de Dieu de ces heureux retours et, conformément à l'esprit de saint Vincent, il n'en parlait qu'avec des termes empreints de la plus délicate charité. « Vous jugerez aisément, Messieurs, disait-il, par ces deux actes de soumission, qu'il semble que Dieu, par sa bonté infinie, nous ouvre une bonne voie à la paix générale de son Église, tant par la soumission des principaux de cette même Église, que par la condescendance du Père commun à lever toutes leurs difficultés. Nous aurions mauvaise grâce, après l'exemple d'un si grand et si saint cardinal, suivi d'un si savant Général d'ordre, de balancer un moment à nous rendre tous, sans exception, à l'obéissance et à la soumission que nous devons au Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ en terre. »

Aussi, conformément au désir du Saint-Père, l'Assemblée générale de 1724 reçut et souscrivit la bulle *Unigenitus*.

Elle pria M. le Supérieur général de donner aux missionnaires des règles pratiques pour les guider dans l'accomplissement des fonctions de la Compagnie. M. Bonnet, par sa circulaire du 15 septembre 1724, s'empressa de répondre à ce désir. « Le

principal avis que j'ai à vous donner, dit-il, de la part de l'Assemblée générale, c'est de veiller, en quelque endroit que ce soit, à ce que nos fonctions se fassent avec simplicité et solidité, et dans le véritable esprit de la Compagnie. »

Passant en revue les divers ministères confiés à nos confrères, M. Bonnet leur fit l'application du principe qu'il vient de poser. Il veut qu'en mission on lise quelquefois le règlement, qu'on le suive de point en point; que les sermons soient clairs et solides, qu'on se tienne assidu au confessionnal, qu'on y aille et en revienne aux temps marqués; qu'on ne sorte point de l'église sans permission; qu'on n'aille pas séparément à la promenade les jours de congé; qu'on ne reçoive point de présents, ni grands, ni petits; qu'on ne mange point avec les externes, sinon aux termes du règlement.

Dans nos séminaires, les supérieurs et les régents doivent s'appliquer à former les ecclésiastiques à la piété, à la crainte de Dieu, à son divin amour, en un mot, à toutes les vertus ecclésiastiques et pastorales; qu'ils les instruisent du dogme, de la morale évangélique et de la discipline de l'Église; qu'ils les mettent en état de s'acquitter dignement et saintement de toutes les fonctions du saint ministère; mais surtout qu'on les attire à Dieu et à la règle, plus par les exemples que par les paroles, plus par amour que par crainte, afin qu'ils servent de cœur et d'affection et qu'ils n'agissent pas avec hypocrisie et par contrainte, en sorte qu'étant sortis du séminaire ils puissent continuer à pratiquer la vertu avec amour et fuir le vice avec horreur et ne courent pas le risque de se perdre en travaillant au salut des peuples. M. Bonnet, ancien supérieur de grand séminaire, savait qu'il n'y a que les prêtres véritablement pieux, intérieurs et près de leur conscience qui soient capables de se sauvegarder

au milieu des périls de tous genres dont ils sont environnés.

Nos confrères occupés au soin des paroisses participaient dans une certaine mesure à ces périls. Aussi l'Assemblée les avertit d'être d'autant plus sur leurs gardes qu'ils sont exposés à toutes sortes de dangers. M. le Supérieur général leur recommande de ne jamais boire ou manger en ville, sous quelque prétexte que ce soit. « Nous ne devons pas non plus, dit-il, nous exposer aux visites actives ou passives des personnes de l'autre sexe, si nous ne voulons perdre notre temps qui est si précieux, et risquer notre réputation, peut-être même notre salut. Il ne faut ordinairement parler à ces sortes de personnes qu'au confessionnal, rarement à la porte, et presque jamais chez elles, hors le cas de maladie dangereuse ou d'affaire considérable. »

En 1725, la petite Compagnie célébrait le centième anniversaire de sa fondation. Le Souverain Pontife accorda aux missionnaires, à cette occasion, un jubilé en la même forme que le pape Urbain VIII l'avait accordé autrefois aux PP. Jésuites, en la même circonstance, laissant au Supérieur général de la Mission le soin d'en fixer le temps, l'ordre et la manière. « Or, dit M. Bonnet, nous désignons pour jours de cette grâce l'époque de nos prochaines retraites, avec les mêmes prières, les mêmes vues, les mêmes exercices du dernier jubilé, excepté que nous faisons nos stations dans nos églises ou dans nos chapelles. »

L'année précédente, le Souverain Pontife avait accordé à tous les Supérieurs généraux de Communautés religieuses et séculières le pouvoir de réduire les messes de fondation, dont les fonds ne subsistaient plus. Ils ne devaient procéder à cette réduction qu'après avoir fait examiner les titres par des hommes sages et prudents. En conséquence, M. Bonnet députa pour cet

examen le supérieur et les consultants de chaque maison. Ils enverront aux visiteurs leurs avis sur ces sortes de réductions. M. le Supérieur général déclarera ensuite ce qu'il y aura à faire.

En 1727, M. Bonnet renouvela, en insistant, la défense de dicter en classe. Plusieurs de nos seigneurs les évêques avaient manifesté le désir que les missionnaires employés en qualité de régents dans leurs séminaires dictassent des cahiers à leurs élèves. Quelques-uns de nos confrères avaient cru bon de condescendre à cette invitation, sans avoir pris l'avis de M. le Supérieur général. Celui-ci fit copier mot à mot la lettre de M. Vincent à M. Codoing, supérieur à Rome, sur les inconvénients de dicter des cahiers dans nos séminaires, et envoya ces copies avec la note suivante : « La Congrégation, grâce à Dieu, s'est soumise à ces sages règles et a marché, pas à pas, sur les traces de son bienheureux instituteur sans s'en écarter. Aussi l'Assemblée de 1668, tenue par M. Almeras, fut unanime sur ce point. » M. Bonnet rappelle que M. Jolly, dans l'Assemblée de 1673, à cette question : « Peut-on dicter des leçons écrites dans nos séminaires ? » a répondu : « On n'a pas cru jusqu'ici qu'il fût à propos de dicter des écrits dans la Compagnie et l'on a continué d'y enseigner des auteurs imprimés ; on doit s'en tenir là. » M. Bonnet conclut ainsi : « C'est encore à présent notre sentiment et celui de MM. nos Assistants. Je vous prie donc, Monsieur, d'y tenir la main et d'empêcher que les régents de votre séminaire n'entreprennent de faire des cahiers et de dicter des écrits dans leurs classes, sous quelque prétexte que ce puisse être ; et si Monseigneur votre prélat venait à le demander de son propre mouvement, je vous prie de faire tous vos efforts pour détourner sa Grandeur de cette pratique et, si elle persistait, de lui lire la lettre de

M. Vincent, notre très bon Père, et de nous en donner avis au plus tôt. »

L'Assemblée sexennale de 1730 déclare d'une voix unanime que l'état de la Congrégation ne demandait pas qu'on tint une Assemblée générale. Il suffisait que M. le Supérieur général donnât les avis nécessaires pour arrêter le progrès de certains défauts qui commençaient à se glisser dans la Congrégation, soit par le relâchement de quelques particuliers, soit par l'indolence de certains supérieurs, ou moins vigilants pour les apercevoir, ou pas assez fermes, courageux et zélés pour en arrêter le cours. M. Bonnet rappelle aux supérieurs qu'ils doivent tenir la main à ce que, dans les maisons, la fidélité aux exercices de piété et particulièrement à l'oraison soit observée. « Leur exemple surtout exercera la plus salutaire influence; mais, s'ils se lèvent tard, s'ils s'absentent de l'oraison, s'ils en sortent sans besoin, jamais ils ne réussiront à sanctifier leur famille. » Il avertit les missionnaires de ne pas chercher « à se tailler de la besogne » dans les lieux où ils ont donné la mission, sous prétexte de la plus grande gloire de Dieu et du salut des âmes. Lorsque l'obéissance ne les applique plus au travail, ils doivent garder la solitude et s'occuper de l'étude et de la prière.

M. Bonnet, dans les réponses qu'il adresse aux provinces, signale les abus existants et indique les moyens à prendre pour les corriger. Nous nous contenterons de rapporter celle qui a trait aux relations qui doivent exister entre les prêtres de la Mission et nos chers frères coadjuteurs. « Vous me demandez, Messieurs, dit M. Bonnet, d'empêcher la trop grande familiarité qui pourrait s'introduire entre quelques-uns de nos prêtres et de nos frères coadjuteurs laïques. Cela est juste et raisonnable; cette trop grande familiarité peut

faire naître le mépris mutuel et être sujette à beaucoup d'inconvénients. Le premier moyen d'y remédier est de s'en tenir de part et d'autre à la séparation de ces deux états si saintement prescrite et si saintement expliquée dans nos règles communes. Le second est que les prêtres marquent de l'estime, de la bonté et du support pour nos frères; qu'ils ne les traitent jamais de paroles dures ou méprisantes; qu'ils ne leur demandent rien contre leurs devoirs et les règles de leurs offices; qu'ils ne conversent jamais trop familièrement avec eux, et qu'ils leur rendent fidèlement tous les secours spirituels qu'ils leur doivent. Le troisième, enfin, est que les frères de leur côté respectent M. M. les prêtres comme les ministres des Mystères de Dieu, comme leurs pères spirituels en Notre-Seigneur et qu'ils les servent comme ils serviraient Notre-Seigneur lui-même, s'il vivait avec eux; qu'ils les regardent toujours des yeux de la foi dans leurs sacrées personnes; moyennant quoi, la douceur, la paix et l'union régneront toujours entre les personnes de ces deux états, malgré leur disproportion; jamais ils n'auront à se plaindre les uns des autres et ils vivront toujours parfaitement contents les uns des autres, comme de vrais pères et de parfaits enfants. »

Vers l'an 1733, M. Bonnet apprit que l'usage des instruments de musique s'introduisait insensiblement dans plusieurs maisons, contre les anciennes habitudes et au mépris de la règle du supérieur qui le défend. A cette occasion, il rappelle que le supérieur local ne doit donner à aucun de ses inférieurs la permission d'avoir des instruments de musique; il excepte les orgues dont on peut se servir dans nos églises aux offices divins. M. Bonnet n'ignore pas que « la musique et le son des instruments sont des choses innocentes, ou pour le moins indifférentes, dont on peut faire un

bon et un mauvais usage ; mais leur pratique paraît peu convenable à des personnes de Communauté dont la vie doit être grave, sérieuse, saintement occupée et vraiment pénitente. D'ailleurs, il nous doit suffire que notre bienheureux Père nous ait défendu l'usage des instruments de musique pour nous en abstenir à jamais. » M. le Supérieur général dit avoir consulté le Général des Bénédictins de Saint-Maur, le P. Tournemine de la Compagnie de Jésus, le R. P. de la Tour, Général de l'Oratoire de France, M. Couturier, Supérieur général de la Communauté de Saint-Sulpice. M. Bonnet résume en quelques mots les raisons qui ont déterminé ces saints personnages à interdire à leurs confrères l'usage des instruments de musique : « 1° l'exercice de la musique et des instruments saisit naturellement l'esprit et le cœur, les porte à la dissipation et à la mollesse et les rend moins capables d'une vie sérieuse et laborieuse et tout occupée de la gloire de Dieu, de notre perfection et du salut des âmes ; 2° ceux qui possèdent ces dangereux talents sont naturellement portés à les étaler dans les compagnies mondaines ; et là on reprend bientôt l'esprit du monde et on le communique aux autres ; 3° enfin, dit M. le Supérieur général, dans nos missions, dans nos séminaires, dans nos paroisses, dès qu'un missionnaire passe pour un habile musicien ou pour un parfait joueur d'instruments, il ne passe plus guère pour un homme mort au monde et à lui-même et pour un vrai prêtre de Jésus-Christ. »

M. Bonnet avait appris que, dans beaucoup de nos maisons, des abus regrettables s'étaient introduits par rapport à la manière de se vêtir. Ce changement dans l'extérieur lui faisait craindre que l'intérieur eût beaucoup changé :

« Nos casaques sont comme des soutanelles ou des

justaucorps; encore faut-il qu'il y ait des plis à l'ouverture des côtés. La plupart des chapeaux sont fins et comme des demi-loufres; les calottes sont de castor, au lieu d'une étoffe commune; les bas sont d'estame ou faits à l'aiguille, au lieu d'être de drap ou de serge, selon notre primitif usage; quelques-uns, même supérieurs ou visiteurs, portent des hauts-de-chausses de peau ou de panne avec des bas roulés; les souliers sont carrés, et, dans bien des endroits, à simple semelle; les soutanes sont trop justes au moule du corps; les camisoles d'hiver et d'été ont dégénéré, en plusieurs endroits, en vestes avec des poches. Les particuliers font les difficiles; les supérieurs s'amolissent et se rendent timides et flexibles à leurs instances, pour avoir la paix et pour éviter les éclats et les ruptures. Quelques-uns portent de longues et larges ceintures avec des franges aux deux bouts; il y en a aussi qui se servent de crochets aux collets de leurs soutanes, et de petits clous, à tête ronde, à leurs souliers, au lieu des cordons ordinaires : ainsi tout l'extérieur du missionnaire s'en va en décadence. »

Et pour donner plus de force à ses avis, M. Bonnet rappelle que des communautés, d'ailleurs fortes et saintes, n'ont été anéanties que pour n'avoir pas su s'opposer, dès le principe, à des changements qui ont tout perdu; et il cite ces paroles si connues : *Principiis obsta; sero medicina paratur, cum mala per longas invaluere moras.* « Dieu, dit-il, nous a fait la grâce de purifier le corps de la Congrégation de tous ceux qui n'étaient pas aussi purs dans la foi qu'il nous convient de l'être, aussi bien que dans la soumission aux décisions du Saint-Siège; mais il s'est chargé lui-même de nous débarrasser de ceux dont les mœurs ne sont pas conformes à la pureté de leur foi ou de leur croyance. C'est à chacun de nous de faire tous nos

efforts pour fermer les avenues aux périls de notre foi et à la corruption de nos mœurs. »

Une des dernières circulaires de M. Bonnet renferme des conseils très sages et très pratiques sur l'usage des bains. Divers accidents avaient attiré son attention sur ce point. Après avoir consulté les hommes expérimentés et s'être enquis de la pratique des autres communautés, il donne un règlement qui, tout en prévenant les dangers de l'usage des bains, sauvegarde les nécessités de la santé et les exigences de la sainte modestie.

Mais ce n'était pas seulement en signalant les abus que M. Bonnet voulait maintenir la Congrégation dans la pratique de ses saintes règles et de ses pieuses traditions; il aimait à proposer, à l'imitation de tous, les exemples de vertu donnés par nos prêtres et nos chers frères coadjuteurs. Il suffit de parcourir les nombreuses notices qu'il a insérées dans ses circulaires pour se convaincre que la Congrégation était féconde en apôtres et en vrais serviteurs de Dieu.

Citons seulement deux frères coadjuteurs, Lombard et Vacquier. Le premier avait reçu à l'âge de six ans la bénédiction de notre pieux fondateur, ayant été conduit dans sa chambre par son père qui était tonnelier de Saint-Lazare. Cette bénédiction avait opéré la vocation de ce jeune enfant. Il avait servi la Compagnie pendant cinquante-six ans, dont quarante-trois s'étaient écoulés dans notre maison de Versailles, à l'office de la porte presque toujours. Il s'était acquitté de cette charge dans la perfection, disait son Supérieur; et bien qu'il eût occasion d'entendre des nouvelles, il ne s'amusait jamais à des causeries inutiles et s'interdisait toute curiosité sur les affaires du temps. Le frère Vacquier avait passé douze ans dans cette même maison de Versailles en qualité d'infirmier. Sa

sagesse, sa modestie, sa retenue lui avaient gagné l'estime, l'affection et le respect de tous. Il avait surtout un grand amour pour la sainte pureté, et, dans une circonstance des plus délicates, il avait montré à quel degré il portait l'amour de cette vertu.

Parmi les saints prêtres de la Mission de cette époque, mentionnons en France le vénéré M. Charbon, prêtre que Dieu avait enlevé à la Compagnie, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après en avoir passé cinquante-trois dans sa chère vocation. Tout à la fois bon théologien et bon prédicateur, il avait fait un bien immense dans les missions des campagnes. Il passa la plus grande partie de sa vie dans les séminaires de Toul et de Saint-Brieuc. Il professait avec tant de clarté et de solidité, dit M. Bonnet, que ses écoliers devenaient en peu de temps des maîtres. Il avait un grand respect et une parfaite soumission pour ses supérieurs et il n'en parlait jamais qu'en des termes respectueux. « Je dois ajouter ici, dit M. Bonnet, que je n'ai jamais trouvé de missionnaire qui parlât de ses confrères, même en s'en plaignant, avec des termes plus sages, plus mesurés, plus charitables, rapportant leurs bonnes qualités et excusant, autant qu'il était possible, leurs défauts, dont il se plaignait et désirait l'amendement. Aussi était-il fort estimé et honoré de tout le monde comme un saint. Presque tout le clergé de Saint-Brieuc, vicaires généraux, chanoines et autres, avec une multitude de peuple, ont assisté à ses funérailles et disaient hautement qu'ils avaient plus besoin de ses prières qu'il n'en avait des leurs. »

M. Charbon était mort le 3 du mois de février 1734. Le 2 mars de la même année, Dieu enlevait à nos missions d'Italie un de leurs plus saints et plus zélés apôtres, Jean Dominique Alessio. Il mourut, les armes à la main, en mission à Rouescala, près de Pavie.

M. Ferrari, visiteur de la province et supérieur de Pavie, écrivait à M. Bonnet que M. Alessio avait si bien imité les vertus de notre saint Fondateur qu'on pouvait lui appliquer ces paroles de la sagesse : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa*. Avant qu'il entrât dans la Congrégation, il avait fait paraître son inclination pour les fonctions de notre Institut, s'étant joint à quelques bons ecclésiastiques pour faire des missions aux pauvres paysans des territoires d'Alexandrie et de Montferrat, sous l'autorité de Mgr l'évêque d'Alexandrie, plus tard archevêque de Turin. Dans les missions, M. Alessio instruisait et catéchisait avec tant de zèle et de bonnes manières qu'il attirait les peuples en foule, et même les personnes qualifiées, tant ecclésiastiques que laïques. Les uns et les autres admiraient un si rare talent dans un jeune homme de dix-neuf à vingt ans, et son prélat eut bien de la peine à lui accorder ensuite la permission de quitter son diocèse, pour entrer dans la Congrégation.

Aussitôt qu'il eût été reçu dans le séminaire de Gênes, il oublia sa patrie et ses parents, et ne les vit plus depuis, pas même sa mère, quoique, à l'occasion des missions, il ait souvent passé auprès du lieu où elle demeurait, et que son supérieur, avec lequel il était, lui donnât permission d'aller la saluer. Sa modestie était si grande qu'il ne levait jamais quasi ses yeux, son silence si rigoureux, qu'on n'entendait point sa voix, s'il n'était interrogé par ses supérieurs, ou qu'il ne fût en récréation, pendant laquelle il parlait volontiers, mais de Dieu. Il remplissait avec une entière exactitude les offices dont il était chargé; sa ferveur paraissait dans toutes ses actions et sa simplicité était si grande et si naturelle qu'on y remarquait sans peine la droiture de ses intentions et la candeur de son âme. Son humilité le portait à se jeter aux pieds de ses

confrères pour les moindres fautes, et sa disposition intérieure était un désir sincère de s'abaisser au-dessous de tous. Quoique son tempérament de feu le portât à la rigueur, il n'avait que de la douceur pour les autres, pendant que pour lui-même il pratiquait la plus exacte mortification intérieure et extérieure; outre les jeûnes commandés, il jeûnait les vendredis et les samedis, et, sous différents prétextes, tantôt de neuvaines, tantôt de vigiles de fêtes, il obtenait du supérieur la permission de jeûner. Il prenait souvent la discipline, il portait des chaînes de fer armées de pointes, et continuellement le cilice, qu'il n'a quitté que six jours avant sa mort; avec tout cela il disait, dans ses communications, qu'il ne faisait que très peu ou point du tout de pénitence, eu égard à ses péchés, à ses besoins et à sa santé. Étant sorti du séminaire avec tant de ferveur, il s'appliqua tellement à la théologie que, deux ans après, on le chargea d'enseigner la philosophie, et ensuite la théologie. Dans ces emplois, il fit tout le bien qu'on peut attendre d'un régent également pieux et habile, et en qui l'étude ne ralentit point la dévotion; aussi avait-il soin de l'entretenir par la pratique assidue de l'oraison.

L'estime dont il était entouré et les marques de confiance qu'il recevait d'une multitude de personnes alarmaient son humilité. Il demanda plusieurs fois d'être envoyé en une maison où il serait moins connu; mais il était surtout homme d'obéissance et cette vertu le retint à Pavie jusqu'à sa mort. Il y exerça les emplois de professeur en théologie spéculative et morale, de consultant, d'admoniteur et d'assistant, mais avec tant de prudence, de liberté et de franchise, de simplicité, de respect, de charité et de discrétion, qu'il s'est acquis et a toujours conservé l'estime, la confiance et l'affection du supérieur et de tous les inférieurs. Outre

les susdits emplois, il était confesseur de presque tous les sujets de la famille et d'un grand nombre de personnes externes, ce qui l'obligeait à rester toute la matinée à l'église; après quoi, il disait souvent la dernière messe pour soulager ses confrères. Comme directeur de nos frères, il leur faisait exactement, les fêtes et les dimanches, le catéchisme, la lecture spirituelle ou l'explication des règles. Comme directeur de la conférence de Messieurs les ecclésiastiques, il faisait, chaque semaine, un discours, où se trouvait un clergé nombreux et très qualifié. Ces différentes occupations ne l'empêchaient pas de donner la retraite spirituelle aux ordinands, aux curés et à plusieurs bandes de laïques; mais son zèle n'étant pas encore satisfait, il a obtenu plusieurs fois d'aller en mission, où il prêchait le peuple et faisait les conférences à MM. les ecclésiastiques. Tant et de si différentes fonctions n'ont jamais diminué ni son recueillement, ni sa ferveur, ni son exactitude aux divins offices et aux autres exercices communs, ni son application continue à la prière : il faisait même, presque à toutes les fêtes, l'espèce de retraite que nous avons coutume de faire une fois le mois. Il ne sortait jamais de maison qu'il n'y fût obligé, ou par l'ordre du supérieur, ou par la charité, et il ne connaissait d'autre chemin que celui qui conduisait à une de nos fermes, près des murs de la ville, et celui de l'évêché, où Mgr l'évêque, qui avait en lui une parfaite confiance, l'appelait souvent. C'est encore une chose bien digne de remarque, qu'au milieu des embarras, que devaient lui donner tant d'occupations, on n'aperçut jamais en lui la moindre altération, mais qu'il se posséda toujours, et que, dans les cas même imprévus, il parut toujours égal à lui-même. Quelqu'un l'ayant, un jour, entrepris fort rudement et même outragé d'une manière si

violente que ceux qui étaient présents en furent indignés, lui seul demeura tranquille et, se jetant aux pieds de la personne qui le maltraitait, lui demanda pardon de l'occasion, qu'il pouvait lui en avoir donnée.

Après avoir employé vingt années dans les susdits exercices, sans prendre jamais ni repos ni vacances, il demanda instamment d'être déchargé de la conférence des ecclésiastiques et de quelques autres emplois, pour être appliqué aux missions, et il partit, le 16 janvier 1734, avec le reste de la bande pour la mission de Rouescala. Il y travailla avec un zèle et une ferveur extraordinaires, jusqu'au 31 du même mois, qu'il se sentit incommodé; ce qui ne l'empêcha pas de travailler encore et de confesser les deux jours suivants. Mais, après le sermon de la Purification, il fut forcé par son mal de quitter le confessionnal, et, après avoir récité Matines et Laudes, il se mit au lit, d'où il ne s'est pas relevé. Il avait vécu comme un saint et il mourut comme un saint, entouré de la vénération de tout un peuple et du clergé.

Les circulaires de M. Bonnet renferment un grand nombre de notices semblables. Il est facile de comprendre quelle influence salutaire de tels exemples devaient exercer sur ceux qui en étaient les témoins. Mais le grand modèle, que M. Bonnet présentait à l'admiration et à l'imitation de la Compagnie tout entière, était notre saint Fondateur lui-même, que l'Église venait de placer sur les autels. C'est le moment de raconter le grand événement du généralat de M. Bonnet, la béatification de saint Vincent de Paul.

CHAPITRE VII

Jean Bonnet (suite), 1711-1735

Béatification de Vincent de Paul. Préparation. Décret de béatification. Fêtes et solennités. — État des provinces de la Compagnie sous le généralat de M. Bonnet : Italie, Pologne, Alger et Tunis, Ile Bourbon. Chine : MM. Appiani, Mullener, Pedrini. — Portugal : Lisbonne. — France : nombreux séminaristes. Fondation. Séminaire de Rénovation. Épreuves, calomnies, gênes pour le temporel. — Derniers avis de M. Bonnet.

La vénération dont la personne de Vincent de Paul avait été entourée, surtout durant les dernières années de sa vie, se manifesta d'une manière plus sensible après sa mort. On sait avec quel concours ses funérailles furent célébrées et comme, dans toutes les classes de la société, l'opinion de sa sainteté se mêlait aux regrets de l'avoir perdu. Le discours qui fut prononcé, deux mois plus tard, par l'évêque du Puy, à Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence du clergé de la Conférence des Mardis, ressembla plutôt au panegyrique d'un saint qu'à une oraison funèbre.

Dans toute la France, il n'y eut qu'une voix pour exalter les vertus du serviteur de Dieu. Dès que le bruit de sa mort se fut répandu, des personnages, considérables par leur mérite et leur position, s'empressèrent de rendre un éclatant hommage à sa mémoire. On connaît les magnifiques témoignages rendus à la sainteté du serviteur de Dieu par la reine mère, Anne d'Autriche, la reine de Pologne, l'ancien général des Galères, M. de Gondi, le président de Lamoignon et une infinité de prélats de France et d'Italie.

Cependant, au milieu de tous ces témoignages, il ne

paraît pas que les missionnaires aient eu la pensée de travailler à faire canoniser leur vénérable Instituteur ; pénétrés de l'esprit d'humilité, qu'il leur avait si profondément inculqué par ses leçons et par ses exemples, ils auraient cru sans doute se rendre coupables de présomption, en s'arrêtant à une telle espérance. Une observation d'Abelly vient confirmer cette remarque. Dans le dernier chapitre de son histoire, il s'excuse de ne rapporter aucun miracle fait pour preuve de la sainteté de M. Vincent, et il répond à cette objection qu'on pourrait, à la vérité, rapporter diverses choses qu'il a faites durant sa vie, ou qui sont arrivées après sa mort, qui pourraient être reconnues comme miraculeuses, et qui prouveraient qu'il a eu le don de prophétie et le don de miracles ; mais il s'en abstient pour ne pas prévenir le jugement de l'Église et pour se conformer à l'humilité, qui a toujours distingué le Père des missionnaires ; et il ajoute, comme conclusion, que les vertus et les œuvres de Vincent de Paul démontrent mieux sa sainteté que les miracles les plus frappants, et qu'après avoir lu sa vie, personne ne saurait douter qu'il ne soit grand devant Dieu.

M. Alméras se borna pendant les douze années de son généralat à recueillir les lettres et les autres écrits de M. Vincent, les analyses de ses discours et de ses conférences et à faire rédiger des mémoires sur sa conduite et sur ses œuvres par ceux qui l'avaient particulièrement connu. Ce fut lui aussi qui prit soin de faire publier la vie du pieux fondateur par Abelly. Cet ouvrage contribua puissamment à faire mieux connaître l'esprit, les vertus et les œuvres de Vincent de Paul, et confirma l'opinion déjà universellement répandue de sa sainteté.

M. Jolly qui succéda à M. Alméras et qui était comme lui disciple du pieux fondateur, ne fit rien pen-

dant les vingt-quatre ans qu'il gouverna la Compagnie pour la cause de la béatification.

Ce ne fut que dans l'Assemblée de 1697 qu'il fut résolu qu'on s'occuperait de cette grande question. En conséquence, nous avons vu M. Pierron adresser à tous les supérieurs de la Compagnie une lettre circulaire pour les engager à rechercher tous les documents qui pouvaient faire réussir la cause. Clément XI se montrait fort bien disposé et répétait souvent qu'il voulait béatifier Vincent de Paul. Plusieurs évêques, parmi lesquels Bossuet, écrivirent en faveur de la cause; d'autres, plus nombreux, promirent leurs suffrages. Des miracles opérés par l'intercession du serviteur de Dieu encourageaient la poursuite de ce pieux projet qui éveillait chaque jour des sympathies de plus en plus vives. Cependant, plusieurs années se passèrent encore sans que le procès fût commencé canoniquement.

Enfin, le 5 janvier 1705, un prêtre de la Mission, nommé d'office par M. Wattel, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, présenta une requête au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, à l'effet d'obtenir des commissaires pour instruire le procès dit informatif, sur la vie, les vertus, les miracles et la réputation de sainteté du serviteur de Dieu. La commission fut instituée à Paris et les témoins furent entendus. Un commissaire fut délégué pour aller recevoir en province les dépositions des personnes qui ne pouvaient se transporter dans la capitale. Quoique Vincent de Paul fût mort depuis près d'un demi-siècle, il se trouva encore plus de deux cents témoins qui rendirent hommage à sa sainteté. En même temps que le procès informatif s'instruisait, un autre procès dit *de non culte* fut dressé conformément aux décrets du pape Urbain VIII pour établir qu'on

n'avait point prévenu le jugement du Saint-Siège et que les honneurs réservés aux saints canonisés n'avaient point été rendus au serviteur de Dieu.

Ces procès-verbaux furent portés à Rome en 1708, par M. Couty, qui venait d'être nommé procureur de la cause et qui devait être un jour Supérieur de la Compagnie. Selon l'usage de la Sacrée Congrégation des Rites, ils n'auraient dû être ouverts qu'après dix ans écoulés ; mais le Souverain Pontife voulut bien permettre qu'ils fussent examinés l'année même, et, pour mieux témoigner de sa bienveillance, il nomma rapporteur de la cause le cardinal de Trémoille, archevêque de Cambrai, chargé d'affaires du roi Louis XIV, à Rome.

A l'appui de ses instances, M. Couty présenta au Souverain Pontife un grand nombre de lettres qui furent imprimées à Rome en 1709. Il y en avait de Louis XIV, de Jacques III d'Angleterre, de Léopold, duc de Lorraine, du grand-duc de Toscane, du doge de la république de Gênes et de plusieurs cardinaux, archevêques et évêques de France, d'Espagne, de la Grande-Bretagne, d'Italie et de Pologne. Parmi les évêques de France, on trouve les noms de Bossuet, de Fénelon et de Fléchier.

Qu'on nous permette de citer ici la lettre que l'évêque de Meaux avait écrite à Clément XI, en 1702. C'est le plus beau panégyrique que l'on puisse faire de notre saint et de ses œuvres :

« Très Saint-Père,

« Dans les différentes affaires qui, tous les jours, sont portées au Siège apostolique et sur lesquelles il doit prononcer, il est du devoir des évêques de travailler avec lui pour faire triompher la vérité et de lui rendre un compte exact et fidèle de ce qu'ils en savent.

« Apprenant que l'on examine au tribunal de Votre Sainteté la vie et la sainteté du vénérable Vincent de Paul, instituteur et premier Supérieur général de la Congrégation de la Mission, nous témoignons avoir eu l'avantage de le connaître, dès nos plus jeunes ans. Ses pieux entretiens et ses sages conseils n'ont pas peu contribué à nous inspirer du goût pour la vraie et solide piété ecclésiastique. Dans cet âge avancé où nous sommes, nous ne pouvons nous en rappeler le souvenir sans une extrême joie.

« Élevé au sacerdoce, nous eûmes le bonheur d'être associé à cette Compagnie de vertueux ecclésiastiques, qui s'assemblaient toutes les semaines pour conférer ensemble des choses de Dieu. Vincent fut l'auteur de ces saintes Assemblées, il en était l'âme. Jamais il n'y parlait, que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité et ne sentît en son cœur que Vincent était un de ces hommes dont l'apôtre a dit : *Si quelqu'un parle, qu'il paraisse que Dieu parle par sa bouche.*

« La réputation et la piété du saint homme attireraient souvent à ces conférences des prélats d'un mérite très distingué. Outre leur édification, ils en tiraient un autre avantage : ils trouvaient dans les élèves de Vincent, qui composaient cette Assemblée, des hommes excellents, en état de partager avec eux leur sollicitude pastorale et leurs travaux apostoliques, de dignes ouvriers, dont les bons exemples n'étaient pas moins éloquents que les discours, prêts à aller porter le flambeau de l'Évangile dans toutes les parties de leurs diocèses. Nous avons eu nous-même l'honneur d'être associé à ces travaux, lorsque, tenant quelque rang dans le clergé de Metz, nous eûmes part à une mission qui s'y fit. Mais il faut avouer que Vincent eut la principale part au succès de

cette mission, et par ses prières, et par ses conseils, et par le soin qu'il eut d'animer ceux qui y travaillaient.

« Lorsque nous fûmes promu au sacerdoce, ce fut à Vincent et aux siens que nous dûmes la préparation que nous y apportâmes. Il avait établi des retraites ecclésiastiques pour les ordinands; à sa prière nous avons souvent fait, pendant ces exercices, des entretiens, guidé par les conseils, soutenu par les prières du saint homme. C'est en ces rencontres qu'il nous a été donné de jouir de lui à loisir dans le Seigneur, d'étudier de près ses vertus, et surtout cette charité sincère et vraiment apostolique, cette gravité, cette prudence jointe à une admirable simplicité, ce zèle ardent pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et pour le salut des âmes, cette force, cette constance invincible avec laquelle il s'élevait contre tout ce qui pouvait corrompre ou la pureté de la foi ou l'innocence des mœurs.

« Il n'est personne qui ne se souvienne (pour moi, je ne me le rappelle qu'avec un plaisir indicible) combien sa foi était pure, son respect pour le Siège apostolique profond, sa soumission à ses décrets sincère et sans réserve; avec quel abaissement d'esprit, quelle humilité de cœur il servait Dieu, lors même que l'éclat de ses fonctions et ses emplois à la cour auraient pu faire craindre quelque altération de ces sentiments.

« Aussi, chaque jour, ajoute-t-il un nouveau lustre à la réputation de ce saint homme; il est, en tout lieu, la bonne odeur de Jésus-Christ, ce ne sont partout que vœux empressés de le voir mis au rang des saints par un saint Pontife.

« Pour nous, très Saint-Père, nous conservons d'autant plus chèrement et plus aisément le souvenir du

vénérable Vincent, qu'il vit encore dans sa Congrégation, qu'il nous semble encore le voir travailler dans notre diocèse, en la personne de ses dignes enfants qui vivent sous nos yeux, avec qui nous partageons notre travail, que nous voyons avec joie infatigablement occupés à repaître et de paroles et d'exemples le troupeau qui nous est confié.

« Mais pourrions-nous taire cette Compagnie de vertueuses filles qui, formée par le pieux Vincent, conduite par les sages règles qu'il lui a données, s'applique à soulager les pauvres et surtout les malades, et le fait avec une humilité, une charité et une pureté qui retracent à chaque moment à nos yeux, et le saint Fondateur, et l'esprit dont il était rempli et qu'il a inspiré à ce saint Institut? »

« C'est dans le tendre souvenir de ces grandes œuvres que nous venons déposer dans votre sein paternel le juste témoignage que nous devons à Vincent, persuadé que c'est faire plaisir à un saint que de lui parler d'un saint. Mais le profond respect que nous avons pour Votre Sainteté, et la multitude des affaires importantes qui l'occupent, ne nous permettent pas de l'interrompre plus longtemps, quoique nous sachions que rien n'embarrasse un esprit aussi élevé, une habileté pour les affaires aussi étendue, une âme que le Ciel favorise de ses plus douces consolations, à qui il inspire et de sages conseils et la force de les exécuter. Que Dieu conserve longtemps à son Église un tel chef ! Ce sont nos vœux les plus ardents et les plus sincères. Au reste, très Saint-Père, tout ce que je viens de dire, je le dis devant Dieu, en Jésus-Christ, dans toute la sincérité et toute la fidélité que je dois à la Vérité et à Votre Sainteté, dont je suis, etc. »

L'Assemblée du clergé de France, les échevins de

la ville de Paris, les dames de la Charité, les supérieurs des divers ordres religieux, etc., s'adressèrent au Saint-Siège, durant le cours du procès, pour presser la conclusion d'une affaire qui intéressait si vivement l'honneur de la religion. L'ensemble de ces témoignages forme un magnifique monument en l'honneur de Vincent de Paul.

Comme les procès-verbaux dressés par l'Ordinaire ne servent qu'à faire connaître si la cause mérite d'être introduite, dès que le Saint-Siège eut jugé que celle de Vincent de Paul pouvait être entreprise, le cardinal Carpini expédia, au nom du Souverain Pontife, des lettres *rémissoires et compulsoires*. Elles étaient adressées au cardinal de Noailles, à Artus de Lionne, évêque de Rosalie, et à Humbert Ancelin, ancien évêque de Tulle. Par ces lettres, les trois prélats, dont au moins deux devaient toujours agir ensemble, étaient chargés d'instruire, dans l'espace d'un an, le procès *in genere*.

Quoique ce procès *in genere* décide peu pour le fond, il sert cependant à prouver que la réputation du sujet dont il s'agit se soutient toujours et que, depuis le bruit qui s'est répandu des premières procédures, il ne s'est rien présenté qui doive empêcher qu'on ne continue. On n'entendit que quatorze témoins, à la tête desquels furent César d'Estrées, cardinal de la Sainte Église; François de Sarron, évêque de Clermont; Jean-Baptiste Chevalier, sous-doyen de la grand'chambre du Parlement, etc. Leurs dépositions furent unanimes. Tous assurèrent, avec serment, que les éminentes vertus du bon Monsieur Vincent lui avaient concilié le respect de la ville, de la cour, de la France tout entière; que le bruit de ses miracles se répandait de plus en plus et que son tombeau était honoré par le concours des peuples.

Dans la crainte de voir disparaître des témoins d'un aussi grand poids que M. de Lamoignon, on obtint du pape la permission de recevoir les dépositions détaillées des vieillards et des valétudinaires. La commission en fut donnée aux trois prélats dont on a fait mention. Ils n'avaient que six mois pour faire ce nouveau procès, il fallut en demander six autres. Il se présenta soixante et un témoins, depuis l'âge de soixante ans jusqu'à celui de quatre-vingt-dix, et chacun d'eux avait de si belles choses à dire qu'il fallut travailler beaucoup pour n'être pas obligé de demander au Saint-Siège une nouvelle prorogation.

Le premier de ces deux procès ayant été reçu à Rome avec une espèce d'applaudissement, les trois commissaires eurent ordre d'instruire, durant le cours d'une année, le procès *in specie*. Il leur était en même temps prescrit de terminer la procédure par l'ouverture du tombeau du serviteur de Dieu, et une exacte visite de toutes les portions détachées de son corps, qui pourraient se trouver dans la ville et dans le diocèse de Paris.

Le 1^{er} janvier 1712, M. Bonnet écrivait à la Compagnie : « On travaille incessamment au procès de la béatification de feu M. Vincent, notre très honoré Père; les dépositions sont déjà fort avancées, et M. Couty espère qu'elles finiront bientôt et qu'on pourra les porter à Rome, immédiatement après Pâques. »

Le 22 du même mois, il disait : « Les informations sur la sainteté de la vie et sur les miracles de feu M. Vincent, notre très honoré Père, sont finies; il ne reste plus qu'à ouvrir son tombeau, ce qui se fera, le mois prochain, en présence de Messieurs les prélats commis par Sa Sainteté pour travailler à cette grande affaire. Jusqu'ici la maison de Saint-Lazare a

fourni pour la plus grande partie les frais qui ont été faits. Trente-huit de nos maisons y ont contribué de quelques sommes à leur dévotion. Dix-neuf de nos maisons de France et toutes celles d'Italie, deux exceptées, et celles de Pologne, n'y ayant encore rien contribué, nous avons imaginé à propos de les taxer toutes, à proportion de leurs facultés, à une petite somme, facile à payer chaque année, jusqu'à ce que cette grande affaire soit heureusement terminée, comme on a lieu d'espérer qu'elle le sera, et qu'il ne manquera rien au procès, tant pour l'héroïcité des vertus que pour la certitude des œuvres miraculeuses, non plus que pour les formalités. Je ne m'étendrai pas ici, continue M. Bonnet, à motiver cette petite contribution. C'est notre Père, dont il s'agit, et auquel nous ne saurions assez marquer notre reconnaissance. Sa béatification est, pour nous, une affaire commune, des plus intéressantes pour la gloire de Dieu et pour notre rénovation spirituelle dans l'esprit et les vertus de la Mission, et enfin la dépense qu'il conviendra de faire n'est pas, à beaucoup près, si grande que celle qu'on a faite pour la béatification des autres grands serviteurs de Dieu; car nous voilà, pour ainsi dire, à la veille de la décision de cette grande affaire, et nous n'avons dépensé jusqu'ici que 15534 livres 18 sols et je ne crois pas que ce qui reste à faire puisse nous coûter encore autant. Plusieurs particuliers, tant du dedans que du dehors de la Compagnie, ont contribué à la dépense précédente, et j'espère qu'ils contribueront encore plus volontiers à celle qui reste à faire. Je vous prie de vous conserver si bien que vous ne mourriez point avant d'avoir dit, plusieurs années, publiquement : *Beate Pater Vincenti, ora pro nobis.* »

Après avoir entendu cinquante-quatre témoins, parmi lesquels se trouva l'archevêque de Vienne,

Armand de Montmorin, le cardinal de Noailles procéda, le 18 février 1712, à l'ouverture du tombeau. On juge bien que le moment où le saint corps devait paraître au jour fut attendu avec des sentiments mêlés de crainte et d'espérance. Il y avait plus de cinquante et un ans qu'il était en terre, et cela dans une église où l'on n'a jamais trouvé de corps entier. Dieu pouvait l'avoir traité comme tous les autres, il pouvait l'avoir conservé. Cette dernière conjecture se trouva vraie, et les experts, dont l'un était docteur et régent en médecine, l'autre chirurgien des camps et armées du roi, après une visite des plus exactes, finirent leur rapport juridique par ces paroles : « Enfin, nous pouvons attester, comme nous faisons, que nous avons trouvé un corps tout entier, et sans aucune mauvaise odeur. » Les habits, dont il était couvert, paraissaient tout neufs; le cardinal de Noailles froissa entre ses mains la soutane et dit en souriant « qu'elle était de bonne étoffe ». M. Bonnet, qui, en qualité de Supérieur général de la Congrégation, était présent à ce spectacle, en fut si interdit qu'il se retira tout effrayé et ne revint que sur l'ordre du cardinal archevêque contempler, d'un œil fixe, le corps *de son bon Père*; ce fut le terme du cardinal.

Après la clôture du procès, ce prélat écrivit au Pape pour lui rendre compte de la manière dont les deux autres commissaires et lui s'étaient comportés. Il y atteste d'abord à Sa Sainteté et à la Sacrée Congrégation des Rites qu'on a observé, dans le cours de la procédure, toutes les règles prescrites par Urbain VIII et par Innocent XI, et que tout ce qui a été déposé, touchant la vertu et les miracles du serviteur de Dieu, l'a été par des témoins dignes de foi, et dans lesquels, ni lui, ni qui que ce soit n'ont rien remarqué qui pût les rendre suspects. Puis il continue en ces termes :

« Ainsi, très Saint Père, non content des prières que j'ai présentées au trône de Votre Sainteté, conjointement avec le clergé de France, dans la lettre que j'ai signée en son nom, je prends la confiance de lui en adresser de nouvelles. Ce sont les plus grandes, les plus vives, les plus fortes qui puissent partir d'un cœur qui, dans cette affaire, ne cherche que la gloire de Dieu et l'honneur de ses serviteurs. » Les évêques de Tulle et de Rosalie écrivirent aussi à Clément XI une lettre commune, qui, quoique beaucoup plus courte, dit en substance la même chose. Les deux sous-promoteurs, Achille et François Thomassin, écrivirent en même temps à Prosper Lambertini, promoteur de la foi, qui fut plus tard le pape Benoît XIV. Leur lettre rend justice à la probité et à la religion des témoins qu'ils ont cités d'office. *Omnes, disent-ils, omni exceptione majores et pietate ac religionis zelo conspicuos.* Toutes ces lettres sont du 1^{er} mars 1712.

Après l'examen de ce procès et des règles que le saint prêtre avait données aux trois établissements dont il est l'Instituteur, il fallut enfin en venir à prononcer sur l'héroïcité de ses vertus. Ce point capital se traite toujours entre trois congrégations. Dans la première, qu'on nomme *antipréparatoire*, le promoteur fait ses objections; dans celle qui suit, et qui est la *préparatoire*, les consultants proposent tout ce qu'ils jugent à propos; et, d'ordinaire, ils suspendent leur jugement jusqu'à ce qu'on ait éclairci leurs difficultés; dans la dernière, qu'on appelle *définitive*, il faut nécessairement prendre son parti, et décider par oui ou par non. Cette dernière, malgré les instances du clergé de France, qui avait écrit pour la troisième fois, de Louis XV, et de son auguste épouse, qui écrivirent aussi, ne se tint que plus de douze ans après la première, et ce fut enfin alors que Benoît XIII décida

solennellement qu'il était prouvé que le vénérable Serviteur de Dieu, Vincent de Paul, avait possédé, dans un degré héroïque, les vertus tant théologiques que cardinales, et celles qui leur sont annexées.

L'évêque de Cavaillon, qui était un des consultants, avoua qu'on n'avait jamais vu d'exemple d'une pareille unanimité.

Le décret, qui décide de la sainteté, ne décide pas du culte public. Il faut que Dieu fasse connaître qu'il veut que ce culte soit décerné, et c'est par les miracles qu'il est censé le faire connaître. Parmi le grand nombre de prodiges qui s'étaient opérés sur le tombeau de saint Vincent de Paul, ou par son intercession, on en avait d'abord choisi 64 des plus frappants; mais la crainte de s'exposer à des discussions interminables fit qu'on se contenta d'en proposer huit, que la voix publique avait annoncés comme miraculeux. Il n'en fallait que deux bien avérés; le Saint-Siège en approuva quatre.

Le premier s'était opéré sur Claude-Joseph Compoint, qui, ayant entièrement perdu la vue à l'âge de dix ans, la retrouva dans un instant, aussitôt qu'il eut commencé une neuvaine sur la tombe du serviteur de Dieu.

Le deuxième se fit sur Anne Lhuillier, jeune fille de huit ans. Elle était muette de naissance, et si paralytique des deux jambes, que jusque-là elle n'avait pu faire un pas. Sa mère, qui n'avait voulu employer aucun remède, fit deux neuvaines pour elle. Un double miracle, pour ne rien dire de plus, fut le fruit de sa persévérance. La petite Lhuillier marcha ferme, et parla distinctement.

L'opération de Dieu n'éclata pas moins dans le troisième miracle. Mathurine Guérin, fille de la Charité, ayant été attaquée à la jambe d'un ulcère qui

faisait horreur, et que les médecins nomment phagédénique, parce qu'il rongé jusqu'aux os, se dit enfin, après trois ans de souffrances, qu'une fille du saint prêtre pourrait trouver à son tombeau la même ressource que tant d'étrangers y trouvaient tous les jours. Sa confiance ne fut pas vaine. Le neuvième jour de ses prières, sa jambe se trouva aussi saine qu'elle eût jamais été. Les humeurs mordicantes, qui faisaient son mal, ne quittèrent pas une partie pour en affliger d'autres. Son rétablissement fut entier, et pendant les six ans qu'elle vécut encore, elle continua le service des pauvres avec autant de liberté que jamais.

Enfin, la dernière guérison fut celle d'Alexandre-Philippe Legrand, jeune homme perclus dès bras et des jambes à ce point qu'il ne pouvait ni marcher ni porter ses mains à la bouche. Tous les remèdes qu'on avait employés pour le guérir avaient été inutiles. Pendant une neuvaine, qu'il fit sur le tombeau du saint, il recouvra le libre usage de ses membres.

Au moment où les miracles avaient été présentés à la Sacrée Congrégation pour y être discutés, les meilleurs amis de la Compagnie, parmi les cardinaux et les prélats, engagèrent nos confrères à mettre tout en œuvre pour accélérer la poursuite de la cause, en profitant le plus tôt possible des favorables dispositions de notre Saint-Père le Pape. Les frais allaient être plus considérables. Aussi M. Bonnet fait-il un chaleureux appel à toute la Compagnie. Ces frais doivent se monter environ à la somme de 50 000 livres. Les détails, dans lesquels M. Bonnet ne craint pas d'entrer, sont des plus intéressants. « Voici, dit-il, les principaux articles qui doivent occasionner une si grande dépense :

« Trois grands tableaux du Bienheureux, à l'église de Saint-Pierre, différents les uns des autres, avec

leurs cadres dorés et autres ornements. Un grand tableau de la même hauteur, pour le Saint-Père, à sa chapelle, et un autre en buste pour sa chambre, fort orné. De grands tableaux de la même forme, pour le cardinal *Ponent* et pour le promoteur de la foi. Des estampes de satin brodées d'or, pour tous les cardinaux, juges et prélats, et pour tous les autres seigneurs qui assistent à la fonction, soit ceux qu'on y invite, soit ceux qui y viennent d'eux-mêmes.

« Il y a les *mancie*, les étrennes ou présents, aux domestiques des cardinaux, juges et prélats, tant aux trois Congrégations favorables ou défavorables qu'à l'actuelle béatification.

« Les médecins, les avocats, les procureurs doivent aussi avoir leurs honoraires ou frais de vacation.

« Il faut imprimer, relier et distribuer toute la procédure, tant aux cardinaux qu'aux autres juges et prélats. Il faut en laisser les originaux dans les archives du Vatican. Les visas et revisas du promoteur et du sous-promoteur de la foi ne se font pas aussi sans frais. Il faut des carrosses, tant pour ceux qui sollicitent, instruisent et mettent au fait les cinquante juges, que pour transporter d'un lieu à l'autre les personnes qui n'en ont pas et ne sont pas disposées à aller dans Rome à pied.

« Il faut faire tapisser le vaste chœur de Saint-Pierre, depuis la chaire de ce saint apôtre jusqu'à la *Confession*, et une bonne partie du vestibule. Joignez à cela les frais du luminaire, ceux de la musique, des tambours, timbales et trompettes et ceux des estampes et des médailles qu'il faut distribuer, durant trois jours, à tous ceux qui en demandent, ou qui viennent honorer le saint à l'église de la Mission, tout le *triduum* que dure cette première ferveur de dévotion. Tout cela ne peut se faire sans bien de la dépense. Je

vous ai mis au fait. *Sufficit ut noveris, non enim amas et deseris* ».

Benoît XIII, après avoir entendu les cardinaux et les consultants, et pris encore du temps pour implorer le secours du Ciel, publia enfin, le 13 août 1729, le décret qui met Vincent de Paul au nombre des bienheureux. L'applaudissement, avec lequel ce décret fut reçu dans toutes les parties du monde, fit autant d'honneur à ce digne prêtre que la magnificence avec laquelle sa fête fut célébrée dans la basilique du Vatican, le 21 août. Il s'y trouva 18 cardinaux de la Congrégation des Rites, et 28, tant prélats que consultants, de la même Congrégation. Le pape y vint dans l'après-midi, et, après avoir adoré le Saint-Sacrement, il alla se mettre à genoux devant l'image du nouveau béatifié.

Le bref de béatification autorisait le culte du bienheureux Vincent de Paul, le 27 septembre, dans toutes les églises et chapelles des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, au village du Pouy, lieu de sa naissance, au bourg de Clichy et en la ville de Châtillon-les-Dombes. Plusieurs prélats demandèrent au Saint-Siège et obtinrent la permission de célébrer, dans leurs diocèses, la fête de Vincent de Paul. A cette occasion, le postulateur de la cause fit approuver, par la Sacrée Congrégation des Rites, les leçons du deuxième nocturne de son office et obtint l'insertion de son nom au martyrologe romain. M. Bonnet s'empressa de faire part à la Compagnie de cette bonne nouvelle :

« Notre Saint-Père le Pape nous ayant fait l'honneur de nous écrire un bref très obligeant, et tout à fait paternel, sur la béatification de notre bienheureux Père et Instituteur Vincent de Paul, dans lequel Sa Sainteté nous exhorte tous à nous animer de son

esprit et à pratiquer ses héroïques vertus, afin de mériter d'avoir un jour part à sa gloire et au bonheur dont il jouit dans le Ciel, je croirais manquer à ce que je vous dois, et dérober à votre piété un puissant motif et un moyen très efficace de travailler tout de nouveau à votre salut et à votre perfection, si je ne vous en faisais pas part. Je n'ai rien y à ajouter, sinon les prières et les saints sacrifices, pour demander pour vous tous à Notre-Seigneur la grâce d'entrer dans les pieux sentiments de notre Saint-Père le Pape, comme je vous supplie tous de la lui demander pour moi, qui en ai plus besoin que tous les autres, et qui suis, de tout mon cœur, en son saint amour, pour toujours, etc. ».

M. Bonnet prit soin d'insérer la traduction du bref de Benoît XIII dans la magnifique circulaire qu'il adressa à la Compagnie, le 1^{er} janvier 1732, sur les fruits spirituels que les missionnaires devaient retirer de la Béatification de leur vénérable Père; nous la reproduisons. Comme le bref renferme des éloges à l'adresse de M. Bonnet, celui-ci fait observer qu'il le transcrit avec simplicité dans son entier :

Notre cher Fils,

Salut et bénédiction apostolique.

Si le fils tire sa gloire de l'honneur de son père, la vôtre est certainement beaucoup plus éclatante et plus solide que celle des autres, puisqu'elle vient d'un illustre Père, à qui on a décerné et rendu cette sorte d'honneur qui est dû, non aux actions grandes et éclatantes selon le monde, mais à cette victoire par laquelle le monde est vaincu, c'est-à-dire à des vertus héroïques, relevées et confirmées par des miracles. C'est donc de cette gloire véritable, et qui doit vous combler de joie, que nous vous congratulons et avec vous, tous les enfants de ce très digne instituteur, le bienheureux

Vincent de Paul, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit pour eux tous un nouvel et puissant aiguillon d'imiter un tel Père. Car, au milieu des devoirs religieux que vous lui rendrez solennellement, et des louanges que vous entendrez donner à ses vertus, vous vous ressouviendrez, avec la vénération convenable, de sa très ardente charité; vous penserez que la béatitude éternelle doit être la récompense des saintes fonctions de votre Institut, et, sur les traces de ce bienheureux Père, vous tendrez, avec plus de ferveur et de joie, à la même couronne, par l'imitation de sa charité et des autres vertus, dont il vous a donné de si grands exemples. Pour vous, notre cher fils, vous comprenez qu'il est de votre devoir d'apporter tous vos soins, pour que, dans la Congrégation qu'il a instituée et que vous gouvernez avec tant de vigilance et de prudence, l'ardeur de charité et l'esprit apostolique de son bienheureux fondateur soit toujours vivant et agissant, afin que la sagesse et la bonne conduite des enfants augmente la couronne et la joie de leur Père. C'est ce que nous et le Saint-Siège avons sujet d'attendre des preuves que nous avons reçues, jusqu'à présent, de votre zèle et de votre piété, aussi bien que des assurances que vous nous avez données, dans vos lettres, de l'obéissance la plus soumise et du dévouement le plus parfait et le plus respectueux. Dans cette espérance, nous supplions Dieu, auteur de tout bien, que, par l'effusion de son esprit, il revête de la force d'en haut les ouvriers qu'il a envoyés à sa vigne, et qu'il accorde à leurs pieux travaux et à leur sollicitude pour le salut des âmes l'abondance des fruits qu'ils désirent. Enfin, nous vous donnons avec beaucoup d'affection, notre cher-fils, et à votre très digne Congrégation, notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du

Pêcheur, le vingt-neuvième du mois d'août, l'an 1729, et de notre Pontificat, le sixième, etc. »

La fête de la Béatification se fit à Paris, au jour fixé, qui était l'anniversaire de la mort du Bienheureux. M. Bonnet, sachant quel intérêt les missionnaires prenaient à tout ce qui touchait à la gloire de leur Père, prit soin d'envoyer à toutes les maisons de la Compagnie le récit de ce qui s'était passé à Saint-Lazare, à l'occasion de ces solennités.

« Le dimanche 25 septembre, Mgr de Vintimille du Luc, archevêque de Paris, se transporta à Saint-Lazare sur les deux heures et demie après midi. M. le Supérieur général lui fit un court compliment à sa descente du carrosse, auquel Sa Grandeur répondit avec beaucoup de bonté. Le prélat alla se revêtir à la sacristie du rochet, du camail et de l'étole; puis, il alla, précédé de ses officiers et de tous les prêtres de la maison, faire sa prière au pied de l'autel, et ensuite il se transporta au tombeau, où, étant assis dans un fauteuil, il se fit lire le bref de la béatification. Après quoi il demanda juridiquement où était le tombeau du Bienheureux? MM. Bonnet et Couty répondirent, *manu ad pectus*, qu'ils avaient été tous les deux présents à la première ouverture, qui en fut faite, le 19 février 1712, par feu Son Éminence Mgr le cardinal de Noailles, accompagné de feu Mgr l'ancien évêque de Tulle, d'autorité apostolique, sur le serment que firent feu M. André Ruffé, prêtre de la Mission, et le frère François Vertou, de la même Congrégation, qui avaient assisté à sa sépulture, que c'était là précisément l'endroit où il avait été inhumé, le 28 septembre 1660; et mesdits sieurs Bonnet et Couty, assurant que sur-le-champ, après la visite du corps faite de la tête jusqu'aux pieds par le médecin de la maison accompagné d'un maître chirurgien, le corps avait été replacé

au même endroit, Sa Grandeur ordonna que le tombeau fût ouvert, et s'étant fait apporter le cercueil de plomb, qui fut mis devant Elle sur deux tables couvertes d'un drap blanc, et ouvert sur-le-champ, le corps saint fut visité par M. Boucot, maître chirurgien major de l'hôtel royal des Invalides, et par un autre médecin, son confrère, qui le trouvèrent fort affaissé et défiguré jusqu'à ne pas être reconnaissable, et ses habits décolorés, au lieu que dix-sept ans auparavant, il avait été trouvé tout entier et très reconnaissable. On attribuait cette altération à l'impression de l'air et à deux inondations, qui avaient pénétré dans l'église de Saint-Lazare. Il n'y avait pourtant, ni dans le corps saint, ni dans ses habits aucune mauvaise odeur. Monseigneur l'archevêque, ayant pris pour lui-même un ossement du corps saint, en avait donné quelques autres à Mgr le duc de Noailles, à Mme la princesse d'Armagnac, à Mme la maréchale de Grammont et à Mlle de Beauvau; M. le Supérieur général, après en avoir tiré lui-même un ossement pour Notre Saint-Père le Pape, pria Sa Grandeur de faire fermer et sceller le cercueil de son sceau, jusqu'à ce qu'on pût préparer le saint corps d'une façon convenable, pour être exposé à la vue et à la vénération des fidèles; ce qui fut fait à l'instant, et le sacré dépôt fut porté par six prêtres de la Mission, revêtus de surplis et d'étole, sur l'autel de la chapelle des Anges, où Monseigneur l'accompagna et y fit sa prière à genoux, avec le clergé. Le corps saint resta enfermé dans cette chapelle, jusqu'à la nuit du lundi au mardi 27, qu'il fut apporté au milieu du chœur, et posé sur une estrade, haute d'environ six pieds, soutenue par quatre pilastres couronnés de chérubins bronzés.

Le mardi 27 septembre, jour du décès du Bienheureux, Mgr l'archevêque arriva à Saint-Lazare sur les

neuf heures et demie, et s'étant habillé à la sacristie pour célébrer la première grand'messe, ayant fait sa prière au milieu de l'autel, il monta à son trône, qui était placé du côté de l'épître : il fit lire en chaire le bref de la béatification tout haut, par son secrétaire; puis, ayant fait ôter le voile, qui couvrait toute la châsse, il entonna le *Te Deum laudamus*, durant lequel il bénit l'encens et vint encenser le corps saint de trois coups d'encensoir, avec les inclinations convenables avant et après. Puis, il se tint debout, sans mitre au milieu de l'autel, pendant que le chœur chanta, en beau et grave plain-chant, alternativement avec l'orgue, le reste de l'hymne, à la fin duquel les chantres ayant chanté le verset : *Ora pro nobis, beate Vincenti a Paulo*, et le chœur ayant répondu : *Ut digni efficiamur promissionibus Christi*, Sa Grandeur récita à haute voix l'oraison propre du Bienheureux, qui commence par ces paroles : *Deus, qui ad evangelizandum pauperibus*, etc., et M. Noiret distribua à toute l'assemblée le décret, le bref et l'abrégé de la vie du Bienheureux, que nous l'avions prié de dresser. Puis, Mgr l'archevêque chanta la messe pontificale, avec beaucoup de piété et de dignité, ayant pour diacre M. l'abbé Couët, son grand vicaire, et pour sous-diacre M. l'abbé Parquet, en présence de Mgr l'évêque de Limoges, de Mgr l'ancien évêque de Beauvais, de Mgr l'évêque de Bethléem, de Mgr l'évêque de Saintes, etc. Après la grand'messe et l'action de grâces faite, Mgr l'archevêque et les autres prélats, et M. le lieutenant de police, nous firent l'honneur de dîner à notre réfectoire en communauté. Ils prirent le café à la bibliothèque; et, après environ trois quarts d'heure de conversation, le Rév. P. Tournemine fit le premier sermon à la louange du bienheureux Vincent de Paul. Mgr l'archevêque y assista en rochet, camail

et étole; puis, s'en étant allé pour quelques affaires pressées, Mgr l'évêque de Limoges chanta les vêpres et le salut pontificalement. C'est ainsi que se fit la première solennité.

Le mercredi 28 septembre, Mgr l'archevêque de Bourges chanta, sur les dix-heures, la grand'messe pontificale avec beaucoup de piété et de modestie, ayant M. Jomard pour prêtre assistant, MM. Grolard et Le Grand pour diacre et sous-diacre, et nous fit l'honneur de dîner à notre réfectoire en communauté, avec Messieurs les autres prélats, et autres personnes de qualité de nos amis. Sur les trois heures, avant vêpres, M. Bonnet fit le second sermon à l'honneur du Bienheureux, en la place d'un curé de Paris, notre ami, qui nous avait manqué. Mgr l'archevêque de Bourges étant sur son départ pour son diocèse, Mgr l'évêque de Saintes chanta les vêpres et le salut pontificalement. Ainsi finit la seconde solennité.

Le jeudi 29 septembre, Mgr l'évêque de Bayeux chanta la messe, les vêpres et le salut pontificalement, nous fit l'honneur de dîner avec nous en communauté, avec M. le lieutenant civil, M. le procureur général du Grand Conseil et autres. M. Hiriard prêcha, avant vêpres, sur l'humilité de notre bienheureux Père. Nous avons obtenu une trentaine de soldats invalides avec un officier pour garder nos portes, faire service au Bienheureux, et pour tenir notre maison en ordre et en sûreté. Ces messieurs, durant les trois jours de la solennité, ont tiré du canon, des boîtes et autres instruments de guerre, qui entrent pour quelque chose dans ces sortes de solennités. Nous avons préparé des illuminations sur notre terrasse, mais le grand vent et la pluie les ont réduites à fort peu de chose; aussi cela n'est-il pas essentiel à cette solennité. Il n'y a eu ni chapitre ni abstinence, le vendredi. Nous avons fait,

durant les trois jours, notre méditation sur les vertus de notre bienheureux Père, et le samedi la conférence sur la dévotion que nous lui devons, avec les trois points ordinaires. »

M. Bonnet n'avait rien négligé pour que toutes nos maisons célébrassent cette béatification avec solennité, mais sans magnificence. Il avait pris soin de régler d'avance tous les détails de la cérémonie. Il fallait chanter la messe fort solennellement, sans musique ; mais avec un beau plain-chant, grave, modeste, harmonieux, le plus dévot et le plus pieux qu'il soit possible. On devait inviter pour prêcher les trois panégyriques un évêque ou un vicaire général, un prêtre séculier et un religieux ; mais le meilleur moyen de célébrer ces belles fêtes était « de nous donner tout de bon et tout de nouveau, pour exceller dans les deux grandes vertus qui ont fait le caractère distinctif de notre bienheureux Père, une charité et une humilité vraiment apostoliques. Alors, ajoutait M. Bonnet, nous travaillerons avec confiance et avec fruit à l'instruction des pauvres gens des champs, au soulagement des malheureux et à la formation des ecclésiastiques ». Il y eut très peu de diocèses en France, en Pologne et en Italie, qui ne se missent en mouvement pour donner au bienheureux des marques de leur respect. Les prélats de tous les ordres se firent un devoir religieux d'ouvrir la solennité de son culte et souvent d'annoncer eux-mêmes ses vertus, dans la chaire de vérité. Les rois, les princes, les premiers magistrats fléchirent humblement les genoux devant l'image de ce pauvre prêtre, qui lui-même s'était toujours mis aux pieds de tout le monde. Quelques années après, vers 1732, M. Bonnet constatait avec bonheur combien avaient été magnifiques et fécondes en fruits de salut les fêtes, célébrées dans toutes nos maisons, en l'hon-

neur de son bienheureux Père, et il insistait de nouveau sur la nécessité pour nos confrères de tirer de ces belles et grandes manifestations des conclusions pratiques, afin de devenir de dignes enfants d'un Père si glorieux.

En 1711, M. Bonnet avait mis à la tête de nos provinces d'Italie deux hommes d'un grand talent, d'une solide vertu et surtout d'une rare prudence, M. de Négri, supérieur de Monte-Citorio, et M. Jules Rossi, supérieur de la maison de Forli; mais, en 1712, le Souverain Pontife ayant choisi M. de Négri pour prédicateur apostolique, M. le Supérieur général fut obligé de le décharger du soin de conduire Monte-Citorio et la province romaine et de lui substituer un de ses confrères, M. Gloria. En 1715, M. Bonelli, de Naples est nommé évêque de Motola; à cette occasion, M. Bonnet manifeste la crainte que ces promotions n'introduisent parmi nous l'ambition et ne nous fassent perdre la grâce et l'amour de la vie obscure et cachée qui nous convient si bien. Il se plaît d'ailleurs à constater que nos confrères italiens font un grand bien dans les missions, les séminaires, les retraites et les conférences ecclésiastiques; quatre nouvelles maisons furent fondées en Italie de 1729 à 1734: Tivoli, Oria, Lecce et Sarzane. « La béatification du bienheureux Père, écrit M. Bonnet, a fait dans nos confrères une sensible rénovation de ferveur et, dans le public, une augmentation d'estime, d'affection et de zèle qui les fait désirer et rechercher par nos seigneurs les prélats. » Quelques mois avant de mourir, M. le Supérieur général constatait que, malgré les embarras de la guerre, nos deux provinces d'Italie travaillaient aux missions et aux séminaires, comme ils auraient pu faire au milieu de la paix et du calme. Grâce à leur prudence et à leur amour pour la retraite, le bruit des

armes n'avait nullement altéré l'esprit intérieur et la régularité dans les deux familles.

La guerre éprouvait davantage nos confrères de Pologne et ils étaient fort gênés au point de vue temporel. Cependant ils continuaient à travailler avec courage à l'œuvre des séminaires, des paroisses et des missions, et leurs travaux étaient bénis du ciel. De 1713 à 1719, sept maisons furent fondées dans cette province : Dantzick en 1713, Malawa en 1715, Plock en 1717, Lublin en 1717, Guesna en 1718, Liematiez et Vladislavia en 1719. M. Fabri, d'origine italienne, les gouvernait en qualité de Visiteur avec une grande sagesse. Sous sa conduite, les œuvres prospéraient admirablement et tous les membres de la famille demeurèrent unis par les liens étroits d'une charité fraternelle et d'une juste subordination. Sollicité de toutes parts pour de nouvelles fondations, M. Fabri n'avait pu y satisfaire qu'en donnant tous ses soins aux nombreux jeunes gens que la Providence lui envoyait. La guerre de Succession de Pologne exposait nos confrères aux plus grands périls; aussi, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1734, M. Bonnet recommande-t-il aux prières de la Compagnie ce pauvre royaume et les missionnaires qui y étaient employés.

Au moment de la nomination de M. Bonnet comme Supérieur général, M. Duchesne était seul à Alger. Conduit aux portes du tombeau par une fièvre maligne, il s'était vu obligé de confier à quelques bons religieux ses pouvoirs de vicaire apostolique. Il n'était pas possible de laisser les choses dans cet état. Aussi M. Bonnet envoya-t-il un sage et vertueux confrère, M. Batault, régent et assistant de la maison de Vannes, au secours de M. Duchesne. Mais comme un des deux missionnaires était obligé de se rendre de temps en temps à Tunis, pour faire la visite du dis-

trict confié à ses soins, il n'était pas à propos de laisser seul un de nos confrères, sans secours et sans consolation. M. Bonnet résolut d'envoyer, aussitôt qu'il le pourrait, deux autres prêtres et même d'établir deux résidences, l'une à Alger, l'autre à Tunis. La paix et la guerre se succédèrent à court intervalle dans ce pays. Nos confrères avaient besoin de beaucoup de force et de confiance. Grâce à Dieu, MM. Duchesne et Batault purent, pendant plusieurs années, échapper aux avanies dont ils étaient continuellement menacés, et le bien qu'ils firent aux esclaves de toute nation, de tout sexe et de toute condition, est incalculable. Malheureusement, M. Duchesne était fort âgé et M. Batault devint infirme ; ils prièrent donc M. Bonnet de leur envoyer un jeune prêtre, afin de le former peu à peu avant que l'un d'eux vint à manquer. « Il faut pour cette place, dit M. Bonnet, outre la vocation divine, un bon esprit ferme et solide, un cœur généreux, courageux et brûlant d'un saint zèle. »

Le 1^{er} janvier 1712, M. le Supérieur général annonça à la Compagnie l'engagement qu'il venait de prendre, vis-à-vis de la Propagande, d'envoyer des missionnaires pour l'île de Bourbon. Un bon nombre de confrères avaient témoigné à plusieurs reprises leur désir d'aller servir dans les missions lointaines. M. Bonnet fit appel à leur zèle pour se rendre à l'île Bourbon. MM. Dancel, Renon, Criais, Abot et Houbert obtinrent la faveur de partir pour ce nouveau poste. Ils s'embarquèrent, dans le courant de l'année 1713, en compagnie du frère coadjuteur Montardier. A peine sortis de Saint-Malo, les deux vaisseaux qu'ils montaient se séparèrent et furent battus d'une tempête si furieuse que les matelots disaient n'en avoir pas vu de semblable depuis vingt ans. Après bien des péripéties, ils arrivèrent à l'île Bourbon et le 10 octobre 1715, ils

écrivait à M. le Supérieur général qu'ils étaient en bonne santé et que Dieu bénissait leurs travaux. M. Renon demeurait à Saint-Denis, où se trouvait le gouverneur et le frère Joseph avec lui. MM. Criaïs et Abot étaient dans la paroisse de Saint-Paul et M. Houbert seul dans celle de Sainte-Suzanne. « Nous leur envoyons encore deux frères, dit M. Bonnet, afin qu'il y en ait dans chaque habitation et qu'ils puissent faire trois petites communautés et aussi que MM. nos confrères soient déchargés du soin du temporel et soulagés dans leurs maladies. Les trois paroisses sont entrées dans les vues de ces messieurs avec la même docilité et le même succès que dans les plus ferventes missions ; les infidèles se convertissent peu à peu et ces messieurs ne les baptisent que lorsqu'ils ont des assurances morales de leurs dispositions. » Notre cher frère Joseph réussissait admirablement dans le soin des malades et il édifiait toute la population par sa douceur et son désintéressement. Aussi M. Bonnet pouvait-il écrire en 1719 : « Cette île est à présent comme un paradisterrestre. » En 1723, M. le Supérieur général envoya un prêtre et un frère pour aider les missionnaires, épuisés de fatigues.

Depuis peu, nous avons pris possession de l'île Maurice sur la demande de la Compagnie des Indes ; mais nos confrères eurent d'abord beaucoup à souffrir et les commencements de cette fondation furent difficiles et pénibles. En 1730, l'île Bourbon perdit un de ses apôtres les plus dévoués. Le 18 août, M. Abot, curé de Saint-Paul, mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, après en avoir passé trente-trois dans la Compagnie, où il avait toujours vécu en parfait missionnaire. Aussi M. Bonnet consacre-t-il à sa mémoire une circulaire spéciale qui porte la date du 24 juin 1731.

Nous en donnons ici quelques extraits : « Il fut reçu

au séminaire interne d'Angers et, y ayant été éprouvé par de très grandes peines d'esprit, et des scrupules très vifs et très pressants, on l'envoya à celui de Saint-Lazare, pour essayer de le guérir de si affligeantes et de si dangereuses maladies. Les supérieurs de cette maison y employèrent, sans grand succès, tous les remèdes ordinaires et extraordinaires, et, enfin, il guérit, fort subitement et parfaitement, par une neuvaine qu'on lui conseilla de faire sur le tombeau de notre bienheureux Père, après laquelle il n'eut plus de peine à se laisser conduire. Il obéit aisément, et, se laissant guider avec une parfaite docilité, il cessa d'être scrupuleux; il ne l'a plus été depuis et fut toujours dans le séminaire un parfait modèle de pénitence, de mortification, de componction, d'abnégation de lui-même et de toutes les autres vertus de la Mission et de toutes celles qui composent l'esprit du Séminaire.

« Après sa prêtrise, il fut ici appliqué aux missions, pour lesquelles il avait beaucoup d'inclination, beaucoup de zèle pour le salut des âmes et surtout une surabondance de grâces, d'onction et de piété, qui donnait force et efficace à ses discours et charmait les esprits et les cœurs de tous ceux qui avaient la consolation de l'entendre. Il prêchait avec solidité, piété et onction. Il excellait en douceur dans le sacré tribunal, pleurant avec les pécheurs pénitents, faisant de rudes pénitences pour ceux qui lui paraissaient endurcis et répandant partout la bonne odeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant à la maison qu'à l'église, et, dans tous les lieux où il passait, toujours modeste, recueilli et composé comme un ange revêtu d'une chair mortelle. »

Envoyé à l'île Bourbon, pour y commencer l'établissement de la Compagnie, il fit un bien immense,

mais au prix de quelles fatigues ! Qu'il nous suffise de rapporter le zèle qu'il déploya pendant le terrible fléau qui ravagea l'île Bourbon en 1730. « Quand nous n'aurions pas, dit M. Criais, dans la vie de notre cher défunt, un témoignage continuel de son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ce qu'il a fait, l'an passé, pendant cette cruelle maladie qui affligea notre île, où lui même assista, soulagea, visita et administra les sacrements à plus de 1200 personnes, dont il en est mort au moins 800, suffirait seul pour nous en convaincre. Il n'y a que ceux qui ont été les témoins oculaires des peines et des fatigues immenses qu'a essuyées ce zélé missionnaire en pareille occasion, qui en puissent parler dignement ; pour moi qui l'ai vu de si près, j'ai été mille fois surpris comment un seul homme pouvait suffire à un travail, que trois ou quatre plus robustes que lui auraient eu peine à soutenir. Aussi était-il jour et nuit sur pied, toujours en chemin pour visiter et consoler les moribonds et leur administrer les derniers sacrements. Aussi est-ce ce qui lui causa cette fâcheuse maladie, qui le conduisit jusqu'aux portes de la mort, et dont celle qui vient de nous le ravir n'a été qu'une suite et une continuation. »

« Cette force, ce courage, ce dévouement à toute épreuve, M. Abot les puisait abondamment dans les communications intimes avec Notre-Seigneur. C'est encore M. Criais qui parle. « Je puis dire, en toute sincérité, que je n'ai jamais connu missionnaire plus exact à tous ses exercices de piété et particulièrement à l'oraison du matin, que l'a été notre cher défunt ; la vie que nous menons est assez dissipante, elle nous oblige souvent à des courses et à des voyages, où il est difficile d'être aussi réglé qu'à la maison. De plus, le soin d'une paroisse demande qu'on soit

souvent, de jour et de nuit, sur pied, pour aller visiter et administrer les sacrements aux malades qui nous appellent, ce qui ne laisse pas de déranger. Tout cela n'a pas été capable de faire manquer à M. Abot son oraison du matin. Je l'ai vu revenir de nuit, à toute heure, d'auprès des malades; malgré tout cela, il se levait néanmoins à quatre heures, pour faire son oraison. C'est sans doute par son exactitude à ce pieux exercice qu'il s'est soutenu dans la pratique des vertus qui le faisaient regarder comme un saint, même pendant sa vie, et qui ont fait dire à un des plus excellents chrétiens que j'aie jamais connus, c'est M. de Beauvollier, notre ancien gouverneur, que, si on venait lui rapporter que M. Abot eût fait quelques miracles, il n'en serait nullement surpris.

« Enfin notre cher M. Abot est mort comme il a vécu, en saint, plein de jours, de bonnes œuvres et de mérites, regretté de toute l'île et en particulier de ses chers paroissiens qui fondaient en larmes et perçaient le ciel de leurs cris pendant qu'on le portait en terre et qu'on le mettait au tombeau. »

Dieu ne pouvait que bénir les travaux de tels missionnaires. Vivant en paix et dans le paisible exercice de leurs fonctions, ils se voyaient entourés de l'estime de tous et de l'affection des insulaires tant chrétiens qu'infidèles. La Compagnie des Indes, très satisfaite de leur sagesse, de leur vertu et de leur zèle, avait obtenu de M. Bonnet l'envoi de deux prêtres pour deux paroisses nouvellement érigées dans l'île. Malheureusement le bon vouloir de la Compagnie dura peu et les choses en arrivèrent au point que M. le Supérieur général délibéra s'il n'était pas urgent de rappeler en France nos confrères. Les missionnaires de l'île Maurice, dite de France, avaient particulièrement souffert pendant douze ou quinze ans, jusqu'à

manquer du plus nécessaire à la vie et au plus pauvre entretien, sans honneur, sans respect et sans soumission de la part de la colonie. Cependant le bien que faisaient nos confrères dans ces deux îles était si considérable que M. Bonnet hésita avant de mettre à exécution le projet de leur rappel. Il mourut, en effet, sans l'avoir exécuté.

Nos confrères de Chine n'honoraient pas moins la Compagnie que ceux des îles Bourbon et de France. Le 22 août 1711, lorsque M. Appiani était dans les fers, Clément XI lui envoyait un bref qui est un titre de gloire pour la Congrégation tout entière non moins que pour son digne enfant. M. Bonnet trouvait ce bref si beau et si magnifique qu'il n'osait, disait-il, en donner connaissance à la Compagnie. « C'est une pièce, ajoutait-il, qui ressemble à l'exhortation de saint Cyprien aux martyrs. » Nous ne pouvons passer sous silence une des plus belles pages de notre histoire.

« A notre cher fils Louis Appiani, prêtre de la Congrégation de la Mission et missionnaire apostolique dans l'Empire de la Chine,

Clément XI, pape,

Salut et bénédiction apostolique.

D'après les rapports d'un grand nombre de ceux qui sont revenus de ces contrées, d'après surtout le témoignage très autorisé de notre cher fils, Charles Thomas de Tournon, cardinal de la sainte Église romaine, nous avons été pleinement informé que vous avez grandement souffert de la tempête soulevée contre le même cardinal et qu'après beaucoup de vexations, vous êtes encore détenu en prison sous une garde rigoureuse. Nous ne pouvions ne pas être ému à la nouvelle de vos traverses et de vos peines et Nous y avons compati de tout cœur; mais, sachant que c'est pour l'amour de la

justice que vous vous y êtes exposé, Nous avons trouvé dans cette pensée une sensible consolation et Nous ne saurions vous croire et vous appeler malheureux, vous que notre divin Rédempteur a béatifié. Comment, en effet, vous trouver à plaindre, vous qui, pour propager dans ces vastes contrées le culte de Dieu tout-puissant, n'avez pas hésité à affronter tant de fatigues et de périls; vous qui, par l'effet de votre zèle pour la religion catholique, avez enduré tant de tribulations et de calamités; vous enfin, qui, pour être demeuré fidèlement soumis au susdit cardinal, et dans sa personne à Nous-même et au Saint-Siège, vivez depuis si longtemps, chargé de chaînes dans une étroite prison. Ces épreuves que notre sens humain regarde comme pénibles et redoutables, l'amour de la gloire de Dieu, dont la suavité est incomparable, les peut rendre bien douces. Qu'il en doive être ainsi pour vous, Nous le croyons avec d'autant plus d'assurance qu'il Nous a été rapporté que vous vous glorifiez dans vos tribulations, que vous vous réjouissez d'avoir été jugé digne de souffrir l'outrage pour le nom de Jésus-Christ et que, par votre courageuse et indomptable patience, vous donnez le plus beau et le plus consolant spectacle à Dieu et aux hommes.

Nous vous exhortons donc instamment à persévérer dans des sentiments si dignes d'un cœur sacerdotal et de l'Institut auquel vous appartenez, comme aussi à ne jamais déchoir de votre ferme confiance en Dieu, qui ne permet pas que ceux qui espèrent en lui soient confondus. Pour Nous, dans la mesure de Notre pouvoir, Nous ne vous abandonnerons pas, quand même tous les secours humains viendraient à vous manquer, et Nous tenons pour certain que le Seigneur ne fera défaut, ni à sa cause, ni à votre persévérante confiance en lui, ni à Nos ferventes et continuelles

prières, ni enfin aux vœux de tous les gens de bien.

En gage de quoi, et comme assurance de Notre paternelle bienveillance à votre égard, Nous vous accordons de tout cœur, très cher fils, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Sainte-Marie Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 22 août 1711, dans la onzième année de notre Pontificat. »

M. Bonnet reçut des nouvelles de MM. Appiani, Mullener et Pedrini. Le premier resta longtemps encore en prison à Canton. En 1715, bien que débarassé de ses chaînes, il était suivi de très près dans toutes ses démarches et fort gêné pour sa correspondance. En 1733, M. le Supérieur général annonçait que M. Appiani faisait un très grand bien à Canton et rendait les plus éminents services à tous les missionnaires du Céleste Empire, en leur servant de correspondant et en quelque sorte de commissionnaire. Malheureusement l'année suivante M. Bonnet donnait de ce cher confrère les plus tristes nouvelles. L'empereur, trompé par son entourage qui accusait les missionnaires d'avoir été contraires à sa succession au trône, donna ordre d'exiler à Macao les missionnaires qui n'étaient pas employés à Pékin, ordre qui fut exécuté sur-le-champ avec la dernière rigueur. M. Appiani, accablé par les infirmités, épuisé par les ardeurs d'une fièvre continue, fut porté sur un brancard au vaisseau pour y être embarqué avec tous ses autres confrères. A peine fut-il sur le navire que sa maladie s'étant considérablement augmentée, il reçut les derniers sacrements avec beaucoup de foi, de piété, de confiance et de résignation au bon plaisir de Dieu. Le 29 août 1732, il mourut en vrai saint, en fidèle et courageux confesseur de Jésus-Christ et comme un vrai martyr de notre sainte foi et de la religion catholique, apos-

tolique et romaine, notre Mère. C'était une grande perte pour la Chine, pour la Congrégation et pour l'Église; c'était aussi un modèle de missionnaire et d'apôtre dont le souvenir devait rester vivant dans la Compagnie. Aussi M. Bonnet consacre-t-il à son éloge sa circulaire du 9 octobre 1733.

Quant à M. Mullener, caché d'abord à Canton, il avait pu gagner les montagnes du Su-tchuen; il rebâtit les églises détruites, en construisit de nouvelles; Dieu bénit ses travaux et il eut la consolation de gagner à la foi plus de 500 infidèles. Le pape, l'ayant nommé vicaire apostolique et évêque de Myriophite *in partibus*, M. Appiani lui avait expédié ses bulles, en le priant de se faire sacrer par le prélat le plus voisin. Il vint à Pékin, reçut l'onction sainte et retourna dans sa province; il s'y livra de nouveau aux travaux de l'apostolat, au prix de fatigues et de privations inouïes. Il parvint à former un clergé, composé de douze prêtres chinois, d'un diacre, d'un sous-diacre, de plusieurs clercs inférieurs et de plusieurs catéchistes.

M. Pedrini avait eu aussi sa part de tribulations. Après avoir été traité avec honneur et respect à la cour de Pékin, il eut le bonheur d'être traité en apôtre, parce qu'il s'était conformé à toutes les prescriptions du nonce apostolique; car, pour des motifs secrets, que la charité et la prudence, dit M. Bonnet, nous empêchent de chercher à découvrir, il a été renversé à terre, souffleté, traîné par les cheveux, frappé à coups de pieds et de poings et deux fois emprisonné. L'empereur étant mort, son quatrième fils lui succéda; ce nouveau monarque, plein de bienveillance pour M. Pedrini, le laissa libre en toutes manières et paisible possesseur d'une belle maison et d'une chapelle dans Pékin.

M. Appiani avait bien souvent prié M. le Supérieur

général d'envoyer en Chine quelques jeunes missionnaires, prudents et vertueux, afin de les former et de leur laisser en héritage les nombreux fidèles qu'ils avaient engendrés à la foi. M. Bonnet fit partir pour le Céleste Empire MM. Gaudon, Monet et Trogneux. Instruits de leur prochaine arrivée, M. Mullener avait envoyé à Canton et à Macao notre confrère chinois Paul Su; malheureusement tous ses efforts pour les faire pénétrer en Chine furent inutiles et MM. Gaudon, Monet et Trogneux durent reprendre la route de l'Europe. M. Paul Su lui-même avait été traité en confesseur de la foi et il eut le bonheur d'endurer pour le nom de Jésus-Christ une rude flagellation et une terrible bastonnade.

Dans les premières années de son généralat, M. Bonnet avait envoyé à Lisbonne le frère de M. Appiani. Ce jeune confrère accompagnait M. Gomez Costa, Portugais, et supérieur de notre maison des saints Jean et Paul, à Rome. Ils avaient mission d'accepter et de commencer un établissement qu'une personne de piété et fort charitable voulait fonder dans la capitale du Portugal. Le roi donna à nos confrères les plus sensibles témoignages de sa bienveillante protection. Grâce aux libéralités de Sa Majesté, la maison de Lisbonne put être achevée et, en 1721, on se disposait à y envoyer six nouveaux sujets.

En 1734, notre famille de Barcelone était, grâce à Dieu, en bon état. M. Salvator Barresa, qui la gouvernait depuis plus de vingt ans, demandait à être déchargé de la conduite. M. Bonnet répondit à son désir et lui donna pour successeur M. Ferrari, qu'il fit venir d'Italie. A cette occasion, M. le Supérieur général fait une remarque qui est toute à l'honneur de nos confrères d'Espagne. Il constate que ceux qui paraissaient avoir quelque attache à leurs habits espa-

gnols étaient revenus d'eux-mêmes, pour la plupart, à l'habit commun de notre Congrégation; « il y a lieu d'espérer, dit-il, que cette parfaite uniformité ne contribuera pas peu à réunir de plus en plus les esprits et les cœurs : *Erit cor unum et anima una, et erimus omnes unius labii et unius moris in domo Dei* ».

Cette même année 1734, M. Bonnet annonçait à la Compagnie que la maison de Saint-Lazare avait son séminaire interne rempli de 45 sujets « bien choisis, bien nés et bien élevés »; elle avait aussi 50 étudiants de bonne espérance. Lorsqu'il avait pris la direction de la Congrégation en 1711, il avait pu constater avec vérité que, partout en France, les missionnaires vivaient en paix et en parfaite union; il avait trouvé les différents séminaires garnis d'un personnel nombreux. Les ouvriers étaient bien nécessaires, car la moisson s'annonçait fort abondante; 16 ou 17 missionnaires, divisés en quatre bandes, évangélisaient les diocèses aux alentours de Paris. En 1713, la mission de Tours fut fondée par les soins de Mgr l'Archevêque, et MM. Bourel, de la Houle et Comely allèrent y commencer l'établissement. Vers le même temps, MM. Raymond, Grivaut et Coppier furent envoyés à Bourg-en-Bresse pour y fonder la mission. On s'était un peu ému de ce que quelques jeunes gens étaient sortis de la Compagnie. M. Bonnet déclare que ces départs doivent être considérés comme un bien pour la Congrégation. « Ce sont, dit-il, des branches sèches qui, n'ayant point de part à la sève, pourrissent peu à peu, tombent d'elles-mêmes par leur propre poids ou par l'impulsion des vents, déchargent l'arbre et ne contribuent pas peu à sa beauté. »

Ce n'était pas assez de former nos jeunes prêtres, il fallait encore les maintenir dans leur ferveur primitive. Un des moyens les plus efficaces pour atteindre

ce but était de fournir aux missionnaires, après six ou sept ans d'exercices dans les œuvres, le temps nécessaire pour se recueillir, donner un soin spécial à leur intérieur, loin des préoccupations des œuvres. M. Vincent y avait pensé; l'Assemblée de 1668 avait décidé que l'on commencerait ce séminaire de rénovation aussitôt que l'état de la Compagnie le pourrait permettre. L'Assemblée de 1711 jugea qu'il était temps de mettre ce projet à exécution. Le nouveau séminaire fut ouvert à Saint-Charles, le jour de la fête de l'Assomption, 1712; 10 missionnaires en suivirent les exercices; l'essai réussit parfaitement et produisit les meilleurs fruits. Afin de ne pas retenir les missionnaires pendant l'hiver, qui est la saison des travaux apostoliques, il fut résolu que le séminaire de rénovation ne serait ouvert que depuis le dimanche du Bon Pasteur jusqu'au mois de septembre. Mais nos établissements se multiplièrent à tel point qu'il ne fut plus possible d'enlever aux œuvres, même pendant quelques mois, les 10 missionnaires du séminaire de rénovation. En effet, en 1715, Mgr l'évêque de Pamiers nous confiait le soin de son grand séminaire; et Mgr de Narbonne, réunissant le petit séminaire au grand, nous en chargeait à perpétuité. Deux ans après, Mgr l'archevêque de Lyon nous appelait à Mornant pour diriger le petit séminaire. En 1719, Mgr l'évêque de Chartres nous confiait aussi un semblable établissement dans sa ville épiscopale. Bientôt après nous prenions possession du séminaire et des missions du diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne. De 1723 à 1725, nous étions établis à Villefranche, à Fontgombaut, à N.-D.-de-l'Épine et dans une nouvelle paroisse de Versailles.

Mais les épreuves ne manquaient pas à la Compagnie. En une seule année 1717, elle avait perdu 23 de ses prêtres. Quelques-unes de nos maisons aussi étaient

fort à l'étroit pour le temporel, non seulement par suite du malheur des temps, mais aussi à cause de certains emprunts considérables, faits hors de propos et employés d'une façon peu utile. De plus, nous étions poursuivis par les Jansénistes à cause de notre attachement aux doctrines du Saint-Siège. « On nous drape quelquefois, dit M. Bonnet, contre la vérité, sans sujet ni prétexte, dans les nouvelles publiques... Nous tâchons de porter ces calomnies chrétiennement et sagement. » Grâce à la vigilance de ce digne Supérieur général, la petite Compagnie avait pu échapper aux intrigues du parti. Aussi, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1731, est-il heureux de rassurer la Congrégation sur ce point : « Je vous dirai, Messieurs et mes très chers frères, pour votre consolation et votre édification, que je ne connais plus dans la Compagnie aucun sujet qui nous soit suspect par sa doctrine. » Quelques années après, en 1736, il rendait à nos maisons de France le meilleur témoignage : « Par la grâce de Notre-Seigneur, écrivait-il, nos familles de France sont très utilement et saintement occupées dans leurs fonctions des missions, des séminaires et des paroisses dont elles ont le soin, et chacun s'y occupe avec zèle, fidélité et charité, à ce qui lui est confié. Dieu y est glorifié; les âmes y sont bien servies par rapport au salut éternel; et le bon ordre y est gardé par la plus grande partie des sujets. »

M. Bonnet ne se contentait pas de donner tous les ans des nouvelles sur l'état de la Compagnie et de ses œuvres, il terminait invariablement ce compte rendu intéressant par des avis courts et substantiels à la fois, capables de guider les missionnaires dans le travail de leur réforme personnelle. Il les résume tous dans les lignes suivantes que l'on trouve à la fin de sa circulaire du 1^{er} janvier 1735, l'année même de sa mort : « Plus

je vis et plus je sens le grand besoin que nous avons de vivre toujours bien séparés du monde, bien unis entre nous, bien attachés à Notre-Seigneur, constamment réguliers, fidèles à l'oraison et à la vie intérieure et d'être exemplaires en toutes les vertus, les pratiques et les fonctions de notre saint état. »

Épuisé de travaux, M. Bonnet rendit à Dieu sa belle âme, le 3 septembre 1735, à l'âge de soixante et onze ans. Animé d'un grand esprit de foi joint à une humilité profonde, doué d'une énergie peu commune, d'un talent remarquable d'organisation, M. Bonnet contribua puissamment à la prospérité des œuvres confiées à nos deux familles, en s'inspirant toujours du véritable esprit du bienheureux Fondateur. Sous son généralat, 940 prêtres ou clercs furent admis aux saints vœux ainsi que 438 frères; 25 maisons nouvelles vinrent se joindre aux 91 déjà fondées.

Le révérendissime Père général de la Compagnie de Jésus, après avoir appris de nos confrères de Rome la nouvelle de la mort de M. Bonnet, fit appliquer mille messes pour le repos de son âme. M. Couty, vicaire général, en portant ce fait à la connaissance de la Compagnie, entra dans les détails les plus intéressants sur les services rendus à nos confrères par les Pères Jésuites. En 1733, les trois missionnaires, envoyés en Chine, se trouvaient, à Macao, dans le plus grand embarras; ils furent recueillis par le R. P. Hervieu, supérieur de la Mission. Toutes sortes de témoignages d'amitié, et des services réels et effectifs leur furent faits, sans lesquels ils n'auraient su que devenir. De plus, M. Criaïs avait envoyé dans l'Inde M. Trogneux, afin d'y être ordonné. Les Jésuites de Pondichéry lui rendirent les meilleurs services; non seulement ils levèrent tous les obstacles qui s'opposaient à son ordination, mais ils le reçurent dans leur

maison gratuitement, pendant un espace de temps considérable. Aussi M. Trogneux ne tarissait pas, quand il parlait des bons offices que les révérends Pères lui avaient rendus. Nous avons encore une grande obligation à cette vénérable Compagnie, ajoute M. Couty, c'est que, dans toutes les Congrégations qui se sont tenues jusqu'à présent, pour notre bienheureux instituteur, les cardinaux et consultants jésuites ont toujours été très favorables à la cause. Quoique feu M. Bonnet ait témoigné sa reconnaissance et celle de la Congrégation par lettres, qu'il a écrites dans le temps, à Rome, à Macao et à Pondichéry, et que j'aie eu aussi l'honneur de remercier le révérendissime Général, il est néanmoins de notre devoir à tous de témoigner aussi souvent la nôtre devant Dieu, par nos prières pour la conservation et la prospérité de nos bienfaiteurs et, dans l'occasion, devant les hommes, en parlant de ces révérends Pères avec les sentiments d'estime et d'affection que notre bienheureux Père avait pour eux, et qu'il a souhaité que l'on conservât dans la Congrégation.

CHAPITRE VIII

Jean Couty (1736-1746)

Dixième Assemblée générale. Élection de M. Couty. — Notice. Abus, avis : Confession. Sainte messe. — Supérieurs vis-à-vis des admoniteurs. — Consultants. — Assister aux récréations des séminaristes. — Abus contre la pauvreté. — Nécessité d'une main ferme à cette époque. — Canonisation de saint Vincent. Poursuites. — Décrets. — Fêtes. — Opposition du Parlement. Office propre. — État des provinces. France et Saint-Lazare. — Italie. — Musique, impression de livres. — Pologne. — Portugal. — Alger. — Ile Bourbon. — Chine. — Mort de M. Mullener. — Décès de M. Couty.

M. Couty, en qualité de vicaire général, fit part à

la Congrégation de la perte douloureuse qu'elle venait de faire en la personne de M. Bonnet, recommanda aux prières de la Compagnie le vénéré défunt, et convoqua l'Assemblée générale pour le 3 mars 1736. Elle s'ouvrit au jour indiqué et se termina le 10 du mois de mars à la treizième session. Elle comptait trente-cinq membres. Les provinces de France, de Champagne, d'Aquitaine, de Poitou, de Bretagne, de Picardie, de Lyon, de Lombardie étaient au complet ; la province de Rome n'avait envoyé qu'un député avec le visiteur. La dixième assemblée générale élit M. Couty en qualité de Supérieur général : elle lui donna comme assistants MM. Richon, Noirot, Gros et Martinengo et comme admoniteur, M. Richon. En annonçant cette dernière nomination, M. Couty déclare qu'il recevra avec docilité et reconnaissance les avis que la Compagnie jugera à propos de lui donner par son admoniteur.

Né à Troyes, en 1667, M. Couty entra dans la Compagnie en l'année 1684. Après avoir pendant plusieurs années exercé les fonctions de secrétaire de la Congrégation, il fut nommé troisième assistant par l'assemblée de 1711. M. Bonnet dut lui donner un substitut en 1714, à cause du séjour prolongé qu'il fit à Rome, où il poursuivit avec une intelligence remarquable et un zèle ardent la cause de la béatification de M. Vincent. Il avait pu prendre part en qualité de deuxième assistant à l'Assemblée générale de 1724. L'affaire de la béatification terminée, M. Couty se mit à l'œuvre pour mener à bonne fin la canonisation : nous verrons bientôt qu'un an après son élection au généralat, il eut le bonheur de voir proclamer saint, par l'autorité infaillible du successeur de Pierre, celui qu'il aimait à appeler son bienheureux père.

M. Couty fut chargé par l'Assemblée générale de

remédier à quelques abus qui s'étaient glissés dans certaines maisons de la Compagnie : négligence pour le lever de quatre heures ; manquements à l'oraison et défaut d'exactitude pour d'autres exercices spirituels ; M. Couty avertit qu'il sera obligé d'ôter le gouvernement aux supérieurs qui ne seraient pas assez exemplaires ; il recommande de ne pas se répandre au dehors pour y prendre des repas, de ne pas permettre l'entrée de nos maisons ou jardins aux personnes du sexe, pas même aux Filles de la Charité.

Deux points surtout avaient causé beaucoup de surprise et de peine à l'assemblée. « On lui a rapporté, dit M. Couty, que quelques-uns avaient passé des temps considérables sans se confesser, ce qui est d'une dangereuse conséquence pour leur propre salut ; de plus on remarquait dans quelques-uns une trop grande précipitation dans la célébration de la sainte messe, une affectation de prononcer d'un ton trop élevé ce qui ne le doit être qu'à voix basse, et une mésefidante négligence pour les préparations et les actions de grâce. »

Différents abus commençaient à s'introduire dans la matière et la forme des habits. Les séculiers eux-mêmes s'étaient aperçus que la mondanité s'introduisait chez nous dans la matière et la forme des habits, ce qui était de nature à les choquer, d'autant plus que les enfants du bienheureux Vincent de Paul ont pour vertu spéciale la simplicité. Quelques-uns de nos seigneurs les évêques s'étaient plaints de ce que nos confrères n'étaient point fidèles à se trouver en récréation après les repas avec les séminaristes. Les désirs de ces prélats étaient justes, et l'assemblée de 1668 avait insisté sur ce point. M. Couty prie donc les missionnaires employés dans nos grands séminaires de se montrer fidèles à une aussi sage prescription.

On s'était plaint fortement, dans l'Assemblée générale, de quelques supérieurs qui recevaient de mauvaise grâce les avis de leurs admoniteurs et qui négligeaient de réunir leurs consultants conformément à leurs règles. Ce défaut pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences; car ce sont les bons supérieurs, dit saint Vincent, qui font les bonnes maisons et il est impossible de gouverner sagement sans prendre conseil de ceux que la Providence a placés près de nous pour nous avertir et nous éclairer. « Tout homme, dit M. Couty, étant sujet à manquer et à se tromper et Dieu ayant voulu que nous eussions besoin les uns des autres pour nous éclairer et nous préserver de bien des fautes, il est d'un homme sage, surtout s'il est obligé de veiller sur les autres et de les avertir, d'être bien aise que quelqu'un veille sur lui et lui donne les avis dont il peut avoir besoin. Il n'est pas moins d'un supérieur prudent de vouloir autoriser sa conduite, la rendre aimable, et en écarter autant qu'il se peut tout reproche de domination séculière. Or pour cela il faut consulter et ne prétendre pas conduire une famille tout seul, comme si l'on en était le maître et non pas le père, ou que l'on en ait été chargé pour la gouverner arbitrairement, et non pas suivant des règles certaines, dont l'expérience a montré la sagesse et l'utilité. »

Il était surtout nécessaire de maintenir la Compagnie dans la pratique exacte de la pauvreté: « C'est là, dit notre bienheureux père, le fort imprenable dans lequel la Congrégation peut défier toutes les attaques. »

« L'Assemblée ne l'ignore pas : aussi ne craint-elle point de signaler les fautes qui se commettent contre ce premier de nos vœux. Les particuliers s'en rendent coupables; les procureurs et les supérieurs eux-

mêmes n'en sont pas exempts. On fait des dépenses inutiles soit à la maison, soit en voyages, soit en ornements d'église, dont on pourrait bien se passer. Quelques-uns s'approprient les honoraires des messes qu'ils disent, d'autres retiennent l'argent qui leur reste de leurs voyages. Quelques-uns reçoivent ou font des présents considérables, et jouent de l'argent à différents jeux et particulièrement aux cartes, desquelles l'usage a toujours été très odieux parmi nous, et très défendu pour ses conséquences. »

En lisant ces avis donnés par M. Couty, au nom de l'Assemblée, on serait tenté de croire que la Compagnie était bien déchue de sa première ferveur. Il semble, d'autre part, que la main vigoureuse de M. Bonnet n'avait pas dû laisser tomber si bas l'œuvre confiée à sa sollicitude : son œil vigilant savait découvrir les moindres défauts et son énergique fermeté n'épargnait rien pour les corriger. Cependant, sans ménager les faiblesses et sans autoriser les défaillances, nous l'avons entendu à plusieurs reprises constater le bon esprit qui animait la Congrégation. Comment, à une si faible distance, des jugements si différents ont-ils pu être portés sur le même point par des hommes également perspicaces et zélés pour le bien ? Il est difficile de l'expliquer. Cependant, il ne faut pas oublier que nous sommes en plein dix-huitième siècle, que l'esprit d'indépendance et de révolte vis-à-vis le Saint-Siège se glisse partout, que les mœurs de la Régence ont gangrené une partie notable de la société. Les supérieurs sentent le besoin de réagir fortement contre ce courant d'indépendance et de relâchement qui menace de tout envahir. C'est le temps d'avertir et non pas de louer. Nous verrons désormais jusqu'à la fin de ce siècle les supérieurs généraux suivre, à l'exemple de M. Couty le précepte

de l'Écriture : *Clama, ne cesses*. Et c'est grâce à ces avertissements sévères et souvent répétés que la Congrégation échappera à bien des périls et fera encore un très grand bien dans l'Église de Dieu.

M. Couty veut que les enfants soient dignes de leur père et de leurs aînés. On ne peut lire, sans être profondément touché, la pressante invitation qu'il adressa à la Compagnie à la fin de sa circulaire du 18 avril 1736. « Voilà, Messieurs et mes très chers frères, sur quoi nos règles, nos obligations, la sainteté de notre état, l'excellence de notre ministère demandent que nous nous réformions incessamment. Enfants du bienheureux Vincent de Paul et de ces grands et vertueux missionnaires qu'il avait formés de ses mains, soutenus par son exemple, animés de son esprit, nous sommes les enfants des saints, mais souvenons-nous que la vie que Dieu leur réserve ne sera donnée qu'à ceux qui n'auront pas violé la foi qu'ils lui ont promise; rappelons-nous les sentiments avec lesquels nous sommes entrés au service du Seigneur; humilions-nous de les avoir oubliés, et qu'ils soient désormais la règle de notre conduite. » C'est avec raison que M. Couty mettait en avant le nom et le souvenir du bienheureux Vincent de Paul. Le pape Clément XII allait bientôt, en le canonisant, l'offrir comme un modèle à l'univers catholique.

Après avoir obtenu du Saint-Siège la béatification de notre vénérable Père et instituteur, M. Bonnet avait cru nécessaire d'expliquer à la Compagnie, dans sa circulaire du 29 août 1731, les raisons qui l'engageaient à ne pas en demeurer là; assurément il avait des motifs sérieux de se contenter de la grande faveur qui venait d'être accordée à la Congrégation. Il se plaît à en faire l'énumération : 1° « Les œuvres

de Dieu ne se font d'ordinaire que peu à peu; 2° les troubles causés dans l'Église de France par les menées jansénistes semblaient exiger qu'on ne tentât aucune démarche pour glorifier davantage celui qui avait été le terrible adversaire de l'erreur; 3° les maisons de la Congrégation étant fort pauvres et Saint-Lazare lui-même bien obéré, était-il prudent de s'engager dans des dépenses aussi considérables que celles exigées pour une canonisation?» Il y avait assurément de quoi faire hésiter M. Bonnet. « Cependant, dit-il, nonobstant toutes ces raisons, très capables de nous arrêter au milieu de notre entreprise, nous avons cru devoir passer outre et aller notre chemin, pour deux raisons péremptoires et qui n'admettent point de réplique ni d'exception : la première, c'est qu'il a plu à Dieu de glorifier son bienheureux serviteur par plusieurs grands et beaux miracles qu'il a faits par son intercession en France, en Italie et en Pologne, lesquels nous ne pouvons pas laisser périr par la mort des personnes en qui Dieu a eu la bonté de les opérer, aussitôt après la béatification; or, c'est à nous de profiter des occasions que sa miséricordieuse Providence nous présente en ce moment, et n'avoir pas la témérité et l'imprudence d'en attendre de nouveaux dans la suite des siècles. La deuxième raison est que, pour le présent, toute la cour et la ville de Rome sont embaumées de la bonne odeur et des vertus héroïques de notre bienheureux Père, et que Sa Sainteté Clément XII a dit à notre confrère, M. Viellescases, « qu'il était tout disposé à mettre la dernière main à cette bonne œuvre déjà si avancée, *positis ponendis*, c'est-à-dire pourvu qu'il y ait deux miracles vrais, certains et bien approuvés. Or, conclut M. Bonnet, dans cette situation de notre grande affaire, il n'y a pas moyen de reculer sans tenter Dieu. »

Il ne recula pas ; en effet, M. Viellescases fut appelé de Rome pour recueillir et choisir entre les miracles ceux qui paraissaient devoir être proposés pour le succès de la cause. « Pour satisfaire aux frais nécessités par ces procédures, disait M. Bonnet, nous rétablissons la petite contribution et nous prions le procureur général de retenir cette somme sur les comptes des maisons. » Quelques mois avant sa mort, M. Bonnet avait la joie d'annoncer à la Compagnie que la canonisation de notre bienheureux Père était à Rome en très bonne voie. Et dans sa circulaire du 17 janvier 1736, M. Couty, vicaire général, donnait à ce sujet les meilleures espérances et invitait les confrères à se sanctifier de plus en plus. « Il nous servira de peu d'avoir un Père canonisé si nous nous rendons indignes d'être ses enfants ; si, nous contentant de lire ou d'entendre lire le cas de ses vertus, nous contribuons par nos irrégularités à la destruction de l'esprit de notre Congrégation, qui est son grand et principal ouvrage. »

Le 16 juillet 1736, M. Couty commence sa circulaire par ces mots : *Annuntio vobis gaudium magnum*. Notre Saint-Père le Pape venait de rendre le décret déclarant qu'on pouvait procéder avec toute assurance à la canonisation du bienheureux Vincent de Paul.

La bulle de canonisation fut publiée le 16 juin 1737. C'est le plus beau panégyrique qui ait été prononcé à la louange de notre saint Fondateur, et le résumé le plus authentique de sa vie et de ses œuvres. Qu'il nous suffise de rapporter la partie principale de ce décret solennel. « A l'honneur de la Sainte et Indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'augmentation de la religion chrétienne, de l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres.

Pierre et Paul et de la Nôtre, après mûre délibération et la fréquente invocation du secours divin, de l'avis et du consentement de nos vénérables frères les cardinaux de la Sainte Église romaine, les patriarches, archevêques, évêques, se trouvant dans la ville, nous avons décrété, défini que le bienheureux Vincent de Paul est saint, et l'avons inscrit au catalogue des saints, comme, par la teneur des présentes, nous décrétons, définissons et inscrivons semblablement, et nous avons ordonné et ordonnons à tous les fidèles du Christ, de l'honorer et de le vénérer comme vraiment saint, statuant que dans toute l'Église, on puisse bâtir et consacrer en son honneur des églises et des autels, où des sacrifices seront offerts à Dieu, et que chaque année, le dix-neuvième jour de juillet, sa mémoire puisse être célébrée avec une pieuse dévotion entre les saints confesseurs non-pontifes. »

La fête de la canonisation fut célébrée dans la basilique du Latran, parce que l'âge et les infirmités du Pape ne lui permirent pas de se rendre à Saint-Pierre. La cérémonie se fit avec la pompe accoutumée; pour en diminuer les frais, qui sont toujours considérables, on avait réuni avec Vincent de Paul, François Régis, Julienne Falconieri et Catherine Fieschi, que le Pape venait de mettre au nombre des saints. A cause même de cette circonstance, la canonisation de saint Vincent, préparée depuis longtemps déjà, dut subir un retard considérable.

Nous trouvons dans la circulaire de M. Couty du 7 juillet 1737 le récit de cette imposante cérémonie. « Le clergé, tant séculier que régulier, en exécution des ordres de Sa Sainteté, s'étant assemblé autour de l'église de Saint-Jean de Latran, vers les cinq heures du matin, la procession se commença fort solennellement à six heures. Elle se fit autour du palais du

Latran, qui était tout couvert de riches tapisseries, et elle entra dans l'église par le grand portail. Les étendards des quatre saints étaient accompagnés chacun de dix personnes portant des flambeaux. Celui de notre saint instituteur l'était de dix missionnaires; celui de saint François-Régis, de dix Jésuites. Cette procession était si nombreuse qu'elle dura près de trois heures, quoique le seul tour du palais soit fort court. Il y avait vingt-sept cardinaux, un nombre infini de patriarches, archevêques, évêques et autres prélats : et le concours du peuple était si grand qu'on avait commandé toutes les troupes pour empêcher le désordre, garder les portes de l'église et celles des tribunes, où toute la noblesse romaine était placée. Pendant que la procession marchait, le Pape, parti de Monte Cavallo, avec sa suite ordinaire, se rendit à la sacristie de Saint-Jean de Latran. Ayant revêtu ses habits pontificaux, le Saint-Père entra dans l'église; puis, s'étant placé sur son trône, reçut d'abord l'obéissance de tous les cardinaux, archevêques et évêques, ensuite l'instance de l'avocat consistorial qu'accompagnait S. É. le cardinal Corsini, député, procureur de la Canonisation. Après quoi, le Pape se mit à genoux pour prier, nonobstant la douleur qu'il ressentait d'une atteinte de goutte : sa prière étant finie, il reçut la seconde instance, et s'étant remis à genoux, les chantres entonnèrent les litanies des saints, après lesquelles Sa Sainteté reçut la troisième instance et entonna le *Veni Creator*, à la fin duquel elle chanta l'oraison et prononça le décret de canonisation. Le Pape ayant achevé entonna le *Te Deum*, et aussitôt les cloches de toutes les églises commencèrent à sonner; on fit une décharge de tous les canons du château Saint-Ange; on tira autour de l'église quatre cents boîtes; tous les instruments, trompettes, hautbois et

autres jouèrent, et l'ensemble du tout causa dans les assistants une si grande émotion que plusieurs en répandaient des larmes de consolation. Pendant le *Te Deum*, Sa Sainteté reçut les offrandes dans l'ordre suivant : deux gentilshommes du cardinal évêque Pic de la Mirandole, portaient deux grands cierges dorés et peints, de soixante livres chacun ; ensuite venait Son Éminence, accompagnée de MM. della Torre et Cossart ; le premier portait un cierge de dix livres, et le second, deux tourterelles, dans une cage très bien travaillée et pesant environ quarante livres. Après eux, venaient deux gentilshommes du cardinal prêtre Lercori, portant deux grands pains dorés, ensuite ledit cardinal, accompagné de MM. Rostagni et Perotti, supérieurs de Monte Citorio et de Pérouse, portant celui-là un cierge, et celui-ci deux pigeons dans une cage ; enfin, deux gentilshommes du cardinal diacre Olivieri, portant deux petits barils fort bien travaillés, et, après eux, Son Éminence, accompagnée des deux supérieurs de Tivoli et de Pescine. Les offrandes pour saint Jean François de Régis et pour les deux saintes se firent ensuite, dans le même ordre, et successivement.

Le *Te Deum* étant fini, Sa Sainteté chanta l'oraison, composée en l'honneur des quatre saints, après laquelle le cardinal diacre publia les indulgences, et, le pape s'étant retiré à la sacristie, et de là à son palais, le cardinal Ruffo chanta la messe très solennellement, avec la musique du palais. Outre les vingt-sept cardinaux et les prélat, le roi d'Angleterre, les ambassadeurs et toute la noblesse romaine étaient présents à cette auguste solennité. Le soir, toute la ville fut remplie de feux de joie et d'illuminations, les fenêtres des cardinaux et des ambassadeurs étaient garnies de flambeaux et celles des particuliers de lampions. Cette

illumination commune dura deux soirées et celle de la maison de la Mission, trois. »

Après avoir donné dans tous ses détails le récit de ces belles solennités, M. Couty rappelait aux missionnaires que Dieu, en faisant mettre au rang des saints son serviteur Vincent de Paul, nous montrait clairement qu'après nous avoir appelés à son service dans la Congrégation établie par ce saint fondateur, il nous le donnait ensuite comme le modèle et la règle de notre vie. « Quel malheur serait le nôtre si, au lieu de seconder les desseins de la divine Providence sur la Compagnie et sur nous, nous venions à détruire par l'irrégularité de notre conduite ce que notre saint fondateur n'a établi que par le mouvement et l'esprit de Jésus-Christ !... » M. Couty voulait que l'on célébrât cette fête dans nos maisons avec toute la dévotion et le recueillement possibles, mais avec la simplicité convenable aux enfants de saint Vincent de Paul. Il ajoute incontinent : « Nous ne suivons pas ici, il est vrai, le conseil que je vous donne ; mais c'est parce que nous ne le pouvons pas. Le corps du saint est dans notre église ; le saint a passé la plus grande partie de sa vie à Paris ; le saint, par sa longue résidence en cette maison, où il a terminé ses jours, en a fait le chef-lieu de la Congrégation : ce sont autant de motifs qui exigent indispensablement de nous une octave solennelle. »

Quelques jours après la canonisation, la fête fut célébrée dans l'église des missionnaires de Rome à Monte-Citorio. Pour exciter la piété des fidèles, le pape avait accordé une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à tous ceux qui visiteraient une église, soit des prêtres de la Mission, soit des Filles de la Charité, le jour qu'on y célébrerait la canonisation de leur saint instituteur.

A Paris, les fêtes furent magnifiques. L'église de Saint-Lazare, quoique petite et peu commode pour les grandes cérémonies, fut décorée avec goût et simplicité. Son plus bel ornement, après la châsse du saint, consistait en onze tableaux, représentant les principales actions de la vie de Vincent de Paul et suspendus autour de l'édifice. Ces peintures, œuvre d'artistes de mérite, furent plus tard reproduites en gravures, et se répandirent en France et à l'étranger. Nous les trouvons encore, aujourd'hui, dans toutes les maisons de la Congrégation et des Filles de la Charité. Les sujets en sont connus. C'est : 1^o la mort de Louis XIII; 2^o le conseil de conscience; 3^o les missions de la campagne; 4^o les conférences ecclésiastiques; 5^o les derniers moments de saint Vincent, tableaux par de Troy; 6^o les enfants trouvés, par Galloche; 7^o saint François de Sales confiant à saint Vincent les religieuses de la Visitation; 8^o saint Vincent, aumônier des galères, par Restout; 9^o saint Vincent envoyant des missionnaires et des Filles de la Charité pour l'assistance des soldats, par Baptiste; 10^o l'hôpital du Nom-de-Jésus, et 11^o l'apothéose de saint Vincent, par le frère André, dominicain. Deux autres tableaux furent exécutés plus tard; l'un 12^o représente les miracles opérés par l'intercession de saint Vincent, par Beaufort; l'autre, 13^o saint Vincent favorisé de la vision des globes symbolisant sainte Chantal et saint François de Sales, sans nom d'auteur.

La châsse était exposée, au milieu du chœur, sur un espèce de piédestal long et étroit, couvert d'un beau damas blanc, à fleurs de lys d'or, et d'une nappe bordée d'une magnifique dentelle. L'église ainsi préparée, Mgr l'archevêque fit ouvrir la solennité, dans la soirée du 14 octobre, par la lecture de la Bulle. Sa Grandeur avait député, pour tenir sa place, M. l'abbé Vivant,

son grand vicaire, grand chantre, et chanoine de l'Église de Paris. Ce fut sans doute une grande consolation pour M. le chantre, d'ouvrir la solennité d'une canonisation dont il avait commencé les premières procédures, en 1705. Le clergé étant entré au chœur à deux heures précises, M. le grand vicaire, en soutane rouge (habit de cérémonie des trois premières dignités de la cathédrale de Paris), y entra aussi en chape, au milieu de six chapiers précédés de deux acolytes et d'un cérémoniaire, et alla se placer au siège de l'officiant. Aussitôt M. Couty, notre très honoré Père, descendit de sa place, la bulle et le bref d'indulgences à la main, et supplia M. Vivant d'en ordonner la lecture juridique; elle fut ordonnée, et M. Martin, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois et secrétaire de l'archevêché, monta en chaire pour publier l'une et l'autre pièces. Après la publication, M. l'officiant entonna le *Te Deum* en action de grâces, et ensuite chanta les premières vêpres du nouveau saint, avec toute la plus grande solennité. Le lendemain, avertis par le son de nos cloches, nous allâmes en surplis à la porte de notre église, recevoir MM. les chanoines et le chapitre de Notre-Dame, qui sont venus processionnellement, en habits rouges et violets, chanter la grand'messe, qui fut célébrée pontificalement par Monseigneur notre archevêque. Nous n'eûmes de place que dans la chapelle de Saint-Lazare, où nous restâmes tous en surplis. Le chapitre s'en retourna processionnellement, après avoir déjeuné dans des salles préparées à cet effet. Mgr l'archevêque d'Embran, Mgr l'évêque de Bethléem, M. l'abbé de Sainte-Geneviève, M. le Général des chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, M. le marquis du Châtelet, gouverneur du château de Vincennes, M. Hérault, lieutenant de police, M. le lieutenant civil,

plusieurs autres seigneurs, vingt chanoines, et Monseigneur notre archevêque nous firent l'honneur de rester à diner.

Le panégyrique du nouveau saint fut prononcé par M. l'abbé Desjardins, docteur de Sorbonne, curé de Fraconville, et prédicateur du roi. Il prit pour texte ces paroles du chapitre XXXI de l'Ecclésiaste : *Fecit enim mirabilia in vitâ suâ*. Après le discours, Mgr l'archevêque, se sentant fatigué, se retira, et pria Monseigneur de Bethléem d'officier à sa place, aux vêpres et au salut. Ce furent les missionnaires qui commencèrent, aux vêpres, à chanter l'office et à servir à l'autel, pendant toute l'octave, avec cette majesté qui accompagne le chant et les cérémonies romaines, lorsqu'on s'en acquitte avec exactitude et avec religion.

Mgr l'ancien archevêque de Besançon officia, le second jour, avec beaucoup de dignité. Il dîna au réfectoire, avec le supérieur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et ses assistants, qui furent présents à tout l'office. Le R. P. Supérieur du noviciat des Jésuites vint, le matin, en dévotion, avec ses novices, qui communierent tous de sa main. Après leur action de grâces, on les conduisit au réfectoire, où ils nous firent l'amitié de prendre un petit déjeuner : honnêteté qu'on a faite à tous ceux qui, pendant l'octave, sont venus dire la messe, à toutes les communautés d'hommes, soit séminaires, soit collèges, qui sont venues en dévotion. Il en est venu beaucoup, mais principalement l'illustre et religieuse Compagnie de Jésus a signalé sa piété envers notre saint instituteur, étant tous venus pendant l'octave, et s'étant si bien arrangés que, chaque jour, il en venait plusieurs dire la messe dans notre église. M. l'abbé Fournier fit le second panégyrique, à la place de M. l'abbé Brillon, curé de Sainte-Opportune, qui ne put s'acquitter de

sa promesse, à cause de certains engagements incompatibles avec les délais de notre fête. A son défaut, on présenta M. Fournier, que nous ne connaissions point, mais qui était tout prêt. Il tira son texte du dixième chapitre de la Sagesse. *Profugum... justum deduxit per vias rectas et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum, honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.* Ce texte lui fit diviser son discours en trois points. Dans le premier, il avança que la Sagesse avait toujours conduit les voies de Vincent, et, pour le prouver, il recueillit les principaux points de sa vie, qui caractérisent le vrai sage, selon l'Évangile ; dans le deuxième point, il dit que la science des saints avait éclairé toutes les démarches de Vincent, et, opposant cette science à celle des mondains, dont parle saint Bernard, il lui donna pour caractère l'humilité et le désintéressement ; dans le troisième, enfin, il prouva que la gloire avait couronné les œuvres du nouveau saint. « Si Dieu m'avait donné tous les talents, dit le prédicateur, dans son exorde, je les consacrerai volontiers à la gloire de son serviteur ; mais, après tout, ce qui me rassure, c'est que, dans une vie pleine de miracles, il suffit d'être historien pour être orateur. » Il parut prêcher avec piété, zèle et onction.

Le troisième jour, Mgr l'évêque d'Autun vint officier. On avait invité, pour ce jour-là, le Rév. Père général de l'Oratoire, son frère, Messieurs des Missions Étrangères et quelques autres amis. Toute la communauté du Plessis et de Sainte-Barbe vint, le matin, sous la conduite de M. l'abbé Gaillande, leur principal, honorer les reliques de notre saint instituteur. M. l'abbé Brute, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Benoît, prononça le panégyrique. Ces paroles du cinquième chapitre de la deuxième épître aux Corinthiens :

Charitas Dei urget nos, lui servirent de texte. Le discours fut goûté, parce qu'il est très rempli de l'histoire du saint et le fait très bien connaître. Dans son éloge, dont le fond n'était que la charité de Vincent, l'orateur ne manqua pas de parler de ces filles vertueuses qui en portent le nom, et qui, partout où la Providence les appelle, font autant la gloire de leur instituteur qu'elles sont la bonne odeur de Jésus-Christ. Il en parla même avec cette tendresse et affection qu'inspirent pour des vierges prudentes et l'innocence de la vie et la vertu la plus solide qui, en elles, consomment leur sacrifice.

Mgr l'évêque de Bethléem, un des commissaires apostoliques pour l'examen des miracles opérés depuis la béatification, devait officier le quatrième jour; mais, ayant été incommodé pendant la nuit, il envoya, le matin, avertir de l'impuissance où il était de satisfaire à sa piété. On courut promptement à l'archevêché prier quelque personne en dignité de suppléer à ce défaut. M. l'abbé Goulard, archidiacre de l'Église de Paris, voulant bien se prêter à notre besoin, vint officier en soutane violette. Le Rév. P. Hyacinthe Bergeron, Récollet, lecteur en théologie, fit le panégyrique. Il le commença par ce texte du deuxième chapitre de la première épître de saint Paul aux Corinthiens : *Sermo meus et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis.*

Le cinquième jour, Mgr l'évêque de Joppé officia, et le Rév. P. Pérusseau, de la Compagnie de Jésus, prononça le panégyrique, avec cette profondeur de savoir et cette éloquence mâle, qui le fait écouter, depuis si longtemps, avec un applaudissement universel. Il tira son texte du quinzième chapitre de saint Jean : *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos et posui vos*

ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat. Il divisa son discours en trois points, tous fondés sur les divers membres de son texte. Au premier, il fit voir la singularité de la vocation et des vertus de Vincent : sa vocation fut singulière, parce qu'elle fut toute céleste dans son principe et dans son objet. Au deuxième point, pour les fruits de cette vocation singulière, il recueillit les effets du zèle de Vincent : « Mais bornons, dit-il, ce zèle qui n'eut jamais de bornes, et considérons notre saint sur trois théâtres, où il a paru avec plus d'éclat : Vincent fut l'apôtre des peuples, du clergé et des rois. » Au troisième point, il parla de la perpétuité des fruits que Vincent a portés par sa fidélité à sa vocation : « Ce qui nous promet, dit-il, la perpétuité des travaux apostoliques de Vincent, c'est que ses établissements sont fondés sur l'humilité, cimentés par la charité, affermis par la foi, trois caractères auxquels on peut juger de la durée et de la perpétuité d'un édifice spirituel. En rapportant les preuves de sa foi, il n'omit pas celle de son humble et inviolable soumission à l'Église, ni les démarches qu'il fit pour faire condamner à Rome les erreurs du Jansénisme. L'énumération qu'il fit des établissements solides, qui assurent dans l'Église et dans l'État la perpétuité des fruits que Vincent a portés, lui fournit occasion de parler fort avantageusement de la Congrégation, que cet humble enfant de l'Église a, pendant sa vie, si soigneusement préservée du poison de l'erreur, et qui, par la miséricorde divine, aujourd'hui encore animée de l'esprit de ce saint instituteur, est parfaitement décidée pour le parti de l'obéissance, si justement due aux décisions de l'Église.

Le sixième jour, qui était le dimanche dans l'octave, Mgr de Saint-Brieuc devait officier ; mais retenu à Fontainebleau pour une affaire dont la province de

Bretagne l'avait chargé à la Cour, il écrivit pour s'excuser de l'impuissance où le ministère le mettait de satisfaire à son désir. On invita à sa place M. le curé de Saint-Laurent, dans la paroisse duquel se trouve notre maison de Saint-Lazare. Il se fit un plaisir de nous faire cet honneur. M. l'abbé Meney prononça le panégyrique, ayant pris pour texte ces paroles du cinquième chapitre aux Hébreux : *Omnis pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis.*

Le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et celui des Trente-Trois vinrent, le septième jour, faire leurs dévotions dans notre église. Ce fut Mgr l'évêque de Nitrée, suffragant de Reims, qui officia ce jour-là, et M. l'abbé Suau fit le panégyrique. Ces trois mots, *Pater eram pauperum*, tirés du vingt-neuvième chapitre de Job, furent son texte. Comme dans les pauvres on trouve souvent des misères spirituelles jointes aux temporelles, l'orateur prit de là occasion de diviser tout simplement son discours en cette manière. Vincent a été le père des pauvres : 1° pour le temporel, par une charité éclairée qui lui fit connaître les avantages de la pauvreté et les vraies misères des pauvres, compatissante aux misères des pauvres, prudente à soulager les misères des pauvres, industrieuse à trouver des ressources pour adoucir les misères des pauvres, immense, enfin, qui s'étendit aux misères de tous les pauvres ; 2° Vincent a été le père des pauvres pour le spirituel, par un zèle éclairé, compatissant, prudent, industrieux et immense : sous ces qualités il recueillit si bien toute la vie et les vertus du saint, et le fit d'une manière si naturelle, qu'il semblait effectivement que Vincent n'avait presque point connu d'autre vertu que celle d'être le père des pauvres. La

reine d'Espagne vint, sur le soir, et assista, dans une de nos tribunes, aux vêpres et au salut. A la descente de son carrosse, M. notre Supérieur général lui dit en peu de mots tout ce qui pouvait, en cette occasion, lui faire plaisir et l'édifier. « Nous sommes très sensibles, Madame, à l'honneur que Votre Majesté veut bien nous faire. En venant honorer notre saint Instituteur, Elle marche dignement sur les traces de ses aïeux. Henri-le-Grand lui avait donné sa confiance; Louis XIII le fit dépositaire de ses derniers sentiments, Louis XIV l'a vu avec plaisir dans le Conseil de conscience, et Votre Majesté, Madame, vient auprès de ses sacrées dépouilles donner des marques de sa religion et de sa piété. » La reine, après le salut, voulut voir une partie de la maison, et surtout le réfectoire, où elle s'arrêta quelque temps pour le considérer.

Le jour de l'octave fut un des plus beaux de la solennité. S. Ém. le cardinal de Polignac officia avec cette religieuse majesté, qui le fait aimer et respecter de tous ceux qui le voient; Mgr le Nonce, Mgr l'archevêque de Carthage et M. Lercari assistèrent à tout l'office, les deux premiers en rochet. M. le duc de Richelieu eut la bonté de venir exprès de Fontainebleau, où il retourna, le soir même, donner au roi des nouvelles de notre fête. M. le marquis de Monti nous fit aussi l'honneur d'y assister avec M. le marquis du Châtelet; M. l'abbé Couturier, Supérieur général de Saint-Sulpice, M. le curé de cette grande paroisse, le Rév. P. Général de la doctrine chrétienne, et plusieurs autres personnes de distinction, nous firent pareillement l'honneur d'assister, ce dernier jour, à notre fête. M. le curé de Saint-Sulpice avait amené, le matin, sa communauté de demoiselles de l'Enfant-Jésus; elles communierent toutes et assistèrent, dans nos tribunes, à tout l'office du jour. Une partie du Séminaire de

Saint-Sulpice y vint aussi ; l'autre avait déjà, dès l'ouverture de la fête, assisté à la lecture de la Bulle et aux premières vêpres. On fut parfaitement content du discours que prononça M. l'abbé Cléret, docteur de Sorbonne, chanoine de l'Église de Chartres et prédicateur du roi. Il prit pour texte ces paroles du troisième chapitre de l'Ecclésiastique : *Judicium patris audite, et sic facite ut salvi sitis*. Le discours, conçu avec beaucoup de justesse et composé avec éloquence, fut, de plus, prononcé avec beaucoup de dignité. Il le fut même avec une affection qui demande notre reconnaissance. Dans son exorde, l'orateur nous pria de trouver bon qu'il partageât avec nous la qualité d'enfant de saint Vincent. Il établit son droit sur ce qu'il avait été élevé dans une Communauté instituée par un homme, qu'il regardait comme le fils aîné de notre saint fondateur, et il prit de là occasion de faire un court mais fort bel éloge de M. Olier.

La dévotion pour saint Vincent, le père des pauvres, jointe à l'attrait de ces magnifiques solennités, attira un immense concours. Le nombre des ecclésiastiques et des religieux, venus pour dire la sainte messe dans la chapelle de Saint-Lazare, fut si considérable que plusieurs missionnaires se trouvèrent dans l'obligation d'aller célébrer ailleurs. Le peuple, à cause de la longueur des offices, n'ayant pas eu assez de loisir pour satisfaire sa dévotion, on crut devoir laisser la châsse découverte pendant quelques jours après l'octave.

Les fêtes célébrées à Paris se répétèrent dans toutes les provinces du royaume. Pour éviter des redites, nous dirons que la solennité ayant eu lieu à Fontainebleau pendant que la cour y était, la paroisse que desservent les missionnaires fut tendue à double rang des plus belles tapisseries de la couronne ; que Leurs

Majestés y vinrent rendre hommage au nouveau saint et que leur exemple fut suivi de ce qu'il y avait de plus illustre à la cour. Mais ce fut surtout dans le diocèse où il était né que le triomphe de saint Vincent fut plus éclatant. Dès que Louis-Marie d'Aulan, évêque de Dax, eut annoncé à son peuple la fête de saint Vincent de Paul, prêtre et confesseur, natif de la paroisse du Pouy, tout s'ébranla jusque dans le Béarn et la basse Navarre. Le concours fut si prodigieux que, malgré les précautions que la ville avait prises, des gens même de condition furent réduits au pain de seigle. Le prélat, attendri de voir toutes ses brebis réunies, leur distribua, une ou deux fois par jour, la nourriture spirituelle. Les confesseurs, pendant toute l'octave, n'eurent pas un moment de trêve, et, chaque jour, il était au moins quatre heures du soir et quelque fois six, qu'on donnait encore la sainte communion. La famille de saint Vincent, toujours pauvre, mais toujours vertueuse, ne s'y distingua que par sa modestie et sa piété.

Le jansénisme, irrité de tant d'honneurs rendus à un saint qui avait toujours combattu ses doctrines, essaya d'y mettre un terme. Il réussit à inspirer ses rancunes au Parlement, presque entièrement gagné à son erreur. En conséquence, le 4 janvier 1738, l'avocat général, tout en rendant hommage aux vertus de Vincent de Paul, demanda la suppression de la bulle de canonisation, comme portant atteinte aux libertés de l'Église gallicane. Le Parlement faisant droit sur ces conclusions ordonna la suppression de la bulle. En même temps, quelques curés jansénistes formaient opposition à toutes lettres patentes qu'on pourrait surprendre en faveur de cette bulle. Mais un arrêt du conseil du roi mit à néant l'opposition des curés et l'arrêt du Parlement.

Ce ne fut pas seulement en France que le nom du saint prêtre fut glorifié. La Savoie, le Piémont, la Toscane, la république de Gênes, le royaume de Naples, la Pologne, l'Espagne, le Portugal l'honorèrent avec une sorte d'émulation. Lisbonne ne le céda en ce point à aucune contrée du monde chrétien. Le roi Jean V fit les frais de la fête; jamais on n'avait vu d'octave aussi splendide; chaque jour, le roi, sa famille et toute la cour se rendaient aux cérémonies et passaient la journée dans la maison de la Mission.

Le culte de saint Vincent franchit les mers; on le célébra jusqu'en Chine; le Canada voulut joindre le nouveau saint à ses protecteurs, et la première paroisse qu'on érigea à Québec, depuis sa canonisation, fut mise sous son nom et son patronage. A la prière du supérieur du séminaire de cette ville, on y envoya une parcelle de ses ossements et le supérieur répondit : « J'espère que Dieu glorifiera son serviteur, dans l'Amérique, comme il l'a glorifié en Europe »; espérance que l'avenir devait voir se réaliser.

M. Couty fit rédiger un office propre de saint Vincent, qu'il soumit à l'approbation du Saint-Siège; Benoît XIV, qui, en qualité de promoteur de la foi, s'était tant occupé de la canonisation du saint prêtre, voulut lui-même revoir son office. Il y fit des changements, des retranchements, des additions, au point qu'il en fit son propre ouvrage. Cet office, qui se récite encore aujourd'hui, fut envoyé à toutes les maisons de la Congrégation.

Après avoir raconté les événements qui intéressent la Congrégation tout entière, il n'est pas inutile de dire quelques mots de l'état de chacune de nos provinces, sous le généralat de M. Couty.

Lorsqu'il fut placé à la tête de la Compagnie, le personnel de la maison de Saint-Lazare était un peu

diminué; on n'y comptait qu'une cinquantaine d'étudiants et trente à quarante séminaristes. M. Couty ne paraissait pas ému de cette diminution. « Ce sont, disait-il, choses qui vont et viennent, mais nous serons toujours en assez grand nombre si nous sommes véritablement à Dieu et à notre état, si nous en aimons l'esprit et les vertus et si nous en observons fidèlement tous les devoirs. » Mais l'état du temporel de la Maison Mère causait de sérieuses inquiétudes au nouveau Supérieur général. Les temps étaient mauvais; la guerre de la Succession de Pologne et la banqueroute de Law avaient ruiné une multitude de familles. L'assemblée de 1736 résolut d'imposer pendant quelques années, à toutes les maisons de la Compagnie, une taxe pour aider Saint-Lazare à payer quelques rentes viagères fort lourdes, mais qui devaient, selon toute prévision, s'éteindre bientôt. M. Couty, chargé de faire la répartition de cette taxe, s'entendit avec les visiteurs des provinces et régla tout, conformément à leurs avis. M. le Supérieur général, écrivant aux maisons particulières à cette occasion, rappelle aux missionnaires ce qu'est Saint-Lazare pour tous les membres de la petite Compagnie : « C'est une mère qui nous a reçus entre ses bras dans notre jeunesse et qui n'a rien épargné pour nous donner une éducation conforme à notre état. C'est à elle que les maisons ont recours en cas de besoin, ou lorsqu'elles viennent à disparaître. »

M. Couty concluait ainsi : « Comptant que vous connaissez de quelle conséquence il est de soulager la maison de Saint-Lazare et que vous avez de l'amour pour elle, je vous dis : *Sufficit ut noveris, non enim amas et deseris.* »

Quelques années après, M. Couty se vit dans la nécessité de faire un nouvel appel aux maisons de France en faveur du séminaire des Bons-Enfants. On

ne pouvait délaissier une maison qui avait été notre berceau, la première que saint Vincent avait reçue et où il avait commencé à fonder et à former la Congrégation avec les bons prêtres qu'il s'était associés. En 1745, cette maison était menacée d'une ruine complète : comme on avait voulu établir le règlement dans toute sa juste sévérité, le nombre des élèves était fort restreint et, partant, les pensions bien diminuées. Nos confrères en étaient réduits à manquer du linge nécessaire et les bâtiments, faute de réparations urgentes, allaient se dégradant. M. Couty insiste de nouveau : « C'est l'unique séminaire que nous ayons dans Paris ; c'est un établissement qui peut nous faire beaucoup d'honneur et où nous pouvons faire beaucoup de fruit par l'exercice des fonctions de notre Institut. »

Au commencement du généralat de M. Couty, Mgr de Cahors nous avait appelés à la direction du séminaire de Figeac.

Vers la même époque, l'Assemblée générale avait chargé M. le Supérieur général de faire à nos provinces d'Italie quelques recommandations particulières. Il insista sur deux points spéciaux : la fidélité à l'oraison et l'obligation pour les supérieurs de recevoir volontiers et de bonne grâce les avis de leurs admoniteurs et de ne pas manquer de réunir chaque semaine leurs consultants. L'année suivante, M. Couty adressa aux mêmes provinces une circulaire spéciale pour renouveler la défense des instruments de musique et pour interdire l'impression d'aucun livre sans l'autorisation du Supérieur général. Il profita des fêtes de la canonisation de saint Vincent pour traiter le premier point : « Je vous demande donc, Messieurs, disait-il, de ne point employer la musique ni les instruments autres que l'orgue, dans la solennité que vous ferez en l'honneur de notre saint instituteur, ni dans les autres

fêtes ou offices. » Il ne blâme pas l'usage des communautés qui en usent autrement, mais il ne convient pas de l'introduire dans nos églises, soit parce que nos pères ont cru devoir s'en abstenir, soit parce que M. Bonnet s'était formellement opposé à l'introduction qu'on voulait en faire en quelques-unes de nos maisons d'Italie; soit enfin parce que notre pratique en ce point, contredite d'abord par quelques-unes, a été ensuite approuvée et louée par les personnes les plus sensées et les plus zélées pour la gloire de Dieu. Et si l'on vient volontiers assister à nos offices, soit à Monte-Citorio, soit à Monte-Cælio, c'est, disent ceux qui nous font cet honneur, parce que le service divin s'y fait avec plus de majesté, de simplicité, de recueillement et de religion.

Quant à l'impression des livres sans l'autorisation préalable du Supérieur général, M. Couty déclare que c'est une conduite très blâmable et d'une dangereuse conséquence : elle est formellement défendue au paragraphe quinzième du chapitre troisième de nos règles communes; elle est dangereuse, puisqu'il peut aisément arriver qu'on hasarde des propositions répréhensibles et dont la condamnation ne flétrirait pas seulement le particulier qui en serait l'auteur, mais aussi le corps dont il est membre. Aussi dans toute communauté bien réglée est-il interdit de rien faire imprimer qui n'ait d'abord été revu par plusieurs théologiens du même corps, sur l'avis desquels le supérieur majeur accorde son consentement. » En 1746, peu de temps avant sa mort, M. Couty avait la consolation de constater que nos confrères d'Italie travaillaient avec zèle et succès aux œuvres de la Compagnie.

Il en était de même des missionnaires de Pologne. Pour les maintenir dans la ferveur, M. Couty leur avait rappelé d'une façon spéciale la nécessité d'être fidèles

aux exercices de piété et surtout à l'oraison, la fuite du monde et des entretiens inutiles avec les personnes de l'autre sexe, une grande application à éviter tout ce qui pourrait, le moins du monde, blesser le vœu et la vertu de pauvreté. Il insiste sur le dernier point, recommandant aux missionnaires d'être d'une fidélité parfaite à la simplicité de notre état, par la matière, la forme et la couleur des vêtements, d'éviter dans l'ameublement les choses curieuses, superflues et précieuses et d'être véritablement pauvres à cet égard. Les supérieurs surtout devaient être des modèles sur ce point. Ils devaient agir en pères et non en maîtres, et surtout ne rien changer à ce qui avait été établi par leurs devanciers. Un des meilleurs moyens, pour maintenir leur famille dans l'esprit et les pieux usages de la Compagnie, était de se montrer faciles à recevoir la communication de leurs confrères.

M. Couty signale spécialement deux abus de nature à nuire grandement à nos confrères de Pologne. Le premier avait trait à la déplorable habitude, prise par quelques-uns, de découvrir les défauts de leurs confrères, ce qui ne pouvait qu'engendrer la désunion et la discorde. Le second était une certaine facilité d'aller manger et boire chez les externes, ce qui était une violation très importante de nos saintes règles et, en même temps, une source de scandale et de sérieux manquements à la pauvreté. Il était d'autant plus important de faire disparaître ces défauts, que nos confrères de Pologne travaillaient sans relâche aux fonctions de notre Institut et se montraient animés d'un zèle d'autant plus méritoire qu'ils étaient entourés de maux de tout genre, causés par la guerre d'abord, puis par les inondations, qui dévastaient le pays.

En 1740, un nouvel établissement fut fondé à Kras-

nostaw, diocèse de Kelm, et, quelques années plus tard, une maison fut ouverte à Zaslav, en Volhynie.

Nous avons vu que, vers 1720, sur les instances du roi du Portugal, on envoya de Rome à Lisbonne plusieurs de nos confrères, pour y exercer les fonctions de la Compagnie. Mais ceux-ci, ayant constaté que les desseins de Sa Majesté n'étaient pas en harmonie avec nos constitutions, demandèrent à revenir. Quelques-uns revinrent en effet et il ne resta en Portugal que deux prêtres et deux frères coadjuteurs. M. Gomez Costa étant mort, M. Joffren fit ce qu'il put pour être rappelé; mais Benoît XIII désira qu'on le maintint à son poste, au moins pendant quelques années. Il continua donc avec courage à s'occuper du salut des âmes, de la formation des ecclésiastiques et à surmonter les obstacles qui s'opposaient à un établissement régulier. Dieu, qui tient en ses mains le cœur des rois, se plut à changer celui de Sa Majesté Portugaise. Il se servit pour cela des fêtes magnifiques qui eurent lieu à Lisbonne, en 1739, à l'occasion de la canonisation de saint Vincent : aussi le 26 juillet dernier, jour de l'octave, Sa Majesté, après avoir assisté à la procession solennelle, consentit à ce que la maison de Lisbonne fût fondée et établie conformément à nos constitutions. Elle fit demander à M. Couty quatre missionnaires italiens, deux espagnols et deux français, un prêtre et un frère. M. le Supérieur général répondit au désir du roi en envoyant au Portugal M. de la Gruère, supérieur de Saint-Cyr, M. Barrera, supérieur de Barcelone et plusieurs autres prêtres et frères. Ils furent parfaitement reçus par le roi qui dota magnifiquement notre maison de Lisbonne; cette dotation suffisait à l'entretien de quarante personnes. Sa Majesté s'explique nettement sur la subordination des missionnaires de ses États, vis-à-vis du Supérieur général de

la Congrégation. En 1744, M. Barrera, supérieur de la maison de Lisbonne, put commencer avec l'aide de trois de ses missionnaires l'exercice des missions dans les paroisses désignées par Mgr le Patriarche, et quelques mois avant sa mort, M. Couty pouvait se réjouir des bénédictions abondantes que Dieu répandait sur les travaux de nos confrères au Portugal. Il avait eu aussi le bonheur de voir l'Espagne augmenter le nombre de ses établissements. Une maison avait été fondée à Guissonne, dans le diocèse d'Urgel, et une autre, dans la petite ville de Reus, dépendante de l'archevêché de Tarragone, en Catalogne.

A Alger, M. Duchesne, malgré son grand âge, continuait à donner tous ses soins aux pauvres esclaves. En 1736, M. Couty put lui envoyer deux missionnaires et, l'année suivante, M. Duchesne rendait sa belle âme à Dieu. Vers la fin de 1744, nos confrères eurent à souffrir pour Notre-Seigneur : la persécution dura deux mois, et la Providence leur ménagea plusieurs années de calme et de tranquillité. Mais, en 1744, M. Dubourg, vicaire apostolique d'Alger, dut se rendre à Marseille pour y subir une douloureuse opération, et M. Couty, se voyant dans la nécessité de rappeler les deux autres missionnaires, fit un chaleureux appel à nos confrères pour aller occuper les postes qui allaient bientôt devenir vacants ; son appel fut entendu.

Aux Iles Bourbon et de France, la Compagnie des Indes cédant aux instances des Missionnaires avait consenti à la fondation de paroisses nouvelles ; il fallait augmenter le nombre des ouvriers apostoliques. C'est ce que fit M. Couty. En 1740, il envoya plusieurs prêtres et quelques frères coadjuteurs. En 1742, M. Criais, préfet apostolique, donnait à M. le Supérieur général les meilleures nouvelles : « Le service divin, disait-il, se célèbre avec beaucoup de décence

dans tous les quartiers où il y a des églises paroissiales ou de grandes chapelles, et nos confrères y font très exactement les instructions publiques, les dimanches et les fêtes. Les noirs ou les esclaves sont partout catéchisés et disposés au baptême et au mariage, après lequel plusieurs d'entre eux vivent fort chrétiennement. Parmi les créoles ou naturels du pays, il y a beaucoup d'honnêtes gens et de bonnes âmes qui craignent Dieu et le servent en esprit et en vérité. Il est vrai que parmi les personnes qui vont dans ces îles pour faire fortune et parmi les soldats qu'on y envoie de France, il se trouve du désordre et quelquefois de l'irrégion, mais c'est par tout pays que l'on trouve la paille avec le bon grain, et celle-là même en plus grande quantité. » Nos frères coadjuteurs étaient d'un grand secours aux prêtres dans leur ministère, non seulement par leurs prières et l'édification d'une conduite régulière, mais encore par leur zèle à instruire les pauvres noirs et à veiller sur eux pour les maintenir dans une grande pureté de mœurs. La guerre de la France avec l'Angleterre empêchait la communication de M. Couty avec les missionnaires de ces îles; leurs lettres avaient été enlevées par les vaisseaux ennemis, et M. le Supérieur général recommandait aux prières de la Compagnie cette intéressante mission.

On était aussi sans nouvelles de nos confrères de Chine, en 1736. Il n'y avait alors dans le Céleste Empire que quatre prêtres de la Congrégation, M. Pedrini à Pékin, Mgr Mullener avec deux confrères dans le Su-tchuen. Nous avons vu que les trois missionnaires envoyés en Chine par M. Bonnet n'avaient pas pu parvenir à leur destination. En 1743, M. Couty reçut directement des nouvelles de MM. Pedrini, Mullener et Paul Son. Mgr Mullener continuait avec grand succès son ministère, mais au prix de grandes fatigues

et de fréquents dangers. Comme il était septuagénaire et que ses continuel travaux ne pouvaient manquer d'abrèger ses jours, la Sacrée Congrégation lui avait donné comme coadjuteur le Père dominicain Louis Maggi, de Florence. M. Paul Son était toujours le bras droit de Mgr Mullener; il venait de réussir à dissiper les persécutions et les vexations que les gentils faisaient endurer aux nouveaux chrétiens. Quant à M. Pedrini, il avait essuyé, en 1741, une grave maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau; grâce aux bons soins des Jésuites portugais, il était revenu à la santé; mais l'année 1744 apportait à M. Couty, par l'intermédiaire des Jésuites du Portugal, la nouvelle de la mort de Mgr Mullener. « Lorsque nous serons instruits des détails de sa mort, dit M. Couty, nous tâcherons d'édifier la Compagnie par le récit de ses vertus. La vie dure et laborieuse qu'il a constamment menée, pour sauver les âmes, au milieu de mille périls pour sa vie et malgré les plus vives persécutions, lui a acquis une si grande réputation de sainteté que plusieurs disaient de son vivant qu'ils ne seraient pas surpris de le voir placé sur les autels après sa mort. »

M. le Supérieur général priait ceux des missionnaires auxquels Dieu inspirait le désir de procurer sa gloire en se consacrant à l'apostolat dans les pays étrangers, de lui faire part de leurs dispositions afin qu'il puisse les employer à cette œuvre si sainte. Au reste, il rappelait à nos confrères que le seul désir de faire quelque chose de grand pour un Dieu à qui nous devons tout, et de travailler au salut de tant d'âmes abandonnées doit être le motif de demander ou d'accepter ces missions. Elles sont glorieuses, utiles et sanctifiantes, il est vrai, mais elles demandent du courage dans le travail, de la fermeté dans les difficultés, de l'intrépidité et de la résignation dans les périls.

« Que ceux qui voudront consulter Dieu là-dessus prennent la peine de lire les sections 7^e, 8^e et 9^e du 1^{er} chapitre du livre II de la grande vie de notre saint instituteur. Ils y trouveront le détail des vertus auxquelles ils doivent travailler et ils verront combien de gloire pour Dieu, de profit pour les âmes, de sainteté pour eux-mêmes, ils doivent espérer d'une si sainte entreprise. »

M. Couty n'eut pas la consolation de voir les heureux fruits de ses pressantes invitations et de ses sages avis. Il mourut le 4 août 1746, laissant la conduite de la Compagnie à M. Perriquet, assistant qu'il avait désigné en qualité de vicaire général. Il avait toujours été animé du plus vif désir de voir la Congrégation pénétrée de l'esprit de son saint fondateur. C'est là ce qui explique l'expression parfois un peu sévère des avis qu'il adressait aux missionnaires. Sous son généralat, 435 prêtres ou clercs firent les saints vœux ainsi que 145 frères coadjuteurs et la Compagnie fut augmentée de neuf établissements. En 1742, Benoît XIV avait déclaré nulle toute collation de bénéfice faite à un membre de la Congrégation qui n'aurait pas reçu la dispense de ses vœux, et deux ans après, M. Couty avait reçu pour lui et pour ses successeurs le privilège d'admettre nos ordinands *ad titulum mensæ communis*.

CHAPITRE IX

Louis de Bras (1747-1761)

Onzième Assemblée générale. Élection de M. de Bras. Notice. Soumission à la Bulle *Unigenitus*. Explication du vœu de pauvreté. — Voyages dans la famille. — Béatification de la vénérable de Chantal. — Esprit du vrai missionnaire. — Assemblée sexennale. — Extension du culte de saint Vincent à l'étranger. — Douzième Assemblée générale. — État des provinces. — Recours des frères d'Italie. — Pologne. Autriche. — Chine. — France. — Derniers avis et mort de M. de Bras.

La onzième Assemblée générale se tint du 13 février au 6 mars 1747. Elle eut vingt-deux sessions. Trente membres de la Compagnie la composaient. Les provinces de France, de Champagne, d'Aquitaine, du Poitou, de Bretagne, de Lyon, de Picardie, de Pologne, de Rome y étaient représentées. La province de Lombardie n'avait pu y assister à cause des embarras que causait en Italie la guerre de la Succession d'Autriche. M. de Bras, visiteur de Bretagne, fut élu Supérieur général et on lui donna pour assistants MM. Richon, Perriquet, Brossy et Termine.

Né à Montdidier, au diocèse d'Amiens, le 10 août 1678, M. de Bras avait été reçu au Séminaire à Paris, le 9 février 1697. Ses années du siècle s'étaient passées dans l'éloignement des frivolités qui amusent la jeunesse. Une maturité d'âme au-dessus de son âge, un goût naturel pour le sérieux le firent dès lors s'appliquer constamment à tout ce qui peut former un homme et vertueux et savant.

Ainsi disposé, il entra au Séminaire. Il y fit les plus grands progrès dans l'étude de la piété et il ne négligea rien de ce qui pouvait cultiver son esprit et le préparer aux sciences profondes de la religion. Admis aux

vœux comme un sujet de la meilleure espérance, ses succès en philosophie et en théologie allèrent même au delà de ce qu'on espérait. Un homme sage, solide, vertueux, appliqué, peut atteindre à tout.

Il professa d'abord la philosophie à Sedan, n'étant encore que sous-diacre ; puis la théologie dans les séminaires de Toul, de Saint-Flour et de Tours. Sa pénétration dans les plus grandes difficultés, sa précision à saisir le point qui sépare la vérité de l'erreur, sa clarté dans les explications justifiaient la haute idée qu'on avait conçue de sa profonde capacité.

A Tours, où il fut trente ans supérieur, il avait tellement acquis la confiance des archevêques et du diocèse qu'il en était consulté comme l'oracle. De toutes parts, on recourait à lui pour des décisions de cas de conscience, et pour la solution des difficultés qui survenaient en matière ecclésiastique. On l'avait mis à la tête des affaires du clergé, et on l'avait chargé de la revision des procès : c'est que, depuis qu'il fut fait supérieur, n'ayant plus l'obligation de n'étudier que la théologie, il s'était appliqué à l'étude du droit canon, et il l'avait fait d'une manière si solide qu'il pouvait aller de pair avec les plus grands jurisconsultes ; c'était le jugement qu'en portait M. l'abbé de Saint-Cyr, si célèbre canoniste lui-même, et qui, pendant qu'il était official de Tours, avait conçu pour M. de Bras une estime et une amitié qu'il lui a conservées jusqu'au tombeau.

Pendant tout le temps que M. de Bras a été supérieur du séminaire de Tours, sa conduite ne s'est en rien démentie. Toujours le même, toujours sage, toujours sérieux, continuellement appliqué à ses fonctions, dans la maison, aux affaires du clergé et à l'étude de toute science du ressort ecclésiastique, il ne rendait, au dehors, que des visites indispensables, et il n'y a

jamais pris un seul repas ; jamais plus content que dans son cabinet, il n'allait pas même à la maison de campagne. Ce n'est pas qu'il fût contraire à ces honnêtes récréations ; il les accordait très volontiers à ses confrères, et il était même sur cela le supérieur le plus gracieux, dès qu'il n'y voyait aucune exagération, ni aucun abus ; mais il était d'une fermeté inflexible à empêcher les visites inutiles au parloir et les récréations chez les externes, où, pour un prêtre, pour un missionnaire, tout est dangereux et porte à la dissipation.

M. de Bras s'était trouvé à Tours dans des circonstances fort critiques ; mais, en homme instruit et prudent, il ne prit point le change sur les matières qui agitaient alors les esprits et il sut avec fermeté et discrétion se montrer le plus sincèrement soumis aux décisions de l'Église.

Ce fut la réunion de toutes ces belles qualités qui détermina l'Assemblée générale de 1747 à le donner pour chef à la Congrégation. Tout le monde applaudit à ce choix, on ne pouvait en faire de meilleur. M. de Bras lui seul en fut consterné. Il se voyait, à l'âge de soixante-dix ans, chargé du plus pesant fardeau. Son humilité augmenta ses alarmes ; il fallait se soumettre. Dès qu'il fut orienté sur les affaires, sa sagesse, son application, ses profondes réflexions supplèrent abondamment à tout ce qu'il disait lui manquer d'expérience. Il se regarda comme une victime, immolée au service de la Compagnie, et il ne s'épargna en rien.

L'Assemblée avait voulu, avant de commencer ses travaux, donner une preuve manifeste de sa soumission aux décisions de l'Église. Tous les députés déclarèrent dans la sincérité de leur cœur qu'ils recevaient spécialement la bulle *Unigenitus Dei Filius* comme un jugement dogmatique de l'Église universelle, et protes-

tèrent qu'ils y étaient parfaitement soumis et qu'ils le seraient toujours. « C'est dans cet esprit, dit M. de Bras, que tous souscrivirent purement et simplement de cœur et d'esprit au décret qui en a été formé, qui doit vous être communiqué et qui n'est qu'une expression fidèle des sentiments de toute la Congrégation. Souvenons-nous que, destinés par état à l'instruction des peuples et à la formation des ministres de l'Église, ce n'est point assez pour nous d'être intérieurement soumis, mais qu'il faut de plus, comme le dit si bien le décret, établir publiquement notre réputation sur ce point. »

Après avoir ainsi sauvegardé les droits de la vérité, l'Assemblée s'appliqua d'une manière spéciale à maintenir parmi nous la sévère pratique de la pauvreté. Dirigée dans ses travaux par M. de Bras, elle donna à la Compagnie une explication détaillée et authentique du vœu de pauvreté, tel qu'il doit être en vigueur dans la Compagnie. Tout y est prévu, tout y est réglé avec une grande science théologique et une profonde sagesse. Désormais la voie était admirablement tracée et chacun, depuis lors, a pu la suivre sans crainte de se tromper. Qu'il nous suffise d'indiquer ici les points principaux de ce précieux document :

« L'Assemblée, après avoir relu, examiné sérieusement et discuté les propositions concernant la matière de notre vœu de pauvreté, a jugé à propos de déclarer et déclare : 1° que nous avons le domaine des biens immeubles et des bénéfices simples que nous possédons au moment de prononcer nos vœux, ou que nous posséderons dans la suite; 2° que nous avons le domaine des revenus provenant desdits biens immeubles et bénéfices simples, de telle sorte cependant qu'à moins d'y être autorisé par le supérieur, nous ne pouvons les dépenser ou les convertir à nos propres

usages, ni même les employer à des œuvres pies, sans violer le vœu de pauvreté; 3° que nous avons le domaine des biens immeubles qui nous reviennent par droit d'héritage; 4° que nous avons le domaine des biens immeubles acquis de notre propre argent, ou à titre de donation personnelle, soit en vertu de quelque legs, ou de toute autre manière conforme à la loi; 5° que nous avons la propriété des biens meubles, acquis de notre propre argent ou par une donation personnelle, ou par quelque autre voie légitime, à moins qu'ils ne soient de peu de conséquence et accommodés à l'usage des missionnaires; auquel cas chacun est censé les céder à la Communauté selon l'esprit de saint Vincent et la coutume observée jusqu'à présent dans la Congrégation. Mais, si ces meubles sont précieux et ne conviennent pas à notre état, nous ne pouvons les conserver, sans la permission du supérieur, ni les employer à notre usage, même avec son agrément, sous peine de transgresser notre vœu de pauvreté; 6° que, conformément à l'esprit de saint Vincent, et à la tradition de nos prédécesseurs, elle juge coupable de violation du vœu de pauvreté celui qui, sans la permission du supérieur, porte sur soi son propre argent, le garde chez soi ou chez un autre, et que personne ne doit se croire en sûreté de conscience en agissant de la sorte; 7° qu'on pèche contre le vœu de pauvreté en employant son argent, de quelque source qu'il provienne, à des usages contraires aux canons, aux règles de la Congrégation de la Mission, ou aux décrets des Assemblées générales, eût-on même obtenu la permission de quelque supérieur que ce soit; 8° qu'aucun de nous ne peut, à moins d'y être autorisé par le supérieur, recevoir ni retenir pour soi ce qu'il perçoit pour ses fonctions, offices ou ministères à lui confiés, et en particulier les honoraires de messes, sans léser le

vœu de pauvreté ; ce serait se rendre coupable d'injustice envers la Congrégation que d'employer ces rétributions à son usage ou à celui des autres ; 9° que les supérieurs manquent au même vœu de pauvreté et à la justice lorsque, oubliant qu'ils sont, non les maîtres des biens de la Communauté, mais simplement les administrateurs et les économes, ils les consomment et les prodiguent en des usages contraires à notre état. Qu'ils n'oublient pas cependant qu'ils sont pères de famille et qu'il est de leur office de pourvoir généreusement et de bon cœur aux nécessités de leurs confrères et à un honnête entretien, conforme à notre état. »

Après ces déclarations, l'Assemblée pria humblement et avec instance M. le Supérieur général de révoquer, selon sa prudence, les permissions générales qui auraient pu être concédées aux missionnaires, comme, par exemple, celles d'employer, sans l'autorisation du supérieur local, leurs revenus ou autres biens meubles, ou de retenir et de dépenser leurs honoraires de messes ; de plus, de donner avis aux visiteurs et aux supérieurs locaux de n'accorder à aucun missionnaire de permission indéterminée, quant au temps et à l'emploi de son argent, pas plus que la faculté d'en user contrairement aux canons, aux règles de la Congrégation ou aux décrets des Assemblées générales ; enfin, de donner ordre aux visiteurs et aux supérieurs locaux de lire souvent à leurs familles respectives les susdites déclarations concernant le vœu de pauvreté, comme aussi de veiller soigneusement à ce que chacun y conforme sa conduite, ajoutant que, si quelqu'un refusait de s'y soumettre, on devrait, pour une première fois, l'avertir paternellement, le reprendre ensuite avec sévérité, et enfin, s'il se montrait incorrigible, le dénoncer au Visiteur qui, dans un cas de résistance obstinée, en appellerait au Supérieur

général, pour le porter à sévir contre lui, selon la gravité de la faute.

M. de Bras eut grandement à cœur de faire fleurir la pauvreté au sein de la Compagnie. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir fourni aux missionnaires un code détaillé de leurs obligations sur ce point, il lui fallait encore stimuler leur zèle pour les engager à en accomplir toutes les prescriptions. L'exemple des supérieurs était de nature à exercer la plus heureuse influence sur leurs confrères en cette matière si importante. Aussi M. de Bras, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1750, leur donne-t-il les plus sages avis à cet égard.

« J'exhorte spécialement les supérieurs de toutes nos maisons, en se conformant eux-mêmes aux décrets de notre dernière Assemblée sur notre vœu de pauvreté, d'en maintenir exactement l'observance parmi ceux qui leur sont soumis, fournissant généreusement tous les besoins, afin d'ôter tout prétexte à la cupidité, accordant de bonne grâce tout ce qui peut être accordé, afin que, la confiance n'étant pas captive, personne ne soit tenté d'interpréter ses droits, mais refusant aussi avec une douce et prudente fermeté, et avec les ménagements qu'inspirent la charité et la sagesse, ce qu'il y aurait, dans les demandes et les désirs, d'indiscret, d'injuste et de contraire à notre véritable esprit. »

L'Assemblée avait constaté avec douleur que le zèle pour les missions s'affaiblissait; l'œuvre des paroisses et celle des séminaires semblaient avoir plus d'attrait pour un grand nombre de membres de la Compagnie. Il y avait là un danger sérieux; aussi M. de Bras déclare-t-il, en termes énergiques, que son désir le plus cher est de pouvoir ranimer dans ses confrères le zèle des missions, premier objet de notre vocation, et

d'où nous tirons le nom de missionnaires, nom glorieux que nous ne méritons de porter qu'autant qu'animés du véritable esprit de Jésus-Christ, nous sommes disposés à consacrer nos jours dans cette noble fonction. « Cela demande, il est vrai, du détachement de ses commodités et de ses aises, de l'amour pour la vie laborieuse et appliquée, du renoncement à des fonctions qui flatteraient plus l'amour-propre ; mais toutes ces raisons d'intérêt, de propre satisfaction, s'évanouiront lorsque nous nous souviendrons, nous rappelant la formule de nos vœux, que c'est à ce saint ministère que nous nous sommes spécialement consacrés. »

Vers le même temps, M. de Bras eut à lutter contre une tendance fort préjudiciable à l'esprit de pauvreté, au succès de nos œuvres et à la perfection de nos confrères : nous voulons parler du goût des voyages, surtout de ceux que l'on entreprenait pour aller dans sa famille. Les jeunes missionnaires sollicitaient souvent des permissions de ce genre. M. le Supérieur général crut devoir renouveler le règlement déjà établi par M. Couty pour les voyages au pays. « Je désirerais fort, dit M. de Bras, qu'on n'en fit jamais, persuadé qu'il y en a peu de nécessaires, et que la plupart sont dangereux. Nos anciens avaient, comme nous, des intérêts à ménager ; mais plus vertueux que nous, ou ils les sacrifiaient par désintéressement, ou ils savaient en prendre soin sans s'absenter du sein de la Congrégation et sans s'exposer à la contagion du siècle. Comme nous remarquons d'ailleurs que ce ne sont guère que de jeunes missionnaires qui sollicitent le plus ces voyages, ne manquant jamais de raisons à alléguer, dont nous avons souvent découvert le peu de solidité, je déclare : 1° que je serai plus difficile que jamais à accorder ces voyages ; 2° que je ne les accorderai que sur des raisons fortes et bien certifiées, que

les supérieurs exposeront aux visiteurs, et que ceux-ci me confirmeront en y joignant leur avis; 3° qu'ainsi ce sera aux visiteurs que je répondrai, comme je les prie de se charger de m'écrire pour ces demandes; 4° que, par conséquent, il sera inutile que les particuliers s'adressent directement à moi, je ne répondrai pas sur cet article; 5° que cette règle générale pour la Congrégation tout entière sera encore plus exactement observée à l'égard des provinces hors du royaume de France, nous étant encore moins possible d'y voir les choses par nous-même. »

Vers cette époque, moururent quatre insignes bienfaiteurs de la Compagnie; M. de Bras eut soin de les recommander aux prières de la Compagnie. C'était d'abord le seigneur Charles Algori, qui avait constitué notre maison de Naples sa légataire universelle. C'étaient ensuite le roi Jean V du Portugal et le révérendissime Père Retz, Supérieur de la Compagnie de Jésus. Le premier avait fait une riche fondation en faveur de nos confrères de Lisbonne, et le second avait toujours témoigné beaucoup d'estime et d'affection pour notre Congrégation; jamais il n'avait manqué de recommander d'une manière spéciale, aux prières de sa grande Communauté, nos Supérieurs généraux défunts. Enfin, M. de Bras voulait que l'on priât pour l'âme du prince Sangusko, grand maréchal de Lithuanie, généreux fondateur de notre maison de Zaslowi.

C'est dans le même esprit de gratitude que M. le Supérieur général parlait à la Compagnie d'une de ses plus insignes bienfaitrices, non plus pour solliciter des prières en sa faveur, mais pour recommander tous les missionnaires à sa puissante intercession. Nous voulons parler de la vénérable Mère de Chantal. Benoît XIV venait de la déclarer Bienheureuse.

C'était un devoir pour nous de célébrer d'une manière spéciale le glorieux triomphe de cette illustre servante de Dieu. « Nous n'ignorons pas, dit M. de Bras dans sa circulaire du 15 juillet 1752, les saintes et intimes relations qu'eut autrefois saint Vincent avec Mme Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, que le pape Benoît XIV, qui occupe si glorieusement la chaire de saint Pierre, vient de déclarer Bienheureuse. Nous savons également le zèle de notre saint instituteur pour conduire dans les voies de la perfection cette illustre fondatrice de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie; et quels furent ses soins assidus et charitables, pendant près de quarante ans, pour former à la piété cette nouvelle Compagnie de vierges pures, que l'amour de saint François de Sales avait enfantées à Jésus-Christ, et pour promouvoir parmi elles le véritable esprit de leur vocation, dont ce grand évêque l'avait fait dépositaire, le regardant comme seul capable de conserver et de perfectionner son propre ouvrage. Notre saint Instituteur ayant donc pris tant d'intérêt à la sainteté de la bienheureuse de Chantal, dont la gloire béatifique, par un privilège tout particulier, lui fut révélée dès l'instant de son décès, il est juste, et c'est entrer dans son esprit, que nous qui sommes ses enfants prenions part avec le même zèle au glorieux triomphe de cette grande servante de Dieu. C'est dans cette vue que, non contents de concourir avec dévotion aux solennités de sa béatification, nous avons cru devoir supplier notre Très Saint Père le Pape d'accorder à toute la Congrégation le privilège de réciter l'office de cette Bienheureuse, ce que Sa Sainteté nous a benignement accordé. Le jour fixé pour cette fête est le 21 août, auquel je désire que nous nous unissions tous, de cœur et d'esprit, dans un culte qui, étant si agréable à Dieu et à saint Vincent

de Paul, notre Instituteur, ne peut que nous être très avantageux à nous-mêmes en nous méritant dans le ciel la protection de cette Bienheureuse. »

Dieu bénissait visiblement la Compagnie. « La multitude des établissements que Dieu nous suscite, dit M. de Bras, fait voir qu'il agrée nos travaux et nous donne l'espérance qu'il en tirera sa gloire si nous tâchons de répondre dignement à ses desseins. » C'était pour la Compagnie un grand motif de reconnaissance, mais aussi un puissant encouragement à nous pénétrer de plus en plus de l'esprit de notre saint Fondateur. M. le Supérieur général le comprenait parfaitement ; aussi trace-t-il, de main de maître et en quelques lignes, les caractères du véritable esprit de notre vocation : esprit de simplicité qui nous fasse aller toujours droit à Dieu, sans nous rechercher jamais nous-mêmes ; esprit de douceur, qui nous fasse constamment supporter les défauts du prochain comme nous voulons qu'il supporte les nôtres, et qui nous rende attentifs à le porter suavement à Dieu par l'exercice d'une charité tendre et sincère ; esprit d'humilité, qui nous tienne dépendants de Dieu, soumis à ses volontés, à ses lois, à ses desseins, et qui, nous remplissant d'un juste mépris de nous-mêmes, éloigne la présomption et la témérité et nous inspire le goût des humiliations, voie unique pour attirer la grâce et mériter la paix ; esprit de mortification, si nécessaire à la justice de Dieu, pour souffrir avec mérite et pour réprimer l'inclination trop vive du cœur pour les aises, les commodités, les plaisirs de la vie, origine funeste de la tiédeur, du relâchement, du dégoût de la piété et insensiblement de la vocation ; esprit de zèle, enfin, qui fait spécialement le caractère des hommes apostoliques ; mais zèle pur, qui ne cherche que la gloire de Dieu et le salut des âmes ; zèle désintéressé pour ne nous regarder jamais

nous-mêmes, ni rechercher aucun avantage frivole; zèle courageux, qui nous fasse trouver des forces dans notre infirmité même, n'écoulant jamais nos inclinations naturelles; zèle constant, que ni les difficultés, ni les obstacles ne puissent affaiblir, et qui se soutienne aussi bien dans les contretemps que dans les succès.

« Agir et prier : telle doit être la devise du bon missionnaire, dit M. de Bras. Prétendre s'appliquer uniquement à la méditation et à la prière serait un abus étrange pour un missionnaire qui doit être tout de feu pour sanctifier les âmes, après s'être sanctifié lui-même; mais il tomberait dans une erreur bien grande, s'il se contentait de se livrer sans réserve aux fonctions extérieures du ministère de la charité, sans avoir soin de les vivifier par l'exercice d'une solide piété intérieure; sanctification personnelle, sanctification des âmes, tout est là, pour les vrais enfants de saint Vincent. »

En 1753, l'assemblée sexennale se réunit conformément à nos constitutions. Elle se tint à la Maison-Mère. Les membres qui la composaient étant animés d'un excellent esprit, tout s'y passa selon les règles et avec une entente parfaite. Elle ne crut pas utile de convoquer l'Assemblée générale. Elle dut donner à M. de Bras deux nouveaux assistants pour remplacer MM. Richon et Acami, qui sollicitèrent et obtinrent, à cause du mauvais état de leur santé, d'être déchargés de leur fonction. Elle nomma, pour remplir les deux postes vacants, M. Antoine Jacquier, visiteur de la province d'Aquitaine, et M. Jean-François Croce, supérieur de la maison de Gênes, qui avait assisté à l'assemblée en qualité de député de la Lombardie.

M. de Bras avait appris que quelques-uns de nos confrères, se prévalant de permissions générales

obtenues de ses prédécesseurs, causaient par là de grands désordres dans leurs maisons et portaient une sérieuse atteinte à l'obéissance et à la pauvreté. Il révoqua donc d'une manière formelle toutes les permissions, soit générales, soit particulières, données avant son élection. Il engagea les supérieurs à accorder gracieusement ce qu'on leur demandait de raisonnable et de conforme à notre esprit, « mais il ne faut pas, ajoute-t-il, que, par une molle condescendance, ils laissent chacun vivre à son gré ».

Un puissant motif d'encouragement pour nos confrères fut à cette époque la propagation vraiment merveilleuse du culte de notre saint Fondateur, non seulement en France, mais jusque dans les contrées les plus éloignées. Au Tonkin, les prêtres des Missions étrangères prirent saint Vincent pour un de leurs patrons, et à son exemple ils formèrent dans ce pays une compagnie de Filles de la Charité, sur le modèle de celles qui existaient en France, avec les mêmes règles et le même esprit.

Une semblable Communauté avait été fondée à Palerme, en Sicile, par les prêtres dits de l'Union de Saint Vincent. Ces vertueuses filles désirant être spirituellement associées à la Communauté de Paris, M. de Bras leur envoya des lettres d'affiliation, d'autant plus volontiers, dit-il, qu'elles font honneur à saint Vincent, leur patron, par leur dévotion, leur vie égulière, et l'émulation qu'elles ont d'agir par son esprit. Les prêtres de l'Union, si dévots à notre saint Fondateur, ont érigé un autel, en l'honneur de saint Vincent et ils en exaltent tellement la dévotion qu'il se fait souvent, par son intercession, des miracles éclatants, qui ont déterminé la ville à le prendre pour patron.

La Belgique manifesta aussi une grande dévotion

pour notre saint fondateur et pour ses œuvres. Depuis longtemps, les plus vertueux catholiques de Bruges, d'Ypres et de Courtrai l'avaient en grande vénération. Plusieurs d'entre eux, pour voir de près la manière dont se font les retraites ecclésiastiques et en prendre l'esprit, étaient venus à Saint-Lazare pour assister à ces exercices et être, par là, plus en état de les établir en leur pays, sachant de quelle utilité ils sont pour la réforme des mœurs ecclésiastiques. Ils ne voulurent point partir sans emporter des reliques d'un saint qu'ils regardaient comme le modèle des bons prêtres et qu'ils prirent pour leur spécial patron. Le séminaire de Bruges se distingua à cette occasion par une fête solennelle.

Le 21 juillet 1754, dimanche dans l'octave de saint Vincent, l'exaltation de ces saintes reliques se fit avec la plus grande solennité. Le grand pénitencier et le président du séminaire, qui en étaient les promoteurs, y avaient invité Mgr l'évêque, qui n'était arrivé de Louvain que depuis peu de jours, pour prendre possession de son évêché, et tout son chapitre. Mgr l'évêque, précédé de MM. les chanoines, tous en habit de chœur, se rendirent à l'évêché pour y prendre le précieux dépôt et l'apporter processionnellement à la cathédrale. Alors M. le théologal commença devant un auditoire nombreux et intelligent un magnifique panégyrique en l'honneur de saint Vincent. Prenant pour texte ce magnifique passage du livre de la Sagesse, *Honestavit illum in laboribus et complevit labores illius*, il exposa, dans un discours plein de zèle et d'onction, les principales actions et vertus de notre saint fondateur, insistant spécialement sur l'utilité des retraites ecclésiastiques. Après le discours, les saintes reliques furent portées au milieu du chœur. Le chapitre suivit, et aussitôt

Mgr l'évêque, revêtu des habits pontificaux, commença la messe votive en l'honneur de saint Vincent. C'était pour la première fois qu'il célébrait pontificalement, depuis son avènement à l'épiscopat. Après la messe, les reliques furent transportées, dans le même ordre de procession, au séminaire, où accourut un peuple innombrable, admirateur de ce spectacle religieux. La chapelle du séminaire était proprement et élégamment ornée. Tout autour, on avait suspendu diverses peintures, qui représentaient, par ordre chronologique, les principales actions du saint. Il y avait des gardes à la porte de la chapelle, crainte que l'influence d'un peuple si nombreux n'empêchât la libre entrée du clergé. Les reliques étant déposées au milieu de la chapelle, Mgr l'évêque entonna le *Te Deum*, qui fut continué par des musiciens, et pendant ce temps Sa Grandeur donna les reliques à baiser à tout le clergé; après cela, il s'en retourna avec le chapitre à la cathédrale; mais il fut sept heures du soir avant que cessât la foule du peuple, qui, quoiqu'il n'eût presque point encore entendu le nom de saint Vincent de Paul, voulut l'honorer avec religion dans ses cendres sacrées.

C'était une grande consolation pour le cœur de M. de Bras de faire part à toute la Congrégation des honneurs rendus à la mémoire de notre saint fondateur. Une conclusion toute naturelle se dégagait de ce récit, « Si des étrangers, ajoutait-il, et de tous les pays, sont si zélés à honorer notre saint instituteur, par l'imitation de ses œuvres et de ses vertus, combien plus le devons-nous faire, nous qui sommes ses enfants, et qui ne répondrons jamais dignement à notre vocation qu'autant que nous serons bien remplis de son esprit! »

Il y avait déjà douze ans que M. de Bras était à la

tête de la Compagnie, et, d'après nos constitutions, une assemblée générale devait être convoquée. Elle s'ouvrit en effet à Saint-Lazare, le 2 juillet 1759, et se termina le 11 du même mois, à la onzième session. Les provinces de France, de Champagne, d'Aquitaine, du Poitou, de Bretagne, de Lyon, de Picardie, de Rome, de Lombardie et de Pologne y étaient représentées. Tout s'y passa avec l'accord le plus parfait et, dans les décrets qui y furent faits ou renouvelés, les intérêts personnels furent courageusement et de bon cœur sacrifiés au zèle de l'observance commune et à la nécessité du devoir.

Dans sa circulaire du 1^{er} novembre de cette même année, M. de Bras rend un compte assez détaillé des travaux de cette 12^e Assemblée générale. Elle avait appris avec douleur que plusieurs jeunes missionnaires avaient introduit chez nous les jeux de cartes ; aussi le premier décret qu'elle porta défendit absolument ces jeux soit entre nous, soit avec les externes, en quelque circonstance que ce puisse être, soit en vacances, soit à la maison, soit en mission.

Le deuxième décret ne fait que renouveler celui de 1747 sur l'oraison mentale : elle doit toujours être faite en commun. C'est aux supérieurs de veiller à l'observation d'une règle si importante, donnant eux-mêmes l'exemple afin d'assujettir leurs confrères à un devoir de piété qui est l'âme de notre vocation.

L'Assemblée déclara aussi que la Congrégation ne devait pas payer les frais de voyage que les missionnaires entreprenaient pour aller en leur pays, soit pour raison de santé soit pour affaires de famille. C'était l'usage immémorial chez nous d'en agir ainsi. Dans le cas de maladie, la Congrégation n'est obligée qu'aux remèdes qu'on peut prendre dans son sein et elle ne les refuse jamais.

Nous croyons devoir mentionner un décret de l'Assemblée qui pourra peut-être nous paraître un peu sévère, mais qui montre à quel point elle voulait maintenir les membres de la famille dans la pratique exacte de la pauvreté. Nous voulons parler de l'usage des montres. L'Assemblée révoqua toutes les permissions antérieures et réserva au Supérieur général seul la faculté de les accorder en certains cas qui ne pouvaient être qu'extrêmement rares. Les maisons, celles principalement où était établie l'œuvre des missions, pouvaient avoir des montres à usage commun, en donner aux directeurs, qui pendant le temps de la mission s'en serviraient pour régler les exercices; mais à leur retour ils devaient les mettre en dépôt chez le supérieur ou le procureur. Plus tard, une Assemblée étendit aux Visiteurs la faculté, qui était réservée au Supérieur général seul, d'accorder les permissions en cette matière. La lecture de ce document pourra peut-être, à l'heure qu'il est, causer quelque étonnement, mais nous y voyons la preuve de l'attachement inviolable de nos pères à une vertu si chère au cœur de saint Vincent. Plusieurs fois dans la suite nous aurons occasion de faire la même remarque au sujet de prescriptions dont l'observance ne s'impose plus actuellement avec la même sévérité; il est néanmoins toujours avantageux de les connaître. D'ailleurs, on ne peut écrire l'histoire d'une congrégation, sans écrire en même temps l'histoire de sa législation.

En parcourant les réponses données par M. de Bras aux questions posées par les Assemblées provinciales, on y trouve les plus utiles renseignements et il est facile de se rendre compte des questions qui préoccupaient alors la Compagnie.

La province de France, ayant demandé qu'il fût permis aux missionnaires de cette province, employés

dans les paroisses, de venir passer quelques jours à Saint-Lazare dans le recueillement, M. de Bras y consent bien volontiers.

La province de Champagne avait demandé à l'Assemblée générale la permission d'envoyer à Montmirail ou à Dijon les prêtres infirmes qui auraient travaillé pendant douze ans dans cette province, pour y être soignés à ses dépens. Cette demande avait déjà été faite plusieurs fois ; il fut donc de nouveau répondu que chaque maison particulière devait se charger de ses malades.

A la demande de la province d'Aquitaine, que nos jeunes séminaristes fussent appliqués aux études la seconde année de leur noviciat, afin qu'on pût mieux connaître leur caractère, leur intelligence et éprouver davantage leur piété, avant de les admettre aux saints vœux, l'Assemblée répondit qu'elle ne jugeait pas à propos de faire un décret sur ce point. Elle laissa à la prudence du Visiteur le soin d'apprécier si, eu égard au caractère, à la piété, à la capacité des séminaristes, il était bon d'en appliquer quelques-uns aux études avant la fin du noviciat. Quant aux étudiants, la même province manifesta le désir de les voir, pendant quatre ans, appliqués à l'étude de la philosophie et de la théologie ; l'Assemblée répondit que l'accomplissement d'un tel vœu était grandement à souhaiter, mais que, pour le moment, il n'était pas possible d'établir en cela une règle générale et uniforme.

Cette question des études semblait avoir sérieusement préoccupé un certain nombre de députés et cette préoccupation était fort légitime ; mais ce qui était moins, c'était l'accusation portée contre les Supérieurs d'avoir laissé le relâchement s'introduire dans les études de la Maison-Mère. Ce reproche était venu de la province du Poitou. Mais M. de Bras, ne

pouvant supporter un tel langage, défend énergiquement Saint-Lazare sur ce point et il s'exprime en ces termes : « C'est à tort que l'on a cru s'apercevoir, ou soupçonner qu'il s'est introduit du relâchement dans les études de la maison de Saint-Lazare. On n'a jamais, peut-être, plus veillé qu'on ne fait à présent sur les étudiants, pour leur faire garder leur chambre et s'appliquer à l'étude. Ils ont, d'ailleurs, des professeurs habiles et zélés pour les instruire, soit dans la philosophie, soit dans la théologie; on leur fait, en outre, subir plusieurs examens, soit généraux, soit particuliers, dans le cours de l'année; on tâche encore de leur inspirer de l'émulation par les sabbatines et les thèses qu'on leur fait soutenir. En un mot, le préfet des études et les autres officiers, spécialement chargés des étudiants, ne négligent rien de ce qui peut contribuer à leur avancement dans les sciences. On jugerait peut-être plus sainement, si l'on attribuait ce prétendu relâchement à la négligence des supérieurs, qui sont trop faciles à souffrir que les jeunes prêtres, qu'on envoie dans leurs maisons, y perdent leur temps en des visites trop fréquentes qu'ils rendent en ville aux externes, ou aux mauvais exemples que leur donnent les autres prêtres de la maison, de la perte de leur temps. »

Une demande faite par la province de Lyon prouve qu'on avait, à cette époque, une théologie uniforme, qu'on trouvait parfaite. On désirait aussi avoir un cours de philosophie semblable, que les professeurs enseigneraient avec plus de goût et que les étudiants étudieraient plus volontiers. M. de Bras répond : « Il y a déjà longtemps qu'on y pense, mais les moyens employés jusqu'à présent se sont trouvés inutiles; cependant on ne cessera point de faire tous les efforts possibles pour réaliser un vœu si légitime ». Un autre

point avait attiré l'attention de la même province. Sa demande ne fut point accueillie pour le moment; mais son désir fut, dans la suite, mis à exécution. Il est intéressant de lire ce précieux document. « Ne serait-il pas à propos, demandait-elle, de faire, au commencement de l'oraison du matin, une prière qui contint des actes de foi sur les principaux mystères de notre religion, d'espérance, de charité, de plus l'oraison dominicale, la salutation angélique et le *Credo*, et cela en faveur de nos frères coadjuteurs, de nos séminaristes externes, qui, assez ordinairement, ne savent pas s'occuper pendant l'oraison? Ne conviendrait-il pas aussi d'ajouter, dans l'examen général, les mêmes *Pater, Ave, Credo* que les externes ont été surpris de ne point entendre dans notre prière du soir? Réponse : *Nihil innovetur, sed quod traditum est servetur.* Par conséquent, on doit s'en tenir, dans la province de Lyon, à l'usage qui a toujours été, aussi bien que dans les autres provinces de la Congrégation, qui est de faire l'oraison mentale et la prière du soir sans tous ces actes à voix haute et publique, dont il est parlé dans la dite proposition, soit pour les maisons dans lesquelles il n'y a que les nôtres qui assistent à ces exercices, soit pour celles où il y a séminaire externe, chacun devant faire ces actes en particulier; sur quoi les confesseurs et les directeurs de nos frères doivent s'instruire. »

L'Assemblée avait eu à élire trois assistants. Le vide qui s'était opéré dans le conseil de M. le Supérieur général était dû à la démission de plusieurs de ses membres, auxquels l'état de leur santé ne permettait plus de se dévouer comme ils l'auraient voulu au service de la Congrégation. Les députés, appréciant la solidité de leurs raisons, consentirent à recevoir leur démission et nommèrent à leur place MM. Testori,

Gandon et Macé. M. de Bras avait supplié l'Assemblée de le décharger du gouvernement de la Compagnie. Ce vénérable vieillard déclarait que son âge fort avancé de quatre-vingt et un ans allait bientôt le mettre dans l'impossibilité de conduire la Congrégation. Il développe cette raison dans un écrit remis à l'Assemblée. Celle-ci crut que la santé de M. le Supérieur général était encore assez vigoureuse pour supporter le poids du gouvernement et elle refusa absolument de priver la Compagnie des fruits d'une conduite si sage, si prudente et si ferme à la fois. Forcé de céder aux instances qui lui furent faites, M. de Bras répondit que ce nouveau bail ne pouvait être que d'un ou deux ans. Nous verrons bientôt que sa prédiction fut malheureusement accomplie. Atteint peu de temps après d'une maladie très douloureuse qui, pendant six semaines, le tint entre la vie et la mort, il recouvra la santé. Il attribua son rétablissement aux prières des Missionnaires et des Filles de la Charité. Il en témoigna toute sa reconnaissance; mais, en même temps, il donna à tous ses enfants les plus utiles leçons. « Rappelons-nous souvent, dit-il, les grandes vérités de la religion, les motifs de notre consécration à Dieu, l'étendue de nos devoirs envers lui : de leur observation dépend notre bonheur. Alors, élevés au-dessus de la vanité des choses sensibles qui peuvent nous faire illusion, nous nous appliquerons sérieusement à notre sanctification et nous nous emploierons avec plus de zèle à la sanctification des autres. Tel est le noble objet de la vocation que Dieu nous a donnée, et la fidélité seule à y répondre peut nous mériter des moments tranquilles à l'heure de la mort avec la douce confiance d'être reçus dans le sein des miséricordes divines. »

M. de Bras parlait ainsi en 1760. On était en pleine

guerre de Sept ans, mais au milieu des troubles et des calamités publiques qui agitaient l'Église et l'État, la Congrégation vivait en paix; elle exerçait librement et avec fruit les fonctions de l'Institut, et elle recevait dans son sein des sujets dont la plupart faisaient sa consolation. Nous allons voir, en effet, combien la divine Providence bénissait la Compagnie, non seulement en France, mais encore dans toutes les contrées où nous étions établis.

Nos confrères d'Italie s'étaient émus de la présence à Rome d'un missionnaire français, portant le titre de procureur général de la Congrégation. Ils se plaignaient à l'Assemblée générale de 1747, alléguant que la paix, la juste subordination envers les visiteurs ne pouvaient qu'être troublées par l'ingérence de ce procureur dans les affaires italiennes. M. de Bras répondit que l'office de procureur général auprès du Saint-Siège était bien différent de celui de procureur général de la Congrégation, puisqu'il n'avait aucun droit de faire partie de l'assemblée provinciale, à moins d'avoir été élu député. Sa nomination ne dépassait donc pas les limites du pouvoir accordé au Supérieur général par les constitutions; M. de Bras déclarait que le prêtre français, chargé de traiter près du Saint-Siège ne devait, en aucun cas, s'immiscer dans les affaires qui concernaient les affaires d'Italie et qu'il devait être soumis au visiteur et au supérieur local pour tout ce qui ne regarde point l'accomplissement de son office. Ce fut alors que M. Brocquevielle fut envoyé à Rome pour remplir ce poste.

En 1749, M. de Bras adressa aux provinces d'Italie une circulaire spéciale, qui répondait en grande partie à des observations faites à l'assemblée de 1747 : 1° Il prie nos confrères de ne jamais omettre la conférence hebdomadaire. 2° Ayant appris que, dans les missions,

sous prétexte de détourner les populations des folies du Carnaval, on donnait des représentations pieuses dans les églises ou dans les oratoires, M. de Bras défend absolument cette pratique comme contraire à notre esprit. Ces représentations, bien que différentes des scènes profanes par leur objet, n'avaient que trop de rapports avec elles et par les décors du théâtre, le jeu et les costumes des acteurs, le bruit des instruments de musique. En outre, il y avait là pour les peuples une augmentation de dépenses et pour les missionnaires une perte de temps et une source de dissipation. D'ailleurs, nos missions s'étaient toujours jusqu'alors données avec beaucoup de fruit sans employer de tels moyens. 3° Quelques députés s'étaient plaints à l'Assemblée que les missionnaires n'étaient pas assez réglés pour la durée de leurs instructions. Les uns parlaient pendant trop peu de temps, les autres, en plus grand nombre, dépassaient les limites si sagement fixées par nos pieux usages. Ils restaient en chaire plus d'une heure et demie. M. de Bras s'éleva fortement contre cet abus. Ce ne peut être le zèle du salut des âmes qui pousse les missionnaires à dépasser ainsi les limites du temps prescrit; ce n'est qu'un misérable amour-propre, qui rend aveugle sur les inconvénients d'une telle pratique; inconvénient pour le prédicateur qui, par sa désobéissance, perd le mérite de ses travaux et nuit à sa santé, en perdant ses forces; inconvénient pour ses confrères dérangés dans l'ordre de leurs offices; inconvénient pour les peuples qui, ennuyés et fatigués de ces longueurs, ne tirent que peu ou point de fruits de pareilles prédications. Il faut, à tout prix, déraciner cet abus et, pour y parvenir, les supérieurs auront soin de faire lire devant la communauté l'article du règlement des missions, qui traite de la prédication.

Un autre abus s'était glissé dans la manière de faire le catéchisme; on parlait trop et on n'interrogeait pas assez. Alors, les catéchismes étaient des sermons capables d'instruire les personnes éclairées, mais sans profit pour les enfants.

Beaucoup de nos confrères italiens, emportés par leur goût pour la musique, y consacraient trop de temps. Il y avait en cela une perte de temps et une source de dissipation. M. de Bras fait observer que les missionnaires véritablement animés de l'esprit de leur état ne se laissent pas aller à de tels divertissements, persuadés qu'ils sont que le temps suffit à peine pour remplir toutes leurs obligations vis-à-vis de Dieu et du prochain. M. le Supérieur général s'élève aussi contre un double abus, qui tendait à se généraliser dans nos provinces d'Italie. On donnait des missions dans les villes épiscopales et on s'occupait de la direction des religieuses. Il rappelle les sages prescriptions de saint Vincent et la belle réponse que M. Bonnet fit parvenir sur ce sujet à la province romaine.

En terminant, M. de Bras déclare qu'il compte sur le bon esprit de nos confrères d'Italie pour l'observation fidèle de ses avis. Cette circulaire est datée du 1^{er} janvier 1749.

Au mois de mai de la même année, M. Termine fut obligé, pour raison de santé, de quitter Paris, après avoir donné sa démission d'assistant. M. le Supérieur général proposa à l'approbation des visiteurs d'Europe M. Jean-Baptiste Acami, visiteur de la province de Lombardie. Ce choix fut ratifié.

En 1749, les frères coadjuteurs de Monte-Citorio écrivirent à M. le Supérieur général pour se plaindre de ce qu'on leur avait supprimé la récréation après le dîner et qu'on leur refusait de leur accorder le repos qui suit cette récréation; de plus, ils demandaient

qu'on changeât la forme de leur habit qui les rendait, disaient-ils, ridicules et leur attirait les railleries de toutes sortes de personnes. Ils allaient jusqu'à menacer de recourir au Souverain Pontife, si on ne faisait pas droit à leurs demandes. La pétition de nos chers frères parut suffisamment fondée, au moins pour ce qui regardait la forme des habits ; mais, avant de rien statuer à cet égard, M. de Bras voulut prendre l'avis des supérieurs de nos maisons d'Italie. Il leur écrivit donc une lettre circulaire, à la date du 22 juin 1750, où il déclare qu'après s'être rendu compte par lui-même et avoir consulté des hommes recommandables par l'intégrité de leur vie et par leur expérience, il constate que la forme de certains vêtements, adoptée dans les provinces italiennes pour nos frères coadjuteurs, est contraire à la modestie et à la décence, peut causer des scandales et produire d'autres fâcheux inconvénients. Il ajoute que ce qui pouvait être convenable en d'autres temps, n'était plus supportable actuellement, que les mœurs n'avaient plus la même simplicité et la même innocence. Il est donc, dit M. de Bras, du devoir du Supérieur général de porter remède à un tel mal. Que chaque Supérieur donc, seul en présence de Dieu, examine sérieusement ce qui doit être changé et qu'il fasse part de sa pensée au Supérieur général. « Ce détail, ajoute M. de Bras, pourra paraître d'assez mince importance au premier abord ; mais, en réfléchissant au trouble qu'il peut causer parmi nos frères coadjuteurs, dont le bon esprit et les services qu'ils rendent à la compagnie sont si nécessaires, il est facile de comprendre que je m'en préoccupe. »

Quelques missionnaires profitèrent de cette circonstance pour se plaindre du Supérieur général auprès des cardinaux et du Souverain Pontife. Ils demandaient : 1° qu'il n'y eût plus, à Rome, de procureur

général français, parce qu'il était à craindre qu'il s'arrogeât les mêmes droits et privilèges que les procureurs des ordres religieux; 2° que les visiteurs ne fussent plus choisis par le Supérieur général, mais qu'ils fussent élus par l'Assemblée provinciale, tous les six ans; que la supériorité d'une maison venant à vaquer, le visiteur, de l'avis de ses consultants, proposât deux sujets, au choix du Supérieur général, qui serait tenu de nommer l'un des deux; 3° que, conformément à la décision de la dernière assemblée générale, on ne changeât en rien l'habit des frères coadjuteurs. De plus, comme M. de Bras avait nommé un supérieur à Macerata, et envoyé à Gênes le supérieur de Monte-Citorio, pour être mis à la disposition du visiteur, on accusait le procureur français d'avoir suggéré au Supérieur général ces deux changements.

Benoît XIV, par l'entremise du cardinal Albani, pria M. de Bras de surseoir à ces deux nominations jusqu'à plus ample information; puis, il lui envoya la lettre suivante.

BENOIT XIV PÂPE

« Cher Fils, salut, etc.

Il serait peut-être difficile de trouver quelqu'un qui aimât plus que Nous la Congrégation de la Mission, et si on en cherchait la preuve, il suffirait de rappeler tout ce que Nous avons fait pour la canonisation de son saint fondateur.

Nous sommes Italien, mais Nous n'avons jamais cru et Nous ne croyons pas qu'il soit expédient, comme on l'a pensé autrefois, de séparer les maisons d'Italie de celles d'au delà des monts et c'est même pour éviter cela que Nous vous écrivons ce qui suit. Ici, on suppose que les missionnaires français mènent une vie assez large, particulièrement en ce qui regarde le vêtement, et on les accuse de porter perruque, ce qui cause

quelque surprise et donne lieu à quelque trouble dans les esprits. Nous ne savons pas si le fait est vrai, mais, s'il en était ainsi, vous seriez obligé d'y prendre garde.

Dans cette maison de Rome est toujours demeuré le procureur français; mais il ne s'est jamais ingéré dans ce qui regarde l'Italie, et il ne s'est occupé que des affaires de la France et de la Pologne.

Nous avons connu à ce poste le bon M. Couty, actuellement au ciel, et MM. Vieillescasse et Cossart encore vivants. Les deux premiers ont toujours été bien vus et n'ont causé aucun trouble dans la maison. Quant au troisième, je n'en ai jamais entendu dire du mal; on lui reprochait cependant d'être souvent au dehors de la maison, ce que nous avons attribué à la nécessité où il était de gérer les affaires et de s'occuper de son emploi. Actuellement ce poste est confié aux soins de M. Brocquevielle, qui a eu le malheur de déplaire à ceux de la maison. On lui reproche de ne tenir aucun compte du supérieur local, de sortir de la maison sans l'avertir, et de rentrer à des heures indues, bien que l'on n'ait aucun soupçon sur sa conduite. Mais, ce qui est plus grave, c'est qu'il se mêle des affaires des Italiens, ce dont je suis très certain. Vous êtes un homme expérimenté, et vous pouvez assurément comprendre l'agitation que tout cela cause de la part des confrères italiens, et en particulier des prêtres de la maison de Monte-Citorio. Tout y est sens dessus dessous; la paix en est bannie; le missionnaire français cherche qui le protège et les Italiens en font de même. Et, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on suppose que le Supérieur général gouverne les maisons d'Italie, conformément aux avis qu'il reçoit du procureur français, et non selon le conseil des missionnaires italiens expérimentés, préférant suivre les inspirations qu'il reçoit

d'un jeune étranger aux avertissements d'anciens missionnaires, habitants du pays.

Cette manière de gouverner, laissez-moi vous le dire en toute sincérité, n'est pas bonne; et, si elle n'est pas modifiée, Nous Nous verrons obligé d'y remédier, sans toutefois soustraire la province d'Italie à votre juridiction, encore qu'il ne manque pas de cardinaux qui Nous le conseillent.

Nous ne Nous sommes pas servi d'intermédiaire; nous vous écrivons directement, ce qui vous donne un gage de Notre paternelle affection. Il ne Nous reste plus qu'à vous donner la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Sainte-Marie Majeure, le seizième jour de septembre 1750; de Notre pontificat, l'an onzième. »

Le Supérieur général répondit à Sa Sainteté au mois d'octobre suivant. Il exposait au Saint-Père les raisons qui l'avaient engagé à nommer le supérieur de Macerata et à changer celui de Monte-Citorio.

Quelque temps après, en novembre 1750, le Pape fit connaître, par l'intermédiaire du Nonce, que sa volonté était qu'on rappelât à Paris M. Brocquevielle et M. le Supérieur général obéit immédiatement.

M. de Bras se plait à faire ressortir le dévouement des missionnaires italiens et tout le bien que procuraient leurs travaux. On était en pleine guerre, par suite de la succession d'Autriche. Les armées françaises et allemandes avaient pénétré en Italie et plusieurs de nos maisons avaient grandement souffert du fléau; mais les missionnaires qui les habitaient offraient un spectacle bien consolant. Malgré les pertes, malgré les périls auxquels ils étaient exposés, ils ne cessèrent point de faire des missions et il semblait que Dieu se plût à répandre sur elles l'abondance

de ses bénédictions, en raison de leur courage et de leur confiance.

En 1749, les sujets furent se multipliant et un grand nombre d'entre eux maintinrent l'observance et soutinrent l'honneur de notre Compagnie. Benoît XIV avait même ordonné à nos confrères de Rome de donner, dans un des quartiers de la capitale, les exercices de la mission pour préparer les habitants à recevoir les grâces du Jubilé.

L'année suivante, une mission faite à Murano, diocèse de Torcello, près de Venise, y produisit des fruits si merveilleux qu'elle donna lieu à la fondation d'une maison de la Compagnie. Son Éminence le cardinal Delfino, patriarche d'Aquilée, voulut l'établir à Udine. La difficulté était d'obtenir le consentement du sénat de Venise, opposé en principe à tout nouvel établissement; mais, grâce à une protection toute spéciale du Ciel, l'unanimité des suffrages fut si parfaite qu'il n'y eut pas un seul sénateur qui ne fût favorable. Dieu, du haut du Ciel, avait également béni plusieurs missions faites précédemment dans l'État de Venise, le Frioul, le patriarcat d'Aquilée, en sorte que nos confrères y étaient en grande estime et vénération, réputation, dit M. de Bras, qu'ils soutiennent par leur régularité et par un zèle vraiment apostolique.

A l'autre extrémité de l'Italie, en Sicile, Mgr de Girgenti, prélat de haute naissance et de grande sainteté, dont la charité inépuisable, avait ouvert aux pauvres un grand nombre d'hôpitaux; il voulut encore favoriser son diocèse d'un établissement de la Congrégation, composé de huit prêtres et de quatre frères.

En 1751, nos confrères d'Italie prirent possession du magnifique collège fondé à Plaisance par le cardinal Alberoni. Nous donnons les principaux articles du règlement tracé par le fondateur lui-même. Ils nous

feront parfaitement apprécier la nature et l'importance de cette fondation. « Le collège sera pour 60 élèves dont 54 jeunes gens pauvres et 6 étudiants de la Mission; 2° les élèves seront distribués en 3 classes : philosophie, théologie dogmatique, théologie morale et histoire sacrée; 3° l'enseignement et l'entretien des élèves seront entièrement gratuits; 4° comme la fondation n'a pour but que de former des élèves du sanctuaire, les élèves, dès leur entrée, et chaque année pendant leur séjour dans la maison, devront déclarer avec serment que leur intention est de poursuivre la carrière ecclésiastique; si telle n'était pas leur intention, ils n'auraient qu'à se retirer; 5° le séjour dans le collège sera de neuf ans : trois ans de philosophie, trois ans de théologie dogmatique, et trois ans de morale et d'histoire ecclésiastique. » Sur la fin de sa vie, le cardinal, subissant l'influence d'esprits prévenus contre la Mission, voulut introduire des changements notables dans le contrat passé entre lui et la Congrégation. Les nouvelles dispositions étant de nature à diminuer considérablement l'influence et l'action des missionnaires, ceux-ci hésitèrent et se demandèrent s'il ne convenait pas de renoncer à la direction du collège. Ils prirent le parti de s'adresser à Rome. Sur ces entrefaites, le cardinal mourut; mais les négociations se poursuivirent près le Saint-Siège, et le 9 février 1754, la sacrée Congrégation du Concile approuva les articles d'une nouvelle convention qui donnait satisfaction aux missionnaires. Entre autres points, il fut stipulé que les prêtres de la Mission donneraient des missions dans le diocèse de Plaisance aux frais du collège. Au mois d'août 1756, on donna ces pieux exercices, qui furent suivis par un grand concours de peuple tant de la ville que de la campagne.

M. de Bras recevait aussi des nouvelles bien consolantes des missions données par nos confrères récemment installés dans le diocèse d'Udine.

En 1751, la Pologne jouissait toujours de la tranquillité et de la paix sous la conduite de son sage visiteur, attentif à la maintenir dans la régularité et la subordination, disposant si prudemment de ses sujets, suivant les talents de chacun et les besoins de sa province, que tout le monde était content.

En 1757, cette province continuait à donner à la Compagnie de grands sujets de consolation. M. de Bras nous l'affirme dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1758. « Le zèle et la régularité de nos confrères leur concilient de plus en plus l'estime et la confiance du public. On les recherche partout pour les fonder, et ce n'est qu'avec peine que, dans l'impuissance où l'on est de recevoir tant d'établissements à la fois, ils peuvent réussir à faire agréer des délais. » A Varsovie, on venait d'introduire solennellement les enfants trouvés dans le magnifique hôpital que M. Baudouin, notre confrère, leur avait fait bâtir. Ce digne et dévoué missionnaire, animé de l'esprit de notre saint fondateur, et secondé par l'approbation, le zèle et les lumières de M. Sliwicki, visiteur de la province, avait conçu le dessein de ce bâtiment, depuis plusieurs années. C'était un besoin réel, tant ces pauvres enfants étaient mal logés. Mille obstacles traversèrent l'entreprise. Mais un zèle pur, patient et courageux vient à bout de tout ce qu'il entreprend pour la gloire de Dieu. M. Baudouin, que nulle difficulté n'avait rebuté, parvint cependant à bâtir un hôpital, vaste, éclairé et commode. « C'est, dit M. de Bras, le plus beau et le plus régulier qu'il y ait en Pologne. Il a coûté plus de deux cent mille livres de notre monnaie. Le jour de Saint-Jean ayant été choisi pour la translation des

enfants, ils y furent conduits processionnellement par le clergé de la paroisse de Sainte-Croix, ayant à leur tête M. l'auditeur de Son Excellence Mgr le nonce du Pape.

« Cette procession fut honorée par un grand nombre de personnes de marque, et par une foule prodigieuse de personnes de tous les ordres, à qui, étant arrivé à la chapelle de l'hôpital, un de messieurs nos confrères fit un sermon édifiant et pathétique. On chanta ensuite le *Te Deum*, et M. l'auditeur donna la bénédiction du très Saint Sacrement. Le dimanche suivant, il y chanta une messe solennelle, à laquelle assistèrent Mgr le Nonce, les évêques de Kujavie et de Kiovie, M. le grand chancelier et ses trois fils, M. le comte de Brulh, premier ministre, Mme la comtesse, son épouse, Mme la princesse palatine de Russie, M. le grand chambellan, Mme son épouse, M. Durand, ministre de France, et plusieurs autres personnes de distinction, à qui M. le baron de Reaucour fit servir, dans le réfectoire des enfants, un magnifique dîner sur une table de vingt-quatre couverts. Pendant le dîner, Mme la comtesse de Brulh proposa de faire une quête qui rapporta plus de 2000 livres. Cette vertueuse dame donna de plus trois beaux ornements pour la chapelle et promit tout ce qui dépendrait d'elle et de sa protection pour aider à achever l'œuvre. C'est un monument qui tient du miracle, conclut M. de Bras. Ainsi il est à espérer que Dieu continuant de bénir cette œuvre entreprise pour sa gloire, et qu'il a si puissamment protégée jusqu'ici, elle sera solidement fondée. »

L'année suivante 1759, M. de Bras eut la consolation d'annoncer l'établissement, à Varsovie, d'un hôpital général, qu'il qualifie d'entreprise immense.

« La charité de M. Sliwicki, dit-il, l'a conçu ; il en a formé le plan, la cour l'a chargé d'en dresser les règles

ments. Tout le royaume a applaudi à un établissement si utile. Le roi a accordé pour une si grande œuvre deux mille ducats d'or, de rente annuelle. Beaucoup d'autres seigneurs et dames se sont engagés d'y contribuer considérablement. Il y avait déjà, au mois de mai qu'on m'écrivait sur cela, environ cent mille livres de Pologne de revenu assuré, et les ministres, aussi bien que toute la noblesse, avaient cette entreprise fort à cœur. Voilà ce que peut un zèle actif et qui, plein de confiance en Dieu, conçoit des projets pour sa gloire, et met la main à l'œuvre pour leur exécution. Suivant les vues de la cour, les missionnaires ne pourront se dispenser de se charger du rectorat de cet hôpital, dont le service sera aussi confié aux Filles de la Charité. »

En 1761, la province de Pologne se soutenait avec honneur et avec les plus consolants succès dans les fonctions qu'elle exerçait, au milieu des applaudissements des grands et des petits, toujours sollicitée d'accepter de nouveaux établissements.

L'Autriche, voisine de la Pologne, voulut aussi posséder les prêtres de la Mission ; sur la demande de Mgr l'Archevêque de Vienne, et sous le bon plaisir de l'impératrice, deux de nos confrères polonais fort instruits et connaissant bien les langues française et allemande, se rendirent dans la capitale de l'Autriche pour y diriger le séminaire épiscopal. Après la mort de M. de Bras, M. Jacquier, en qualité de vicaire général, donnait les nouvelles les plus consolantes de cette intéressante fondation. « Nos confrères établis à Vienne, dit-il, s'y comportent avec tant de zèle, de régularité, d'édification que l'Allemagne goûte fort notre Institut, que, de l'agrément de l'auguste impératrice, reine de Hongrie, le primat de ce royaume demande des missionnaires qu'on va lui envoyer pour

le séminaire de Strigonie ; que M. le Cardinal, archevêque de Vienne, qui nous honore de sa confiance la plus intime, nous demande aussi, pour le mois de juillet prochain, trois autres missionnaires pour le séminaire de Vatzén. »

Dieu bénissait aussi nos confrères du Portugal. La Mission s'affermissait de plus en plus dans ce royaume et les fonctions de notre Institut y étaient en pleine vigueur. Pour les soutenir et animer les études, M. de Bras avait envoyé à Lisbonne deux confrères zélés et fort instruits, MM. Didier et Fissou. En 1753, le crédit qu'acquerrait la Congrégation en ce pays donna lieu à de nouveaux établissements. M. le Supérieur général renvoya pour cela à Lisbonne deux étudiants portugais, venus à Saint-Lazare pour se former aux usages de la Congrégation et y achever leurs études. En 1755, eut lieu le terrible tremblement de terre qui détruisit en quelques instants la moitié de la ville de Lisbonne et plongea le Portugal dans le deuil. Nos confrères furent épargnés dans leur personne ; mais ils coururent les plus grands dangers, et les pertes qu'ils éprouvèrent furent très sensibles. « Voilà nos confrères entièrement ruinés, écrit M. de Bras. Leur maison est inhabitable, et leurs revenus, la plus grande partie sur l'État, se trouvent anéantis, ou du moins suspendus pour longtemps, parce que l'État se trouve ruiné lui-même et ne pourra de longtemps se relever. Il sera donc nécessaire que les missionnaires, n'ayant pas de quoi subsister, se dispersent et aillent gagner leur vie ailleurs en travaillant. Le projet est d'envoyer ainsi MM. les Prêtres faire des missions dans d'autres diocèses où ils sont requis. Nous offrons de prendre ici tous les étudiants, dans la disposition, après que nous aurons achevé de les instruire et de les former, de les rendre à mesure que le Portugal

sera en état de les nourrir et de les employer.

Dieu se plut à combler de ses bénédictions une famille si éprouvée. M. Testori, envoyé par M. de Bras pour faire la visite du Portugal, eut la consolation de trouver partout l'amour de la règle et du devoir, chacun vivant en paix et occupé du désir de se rendre utile à la sanctification du prochain. Le ministère de nos confrères opérait des fruits véritablement merveilleux. Mgr l'évêque de Coïmbre avait demandé à notre maison de Lisbonne une compagnie de missionnaires pour évangéliser son diocèse. Pendant deux ans, ces ouvriers infatigables s'adonnèrent aux pieux exercices des missions et voici les principaux traits de miséricorde que le Seigneur a fait éclater sur ces peuples par le ministère de nos confrères.

« La jeunesse était entièrement négligée et vivait sans éducation, sans instruction; les missionnaires ont établi, en divers endroits, des maîtres et des maîtresses d'école, et ils ont si bien réussi à en persuader la nécessité que la charité a trouvé des ressources pour rendre ces établissements solides. C'est ce qui fut fait spécialement dans un lieu très peuplé, et où l'on avait grand besoin d'instruction. L'on y a établi dix-huit écoles, et, pour rendre l'œuvre perpétuelle, les paroissiens ont passé un acte public en présence de Mgr l'évêque et des magistrats, s'obligeant de payer aux maîtres et maîtresses une pension convenable, jusqu'à ce qu'il y ait été pourvu d'ailleurs. L'on a aussi choisi un préfet de ces écoles, à qui, pour le bon ordre et la bonne conduite, l'on a donné des instructions et des règles, qui sont insérées dans l'acte même de fondation.

« Il y avait, dans une ville, des inimitiés très anciennes et invétérées entre le tribunal de la justice et celui de la miséricorde. Ni le seigneur évêque, ni aucune autre

personne qui avaient entrepris de terminer les disputes, n'avaient pu y réussir. C'était une opinion commune que l'affaire était invincible, à moins d'un décret du roi qui réglât les présentations réciproques. Les missionnaires ont eu la consolation de conduire tout à la tranquillité et à la paix; si bien que ces tribunaux, qui attiraient à leur faction tous ceux qu'ils pouvaient, sont présentement d'une union édifiante et d'un accord parfait.

« Dans une autre petite ville ancienne et très noble, la dépravation des mœurs était très grande. Pour y remédier, et pour retirer du crime plusieurs jeunes personnes, qui s'y plongeaient sans remords, les missionnaires, avec l'approbation de l'Ordinaire, et au grand contentement des gens de bien, ont trouvé le moyen d'établir un conservatoire, un asile, où, sous la conduite de dames vertueuses, les jeunes filles légères peuvent, et gémir sur leur dissipation, et apprendre à vivre d'une manière sérieuse et chrétienne. En attendant qu'on puisse avoir de quoi bâtir une maison convenable, on a loué des maisons, et déjà 13 dames vertueuses s'étaient consacrées à ce genre d'apostolat, pour, en vivant ensemble et sous la clôture, travailler au salut des personnes de leur sexe qui s'oublient, en les admettant et les gardant dans leur séminaire. Les dames, pour être reçues, payeront une dot raisonnable. Leur nombre est fixe, mais celui des converties se réglera sur les revenus. On a fait des règlements, et laissé des instructions pour les offices, et pour tout ce qui est nécessaire à la vie commune et religieuse.

« Mgr l'évêque de Coïmbre, touché de tant et de si grands biens qui se sont faits dans son diocèse, a voulu qu'on honorât d'une manière particulière le saint Instituteur d'une Compagnie qui lui a paru si utile. On a fait connaître saint Vincent de Paul, on a publié

ses louanges et ses œuvres, et les peuples ont conçu une dévotion si vive et tant de confiance en son crédit auprès de Dieu, que son nom a été invoqué dans les besoins publics et particuliers et l'on compte plusieurs grâces miraculeuses obtenues par sa puissante intercession. Les peuples, pénétrés de reconnaissance, se sont, à l'envi, répandus en actions de grâces et ont signalé leur piété, non seulement par des jeûnes, des sacrifices, des neuvaines, des pèlerinages, des dons et des oblations sans nombre, mais, plus particulièrement encore, par des fêtes solennelles célébrées en son honneur, avec exposition du très Saint Sacrement, par beaucoup de magnificence à orner les églises, par de beaux panégyriques, par des processions et des neuvaines solennelles, par une statue du saint élégamment travaillée, par des abrégés de sa vie distribués dans le public pour exciter à sa dévotion et l'augmenter, et par des feux d'artifice pour rendre ces fêtes plus solennelles. Ce qu'il y a eu de plus précieux aux yeux de la foi, c'est la réforme des mœurs et le renouvellement de la piété, qui ont paru, et dont les fruits sont si consolants et si solides. »

Mgr l'évêque de l'île de Madère, plein de zèle pour la formation de son clergé et pénétré d'estime pour les missionnaires, en voulut deux pour les charger de la conduite de son séminaire. Le pieux prélat les logea dans son palais épiscopal pendant plusieurs mois, en attendant l'achèvement du nouveau local destiné aux jeunes clercs. Partout, au Portugal, sur le passage de nos confrères, on élevait des autels à notre saint Fondateur, en sorte que le Père et les enfants étaient vénérés et chéris dans toute l'étendue du royaume.

L'Espagne ne restait pas en arrière et nos confrères rivalisaient de zèle et de ferveur. Le nouvel établissement de Guissonne faisait tous les jours de nouveaux

progrès, et Mgr l'évêque de Barcelone ayant fait donner une retraite dans cette maison, il s'y trouva plus de 300 ecclésiastiques. Mgr Barbasto obtint de M. de Bras deux missionnaires pour la direction de son séminaire. La prise de Port-Mahon par les Français en 1757 ouvrit un vaste champ à nos confrères de Catalogne. Les missions réussirent d'une façon merveilleuse. Non seulement le peuple montra le plus grand empressement, mais il y eut même beaucoup d'officiers français qui se firent un devoir de donner l'exemple par leur grande assiduité à la parole de Dieu. Après avoir parcouru les divers quartiers de l'île, ils donnèrent la mission à la capitale; les fruits tinrent véritablement du prodige. M. de Bras, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1760, nous en donne le récit détaillé. « La mission, dit-il, commença le 6 janvier 1759 Le concours aux exercices de la part de tous les ordres fut extraordinaire. Les missionnaires ne purent suffire à entendre les confessions générales. Il s'y fit une infinité de réconciliations. Les ennemis qui se rencontraient dans les maisons ou dans les rues se demandaient publiquement pardon. Des familles entières brouillées depuis longtemps se réconcilièrent. Presque tous les procès furent terminés à l'amiable. L'on a conclu par donner aussi la retraite aux religieuses; elles en avaient grand besoin; leur relâchement était si général qu'elles n'avaient de la régularité religieuse que la clôture assez mal gardée. Elles profitèrent si bien des pieux exercices de la retraite, qu'elles rentrèrent dans la pratique la plus exacte de leurs règles et de tous leurs devoirs. »

Les autres missionnaires d'Espagne ne travaillaient pas avec moins d'ardeur et de succès. Une nouvelle maison fut établie à Reus et nos confrères de Notre-Dame della Bella quittèrent cette résidence assez

malsaine pour Barbastro, ville épiscopale. En 1761, M. de Bras était heureux de constater que les travaux de nos confrères espagnols, soit auprès des peuples, soit auprès des ecclésiastiques, étaient couronnés de succès.

A Alger, M. Bossu, vicaire apostolique, et MM. Donnaud et Groiselle travaillaient avec zèle au soulagement et à la sanctification des pauvres esclaves. Les commencements avaient été difficiles, parce que nos confrères étaient sans expérience de ce ministère et possédaient imparfaitement la langue du pays. Petit à petit, ils parvinrent à acquérir toutes les connaissances nécessaires pour remplir avec fruit leurs pénibles fonctions. En 1751, ils eurent la consolation de voir un grand nombre d'esclaves chrétiens tirés des fers et rachetés par les Pères Trinitaires et les Pères de la Merci. Malheureusement une multitude de prisonniers faits par les pirates vinrent combler les vides dans les bagnes et le travail de nos confrères demeura le même. En 1753, M. de Bras était dans la plus vive inquiétude à leur sujet ; la peste faisait de nombreuses victimes à Alger. M. Bossu ordonna à ses confrères de se tenir à peu près renfermés et voulut s'exposer seul à la contagion. Quelques années plus tard, en 1757, la démolition du bagne de Baylick ayant entraîné la ruine de l'église où s'assemblaient les esclaves chrétiens, M. Groiselle se rendit en France pour recueillir quelques aumônes afin de bâtir une église dans le nouveau bagne. « L'objet est des plus importants, écrit M. de Bras, les esclaves ne pouvant que s'affaiblir dans la foi, s'ils n'ont pas un lieu où ils puissent s'assembler pour être instruits, consolés, soutenus par la distribution de la parole de Dieu, par la participation des sacrements. » Il s'adressait aux missionnaires de toutes les nations, non seulement

parce que cette œuvre intéressait la gloire de Dieu et le salut des âmes, mais aussi parce que, dit-il, « le grand nombre de ces pauvres esclaves sont moins des Français que des Italiens, des Espagnols et des Portugais, contre qui les Algériens ont une guerre plus ouverte ». L'année suivante, nos confrères eurent la consolation de voir s'élever la nouvelle église et ils avaient l'espoir fondé, pourvu qu'on continuât les aumônes, d'avoir un lieu sûr, solide, décent et commode pour la célébration des saints mystères et l'instruction des pauvres esclaves, chaque jour plus nombreux. Cependant M. Bossu insistait pour être déchargé du consulat; en 1758, M. de Bras fit droit à sa demande et le rappela en France. M. Groiselle fut nommé vicaire apostolique. Deux missionnaires, MM. Lapié de Sevigné et Ferrand, vinrent lui prêter leur concours. C'était en 1758. Deux ans après, nos trois confrères n'échappèrent que par une protection spéciale du ciel aux mauvais traitements que le Dey voulait leur infliger, et cela sur un simple soupçon que les esclaves turcs étaient maltraités à Carthagène par les Espagnols.

Notre mission de l'île Bourbon et de l'île de France fut grandement éprouvée par la mort de M. Criaïs, préfet apostolique, arrivée dans la nuit du 21 au 22 août 1746. Cette perte était considérable; pour la réparer, M. de Bras jeta les yeux sur M. Teste qui, en qualité de vice-préfet, soutenait depuis longtemps le poids de cette Mission. Nos confrères succombaient à la fatigue d'un travail incessant dans les nombreuses paroisses qui leur étaient confiées. Mais la guerre avec l'Angleterre empêchait toute traversée. Aussi, après le traité d'Aix-la-Chapelle, la paix, qui dura quelque temps, permit-elle à M. le Supérieur général d'envoyer quelques prêtres et plusieurs frères coadjuteurs dans cette intéressante Mission. Le bien opéré était immense.

« Il faudrait le double de sujets, écrit M. de Bras; Dieu les bénit. C'est le fruit de leur exactitude et de leur régularité. Quoique leurs fonctions les appellent souvent au dehors, ils conservent la respectueuse estime qu'on a toujours eue de leur régularité par le soin qu'ils ont d'éviter toute relation inutile avec les externes et de ne jamais prendre de repos chez eux, point sur lequel ils ont été jusqu'ici inexorables, et sur lequel il est à souhaiter que nous le soyons tous; car jamais nous ne ferons parmi les hommes le bien que doit produire notre ministère, si nous nous oublions jusqu'à nous familiariser avec eux et à prendre part à leurs plaisirs. »

Notre Mission de Chine tombait entièrement par la mort de M. Pedrini, arrivée à Pékin, le 10 décembre 1746. Il nous restait cependant encore deux prêtres chinois, anciens élèves de Mgr Mullener et admis dans la Congrégation : c'était M. Paul Sou et M. Étienne Liu. Quelques années après, M. Paul Sou écrivit à M. le Supérieur général, lui donnant les plus intéressants détails sur la persécution qui avait été suscitée contre les chrétiens et les maux que la religion en avait soufferts. M. Étienne Liu, après avoir couru les plus grands dangers dans la province du Su-tchuen, confiée à ses soins, fut obligé de se retirer dans le Fo-Kien. Il y fut témoin du martyre de quatre Dominicains. Il déplorait de n'avoir point partagé leur couronne. Peu à peu la persécution se ralentit, et nos deux missionnaires purent reprendre leurs travaux. Bientôt M. Paul Sou resta seul prêtre de la Mission. Accablé du poids des années et des fatigues de l'apostolat, il se retira pensionnaire chez les Dominicains de Macao. Là pour servir utilement l'Église et la religion jusqu'à sa mort, il s'appliquait à instruire de jeunes Chinois chrétiens, afin d'en faire de bons catéchistes.

En 1751, il y avait à Saint-Lazare plus de cinquante étudiants et une trentaine de séminaristes. M. de Bras rend le meilleur témoignage du zèle déployé par les confrères chargés de la formation de ces chers jeunes gens, l'espoir de la Compagnie. Cette année avait été tout à la fois très laborieuse et très consolante pour notre Maison-Mère, par le grand concours des exercitants qui étaient venus s'y disposer à la grâce du jubilé. Sur la demande de nos seigneurs les évêques, tous nos confrères disponibles s'étaient rendus dans les provinces pour aider les fidèles à profiter de cette grande faveur. Partout nos fonctions s'exercèrent avec fruit et bénédiction. La Providence nous favorisait aussi en augmentant nos établissements. Mgr l'archevêque d'Arles, qui honorait la Congrégation de son estime, lui confia à perpétuité la direction de son séminaire. L'union des Bonalistes de Toulouse, appelés ainsi de M. Bonal, leur fondateur, à notre Congrégation, nous mit en possession du séminaire de Carman à Toulouse.

L'année 1753, deux établissements nouveaux nous furent confiés : la direction spirituelle de l'école de Vincennes, destinée à la jeune noblesse de France, et le petit séminaire de Lurs, dans le diocèse de Sisteron.

Deux ans après, la Compagnie fit une grande perte dans la personne de M. Perriquet, premier assistant. M. de Bras se voyait enlever son bras droit ; il fut profondément affligé et, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1756, il raconte sa douleur et donne en même temps les éloges les plus mérités au regretté défunt. « Dieu, dit-il, nous a sensiblement visités, en appelant à Lui M. Edme Perriquet, notre premier assistant. C'a été, dans les circonstances où nous nous trouvons, une des plus grandes pertes que la Congrégation pût faire. Pour la bien sentir, il faudrait avoir été, comme

nous, témoin du mérite de ce digne sujet. Homme vraiment savant, encore plus vertueux, sa vie était partagée entre la pratique austère de tous les devoirs de son état et les travaux que son zèle, qui embrassait tout, lui faisait entreprendre pour l'édification du prochain et le bien de l'Église. C'était notre ressource pour toutes les fonctions qui sont à remplir dans cette grande maison et pour les travaux du gouvernement qu'il partageait avec une capacité supérieure. »

Deux ans après, la maison de Saint-Lazare perdait, en la personne de M. Poiret, un véritable saint, la joie et l'édification de tous; il était mort les armes à la main, dans l'exercice du saint ministère qu'il avait été accomplir à Saint-Cyr pour entendre les confessions extraordinaires. « Véritable enfant d'obéissance, dit M. de Bras, il ne montrait de volonté sur rien. On le changeait d'office, d'emploi, de maison; tout lui était égal, parce que, étant vraiment intérieur et spirituel, mortifié et détaché de ce monde, il trouvait en tout et partout le moyens de servir Dieu. »

Tout dévoué à l'œuvre des missions, M. de Bras ne perdait aucune occasion d'enflammer le zèle de ses confrères pour cette œuvre, la première de la Compagnie. C'est ainsi qu'il s'était plu à raconter les merveilles opérées dans le diocèse de Périgueux par les missionnaires de Saintes. C'est ainsi que, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1761, l'année même de sa mort, il entre dans les détails les plus intéressants sur une mission donnée à Mauvoisin, au diocèse de Lombes, par nos confrères de la province d'Aquitaine. Cinq de nos missionnaires ayant à leur tête Mgr l'évêque et ses deux grands vicaires renouvelèrent complètement cette petite ville, dont la moitié des habitants était calviniste. Témoins du zèle, du dévouement, de la piété des ouvriers apostoliques, ces bons habitants se lais-

sèrent entraîner par la grâce de Dieu. Tous les confesseurs, au nombre de dix, étaient occupés constamment. Mgr l'évêque passait des journées entières au confessionnal ; aussi que d'heureux résultats ! Pas un seul ennemi qui ne se réconciliât, pas d'accommodement dans les affaires qui ne se fit, au point que les protestants eux-mêmes acceptèrent la médiation des missionnaires et s'en rapportèrent à leur décision. Les mêmes succès furent obtenus dans les diocèses de Toulouse, de Lyon, de Dijon, de Châlons.

En 1761, M. de Bras annonçait à la Compagnie qu'il avait la consolation d'avoir sous les yeux une nombreuse et vertueuse jeunesse, dont le zèle pour la vertu et l'émulation pour les sciences propres de l'état faisaient universellement le caractère. « Ce sont, dit-il, de jeunes plantes que MM. leurs directeurs et professeurs cultivent avec le plus grand soin, pour les mettre en état de porter de bons fruits. Cette espérance nous réjouit, dans la vue du service de la Congrégation, qui a grand besoin de ministres zélés et vertueux pour soutenir ses fonctions avec honneur et en perpétuer les fruits. »

M. de Bras parlait ainsi le 1^{er} janvier 1761. Quelques mois après, le 21 août, il rendait à Dieu sa belle âme. Après avoir reçu les derniers sacrements, il avait prononcé ces remarquables paroles : « Dans les circonstances présentes où je commence à entrer dans le terrible passage de la mort, je recommande à tous, MM. les prêtres, étudiants et séminaristes, d'être inviolablement attachés à leur vocation, de l'aimer, de l'honorer. J'appelle honorer sa vocation, vivre en vrai missionnaire, garder exactement toutes nos règles, observer constamment toutes les saintes pratiques en usage parmi nous, et s'exercer dans toutes les vertus qui forment les vrais enfants de la Mission. Je leur

recommande en un mot de mener une vie si édifiante et si remplie de bonnes œuvres, que tous ceux qui seront témoins de notre conduite y trouvent des motifs d'estimer notre état et soient convaincus que nous n'avons pas dégénéré de la vertu de nos pères.» Sous son généralat, 668 prêtres ou clercs et 290 frères furent admis aux saints vœux; 13 maisons avaient été fondées et la petite communauté des prêtres Bonalistes de Toulouse s'était incorporée à la nôtre.

CHAPITRE X

Antoine Jacquier (1762-1787)

Election de M. Jacquier. Notice. — Treizième Assemblée générale. — Circonstances difficiles. — Avis. — Maison de Saint-Lazare. — M. Bossu, délégué apostolique en Orient. — Maison d'Alger; épreuves. — Mort de M. Igon à l'Île de France. — Espagne, Italie, Portugal, Pologne. — Assemblée sexennale de 1768. — Avis. — Expansion de la dévotion à saint Vincent. — Lyon. — Saint-Malo. — Partage de la Pologne. — Désastre à l'Île de France. — Quatorzième Assemblée générale, 1774. — Avis. — Mort de M. Bossu. — Son éloge. — Admirable dévouement de nos confrères d'Alger.

Le successeur de M. de Bras fut M. Jacquier, qui était né à Saint-Héan, en Forez, diocèse de Lyon, le 1^{er} novembre 1706. Après avoir achevé ses premières études au collège des Jésuites de Lyon, où il avait constamment remporté les premiers prix, il fut sur le point d'entrer dans cette Société, mais des raisons particulières, et une retraite, qu'il fit dans notre maison de Lyon, le portèrent à changer de dessein; il fut admis et entra dans la Congrégation, le 8 août 1725.

Pendant son séminaire et ses études, il donna le spectacle soutenu d'une ferveur qui ne se démentit

jamais. Doué du caractère le plus accommodant, possédant son âme et commandant à tous ses mouvements dans l'âge de la vivacité et de l'agitation, liant, communicatif, ouvert sans familiarité, conservant l'onction de la piété la plus tendre au milieu des discussions les plus desséchantes : la réunion de toutes ces précieuses qualités, qui, dans la plupart des hommes, n'est que le fruit du travail et des années, et qui, chez lui, paraissait si naturelle, répandait je ne sais quel charme sur ses vertus naissantes. A peine diacre, il fut envoyé à Alet pour y enseigner la théologie ; bientôt après, il fut appelé à Lyon pour y consacrer à la formation de nos jeunes élèves des talents et des lumières qui avaient déjà jeté le plus grand éclat ; il y remplit successivement les emplois importants de professeur et de directeur du séminaire interne. En 1739, il fut envoyé à Manosque, en qualité de supérieur ; sa mémoire et son nom furent longtemps en bénédiction dans cette ville et dans le diocèse de Sisteron. En 1747, M. Brossy, visiteur de Lyon, fut élu assistant ; cette perte fut sensible à toutes les maisons de la province. Pour la réparer et pour consoler les maisons affligées, M. de Bras leur écrivit qu'il venait de choisir M. Jacquier comme le sujet le plus digne et le plus capable de remplir cette charge importante. Des raisons particulières, et bien honorables pour lui, le firent transférer, l'année suivante, à Cahors.

En annonçant aux maisons d'Aquitaine l'arrivée du nouveau Visiteur, M. de Bras en faisait le plus bel éloge. « Ce choix, disait-il, doit vous faire comprendre combien vos intérêts nous sont chers, et combien nous avons à cœur que vous soyez bien gouvernés. M. Jacquier, digne sujet dont Dieu a déjà béni la conduite, a tout ce qu'il faut pour vous consoler et maintenir parmi vous l'esprit de notre saint état. Capable, régu-

lier, bon, plein de sagesse, vous trouverez en lui un père tendre, qui s'empressera de pourvoir à tous vos besoins, un ami, qui se prêtera à tous vos désirs, et un supérieur, qui vous portera suavement à Dieu par l'efficace de ses bons exemples. » M. Jacquier répondit pleinement au jugement de son supérieur et à l'attente de la province. Chargé du soin d'une maison où toutes les fonctions de la Congrégation se trouvaient réunies, il se livra à un travail opiniâtre, pour n'en négliger aucune : instructions communes et particulières, inspection des deux séminaires, direction de plusieurs communautés, nombreuses retraites de curés, consultations d'un vaste diocèse, il embrassa tous ces objets avec le plus grand succès. Cependant, au milieu de tant d'occupations, il était à toutes les maisons de sa province comme s'il n'eût eu qu'une maison à gouverner; dans les visites qu'il faisait exactement, il gagnait tous les cœurs et il affermissait la régularité par les ordonnances et les règlements les plus sages.

En 1753, l'Assemblée sexennale élit unanimement M. Jacquier pour succéder à M. Richon, en qualité de premier assistant et d'admoniteur. « Nous avons la consolation de trouver en lui, dit encore M. de Bras, tout le mérite que nous lui connaissions, se conciliant, par sa régularité et son bon cœur, l'estime et la confiance de tout le monde. L'expérience, qu'il a acquise dans les provinces de Lyon et d'Aquitaine, l'a rendu propre à entrer dans le conseil de la Congrégation; elle a lieu d'espérer qu'il la servira avec autant de lumière que de zèle, et la compagnie des Filles de la Charité, dont nous l'avons nommé Directeur, continuera d'éprouver la sagesse et la charité avec laquelle il les a déjà conduites et dirigées dans les provinces. » Au mois d'août 1755, il quitta ce dernier emploi pour prendre l'assistance de la maison de Saint-Lazare.

Chacun admira avec quel zèle et quelle douceur il se conduisit dans cet emploi pénible. Il faillit être victime de son assiduité, de sa vigilance, et de la vie sédentaire inséparable de cette fonction. Chargé de tout le poids du gouvernement pendant les dernières années de M. de Bras, lorsque celui-ci mourut, chacun crut que M. Jacquier ne tarderait pas à le suivre dans le tombeau. Son tempérament paraissait ruiné, une fièvre lente le minait depuis longtemps. Cependant l'Assemblée de 1762, frappée de ses qualités éminentes, le choisit pour Supérieur général à la pluralité de trente-trois voix contre trois ; et la Providence voulut que cet homme presque mourant fournit une carrière plus longue qu'aucun de ses prédécesseurs depuis saint Vincent. Ses assistants furent MM. Peruisot, Molinier, Testori et Holleville.

Les circonstances au milieu desquelles M. Jacquier prenait les rênes du gouvernement de la Compagnie étaient particulièrement difficiles. La France était inondée de livres impies et immoraux dus à la plume de Voltaire, de Rousseau, des rédacteurs de l'Encyclopédie et de leurs disciples. Les parlements, jansénistes en majeure partie, faisaient cause commune avec les philosophes pour attaquer les religieux et surtout les Jésuites. « Une fois que nous aurons détruit les Jésuites, écrivait Voltaire à Helvétius, nous aurons beau jeu. » De 1760 à 1767, en effet, parurent une multitude d'arrêts contre les enfants de saint Ignace, et le procès du P. de La Valette servit de prétexte à une levée de boucliers formidable contre eux. Les autres communautés recevaient le contre-coup de ces attaques répétées. Malheureusement, quelques-unes d'entre elles étaient minées par les nombreux abus qui s'étaient glissés dans leur sein ; et en 1765, on vit un nombre considérable de religieux de la célèbre

abbaye de Saint-Germain-des-Prés présenter au roi une requête contre la sévérité de leurs règles. Il fallait un regard attentif et une main ferme pour empêcher que l'esprit de relâchement et d'indépendance ne prît pied dans la Congrégation. Aussi M. Jacquier tient-il sans cesse en éveil ses confrères, afin que personne ne se laisse surprendre par l'ennemi. Avis, reproches, encouragements, rien n'est épargné.

L'Assemblée avait constaté avec peine que l'esprit de vanité, de mondanité et de sensualité s'était introduit dans quelques-unes de nos maisons. Des missionnaires, fort instruits d'ailleurs et sévères pour les autres, se faisaient de grossières et damnables illusions en matière de pauvreté. Il fallait à tout prix faire revivre l'esprit primitif ; l'Assemblée en indique les principaux moyens : mener une vie retirée et séparée du monde, y joindre l'esprit de prière et de zèle pour toutes les pratiques de piété qui nous sont prescrites, telles que l'oraison en commun, les conférences, les répétitions d'oraison ; se montrer très exacts observateurs de nos saintes règles. On comprend à quel point de tels moyens sont efficaces pour renouveler l'esprit de la Congrégation. Malheureusement ces saintes pratiques étaient négligées dans plusieurs de nos maisons. Aussi M. Jacquier ne se lasse-t-il pas, dans ses circulaires, de combattre ces négligences et ces abus qui pouvaient avoir les suites les plus déplorables. Il s'attache à montrer que le défaut de piété, qui naît de l'abandon des exercices spirituels prescrits par la règle, conduit naturellement à l'oubli des obligations les plus essentielles de notre état.

On se plaignait aussi avec raison que les changements devenaient trop fréquents. On ne faisait, pour ainsi dire, que passer dans certaines maisons. Tout cela nous faisait perdre l'estime et la considération si néces-

saires au succès de nos fonctions ; de plus, les frais de voyages, qui en étaient la conséquence inévitable, écrasaient le temporel des maisons sans profit pour elles : « Je sens plus que personne ces inconvénients, écrit M. Jacquier, et je suis bien résolu à me montrer plus difficile que jamais à accorder ces changements ; mais, comme ils ne prennent leur source d'ordinaire que dans l'inconstance, l'immortification et le défaut de support, il est nécessaire que chacun travaille à réformer de pareilles dispositions. »

L'amour de leurs aises, l'esprit d'immortification empêchaient les directeurs des séminaires de se trouver à la récréation avec leurs élèves. Le Supérieur général était profondément humilié des nombreuses plaintes que nos seigneurs les évêques lui avaient adressées sur ce sujet. M. Jacquier dut revenir à plusieurs reprises sur ce point si important, et il s'exprimait ainsi dans une de ses circulaires : « Presque tous les évêques nous ont témoigné, en différents temps, avoir très à cœur qu'il se trouve toujours quelques-uns de MM. les directeurs à toutes les récréations des séminaristes. Leur vœu à cet égard a toujours été celui de la Congrégation. M. Couty l'a expressément recommandé dans la lettre circulaire qui suivit l'Assemblée générale de 1736. C'est ce qui a toujours été observé à Saint-Lazare ; c'est la pratique constante de tous les autres séminaires, qui sont en d'autres mains que les nôtres ; c'est le moyen de préserver bien des fautes et de mieux connaître les sujets. »

Enfin, comme la ruine du temporel d'une maison cause bien souvent la ruine spirituelle des individus et des œuvres, M. Jacquier rappelle aux supérieurs locaux qu'ils sont comptables des biens temporels de leur maison à Dieu et à la Congrégation ; ils ne délivreront leur conscience sous ce rapport qu'en se

conformant en tous points aux sages règlements reçus parmi nous. Un point capital est de bien régler les dépenses; que l'on soit impitoyable pour éviter toutes celles qui sont inutiles; quand il s'agit des dépenses nécessaires, tout doit être concerté avec les consultants, avec le Visiteur et même avec le Supérieur général, selon que la règle le requiert. « Mais, ajoute M. Jacquier, tous les soins que pourraient se donner le supérieur et le procureur par une sage économie, dans l'administration d'une maison, deviendraient inutiles, si chaque particulier ne se faisait pas un devoir d'entrer dans les mêmes vues et de s'y prêter en se contentant d'un entretien proportionné aux facultés des maisons et conforme à l'esprit d'humilité, de simplicité et de pauvreté de notre état. »

Au moment où M. Jacquier, fidèle interprète des désirs de l'Assemblée, donnait à ses confrères les plus sages avis pour les ramener ou les maintenir dans l'esprit de saint Vincent, Dieu ne cessait de répandre sur la Compagnie de spéciales bénédictions. La maison de Saint-Lazare était remplie d'une jeunesse nombreuse et choisie. Le Séminaire voyait son directeur, M. Bossu, honoré de la confiance du Saint-Siège d'une manière toute spéciale. La Propagande avait besoin d'un homme tout à la fois instruit, zélé, ferme, conciliant et d'une prudence consommée pour aller en Orient soutenir les intérêts de l'Église et représenter le Souverain Pontife. Le préfet de la Propagande avait vu à l'œuvre notre confrère, M. Bossu, pendant son séjour à Alger. Ce missionnaire avait si bien géré les affaires de la religion en Algérie, dont il était vicaire apostolique, que le cardinal préfet Spinalli le désigna au Souverain Pontife pour remplir les mêmes fonctions en Syrie. Ce digne confrère se rendit à Rome pour prendre les instructions du Saint-Siège. On lui remit

un bref par lequel il était constitué vicaire apostolique de notre Saint-Père le Pape, à Alep et dans toute l'étendue des patriarchats d'Antioche, de Jérusalem et de ceux des Maronites et des Arméniens. Il prit ensuite congé de la Cour romaine et se dirigea vers Livourne pour s'embarquer et gagner les côtes de Syrie. Quelques années plus tard, M. Jacquier annonce à la Compagnie que M. Bossu, accompagné d'un missionnaire, M. Julienne, est toujours en course pour accomplir les devoirs de sa charge apostolique. Outre l'établissement d'Alep, la Congrégation avait dû se charger de deux nouveaux Séminaires, celui de Metz et celui de La Rochelle.

Ces accroissements n'étaient pas sans donner quelques inquiétudes à M. le Supérieur général. Sans doute il voyait autour de lui une jeunesse nombreuse et pleine d'avenir; mais les vides causés dans nos maisons par la vieillesse et les infirmités étaient nombreux, surtout à l'étranger.

« Il est vrai, dit M. Jacquier, que la mission d'Alger n'a perdu aucun de ses apôtres, mais il est à craindre qu'ils ne succombent sous le poids du travail, parce que les esclaves catholiques se multiplient sans cesse à cause des fréquentes courses des Barbares sur les côtes d'Espagne et d'Italie. » M. Groiselle, Vicaire apostolique, donnait des détails navrants sur cette mission.

La guerre de la succession d'Autriche et surtout la guerre de Sept ans avaient mis aux prises, sur l'océan, les deux grandes puissances maritimes de l'Europe, la France et l'Angleterre. Les corsaires algériens eurent toute facilité pour leurs pirateries; aussi les pauvres chrétiens s'entassaient dans les bagnes. De plus, il était impossible, au milieu des troubles causés par la guerre, de travailler à la rédemption des captifs.

Une chose lamentable surtout désolait M. Groiselle : c'était de voir un nombre considérable de chrétiennes exposées à perdre la foi et la vertu. Il demandait des aumônes et des prières. Au mois de septembre 1763, de nouveaux sujets d'affliction viennent briser le cœur du Vicaire apostolique. Sur un bruit vrai ou faux, répandu par un Maure, venu d'Espagne, que les esclaves musulmans y étaient fort maltraités, le Dey d'Alger fit prendre les plus notables des Espagnols et, après les avoir fait attacher comme des chevaux à des charrettes chargées de grosses pierres, il les contraignit à faire six voyages par jour, l'espace d'un mille. Quelques-uns d'entre eux tombèrent malades; ils furent envoyés à l'hôpital, chargés des lourdes chaînes qu'ils devaient porter pendant leur maladie. Mais le coup le plus sensible fut la fermeture de la chapelle des bagnes. Quand les pauvres esclaves cherchaient à entrer dans leur chapelle, on les accablait de coups de bâton.

Bientôt les Français eurent leur tour. Une tartane algérienne avait été coulée bas par un vaisseau français, qui l'avait prise pour un corsaire saletin. Au bruit de cet événement qui se répandit dans la ville, la populace envahit le palais, en poussant des cris de fureur. Le Dey, sans autre forme de procès, ordonna que tous les Français, à commencer par les prêtres, le consul et toute la suite, fussent chargés de chaînes, renfermés dans le bagne du château et attelés à la charrette dans le temps du travail. M. Groiselle s'était embarqué pour Marseille, laissant la charge de vicaire apostolique à M. Ferrand. Le premier missionnaire que rencontrèrent les agents du Dey fut M. Lapie. Voyant apporter les chaînes, il comprit le sort qui lui était réservé. Alors il se mit à genoux, embrassa ses lourdes chaînes, en disant : « Soyez les

bienvenues, faveurs célestes, grâces de Dieu. Je vous reçois d'un cœur plein de respect, de soumission et de confiance envers Celui qui vous envoie. » On enchaina les prisonniers à l'instant, deux à deux, avec des chaînes du poids de quatre-vingts livres, M. Lapie avec le consul, le chancelier avec le secrétaire, et on les conduisit dans les bagnes où sont enfermés les esclaves qui appartiennent au Dey. Ce lugubre manoir était bien connu de M. Lapie. Tous les jours, il y allait porter les consolations de son saint ministère. Cette fois il y porta la désolation. Les esclaves chrétiens ne purent le voir, comme l'un d'entre eux, sans verser des larmes; ils oubliaient leurs maux pour compatir aux siens. De son côté, il n'oublia rien pour exciter et ranimer de plus en plus dans leurs cœurs, par l'exemple de sa joie dans la tribulation, les sentiments d'une entière et constante conformité aux ordres de la Providence. « L'état où vous me voyez, leur disait-il, servira à me rendre plus compatissant à vos maux, après les avoir éprouvés moi-même. Toujours avec vous et associé à vos travaux, je serai plus à portée de vous parler des biens célestes et de vous animer à en faire l'acquisition par l'offrande continuelle que nous ferons ensemble à Dieu de nos peines et de nos souffrances. Mes chaînes ne m'empêcheront peut-être pas de faire le service divin dans ce bagne, pendant que mes confrères parfaitement libres desserviront les autres bagnes. » Il parlait ainsi parce qu'il se croyait seul prisonnier; il fut bientôt détrompé à la vue de M. Ferrand et du frère Jacques Villars, qui furent conduits, chargés de chaînes, dans le même bagne. Dès le lendemain matin, ils furent exposés aux insultes du peuple et appliqués à un travail au-dessus de leurs forces. Attelés deux à deux, on les obligea de trainer deux fois le jour, à la distance de deux lieues, une

charrette chargée de pierres. Malgré quelques adoucissements accordés par le Dey, la situation de nos pauvres confrères était des plus pénibles. Le roi de France, informé de l'état des choses, écrivit au Sultan pour qu'il donnât ordre au Dey de mettre fin à la persécution exercée contre la France. On faisait à Saint-Lazare des prières et des bonnes œuvres particulières pour obtenir la délivrance des pauvres captifs. Le Ciel écouta des vœux aussi ardents, et le 1^{er} janvier 1764, M. Jacquier annonçait à la Compagnie que les missionnaires étaient délivrés de leurs fers et rétablis dans la possession de leur maison.

Le 2 avril de la même année, Dieu appela à une vie meilleure M. Gabriel Igou, l'un des premiers apôtres de l'Île de France; il était âgé de quatre-vingt-six ans, dont il avait passé soixante-six dans la Congrégation. Bien que, dans les dernières années, il eût perdu l'usage de la vue et de l'ouïe, sa présence seule inspirait la sympathie et le plus profond respect. Dès qu'on pouvait l'apercevoir, on était content, et l'on voyait éclater, sur tous les visages, les sentiments d'estime et de reconnaissance que méritaient la sainteté de ses mœurs, les importants services rendus aux insulaires de tout âge et de toute condition et les fruits abondants et subsistants du saint ministère qu'il avait exercé. Aussi ses obsèques furent un véritable triomphe.

Ses confrères, eux aussi, étaient entourés de l'estime et de l'affection générales; mais ils succombaient sous la peine. Quand la mer fut devenue libre par suite du traité de Paris, M. Jacquier s'empressa d'augmenter le personnel de cette intéressante Mission. Le 16 décembre 1766, six de nos prêtres quittaient Paris pour Lorient où ils devaient s'embarquer au premier vent favorable.

A cette époque, la maison de Saint-Lazare fut, pen-

dant quelques mois, cruellement éprouvée par la maladie. En moins de huit jours, la mort enleva six jeunes gens d'espérance; vingt-quatre confrères, tant prêtres que frères, après avoir touché aux portes du tombeau, recouvraient, grâce à une protection spéciale du Ciel, une santé parfaite.

L'année suivante, la mort fit encore de terribles ravages dans les rangs de la Compagnie. M. Jacquier avait l'âme brisée de douleur; mais au même temps, il adorait avec une soumission parfaite les desseins de Dieu. Il avait l'espérance que, touchée de ses prières, la Providence saurait bien remplir les vides opérés dans nos rangs. Sa prière fut exaucée et la Providence inspira l'amour de notre état et le désir d'y entrer à plusieurs prêtres très zélés et capables d'exercer avec honneur et avec fruit les fonctions de notre saint état. « Nous avons d'ailleurs, dit M. Jacquier, dans le séminaire et dans les études une nombreuse jeunesse qui flatte nos espérances par ses progrès dans la piété et dans la science. » Il fallait du monde pour entretenir les anciens établissements et garnir les nouveaux. Nous n'avions pu refuser le grand séminaire de Rodez. « Quant à celui de la Rochelle, dit M. Jacquier, il y a bien de l'apparence que nous y renoncerons, à moins que le seigneur évêque, qui sera nommé pour présider à ce diocèse, ne nous procure une stabilité analogue à celle des autres maisons où nous résidons. »

Nos deux provinces d'Espagne et d'Italie travaillaient avec zèle et leurs œuvres étaient en pleine prospérité. Les missionnaires de ces deux pays, par leur prudence, leur charité, leur régularité, avaient su s'attirer l'estime et la confiance du clergé et du peuple.

Nos maisons du Portugal causaient à M. le Supérieur général le plus grand souci. Elles paraissaient destinées à une ruine complète; car d'une part le Roi

leur avait défendu de recevoir des sujets sans sa permission et cette permission leur était toujours refusée. Cependant, malgré cette situation difficile, nos confrères, soit à Lisbonne, soit à Guimarens, continuaient à faire beaucoup de bien dans les exercices d'un ministère qui les occupait continuellement.

Quant à la Pologne, elle se trouvait menacée de la plus terrible dévastation et les armées étrangères, répandues dans ce malheureux pays, n'épargnaient pas les domaines ecclésiastiques. Grâce à la prudence et au zèle de M. Sliwicki, Visiteur de cette province, nos confrères polonais purent travailler utilement aux fonctions de leur état. Mais l'avenir était gros de menaces. Ce ne fut bientôt plus seulement la guerre avec toutes ses horreurs qui désola ce malheureux pays : la maladie, la disette y firent les plus affreux ravages. La mort frappait dans nos rangs et, à Sambor, la contagion avait causé la mort de trois de nos prêtres et d'un frère, qui étaient continuellement occupés à secourir les pestiférés. Nos confrères de Zaslav et de Horodecz couraient le même danger, animés qu'ils étaient du même zèle. Plusieurs missionnaires, habitant des contrées que le fléau épargnait, demandaient à voler au secours de leurs confrères. Les Filles de la Charité étaient animées du même courage et plusieurs d'entre elles s'offraient à marcher aux endroits où les besoins étaient plus pressants et les dangers plus prochains. Il fallait prier, il fallait aussi se mortifier, non seulement en Pologne, mais en France. Aussi M. Jacquier imposait-il quelques retranchements au réfectoire, soit par esprit de pénitence, soit aussi à cause de la cherté des vivres. « Comme la maison, dit-il, se trouve fort nombreuse dans une année aussi malheureuse à tous égards que celle-ci, à raison du prix excessif de toutes les denrées, et particulièrement du

vin, nous avons été obligés, pour ne pas grossir nos dettes et nous mettre en état d'augmenter nos charités ordinaires, d'avoir recours à quelques retranchements; nous conformant en cela à la conduite de saint Vincent et aux exemples que ses successeurs nous ont laissés, nous nous sommes réduits à un demi-setier de vin par repas et il a été entièrement supprimé pour le déjeuner. » Nos confrères se montrèrent animés d'un excellent esprit en acceptant de bon cœur ces petites mortifications.

On était en 1768. Le temps d'une assemblée sexennale était arrivé; elle se tint comme de coutume à Saint-Lazare. Les députés, tout en reconnaissant que l'état des affaires de la Compagnie n'exigeait pas la convocation d'une Assemblée générale, prièrent M. le Supérieur de signaler à la Congrégation quelques abus qu'il était urgent de faire disparaître de son sein. M. Jacquier fit droit à leur demande et, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1769, nous trouvons les recommandations suivantes : « Je me crois obligé, Messieurs et mes très chers frères, pour la délivrance de mon âme et pour me conformer au désir de Messieurs les députés à la dernière assemblée, de vous faire part des justes plaintes que j'ai eu la douleur de recevoir : 1^o On se plaint que quelques missionnaires ne sont pas assez attentifs à se préserver de la funeste maladie de notre siècle : l'esprit d'indépendance. Ils paraissent y tomber insensiblement par le peu de cas qu'ils font de la règle et des avis qu'on leur donne; ils viennent enfin à ne s'assujettir à rien qu'à ce qui favorise leurs inclinations et leurs caprices et à se raidir contre tout ce qui ne s'accorde pas à leur humeur. A Dieu ne plaise que des sujets de ce caractère viennent à se multiplier dans la Congrégation. 2^o On se plaint encore de ce que quelques-uns ne se corrigent pas de la dange-

reuse habitude de manquer aux exercices communs, à l'oraison du matin, aux conférences, aux examens particuliers et généraux, à la retraite annuelle. Je serais coupable, si je ne me lassais de leur dire qu'en négligeant les moyens que Dieu leur avait préparés dans leur vocation, pour se sanctifier et se mettre en état de sanctifier les autres, ils ne peuvent manquer de se perdre eux-mêmes et de devenir inutiles aux fidèles. Quel bien peut faire un missionnaire qui ne conservera pas l'esprit de piété? Comment espérer qu'il le conserve, tandis qu'il n'est pas assidu aux exercices qui ont été institués pour le produire et l'entretenir? »

3° M. Jacquier rappelle à ceux qui se font de grossières illusions en matière de pauvreté qu'ils marchent dans la voie de la perdition et qu'ils amassent un trésor de colère d'autant plus terrible qu'ils y pensent moins.

4° « On se plaint enfin, ajoute-t-il, que, dans quelques maisons, les comptes ne sont point en règle et que, loin d'être arrêtés tous les mois, ils ne le sont pas quelquefois au bout de l'année, que les consultants n'ont aucune connaissance de l'état de la maison et qu'ils ne sont point appelés à donner leur avis dans les affaires, ainsi que l'exigent nos constitutions. C'est pourquoi, dit M. Jacquier, je charge l'ancien de la consulte et les autres solidairement de m'avertir de tout ce qui peut se passer contre le bon ordre où doit être maintenu le temporel de la maison. »

Les missionnaires trouvaient un puissant motif de se pénétrer de plus en plus de l'esprit de leur saint état dans les marques nombreuses et éclatantes de la dévotion à leur saint Fondateur. En 1770, M. le Supérieur général porte à la connaissance de la Compagnie le récit de faits bien consolants pour elle et très honorables pour son saint Fondateur. « La dévotion à saint Vincent, dit-il, s'étend de plus en plus.

M. le curé de la Platrière de Lyon, après avoir obtenu une relique et fait faire un tableau de saint Vincent de Paul, a dédié à son honneur une chapelle déjà devenue fameuse et par la dévotion des fidèles et par les grâces qui s'y obtiennent. Rien de plus édifiant que le zèle de ce respectable pasteur pour le culte de saint Vincent. Il a commencé cette année à faire célébrer sa fête dans son église paroissiale ; et par ses soins, cette solennité a été accompagnée de toute la pompe dont elle était susceptible : procession où la relique et l'image du saint ont été portés comme en triomphe ; office chanté avec premières et secondes vêpres sous le rit double de première classe ; messe solennelle ; panégyrique du saint ; bénédiction à la suite des vêpres ; exposition de la relique pendant trois jours consécutifs ; concours du peuple, confessions et communions. »

Un fait plus touchant encore venait de se passer dans le diocèse de Saint-Malo. « Le clergé réuni en synode demanda à Monseigneur la permission de prendre saint Vincent pour patron, d'en faire l'office propre et la fête avec octave et enfin d'entrer en communion de prières et de bonnes œuvres avec notre Congrégation. Monseigneur, pénétré lui-même de la plus grande vénération pour un saint, qui est regardé à juste titre comme le modèle des prêtres, accueillit avec une sainte joie la requête de son clergé ; il fit en conséquence auprès du Saint-Siège les démarches nécessaires à l'accomplissement de ce pieux dessein.

« A la vue de ces beaux exemples, continue M. Jacquier, efforçons-nous de redoubler notre dévotion envers ce grand saint ; mais faisons-la surtout consister à nous bien remplir de son esprit, à imiter ses vertus, à marcher sur ses traces. Souvenons-nous que ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons mériter l'honneur d'être

comptés au nombre de ses enfants, de perpétuer ses bonnes œuvres et d'en partager un jour la récompense. » A ce sujet, M. Jacquier fait une réflexion aussi ingénieuse qu'édifiante et solide : « Entre les différentes louanges, dit-il, que donnent ordinairement à saint Vincent de Paul ses panégyristes, celle qui paraît lui être plus glorieuse, c'est que presque toutes ses œuvres ont un caractère de stabilité et de perpétuité qui annonce visiblement l'excellence de la tige d'où elles naissent, l'abondance de la source d'où elles découlent, et la fécondité de la semence d'où elles procèdent. Mais pour qu'on puisse continuer à lui donner cette louange, il faut nécessairement qu'on puisse l'appliquer à la Congrégation; car on ne peut douter qu'elle ne soit le principal de ses établissements, celui qu'il a eu le plus à cœur, celui dont il s'est servi pour opérer presque tous les autres. Il est, par conséquent, infiniment intéressant pour sa gloire qu'on puisse dire aujourd'hui, et qu'on puisse le dire toujours, que la Congrégation conserve précieusement l'esprit qu'il lui a communiqué, les maximes et les sentiments qu'il lui a inspirés, la forme qu'il lui a donnée. »

M. Jacquier parlait ainsi en 1771. Pendant les années suivantes, il se passa deux faits, dont les conséquences intéressent grandement l'histoire de la Compagnie : nous voulons parler du partage de la Pologne et de la suppression des Jésuites. Nous dirons au chapitre suivant quelles furent pour notre Congrégation les conséquences de la suppression de la Compagnie de Jésus; parlons tout de suite de celles qu'amena le premier partage de la Pologne, en 1772.

Nous n'avons pas à raconter ici les événements douloureux qui précédèrent le démembrement de ce malheureux royaume; qu'il nous suffise de dire qu'au

milieu des fléaux, des ruines, des désastres de tous genres, les enfants de saint Vincent se montrèrent toujours à la hauteur de leur mission de charité, de zèle et de dévouement. En 1773, M. Sliwicki, visiteur, écrit que, par suite du partage, 11 de nos maisons passent sous une nouvelle domination : 2 en Russie, 2 en Prusse et 6 en Autriche-Hongrie. Le roi de Prusse et l'impératrice de Russie ayant déclaré qu'ils ne voulaient gêner en rien le libre exercice de la religion catholique, il y a lieu d'espérer que nos confrères pourront continuer leurs missions. Il n'en sera peut-être pas de même dans la partie autrichienne; car d'après un écrit intitulé : *Puncta reformationis cleri*, il est décidé : 1° que dans chaque maison, il y aura treize sujets; 2° qu'ils seront tous indigènes; 3° gouvernés par un Vicaire général nommé par le Supérieur général, mais avec un pouvoir absolu et illimité de statuer, changer, détruire tout ce qu'il jugera à propos sous le bon plaisir du Primat. C'était la ruine de nos maisons. De plus nos confrères de Cracovie se trouvèrent dans la détresse; car leurs revenus, placés au delà de la Vistule, étaient au pouvoir de la reine Marie-Thérèse. Or, cette princesse avait défendu de laisser sortir aucune denrée, ni aucune somme pécuniaire de ce territoire... L'année suivante, M. Jacquier reçoit des nouvelles plus consolantes. Les confrères des pays annexés exercent leur ministère avec une certaine liberté. La cour de Prusse, ayant exigé qu'on lui montrât nos constitutions, déclara qu'elle les trouvait très judicieuses et pleines de sagesse.

Vers la même époque, l'île de France fut soumise à de rudes épreuves par suite d'un terrible ouragan qui se déchaîna sur elle, la nuit du 9 ou 10 avril 1773. Les dégâts furent immenses. La grande église, élevée au prix de mille fatigues et d'énormes dépenses par les

missionnaires, était en grande partie renversée. La désolation de la campagne était indescriptible. Les maïs, les riz, les maniocs, brisés et dispersés, les caféiers et autres arbres déracinés, les maisons renversées, offraient partout un spectacle effrayant. Dieu dans sa miséricorde avait épargné nos confrères. « Ils jouissent d'une bonne santé, écrit M. Jacquier, et s'occupent à réparer leurs églises et leurs presbytères, et à tendre une main secourable à tous les affligés, autant que leurs facultés peuvent le permettre. » L'ouragan avait épargné l'île Bourbon. Rien n'abattait le courage des missionnaires appelés à travailler dans ces deux îles. L'activité de leur zèle, et la régularité de leur conduite leur attiraient l'estime générale. Malheureusement, la moisson était tellement abondante qu'il était toujours vrai de dire : *Messis multa, operarii pauci.*

Du 1^{er} au 8 juillet 1774, se tint à Saint-Lazare la quatorzième Assemblée générale. 34 membres la composèrent et elle eut 9 sessions. Elle adressa une lettre encyclique à toutes les maisons de la Congrégation et à tous nos confrères en faveur du séminaire de Saint-Firmin, ancien collège des Bons-Enfants. Les bâtiments avaient besoin d'être réparés et on voulait y construire une chapelle, à l'endroit même de la chambre de notre saint Fondateur.

Ce séminaire était destiné à recevoir des étudiants en philosophie et en théologie, non seulement de Paris, mais encore des autres diocèses. L'Assemblée recommande la fidélité aux exercices spirituels, aux conférences surtout, l'uniformité et la simplicité dans les habits; elle met nos confrères en garde contre certains excès de zèle dans les missions. M. Jacquier insiste sur la nécessité d'être fidèle à ces diverses recommandations faites par l'Assemblée.

Il y avait alors dans la Compagnie une grande tendance à introduire parmi nos confrères les usages du clergé séculier, soit pour le costume, soit pour la perruque. M. le Supérieur général s'applique à montrer les graves inconvénients causés par ce défaut d'uniformité dans les habits. « Ceux qui s'en écartent, dit-il, montrent plus de légèreté que de sagesse. La diversité des habits occasionne bien des réflexions et des discours; ces réflexions et ces discours détruisent, peu à peu, l'unité des sentiments sur les usages de la Congrégation. Et d'où est venue la décadence de plusieurs ordres religieux? Par où a-t-elle commencé? Par de légers changements dans les habits. Ces changements, qui sont ordinairement inspirés par la vanité, ont été bientôt suivis d'autres plus considérables. Après quoi, les pensées n'ont plus été les mêmes, le langage a été différent; l'un croit à Paul, l'autre à Apollon. Les esprits se sont échauffés; le flambeau de la division s'est allumé dans les lieux mêmes, qui étaient destinés pour l'éteindre et pour servir d'asile à la paix et à la concorde. Mais ne sommes-nous pas du clergé séculier? Pourquoi nous enlever la liberté d'en suivre les usages et les modes? Oui, nous sommes du clergé séculier, mais nous sommes des prêtres séculiers, vivant en communauté sous une règle particulière qui a fixé la forme de nos habits. Devons-nous être moins jaloux de la conserver qu'on ne l'est parmi les magistrats, les militaires, et généralement dans tous les états, où l'on a adopté un habit particulier, destiné à les caractériser et à les distinguer des autres? Y rougit-on de porter la livrée de sa profession? Y faire les moindres changements n'est-ce pas s'exposer visiblement aux justes reproches de la vanité, de la mondanité, ou tout au moins de la singularité? »

L'abus des perruques allait si loin, que des missionnaires préféraient renoncer à leur vocation que d'abandonner cet usage. Nos habitudes étant complètement changées à cet égard, nous comprenons difficilement l'insistance de M. Jacquier sur ce point; mais il est de l'intérêt de l'histoire de rapporter ses paroles : « L'Assemblée, écrit-il, a surtout insisté sur la défense de porter la perruque ; les raisons de ceux qui voudraient en introduire l'usage dans la Congrégation, ne sont que des prétextes suggérés par la délicatesse et la tiédeur. Je tremble sur le sort de ceux qui nous quittent, pour la prétendue nécessité de s'éloigner de nos usages ; que pourront-ils dire à Dieu pour leur justification ? Comment ont fait ceux qui nous ont précédés ? N'ont-ils pas fourni leur carrière sans ces secours que l'on veut regarder comme nécessaires dans certaines circonstances ? »

Le zèle inconsidéré de quelques missionnaires était de nature à compromettre leur santé et le bon ordre général. « A l'Assemblée, dit M. Jacquier, on s'est plaint de quelques missionnaires qui, dans les missions, suivent l'impulsion d'un zèle plus imprudent qu'utile au salut des autres. Leur ardeur peu réglée les porte à négliger, dans les temps marqués, de prendre leurs repas, pour entendre les confessions, ce qu'ils font même à des heures avancées dans la nuit. Ces plaintes ont donné lieu à un examen du règlement des missions. Les commissaires qui ont été chargés de ce travail ont admiré la sagesse de tout ce qui a été prescrit dans le règlement, et les changements qu'on a jugé à propos d'y faire sont si légers qu'ils n'intéressent en rien la substance des choses. Qu'il soit observé exactement, et que les particuliers ne s'ingèrent pas à faire des règles de caprice et de fantaisie ; c'est le vœu de l'Assemblée ; c'est de cette

fidélité qu'on verra naître les fruits consolants de la paix et de l'édification. »

Dieu semblait bénir d'une manière toute spéciale la maison de Saint-Lazare. Elle se trouvait en 1775 plus nombreuse que jamais ; on y comptait 75 étudiants et 50 séminaristes ; beaucoup de postulants se présentaient. Ce qui consolait surtout le cœur de M. Jacquier c'était de voir cette jeunesse animée d'un excellent esprit. Il aimait à entretenir ces bonnes dispositions dans tous les missionnaires, non seulement par les plus sages et les plus touchants avertissements, mais encore en faisant passer sous leurs yeux de véritables types de l'esprit de saint Vincent. C'est ainsi qu'il exalte les vertus de notre confrère, M. Bossu, qui venait de s'éteindre à notre Maison-Mère. Séminariste, étudiant, préfet apostolique à Alger et dans le Levant, directeur du Séminaire interne, partout et toujours, il avait été un parfait modèle de toutes les vertus, sans jamais se démentir. Modeste, simple, doux, humble, mortifié, il retraçait l'esprit, la vie, les sentiments de notre bienheureux Père. Rien surtout n'égalait l'esprit de pauvreté, dont il était animé et qui le portait à se détacher de tout. Il mourut le 12 décembre 1774.

Dans le cours de l'année suivante, nos confrères d'Alger donnèrent l'exemple d'un admirable dévouement pour les pauvres esclaves confiés à leurs soins. Dans le temps où les Espagnols méditaient de surprendre la ville, le gouvernement du Dey, craignant une révolte des esclaves chrétiens, prit le parti de les éloigner. On les fit partir au nombre de 900 pour les diriger sur Médéah, au milieu des montagnes. C'était au mois de juin ; la chaleur était très forte et le voyage devait durer trois jours. Les pauvres esclaves, chargés de leurs chaînes et de leurs paquets, les uns, chaussés de mauvaises chaussures, les autres, pieds

nus, étaient souvent obligés de marcher à travers des épines et des ronces. De plus, dans la précipitation du départ, les ordres donnés pour assurer les provisions de bouche ne furent pas exécutés, en sorte que les esclaves manquèrent de pain, une partie de la route. Nos confrères avaient obtenu la permission de suivre leur cher troupeau ; ils distribuèrent leurs petites provisions aux plus nécessiteux ; et comme ils avaient prévu que plusieurs de ces malheureux ne pourraient pas soutenir la fatigue du voyage, ils avaient eu l'attention de louer plusieurs mules pour le transport de ceux qu'ils verraient en avoir le plus grand besoin. On eût dit des pères, s'oubliant eux-mêmes pour ne s'occuper que des peines et des besoins de leurs enfants.

Arrivés à Médéah, les missionnaires trouvèrent un gouverneur humain, qui, sur les témoignages rendus par les gardiens des esclaves, leur accorda sa protection. Ils purent en toute liberté exercer leur saint ministère et furent constamment à l'abri des insultes de la populace. Après quinze jours, passés à Médéah, les esclaves reçurent ordre de retourner à Alger. « Nos chers confrères, écrit M. Jacquier, étaient en route le jour de la fête de saint Vincent ; et tandis que nous étions dans la joie, ils mêlaient leurs larmes à celles des infortunés compagnons de leur voyage. Ah ! que cette manière de célébrer la fête de notre saint a dû lui être agréable ! Nos confrères observent judicieusement que, si saint Vincent eût été sur la terre, il eût envié leur bonheur. » M. Jacquier avoue que la lecture de cette relation l'a touché jusqu'aux larmes. De tels dévouements et de tels hommes ne pouvaient manquer d'attirer sur la Compagnie les bénédictions spéciales de Dieu. Ils la préparaient admirablement à cultiver avec succès les nouveaux

champs que la Providence leur destinait et qu'Elle allait bientôt leur confier.

CHAPITRE XI

M. Jacquier (1762-1787) (Suite)

La Compagnie de Jésus est supprimée. — Substitution de la Congrégation pour les principales missions. — La Congrégation en Chine. — Négociations. — Envoi de MM. Raux et Guislain. — La Congrégation à Goa. — Séminaire de Macao. — La Congrégation dans le Palatinat. — Quinzième Assemblée générale. — Avis. — Mort et éloge de MM. Testori, Davelu et Brocquevielle. — Mort de M. Jacquier.

La suppression de la Compagnie de Jésus laissait un vide immense qu'il fallait combler sous peine de voir périr des œuvres aussi nombreuses qu'intéressantes. Dans la Constitution *Dominus ac Redemptor* du 21 juillet 1775, Clément XIV s'exprimait ainsi : « Quant aux Missions, que nous voulons être également comprises dans tout ce que nous avons statué touchant la suppression de la Société, nous nous réservons de prendre les mesures propres à procurer le plus facilement la conversion des infidèles. » Rome attendit plusieurs années avant de prendre les mesures efficaces dont il est parlé dans la Constitution.

Depuis le décret de suppression de la Compagnie, les Jésuites de Chine n'avaient cessé de réclamer des successeurs. Introduits depuis longtemps dans le palais de l'empereur en qualité de mathématiciens et d'artistes, ils avaient obtenu la permission d'y bâtir une maison et une église, dans laquelle ils exerçaient toutes les fonctions de leur saint ministère. L'accès facile, qu'ils avaient auprès de l'empereur et des grands, les mettait en état de rendre les plus importants services aux nombreux missionnaires, séculiers ou régu-

liers, répandus sur toute la surface de l'Empire. Ils n'étaient plus que cinq à Pékin, presque tous fort avancés en âge; si on ne venait bientôt à leur secours, ils sentaient que leurs œuvres allaient forcément périr. Dans l'impuissance où ils étaient de se recruter eux-mêmes, ils demandaient qu'on envoyât au plus tôt des missionnaires capables de sauver des missions créées et rendues florissantes par les largesses des rois de France et par les travaux de ses enfants. L'un d'eux, M. Amiot, jetait un cri d'alarme et suppliait éloquemment le ministre d'État Bertin de ne pas laisser perdre le fruit de tant d'efforts et de généreux sacrifices. Mêlant les préoccupations du savant aux sollicitudes de l'apôtre, il conjurait le ministre de préserver d'une ruine totale cette belle église, élevée dans l'enceinte même du palais impérial en dépit de mille obstacles, et « pour laquelle, disait-il, Louis le Grand, plusieurs princes de son auguste sang et tant de personnes qui tenaient un rang distingué dans notre florissant royaume ont fait passer jusqu'ici tant de secours; cet observatoire si bien garni en fait d'instruments d'astronomie et de physique, donnés pour la plupart par nos souverains, ou achetés à grands frais du fruit de nos épargnes; cette bibliothèque enfin, si riche en livres français excellents, qui deviendraient bientôt la pâture des vers ». Après avoir épuisé tous les arguments propres à amener le ministre à partager ses vues, « s'il arrivait, ajoutait-il en terminant, ce que j'ai peine à croire, que la raison prenant en main les intérêts de la religion n'ait pas assez de crédit pour se faire écouter, je gémirais dans le fond de mon cœur; mais comme de près ni de loin je n'aurai contribué en rien aux malheurs qui sont la suite nécessaire d'une conduite que je ne saurais qualifier ici, je dirai avec Cicéron : *Ipsi viderint quorum interest* ».

Pour prévenir les éventualités dont l'appréhension inspirait au respectable M. Amiot une si vive émotion et des accents si douloureux, plusieurs projets avaient été mis en avant et successivement écartés. Une opinion prévalut enfin, c'est qu'il n'y avait d'autre moyen d'assurer la perpétuité de ces missions si menacées que de substituer pour leur gouvernement et l'administration de leurs biens, à la place de la Société éteinte des Jésuites, une autre congrégation qui, au nom du roi de France, recueillerait la succession de ces religieux et continuerait leurs œuvres. Un rapport rédigé en 1782, sur l'ordre du ministre de la Marine, se déclare expressément en faveur de cette solution. Restait à trouver la Congrégation qui devait fixer le choix du gouvernement. La nécessité de la situation à Pékin exigeait un corps savant, car c'est à titre d'astronomes, de mathématiciens, de géographes, de médecins, de peintres, d'horlogers que les Jésuites avaient été accueillis dans la capitale et introduits à la Cour. Telle était bien la conclusion du rapport. Malheureusement on ne connaît de Sociétés savantes que celles des Bénédictins de Saint-Maur et des Oratoriens; et le rapport les exclut toutes deux : la première, parce que le genre de vie de ses membres et le caractère spécial de leurs travaux les rend peu propres au ministère des Missions; la seconde, de peur que le souvenir des dissentiments de doctrine qui s'étaient élevés entre l'Oratoire et la Société de Jésus ne nuisit au parfait accord entre les religieux de ces deux ordres, s'ils avaient à vivre côte à côte à Pékin. Il semble alors qu'il ne reste plus qu'une Congrégation à qui l'on puisse songer, c'est celle de la Mission. Bien qu'elle n'ait pas pour but spécial l'étude des sciences, elle est trop nombreuse pour qu'on ne trouve pas, entre tous ses membres, quelques prêtres propres

aux fonctions dont il s'agit. Il fut donc décidé qu'on s'adresserait à Saint-Lazare. M. Jacquier, ne se croyant pas en mesure d'accepter une telle situation, refusa à trois reprises différentes. Pour vaincre sa résistance, il fallut que le ministre lui-même, le marquis de Castries, lui écrivit la lettre suivante :

Versailles, le 7 novembre 1782.

« J'avais chargé M. de Faivres, Monsieur, de vous engager à accepter la desserte de la Mission de Chine, que tenaient ci-devant les Jésuites, mais j'ai vu avec peine, par les lettres que vous lui avez adressées à ce sujet, que vous auriez cru devoir vous refuser à ses propositions, dans la crainte que vous manifestez de ne pouvoir suffisamment remplir de nouvelles obligations en ce genre. Quelque louable que soit votre délicatesse dans son principe, elle n'ôte rien à la confiance où je suis que cette Mission ne saurait être remise en de meilleures mains que les vôtres. Il ne s'agit, d'ailleurs, quant à présent, que de fournir un prêtre ou deux avec un chirurgien, s'il se peut. L'intention du roi est donc, Monsieur, que vous fassiez cet effort en attendant que le temps et les circonstances permettent d'employer des moyens plus étendus pour la conservation et l'accroissement d'une des Missions les plus importantes qu'il y ait, sous le double rapport du christianisme et de la politique. Je ne doute pas que vous vous empressiez de seconder les vues du gouvernement, dans cette occasion, avec le même zèle que vous avez toujours montré dans tout ce qui a trait au bien de la religion et de l'État. »

Marquis de CASTRIES.

M. Jacquier ne pouvait s'y méprendre, ce n'était plus un désir seulement, mais une volonté formelle.

qu'on lui transmettait de la part du roi; et une offre réitérée avec une telle insistance était un ordre. « L'ordre du roi, disait-il deux mois plus tard, nous manifeste celui de la Providence; nous avons donc jugé que c'est Dieu qui nous appelle. »

Cependant les négociations se poursuivaient entre le gouvernement français et la cour de Rome, en vue d'obtenir le décret de la Congrégation de la Propagande, qui devait subroger officiellement aux Jésuites français de la Chine les prêtres de la Mission. Ce décret fut rendu le 7 décembre 1783; en voici la teneur :

« Le roi très chrétien de France, Louis XVI, ayant, selon sa piété et son zèle pour la foi catholique, fait exposer à notre Saint-Père le Pape Pie VI, qu'il désirait que les prêtres de la Congrégation de la Mission fussent subrogés, pour les missions de l'Empire de la Chine, aux Pères français de la Société éteinte des Jésuites, qui les administraient précédemment, Sa Sainteté, après avoir pris l'avis de quelques éminents cardinaux de la Sacrée Congrégation de la Propagande, louant hautement la foi et la religion du même roi très chrétien et voulant seconder ses pieux désirs, a subrogé et député les susdits prêtres de la Congrégation de la Mission, sous la désignation du Supérieur général et l'approbation de la même Sacrée Congrégation, à la place des susdits Pères de la Société éteinte des Jésuites, dans les missions de la Chine, qu'administraient ces mêmes Pères de la nation française, avec tous les pouvoirs, droits et privilèges qui doivent être donnés à chacun d'eux respectivement, lesquels la Sacrée Congrégation a coutume d'accorder aux missionnaires, sous la dépendance des évêques, ou des vicaires apostoliques là où il n'y a pas d'évêques, sauf pourtant les privilèges et exemptions accordés

aux susdits prêtres et à la Congrégation de la Mission par le Siège apostolique, suivant les forme, mode et teneur qui seront prescrits à l'avenir par Sa Sainteté, de concert avec le roi très chrétien, soit pour la désignation des lieux où ces mêmes prêtres de la Congrégation de la Mission devront être envoyés, soit pour les biens et revenus à eux déjà assignés ou devant être assignés, à l'avenir, par la pieuse libéralité des fidèles chinois, soit pour les charges à acquitter par eux, en conséquence des fondations pieuses, et enfin, pour les règles à observer dans l'exercice de leurs Missions. Pour tout ce qui se rattache soit aux biens, soit aux revenus, que tiennent ou que tiendront ces Missions de la munificence des rois très chrétiens, ou de la libéralité des sujets français, le roi très chrétien, en s'inspirant de son zèle et de sa sollicitude pour la foi catholique, en disposera seul pour l'avantage et l'utilité de ces mêmes Missions.

« Cardinal ANTONELLI. »

Quelques semaines plus tard, Louis XVI donnait, à son tour, les lettres patentes, en vertu desquelles le Parlement de Paris devait enregistrer le décret de la Propagande.

En conséquence, M. Jacquier choisit pour la nouvelle Mission deux prêtres bien dignes d'attirer son attention. Par leurs rares aptitudes, par leurs études antérieures, MM. Raux et Guislain étaient admirablement préparés à la Mission qu'on leur confiait. Ils employèrent le temps qui les séparait encore du jour où ils devraient s'embarquer, à se fortifier dans les sciences qui leur étaient déjà familières, à acquérir des connaissances nouvelles qui, en leur donnant plus de moyens de se rendre utiles, devaient ajouter au crédit et à l'autorité de leur ministère ; M. Raux,

depuis longtemps versé dans l'astronomie, suivit le cours de Lalande au Collège Royal; il se rendit en Champagne, visita les forges, les fourneaux si nombreux alors dans cette province, s'initiant à tout ce qui a trait à l'exploitation et à la fabrique du fer; il alla étudier sur place le nouveau canal de Picardie, afin d'être à même de le comparer à ceux qui sillonnent la Chine, et de porter peut-être des améliorations précieuses dans un pays où les principales voies de communication sont les rivières et les fleuves, reliés entre eux par d'innombrables canaux. De son côté, M. Guislain repassait les mathématiques, s'appliquait à la mécanique, pour laquelle il avait un goût décidé, et suivait les cours de chimie professés au Jardin du Roi. En même temps, ils étudiaient l'un et l'autre la langue chinoise et s'instruisaient à fond de l'histoire, des mœurs et des usages du Céleste Empire.

Sur la désignation de M. Jacquier, M. Raux reçut, par décret de la Propagande du 17 décembre, le titre et les pouvoirs de Supérieur apostolique de la Mission française de Pékin et de celles qui en dépendraient. Il se rendit à Brest, au mois de mars 1784, avec M. Guislain et le frère Joseph Paris, très habile horloger. Tous trois prirent place sur un vaisseau de l'État, le *Triton*, qui, le 20 mars, quittait la rade de Brest, et le 1^{er} septembre de la même année, après cinq mois et onze jours de navigation, les amenait à Canton. « MM. Raux et Guislain ont fait leur route en hommes apostoliques et en mathématiciens », écrivait M. Jacquier, le 1^{er} janvier 1786. Ils venaient à peine de débarquer, lorsqu'une persécution violente éclata dans plusieurs provinces. Bien que les missionnaires de Pékin ne fussent pas inquiétés, les défiances du Gouvernement à l'égard des étrangers s'accrurent et retardèrent le départ de nos confrères pour la capitale. Ils

y arrivèrent le 29 avril 1785, après un voyage d'environ 600 lieues, moitié par eau, moitié par les voies de terre. Présentés presque aussitôt à l'empereur, ils en furent accueillis avec faveur et reçurent de lui les présents ordinaires. »

Huit jours après leur entrée dans la ville, l'évêque de Pékin publiait les décrets de la Congrégation de la Propagande par l'acte suivant, que tous les anciens Jésuites de la mission française signèrent avec lui : « P. F. Alexandre Govea, de la famille du Tiers-Ordre de saint François, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Péking, conseiller de la très fidèle reine des Portugais... A tous ceux à qui il appartient faisons connaître et certifions qu'aujourd'hui, dimanche de l'octave de l'Ascension, huitième jour du mois de mai de l'année 1785, devant nous, et en présence des missionnaires de l'église du Pétang, convoqués par notre ordre dans notre église cathédrale, ont été lus et publiés : le décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande en date du 7 décembre 1783 par lequel les prêtres de la Congrégation de la Mission sont subrogés et substitués à la place des Pères français de la Société éteinte des Jésuites, pour les Missions de la Chine que les dits pères français administraient; le brevet du roi très chrétien des Français sur cette matière, donné à Versailles le 25 janvier 1784; le décret de la susdite Congrégation de la Propagande du 17 décembre 1783, par lequel M. Nicolas Joseph Raux, prêtre de la Congrégation de la Mission, est approuvé comme Supérieur des susdites missions de la Chine. Ces divers décrets ont été acceptés par tous selon leur forme et teneur. En foi de quoi, nous avons donné ces lettres testimoniales, signées de notre main ainsi que de celle de notre secrétaire et de tous ces missionnaires susdits,

et munies de notre sceau. A Pékin, au palais épiscopal, les jour et an que dessus. Signé : F. Alexandre, évêque de Pékin, F. Marie Amiot, J. Mathieu Ventavon, F. Bourgeois, Louis de Poirot, missionnaire apostolique, J. Pauzi, Rodrigue de la Mère de Dieu, secrétaire.

La Congrégation de la Mission avait dès lors droit de cité dans la capitale de l'Empire chinois : elle prenait rang parmi les sociétés religieuses qui, depuis bientôt deux siècles, s'efforçaient de gagner à la foi ce peuple infidèle. Nul doute qu'en mettant le pied sur la terre de Chine, MM. Raux et Guislain ne se soient rappelé les exemples admirables des Appiani, des Pedrini, des Mullener, leurs devanciers, et n'aient placé leur ministère sous le patronage d'aussi dignes protecteurs. La plus parfaite harmonie régnait entre nos confrères et les anciens Jésuites, demeurés dans la résidence du Pétang. Tous vivaient et travaillaient en commun ; et, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1787, M. Jacquier fait part à la Compagnie de cette heureuse nouvelle : « Je ne saurais vous exprimer, dit-il, Messieurs et mes frères, combien je suis consolé d'apprendre que nos confrères vivent dans la plus grande intimité avec les anciens pères Jésuites. J'ai reçu une lettre de tous ces messieurs, qui sont à Pékin, par laquelle ils se félicitent d'avoir obtenu de la Propagande le plus cher de leurs vœux : la continuation de la bonne œuvre à laquelle les Jésuites français ont travaillé sans interruption dans l'espace de près d'un siècle, avec le plus grand zèle. Après des éloges, donnés aux talents et aux vertus de nos confrères, ils nous invitent à envoyer des hommes apostoliques, tels que ceux qui ont fixé notre premier choix. Ils terminent leur lettre très gracieuse et très édifiante par m'assurer que, quoiqu'ils ne soient pas

membres de notre Compagnie, ils la regardent comme une seconde mère, qui pourrait les consoler de la perte de la première, s'il était quelque chose au monde qui pût les en consoler. »

La faveur, l'autorité des nouveaux missionnaires furent bientôt considérables à la cour et à la ville de Pékin. Au milieu des honneurs, reçus au palais de l'Empereur, MM. Raux et Guislain étaient avant tout préoccupés des âmes dont le soin leur était confié. Ils se multipliaient pour que le troupeau n'eût pas trop à souffrir du nombre insuffisant des pasteurs. « Il est difficile de comprendre, disait plus tard M. Cayla, comment deux hommes, avec le peu de secours qu'ils eurent d'ailleurs, ont pu suffire au gouvernement d'une paroisse assez nombreuse; aux exercices de deux grandes retraites par an; aux travaux qu'amène, à toutes les grandes fêtes, le concours de cent à deux cents néophytes, qui viennent de très loin pour participer aux saintes solennités et qui logent tous chez nos confrères; à la desserte de quatre oratoires où se rassemblent les femmes chrétiennes; à la direction d'un petit séminaire; et enfin à des missions périodiques dans les provinces de Nantang et de Sichan. Dans celle de Nantang, administrée par M. Guislain, mille idolâtres ont écouté la parole de Dieu avec tant d'empressement et assiduité que M. Guislain et son catéchiste ne pouvaient suffire, quoiqu'ils y employassent une partie des nuits. Il s'en est converti un grand nombre. »

Quelque vaste que nous paraisse le champ d'action de nos deux confrères, il était bien petit en comparaison des nombreux et immenses territoires qui nous étaient attribués par la succession des Jésuites. La Mission française, désormais confiée à nos soins, comprenait, en dehors de Pékin, plusieurs chrétientés

éparses dans les provinces du Tche-li, du Hou-Kouang, du Kiang-si, du Kiang-Non, du Tche-Kiang, du Honan et jusque dans la Tartarie ou pays des Mongols; mais les chrétientés les plus nombreuses étaient dans les provinces du Hou-Kouang et de Pékin. Aussi, M. Raux demandait-il à grands cris qu'on lui envoyât des missionnaires. Dans le courant de 1788, deux prêtres de la Mission, MM. Aubin et Hannat, quittaient la France pour la Chine. Quelques années après, MM. Clet, Lamiot et Péné faisaient route pour la même destination.

Dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1779, M. Jacquier s'exprime ainsi : « M. le comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à Constantinople, nous a proposé, de la part du gouvernement, les Missions du Levant, dont les Jésuites sont chargés. Ce sont les Jésuites eux-mêmes qui ont désiré de nous avoir pour successeurs. Suivant le projet, nous ne devons les remplacer qu'à mesure qu'ils mourront ou que l'âge et les infirmités les mettront hors d'état de remplir leurs fonctions. Avant de prendre une détermination fixe sur un sujet si important, j'ai envoyé sur les lieux M. Viguiier, qui était Vicaire apostolique à Alger, pour examiner la nature des Missions, afin que, sur le compte qu'il me rendra, je puisse prendre un parti avec sagesse. » Un an après, M. Jacquier pouvait écrire : « Quant aux Missions du Levant, d'après le rapport de M. Viguiier, nous croyons que nous devons faire un effort pour nous conformer aux ordres de Sa Majesté. Ces Missions sont si analogues aux vœux de notre saint Instituteur que, comptant sur sa puissante intercession auprès de Dieu, nous nous mettons entre les mains de la Providence pour les remplir autant qu'il nous sera possible; elles ne peuvent être que très agréables au Père céleste, qui veut le salut de tous les

hommes. Nous prions nos confrères qui se sentiraient du zèle pour ces Missions éloignées de nous en faire part afin qu'en cas de besoin nous puissions recourir à eux et profiter de leurs bonnes dispositions. »

M. Jacquier ne fut pas trompé dans son attente : les sujets destinés aux Missions du Levant partirent au commencement de l'année 1783. Après une traversée assez périlleuse, ils eurent le bonheur d'arriver sans accidents. Évêques, consuls, anciens Jésuites, fidèles leur firent le meilleur accueil et c'est au milieu de manifestations de joie bien grandes et bien sincères qu'ils furent reçus. On comprit bientôt qu'il fallait envoyer de nouveaux ouvriers apostoliques à leur secours. M. Jacquier les fit partir et, au mois de janvier 1784, il donnait les meilleures nouvelles de notre Mission du Levant. M. Viguier écrit, en effet, que nos confrères, au nombre de dix-sept, travaillent avec zèle et avec succès dans sept Missions, dont quatre sont dans l'Archipel et trois dans la Syrie. Celles de l'Archipel sont : Constantinople, Naxie, Santorin et Salonique; celles de la Syrie sont : Damas, Alep et Antoura. Ils vivent dans la meilleure intelligence avec les anciens Jésuites, qui leur sont d'un grand secours. Des personnes très respectables et très pieuses nous ont fourni les moyens d'ériger un séminaire à Naxie. On y forme de jeunes élèves pour l'état ecclésiastique.

Ce n'était pas en Chine et au Levant seulement que nous étions appelés à remplacer les Pères Jésuites. Par ordre de la reine du Portugal, nos confrères de Lisbonne avaient dû envoyer en 1779 deux missionnaires à Goa pour commencer les exercices du Séminaire. Mais il s'agissait non seulement d'un séminaire, mais de plusieurs collèges, de missions. Nos confrères du Portugal étant incapables de fournir un

personnel suffisant pour toutes ces œuvres, M. Fenaja, visiteur de la province de Rome, vint à leur secours. Après en avoir obtenu la permission de M. le Supérieur général, il fit partir une première colonie de huit prêtres et de deux frères sous la conduite de M. Marsana, puis de M. Ansaloni, M. Marsana s'étant trouvé indisposé. Nos confrères, partis de Rome le 3 décembre 1780, attendirent à Gênes l'occasion favorable pour s'embarquer. Ils arrivèrent à Goa en 1781 et furent parfaitement reçus par les autorités, soit civiles, soit ecclésiastiques. Ils purent sans difficulté s'appliquer à toutes les œuvres propres à la Compagnie : enseignement de la philosophie, de la théologie, conférences aux ecclésiastiques, missions dans les villages. Une nouvelle colonie de quatre prêtres et de trois frères avait dû quitter l'Italie pour aller augmenter le nombre de ces ouvriers apostoliques. La reine du Portugal ayant insisté pour nous confier d'autres établissements, M. Jacquier avait dû lui répondre que cela nous était impossible. Nos confrères de Goa durent cependant, en 1784, détacher deux des leurs pour aller à Macao diriger le Séminaire chinois, destiné à fournir de bons missionnaires indigènes au Céleste Empire. Ce Séminaire avait été fondé par l'évêque de Pékin, du consentement de la cour du Portugal.

En 1782, le prince électeur du Palatinat et de la Bavière nous avait appelés à Heidelberg et à Manheim pour y exercer les fonctions que remplissaient les Pères Jésuites : « Il ne demande pour le moment, dit M. Jacquier, que trois prêtres, dont l'un sera supérieur et aura l'inspection sur le séminaire et les collèges de Heidelberg et de Manheim. Il consent que nous érigions un séminaire pour recevoir de jeunes missionnaires allemands et leur donner une éducation qui les rende propres à occuper plus tard les postes de pro-

fesseurs à l'Université. » Bientôt neuf jeunes gens entrèrent dans ce Séminaire, dont notre confrère, M. Théobald, avait la direction. Il fut remplacé par M. Allioz. Quelque temps après, MM. Saligot, Salhorgne et Bassompierre vinrent augmenter le personnel de cette intéressante fondation. On préparait ainsi à la Compagnie des établissements et une nouvelle province qui semblent avoir eu pour mission principale de fournir à nos confrères émigrés et spécialement à M. Cayla un asile pendant les premiers temps de la tourmente révolutionnaire.

L'Assemblée sexennale de 1780 n'avait pas jugé nécessaire la tenue d'une Assemblée générale, mais celle-ci était imposée par nos Constitutions pour l'année 1786. Composée de trente-six membres, elle se réunit à Saint-Lazare du 1^{er} juillet au 9 du même mois. Elle avait à remplacer deux assistants décédés, MM. Testori et Davelu; elle leur donna comme successeurs M. Ferrand, directeur du séminaire interne de la Maison-Mère, et M. Mori, de Plaisance. M. Jacquier, avant de rendre compte des travaux de cette Assemblée, fait le plus grand éloge de l'esprit d'union et de charité qui unissait tous ses membres. « J'ai eu la consolation, dit-il, d'y voir tous les députés des sept provinces de France, et ceux des provinces de Rome, de Gênes, de Pologne, d'Espagne, procéder dans les délibérations qui étaient à prendre, avec la plus grande paix et la plus grande concorde, et s'y donner réciproquement les témoignages d'une amitié véritablement fraternelle, telle qu'il convient à des enfants d'une même famille, venus dans la maison paternelle, parmi lesquels il n'y a qu'un cœur et qu'une âme. »

Les avis donnés à la Congrégation au nom de l'assemblée ont pour objet la réforme de certains abus, tels que la mondanité dans la tenue, la négligence à

suivre les exercices communs, les illusions et la fausse conscience au sujet de la pauvreté... M. Jacquier revient et insiste sur la nécessité pour les directeurs des grands séminaires d'être avec les séminaristes en récréation. Nos seigneurs les évêques lui ont adressé des réclamations; à ce sujet, il en charge la conscience des supérieurs; il les engage à y tenir la main et à prêcher d'exemple.

M. Jacquier était heureux de présenter à l'imitation de la Congrégation trois missionnaires qui, à des titres différents, étaient dignes de tout son respect et de sa sympathie. Nous voulons parler de MM. Testori et Davelu, assistants, et de M. Brocquevielle, curé de Notre-Dame de Versailles. La mort venait de les ravir, mais ils laissaient parmi leurs confrères un souvenir impérissable. M. Jacquier leur consacra la plus grande partie de la circulaire qu'il adresse à la Congrégation.

M. Testori était mort à l'âge de quatre-vingt-six ans, après avoir rempli les fonctions d'assistant sous M. de Bras et sous M. Jacquier. Une piété aimable, un zèle infatigable et une douceur charmante lui attachaient le cœur de tous et lui attiraient une foule innombrable de pénitents. Les savants, les ignorants, les grands, les riches, les courtisans, les gens de la lie du peuple, les pauvres, les jeunes, les vieux, tous étaient sûrs de recevoir de lui un accueil bienveillant. Quoique très vif de nature, sa vivacité disparaissait lorsqu'il était au tribunal de la pénitence et sa patience s'y montrait d'une manière incomparable. Son cœur, très sensible et compatissant, s'attendrissait sur le sort des malheureux. Ses aumônes étaient fort abondantes, mais la main gauche ignorait toujours les libéralités de la main droite. Il n'agissait qu'en vue de Dieu et de ses éternelles récompenses.

Quant à M. Davelu, aussi assistant de M. Jacquier, bien que sain et robuste, il fut enlevé à l'âge de cinquante-huit ans par une terrible maladie, qu'aucun remède ne sut guérir. C'était véritablement un homme de grande ressource. Son esprit, son expérience, une mémoire excellente, ses vertus l'avaient rendu capable de toutes les fonctions de notre état. Il fut supérieur de la maison d'Angers, curé de Richelieu, placé à la tête du séminaire de Luçon, puis assistant. Pendant son séjour à Saint-Lazare, était-il question d'affaires importantes, de retraites, de missions, on le trouvait toujours prêt, toujours de bonne volonté. Rien ne l'embarrassait, rien ne l'arrêtait. Aussi sa vie fut-elle des plus laborieuses et toute remplie de bonnes œuvres. Sa mort ne pouvait qu'être précieuse devant Dieu.

Quant à M. Brocquevielle, une maladie de quelques jours l'avait conduit au tombeau à l'âge de soixante-six ans; d'un talent supérieur et d'une vertu éprouvée, il était l'oracle des personnes les plus considérables par leur naissance et leurs emplois. Dieu, pour le maintenir dans les sentiments de la plus profonde humilité, ne lui avait pas ménagé les disgrâces. Il sut en tirer un parti merveilleux pour son avancement spirituel.

Il y avait neuf mois que M. Jacquier avait fait l'éloge de ces trois missionnaires défunts, lorsqu'il fut lui-même gravement atteint. Il donna à la Compagnie l'exemple de la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu. « Je ne demande, disait-il, ni la vie, ni la mort; je ne désire que l'accomplissement de la volonté de Dieu, et la parfaite conformité de mes sentiments à cette volonté adorable. » Il conserva sa présence d'esprit jusqu'à son dernier soupir. Ses yeux s'éteignirent d'abord : ne voyant plus le crucifix qui

faisait sa consolation et qu'il approchait souvent de ses lèvres, il le saisit d'une main ferme et le tint serré sur son cœur jusqu'à son dernier soupir. Il rendit son âme à Dieu, le 9 novembre 1787, après avoir gouverné la Compagnie pendant vingt-cinq ans.

Sous son gouvernement, la Congrégation reçut une extension qui, naturellement, semblait devoir épuiser ses forces et ses ressources. Cependant, il vint à bout de fournir à tout. La Providence, dans laquelle il mettait sa confiance, féconda son zèle et répandit les plus amples bénédictions sur les travaux de ses enfants. Sous le généralat de M. Jacquier, vingt-deux maisons furent fondées, 1284 prêtres ou clercs, 414 frères firent les vœux.

(La fin au prochain numéro.)

EUROPE

FRANCE

PARIS ET LES DEUX MAISONS-MÈRES

14 mai. — Enterrement de Mme la baronne de Perthuis, présidente honoraire générale des Dames de la Charité, qui se dévoue pour l'œuvre depuis de longues années et qui n'a pas oublié ses chers pauvres dans son testament.

18 mai. — Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Seine-et-Oise se réunissent aujourd'hui chez nous. M. Cazot leur adresse une exhortation à la messe de 9 heures. Ils dînent avec nous en silence. Leur réunion de l'après-midi est honorée de la présence de M. le Supérieur général.

19 mai. — Le Ras Tafari, régent d'Éthiopie, est à Paris; il n'est pas venu à la Maison-Mère comme le Ras Makonnen, qui fut reçu par le Père Fiat en 1902.

24 mai. — Le *Mémorial* des Sœurs rappelle que c'est l'anniversaire de la délivrance de la Maison-Mère en 1871. On lira avec intérêt les détails concernant cette délivrance dans le numéro 36 de nos *Annales*, p. 479 et suivantes.

25 mai. — Journée des Missions à l'église Saint-Sulpice. Les prédicateurs de la journée sont MM. Yung, Cazot, Castel, Canitrot.

30 mai. — Les évêques de Panama, Nicaragua et Granada sont nos hôtes.

31 mai. — Clôture du mois de Marie à la Communauté. Il y a procession suivant l'antique usage.

Ce même jour, M. le Supérieur général envoie une circulaire aux Sœurs dont nous citons quelques passages :

« L'usage des visites dans les communautés consacrées à Dieu est, on peut le dire, aussi ancien que ces communautés elles-mêmes. C'a toujours été un des premiers devoirs des Supérieurs, comme une de leurs grandes préoccupations, de s'informer, par eux-mêmes ou par des délégués de leur choix, de la bonne marche des maisons, couvents ou monastères, de l'observance de la règle, de la pratique des vertus propres à chacun de ces divers instituts.

« En ces dernières années, l'Église, par le code du droit canonique, a rendu obligatoire la visite de toutes les maisons de communauté, au moins tous les cinq ans, disposition qui n'entend nullement supprimer ou diminuer les visites déjà en usage dans chaque famille religieuse en vertu des constitutions ou des coutumes légitimement introduites.

« Dans votre Compagnie, mes bien chères sœurs, l'usage de la visite des maisons remonte au saint Fondateur lui-même. Cette visite était fréquente de son temps, annuelle, ou à peu près, comme il ressort d'une conférence de saint Vincent en date du 22 mai 1657. Le saint tient la visite pour « une des meilleures pratiques que nous ayons ». L'expérience lui donne pleinement raison.

« Ces visites, tantôt il les faisait lui-même; d'autres fois il y employait Mlle Le Gras, votre bienheureuse Mère, ou M. Portail, directeur de la Compagnie; fréquemment aussi il envoyait un de ses prêtres de la Mission, ou bien encore une sœur spécialement députée à cet effet, une des officières par exemple, comme pour la visite de l'hôpital de Nantes, en juin 1647.

« Toutefois, il n'y eut pas, du temps de saint Vincent ni du temps de ses premiers successeurs, de visitatrices proprement dites, c'est-à-dire de sœurs dont le premier et principal office fût de visiter régulièrement les maisons d'une région déterminée.

« La chose s'explique aisément. Dans ces commencements, les maisons étaient moins nombreuses, quoique croissant d'année en année; les sujets, bien que se multipliant tous les jours, étaient infiniment loin des chiffres qui allaient faire bientôt la consolation de la Compagnie et la gloire de saint Vincent. Les établissements de France étaient, dans leur ensemble, assez rapprochés de Paris, encore que, du temps même de saint Vincent, on vit des sœurs à Nantes, Angers, Arras, Metz, Cahors et Narbonne. Dans ces conditions, le Supérieur, la Supérieure, quelques missionnaires ou sœurs à mission temporaire, pouvaient, sinon aisément, du moins sans trop de difficultés, suffire à la visite des maisons, comme à renseigner le conseil de la Communauté sur la vitalité des œuvres, la valeur des sujets et les nécessités des circonstances.

« Mais avec le temps, et plus précisément quand M. Bonnet fut placé par la Providence à la tête de la double famille de saint Vincent, la Compagnie des Filles de la Charité, votre Compagnie, avait vu croître et se développer ses maisons et ses sujets. Elle avait de nombreux établissements jusque dans les provinces les plus éloignées de Paris, comme la Gascogne et le

Languedoc; sans parler de la Pologne, où les sœurs se trouvaient depuis 1652, envoyées par saint Vincent et par la bienheureuse Mère.

« La visite de ces nombreuses et lointaines maisons devint moins facile ou même difficile, et se fit conséquemment plus rare, non sans un sérieux détriment tant pour les maisons elles-mêmes, moins soutenues et moins contrôlées, que pour les supérieurs majeurs, moins bien renseignés qu'ils auraient désiré l'être dans l'intérêt de la Compagnie entière.

« Au début du généralat de M. Bonnet, en 1711, la Communauté comptait, en effet, pour la France seulement, près de trois cents établissements, chiffre certes très consolant. Mais comment suffire à la visite exacte et régulière de tant de maisons, alors surtout que l'accroissement des affaires, parallèle à celui des maisons, requiert la présence à Paris tant de la supérieure que de ses officières ou du directeur ! Quelle fatigue et quelle dépense de temps et d'argent, pour l'une ou l'autre de celles-ci, ou pour celui-là, ou bien encore pour une sœur déléguée, devait représenter la visite de telle ou telle maison située au fond du Languedoc, ou simplement dans les montagnes d'Auvergne !

« A la vérité, les visiteurs des provinces de la Congrégation de la Mission avaient soin, à l'occasion de la visite de leurs maisons, de visiter aussi les maisons des Filles de la Charité qui se rencontraient sur leur chemin, ou qui ne se trouvaient pas trop éloignées de leur résidence. Mais c'était insuffisant, et plus d'une maison était loin d'avoir la visite régulière et fréquente voulue par le saint Fondateur. Pour plus d'une maison, des années parfois nombreuses s'écoulaient sans que lui fût accordé le bienfait de la visite.

« Il fallait aviser et procéder à une organisation qui assurât pratiquement les points suivants :

« 1° La visite exacte et complète des maisons, de toutes les maisons, lointaines ou prochaines, importantes ou non ;

« 2° La visite régulière et fréquente de ces mêmes maisons, c'est-à-dire visite annuelle ou, au moins, tous les deux ans ;

« 3° La visite faite par des sœurs qui, n'ayant, ou à peu près, d'autre office que celui de visitatrice, pourraient et devraient connaître à fond les maisons, les sujets, les œuvres, le caractère des populations, les dispositions des autorités administratives, civiles ou religieuses, en un mot les conditions favorables ou bien défavorables dans lesquelles doit s'exercer le charitable ministère des Filles de la Charité. De cette manière seulement les supérieurs majeurs pourraient à leur tour connaître la Communauté tout entière, en maintenir l'esprit, en diriger le développement.

« Après un mûr examen et de nombreuses prières, M. Bonnet, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité, décida, par sa lettre du 31 mars 1712, la division de la Communauté en 14 régions ou provinces, entre lesquelles furent réparties les maisons qui la composaient alors. Treize de ces régions étaient en France ; la quatorzième était en Pologne.

« En voici l'énumération :

« 1. La ville de Paris, avec ses 31 maisons, sans compter la Maison-Mère, qui reste, comme de juste, en dehors des attributions de la visitatrice de la capitale.

« 2. Les environs de Paris, qui comptent 36 maisons.

« 3. La province de France ou de l'Île-de-France, où se trouvent établies 24 maisons.

« 4. La province de Picardie, qui compte, elle aussi, 24 maisons.

« 5. La province de Normandie, moins importante, offre le chiffre de 15 maisons.

« 6. La province de Bretagne, encore plus restreinte, n'a que 10 maisons.

« 7. La province d'Anjou compte 14 maisons.

« 8. La province de Poitou a 16 maisons.

« 9. La province de Gascogne. On lui attribua 16 maisons, parmi lesquelles figure celle de Dax, si voisine de la patrie de saint Vincent.

« 10. La province de Languedoc contient 12 maisons, et ce sont les plus distantes de Paris, partant, les plus difficiles à visiter.

« 11. La province de Lyon compte 16 maisons.

« 12. La province de Bourgogne comprend 14 maisons.

« 13. La province de Champagne se compose de 24 maisons. Nous sommes plus près de Paris, aussi les établissements sont plus nombreux et mieux groupés.

« 14. La lointaine province de Pologne embrasse les maisons fondées dans ce royaume depuis l'arrivée des sœurs en 1652 et qui étaient alors au nombre de 5, quatre à Varsovie et une à Chelmno.

« Par cette énumération, qui ne manque pas d'intérêt historique, vous voyez que la Compagnie était alors répandue dans toutes les parties de la France; mais qu'elle n'en avait pas encore franchi les frontières, sauf pour aller en Pologne.

« C'est à la fin du dix-huitième siècle qu'elle passera en Espagne. Au dix-neuvième elle ira en Italie, en toute l'Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, partout ou à peu près partout.

« L'énumération des maisons attribuées à chacune de ces provinces ne manquerait pas, non plus, d'inté-

rêt; vous y trouveriez bien des noms connus et vous constateriez que bon nombre des maisons présentement existantes remontent à une antiquité respectable. Mais pareille énumération serait assurément un peu longue et peut-être aussi un peu monotone.

« Les fruits de cette sage et nécessaire organisation ne tardèrent pas à se faire sentir : « Grâce à Dieu, écrit M. Bonnet s'adressant au sœurs le 10 octobre 1718, c'est-à-dire un peu plus de six ans après sa mise en œuvre, les visites qui ont, grâce à Dieu, été faites en chacune de ces provinces ont fort bien réussi et n'ont pas peu contribué à maintenir l'esprit primitif de votre Compagnie, la paix et la règle dans vos familles, et nous ont fourni, et à ma sœur votre Supérieure, beaucoup de connaissances nécessaires pour la bonne conduite de vos familles et même pour celle des particulières. »

« A cette même date de 1718, le nombre des maisons se trouvant encore accru et l'expérience ayant démontré que certaines provinces, par suite de la difficulté des communications, étaient trop étendues, le nombre des régions et des visitatrices fut porté à 18 pour la France. La Pologne et les maisons que les sœurs y desservaient formèrent la dix-neuvième province.

« Au reste, dans la pensée de M. Bonnet, l'institution de ces visitatrices permanentes ne devait nullement empêcher les visites que les missionnaires, particulièrement MM. les visiteurs, étaient dans l'usage de faire dans les maisons des Filles de la Charité. Il estimait que les visites du missionnaire et de la visitatrice, ayant chacune leur objet spécial, devaient se compléter l'une l'autre; la première visant plus particulièrement le côté spirituel et intérieur; la seconde s'occupant davantage de l'ordre extérieur et matériel.

« L'œuvre de M. Bonnet demeura intacte jusqu'à la Révolution, qui emporta tout : Maison-Mère, provinces, établissements et œuvres.

« Vinrent alors les années de dispersion, de désolation; point de recrutement possible, si ce n'est celui des martyres pour le Ciel : à Arras, à Angers, à Dax, ailleurs.

« Puis vinrent les années pénibles des premiers recommencements, des restaurations laborieuses et des résurrections difficiles. Il ne pouvait être question de provinces, de visitatrices, ni même de visites régulières; on vivait ou revivait à peine. Pourtant, en 1834, une lettre de la Supérieure d'alors, sœur Boulet, mentionne l'existence de visitatrices chargées des maisons de tel ou tel arrondissement et leur rappelle l'obligation d'en faire la visite.

« Vinrent enfin les années de prospérité, qui commencent avec le généralat du restaurateur de votre Compagnie et, si j'osais dire, de son second fondateur; j'ai nommé M. Étienne. Sous son administration reparaissent les visitatrices soit en France, soit dans les provinces étrangères qui naissent et se développent sous l'effet d'une bénédiction visible de Dieu.

« A l'étranger, la visitatrice dirige sa province avec l'assistance d'un conseil provincial; elle fait les placements des simples compagnes dans les diverses maisons; elle a aussi généralement un séminaire pour la formation des nouvelles recrues.

« En France, les visitatrices n'ont pas, à proprement parler, une province à administrer; elles ne placent ni ne déplacent les compagnes; elles n'ont ni conseil provincial ni séminaire, puisque le voisinage de la Maison-Mère suffit à tout cela. Leur rôle, d'ailleurs très important, est de renseigner les Supérieurs

majeurs sur l'état des maisons et des œuvres d'une région déterminée.

« C'est l'organisation restée en vigueur depuis M. Étienne jusqu'aux jours présents.

« Mais ces visitatrices de France — il ne s'agit que d'elles, et aussi de celle chargée des maisons de Suisse, qui reçoivent leur personnel de la Maison-Mère — généralement placées à la tête d'établissements importants, ne peuvent s'absenter, ni souvent ni longtemps, de leurs maisons respectives. Les administrations, là où il y en a, et le cas est fréquent, ne s'y prêteraient pas volontiers ou même pas du tout. En outre, la multitude des affaires d'une grande maison de nos jours réclame la présence réelle et habituelle de la sœur servante.

« Dans ces conditions, il était inévitable qu'un certain nombre de maisons n'eussent pas assez fréquemment la grâce de la visite, surtout de la visite à fond.

« Il a dû même arriver que la rareté de la visite l'a fait considérer comme une chose à redouter, comme l'indice certain ou tout au moins probable de quelque malaise intérieur dans la maison visitée.

« Je vous avoue que depuis longtemps déjà, c'est-à-dire depuis le temps que la Providence m'a confié le soin de votre Compagnie, j'ai été préoccupé du désir d'assurer à vos maisons l'inappréciable bienfait de la visite fréquente, régulière et complète, selon l'esprit et la volonté du Fondateur, qui nous doivent être, à vous comme à moi, choses saintes et sacrées.

« Il m'a semblé que le meilleur moyen pour aboutir à cet heureux résultat était la restauration de l'ancienne organisation créée par M. Bonnet, c'est-à-dire le groupement de vos maisons en un certain nombre de régions ou provinces avec, à la tête de chacune, une visitatrice qui en serait spécialement chargée et qui

aurait, pour office principal, la visite des maisons confiées à sa sagesse.

« Au reste, pour rétablir cette organisation, tout n'est pas à créer. Nous avons, en effet, des visitatrices auxquelles est assigné en principe un certain nombre de maisons à visiter. Il n'y a qu'à leur assurer la possibilité de les voir régulièrement et de leur consacrer tout le temps et tous les soins nécessaires.

« A cet effet, il nous a paru que les sœurs qui conserveraient ou recevraient le titre de visitatrices devraient, autant que possible, résider dans des maisons indépendantes de toute administration, dépendantes de la Communauté uniquement. Il nous a paru, en outre, qu'à chacune d'elles devrait être donnée une assistante capable de diriger la maison et les œuvres durant les absences de la visitatrice, absences qui seront nécessairement fréquentes et qui peuvent être prolongées.

« Grâce à ces deux conditions, les visitatrices régionales auront le loisir de faire exactement, et au moins tous les deux ans, la visite complète et détaillée des maisons que leur assignera la confiance des Supérieurs de la Compagnie, ou mieux la volonté de Dieu lui-même.

« De la sorte aussi, les maisons étant mieux connues, les sujets plus encouragés, les petites difficultés prévenues ou promptement résolues, la Compagnie entière ne pourra qu'y trouver un renouveau de l'esprit primitif, une plus grande générosité pour l'observance de la règle, une plus parfaite uniformité en tous les détails de la vie de communauté.

« Inutile d'ajouter, et c'est pourtant un grand avantage, que les Supérieurs de la Communauté, que la Très Honorée Mère et moi-même, aurons bien plus de facilité pour connaître et apprécier la valeur des

sujets, la réalité des situations ainsi que la vitalité des œuvres.

« Voici quelle est la nouvelle organisation des régions à visiter avec le nom des respectables sœurs auxquelles chacune de ces régions est confiée :

« 1. Paris, rive gauche. — Sœurs *Officières*, à Paris, 140, rue du Bac.

« 2. Paris, rive droite. — Sœur *Gaucher*, à Clichy, 84, rue Martre.

« 3. Seine banlieue, Seine et-Marne. — Sœur *Besson*, à Paris, 15, rue des Ursins.

« 4. Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Loiret, Indre-et-Loire, Indre. — Sœur *Grosgurin*, à Bellevue, 30, rue des Gardes.

« 5. Nord. — Sœur *Reisenthal*, à Roubaix, 117, rue Pellart prolongée.

« 6. Somme, Oise, Pas-de-Calais. — Sœur *Guidet*, à Amiens, hospice des Incurables.

« 7. Haute-Marne, Marne, Aisne, Ardennes, Meurthe-et-Moselle, Vosges. — Sœur *Cléry*, à Vitry-le-François, Maison de Charité.

« 8. Moselle, Bas-Rhin, Suisse. — Sœur *Esseiva*, à Fribourg, Maison de la Providence.

« 9. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. — Sœur *Cronenberger*, au Havre, 12, rue Jeanne-d'Arc.

« 10. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Mayenne, Sarthe. — Sœur *Guillet*, à Saint-Malo, 13, rue Saint-Sauveur.

« 11. Côte-d'Or, Aube, Yonne, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Ain. — Sœur *Duviau*, à Dijon, 8, rue d'Auxonne.

« 12. Rhône, Loire, Isère, Drôme, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie. — Sœur *Fenon*, à Lyon, 17, rue Auguste-Comte.

« 13. Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Creuse, Corrèze, Haute-Loire, Lozère. — Sœur *Collet*, à Clermont-Ferrand, 15, place de la Liberté.

« 14. Vendée, Maine-et-Loire, Charente-Inférieure, Dordogne, Lot, Haute-Vienne, Vienne. — Sœur *Dhauteville*, à Fontenay-le-Comte, hôpital général.

« 15. Gironde, Landes, Lot-et-Garonne. — Sœur *Mouliès*, à Bordeaux, 44, rue Calvé.

« 16. Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne. — Sœur *Valette*, à Pau, Miséricorde.

« 17. Haute-Garonne, Aveyron, Ariège, Tarn. — Sœur *Cheminat*, à Toulouse, 7, faubourg Bonnefoy.

« 18. Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales. — Sœur *Bataille*, à Nîmes, 12, rue des Greffes.

« 19. Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Alpes-Maritimes, Monaco. — Sœur *Rumpler*, à Marseille, 22, rue Vincent-Leblanc.

« Les quatre maisons succursales de la Maison-Mère, savoir : Clichy, Montolieu, Château-l'Évêque et l'Hay continueront à être visitées dans les deux ans par les sœurs officières, qui seront également chargées de la visite des maisons des visitatrices régionales.

« Les noms des visitatrices et l'indication des maisons qui, pour plusieurs, seront leurs nouvelles résidences, vous font aisément comprendre que plus d'une parmi ces respectables sœurs a dû faire, pour accepter la charge, de sérieux sacrifices, et de plusieurs sortes. C'est vrai.

« En leur imposant cette charge dans les conditions nouvelles où elles devront la porter, je me rendais bien compte que je mettais à l'épreuve leur esprit d'obéissance, leur générosité, l'oubli d'elles-mêmes. Mais je savais aussi que cette épreuve serait aussitôt un triomphe et un mérite pour chacune d'elles. Ainsi il en a été et je suis heureux de leur en témoigner

devant vous mon entière gratitude et celle de la Très Honorée Mère, si parfaitement associée à toutes mes sollicitudes.

« Mais en outre, cette vertu dont elles viennent de faire preuve sera pour vous toutes une constante leçon et un puissant encouragement; elle leur permettra de vous parler autant et mieux par l'exemple, que par le précepte; elle vous aidera à accepter, courageusement comme elles, et comme elles joyeusement, le devoir en tout ce qu'il aurait d'austère, ou peut-être même de crucifiant pour la nature.

« A ces respectables sœurs visitatrices, vous vous adresserez en toute et absolue confiance durant les jours de la visite; vous leur parlerez avec liberté et sincérité sur tout ce qui se rapporte au bien de la maison, au succès de ses œuvres, au progrès spirituel de la famille. Vous pourrez compter à la fois sur leur affection et sur leur discrétion, deux conditions ou qualités qui leur seront d'autant plus chères qu'elles leur sont plus essentielles.

« Cette confiance et cet abandon, tous les membres de chaque maison, sœurs servantes et sœurs compagnes, les leur témoigneront, voyant en elles les dépositaires, pour cette fin spéciale, de l'autorité du Supérieur de la Compagnie, des saints fondateurs eux-mêmes, la bienheureuse Mère et l'incomparable saint Vincent.

« En dehors des visites officielles, il vous sera loisible à toutes, sœurs servantes ou compagnes, de recourir aux visitatrices pour en recevoir un avis, un conseil, une consolation et un encouragement, une ligne de conduite dans une situation difficile, qui ne réclame pas, d'ailleurs, par sa gravité spéciale, le recours aux Supérieurs majeurs. Au reste, dans ce dernier cas, les visitatrices seraient les premières à

nous renvoyer l'examen et la solution de la difficulté, en y joignant leurs observations et remarques. Elles s'intéresseront à tout ce qui touche vos maisons, en partageront les joies et les peines tant communes que particulières. »

F. VERDIER,

i. p. d. l. M., Sup. gén.

3 juin. — Saint-Lazare fait son pèlerinage traditionnel au Sacré-Cœur de Montmartre.

4 juin. — Saint François Carracciolo. C'est le patron choisi par M. le Supérieur général depuis son élection. Le Martyrologe romain, ordinairement assez bref dans ses éloges, est par exception moins concis pour le saint que nous fêtons : il rappelle la noblesse de sa famille, la fondation qu'il a faite de la Congrégation des clers réguliers mineurs, son admirable charité pour Dieu et le prochain, son zèle très ardent pour propager le culte de la Très Sainte Eucharistie. Nous prions saint François de combler de ses dons notre Supérieur général.

7 juin. — Aujourd'hui se termine la neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte, qui devait être prêchée dans notre chapelle par M. l'abbé Beaussart et qui le fut en réalité par notre confrère, M. Dujardin. Mgr Chaptal en a présidé l'ouverture et la clôture.

8 juin. — Petite ordination de tonsurés et d'ordres mineurs.

10 juin. — Retraite des Sœurs servantes à L'Hay prêchée par M. le Supérieur général.

11 juin. — M. le Supérieur général, malade, se fait remplacer à L'Hay par M. Cazot.

12 juin. — M. le Supérieur général, remis, reprend la prédication de la retraite.

16 juin. — Anniversaire de la canonisation de saint Vincent. Réunion des Dames de la Charité : on s'y occupe de l'enquête contre le taudis qui est menée par la Ligue nationale; on indique les nouvelles associations; on analyse les règlements des Dames de Strasbourg et de Milan; on rend compte du Congrès des œuvres catholiques de charité des États-Unis; on enregistre avec reconnaissance l'annonce officielle d'un legs de 5 000 francs fait par une Dame de Charité, et d'un autre de 10 000 francs laissé par Mme la Baronne de Perthuis.

22 juin. — On fait la procession de la Fête-Dieu à la Communauté, non pas le matin après la grand'messe, mais le soir après vêpres.

26 juin. — Octave de la Fête-Dieu. Le *Mémorial* indique, comme sujet de lecture, le décret *Sacra Tridentina Synodus*.

27 juin. — Les Sœurs célèbrent la fête du Sacré-Cœur le vendredi après l'Octave de la Fête-Dieu et ajoutent, en dehors des offices, la mémoire des bienheureuses Marie-Madeleine et ses compagnes, sœurs d'Arras, martyrisées à Cambrai.

28 juin. — Le *Mémorial* indique une neuvaine pour demander l'augmentation de la foi, époque bien choisie alors que l'Église honore celui qui a été chargé par Notre-Seigneur de confirmer ses frères dans la foi.

29 juin. — Le *Mémorial* prescrit la lecture du décret *Quemadmodum*; il faut remarquer que, depuis la pro-

mulgation du Codex, la législation concernant les confessions doit être trouvée désormais dans le Codex lui-même.

Ce même jour, exposition des ateliers professionnels catholiques, au 76, rue des Saints-Pères. Mgr Roland-Gosselin préside la réunion, qui est composée en très grande partie des ouvrières des maisons de sœurs de Paris.

La séance s'ouvre par le chant suivant, qui ne manque pas d'un certain charme :

1

La ménagère active.
Laborieuse et vive,
Qu'il faudra devenir
Dans l'avenir
A besoin d'un modèle :
C'est la Vierge fidèle
Berçant bien doucement
Jésus enfant.

2

Le Maître de la terre
Dans les bras de sa Mère
Ferme enfin ses beaux yeux,
Sommeil heureux !
Et Marie le dépose
Frêle, mignon et rose,
Sur un petit drap blanc,
Le doux Enfant !

3

A son humble ménage,
Vierge prudente et sage
Marie va s'occuper
Et préparer
Le repas de Joseph,
Le protecteur, le Chef,
Le Maître et le Patron
Du cher Poupon.

4

Oh ! l'air se parfume,
C'est la soupe qui fume ;
Marie casse les œufs :
Un, deux ; un, deux.
Elle bat l'omelette,
Et dans la maisonnette
Le couvert apprêté
Met en gaité.

5

D'une main fort agile,
Raccommodeuse habile,
Transforme avec talent
Vieux vêtements.
Puis court à la rivière ;
Sans cesser sa prière ;
Rapporte, étincelant,
Le linge blanc.

6

Le Ciel qui l'admire
Envoie pour lui sourire
Un groupe d'angelots
Joufflus et beaux.
Prestement sur les branches
Le linge se balance...
C'est celui de Jésus !
Ils sont émus.

7

L'Enfant divin s'éveille ;
Il contemple, ô merveille !
Le ménage bien fait...
L'ordre parfait.
A Marie qui s'empresse
Dit dans une caresse :
« O ma Mère chérie,
Soyez bénie ! »

Jésus, bien-aimé Maître :
Vous avez voulu naître
A son humble foyer
Pour nous montrer
En Marie notre Mère
Ce qu'il nous fallait faire...
Nous allons essayer
De l'imiter.

A la fin de la séance, Monseigneur parle des modes féminines actuelles et montre combien elles sont peu esthétiques, pour ne rien dire de plus.

30 juin. — Le *Mémorial* porte cette note : Indulgence pour le mois du Sacré-Cœur, semblable à celle de la Portioncule.

3 juillet. — Les sœurs font aujourd'hui la clôture du mois du Sacré-Cœur.

4 juillet. — Retour de M. Mac Hale, assistant, qui nous a quittés le 28 novembre dernier et qui a fait la visite des Antilles, des Philippines, etc.

7 juillet. — Examens de nos jeunes gens.

13 juillet. — M. le Supérieur général revient d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre.

18 juillet. — Neuvaine pour demander l'esprit de notre saint état, dit le *Mémorial*.

19 juillet. — Saint Vincent de Paul. Mgr Chaptal a officié pontificalement; Mgr Dien a donné le panégyrique du saint. Plusieurs des invités se sont excusés de ne pouvoir assister à notre repas.

26 juillet. — Octave de saint Vincent. Le *Mémorial* rappelle que c'est l'anniversaire du couronnement de

la Vierge Immaculée de la Médaille Miraculeuse (1897). M. Mott a parlé de l'humilité du saint Fondateur.

1^{er} août. — M. Lobry, visiteur de la province de Constantinople, parle de l'Orient à la conférence du soir.

6 août. — M. Lesage prêche l'adoration perpétuelle à la Communauté.

12 août. — Anniversaire, dit le *Mémorial*, de la naissance de notre bienheureuse Mère.

13 août. — M. le Supérieur général rentre à Paris de sa saison de Bourbon-l'Archambault.

14 août. — Neuvaine pour recommander à la sainte Vierge les besoins de la Communauté.

15 août. — Assomption de la très sainte Vierge. Consécration. Fête de N. T. H. Mère, dit le *Mémorial*. La T. H. Mère s'appelle Mathilde de son nom de baptême; sa fête devrait se célébrer le 14 mars, puisque c'est en ce jour que le Martyrologe romain s'exprime ainsi : « A Halberstadt, en Allemagne, dormition de la bienheureuse Mathilde, reine, mère d'Othon I^{er}, empereur, célèbre par son humilité et sa patience. » Mais la tradition (nous ignorons si elle est centenaire et immémoriale), quoi qu'il en soit, la tradition veut que la fête de la T. H. M. se solennise le même jour que celle de notre glorieuse et miséricordieuse Mère du Ciel. Pourquoi cette union? Est-ce en souvenir de la parole de la bienheureuse Louise de Marillac, qui disait que la sainte Vierge était l'unique Mère de la Communauté? Nous avouons notre ignorance sur ce point.

25 août. — *Le Centenaire de la pose de la première pierre de l'église de Saint-Vincent-de-Paul.* — On ne pouvait s'attendre à une grande affluence dans ce jour d'été. Quand même, il était désirable de ne pas laisser passer cette date, sans la consacrer par la prière, ce que fit le curé de la paroisse, en disant la messe pour ses paroissiens.

Or donc, le mercredi 25 août 1824, à deux heures de l'après-midi, Mgr de Quelen, archevêque de Paris, posa la première pierre de la belle église de Saint-Vincent-de-Paul. La cérémonie fut simple. Les registres du conseil de fabrique la signalent en ces termes : « Le conseil étant réuni s'est rendu processionnellement, précédé de Mgr l'archevêque de Paris et du clergé, sur la portion du terrain de Saint-Lazare destinée à la construction de la nouvelle église, et a assisté à la bénédiction et à la pose de la première pierre. »

L'archevêque, entouré de ses vicaires généraux et du curé de la paroisse, inséra dans la pierre une médaille d'or représentant le profil de Louis XVIII alors régnant, et au revers, donnant la date de la cérémonie. Cette médaille, très fine, dont nous avons la reproduction, était l'œuvre d'un sculpteur et graveur en médailles fort connu, M. Gayrard. Son nom devait s'attacher une fois de plus à la paroisse par le pastorat de son fils, alors âgé de cinq ans, qui fut, de 1867 à 1870, l'un des curés marquants de Saint-Vincent-de-Paul.

Le curé qui assista l'archevêque de Paris, dans ce jour mémorable, M. Bernet, était, peu après, sacré, dans l'église de Saint-Sulpice, évêque de La Rochelle, puis promu archevêque d'Aix et cardinal.

Tandis qu'on s'occupait ainsi de l'église future, la paroisse avait déjà un centre de culture, dans ce quartier qui se peuplait de jour en jour : c'était un modeste

oratoire établi dans une maison, rue Montholon, puis rue Papillon. Le premier curé fut installé en 1804 par un délégué du vénérable archevêque de Paris, cardinal de Belloy, qui était âgé de quatre-vingt-seize ans; il devait atteindre sa centième année.

A ces premières dates de notre histoire paroissiale, ajoutons que la consécration de l'église fut faite, le 21 octobre 1844, par Mgr Affre. En 1869, Mgr Darboy posa la première pierre de la chapelle de la Sainte-Vierge, qui n'avait pas été prévue dans le plan primitif. Mgr Surat, archidiacre de Notre-Dame, l'inaugurait l'année suivante. Tous les deux tombaient victimes des massacreurs de la Commune de Paris, en 1871.

Ils furent moins heureux dans leur sacrifice que Mgr Affre, qui, lui, en 1848, cimentait l'union sacrée par son sang répandu au faubourg Saint-Antoine.

Le grand nom de saint Vincent de Paul, père des pauvres, père de la patrie, donne un relief particulier à ce quartier, dont il parcourut les voies, où il vécut longtemps, et où il mourut dans cette maison de Saint-Lazare, devenue prison.

En face, habitait la cofondatrice des Filles de la Charité, la bienheureuse Louise de Marillac. C'est là qu'elle forma à la charité active les Sœurs suscitées par le zèle de saint Vincent de Paul, c'est là qu'elle mourut à la tâche, après une noble vie.

Ces souvenirs de beauté morale sont, avec la maison de Dieu, l'âme de cette paroisse. Les pierres ne vivent que par les sentiments qu'elles évoquent. Sinon, que dire de cette foule qui court aux affaires, aux plaisirs, sans autre pensée, si ce n'est le vers du poète :

Ils sont nés, ils sont morts : Seigneur, ont-ils vécu ?

Léon DÉSERS,

Curé de Saint-Vincent-de-Paul.

(Semaine religieuse de Paris.)

Ce même jour, le *Mémorial* constate que c'est la fête de M. le Sous-Directeur, qui, par suite de la maladie de M. le Directeur, a en réalité toute la charge, *rem, sine titulo*, et qui a bien droit à ce que les Sœurs appellent sur son ministère absorbant les bénédictions du Tout-Puissant.

16 septembre. — Cinquantaine de vocation de M. Delputte.

18 septembre. — M. le Supérieur général commence sa retraite à Gentilly.

25 septembre. — Les Sœurs font une retraite pour demander la conservation de l'esprit primitif. A Saint-Lazare, quelques petits changements : les séminaristes vont puiser l'esprit primitif près du berceau de notre bienheureux Père, à Dax, avec M. Castelin, leur directeur; et les étudiants viennent apprendre à Paris, auprès des restes de saint Vincent, non seulement à ne pas perdre cet esprit, mais encore à le développer.

27 septembre. — Anniversaire de la mort de saint Vincent. C'est aujourd'hui que se clôturent les retraites sacerdotales qui ont eu lieu à Saint-Lazare depuis la fin juillet au nombre de 5 et qui ont été prêchées par MM. Cazot, Sanson, Durand, Mott et Thoor et dirigées par MM. Dujardin, Fontaine et Drillon.

Ce même jour 27, M. Cazot est installé directeur des Sœurs. Voici quelques extraits de la circulaire qui annonce cet événement :

« Par la présente lettre, je viens porter à votre connaissance un important événement de famille; je veux dire la nomination du nouveau directeur de votre Compagnie.

« C'est dès les temps mêmes de saint Vincent que votre supérieur s'est assuré le concours d'un de ses

confrères qui, avec le titre de directeur, l'aidait dans la conduite de la Communauté, le suppléait parfois même, à l'occasion d'une absence ou d'une maladie. Vous n'ignorez pas que le premier directeur, choisi et nommé par saint Vincent lui-même, fut M. Portail, le compagnon et l'ami fidèle de notre saint depuis les premiers débuts de ses œuvres. Cet homme de Dieu fut le premier d'une longue suite de directeurs, tous missionnaires éminents, hommes de vertu et de sainteté, profondément dévoués à la Compagnie des Filles de la Charité, au développement de ses œuvres, mais surtout, chose mille fois plus précieuse, à la conservation de son esprit. C'est dans cette liste que figure le nom de M. Aladel. C'est dire beaucoup par le seul énoncé de ce nom, qui restera à tout jamais en bénédiction parmi vous.

« Le dernier de cette longue liste était, hier encore, le respectable et vénérable M. Philippe Meugniot, le propre neveu de cette sœur dont nous espérons prochaine la glorification, c'est-à-dire de la sœur Catherine Labouré, qui fut la sœur de la mère de M. Meugniot.

« Une telle parenté le prédestinait, en quelque façon, à cet office si important, tandis que des qualités peu ordinaires de piété, d'esprit surnaturel, d'amour de la Vierge Immaculée, d'oubli et de don de soi, le recommandaient au choix de mon vénéré prédécesseur, M. Antoine Fiat.

« C'est en 1899, en effet, que M. Meugniot fut nommé votre directeur, en remplacement de M. Jules Chevalier, décédé. Cela fait un nombre respectable d'années, mieux encore, un nombre considérable de travaux et de mérites, qui lui serviront pour le Ciel.

« Lorsque la Providence me confia le soin de votre Compagnie, comme vicaire général de la Congrèga-

tion en 1918, puis comme Supérieur général le 30 septembre 1919, je trouvai le digne M. Meugniot remplissant avec zèle et dévouement cet important office. Je fus heureux et consolé de mettre à profit ses précieuses qualités, auxquelles une expérience déjà longue donnait encore plus de valeur et d'utilité.

« Je comptais bien le conserver longtemps près de moi en cette charge, mais en le faisant aider par un sous-directeur, car déjà, et prématurément, l'âge lui faisait sentir son poids. M. Delanghe d'abord, M. Romon ensuite, enfin M. Planson furent successivement ses auxiliaires. Les deux premiers me furent ravis par la mort, qui anéantissait ainsi les légitimes espérances que des apparences de santé et un âge relativement jeune me promettaient. Le troisième, M. Planson, m'a prié avec grandes et légitimes instances de le décharger d'un office que sa santé ne lui laissait plus la possibilité de remplir avec tout le soin qu'il y avait apporté, qu'il aurait voulu y apporter encore et que d'ailleurs réclame l'office lui-même. Vous avez vu M. Planson à l'œuvre; vous avez pu admirer sa prudence, sa sagesse et l'intérêt qu'il portait à la Communauté et à vous toutes. Je crois donc être votre interprète en unissant votre reconnaissance à la mienne, pour lui dire un sincère remerciement de tout ce qu'il a fait en faveur de votre Compagnie et l'assurer surtout d'un souvenir près de la Vierge Immaculée.

« Mais, entre temps, l'âge s'aggravant et surtout les infirmités avaient rendu le respectable M. Meugniot incapable d'un travail quelconque, si bien que sa résidence est, depuis déjà deux ans, notre infirmerie de Saint-Lazare. Il y est entouré de respect et de vénération, non moins que de soins.

« Il me fallait donc chercher un directeur pour lui succéder.

« Or, il m'a semblé, et je n'ai pas été certes seul de mon avis, que M. Émile Cazot, premier assistant de la Congrégation de la Mission, était tout indiqué pour cette charge. La place que lui a confiée la dernière Assemblée générale, la maturité de son âge, son expérience de vos œuvres en France et en Orient, les missions dont il a été chargé, notamment en Chine, où il a pu voir de près les belles œuvres que la Communauté y dessert, son intelligence et son dévouement, tout l'indiquait suffisamment.

« Je n'ai donc pas hésité à le nommer, et c'est le 27 septembre 1924, date de cette lettre, qu'ont eu lieu dans l'après-midi sa présentation à la Maison-Mère et la prise de possession de son office, selon le petit cérémonial habituel.

« M. Cazot est donc désormais votre directeur, au même titre et avec les mêmes pouvoirs que tous ses prédécesseurs, depuis M. Portail jusqu'à M. Meugniot. Vous pouvez vous adresser à lui pour en obtenir lumières, conseils, directions et les permissions qui relèvent de lui.

« F. VERDIER. »

28 septembre. — Nous commençons notre retraite annuelle. M. le Supérieur général nous invite à écouter ce que nous dira le Seigneur notre Dieu pendant ces jours de recueillement.

30 septembre. — Anniversaire de l'élection de N. T. H. P. M. Verdier. Malgré ce rappel du *Mémorial* et la note insérée dans l'*Ordo*, rien ne vient troubler l'ordre accoutumé et silencieux des exercices de la Retraite.

1^{er} octobre. — Ouverture du mois du Très Saint Rosaire.

7 octobre. — Nous sortons de retraite pendant laquelle nous avons entendu successivement les pieuses réflexions de MM. Mott, Ballester, Yung, Salat, Brulant, Gobaud et Salon. Les jeunes gens ont été évangélisés par M. Courdent et les frères coadjuteurs par M. Cazot.

M. Lesage devient aumônier à la Communauté; M. Kieffer, directeur des Étudiants; M. Gobaud, sous-directeur et professeur de morale spéciale; M. Yung, professeur d'hébreu; M. Dequêne, professeur de morale générale et de droit canon; M. Dujardin, professeur de dogme fondamental et spécial; M. Jean, professeur d'Écriture Sainte; M. Ozanne, professeur d'histoire ecclésiastique et de sciences; et M. Joppin, professeur de philosophie et préfet d'église. Ajoutons, par anticipation, que M. Bouvier a été nommé quelques jours plus tard professeur de prédication.

On commence à Saint-Lazare les saluts du Très Saint Rosaire.

8 octobre. — Le *Mémorial* annonce une neuvaine pour le renouvellement de l'esprit de foi.

En ce jour M. le Supérieur général part pour l'Espagne avec MM. Mac Hale et Ballester.

9 octobre. — Saint Denys, premier apôtre et patron de l'Église de Paris.

A Saint-Lazare, ouverture des cours, messe du Saint-Esprit.

10 octobre. — Le cardinal Charost est notre hôte, mais ceux-là seulement qui manquent à la modestie des yeux ont remarqué sa présence, car il est au milieu de nous comme s'il n'y était pas, tellement il est simple.

13 octobre. — Nous célébrons la cinquantaine de vocation de M. Coury, sous-assistant de la Maison-Mère. Les Assemblées générales ont légiféré sur la charge du sous-assistant de la Maison-Mère et ont déclaré que *propter non leves rationes, subassistens (Sancti Lazari) imediate post assistentem ejusdem domus, servato illius more, in choro a parte scilicet epistolae sedebit*; l'assemblée de 1692 qui a porté ce décret ne nous a pas indiqué le détail de ces *non leves rationes*; mais nous, qui voyons tous les jours à l'œuvre notre vénéré sous-assistant, nous nous rendons compte que sa charge n'est pas une sinécure, surtout quand on est affligé, comme le titulaire actuel de cet office, de différentes maladies; aussi nous lui donnons une place à part dans nos prières et nous sommes heureux de lui dire : *ad multos annos!*

Ce même jour, 13 octobre, réunion des Dames de la Charité. Le prédicateur commente l'article de la *Somme théologique*, où saint Thomas se demande si la miséricorde est la plus grande des vertus. A la réunion qui suit, et à laquelle assistent un grand nombre de Dames et de Sœurs, ainsi que la respectable Sœur Desjeux, représentant la Très Honorée Mère absente, on donne les nouvelles de l'œuvre (seize associations affiliées), on précise la nature de notre œuvre par rapport à la loi civile de France, on recommande la fédération des œuvres de Charité telle qu'elle existe en plusieurs pays, on décide d'inviter à une de nos prochaines réunions le nouveau président général des conférences de Saint-Vincent de Paul, on signale les livres pour malades dans lesquels les Dames peuvent aller puiser des modèles d'exhortation, on extrait de la *Correspondance des Œuvres* ce qui est utile à savoir pour la visite des pauvres, etc., etc.

17 octobre. — Sainte Marguerite-Marie a le privi-

lège d'être mentionnée dans le *Mémorial* des sœurs, bien que sa fête n'ait été concédée que pour les monastères de la Visitation et pour quelques diocèses de France et bien que seuls les apôtres et les docteurs soient rappelés dans le *Mémorial*; c'est sans doute parce qu'elle a été l'apôtre et le docteur de la dévotion au Sacré-Cœur, dévotion bien chère aux Filles de la charité.

20 octobre. — Cinquantaine de vocation de M. Meut. Il y a vingt-six ans que notre cher confrère est à la Maison-Mère, se dévouant depuis vingt-cinq ans pour l'œuvre de la Sainte-Agonie et depuis quelques années pour celle de la Sainte-Trinité.

24 octobre. — La fête de saint Raphaël, invoqué pour les voyageurs, nous engage à réciter l'*Itinéraire* pour M. le Supérieur général qui voyage actuellement en Espagne et à demander que l'ange Raphaël l'accompagne, qu'il lui donne *iter prosperum, tempus tranquillum*, qu'il soit sa consolation dans la route, son ombrage dans la chaleur, son abri dans la pluie et le froid, son véhicule dans la fatigue, son secours dans l'adversité, son bâton dans les terrains glissants, son port dans le naufrage et que M. le Supérieur général revienne sain et sauf *ad propria*.

27 octobre. — Premier cas de conscience; voici la solution donnée par M. Blanchet, rapporteur, et approuvée par les autres confrères : *ad 1^m affirmative*; Quirinus pouvait absoudre valablement Paschasius parce que nous sommes exempts de l'ordinaire du lieu; *ad 2^m negative*, il n'aurait pas dû lui imposer *onus iterandi confessionem*. On s'occupe ensuite du cas de liturgie : quels sont les offices diocésains que nous devons réciter? A quelle heure pouvons-nous com-

mencer Matines du lendemain? Réponse : *hora secunda incoepta*, c'est-à-dire après une heure de l'après-midi.

DÉPARTEMENTS

A Montgesty, patrie du bienheureux Perboyre, a eu lieu, le 3 août 1924, la plantation solennelle d'une croix venue de Jérusalem. La grand'messe a été chantée par M. Cazot, assistant de la Congrégation.

NOTICE SUR M. DELANGHE (*suite*)

Le prêtre. Dax

Le jour de l'ordination, le jour de la première messe eurent leurs joies, leurs douces émotions dans ce cœur si bien préparé. Les années heureuses de la formation à la vie de l'apôtre étaient passées, passée aussi la jeunesse, l'âge d'homme était arrivé avec ses épreuves, ses difficultés. Le nouveau prêtre regardait l'avenir virilement, comme il convient à l'homme de Dieu. Demain, il descendra dans l'arène et, pour lui, le champ où il va falloir combattre, sera le champ où le Grand Semeur jette le grain qui fait germer d'autres Christs. C'est à Dax, en son cher séminaire de Notre-Dame du Pouy, que ses supérieurs le renvoient. C'est là qu'il passera la plus grande partie de sa vie. Pendant treize ans, de 1883 à 1896, il exerce tour à tour les offices importants de sous-directeur au séminaire et, en 1894, celui de directeur, remplaçant M. Rouvelet. Il occupa successivement les chaires de sciences, de philosophie, d'Écriture Sainte et de théologie dogmatique. Enfin il sera économiste de la maison.

M. Rouvelet, le premier directeur du séminaire, avait été bien inspiré en demandant M. Delanghe

pour ces charges délicates. Car qu'y a-t-il de plus délicat que la formation des jeunes clercs, surtout des clercs de la Mission, qui plus tard devront à leur tour pour la plupart former d'autres prêtres : *ad Cleri disciplinam*.

M. Delanghe garda à M. Rouvelet une profonde reconnaissance ; même il avait pour lui un véritable culte, ayant pu mieux que tout autre apprécier à sa juste valeur cet homme plein d'esprit surnaturel, et possédant à un haut degré les vertus qui font le vrai Lazariste.

M. Delanghe remplira ces divers offices avec le désir de bien faire qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait. La peine ne comptait pas pour lui, il se dépensait tout entier pour le bien de sa chère petite Communauté, qu'il aimait comme un père.

Écrivant un jour à un économiste qui lui faisait part de ses difficultés d'office, il lui dit : « Je sais qu'on a besoin de beaucoup de patience quand on est chargé d'un office comme le vôtre. Puissiez-vous, par de petits sacrifices et de la condescendance réciproque, garder l'union, la concorde, la confiance cordiale avec supérieurs et inférieurs. J'ai appris combien il en coûte parfois ; et quand j'ai eu le courage de me surmonter moi-même par la grâce de Dieu, j'ai trouvé chaque fois quelques bénédictions spéciales, qui arrangeaient le temporel et reconfortaient le spirituel. »

Le 13 octobre de la même année, il écrit à un professeur de sciences comment il doit s'y prendre pour intéresser les jeunes intelligences qui lui sont confiées et qui suivaient alors la fameuse classe du mercredi matin, à Notre-Dame du Pouy : « Qu'elle est difficile, cette classe du mercredi ! J'ai tâtonné beaucoup pour arriver à un à peu près. Choix de lectures courtes, variées, instructives et intéressantes. Exhibition

d'images vieilles et jeunes, livres et cartons, et enfin séances de projections. C'est ce dernier système qui a le plus contenté, mais au prix de bien des labeurs. Il me manquait le nerf de la guerre, un peu d'argent pour me procurer de beaux tableaux, bien faits et bien assortis. La chimie demande des expériences pour offrir quelque intérêt et les expériences demandent bons flacons, bons tubes, bons bouchons et bonnes drogues et de la prudence jointe à l'adresse pour la manipulation. En outre, à des jeunes gens sérieux il est nécessaire de faire attention aux principes d'une saine philosophie et de réformer parfois les assertions des manuels trop peu spiritualistes. Il y a une jouissance toute spéciale quand on voit le lien qui unit les expériences scientifiques avec les connaissances supérieures. »

Un jour, l'un de ses anciens élèves nous disait : « Les conférences spirituelles du bon P. Delanghe étaient des conférences solides. L'Écriture Sainte en faisait la base et toutes ses allocutions aux étudiants étaient parsemées de citations, surtout des épîtres de saint Paul. » C'est qu'il avait été professeur d'Écriture Sainte et qu'il avait lu surtout les commentaires recueillis par saint Thomas et tirés de saint Augustin, de saint Chrysostome, de saint Grégoire. La lecture de ces longs passages en latin ne rendait pas toujours la classe très attrayante ; mais celui qui avait la patience de l'écouter pouvait en tirer un très grand profit, surtout au point de vue ascétique ; en 1891-1892, M. Delanghe consacra six mois entiers à l'explication en classe des quinze premiers versets de l'Évangile de saint Jean.

Professeur de dogme, il était soucieux d'enseigner la vraie doctrine, qu'il allait préalablement puiser à la source dans saint Thomas. Au prix de quels labeurs !...

Ses nombreux cahiers le disent. Reconnaissons cependant qu'il ne réussit pas dans cette chaire et qu'on dut la lui enlever; ce qui lui causa beaucoup de peine, mais ce qu'il accepta avec grand esprit de foi.

Tous ceux qui ont passé des examens sous sa présidence aiment à rappeler que ce n'était pas toujours très commode de s'en tirer. Esprit naturellement taquin, il se faisait un plaisir de poser au pauvre candidat des difficultés qui en mirent plus d'un dans l'embarras.

Il rédigeait ses cours en latin, avec ordre et méthode, et en classe on ne parlait que le latin.

Le 8 juillet 1894, M. Rouvelet mourut. Ce fut pour M. Delanghe une épreuve bien cruelle; il avait toujours eu pour lui une grande affection. « *Fiat voluntas tua, Domine!* » écrit-il à ce propos dans son journal intime. Hélas! pourquoi me laissez-vous, Seigneur, en cette misérable terre, qui devient plus que jamais une vallée de larmes! » Et le 19 juillet, chargé de la succession du défunt, sa peine augmente encore. « Aujourd'hui, dit-il, en châtement de mes péchés, je reçois l'office de Directeur. Quelle charge lourde, écrasante, martyrisante! La Croix est toujours prête et partout t'attend. *Converte te supra, converte te infra, converte te extra, converte te intra et in his omnibus invenies crucem.* » La succession était d'autant plus difficile que M. Delanghe n'avait pas les qualités supérieures qui faisaient de M. Rouvelet un maître dans l'art de la direction; mais il y suppléa par sa régularité et par sa connaissance approfondie de l'esprit de saint Vincent.

Il eut aussi dans cette charge, soit comme sous-directeur, soit comme directeur, des difficultés inhérentes à toutes les œuvres. Tout le monde dans la Compagnie ne goûtait pas l'œuvre qui se faisait à Dax; et

l'Assemblée provinciale d'Aquitaine de 1890 avait, en particulier, manifesté certains desiderata; on y demandait certaines choses qui ne furent pas du goût de M. Delanghe et qui provoquèrent de sa part une lettre à M. Fiat, dans laquelle on admire sans doute le désir ardent de se pénétrer de l'esprit de saint Vincent, mais peut-être un manque d'adaptation aux circonstances actuelles. Il voulait Dax alors, tel qu'il l'a voulu toujours, et il ne comprenait pas qu'on voulût y changer quelque chose.

Cela ne nuit en rien à sa vertu, qui était solide; cela dénote seulement sa tournure d'esprit. Entre mille faits de nature à montrer ce qu'il était, citons seulement un trait qui dénotera sa régularité et sa singularité. On lui permit d'aller voir sa mère, qui résidait près de Dunkerque(Nord): pour ne pas scandaliser les jeunes gens, il eut l'intention de faire ce voyage par mer, de Bayonne à Dunkerque; il aurait prétexté un voyage à Bayonne; les jeunes gens n'auraient rien su; c'était assez singulier, car le voyage devait se faire dans un petit bateau; il devait durer quatre jours; finalement, M. Delanghe y renonça, surtout à cause de la privation de la messe.

M. Delanghe ne s'est pas contenté de travailler avec ardeur à la formation spirituelle de ses chers jeunes gens; non, il savait que, pour le bon développement du physique et du moral, certaines conditions matérielles sont indispensables: telles des chambres bien aérées, vastes, lumineuses, bien situées, une chapelle où l'on aime se rendre pour prier, un réfectoire spacieux et agréable et le reste.

Il prit une part prépondérante dans la construction de la maison de Notre-Dame du Pouy, que l'on peut à plus d'un titre considérer comme sienne.

Simple maison de missionnaires, elle avait déjà reçu

une première transformation, quand en 1881 y furent envoyés les premiers séminaristes. En 1885, les travaux durent être repris; de jour en jour, les séminaristes arrivaient plus nombreux. « Ils venaient, selon la belle expression du T. H. P. Fiat, boire à longs traits à cette source de vie qu'il avait ouverte sur ces collines, ou plutôt que Dieu faisait jaillir de cette élévation pour arroser les fleurs de la Compagnie. »

M. Delanghe commença à s'occuper de la construction de la maison dès 1886, époque à laquelle il fut nommé économiste. En le proposant pour cette charge, M. Rouvelet disait de lui : « Esprit bien équilibré, sens pratique, savoir-faire, amour de la maison, qui a fait ses preuves et qui ne demande qu'à se dévouer; ordonné, diligent dans l'emploi du temps; il a ce qu'il faut pour réussir. »

M. Delanghe avait surtout de la vertu et il en eut besoin pour mener à fin cette grande construction de Dax. Il se heurta pendant quatre ou cinq ans à de si grandes difficultés qu'il en fut plusieurs fois découragé et qu'il demanda à plusieurs reprises d'être déchargé de son office, d'être changé de Dax. M. Rouvelet le soutint toujours; le P. Fiat l'encouragea et, enfin, après la tempête qui avait duré de 1885 à 1889, le calme se fit et la construction marcha, sinon sans difficultés, du moins sans les grandes difficultés des années précédentes.

Le Père avait projeté là une grande œuvre et c'est à M. Delanghe que l'exécution en fut confiée. Dès lors, il étudia les plans, surveilla lui-même les travaux et rien ne se fit sans avoir reçu auparavant son approbation. Ce travail lui était cher. N'était-ce pas pour ses enfants, pour la Compagnie? Et ce double motif l'eût fait passer par le feu. Par amour pour eux, il s'est donc improvisé architecte et, en 1897, il pouvait écrire :

« Soyez sûr que, depuis douze ans, j'ai bien réfléchi, combiné, calculé et examiné des plans... et je suis prêt à en examiner d'autres. » Que les difficultés dans une pareille entreprise se soient rencontrées nombreuses, qui en douterait ? Mais il était prudent, très prudent, et aussi très patient, au point qu'on le prenait un peu pour un nouveau Fabius Cunctator. Néanmoins, ces deux qualités lui furent d'un grand secours. Le 29 novembre 1897, nous lisons dans une lettre à un confrère : « Ne soyez pas étonné, mon bien cher Confrère, si vous rencontrez quelque diversité et divergence d'opinions sur plus d'un point et s'il vous survient quelque peine ou contrariété.

« L'œuvre de Dieu se poursuit quand même et sûrement. Il en a toujours été ainsi, et en consultant mes souvenirs, je pourrais apporter de la maison même où vous travaillez maintenant, une foule d'exemples successifs. Bien souvent il a fallu patienter, travailler, se dépenser sans compensation ici-bas et attendre le moment de la divine Providence ; aussi ne suis-je nullement surpris des contretemps qu'éprouvent ceux qui sont associés à une œuvre bénie de Dieu. »

Qu'il accomplissait la volonté de Dieu et non la sienne propre, M. Delanghe en était intimement convaincu, et c'est cette pensée qui lui donnait le courage de continuer une œuvre entreprise uniquement par obéissance ; c'est aussi ce qui attira sur son œuvre les plus abondantes bénédictions du Ciel.

Si Dieu était content de son fidèle serviteur, les supérieurs l'étaient également. De jour en jour, ils voyaient qu'ils n'auraient pu mettre en de meilleures mains les intérêts de la nouvelle maison, qui étaient aussi les intérêts de la Compagnie tout entière. La preuve, c'est la lettre adressée à M. Lafosse, son vaillant auxiliaire, le 3 mars 1899 : « Je puis vous dire

que le T. H. Père et M. Thibaut sont rentrés ici (à Paris) très contents de l'ensemble des travaux et enchantés de la chapelle. Ils se plaisent à le répéter de tous côtés et leur témoignage se corrobore de celui d'autres personnes désintéressées, qui ont vu et jugé sans parti pris. Ceci soit dit pour votre consolation, car si le plan a été élaboré, adopté et exécuté, la sainte Vierge sait la part que vous y avez prise et Elle saura bien vous récompenser pour vos peines. Je ne veux pas remonter trop haut, jusqu'aux premiers jours du Séminaire interne que nous passâmes ensemble très heureusement. Nous ne nous doutions pas alors de ce que coûtent les œuvres de Dieu au milieu des obstacles et des contradictions. Mais c'est là précisément la vraie marque des œuvres de Dieu, qui aime à faire sentir à ses instruments leur impuissance et leur faiblesse. Aussi parmi les épreuves et les obstacles, il nous est plus facile de dire et bien sincèrement du fond de notre cœur : *Deo Gratias et Mariae Immaculatae*. Tous ceux qui ont bien travaillé et peiné pour l'établissement de cette maison de Notre-Dame du Pouy n'ont pas joui de la reconnaissance des hommes. Voyez Mme de Lupé, M. Truquet, M. Rouvelet ; ils n'ont pas joui de leurs travaux. Ne nous étonnons pas si le bon Dieu nous traite un peu de la même façon. Après tout, ce n'est pas pour nous-mêmes que nous travaillons. Je vous avoue que, pour ma part, j'ai prié d'abord pour que cela ne s'exécutât pas, au moins à présent, si ce n'était la volonté bien manifeste de Dieu. Et ce fut bien sa volonté, vu les ordres de l'autorité supérieure, qui nous a approuvés avant, pendant et après, et vu les circonstances providentielles qui ont marqué les diverses étapes. Qui ne voit pas le doigt de Dieu peut s'en prendre aux hommes, les condamner et s'efforcer d'empêcher leur action et cela avec de très

bonnes intentions, *arbitrans obsequium se praestare Deo*. Mais ne craignons rien. Si Dieu veut l'achèvement de son œuvre, il manifestera sa volonté et utilisera les obstacles mêmes. Ce que je lui demande, c'est que vous n'ayez pas à souffrir à cause de moi, et, quand l'occasion se présente, faites-moi porter la responsabilité qui m'incombe, afin de ne pas alourdir encore votre charge. *Et hoc sufficit.* »

Cette longue citation montrera mieux que tout commentaire que les difficultés ne firent pas défaut à M. Delanghe; elle nous dira aussi son attachement fraternel pour le bon M. Lafosse qui travaillait à Dax pendant que M. Delanghe était à Paris. M. Lafosse fait des plans, dessine, photographie et envoie le tout à Paris, où M. Delanghe examine, calcule, approuve ou rectifie. Ainsi que deux frères, ils travaillent pour la même cause, sans se lasser, sans jamais se décourager. De ce train ils purent entreprendre la construction de la nouvelle chapelle. Jusqu'ici M. Delanghe avait toujours été préoccupé par ce projet depuis longtemps élaboré dans sa tête. Mais comment faire? Ce n'est pas facile quand l'argent fait défaut. On prie, on fait des neuvaines et tout à coup le salut apparaît comme par enchantement.

La première chapelle de la maison, qui servait aux missionnaires, était devenue beaucoup trop petite pour la Communauté chaque jour grandissante. Elle avait été dédiée par M. Étienne sous « l'invocation de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge en souvenir de signalées faveurs que Dieu depuis quinze ans environ accorde à la petite Compagnie par l'intercession de Marie ». Ce texte nous a été conservé par M. Truquet, qui en a consigné la teneur dans les archives de la maison.

Selon le désir du Père Fiat, la nouvelle chapelle

devait s'élever comme un monument de perpétuelle reconnaissance à la Sainte Vierge, pour toutes les grâces accordées par son intercession à la petite Compagnie.

Entre temps, Léon XIII, d'illustre mémoire, avait accordé à la double famille de saint Vincent le couronnement solennel de la Vierge Immaculée de la rue du Bac. Pour donner à la statue miraculeuse une couronne digne d'elle, le Très Honoré Père fit appel à la générosité bien connue des Filles de la Charité. Cela se passait le 19 mars 1897 et, à sa demande, le Père fit à l'adresse de Notre-Dame du Pouy cette délicate ajoute : « Dans le cas où les recettes excéderaient les dépenses à faire, ma pensée est d'employer le surplus pour aider à la reconstruction de la chapelle de notre maison de Dax qui fut la première dédiée à l'Immaculée Conception par M. Étienne et M. Aladel. » Les offrandes arrivèrent abondantes, et dès le mois d'août on put commencer la chapelle, et même couvrir la majeure partie des frais. En 1900, l'achèvement et le couronnement de l'œuvre étaient assurés par un autre don non moins important. Ainsi on avait fait plus en cinq ans que durant les quinze premières années, tant est vraie la parole de saint Vincent : « Trois font plus que dix quand Notre Seigneur y met la main, et Il la met toujours, quand il nous ôte les moyens humains et qu'il nous engage dans la nécessité de faire quelque chose qui excède nos forces. » Et dans un discours célèbre M. Delanghe devait dire lui-même : « Il n'y avait pas de force humaine capable de surmonter les obstacles, de vaincre les difficultés de tout genre et de mener à bonne fin cette œuvre aussi délicate qu'importante ; personne ici ne peut s'en attribuer le mérite. Il a fallu que Notre Seigneur y mette la

main ; et Il l'a mise pour l'honneur de son Immaculée Mère. »

Non, sans doute, personne ne peut s'attribuer le mérite d'avoir élevé de ses propres moyens ce sanctuaire béni, mais celui qui a pris à son érection la plus large part, qu'il nous soit permis de le dire aujourd'hui qu'il n'est plus : c'est sans contredit M. Delanghe.

Depuis qu'il existe, plusieurs générations sont venues puiser là le courage, la force de persévérer jusqu'au bout dans le travail de leur formation. Au Jésus, qui sera aussi le Dieu de leur Première Messe, ils disaient et disent encore chaque jour leurs difficultés et leur succès, leurs peines et leurs joies. A la Vierge Puissante, établie gardienne de la maison, ils confient leur avenir, leur apostolat et tout ce qui fait l'objet de leurs plus chères espérances. Qui n'a connu la paix profonde qui descend sur l'âme du jeune lévite, lorsque, le soir, dans la pénombre de cette chapelle, il fait au Seigneur sa visite d'ami ! Qui dira les résolutions généreuses qui se prennent alors, les changements mystérieux qui s'opèrent soudain ? Dieu seul et ceux qui furent les heureux privilégiés.

La maison d'étude était donc achevée, la chapelle également ; M. Delanghe en resterait-il là ? Avait-il terminé sa tâche ? Oh ! non ! Un bon père de famille a toujours à faire dans sa maison ; jamais il ne se lasse quand il s'agit du bien-être physique et moral de ses chers petits. Il manquait aux étudiants, pour que leur joie fût complète, une maison de campagne où ils pussent aller, les jours de congé, prendre les divertissements de leur âge et durant les vacances le repos bien mérité après le travail de l'année.

En mourant, M. Rouvelet y avait songé, et, à cet effet il léguait son petit avoir personnel. Quelques titres

donnés par un bon frère coadjuteur vinrent s'y ajouter et ainsi M. Delanghe fut en possession d'une somme assez considérable pour faire l'achat de la propriété de Pontchevron, dans la commune de Oeyreluy, le 27 août 1897. Cette maison réunissait toutes les commodités alors possibles. Elle fut toujours très appréciée par ceux qui passèrent là leurs vacances. En souvenir du donateur principal, la propriété fut baptisée du nom de saint François-Xavier. Le 31 août, la maison était bénite, une petite chapelle aménagée et on en prenait possession.

M. Delanghe aimait beaucoup cette maison, et quelques mois après, le 5 novembre, il écrivait : « J'aimerais bien y passer quelques jours dans la solitude et la retraite, mais ce serait un rêve trop beau pour pouvoir se réaliser ici-bas. » La Providence devait lui ménager plusieurs fois cette douce consolation.

Dorénavant les heures de son séjour à Dax sont comptées ; la divine Providence lui donne tout juste le temps de s'habituer à son nouvel emploi, de s'y affectionner, pour l'en arracher ensuite et l'appeler à travailler dans un champ plus vaste et plus difficile.

Le 8 juillet 1896, il est appelé d'urgence à la Maison-Mère. Une nouvelle croix l'y attend : il est nommé directeur des étudiants à Saint-Lazare. Le bon Père Fiat avait compris toute l'étendue du sacrifice qu'il imposait à son enfant ; aussi la lettre qu'il lui écrivit pour annoncer ce changement est d'une tendresse toute paternelle.

« Vous devez bien comprendre, mon bien cher Monsieur Delanghe, que ce n'est pas sans faire la plus grande violence à mon cœur que je me suis arrêté à la pensée de vous retirer de Dax, de cette maison qui m'est si chère et à laquelle vous avez rendu de si importants services. »

M. Delanghe fait généreusement cette nouvelle station de son Chemin de Croix et s'écrie comme accablé sous le poids du nouveau fardeau : « Mon Dieu, vous me punissez justement pour mes nombreux péchés. »

(A suivre.)

NOTICE SUR M. SERPETTE

(Suite)

LE VISITEUR (1905-1911)

Quand il fut nommé visiteur, il réunit à la salle d'études les jeunes gens de Dax, qui étaient venus le voir à cette occasion pour lui offrir leurs vœux. Il leur dit entre autres choses : « Ce qui me réjouit dans cette nomination, c'est que je pourrai vous suivre de plus près; je ne vous perdrai pas de vue, je serai au courant de vos plus grandes joies et nécessairement diverses circonstances nous rapprocheront encore plus que par le passé. »

Ce nouvel honneur et cette marque de confiance des supérieurs à son égard étaient là juste récompense de sa bonne administration de l'œuvre du Berceau. En effet, si ses comptes étaient un peu originaux et faits de telle sorte qu'il lui est arrivé d'en plaisanter lui-même devant ses confrères, il n'en est pas moins vrai qu'il a bien su gérer les finances de la maison avec un désintéressement qui lui fit combler certain déficit, non seulement de ses revenus, mais de ses capitaux personnels. De plus, il s'ingénia pour que le Comité d'administration fût toujours composé de membres dévoués au Berceau; il y réussit admirablement, bien que souvent ces messieurs fussent d'opinions politiques très différentes.

Sa nouvelle charge ne le détourna pas de sa chère

École apostolique. Il continua de s'en occuper avec la même assiduité et la même simplicité. Quand on lui proposa de donner des séances de projections et de phonographe aux élèves pour les distraire les jours de pluie, il s'y opposa d'abord. Il consentit néanmoins à ce que l'on en donnât une à titre d'essai : elle eut un vif succès. Dès lors, puisque la chose faisait plaisir à ses enfants, il se mit lui-même à l'œuvre, parcourant les catalogues, achetant des vues, consultant les gens expérimentés, classant les clichés et rédigeant des conférences : puis il donna des séances qui étaient tour à tour instructives (inventions et découvertes modernes), pieuses et artistiques (Rome, les églises consacrées à saint Étienne) ou récréatives (aventures). Il se mit aussi à agrémenter ces réunions d'auditions phonographiques : pour cela il avait chargé un confrère de faire la commande de l'un des plus grands et des plus sonores gramophones alors existants ; il ne regardait pas à la dépense, du moment qu'il s'agissait de procurer à ses enfants un utile agrément.

Toutes les autres améliorations qu'il apporta depuis cette époque à l'École apostolique furent d'ordre presque exclusivement spirituel.

Il recommandait aux élèves les dévotions en usage dans la Congrégation, comme le Sacré-Cœur, la Sainte Eucharistie, la sainte Agonie, la sainte Vierge (médaille et divers scapulaires, y compris celui de la Passion) ; il conduisait à Notre-Dame de Buglose, à Lourdes ; il recommandait la Propagation de la Foi, la Sainte Enfance, etc. La consécration du monde entier au Sacré-Cœur, ordonnée par Léon XIII, lui fut à grande consolation, et il voulut nous y préparer, à dit un ancien élève, en nous parlant de ce sujet à plusieurs reprises : il nous proposa d'apposer notre signature au bas d'une protestation dans laquelle on

promettait d'avoir toujours une grande dévotion à ce divin Cœur et de promouvoir son culte. Ces signatures devaient être envoyées au Souverain Pontife. La chose me frappa parce que personnellement j'eus une hésitation provenant de ce qu'il insistait beaucoup et qu'il était rare que j'eusse à signer des pièces semblables. Il plaça à la maison de saint Vincent une statue du Sacré-Cœur qu'il tint à orner lui-même; tandis qu'il l'arrangeait, il me raconta comment il l'avait acquise. Un premier vendredi du mois d'août, alors que les élèves étaient en vacances à Pouillon et qu'il devait s'absenter dès la veille, il n'y eut que peu ou presque pas de communions et le soir point de salut. A son retour, il s'enquit de la manière dont s'était passée cette fête; il apprit la réalité, il manifesta une vive contrariété. Le premier vendredi du mois suivant, on organisa une messe avec chants et, le soir, une bénédiction du Saint-Sacrement pour laquelle le sacristain avait multiplié les fleurs et les bougies. Quand on lui raconta la chose, sa figure s'illumina et il poussa un soupir : « Ah ! c'est bien ! » d'un ton qui montrait qu'on lui enlevait comme un poids de dessus le cœur... C'est que cette dévotion au Sacré-Cœur était enracinée dans son propre cœur depuis longtemps; car dès 1884 il écrivait à sa cousine qui soignait sa mère mourante : « Que maman offre bien ses peines au bon Dieu et surtout qu'elle ait beaucoup de confiance dans le Sacré-Cœur et la très Sainte Vierge. »

Il avait aussi une dévotion particulière envers l'Immaculée-Conception; c'est à la Vierge de la Médaille miraculeuse qu'il voulut dédier la petite chapelle de Pouillon. En 1897, il voulut arriver à Paris avant la fin de l'octave du couronnement de la Vierge de l'Apparition. Rien n'égala sa joie lorsqu'il put

emmener tous ses enfants s'agenouiller devant la grotte de Lourdes.

Est-il besoin de dire qu'il avait aussi un grand culte envers saint Vincent de Paul et tout ce qui se rapportait à l'apôtre de la Charité? Il en était devenu chercheur et, quand il avait découvert quelque chose à son sujet, il ne tarissait plus : pendant une de ses maladies qui le retenaient au lit, il composa une brochure sur le Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, dans laquelle il avoue n'avoir pas été étranger à toutes les publications qui avaient été faites depuis vingt-cinq ans sur ce grand saint.

A la vie du bienheureux Perboyre, il préférait celle du bienheureux Clet. Il semble pourtant qu'il eût dû naturellement avoir plus de penchant pour la figure plus douce du premier. Cependant lors des fêtes de la béatification du bienheureux Clet, il avouait sa joie, sa grande joie, qui dépassait de beaucoup celle déjà bien grande pourtant qu'il avait éprouvée à l'occasion de la glorification du bienheureux Perboyre. « Et encore, disait-il, cette dernière avait été due en majeure partie à ce que le bienheureux Perboyre avait été le premier des Enfants de saint Vincent qui montât sur les autels, et non pas à l'intérêt que lui inspirait la personne ou la physionomie morale de ce dernier. » Peut-être voyait-il dans le bienheureux Clet une vie plus pratique, un missionnaire ayant aimé « Dieu à la sueur de son front et aux dépens de ses bras », tandis que le bienheureux Perboyre n'avait travaillé en Chine que quelques années et que toute sa vie ressemble plus à celle d'un saint Louis de Gonzague, enlevé jeune à la terre *ne malitia mutaret intellectum*.

Il s'intéressa à toutes les causes de béatification de la double famille. Appelé à faire sa déposition au procès de la sœur Catherine Labouré, il en conçut une

grande joie. Il avait appris bien des détails par M. Chinchon et il aimait à rappeler ses confidences : il recueillait avidement tout ce qui se disait à ce sujet et il fit lire avec une satisfaction marquée la vie de sœur Catherine, dont il avait retenu à l'avance une centaine d'exemplaires.

Il prit un intérêt tout particulier aussi à la cause de la sœur Rutan, martyrisée à Dax sous la grande Révolution. Il ne parlait plus que d'elle, de son supplice et de sa tombe. Il racontait une foule de petits détails et fit éditer une courte biographie (Paillart), qu'il distribua abondamment aux élèves comme récompense. Il fut appelé comme témoin au tribunal de l'Ordinaire et obtint du maire de Dax qu'on lui cédât une statue de la très Sainte Vierge, statue en bois, de grandeur naturelle et qui avait été faite autrefois sur la commande de la sœur Rutan. Il alla lui-même à Bayonne pour la faire peindre : elle en revint « rutilante ». Il la fit placer à la maison de saint Vincent en l'environnant de lis et de marguerites. Il voulut aussi prendre une part active aux recherches qui furent faites pour déterminer l'endroit précis où avait été inhumé le corps de la martyre. On crut un instant avoir découvert le véritable emplacement dans un certain terrain vague ; on y aurait même fait quelques fouilles et il n'était rien moins question que de l'acquérir ; mais les propriétaires en exigeaient un prix trop élevé... quand on apprit que ce n'était pas là l'endroit véritable : il se trouvait plus loin dans une villa voisine. Il fit longtemps prier les enfants pour que l'on retrouvât les précieux restes de la sœur ; on demanda aussi plusieurs grâces par l'intercession de cette servante de Dieu et il la pria lui-même avec confiance.

Selon la recommandation de saint Vincent, il avait une grande soumission au Saint-Siège. On était frappé

de l'insistance et du respect profond avec lesquels il parlait aux élèves de la « dévotion » au Pape. Pie IX semblait son Pape de prédilection, il en fit faire lecture de la vie à table. A la fin du repas, il commentait certains faits ou complétait par certains détails omis par l'auteur, ou bien il faisait lire en lecture spirituelle des traits nouveaux qu'il apprenait par la presse, comme les progrès de la cause de béatification où le récit de faveurs attribuées à son intercession. Pie X avait sa part, lui aussi, à ce culte : non seulement M. Serpette l'admirait et l'honorait, mais on peut dire qu'il l'aimait véritablement. Quand parut le décret sur la communion des enfants, les élèves étaient en vacances à Pouillon avec quelques professeurs : ceux-ci faisaient part de leurs impressions et certains s'inquiétaient des quelques difficultés qui naîtraient de son application en France, où l'on était très attaché aux cérémonies de la Première Communion. M. Serpette écouta, puis, à la fin, il dit en souriant : « C'est le Pape, c'est bien ! » Du reste, même avant les directions pontificales, M. Serpette autorisait volontiers la communion fréquente, sans toutefois y pousser outre mesure. Les injures envers Notre-Seigneur le faisaient particulièrement souffrir, surtout les défections des personnes consacrées à Dieu ; un jour même il en tomba malade et dut avouer ensuite : « Je ne puis pas supporter de pareilles choses : elles me tuent ! »

Son respect pour le Pape s'étendait aussi aux évêques. Après la mort de Mgr Delannoy, tous les pasteurs du diocèse d'Aire et de Dax qui se sont succédé ont montré une chaude bienveillance à l'Œuvre du Berceau. M. Serpette ne pouvait y être insensible. Il faut faire une mention spéciale de Mgr Touzet : l'âme de ce prélat semblait tout particulièrement apte à bien comprendre M. Serpette ; on peut dire qu'ils

s'aimaient véritablement. C'était un spectacle charmant de les voir converser ensemble ; Monseigneur le prenait par le bras avec une familiarité pleine de vénération ; M. Serpette parlait à son évêque avec effusion ; et les deux amis correspondaient souvent. Nous avions les échos de toutes les bonnes choses que nous souhaitait Monseigneur. Chacune des visites de Sa Grandeur procurait une promenade aux élèves et, pour la Saint-François, c'était un congé ; mais M. Serpette s'entendait à merveille pour faire des dettes de congés et, à la fin de l'année, il faisait compter la même sortie pour deux ou trois. Quand le bon prélat fit une chute dont les suites devaient être mortelles, M. Serpette en fut vivement impressionné et ne cessa de le recommander aux prières : il faisait part des améliorations passagères qui survenaient, mais qui n'empêchèrent pas le dénouement fatal.

A la piété de M. Serpette, il faut rattacher son zèle remarquable pour la liturgie. Un cierge venait-il à s'éteindre en pleine grand'messe, si le cérémoniaire ne l'avait pas remarqué ou qu'il fût employé ailleurs, M. Serpette n'hésitait pas à quitter sa stalle et à l'aller rallumer lui-même ; au besoin il retirait la souche et se rendait à la sacristie pour en prendre une autre. De même, il fallait que les processions se fissent dans le plus grand ordre : si quelque chose n'allait pas bien, il le disait à haute voix ou bien se dérangeait en personne. Dans ce dernier cas, il ne le faisait pas toujours avec une douceur extrême : si, par exemple, c'était un élève qui n'était pas à l'alignement, le délinquant se trouvait vite transporté à la bonne place (souvent même au delà) avant d'avoir deviné ce qui se passait. Certains disaient : « Heureusement qu'il n'a pas de crosse ! » Un dimanche des Rameaux, le sous-diacre ayant frappé timidement à la porte de la cha-

pelle, M. Serpette lui arracha la croix des mains et frappa énergiquement lui-même. Il aimait les bénédictions solennelles et n'en omettait aucune : le gazogène, les deux murs pour jouer à la pelote basque, l'agrandissement de 1899 furent bénis par lui, de même qu'il bénit ensuite la nouvelle cour de récréation. Pendant que les élèves en groupes chantaient des cantiques, il parcourait l'espace à grands pas, en jetant abondamment l'eau bénite, du geste large qui lui était habituel à toutes les aspersions du dimanche. Il entendait que le plus grand ordre régnât à la chapelle, et il y veillait particulièrement dans les occasions où l'on pouvait davantage craindre quelque surprise, comme le dimanche des Rameaux ou bien aux splendides cérémonies de la messe de minuit à Noël. On le voyait se mouvoir au milieu de la chapelle archicomble et éblouissante de lumières ; il circulait, plaçant les paysans accourus à la cérémonie, donnant l'ordre de commencer les chants, surveillant l'allumage des cierges, chassant les chiens et ne s'acheminant vers la sacristie qu'au dernier moment pour aller revêtir les ornements sacrés. A une époque, il se chargeait, malgré ses nombreuses occupations, de préparer lui-même les reposoirs pour la Fête-Dieu : il s'y prenait à l'avance à la salle des retraites. Il y mettait tout son cœur et dirigeait pour le mieux le petit bataillon d'élèves qu'il avait pris sous ses ordres ; c'était ordinairement « la Confrérie de Sainte-Patruque », ainsi qu'il appelait volontiers les malades ou les éclopés qui ne pouvaient aller en promenade. Tout n'était pas du goût le plus raffiné dans son ornementation ; mais il faisait cela avec tant de satisfaction qu'on le trouvait presque beau ; d'ailleurs, il suffisait pour les élèves que cela vint de M. Serpette pour que ce fût bien. Il en était de même pour son chant : il n'était pas maître de sa voix et pourtant

il voulait chanter juste. Aussi, bien des fois, avant de se rendre à la sacristie pour chanter la grand'messe, il appelait l'élève chargé de l'accompagner à l'harmonium et le priait de lui donner une répétition. Mais si la répétition allait bien, arrivé à la chapelle il avait des intonations qui n'étaient pas de la plus grande justesse, sans que les enfants parussent le remarquer. Lui-même, du reste, était très délicat envers ses confrères, au point que l'un d'eux a avoué s'être étudié à prévenir son salut et n'avoir jamais pu réussir à prendre les devants; c'était lui, Supérieur et Visiteur, qui avait toujours le premier la barette à la main.

On s'est plu à répéter souvent que M. Serpette était peu entendu en ce qui concerne l'éducation. Si l'on veut dire par là qu'il eût été bien en peine de composer un traité méthodique sur cette matière ou que son genre n'aurait pas réussi dans un lycée ou un collège de l'État, on peut le croire aisément. Mais si l'on a voulu dire par là qu'il n'était pas très pratique et très perspicace, on s'est grossièrement trompé. Sans doute, il semblait se préoccuper fort peu des « méthodes » de pédagogie et d'éducation les plus prônées; mais sa longue expérience des enfants, l'affection qu'il leur portait et son ardent désir de leur faire du bien le faisaient naturellement agir conformément aux conseils des pédagogues les plus autorisés. Quoi qu'il en soit, nous pouvons appliquer ici le principe de Notre-Seigneur : « On juge de l'arbre par ses fruits. » Nous pouvons dire de M. Serpette qu'il eut une manière de faire qui donna de bons, d'excellents résultats. L'esprit du Berceau était un esprit de famille que l'on doit attribuer en grande partie à M. Serpette, car il a contribué puissamment à l'établir et à l'y maintenir pendant les 40 années qu'il dirigea en fait le Séminaire et l'École apostolique. C'est lui qui a établi cette

belle tradition de confiance filiale des élèves envers leurs maîtres. Cet esprit ne s'était pas créé tout seul et il devait reposer sur quelque chose. Saint Vincent ne nous dit-il pas que c'est le Supérieur qui fait la maison? M. Serpette voulait être père et traiter les élèves en fils aimés; il ne lui en coûtait peut-être pas autant qu'à d'autres tempéraments; cependant il a dû nécessairement, en un si long espace de temps, faire souvent des efforts peu ordinaires de patience devant cette monotone continuité des mêmes occupations. Les enfants, d'autre part, considérant son affection et son dévouement, le lui rendaient tout naturellement par un attachement et une confiance qui se traduisaient dans leurs relations avec lui et un peu aussi avec leurs professeurs. Si l'un de ces derniers réprimandait un peu trop vertement un élève, en lui disant par exemple : « Mais, mon ami, véritablement je ne comprends pas votre conduite ! », tout naturellement l'élève aurait été tenté de faire la réflexion (qui fut faite du reste) : « M. Serpette nous comprend bien, lui ! » On a précisément fait un grief de cela à M. Serpette, on lui a reproché d'être tout dans la maison au détriment de l'action qu'aurait pu exercer, chacun à sa place et dans sa petite sphère, cela va sans dire, le corps des professeurs... La chose ne semble pas avoir entraîné de gros inconvénients par rapport à l'Œuvre. Il pouvait, par les qualités spéciales dont Dieu l'avait doué et par sa longue expérience, être tout sans rien gâter. Si quelques confrères capables et dévoués, eux aussi, ont cru en être gênés pour donner toute leur mesure, si de là eurent lieu des lacunes inévitables (car quel est l'homme qui peut tout embrasser?), il le faut regretter en principe; mais il n'en demeure pas moins vrai que l'œuvre de M. Serpette fut magnifique, qu'il fit un bien immense, qu'il eut sur les élèves une influence large

et bienfaisante, aussi profonde que durable. Il était plus père que chef d'institution; mais il réussit à merveille en dirigeant sa maison paternellement : n'eût-il pas échoué en adoptant une autre méthode? Il n'y pensa heureusement pas. Nombreux sont les enfants du Berceau qui sont arrivés au sacerdoce; nombreux sont ceux qui sont entrés dans la Congrégation; du vivant de M. Serpette, on en comptait déjà deux cents : tout cela lui fait honneur.

(L. B.)

(A suivre.)

ANGLETERRE

FONDATION D'UNE MAISON DE CHARITÉ A « LEIGH ON SEA »

Il y a plusieurs années, une pieuse et riche dame qui possédait une jolie propriété dans cette petite ville, au bord de la mer, à une heure de Londres par chemin de fer, ayant perdu son mari et cherchant à se consoler de ce malheur en s'adonnant à des œuvres de charité, organisa des patronages et réunit dans un des bâtiments un certain nombre de jeunes filles et femmes que l'âge, ou la misère, exposait à de graves dangers. Un peu plus tard, Dieu lui ravit son unique fille, toute jeune encore, son aide dévouée dans toutes ses charités, et qui était sur le point de suivre sa vocation en entrant chez les Filles de la Charité. La pauvre mère, accablée de douleur, ne pensa plus qu'à se livrer plus complètement encore au service de Dieu et des pauvres. Avec la bénédiction d'En-Haut, tout allait bien, elle recueillait les fruits de sa vie de charité, quand l'âge et la maladie vinrent l'avertir d'assurer l'avenir de ses œuvres.

Ce fut ainsi qu'en 1922 elle offrit sa propriété à la Communauté en priant que les Sœurs entreprissent de continuer le bien commencé par elle et sa fille bien-aimée. La Communauté accepta avec reconnaissance, et, le 30 octobre 1922, quatre Sœurs y furent installées. En janvier 1923, la Sœur servante écrivait : « Leigh n'est qu'une petite ville, peu fréquentée, sauf en été quand les bains de mer attirent beaucoup de personnes, surtout des institutrices, ouvrières, bonnes, qui viennent quelques jours ici pour se reposer des fatigues de l'année. Nous sommes en mesure d'en recevoir 50 ou 60 à un prix modéré, et nous ferons ce qui dépend de nous pour que ce ne soit pas sans profit pour leurs âmes. Les catholiques sont peu nombreux, 700 tout au plus ; une seule église, un seul prêtre, le curé, actif et zélé, qui a entrepris la construction d'une autre grande et belle, pensant que dans un avenir pas trop éloigné les fidèles la rempliront d'un bout à l'autre, car la population augmente de jour en jour. Les pauvres sont rares, nous ne connaissons que 3 ou 4 familles, mais la population en général est extrêmement pauvre des biens spirituels. Pas de communauté religieuse, sauf les Bernardines, qui dirigent une école secondaire de filles ; elles sont presque toutes françaises, et sont obligées d'employer des maîtresses laïques brevetées. Pour les garçons, il n'y a que l'école communale ou des établissements protestants.

Une école catholique était un besoin pressant ; aussi, avec la permission des Supérieurs, nous avons ouvert une petite école dans une dépendance de la maison, et avons commencé avec 12 élèves, dont seulement 2 sont protestantes ; bientôt elles étaient 35. Une Sœur brevetée, de faible santé, aidée par 2 maîtresses laïques, en a la direction. Bien que ni religieuses, ni Filles de la Charité ne fussent connues à Leigh avant

notre arrivée, on nous regarde avec bienveillance. Il y a quelque temps, deux petites filles en se promenant rencontrèrent une de nos Sœurs sur leur chemin : « Oh ! crièrent-elles, une Hollandaise, une Hollandaise ! » La Sœur s'approche, leur parle, et apprend que leur institutrice leur avait dit quelque chose des chapeaux hollandais : elle les invite à venir la voir à la maison Sainte-Edith, ainsi nommée en mémoire de la fille de la fondatrice, promettant de leur montrer de vrais chapeaux hollandais ; elles acquiescèrent, mais ne vinrent pas. Tout récemment, la rencontre se renouvela dans la rue ; les deux enfants accoururent en réclamant les chapeaux. « Mais, dit la Sœur, vous n'êtes pas venues les chercher ; venez, vous serez bien reçues. » Elles arriveront probablement quelque jour en se rendant au cinéma.

Pas mal de protestants viennent nous trouver régulièrement pour recevoir l'instruction religieuse... Autant de convertis, espérons-nous. — On nous envoie parfois des enfants pour être préparés à la première communion. Le curé d'un des quartiers les plus pauvres et les plus populeux de Londres, un saint avec un cœur de prêtre et d'apôtre, nous demande de recevoir, pendant dix jours, 40 jeunes garçons défectueux de corps et d'esprit, afin de leur donner le moyen de remplir le devoir pascal. Nous avons dit oui ; cela nous donnera du mal, mais c'est pour le bon Maître, et notre fervent curé offre de leur donner une retraite d'un jour entier. Nous rêvons déjà au bien qui pourra se faire avec le temps et la bénédiction de Dieu. Le local occupé maintenant par les femmes est trop resserré ; il faudrait construire un grand bâtiment pour abriter les personnes qui viendront se reposer ici pendant la saison des bains ; puis, l'oratoire, à l'étage le plus élevé de la maison, ne peut pas servir aux réu-

nions des Enfants de Marie (quand l'Association aura été organisée), ni pour les patronages; il faudrait une grande chapelle au rez-de-chaussée. L'école aussi aura besoin d'agrandissement et de développement. Pour le moment, il faut nous contenter de ce qui est à notre portée pour nous rendre utiles au prochain, et continuer, selon notre pouvoir, à glorifier le Seigneur!

Notre pieuse Fondatrice, encore vivante, surabonde de joie en pensant que ses intentions, comme celles de sa chère enfant, sont si bien comprises et si fidèlement exécutées. Encore dernièrement, elle a écrit aux Supérieurs de Mill Hill avec une humilité touchante pour exprimer sa vive reconnaissance du service qu'ils lui ont rendu en acceptant son offre. Selon son désir, elle a été affiliée à la Communauté, ce qui a mis le comble à ses pieuses aspirations.

DANEMARK

*Lettre de la Sœur LAENNEC, Fille de la Charité à La
Très Honorée Mère INCHELIN, Supérieure.*

Maison Sainte-Marie, 8, Nygade,
Helsingør, 13 mars 1924.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je viens vous rendre compte des efforts que nous avons faits dans le but d'améliorer notre situation financière. La permission de faire la quête dans la ville nous a été refusée par le ministère de la Justice. La Providence voulait nous venir en aide, sans que nous nous en mêlions. Le jour même où je recevais cette réponse, j'apprends que quelques dames (protes-

tantes) de la ville, émues de nos difficultés, avaient formé un comité pour nous venir en aide et qu'un concert à notre bénéfice était organisé pour le 15 mars; ce concert a très bien réussi et nous aurons environ 700 couronnes (2800 francs). Ce qui est touchant, c'est la bonne volonté qu'on a pour nous de tous les côtés; la plus belle salle de la ville a été mise gratis à la disposition du Comité; les journaux ont fait des articles très favorables et des annonces gratis, de sorte que les frais ont été à peu près nuls. Le public est venu nombreux et sympathique, et plusieurs personnes, empêchées de venir au concert, nous ont envoyé leur aumône; ce matin, un monsieur, que je ne connais pas du tout, est venu m'apporter 10 couronnes et comme je lui demandais son nom, il s'est esquivé en souriant sans vouloir se faire connaître. Jusqu'à un pauvre homme, recueilli dans un asile de vieillards, et dont nos sœurs ont soigné la femme autrefois, qui a tenu à nous donner son obole. Et depuis une quinzaine de jours nous avons reçu des dons en nature de tous côtés : viande, poisson, fromage, épicerie; cette semaine nous n'avons eu que du pain à acheter. Il faut reconnaître que si les Danois ne sont pas portés à la piété, ils sont du moins doués d'une grande bonté naturelle qui se manifeste par des actes et d'une façon bien pratique. Nous prions Dieu de leur rendre en grâces de conversion tout ce qu'ils font pour nous; car il est à remarquer que ce sont tous des protestants. Une des dames, qui s'était chargée de placer des billets pour le concert, est venue ce matin pour savoir si nous étions contentes. Elle nous a dit : « Mais, mes sœurs, vous n'êtes pas aimées en ville, vous êtes adorées. » Pardonnez-moi l'expression, ma Très Honorée Mère, je vous la répète comme elle nous l'a dite. Elle a ajouté : « On prépare encore autre chose pour vous. »

Mais elle n'a pas dit quoi. De plus les catholiques de la ville, qui sont pourtant bien pauvres, ont tenu à fêter, le 29 février, le vingtième anniversaire de notre arrivée à Helsingør, et avec quelques personnes amies de Copenhague ont organisé une petite fête intime. Ils ont demandé la clef de notre salle des fêtes qu'ils ont très gentiment décorée et nous ont invitées à venir le soir à sept heures. Il y a eu des chants, des pièces de vers; enfin un petit garçon de six ans m'a remis, au nom de la paroisse et des amis de Copenhague, une enveloppe contenant 765 couronnes.

Sœur LAENNEC.

ESPAGNE

Le titre de basilique mineure a été conféré à l'église Saint-Vincent-de-Paul de Madrid.

M. TUBEUF, RECTEUR DE SAINT-LOUIS-DES-FRANÇAIS

Le vicomte de Fontenay vient de donner une réception à l'ambassade de Madrid à l'occasion du jubilé sacerdotal de M. Tubeuf, Lazariste, recteur, depuis plus de vingt ans, de l'église nationale de Saint-Louis-des-Français. Tous les Français résidant en Espagne, tous les amis de la France se sont associés avec joie à l'hommage si mérité rendu au vénéré jubilaire, à qui est dû l'heureux développement des œuvres catholiques françaises à Madrid et dont *la Epoca*, le grand journal conservateur, écrit avec justice qu'il est « une des personnalités qui travaillent le plus efficacement pour rendre plus intimes les relations entre la France et l'Espagne et aussi pour gagner des âmes à l'Église ». Le journal ajoute ces lignes dont ceux qui connaissent bien M. Tubeuf savent l'exactitude : « Sa

modestie l'a toujours empêché d'accepter aucun des honneurs auxquels sa vertu, sa culture et son zèle apostolique lui donnaient droit. » *Ad multos annos!*

B. C.

*Lettre de M. VERDIER, Supérieur général, aux FILLES DE
LA CHARITÉ*

Paris, le 30 août 1924.

MES BIEN CHÈRES SŒURS,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais!

Le respectable M. Salat, qui, depuis dix-huit ans, se dévoue à la direction de votre Province, à la bonne et prudente marche de vos œuvres, au progrès spirituel de vos maisons, m'a renouvelé, en ces derniers jours, la demande d'être relevé de ses fonctions. Plusieurs fois déjà j'avais dû examiner pareille demande et toujours il m'avait semblé que l'heure n'était pas arrivée de l'accueillir. Sans doute l'âge venait et surtout venaient les infirmités, plus précoces que l'âge, infirmités toujours plus fréquentes et plus fortes; mais enfin l'énergie morale compensait suffisamment les défaillances des forces physiques. Celles-ci, loin de s'accroître, semblent plutôt destinées à diminuer, rendant trop difficiles au bon M. Salat le travail et la fatigue inséparables de la direction d'une province : voyages, visites, conférences, relations avec les autorités ecclésiastiques ou administratives. Dans ces conditions, je n'ai pas cru pouvoir rejeter encore une fois la nouvelle et plus instante demande que m'a adressée votre dévoué directeur et j'ai dû lui accorder ce que son humilité considère comme une faveur, mais que vous autres, bons juges de ses qualités, considérerez comme une perte pour votre chère province.

Et vous avez bien raison. Votre province fait une

grande perte en demeurant privée des précieux services que M. Salat lui a rendus par sa prudence, son tact, sa connaissance des sujets et des œuvres; surtout par son esprit de foi qui lui faisait tout considérer et tout décider en Dieu, dans la seule vue des intérêts spirituels de la Communauté et du plus grand bien des pauvres. Heureusement la peine que vous causera le départ de M. Salat sera largement atténuée par la connaissance du nom de son successeur. J'ai fait choix, en effet, de M. Ballester et l'ai nommé directeur de votre province en remplacement de M. Salat.

M. Ballester vous est connu et vous l'appréciez toutes, comme il mérite de l'être. Lui-même connaît déjà d'une façon plus que suffisante la province entière. Depuis plusieurs années collaborateur de votre ancien directeur, sa collaboration a été plus intense et plus efficace depuis qu'il a été nommé sous-directeur, avec assistance au Conseil provincial.

En confiant à son zèle et à son dévouement votre province et ses œuvres, je suis sûr de les mettre en de bonnes mains; et s'il plaît à Dieu de bénir ce zèle et ce dévouement, la province connaîtra, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand honneur de saint Vincent, de précieux accroissements. Le nombre des vocations augmentera, je veux l'espérer; mais surtout s'augmentera la ferveur des sœurs, tant celles qui, au Séminaire, se forment aux œuvres de la Compagnie que celles qui, dans les maisons, se donnent au service des pauvres.

Au prochain mois d'octobre, je me propose, Dieu aidant, d'aller visiter les maisons et œuvres des missionnaires et des Filles de la Charité d'Espagne; non pas toutes les maisons et œuvres, vu leur grand nombre; du moins une certaine partie, insuffisante sans nul doute à votre gré; mais vous soupçonnez bien

les limites que le temps toujours trop pressant impose à mes meilleurs désirs. C'est donc une bénédiction et un « au revoir » et un « à bientôt » que je vous envoie, mes bien chères sœurs, en terminant cette lettre.

F. VERDIER.

ITALIE

ROME

*Lettre de ma sœur MARCHISIO
à la Très Honorée Mère INCHELIN*

11 avril 1924.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je pense vous faire plaisir en vous donnant quelques petits détails sur l'inauguration de l'*Oratorio di San Pietro*, qui a eu lieu le 9 courant, mais je crois qu'il est bon de commencer par le petit historique, qui vous montrera, ma Très Honorée Mère, combien le Seigneur a béni l'humble et fervent labeur d'une âme vraiment sacerdotale.

Mgr Borgongini, ayant remarqué que les enfants de ce quartier restaient hors de la sphère d'action des œuvres instituées en d'autres paroisses, ressentit dans son cœur un grand désir de leur faire du bien, et, le 13 mai 1917, réunit quelques enfants dans la chapelle du séminaire du Vatican, dont il était le directeur spirituel, et commença l'œuvre du catéchisme dominical. Il s'occupait directement des garçons, tandis que deux religieuses (lesquelles étaient chargées de la lingerie et de la cuisine du séminaire) faisaient le catéchisme aux petites filles. Mais pour développer cette œuvre naissante, il fallait des bases solides, aussi

Mgr Borgongini s'adressa à notre Respectable Mère Marie Maurice pour avoir le concours des Filles de la Charité. Notre bonne Mère, ayant répondu à cette demande avec sa bienveillance accoutumée, après avoir obtenu la permission du Saint-Père, il fut décidé que les enfants se réuniraient désormais à Sainte-Marthe. Les dimanches et fêtes, après le catéchisme et la bénédiction du Saint-Sacrement, les sœurs faisaient jouer les petites filles, tandis que Monseigneur emmenait les petits garçons sur la place pour jouer au ballon, et il n'était pas rare de voir le grand prélat, comme un autre saint Philippe de Néri, oubliant ses sérieuses occupations, prendre une part active à une partie de jeu avec les enfants de son cœur. Cependant le besoin d'un local mieux adapté se faisait sentir et la Providence y pourvut de la manière que voici. Les chevaliers de Colomb résidant à Rome (ainsi nommés car l'Association est établie sous les auspices du grand navigateur italien Christophe Colomb), voulant faire un don à Sa Sainteté Pie XI, acceptèrent l'idée de faire bâtir un local pour le patronage. Ces vrais chevaliers d'honneur et d'amour du Saint-Siège, selon l'expression du Saint-Père, héritiers de la foi et du zèle de leur incomparable Patron, firent élever en moins de deux ans un bâtiment capable de recevoir cinq cents enfants, avec classes, préau immense, instruments variés de gymnastique, théâtre, etc., le tout à l'américaine. Ce bâtiment se compose de deux parties, séparées par le théâtre. L'une est réservée aux prêtres qui s'occupent des petits garçons, l'autre aux Filles de la Charité chargées des petites filles. A l'heure actuelle, quatre cents enfants des deux sexes fréquentent l'*oratorio*. Durant les trois premiers mois nos petites filles ne venaient qu'au sortir de l'école communale, mais depuis les vacances nous les prenons

toute la journée. Le matin nous leur faisons une heure de catéchisme et une heure de classe, et l'après-midi nous leur apprenons à travailler, leur fournissant le calicot aux frais de l'administration. De ces ouvrages nous ferons ensuite une petite exposition pour les montrer aux chevaliers de Colomb et ensuite chaque petite fille emportera son petit butin chez elle. Durant la journée elles ont, à tour de rôle, une heure de gymnastique que leur enseigne une *professoressa*, sans compter que tous les dimanches on les accompagne faire de bonnes promenades toujours bien variées et choisies de préférence dans les environs si pittoresques de Rome. Le dimanche matin, elles viennent toutes à la messe, pendant laquelle plusieurs font la sainte communion.

Voilà, ma Très Honorée Mère, un petit résumé des commencements de l'œuvre; le développement de ces derniers mois a ravi le cœur du Saint-Père lui-même, qui la suit avec amour.

Il me reste maintenant à parler de l'inauguration et je vous dirai, ma Très Honorée Mère, que tout d'abord il était question que Sa Sainteté Pie XI y vint. Je vous laisse deviner les préparatifs qui ont été faits et avec quelle émotion tout le monde l'attendait. Malgré toutes les précautions prises, le secret avait été dévoilé et les terrasses et fenêtres voisines étaient pleines de monde. Mais voilà que, à peine une heure avant la cérémonie, Sa Sainteté a fait dire qu'elle ne venait pas. Quelle déception après une telle attente ! C'est que, dans le but d'éviter d'inutiles appréciations, Sa Sainteté voulut s'assurer si le lieu où s'élève le nouvel *oratorio* était dans les limites des palais apostoliques du Vatican, et ayant constaté qu'il se trouvait au delà, il voulut se priver de cette douce satisfaction et priver de sa présence tous les cœurs qui l'attendaient. Sa

Sainteté a envoyé le cardinal secrétaire d'État pour le remplacer. Onze cardinaux l'accompagnaient, escortés de plusieurs prélats et chevaliers. Les deux cardinaux américains, l'Em. card. Mundelein et l'Em. card. Hayes, ont béni les deux chapelles, celle des petites filles et celle destinée aux garçons. Cette dernière est l'ancienne église de San-Salvatore, dont les travaux de restauration, menés à bonne fin avec un rare talent, lui donnent, non seulement la splendeur de l'art moderne, mais aussi la richesse d'un bijou de grande valeur historique et artistique. Dans le magnifique théâtre on a donné une petite séance de cinématographe pour montrer les différentes œuvres des chevaliers de Colomb en Amérique en faveur des pauvres. Après cela on a offert aux invités le champagne d'usage dans la grande salle de gymnastique, puis tout le cortège partit pour retourner aux appartements pontificaux, où le Saint-Père attendait pour prononcer; en présence des cardinaux, le discours d'inauguration.

Le Saint-Père fait l'éloge de cette œuvre que « le génie bienfaisant des chevaliers de Colomb a su ériger si rapidement et si magnifiquement sur les limites et au seuil du Vatican, de cette œuvre splendide au point de vue de l'architecture et de l'art, mais encore plus précieuse si l'on pense aux nobles intentions, aux buts si saints qu'ils se sont proposés dès le commencement. « Vous avez pu voir, — continue le Saint-Père, — contempler de vos yeux le splendide accomplissement d'une œuvre magnifique que Nous suivimes avec l'attention du cœur. Œuvre doublement chère, puisqu'elle est destinée à l'éducation physique et morale, à la formation chrétienne, catholique, d'une partie de ce bien-aimé peuple romain, qui nous est d'autant plus chère qu'elle nous est si proche, et, dans cette

même partie, à la jeunesse, joyeuse espérance et belle promesse d'avenir, objet des prédilections du Divin cœur, et, par imitation toute de devoir, du cœur de son indigne Vicaire. Presque instinctivement nous l'avons appelé l'*Oratorio di San Pietro* : *Oratorio* (oratoire) : cette appellation Nous dit, d'une manière que l'on ne pourrait désirer plus parfaite, le but et la grandeur de l'œuvre, considérée à son plus haut sommet : c'est l'âme qui prie et sur les ailes de la prière plane vers le ciel, tandis que le corps se fortifie par les exercices physiques. *Oratorio* : nom qui nous relie à des traditions chères à notre Rome et chères à notre Milan, chères comme les noms de saint Philippe de Néri et de Frédéric Borromée. *Di San Pietro* : ce nom du prince des apôtres, du premier pape nous explique de la manière la plus suggestive, tous les biens qui unissent et uniront toujours l'œuvre nouvelle et son action avec ce Saint-Siège, avec Notre Personne, avec les Personnes de ceux qui nous succéderont. »

Naturellement, ma Très Honorée Mère, nous sommes restées bien cachées tout le temps dans l'appartement des sœurs, en compagnie de notre Vénérée Mère Marie, nous contentant de regarder au travers des persiennes.

Sœur MARCHISIO.

Lettre de la même à la même

16 septembre 1924.

Nous avons eu, dimanche, l'audience particulière du Saint-Père pour toute la maison, et sachant avec quel intérêt maternel vous suivez les progrès de cette œuvre, si chère au cœur de sa Sainteté, je me fais un doux devoir, ma Mère, de venir vous en donner une petite relation. L'audience était pour quatre heures et

demie. A quatre heures nous partions de la maison avec cent cinquante enfants, toutes vêtues et voilées de blanc, depuis les toutes petites de cinq ans jusqu'au grandes de vingt ans. En rang, quatre par quatre, nous arrivâmes au Vatican, où on nous fit ranger tout autour de la *Sala Regia*. Le Saint-Père passa d'abord dans la *Sala Ducale*, où deux cent quatre-vingts petits garçons et jeunes gens le reçurent avec force battements de mains et acclamations de « Vive le pape ». Il fit le tour de la salle, donna l'anneau à baiser à tous et dit quelques paroles pleines de cœur et de satisfaction, puis il passa dans la *Sala Regia* où nous attendions. Les enfants se mirent à genoux en battant des mains et devant ces petites figures rayonnantes le Saint-Père s'émut. Il fit également baiser l'anneau à toutes, mais il s'arrêta plus longtemps que chez les garçons. Il répéta plusieurs fois qu'il était très content de l'*oratorio* et que cet *oratorio* devait devenir le premier du monde, car il est le plus près de son cœur et de sa maison. Puis, avant de se retirer, Sa Sainteté se retourna encore du côté des sœurs et spontanément offrit sa main à baiser pour la seconde fois. Mgr Borgongini était fier de ses fils, mais peut-être encore plus de ses filles, car pour l'occasion elles avaient un maintien si correct que toutes, toujours si bruyantes, semblaient changées en statues de sel. La plus petite, âgée seulement de trois ans, un peu épouvantée de tout ce mouvement, se cacha la figure, regardant le Saint-Père au travers de ses doigts : alors, paternellement, en souriant, le pape posa longuement sa main sur la tête de la petite. Sa Sainteté a dit que c'était là un beau moment, très consolant pour son cœur, car elles sont les plus proches de la maison du Père. « En vous regardant — poursuit Sa Sainteté — Nous respirons comme un parfum

de pureté virginale. Soyez donc toujours bonnes et toujours meilleures et vous correspondrez à la grande grâce que le cœur de Jésus et le cœur de Marie vous ont faite, en vous ayant préparé un lieu où vous pouvez soigner votre éducation, votre vie chrétienne, et apprendre ce que c'est que la science des sciences, le catéchisme, la sainte religion qui nous sauve de tous les maux. Souvenez-vous que le pape est avec vous, qu'il vous suit presque jour par jour; mais non seulement l'œil du pape est sur vous, mais aussi l'œil de Jésus et l'œil de Marie; soyez donc diligentes dans vos devoirs et dans l'étude : un jour viendra où vous comprendrez combien est utile tout ce qui vous est appris et recommandé à l'*oratorio*. »

Sœur MARCHISIO.

POLOGNE

RELATION SUR LA VISITE DU TRÈS HONORÉ PÈRE

(Suite)

Après Cracovie, c'est *Tarnow* qui eut le premier l'honneur d'avoir la visite du Très Honoré Père. A la gare, missionnaires et Filles de la Charité étaient réunis, attendant son arrivée avec impatience. La princesse de Sanguszko avait mis à la disposition des missionnaires sa calèche, attelée de beaux chevaux arabes qui nous enlevèrent en un clin d'œil, et déposèrent l'hôte très honoré à la porte de la maison des missionnaires, qui se trouve à proximité de la gare.

Ceux-ci le conduisirent tout d'abord à l'église faisant partie de leur maison. Après un court repos, le Très Honoré Père se rendit tout d'abord à l'hôpital de la ville, confié aux soins de nos Sœurs. Celles-ci

l'attendaient, avec le médecin en chef de l'hôpital, qui, lui même, entouré d'autres fonctionnaires, lui fit voir le pavillon chirurgical. Partout les malades lui faisaient fête, lui jetant des fleurs sur son passage. Il passa ensuite quelques instants avec les Sœurs, leur promettant de revenir le lendemain y dire la messe. En revenant, il entra à la cathédrale, où, à ce moment, quelques cérémonies de mariage ayant lieu, il s'y intéressa, et resta quelques instants à observer. L'évêque de Tarnow étant absent, il lui laissa sa carte de visite.

De là, il se rendit à Gumniska, situé à quelques kilomètres de la ville, pour rendre visite à la princesse de Sanguszho. C'était elle qui nous avait cédé le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui l'église et la maison de nos missionnaires à Tarnow. C'est aussi avec les égards les plus respectueux qu'elle accueillit, ce jour-là, chez elle, le successeur de saint Vincent de Paul. Pendant le goûter, qu'elle nous avait gracieusement offert, elle raconta, entre autres, que pendant la guerre, elle se trouvait à Biarritz et à Pau, où elle fit la connaissance des Filles de la Charité qu'elle fréquentait et avec lesquelles elle entretenait des relations amicales, même — dit-elle — faisait en leur compagnie des visites aux pauvres, ce qui lui donnait le droit de se regarder comme une de ses Filles. Sur quoi, le Très Honoré Père lui affirma qu'il la reconnaît pour telle et qu'au plus tôt possible, il lui enverra le diplôme, comme quoi elle est agrégée à la famille de saint Vincent de Paul; ce qu'elle accepta avec joie et reconnaissance. Le jour même, notre Très Honoré Père envoya un courrier à Paris pour demander ledit diplôme, qui arriva juste avant son départ pour la France. Il eut donc la satisfaction de le lui faire remettre, avant de quitter la Pologne. La princesse

l'en remercia, dans une lettre qu'elle expédia, lorsque notre Très Honoré Père fut de retour à Paris.

Le lendemain 25 juin, comme il l'avait promis, notre Très Honoré Père dit la messe chez les Sœurs de l'hôpital de Tarnow et, à huit heures et demie, il prenait l'express pour Léopol. A Rzeszow, station où le train s'arrêtait un instant, les Sœurs de l'hôpital sont venues pour recevoir, au moins en passant, la bénédiction de leur Père. Plus loin, Przeworsk, petite station, où le train n'a qu'une minute d'arrêt, une réception inattendue nous frappa d'étonnement et de plaisir. Tout le quai de la gare était rempli de jeunes enfants et de jeunes filles habillés comme pour une grande fête. C'était l'école dirigée par nos Sœurs, les enfants de Marie, les orphelines et les petits de l'asile qui s'étaient réunis en compagnie des Sœurs pour saluer leur bon Père. A leur tête, la Supérieure de la maison, appuyée sur sa canne, a l'air d'un brave chef. Hélas ! une minute d'arrêt, et la pluie qui commence à tomber ! Mais le chef de gare, voyant l'enthousiasme de cette jeunesse réunie, eut la bonté de prolonger l'arrêt du train ; ce dont tous profitèrent pour s'approcher du wagon où nous nous trouvions. En un instant, il était couvert de fleurs. De plus, on offrit, en l'honneur du Très Honoré Père, une belle corbeille, remplie de pêches, et quelques provisions pour le voyage. Il est tout naturel que cette fête ait éveillé la curiosité des voyageurs, qui se penchaient par les portières des wagons pour mieux voir. Notre Très Honoré Père, attendri, bénit toute cette jeunesse et les Sœurs qui l'accompagnaient et leur distribua des images en souvenir. Le conducteur du train vint nous trouver et demander aussi la bénédiction du Père et une image, comme celles qu'il avait distribuées aux enfants en souvenir ; ce trait de

simplicité toucha beaucoup notre Très Honoré Père.

Léopol. — A une heure et demie, nous arrivions à Léopol. Là, comme ailleurs, les missionnaires attendaient l'arrivée de leur Père. Il ne manquait pas non plus, à l'appel, de cornettes blanches. Il en descendit aussi quelques-unes du même train qui nous amenait. C'était celles qui accompagnaient notre respectable Sœur visitatrice de Cracovie, qui avait voulu, elle aussi, faire le voyage de Léopol. Ici, comme à Cracovie, le programme était impitoyable, ne laissant au Très Honoré Père aucun répit. Il se rendit d'abord à la maison des confrères, rue de Dwernicki. Après un repos, relativement bien court, succédant au dîner, vers quatre heures, il alla visiter l'église où travaillent les Prêtres de la Mission, puis la place donnée par la ville où on doit élever, dans l'avenir, une nouvelle église. Une visite au panorama de Raclawice, puis à la place intéressante des « Marchés d'Orient », pour se diriger après à l'atelier artistique de peinture, de M. Batowski, voisin et grand ami des missionnaires. Avant de se rendre à la seconde maison des missionnaires, c'est-à-dire au petit séminaire de l'archevêché de Léopol, il fit encore une petite visite à M. Grabowski, Wojewoda de Léopol.

Le lendemain, mardi, dès les six heures du matin, il se trouvait déjà chez les Sœurs de la maison de saint Vincent, où étaient réunies les Sœurs d'autres maisons de Léopol, qui sont au nombre de sept. Il y en avait donc un assez grand nombre qui s'étaient rangées en ligne, de la porte d'entrée à la chapelle. Les décorations de la maison, en l'honneur du bon Père, étaient magnifiques, la chapelle presque pleine. Après la messe et le déjeuner, les Sœurs, réunies toutes à la chambre de communauté, firent un accueil plein d'enthousiasme à leur cher Père. Après quoi, il se rendit à

une salle préparée pour une réception que lui devaient faire les enfants de Marie ; ensuite il visita l'hôpital pour donner aux malades une parole de consolation. Après avoir reçu les Sœurs, pour leur communication spirituelle, il reprit le chemin de sa demeure. En traversant la ville, notre Très Honoré Père voulut visiter quelques églises, entre autres celle des Pères dominicains, célèbre par son architecture, puis la cathédrale arméno-catholique en style oriental et la cathédrale catholique romaine. Rentré à la maison, à onze heures, il dut tout de suite recevoir les représentants des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, avec leur président, M. Wrabec, venu pour lui rendre compte de l'état et de l'étendue des œuvres de charité. Notre Très Honoré Père leur laissa, comme souvenir, les Lettres de saint Vincent. Enchantés d'avoir vu le successeur du grand Saint, ils se retirèrent, réconfortés par sa parole. Deux de ces messieurs furent invités à dîner, pour qu'ils eussent le loisir d'être encore un moment en la présence de notre cher hôte.

A deux heures et demie, visite à l'hôpital, le plus important de la ville, où travaillent soixante Sœurs de la Charité. A l'entrée du Très Honoré Père, on entonne le *Magnificat*, qui retentit joyeusement dans les murs de la chapelle. Que de joie encore à la chambre de Communauté, où les Sœurs réunies écoutaient les paroles que leur Père leur adressait avec tant de bonté ! La distribution des images-souvenirs ne causa pas moins de plaisir. Après une visite à l'hôpital, où il admira l'immense construction des bâtiments, notre Très Honoré Père, ayant pris congé de ses Filles, se dirigea vers un établissement succursale de la ville, pour les incurables. Là, passant quelques instants avec les Sœurs, il alla porter quelques paroles de consolation aux pauvres

infirmes, parmi lesquels un grand nombre d'enfants.

Les Sœurs de la maison appelée de « Marie-Madeleine », parce qu'elle était exclusivement la prison des femmes, attendaient, elles aussi, l'arrivée du Très Honoré Père. Il est vrai que cette prison devait être bientôt supprimée. Le gouvernement, ayant jugé que le bâtiment ne possédait pas les qualités nécessaires pour une prison, avait décidé qu'on transporterait les prisonnières dans d'autres locaux, en attendant qu'on en bâtit une nouvelle. Quant à la maison, elle devait servir à l'agrandissement de l'École polytechnique, qui est à côté. Mais les Sœurs, en attendant qu'on leur assigne une nouvelle tâche, sont occupées pour le moment à rendre compte de leur administration dans la maison, aujourd'hui déserte. Il faut ajouter que l'administration, d'ailleurs satisfaite de leurs travaux, a demandé qu'elle leur fût réservée, dans l'avenir, pour continuer leurs œuvres auprès des prisonnières, aussitôt que les nouvelles prisons seront élevées.

Notre Très Honoré Père n'avait pas voulu les priver de sa visite ; c'est avec un grand intérêt qu'il écoutait les récits que les Sœurs lui faisaient au sujet des prisonnières, entre autres, les conversions assez fréquentes de ces dernières et leur attachement vraiment sincère aux Sœurs qui se dévouent pour elles. Elles l'ont prouvé, en effet, quand il fallut se séparer de ces dernières.

Malgré l'agrément de la conversation, il fallait pourtant prendre congé, quoique à regret, des Sœurs, car le temps pressait. A six heures, les Dames de la Charité s'étaient donné rendez-vous chez nos Sœurs de la maison « Saint-Vincent-de-Paul » et attendaient avec impatience l'arrivée du Très Honoré Père. La réunion fut très intéressante et avait son côté touchant. L'entretien, pendant la séance, eut lieu en

langue française. Les Dames de la Charité s'étaient réunies en très grand nombre, ayant à leur tête leur directeur M. Iwzkowski, Supérieur des missionnaires. Le compte rendu de la conférence eut un grand succès et le Très Honoré Père, dans un discours où sa parole vibrante ravissait tous les cœurs, développait avec précision les devoirs que nous impose la charité chrétienne. Il parla longuement au milieu de cet auditoire attentif qui tâchait de ne pas en perdre un seul mot. Puis il distribua des images en souvenir de sa visite en Pologne, et chacune de ces Dames demanda qu'il y mît lui-même sa signature, à quoi il se prêta de bonne grâce. Il était tard déjà lorsque la séance prit fin, mais notre bon Père se prêta à la demande de ces Dames qui le priaient de faire le tour de la maison, bâtie, à leurs frais, pour certaines œuvres de charité qu'elles dirigeaient.

Le 27, mercredi, notre Très Honoré Père disait la messe dans la chapelle de l'établissement Saint-Casimir ! Il va sans dire que l'église était remplie de cornettes. Les Sœurs des maisons de Léopol voulaient toutes profiter le plus possible de la présence de leur Père parmi elles. La maison Saint-Casimir est un orphelinat. C'est donc à ces pauvres enfants qu'il consacra le plus de temps possible. Dans l'ouvrage, qu'on avait paré et embelli, elles étaient toutes réunies pour rendre leurs hommages au successeur de saint Vincent, ce qui leur valut la promesse d'un souvenir particulier.

A neuf heures une voiture l'emportait vers Kulparków, asile d'aliénés situé dans les environs de Léopol. Cet établissement de dimensions assez grandes, représente en lui-même comme une petite ville ; quarante Filles de la Charité y sont occupées. Ayant tout d'abord visité la chapelle, notre Très Honoré Père

fut invité à se rendre à la chambre de Communauté, où les Sœurs réunies attendaient que leur bon Père prit place au milieu de sa petite famille. Il y passa un temps assez long, qui pourtant à toutes parut trop court. Il leur cita quelques guérisons obtenues grâce à l'intercession de leur bienheureuse Mère et leur parla du progrès que fait la cause de béatification de Catherine Labouré.

Quelques malades, parmi ceux des aliénés, moins atteints et plus tranquilles que les autres, formulèrent le désir de voir, eux aussi, l'honorable Visiteur. On leur procura volontiers cet agrément et l'un d'eux s'exprima gentiment en langue française, offrant ses hommages en son nom et au nom de ses compagnons. La réponse que lui fit Notre Très Honoré Père fut traduite par lui en polonais, et répétée aux autres. Tous d'une voix unanime chantèrent « Vive le Très Honoré Père ». L'un d'eux qui se dit « tsar », musicien improvisé, apanaché de ses plus beaux habits, nous donna un concert à l'aide d'une musette pastorale. On passa ensuite dans la salle des femmes, où l'une d'elles, pianiste assez habile, s'acharnait à un air de marche joyeuse. Elle s'arrêta un instant pour donner le temps de laisser la parole à une des autres malades, qui offrait, au nom de toutes, un magnifique bouquet au Très Honoré Père; après quoi, elle continua sa musique à la grande joie de son entourage. D'autres malades s'approchaient de notre Père, lui adressant toutes sortes de prières, entre autres, l'autorisation d'être reçues en Communauté, etc. Lui, avec sa souriante bonté, répondait à toutes de bonne grâce, leur promettant de tout arranger. Il s'en alla laissant derrière lui beaucoup de joie.

Il lui restait encore une maison à visiter, celle des incurables de la fondation « Bilinski ». La pluie qui

tombait, malheureusement, gâta le plaisir qu'auraient eu les Sœurs de lui faire un accueil plus magnifique. Mais la joie, pour cela, n'en fut pas moins grande. Après un repos à la chambre de Communauté, qui avait, grâce au bon goût des sœurs, l'aspect d'un jardin, il alla visiter tout d'abord le pavillon réservé aux enfants. Ceux-ci formaient une sorte de régiment, soi-disant anglais, avec leurs casques militaires, ayant comme chef un bambin de quelques pouces de hauteur. Le général de cette petite armée fit un signe et aussitôt commença la revue du régiment; après quoi on déposa aux pieds du Très Honoré Père général une belle corbeille de fleurs, mais si grande qu'une Sœur dut venir en aide à ces pauvres petits, trop faibles pour la soulever. En quittant cette jeunesse, il se rendit à la salle des vieillards et infirmes, porter sa bénédiction et quelques paroles de consolation.

Nous retournions à la maison sous une pluie persistante, pour trouver réunies les personnes de la ville qu'on avait invitées en l'honneur de Notre Père. Depuis la mort de feu Mgr l'Archevêque Bilczewski, le diocèse était encore privé de son Pasteur. Le Vicaire capitulaire, Mgr Twardowski, était absent pour quelques jours, appelé à prendre part à une réunion épiscopale, à Czestochowa. Pour le remplacer, au nom du clergé, M. le doyen du chapitre Jajchawski se rendit à notre invitation et prit part au festin. De même, le Wojewoda de Leopold, absent, à cause des réceptions qu'on préparait au roi de Roumanie, fut remplacé par M. Roszot. La ville était représentée par le président M. Neuman. Nous eûmes aussi le plaisir d'avoir parmi nous le consul de France, M. Vautier.

Pendant le repas, Notre Très Honoré Père porta un toast, remerciant Messieurs les représentants du

clergé et les personnes des autorités civiles de la ville de la sympathie qu'ils vouent aux deux familles de saint Vincent de Paul et en particulier aux Filles de la Charité; ce qu'il avait eu le loisir de constater lui-même pendant ses visites aux hôpitaux et autres institutions. Il les remercia de leur générosité pour les missionnaires et du don que la ville avait fait du terrain préparé pour l'élévation d'une nouvelle église. Le Président de la ville, touché des paroles pleines de sincérité qu'il venait d'entendre, répondit de même, exposant la valeur des travaux accomplis par les enfants de saint Vincent de Paul et les profits qu'ils apportaient. Il assura que la visite du Très Honoré Père avait réjoui tous ceux qui s'étaient approchés de lui, et qu'il avait ravi tous les cœurs; que sûrement, s'il restait un temps plus long parmi nous, on ne le laisserait plus partir. La conversation qui suivit le repas dura assez longtemps; tous se retirèrent contents et pleins d'admiration pour le successeur de saint Vincent qui avait su s'attirer l'affection de ceux qui s'étaient approchés de lui!

Biasy-Kamien. — Il avait été décidé que l'on prendrait un auto qui conduirait Notre Très Honoré Père à Biasy-Kamien, un des plus grands établissements que possède la Communauté à la campagne. On devait faire un détour et visiter Nowosiolki, où se trouve l'école appartenant aux Sœurs; mais la maladie du Très Honoré Père nous avait obligés de modifier nos plans. Prévoyant la fatigue qu'occasionnerait un voyage en auto, à cause du mauvais état des routes, et ne pouvant refuser aux Sœurs de Biasy-Kamien, qui, elles aussi, demandaient leur part de la joie commune, on décida qu'on prendrait le train de Léopol jusqu'à la station la plus proche : Kniasie, et de là, en voiture jusqu'à destination. M. le Visiteur Slominski et M. le

Supérieur Knyrkowski l'accompagnèrent. Le voyage fut pénible, d'autant plus que la pluie tombait tout le temps. La nuit arrivait déjà lorsque nous entrâmes dans la cour des Sœurs à Biasy-Kamien. Aussi l'accueil et la réception qu'on avait préparés, avec tant de peine, n'avaient pas réussi. La pluie et les ténèbres avaient tout gâté. Ni la décoration de la porte d'entrée, l'arc de triomphe, ni les rangs que devaient former les gens de la campagne et les Enfants de Marie, n'avaient réussi. On dut aussi remettre au lendemain la réception qu'avaient préparée les Enfants de Marie, vu les fatigues de la route et l'heure avancée de la journée. Après avoir été rendre visite au Saint-Sacrement et béni ses Filles, Notre Très Honoré Père prit son repas du soir; après quoi il se rendit à la maison de nos Confrères pour y passer la nuit. Nous étions inquiets que sa santé n'ait à souffrir de ce voyage, mais, Dieu merci, le lendemain, il se leva frais et dispos. La pluie avait cessé, le temps s'annonçait splendide, donc il y aurait beaucoup de joie pour tous. Notre Très Honoré Père dit sa Messe à la chapelle des Sœurs, lesquelles étaient aussi réunies en grand nombre. Il y en avait qui étaient arrivées de Léopol avec la Sœur Visitatrice, d'autres, des environs de Tarnopol et Zaloziec. Les enfants de la maison, en costumes tricolores, jouèrent en présence du Père général, une pièce représentant quelques traits de la vie de Jeanne d'Arc. L'apothéose de Jeanne d'Arc réussit on ne peut mieux. Quelques-unes déclamèrent quelques vers en langue française, avec un accent si vrai que Notre Très Honoré Père était persuadé qu'elles comprenaient le français, donc aussi les paroles qu'il leur adressait pour les féliciter de leurs bonnes intentions et de leur succès; mais elles répondirent bien gracieusement qu'en vérité elles ne comprenaient

pas le français, mais qu'elles comprenaient parfaitement le langage du cœur qui se manifeste par l'accent et la physionomie pleine de bonté, et que leur cœur devine ce qu'elles ne comprennent pas.

Dans le parc qui entoure la maison, les Sœurs avaient fait graver, sur un piédestal taillé dans une pierre, le nom de leur Très Honoré Père et la date de sa visite à Biasy-Kamien, en souvenir de cet heureux événement. Une statue du Sacré-Cœur y avait été déposée, et ce simple monument avait pour but de perpétuer à jamais le souvenir de la grâce obtenue et la reconnaissance que ses Filles vouaient au Sacré-Cœur de Jésus, auquel elles attribuaient le bonheur de cette visite. La statue fut bénite par le Très Honoré Père lui-même ; les missionnaires étaient présents aussi à la cérémonie. Il se prêta volontiers, et avec sa bonté naturelle, à se laisser photographier dans le cadre familial des Lazaristes et des Sœurs de la Charité. Un coup d'œil jeté sur la façade de la maison, une visite chez les malades, à laquelle succéda une joyeuse scène dans l'asile des enfants. Ceux-ci, avec leurs frimousses éveillées, leurs jeux et leurs exercices plus que comiques, étaient bien à même de porter à la gaité les plus mélancoliques.

Nous désirions que le Très Honoré Père eût une idée générale de l'étendue de la propriété en terre et bâtiments de l'établissement. Il jeta donc un coup d'œil sur la ferme et son inventaire, le moulin et la distillerie ; il put voir à l'entour les immenses forêts qui ont une surface de 2000 arpents ; les apercevant de loin seulement, il n'eut pas la désillusion de voir les dégâts, causés par la main destructive des Allemands, qui pendant la guerre avaient campé là. En se rendant à la gare, il put admirer les champs — 1000 arpents — alors couverts de leurs belles récoltes.

Il prenait congé de tout le monde, Missionnaires et Filles de la Charité, qui étaient heureux d'avoir possédé chez eux, quelques heures, le successeur de leur Saint Fondateur. Il remarqua, en passant, les traces des incendies, jusqu'alors encore visibles, que les Russes avaient laissées en passant par là. Le château d'Olesko qui fut le berceau de notre roi Jean Sobieski, se dessinant à droite de la route, attira l'attention du voyageur ; de même les « cerkiew », églises des Uniates, dans ces environs bien nombreuses, donnaient une bonne réponse aux calomnies jetées contre notre nation, comme quoi ceux-là sont soi-disant persécutés dans leur religion par les nôtres.

A trois heures et demie, nous arrivions à Leopol. Une visite à l'Évêque, absent d'ailleurs, auquel notre Très Honoré Père laissa sa carte. Les religieuses du Sacré Cœur, parmi lesquelles se trouvaient quelques Françaises et leurs Supérieures, réclamaient l'honneur d'avoir la visite du Père venu de France, d'autant plus qu'elles-mêmes sont de grandes amies de ses Filles. Avec sa condescendante bonté, il accéda à leur demande. A proximité du couvent, s'élève l'église de Saint-Georges, cathédrale des catholiques grecs, et le palais de leur Métropolitain Mgr Szeptycki. Il eut donc le loisir d'observer l'architecture de ces édifices, où un obus lancé par les Ruthènes, lors de leur offensive contre la ville, avait laissé une ouverture béante. Ce fut le terme de nos visites à Léopol, le lendemain devant nous trouver en route pour Varsovie. Le temps passé dans cette ville avait été très restreint, mais tous avaient eu leur part, donc tous étaient contents.

Sa dernière Messe, notre Très Honoré Père voulut la dire à la Maison de Marie-Madeleine, désirant, de cette façon, récompenser les Sœurs qui, pendant de

longues années, avaient travaillé au milieu de ces malheureuses prisonnières, leur rappelant la promesse de Notre-Seigneur : « J'étais prisonnier et vous m'avez visité », etc. Il voulait aussi remercier lui-même, en leur nom, la Vierge Immaculée de toutes les grâces qu'elle leur avait obtenues et de sa protection particulière.

En quittant cette maison, il se rendit directement à la gare, où s'étaient, à l'avance, donné rendez-vous un certain nombre de Sœurs et de missionnaires. Notre respectable Sœur visitatrice elle-même voulait prendre congé du Très Honoré Père, là où finissait la province de Cracovie, qui est la sienne. L'autre partie appartient déjà à la province de Varsovie. A neuf heures trente-cinq le train emportait bien loin notre Père, du côté de Lublin. Comme on passait encore par Przeworsk, les Sœurs étaient venues avec leurs orphelins, pour saluer une fois de plus leur bon Père. Cette fois le train avait dix minutes d'arrêt. Le Très Honoré Père put descendre un instant pour réjouir ce petit monde et le bénir. Il bénit aussi les Sœurs, qui avaient amené en voiture leur supérieure ; cette bénédiction devait être encore pour toutes les maisons de cette province de Cracovie, dont celle de Przeworsk était la dernière sur son chemin.

Lublin. — A cinq heures vingt dans l'après-midi, nous arrivions à Lublin. Le directeur des Filles de la Charité de la province de Varsovie, M. Sowinski, attendait à la gare. Quelques instants après, nous nous trouvions devant l'église et l'hôpital du nom de saint Vincent, où s'étaient réunies les Sœurs, au nombre de 50, de toutes les maisons de la ville. La respectable Sœur visitatrice de Varsovie, Sœur Obecka, s'y trouvait aussi, en compagnie de la Supérieure de l'hôpital Saint-Ochocka, déjà bien âgée, mais que le bonheur sem-

blait rajeunir. Les enfants des différentes institutions que dirigent nos Sœurs formaient un demi-cercle, et plusieurs tenaient fièrement quelques étendards aux couleurs variées. Quelques groupes de passants s'arrêtaient, étonnés de cette animation inusitée. Quelques photographes préparaient leurs appareils et les braquaient sur les groupes que nous formions.

Une Sœur, présente à l'arrivée du Très Honoré Père, dit elle-même ses impressions : « Ce fut tout d'abord notre cher Père qui descendit le premier de la calèche. Son air de grande bonté, son sourire qui attire et ravit en même temps le cœur, nous rassura de suite quant aux appréhensions qui avaient pu se soulever dans nos esprits. Nous sentions toutes que celui qui venait chez nous n'était pas seulement un Supérieur, mais avant tout un Père. » — D'une seule voix, les enfants jetèrent le cri de « Vive le Père général ! » — « Soyez le bienvenu ! » — De leur côté ses Filles le conduisaient à la chapelle éclairée pour la circonstance. Après avoir prié un instant, il alla rejoindre à l'oratoire les Sœurs qui l'y avaient précédé. La respectable Sœur visitatrice prit la parole, pour le remercier, au nom de toutes ses Filles, de l'honneur de sa visite ; sur quoi notre Très Honoré Père répondit que lui-même se trouvait très heureux de se voir au milieu de ses Filles de Pologne et en particulier à Lublin, où, jusqu'à ce jour, aucun des Supérieurs généraux n'avait pu se rendre, puis ayant fait signe qu'il va donner sa bénédiction, toutes tombèrent à genoux pour la recevoir. Il fut prié de se rendre au réfectoire, que les Sœurs avaient décoré avec beaucoup de goût. Au-dessus du fauteuil où le Très Honoré Père devait prendre place, elles avaient placé un beau monogramme à ses initiales, combinées de fleurs et de verdure. Enhardies par la grande bonté du Père, elles s'avanc-

çaient tour à tour pour recevoir de ses mains des gâteaux et autres friandises. La gaité et la joie étaient au comble; on se sentait en famille et plus d'une comprit la promesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Qui aura quitté son père, sa mère et ses sœurs recevra au centuple », etc. Après cette réunion récréative, les missionnaires accompagnèrent le Très Honoré Père pour le conduire aux appartements qu'on lui avait préparés, et les Sœurs se dispersèrent, portant à celles qui étaient absentes la bonne nouvelle que le Père est si bon !

Le lendemain, samedi, à six heures, l'église était déjà remplie de cornettes et d'enfants des institutions de la ville où les Sœurs sont occupées. A six heures et demie, notre Très Honoré Père disait la messe, pendant laquelle de beaux cantiques furent chantés, tour à tour, par les filles et les garçons des établissements. Après le déjeuner, on lui fit visiter l'hôpital, dont les bâtiments, ancien monastère ayant appartenu aux Carmélites, l'intéressèrent particulièrement.

Il reçut aussi la communication spirituelle des Sœurs qui le demandaient; après quoi, il voulut visiter les autres maisons des Filles de la Charité, rendre visite aux deux évêques et, en passant, voir l'Université catholique, où, la veille, l'avait invité le recteur M. Woroniecki. C'est vers l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu qu'il dirigea d'abord ses pas, où l'attendaient les Sœurs, entourées de leurs malades. Là, comme auparavant, on voulut avoir des photographies; à quoi il se prêta de bonne grâce. Une courte visite de l'hôpital et quelques instants passés chez les Sœurs et il se rendit vers trois autres maisons qui, du reste, sont situées dans la même rue. C'est vers l'asile des vieillards et infirmes qu'il dirigea tout d'abord ses pas. Là l'attendaient les pensionnaires de la maison, réunis dans

une salle à manger; les enfants, de leurs voix claires, entonnèrent quelques chants. Notre Très Honoré Père les en remercia et donna à tous sa bénédiction. Les Sœurs, qui l'attendaient chez elles, furent heureuses de pouvoir lui offrir une légère collation, qu'elles avaient préparée.

L'autre établissement, nommé salle des orphelins de Saint-Vincent, était tout près; c'est là qu'il se rendit. Les orphelines, vêtues de blanc, ayant chacune un bouquet de fleurs des champs, faisaient comme une guirlande de fleurs. Une petite de cinq ans avait appris par cœur un compliment en français et le récita bien gracieusement, pendant que ses compagnes jetaient leurs fleurs aux pieds du Père général, si bien que tout le chemin qui conduit à la chapelle était jonché de fleurs. Après le *Magnificat* qui fut entonné à la chapelle, on se rendit à la chambre de communauté, on alla rejoindre les fillettes, qui s'étaient réunies dans une salle décorée de fleurs. L'une d'elles récita une jolie poésie, dans laquelle toutes disaient les sentiments qu'elles vouaient à leur cher Père. Les plus grandes chantèrent le cantique *Ad multos annos*. Encore la bénédiction du bon Père et celui-ci s'en allait déjà vers une autre destination, à la maison appelée : « Maison de travail », qui occupe aujourd'hui le bâtiment appartenant jadis aux Pères Dominicains. Les garçons entonnèrent avec verve la *Marseillaise*; l'un d'eux déclama à son tour et tous criaient à tue-tête : « Vive le Père général, vive la France ! » Au fond de la salle on avait préparé une table, où étaient exposés divers ouvrages manuels, exécutés par tout ce petit monde, entre autres, de jolies corbeilles tressées en tiges de roseaux; puis on pouvait admirer le travail bien réussi de broches, de chaussures et d'objets de menuiserie.

Après la visite aux Sœurs, chez lesquelles il trouva certains anciens tableaux représentant saint Vincent de Paul et quelques images de la vie des Sœurs, ce qui l'intéressa beaucoup, il alla rendre une petite visite à l'ancienne église dominicaine, où l'on peut voir une relique de la sainte Croix d'une assez grande dimension. Enfin encore une visite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où tous reçurent sa bénédiction paternelle.

Il était une heure de l'après-midi lorsque notre Très Honoré Père revenait chez lui à la maison de saint Vincent. Il lui fallut se laisser photographier encore une fois avant le repas, auquel étaient invités Mgr l'évêque Fulman et son chorévêque Mgr l'évêque Jesowicki, le recteur de l'Université M. Woroniecki et M. le recteur du Séminaire M. Kurik. Les Sœurs elles-mêmes remplissaient l'office de Marthe et faisaient les honneurs de l'hospitalité en servant à table. La respectable Sœur servante édifiait tout le monde par sa gaieté et sa bonne humeur.

A cinq heures, après avoir donné encore une fois sa bénédiction, il prit congé de ses enfants pour prendre le chemin de Varsovie.

SLOMINSKI.

(A suivre.)

AFRIQUE

MADAGASCAR

FORT-DAUPHIN

par M. CANITROT

CHAPITRE II. — LES ANTANOSY (*suite*).

Gens simples? oui. Ils sont simples d'habits. Les hommes portent une ceinture autour des reins (anaketsy) et une brasse d'étoffe flottante (salampy) sur les épaules. L'anaketsy n'est qu'un voile de pudeur, et le salampy sert à la fois de manteau et de drap de lit. Tel est le costume des grands jours et celui de chaque matin. Pour le rendre élégant, il suffit d'ajouter à cet habit si portatif un chapeau canotier et, chic suprême, un parasol.

Les femmes ont pour tout vêtement une pièce d'étoffe courte qui sert de cotte, et une autre plus longue qui, serrée autour de la poitrine, part des aisselles pour retomber sur les genoux.

Les enfants s'habillent du bronze de leur épiderme, patiné, malgré leurs tendres années, d'une antique poussière, et bravent ingénument les regards des passants.

Un collier de perles autour du cou des petites filles, des perles en sautoir sur la poitrine des jeunes gens, une lanière de cuir décorée de têtes de clous en cuivre ou de boutons de chemise, serrée au-dessus du biceps,

quelques bracelets d'argent d'un dessin sévère, tels sont leurs bijoux.

Ils sont simples dans leur nourriture, dans leurs goûts : une marmite de riz, une autre d'herbages à défaut de bouillon de viande, et voilà leur palais flatté, l'estomac rassasié, le ventre heureux.

Mais cette simplicité, qui est le parfum de la vérité, le constant rayonnement de la sincérité et de la franchise, la rencontre-t-on sur les sentiers de l'Anosy ? Non, elle ne court pas les chemins pourtant si agrestes du pays.

Un mot sans cesse entendu parce que sans cesse répété : *asany* est la réponse aussi instantanée qu'inévitable que l'on reçoit à toute question, ni trop gênante ni trop importune. Cet *asany* qui signifie : ce n'est pas mon affaire... je ne sais pas... vas-y-voir .., est la défense inconsciente de la personnalité tanosy. Cette façon de ne point se compromettre en n'exprimant pas sa pensée par une réponse ferme, l'indigène la doit-il à une habitude innée du mensonge ? C'est probable : *omnis homo mendax*. Il est aussi à peu près certain qu'il a acquis cette habitude ; il la tient de ses parents : une génération le sépare de l'esclavage. Ceux qui n'étaient pas esclaves se trouvaient sous la dépendance d'un suzerain qui n'admettait ni l'insubordination ni la réplique ; il fallait être de son avis toujours. Aussi le tanosy en répondant *asany*, — je ne sais pas, — sans avoir la prétention de se rencontrer avec nos penseurs, « là ou Montaigne eût dit : Qu'en sais-je ? et Rabelais : Peut-être », voulait-il exprimer par là qu'il n'avait pas d'opinion personnelle sur la question, et qu'il était de l'avis de... son maître.

Donc, l'indigène ne ment pas ; il n'a pas d'opinion, voilà tout.

Gardez-vous de lui poser une interrogation qui

demande une réponse ferme, affirmative ou négative. Vous n'obtiendrez que l'affirmative. Au lieu de demander : « Fera-t-il beau, aujourd'hui? Pleuvra-t-il? » interrogez plutôt : « Quel temps aurons-nous? » Après le *asany* d'usage, vous aurez peut-être son opinion.

L'indigène s'armait donc du « qu'en sais-je? » pour défendre sa pensée, comme il tenait toujours sous la main sa lance contre tout agresseur subit. Il ne s'aventurait jamais sur les chemins sans une arme défensive : la javeline ou la hache.

Nulle part il n'était en sûreté, pas même dans l'enceinte palissadée de son village. Les cloisons si frêles de sa case ne le mettaient pas à l'abri du dard d'un voisin vindicatif. Ne voit-on pas d'autres peuples plus civilisés tirer le lit au milieu de leur demeure, par crainte de recevoir un mauvais coup à travers la cloison?

Cette défensive contre l'attaque toujours possible d'un ennemi inattendu se manifeste encore de nos jours par la circonspecte prudence qu'ils mettent à passer devant une case qui ne leur est pas familière, ou bien par la précaution qu'ils prennent d'observer, en se dissimulant au coin de leur habitation, la venue d'un étranger; de suivre à travers les fentes multiples des cloisons de la case, les mouvements de leurs voisins. Ils ne retirent la porte de leur maison, pourtant si accueillante, qu'après s'être rendu compte *de visu*, à travers les falafa, de la qualité du visiteur étranger.

Le héron, ce solitaire arpenteur des marécages silencieux, dresse la tête sur son col étiré au bruit de vos pas lointains, et, immobile au milieu des joncs avec lesquels il se confond, suit anxieux votre marche, avant que votre œil ne l'ait aperçu. De même le tanosy, au martèlement du sol par vos talons, s'abrite à l'angle d'une case, et, son œil dépassant seul le montant,

enregistre la direction et l'allure de vos pas pour pénétrer vos intentions.

Vraiment, le soir, quand la nuit est tombée et que le feu flambe dans les cases en feuilles, le tanosy, assis près du foyer où il discourt à haute voix, semble bien être à la merci du rôdeur ennemi. Jadis, quand le sentier tortueux s'enfonçait dans la forêt ou dans la brousse, offrant à chaque détour une embuscade, quand la tribu voisine, hier encore amie, pouvait arriver aujourd'hui traîtreusement, voler les bœufs, piller le village, enlever les habitants pour les vendre au bateau négrier de la côte prochaine, le tanosy n'avait-il pas quelque juste motif de se tenir sur le qui-vive? Peut-on lui reprocher amèrement cette habitude de la défensive, alors que, ces jours passés, venu à la ville pour vendre la cire, le caoutchouc ou des peaux de bœuf, il a constaté de ses yeux jusque-là inexpérimentés en l'usage des poids et mesures, que le marchand indien ou même le trafiquant malgache se servaient de faux poids ou truquaient leurs balances?

Est-il cruel? on l'a dit. Cauche écrivait au dix-septième siècle : « Le premier qui peut attraper celui qui est déclaré coupable tient à honneur d'en être l'exécuteur, ce qu'il fait à grand'peine, pour lui et pour la plus grande souffrance du condamné, avec le fer de sa lance trop étroit et trop léger. Il scie plutôt qu'il ne coupe le cou, pendant que deux hommes tiennent le corps du criminel sous leurs genoux.

« La nuit, le village d'Ambolo, comme sont tous les autres villages, était enclos de palissades et l'enclos fermé d'un fagot d'épines. A peine étions-nous en train de manger que les antsives commencèrent à sonner effroyablement au signal d'un feu que les voisins avaient fait d'une montagne à une autre pour les avertir de l'approche des ennemis... Les habitants

s'armèrent aussitôt. Le chef se couvrit la tête d'un bonnet de paille auquel pendait une queue cordelée de la même matière, qui lui descendait jusques aux fesses... Puis, ayant sauté sur sa lance et ses dardilles, il fit ouvrir la barrière, suivi des siens... Au bout de deux heures, trois des soldats d'Andriambola apportèrent au bout du fer de leurs lances autant de têtes de leurs ennemis, qu'ils jetèrent au milieu de la place du village, où elles furent maltraitées par les femmes et les enfants, qui en crevèrent les yeux, en arrachèrent les cheveux, et, après les avoir foulées aux pieds, les brûlèrent hors de leur village d'Ambolo. »

Lors de la révolte de 1904-1905, les antavaratra de Manambondro dépecèrent tout vivant un traitant de la Réunion, dont ils avaient, disaient-ils, à se plaindre, et en jetèrent les morceaux aux chiens sous les yeux du malheureux expirant. Un pasteur luthérien fut le témoin oculaire de cette horrible scène.

Cruel, il le serait plutôt à la manière de l'enfant abandonné à ses instincts, et à qui l'âge n'a pas encore appris la pitié. La pitié est un sentiment chrétien. Le tanosy ne s'apitoie guère. Tout accident qui survient à son voisin le fait souvent sourire et l'émeut rarement. Il ne prend un visage grave que lorsqu'il visite les parents d'un mort, et cette tristesse n'a pas de durée; elle ne dépasse pas la porte de la case du défunt.

Le vieillard n'éveille pas plus de respect en son cœur que l'infirme dont il rit.

La case d'un ami brûle-t-elle? Vite on fait la part du feu et on laisse flamber... C'est un régal pour les yeux, n'est-ce pas, qu'un incendie? On s'interpelle à travers les flammes; les voix s'échauffent. Quand les derniers poteaux de la pauvre case s'abiment dans le brasier, une rumeur joyeuse s'élève. Lorsque enfin les

flammes sont tombées et qu'elles ne mettent plus en péril les habitations voisines, les jambes des spectateurs, dégourdiés par la chaleur, danseraient volontiers.

Un jour, un vieux pêcheur disait à un missionnaire inexpérimenté qui s'était rendu en pirogue de Fort-Dauphin au Vinany-be, non sans avoir pris un bain salé : « Ne prends plus la mer, les pirogues y sont instables et le vent est subit... Les Malgaches se tirent toujours de l'eau, mais les *vazaha*!... Au retour à la maison, tes *maromita* riraient en disant : « Il est mort « dans l'eau, le *vazaha*! »... Le *vazaha* n'a jamais oublié ce : « ils riraient ». Est-ce à dire que les *maromita* auraient laissé couler au fond de l'eau leur patron sans lui prêter des mains secourables? Que non pas!

Plumer les poulets vivants, casser les ailes ou les pattes au gibier blessé, est un geste irréfléchi. Ils regardent souffrir bêtes et gens avec la même indifférence que celle du cuisinier jetant les écrevisses vivantes dans l'eau chaude. Au fait, ils souffrent eux-mêmes sans se plaindre. Ils supportent la douleur avec un calme qu'on ne peut qu'envier. Leur épiderme, moins délicat que le nôtre, les met déjà à l'abri de bien de nos souffrances. Quand on panse leurs plaies, leur visage demeure impassible.

En courant à la poursuite d'un bœuf que l'on devait égorger à l'occasion d'une *haravana*, un adolescent avait roulé à terre si malencontreusement que le cou-telas qu'il tenait à la main s'était enfoncé dans l'épaule. Comme, quelques jours après, on lui nettoyait l'entaille béante sans trop de ménagements et qu'on lui demandait : « Ça fait mal? », il n'avait pas ouvert la bouche, que son père, pour ramener les sensations de son fils à une juste appréciation de la douleur, répondait : « N'est-il pas homme? »

Nous avons vu des femmes, des enfants ayant bras ou jambes déchiquetés jusqu'aux os par la dent des caïmans, ne pas pousser une plainte.

Dès leur jeune âge, ils ont pris leur repos sur la dure. Toute leur vie, ils n'auront pour couchette que la planche ou la natte étendue sur des gaulettes.

Cuit et recuit par le soleil, l'épiderme s'est épaissi ; le crâne tantôt rasé, tantôt recouvert d'une toison touffue, s'est durci à tous les vents. Comment le cœur de l'enfant pourra-t-il apprendre à s'attendrir, alors que tout et tous autour de lui ne paraissent avoir aucune sollicitude pour éduquer son âme, comme ils n'ont aucun souci de revêtir son corps et de le protéger ? Toute tendresse lui sera inconnue, de même que resteront insoupçonnées de ses parents les caresses que nos mères nous ont prodiguées.

Rancunier comme tous les humains qui ont subi quelque offense grave, le tanosy serait peut-être moins vindicatif que d'autres. Peut-être aussi que la crainte d'un plus grand mal le dissuade de poursuivre ouvertement et avec trop d'acharnement sa vengeance.

C'est par une arme invisible, le poison, qu'il essayait de se défaire de ses ennemis. Quand un homme tombait subitement malade et mourait rapidement, le voisinage ne manquait pas d'attribuer son trépas à quelque poudre ou infusion vénéneuse. Des bananes données subrepticement à un petit enfant par des voisins jaloux lui étaient souvent funestes.

Mais c'était particulièrement sur les bœufs sans surveillance que la vengeance s'exerçait. Profitant des ténèbres ou de longues journées pluvieuses, l'homme ennemi coupait les jarrets d'un troupeau paissant dans les collines, rentrait allégrement chez lui avec une charge de bois et attendait sans remords — mais plutôt avec l'espoir assuré d'un bon repas — que le proprié-

taire du troupeau l'invitât à des agapes immédiates. C'était un moyen de savourer à la fois sa vengeance et de bons morceaux en festoyant durant plusieurs jours au détriment de son ennemi.

Dans leur tempérament il y a plus d'apathie que de douceur, plus d'indifférence que de bienveillance.

L'attachement pour les parents n'a pas cette sensibilité délicate ni surtout cette durée que nous ressentons pour les nôtres et qui, dans les cœurs bien nés, reste par delà la tombe. C'est un sujet d'étonnement pour l'Européen que la mobilité avec laquelle le tanosy délaisse sa femme pour en prendre une autre, même après en avoir eu de nombreux enfants.

Quel attachement, en vérité, pourrait-on attendre d'une race qui naguère — et de nos jours encore — livrait à la mort ses nouveau-nés parce qu'ils étaient venus au monde sous une mauvaise étoile ? Quelle délicatesse d'affection pourrait exister dans les familles dont les pères et mères, dès qu'elles devenaient nombreuses, s'empressaient de distribuer les enfants aux parents et amis qui en voulaient ? L'adoption si commune à Madagascar n'est-elle pas, à elle seule, la preuve des frêles attaches qui relient le père à l'enfant ?

Les enfants, l'indigène les nourrit, il ne les élève pas. L'enfant suit à peu près tous les caprices de son âge. Il obéit s'il veut, il travaille si ça lui plaît. On ne peut rien tirer d'un enfant dès qu'il a dit : *Malaina*. — « Ça ne me va pas ! » — « Je ne veux pas ! » Les parents disent en riant : « Il a dit *Malaina* ». Ce *malaina* est sacré.

On n'a pas encore vu dans l'Anosy un enfant corrigé par ses parents. Aussi, quand, dans les classes, une chiquenaude est allouée à un élève trop fantaisiste ou trop bruyant, le gamia déguerpit au plus tôt devant

cette manière forte et insoupçonnée du respect dû à l'autorité, et ses compagnons décernent à l'unanimité le titre de méchante à la main qui châtie. Bien des peuples ont compris qu' « il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse » (Lament. 3). Le tanosy n'a pas même essayé de mettre le joug à ses bœufs.

Si les enfants sont volontaires et inconstants, leurs aînés ou leurs parents ne le sont pas moins. Hommes et femmes, les femmes surtout, se séparent de leur conjoint pour un rien. Aussi la polygamie successive est-elle la caractéristique du pays. De leur propre aveu, le dixième à peine des tanosy mariés pourrait redire le verset des Proverbes : « Mets ta joie dans la femme de ta jeunesse. » Dès que la brouille s'est assise au foyer d'un ménage, il est bien difficile de l'en chasser; les conjoints le désertent plutôt, tant ils craignent, dans la reprise de la vie commune, un ressentiment déguisé.

Tel ce vieux Renahaka de Soanerana à qui on demandait récemment pourquoi il n'avait pas gardé sa femme, dont il avait eu huit enfants : « Eh ! ne sais-tu pas, se récria-t-il, qu'on ne saurait vivre avec une femme qui s'y refuse ? Elle a tôt fait de mettre du poison dans les aliments. » S'ils n'ont pas tous peur du poison, tous, hommes et femmes, trouveront plus facile d'allumer un foyer nouveau, que d'entretenir l'ancien par des accommodements ou des concessions incompatibles avec leur inconstance.

Les polygames proprement dits ne sont pas nombreux; ce ne sont ni les plus intelligents ni les plus actifs. Les « parvenus », assez sots pour singer les chefs de jadis, sont à peu près les seuls à entretenir, selon le sens du mot *mampirafy* qui les désigne, la querelle dans la famille.

Est-il besoin d'ajouter qu'il en est du tanosy comme

des antiques Hébreux ? La virginité, chez lui, est une vertu inintelligible. Jamais intellect madécasse n'aurait pu imaginer une telle abstention. Il est vrai que cette vertu excellemment chrétienne ne peut être comprise que par ceux qui ont entendu la parole du Maître : *Qui potest capere, capiat*. Leurs oreilles n'ont pas même ouï le cri de saint Jean cinglant les dégradations de la nature : *Foris canes !*

D'une façon générale, la femme tanosy est plus indépendante, moins soumise au mari, et peut-être moins diligente que ses voisines antayaratra et antandroy.

Après un accouchement, la mère reste auprès du foyer *miam-patana* deux, trois, quatre et jusqu'à six mois. Le mari est devenu son humble serviteur ; à lui de veiller à tous les besoins du ménage, d'aller prendre de l'eau, chercher du bois, laver le linge. La dame du logis, enfermée dans un réduit tendu de nattes où elle trouve à peine place pour s'étendre à côté du nouveau-né, cuit contre le feu, ruisselle de sueur, la face jaunie par le safran. Elle est vraiment la maîtresse de la maison.

Si la famille de la femme habite une autre contrée, c'est dans sa famille que la femme se retirera pour les couches. Le mari fera bouillir tout seul sa marmite durant six mois. Aussi arrive-t-il parfois que ce dernier, après des visites et des appels au retour multipliés, las d'attendre, abandonne la femme à la famille et en prend une autre. Il faut ajouter à sa décharge que plus longtemps la femme demeurait *am-patana* près du feu, et plus elle passait pour personne de qualité.

Le lien le plus durable est celui qui attache les frères de sang. Quand un tanosy a dit de quelqu'un : « C'est mon *aty-hena* » (mon foie), il a exprimé le superlatif

de l'amitié. Tout indigène respectable a deux, trois frères de sang et plus s'il le désire. Ce lien, qui semble à leurs yeux, conférer une parenté, se contracte aussi bien entre hommes que entre hommes et femmes, mariés ou non.

La cérémonie de cette fraternisation ne diffère guère du *fatidra* commun à toute l'île.

Les deux sujets se placent de chaque côté d'un plat rempli d'eau dans lequel on a mélangé un peu de suie et de la cendre recueillie aux quatre coins du foyer. Ils posent la main sur un couteau dont la pointe s'appuie sur un tison de bois qu'on a jeté en flammes dans l'eau, tandis que les imprécations sont faites par un assistant. Puis, d'un coup de rasoir, ils se font une légère coupure au bras, en retirant du sang qu'ils mélangent dans une tasse à un peu d'eau du plat, et ils boivent mutuellement quelques gouttes du sang de leur cher frère. A l'avenir, les deux *ati-hena* se prêteront appui et assistance.

Être assis et parler, est-il de plus doux passe-temps? L'indigène estime, avec les anciens Grecs de l'Agora et avec quelques parlementaires du Palais Bourbon, dit-on, que c'est, après avoir bien diné, le tout de l'homme ou sa plus noble occupation.

A l'ombre courte de la case, sous le manguier ou le vénérable tamarinier du village, se tiennent les assises. Elles revêtent un aspect plus ou moins solennel selon le délit ou la personnalité des parties, mais elles ne consentent jamais à n'être pas bruyantes.

Assis sur le pas de sa porte ou accroupi sur un mortier à riz renversé, le chef du village a mis sur son visage cet air de noble gravité que la magistrature conserve en tout pays. Il écoute et dirige les débats.

Les parties ne manquent pas d'avocats : toutes les bonnes langues de la famille sont là ; elles ont juré

d'être éloquentes. L'absence de lois et de toute jurisprudence rendaient, jadis, ces assises non seulement tumultueuses, mais souvent grosses d'orages. Lorsqu'il ne s'agissait que d'une dette à faire rentrer, d'un carré de manioc dévasté pendant la nuit, d'une rizière encore en herbe tondue par la langue des bœufs; petits dommages, courtes chicanes. Mais si, durant les ténèbres, le parc à bœufs avait été forcé, si, au pâturage quelques bêtes avaient été détournées du troupeau, c'était le *kabaro* dans toute son ampleur.

La moitié du village volé se transportait dans le village voleur. D'ordinaire les flots d'éloquence répandus durant une demi-journée ne parvenaient pas à emporter la conviction du chef de village : ce magistrat d'occasion était trop intéressé dans l'affaire pour admettre le délit que l'on reprochait à ses concitoyens. Rentrés chez eux, les volés revenaient par une nuit propice rétablir la justice en leur faveur par des compensations qu'ils désiraient toujours supérieures aux pertes. Si la ruse ne suffisait pas, ils recouraient à la force.

Dans les cas graves et toujours infamants de sorcellerie et surtout d'empoisonnement attribué à des sortilèges, l'accusé était passible d'une épreuve judiciaire : *misangy* ou *misoaky*. Les récifs qui sont à l'embouchure de l'Iavibolo et particulièrement la roche d'Ambatoabo sur le rivage de Lokara au phare d'Itapera servaient à ces ordalies. Tantôt le coupable debout sur la roche devait résister trois fois à la vague qui déferlait; tantôt, comme à Ambatoabo, il devait nager jusqu'à l'écueil voisin, détacher une moule et revenir sans accident. Si le personnage était intéressant et qu'on voulût le sauver, on choisissait pour subir l'épreuve une matinée où la mer calme venait expirer sur la roche. Une mer agitée était la condamnation de l'accusé.

Une autre épreuve fort ancienne chez les tanosy, était naguère encore en honneur chez les Mahafaly éloignés de la mer.

Un ombiase chauffait au rouge un fer qu'il passait à plusieurs reprises sur un cylindre de cire, oly grossier, appelée *Mamaky-arivo*. Après quelques objurgations à l'oly, accompagnées d'entrechats, l'ombiase passait une dernière fois la lame rougie sur *Mamaky-arivo* et l'appliquait aussitôt sur la langue du patient. Si, après huit applications du fer, de la langue tuméfiée il ne coulait que de l'eau, le patient était absous; si, au contraire, le sang jaillissait sous le fer brûlant, l'accusé était déclaré coupable.

Telles furent, jusqu'à nos jours, les formes de la justice en Anosy.

D'un peuple qui n'a pas de religion, on ne saurait exiger que les vertus naturelles.

Chez un peuple qui n'a jamais connu de lois, on serait étonné de trouver autre chose que la licence.

La *fomba*, la coutume, l'habitude, voilà toute sa gouverne. Si ces habitudes ancestrales pouvaient encore le retenir! Mais les liens en sont si fragiles qu'ils ne résistent pas à un caprice.

Aussi le tanosy se laisse vivre. Il vit sans restrictions : un peu à la façon de son bœuf. Cette vie de liberté, que seules les nécessités de la subsistance viennent limiter, lui plaît splendidement.

Le tanosy consent difficilement à exécuter un travail de mercenaire. Il a vu passer tant de maîtres d'humour inégal! Ses bœufs, sa rizière, sa case suffisent à circonscrire ses convoitises et son idéal.

Il n'accepte de travailler pour autrui, lui, l'ennemi de tout effort, que lorsque la nécessité l'y réduit. Quand sonne le quart d'heure de payer l'impôt, il s'engage pour un mois, et, le salaire touché et versé à

l'administration, il revient chez lui, il court à la barrière du parc à l'heure où rentrent les bœufs.

Toujours de loisir, une chose lui plaît, lui agréée infiniment entre toutes : le travail fait... Durant des lunes et des lunes, les piquets de la case qu'il construit attendent le toit, le toit attend les cloisons, les cloisons ne seront terminées que lorsque la saison froide l'y contraindra.

Toute sa vie il restera ce qu'il fut dans sa jeunesse ; il travaillera, il s'intéressera, il s'attachera, à la manière des enfants.

Ce qui est nouveau les captive ; ils s'en désintéressent avec la même insouciance désinvolture de l'enfant abandonnant un jouet pour courir après un autre.

D'une grande indépendance de cœur, selon l'expression bienveillante de Mgr Crouzet, ils illustrent à leur manière, parfois d'une façon déconcertante, le *donec felix eris* qu'il serait bon de traduire ici : « Tant que la marmite fumera chez vous, la multitude des amis s'écrasera à la porte de la cuisine. »

Partageux, les enfants eux-mêmes distribuent à leurs camarades, sans se faire prier, d'un mouvement naturel, les bonnes aubaines qui leur tombent sous la main. Hospitaliers, prêtant avec bonne grâce les ustensiles dont le voyageur a besoin, lui offrant volontiers les fruits qu'ils ont cueillis, mettant leur case à sa disposition, hébergeant à la fortune du pot quiconque se recommande d'une connaissance lointaine, ils estiment avec simplicité qu'ils ont quelques droits à recevoir de l'étranger plus riche qu'eux ce que eux-mêmes dans l'opulence lui accorderaient.

Heureux mortels ! Les avez-vous rencontrés au détour de la rive, sur les roches plates qui bordent l'étang et s'enfoncent lentement dans les eaux ? Près du rivage, les petits enfants prennent leurs ébats,

nageant, s'éclaboussant. Un peu plus loin, les cadets, accroupis sur les pierres qui émergent ou assis dans la pirogue, lancent et ramènent la ligne, tandis que l'ainé sur la rive opposée, dissimulé dans les hautes herbes, promène entre deux eaux un poisson en bois attaché à une longue gaule : son bras droit replié est prêt à lancer le dard.

Le père et la mère, assis sur la roche, béats, boivent le soleil toute la matinée dans l'attente d'une friture...

Mortels fortunés, à qui chaque saison apporte ses fruits ! Pour eux point d'hiver. Ils amassent tantôt le manioc et tantôt la patate. A peine ont-ils fini de cueillir les mangues, qu'ils savourent déjà les premières oranges. Le riz mûrit durant près de six mois, de décembre à avril, dans les terres humides. Mais, haricots, arachides, etc.. s'ajoutent aux piments, tomates et brèdes de toutes sortes.. La mer, les étangs saumâtres, les frais ruisseaux où se rencontrent même les écrevisses, fournissent le poisson en abondance...

Que leur a-t-il manqué pour vivre dans la prospérité ? Une seule chose, indispensable il est vrai : le travail.

La moindre sécheresse, de septembre à novembre, les met dans la détresse, tant ils ont pris l'habitude de vivre au jour le jour. Ils ont pourtant des greniers, mais si réduits pour la plupart que leur contenu suffirait à peine à nourrir, par an, trois douzaines de poules.

Sans manger leur riz en herbe, il leur arrive d'en hâter la maturité en passant à la marmite les épis encore verts. Rapidement dorés par la vapeur, les épis sont séchés au soleil et écrasés au pilon.

Après un défrichage, lorsqu'on brûle les broussailles sèches, le feu n'est pas encore éteint, que le corbeau vorace ou la buse aussi rapace tourbillonne

au-dessus des tisons fumants, à la recherche des insectes cuits à la flambée. Plus pressés encore sont les indigènes; la saison est à peine commencée qu'ils en ont déjà recueilli les fruits. Les fruits ne mûrissent en Anosy qu'en échappant aux regards.

Bien qu'il soit né sur les bords de l'océan, le tanosy est marin moins habile et bien moins courageux que les antavaratra. Ces derniers, du reste, manient le *five* ou rame courte avec une telle vigueur et nagent avec tant d'aisance qu'on croirait qu'une pirogue fut leur berceau.

La mer est si souvent ridée par les vents, que l'indigène abandonne volontiers à d'autres le plaisir de voguer sur les flots amers. Les eaux calmes des étangs s'harmonisent mieux avec son *farniente*.

Sa pirogue fluette, ce monoxyle préhistorique, allongée sur la rive, est toujours prête à le balancer sans fatigue sur la nappe immobile du lac où il jette la ligne et tend la nasse *vovo* sans crainte du caïman qui ne se plaît qu'en eau douce. Sa femme ramène petits poissons et crevettes dans l'entonnoir d'une nasse portative *tandrohotsy*, tandis que les jeunes enfants font la sieste en s'essayant à la nage.

C'est la grande jouissance des enfants, que la baignade aussitôt le repas achevé. Est-ce besoin qu'ils éprouvent de réagir par le bain contre la chaleur des aliments et de la boisson qu'ils ont absorbés brûlants? Durant des heures entières ils prolongent le bain en plein soleil pendant que la digestion se fait.

Le soleil qui assomme et tue l'Européen, le soleil les habille, le soleil les anime, le soleil les récréé.

La case étroite et basse n'est pas faite pour le travail : le tanosy ne l'a bâtie que pour y dormir et y manger. Son grand foyer, c'est le soleil. Le soleil disparu, il allume son petit feu, et toute la nuit, roulé

dans son lamba, il sommeillera à l'abri des moustiques, dans ce délicieux engourdissement que provoquent les tisons en se consumant lentement à ses pieds.

Ne se souciant jamais du lendemain, le cœur libre de toute attache, le cerveau vide de toute science, aussi légers que courts vêtus, quelle entrave connaîtraient-ils ? Et par cela même, ils sont le jouet des sikidy et les esclaves reconnaissants de l'ombiase.

Pouvant produire sur ses terres riz, manioc, patate, maïs, etc., tous les arbres de l'île fructifiant chez lui aussi bien qu'ailleurs, le tanosy devrait regorger de biens. Et c'est pourquoi il crie souvent famine et prêche toujours misère.

Ambaniandros, betsiléos, antavaratras viennent chercher la prospérité dans l'Anosy, et le tanosy, lui, déserte sa terre, s'enfonce dans l'Androy, court chez les Mahafaly pour y vivre avec ses bœufs... Des bœufs, cela lui suffit. Pourquoi ? Parce que les troupeaux dispensent de penser au lendemain. En les contemplant s'engraisser et s'accroître, le tanosy est sûr de l'avenir. Plus confiant en ses bœufs qu'en une nombreuse et vigoureuse famille, il n'a qu'à les garder, et, sans travail, sans soucis, aujourd'hui, demain, ses bœufs lui donneront renom de richesse et considération auprès de ses voisins.

Maître de bœufs, il se croira maître du temps et son unique maître à lui-même.

CANITROT.

(A suivre.)

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

LES MISSIONNAIRES DE LA PROVINCE DE POLOGNE

par M. SLOMINSKI

Dans l'Amérique du Nord, les missionnaires polonais travaillent depuis dix-neuf ans pour le bien spirituel de leurs compatriotes. Ils y possédaient quatre maisons. A Erie, en Pensylvanie, il existe, depuis l'année 1912, un collège pour les jeunes gens polonais. D'autre part, à New Haven, dans l'état de Connecticut, et à Derby nos confrères, s'adonnent aux travaux de la paroisse dans le diocèse de Hartford, depuis l'année 1905; de même à Philadelphie depuis l'an 1908. Outre ce genre de travail, qui a pour but l'éducation de la jeunesse et le pastorat des Polonais émigrés, les missionnaires se dévouent aux missions, qui est leur but principal. Ceux-ci habitaient en partie à Erie, en partie à Derby. Mais, en 1922, des difficultés qui surgissaient et paralysaient, pour ainsi dire, l'action de nos missionnaires, nous forcèrent à nous retirer de la paroisse de Philadelphie et à fermer la maison. Mais de par un décret de la Providence divine, à peine s'étaient-ils retirés que les missionnaires furent rappelés par l'évêque de Brooklyn (N. Y.) pour entreprendre une nouvelle œuvre de paroisse, chez les Polonais, à Saint-Stanislas-Kostka. C'est la plus ancienne

et la plus grande paroisse polonaise de ce diocèse, possédant une magnifique et grande église et une école qui, malgré ses grandes dimensions, est actuellement trop petite pour contenir les 1 200 enfants qui doivent la fréquenter. La cure est assez grande et assez confortable.

De grandes difficultés et des tracas de toute sorte avaient décidé Mgr l'évêque Molloy à rappeler les missionnaires auxquels il confiait le soin de cette paroisse, leur demandant d'y établir l'ordre et d'y travailler pour le plus grand bien des âmes. Au bout d'une année de travail, ils pouvaient déjà répondre au désir de l'évêque et constater une amélioration dans la paroisse. Leur séjour là-bas n'était pourtant pas stable; il se trouvaient, pour ainsi dire, comme en mission.

Lors de ma dernière visite en Amérique, en septembre et octobre de l'année précédente, j'avais l'intention de retirer les missionnaires de Brooklyn, jugeant leur mission terminée. Mais l'évêque s'y opposa formellement, me priant de n'en rien faire. Je me rendis à sa demande et, de plus, lui-même s'engagea, par contrat, à rendre définitivement la paroisse aux missionnaires.

Notre Très Honoré Père donna son approbation, comptant cette maison comme appartenant à la Congrégation de la Mission, et y installa un supérieur en la personne de M. Wanko, qui est aussi vice-visiteur de la province polonaise en Amérique du Nord. En même temps nous fondions une autre maison en Amérique, pour les confrères qui, revenant des missions, ont besoin de prendre du repos. Tout d'abord ils habitaient chez leurs confrères de Derby, ce qui n'était pas pratique et provoquait certains inconvénients. A Erie, où, il est vrai, la maison appartient à la Com-

munauté, le manque de place était aussi un obstacle à ce qu'ils vissent y passer leurs vacances.

Il fut donc décidé qu'on achèterait une maison qui pût servir de résidence aux missionnaires et de maison de repos en même temps pour les autres membres de la Communauté. Justement une maison qui avait les qualités nécessaires pour cet emploi était à vendre à Whiteston. C'est un endroit situé vers Long Island, tout près de la mer et possédant une grande quantité de jardins, et pas très éloigné de Brooklyn (une heure en métro ou en tramway). Cette habitation, composée de huit chambres et entourée d'un petit jardin, possède tout ce qu'il faut pour procurer un repos bien mérité, après le travail épuisant des missions dans ces pays-là, et permettre aux missionnaires de reprendre des forces nouvelles pour les prochaines missions.

Il est vrai que cette résidence avait été achetée par nos confrères une année auparavant, mais elle n'était pas, dans le vrai sens du mot, maison de la Communauté. Pendant la dernière visite dont il est question plus haut, cette question fut réglée et notre Très Honoré Père nomma M. Antoine Mazurkiewicz supérieur de la nouvelle maison. Ce dernier, qui, jusqu'à ce moment était provisoirement curé de Brooklyn, est en même temps le directeur des missions, ayant comme auxiliaires, pour ce travail, quatre confrères. C'est ainsi que le nombre de nos maisons en Amérique du Nord s'éleva jusqu'à cinq.

Le collège à Erie se développe avec succès. On éleva, l'année dernière, une salle de gymnastique, qui était indispensable, car, en Amérique, un collège sans cette salle n'est pas admissible. Le nombre des élèves internes est de 130, dont 4 font déjà partie de la Communauté. Tous les quatre firent leurs études et leur

séminaire à Cracovie. L'année dernière deux furent ordonnés prêtres; aujourd'hui ils travaillent comme professeurs, dans ce même collège.

A New Haven, nos confrères accomplirent dernièrement une œuvre d'une grande importance. Au prix d'une somme considérable, il est vrai (210 000 dollars), ils firent élever une magnifique école paroissiale, et cela grâce à l'énergie et au dévouement du supérieur de la maison et de ses deux confrères, qui y mirent toute leur bonne volonté. Dans le cours d'une année, ce bâtiment fut élevé; très spacieux, il possède deux étages, mesure 195 pieds de longueur, 90 de largeur et 50 de hauteur. Il renferme 18 salles d'études, un asile, une école de cuisine, une salle de jeu de quilles, une salle de billard, une de jeu de paume, une chambre pour l'infirmière et une immense salle pour assemblées et représentations, contenant des places assises pour 1 000 personnes, plus 160 dans les galeries. Il est à noter qu'un bâtiment de ce genre ne peut être construit aussi vite qu'en Amérique, où le crédit joue un grand rôle. Une partie de la dépense fut réalisée par les paroissiens, par des quêtes, des jeux de loterie, organisés pendant l'élévation de l'édifice. La bénédiction de cette école eut lieu le 7 octobre, avec l'assistance d'un nombreux clergé et de l'évêque de Hartford. Le maire de la ville, dans un discours qu'il prononça à cette occasion, affirmait que cette école est une des premières de la ville, au point de vue d'architecture magnifique et des exigences actuelles que réclame l'éducation de la jeunesse dans les écoles.

Il remarqua de même que, si cet édifice avait été élevé aux frais de la ville, il aurait fallu au moins y mettre la somme de 500 000 dollars.

La quête qui fut faite pendant la cérémonie de la consécration, rapporta 1 400 dollars.

Ce sont des sœurs de la Congrégation polonaise nazaréenne qui remplissent les fonctions d'institutrices dans cette école, comme dans celle de nos deux autres paroisses à Derby et à Brooklyn. Le nombre des missionnaires en Amérique du Nord s'élève à 21, dont 8 à Erie, 5 à Whiteston, 3 à Brooklyn, 3 à New Haven, et 2 à Derby.

C. SLOMINSKI.

MEXIQUE

Nous n'avons pu rendre compte des revues éditées par les confrères ; nous mentionnerons cependant une nouvelle revue : *Boletín de las Hijas de María Inmaculada*, dont M. de las Heras nous a envoyé quelques numéros et qui paraît bien intéressante.

BRÉSIL

LES MISSIONNAIRES DE LA PROVINCE DE POLOGNE
MISSION CHEZ LES INDIENS
par M. SLOMINSKI

Il y a vingt ans passés que les missionnaires de la province de Pologne entreprenaient les travaux suivis d'une mission au Brésil. Cette mission était alors d'une grande importance et des plus urgentes, vu le grand nombre d'émigrés polonais, qui, ayant fondé dans ce pays des colonies, se trouvaient alors sans aucun secours spirituel à cause du manque de prêtres qui pussent leur donner, en langue polonaise, les consolations de la religion.

L'initiative de cette mission est due au premier

évêque de Curityba, Mgr Joseph Camargo. Animé lui-même d'un zèle et d'une dévotion remarquables, il s'adressa à notre très regretté Père Fiat, lui demandant avec instance de lui envoyer des missionnaires polonais, qui voudraient bien évangéliser les Polonais faisant partie de son diocèse.

Les missionnaires polonais répondirent à l'appel du Père Fiat et se rendirent bientôt au Brésil, où ils possèdent aujourd'hui quatorze stations de mission sur les immenses terres de Parana, Santa-Catharina et Rio Grande do Sul et y travaillent avec beaucoup de succès pour les âmes de leurs compatriotes. Outre cela, ayant pris connaissance de la langue du pays, ils se dévouent pour les Brésiliens qui appartiennent à la paroisse. Citons : Saint-Matheus, Prudentopolis, Itayopolis et Guarany, où ils ont régulièrement des sermons en langue du pays, exclusivement pour les indigènes du Brésil. De plus, les excursions qu'ils entreprennent de temps en temps, pour visiter certains groupes de Brésiliens dispersés dans les immenses forêts qu'ils habitent, leur causent beaucoup de peines et de fatigues.

Non seulement le bien spirituel de leurs compatriotes est l'objet de leurs efforts, mais aussi leur développement intellectuel leur tient à cœur. Aussi font-ils publier deux journaux catholiques en langue polonaise, à Curityba, qui est la capitale de Parana. Ils travaillent aussi à l'éducation de la jeunesse, pour leur procurer dans l'avenir de bons instituteurs catholiques. Les Filles de la Charité, qui possèdent là six établissements, sont, dans cette tâche, des auxiliaires intelligentes et dévouées.

Cependant, nos missionnaires, dès leur arrivée au Brésil, rêvaient aussi d'accomplir une autre mission, différente, il est vrai, de la première, mais non moins

importante : une mission parmi les Indiens vivant dans le paganisme. Ces derniers habitants du Brésil, disloqués en divers groupes par la colonisation européenne, qui se répandait au fur et à mesure dans leur pays, s'étaient petit à petit retirés jusqu'au fond des forêts, voulant éviter de la sorte l'influence de la civilisation des Européens et de la chrétienté, qui se répandait à mesure que la colonisation avançait. Quelques tribus, pourtant, n'y résistèrent pas et se laissèrent gagner dans les quelques siècles précédents. Il en resta cependant quelques-unes qui, vivant cachées dans les forêts comme dans des forteresses, se défendent encore avec acharnement contre l'influence de la chrétienté. Parmi celles-ci on rencontre celle des Botocouds, habitant les forêts frontières des États du Parana et Sainte-Catherine. Ils y vivent en état de sauvagerie complète, ne se laissant en rien influencer par la civilisation voisine. Le gouvernement du Brésil avait maintes fois cherché à se rapprocher d'eux, pour les convaincre et leur faire comprendre que les « blancs » ne sont pas leurs ennemis, au contraire ; mais en vain.

Ce que le gouvernement brésilien avait en vain entrepris, pour le rapprochement des Botocouds et des blancs, ce fut l'intrépide Eduardo de Lima Silva Hoerman, qui tenta lui-même de le faire, il y a dix ans, et il y réussit. Après des difficultés sans nombre, mais avec une énergie inépuisable, il eut le courage de s'approcher de cette peuplade sauvage. Après de longues tentatives et des essais de rapprochements très intéressants, mais dont on ne parlera pas ici, il réussit enfin à gagner la confiance d'une partie des Botocouds qui le prirent pour chef de la tribu. Il leur apprit à travailler et créa chez eux une espèce de village, éloigné cependant des blancs, avec lesquels ils

ne veulent pas vivre. Le gouvernement lui-même donna son approbation à son « Posto dos Indios » et au besoin lui procure les secours nécessaires. Dans le voisinage des forêts des Botocouds, s'étendent les colonies polonaises, qui sont sous la direction spirituelle de nos missionnaires de Itayopolis. Depuis longtemps, ces derniers avaient essayé de s'approcher de ces Indiens. Même à plusieurs reprises ils s'étaient avancés, avec beaucoup de prudence, dans la profondeur de leurs forêts, mais il était impossible de nouer avec eux aucune relation.

Quelques années auparavant, le Supérieur des missionnaires, M. Kominék, avait, en compagnie d'un certain nombre de ses paroissiens, fait une excursion et atteint la montagne sacrée des Botocouds, connue sous le nom de Tayol, et, là, y avait célébré le saint sacrifice de la Messe, à l'intention de ces païens, pour les gagner à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Enfin, il réussit à s'approcher de ce « Posto » du chef Eduardo, avec lequel il lia connaissance et fut bientôt son ami. De cette façon, il put aussi se rapprocher des Botocouds, ses sujets. La seconde expédition entreprise fut couronnée de succès, puisque 98 de ces païens reçurent de ses mains le baptême. Dans une longue lettre du 22 novembre 1923, il me décrit les phases de l'expédition et son grand bonheur, à lui, d'être devenu l'apôtre de païens. Voilà des fragments de cette lettre :

« Je viens de rentrer de ma seconde expédition chez les Botocouds, à Rio Plate. Avant d'entreprendre le voyage, j'avais écrit une lettre à Édouard, chef des Botocouds, lui annonçant mon dessein d'arriver le 23 octobre de l'année courante, à « Posto » et lui demandant s'il n'y mettait pas d'obstacle. Il me répondit bien, poliment, m'invitant à venir; il me demandait

seulement de ne pas m'entourer de beaucoup de gens et surtout que ces derniers ne soient pas armés, ce qui ordinairement inquiète et irrite les Indiens.

Je me rendis à cette demande et emmenai avec moi quelques personnes seulement. Le 23 octobre, dans la soirée, nous étions à destination. J'allai tout d'abord rendre visite à Édouardo qui me reçut à bras ouverts, me demandant pardon de ce que la première fois il m'avait reçu assez froidement, s'excusant, disant que les circonstances l'avaient obligé d'agir de la sorte. Après avoir pris un peu de repos, il nous conduisit dans toutes les parties de son « Posto », nous montrant tout son petit ménage. Partout règne l'ordre et la discipline. Quoique nous ayons pris pour nous assez de vivres, il nous invite à prendre nos repas chez lui, ce que nous acceptâmes bien volontiers. Le manger, très simple, est bon, préparé avec soin et très proprement, mais sans sel.

Après le repas du soir, Édouard nous parla des Botocouds, de leurs mœurs et coutumes, de ses difficultés et misères, endurées surtout pendant les trois premières années passées parmi ces sauvages. Nous écoutions avec un tel intérêt, que nous n'avions pas même remarqué que minuit approchait. Édouard nous accompagna lui-même à notre lieu de repos. Nous étions fatigués, car le voyage avait été très pénible et notre arrêt de nuit précédent à Bom Successo n'avait pas été fameux; aussi nous ne fîmes qu'un somme jusqu'à six heures du matin. A peine étions-nous habillés qu'Édouard vint nous prendre pour déjeuner, pendant lequel il me demanda si je ne voudrais pas baptiser quelques familles de la tribu qui le désiraient. Je lui répondis que non seulement je suis prêt à me rendre à cette demande, mais que je lui suis très reconnaissant de me faire cette agréable surprise.

Jusqu'à ce moment, je n'avais pas même eu l'espoir d'avoir, dans ma vie, l'occasion de baptiser un Botocoud. Par bonheur, j'avais sur moi les huiles saintes, un surplis et une étole, de plus de l'eau pour baptême et mon rituel. Après le déjeuner, il me conduisit dans une autre maison, où, à ma grande surprise, je vis, dans une grande salle, un autel qui avait été préparé avec beaucoup de soin. J'ai su plus tard qu'à cette intention, il avait fait venir un Italien qui, pendant un temps assez long, avait été serviteur chez les Salésiens, où il remplissait le rôle de sacristain. C'est alors que je regrettai de n'avoir pas pris avec moi des habits sacerdotaux, j'aurais pu y dire la Messe. Mais comment devais-je prévoir une chose pareille ? Vers neuf heures, Édouard fit venir tous les ouvriers occupés aux champs et dans la cour. Lorsque tous furent à l'appel, il leur dit que, pendant ces deux jours, il est défendu de travailler, en l'honneur de cette journée, où quelques Botocouds recevront le sacrement du baptême ; donc à « Posto », il y aura grande fête. C'est, dit-il aux Indiens réunis, pour notre « Posto » un jour remarquable et exceptionnel dans son histoire, et c'est pourquoi j'exige et ordonne que ce jour soit pour tous un jour de grande fête. Puis il ordonna à quelques ouvriers de retourner au pâturage et d'amener deux bœufs gras, destinés à un festin pour les Indiens. Les filles des Botocouds, elles, préparaient des vêtements pour ceux qui devaient recevoir le baptême.

Quelques instants après, on voyait arriver du côté du bois les Indiens, défilant un à un. A leur tête, marchait un vieillard aux cheveux blancs, qui, disait-on, avait cent vingt-six ans. Il marchait d'un pas résolu, tenant une lance dans sa main droite, la main gauche lui manquait. Quelques années auparavant, une vipère l'avait mordu au doigt de la main gauche et, malgré

tous les soins et les remèdes qu'on y avait apportés, il avait perdu l'avant-bras jusqu'au coude. Il était presque nu, n'ayant sur lui qu'une étoffe jetée par-dessus les épaules et nouée sous le menton. Malgré les remontrances d'Édouard et ses persuasions, ce vieil Indien n'a jamais voulu consentir à mettre des vêtements, même lorsqu'il vient au « Posto ». Chez eux, dans leurs cabanes, ou lorsqu'ils vont au bois faire la chasse, tous les Botocouds ne portent aucun vêtement; mais lorsqu'ils viennent au « Posto », ils doivent se vêtir. La plupart se conforment à cet ordre, mais un grand nombre des Indiens, des plus âgés, pour rien au monde ne veulent se plier à cet usage; car, disent-ils, les vêtements les gênent dans leurs mouvements. Ce vieillard faisait partie de ces entêtés.

A sa suite venaient les hommes, les guerriers, habillés tant bien que mal, et chacun d'eux tenait entre ses mains des lances, des arcs, des flèches, des gourdins. Après les hommes, venaient les femmes, portant sur leur dos tout ce qu'elles possèdent de richesses. Elles portaient chacune une espèce de hotte ou un sac suspendu à une ceinture de filament qu'elles passaient et attachaient autour de la tête. Dans cette hotte ou sac, la pauvre femme Botocoud porte toute sa propriété. Au fond du panier, elle dépose les vêtements, ou plutôt des guenilles, des chiffons sans valeur et bons à rien, des vivres, une écuelle pour manger et par-dessus tout cela, un, deux ou trois enfants qui s'accrochent de toutes leurs forces aux cheveux de leur mère. Pauvres femmes! malgré ce fardeau qui pèse fort, elles semblent ne pas sentir la fatigue. Près des vieux gambadaient un grand nombre d'enfants tout nus. Lorsque tous arrivèrent au « Posto », ils s'installèrent sous un hangar et y déposèrent leurs bagages. Chaque famille choisit son coin. Ils nous

observaient avec curiosité, et mon habit noir — ma soutane — surtout les intéressait. Quelques hommes, avec leur capitaine en tête, s'approchèrent de moi et m'entourèrent, faisant tout haut des réflexions qui durèrent assez longtemps, dans leur langage que, naturellement, je ne comprenais pas. Le capitaine déboutonna ma soutane sur la poitrine, y plongea son regard attentivement à plusieurs reprises, puis me fixa dans les yeux en branlant la tête. Les autres qui m'entouraient firent la même chose; à la fin, il me tapa amicalement sur l'épaule, affirmant solennellement que je suis un ami, un frère. Tour à tour, ils examinaient mes vêtements : la soutane, l'écharpe; tout cela éveillait leur curiosité, car ils branlaient la tête d'un air étonné. Ils fouillèrent même mes poches, en un mot, ils m'examinèrent du haut en bas. Mes compagnons de route subirent la même revision.

Après le repas de midi, les Indiens se réunirent, car on devait distribuer des vêtements à ceux qui recevraient le baptême. Aux hommes, des pantalons; aux femmes et aux filles, des robes. Deux vieux Botocouds ne voulurent accepter ni vêtements ni se laisser baptiser. Surtout le vieillard dont j'ai parlé plus haut, qui avait perdu la main gauche, était scandalisé de ce qu'il appelait la démoralisation de la jeunesse Botocoud, qui ne reste pas fidèle aux coutumes primitives de la tribu et s'affublent de chiffons sans valeur. La vérité est que beaucoup de jeunes gens, filles et garçons, qui habitent constamment le « Posto », non seulement ne se couvrent pas de chiffons, mais s'habillent avec une certaine coquetterie. Les femmes et les filles Botocouds aiment les parures de clinquant, comme peignes, agrafes de cheveux, bagues, épingles, miroirs, etc. Toutes ces bagatelles ont chez elles une valeur sans prix et elles rivalisent pour s'en procurer

le plus possible. J'avais dans mes bagages une assez grande quantité de ces objets que j'avais l'intention de distribuer entre les enfants; mais, outre les enfants, les vieilles femmes et même les hommes réclamaient leur part de présents. En moins d'une demi-heure, j'avais tout distribué, y compris mon canif et quelques mouchoirs de poche. Quand ils virent que je n'avais plus rien à donner, ils me harcelèrent de demandes et de prières, de ne pas oublier d'apporter la prochaine fois une plus grande quantité de cadeaux; chacun d'eux avait un autre désir qu'il me répétait des douzaines de fois.

Vers les trois heures de l'après-midi, Édouard fit appeler tous les Indiens et non Indiens, qui se réunirent dans la salle où était préparé le petit autel. Les cierges furent allumés, puis on aligna les néophytes, chacun selon son sexe : d'un côté, les hommes et les garçons, d'un autre côté, les femmes et les filles. Les parrains, composés de quelques couples, se tenaient derrière les néophytes. M. Charles Reway et l'Italien, dont on parle plus haut, remplissaient les fonctions de sacristain. Pour les premiers, au nombre de huit, M. Eduardo de Lima Silva Hoerman, « *pacificador dos Botocudos* », servit de parrain, et sa femme, Francisca de Lima Silva Hoerman, de marraine. Je croyais tout d'abord que la cérémonie serait troublée par le manque de discipline parmi les enfants, qui, je supposais, feraient du tapage et du désordre, d'autant plus que la cérémonie du baptême devait durer plus de deux heures. Quatre-vingt-dix-huit païens attendaient le sacrement du baptême que je devais leur administrer. Contre toute attente, les visages sérieux et d'une tranquillité parfaite des plus âgés démontraient combien ils étaient pénétrés de l'importance du moment. Même les enfants, pendant tout le temps, se tenaient

tranquilles. Moi-même j'étais ému ; lorsque je commençai la cérémonie du baptême, on pouvait voir tous les visages resplendissants de joie. C'était, je puis le dire, pour moi, le plus beau jour de ma vie de prêtre. La plus grande partie des néophytes gardèrent le nom qu'ils portaient déjà. D'autres en reçurent de nouveaux, comme : Aristide, Thérèse, Nicolas, Basile, Marie, etc. D'autres conservaient leurs noms indiens : Pôpô, Vañori, Govaca, Creudo, Ndiri, Vanchem, Covicran, etc. Comme je ne connais pas les noms botocouds et qu'il est difficile et de les prononcer et de les écrire, je priai M. Éduardo de m'inscrire les noms, l'âge et les noms de famille des nouveaux chrétiens. Il accéda à ma demande bien volontiers et quelques jours après, il m'envoyait 98 actes de baptême, écrits à la machine. Chez lui resta un exemplaire qu'il garde dans les archives de « Posto », et l'autre, que j'ai reçu, pour mes livres de paroisse. La cérémonie avait duré deux heures et demie, mais je ne sentais pas de fatigue ; au contraire, j'étais heureux d'avoir moi-même eu cette chance inespérée et imméritée de gagner, par le sacrement du baptême, 98 âmes sanctifiées aujourd'hui, et de les offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme première offrande de cette tribu sauvage des Botocouds.

Lorsque tous furent lavés par l'eau du baptême, Éduardo s'approcha de moi, — et on pouvait voir que lui-même était ému, — me félicitant qu'en ce jour j'avais gagné ces premiers Botocouds à l'Église catholique. Je lui serrai la main, le remerciant chaleureusement de la surprise qu'il m'avait ménagée et de ses félicitations. « Ce sont, dit-il, les premiers, mais, j'espère, pas les derniers. C'est à peine la sixième partie de la tribu des Botocouds que vous avez gagnée, mais c'est un pas en avant. Les autres, attirés par

l'exemple, demanderont aussi à leur tour le sacrement du baptême, excepté une dizaine des plus vieux. Moi, de mon côté, je ne puis faire de propagande ni pour, ni contre la religion. Le sixième paragraphe des instructions qui m'ont été données par le gouvernement m'interdit, d'une manière absolue, d'engager les Indiens à adopter telle ou telle religion, ou de les empêcher d'adhérer à tels ou tels principes. Là-dedans je suis obligé d'être neutre. Mais cette loi n'empêche pas mon aide, Preie, de la tribu des Corvados, venu de Parana m'accompagner ici et qui, depuis le commencement de ma mission, habite avec moi ces forêts, partageant de même ma bonne et mauvaise fortune. Il est chrétien depuis longtemps, il a été marié à l'église catholique, à Parana, et ses deux filles adolescentes sont aussi baptisées. Aujourd'hui, vous avez baptisé ses deux plus jeunes enfants. Il m'avait déjà demandé de le lui permettre si un jour vous veniez à « Posto ». Non seulement j'accédai à sa demande, mais encore je l'engageai à user de son influence pour amener les Botocouds à recevoir le baptême. C'est donc lui qui, depuis un temps assez long, instruit les Indiens, leur donnant les premières notions de la religion catholique; il leur enseigne quelles sont les vérités les plus importantes de la foi catholique et, à ceux qui devaient recevoir le baptême, la signification de ce sacrement et les devoirs qui en découlent. Donc Preie remplit le rôle de catéchiste à « Posto ». Il parle bien la langue brésilienne. » Je remerciai ce dernier de ses efforts et de son travail, le priant d'être, à l'avenir, encore l'apôtre des Botocouds. Je lui promis d'envoyer, quand l'occasion s'en présentera, de beaux cadeaux, pour qu'il les donne à sa petite fille et à son garçon, en souvenir de leur baptême. Il m'en témoigna sa joie, me promettant de continuer ses leçons de catéchisme.

« Je suis, dit-il, après Éduardo, qui est le chef du « Posto », le premier qui ait de l'influence et de l'autorité sur les Botocouds, mais jusqu'à ce moment je ne possède pas de montre, qui pourtant me serait bien utile et qui rehausserait ma valeur morale aux yeux des Botocouds, s'ils voyaient que, moi aussi, je possède une montre comme Éduardo. » Sachant à quoi il en voulait venir, je lui promis une montre. « De plus, dit-il, un coutelas à ma ceinture me serait bien nécessaire. — Eh bien, tu auras ton coutelas, mais aie soin des Botocouds ! » Je dois tenir ma promesse afin de me faire un auxiliaire, ce qui simplifiera ma tâche près des Botocouds. C'est petit à petit que ces pauvres Indiens parviendront à connaître les mystères de la foi catholique. Ils se rapprocheront aussi des Brésiliens et d'autres nationalités; de cette façon ils perdront aussi leurs coutumes sauvages, et, oubliant peu à peu les erreurs du paganisme, deviendront des catholiques pratiquants. « Cette journée, nous disait Éduardo le soir, pendant la collation qui nous réunissait, est d'une importance très grande pour mon « Posto ». C'est une journée décisive dans l'histoire des Botocodos. »

Une autre tribu indienne, aussi païenne, habite le Nord-Est de Parana, près de Salto da Uba, à l'affluent des deux rivières, Ivahy et Ubazinho. Plus loin, à l'Est, dans les montagnes de Serra de Pitanga, sur les terrains immenses qui se trouvent au nord de Guara Puava, on en rencontre un nombre assez important.

C'est la tribu connue sous le nom de Mansi, ce qui veut dire « apprivoisés ». Ceux-ci ne vivent plus à l'état de sauvages; ils ont même des relations avec les blancs, et s'aventurent jusqu'à la capitale du pays de Curytyba, pour obtenir des secours de la part du gouvernement. Le territoire qui fait partie de la paroisse

où travaillent les missionnaires, est dans leur voisinage. Eux aussi ont réussi à s'approcher de ces Indiens, et leurs efforts portent déjà des fruits. Voilà ce qu'écrit M. Komander, dans une lettre qu'il m'adresse le 11 décembre 1923 : « Le travail que j'ai entrepris prend de plus grandes proportions. Le lieu qui, sur la mappemonde, est indiqué sous le nom de Apucarana 2^e secção (entre les rivières d'Ubazinho et Ivahy) se peuple de colons. Pour le moment ce sont d'anciens colons qui s'y installent, plus 12 familles allemandes, arrivées de Tchécoslavie. Nous en attendons encore un plus grand nombre; on prépare les routes, on bâtit une petite ville, on mesure le terrain. Je me suis réservé une place pour l'église, la cure et l'école. Pour l'instant, on dispose de la place pour établir 700 familles. Pendant mon dernier séjour là-bas, j'ai entrepris une expédition spéciale chez les Indiens qu'on a chassés de Serra da Pitanga (munic. Guara Puava).

La plupart sont déjà baptisés, mais ils n'ont pas la moindre notion de la religion catholique; en cela ils ne diffèrent en rien des Brésiliens, habitants des forêts, avec lesquels ils entretiennent des relations, s'unissent par les liens du mariage et adoptent leur « soi-disant » civilisation. Plus de quarante se sont présentés pour obtenir le baptême. Parmi ceux qui sont déjà baptisés, il y en a qui se sont mariés à l'indienne avec des païens. Il me fallut légaliser ces mariages. Tous parlent, ou plutôt écorchent le portugais. Ils sont contents que le « divino » — c'est moi — soit venu les voir chez eux. Pour me faire plaisir, ils ont exécuté devant moi leurs danses nationales, accompagnées de chants indiens.

C'est ainsi que les désirs de nos missionnaires polonais ont été accomplis, puisqu'il leur tombait en partage une mission *ad gentes*.
C. SLOMINSKI.

CHILI

*Lettre de M. VERDIER, Supérieur général,
aux FILLES DE LA CHARITÉ.*

MES BIEN CHÈRES SŒURS,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais !

Dieu vient d'envoyer à votre province une bien douloureuse épreuve. Le respectable M. Marius Fargues, qui depuis vingt et une années dirigeait avec prudence et sagesse votre province, nous a été enlevé ; Dieu l'a rappelé à Lui pour recevoir dans le Ciel, près de Dieu et près de saint Vincent, la récompense due à ses nombreux mérites.

Depuis longtemps sans doute sa santé était ébranlée et, à plusieurs reprises, vous avez craint de le voir succomber. Mais précisément ces oscillations d'une délicate santé, toujours heureusement résolues, permettaient d'espérer que la dernière crise, celle qui l'a emporté, se résoudrait, elle aussi, comme les précédentes, par un retour à la santé, c'est-à-dire au travail, aux œuvres et au zèle. Lui-même, le vénéré malade, l'espérait fermement, si j'en crois les récits oraux ou épistolaires qui m'ont été faits de ses derniers moments. Il attendait la guérison, fût-ce même par le moyen d'un miracle.

Mais Dieu, dans sa divine miséricorde, avait fixé le jour et l'heure où son pieux serviteur, ayant terminé son œuvre sur terre, irait au Ciel jouir du repos éternel, dans la joie de son Seigneur. — Si les jours de notre regretté défunt ne furent pas très nombreux, du moins ils furent des jours pleins, pleins de travaux, de bonnes œuvres et de mérites. Combien nombreux furent les services rendus par M. Fargues à toute la chère

province du Chili, à vos maisons, à vos œuvres, à vous toutes, vous le savez. Vous savez aussi quels étaient la prudence et la sûreté de ses conseils, l'esprit de foi et la piété qui animaient toute sa conduite, le dévouement et le zèle qui le rendaient infatigable dans l'exercice de son office si important de représentant du Supérieur de la Compagnie auprès des Filles de la Charité du Chili.

Et, en retour, quelles étaient votre confiante reconnaissance et la profondeur de votre estime pour sa personne et ses vertus, j'ai pu le voir moi-même, lors de la visite qu'il me fut donné de faire à votre province, voilà déjà quelques années, visite dont le souvenir est loin d'être effacé dans ma mémoire. Ce me fut une grande consolation, au cours de cette visite, de voir vos belles œuvres et d'en faire remonter le mérite, après Dieu, au digne directeur qui présidait si sagement aux destinées spirituelles de votre province. Il eut la délicate, et peut-être fatigante, bonté de m'accompagner partout, de me faire, en quelque sorte, les honneurs de cette province qu'il aimait, qu'il voulait toujours plus riche en œuvres et en sujets, mais surtout toujours plus fervente et plus généreuse. Partout en admirant vos œuvres et votre déférence à l'égard de votre directeur, je pus admirer aussi de quelle sympathie il jouissait auprès des autorités tant ecclésiastiques qu'administratives. Et lorsque, à Talcahuano, je pris congé de lui, j'emportai l'impression que la province du Chili était confiée à de très bonnes mains, celles de M. Fargues, son directeur, et de la respectable visitatrice d'alors, Sœur Giffard, si bien continuée par la Sœur Montigny, votre visitatrice actuelle.

Le souvenir de M. Fargues vivra longtemps parmi vous, mes chères Sœurs. Et aussi longtemps que vivra

ce souvenir, vos prières monteront jusqu'à Dieu pour le repos de son âme, si tant est qu'il ait besoin de ces prières, dont Dieu reversera la charité sur vos maisons et sur vous toutes.

Ai-je besoin de vous assurer que lui-même, près de Dieu et près de saint Vincent, pensera à vous, priera pour vous. Vous le connaissiez trop pour avoir besoin d'une assurance quelconque à ce sujet. Entre la province du Chili et la grande famille de la Charité de là-haut, il se fera un échange de puissantes intercessions et de surnaturelles interventions, toutes à la gloire de Dieu, au bien des âmes, au salut des pauvres.

Ces puissantes et surnaturelles interventions, je veux dire vos prières et celles de votre regretté directeur, s'exerceront aussi en faveur de celui à qui je viens de confier la délicate succession de M. Fargues. J'ai fait choix, en effet, pour directeur de votre province, de M. Gustave Houillier qui déjà depuis de longues années se dévoue au Chili et tout récemment à Santiago même.

Il n'est donc pas un inconnu pour vous et il me semble que, si quelque chose peut adoucir pour vous le regret d'avoir perdu M. Fargues, c'est la nomination de M. Houillier. De celui que vous pleurez à juste titre, il continuera les traditions et l'activité; il aura sa prudence et son zèle; il aura pour vous et pour vos maisons le même et entier dévouement.

F. VERDIER.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

22. Bonnerue (Jean-Marie), prêtre, décédé le 18 avril 1924, à Belletanche; 75 ans d'âge et 39 de vocation.

23. Miruri (Cyprien), coadjuteur, 4 mai 1924, Alcorisa; 71, 46.
24. Covisa (Firmin), coadjuteur, 7 avril 1924, Manille; 88, 61.
25. Lees (Jacques), coadjuteur, 18 mai 1924, Graz; 64, 37.
26. Marrone (Dominique), prêtre, 19 mai 1924, Sienne; 58, 14.
27. Gonçalves (Claude), archevêque, 27 mai 1924, Rio de Janeiro; 83, 62.
28. Litjens (Jérôme), prêtre, 27 mai 1924, La Paz; 31, 13.
29. Tufarelli (Janvier-Maria), prêtre, 3 juin 1924, Naples; 69, 40.
30. Bergerot (Denis), prêtre, 18 juin 1924, Monastir; 61, 40.
31. Earley (William), coadjuteur, 16 juin 1924, Lanark; 70, 41.
32. Pintes (Gabriel), prêtre, 20 juin 1924, Budapest; 49, 21.
33. Mercandino (François), coadjuteur, 21 juin 1924, Cagliari; 75, 48.
34. Segà (François), prêtre, 20 juin 1924, Ljubljana; 25, 8.
35. Fargues (Marius), prêtre, 1^{er} juillet 1924, Santiago; 63, 43.
36. Demuth (Émile), prêtre, 9 juillet 1924, Revel; 52, 33.
37. Mac Donnel (Jacques), prêtre, 8 juillet 1924, Castleknock; 58, 37.
38. Bowman (Guillaume), clerc, 23 juin 1924, Germantown; 23, 3.
39. Govezynski (François), clerc, 6 août 1924, Cracovie; 20, 3.

40. Tseou (Augustin), prêtre, 20 août 1924, en Chine; 73, 48.
41. Salazar (Jérôme), prêtre, 16 août 1924, Verin; 62, 43.
42. Foley (Thomas), prêtre, 26 août 1924, German-town; 32, 7.
43. Hocquet (Eugène), prêtre, 8 septembre 1924, Amiens; 53, 33.
44. Corrado (Dominique), coadjuteur, 6 septembre 1924, Lecce; 62, 39.
45. Colacicco (Joseph), prêtre, 17 septembre 1924, Naples; 83, 41.
46. Amoros (Jean), prêtre, 13 septembre 1924, Madrid; 63, 35.
47. Cojean (Frédéric), coadjuteur, 14 octobre 1924, Paris; 64, 44.

NOS CHÈRES SŒURS

Maria Aussens, décédée à Ans (Belg.); 65 ans d'âge. 71 de vocation.

Marie Marwa, à Beyrouth; 59, 36.

Thérèse Zeidan, à Broumana; 63, 40.

Anne Remiller, à Clichy; 72, 46.

Mélanie Ecorchon, à Moulins; 69, 51.

Marie Maisonnial, à Lyon; 65, 44.

Maria Ceide, à Vigo (Esp.); 69, 42.

Filomena Pamies, à Gerone (Esp.); 78, 58.

Antonia Penilla, à Valdemoro (Esp.); 78, 51.

Rosalia Carcia, à Hoznayo (Esp.); 50, 32.

Mauricia Gutierrez, à S. Pedro de Nos (Esp.); 64, 40.

Angèle Kirchmayer, à Cracovie; 54, 18.

Stanislas Poplawska, à Glowna (Pol.); 63, 37.

Tancreda Rocchi, à Sienne; 76, 47.

Henriette Whelan, à La Salle (Ét.-Un.); 62, 43.

Jeanne Dobek, à Inowroclaw (Pol.); 26, 3.

Sarah Fealy, à Buffalo (États-Unis); 77, 51.

Caroline Bernheir, à Cracovie; 64, 31.

Marie Le Leuch, à Saint-Servan; 54, 34.

- Marie Saubot, à Marmande; 50, 29.
Guillhermina Gomes, à Marianna (Brésil); 60, 29.
Catherine Rybarczyk, à Cracovie; 57, 33.
Marie Robin, à La Pomme; 71, 49.
Edwige Wloczewska, à Inowroclaw (Pologne); 35, 14.
Maria Casagli, à Sienne (Italie); 63, 40.
Rosalia Budija, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 42, 18.
Marguerite Zupancic, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 42, 23.
Agnès Cretnik, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 56, 35.
Hélène Piechowiak, à Wagrowiec (Pologne); 31, 10.
Marie Pecker, à Paris; 61, 31.
Marianne Klossowska, à Cracovie (Pologne); 87, 53.
Marie Benoit, à l'Hay; 87, 63.
Quintina Rebaghiati, à Turin (Italie); 36, 11.
Marie Meyer, à Alger (Algérie); 54, 31.
Sophie Minto, à Scarnafigi (Italie); 68, 43.
Élisabeth Langlet, à Angers; 57, 20.
Antoinette Jardon, à Cointe (Belgique); 54, 29.
Suzanne Marek, à Troscianec (Pologne); 61, 39.
Fulvia Ragni, à Sienne (Italie); 63, 42.
Barbara Müller, à Aix-la-Chapelle; 32, 11.
Eudoxie Pequeno, à Rio-de-Janeiro (Brésil); 40, 13.
Marie Maldonado, à Quito (Équateur); 70, 48.
Marthe Prendergast, à Drogheda (Irlande); 89, 57.
Catherine Hullen, à Boston Spa (Angleterre); 54, 34.
Clémence Lefrancq, à l'Hay; 70, 46.
Rose Megevet, à Clichy; 72, 58.
Augustine Laschamp, à Bruxelles; 78, 56.
Marie Mac Gee, à Emmitsburg (États-Unis); 64, 33.
Marguerite Pastori, à Turin (Italie); 33, 9.
Rose Narra, à Montolieu; 45, 23.
Rose Croceri, à Sienne (Italie); 29, 5.
Segunda Jimenez, à Jativa (Espagne); 38, 14.
Rafaela de Arresse, à Sestao (Espagne); 40, 16.
Émilia Gonzalez, à Hoznayo (Espagne); 62, 43.
Ceferina Chicot, à la Havane; 28, 9.
Teodula Blanco, à Valdemoro (Espagne); 36, 13.
Felisa Mercader, à Séville (Espagne); 51, 27.
Marie Gilly, à Saint-Étienne; 85, 66.
Mathurine Le Barre, à Vannes; 55, 36.
Anne Guillou, à Dieppe; 65, 24.
Claude Claesen, à Hoboken (Belgique); 42, 18.

- Jeanne Porsch, à Constantinople; 72, 51.
Maria Pizzorno, à Gènes (Italie); 61, 36.
Élisabeth Koncz, à Pecs (Hongrie); 46, 13.
Anne Hollo, à Budapest; 57, 28.
Marie Taulle, à Barcelone; 76, 53.
Marie Hadot, à Nolay; 85, 62.
Laurentine Curtelin, à Constantinople; 34, 13.
Jeanne Meche, à Madrid; 72, 51.
Jeanne Vinatier, à Limoges; 37, 12.
Léontine Houdebine, à Smyrne; 81, 59.
Jeanne Obst, à Dammartin; 74, 56.
Jeanne Ozun, à Clichy; 43, 20.
Marie Charmey, à Paotingfu (Chine); 57, 34.
Irma Monin, à Saint-Malo; 69, 47.
Marie Elegido, à Château-l'Évêque; 85, 64.
Thérèse Baillaud, à Cuevas de Vera (Espagne); 79, 56.
Cécile Koppl, à Schwarzach (Autriche); 63, 40.
Aloisia Arras, à Schwarzach (Autriche); 69, 46.
Catherine Huttegger, à Ebbs, Tyrol (Autriche); 32, 11.
Élisabeth Gruber, à Schemberg (Autriche); 82, 48.
Josefa Hassa, à Graz (Autriche); 80, 53.
Maria D'Albis, à Chieti (Italie); 81, 56.
Élisabeth Audouin, à Pékin; 32, 11.
Marie Tabouriech, à Montolieu; 78, 61.
Marie Teyssonnière, à Clichy; 62, 40.
Gabrielle Dehaene, à Fontenay-le-Comte; 45, 20.
Berthe Lourdeau, à Clermont-Ferrand; 44, 22.
Rose Hopkins, à Troy (États-Unis); 57, 34.
Clementina Bivona, à Giovinazzo (Italie); 68, 40.
Maria Morettini, à Sienne; 77, 52.
Joséphine Pungercar, à Graz; 53, 31.
Remigia Gomez, à Cali (Colombie); 49, 28.
Madeleine Michelsz, à Nagykomloson (Roumanie); 58, 39.
Gabrielle Dos Santos, à Rio-de-Janeiro; 72, 54.
Rafaela Garrido, à Victoria (Espagne); 50, 25.
Rosa Cargol, à Puerto de Santa Maria (Espagne); 69, 43.
Margarita Ecola, à Badajoz (Espagne); 54, 35.
Mathilde Sluzewska, à Czestochwa (Pologne); 52, 31.
Jeanne Grosdenis, à Montolieu; 73, 48.
Marguerite Dogonnet, à Lyon; 81, 64.
Françoise Trouillet, à Montolieu; 86, 68.
Rosalie Chorier, à Cusset; 70, 47.

- Marianna Horgan, Nouvelle-Orléans ; 70, 51.
Émilie Bigagli, à Syracuse (Italie) ; 71, 42.
Trinidad Becerra, à Santiago (Chili) ; 80, 58.
Marie Tries, à Mont-Saint-Jean (Belgique) ; 36, 13.
Jeanne André, à Clichy ; 36, 12.
Antoinette Granet, à Clichy ; 82, 62.
Florentine Seigle, à Clichy ; 88, 68.
Marthe Poiret, à Amiens ; 45, 24.
Marianne Flachet, à Montolieu ; 83, 60.
Françoise Briotet, à Montolieu ; 89, 66.
Charitas Buchel, à Tranava (Tchéco-Slovaquie) ; 19, 2.
Vincent Carlevaris, à Sienne ; 76, 53.
Marguerite Mattei, à Lucca (Italie) ; 48, 26.
Gina Ambrosino, à Livourne (Italie) ; 22, 1.
Maria Vidal, à Grenade (Espagne) ; 74, 47.
Maria Gabilondo, à Olot (Espagne) ; 69, 41.
Eusebia Fernandez, à Cadix (Espagne) ; 78, 50.
Maria Soler, à Manille (Iles Philippines) ; 74, 47.
Teresa Proj, à Sienne ; 79, 57.
Giuditta Liverotti, à Rimini (Italie) ; 31, 9.
Catherine Da Silva Bargado, à Gallipoli (Italie) ; 82, 64.
Rosa Imboden, à Sienne ; 48, 26.
Rosa Fernandes, à Icarahy (Brésil) ; 65, 45.
Jeanne Doleneq, à Dult (Autriche) ; 32, 12.
Marianna d'Ecclesiis, à Aquila (Italie) ; 82, 63.
Anne Marty, à Moulins ; 75, 52.
Lucie Girard, à Saint-Jean-de-Luz ; 31, 3.
Lucie Cottaki, à Constantinople ; 81, 61.
Jolan Gyorffy, à Marianostra (Hongrie) ; 40, 14.
Carmen Pampin, à Oleiros (Espagne) ; 30, 6.
Théophile Robak, à Cracovie (Pologne) ; 65, 42.
Marie Kulerska, à Abranches (Brésil) ; 52, 10.
Catherine Kelly, à Los Angeles (États-Unis) ; 57, 36.
Téofila Salazar, à Flores (Buenos-Aires) ; 60, 38.
Marguerite Albis, à Grugliasco (Italie) ; 38, 3.
Éva Burek, à Malacky (Tchéco-Slovaquie) ; 63, 41.
Juana Meoqui, à Madrid (Espagne) ; 64, 43.
Françoise Grizot, à Montolieu ; 39, 14.
Jeanne Delage, à Paris ; 69, 47.
Marie Corboz, à Lyon ; 65, 37.
Marie Soucka, à Fribourg ; 78, 60.
Adélaïde Laloy, à Paris ; 76, 51.

- Anna Badalacco, à Turin ; 51, 30.
Assunta Saronni, à Turin ; 32, 12.
Catherine Petritsch, à Graz ; 22, 4.
Philomène Klazar, à Vienne (Autriche) ; 51, 27.
Marie Dinan, à Lowell (États-Unis) ; 27, 2.
Candida Caballero, à Valdemoro (Espagne) ; 26, 7.
Lucia Dominguez, à Las Palmas ; 42, 18.
Maria Montoro, à Santiago de Galicia (Espagne) ; 57, 39.
Salvadora Adria, à Valdemoro (Espagne) ; 54, 36.
Marie Gorgolewska, à Gostyn (Pologne) ; 33, 7.
Marie Crespel, à l'Hay ; 80, 59.
Nathalie Swidwinska, à Cracovie ; 75, 51.
Asuncion Rios, à Lima (Pérou) ; 92, 72.
Jeanne Jelen, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 30, 14.
Jeanne Lukezic, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 27, 3.
Julia Persuh, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 55, 29.
Agneta Krosel, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 36, 11.
Terezia Pedicek, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 61, 39.
Anne Deperrier, à Lezoux ; 79, 58.
Marie Blanzat, à Châtillon-sous-Chalaronne ; 79, 58.
Marie Pedroso, à Paris ; 46, 24.
Françoise Morin, à San Miguel (Amérique centrale) ; 85, 62.
Maria Ruscitti, à Aquila (Italie) ; 75, 47.
Maria Ayestaran, à Motrico (Espagne) ; 85, 63.
Rufina Onoro, à Madrid (Espagne) ; 74, 48.
Francisca Uceda, à Coronicos (Espagne) ; 50, 31.
Soledad Boquete, à Valdemoro (Espagne) ; 61, 41.
Leocadia Ruiz, à Valdemoro (Espagne) ; 79, 54.
Carmen Munoz, à Pamplona (Espagne) ; 47, 20.
Julia Ciriza, à Madrid (Espagne) ; 35, 13.
Josefa Huarte, à Vera de Navarre (Espagne) ; 25, 3.
Maria Lazcoz, à Guanabacoa ; 44, 31.
Maria Villanueva, à Pontevedra (Espagne) ; 31, 12.
Marie Laussucq, à Paris ; 84, 60.
Germaine Lemarchand, à Alençon ; 29, 5.
Louise Rosier, à Clichy ; 85, 61.
Claudine Fort, à Arcueil ; 81, 60.
Étiennette Delest, à Lyon ; 65, 44.
Marie Lanata, à Bréscia (Italie) ; 47, 25.
Marguerite Pastormerlo, à Bra (Italie) ; 79, 52.
Isabelle Rosete, à Quito (Équateur) ; 79, 54.
Juliette Vela, à Quito (Équateur) ; 31, 7.

- Estabana Anzoategui, à Leon-de-Nicaragua (Amérique centrale); 73, 46.
Louise Szelewa, à Cracovie; 38, 17.
Joséphine Ewertowska, à Kornik (Pologne); 28, 6.
Marie Hutter, à Graz; 32, 7.
Élise Couderc, à Clermont-Ferrand; 32, 8.
Élisabeth Lafolye, à Saint-Malo; 53, 32.
Rosalie Charrier, à Tronchet; 67, 39.
Anne Wilmin, à Clichy; 54, 27.
Anna Levacher, à Clichy; 90, 70.
Joséphine Pradzynska, à Tczew (Pologne); 62, 30.
Felisa Cisternas, à Santiago (Chili); 31, 1.
Julie Mergolits, à Piliscsaba (Hongrie); 45, 26.
Marie Fauss, à Varpalosa (Hongrie); 72, 50.
Crescencia Szerbetzky, à Eger (Hongrie); 75, 55.
Thérèse Jedzink, à Budapest (Hongrie); 76, 42.
Anne Smak, à Tapest (Hongrie); 34, 16.
Alozia Czaha, à Budapest (Hongrie); 63, 47.
Marie Danthony, à Chimay (Belgique); 67, 47.
Marie Dufailly, à Clichy; 74, 43.
Marie Josse, à Alger; 77, 42.
Marie de la Baume, à Scutari; 60, 33.
Félicité Marengo, à Turin; 82, 60.
Maria Peruzzi, à Sienne; 62, 41.
Catherine Wolf, à Dult (Autriche); 36, 5.
Marguerite Bonnet, à Muret; 48, 24.
Marie Custodio, à Paris; 80, 62.
Justine Aussillou, à Montceau-les-Mines; 55, 35.
Marie Moreno, à Leon-de-Nicaragua (Amérique centrale);
82, 51.
Adèle Brivio, à Turin; 44, 24.
Marie Urpi, à Turin; 29, 8.
Emilia Sierra, à Mahon (Espagne); 62, 30.
Petra Rota, à Los Arcos (Espagne); 72, 53.
Emilia Valentin, à Madrid; 24, 2.
Tomas Buron, à Alcira (Espagne); 54, 33.
Mathilde Segura, à Cabezon-de-la-Sal (Espagne); 61, 36.
Louise Perrard, à Valenciennes; 70, 38.
Marie d'Esclavelles, à Confort; 78, 49.
Françoise Aulagne, à Constantine; 64, 39.
Élisabeth Bosse, à Mont-de-Marsan; 34, 6.
Alphonsine Moussard, à Naples; 77, 53.

- Marie Sabourin, à Paris; 68, 49.
Antoinette Acca, à Grugliasco (Italie); 31, 3.
Lucie Fenoglio, à Turin; 49, 22.
Assunta Gilardi, à Turin; 35, 14.
Marie Trono, à Brindisi; 69, 46.
Maria Maestri, à Sienne (Italie); 84, 59.
Marie Miqueu, à Bordeaux; 33, 7.
Jeanne Papon, à Château-l'Évêque; 77, 57.
Marie Farget, à Vichy; 64, 33.
Marie Guennegan, à Hennebont; 42, 19.
Marie Bret, à Pernanbuco (Brésil); 75, 52.
Marie Joyce, à Alton (États-Unis); 64, 25.
Marie Calnan, à Milwaukee (États-Unis); 58, 38.
Natalina Berio, à Turin; 68, 48.
Antonia Gigli, à Bologne (Italie); 58, 35.
Marie Saherpokh, à Vienne (Autriche); 66, 46.
Felipa Gonzalez, à Mayacuez (Portugal); 77, 60.
Petronilla Ayesta, à Salamanca (Espagne); 51, 28.
Ana Raya, à Vich (Espagne); 87, 64.
Maria Azpiazu, à Valdemoro (Espagne); 37, 16.
Angela Casado, à Valladolid (Espagne); 28, 4.
Manuela Gomez, à Tetuan (Espagne); 41, 17.
Salvadora Morillo, à Albaida (Espagne); 58, 38.
Elena Cortes, à Ferrol (Espagne); 25, 6.
Marie Lenoir, à Herstal (Belgique); 83, 61.
Jeanne Hourdin, à Château-l'Évêque; 56, 33.
Marie Nagy, à Nemecke-Pravno (Tchéco-Slovaquie); 53, 35.
Marie Tiefenbacher, à Kuchl (Autriche); 50, 30.
Jeanne Sauer, à Feldhof; 31, 4.
Marie Ponzi, à Turin; 35, 11.
Pia Achavarria, à Guanabacoa (Ile Cuba); 84, 61.
Francisca Trigo, à Cadix (Espagne); 52, 29.
Constantia Vidal, à Vich (Espagne); 27, 5.
Benita Izaguirre, à Onate (Espagne); 36, 7.
Maria Corbal, à Santiago (Espagne); 29, 7.
Georgette Clerisse, à Saint-Brieuc; 51, 30.
Clotilde Blanckaert, à Ans; 78, 53.
Eugénie Provitola, à Château-l'Évêque; 37, 7.
Fernande Canonne, à Fontainebleau; 32, 11.
Aimée Dupire, à Montolieu; 85, 61.
Léontine Decarrière, à Montolieu; 73, 51.
Juliette Bousquet, à Paris; 35, 13.

- Marguerite Nugent, à Warley (Angleterre); 48, 24.
Marie Loptus, à Dallas (États-Unis); 47, 20.
Jeanne Nowakowitsch, à Dult (Autriche); 22, 3.
Caroline Holler, à Dult (Autriche); 80, 58.
Anne Stangl, à Vienne (Autriche); 42, 19.
Stéphanie Putzer, à Salzburg (Autriche); 63, 42.
Luisa Serra, à Leganes (Espagne), 49, 26.
Mathilde Ardamaz, à Valdemoro (Espagne); 36, 11.
Maura Artaz, à Madrid (Espagne); 54, 23.
Angèle Savioli, à Rome; 65, 42.
Élisabeth Cherri, à Florence; 46, 23.
Anna Geuter, à Metz; 53, 35.
Marie Valleix, à Paris; 89, 69.
Henriette Rendu, à Lille; 78, 59.
Louise Van Hoonacker, à Liège; 74, 46.
Hedwige Voisin, à Nœux-les-Mines; 84, 55.
Sophie Carez, à Paris; 71, 44.
Marie Charles, à Rouen; 89, 71.
Julie Letissier, au Mans; 54, 30.
Marie Chalumeau, à Lima (Pérou); 61, 34.
Marie Chautard, à Dijon; 77, 54.
Elvira Zuasti, à Grenade (Espagne); 77, 58.
Antonia Mugica, à Guadalajara (Espagne), 83, 61.
Maria Serrano, à Astorga (Espagne); 30, 6.
Tersa Pons, à Valencia (Espagne); 49, 23.
Maria Gloria, à Varzea (Brésil); 30, 8.
Elvira Échezaretta, à Santiago (Chili); 75, 54.
Constance Mennuyey, à Turin; 33, 12.
Antonia Vecchi, à Turin; 73, 45.
Rose Gili, à Cantu (Italie); 36, 11.
Anne Munter, à Millersill (Autriche); 39, 15.
Marie Achrainer, à Schermberg (Autriche); 66, 44.
Cécile Wisniewska, à Sandomierz (Pologne); 70, 50.
Joséphine Weigt, à Varsovie (Pologne); 76, 43.
Agnès Dabek, à Varsovie (Pologne); 66, 46.
Marie Achard, à Lyon; 81, 56.
Sophie Mathieu, à Montolieu; 67, 42.
Julie Vermande, à Nice; 58, 35.
Victoire Martinière, à Smyrne; 92, 74.
Julie Bedouet, à Salvador (Amérique centrale); 83, 58.
Marie Greffier, à Tripoli (Syrie); 87, 66.
Eugénia Villar, à Buenos-Ayres; 61, 32.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME 89 (1924)

SAINT-SIÈGE

Lettre de S.S. Pie XI à Mgr Rojas	5
S. C. de Religiosis : De professione in articulo mortis	6
— circa dispensationes super curriculo studiorum	9
Lettres du cardinal Bisleti à M. Verdier, Sup. gén.	10
— du cardinal Gasparri à M. Coste	12
L'église Saint-Vincent de Paul à Madrid, basilique mineure . . .	1082

EUROPE

FRANCE

Paris et les deux Maisons-Mères	14, 1027
Réunion des directrices de patronages	14
Conférence de M. Cazot à l'Institut catholique	14
La mission polonaise de Paris	21
Fête de la Médaille miraculeuse : historique de cette fête par M. Fiat	22
Fête de l'Immaculée-Conception : dévotion des Parisiens pour ce privilege	26
Réunions des Dames de la Charité	1053
Réunion de l'œuvre B. Louise de Marillac	30
Fête de saint Lazare et cloche de la paroisse de Saint-Lazare	32
Crèche du nouveau Saint-Lazare	36
1 ^{er} janvier : consécration, images, lettres, circulaires du Très Honoré Père et de la Très Honorée Mère	36
Notices sur les sœurs défuntes	55
Premier centenaire de Gentilly	56
Troisième centenaire de la prise de possession du collège des Bons-Enfants	58
Dévotion de saint Vincent pour demander des vocations par saint Joseph	59
Historique de l'œuvre de sainte Geneviève fondée par M. Etienne Fondation des Ternes	60
— de l'Hay	61
— de la Chapelle-Saint-Denis	62
— de Bercy	64
— de la Villette	65

Fondation du Petit-Montrouge	66
— de Saint-Mandé (<i>intra muros</i>).	67
— de Champigny.	68
— de Ménilmontant	69
— du Grand-Montrouge	70
— de Chatenay.	70
— de Gentilly	71
— de Conflans.	72
— de Belleville	73
— des Deux-Moulins (Notre-Dame de la Gare)	73
— de la Maison-Blanche	74
— de Puteaux.	74
Demoiselles de l'œuvre Sainte-Geneviève.	76
Fondation de Passy	78
— de Saint-Ouen.	78
— d'Orly	79
— de Clamart	79
— de Montmartre	79
— d'Arcueil	80
— de Fontenay-aux-Roses.	81
— d'Aubervilliers.	81
— de Bourg-la-Reine.	82
— de Créteil	82
— de Nanterre.	82
— du Bourget	84
— de Saint-Mandé (<i>extra-muros</i>).	85
— de Bagneux	86
— de Dugny.	87
— de Pantin.	88
— de Levallois.	90
— de Bellevue.	90
— de Bobigny	91
— de Montreuil-sous-Bois.	91
— de Bry-sur-Marne	92
— de Saint-Maurice	92
— de La Plaine-Saint-Denis	93
— de Jérusalem et de Bethléem	93
Exercice de la Garde d'honneur	95
Inondations à Alfortville, Clichy, Neuilly, etc.	96
Le patron de saint Vincent	99
Prières pour l'esprit primitif	99
Fête de la conversion de saint Paul	100
Fondation d'un Rosaire à certains jours.	103
Retraite de la Sainte-Agonie.	104
Adoration perpétuelle	107
Réunion des conférences de saint Vincent de Paul	110, 1027
Fête de l'Annonciation	113
Retraite des séminaristes	114
Anniversaire de la naissance de saint Vincent	115
Fête de la Translation des reliques de saint Vincent.	118
Troisième centenaire de la fondation de la Congrégation de la Mission	575

Circulaire sur les visitatrices	1028
Exposition des ateliers professionnels catholiques	1042
Fête de l'Assomption.	1045
Centenaire de la pose de la première pierre de l'église Saint-Vincent-de-Paul.	1046
Les séminaristes à Dax; les étudiants à Paris	1048
Les retraites sacerdotales à Saint-Lazare	1048
M. Cazot, directeur des Sœurs.	1048
Le corps professoral de Saint-Lazare	1052
Cinquantaines de vocation.	1053, 1054
Cas de conscience	1054
<i>Rapport sur l'œuvre des Dames de la Charité.</i>	117
<i>Bulletin de la Sainte-Agonie</i> (lettre de M. Verdier).	124
<i>Bulletin des Missions des Lazaristes français</i> (lettre de M. Verdier)	122
<i>La Réparation sacerdotale.</i>	127
<i>Les Rayons</i>	128
<i>Rapport sur l'hôpital Saint-Joseph.</i>	129
<i>Le Souvenir</i> (plus d'un siècle d'histoire).	134

DÉPARTEMENTS

La tombe de Jean Le Vacher	140
La mission de Bastia	144
Cinquantenaire des sœurs d'Auberchicourt	204
Noces de diamant de sœur Picat	206
Les Lazaristes à Saint-Walfroy	207
Plantation d'une croix à Montgesty	1055

ANGLETERRE

Fondation d'une maison à Leigh-on-Sea	1077
---	------

DANEMARK

La maison des Sœurs	1080
-------------------------------	------

ESPAGNE

Jubilé sacerdotal de M. Tubeuf	1082
Lettre de M. Verdier aux Sœurs.	1083

PROVINCE DE MADRID

<i>Anales</i> (chronique).	227
Les filles de la Charité à Tolède	228
Mission à Valladolid.	239
Missions d'Ecija dans l'Andalousie.	239
Missions de Tardajos	240
Hôpital de Valence	243
<i>Boletín de la Santa Agonia</i>	244
<i>La Inmaculada de la Medolla Milagrosa</i>	245
Pèlerinage à Rome.	244, 247,
Fêtes de la Miraculeuse à Manille.	246
Une nouvelle chapelle à la Miraculeuse	248

PROVINCE DE BARCELONE

<i>Germanor</i>	249
Chronique	249
Missions de Palma de Mallorca	258
Missions de Kialp	260
Espluga	260

HOLLANDE

<i>S. Vincentius a Paulo</i>	261, 357, 372
--	---------------

IRLANDE

<i>The Golden Hour</i>	261
Les Lazaristes irlandais en Chine	261
<i>Virgo Potens</i>	263
Croisade de la Médaille miraculeuse	263

ITALIE

Retraite aux sœurs servantes	265
Cinquantaine de la Mère Maurice	266
Inauguration de l'Oratorio di San Pietro	1085

PROVINCE DE ROME

<i>Annali</i>	271
Nos causes de béatification	271
Charité des enfants de Massa Carrara	281
<i>Ephemerides liturgicae</i>	282

PROVINCE DE TURIN

<i>Vita christiana</i>	283
<i>Pastor bonus</i>	284
<i>Le Missioni estere Vincenziane</i>	284, 327, 328, 351

POLOGNE

<i>Annales polonaises</i>	284
Voyage de M. le Supérieur général en Pologne	284, 1091

YOUGO-SLAVIE

Inauguration du cimetière militaire français de Monastir	301
--	-----

ASIE

ASIE MINEURE

Les événements de Smyrne (<i>fin</i>)	307
---	-----

CHINE

Tableau général.	313
PROVINCE SEPTENTRIONALE :	
<i>Tché-ly septentrional</i>	321
<i>Sacerdos in Sinis</i>	317
<i>Bulletin catholique de Pékin</i>	320, 330
<i>Petit Écho de Saint-Michel</i>	320
De Pékin à la Trappe.	321
<i>Tché-ly méridio-occidental</i>	327
Avec les brigands	327
<i>Tché-ly maritime</i>	328
Une tournée de confirmation.	328
PROVINCE MÉRIDIONALE :	
Funérailles chinoises	329
<i>Tché-Kiang Oriental</i>	330
L'œuvre de Mgr Reynaud.	330
<i>Petit Messenger de Ning-Po</i>	331
Triple jubilation.	331
Simple coup d'œil.	336
<i>Ki-an</i>	338
Les Nordistes et les Sudistes (suite).	338
Épilogue de la guerre civile.	351
Une mission à Kiou-ou	352
<i>Yu-Kiang</i>	353
Châtiment d'un meurtre	353
Visite du vicariat	487
Compte rendu du vicariat	354
<i>Kan-Tchéou</i>	415
Voyage de Shang-Hai à Kan-Chow	415
Voyage de Germantown à Kan-Chow	420
Départ des Sœurs américaines pour la Chine.	456

INDES BRITANNIQUES

Travaux des missionnaires.	355
Baptême des petits enfants	356

INDES NÉERLANDAISES

La mission de Soerabaïa.	357
----------------------------------	-----

PERSE

La mission d'Ourmiah.	361
Les œuvres des Lazaristes et des Filles de la Charité	364



AFRIQUE

ABYSSINIE

A Bethléem	367
Brave homme	369
Nos sauvages	369
Ménélik et la Madone	369
Le petit pendu	370
La justice	371
Sous la tente	372
Voyage accidenté d'Abba Joseph	372

MADAGASCAR

Les Antanosy	380,	1109
Bénédiction de l'église de Nosivélo		393
Jubilé sacerdotal de Mgr Crouzet		397
La léproserie de Farafangana		408

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

<i>Annals of the Congregation of the Mission</i>	414
Visite de M. le Supérieur général à Brooklyn	427
— à Emmitsburg	430
— à Baltimore (Mount Hope)	452
— à Germantown	462
— à Chicago	465
— à Normandy	467
<i>Saint-Louis catholic Historical Review</i>	483
Conférence de M. Souvay	483
<i>The Vincentian</i>	485
<i>The Niagara Index</i>	493
Notice sur la mère O'Keefe, visitatrice	493
Les Missionnaires polonais aux États-Unis	1126

MEXIQUE

Mission à la Union de Tula	506
Institut Saint-Joseph de Tacubaya	512
<i>Boletín de las Hijas de Maria Inmaculada</i>	1130

GUATEMALA

Sœur Thouluc de Quetzaltenango	512
--	-----

HONDURAS	
État religieux.	513
PANAMA	
Les Missionnaires et les Sœurs.	514
COSTA RICA	
Inauguration d'une statue de Mgr Thiel.	516
ANTILLES	
<i>La Milagrosa</i>	521
Le vestiaire de Saint-Vincent-de-Paul.	521
Fédération des Enfants de Marie.	522
Romance de la gratitude.	524
<i>Almanaque de la Caridad</i>	526
<i>Cultura</i>	526
La Congrégation à Porto-Rico.	527
<i>Boletín parroquial de Ponce</i>	533
BRÉSIL	
Hommage à la Sœur Lassus.	533
Les Missionnaires Polonais chez les Indiens.	1130
CHILI	
Lettre de M. Verdier sur la mort de M. Fargues.	1143
ÉQUATEUR	
Comment on bâtit une école.	545
PÉROU	
Thèse de M. Olivares.	546
Voyage d'Arequipa à Nazca.	547
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :	
Saint Vincent de Paul, tomes XI et XII.	550
Le milieu biblique avant Jésus-Christ, par <i>Charles-Jean</i>	550
L'aurole d'or.	551
The charities of Saint-Vincent-de-Paul, par <i>Emmanuel</i>	552
Le chanoine Collin, par <i>Erman</i>	554
Divus Thomas.	554
Colonic héliothérapie de Cagliari.	555
Hôpitaux réunis de Sienne.	556
Commentarium in codicem par <i>Cocchi</i> , liber III.	556
Il processo del cardinal Alberoni, par <i>Arata</i>	557
Storia della casa di Sarzana.	558
Marchese de Pianezza, par <i>Tonello</i>	558
VARIÉTÉS :	
Lettres de Jean Le Vacher.	559

Grâces attribuées à la Médaille miraculeuse.	128, 263, 264, 326, 521, 523,	524
--	-------------------------------	-----

NOS DÉFUNTS :

Missionnaires	564,	114 ^e
Filles de la Charité	566,	1147
Notices sur les Confrères défunts.		
M. Reynaud		105
M. Thierion		155
M. Pascal		156
M. Sarraille		156
M. Renault		158
M. Dejanghe	162,	1055
M. Serpette	179,	1007
M. Borja		233
M. Valeri		250
M. Sola		260
M. Pozzi		272
M. Hogan		365
M. Randolph		464
Mgr Arboleda		537

**PRÉCIS DE L'HISTOIRE
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION
DEPUIS SA FONDATION EN 1625
JUSQU'A LA MORT DE M. ÉTIENNE EN 1874**

(Par Amédée ALLOU, C. M.) 575

LIVRE PREMIER

**Origine de la Congrégation
La Congrégation du temps de saint Vincent**

(1617-1625-1660) 576

CHAPITRE I

Établissement de la Mission. — Premières années de Vincent de Paul. — Moribond de Gannes. — Mission de Folleville. — Dons de M. et Mme de Gondi; contrat de fondation. — Mort de Mme de Gondi; Vincent aux Bons-Enfants. — Premiers compagnons de M. Vincent; acte d'association. — Approbations	576
--	-----

CHAPITRE II

La Congrégation à Saint-Lazare. — Œuvres de la Compagnie : Les missions, fruits des missions; Règlement des missions. — Les missions en France : missions dans les campagnes, à l'armée, à Saint-Germain. — Missions hors de France, en Europe : Italie, Angleterre, Pologne.	602
---	-----

CHAPITRE III

Missions en Barbarie (Tunis-Alger). — Œuvre des Forçats. — Missions à Madagascar. 624

CHAPITRE IV

Œuvre de la réformation du clergé. — État du clergé et de l'éducation ecclésiastique avant saint Vincent de Paul. — Exercices des Ordinand. — Conférences ecclésiastiques. — Retraites spirituelles. — Séminaires 650

CHAPITRE V

Les Filles de la Charité

Leurs destinées semblent se confondre avec les nôtres : Paroles de M. Etienne. — Les Confréries de la Charité. — Mlle Le Gras. — Premières Filles de la Charité. — Approbation de la Communauté. — Règles: Explication par saint Vincent. — Expansion de la Communauté. — Lettre de saint Vincent sur la direction des Filles de la Charité confiée à la Congrégation de la Mission 679

CHAPITRE VI

Organisation de la Congrégation de la Mission : Constitutions. — Vœux. Leur approbation par l'archevêque de Paris, 1641; et par Alexandre VII, 1655. — Formation des sujets : Noviciat ou Séminaire Interne; Étudiants et Études. — Constitutions. — Règles communes. Analyse. Distribution à la Communauté, en 1658. — Règles pour le gouvernement de la Compagnie : Assemblées de 1642 et 1651. — Mort de saint Vincent. Établissements 705

LIVRE SECOND

De la mort de saint Vincent à la Révolution française :
De l'élection de M. Alméras à l'élection de M. Cayla
(1661-1788) 745

CHAPITRE I

René Alméras (1661-1672)

Première assemblée générale. — Election de M. Alméras. — Mémoires envoyés par M. Alméras : Règles. — Prédication. — Postulants. — Visites des évêques. — Manuel des cérémonies. — Vie de M. Vincent. — Petite méthode. — Règles de bien-séance. — Acte de protestation du 1^{er} janvier, de consécration le 15 août. — Assemblée de 1658. — Revision des Constitutions. — Sélectes. — Règles des offices. — Indispensabilité des vœux. — Trois frères deboutés de leurs réclamations par arrêt du conseil. — Nouvelles : Italie, France, Fontainebleau, Lyon, Madagascar 745

CHAPITRE II

Edme Jolly (1673-1697)

Troisième assemblée générale. Élection de M. Jolly. — Avis de l'assemblée : Pauvreté, uniformité dans les vêtements. — Avis aux confesseurs des nôtres. — Avis pour les missions. Modèles de prédication. Confesseurs. Manière de vivre en mission. — Assistance de nos seigneurs les évêques en visites. Conférences ecclésiastiques. — Avis pour la conduite des paroisses. — Avis et règlement pour la conduite des séminaires. 769

CHAPITRE III

Edme Jolly (suite) (1673-1697)

Nouvelles de la Compagnie. — État général. — Saint-Lazare. — Italie. — Alger. — Nouveaux établissements : Saint-Flour, Versailles, Invalides. — Situation obérée de Saint-Lazare. — Madagascar : MM. Roguet et Montmasson. — Le frère Dubourdieu. — Première assemblée sexennale 1679. — Réponses. — Succès de nos missions : Corse... Nombreux établissements. — Nouvelle méthode d'oraison à éviter. — Quatrième assemblée générale 1685. — Filles de la Charité. — Assistant italien. — Gazettes. — Saint-Cyr. — Cinquième assemblée générale. — M. Talec. — Avis des docteurs contre les *Egressi*. — Mgr d'Arenthon. 787

CHAPITRE IV

Nicolas Pierron (1697-1703)

Sixième Assemblée générale : élection de M. Pierron. — Avis et recommandations faites au nom de l'Assemblée. — Démarches à faire en vue de préparer la béatification de Vincent de Paul. — Condamnation des *Maximes des saints*, du *Cas de conscience*. — Nouvelles : France, Italie, Algérie ; M. Appiani, en Chine. — Avis et règlements divers donnés par M. Pierron : vacances, examen particulier, office divin. — Démission de M. Pierron. 808

CHAPITRE V

François Watel (1703-1710)

Assemblée de 1703. — Élection de M. Watel. — Avis : obéissance. Devoirs des Supérieurs. — Missions. — Saint-Lazare obérée. — Mgr Hébert, évêque d'Agen. — Chine. MM. Mullener, Pedrini, Appiani. — Nouveaux établissements : Barcelone. — État de la Congrégation : Alger, Pologne. — Italie divisée en deux provinces. — Malaise. — Recours au pape pour la séparation. — Décision négative. — Procédures pour la béatification de M. Vincent. — Qualification de frères donnée aux clercs. — Mort de M. Watel. 824

CHAPITRE VI

Jean Bonnet (1711-1735)

Nouvelle période de l'histoire de la Compagnie. M. Bonnet. Huitième assemblée générale. Élections. Avis. Réponses. — Jansénisme, joindre la charité à l'amour de la vérité. — Cinquante modèles de prédication. — Administration du temporel. Conseil d'avocats. — Assemblée sexennale. Expulsion de MM. Himbert et Philopald. Neuvième Assemblée générale. Circulaire sur les fonctions de la Compagnie. — Premier centenaire de l'institution de la Compagnie. — Défense de dicter. Huitième Assemblée sexennale. Abus dans le vêtir. — Éloge de quelques défunts. 841

CHAPITRE VII

Jean Bonnet (Suite), 1711-1735

Béatification de Vincent de Paul. Préparation. Décret de béatification. Fêtes et solennités. — État des provinces de la Compagnie sous le généralat de M. Bonnet : Italie, Pologne, Alger et Tunis, Ile Bourbon. Chine : MM. Appiani, Mullener, Pedriani. — Portugal : Lisbonne. — France : nombreux séminaristes. Fondation. Séminaire de Rénovation. Épreuves, calomnies, gênes pour le temporel. — Derniers avis de M. Bonnet. 872

CHAPITRE VIII

Jean Couty (1736-1746)

Dixième Assemblée générale. Élection de M. Couty. — Notice. Abus, avis : Confession. Sainte messe. — Supérieurs vis-à-vis des admoniteurs. — Consultants. — Assister aux récréations des séminaristes. — Abus contre la pauvreté. — Nécessité d'une main ferme à cette époque. — Canonisation de saint Vincent. Poursuites. — Décrets. — Fêtes. — Opposition du Parlement. Office propre. — État des provinces. France et Saint-Lazare. Italie. — Musique, impression de livres. — Pologne. — Portugal. — Alger. — Ile Bourbon. — Chine. — Mort de M. Mullener. — Décès de M. Couty. 911

CHAPITRE IX

Louis de Bras (1747-1761)

Onzième Assemblée générale. Élection de M. de Bras. Notice. Soumission à la Bulle *Unigenitus*. Explication du vœu de pauvreté. — Voyages dans la famille. — Béatification de la vénérable de Chantal. — Esprit du vrai missionnaire. — Assemblée sexennale. — Extension du culte de saint Vincent à l'étranger. — Douzième Assemblée générale. — État des provinces. — Recours des frères d'Italie. — Pologne. Autriche. — Chine. — France. — Derniers avis et mort de M. de Bras. 943

CHAPITRE X

Antoine Jacquier (1762-1787)

Élection de M. Jacquier. Notice. — Treizième Assemblée générale. — Circonstances difficiles. — Avis. — Maison de Saint-Lazare. — M. Bossu, délégué apostolique en Orient. — Maison d'Alger; épreuves. — Mort de M. Igon, à l'Île de France. — Espagne, Italie, Portugal, Pologne. — Assemblée sexennale de 1768. — Avis. — Expansion de la dévotion à saint Vincent. — Lyon. — Saint-Malo. — Partage de la Pologne. — Désastre à l'Île de France. — Quatorzième Assemblée générale, 1774. — Avis. — Mort de M. Bossu. — Son éloge. — Admirable dévouement de nos confrères d'Alger. 987

CHAPITRE XI

Antoine Jacquier (suite) 1762-1787

La Compagnie de Jésus est supprimée. — Substitution de la Congrégation pour les principales missions. — La Congrégation en Chine. — Négociations. — Envoi de MM. Raux et Guislain. — La Congrégation à Goa : Séminaire de Macao. — La Congrégation dans le Palatinat. — Quinzième Assemblée générale : Avis. — Mort et éloge de MM. Testori, Davelu et Brocquevielle. — Mort de M. Jacquier 1010

Le Gérant : C. SCHMEYER.